

**THESE**

THESE DE DOCTORAT  
Pour l'obtention du titre de Docteur en Histoire de l'Art  
Présentée et soutenue publiquement  
le 23 février 2022 par

**Mourad BOUZAR**

Jean-Jacques Deluz (1930-2009) : itinéraire d'un architecte suisse à Alger  
Du tout au fragment

**Thèse dirigée par Mercedes VOLAIT et Nabila CHÉRIF, laboratoire InVisu**

Membres du jury		
Monsieur Boussad AICHE	Maître de conférences HDR, Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou	Président
Madame Nabila CHÉRIF	Professeure, École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger	Codirectrice de thèse
Madame Samia HENNI	Maîtresse de conférences, Université de Cornell	Examinatrice
Monsieur Kosuke MATSUBARA	Professeur associé, Université de Tsukuba	Examineur
Monsieur Taoufik SOUAMI	Professeur, Université Gustave Eiffel	Rapporteur
Madame Mercedes VOLAIT	Directrice de recherches au CNRS	Directrice de thèse

À ma maman et à mon défunt père

À mon épouse et à mon fils





## Remerciements

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à M<sup>me</sup> Mercedes Volait, ma directrice de thèse pour la confiance qu'elle m'accorda, pour le soin qu'elle prit à m'éclairer et pour ses précieuses instructions survenues à un moment décisif de cette recherche.

Je tiens particulièrement à remercier M<sup>me</sup> Nabila Chérif, ma co-directrice de thèse, pour ses précieuses contributions ainsi que pour son accompagnement constant depuis mes premiers diplômes.

Je tiens également à montrer toute ma gratitude à ma petite famille. À ma maman à qui je dois beaucoup, et à mon épouse qui m'a toujours soutenu dans ces moments de doute qui, naturellement, jalonnent une recherche de cet ordre.

Le personnel de l'École doctorale d'histoire de l'art et, de façon particulière Mme Zineida Polimenova et M. Antoine Scotto pour leur aide autant que pour leur soutien durant ces cinq années d'un parcours partagé entre Alger et Paris.

Le personnel du Centre d'Étude Diocésain « Les Glycines » : P. Guillaume Michel, S<sup>r</sup> Chantal Vankalk, Sabrina Tensi, P. Michel Fayole, Agnès Thirry, Mohamed et David.

Je remercie également toutes les personnes ayant, de près ou de loin, contribué à l'élaboration de cette thèse. M. Kosuke Matsubara, M<sup>me</sup> Samia Henni, M. Karim Boukhenfouf, M. Rachid Sidi Boumediene, M. Pierre Frey, , M<sup>elle</sup> Meriem Derridj M. Djilali Tahraoui, M<sup>me</sup> Joëlle Neuenschwander Feihl, M. Olivier Robert, M<sup>elle</sup> Marie Danse.

Toutes les personnes qui ont eu l'amabilité de répondre à certaines questions essentielles à la collecte des données : M<sup>me</sup> Magda Taroni, M<sup>me</sup> Josette Vassalo, M. Antonio Garcia Mulet.

Mes étudiants de l'École Supérieure des Beaux-arts d'Alger pour leur soutien et particulièrement à Mohamed Irida pour son aide lors de l'organisation de la journée d'étude à l'ESBA. Mes collègues : M<sup>me</sup> Fella Blatti et M<sup>me</sup> Souad Inal, M. Djaffar Akrouf, M. Salah Lalaoui, M. Redouane Touti, M. Sidali Sekkal ainsi que tous les fonctionnaires de l'école des Beaux-arts d'Alger.

Mon cousin Lotfi qui a accompagné cette entreprise à ses débuts et sur qui j'ai toujours pu compter, à mes amis qui jusqu'au dernier jour m'ont apporté leur aide précieuse : Nabila Kalache, Rym Mokhtari, Mohamed Barkou, Ahmed Bachir Cherif, Samir Abchiche et Hafid Bellabes.



L'Université n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans les mémoires et thèses. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.



**Jean-Jacques Deluz (1930-2009) : itinéraire d'un  
architecte suisse à Alger**

Du tout au fragment

**Volume I**  
**MÉMOIRE**



# INTRODUCTION

Jean-Jacques Deluz s'éteint le 30 avril 2009 des suites d'une longue maladie, perclus de dettes et oublié de tous. Pourtant, rien ne présageait d'une fin aussi sombre dans la précarité et dans l'anonymat. L'architecte était pourtant connu, respecté, et ses ouvrages ont été cités en références par plusieurs générations de chercheurs. En effet, lorsque l'on traite d'Alger, de son architecture ou de son urbanisme, la référence à Jean-Jacques Deluz s'impose naturellement : d'abord comme témoin des politiques urbaines et architecturales durant la dernière décennie de la présence coloniale, puis comme acteur majeur de la formation et de la pratique de l'architecture et de l'urbanisme au lendemain de l'Indépendance. À ce titre, *L'architecture et l'urbanisme d'Alger. Aperçu critique (1988)*, analyse rigoureuse et distanciée de l'architecture et de l'urbanisme algérois continue d'offrir à de nombreux chercheurs un socle théorique solide pour appréhender l'évolution de la ville, en saisir les enjeux, et en déterminer les acteurs.

La référence à Deluz est à l'œuvre dans les publications de Jean-Lucien Bonillo, lorsqu'il développe le parcours des Congrès internationaux d'architecture moderne d'Alger<sup>1</sup>, comme dans le texte<sup>2</sup> de Jacques Lucan qui décrit le conflit opposant Fernand Pouillon (1912-1986) aux tenants algérois de l'architecture moderne. C'est encore le cas dans les travaux de Zohra Hakimi, lorsqu'elle analyse l'influence mutuelle des urbanismes français et algérois de 1846 à 1958<sup>3</sup>, comme dans les recherches de Maria Segroï-Dufresne qui retracent l'évolution de la ville au regard de celles des politiques urbaines<sup>4</sup>. En conclusion de sa thèse s'attachant aux modèles d'enseignement à l'École des Beaux-Arts d'Alger<sup>5</sup>, Malik Chebahi fait parler Jean-Jacques Deluz pour esquisser l'ambiance pédagogique et humaine qui prévaut à l'École des beaux-arts d'Alger après l'indépendance et au lendemain du départ de Léon Claro (1899-1991) en 1964. Retrouvées dans ses archives, des correspondances témoignent de l'aide apportée par Deluz à des étudiants ainsi qu'à de jeunes chercheurs travaillant sur Alger parmi lesquels nous pouvons citer Saïd Almi, Alex Gerber et Rachid Ouahès. Dans *Alger, paysage urbain et*

---

<sup>1</sup> Jean-Lucien BONILLO, Claude MASSU et Daniel PINSON, *La modernité critique : autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence, 1953*, Marseille : Éd. Imbernon, 2006, 303 p.

<sup>2</sup> Jacques LUCAN, *Fernand Pouillon, architecte : Pantin, Montrouge, Boulogne-Billancourt, Meudon-la-forêt*, Paris : Picard : Pavillon de l'arsenal, 2003, 198 p.

<sup>3</sup> Zohra HAKIMI, *Alger, politiques urbaines : 1846-1958*, Paris : Éd. Bouchène, 2011, 258 p.

<sup>4</sup> Maria SGROI-DUFRESNE, *Alger 1830-1984. Stratégie et enjeux urbains*, Paris : Recherches sur les civilisations, 1986.

<sup>5</sup> Malik CHEBAHI, *L'enseignement de l'architecture à l'École des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain. Réceptions et appropriations 1909-1962*, Doctorat en Architecture, Paris-Est, Paris, 2012.





*architecture 1800-2006*<sup>6</sup>, Jean Louis Cohen, Youcef Kanoun et Nabila Oulebsir, offrent à Jean-Jacques Deluz une tribune pour témoigner de son expérience à l'Agence du Plan d'Alger. Enfin, si le sociologue urbain Rachid Sidi Boumediene qui a connu personnellement Deluz s'y réfère lui aussi dans ses publications<sup>7</sup>, il le cite souvent lors de ses interventions publiques en insistant sur son éthique, sa modestie ou sa générosité : « un ensemble de facettes intellectuelles et morales qui se manifestaient indirectement ou surgissaient explicitement à l'occasion de sa pratique professionnelle protéiforme et dans son rapport à son métier »<sup>8</sup>.

Quelques articles sont publiés *in memoriam* par d'anciens élèves dans des quotidiens nationaux ou sur internet. Deux hommages lui sont rendus les 15 et 16 mai 2010 à l'occasion de la publication de *Le tout et le fragment* (2010), son dernier ouvrage paru à titre posthume. Depuis, et à l'heure où s'écrivent ces mots, à l'exception de la journée d'étude organisée le 5 novembre 2019 à l'EPAU et à laquelle nous avons contribué<sup>9</sup>, de celle que nous avons organisée le lendemain à l'ESBA (ex. ENABA) et durant laquelle l'œuvre artistique a été pour la première fois exposée<sup>10</sup> ; aucune étude n'a encore été menée sur son parcours et sur son œuvre : chose qui affirme avec force, le caractère inédit ce travail. Tirées de ses ouvrages, les données sur sa vie permettent d'asseoir les bases d'une biographie de Jean-Jacques Deluz.

Né à Lausanne en 1930, Jean Jacques Deluz y obtient son diplôme d'architecte le 13 janvier 1956 sous la direction de Jean Tschumi (1904 – 1962). La même année à Alger, lors d'une première expérience à l'atelier Daure et Béri, il découvre l'urbanisme révolutionnaire de Fernand Pouillon. De 1957 à 1959, il est formé à l'urbanisme par Gérard Hanning (1919-1980), chef de l'atelier de l'Agence du plan d'Alger et dont il prend la suite de 1959 à 1962. Au lendemain de l'Indépendance, il fait le choix de rester en Algérie et s'oriente dès 1963 vers une pratique libérale de l'architecture. Parallèlement à cet exercice, Jean Jacques Deluz

---

<sup>6</sup> Jean-Louis COHEN, Nabila OULEBSIR et Youcef KANOUN, *Alger: paysage urbain et architectures : 1800-2000*, Besançon : Les Éd. de l'Imprimeur, 2003.

<sup>7</sup> Rachid SIDI BOUMEDIENE, *Bétonvilles contre bidonvilles. Cent ans de bidonvilles à Alger*, Alger : APIC, 2016.

<sup>8</sup> Rachid SIDI BOUMEDIENE, *Jean-jacques Deluz (1930-2009). Une évocation*, Éditions Barzakh, 15 mai 2010.

<sup>9</sup> Nous avons rédigé l'argumentaire de la journée d'étude, et prononcé deux communications : « ENABA 1964-1969 : Premières années d'enseignement. Esquisse d'une filiation supposée », « L'art de Deluz : Paradigme d'une création ».

<sup>10</sup> L'exposition de l'ESBA a permis la présentation de l'ensemble des œuvres conservées à Alger. Cette journée d'étude a été l'occasion d'une communication intitulée « Problèmes de sens et enjeux d'une étude monographique menée à partir d'un fonds d'architecte. La production picturale comme support de la reconstitution du parcours de Jean-Jacques Deluz ».



enseigne. D'abord à l'École nationale d'Architecture et des Beaux-arts d'Alger (ENABA) où il contribue, de 1964 à 1969, à la formation des premières promotions d'architectes, puis à l'École polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU) où, dès 1970, il affine sa perception de l'enseignement de l'architecture et revendique sa dimension pratique. Dans ses tentatives de rapprocher l'enseignement de la pratique, il fonde en 1973 l'Atelier de recherche et de projet (ARP), puis contribue à créer en 1976 le Centre de Recherche en Architecture et en Urbanisme (CRAU) dont il assure la coordination jusqu'en 1978. Suite à sa démission de son poste d'enseignant en 1988, il revient à une pratique exclusive de l'architecture en agence. Une situation financière de plus en plus précaire et la montée de l'islamisme lui font quitter l'Algérie en 1994. En 1997, de retour après trois années d'exil en Avignon, Jean-Jacques Deluz est appelé à conseiller le gouverneur du Grand Alger sur les projets de nouvelles villes dont les études démarrent. Il projette dans ce cadre la ville nouvelle de *Sidi Abdellah*, un pôle hospitalier complémentaire de la capitale. Deluz y réalise le quartier de Sidi Bennour mais se trouve définitivement écarté du projet en 2006.

## **Un architecte soucieux de sa postérité**

Jean-Jacques Deluz a tenté, comme beaucoup d'architectes de sa génération, d'organiser sa postérité. Tardive, cette préoccupation s'annonce une première fois à la fin de son exil avignonnais par l'écriture d'*Alger chronique urbaine* (2001), son premier ouvrage à dimension autobiographique. À quelques années d'intervalle les uns des autres, trois autres ouvrages viennent par la suite réorienter cette postérité préparée, de la diffusion du parcours et de l'œuvre à la préservation de sa pensée « noblesse du fruit du travail » qui « peut ou non devenir une victoire sur le destin au-delà de la mort et peut-être prendre une dimension imprévisible »<sup>11</sup> pour reprendre les mots de Le Corbusier (1887-1965) que Deluz cite lors d'un colloque organisé à Marseille en 1991<sup>12</sup>. Au soir de sa vie, gravement affaibli par la maladie, il entame un classement de ses archives mais n'aura pas le temps de l'achever. Ces archives seront déposées en 2014 au Centre d'Études Diocésain d'Alger « Les Glycines ». Jean Jacques Deluz semblait donc avoir tout prévu. Seulement, au moment de son décès ses archives

---

<sup>11</sup> LE CORBUSIER, *Mise au point*, Paris : Éditions Forces Vives, 1966, p. 61.

<sup>12</sup> Jean-Jacques DELUZ, « La Méditerranée de Le Corbusier », in *La Méditerranée de Le Corbusier : actes du colloque international « Le Corbusier et la Méditerranée »*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1991, p. 43.



étaient encore dispersées entre Alger et Rochefort-du-Gard en Avignon et n'étaient donc que partiellement classées<sup>13</sup>.

Dès 1999, Deluz tente de répertorier les faits et les gestes d'une vie de pratique. À partir de 2003 il propose un éclairage de sa pensée et de sa posture. Pourtant, il serait faux de croire que cette ambition biographique ait été, comme pour certains « architectes vedettes »<sup>14</sup> comme il se plaisait à les nommer, mue par l'égo. Nous pensons bien sûr à Frank Lloyd Wright<sup>15</sup> figure mythique de l'architecture moderne, qui publie de son vivant. Chez cet architecte du Mouvement moderne tel qu'il est présenté par Emil Kaufmann<sup>16</sup>, l'œuvre s'autonomise en tant que discours et qu'objet de création et abouti à des publications à caractère exhaustif et sélectif le plus souvent dépourvues de photos mais dotées de notices où l'image doit se substituer au discours. Chez Deluz, l'œuvre semble devoir être raconté, expliqué, situé dans son contexte. La posture est à rapprocher de celle de Le Corbusier qui a été le premier à publier un œuvre complet de son vivant<sup>17</sup> : projets, manifestes, esquisses, objets de design et textes du maître.

Jean-Jacques Deluz était, sur ce plan-là, bien moins ambitieux que ses illustres confrères. Il semblerait plutôt, comme nous le verrons par la suite, que l'incompréhension à laquelle il fait face à la fin de sa vie et dont il semble prendre conscience durant son exil avignonnais, ait été le moteur de cet élan autobiographique, voire monographique. Cependant, cette omniprésence de l'autobiographie, par le récit comme par ses archives personnelles, présente le risque de limiter la lecture du parcours au seul discours initié par l'homme au travers de ses écrits et de ses publications. Elle se révélera déterminante pour la recherche.

## Questionnements

Tout au long de sa carrière, Deluz essaime un nombre impressionnant de projets –réalisés ou non–, de multiples publications, ainsi qu'un volume conséquent de théorisations inhérentes à

---

<sup>13</sup> Ses œuvres artistiques ne font pas partie du fonds déposé au Centre d'Études Diocésain d'Alger.

<sup>14</sup> Le terme est employé pour la première fois dans *Alger chronique urbaine* pour qualifier Oscar Niemeyer. Il sera par la suite repris pour qualifier les architectes de la post-modernité. Voir : Jean-Jacques DELUZ, *Alger : chronique urbaine*, Paris : Bouchène, 2001, p. 170.

<sup>15</sup> Charles Robert ASHBEE et Frank Lloyd WRIGHT, *Bauten und Entwürfe von Frank Lloyd Wright*, Berlin : Ernst Wasmuth, 1911.

<sup>16</sup> Emil KAUFMANN, *De Ledoux à Le Corbusier: origine et développement de l'architecture autonome*, 2e éd, Paris : Éditions de la Villette, 2015 (Textes fondamentaux modernes).

<sup>17</sup> LE CORBUSIER et Pierre JANNERET, *Œuvres complètes 1910-1929*, Zurich : Les Éditions d'Architecture, 1937.



l'architecture et à l'urbanisme, de même qu'à leur pratique et à leur enseignement. Pourtant, si la profusion de sa production et la constance de pensée, confèrent à l'Homme une aura particulière, la perception de son œuvre demeure fragmentaire. Souvent limités à ses publications, parfois détournés de leurs acceptions originelles, les emprunts à son œuvre n'ont jamais porté que sur des particularités de surface.

Une des ambitions de cette recherche est de reconstruire l'itinéraire professionnel de Jean-Jacques Deluz en l'extrayant du discours autobiographique. Cette reconstitution implique de déconstruire le parcours et d'en réordonner les faits et les gestes. La déconstruction se fera autour de la question des influences. Cette dernière est ainsi la première posée. Le rôle des acteurs mais également celui du contexte sont également interrogés.

Au travers d'une analyse critique et raisonnée de sa production, cette recherche s'attache ainsi à étudier le parcours professionnel et intellectuel de Jean-Jacques Deluz, corrélativement à l'identification de sa pensée et des messages qu'elle porte. Elle introduit une problématique à trois volets visant respectivement à :

- Reconstituer le parcours et préciser les influences ;
- Situer la pensée et discuter les filiations ;
- Identifier l'œuvre et déterminer sa composante.

La diversité de ses archives et le soin mis à les classer, font de Deluz un personnage complexe à cerner et dont l'œuvre est difficile à aborder. Sa personnalité révèle une délicate trame d'ascendances et un jeu complexe d'influences qu'il convient de préciser. Quelles furent les conditions particulières qui contribuèrent à forger sa pensée et à affermir sa posture ? Quels-en furent les événements marquants ? Qui furent les principaux acteurs et quels furent leurs rôles respectifs ? Ce sont autant de questions posées pour le premier volet. De ses années d'études à Lausanne, à l'Alger des années cinquante, il s'agit ainsi de porter une attention particulière à deux époques fondatrices.

Ces premiers questionnements, appellent également de manière sous-jacente, à interroger la proximité de Deluz et des architectes modernes ayant exercé en Algérie. Continuité du Mouvement moderne, appropriation ou refondation ? La pensée et l'œuvre de Jean-Jacques Deluz sont-elles différentes dans leurs fondements et dans leurs expressions, de celles de ses





contemporains se réclamant de l'École corbuséenne d'Alger ? Sa sensibilité plastique ne rapproche-t-elle pas plutôt son œuvre de ce courant novateur qu'incarnait Fernand Pouillon (1912-1986) ? L'inscrit-elle dans une filiation distincte ?

Lors d'un colloque international organisé à Marseille en 1991, Deluz pose lui-même la question de "l'influence tangible"<sup>18</sup> de Le Corbusier à Alger, sous l'angle de ses continuateurs : la fameuse « École corbuséenne d'Alger –le CIAM Alger– dont les protagonistes étaient Roland Simounet (1927-1996), Louis Miquel (1913-1987), Pierre-André Emery (?? - ??) et Jean de Maisonseul (1912-1999) »<sup>19</sup>. S'il concède au Mouvement moderne dans sa composante algéroise de belles réussites, certaines qualités plastiques de même que quelques prouesses techniques, Deluz est néanmoins critique à l'égard des continuateurs de l'œuvre de Le Corbusier. Deluz semble en effet plus sensible à l'architecture de Fernand Pouillon qu'il décrit comme étant « [...] sans doute l'architecte contemporain le plus important, parmi ceux qui ont œuvré en Algérie »<sup>20</sup>. S'il est connu en France pour ses travaux sur le Vieux Port de Marseille et ses réalisations dans la périphérie parisienne ; à Alger, Fernand Pouillon est célèbre pour ses ensembles d'habitation qui lui permettent de développer à grande échelle ses principes de construction et de rationalisation expérimentés à Marseille<sup>21</sup>.

Enfin, il s'agit d'étudier la composition de l'œuvre de Deluz dans sa dimension plurielle et d'évaluer la manière avec laquelle il s'insère dans le processus universel de l'Histoire de l'architecture et, dans celui plus large, de l'Histoire de l'Art. Sceptique non-dogmatique, proche des thèses d'Ivan Illich (1926-2002), Jean-Jacques Deluz rejetait les courants doctrinaux et les pensées globalisantes<sup>22</sup>. Son œuvre, sujet primordial de cette recherche, n'a donc pas fait l'objet d'une théorisation, mais a été restitué dans le cadre plus large des problématiques auxquelles l'architecte a été confronté tout au long de sa carrière, sur les différents plans de son exercice. D'abord limitée à la partie visible de son œuvre, l'étude est étendue dès la découverte de la production artistique à sa partie immergée imposant une réorientation de la réflexion. Cette dernière s'est donc également construite autour de la nature de l'œuvre et du processus de création dans le champ de l'art détournant la réflexion

---

<sup>18</sup> DELUZ, « La Méditerranée de Le Corbusier », *op. cit.* (note 12), p. 30.

<sup>19</sup> BONILLO et al., *op. cit.* (note 1), p. 21.

<sup>20</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Fantasmes et réalités. Réflexions sur l'architecture*, Alger : Barzakh, 2008, p. 160.

<sup>21</sup> Bernard Félix DUBOR, *Fernand Pouillon, Monographie*, Paris : Electra Moniteur, 1986, p. 13.

<sup>22</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Les voies de l'imagination*, Saint-Denis, France : Bouchène, 2003, p. 13.



vers des questionnements génétiques et posant subséquemment la question au cœur de cette recherche : mais qui donc était Jean-Jacques Deluz ?

## **Premiers questionnements méthodologiques**

Réaliser une thèse monographique pose un certain nombre de problèmes méthodologiques. Dans le cas particulier de Jean-Jacques Deluz, l'un des enjeux de la recherche a été de réussir à retracer la carrière de l'architecte suisse dans son entièreté et, dans le même temps, de rendre compte d'un corpus parfois très divers sans en lisser les aspérités. La recherche s'insère dans un courant récent d'études visant à reconsidérer en profondeur l'architecture -et donc les parcours d'architectes- des XIXème et XXème siècles en Algérie. Un vaste processus de réappropriation historique d'un patrimoine qui réunit les chercheurs des deux rives de la Méditerranée et qui tend souvent à associer dans une même réflexion l'Histoire de l'architecture et celle des architectes. La thèse de Xavier Dousson consacrée à Jean Bossu (1912-1983) est à ce titre une belle illustration de ces travaux qui visent à mettre en perspective architecte et architecture et à resituer toute la diversité et la compréhension du temps long d'un parcours. Elle prendra pour nous valeur de modèle.

La méthode mise en place pour conduire la recherche pourrait se résumer, à grands traits, à une multiplicité des modes d'approche : morphologique et typomorphologique pour le corpus urbain et architectural, didactique pour les programmes d'enseignement et génétique pour la production artistique.

Les premiers questionnements d'ordre méthodologique apparaissent : Quel type de méthodes et de problématiques permettraient d'avancer dans la connaissance de l'œuvre sans conduire à une thèse « patchwork », hétéroclite voire incohérente d'un point de vue disciplinaire ? Quels seraient les risques et les ressources d'une méthodologie combinée qui emprunterait aussi bien à la didactique qu'à l'analyse typomorphologique en passant par la critique génétique ?

Plus complémentaires qu'il n'y paraît, employées en parallèles ou successivement sur un corpus qui va de l'œuvre bâtie ou projetée à l'œuvre artistique en passant par les propositions de réformes ou les programmes pédagogiques, ces méthodes d'analyse permettent de prendre en compte la spécificité de chaque élément du corpus soumis à la discussion, tout en s'appuyant sur un dénominateur commun : le processus de création.

Figure 1 : Les archives de Jean-Jacques Deluz après leur classement. Salle de conservation du Fonds Jean-Jacques Deluz. Centre d'études diocésain d'Alger, 2022.



Point de départ de l'analyse mais aussi articulation sémantique permettant sa transversalité, la notion de processus en constitue l'argument essentiel. Qu'il s'agisse de peintures, de programmes pédagogiques, de bâtiments, de quartiers ou même de villes, le but n'est donc pas une accumulation d'analyses mais la préparation de synthèses –aussi précises que possible– permettant de mettre en saillie les caractéristiques de chaque objet étudié en le situant dans l'espace et le temps long du parcours. Mises en relations, ces analyses doivent contribuer une lecture affinée de l'œuvre de Deluz. En faisant apparaître des singularités et des récurrences, des moments précurseurs et des mouvements de fond, elles doivent permettre de le situer dans l'Histoire de l'art et de l'architecture.

À partir de la troisième partie de la thèse, toutes les discussions reposent sur l'articulation entre l'analyse née de la confrontation entre les sources –manuscrites ou figurées– tirées pour l'essentiel des archives personnelles de l'architecte, de même que sur une observation approfondie de l'œuvre faisant l'objet d'une description raisonnée par le texte et appuyée sur l'image devant aboutir à une conclusion. Dans une quête d'objectivité, le récit se fait plus discret ; il s'efface devant l'analyse.

## **Les matériaux de la recherche**

Lorsque le centre des Glycines hérite en 2014 des documents personnels et des archives professionnelles de Jean-Jacques Deluz, le personnel doit gérer plus de deux mètres cubes de documents ainsi qu'une centaine de mètres linaires de plans représentant l'essentiel de sa production architecturale et urbaine. Parmi cette matière, figurent également de nombreux textes manuscrits ou dactylographiés, des programmes d'enseignement, des dossiers de travail, de la littérature grise, de nombreux tirés-à-part, des notes de lecture et d'écriture, des coupures de presses, des collections de cartes postales, des correspondances, des documents privés et familiaux ainsi que trente-trois reproductions sur papier albuminé de ses gouaches des « Mille et une nuits », ébauchées dans le cadre du projet immobilier de Sidi Bennour à Sidi Abdellah que nous aborderons dans la cinquième partie de la thèse.

Ce fonds abrite également de nombreuses correspondances personnelles et professionnelles ainsi que des dossiers médicaux et des documents comptables. Seulement, si elles sont quantitativement importantes, ces archives ne portent, sur le plan professionnel, que sur les années postérieures à 1970 et ayant survécu à un dégât des eaux de 2012 ; les autres ayant



été perdues à la suite d'un cambriolage en 1966 puis d'un déménagement forcé en 1970. Lacunaires pour la période allant de 1970 à 1997, elles sont qualitativement et quantitativement importantes pour les dix dernières années d'exercice de l'architecte. Deux exceptions sont cependant à noter : un lot de documents d'archives de l'Agence du Plan d'Alger –des copies essentiellement–, qui doivent leur présence aux correspondances qu'échange Deluz au début des années 1960 avec Pierre Dalloz ; un dossier contenant les projets d'extension de l'EPAU –à l'exception du dernier– qui faisaient partie des archives personnelles de l'enseignant. Tous deux étaient conservés à Alger dans sa maison de la rue des Bananiers.

Le dépouillement des archives de Jean-Jacques Deluz a été réalisé par les documentalistes du Centre d'Études Diocésain d'Alger à partir de septembre 2014, sous la direction d'un Conseil scientifique<sup>23</sup>. Le grand désordre du fonds lors de son versement a causé de nombreuses difficultés ; malgré les tentatives de classement de l'architecte, de nombreux projets restaient mêlés. Les calques étant restés longtemps roulés, l'encre avait fini par coller le papier rendant leur exploitation difficile voire impossible. D'autres documents altérés par le temps, par l'humidité de sa résidence algéroise des Bananiers ou par le dégât des eaux survenu à Rochefort-du-Gard, de nombreux doublons ont sensiblement accru la difficulté du dépouillement, puis du classement. Des difficultés d'ordre logistique, de conservation des calques, se sont également posées. La fin du dépouillement coïncidera avec l'inscription en thèse à l'automne 2016. Cette période de dépouillement se superpose à la phase de la rédaction de l'intention de recherche qu'elle a permis de nourrir.

Le classement se fera tout au long de l'année 2017 sur la base de celui initié par l'architecte avant son décès dans deux carnets : un classement par thématiques. Par nécessité logistique et à l'exception des calques qui, faute de fonds, demeurent conservés en l'état, le reste des archives est rangé dans 169 boîtes contenant chacune un nombre inégal de chemises comme autant de sous-thématiques. Aucune chronologie ne régit ce classement réalisé numériquement sur ATOM et qui imprimé, aboutit à un document de 132 pages qui nous accompagnera tout au long de la recherche.

---

<sup>23</sup> Fondé en 2014, le Conseil Scientifique du Fonds Deluz se compose comme suivant : Pr Nabila Chérif (présidente), architecte et docteure en Histoire de l'Art, enseignante à l'EPAU et directrice du Laboratoire Ville, Architecture et Patrimoine ; Guillaume Michel, ancien directeur du CED ; Sr. Chantal Vankalk, directrice du CED ; Karim Boukhenfouf et Larbi Marhoum, architectes et anciens élèves de J.-J. Deluz, Magda Taroni, compagne de J.-J. Deluz ; Mourad Bouzar, architecte-aménagiste, maître-assistant à l'ESBA, doctorant en Histoire de l'Art.





L'état des archives de Jean-Jacques Deluz à leur réception témoigne de la volonté restée inachevée de l'architecte de préserver sa mémoire. Le travail de l'équipe des « Glycines » dont le mérite est à souligner aura permis sa conservation.

## **Les autres archives consultées**

D'autres sources archivistiques, publiques et privées, ont été utilisées pour cette recherche. Parmi ces sources, plusieurs proviennent des archives de l'École Supérieure des Beaux-arts d'Alger où nous enseignons depuis 2013. L'accès à cette matière n'a été possible que pendant une courte période, à la faveur d'un changement de direction. L'accès aux archives de l'EPAU est resté très limité, nous n'avons par exemple pas pu retrouver les plans de l'extension réalisée, un manque auquel l'outil informatique a pu parer. Nous avons en revanche pu accéder librement aux archives de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, notamment aux archives administratives conservées à la bibliothèque de l'Université de Lausanne (UNIL). Les fonds d'archives des architectes Louis Miquel (cote 7 ifa), Jean Bossu (cote 192 ifa) conservés au Centre d'archives d'architecture du XX<sup>ème</sup> siècle de l'Institut français d'architecture (IFA), le fonds Jean Tschumi (cote 0060 acm-epfl) conservé aux Archives de la construction moderne (ACM) à Lausanne, l'État des archives de Fernand Pouillon réalisé en 1988 par Catherine Sayen, ont également été consultés. S'ils n'ont pas tous été utiles à l'écriture de la thèse, leur consultation a permis de nourrir la réflexion à sa genèse. Des organismes comme le Centre national d'Études et de Recherche en Urbanisme à Alger, lointain descendant de l'Agence du Plan d'Alger, et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile de France à Paris, nous ont ouvert leurs archives.

Plusieurs fonds privés ont également été consultés pour mener à bien cette recherche. Le plus substantiel et important est sans conteste, celui de Magda Taroni, dernière compagne de Deluz, comprenant l'ensemble des œuvres artistiques de l'architecte. Enfin, nous trouverons dans les archives du sociologue Rachid Sidi Boumediene, la matière utile à l'analyse des contextes historiques et sociaux pour la période allant de 1955 à 1970.

## **Les revues et les publications**



Un dépouillement systématique des revues, comme *Techniques et Architecture*, *Storia Urbana*, *Vies de Villes*, *NAQD*, a été entrepris simultanément au classement des archives de l'architecte. D'autres revues ont été consultées, à l'instar de *Chantiers*, la revue illustrée de la construction en Afrique du Nord durant la colonisation française. Le dépouillement a également concerné les ouvrages dans lesquels l'architecte a publié, nous pensons aux actes du colloque « La Méditerranée et Le Corbusier »<sup>24</sup>, à l'ouvrage de Jean-Louis Cohen, de Youcef Kanoun et de Nabila Oulebsir déjà cité ou encore aux actes du colloque international « Alger. Lumières sur la ville »<sup>2526</sup>. Ce travail a permis de constituer la première véritable bibliographie sur l'architecte.

## Les témoignages

Nous avons au départ de cette recherche activement œuvré à retrouver des protagonistes ayant eu un rapport avec le parcours de Jean-Jacques Deluz. L'exercice s'est avéré ardu. Beaucoup de témoins avaient disparu, ceux qui restaient même parmi les plus proches n'étaient pas toujours enclins à nous répondre. Nous avons pu, fort heureusement, compter sur quelques témoignages essentiels : celui de Josette Vassalo première épouse de Deluz et de Magda Taroni, sa dernière compagne. Nous nous sommes également entretenu avec Tewfik Guerroudj et avec Karim Boukhenfouf, deux anciens élèves, ainsi qu'avec Antonio Garcia Mulet, un ancien collaborateur de Deluz chez Daure et Béri et à l'Agence du Plan d'Alger. En dehors des échanges par courriels dans lesquels les questions avaient été préalablement préparées, la plupart du temps la discussion s'est faite au fil de l'eau. Une fois mis au net, les échanges ont été, dans la majeure partie des cas, soumis aux interlocuteurs pour correction ou rectification.

## Le récit d'un itinéraire professionnel

La narration à la troisième personne, reprend les codes du récit. La focalisation externe qui domine l'écriture est garante de l'objectivité et du recul nécessaire au chercheur. Elle est

---

<sup>24</sup> DELUZ, « La Méditerranée de Le Corbusier », *op. cit.* (note 12).

<sup>25</sup> Boussad AICHE, « Formes architecturales de l'époque coloniale à Alger ; les prémices d'une nouvelle architecture (1830-1930) », in *Alger. Lumières sur la ville*, École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger, EPAU, 4 mai 2002, p. 204-211.

<sup>26</sup> Affifa BOUNAB, « La gestion urbaine aux années cinquante. », in , présenté à Alger. *Lumières sur la ville*, Alger, École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 4 mai 2002, p. 262-267.



toutefois ponctuée, en fonction des besoins narratifs, de focalisations internes –citations ou perceptions– permettant une prise de connaissance de sentiments, de postures de l’architecte, utiles à la compréhension des objets étudiés.

Organisées de manière sélective et critique, les sources sont toujours interprétées. Pour chaque grande famille du corpus (urbanisme, architecture, enseignement, art), la normalisation du mode descriptif, l’emploi d’un vocabulaire rigoureux propre à chaque discipline et pouvant parfois apparaître technique, ne sont là que pour guider la discussion et rendre les résultats comparables. Dans les champs de l’art, de l’architecture et de l’urbanisme, la place importante faite à l’illustration graphique et photographique comme à la schématisation et à son articulation au texte, vise à mettre en place une méthodologie descriptive raisonnée devant permettre une économie du discours sur l’objet concerné.

L’écriture inscrit également la recherche dans une analyse historique détaillée des contextes, basée sur la prise en compte des environnements dans lequel se déroulent les expériences professionnelles de Jean-Jacques Deluz. La mise en évidence des différents contextes, vient ainsi compléter la compréhension du parcours de l’architecte et de son œuvre. Les savoirs mobilisés à différentes échelles de lecture et d’interprétation, doivent permettre d’affiner l’analyse. Autour de la notion de processus, cette analyse transversale et protéiforme articulant Histoire, parcours, influences et références, doit permettre d’identifier la dynamique d’un geste créatif et les permanences d’une pensée.

Au-delà de la restitution de son parcours, avec ce travail monographique inédit, nous espérons situer Jean-Jacques Deluz dans l’Histoire de l’architecture du XX<sup>ème</sup> siècle. Rendre compte de ses contributions à la formation des architectes en Algérie, est une seconde ambition de cette recherche. Ses différents terrains d’exercices, ses nombreuses publications, son engagement constant en faveur de l’amélioration de la pratique et de l’enseignement de l’architecture, les réorientations de sa carrière, sa vision du métier d’architecte, mais aussi sa posture de témoin de l’architecture et de l’urbanisme en situation de décolonisation, sont autant d’éléments qui font de Deluz un architecte singulier. L’étude de sa vie et de son œuvre ainsi associés, offre la possibilité d’une synthèse générale sur l’Histoire de l’architecture, de l’urbanisme et de la formation des architectes en Algérie durant la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Elle ouvre des perspectives sur l’Histoire de la ville d’Alger, sur celles de ses acteurs mais aussi sur l’Histoire de l’art : ce sont là, comme nous espérons le prouver, les avantages de la monographie.



# **1 Première partie**

**1930-1956**

**La jeunesse et les années d'école**





## Repères

Né en 1930 dans une famille de la bourgeoisie vaudoise, Jean-Jacques Deluz grandit et vit à Lausanne jusqu'en 1956, année de son départ pour Alger. À l'obtention de son baccalauréat scientifique, il s'inscrit contre l'avis de son père à l'École d'Architecture et d'Urbanisme de l'École Polytechnique de l'Université de Lausanne (ci-après EPUL). Il s'y forme sous la direction de Jean Tschumi (1904 – 1962) à une époque où s'entame en Suisse, une profonde réflexion autour des modèles d'enseignement de l'architecture.

En 1953, à l'occasion d'un stage d'une année à l'agence d'André Aubert (1905 – 1987), Jean-Jacques découvre Paris, son architecture et ses quartiers typiques. Une période dont il décrit dans ses ouvrages certains lieux et acteurs avec une émotion empreinte de nostalgie.

De retour à Lausanne au printemps 1954, il se détache progressivement de l'École d'architecture dont le système de formation est en phase de changement, pour préparer son diplôme d'architecte qu'il soutient au début de l'année 1956. Durant toute cette période, le jeune Deluz poursuit l'objectif de quitter Lausanne. Multipliant les lectures et les séances de cinéma, la littérature et le 7<sup>ème</sup> Art font, au temps de sa jeunesse, fonction d'exutoire. Le départ pour Alger qui clôture cette première période marque l'aboutissement d'un rêve longtemps nourri.

La jeunesse de Deluz, ses années d'apprentissage, apparaissent comme le cadre particulier de la construction d'une personnalité complexe dont les prolongements se retrouveront bien plus loin, dans son œuvre artistique notamment.



## INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Cette première partie de la thèse, qui couvre une période s'étendant de sa naissance en 1930 à sa sortie de l'École d'architecture de Lausanne au début de l'année 1956, marque l'ouverture du récit d'un parcours déroulé de manière chronologique et subdivisé en cinq parties.

Cette première partie, vise à resituer Jean-Jacques Deluz dans le contexte de sa jeunesse. Elle a pour but de mettre en lumière les éléments et moments prégnants ayant supposément participé à l'émergence d'une personnalité complexe, à la production protéiforme dont nous découvrirons les multiples facettes au fil du récit. La question des premières influences est ainsi posée sur les plans de l'art et de l'architecture, perçus dans leurs acceptions les plus larges. Nous chercherons dans cette première partie consacrée à la jeunesse et aux années d'école, à distinguer dans les sources et dans la matière collectée le sens explicite ou latent de ce qui nous apparaît comme étant les éléments signifiant de ce premier intervalle de vie. Il s'agit donc moins d'une nouvelle tentative d'écriture de ce premier épisode, Deluz ayant déjà pris le soin de coucher sur le papier ce qu'il avait choisi de partager avec ses lecteurs, que d'un essai d'interprétation.

Divisée en deux chapitres, cette première partie distingue ses années de jeunesse de ses années d'école ; 1949, année de son entrée à l'EPUL, s'impose comme la limite chronologique séparant ces deux intervalles.

Dans le premier chapitre, certaines postures de l'architecte, affirmées dans les dernières années de sa vie au-travers de ses écrits, sont mises en perspective avec le contexte de sa jeunesse. Son œuvre artistique qui fait l'objet d'une réflexion autour de la question des ascendances, dans la cinquième et dernière partie de la thèse, doit trouver dans ce premier épisode les éléments utiles à la discussion.

Au départ, peu documentée, l'écriture s'appuie pour le premier chapitre sur les témoignages de Josette Vassalo sa première épouse et de Christophe Deluz son fils, ainsi que sur quelques documents d'état civil retrouvés dans ses archives. Le second chapitre qui aborde son parcours à l'EPUL, doit permettre de mettre en relief les traits dominants d'un modèle



d'enseignement que Jean-Jacques Deluz n'évoque pas, ou peu : en quelques lignes éparses dans *Le tout et le fragment*, jamais dans son exercice de l'enseignement.

La principale difficulté de l'écriture de cette première partie réside ainsi dans la pauvreté de sa documentation. Elle induit un raisonnement par inférence qui fait appel à l'historiographie de l'enseignement de l'architecture au XX<sup>ème</sup> siècle, pour restituer le contexte du déroulement des études. La troisième et la quatrième parties de la thèse dans lesquelles est abordée sa carrière d'enseignant, doivent trouver dans ce second chapitre la matière nécessaire à l'analyse critique du processus d'enseignement que Deluz promeut et met en œuvre à l'École Nationale d'Architecture et des Beaux-arts d'Alger (ci-après ENABA) et à l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (ci-après EPAU).

Le récit que fait Deluz de ces deux périodes sous-tend néanmoins l'écriture de cette première partie. Extraites de ses livres, ses souvenirs sont confrontés à des passages tirés de son Journal intime, document introspectif inédit rédigé au soir de sa vie. Il s'agit d'une certaine manière de comprendre, puis de discuter ce que lui-même rapporte de cette période dans *Alger chronique urbaine*, son premier ouvrage à dimension autobiographique<sup>27</sup>.

---

<sup>27</sup> Les informations très concises figurant dans *Alger chronique urbaine* seront reprises et étoffées dans *Le tout et le fragment* deuxième publication autobiographique, par l'ajout de certains détails relatifs au contexte familial et à l'environnement pédagogique de l'EPUL.



## 1.1 1930-1949

### AVANT L'ARCHITECTURE :

#### NAISSANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Comprendre l'itinéraire de Jean-Jacques Deluz à Alger, nécessite de revenir en Suisse, à sa jeunesse et aux années d'école. Répondant l'une et l'autre à l'acquisition de positions fondamentales envers la société, les arts et le savoir, ces deux périodes figurent deux des temps importants de ce premier intervalle. L'une et l'autre invoquent un point décisif du parcours futur et de l'œuvre en devenir : l'ouverture d'esprit et le rêve d'ailleurs.

Partagés entre *Alger chronique urbaine* (2002) et *Le tout et le fragment* (2010), les quelques souvenirs évoqués par Jean-Jacques Deluz à propos de sa jeunesse sont longtemps demeurés la principale source permettant d'envisager cette période. Épars et fort brefs, écrits au soir de sa vie et ne pouvant donc être exempts d'oublis, d'autojustification, d'interprétation voire de reconstruction, ces témoignages nous ouvrirent néanmoins –par la précision de certains détails– la voie aux premiers questionnements, aux premières hypothèses que la réponse tardive de Josette Vassalo et la découverte encore plus tardive du journal intime de Deluz viendront confirmer. Quelle fut la part d'influence de son environnement familial dans la construction de sa personnalité ? Peut-on y déceler la justification de ce sentiment de rejet qu'il avoue nourrir à l'époque pour sa patrie ? Quel rapport cette première période qui précède les premières expériences professionnelles entretient-elle avec le parcours futur de l'architecte ?

Faute de sources fiables, traiter de la généalogie de Jean-Jacques Deluz est également demeuré un certain temps improbable. D'abord parce qu'il parlait peu de sa famille, y compris à ses proches<sup>28</sup>. Ensuite parce que les quelques documents d'état civil figurant dans les archives de l'architecte, ne permettent pas de remonter très en amont dans sa filiation. Faute de témoins, nous fûmes pareillement maintenu un certain temps dans l'impossibilité

---

<sup>28</sup> Nous nous rappelons de ce moment si particulier où nous apprenions à Christophe Deluz, fils de Jean-Jacques, l'existence d'André, son second oncle paternel. Voir Annexe I : Christophe DELUZ, *Mise au net de la conversation avec Ch. Deluz*, 27 juillet 2020, Téléphone.





d'énoncer ce que des documents d'état civil ne peuvent de toute manière préciser : le cercle familial et la relation que Jean-Jacques Deluz entretenait avec ses proches.

Ainsi, ces souvenirs évoqués publiquement par l'architecte dans les deux ouvrages précédemment cités, la forme même de cette évocation et sa brièveté interrogent la personnalité de Deluz sur ce qu'elle doit à ces premières années lausannoises. Ceux figurant dans le *Journal intime* qu'il rédige au soir de sa vie viennent combler les incomplétudes et affiner les premières hypothèses. L'opposition de ces deux sources crée les conditions favorables d'une dialectique dans laquelle l'opposition n'implique pas nécessairement l'antagonisme. Comme nous le verrons, de ses publications à son journal intime les passages se complètent et ne se contredisent pas. Cet affrontement entre ce qui est dit, car écrit et mis en partage, et ce qui est tu, également écrit mais sous couvert de la privauté d'un « journal intime », offre ainsi l'opportunité d'interroger le personnage dans la profondeur de son *moi*. Ces témoignages, sont également l'occasion de questionner les héritages intellectuels qui, dans la culture du jeune Deluz, feront le terreau de son œuvre futur incluant sa production artistique qui demeurera longtemps ignorée. Cette première partie vise enfin à mettre en lumière l'apparente rupture à laquelle fait référence Jean-Jacques Deluz lorsqu'il évoque la Suisse de sa jeunesse.

## 1.1.1 Le contexte d'une jeunesse

### 1.1.1.1 Naissance

Jean-Jacques Deluz naît le 8 avril 1930 à Romanel-sur-Lausanne dans le canton de Vaud. Il est le fils de Pierre-André Deluz, né le 12 mai 1903 à Lausanne, et de Clara Fonjallaz, née le 24 février 1898 à Épesses<sup>29</sup>. Arrivé au monde avec une jaunisse, il dit avoir fait peur à sa mère<sup>30</sup>. Jean-Jacques est le cadet des trois enfants du couple : Pierre-Vincent l'aîné, évoqué dans *Le tout et le fragment*, et André le benjamin, dont il ne sera jamais fait mention. Une photo

---

<sup>29</sup>Voir Corpus, Figure 1 - Jean-Jacques DELUZ, *Déclaration en vue de réclamer la nationalité française en application de l'article 37-1 du Code de la Nationalité française (rédaction de la loi N 73-42 du 9 janvier 1973)*, Consulat de France à Alger, 26 février 1984.

<sup>30</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14).

Figure 2 : Les parents de Jean-Jacques Deluz et son frère aîné, 1942, Papier cartonné (14x12cm). Fonds Deluz, Centre d'études diocésain d'Alger.



datant de 1942 retrouvée dans les archives de l'architecte laisse voir le couple de parents assis. À l'arrière, un jeune homme que l'on imagine être Pierre-Vincent se tient debout<sup>31</sup>.

### 1.1.1.2 L'influence d'un environnement

Issu d'une famille de la bourgeoisie vaudoise, le père de Jean-Jacques Deluz était géomètre. Travaillant pour le compte du cadastre et du gouvernement suisse, son cabinet fut en charge dans l'immédiate après-guerre du remembrement des terres agricoles du canton de Vaud. Colonel de réserve dans l'Armée suisse, Pierre-André Deluz avait, selon Josette Vassalo<sup>32</sup>, pris part à la réalisation d'ouvrages de fortification durant la seconde guerre mondiale. Le grand-père paternel de Jean-Jacques Deluz était magistrat. Son oncle paternel, le demi-frère de son père, était architecte. Dans son journal intime, Jean-Jacques dépeint l'image du père :

« Mon père était certainement un brave homme, plutôt gentil, plutôt sociable dans son cercle de militaires, c'était un bourgeois banal ; pourtant il avait quelques obsessions curieuses : en particulier, celle des cheveux longs, plus liée au thème du patriarcat qu'on ne pourrait le croire. »<sup>33</sup>

La mère de Jean-Jacques Deluz ne travaillait pas. Clara Fonjallaz descendait d'une famille de vigneronns épessiens qui possédaient une propriété et des vignes sur les terrasses de Lavaux, sur les coteaux au-dessus du lac Léman<sup>34</sup>. Dans un autre passage du journal intime, antérieur de treize jours à celui cité ci-dessus, Jean-Jacques Deluz se laissait déjà aller à une description de sa mère, également présentée sous l'angle de la domination patriarcale :

« Mon héritage, la grande bourgeoisie de mon père, qui fut rejeté par sa famille pour avoir épousé une paysanne, et ma mère, vigneronne d'Épesses, romantique (ils s'étaient connus en chantant Offenbach), terrorisée par le sexe, désillusionnée par la vie, devenue « femme de devoir », (donc castratrice, selon les manuels élémentaires), tout ce monde chargé par le puritanisme vaudois des ancêtres, a

---

<sup>31</sup> Voir Corpus, Figure 2 - *Les parents de Jean-Jacques Deluz et son frère aîné*, 1942, Papier cartonné, 15x12cm.

<sup>32</sup> Josette Vassalo est la première épouse de Jean-Jacques Deluz. Secrétaire de formation, elle a travaillé durant plusieurs années au cabinet de Pierre-André Deluz.

<sup>33</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 29 décembre 2006.

<sup>34</sup> Annexe I - Josette VASSALO, *Réponse à votre questionnaire*, 23 février 2021, p. 1.



été pour moi à la fois la prison dont je ne suis pas sorti et le motif permanent de ma fuite, vers de plus ou moins illusoires libertés. »<sup>35</sup>

Dure, cette description de la figure maternelle mêlée à celle de la société vaudoise, permet d'entrevoir tout le poids de la religion protestante calviniste sur l'éducation du jeune Deluz. Libératrice, elle résonne au soir de sa vie comme un aveu d'impuissance mais souligne le rôle prépondérant de l'environnement familial dans la détermination du parcours futur de l'architecte. Dans un texte écrit plus d'une année après celui cité ci-dessus et sonnante tel un réquisitoire à charge, Jean-Jacques Deluz se fait plus explicite :

« En fait, si j'ai relativement échappé à ces extrêmes, c'est que mes parents étaient plutôt des puritains tièdes ; leurs notions de dieu ou du péché tenaient plus du conformisme que de l'hystérie ; le devoir ne se discutait pas et pesait lourdement, mais il était plus triste que dramatique ; je les juge à charge pour ma sexualité difficile, pour mes blocages gestuels, (incapacité de danser, par exemple), pour mon avarice absurde, (je me fiche de ce que je dépense mais il m'arrive d'économiser un centime sur des sommes que je dois, et je ne sais pas faire de cadeaux), je ne peux pas laisser s'exprimer mes sentiments. Par contre, intellectuellement, je n'ai pas eu de peine à m'émanciper sans complexes, à assumer un athéisme serein et une morale que je crois honnête. »<sup>36</sup>

Josette Vassallo, en réponse à une question traitant des liens familiaux, témoigne de la relation qu'entretenait Jean-Jacques Deluz avec ses parents :

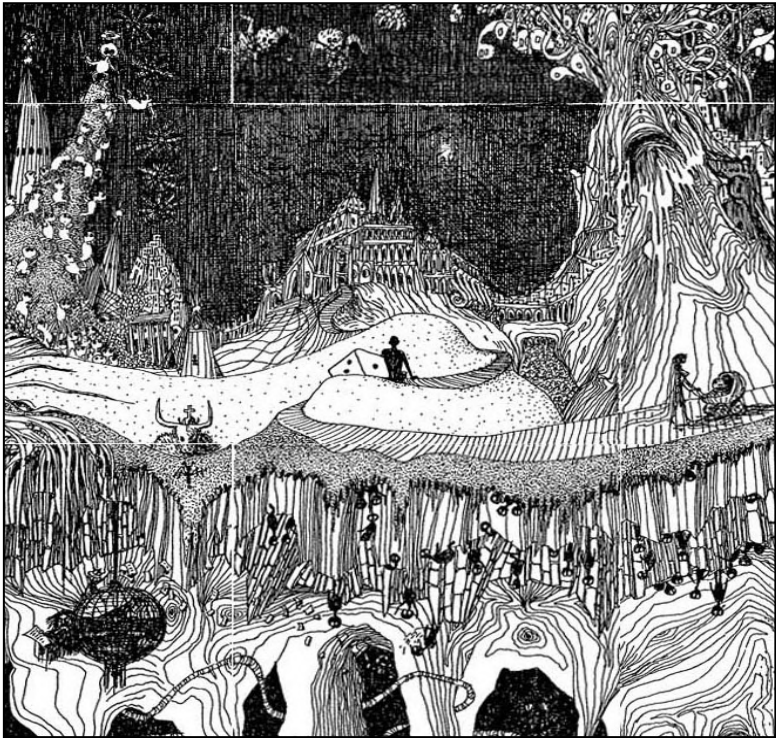
« Les relations entre J.J. et ses parents étaient assez distantes ainsi qu'avec ses frères mais cela venait de la religion protestante calviniste très puritaine, les sentiments, les émotions s'expriment peu dans les familles. [...] Je ne sais pas si on peut dire que les parents de J.J. étaient conservateurs, l'éducation protestante calviniste pesait beaucoup dans les relations sociales et familiales. Son père était

---

<sup>35</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 16 décembre 2006.

<sup>36</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 14 mars 2008.

Figure 3 : La cathédrale de Lausanne. Détail du "cylindre" (1978) (84x84mm). Reconstitution : Mourad Bouzar.



plus ouvert que sa mère. C'était un milieu de la bourgeoisie moyenne, assez fermé, replié sur lui-même mais c'était le cas de la plupart des pays d'Europe. »<sup>37</sup>

Ainsi, le jeune Deluz grandit dans un environnement familial où le poids de la religion entre en résonance avec le puritanisme de la société vaudoise des années 1940. Ce contexte semble avoir eu une influence décisive sur la construction de sa personnalité, contribuant dès le plus jeune âge à forger en lui ce sentiment de rejet d'un schéma familial et social assimilé dans sa structure et dans son fonctionnement au patriarcat : la figure du père est dominante tandis que la mère est contenue dans son rôle de reproductrice ; l'institution du mariage n'a de sens que comme source de propriété et de richesse visant à pérenniser une idéologie socialement et historiquement fondée sur le fait religieux.

### 1.1.1.3 Deluz tel qu'il se rappelle du lui-même

Dans ses publications, les souvenirs que Deluz rapporte de cette période s'ancrent dans les lieux de sa jeunesse. À propos de Lausanne, il écrit :

« J'aimais les petites rues de la cité, les abords de la cathédrale, empreints -si peu mais tout de même assez pour émouvoir- d'une lointaine résonance médiévale ; j'aimais monter au sommet du clocher, et à soixante-quinze mètres au-dessus du vide, m'asseoir sur le mur parapet, les jambes en dehors, défiant le monde. »<sup>38</sup>.

Dans son *Journal intime*, il se laisse aller à la confession d'un désir de jeunesse jusque-là inavoué : de raser le palais de Rumine qui abritait alors les services de l'université de Lausanne :

« Quant au palais de Rumine, cet énorme bâtiment simili-florentin construit sur la Riponne au 19<sup>ème</sup> siècle, je rêvais, lorsque je faisais mes études d'architecture, de pouvoir le faire démolir un jour pour restituer le visage ancien de la Cité »<sup>39</sup>.

---

<sup>37</sup> VASSALO, *op. cit.* (note 34), p. 1.

<sup>38</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Le tout et le fragment*, Alger, Algérie : Barzakh, 2010, p. 10.

<sup>39</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 6 juin 2007.





Bien moins romantique, le souvenir qu'il semble garder de la Suisse de sa jeunesse s'énonce de manière critique. D'abord par la citation d'Arthur Adamov : « ... Je ne me trompais pas. La Suisse est bien comme, enfant, je l'avais connue, jugée : inhabitable. Ils ne sont pas méchants, comment le seraient-ils ? Ils devraient pour cela, ressentir de la colère, de la rancune, n'importe quoi. ». Ensuite par la révélation de ce sentiment de rejet :

« Je me sentais moi-même prisonnier de cette léthargie du sentiment, de ce poids de plusieurs générations de puritains au-dessus de moi. La religion, la société, le conformisme dont je ne pouvais sortir me paraissaient haïssables. »<sup>40</sup>.

Loin de la sérénité bucolique qui la caractérise, la Suisse qui se reflète dans ses souvenirs semble en proie à des tourments intimes. Josette Vassalo se souvient d'un jeune homme mélancolique et solitaire qui paraissait parfois s'ennuyer :

« [...] il adorait les films qui passaient au ciné-club où il était abonné. Il avait des amis qui lui ressemblaient. Il souffrait de la chape de puritanisme. Oui il rêvait de changer le monde, il était contre la violence d'où qu'elle vienne. Il rêvait d'un paradis terrestre, d'une utopie, de briser les tabous sociaux, religieux, racistes. C'était une personnalité complexe, secrète, beaucoup de charme dont il n'était pas conscient, il n'en jouait pas. Brillant, cultivé, curieux. Je l'admirais mais je sentais toujours une distance, une carapace,[...] »<sup>41</sup>

Ce témoignage est corroboré par ce que Jean-Jacques Deluz écrit dans *Alger chronique urbaine* :

« Je ne m'intéressais pas à des événements auxquels je ne comprenais pas grand'chose, et ma vie se passait dans les livres, le cinéma et les dessins. Collégien, je m'étais passionné pour le symbolisme ... J'avais des camarades communistes qui essayaient de me convaincre des valeurs de l'engagement, mais tout ce que j'en

---

<sup>40</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 27.

<sup>41</sup> VASSALO, *op. cit.* (note 34), p. 2.



voyais me paraissait dérisoire et aliénant. Il me semblait que leur foi ne valait pas mieux que l'autre chacune produisant une forme de répression morale. »<sup>42</sup>

Mélancolique et détaché, il partage avec les poètes symbolistes leur conception spirituelle du monde et, comme eux, semble vouloir rompre avec les certitudes du monde matérialiste qui l'entoure. Ses lectures semblent ainsi lui permettre d'échapper momentanément aux réalités du présent. Décrits comme lugubres, les ponts lausannois fournissent le cadre idéal pour se laisser bercer par cette mélancolie.

## **1.2 Passions littéraires et amour du 7<sup>ème</sup> Art : prémices d'un œuvre en devenir**

### **1.2.1 Un attachement particulier à la poésie symboliste**

Dans *Alger chronique urbaine*, Jean-Jacques Deluz écrit :

« J'aimais seulement la compagnie de dandys amers du dix-neuvième siècle, de Jules Laforgue ou de Tristan Corbière, je lisais Mallarmé et je pensais à la mort sur ces tristes ponts lausannois, Bessière (le pont des suicidés) ou Chauderon, le plus lugubre. »<sup>43</sup>. Puis, citant Emil Cioran<sup>44</sup>, il semble comme avouer : « ...l'humanité m'était de trop : j'y découvrais un nombre infime de hautes résolutions et tant de complaisance à vieillir que je m'en détournais, résolu d'en finir avant d'arriver à la trentaine.[...] »<sup>45</sup>

Si de ces lignes se dégagent une incertitude et un désarroi existentiel, si elles supposent une crise intérieure profonde exprimée à l'adolescence, il serait pourtant erroné d'y voir une quelconque volonté suicidaire comme Deluz l'affirme lui-même dans son *Journal intime* :

---

<sup>42</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 28.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>44</sup> Emil Mihai CIORAN, *Précis de décomposition*, Nachdr. der Ausg. Paris, Gallimard, 1949, Paris : Gallimard, 1992, 255 p.

<sup>45</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 27.

Figure 4 : Jean-Jacques Deluz. "Ubu et sa reine". Pièces du *jeu d'échec* (non daté) (H Ubu :12cm, H reine : 15cm). Propriété de Karim Boukhenfouf.



« J'ai beaucoup pensé au suicide dans ma jeunesse, dans mes errances lausannoises, dans le froid et les décors lugubres du pont Chauderon, mais, en me remémorant ce temps, je sais que ce n'étaient que des pensées vagues et romantiques, et qu'en réalité, même si je ne savais pas vivre, j'aimais la vie. Il n'y a pas un jour de mon existence où je n'ai pas été amoureux, souvent platoniquement, parfois douloureusement, parfois même dans le bonheur. Je fus très vite conditionné par mes goûts littéraires qui remontent à mes années de collège. »<sup>46</sup>

Peut-être se trouvait-il inspiré dans ses pensées par les destins tragiques mais néanmoins mythiques de Jules Laforgue (1860-1887), de Tristan Corbière (1845-1875) et d'Alfred Jarry (1837-1907), morts jeunes, incompris, seuls et perclus de dettes ? Dans *Le tout et le fragment*, Jean-Jacques Deluz note :

« Mes émotions artistiques avaient été d'abord dans la littérature, des provocations sarcastiques de Jarry, à la musique mystérieuse de Mallarmé, [...] »<sup>47</sup>.

Dans un courriel de 2008 adressé à son confrère et ami de longue date Alex Gerber, il précise :

« [...] j'étais fidèle aux symbolistes, mes poètes étaient Laforgue, Corbière, Mallarmé, et je mettais Jarry au-dessus de tout ; quand je disais cela à mon ancien professeur de collège, Philippe Kourth, il répliquait : -eh bien tu n'es pas sorti de l'adolescence ... Pourtant j'ai gardé toute ma fidélité au père d'Ubu. »<sup>48</sup>

Jean-Jacques Deluz confirme ainsi son adhésion au burlesque, à cette vision absurde du pouvoir que propose Alfred Jarry. Peut-être continuait-il, au crépuscule de sa vie à reconnaître en Ubu, ce personnage grotesque devenu roi d'une Pologne imaginaire, certains de ses contemporains ? Il semble tout au moins témoigner, au travers de cette considération constante pour un univers fait de personnages et de lieux dépourvus de sens et de cohérence, de ce refus du conformisme qui très tôt le caractérise. Des lectures qui révèlent chez le jeune

---

<sup>46</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 4 janvier 2007.

<sup>47</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 10.

<sup>48</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Survie*, 14 septembre 2008.



Deluz un attrait pour la parodie. La provocation et la satire qui constituent l'esprit de Laforgue, engendrent *Les amours jaunes* de Corbière ou inspirent à Jarry le grotesque du père *Ubu*, semblent en effet trouver un écho certain dans l'esprit du jeune Deluz. Dans un semblable refus du réalisme, Deluz dit avoir adhéré au paradigme musical de Stéphane Mallarmé (1842-1898), et ainsi privilégié la musique comme abstraction. Une musique qui déréalise le monde et une poésie radicalement nouvelle semblent donc nourrir l'imaginaire du jeune Deluz. À la lecture de son journal intime nous découvrons qu'adolescent il se voyait déjà écrivain :

« [...]je commençais des romans que j'abandonnais, l'histoire de Barbe-bleue dont je faisais un personnage pathétique, celle du major Davel dont je faisais un révolutionnaire anarchiste. J'écrivais des poèmes et des nouvelles, le récit d'un jeune homme, (moi, bien sûr) amoureux de deux femmes à la fois, ou un plagiat du petit prince. Je m'identifiai à Tristan Corbière, (dont les moralités légendaires n'ont rien perdu de leur fraîcheur), donc je devais mourir à 30 ans, j'avais encore le temps. Puis les études universitaires, puis Alger ; pendant plus de quarante ans, je n'écrivis plus que pour l'architecture, à part, peut-être, quelques lettres d'amour. »<sup>49</sup>

Dans un autre passage du *journal intime*, antérieur d'une dizaine de mois le précédent, Jean-Jacques Deluz attribuait cette ouverture à la littérature à sa rencontre au collège avec Philippe Kourth, son professeur de classe au collège cité plus haut et à André Guex son professeur de littérature au gymnase de la Cité<sup>50</sup>:

« Kourth était un passionné de Gide, il me fit lire « Les faux monnayeurs », roman qui ne m'emballa pas, mais, surtout, il m'ouvrit à la littérature. Je me mis à dévorer tout ce que je pouvais, devins un habitué de la bibliothèque cantonale, où, chaque semaine, j'empruntais deux ou trois livres. Ma passion se fixa curieusement sur la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, (le symbolisme, le spleen), je lus beaucoup de poésie, et

---

<sup>49</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 24 août 2007.

<sup>50</sup> Le gymnase scientifique est une école de maturité suisse située à proximité de la cathédrale, sur la colline de la Cité dans le quartier médiéval de Lausanne. Établissement secondaire de garçons, il partage avec le collège scientifique le bâtiment de la Mercerie. En 1962, le gymnase scientifique et le gymnase classique, l'autre établissement secondaire de Lausanne fusionnent pour devenir le Gymnase de la Cité.





Mallarmé, Baudelaire, Jules Laforgue, Tristan Corbière, devinrent mes phares littéraires. Je m'identifiai complètement à Laforgue, dont le dandysme nostalgique, l'humour triste, me convenaient parfaitement. Je savais par cœur des poèmes entiers de Tristan Corbière. J'aimais aussi Villiers de l'Isle Adam, que je lis toujours avec le même plaisir. Je découvris ensuite Jarry, mais Kourth y était peu sensible et trouvait que ce n'était pas sérieux. Quant à Lautréamont, ce n'est que des années plus tard qu'il me fut révélé.

Lorsque je passai du collège au gymnase, j'eus un autre professeur marquant, André Guex, qui avait fait sa thèse sur Baudelaire. C'était un passionné passionnant, je ne manquai jamais un de ses cours. Il habitait Vevey, et, tous les matins, quelque temps qu'il fasse, il venait de Vevey à Lausanne sur son voilier.

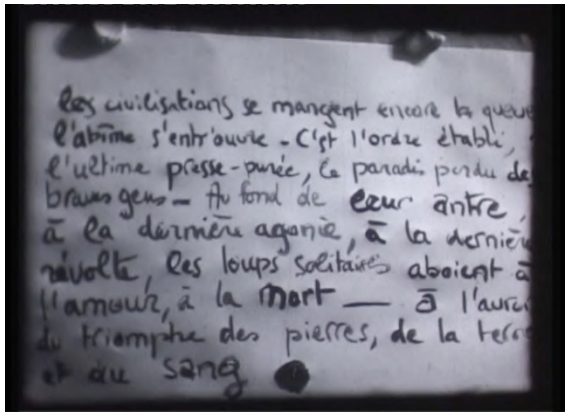
A la fin du gymnase, je passai mon baccalauréat assez facilement ; mon interrogation de français tomba sur Jean-Jacques Rousseau, avec lequel j'étais déjà familier ; puis je choisis l'architecture. »<sup>51</sup>

Si Deluz paraît sensible à la complexité structurelle de la pensée de Mallarmé, il semble apprécier tout autant la souplesse de l'écriture de Jules Laforgue qui, dans le plus simple des vocables, réécrit les œuvres littéraires en les parodiant. Ce même attrait pour la parodie se retrouve dans sa référence à Tristan Corbière avec qui il semble partager, outre un semblable milieu de naissance bourgeois, une même volonté de détruire les valeurs acquises dans l'enfance, à l'école comme dans le milieu social. Dans une similarité de trajectoire qu'il ignore encore, comme lui, c'est à Paris qu'il se révélera à lui-même. Si Corbière en 1871 y découvre le Parnasse, Charles Baudelaire (1821-1867), Jacques Offenbach (1819-1880) et y fréquente la bohème des rapins de Montmartre et les prostituées, Deluz en 1953 y (re)découvrira le Surréalisme, Rodolfo Milla ( ?? - 2009), André Breton (1896-1966), Benjamin Perret (1899-1959), fréquentera la cinémathèque et respirera à Paris un air de bohème. Une histoire à venir.

---

<sup>51</sup> DELUZ, « Journal intime », *op. cit.* (note 46).

Figure 5 : Jean-Jacques Deluz. Courts métrages. Non datés



Sans titre 1 - 9m10s  
capture 1



Sans titre 1 - 9m10s  
capture 2



Sans titre 4 - 5m25s



Sans titre 5 - 3m22s



Sans titre 4 - 2m10s



Sans titre 5 - 1m17s

## 1.2.2 L'exutoire passionné du cinéma

Si nous savons maintenant que la littérature suscite chez Deluz ses premières émotions artistiques, le cinéma fut également le terrain de nouveaux émois. Comme le notait précédemment Josette Vassalo<sup>52</sup>, le jeune Deluz lisait beaucoup mais était également passionné par le cinéma comme lui-même le reconnaît dans *Le tout et le fragment* :

« J'étais un rêveur timide et renfermé, vivant dans les fantasmes d'amour platonique et dans l'exutoire passionné du cinéma. Mon frère aîné avait participé à la création du ciné-club de Lausanne avec Emery, Favre, employés postaux : lorsqu'ils quittaient leur travail de nuit pour assister aux projections, nous allions tous, à minuit, silencieux comme des espions, les aider à trier le courrier jusqu'à trois heures du matin. [...] : mon premier classique, j'avais peut-être seize ans, fut « le mouchard » (*The informer* en anglais) de John Ford, qui me stupéfia ; je gardai longtemps l'idée que c'était le plus beau film de l'histoire du septième art, jusqu'à ce que je découvre Murnau, Buñuel, ou le Renoir de la règle du jeu. »<sup>53</sup>

Revenant à l'occasion de la disparition d'Isidore Isou (1925-2007), sur la projection par le ciné-club du *Traité de bave et d'éternité*, Jean-Jacques Deluz dépeint la passion qui alors l'animait :

« [...], je n'oublierai jamais la séance de ciné-club où nous avons passé le « Traité de bave et d'éternité », quel titre! qu'il réalisa en 1951. Les poèmes lettristes me partageaient entre fou-rire et euphorie. D'après Jean-Luc Douin, (Le Monde), c'était « quatre heures et demie de plans tremblés, d'images rayées la tête en bas interrompues par un écran blanc... ». En ce temps-là, je pouvais voir douze heures de film d'affilée, maintenant je supporte rarement plus de deux heures. »<sup>54</sup>

Si ces deux passages, partagés entre un ouvrage publié et un journal intime, témoignent de l'attrait du jeune Deluz pour le septième art et de la complicité qui paraît le lier à son frère

---

<sup>52</sup> VASSALO, *op. cit.* (note 34), p. 2.

<sup>53</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, *op. cit.* (note 38), p. 9-10.

<sup>54</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 7 août 2007.



ainé, ils se révèlent peut-être insuffisants pour saisir dans son entièreté l'influence de l'activité du ciné-club de Lausanne sur ce qui figurera plus tard chez Jean-Jacques Deluz un des principaux médiums de création artistique. En cela, l'article « Le Ciné-club de Lausanne et ses liens avec la Cinémathèque suisse »<sup>55</sup> de l'historienne du cinéma Alessia Bottani offre une aide précieuse.

Dans sa rédaction, l'auteure s'appuie en partie sur la matière conservée dans le Fonds René Favre de la Cinémathèque suisse et de manière plus particulière sur trois documents signés « Pierre-V. Deluz », premier secrétaire du Ciné-Club de Lausanne de juin 1946 à février 1948<sup>56</sup>. Il s'agit de toute évidence de Pierre-Vincent Deluz, le frère aîné de Jean-Jacques déjà présenté plus amont et qui apparaît effectivement comme un des acteurs principaux de la création du Ciné-club de Lausanne. Ainsi, l'histoire de ce Ciné-club permet d'une part de poser les jalons d'une histoire toujours aussi imprécise en termes de datation, son fonctionnement ; les cycles et les films programmés autorisent d'autre part une meilleure compréhension de ce qu'écrit Deluz dans *Le tout et le fragment*.

Officiellement fondé le 8 juin 1946<sup>57</sup>, le Ciné-club de Lausanne (ci-après CCL) trouve bon accueil auprès de Charles Jung directeur de la Maison du peuple de Lausanne et membre de l'Association cinématographique suisse romande (ci-après ACSR). C'est donc Place Saint-François, dans cette institution gérée par la coopérative du Cercle ouvrier lausannois<sup>58</sup>, que le CCL est officiellement inauguré le 28 octobre 1946 avec *À nous la liberté* (1931) de René Clair (1898-1981).

Dans le programme de la première année du CCL figurent entre autres films : *Sous les toits de Paris* (1930), autre film de René Clair ; *Mädchen in uniform (Jeunes-filles en uniforme)* (1931),

---

<sup>55</sup> « Étude sur le Ciné-club de Lausanne – Collaboration UNIL+Cinémathèque suisse », [s.d.]. URL : <http://wp.unil.ch/cinematheque-unil/projets/une-histoire-de-la-cinematheque-suisse/analyses/etude-sur-le-cine-club-de-lausanne/>. Consulté le 20 juillet 2018.

<sup>56</sup> Le premier document, est constitué de huit pages manuscrites non-datées, qu'on peut situer aux alentours de février 1947. Pierre V. Deluz y récapitule en détail les contacts et démarches entreprises depuis le début et explique les divers aspects organisationnels, sous forme de conseils adressés en particulier « aux remplaçants Denoréaz et Emery ». Le deuxième document (incomplet) est constitué de trois pages ayant pour titre « Guide et Mémoire à l'Usage des Remplaçants au Secrétariat ». Le troisième, intitulé « Notices sur la formation du CCL », est un bref résumé daté de février 1948, que Deluz rédige au moment de sa démission du Comité et qu'il signe comme « ex-secrétaire ».

<sup>57</sup> Le CCL est créé à l'initiative d'Henri Ramseyer (alias « Anatole », le premier speaker de Radio Genève) qui aurait été contacté par quatre lecteurs de Ciné Suisse : André Burnand, Raymond Rochat, Renato della Torre et Pierre-Vincent Deluz.

<sup>58</sup> JEGGENBE, « Maison du peuple – Julien Eggenberger », [s.d.]. URL : <https://www.julien-eggenberger.ch/tag/maison-du-peuple/>. Consulté le 11 septembre 2020.



drame allemand de *Leontine Sagan* (1889-1974) ; *M – Eine Stadt sucht einen Mörder* (*M - Le maudit*) (1931), premier film parlant réalisé par *Fritz Lang* (1890-1976), *Boudu sauvé des eaux* (1932), comédie de *Jean Renoir* (1894-1979), *Drôle de drame* (1937) de Marcel Carné (1906-1996). Le programme de cette première année témoigne de l'intérêt porté par les membres du CCL aux classiques du cinéma mondial auxquels s'ajoute le film muet de Luis Buñuel (1900-1983) écrit en collaboration avec Salvador Dali (1904-1989) : *Un chien andalou* (1929). À partir de mai 1947, le système mis en place par les Archives cinématographiques suisses avec l'appui de la cinémathèque française se consolide et le CCL présente de plus en plus de copies provenant de Paris : un programme de primitifs français, *Der Blaue Engel* (*L'ange bleu*) (1930), *La chienne* (1931), *La passion de Jeanne d'Arc* (1928), *La légende de Gösta Berling* (1924) sont ainsi à l'affiche de cette seconde année. Les Archives cinématographiques suisses procurent également une copie du *Kid* grâce à la Cineteca italiana, et organisent une tournée de conférences du documentariste Basil Wright (1907-1987). Le CCL loue notamment une copie de *Lifeboat* (1944) d'Hitchcock à la 20th Century Fox, et propose une séance de films d'animation autour de Jiří Trnka via l'Ambassade de Tchécoslovaquie<sup>59</sup>. À ces films cités par Alessia Bottani, nous pouvons ajouter ceux dont les réalisateurs sont cités par Deluz : Friedrich Murnau (1888-1931), John Ford (1894-1973), *The Informer* faisant certainement partie des films diffusés la première année avant le début de la collaboration avec la cinémathèque française.

Si dans l'histoire du cinéma, la réalisation du *Chien Andalou* marque la première irruption de la poésie dans l'art cinématographique, la projection du film de Louis Buñuel en 1946 par le CCL acte la première rencontre de Jean-Jacques Deluz avec le Surréalisme. Nous imaginons sans peine l'adhésion du jeune Deluz au caractère subversif du *Chien andalou*. Buñuel n'est à cette époque-là pas encore le monstre sacré du cinéma qu'il se destine à devenir. Rappelons que le patriotisme, le chauvinisme et les idéologies politiques étaient également aux nombres des choses intolérables à ce créateur inscrit dans l'un des courants intellectuels les plus importants du XX<sup>ème</sup> siècle. Bien plus qu'une attaque féroce de la *prétendue réalité*, ses films sont la révélation d'une réalité dégradée par l'ardeur religieuse. S'il attaque le pharisaïsme travesti sous les oripeaux de la dévotion religieuse, Buñuel met également en relief

---

<sup>59</sup> « Étude sur le Ciné-club de Lausanne – Collaboration UNIL+Cinémathèque suisse », *op. cit.* (note 55).





l'aliénation et l'inauthenticité de la vie moderne ; une démarche que l'on imagine trouver un écho certain chez un adolescent étouffant sous le poids du puritanisme.

L'attrait de Jean-Jacques Deluz pour le cinéma de Buñuel peut également trouver une justification dans l'ancrage de l'œuvre du cinéaste espagnol dans les racines de l'inconscient, du rêve et de la liberté. Créatrice d'une réalité nouvelle, cette rencontre de l'image filmée et de l'image poétique initiée par Buñuel et Dali dans *Un chien andalou* sera reprise en 1957 par Deluz dans ses premiers courts-métrages d'animation qu'il réalise à Alger et sur lequel nous reviendrons plus loin.

## Conclusion

À l'obtention de son baccalauréat scientifique, Jean-Jacques Deluz s'inscrit à l'École d'architecture et d'urbanisme (ci-après EAU) de l'École polytechnique de l'université de Lausanne (EPUL). Dans *Le tout et le fragment*, il avoue avoir choisi l'architecture sans goût et sans connaissances particulières. Son père qui, comme mentionné à l'entame de ce chapitre était géomètre, nourrissait l'ambition que son second fils lui succède à la tête de son cabinet. Seulement, Jean-Jacques ayant fait le porte-mire toute sa jeunesse, avait fini par haïr secrètement la profession paternelle comme il le confie dans son journal intime<sup>60</sup>. C'est donc contre l'avis de son père mais en accord avec sa volonté d'échapper à cet environnement qui l'opprime, qu'il s'inscrit à l'automne 1949, à l'École d'Architecture et d'Urbanisme de l'EPUL. En 2002, dans l'incipit d'*Alger chronique urbaine*, il confiait déjà avoir hésité dans son choix entre les mathématiques et l'architecture pour finalement choisir cette dernière<sup>61</sup> ; ce que nous confirmera Josette Vassalo<sup>62</sup>. Le jeune Deluz aimait dessiner et rêvait d'évasion ce qui, dans la foulée de ses exaltantes lectures, peut aisément suffire à expliquer son choix.

Le portrait qui se dessine à l'issue de cette période de jeunesse ressemble sensiblement à l'image dépeinte dans ses deux ouvrages à portée autobiographique : un rêveur timide et renfermé, vivant dans les fantasmes d'amour platonique et dans l'exutoire passionné du cinéma. L'examen plus avancé de l'environnement familial de Jean-Jacques Deluz, a permis

---

<sup>60</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 9 février 2007.

<sup>61</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 2.

<sup>62</sup> VASSALO, *op. cit.* (note 34), p. 2.



de mettre en lumière l'influence de la religion protestante sur la construction de sa vision très critique du rôle des religions dans le maintien des inégalités. La « mère » est ainsi considérée comme l'illustration de la domination du pouvoir patriarcal qui maintient la femme dans un permanent statut d'infériorité ; de « reproductrice » comme il l'écrit lui-même. Ce concept de « sexe moral » se retrouve chez Johann Jakob Bachofen (1815-1887) qui, trouvant chez Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) les éléments essentiels de sa théorie du matriarcat, l'introduit dans un système de rapport entre la raison considérée comme un attribut masculin et la morale considérée comme un attribut féminin<sup>63</sup>. Si l'apparition de l'idée de la domination patriarcale dans l'esprit de Deluz trouve vraisemblablement ses sources dans l'intimité de l'environnement familial, elle ne trouvera ses fondements idéologiques qu'à la découverte, quelques années plus tard, d'un livre de Bachofen<sup>64</sup> ainsi qu'il l'écrit lui-même dans *Fantasmes et réalités*<sup>65</sup>.

Rapportée à l'urbanisme et à l'architecture, cette critique de la rationalité sous l'angle de la dualité mythique patriarcat-matriarcat que développe Bachofen dans *Le droit maternel : recherche sur la gynécocratie de l'Antiquité dans sa nature religieuse et juridique* fait l'objet d'un chapitre de *Fantasmes et réalités. Réflexions sur l'architecture*<sup>66</sup>. L'évolution de la discipline y est développée sur le temps long de l'Histoire, sous l'angle de la dualité du concept « patriarcat-matriarcat ». Ce concept fait, dans les chroniques que publie Jean-Jacques Deluz durant l'année 2007 dans l'hebdomadaire algérien « *Les Débats* », l'objet de plusieurs occurrences. Une récurrence qui témoigne chez lui de la conviction que le pouvoir patriarcal conditionne la vie des individus et nous renvoie inmanquablement au puritanisme qui, dans sa jeunesse, alimentait son rejet grandissant de la Suisse, orientait ses lectures et nourrissait ses rêves.

Revenant au crépuscule de sa vie sur ce qui le motivait alors à quitter son pays natal, sa description de la Suisse est essentiellement composée d'extrait des ouvrages d'Adamov et de

---

<sup>63</sup> Beate WAGNER HASEL, « Le matriarcat et la crise de la modernité », *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, vol. 6, n° 1, 1991, p. 47.

<sup>64</sup> Il s'agit probablement de l'ouvrage : Johann-Jakob BACHOFEN, *Le droit maternel. Recherche sur la gynécocratie de l'Antiquité dans sa nature juridique et religieuse*, traduit par Étienne BARILIER, Lausanne ; Paris : L'Âge d'homme, 1995.

<sup>65</sup> DELUZ, *Fantasmes et réalités*, op. cit. (note 20), p. 83.

<sup>66</sup> Jean-Jacques DELUZ, « L'architecture.1. Patriarcat - Matriarcat », in *Fantasmes et réalités. Réflexions sur l'architecture*, Alger : Barzakh, 2008, p. 83-92.



Cioran que des souvenirs de jeunesses permettent d'articuler. Indirecte cette description suppose la distance que cinquante années d'expérience et de vie en situation d'exil ont fini par marquer. L'environnement au sein duquel Jean-Jacques Deluz grandit et dans lequel la religion détermine les relations familiales et sociales semble ainsi avoir une influence décisive sur la construction de sa personnalité et sur sa carrière future. Suscitant très tôt un sentiment de rejet et l'orientant vers la littérature, le cinéma, le dessin et finalement vers l'architecture, ce puritanisme qui l'opprime lui ouvre les champs infinis du rêve et de la création.



## 1.3 1949-1956

### LA FORMATION LAUSANNOISE ET L'ÉVEIL AUX ARTS

Jean-Jacques Deluz intègre l'École d'architecture et d'urbanisme (ci-après EAU) de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne (ci-après EPUL) à l'automne 1949<sup>67</sup>. L'EAU n'a alors que six années d'existence et déjà les prémices d'un changement dans l'orientation pédagogiques s'y font sentir. Bien qu'il en soit témoin, Jean-Jacques Deluz n'y fera jamais qu'une seule allusion dans *Alger chronique urbaine*<sup>68</sup>.

Ce second chapitre, qui expose les apprentissages de l'élève-architecte, interroge les héritages et les filiations. L'enseignement de l'architecture à l'EPUL, l'apprentissage qu'il fait de l'architecture à l'Atelier Tschumi, les références intellectuelles, le stage parisien à l'agence Aubert et la rencontre avec Rodolfo Milla-Villena, sont autant d'épisodes dont la connaissance nous paraît utile à la compréhension de l'itinéraire professionnel de Jean-Jacques Deluz à Alger. Le survol de la première décennie de l'École d'Architecture et d'Urbanisme, doit ainsi nous permettre de distinguer les prémises de ce qui va caractériser chez Jean-Jacques Deluz son orientation future d'enseignant.

Sa formation à l'architecture à Lausanne, dans l'Atelier de Jean Tschumi, pose également de manière sous-jacente la question de la transmission des modèles. Jean-Jacques Deluz, étudiant à Lausanne puis enseignant à Alger se constitue en passeur d'une tradition de l'enseignement de l'architecture que l'historiographie est susceptible d'éclairer. Ce recours à l'Histoire doit permettre de construire un cadre de référence facilitant en amont la prise en compte des éléments et des moments signifiants du parcours et, en aval, leur mise en perspective avec la première expérience d'enseignement de l'architecture aux Beaux-arts d'Alger. En restituant, même brièvement, l'Histoire de l'enseignement de l'architecture en Suisse, en situant le contexte du déroulement des études du jeune Deluz, nous espérons pouvoir enrichir, bien des chapitres plus loin, la discussion autour de la mission d'enseignement qu'assume l'architecte à Alger de 1964 à 1988.

---

<sup>67</sup> *Liste des étudiants de l'Université de Lausanne n°119. Semestre d'hiver 1949-1959*, Publications de l'Université de Lausanne, 1949, p. 74.

<sup>68</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 28.





## 1.3.1 L'École d'Architecture de Lausanne entre modèle polytechnicien et tradition Beaux-arts

### 1.3.1.1 L'École d'architecture et d'urbanisme de l'EPUL, moment de fondation

Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, la construction civile suisse subit une crise telle qu'elle pousse les architectes exerçant dans le canton de Vaud, diplômés pour la majeure partie d'entre eux des Hautes Écoles de Paris et de Zurich, à contester le droit de signature aux dessinateurs et aux techniciens ; l'accès à la pratique privée de ces derniers étant jusqu'alors autorisé par la législation cantonale vaudoise. Ce débat sur les compétences aboutit à la promulgation de la loi vaudoise du 5 février 1941 sur la police des constructions, qui impose le titre d'architecte ou d'ingénieur en préalable de toute mise à l'enquête publique, accentue le besoin d'une formation locale d'architectes de rang universitaire.

Bien qu'essentielle, la création de l'École d'Architecture et d'Urbanisme semble néanmoins avoir été accueillie avec une certaine réserve. Alfred Stucky dans son discours prononcé en 1953 à l'occasion du centenaire de l'École d'Ingénieurs rapporte que « Clairvoyant, le Grand Conseil ne se laissa pas effrayer par certains débats passionnés et, passant outre aux objections formulées, créa en 1942 l'École d'architecture et d'urbanisme et, par la même loi, constitua l'École d'ingénieurs et l'École d'architecture réunies en une division autonome de l'Université qui devint en 1946 l'École polytechnique.»<sup>69</sup>. Dans une lettre adressée à Jean Tschumi en 1942, il fait état de « ...la résistance des architectes de Lausanne [...] opposés à la création de l'école [...] »<sup>70</sup>. En effet, la juxtaposition de l'École d'architecture et de l'École d'ingénieurs dans le cadre commun de l'École polytechnique semble laisser croire à certains de ses détracteurs, que cette ambiance ne pouvait être favorable à l'étude des arts et que « [...] la jeune école d'architecture pourrait souffrir dans son expansion et même être contrecarrée dans sa dimension artistique.»<sup>71</sup>. Dans un courrier daté du 4 mars 1941, Alfred

---

<sup>69</sup> Alfred STUCKY, *Centenaire de l'EPUL, discours officiels. Discours de Monsieur le Directeur de l'École polytechnique de l'université de Lausanne.*, Publications de l'Université de Lausanne, 1953, p. 6.

<sup>70</sup> Alfred STUCKY, *Lettre d'Alfred Stucky adressée à Jean Tschumi.*, 29 septembre 1943. Archives direction EPFL.

<sup>71</sup> Jean TSCHUMI, *Discours de Monsieur le Professeur Jean Tschumi*, Librairie de L'université F. Rouge et Cie S.A., 1952, p. 66. 19511108\_vKLct8b9S.



Stucky (1892-1969) ingénieur hydraulicien diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ) et directeur depuis 1940 de l'École d'ingénieurs de Lausanne, transmet son projet de « section d'architecture »<sup>72</sup> au Département de l'instruction publique vaudois (DIP). Pour lui l'incorporation de la section d'architecture à l'École d'ingénieurs est impérative et plus économique. Selon l'historien Jacques Gubler, c'est à Alfred Stucky que revient le mérite de l'initiative. Il consulte les architectes de la place, rédige la proposition et la défend auprès des autorités. Son plan d'études de 1941 prévoit la création de deux chaires complémentaires. Le professeur « principal » chargé de « l'architecture » est flanqué d'un professeur « auxiliaire » à qui revient l'enseignement de la « construction pratique ». Si le contexte et les circonstances de la rencontre Stucky-Tschumi demeurent inconnus, pour Jacques Gubler Tschumi était déjà pressenti au moment de la rencontre comme enseignant principal : « À Lausanne comme à Genève, on recherche un pilote qui puisse incarner auprès de la presse locale l'institution *in fieri*. Alfred Stucky n'hésite pas sur la personne qui devrait personnifier l'architecture. C'est lui qui invite Jean Tschumi. »<sup>73</sup>.

Jean Tschumi a alors la charge de formuler un programme pédagogique<sup>74</sup> qui couvre à la fois la théorie et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme. Adopté en 1943, le règlement des études est appliqué durant une douzaine d'années et marquera à long terme les « habitudes de la maison »<sup>75</sup>. En matière d'enseignement, la question d'une formation plus conforme aux critères et modes d'évaluation de l'École d'ingénieurs ouvre, au tournant des années 1950, la voie au courant porté par Hans Brechbühler (1907-1989). À partir de 1955, les débats et les projets se restructurent autour d'une démarcation entre une « école de tradition Beaux-arts » initiée par Tschumi et la nouvelle « école d'essence polytechnicienne » promue par Brechbühler.

---

<sup>72</sup> Alfred STUCKY, *Rapport sur la création d'une section d'Architecture à l'École d'ingénieurs de Lausanne*, 19 février 1941, Courrier administratif. UNIL. Document annexé à une lettre adressée à P. PERRET, chef du DIP et datée du 4 mars 1941.

<sup>73</sup> Jacques GUBLER, « Enseignement de l'architecture. Vies et avatars. », in *Histoire de l'École polytechnique fédérale de Lausanne 1953-1978*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne : [s.n.], 1999, p. 372.

<sup>74</sup> « Brochure École polytechnique fédérale de Lausanne - Architecture », *op. cit.* (note 23), p. 9.

<sup>75</sup> GUBLER, *op. cit.* (note 73), p. 373.



### 1.3.1.2 L'École d'architecture et d'urbanisme de Lausanne et la diffusion des modèles français

L'inauguration de l'École d'architecture et d'urbanisme (EAU) est célébrée le 18 novembre 1943, à l'aula du palais de Rumine<sup>76</sup>. La réapparition de l'enseignement de l'architecture à Lausanne, sous la forme d'une école d'architecture et d'urbanisme liée à une école d'ingénieurs, constitue un tournant significatif dans la formation des architectes autant que dans l'exercice professionnel de l'architecture en Suisse romande. L'objectif de la nouvelle école consiste à former, en huit semestres, des architectes pourvus des qualités artistiques et des connaissances techniques et pratiques indispensables à leur profession<sup>77</sup>. Le diplôme d'urbaniste peut être obtenu à l'issue d'une formation post-graduée de trois semestres<sup>78</sup>.

Pour les études scientifiques et techniques, l'EAU s'appuie sur l'École d'ingénieurs qui met à sa disposition ses spécialistes et ses laboratoires. La formation artistique du futur architecte est assurée par les cours de dessin, de modelage et d'histoire de l'art, organisés avec la collaboration de la Faculté des lettres et de l'École cantonale de dessin et d'art appliqué. L'enseignement proprement dit de l'architecture comporte des cours théoriques (théorie de l'architecture, histoire comparée et raisonnée des chefs-d'œuvre du passé) et des exercices pratiques exécutés en atelier. L'impossibilité d'adapter au système polytechnique la division en deux classes, entraîne la création d'une troisième classe propédeutique.

Si dans son organisation, l'École d'architecture et d'urbanisme de l'EPUL se distingue de l'École des Beaux-arts de Paris, elle en adopte néanmoins le système de l'atelier où nouveaux et anciens travaillent côte à côte. Mais, dans une exigence semble-t-il toute polytechnicienne, l'atelier « d'architecture » dirigé par Jean Tschumi se trouve, sous la supervision de l'ingénieur Alfred Stucky, partagé avec celui de la « construction et du contrôle des structures ».

Un autre trait de Polytechnique peut être distingué dans le cours de « constructions rurales », dispensé par l'architecte radical Oscar Magnin (1899-1971). Le cours comme les exercices pratiques qui l'accompagnent apparaissent similaires à ceux que consacrait l'École polytechnique de Paris au XIX<sup>ème</sup> siècle aux édifices utilitaires<sup>79</sup>. Un autre cours accompagné

---

<sup>76</sup> Jean TSCHUMI, *De l'architecture et de l'urbanisme*, Leçon inaugurale prononcée le 18 novembre 1943, brochure, Lausanne, UNIL, 1944, s.p.

<sup>77</sup> *Programmes des cours. Hiver 1949/50*, Université de Lausanne, 1949, p. 10.

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> Colette RAFFAELE, Jacques GUBLER et Eugène BEAUDOUIN, *Eugène Beaudouin et l'enseignement de l'architecture à Genève*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010, p. 66.



d'exercices graphiques porte sur la « construction pratique »<sup>80</sup>. L'élève aborde en coupe verticale et horizontales les échelles qui permettent de qualifier la jointure des matériaux dans le détail, 1:20 et 1:1. L'exercice est supervisé par la trilogie des professeurs d'architecture, de construction pratique et de calcul des structures ; soit Jean Tschumi, Jean Stengelin (1892-1989) architecte genevois responsable du cours de construction de 1943 à 1955, et l'ingénieur François Panchaud (1907-1973) qui occupe la chaire de béton-armé.

C'est principalement dans le système d'évaluation des connaissances que cette combinaison binaire de l'art et de la technique apparaît et que sa double filiation s'affirme. Une brochure de 52 pages préfacée par Jean Tschumi et éditée à l'occasion du centenaire de l'EPUL, offre en sus de l'aperçu photographique d'une exposition de travaux d'étudiants au palais de Rumine, une présentation du plan d'études de l'École d'architecture et d'urbanisme<sup>81</sup>. Deux exercices réalisés par Jean-Jacques Deluz figurent parmi les travaux présentés<sup>82</sup>.

Le troisième paragraphe de ce document consacré aux modalités d'évaluation distingue les « études » des « projets ». Par « études », le règlement désigne l'ensemble des branches techniques dont la fréquentation est obligatoire durant huit semestres. Le cursus est établi par paliers successifs et obligatoires alors que les branches, notées de 0 à 10, se distribuent en deux contrôles annuels<sup>83</sup>.

En effet, le cadre didactique d'une école d'ingénieurs qui participe du modèle polytechnicien français, impose un contrôle aux enseignements par « filtres de répétitions générales semestrielles et annuelles, paliers «propédeutiques» conduisant au travail pratique de diplôme »<sup>84</sup>.

Par « projets », il faut entendre les exercices d'architecture qui sont notés en « valeurs » par un jury. Un mode d'appréciation qui apporte à Lausanne d'une part un des aspects essentiels du rituel et des principes des Beaux-arts<sup>85</sup>, et d'autre part une logique d'évaluation qui catégorise les projets en trois classes : un excellent projet obtient une « première mention »

---

<sup>80</sup> Jacques GUBLER, *Jean Tschumi architecture échelle grandeur*, Lausanne, Suisse : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008, p. 106.

<sup>81</sup>À l'automne 1953 il est en stage à Paris et ne prend donc pas part à la célébration du centenaire de l'EPUL.

<sup>82</sup> Maurice PASCHOUD, *Centenaire de l'École polytechnique de l'université de Lausanne 1853-1953.*, F.Rouge/Librairie de l'Université de Lausanne, Lausanne : [s.n.], 1953.

<sup>83</sup> GUBLER, *op. cit.* (note 80), p. 102.

<sup>84</sup> École d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Lausanne, UNIL, 1943, p. 29-39.

<sup>85</sup> À propos de l'École des Beaux-arts de Paris, voir Jean-Pierre EPRON, *Comprendre l'éclectisme*, Paris, -Norma, 1997, p. 63-89.





ce qui équivaut à une valeur et demi, un bon projet remporte une « mention » qui compte pour une valeur, alors qu'un projet jugé médiocre obtient une « demi-valeur ». Le travail final du diplôme, assujéti à la réussite aux évaluations propédeutiques, se fait au cours d'un huitième semestre, après un stage d'une année dans un bureau d'architecte<sup>86</sup>.

Avec d'un côté la technique et de l'autre l'atelier, la formation à l'École d'Architecture et d'Urbanisme de l'EPUL apparaît donc comme bipolaire. Si le programme de cours du semestre d'été 1953 mentionne que « L'enseignement est y dominé par le souci constant de maintenir une étroite et harmonieuse corrélation entre les études artistiques et strictement architecturales d'une part et, d'autre part, les études scientifiques et techniques » ; tout indique que l'incompatibilité la plus notoire entre les deux systèmes réside dans le fait que les « mentions » en architecture autorisent l'élève à prendre en charge le calendrier de ses études et donc à quitter l'École temporairement pour « faire place »<sup>87</sup>, c'est-à-dire travailler dans un bureau pour subvenir à son entretien, hors de tout appui familial. L'Enseignement des sciences techniques qui semble rigide et absolu contraste donc avec celui plus souple de l'architecture en atelier. Un problème de synchronisation entre les deux modes d'évaluation s'installe dès les premières années de l'EAU. La question d'une formation plus conforme aux critères et modes d'évaluation de l'École d'ingénieurs ouvre la voie au courant porté par Hans Brechbühler et aboutit, en 1956, au renversement du modèle Beaux-arts instauré par Tschumi à l'ouverture de l'école<sup>88</sup>. Dès 1956, la refonte du plan d'études repose sur une grille semestrielle et annuelle qui synchronise les contrôles propédeutiques et les exercices d'architecture. Bien que le plan d'étude de l'EAU de l'EPUL paraît se démarquer dans son organisation du modèle des Beaux-arts de Paris, il en introduit néanmoins certains idiomes et aspects du rituel de l'École parisienne ; l'atelier d'architecture demeure le point d'orgue de la formation comme l'écrit Tschumi dans une correspondance :

---

<sup>86</sup> *École d'architecture et d'urbanisme de l'université de Lausanne. Programme du semestre d'été 1953.*, Publications de l'Université de Lausanne, 1953, p. 82.

<sup>87</sup> En cela, l'École d'architecture et d'urbanisme répond à l'argumentation politique et sociale de sa création puisqu'il s'agit de transformer la filière de l'apprentissage en une formation supérieure dont les bourses sont absentes.

<sup>88</sup> GUBLER, *op. cit.* (note 80), p. 397.



« C'est là que seront formés le caractère, l'esprit et l'imagination de nos futurs architectes. L'Atelier sera le creuset de cristallisation de leurs jeunes talents. »<sup>89</sup>

Ainsi, à Lausanne comme à Paris, l'outil pédagogique principal de la formation des architectes demeure l'atelier : il est l'âme de l'École. C'est là, que sous la direction d'un « Patron », aux côtés des « anciens », se crée et se forme la personnalité de l'élève. Pourtant à son ouverture, l'Atelier d'architecture que le « Patron » écrit avec une capitale, est orphelin de tout ancien élève. Or dans les ateliers parisiens, le principe de l'enseignement mutuel, théorisé et pratiqué par Johann Heinrich Pestalozzi (1746-1827) au siècle des Lumières, confère aux « anciens » un rôle indispensable : ce sont eux qui, secondant le Patron, transmettent les rudiments et les tours de main. Jean Tschumi, par le biais de l'Association suisse des anciens élèves de l'école des Beaux-arts de Paris, va permettre de doter l'Atelier des compétences nécessaires à son démarrage.

Sous la direction de Jean Tschumi l'Atelier d'architecture prend une direction Beaux-arts, mais son enseignement se distingue du modèle français d'une part, par une plus grande prise en compte des réalités de la profession<sup>90</sup> et, d'autre part, par la nécessaire adaptation au cadre polytechnicien imposé par l'EIL.

« [...], les faits ont prouvé que les solides connaissances scientifiques et techniques acquises parallèlement à l'étude des arts ne constituaient que des assises plus puissantes. Je me plais à dire que nous sommes arrivés sans trop de difficultés au juste équilibre dans les études d'architecture »<sup>91</sup>

Nourri de la tradition helvétique qui situe la pratique avant la théorie, Jean Tschumi dans son atelier, tente d'adapter un enseignement de tradition Beaux-arts à l'idéal professionnel de l'École d'ingénieurs.

---

<sup>89</sup> Jean TSCHUMI, *Lettre à P.Perret, chef du Département de l'instruction publique*, 19 octobre 1942, Courrier administratif. Archives administratives de l'EPFL, Dossier professeurs, sans cote.

<sup>90</sup> RAFFAELE et al., *op. cit.* (note 79), p. 66.

<sup>91</sup> TSCHUMI, *op. cit.* (note 71), p. 66.



### 1.3.2 L'atelier de Jean Tschumi

En raison de sa polysémie, le terme « atelier » recouvre des réalités hétérogènes –celles d'espace de production autant que d'apprentissage, dans les mondes de l'art comme dans ceux de l'industrie– entre lesquelles existent des parentés et des recouvrements de sens. Dans le cadre particulier de la formation des architectes, cette richesse sémantique conjugue encore différentes valeurs culturelles tant elle désigne « à la fois le lieu physique de l'enseignement, le lien quasi tribal ou clanique qui l'organise ou l'anime et le groupe d'élèves correspondant, le *Patron* et bien sûr, l'esprit architectural qui y est inculqué »<sup>92</sup> comme l'énonce Jean-Pierre Martinon. Dans sa thèse consacrée au système d'enseignement de l'École d'architecture de Genève à l'époque d'Eugène Beaudoin (1898-1983), Colette Raffaele décrit en quelques lignes l'esprit de l'atelier Tschumi : « L'enseignement est y dispensé sous forme de « causeries » et de correction de projet, l'émulation entre élèves étant assurée par la cohabitation entre nouveaux et anciens, ces derniers étant des élèves suisses de l'École des Beaux-arts de Paris que Tschumi a rapatriés à cet effet. »<sup>93</sup>. Soixante ans plus tard, Jean-Jacques Deluz se rappelle dans *Le tout et le fragment* de l'ambiance qui dominait à l'atelier Tschumi les soirs de « charrettes » :

« Les « charrettes » de projets, qui nous mobilisaient jour et nuit, et dont je sortais épuisé au point que mon entourage se demandait si j'allais y survivre, donnaient un sens créatif à la vie. »<sup>94</sup>

Un témoignage figurant dans l'ouvrage monographique de Jacques Gubler *Jean Tschumi. Architecture, échelle, grandeur*, vient épauler celui que livre Jean-Jacques Deluz dans *Le tout et le fragment* : « Les travaux se suivent en autant de courses contre la montre. La dynamique du compte à rebours est le premier exercice enseigné à la corporation des architectes. Les « esquisses d'un jour » sont rendues au bout de 10 ou 12 heures. Les « esquisses-esquisses », dessinées en une journée seront ensuite développées en des « projets rapides » de 5 ou 8

---

<sup>92</sup> Jean-Pierre MARTINON, *Traces d'architectes: éducation et carrières d'architectes Grand-Prix de Rome aux XIXe et XXe siècles en France*, Paris : Anthropos : Diffusion, Economica, 2003 (Collection La bibliothèque des formes), p. 94. NA2197 .M3 2003.

<sup>93</sup> Colette RAFFAELE, *Une école d'architecture et son système d'enseignement (1942-1968) Eugène Beaudouin et Genève*, Doctorat, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Lausanne, 2004, p. 64.

<sup>94</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 10.



jours. Les Anciens cohabitent avec les Nouveaux. La part de l'enseignement mutuel se manifeste de façon spectaculaire au moment des projets qui requièrent une semaine de « grattage » et lors du travail de diplôme, quand le « Patron » attend une dizaine de planches au format grand aigle. Les échanges de coup de main et de tours de force graphiques font partie de la loi du « négrage », quand la main talentueuse du « nègre » vient au secours, nuit et jour, du camarade « en charrette ». Jean Tschumi encourage cette pratique. »<sup>95</sup>. Pour dépeindre la présence et la pédagogie du « Patron » lausannois, Jacques Gubler cède la parole à trois anciens élèves<sup>96</sup> :

« La chance de l'école c'est d'avoir sous sa direction (Jean Tschumi) échappé à la doctrine. Par son enseignement très libre, tout pouvait être remis en question, tout était susceptible d'intérêt, à priori seul le choix comptait et ses suggestions pour opérer ce choix étaient toujours pertinentes, plus pondéré que ses élèves sur la mode, plus moderne qu'eux sur le fond. Sa formation extraordinairement complète lui permettait de nous diriger dans tous les domaines, des détails constructifs à l'urbanisation des grands ensembles. »

« Massif et pourtant timide. Emprunté souvent. Le trac devant un public qui n'était pas de ses seuls élèves. Mais ceci surtout : un œil [...] Il était éclectique. Il faut entendre par là une sorte de générosité de jugement, d'ouverture par rapport à ce qui était présenté par l'élève. Et aussi : pas de doctrine [...] Il n'écrasait pas. »

« Tschumi lance l'idée. Tu travailles dessus une semaine, tu l'affiches, il critique, tu continues. Pas d'apriori. C'est le pur empirisme. Le *learning by doing*. »

Ces témoignages qui s'accordent sur l'ouverture d'esprit de Jean Tschumi font écho à la description que livre Jean-Jacques Deluz dans *Alger chronique urbaine*. Le Patron y est présenté sous les traits d'un homme cultivé, tolérant et de fait extrêmement libéral dans ses jugements bien qu'il soit demeuré dans son enseignement fidèle à la tradition des Beaux-arts. La démarche de Jean Tschumi semble reproduire le cadre de sa propre formation : l'Atelier

---

<sup>95</sup> GUBLER, *op. cit.* (note 73), p. 374.

<sup>96</sup> GUBLER, *op. cit.* (note 80), p. 111.





est la pierre angulaire de l'enseignement, les projets y sont distingués des exercices et des cours. Selon Jacques Gubler, deux principes pédagogiques se combinent à l'enseignement d'origine *pestalozzienne* assuré par Jean Tschumi : « [...] l'émulation interne et externe qui trouve sa source dans l'apologie de la " libre concurrence ", et le respect voué à l'autorité magistrale du " Patron " »<sup>97</sup>.

Un esprit de saine concurrence et de franche camaraderie paraît ainsi régner au sein de l'Atelier où les élèves semblent vivre une situation constante de défi. Cette règle de concurrence si importante à Paris où plusieurs ateliers se disputent la scène architecturale, s'applique à Lausanne dans un autre contexte. Si à Paris l'émulation naît de la mise en concurrence interne des ateliers de l'École des Beaux-arts, en Suisse romande cette dynamique de concurrence académique intense s'exerce entre les ateliers uniques de deux écoles de fondation contemporaine<sup>98</sup> : l'École d'architecture de l'EPUL et la Haute École d'architecture de Genève. Soit entre deux « Patrons » : Jean Tschumi et Eugène Beaudoin.

### 1.3.2.1 La figure de Jean Tschumi

Lorsqu'il rejoint en 1949 l'École d'Architecture et d'Urbanisme de Lausanne, Jean-Jacques Deluz est encore ce rêveur timide et renfermé que nous avons approché dans le précédent chapitre. Ayant choisi l'architecture sans goût et sans connaissances, il s'y forme au sein de l'atelier de Jean Tschumi à qui il reconnaît un « ascendant particulier »<sup>99</sup>. Seules quelques lignes partagées entre *Alger chronique urbaine* et *Le tout et le fragment* laissent entrevoir ce que Deluz retient du « Patron ». Se remémorant le jour de sa soutenance, il écrit :

« J'avais fait toutes mes études avec pour professeur Jean Tschumi (sic), qui était à la fois un homme très cultivé, fidèle à l'enseignement traditionnel des Beaux-Arts et extrêmement libéral dans ses jugements. »<sup>100</sup>

---

<sup>97</sup> GUBLER, *op. cit.* (note 73), p. 373.

<sup>98</sup> À leur fondation, les deux Écoles font appel à un « Patron » venu de Paris. L'Université de Genève s'adresse à Eugène Beaudoin, dont le profil d'architecte urbaniste ressemble à celui de Tschumi. Selon Jacques Gubler, durant leurs études les deux architectes « se connaissaient » de loin.

<sup>99</sup> *Idem*, p.10.

<sup>100</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 27.



Avec le recul qu'autorisent près de cinquante années partagées entre pratique et enseignement de l'architecture, il note :

« D'ailleurs, son architecture, dont est caractéristique le siège de Nestlé à Vevey, était de la bonne architecture moderne, à la Suisse. »<sup>101</sup>

À la question de l'influence de Jean Tschumi, Jean-Jacques Deluz semble amorcer, dans *Le tout et le fragment*, un début de réponse :

« Sa distance et son absence de dogmatisme m'ont certainement influencé. J'ai compris avec lui que la culture impliquait l'ouverture de l'esprit. »<sup>102</sup>

Les témoignages recueillis tout au long de cette recherche auprès des anciens étudiants, collègues ou proches de Jean-Jacques Deluz, comme ses positions doctrinales fréquemment énoncées et âprement défendues, permettent de vérifier que ce dernier faisait montre de la même ouverture d'esprit et témoignait d'un même scepticisme à l'égard de tout dogme. Seulement, une influence peut-elle se mesurer à l'aune d'un trait de caractère partagé, aussi déterminant soit-il dans l'exercice de l'Art comme dans son enseignement ? Le rapport entretenu par Jean-Jacques Deluz avec son apprentissage à l'Atelier Tschumi doit-il être réduit à cette « ouverture de l'esprit » ?

De toute évidence, Jean Tschumi figure une influence majeure pour Jean-Jacques Deluz. Seulement, la mesure de cette influence ne saurait être réduite à ce que Jean-Jacques Deluz écrit. Ce rapport n'est donc pas à rechercher uniquement dans les années d'apprentissage mais bien une décennie plus tard, dans les premières expériences d'enseignement de Deluz aux Beaux-arts d'Alger. L'influence de Jean Tschumi, celle du modèle d'enseignement de l'EAU, sont donc à venir ; il n'est pas possible d'en faire à ce stade une lecture figée, monolithique et définie. Ce n'est qu'au fil de l'avancement du récit que nous essayerons de la cerner.

---

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 27-28.

<sup>102</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 10.



### 1.3.2.2 Le projet d'architecture au cœur de l'activité de l'atelier

Le « projet », véritable clé de voûte de l'Atelier, vient compléter l'enseignement. Hiérarchisé en trois degrés temporels de complexité croissante, le « projet » est exécuté par les élèves sous forme de concours et suivant un programme établi par l'Académie. À cette époque les programmes sont réalistes et correspondent à ceux auxquels un architecte pouvait être confronté dans sa vie professionnelle. Au travers de la discussion de ces programmes, a lieu une permanente adaptation de la théorie de l'architecture à la commande.

Les « projets rapides » sont quant à eux développés en 5, 8 ou 10 jours et partent d'une esquisse soumise au « Patron ». Jean Tschumi commente et infléchit la proposition sans jamais pousser à une solution qui serait la sienne.

Le travail final du diplôme s'effectue en atelier, sous la direction du « Patron ». Jean Tschumi cité par Jacques Gubler décrit les exigences du travail final du diplôme d'architecte<sup>103</sup> :

« Le projet est étudié sur un terrain réel dont la situation correspond particulièrement au programme. Le candidat recherche toute la documentation désirable, entreprend toutes les recherches utiles pour la connaissance complète du sujet de son diplôme. L'étude comprend le plan de situation, une maquette et, selon l'importance du programme, tous les plans d'ensemble et les plans d'exécution d'une des parties accompagnées des installations spéciales, des schémas de chauffage, de ventilation et d'électricité, d'une étude et du calcul des structures, d'un devis descriptif partiel et d'une estimation du coût des travaux »

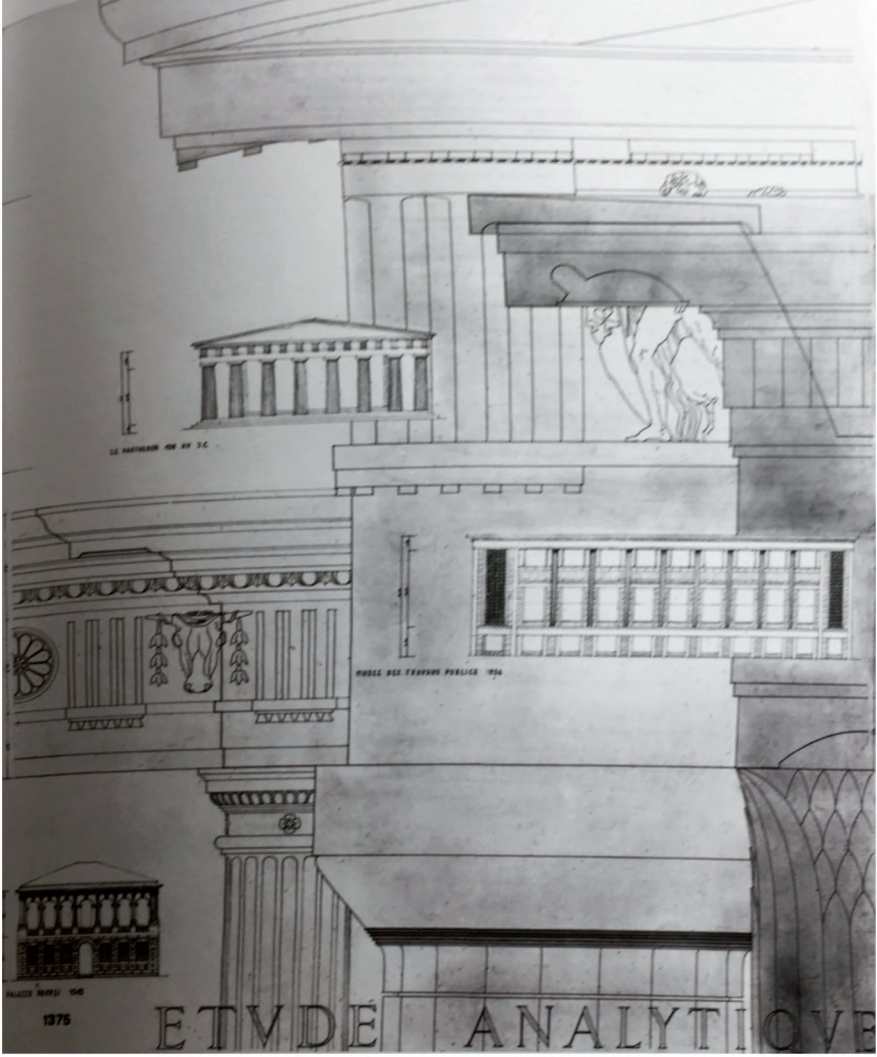
Les élèves choisissent leur programme à titre individuel, suivant une règle introduite aux Beaux-arts en 1888<sup>104</sup>. Cet exercice qui clôturait le cursus de l'élève engage la responsabilité de l'EPUL face à la profession. Un « jury d'École » dont les trois membres sont issus de la profession, confère aux diplômés délivrés par l'École d'Architecture et d'Urbanisme la précieuse caution académique. L'ambition est celle d'une thèse universitaire.

---

<sup>103</sup> GUBLER, *op. cit.* (note 80), p. 106.

<sup>104</sup> Jean-Pierre EPRON, *Comprendre l'éclectisme*, Paris : Norma, 1997 (Collection Essais), p. 73.

Figure 6 : Georges Van Bogart étude analytique 1947 1948 combinaison du *Panthéon* du Musée des Travaux publics et du *Palazzo Pompe* à des échelles différentes. In : Jacques GUBLER, Jean Tschumi architecture échelle grandeur, 2008.



### 1.3.2.3 Des exercices inscrits dans la tradition des Beaux-arts de Paris

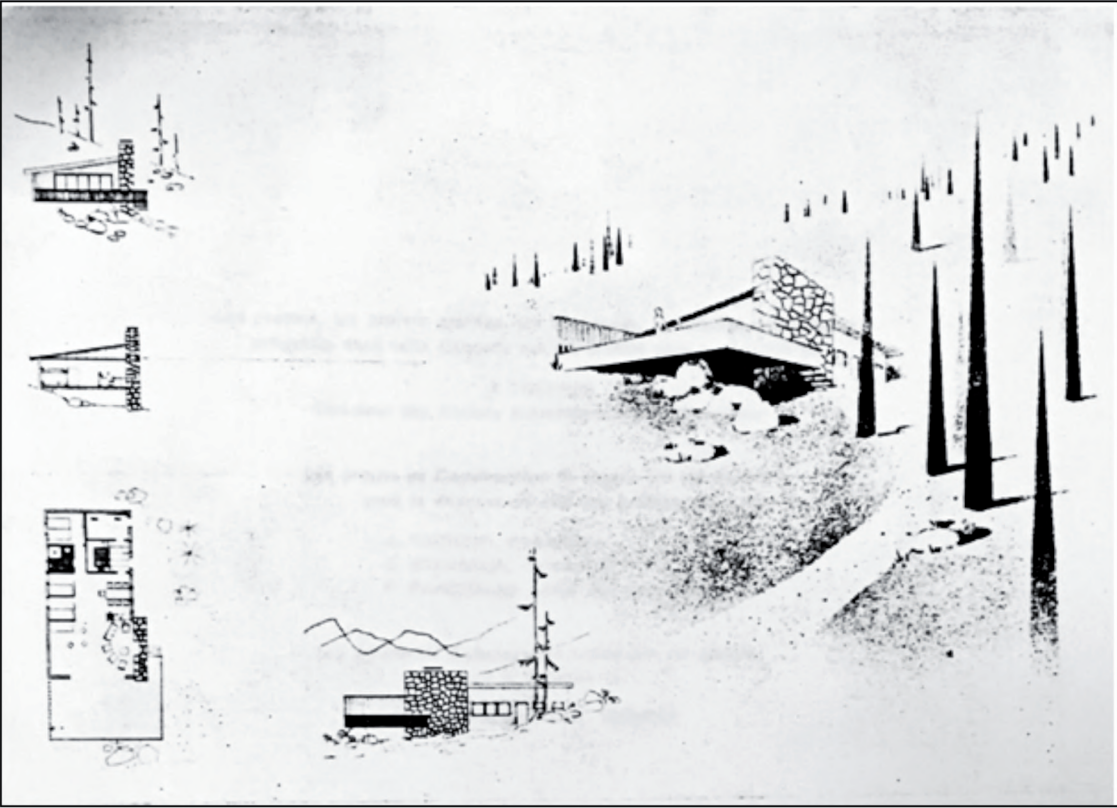
L'étude analytique (ci-après *analo*), l'esquisse rapide (ci-après *esquisse-esquisse*), deux typologies d'exercices provenant de Paris ancrent l'Atelier Tschumi dans la tradition des Beaux-arts. La planche grand-aigle de « l'*analo* » se réfère à la publication au trait d'édifices extraits du réservoir de l'architecture antique, médiévale, renaissance et du XX<sup>ème</sup> siècle. En composant son « *analo* », l'étudiant dessine sur la même planche et à une même échelle des éléments architectoniques référentiels : une porte égyptienne est tracée au voisinage d'une porte grecque et d'une porte romaine et, puisant dans des références modernes des éléments modernes, les paraboles de d'Oscar Niemeyer (1907-2012) se superposent aux cintres d'une basilique romane. Outre la maîtrise de l'exercice artisanal du dessin (travail du trait, du lavis, du poché, de la projection de l'ombre à 45°), « l'*analo* » initie l'élève à la notion d'échelle : juxtaposer les façades du Panthéon à celles de l'Unité d'habitation de grandeur conforme ou aux propylées du palais de Cnossos, permet d'apprendre que l'édifice est relatif à sa présence dans la ville. L'intensité du lavis permet, en distribuant les ombres et les lumières, de reproduire fidèlement le modelé des choses. Que dire de cet exercice de copie assez fastidieux supprimé en 1955-1956 ? Selon un ancien élève de Jean Tschumi : « C'était une méthode simplette, mais utile cependant à constituer une mémoire, une vraie culture classique »<sup>105</sup>. Aux antipodes de l'étude analytique, l'esquisse rapide également nommée « *esquisse-esquisse* » est un projet qui doit être « *chiadé* » en dix heures. L'exercice consiste à développer sur une seule feuille de papier au format grand aigle ou demi-grand aigle un programme inconnu au préalable, remis le matin pour être rendu le soir. L'exercice vise à entraîner à la rapidité qui, dans la profession, sera exigée par le client impatient. Enfin, l'exercice des « *croquis du Patron* » consiste à copier les exemples et les références, à les organiser en une série de feuillets thématiques. L'information se trouve dans les livres déposés à l'atelier, mais surtout dans le travail des « *Anciens* ». L'usage de la table de verre qui permet de décalquer à main levée au crayon de mine 2H est de rigueur. C'est la pratique académique du *poncif*. Les élèves « *poncent* et mettent au net » durant plusieurs années. Ils devront présenter ce travail au moment du diplôme. Au nombre de quelque 300, condensés sur une cinquantaine de feuilles, les dessins ne comportent qu'un titre minimal.

---

<sup>105</sup> Témoignage d'Alain Décoppet, diplômé en 1954, recueilli par Jacques Gubler en 1997, in *Histoire de l'École polytechnique fédérale de Lausanne*, op. cit. (note 26).



Figure 7 : Jean-Jacques Deluz. Une maison de week-end. Projet rapide en cinq jours. In : Maurice PASCHOUD, Centenaire de l'École polytechnique de l'université de Lausanne 1853-1953., F.Rouge/Librairie de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1953.



Au fil des années, ces différents exercices permettent de maintenir la tension entre deux pôles : tirer des barres et dessiner à main levée. Pour Tschumi, et quelle que soit la qualité graphique du résultat, il s'agissait d'analyse grammaticale, de relation entre l'élément variable et les invariants : une gymnastique qui devait favoriser le développement d'une expression personnelle comprise comme le choix d'une variante adaptée au problème<sup>106</sup>.

En 2<sup>ème</sup> classe (première année), l'exercice initiatique des maisons à trois ou à cinq « trous » inculque la puissance de l'axe orthogonal dans la composition du plan et le percement des baies ; il permet la corrélation entre les trois opérations canoniques, plan, coupe, élévation, ainsi que l'usage du lavis et du poché. À rebours du mouvement revendiquant une réforme du modèle d'enseignement de l'EAU, Jean-Jacques Deluz semble s'accorder dans *Alger chronique urbaine* avec le processus didactique promu par Jean-Tschumi :

« Je n'ai jamais regretté -contrairement à beaucoup de mes camarades qui, à l'époque voulaient réformer l'enseignement, être plus contemporain, jeter au feu les classiques – d'avoir commencé l'école en dessinant les ordres du toscan au composite et la maison à trois trous puis à cinq trous. »<sup>107</sup>

Marquée d'une empreinte néo-classique, la démarche reprend les méthodes du précis de Durand et nous renvoie au modèle polytechnicien : il s'agit de tracer sur une même feuille et à la même échelle le plan, la coupe et l'élévation d'un édifice symétrique de dimensions réduites.

Cet exercice précède celui des maisons individuelles inscrites dans une pente abrupte introduit dès la 2<sup>ème</sup> classe<sup>108</sup>. De la 2<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> classe, le gabarit des immeubles grimpe de 3 à 14 étages, voire à 18 étages.

Les cours à l'appui de ces exercices vont dans deux directions. La première concerne l'habitation qui marque ainsi une étape importante dans le plan d'études : les types de plans

---

<sup>106</sup> Cf. J. Tschumi, *Leçon inaugurale*, op. cit., p.11.

<sup>107</sup> DELUZ, *Alger*, op. cit. (note 14), p. 28.

<sup>108</sup> L'exercice des maisons à trois ou à cinq trous trouve son origine dans le *Précis des leçons d'architecture données à l'École royale polytechnique* de Jean-Nicolas-Louis Durand.



correspondent au logement social, à l'habitation bourgeoise et à la résidence individuelle. La seconde direction concerne l'urbanisme.

#### **1.3.2.4 Le cours de théorie de l'architecture**

L'enseignement de l'urbanisme à Lausanne doit beaucoup à Jean Tschumi qui introduit la discipline dans la formation des architectes et, au-delà, durant les deux années d'un cursus post-gradué. Accordant beaucoup d'importance au fait urbain<sup>109</sup>, Jean Tschumi exhorte les étudiants à faire preuve d'audace dans les vues d'ensemble qui président au développement des villes et concentre son effort didactique sur la conception de quartiers de logements<sup>110</sup>. La maîtrise des principes de regroupement de l'habitat devient ainsi une sorte d'émulation créatrice pour les étudiants qui se confrontent à la réalité du territoire par l'étude systématique de nouveaux quartiers implantés dans des lieux stratégiques de l'agglomération<sup>111</sup>. Dans l'Atelier Tschumi, l'urbanisme accompagne l'enseignement de l'architecture.

La séance du samedi matin est réservée au cours de théorie de l'architecture. Dispensé sous la forme d'un exposé par le « Patron », le cours a pour but de rechercher les principes fondamentaux de l'architecture : les proportions et leur application dans les cinq ordres. Le cours s'appuie sur un corpus de références construites ainsi que par les textes de l'Antiquité romaine et de la Renaissance italienne. Sur la base de projections, Tschumi commente l'histoire de l'architecture de la ville, de l'Antiquité au XX<sup>ème</sup> siècle et passe lui-même les clichés ainsi que l'énonce Jacques Gubler : « Les exemples sont nommés et décrits laconiquement. Les exemples regardés semblent correspondre aux valeurs de Tschumi qui apprécie Breuer, Neutra, Wright. De cette histoire, seul le XIX<sup>e</sup> siècle est exclu. [...] Mais les modèles copiés sont aussi des plans de villes et de quartiers, Milet, Pergame, Sélinonte, Aoste, les villes neuves du Moyen Âge en France et en Suisse, Washington, New Delhi, à une autre

---

<sup>109</sup> L'intérêt que Jean Tschumi accorde aux problèmes d'urbanisme l'engage à reprendre ses études à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris. Conscient de l'importance du fait urbain dans la vie quotidienne, il remporte de nombreux concours internationaux. Signalons à titre d'exemples son « Plan du Paris souterrain » visant à apporter une solution élégante aux problèmes de la circulation, et son projet de tunnel sous la Manche qui attira en 1940 l'attention de la presse mondiale.

<sup>110</sup> GUBLER, *op. cit.* (note 80), p. 36.

<sup>111</sup> *Ibid.*



échelle les places, selon le choix de Camillo Sitte, et les quartiers modernes, de la cité jardin aux grands ensembles, dont les œuvres de Beaudoin et Lods. »<sup>112</sup>.

Tout en considérant acquises les distinctions fonctionnelles et mécaniques des quatre fonctions urbaines inscrites dans la charte d'Athènes (habiter, travailler, se recréer, circuler), Tschumi parsème sa leçon de nombreuses références ; apparaissent dans l'ordre Vitruve (I<sup>er</sup> siècle av J-C), Choisy (1841-1909), Le Corbusier (1887-1965), Auguste Perret (1874-1954), Alberti (1404-1472), Philibert Delorme (1514-1570), Julien Guadet (1834-1908). Cette liste privilégie la théorie architecturale comme semble s'en rappeler Jean-Jacques Deluz :

« Quant au cours de Tschumi, il était basé sur une classification de thèmes formels : la porte, la fenêtre, la colonne, le volume, l'espace, etc, dont il illustre la variété des réponses architecturales à travers le monde et l'histoire. Il n'y avait pas de méthodologie mais cela ouvrait des horizons »<sup>113</sup>

Or, cette division en tranches successives : baies, escaliers, systèmes porteurs, semble s'inspirer du découpage proposé par Julien Guadet dans ses *Éléments et théorie de l'architecture*<sup>114</sup>. De plus, en ajoutant un chapitre sur la « cité » dans lequel il commente les villes de fondation, les villes nouvelles de l'Antiquité, du Moyen âge et de la Renaissance qu'il appelle « villes créées » (opposables à la dispersion au coup par coup de la ville industrielle), Jean Tschumi parvient à réunir l'architecture et l'urbanisme en un même enseignement théorique.

### 1.3.3 Paris, où la (re)découverte du Surréalisme

En esquisant en 1943 le programme de formation des architectes de l'EPUL, Jean Tschumi instaure le stage pratique obligatoire d'une année en agence. D'année en année, des bureaux d'études suisses mais également français reçoivent un stagiaire de quatrième ou de cinquième

---

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>113</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 10.

<sup>114</sup> Julien GUADET, *Éléments et théorie de l'architecture*, cours. École nationale et spéciale des Beaux-arts (éd. 1901), Paris : HACHETTE LIVRE BNF, 2013 (vol. 3).



année. Le caractère fructueux de la démarche aboutit à la création à Paris d'une « filière suisse » qui, grâce aux relations du « Patron », permet à de nombreux élèves-architectes vaudois de s'initier à l'exercice pratique de l'architecture en agence. Jean-Jacques Deluz réussit en 1953 à décrocher un stage à l'agence d'André Aubert<sup>115</sup> (1905-1987) où il succède à un autre stagiaire suisse qui lui cède également la chambre qu'il occupe au pavillon suisse réalisé en 1933 par Le Corbusier et Pierre Jeanneret (1886-1967) à la Cité universitaire internationale. L'agence Aubert étant située en face du parc Montsouris, Jean-Jacques Deluz n'a que quelques pas à faire entre les pilotis de Le Corbusier et son lieu de travail<sup>116</sup>. Pourtant l'importance de cette parenthèse parisienne ne réside pas dans cette première expérience en agence, mais dans la découverte d'un environnement qui l'inspire comme il l'écrit dans *Le tout et le fragment* :

« Mon année à Paris ne compta pas pour cette activité professionnelle, où je remplis correctement mon contrat - sans plus – mais pour l'ouverture culturelle qu'elle m'assura »<sup>117</sup>

À l'exception d'un camping de trois semaines en Corse et dans le Midi durant l'été de son baccalauréat, dont témoignent des croquis figurant dans le fonds des Glycines<sup>118</sup>, Jean-Jacques Deluz n'avait jamais quitté Lausanne. Sa mère, comme en témoigne Josette Vassalo appréhende ce séjour : « Quand J.J. est parti à Paris faire son stage d'architecture, sa mère était très inquiète parce que pour beaucoup de Suisses Paris représentait la capitale de la perte. À son retour je ne l'ai jamais entendu parler de son séjour dans cette ville. »<sup>119</sup>

---

<sup>115</sup> Architecte diplômé des Beaux-arts de Paris, formé à l'atelier d'Emanuel Pontremoli il est second Prix de Rome en 1932, André Aubert. Il remporte en 1934 le concours pour les musées d'Art moderne de la ville de Paris en collaboration avec Dondel, Viard et Dastugue. L'année suivante, il est lauréat du concours des Bâtiments civils et palais nationaux. Les projets réalisés pour le compte du ministère français de l'Éducation nationale et pour celui des Postes et télécommunication, représentent une part importante de son activité professionnelle. Il s'associe en 1949 à l'architecte Alfred Pronier.

<sup>116</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 12.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>118</sup> Lien avec les croquis

<sup>119</sup> VASSALO, op. cit. (note 34), p. 2.



Figure 8 : Jean-Jacques Deluz. Livret de service militaire, Confédération suisse, 1949-1964. Fonds Deluz.

**Instructions**

1. Le livret de service est une pièce justificative de la situation militaire du citoyen suisse et de l'accomplissement de ses obligations militaires. Le titulaire le garde soigneusement et s'en munira pour entrer au service, pour la faire muter, pour les inspections, déclarer ses changements de domicile, etc. Le livret de service ne doit servir, ni en Suisse ni à l'étranger, de pièce d'identité civile.
2. Seuls les officiers mentionnés dans l'ordonnance sur les contrôles militaires ont qualité pour faire des inscriptions sur le livret. Celui-ci, sous peine, fait des inscriptions dans un livret de service, qui modifie ou rend illisible ce qui y est contenu, qui sache au livret de service, le fait disparaître ou le met en gage, ou qui participe à des actes de ce genre, sera puni. Celui qui pond son livret dans les lieux d'habitation ou ailleurs, sans qu'il ne soit inscrit sur le livret, sera puni. Le livret de service ne peut être prêté à un tiers sans la permission du chef de section ou du consulat.
3. Dès la réception du livret de service et jusqu'à la fin des obligations militaires, le citoyen doit communiquer au chef de section les changements d'adresse à l'intérieur de la commune, son départ, lorsqu'il change de commune, et son entrée dans la nouvelle commune, dans les huit jours. Le livret sera présenté à toute occasion (et notamment lors de l'engagement déposé). Les hommes entrés au service militaire de première catégorie ou ceux qui sont incorporés ou attachés aux formations ou unités sont en outre tenus d'indiquer immédiatement et par écrit leur commandement de tout changement d'adresse.
4. Le militaire est responsable des objets d'équipement et d'armement personnel, il ne peut ni les aliéner, les mettre en gage ou les prêter, ni lui être interdit de les porter au civil sans autorisation.
5. Le militaire doit annoncer spontanément et immédiatement :
  - a) l'absence au service (sans autorisation), ainsi qu'un licenciement ; les maladies ou accidents survenus pendant le service ;
  - b) les maladies ou accidents survenus pendant le service. Les maladies qui ne sont déclarées après le licenciement et pour lesquelles les prestations de l'assurance militaire sont revendiquées doivent être constatées immédiatement ou dans les trois semaines au plus tard après le licenciement, par un médecin diplômé et amoné à l'assurance militaire. Le livret de service sera joint à la déclaration.
6. Le militaire doit s'informer personnellement des dispositions concernant les mises au pied, ainsi que les lois et règlements obligatoires. L'ignorance d'une mise au pied ne peut être invoquée comme excuse.
7. Le citoyen assure aux autorités qui ont le commandement sur sa situation ou ses obligations militaires doit s'adresser, en présentant son livret de service, au chef de section ou au commandement d'engagement de domicile, les militaires un congé à l'étranger s'adressent à la légation ou au consulat suisse.

Département militaire fédéral.

**I. Etat civil**

Né en 1930 Mois avril Jour 8  
à LAUSANNE

Nom de famille Deluz

Prénoms Jean-Jacques

Prénoms du père Pierre-Jacques

Profession Architecte

Lieu d'origine Bosmagnol / Hautsorne

Canton d'origine Vaud

Domicile LAUSANNE

N° de contrôle militaire 46969

Canton de domicile Vaud

Domicile des parents LAUSANNE

1 Souligner le prénom usuel.  
2 Les changements de profession doivent être annoncés au chef de section en produisant le livret.  
3 Voir aussi page 3.  
4 Pour les Suisses à l'étranger, indiquer l'ambassade consulaire.

**XI. Service fait ou paiement**

Année	Nature du service, lieu et date (du - au) / Taxe militaire, lieu et date du paiement
16.09.1950	LAUSANNE TAXE
14.8.51	LAUSANNE TAXE
17.11.52	LAUSANNE TAXE
5.12.53	Département militaire vaudois
15.2.54	Département militaire vaudois. Taxe
- 6 Mai 1954	Restitution de taxe militaire
19.01.1954	Paris TAXE MILITAIRE
10 Jan. 1956	Département militaire vaudois. Taxe
10.04.1956	Département militaire vaudois. Taxe
7 MARS 1958	ALGER Taxe d'exemption
- 3 MARS 1961	ALGER Taxe d'exemption
- 3 MARS 1961	ALGER Taxe d'exemption
- 2 OCT. 1964	ALGER Taxe d'exemption
- 2 OCT. 1964	ALGER Taxe d'exemption

Instructions :  
1. Les inscriptions concernant le service accompli ou le paiement de la taxe militaire doivent être faites sans faute possible.  
2. L'absence totale des données requises ne doit pas être déduite. C'est le cas notamment pour le nombre et la signature.  
3. Le service fait est inscrit dans les deux cas par le commandant de l'unité (père-mère) ou le militaire recevant le livret. Sont inscrites les dates de début et de réengagement.

**de la taxe militaire**

Année	Taxe militaire		Signature manuscrite du commandant ou fonctionnaire compétent
	Montant	Reçu de la loi	
6.	1150	2114	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1151	5666	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1152	5028	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1153	10	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1154	3885	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1155	5921	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1156	1954	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1157	1954	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1158	1954	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1159	1954	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1160	1954	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1161	1954	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1162	1954	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1163	1954	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1164	1954	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1165	1954	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1166	1954	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1167	1954	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1168	1954	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1169	1954	Pr. le Receveur: Deluz
6.	1170	1954	Pr. le Receveur: Deluz

4. Les jours de maladie passés dans un EDM et constatés comme service militaire doivent être inscrits.  
5. Seul l'accomplissement de la obligation peut être attesté par un timbre.  
6. Pour les recrus qui n'ont pas terminé leur service, voir la loi 29, de et, des dispositions relatives de l'OC de la 43 (JMO 1942/13).  
7. Inspection de l'équipement, voir page 14.

**XIII. Changements**

Année	Mois	Commune	Signature du chef de section
13	Mars	LAUSANNE	Deluz
19	Mai	Paris	Deluz
10	Jan.	LAUSANNE	Deluz

**de domicile**

Domicile \* : LAUSANNE No de contrôle milit. : 46969

Année	Mois	Commune	Signature du chef de section
27	MARS	Paris	Deluz
28	Mai	LAUSANNE	Deluz
4	AVR.	ALGER	Deluz

\* Lors du recrutement (établissement du livret de service).

### 1.3.3.1 L'atelier Aubert : Une première expérience en agence

La date précise de l'arrivée de Jean-Jacques Deluz demeure inconnue. Une fois de plus peu précis, il situe cette dernière au courant de l'année 1953. Tiré du fonds d'archives des Glycines, son livret de service militaire<sup>120</sup> nous permet de situer son arrivée à Paris entre le 13 et le 28 mars 1953, et son retour à Lausanne aux alentours du 6 mai 1954<sup>121</sup>. Lorsqu'il arrive à l'agence de la rue Vavin, l'immeuble « Panoramique » est alors en cours de réalisation sur le quai Louis Blériot<sup>122</sup> :

« [...] un gros immeuble de rapport [...], sur la façade duquel les balcons traçaient des grecques décoratives : exactement ce que je n'aimais pas. En plus le volume était laid, car il était découpé par des contraintes de gabarits réglementaires. Heureusement l'étude en était terminée et Aubert, homme par ailleurs charmant, style grand bourgeois parisien, me confia une école primaire à Cachan et une maternelle à Blois, projets sur lesquels je m'amusais, sans beaucoup d'efficacité durant tout le stage »<sup>123</sup>

Le fonds André Aubert déposé au centre d'archives de l'Institut Français d'Architecture étant inaccessible à l'époque de notre recherche, nous ne pouvons apporter de précisions supplémentaires à ce que Jean-Jacques Deluz rapporte lui-même dans *Le tout et le fragment*. Il est toutefois peu probable, compte-tenu de ce qu'il note à propos de sa productivité, que des traces de cette collaboration subsistent dans la matière déposée à l'IFA. Il convient néanmoins de préciser que les projets sur lesquels il dit avoir travaillé ne s'accordent pas totalement avec l'inventaire du fonds Aubert accessible depuis le portail de la Cité de

---

<sup>120</sup> Organisée selon le principe de la milice, l'Armée suisse repose sur l'obligation de servir de tous les citoyens suisses à partir de l'âge de 18 ans et jusqu'à l'âge limite de 35 ans. Les changements d'adresse sont soumis à déclaration, tandis que les voyages hors de Suisse sont soumis à autorisation. Le voyageur est ainsi dans l'obligation de déclarer son voyage dans un délai de 14 jours au commandement militaire dont il dépend. Toute dispense est soumise, jusqu'à la levée de l'obligation de servir, à une taxe d'exemption. Jean-Jacques Deluz la versera annuellement de 1949 à 1964.

<sup>121</sup> Voir Corpus, figure 3 : *Livret de service militaire*, Confédération suisse, 1964 1949, p. 28.

<sup>122</sup> « Archiwebture — Objet AUBAN-D-53-02. Immeuble d'habitation, quai Blériot, Paris 16e. 1953-1955 », [s.d.]. URL : [https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02\\_AUBAN/inventaire/objet-18811](https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02_AUBAN/inventaire/objet-18811). Consulté le 31 juillet 2019.

<sup>123</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 13.



l'Architecture<sup>124</sup>. À Cachan, André Aubert réalise l'École Nationale Professionnelle de Garçons qui ouvre ses portes en 1958<sup>125</sup> ; en 1955, à Blois, il achève avec Henri Pronier le groupe scolaire Victor Hugo dont les travaux débutent en 1952. Négligeable mais sans doute pas inutile, l'apport de cette première expérience professionnelle à la formation du jeune architecte semble ainsi se mesurer à l'aune du témoignage qu'il en fait. À l'opposé, la ville et ses monuments qu'il dessine et décrit, les rencontres qu'il fait et les descriptions qu'il livre confirment qu'à Paris, la passion se vit hors des murs de cette charmante maison à la façade vitrée du 6<sup>ème</sup> arrondissement.

### 1.3.3.2 Paris

Sur le plan de l'architecture, son séjour parisien offre au jeune Deluz l'occasion de vérifier ses premières intuitions quant à la relativité qualitative de l'objet ou de l'espace construit.

« La place de la Concorde devient pour moi un bel espace le jour où je tombai amoureux de la jolie institutrice des enfants du président Coty : nous étions alors appuyés côte à côte au parapet des Tuileries qui surplombe légèrement la place. La petite place Furstemberg, la rue Vavin, la Sainte-Chapelle, sont pour diverses raisons sentimentales, les lieux où, tout d'un coup, le pouvoir émotionnel qui émane d'eux et l'émotion qu'on y vit se mettent en symbiose »<sup>126</sup>

Tout au long de son séjour, se forge en lui la conviction que l'intérêt de l'architecture ne réside pas dans son esthétique mais dans les racines et les liens qui l'unissent à son environnement. Pour Deluz, l'intérêt de l'architecture naît de cette réciprocité qui s'établit entre l'objet construit et les émotions de ceux qui le vivent comme il le note dans ses souvenirs :

---

<sup>124</sup> « Archiwebture — Fonds Aubert, André (1905-1987). 072 Ifa », [s.d.]. URL : [https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02\\_AUBAN/inventaire](https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02_AUBAN/inventaire). Consulté le 31 juillet 2019.

<sup>125</sup> « Archiwebture — Chapitre B. Etablissements scolaires (1938-1979) », [s.d.]. URL : [https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02\\_AUBAN/inventaire/chapitre-610](https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02_AUBAN/inventaire/chapitre-610). Consulté le 31 juillet 2019.

<sup>126</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment, op. cit.* (note 38), p. 13-14.



« L'architecture n'est pas un produit qu'on regarde – l'intérêt s'en épuise vite –, elle n'existe que si on la vit »<sup>127</sup>.

Si la parenthèse parisienne ne semble pas beaucoup compter sur le plan de la pratique professionnelle, son influence sur le plan de la maturation des idées est certaine. Des croquis qu'il fait des principaux monuments et qu'il conservait depuis dans ses archives illustrent les quelques lignes citées plus haut ». Mais Paris, est également le théâtre de belles rencontres qu'il rapporte dans *Le tout et le fragment* :

« Paris en 1953, c'était autre chose ; j'y faisais des rencontres parfois étonnantes avec des marginaux, avec des intellectuels délirants, avec des fils de famille en liberté provisoire. Le peintre américain Selchow, qui vivait son homosexualité exultante ; [...]. Il faisait de la peinture abstraite, comme il se devait à cette époque. Je rencontrai à la cinémathèque, dont j'étais évidemment un habitué, Rodolfo Milla, débarqué du Pérou pour faire ses études à Paris, qui gravitait dans la marge des milieux surréalistes. Il devint l'un de mes meilleurs amis avant que je ne le perde de vue »<sup>128</sup>

Déterminer que *Roger Hoffman Selchow* (1911-1994) était l'artiste que Jean-Jacques Deluz citait en premier dans *Le tout et le fragment* ne fut pas chose compliquée. Imprégné du Modernisme européen, l'artiste est en effet classé dans le courant américain de l'abstraction géométrique. Cerner le profil du second artiste fut moins aisé. Comme André, le frère de Jean-Jacques, Rodolfo Milla –de son nom complet Rodolfo Milla Villena– fit l'objet de questionnements que la découverte fort tardive du *Journal intime* vint justifier. Cet intérêt porté presque intuitivement à la rencontre avec Rodolfo Milla s'est confirmé dès le dépouillement préliminaire des archives de Jean-Jacques Deluz. En effet, si l'amitié avec Roger Selchow apparaît comme épisodique, ce n'est nullement le cas de celle qui lie Deluz à Milla comme en témoignent certaines traces épistolaires aujourd'hui classées parmi la matière du Fonds. Parmi ces documents, trois pièces permettent de restituer le cadre de cette amitié et sa portée.

---

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 13.



La plus ancienne est une photographie à tendance surréaliste<sup>129</sup>. Tirée en noir et blanc, très de petit format (4 cm x 2 cm), aux bords irréguliers elle paraît représenter, sur un fond en mouvement, un ange statique qui flotte au-dessus de pinces de crabes composant le symbole mathématique de l'infini. Au revers est noté : « À Jean : Rodolfo Milla 1-3-54 ».

Une carte postale sans date mais pouvant être rapportée, du fait des détails qu'elle comporte, à la fin du mois de septembre 1959 témoigne de l'intimité de la relation et rend compte du niveau des échanges :

« Ta lettre m'a très fidèlement transcrit ce que tu avais mis entre les lignes. J'imagine assez bien ton état d'âme. L'amour devient une sale histoire pour peu qu'on ait tendance à s'y endormir. La nature n'aime pas ceux qui se donnent à elle sans réserve (ex. Rousseau) et la plupart des femmes sont naturellement naturantes. Ton compatriote C.G. Jung dans un de ses bon quart d'heures a écrit quelque part qu'on épouse en général avec une femme ce qu'on a de pire en soi même (sic). Rien d'étrange à ce qu'on en soit puni. Je suis content de savoir que tu quitteras Alger et tout ce que cela a signifié pour toi. J'espère te voir bientôt renaître à Paris. Que de superbes érections (physiques et autres) balayent de ton esprit toutes sortes de sensiblerie et de complaisance dans le passé. L'éternité est dans l'instant, ou, elle n'est pas.

Le vieux Peret vient de « sublimer » (comme on dit en argot) définitivement. Sa mort coïncide avec l'arrivée de Lunik II sur la « mer de la sérénité ». Un grand pan de mitologie femmellisante (sic) vient de s'écrouler. La lune et ses merdites larmoyantes vient d'être violée avec une exactitude qui aurait ravi le divin marquis.

Ni pleurs, ni couronnes, c'était un faux jeton. Ton vieux Rodolfo. »<sup>130</sup>

Il est aisé, pour qui a lu Deluz, de comprendre que ce courrier est contextuel de sa séparation avec Josette Vassalo. Au-delà de l'amitié qui lie les deux hommes et dont elle témoigne, cette carte illustre également le rapport de Rodolfo Milla à Benjamin Péret et par extrapolation à

---

<sup>129</sup> Voir Corpus, figure 6 : Rodolfo MILLA-VILLENA, *Courrier adressé à Jean-Jacques Deluz*, 24 janvier 1978, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 118 chemise 2.

<sup>130</sup> Voir Corpus, figure 7 : Rodolfo MILLA-VILLENA, , septembre 1959, Carte postale. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 118 chemise 2.





André Breton et aux survivances du Surréalisme dans le Paris des années 1950, elle pose également la question du rapport de Deluz au courant surréaliste.

Enfin, dans un troisième document, manuscrit et daté du 24 janvier 1978, Rodolfo Milla semble conseiller Jean-Jacques Deluz sur l'écriture d'un ouvrage<sup>131</sup>, il s'agit en toute vraisemblance du projet d'écriture sur lequel travaille Deluz et qui aboutit en 1981 à la publication par l'EPAU d'un polycopié intitulé *Aperçu critique sur l'architecture et l'urbanisme d'Alger*<sup>132</sup> ; première version de son ouvrage de référence au titre légèrement remanié : *L'urbanisme et l'architecture d'Alger : aperçu critique*<sup>133</sup>. Mais qui est donc cet artiste péruvien auquel Jean-Jacques Deluz confie ses peines et avec lequel il partage, sur une assez longue période, ses réflexions et ses projets ?

### 1.3.3.3 La rencontre avec Rodolfo Milla Villena

La littérature scientifique recèle peu d'informations sur le courant surréaliste péruvien au lendemain de la seconde Guerre Mondiale. Beaucoup moins littéraire que celui des années 1920 et 1930, le surréalisme péruvien d'après-guerre semble se résumer en un activisme qui rejette toute idée d'art ou de littérature : les surréalistes de ces années n'existant que dans l'anecdote et le scandale<sup>134</sup>. Si dans l'entre-deux guerres, le Surréalisme se diffuse à Lima grâce à Cesar Moro (1903-1956) et à Emilio Westphalen (1911-2001) sous forme de textes théoriques et poétiques et de références au projet du groupe formé autour d'André Breton, dès les années 1940, la dictature et la censure poussent graduellement de nombreux écrivains à l'exil<sup>135</sup>. Il est en effet difficile de penser que le Pérou ait pu, dans la tension du contexte politique, offrir les conditions favorables à l'épanouissement d'un mouvement surréaliste comme le note Claudine Lecrivain<sup>136</sup>. Pourtant, en 1949 à Lima, un homme va rendre possible

---

<sup>131</sup> MILLA-VILLENA, *op. cit.* (note 129).

<sup>132</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Aperçu critique sur l'architecture et l'urbanisme à Alger*, Alger, Algérie : Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 1981, 293 p.

<sup>133</sup> Jean-Jacques DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger: aperçu critique*, Liège : P. Mardaga, 1988, 195 p.

<sup>134</sup> Miroslav LAUER HOULOUBEQ, « Un asalto a la ANEA: Surrealismo limeño de los 50 », in *Avatares del surrealismo en el Perú y en América Latina*, Lima : Institut français d'études andines, Fondo Editorial de la Pontificia Universidad Católica del Perú, 1992, p. 1.

<sup>135</sup> Stefan BACIU, *Surrealismo latino-americano. Pregunta y respuestas*, Valparaiso : Ediciones universitarias de Valparaiso, 1979, p. 111.

<sup>136</sup> Claudine LECRIVAIN, « La réception du surréalisme dans les revues littéraires d'Amérique latine (1924-1950) », *Estudios humanísticos de filología*, n° 11, 1990, p. 163-168.



cette percée du Surréalisme. Au sein du *Bohemio maldito*, des poètes<sup>137</sup> dont certains figureront au Panthéon de la littérature péruvienne se réunissent autour de Rodolfo Milla Villena, poète, artiste, et accessoirement étudiant en médecine à l'université San Marcos de Lima. Mirko Lauer rapporte dans son article « Un asalto a la ANEA: Surrealismo limeño de los 50 »<sup>138</sup> deux des actions du *Bohemio maldito* dirigées contre des œuvres littéraires : *l'Annonce faite à Marie* de Paul Claudel jouée au théâtre municipal de Lima<sup>139</sup> et une exposition de textes et manuscrits organisée par l'Association Nationale des Écrivains et Artistes (ANEA) au sein de ses locaux le 26 décembre 1950<sup>140</sup>. La diffusion des idées prônées par le groupe liménien constituait l'autre facette de la démarche du *Bohemio maldito*. Rodolfo Milla est ainsi à l'initiative de « The signal gun », la page autonome qu'il réussit à obtenir dans le magazine *Idea* et dont il fait un organe surréaliste. Il y publie « *Economia domestica* », une prose surréaliste au travers de laquelle il explique et revendique l'« assaut de l'ANEA ». Cité par Mirko Lauer Manuel Alberto Escobar Sambrano (1928-2000), nous introduit dans l'univers de Rodolfo Milla. Ce dernier travaille à l'époque comme gardien en échange d'une pièce qu'il habite à la rue Chota et où il invite Alberto Escobar (1947- --) pour une tasse de café « [...] bouilli dans une théière, filtré dans un morceau de chemise et présenté comme un café turc. [...] l'habitation était pleine d'objets étranges. Un tissu noir enveloppait des projecteurs suspendus au plafond et sur le lit une pancarte venant d'un parc avertissait qu'il était : « interdit de marcher sur l'herbe ». »<sup>141</sup>. Le départ de Milla pour Paris en 1952, donne lieu à des légendes dont les plus farfelues l'ont rendu mort en Algérie après s'être battu comme médecin<sup>142</sup> pour l'indépendance du pays, ou fait du maoïste qu'il était un homme influent de l'axe Paris-Pékin vivant dans des « maisons coffre-fort ». Nous devons à Américo Ferrari (1929-

---

<sup>137</sup> Parmi les membres du groupe, Felipe Buendia del Corral (1927-2002), cite Luis León Herrera (1925-2010), Augusto Lunel (1925- ?) et Francisco Buendez Prieto (1928-2004).

<sup>138</sup> LAUER HOULOUBEQ, *op. cit.* (note 134).

<sup>139</sup> Alberto Escobar Sambrano qui a participé à l'action se souvient de son exécution : « Milla a localisé la clé générale des lumières du théâtre, les a éteintes et les conspirateurs – parmi eux Augusto Lunell et Fernando Quispez Asin et Luciano Herrera - ont jeté les rats obtenus dans un laboratoires de San Marcos. Après quoi, et avant que les lumières ne se rallument, ils sont partis en courant ». Voir Miroslav LAUER HOULOUBEQ, « Un asalto a la ANEA: Surrealismo limeño de los 50 », p.6.

<sup>140</sup> L'exposition organisée par l'ANEA que préside le docteur Manuel Beltroy (1893-1965), présente de Valelejo à Chariarse les manuscrits originaux des poètes péruviens. Un double objectif a conduit à l'assaut contre l'ANEA : en premier celui de scandaliser l'opinion publique et en second de retirer de l'exposition des vers inédits et que Rodolfo Milla avait refusé d'exposer. Les événements sont relatés par Rodolfo Milla dans *Economia domestica*

<sup>141</sup> LAUER HOULOUBEQ, *op. cit.* (note 134), p. 4.

<sup>142</sup> L'Ordre des médecins français à qui nous avons écrit, nous a affirmé qu'aucun médecin du nom de Rodolfo Milla Villena n'avait exercé en France.



1950) les informations qui paraissent les plus fiables sur ses débuts à Paris où il se serait trouvé en mauvais termes avec ses André Breton et Benjamin Péret :

« Les surréalistes des années 1920 ont adopté Leopoldo Chariarse et l'ont proclamé « typographe surréaliste » tout en rejetant Milla [...] Je pense que cela a mis fin aux rêves surréalistes de Milla »<sup>143</sup>

C'est donc avenue de Messine que nous retrouvons au printemps 1953, Rodolfo Milla et Jean-Jacques Deluz. Dans son journal intime, Jean-Jacques revient cette rencontre et sur l'ouverture intellectuelle qu'elle lui offre :

« J'avais rencontré Rodolfo à Paris en 1953 à la cinémathèque ; comme nous y allions souvent l'un et l'autre, nous avons fini par lier conversation, puis par nous rencontrer régulièrement. Péruvien, il était censé faire des études en France, et habitait le pavillon espagnol de la cité universitaire, moi-même logeant dans le bâtiment voisin construit par Le Corbusier pour les Suisses. Il avait une certaine avance intellectuelle sur moi, et m'initia au surréalisme dont il fréquentait les secondes zones. [...] Ensuite, nous nous sommes perdus de vue. La dernière fois, il travaillait sur « les proverbes » de Breughel l'ancien, à propos desquels il démontrait que c'était, en quelque sorte, le Canard enchaîné de l'époque. Il avait identifié presque tous les personnages du tableau. En écrivant ces lignes, je ressens du regret : dès mon retour à Alger, je vais regarder sur internet si Rodolfo Milla-Villena existe. »<sup>144</sup>

### 1.3.4 De retour à Lausanne

La période qui s'étend du retour de Deluz à Lausanne au printemps 1954 à la soutenance de son diplôme à l'hiver 1956, est caractérisée par une prise de distance vis-à-vis de l'École d'architecture et de ce qui s'y déroule comme il s'en rappelle dans un mail adressé à Alex Gerber :

---

<sup>143</sup> LAUER HOULOUBEQ, *op. cit.* (note 134), p. 7.

<sup>144</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 26 novembre 2006.



« À cette époque, je faisais mon diplôme, (projet d'école de céramique à Saint Sulpice) et ne fréquentai presque plus l'EPUL, où j'allais juste pour les corrections de Tschumi. ... Donc, de 53 à 56, j'avais pratiquement perdu le contact avec les ateliers »<sup>145</sup>

Parmi le peu d'évènements qu'il dit avoir marqué son parcours à l'EAU, Jean-Jacques Deluz évoque une sortie pédagogique conduite à Berne par Hans Brechbühler et à laquelle prend également part Jean Tschumi.

#### **1.3.4.1 Une visite à Berne**

Le contexte dans lequel se déroule l'excursion est sous-tendu par les bouleversements que l'École d'Architecture et d'Urbanisme est sur le point de vivre sur le plan pédagogique. Détaché du contexte, le souvenir rapporté par Jean-Jacques Deluz donne la mesure de son importance ; il incarne ce dépassement de l'architecture par l'esprit du lieu qu'il promeut tout au long de sa carrière :

« [...] Le deuxième évènement dont je me souviens fut une visite que nous fîmes à Berne où Brechbühler nous invita à voir quelques-unes de ses œuvres ... je fus très ému par une villa qu'il avait construite pour un riche collectionneur ; je crois que la maison était simple et belle, mais surtout, elle contenait un grand nombre de tableaux de Paul Klee, et la magie de ceux-ci magnifiait la qualité modeste de l'architecture. Cela me révéla une dimension presque toujours négligée par l'architecte, celle de la vie et de la poésie qui viennent, non plus seulement du cadre bâti objectif, mais de l'ensemble des paramètres souvent insaisissables qui l'habitent, le transforment, le vieillissent ou le rajeunissent, parfois l'enchantent au sens magique du terme. »<sup>146</sup>

Dans son ouvrage *Jean Tschumi. Architecture, échelle, grandeur*, Jacques Gubler décrit une excursion pédagogique organisée à Berne<sup>147</sup>. La description est accompagnée d'une photo. La

---

<sup>145</sup> Jean-Jacques DELUZ, *La photo*, 17 février 2008.

<sup>146</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, *op. cit.* (note 38), p. 11-12.

<sup>147</sup> Voir Corpus, figure 12 : La photo a été transmise à Jacques Gubler par Robert Monnier, un élève fidèle de Tschumi.



Figure 9 : Wohnhaus am Könizbzrgwald (1944), in. Ueli ZBINDEN, *Hans Brechbühler1907-1989*, ETH Hänggerberg, Zurich, 1991.



scène, captée au printemps 1955, se passe sous l'auvent d'une maison construite en 1944 par Hans Brechbühler à la périphérie de Berne, entre le chemin de fer et la forêt de Köniz. Nous avons pu retrouver la maison dans l'ouvrage monographique dédié à Hans Brechbühler<sup>148</sup>. Selon les auteurs, la *Schwedenhaus* aurait été conçue pour un menuisier suisse enthousiasmé par la construction en bois lors d'un voyage de vacances en Suède. Assez commune, l'architecture ne pouvait qu'être « magnifiée » par les œuvres qui s'y trouvaient exposées même si aucune référence n'est faite aux tableaux de Klee dans le livre consacré à Hans Brechbühler.

Une trentaine de personnes boivent et mangent de bon appétit. Parmi-elles quatre adultes. Tschumi a déposé son chapeau et quelques feuilles de papier sur le gazon près d'un buisson ardent au premier plan à gauche et semble se diriger vers Hans Brechbühler qui mange appuyé sur un poteau. Nous montrons la photo à Magda Taroni qui croit y reconnaître le jeune Deluz. Quelques mois plus tard, à son retour d'Avignon en novembre 2018, Magda Taroni nous rapporte une copie des derniers mails échangés entre Jean-Jacques Deluz et Alex Gerber, ces échanges fournissent une première confirmation.

Dans le même courriel adressé à Alex Gerber cité ci-dessus, Jean-Jacques Deluz écrit :

« J'ai enfin reçu la lettre avec la fameuse photo. ...

1) Il s'agit bien de l'excursion à Berne que nous avons faite avec Tschumi pour voir les œuvres de Brechbühler. Je ne reconnais pratiquement personne, à part :

-Tschumi lui-même, bien sûr, égal à lui-même.

-Et moi : je suis assis à la table, à l'arrière-plan, devant une bouteille, (sur la photo, à droite de Tschumi, le regard tourné vers la gauche).»<sup>149</sup>

Ce mail fait écho à ce qu'écrit Jean-Jacques Deluz dans le même temps dans son *Journal intime* :

« Gubler écrit un livre sur Tschumi, enquête à droite et à gauche, et Alex, (qui a travaillé chez Tschumi pendant ses études) lui apporte son aide. Mais je ne suis pas

---

<sup>148</sup> Ueli ZBINDEN, Werner OECHSLIN, Niklaus KOHLER et K. AELLEN, *Hans Brechbühler, 1907-1989*, Zürich : GTA Verlag, 1991 (Dokumente zur modernen Schweizer Architektur), p. 26.

<sup>149</sup> DELUZ, *La photo, op. cit.* (note 145).



parvenu à consulter la photo, qu'il m'a communiquée plusieurs fois sur l'ordinateur, probablement pour incompatibilité de système de décryptage. Il me l'a également postée et nous la croyions perdue lorsqu'elle est arrivée ce matin. Après un long examen, j'ai deux conclusions positives : premièrement, elle a bien été prise lors d'une excursion conduite par Tschumi à Berne pour voir les œuvres de Brechbühler, cet émule de Le Corbusier qui poussa Tschumi hors de l'école peu après mon départ de Suisse. Nous avons visité une villa faite par Brechbühler dont j'ai un souvenir très précis parce qu'il y avait des tableaux de Klee aux murs. Par contre, je n'ai pas en mémoire le pique-nique devant une véranda où a été prise la photo, que je peux dater avec certitude de fin 54 ou 55, puisque en (sic) 53 – 54, j'étais à Paris et qu'en janvier 56 je passai mon diplôme et quittai la Suisse. Deuxièmement, je ne reconnais que deux personnes, Tschumi bien sûr et moi, assis à une table, au fond, de profil, devant une bouteille. Les autres me semblent tous des inconnus ; il faut dire que ces deux dernières années d'école, je n'y mettais presque plus les pieds, et ne me rendais à l'EPUL que pour les corrections de Tschumi. J'avais peu d'amis, aujourd'hui disparus : Roland Vogel, dont il serait intéressant de retrouver les peintures, Marc Braendlin, (vit-il encore ?), André Hauswirth qui s'est suicidé, mais aucun n'est présent sur la photo. Je n'aurais pas reconnu Aubry, identifié par Gubler, assis contre un poteau de la véranda, lui aussi, sauf erreur, disparu, qui avait un talent très fort et que j'admirais, mais qui, par la suite, se contenta d'une carrière d'enseignant. »<sup>150</sup>

#### **1.3.4.2 13 janvier 1956 : une soutenance, un mariage et un départ en fanfare**

Confirmés dans les grandes lignes par Josette Vassalo, l'essentiel des détails relatifs à cette journée si particulière du mois de janvier 1956 nous est livré par Jean-Jacques Deluz lui-même dans *Alger chronique urbaine* :

« Mon départ de Lausanne fut un très beau moment : le même jour, j'avais, le matin soutenu mon diplôme d'architecte, à midi je m'étais marié à l'Hôtel de ville

---

<sup>150</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 16 février 2008.



sans inviter personne de ma famille et l'après-midi nous prenions le train pour le Midi, fêtés sur le quai de la gare par la fanfare de l'École d'architecture »<sup>151</sup>

Il n'a pas été possible de retrouver le projet du jeune Deluz ni le procès-verbal de la soutenance dans les archives pédagogiques de l'EPFL ou dans celles déposées à la bibliothèque de l'UNIL. Nous ignorons également le nombre de valeurs obtenues par ce projet de diplôme. Deluz ne semble par ailleurs avoir conservé de la soutenance de son projet de fin d'études que la description qu'il nous offre dans *Alger chronique urbaine* :

« Mon projet de diplôme était une « école de céramique » au bord du lac, bâtiment qui, par une prémonition (car j'ignorais absolument que mon destin serait l'Algérie) était composé comme un ksar, avec une tour de séchage en briques rouges ressemblant à la tour de Béni Isguen que je n'avais jamais vue. Au jury, Tschumy me défendit, Brechbühler (un des meilleurs architectes suisses, fidèle disciple de Le Corbusier) et Panchaud, l'ingénieur m'attaquèrent. »<sup>152</sup>

Cette soutenance n'est que le premier moment d'une journée qui se révélera décisive. Le second évènement notable est son mariage civil et presque secret avec Josette Vassalo, avec qui il s'était fiancé avant son départ pour Paris en 1953<sup>153</sup>. Le troisième moment, peut-être plus important pour Jean-Jacques Deluz que les deux évènements qui le précèdent du fait de l'aboutissement qu'il constitue, est le départ de Lausanne fêté, comme le veut la tradition des Beaux-arts, par la fanfare de l'école. Quelques semaines avant sa soutenance, avec pour seul objectif de partir, Deluz répondait à trois annonces : il s'agit de reconstruction en Grèce, de muséographie au Pérou et d'habitat en Algérie. La seule réponse qui lui parvint fut celle de deux architectes associés à Alger, Alexis Daure (??- 2003) et Henri Béri (1913-1975)<sup>154</sup>. Ainsi, le 13 janvier 1956, Jean-Jacques quitte définitivement Lausanne pour Alger. Il est loin d'imaginer que ce voyage va sceller son destin.

## Conclusion

Le parcours scolaire de Jean-Jacques Deluz semble commun et sans relief, il est à l'image de

---

<sup>151</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 27.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>153</sup> VASSALO, *op. cit.* (note 34), p. 2.

<sup>154</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 23.



l'élève moyen qu'il était déjà au collège et au gymnase scientifique. Le jeune Deluz paraît en effet montrer peu d'intérêt aux enseignements à caractère scientifique.

Au-travers de sa propre expérience d'étudiant, mais avec le bénéfice de vingt-cinq années d'enseignement de l'architecture auxquelles s'ajoutent cinquante années de pratique, Jean-Jacques Deluz déconstruit en quelques lignes le système d'enseignement de l'EAU énoncé plus amont. Seuls l'atelier et le cours d'architecture tous deux dirigés et enseignés par Jean Tschumi semblent avoir grâce à ses yeux : « [...] c'est seulement là que j'avais le sentiment d'apprendre quelque chose »<sup>155</sup> écrit-il un peu plus loin dans le même texte. Dans *Fantasmes et réalités. Réflexions sur l'architecture*, il revient par le biais de son expérience d'enseignant en Algérie, sur l'organisation des enseignements et sur le rôle de l'atelier d'architecture :

« C'est là ce qui m'a toujours paru le grand malentendu de l'enseignement de l'architecture : faire un « atelier d'architecture » où l'on élabore des projets, et, indépendamment de lui, programmer des cours pour chacune de ces matières intervenantes ; car d'une part, ces cours ne peuvent être qu'une approche superficielle de la matière enseignée. [...] Le problème est bien là : non pas emmagasiner (inutilement) un gros tas de connaissances essentielles en relation les unes avec les autres. Je suis arrivé à l'idée qu'un seul atelier, dans lequel tous les enseignants apportent leur savoir propre et l'intègrent à l'élaboration des réflexions, des analyses et des projets, (c'est un peu ce que voulait faire Niemeyer au départ), pour peu universitaire qu'elle soit, était la seule solution. »<sup>156</sup>

Cette prédominance de l'atelier d'architecture sur tout autre enseignement, à fortiori théorique, sa composante et le principe de son fonctionnement évoquent de manière détournée le cadre de l'Atelier Tschumi. Cette question de l'intégration de la théorie à la dimension pratique de l'enseignement de l'architecture sera, une dizaine d'années plus tard et pour toute une vie, au cœur de la problématique de la formation des architectes battue en brèche par Jean-Jacques Deluz.

---

<sup>155</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 10.

<sup>156</sup> DELUZ, *Fantasmes et réalités*, op. cit. (note 20), p. 31.





Sur le plan des modèles, ces années d'école figurent, comme pour tout étudiant en architecture, également le temps des premiers engouements. Fréquentant assidument la bibliothèque cantonale et celle de l'École d'architecture à laquelle Tschumi avait offert une collection d'ouvrages classiques qui, de Gromort à Durand, illustrent l'architecture. Le jeune Deluz y découvre l'Escorial qui, alors, le « bouleverse »<sup>157</sup> se rappelle-t-il au soir de sa vie.

Toutefois, dans le choix des modèles nous discernons chez le jeune Deluz des tendances qui s'affirmeront plus tard : une maison largement inspirée de la *Fallingwater* de Frank Lloyd Wright (1867-1959) qu'il dessine en 1950, ou ce souvenir d'une conférence<sup>158</sup> donnée par Alvar Aalto (1898-1976) cité dans *Le tout et le fragment* :

« Pour l'architecture, il ne me revient que deux évènements : le premier fut une conférence d'Alvar Aalto qui marqua ma vision de façon probablement définitive ; il nous montra à la fin de son exposé, son dernier-né (celui auquel on est toujours le plus attaché), qui était le centre civique de Säynätsalo ; c'était admirable ; [...] »<sup>159</sup>

Si l'on déduit de ces lignes une révérence certaine de l'auteur pour l'architecture du centre de Säynätsalo, on devine sous sa plume une adhésion à la démarche de l'architecte : à la grille orthogonale et à l'angle droit adoptés par les tenants de la modernité, Alvar Aalto choisit de composer son architecture par agglutination. La notion du plan libre si chère à Le Corbusier se retrouve ici dans une version organique et à une échelle plus humaine :

« Wright et Alto me montraient déjà l'importance du lieu, du site, de la spécificité des situations ; ils me suggéraient que le lyrisme, la poésie participent à la création

---

<sup>157</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 11.

<sup>158</sup> Nous n'avons pu retrouver de traces de cette conférence dans les archives que nous avons consultées à l'EPFL ou à l'UNIL. Les rapports annuels de l'Université de Lausanne (de 1950 à 1956) dans leur partie consacrée à l'EPUL n'en font pas mention. Le centre de Säynätsalo ayant été livré en 1952 et Deluz ayant été absent de Lausanne durant le semestre d'hiver 1953-1954, nous pouvons supposer que cette conférence s'est tenue au courant de l'année 1952 ; Jean-Jacques Deluz est alors en deuxième classe.

<sup>159</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 12.



architecturale ; ils me donnaient envie de créer ; il m'arrivait, inconsciemment, comme à tout étudiant, de tenter de les copier. »<sup>160</sup>.

Comme Frank Lloyd Wright aux États-Unis, Alvar Aalto représente en Europe une expression alternative de la modernité qui privilégie un rapport étroit avec la nature. Jean-Jacques Deluz est sensible au régionalisme critique, à cette singularité que traduisent la *Fallingwater* du premier et le complexe administratif de *Säynätsalo* du second. Dans leurs conceptions les deux architectes privilégient les sens, les besoins psychologiques et physiologiques aux besoins primaires de l'homme énoncés dans la *Charte d'Athènes*. Comme eux, Jean-Jacques Deluz lorsqu'il exercera son Art ou l'enseignera, n'adhérera jamais totalement au formalisme du mouvement moderne dont il se revendique pourtant tout en amorçant la critique.

---

<sup>160</sup> *Ibid.*, p. 10-11.



## CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Cette première partie, en ouverture du récit d'un parcours qui en comporte cinq et dont la dimension biographique doit être soulignée, avait pour ambition de reconstruire autour du jeune Deluz, le contexte que l'homme, arrivé au soir de sa vie, continue de garder diffus.

Le premier chapitre consacré à ses années de jeunesse a permis de dessiner les contours d'une personnalité empreinte de rêve et de mélancolie. Mises en lumière, ses premières passions littéraires et ses premiers émois artistiques ont permis d'entrevoir les ferments d'une œuvre artistique en devenir. Le symbolisme littéraire incarné par ces poètes libérateurs du vers, cette fascination pour la mort et pour l'ironie, voire pour le grotesque qu'il éprouve adolescent, trouvera ses prolongements dans sa picturalité. Le surréalisme, auquel sa passion pour le 7<sup>ème</sup> art l'introduit bien avant sa rencontre avec Rodolfo Milla à Paris, marquera de son empreinte l'ensemble de son œuvre artistique, objet du premier chapitre de la cinquième partie de la thèse. Mais ce premier chapitre a également permis de démontrer l'influence de l'environnement sur la construction de sa personnalité, voire sur ses choix. La religion, le patriarcat dont la « mère » devient le parangon, apparaissent à la base de cette irrépressible envie d'ailleurs qui l'anima jusqu'à son départ pour Alger en 1956.

Abordant son parcours à l'École d'Architecture et d'Urbanisme de l'EPUL, le second chapitre de cette première partie a permis de reconstituer l'environnement pédagogique au sein duquel le jeune Deluz a évolué et dont il ne parle pas, ou peu. La question du modèle qui a sous-tendu la réflexion a permis de mettre en exergue les traits caractéristiques d'un enseignement bipolaire au sein duquel la figure de Jean Tschumi s'impose. Mise en exergue dans ce second chapitre, la didactique de son enseignement du projet d'architecture sera à la base des discussions autour du processus de formation mis en œuvre par Deluz dès 1964 à l'ENABA puis à l'EPAU à partir de 1970 ; tous deux objets des discussions de la 3<sup>ème</sup> et de la 4<sup>ème</sup> parties de la thèse. Le fonctionnement de l'atelier du Patron lausannois dans lequel la tradition des Beaux-arts embrasse le modèle polytechnicien constitue par l'unification dans un même atelier de l'enseignement de l'architecture, de la construction et de la théorie de l'architecture, un modèle d'organisation qui sera promu par l'architecte vaudois dès ses premières expériences d'enseignement. L'organisation de l'atelier Tschumi sera également,



dans ces deux parties à venir, mise en perspective avec celle que Deluz propose à l'ENABA puis à l'EPAU.

Sur le plan des références, ce second chapitre a permis de distinguer chez le jeune Deluz l'affirmation des premières sensibilités. La prise en compte de l'environnement fondant la démarche de Frank Lloyd Wright, la question de l'échelle portée par l'architecture d'Alvar Aalto semblent susciter chez l'élève-architecte plus d'intérêt que la *tabula rasa* de la modernité corbuséenne.

Insérée dans ce second chapitre, la parenthèse parisienne, dont la rencontre avec Rodolfo Milla constitue à n'en point douter le point d'orgue, permet de revenir aux premières sensibilités artistiques du jeune Deluz qu'elles paraissent approfondir. Mais, dans le parcours de Deluz, Paris est d'abord l'endroit où se révèle à lui ce dépassement de l'architecture par l'esprit du lieu. La poésie et le lyrisme sont une nouvelle fois convoqués.

De Lausanne à Paris, des premières influences à la didactique et aux modèles d'enseignement, cette première partie a ainsi permis de mettre en lumière les traits caractéristiques d'une posture d'architecte, d'artiste, en phase de construction.





## **2 Deuxième partie**

**1956-1962**

**Les premières expériences professionnelles :  
Alger, un début de carrière en situation de décolonisation**



## Repères

Jean-Jacques Deluz embarque pour Alger au début de l'année 1956. Le contexte de son arrivée est celui de la politique des grands ensembles. Louis Miquel (1913-1987) et Pierre Bourlier (??- ??) réalisent la cité Sellier (1956) à Hydra après avoir livré, l'année précédente, le dernier immeuble de l'ensemble immobilier l'« Aérohabitat » (1955) sur le boulevard du Telemly. À la même période, Roland Simounet (1927-1996) termine son audacieuse « Villa sur la falaise » (1956) et achève, en collaboration avec Alexis Daure et Henri Béri, la réalisation de la première tranche de la cité « La Montagne ». François Bienvenu (1897-1959) réalise la deuxième tranche de sa cité de la boucle Pérez (1956). Quelques mois auparavant, Fernand Pouillon (1912-1986) achevait, le long du chemin des Crêtes, les deux quartiers de Diar-el-Mahçoul (1955). L'Agence du Plan d'Alger s'occupe de traiter, dans le cadre du plan du Groupement d'Urbanisme de la Région Algéroise (ci-après GURA), les questions relatives à la gestion de la croissance urbaine et à la problématique du logement de masse. Alger est alors à l'avant-garde de l'urbanisme.

À l'occasion d'une première expérience professionnelle à l'agence Daure et Béri, Jean Jacques Deluz s'initie aux travaux de grande envergure. Collaborateur privilégié des deux associés, il participe à différents degrés, à la plupart des projets étudiés par l'atelier de la rue Shakespeare entre 1956 et 1957.

À l'automne 1957, il quitte Daure et Béri pour rejoindre l'Agence du Plan d'Alger. L'atelier de la nouvelle structure créée en juin 1954 à l'initiative de Jacques Chevallier (1911-1971) et de Pierre Dalloz (1900-1992), est dirigé par Gérald Hanning (1919-1980), un ancien collaborateur de Le Corbusier à l'Atelier de la rue de Sèvres. À ses côtés, le jeune Deluz se forme à l'urbanisme. Il analyse, planifie et étudie la croissance urbaine de la ville et collabore entre 1958 et 1959 aux principaux projets de l'agence.

À la suite du départ de Gérald Hanning à la fin de l'année 1959, Deluz prend la direction de l'Agence du Plan d'Alger devenue entre-temps l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois (ci-après AUA). Cette période qui correspond sur dans les champs de l'habitat et de l'urbanisme à la mise en œuvre des orientations du Plan de Constantine, voit l'action de l'agence se restreindre



à des projets de moindre envergure. À cet exercice professionnel se superpose une trame d'évènements politiques et sociaux qui bouleversent alors le quotidien des Algérois.



## INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Cette seconde partie, qui prolonge immédiatement la précédente sur le plan narratif, la prolonge également sur le plan de la réflexion. Participant d'un même raisonnement par inférence, elle vise également à reconstruire autour de l'architecte suisse, le contexte dans lequel ses expériences se déroulent. Comme la partie qui la précède, elle prélude aux questionnements autour des influences et des références qui doivent faire l'objet de discussions dans les trois parties suivantes de la thèse.

Le parcours professionnel de Jean-Jacques Deluz qui commence à Alger au début de l'année 1956, se déroule durant les six dernières années de la présence française en Algérie. Il est partagé entre deux exercices professionnels, un premier à l'agence Daure et Béri et un second à l'Agence du Plan d'Alger. La densité de cette dernière impose sa division en trois chapitres qui viennent s'ajouter au premier.

Ainsi, le premier chapitre décrit le contexte de l'arrivée de Jean-Jacques Deluz à Alger. L'histoire urbaine de la ville est abordée au travers des événements et des acteurs. L'élection de Jacques Chevallier à la Mairie d'Alger, le séisme d'Orléansville comme les événements de mai 1958 sont mis en relation avec les politiques urbaines.

Le second chapitre s'ouvre à l'arrivée de Jean-Jacques Deluz à l'agence Daure et Béri en janvier 1956 et se referme en novembre 1957 avec son recrutement à l'Agence du Plan d'Alger. Il correspond à sa première expérience professionnelle. Ce chapitre doit mettre en lumière la contribution de Jean-Jacques Deluz et interroger incidemment la part de cette première expérience dans ce premier apprentissage qu'il fait de l'architecture en situation réelle.

Le troisième chapitre qui correspond sur le plan de la chronologie aux deux premières années que Deluz passe à l'Agence du Plan d'Alger, coïncide pour ce qui est de l'expérience professionnelle à une période d'initiation à l'urbanisme. Travaillant aux côtés de Robert Hansberger sur le projet des Annassers, Deluz fait, sous la conduite de Gérard Hanning, son apprentissage de la méthode d'Alger. Ce troisième chapitre vise d'une part, à mettre en lumière les éléments caractéristiques du processus inventé par Gérard Hanning pour gérer





dans le cadre du GURA, l'urbanisme d'Alger, et, d'autre part, à déterminer la contribution de Jean-Jacques Deluz à l'action de l'Agence du plan.

Le quatrième chapitre qui s'ouvre avec le départ de Gérald Hanning à la fin de l'année 1959, apparaît sur le plan de l'exercice de l'urbanisme comme une phase d'affirmation. Désormais à la tête de l'Agence du Plan, il est confronté directement aux réalités de la gestion d'une agence dont les prérogatives depuis l'éviction de Jacques Chevallier de la mairie d'Alger se sont considérablement réduites. Ce second intervalle d'une seconde expérience qui en compte deux, est néanmoins l'occasion pour l'architecte de mettre en pratique, de manière autonome son récent apprentissage. En lien avec les chapitres précédents, le corpus doit permettre d'opérer un rapprochement avec les expériences antérieures. En lien avec le suivant, il dessine les prémices d'un changement d'activité imminent.

Ce quatrième chapitre, qui se superpose partiellement sur le plan de la chronologie à celui qui le précède, s'ouvre avec les premières tentatives d'exercice libéral de l'architecture. Il se referme au début du mois de juillet 1962, à la veille de l'Indépendance algérienne.



## 2.1 LE CONTEXTE D'UNE ARRIVÉE : ALGER DANS L'ALGÉRIE DES ANNÉES 1950

L'exercice de l'architecture en situation d'exil ou d'expatriation, dans une région géographique dont les racines culturelles sont différentes de celles du pays d'origine, pose la question fondamentale de l'apport de l'environnement et de la culture locale. Dans le cas de Jean-Jacques Deluz qui débute sa carrière à Alger au milieu des années 1950, ce questionnement est susceptible d'être étendu au contexte de l'exercice professionnel : en quoi Jean-Jacques Deluz a-t-il été influencé dans ses démarches et dans son métier par les problèmes nouveaux auxquels se trouvent confrontés Alger et sa population dans cette Algérie des dernières années de la colonisation française ? Quelle fut sa contribution aux réalisations et aux recherches architecturales et urbaines dont Alger fut le théâtre ?

Répondre à ces questions a nécessité la conduite d'un travail de recherche approfondi qui, rassemblant littérature et témoignages des acteurs de cette période permet de situer le contexte des projets auxquels Jean-Jacques Deluz collabore durant ses six premières années d'exercice. Correspondant à un intervalle temporel dont les thématiques liées à l'histoire, à l'architecture et à l'urbanisme continuent d'être traitées par de nombreux chercheurs des deux rives de la Méditerranée, cette seconde période offre, par la mise en perspective du parcours de l'architecte les conditions favorables d'une dialectique. Revenant sur une période déterminante de la croissance de la ville d'Alger, elle permet également, au-travers du prisme déformant de l'expérience personnelle de Deluz, de mettre en lumière des moments, des faits et des acteurs parfois oubliés de l'Histoire de l'architecture et de l'urbanisme français.

« La question urbaine ne pouvant se comprendre sans la mettre en contexte sociétal »<sup>161</sup> comme l'écrit le sociologue urbain Rachid Sidi Boumediene (1939- --), raisonner en dehors du contexte et des protagonistes ne peut amener qu'à une abstraction certaine. Cette seconde période ne peut en effet s'appréhender qu'en fonction des personnes et des événements ; une brève présentation des principaux événements et acteurs qui la ponctuent ou y préludent, semble ainsi nécessaire.

---

<sup>161</sup> SIDI BOUMEDIENE, *Bétonvilles contre bidonvilles. Cent ans de bidonvilles à Alger, op. cit.* (note 7), p. 57.



### 2.1.1 ALGER, CROISSANCE URBAINE

Si dans le cadre du sujet traité, les années 1954 et 1962 s'imposent du point de vue de l'histoire sociale et politique comme des « dates-témoins », elles ne peuvent être considérées comme le commencement de l'histoire architecturale et urbaine de la ville coloniale. Cette dernière débutant en 1830 avec l'invasion française et les premières démolitions opérées par le Génie militaire dans la Basse-Casbah. Durant le premier siècle de la colonisation française, les villes coloniales sont pour la majeure partie constituées soit, par l'extension de villes existantes par la destruction partielle ou totale des *médinas*, soit par la création *ex-nihilo* de centres et de périmètres de colonisation<sup>162</sup>. À Alger, la densification du tissu urbain se fait selon deux axes distincts : les quartiers européens suivent une croissance urbaine de type « occidental », alors que les populations musulmanes se voient refoulées vers la Casbah ou en périphérie de la ville. Si la ville européenne se construit dans un premier temps sur les ruines de la partie basse de la Casbah, dans le quartier de la Marine et le long des remparts de la ville historique, ses extensions urbaines extra-muros sont bien plus tardives. L'intensification de l'immigration européenne dès 1841, permet à de nouveaux faubourgs de voir le jour ; la ville européenne, malgré les tentatives faites pour discipliner et diriger sa croissance, s'étend un peu au hasard dans les limites imposées par le site. La zone de Bab-el-Oued au Nord qui se constitue comme premier quartier de manufactures et d'ateliers, accueille le prolétariat d'origine européenne, puis, se développe vers Mustapha le long de la route de Blida<sup>163</sup>. La catégorie la plus aisée de la population européenne, celle qui constituera plus tard une « bourgeoisie assise », prend ses quartiers sur le plateau de Bab-Azzoun et migre progressivement vers les nouveaux immeubles de rapport de la rue d'Isly (Larbi Ben M'hidi), de la rue Michelet (Didouche Mourad), du boulevard Saint Saëns (Mohammed V) et sous la forme pavillonnaire vers les hauteurs du Telemly.

Ce premier siècle où dominent les options d'un urbanisme essentiellement militaire, voit les populations européennes pauvres (d'origine maltaise, italienne, et espagnole plutôt que française) s'implanter dans le quartier de la Marine et dans les faubourgs semi-industriels, de Bab-el-Oued, d'Hussein Dey et du Hamma, occupant ainsi des maisons à l'implantation anarchique et pour la plupart mal construites.

---

<sup>162</sup> Larbi ICHEBOUDENE, *Alger, histoire et capitale de destin national*, Alger : Éditions Casbah, 1997, p. 136.

<sup>163</sup> Rachid SIDI BOUMEDIENE, « Alger telle qu'elle-même », *La pensée de midi*, n° 4, 2001, p. 46.

Figure 10 : Alger. Evolution de l'espace de la ville entre 1830 et 1962. Schéma de l'auteur.

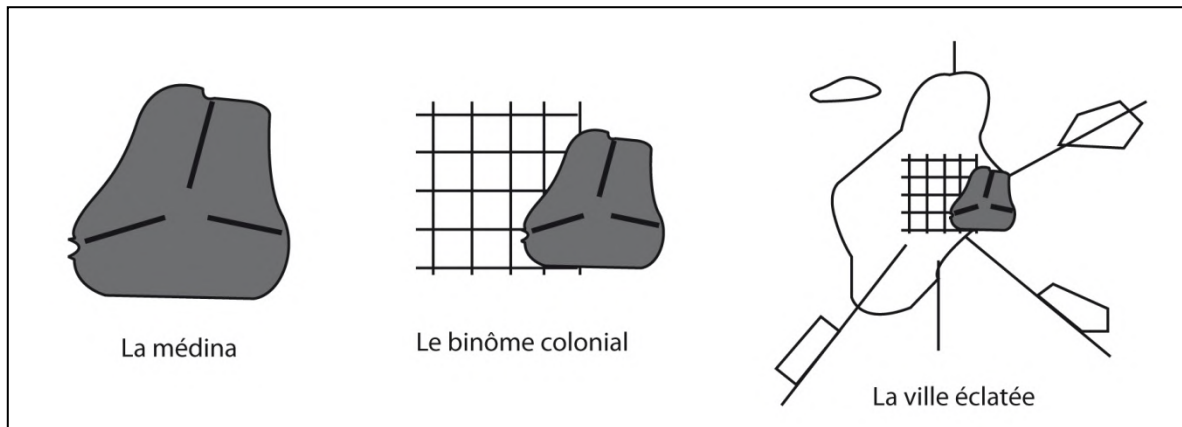
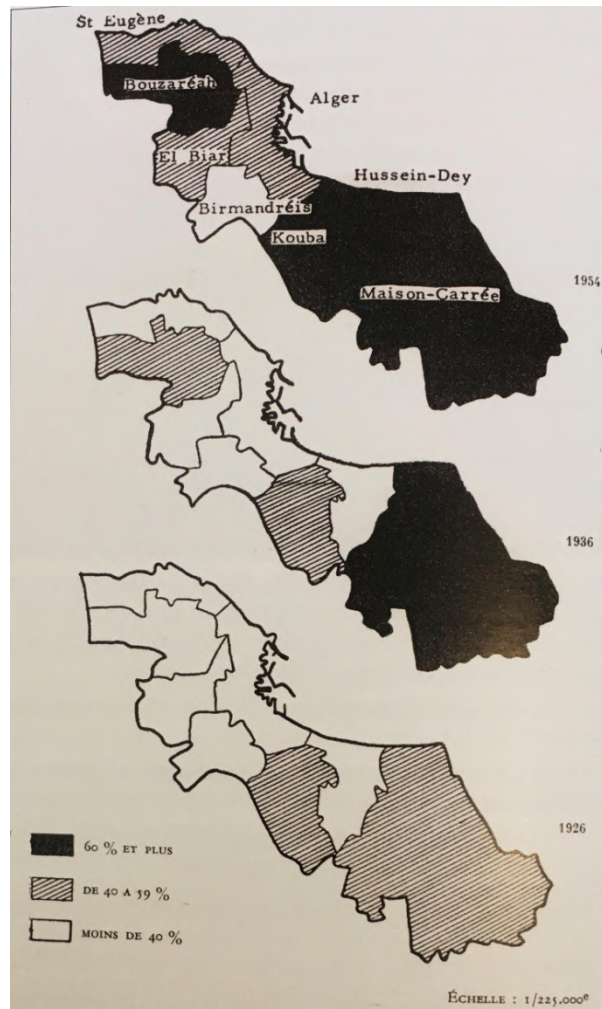


Figure 11 : "3Population musulmane dans la population totale des communes de l'agglomération", in. DESCLOITRES R., REVERDY C., REVERDY J.-C., L'Algérie des bidonvilles, éd. Mouton & Co., 1961.



### 2.1.1.1 Composantes sociales et répartitions spatiales

En introduisant un mode de production capitaliste, la colonisation française bouleverse les structures sociales et, dès les premières années, remodèle l'espace de la ville d'Alger comme celui du logement. Ainsi, alors que la basse Casbah continue de subir les assauts du Génie, que la guerre et la crise économique chassent les campagnards vers les villes, les deux tiers des citadins de vieille souche algéroise se réfugient dans les zones du *fahs*<sup>164</sup>. Les maisons vacantes de la Casbah qui sont alors louées par pièces aux populations rurales perdent leur vocation unifamiliale : l'espace de la maison est mis en partage et chaque *beit* ou *ghorfa* (de 5x2,5 mètres en moyenne) abrite les cinq ou six membres d'une même famille<sup>165</sup>.

À la veille du centenaire de la colonisation, les populations se concentrent donc principalement dans trois zones<sup>166</sup>:

-*Alger centre* : En 1886, 30.935 personnes habitent à la Casbah, dont 80% de Musulmans. Un effectif qui passe en 1926, à 40.593 habitants accroissant la densité de 1.436 habitants/hectare en 1886 à 2.255 habitants/hectare en 1926.

-*Alger nord* : Les quartiers d'ouvriers européens de *Bab-el-Oued* et de *La Marine* logent en 1886, 6.021 individus avec une densité de 304 habitants/hectare. Ils abritent en 1926, 28.207 habitants avec une densité de 871 habitants/hectare.

-*Alger sud* : L'effectif des populations des quartiers d'Isly, de *Bab-Azzoun* et de *Mustapha*, majoritairement d'origine française, passe de 12.278 habitants en 1886 à 74.433 habitants en 1926.

Les contrastes de densité entre quartiers européens et musulmans sont liés au parc de logement en lui-même qui s'étend et se viabilise pour les premiers alors qu'il demeure, à la veille du centenaire de la colonisation, figé pour les seconds dans une sorte de statut quo depuis 1830. En 1930, les pouvoirs publics confient à MM. Danger frères l'établissement du Plan d'Embellissement et d'Aménagement de la ville d'Alger ; par la suite MM. Rotival et Prost sont chargés des seconds et troisièmes plans<sup>167</sup>. De complexes études qui aboutissent en application du décret-loi du 25/07/1915, au décret du 06/11/1937 constituant la Région

---

<sup>164</sup> Farouk BENATIA, *L'appropriation de l'espace à Alger après 1962*, Alger : SNED, 1978, p. 15.

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>166</sup> Larbi ICHEBOUDENE, *op. cit.*, (note 162), p. 220.

<sup>167</sup> Maria SGROI-DUFRESNE, *op. cit.*, (note 4), p. 30.





Algéroise d'Urbanisme (ci-après RAU), regroupant Alger ainsi que les dix-huit communes avoisinantes. La RAU s'étend désormais du littoral du Cap Matifou à Zéralda et se trouve limitée au sud par les communes de Birkhadem, de Maison Blanche (Dar El Beida) et de Maison Carrée (El Harrach). Dans le même temps, les Algériens fuyant les combats qui font rage dans le pays s'entassent dans les maisons de la Casbah et, lorsque cette dernière arrive à saturation, débordent sur El Kettar ou créent sur les terrains encore libres les formes nouvelles d'un habitat spontané : les bidonvilles. Au cours de la Guerre de Libération, Alger connaît une très forte croissance de sa population augmentée par un intense exode rural. Le recensement de 1954 avait déjà fait apparaître la gravité de la crise du logement ; Alger compte alors 350.000 habitants (185.000 européens et 161.850 algériens)<sup>168</sup>. Le surpeuplement affecte 35% des Européens et 82% des Algériens. Il résulte de l'insuffisance de la construction depuis de longues années et du vieillissement du parc. Les bidonvilles sont nombreux : 90 emplacements ont été relevés regroupant 86.500 personnes<sup>169</sup>. En 1961, alors qu'il travaille à l'Atelier d'urbanisme de l'algérois, Jean-Jacques Deluz réalise une étude des bidonvilles qui s'appuie sur celle menée par l'équipe Descloîtres au milieu des années 1950. Dix-années séparent l'étude de Deluz –que nous discuterons par la suite– de la première étude menée sur les bidonvilles, conduite par le groupe CIAM-Alger et présentée au 9<sup>ème</sup> CIAM d'Aix-en-Provence.

### **2.1.1.2 Du Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension d'Alger au plan du Groupement d'Urbanisme de la Région d'Alger**

C'est en avril 1930, sous la municipalité de Charles Brunel, qu'est approuvé le Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension d'Alger (ci-après PAEEA). Le géomètre-urbaniste René Danger (1872-1954), auteur du plan, précise que le PAEEA n'est pas un plan de réalisation mais qu'il donne simplement des directives pour le développement de la ville<sup>170</sup> ; rien d'important n'est prévu pour l'extension de la ville qui est surtout l'affaire du plan régional comme l'écrit Zohra Hakimi<sup>171</sup>. Tenant moins du plan d'aménagement que du

---

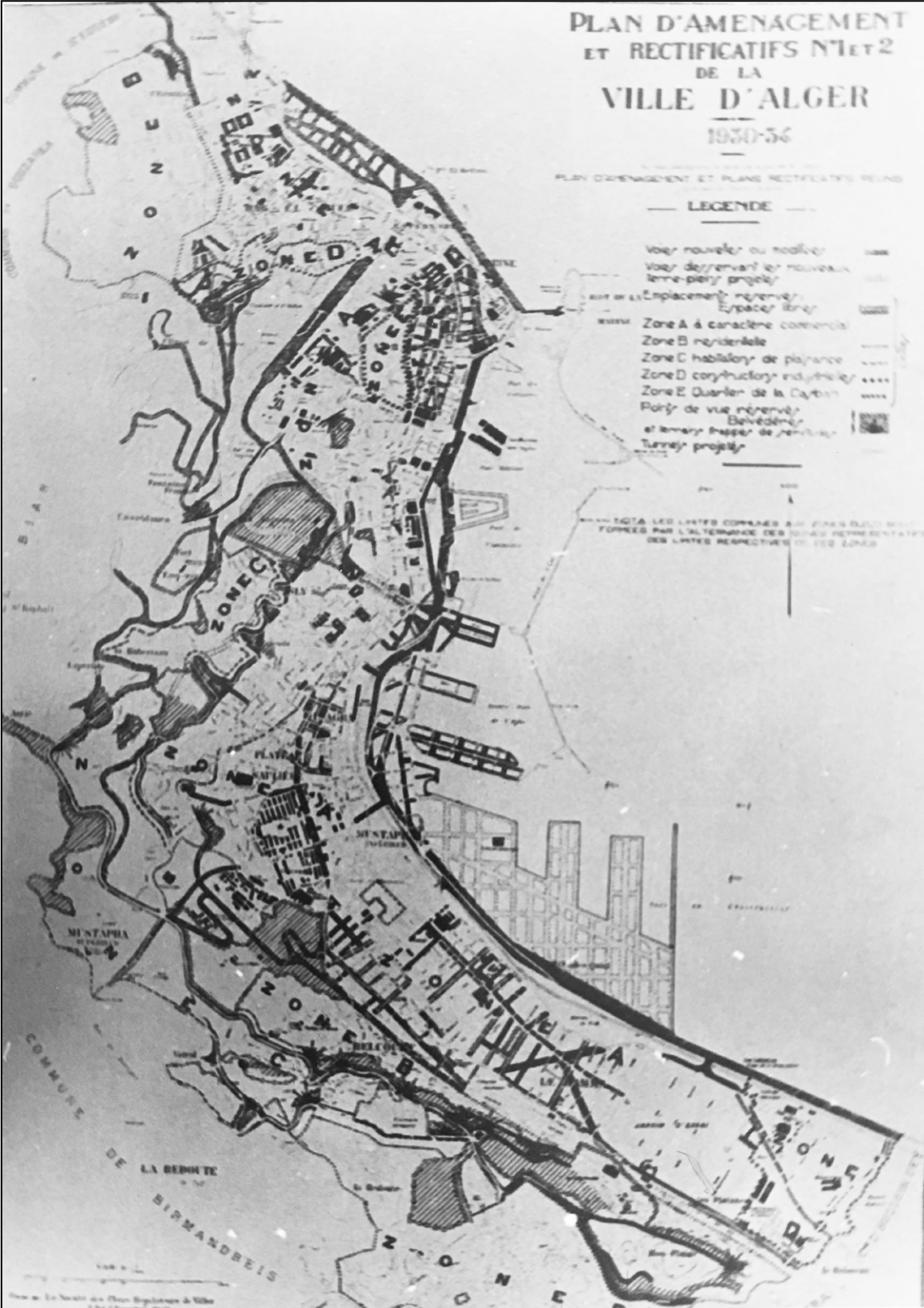
<sup>168</sup> « La situation démographique en Algérie », *Documents algériens. Service d'information du Gouvernement Général de l'Algérie*, n° 46, 25 mai 1955.

<sup>169</sup> Georges MUTIN, « Aménagement et développement d'Alger », *Bulletin de la société languedocienne de Géographie. Université Paul Valéry*, n° 2-3, septembre 1986, p. 302.

<sup>170</sup> Zohra HAKIMI, « Du plan communal au plan régional de la ville d'Alger (1931-1948) », *Labyrinthe*, n° 13, 2002, p. 131.

<sup>171</sup> HAKIMI, *op. cit.* (note 3), p. 177.

Figure 12 : Plan d'aménagement de la Ville d'Alger et rectificatifs 1 et 2. 1930-1936. Archives du CNERU.



projet théorique, limité à la commune d'Alger, le plan Danger apparaît insuffisant aux yeux des urbanistes. La commune constituant un cadre trop étroit pour l'urbanisme, la substitution d'un plan régional au plan de la commune est alors demandée<sup>172</sup>. Néanmoins, à Alger, cette prise de conscience devance de deux années celle qui conduit au vote de la loi du 14 mai 1932 et au projet d'aménagement de la région parisienne, et de cinq années celui du décret-loi du 25 juillet 1935 instituant à l'échelle nationale les plans régionaux d'urbanisme.

Henri Prost (1874-1959), l'architecte-urbaniste qui a travaillé sur l'aménagement de Nice en 1923, est chargé par la municipalité de Brunel d'établir le Plan régional d'urbanisme d'Alger (ci-après PAR). Il collabore à ce projet avec l'ingénieur-urbaniste Maurice Rotival (1892-1980)<sup>173</sup> et se fixe pour objectifs d'ordonner les circulations et les constructions sur le territoire des communes de l'agglomération ; non plus seulement sur celles de la ville d'Alger. L'autre objectif du plan régional consiste en la création d'un service permanent d'urbanisme. Un service du plan régional est ainsi créé en 1933 ; sa charge sous la direction de Prost et de Rotival est d'établir un plan de coordination portant sur quatorze communes<sup>174</sup>. Le programme défini par Henri Prost vise à atténuer l'extension transversale de la ville en favorisant, grâce à une circulation facilitée, la construction sur les coteaux supérieurs. Il prévoit également la création de cités nouvelles pour les familles algériennes ayant un revenu et préconise le respect des principaux sites, des vues panoramiques et la préservation des espaces ouverts.

Suite aux études faites par la municipalité Brunel, l'administration d'Augustin Rosis qui lui succède en 1935, entame une étude budgétaire des projets mis en œuvre dans le cadre du PAR<sup>175</sup>. Entre 1930 et 1936, les bases de l'urbanisme algérois se mettent en place, le PAEEA de Danger est intégré au PAR de Prost et la ville esquisse ses premiers contours d'une capitale régionale. En 1937, la Région algéroise est créée par décret<sup>176</sup> et ajoute les communes de Maison-Blanche, Birkhadem, Ouled-Fayet et Zéralda aux quatorze communes du précédent

---

<sup>172</sup> Émile KLEIN, *Enquête règlementaire sur le projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension d'Alger*, Alger : Direction de l'urbanisme, de la construction et de l'habitat de la ville d'Alger, 13 mai 1930. Archives de la Wilaya d'Alger.

<sup>173</sup> « Le plan d'aménagement de la région algéroise ; un entretien avec Maurice Rotival », *Journal des travaux publics et bâtiments*, n° 781, avril 1933.

<sup>174</sup> Il s'agit des communes d'Alger, Hussein-Dey, Saint-Eugène, Bouzaréah, Chéragas, Guyotville, Staoueli, Dely-Ibrahim, El-Biar, Birmendreïs, Kouba, Maison-Carrée, Fort-de-l'Eau et Cap Matifou.

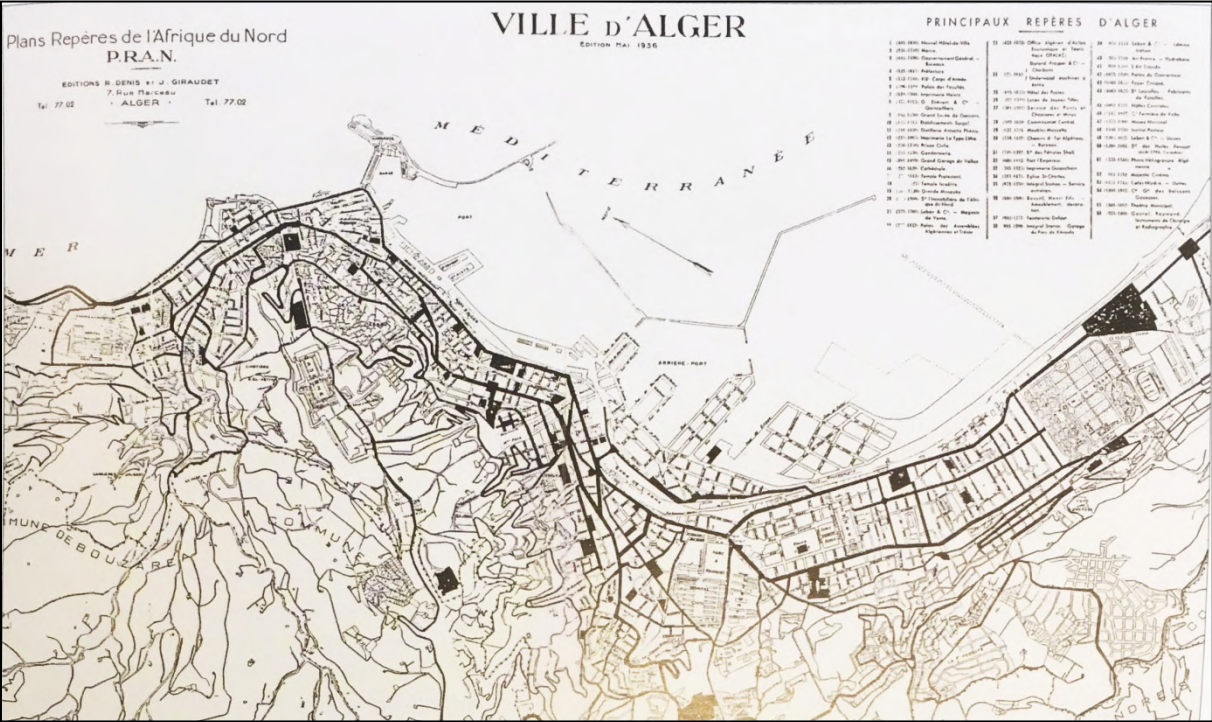
<sup>175</sup> « Un projet d'emprunt de 150 millions pour de grands travaux a été voté vendredi dernier », *Travaux nord-africains*, n° 1220, juin 1937.

<sup>176</sup> *Décret portant création de la Région Algéroise*, 6 novembre 1937.

Figure 13 : Agence du Plan, Schéma d'aménagement de l'agglomération algéroise, 1954, Archives CNERU.



Figure 14 : Ville d'Alger. Principaux repères, (1936). Archives CNERU.





plan régional. Le Plan d'aménagement régional de Prost se trouve ainsi à l'origine du second PAR que dessine l'ingénieur des Ponts et Chaussées Pierre Renaud en 1942<sup>177</sup> puis, alors que la crise du logement accuse une nette résurgence, du troisième réalisé par l'ingénieur Jacques Wattez et par l'architecte-urbaniste Jean De Maisonseul (1912-1999) entre 1945 et 1948<sup>178</sup>. Pour Gérald Hanning, ce plan, a permis de poser les bases du développement de l'agglomération : « La réalisation des organes principaux de la viabilité urbaine avait alors été entreprise et méthodiquement poursuivie. Il permettait actuellement le fonctionnement de la ville malgré une extension décuple en surface, quintuple en population. »<sup>179</sup>

C'est ainsi que naturellement, l'étude du plan du Groupement d'Urbanisme de la Région Algéroise (GURA) dès 1954 par l'Agence du plan reprend les hypothèses de bases du plan Wattez-De Maisonseul, troisième émanation du plan Prost, qui lui-même intègre, à l'échelle de la région, le PAEEA de Danger. Pour Zohra Hakimi<sup>180</sup>, l'hypothèse de la longue durée du PAEEA est de fait vérifiée.

## 2.1.2 ALGER, POLITIQUES URBAINES

### 2.1.2.1 Le Congrès National de l'Habitation et de l'Urbanisme d'Alger (1952)

À l'occasion du Congrès National de l'Habitat et de l'Urbanisme d'Alger, organisé par l'UNFOHLM<sup>181</sup> et par la CFHU<sup>182</sup> en 1952, sont débattues les solutions à la crise du logement qui touche alors Alger comme les grandes villes de l'Hexagone. Seulement, en Algérie, cette crise se double de la question du logement des populations musulmanes. Deux solutions semblent dès lors s'opposer lors des débats<sup>183</sup>:

---

<sup>177</sup> HAKIMI, *op. cit.* (note 3), p. 182.

<sup>178</sup> Xavier MALVERTI, « Alger, Méditerranée, soleil et modernité », in *Architectures françaises d'Outre-mer*, Liège : AAM, 1991, p. 54.

<sup>179</sup> Gérald HANNING, *La construction d'Alger*, [s.d.], p. 3.

<sup>180</sup> Zohra HAKIMI, *Alger, politiques urbaines : 1846-1958*, Paris : Éd. Bouchène, 2011,

<sup>181</sup> Union Nationale des Fédérations d'Organisme d'Habitat à Loyers Modérés.

<sup>182</sup> Confédération Française de l'Habitat et de l'Urbanisme.

<sup>183</sup> Annie FOURCAUT, « Alger-Paris : Crise du logement et choix des grands ensembles autour du Xlle Congrès National de l'Habitation et d'Urbanisme d'Alger (Mai 1952) », in , présenté à Alger. Lumières sur la ville, Alger, Dalimen, 2003, p. 128.



-Une ségrégation libérale qui séparerait Musulmans et Européens logés dans le collectif ou de l'individuel.

-Une modernisation de l'architecture volontariste, fondée sur la construction de logements collectifs permettant d'assimiler Musulmans et Européens.

Marcel Lathuillière (1903-1984), architecte au Gouvernement Général de l'Algérie dans un texte intitulé « Question de l'habitat des Musulmans dans les villes d'Algérie », expose le point de vue de l'administration sur les différentes conceptions de l'habitat musulman ; une administration résolue selon lui à édifier des logements indigènes collectifs et individuels. René Montaldo (1905-1969), sénateur d'Orléansville, développe une thèse appelant à distinguer les immeubles de type vertical lesquels selon lui conviendraient aux populations européennes et musulmanes évoluées, des constructions de type horizontal dont devraient s'accommoder les « populations musulmanes moins évoluées ». Enfin, l'urbaniste Jacques Lambert<sup>184</sup>, préconise l'adoption d'un modèle simplifié de maisons de recasement.

L'Habitat « Bon marché » est ainsi réservé aux classes laborieuses de la population européenne et à la frange « évoluée » de la population musulmane. Ce parti pris de « mixité sociale sélective » est sous-tendu par l'idée que l'unification des conditions d'habitat doit permettre l'unification des modes de vie et de rapprocher les communautés sous l'égide de l'architecture car le « ...logis exerce une grande influence dans le comportement familial, [...] le logement collectif impose des disciplines qui façonnent l'homme civilisé...Le collectif donne le sens à la vie en communauté, la standardisation des conditions de logement fait disparaître les distinctions sociales »<sup>185</sup>, comme l'écrit Marc Lathuillière. La révolution urbaine et sociale prônée depuis les années 1920 en France, semble prendre à Alger un relief différent de celui qu'elle avait alors en Métropole.

### **2.1.2.2 L'arrivée de Jacques Chevalier à la Mairie d'Alger**

Répercussion du conflit armé, la construction au niveau mondial n'entame un essor progressif qu'à partir de 1948. À Alger, cette reprise de l'activité dans le secteur du bâtiment que motive

---

<sup>184</sup> Jacques Lambert a été l'associé au sein du même cabinet d'urbanisme d'Henri Prost et de Maurice Rotival qui furent chargés du plan d'urbanisme de 1948.

<sup>185</sup> Marc LATHUILLIERE, *L'habitat des Musulmans dans les villes d'Algérie. Rapport de l'architecte conseil du Gouvernement Général de l'Algérie*, 1952, p. 25. Archives de la Wilaya d'Alger.





la croissance démographique de la population musulmane est favorisée par l'élection de Jacques Chevallier à la Mairie de la ville<sup>186</sup>. Catholique libéral, député, conseiller général et futur ministre de Défense du gouvernement de Pierre Mendès France, Jacques Chevallier mène une action qui s'appuie à Alger sur deux démarches parallèles qui façonneront durablement l'image de la ville : la promotion d'un logement social plus humain grâce aux projets que réalise Fernand Pouillon à cette époque à Alger, et la création d'une agence d'urbanisme à l'entreprise novatrice. Prenant conscience de l'existence d'une population musulmane longtemps marginalisée et aux conditions de vie alarmantes, le nouveau maire d'Alger fait de l'édification de logements sociaux le pilier de son action ainsi que lui-même l'énonce au Conseil municipal de sa ville :

« L'ensemble des besoins représente 30.00 logements à construire,[...] Nous savons aussi que le problème des bidonvilles est à résorber. Vous savez qu'il y en a un certain nombre dans la ville qui s'appellent les bidonvilles Sésini, Mahieddine, de la Prison Civile et autres. Il faut les résorber car l'inventaire que nous avons fait dresser dévoile que près de 40.000 individus y vivent. Ces individus, il faut les reloger. Comme vous le voyez et pour employer une expression familière, nous avons du pain sur la planche. Nous n'avons ni un jour ni une minute à perdre pour résoudre ces problèmes. »<sup>187</sup>

Fernand Pouillon arrive à Alger le lendemain de la réunion du conseil municipal pour repartir le jour suivant. Le 22 mai, Jacques Chevallier lit aux membres du Conseil Municipal réunis en séance ordinaire, la lettre écrite par Fernand Pouillon le 13 mai et remise à Jacques Chevallier avant son envol pour Marseille :

« J'ai pris ce matin toutes les dispositions nécessaires pour engager les études afin de satisfaire le délai extraordinaire que vous proposez, c'est-à-dire : 60 jours dossier terrassement et fondations ; 90 jours dossier d'exécution de 2 cités ; 120

---

<sup>186</sup> BONILLO et al., *op. cit.* (note 1), p. 80.

<sup>187</sup> Jacques CHEVALLIER, *Conseil Municipal de la ville d'Alger. Procès-verbal de la séance du 11 mai 1953*, Alger : Conseil Municipal de la ville d'Alger, 11 mai 1953, p. 123.



jours dossier d'exécution de la 3<sup>ème</sup> cité. [...] D'ores et déjà, j'ai une idée assez nette sur le problème des prix car je suis arrivé à élucider que les matériaux étant plus chers à Alger et la main-d'œuvre plus économique, le rapport avec la Métropole est à 5% près le même. Ces données sont très engageantes et confirment mon idée que les délais et les prix seront tenus.»<sup>188</sup>

Sa motivation ainsi affichée, Fernand Pouillon va, au fil de ses succès, devenir la cible des architectes modernes d'Alger représentés par la tendance de la revue *Architecture d'aujourd'hui*. Ce choix que fait Jacques Chevallier d'une architecture conçue à l'échelle urbaine est confirmé par la création de l'Agence du Plan et va, pour les six années qui vont suivre, fortement marquer le paysage algérois. Présidée par Pierre Dalloz, l'ancien directeur de l'architecture au ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme de Claudius Petit, l'Agence inclut un atelier dirigé par Gérald Hanning, un ancien collaborateur de La Corbusier à la rue de Sèvres et regroupe des spécialistes de toutes les disciplines touchant à l'urbanisme. L'urbanisme de gestion marque ainsi de son empreinte cette courte période et de grands projets sont réalisés et terminés dans de courts délais. Il s'agit essentiellement d'opérations de grands ensembles de logements édifiés au gré des terrains libres de la périphérie. Les réalisations de Pouillon ouvrent cette époque avec Diar-es-Saâda (1954) et Diar el Mahçoul (1955) sur les hauteurs du Clos Salembier, puis Climat de France (1956-1958) sur les hauteurs de Bab el Oued. Contemporaines de l'action de Pouillon, d'autres opérations d'envergure sont conduites à Alger parmi lesquelles les opérations Taine sur le boulevard de Champagne, Diar el Kef aux carrières Jaubert, la cité La Concorde à Birmandreïs et le projet des Annassers mis à jour par les techniciens de l'Agence du Plan. L'ambition de Jacques Chevallier, va ainsi introduire un nouveau concept, celui du Grand Alger que l'Agence du Plan est chargée de formaliser. Il s'agit pour Jacques Chevallier de loger rapidement, dans la cohérence d'un plan d'urbanisme confié à l'Agence du Plan, des populations européennes et indigènes en leur offrant des conditions de confort jusque-là inégalées dans le logement social.

---

<sup>188</sup> Fernand POUILLON, *Conseil Municipal de la ville d'Alger. Procès-verbal de la séance du 22 mai 1953*, Alger : Conseil Municipal de la ville d'Alger, 22 mai 1953, p. 131.



### 2.1.2.3 L'arrivée de Fernand Pouillon à Alger

Architecte remarquable, extraordinaire bâtisseur, Fernand Pouillon apparaît aujourd'hui comme une figure incontournable de l'architecture du XX<sup>ème</sup> siècle. Nul besoin de revenir ici sur sa première expérience algérienne dont il donne lui-même à lire le récit dans *Mémoires d'un architecte*<sup>189</sup>. Personnage iconoclaste, provocateur et sûr de lui, désigné « maître d'œuvre ultime »<sup>190</sup> par l'historien de l'art Pierre Frey, Fernand Pouillon a très tôt fait l'objet d'un rejet motivé par son adoption de principes qui s'inscrivaient à contrecourant de ceux que ses contemporains, tenants de l'architecture et de l'urbanisme modernes, cherchaient à promouvoir depuis plus d'un demi-siècle. Dans ses projets, Fernand Pouillon ne semble pas tenir compte des principes de cette nouvelle urbanité comme le note Jacques Lucan : « En faisant le choix de l'ordre fermé, Pouillon va encourir les critiques, sinon le rejet, de la plupart de ses confrères qui ont, de fait, opté pour le principe de l'ordre ouvert »<sup>191</sup>.

À l'ouverture systématique de l'îlot, Pouillon oppose en effet sa prédilection pour les places ou les cours. Des façades du Vieux-Port aux cités parisiennes en passant par Diar-el-Mahçoul, Es-Saâda ou le Climat-de-France, les compositions de ses ensembles d'habitation apparaissent comme antinomiques de l'ordre ouvert. Hormis les quelques articles illustrant ses réalisations qui furent publiés en leur temps dans les revues *Techniques & architecture*, *Chantiers* et dans *La technique des travaux* notamment, l'architecture de Pouillon fut longtemps maintenue en marge de l'Histoire, dénigrée par ses confrères. Ignorée par certaines rédactions professionnelles, son architecture fut durablement considérée comme anachronique. Lorsqu'en juin 1955, *L'architecture d'aujourd'hui* consacre un numéro spécial à l'Afrique du Nord, l'exclusion des projets de Fernand Pouillon est justifiée par des motifs bien éloignés des registres de l'urbanisme ou de l'architecture : « [...] à l'unanimité, le Comité de *L'Architecture d'aujourd'hui* a décidé de ne pas accorder de place aux travaux en question, la valeur de l'expérience résidant essentiellement dans les facilités exceptionnelles d'ordre administratif et financier, offertes aux constructeurs, facilités qui ont permis de très courts délais d'exécution. »<sup>192</sup>.

---

<sup>189</sup> Fernand POUILLON, *Mémoires d'un architecte*, Paris : Éd. du Seuil, 1968, 480 p.

<sup>190</sup> Pierre FREY, « Nos années de solitude-Catalogue de la 2e Biennale d'architecture FRAC-Centre Orléans », Presses du réel, 2019, p. 309.

<sup>191</sup> LUCAN, *op. cit.* (note 2), p. 30.

<sup>192</sup> « Comité de rédaction de la revue *Architecture d'aujourd'hui* », *Architecture d'aujourd'hui*, n° 60, juin 1955.



L'ostracisme qui frappera l'œuvre de Pouillon durant les deux décennies suivantes semble ainsi moins dû à son « anachronisme » qu'aux jalousies et aux inimitiés suscitées par l'ampleur de ses réalisations comme en témoigne Bernard Huet (1932-2001) : « En 1956 et 1957, étant moi-même engagé dans des opérations militaires, j'ai été le témoin des critiques acerbes des architectes algérois, corbuséen et néo-corbuséens vis-à-vis de l'opération du Climat-de-France, que l'on appelait les 200 colonnes. Ces critiques étaient toutes d'ordre moraliste. Toutes. »<sup>193</sup>.

#### **2.1.2.4 Le séisme d'Orléansville et la scène architecturale algéroise**

Si dans cette histoire commune à l'Algérie et à la France, l'année 1954 correspond, sur deux plans distincts, au déclenchement de la Révolution algérienne et à la découverte du pétrole dans le Sahara ; sur les plans de l'architecture et de l'urbanisme elle coïncide avec le tremblement de terre d'Orléansville (*El-Asnam* puis Chlef). Contextuel de la crise de l'habitat et de son pendant social énoncé plus haut, le tremblement de terre d'Orléansville joue, dans l'immense entreprise immobilière initiée à Alger par Jacques Chevallier, le rôle de catalyseur. Paradoxalement la catastrophe fournit un début de solution au problème du logement de masse<sup>194</sup> : le Commissariat à la Reconstruction est créé<sup>195</sup> ; à Orléansville puis à Alger, sont réunis des architectes parmi les meilleurs de France, voire que le monde comptaient à cette époque-là. Robert Hansberger, un architecte local de vieille souche coloniale, qui figurera plus tard parmi les principaux collaborateurs de l'Agence du Plan, est chargé de la direction du projet de reconstruction d'Orléansville. Dans l'interview<sup>196</sup> qu'il accorde à Jean-Jacques Deluz, il se rappelle de ce moment de l'Histoire de l'architecture :

« Simounet, c'est ma génération. Or, ma génération, elle n'a pas eu le temps de s'exprimer vraiment. [...] Par contre, dans la génération intermédiaire, Di Martino, par exemple a beaucoup produit ; mais Di Martino c'était Lathuillière. Et quand tu

---

<sup>193</sup> BERNARD HUET, « La modernité de Fernand Pouillon », in *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Marseille : Ed. Imbernon, 2001, p. 35.

<sup>194</sup> René LEROY, *Le financement de la construction des logements*, Alger : Institut technique du bâtiment et des travaux publics d'Algérie, octobre 1959, p. 6. Archives Rachid Sidi Boumediène.

<sup>195</sup> Jacques WATTEZ, « Les éléments directeurs du plan d'urbanisme », n° 32, janvier 1959.

<sup>196</sup> L'interview figure en annexe de *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*.





regardes les autres, ils sont collés à la vieille garde. Tu as eu Daure et Béri – mais ça s’était de l’importation -, tu as eu Bize et Ducollet, eux c’est intéressant. C’est aussi la génération de Miquel, c’est Emery et Miquel. [...] Et nous qui avons quand même fait des choses, mais ... qui allions faire des choses, beaucoup plus qu’on ne les a faites ... et puis ... bon, ça s’est arrêté »<sup>197</sup>

Dès les années 1930, les architectes Modernes transposent à Alger, leurs réflexions sur l’habitat et sur la ville. Autour de Pierre-André Emery<sup>198</sup> (1903-1981), un ancien collaborateur suisse de Le Corbusier installé à Alger depuis 1926, se forme le premier noyau de ce qui se distinguera après-guerre comme l’École corbuséenne d’Alger<sup>199</sup>. À la faveur du projet de reconstruction d’Orléans ville et de l’élection de Jacques Chevallier, ces architectes trouveront dans l’Alger des années 1950 un terrain propice à de nouvelles expérimentations inenvisageables sur le territoire métropolitain.

Jean-Jacques Deluz, s’appuyant sur le témoignage de Robert Hansberger mais sans doute également, pour la période antérieure à 1956, sur ce qu’il a pu lui-même observer, dépeint dans le numéro 329 de *Techniques & Architecture* une image assez tranchée de la scène architecturale algéroise des années 1950 :

« L’architecture de 1950 à 1954 semblait devoir suivre, avec un peu de retard, la voie qu’elle s’était tracée en France. Un groupe d’architectes modernes, fidèles jusqu’au dogmatisme à l’enseignement du Corbusier (et qui se définira autour de de Maisonneul dans la tendance libérale et camusienne) tend à s’affirmer à l’avant-garde. On y verra les fortes personnalités de Emery et de Miquel, Simounet, Bourlier, Geiser ...[...] On imagine que ces architectes prudents consciencieux, d’un puritanisme un peu rétracté, qui n’auraient jamais joué le coup de poker de Pouillon l’aient profondément détesté et combattu, comme le détestait toute la

---

<sup>197</sup> DELUZ, *L’urbanisme et l’architecture d’Alger*, op. cit. (note 133), p. 173.

<sup>198</sup> Originaire de Suisse, Pierre André Emery s’installe à Alger en 1926. Ancien collaborateur de Le Corbusier, il accompagne ce dernier lors de son premier voyage à Alger en 1931. Membre de l’organisme directeur des CIAM, il organise à Alger en 1933 et en 1936 deux expositions consacrées au mouvement Moderne. Le projet « Obus. Projet pour l’urbanisation de la ville d’Alger » de Le Corbusier est présenté à l’exposition de 1933.

<sup>199</sup> MALVERTI, op. cit. (note 177), p. 41.



tendance « Architecture d'aujourd'hui » qui, à ce moment commençait à dominer le marché de l'immobilier français ». <sup>200</sup>

Dans un courrier adressé à Alex Gerber et figurant dans les archives de Jean-Jacques Deluz, Jean de Maisonseul réagit à l'article « Alger, l'héritage ... » qu'Alex Gerber, dans le cadre de son projet de thèse sur Le Corbusier, lui avait transmis auparavant. Dans un passage de cette correspondance, il rejette de manière catégorique la présentation faite par Deluz et énoncée plus haut :

« Que dire du texte de Deluz ? Médiocrité et confusion de la pensée – si on ose employer ce mot- tous (sic) sonne faux, on dirait que même ses compliments lui écorchent la bouche. Son erreur fondamentale est de, me semble-t-il, de vouloir montrer l'influence de L.C (Le Corbusier) sur quelques architectes algérois. « École Corbuséenne » est ridicule, ce n'était qu'une « microcellule » germinative, comme beaucoup d'autres à Alger, celles des peintres, des écrivains, des musiciens, traversées elles-mêmes par des courants. Il ignore tout de ce que était (sic) la situation socio-culturelle à Alger au début des années 30. Vous avez entièrement raison dans votre travail de montrer l'influence de l'Algérie sur l'œuvre de Corbu et non de tomber dans les histoires locales de concierges. » <sup>201</sup>

Un court extrait d'un autre courrier adressé cette fois-ci par Louis Miquel à Alex Gerber donne néanmoins la mesure de l'opposition qui traverse la sphère des maîtres d'œuvres d'Alger et témoigne, à plus de trente années d'écart, de sa permanence :

« Emery n'était seul contre Pouillon : je l'étais aussi ... et je le suis plus que jamais. [...] Je ne vois pas en quoi l'Architecture d'Aujourd'hui « fait montre d'une certaine hypocrisie » : elle n'aime pas l'architecture de Pouillon (à c'est son droit) et elle le dit. Et pour moi, la raison que donne l'AA est exacte (on peut même dire que ce la

---

<sup>200</sup> Jean-Jacques DELUZ, « Alger 1962 : l'héritage ... », *Techniques & architecture*, n° 329, mars 1982, p. 42.

<sup>201</sup> Voir Corpus, figure 13 : Jean DE MAISONSEUL, *Courrier adressé à Alex Gerber*, 8 mars 1992. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 11-chemise 10.



frisait l'escroquerie). Quand (sic) à la qualité architecturale de son œuvre : MERDE !

La suite fût Bofill et le post-modernisme ! Ça y est : je me suis soulagé !!! »<sup>202</sup>

Jean-Jacques Deluz, durant ses six années d'exercice à l'agence Daure et Béri puis à l'Agence du Plan d'Alger est le témoin privilégié de cet affrontement entre courants de pensée qui traverse la scène architecturale algéroise des années 1950.

### **2.1.2.5 La politique de résorption des bidonvilles**

À partir de 1952, l'orientation nouvelle des politiques d'habitat se penche sur le problème des bidonvilles. À la suite de l'arrêté du 2 mai 1952 permettant aux communes l'octroi de subventions pour la résorption des bidonvilles, certaines dispositions dont celles de l'arrêté du 23 novembre 1953 autorisent la création, aux côtés des organismes HLM et des communes, de sociétés spécialement agréées à fins de donner plus d'efficacité aux actions de résorption. La formule s'inscrit dans la continuité du plan Courant<sup>203</sup> (loi 53-318 du 15 avril 1953)<sup>204</sup> mis en œuvre en Métropole quelques mois plus tôt et est, dès 1954, étendue à toute l'Algérie.

Parmi ces sociétés que nous retrouverons tout au long de cette partie du parcours de Deluz, trois méritent d'être présentées même brièvement :

- La Compagnie Immobilière Algérienne (ci-après CIA) est l'ancêtre des sociétés immobilières conventionnées. Créée à la fin de l'année 1953, la CIA est d'abord en charge de programmes modestes. De la réalisation de logements de normes minima destinés aux indigènes, elle étend à la fin des années 1950 son activité à tous les secteurs de l'habitat<sup>205</sup>.
- La Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire (ci-après CADAT), n'est pas un organisme constructeur. Créé en 1956, la CADAT est un établissement public chargé

---

<sup>202</sup> Voir Corpus, figure 14 : Louis MIQUEL, *Lettre adressée à Alex Gerber, en réaction à l'interview de Robert Hansberger, 1987*, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 10.

<sup>203</sup> Le plan Courant a pour objectif de faciliter la construction et la modernisation du bâtiment et établit le nombre de logements devant être réalisés annuellement en France métropolitaine à 240.000. En l'attente d'un plan d'action opérationnel, le plan détaille les mesures à mettre en œuvre pour favoriser la construction.

<sup>204</sup> Florence LESCUYER, « Les projets-types de logements économiques et familiaux homologués par le MRU. Constitution, usages et limites d'archives urbaines », in *Archives urbaines: Histoire urbaine, 20 ans: rencontres internationales d'histoire urbaine pour les 20 ans de la Société Française d'Histoire Urbaine*, Marne-la-Vallée : SFHU, Société Française d'Histoire Urbaine, 2021 (Histoire urbaine, n° 59, décembre 2020), p. 2.

<sup>205</sup> LEROY, *op. cit.* (note 192), p. 6.



de la constitution –par l’achat ou par l’expropriation– de réserves foncières, de l’aménagement de terrains et de la création de zones résidentielles<sup>206</sup>.

- La Société d’Équipement de la Région Algéroise (ci-après SERA) est le représentant à Alger du Fonds des dépôts et consignations. Elle est spécialement créée en 1958 afin de superviser la mise en œuvre du projet des Annassers et celui de la gare-marché de Maison Blanche<sup>207</sup>.

### 2.1.2.6 Un contexte politique précaire

L’histoire du logement social à Alger peut sur le plan politique être caractérisée par plusieurs événements synchroniques et corrélée au parcours de Jean-Jacques Deluz. Le premier de ces événements est la « Toussaint rouge » ainsi nommée par la Dépêche d’Alger au lendemain du déclenchement de la Guerre de libération nationale le 1<sup>ier</sup> novembre 1954. Durant les sept années que dure la guerre d’Algérie, un grand nombre de responsables français se sont confrontés à la « question algérienne » : Pierre Mendès France (1907-1982), Président du Conseil sous René Coty (1882-1962) ; Edgar Faure (1908-1988) et Guy Mollet (1905-1974), Présidents successifs du Conseil, respectivement de février 1955 à janvier 1956 et de janvier 1956 et mai 1957 ; Maurice Bourgès-Maunoury (1914-1993) ministre de la Défense entre février 1956 et mai 1957 ; Félix Gaillard (1919-1970) Président du Conseil des ministres de novembre 1957 à avril 1958 auquel succèdent l’éphémère présidence de Pierre Pflimflin (1907-2000) et le général De Gaulle en 1958. Durant la même période, sept hauts responsables sont nommés en Algérie au sommet de la chaîne de responsabilités, ils représentent, comme le note Samia Henni, « les intérêts de l’État français en Algérie »<sup>208</sup>. Il s’agit : de Jacques Soustelle (1912-1990) nommé entre janvier 1955 et janvier 1956 au titre de Gouverneur général de l’Algérie ; du général Georges Catroux (1877-1969) nommé Ministre résident de janvier à février 1956, de Robert Lacoste (1898-1989) également Ministre résident de février 1956 à mai 1958, du général Raoul Salan (1899-1984) qui cumule de juin à décembre 1958 les fonctions de Délégué général du gouvernement et de Commandant en chef des

---

<sup>206</sup> Jacques SAIGOT, *L’habitat dans le plan quinquennal de l’Algérie*, Alger : Institut technique du bâtiment et des travaux publics d’Algérie, novembre 1959, p. 10. Archives Rachid Sidi Boumediène.

<sup>207</sup> Raymond ROUX-DUFORT, *L’urbanisme en Algérie*, Alger : Institut technique du bâtiment et des travaux publics d’Algérie, mai 1959, p. 12. Archives Rachid Sidi Boumediène.

<sup>208</sup> Samia HENNI, *Architecture of counterrevolution. The french army in Algérie, 1954-1962*, Institut d’histoire et de théorie de l’architecture, Zurich, 2016, p. 31.





Forces armées en Algérie ; de Paul Delouvier (1914-1995) nommé Délégué général du Gouvernement en Algérie entre décembre 1958 et novembre 1960 ; de Jean Morin (1916-2008) de novembre 1960 à mars 1962 au titre de Délégué Général et enfin de Christian Fouchet (1811-1974) désigné par le général De Gaulle comme Haut-commissaire de la République Française en Algérie entre mars et juillet 1962. À Alger, Roger Richardot est nommé au poste de préfet-administrateur général de la ville en juillet 1959<sup>209</sup> ; Jean de Saint Jorre (1910- ??) lui succède en janvier 1960<sup>210</sup>.

Les événements de mai 1958 à Alger conduisant à la création du Comité de salut public présidé par le général Massu, hâtent la chute de la IV<sup>ème</sup> République à Paris et celle du maire Jacques Chevallier à Alger<sup>211</sup>. Le discours prononcé par le général De Gaulle le 4 juin 1958 au Forum du Gouvernement Général à Alger précède celui du 2 octobre annonçant le plan de Constantine, tous deux sont annonciateurs de la période trouble à venir. L'intensification de la guerre dans les campagnes, les attentats du FLN et de l'OAS dans les villes, les manifestations du 11 décembre 1960, le « putsch » des généraux, la « semaine des barricades », puis le cessez-le-feu et l'Indépendance sont autant d'événements qui, entre 1954 et 1962, rythment la vie des Algérois. Jean-Jacques Deluz en est de fait témoin.

## 2.2 1956-1957

### ALGER HIVER 1956 : UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE À L'AGENCE DAURE ET BÉRI

---

<sup>209</sup> « Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0054 du 05/03/1959 (accès protégé) », [s.d.]. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=vS4t6qGw2CWkCvkbOYof>. Consulté le 7 juin 2021.

<sup>210</sup> Thierry SARMANT, « Entre sous-administration et maintien de l'ordre : les départements algériens de 1945 à 1962 », *Revue administrative*, n° 337, janvier 2004, p. 89.

<sup>211</sup> De nombreux ouvrages traitent des événements de mai 1958, parmi lesquels : Alain de Sérigny, *La révolution du 13 mai. Avec les témoignages inédits de ses principaux acteurs* (Paris: Librairie Plon, 1958); Bromberger Merry and Bromberger Serge, *Les 13 complots du 13 mai ou la délivrance de Gulliver* (Paris: Fayard, 1959); Jean-Paul Thomas, Gilles Le Béguet, et Bernard Lachaise (dir), *Mai 1958. Le retour du général de Gaulle. Actes du colloque tenu au Centre d'histoire de Sciences Po, mardi 13 mai 2008*. (Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2010); Maurice Vaïsse, *Comment de Gaulle fit échouer le putsch d'Alger* (Bruxelles: André Versaille Editeur, 2011); Abramovici Pierre, *Le Putsch des généraux : de Gaulle contre l'armée, 1958-1961* (Paris: Fayard, 2011).



Dans sa réponse à notre questionnaire, Josette Vassalo se remémore le départ de Lausanne et l'arrivée à Alger du jeune couple récemment marié :

« Nous avons quitté Lausanne en janvier 1956 pour Alger, il neigeait, un ciel bas et gris, le froid, nous sommes arrivés à Alger vers 15h. Nous avons trouvé le soleil, une température déjà printanière, les jardins étaient fleuris, nous étions émerveillés, en quelques heures nous étions passés du froid, de la grisaille à la douceur et à la lumière d'Alger. »

Jean-Jacques Deluz et son épouse atterrissent à l'aéroport de Maison Blanche (Dar el Beida) au début l'année 1956. Nous retrouvons à Alger le jeune homme sensible, rêveur et peu sûr de lui que nous avons quitté plus haut sur le quai de la gare de Lausanne. Dans *Alger chronique urbaine*, Deluz s'amuse à décrire la naïveté du jeune architecte qui arrive dans un pays dont il ignore tout :

*« J'étais si inexpérimenté qu'au bas de l'échelle, sur la piste, je demandai à un policier en civil s'il n'était pas monsieur Daure, l'architecte chez qui je venais travailler et qui devait m'attendre. »*<sup>212</sup>

Alexis Daure, un des deux associés de l'atelier d'architecture pour lequel il va travailler durant une année et demi, les conduit son épouse et lui à leur résidence de la rue Shakespeare où se trouvent également les bureaux de l'agence. À sa création en 1955, l'atelier Daure et Béri s'installe rue Shakespeare dans la limite basse du Golf, un quartier situé sur les hauteurs d'Alger. Là, sur un des versants de la colline du Bois de Boulogne, en bordure d'un grand jardin se dressaient trois maisons d'aspect modeste, simples et sans style, avec un étage et des toits en tuiles<sup>213</sup>. La première, située à une trentaine de mètres des deux autres, accueillait les bureaux de l'agence, la seconde était occupée par Alexis Daure et sa famille<sup>214</sup>, la troisième, un petit pavillon de deux pièces, fut dévolu à Jean-Jacques Deluz et à son épouse. Aujourd'hui, seul ce pavillon subsiste de l'ancienne propriété d'Alexis Daure, la tour dessinée par Paul

---

<sup>212</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 21.

<sup>213</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>214</sup> Marie PANCRAZI, *Échange avec Marie Pancrazi, petite-fille d'Alexis Daures*, 19 avril 2020, p. 1.



Ricklin après la vente du terrain à la CIA, se dressant depuis 1959 à l'emplacement du jardin. Bien que fragmenté, le récit de cette période livré par Deluz dans *Alger chronique urbaine*, accorde une large part à la description du jardin de la propriété :

« C'était si émouvant, si brusquement, de voir par sa fenêtre la silhouette des palmiers et de sentir plein d'odeurs nouvelles. Le jardin était abandonné depuis longtemps et tout y poussait sans ordre, résurgences des anciennes floraisons, des jasmins, des bougainvilliers, des daturas au parfum, dit-on, mortel des bigonias (sic). Un jour en promenant dans cette jungle, je me trouvais face à face avec un strelitzia en fleur, tout droit au milieu des herbes folles. Je n'avais jamais vue cette fleur-oiseau [...]. À cette époque, pour moi, ce jardin fut le monde d'*Alice au pays des merveilles*. »<sup>215</sup>

Une description qui fait écho aux propos de Josette Vassalo cités précédemment<sup>216</sup>, et qui aide à comprendre le sentiment d'émerveillement que Jean-Jacques Deluz rapporte avec force détails près de cinquante années après dans *Alger chronique urbaine*. Nous aurons le loisir de constater, au fil de la découverte des œuvres artistiques de Deluz, la récurrence du « jardin » représenté de diverses manières. Néanmoins, Jean-Jacques Deluz semble vite rattrapé par la réalité lorsqu'il écrit :

« Arriver avec un diplôme tout neuf dans une ville inconnue, dans un pays inconnu, sous un climat inconnu, et qu'on vous dise, à peine enlevée votre veste : « Voilà, nous avons mille logements à construire, on vous a fait venir pour ça ... on commence demain », c'est quelque chose d'assez enivrant. C'est ce qui m'arrivait en cet hiver du début de 1956. »<sup>217</sup>

---

<sup>215</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 29.

<sup>216</sup> VASSALO, *op. cit.* (note 34), p. 2-3.

<sup>217</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 35.



## 2.2.1 L'agence Daure et Béri au début de l'année 1956

L'agence est fondée en 1954, par l'Association de deux architectes parisiens : Alexis Daure diplômé des Beaux-arts de Paris, arrivé à Alger deux années auparavant pour travailler avec Fernand Pouillon sur Diar-el-Mahçoul et Henri Béri également diplômé des Beaux-arts de Paris, formé à l'atelier Louis Arretche (1905-1991), Béri est connu en France pour ses réalisations des années 1960 et 1970 parmi lesquelles la ville nouvelle du Carros et la station de ski *Isola 2000*.

Peu étudiées, les réalisations de l'agence Daure et Béri en Algérie offrent pourtant le terrain adéquat pour l'étude des mécanismes de la commande publique et de la maîtrise d'œuvre dans le pays en période de décolonisation. Jean-Jacques Deluz est à ce propos celui qui a permis, par ses nombreuses publications citées en références, l'inscription de Daure et Béri au Panthéon des architectes assimilés au Mouvement moderne ayant exercé en Algérie dans les années 1950 et 1960. Héritière du geste et de l'esprit de Fernand Pouillon, l'agence traverse, grâce à l'habileté d'Alexis Daure et à la qualité de la maîtrise d'œuvre d'Henri Béri, les écueils des nombreuses politiques urbaines mises en œuvre durant les dernières années de la colonisation. La cité « la Montagne », une des premières « cités indigènes » d'après-guerre, est le premier projet sur lequel travaillent les deux associés, en collaboration avec Roland Simounet<sup>218</sup>, à l'ouverture de l'agence.

À l'Est de Maison-Carrée (El Harrach), sur une colline surplombant le quartier Bel-Air, la Compagnie Immobilière Algérienne (CIA) compte édifier sur un terrain de 6 hectares un ensemble immobilier de 2.500 logements destiné à loger la population indigène. L'ensemble Est de 1021 appartements réalisé par Daure et Béri en collaboration avec Roland Simounet, est conçu sur une trame de parpaings de ponce et couvert par des toitures voûtées<sup>219</sup>, tandis que l'ensemble Ouest, est construit par Henri Gouyon (1902-1975), Régeste et Paul Emile Bellissent (1920-1998) selon une structure de béton classique avec toitures-terrasses inaccessibles<sup>220</sup>. Mis en chantier en septembre 1954, les travaux sont achevés en avril 1955 et les derniers logements livrés à leurs occupants –locataires ou propriétaires– en juin 1956.

---

<sup>218</sup> Avant l'obtention de son diplôme d'architecte, Roland Simounet réalise quelques projets en collaboration et/ou sous le nom de l'Agence Daure et Béri parmi lesquels Diar-el-Kef aux carrières Jaubert.

<sup>219</sup> « La Montagne 132 logements en immeubles », *Chantiers*, n° 27, 1957. Archives Kosuke Matsubara.

<sup>220</sup> *Ibid.*





« Ces réalisations doivent faire comprendre la somme de travail, le nombre de démarches et d'interventions nécessaires pour mener à bien une entreprise de cette envergure. [...] N'est-ce pas surtout la réponse la plus cinglante et la plus éloquente à ceux qui se sont faits les détracteurs de l'œuvre française en Algérie ? »<sup>221</sup>, écrit alors Jacques Regnier dans *L'écho d'Alger* du 22 septembre 1955.

Sur les versants de colline, les 1.000 logements individuels de plain-pied constituent les deux premières tranches du projet confié par la CIA à l'agence Daure et Béri<sup>222</sup> ; les immeubles en haut de la colline et leurs 450 logements de type évolutif constituent la troisième tranche du projet également attribuée à l'agence de la rue Shakespeare. La cité se présente ainsi en deux entités distinctes : 450 logements évolutifs dans des immeubles collectifs au sommet de la colline et 2.000 logements économiques à rez-de-chaussée sur les pentes. Se voulant conforme aux normes de l'arrêté du 23 novembre 1953<sup>223</sup>, la cité intègre en sus des logements, 14 boutiques, 11 échoppes, 5 ateliers, un café maure et un *hammam*.

Deux groupes scolaires de 24 classes chacun et 36 logements de fonction sont, à la suite des démarches entreprises par le Maire d'Hussein Dey auprès de la haute administration algérienne<sup>224</sup>, intégrés au programme initial. Ils seront, à l'instar des logements collectifs, livrés au second trimestre de l'année 1956.

L'efficacité dont fait montre l'atelier d'Alexis Daure et d'Henri Béri lors de la réalisation de ce premier projet, permet aux deux associés de gagner la confiance de la Compagnie immobilière algérienne dont ils deviennent très tôt les principaux architectes<sup>225</sup>. L'atelier de la rue Shakespeare est ainsi chargé à la fin de l'année 1955 de la réalisation de la cité « La Concorde I et II » (1957-1962) à Birmendreïs, de la cité des « Jasmins » (1957-1960) au Clos Salembier et de la cité des Palmiers (1959-1961) à Ouchayah. À Constantine, toujours pour la CIA, l'agence réalise deux cités où se retrouvent les mêmes tendances : « El Bir » (1959-1960) à Bellevue et « Les Apôtres » (1957-1958) à Sidi Mabrouk.

Parallèlement à son activité pour la CIA, l'agence Daure et Béri réalise pour le compte de la Régie foncière, les groupes Taine E et F (1957-1959) et la cité des Carrières Jaubert (1957-

---

<sup>221</sup> Jacques REGNIER, « La cité La Montagne comprendra 2.500 logements », *L'écho d'Alger*, Alger, , 22 septembre 1955. Archives de la Wilaya d'Alger.

<sup>222</sup> « La Montagne 132 logements en immeubles », *op. cit.* (note 217).

<sup>223</sup> Publié au Journal Officiel de l'Algérie du 4 décembre 1958, l'arrêté du 23 novembre 1953

<sup>224</sup> REGNIER, *op. cit.* (note 219).

<sup>225</sup> *Ibid.*

Figure 15: Vue d'ensemble du quartier La Montagne en 1958. In. Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri, [s.d.].



Figure 16 : Cité La Montagne. Logements évolutifs : façade et plan. In. Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri, [s.d.].

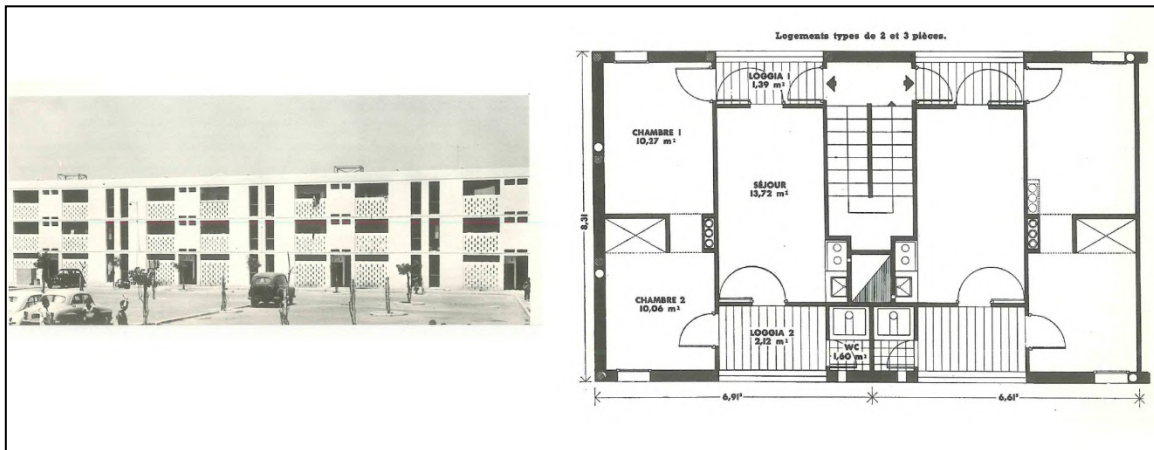
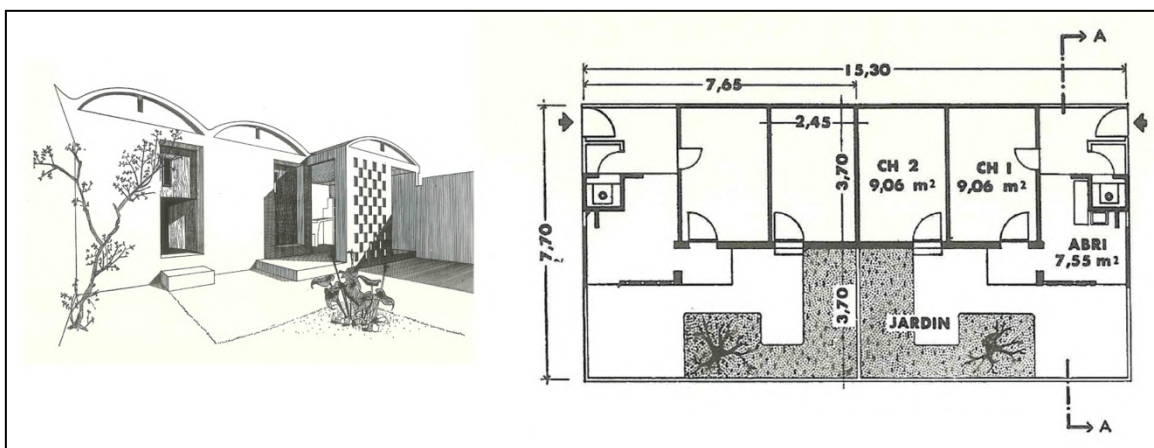


Figure 17 : Cité La Montagne. Logements économiques : croquis perspective et plan. In. Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri, [s.d.].



1960) et construit pour la société mixte UNIAL les tours Antares de la Colonne Voirol. Plus tard, à l'époque du Plan de Constantine suivront la cité de Diar el Afia (1960-1962) aux Annassers, l'aménagement de la zone industrielle Rouiba-Réghaïa<sup>226</sup> (1961-1963) et la cité administrative du Rocher Noir (1961-1962).

Au début de cette année 1956, l'atelier de la rue Shakespeare se trouve donc à l'orée d'une période capitale de son développement, chose dont semble également témoigner le recueil des travaux de l'agence.

## 2.2.2 L'arrivée chez Daure et Béri

Lorsque que Jean-Jacques Deluz arrive chez Daure et Béri, les architectes travaillent encore sur leur premier projet : des logements de norme minima au sud de la zone d'Ouchayah. En janvier 1956, l'agence d'architecture est ainsi en voie d'achever la 2<sup>ème</sup> tranche du projet de la cité La Montagne. En sus des deux associés et de Simounet, leur collaborateur ponctuel, l'effectif est encore assez réduit comme s'en rappelle Deluz dans *Alger chronique urbaine* :

« L'agence comptait à peine trois dessinateurs quand j'arrivai. En quelques mois, j'en dirigeai plus d'une vingtaine. Parmi eux, je me liai d'amitié avec un jeune Espagnol ; il avait fui l'Espagne franquiste depuis Palma dans une barque de pêcheurs qui s'échoua sur une plage algérienne. Tonio Garcia Mulet est aujourd'hui peintre à Paris. »<sup>227</sup>.

---

<sup>226</sup> À partir de 1958 et surtout de 1959, l'application du Plan de Constantine se traduit par des arrangements importants dans la politique urbaine. Les projets de l'Agence du Plan ne paraissent pas opérationnels et la SEDES prend en charge le nouveau plan urbain d'Alger : 60.000 logements sont programmés ainsi que la création de nombreux emplois industriels. Dans ce contexte la création de la zone industrielle de Rouiba-Réghaïa va être lourde de conséquences.

La création de la ZIR est en fait antérieure au Plan de Constantine : elle remonte à 1957. L'Agence du Plan s'était élevée contre la naissance de cette zone industrielle de 1.000 hectares à 25 km à l'est d'Alger en plein milieu agricole. La zone ne paraissait ni assez loin ni assez près de la capitale et ne fournissait aucune solution au problème de l'habitat algérois. Au contraire, elle créait d'autres difficultés. L'Agence défendait par contre la proposition intéressante d'utiliser les terrains sans grande valeur agricole des bords de l'oued El Harrach, de Baraki. Elle faisait état des possibilités d'accueil importantes de Gué de Constantine et d'Oued Smar. Elle proposait en outre d'intégrer dans la ville, des unités industrielles compatibles avec l'habitat. Ces arguments ne furent pas retenus en 1958, l'implantation de Berliet et de quelques autres établissements consacra de façon irréversible l'option prise.

<sup>227</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 31.



Dans le même chapitre, Jean-Jacques Deluz indique qu'il n'a pas travaillé sur les logements des deux premières tranches du projet mais sur le *hammam*, seul équipement du quartier Est:

« Je ne travaillais pas sur ce projet, mis à part le bain maure que je dessinaï avec un autre stagiaire suisse, Michel Gaggio. [...] Pour le bain maure, nous fîmes une coupole en pain de sucre dans le style de Bou Saada. »<sup>228</sup>

Ignorant encore tout de l'Algérie et de ses provinces, la référence à l'architecture du Sud algérien ne peut être que postérieure à l'époque de la construction de la cité La Montagne. Ce témoignage est néanmoins corroboré par la lecture des pièces graphiques relatives au projet de La Montagne et figurant dans le recueil des réalisations de l'atelier Daure et Béri, par l'observation des quelques photographies de la cité que nous avons pu retrouver ainsi que par l'article paru dans le quotidien *l'Écho d'Alger* du 22 septembre 1956.

Tirée de la thèse de Samia Henni, la première de ces photographies<sup>229</sup> montre que le *hammam* –reconnaisable à sa coupole–, est achevé de même que le bloc mitoyen comprenant le café maure et les boutiques. L'état d'avancement des immeubles collectifs en haut à droite de l'image, permet de situer la prise de vue à la fin du premier trimestre de l'année 1956 : le chantier de la troisième tranche semble être en voie d'achèvement alors que les deux premières tranches ont d'ores et déjà été livrées et leurs logements, comme le mentionne le recueil des travaux de l'agence<sup>230</sup>, déjà habités. Plus tardive, et tirée du même document, la seconde photographie montre la cité terminée. Les deux groupes scolaires de 24 classes chacun et leurs 36 logements de fonction conçus aux normes HLM et devant être réceptionnés au printemps 1956<sup>231</sup> sont également achevés. Faisant partie de la deuxième tranche du projet, le *hammam* d'une architecture très simple, était sans doute déjà dessiné dans ses grandes lignes. Il est donc probable que la portée de l'intervention de ce Deluz sur la conception de l'équipement ait été assez réduite, peut-être limitée au dessin de la coupole qu'il mentionne dans *Alger Chronique urbaine* et qui, dans l'uniformité du paysage, permet

---

<sup>228</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>229</sup> Voir Corpus, figure 15

<sup>230</sup> *Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence)*, [s.d.], p. 72.

<sup>231</sup> REGNIER, *op. cit.* (note 219).

Figure 18 : Cité la Montagne. Entouré,, le hammam. In :Samia HENNI, Architecture of counterrevolution. The french army in Algeria, 1954-1962, Institut d'histoire et de théorie de l'architecture, Zurich, 2016, p. 372.



aujourd'hui encore d'identifier aisément le bâtiment. Il précise un peu plus loin le champ de son intervention :

« À la Montagne, je participai aussi à l'étude des bâtiments collectifs, aujourd'hui délabrés, sur une idée de Daure qui était intéressante : la « cellule » selon le terme consacré par l'habitat social moderne, comportait une pièce principale avec deux loggia commandant elles-mêmes les pièces secondaires. Cela permettait une circulation dans le logement préservant relativement l'indépendance des espaces, bien qu'il n'y ait pas de couloir. »<sup>232</sup>

De même, que pour le *hammam*, il paraît plausible que Jean-Jacques Deluz ait œuvré au dessin des plans de second-œuvre qui, compte tenu du délai très court entre l'étude et la réalisation, étaient souvent produits au fur et à mesure de l'avancement des chantiers.

Il semble ainsi logique, comme dans toute structure que l'on intègre nouvellement, que les premières tâches confiées au nouveau stagiaire aient plutôt été utiles à l'évaluation de ses compétences. Une évaluation vraisemblablement favorable puisque Deluz est très vite invité à travailler aux côtés d'Henri Béri sur le projet de La Concorde. Recruté à l'atelier de la rue Shakespeare à la fin de l'année 1956, António Garcia Mulet (1932- --) décrit l'agence au moment de son arrivée. Son témoignage fait écho à celui de Jean-Jacques Deluz, cité à l'entame de ce texte :

« Je suis arrivé à l'agence Daure et Béri vers la fin de 1956 en tant que dessinateur, n'ayant aucune formation en architecture autre que ma sensibilité à la belle architecture notamment pour la période Bauhaus. À mon arrivée il y avait dans le personnel un seul architecte en la personne de Jean Jacques Deluz le reste étaient des dessinateurs. On peut dire que la présence de Deluz était celle d'un chef d'agence avec en prime un grand créateur. Je me suis entendu très vite avec lui et par suite nous sommes devenus de très bons amis même en dehors du travail professionnel. La présence de Daure et Béri à l'agence était très ponctuelle. Les plans de la Concorde à Birmandreïs étaient déjà réalisés à un détail près, donc la

---

<sup>232</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 37.





principale tâche de Daure et Béri c'était le chantier, nous les dessinateurs nous étions une vingtaine avec à l'occasion quelques architectes stagiaires dont un nommé Alex Gerber et par intermittences la présence de Hanning de même aussi celui qui fût l'ingénieur attiré en son temps de Le Corbusier (le nom ne me vient pas)<sup>233</sup> »<sup>234</sup>

Ainsi, tout porte à croire que la première année de Jean-Jacques Deluz à l'atelier de la rue Shakespeare voit, au fil des projets, croître sa responsabilité au sein de l'agence. Du hammam de la « Montagne » à Diar-el-Kef aux Carrières Jaubert, entre janvier 1956 et octobre 1957, le parcours de Deluz et celui de Daure et Béri se confondent et se fécondent.

### **2.2.3 De La Montagne aux Carrières Jaubert, la contribution de Jean-Jacques Deluz aux travaux de l'agence Daure et Béri**

Dans *Alger chronique urbaine*, Jean-Jacques Deluz dit ne pas compter les travaux auxquels il participe chez Daure et Béri<sup>235</sup>. Le recueil des travaux de l'agence ne mentionnant pas son nom et les éléments pouvant témoigner de cette collaboration ayant, selon Marie Pancrazi – petite fille d'Alexis Daure –, presque tous disparu<sup>236</sup>, il est assez difficile de se faire une idée précise de la collaboration de Jean-Jacques Deluz aux travaux de Daure et Béri. Dans un second témoignage, Antonio Garcia Mulet décrit la figure de Deluz au sein de l'atelier de la rue Shakespeare à la fin de l'année 1956 :

« Nous étions installés à Birmandreïs, au chemin Shakespeare, je crois que c'est comme ça qu'il s'appelait. À l'époque ils travaillaient sur le projet de la cité La Concorde, le projet était quasiment fini mais il restait quand même du travail. C'est là que j'ai connu Jean-Jacques Deluz. On aurait pu penser que c'était l'un des patrons. Bien sûr je savais que ce n'était pas le patron, mais c'était lui qui menait

---

<sup>233</sup> Antonio Garcia Mulet fait ici référence à Vladimir Bodiensky qui réalise en 1957, en collaboration avec Roland Simounet et l'agence Daure et Béri, la cité de Diar-el-Kef au Climat de France. Gérald Hanning chef de l'atelier d'urbanisme veille au respect des orientations données par l'Agence du Plan d'Alger.

<sup>234</sup> ANTONIO GARCIA MULET, *Réponse à questionnaire n°1*, 13 mai 2020.

<sup>235</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 37.

<sup>236</sup> PANCRAZI, *op. cit.* (note 212), p. 1.

Figure 19 : Cité la Concorde I et II. Plan de masse. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

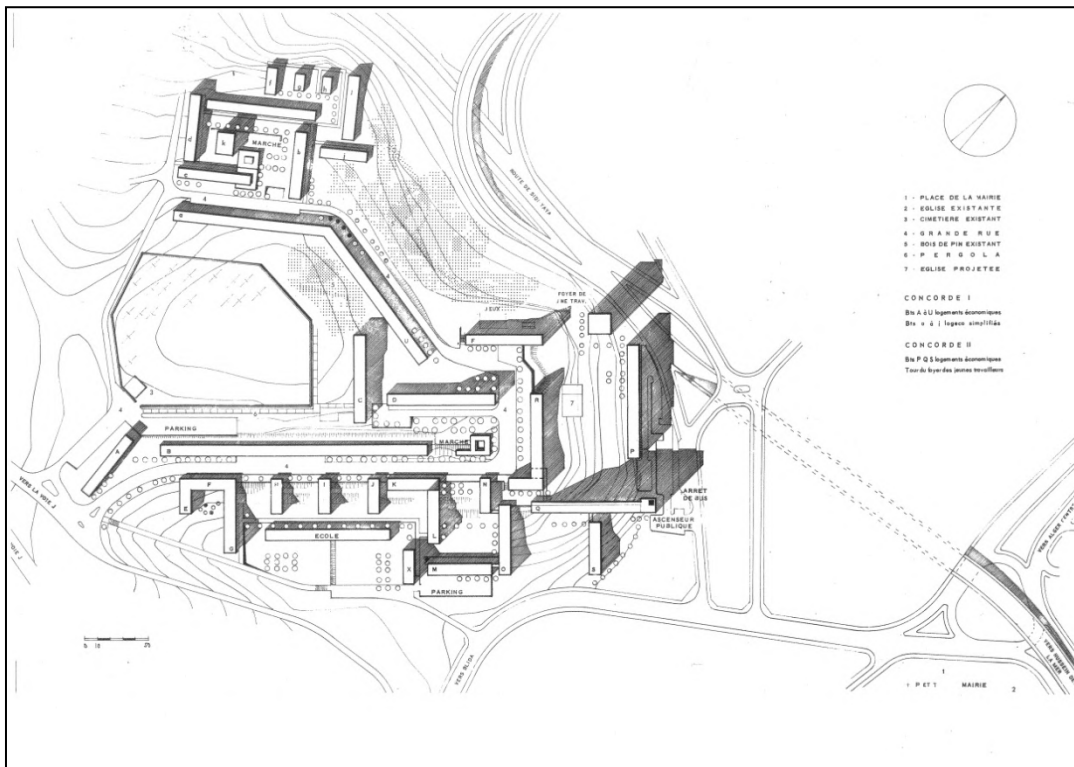


Figure 20 : Cité La Concorde. Panneau de céramique à l'entrée de la Concorde I. (6,4x3,2m). De l'auteur.



tout. Il avait une grande maîtrise et une grande capacité à diriger les gens. Je pense que Daure et Béri lui laissaient une très grande liberté d'initiative dans ses affaires. »<sup>237</sup>

Dans *Alger chronique urbaine*, Jean-Jacques Deluz se rappelle de son passage à l'atelier Daure et Béri :

« Dans toute cette période, ce fut pour moi à la fois un apprentissage intense et une activité créatrice continue. L'agence marchait très fort, le personnel augmentait continuellement, il n'y avait pas de mois sans nouvelle commande et presque tout passait par moi. »<sup>238</sup>

Il est tout à fait plausible que l'activité soutenue de l'agence Daure et Béri à partir de l'année 1956, son extension au-delà du périmètre algérois ajoutée à l'impérative présence des associés de l'atelier de la rue Shakespeare sur les chantiers ou dans les arcanes de l'administration coloniale, aient abouti au transfert de certaines responsabilités à Jean-Jacques Deluz. Ce dernier semble ainsi avoir pris une part importante à l'étude des projets confiés à l'atelier Daure et Béri durant les 18 mois que dure ce premier épisode professionnel algérois.

## 2.2.4 La Concorde I et II (1957-1962)

En 1955, sur une colline de la commune de Birmandreïis où par endroits la pente atteint 45°, la Compagnie immobilière algérienne (CIA) décide de construire 1.179 logements répartis en deux quartiers<sup>239</sup> :

-La Concorde I, au Sud-Est. Un quartier de 674 logements économiques destinés à la population européenne, intégrant un groupe scolaire de 24 classes ainsi que 48 boutiques ou garages ;

---

<sup>237</sup> Antonio GARCIA MULET, *Discussion n°5*, 6 avril 2021, Téléphone.

<sup>238</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 37.

<sup>239</sup> Voir Corpus, figure 17.

Figure 21 : Cité La Concorde I. Façades -élévation-. In. Recueil des travaux agence Daure et Béri.

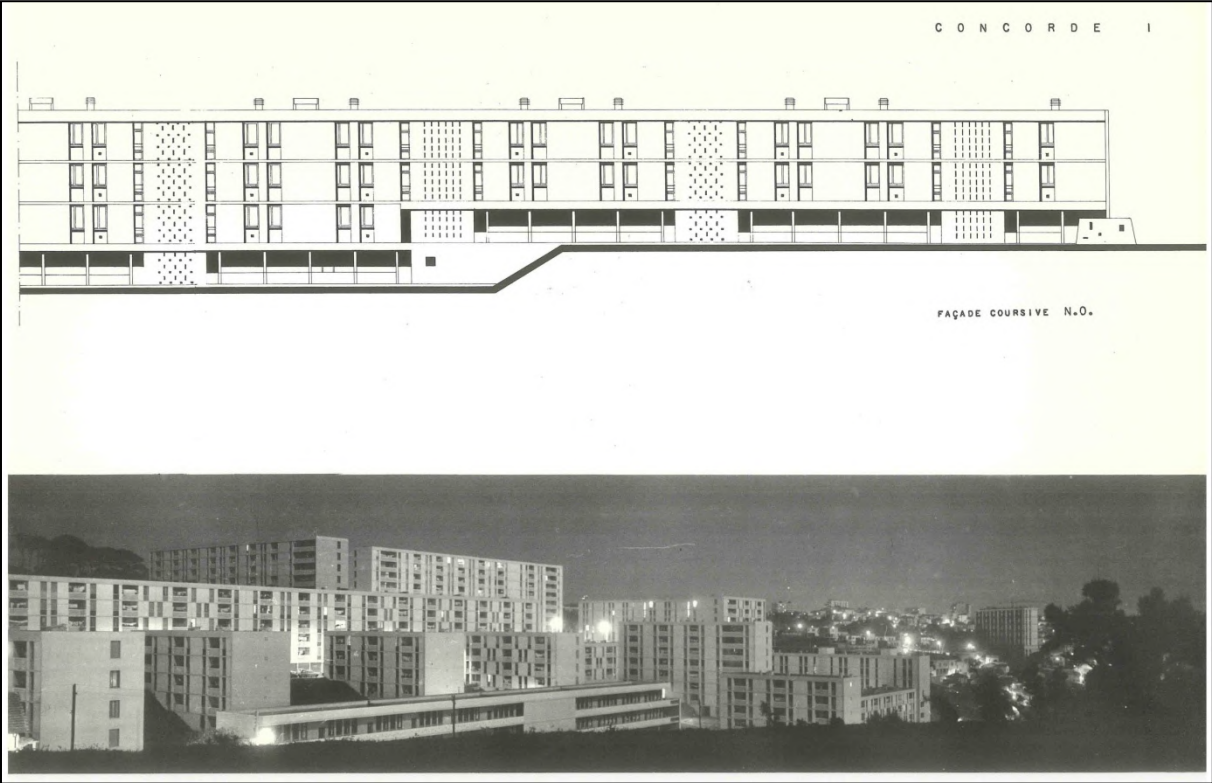


Figure 22 : Cité La Concorde I. Façades. De l'auteur.





-La Concorde II, au Nord-Ouest. Un quartier de 353 logements simplifiés destinés à la population autochtone, incluant 67 boutiques ou garages.

Dans la partie « économique », les logements de quatre pièces de l'étage courant se superposent aux trois pièces que desservent les coursives. Les cinq pièces sont en pignon tandis que les deux pièces sont en soubassement. Les séjours, dont la surface varie entre 24 m<sup>2</sup> pour les trois pièces et 28 m<sup>2</sup> pour les quatre pièces, sont traversant et assurent la double ventilation du logement.

Les façades de briques creuses sont composées sur la base de trois types de fenêtres. Un premier à persiennes repliables est pour les chambres et la cuisine. Un second type à imposte ouvrant, étroit et sans volets avec une partie inférieure fixe en glace de Boussois, éclaire le hall d'entrée. Le deuxième type, une porte fenêtre à imposte ouvrant et volets coulissants équipe la loggia. Dans *Alger chronique urbaine*, avec un recul de près de cinquante années, Jean-Jacques Deluz remet en question certains choix de conception, sans doute imposés par des impératifs budgétaires et normatifs :

« Les façades de l'ensemble de la cité sont d'une grande sobriété. Nous avons un seul type de fenêtre et un seul type de loggia ; aujourd'hui je ne referais pas cela, je rechercherais dès le départ une certaine diversité dans les modèles de logements et de bâtiments. À La Concorde cette variété n'est obtenue que par la dimension des blocs et leur position dans le site, ainsi que par un jeu très simple de variations dans la position des ouvertures. »<sup>240</sup>

Toujours à propos de la partie réservée aux populations autochtones, il note dans son plan commenté publié dans le numéro 329 de la revue *Technique et Architecture* « Un déphasage de qualité dû à la politique ségrégationniste »<sup>241</sup>. Dans *Alger chronique urbaine*, Jean-Jacques Deluz précise la portée de l'engagement d'Alexis Daure sur la forme générale du projet dont les grandes lignes ont été établies par Henri Béri :

« Puisque la cité s'appelait La Concorde, une partie du programme, sur l'arrière de la colline, devait être réservée à des logements économiques pour la population

---

<sup>240</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 36.

<sup>241</sup> DELUZ, « Alger 1962 : l'héritage ... », *op. cit.* (note 200), p. 53.



musulmane. Nous tenions à ce que la continuité soit établie entre les deux ensembles, alors que les promoteurs (la Compagnie immobilière algérienne) aurait préféré une franche rupture. Je sus gré à Béri de défendre la continuité et de l'obtenir. »<sup>242</sup>

Ainsi, une voie de circulation unique, le long de laquelle se répartissent les boutiques, les espaces de jeux ou de promenade, traverse la cité et, en passant sur une crête, permet de relier les deux quartiers. À partir de cette circulation principale, des chemins de piétons, des coursives, des escaliers intérieurs ou extérieurs permettent de rattraper les jeux de niveaux imposés par le terrain et assurent la desserte des immeubles. La zone commerçante, les espaces de jeux ou de promenade du quartier Sud-Est, constituent le cœur de la cité où se situent l'essentiel des activités. L'implantation des immeubles, dont les hauteurs avaient de deux à huit niveaux, tirent habilement profit des difficultés du terrain.

L'idée générale consiste à étager les bâtiments en harmonie avec les pentes en exploitant une double transcendance du site : sur les parties hautes, les bâtiments sont plus forts, et sur les parties basses, les bâtiments disposés perpendiculairement aux lignes de pente prennent pied au niveau inférieur des talus. Ce principe des « cellules coursives », accessibles directement depuis la courbe de niveau, est semblable à celui adopté par Louis Miquel pour son projet de l'Aéro-habitat. Inauguré quelques mois avant sur le boulevard du Telemly, une galerie horizontale située au 10<sup>ème</sup> étage et partant du pignon de l'immeuble principal, permet grâce à une batterie d'ascenseurs d'une part, de desservir les logements vers le haut ou vers le bas et, d'autre part, de relier le niveau de la rue aux trois autres blocs composant l'ensemble immobilier implantés plus haut sur la pente.

À la cité La Concorde, ce principe de la « cellule coursive » a, en plus, l'avantage de la modularité : il donne aux concepteurs une plus grande souplesse d'adaptation dans les longueurs de bâtiments comme dans l'utilisation du terrain. En plus de permettre un accès immédiat au bâtiment à partir de la courbe de niveau choisie, la « cellule coursive » permet également de desservir un bâtiment d'une hauteur supérieure à quatre niveaux par un seul groupe d'ascenseurs. Le même procédé sera utilisé dans les projets ultérieurs que l'atelier

---

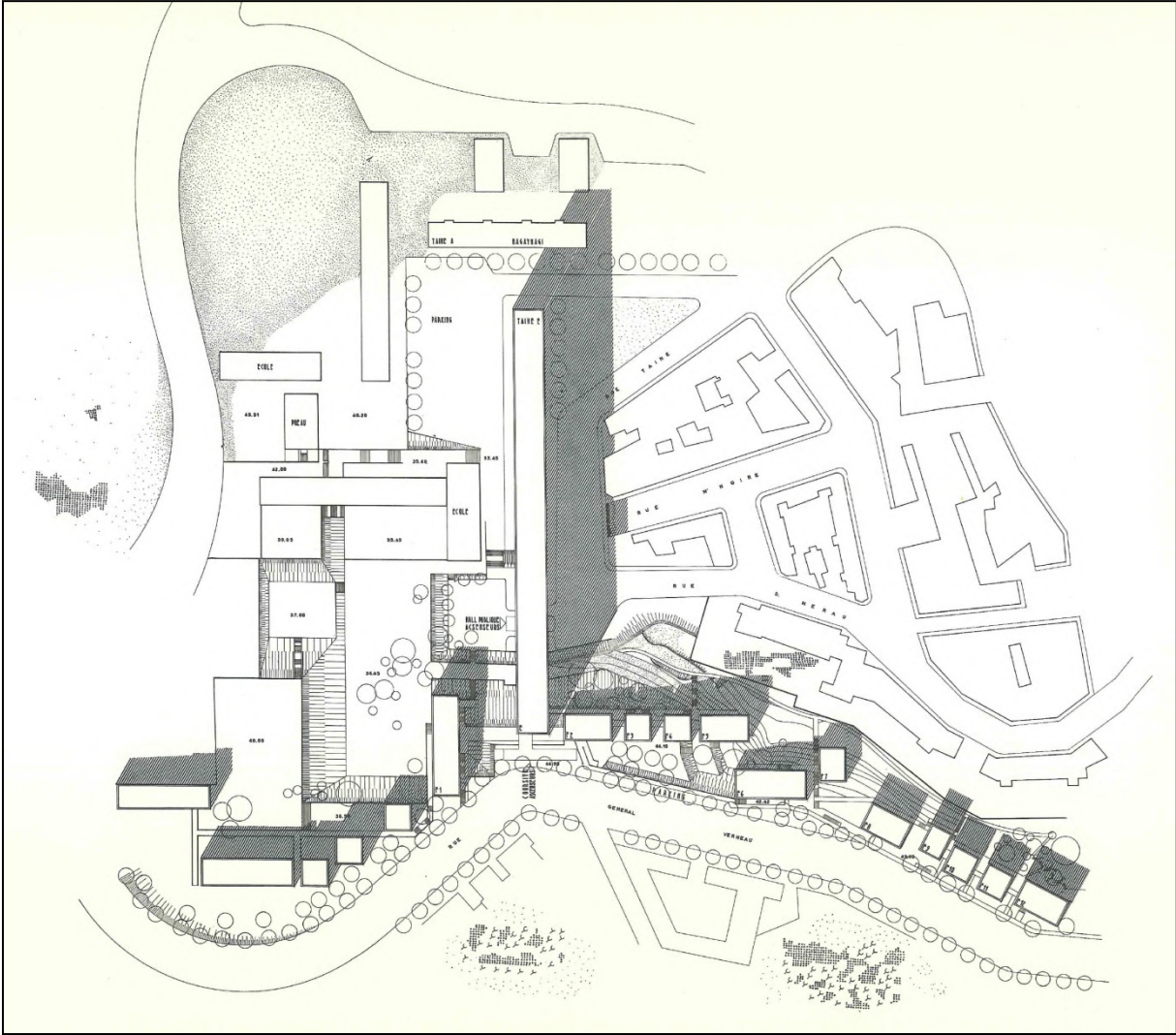
<sup>242</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 35.



Figure 23 : Le Frais Vallon depuis le cimetière d'El Kettar. De l'auteur.



Figure 24 : Taine. Plan de masse du quartier urbanisé. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.



Daure et Béri a la charge d'implanter dans les sites escarpés d'Alger, sur les Hauts de Bab-el-Oued notamment.

## 2.2.5 Le groupe TAINÉ « E » et « F » (1957-1959)

Le projet du groupe Taine, comme celui des carrières Jaubert, s'inscrit dans le cadre du programme d'urbanisation de la zone Ouest d'Alger lancé par la Mairie d'Alger sur les conseils de l'Agence du Plan et avec le concours de la Régie Foncière de la ville d'Alger.

Situés à un jet de pierre de l'ensemble du Climat de France de Fernand Pouillon, l'immeuble Taine F et les groupes d'immeubles Taine E s'inscrivent dans le projet d'aménagement de la conque de Frais vallon sur les axes d'implantation également définis par l'Agence du Plan. Nous reviendrons, dans la partie consacrée au projet des carrières Jaubert, sur le plan d'urbanisme des Hauts de Bab-el-Oued.<sup>243</sup>

### 2.2.5.1 Taine E

L'immeuble d'habitation de 279 logements<sup>244</sup> implanté sur un terrain de 20.370 m<sup>2</sup> au quartier Léon Roches, est destiné à reloger, à normes basses, les habitants du quartier de la Marine en phase d'être démoli pour laisser place sur le boulevard du 11 novembre (actuellement du 1<sup>er</sup> novembre) aux immeubles dessinés par Tony Socard (1901-1996). Perpendiculaire à la pente, l'immeuble permet, grâce à la coursive médiane du 5<sup>ème</sup> étage desservie par une batterie d'ascenseurs, de relier le rez-de-chaussée du quartier bas à l'avenue de l'Amiral Verneau, principale voie de circulation périphérique desservant l'immeuble. La coursive du 10<sup>ème</sup> étage, avec accès à la terrasse, comprend la garderie et les locaux des services sociaux. Les logements de type évolutif intègrent pour toutes commodités un lavabo, un receveur de douche, un évier et un WC à l'anglaise. Le sol est paré de carreaux de ciment sur lit de sable. À propos de Taine E, Jean-Jacques Deluz écrit dans *Alger chronique urbaine* :

« J'aimais moins le bâtiment Taine E qui, perpendiculaire à Taine F, traversait brutalement la vallée comme un barrage. D'ailleurs j'y travaillai très peu. C'était

---

<sup>243</sup> Voir Corpus, figures 20, 21, 22

<sup>244</sup> Les 279 logements sont répartis en 3 catégories : 262 appartements de 3 pièces d'une surface de 49,71 m<sup>2</sup>, 9 appartements de 4 pièces d'une surface de 56,62 m<sup>2</sup>, 8 appartements de 5 pièces d'une surface de 70,95 m<sup>2</sup>.

Figure 25 : Groupe Taine. Maquette. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

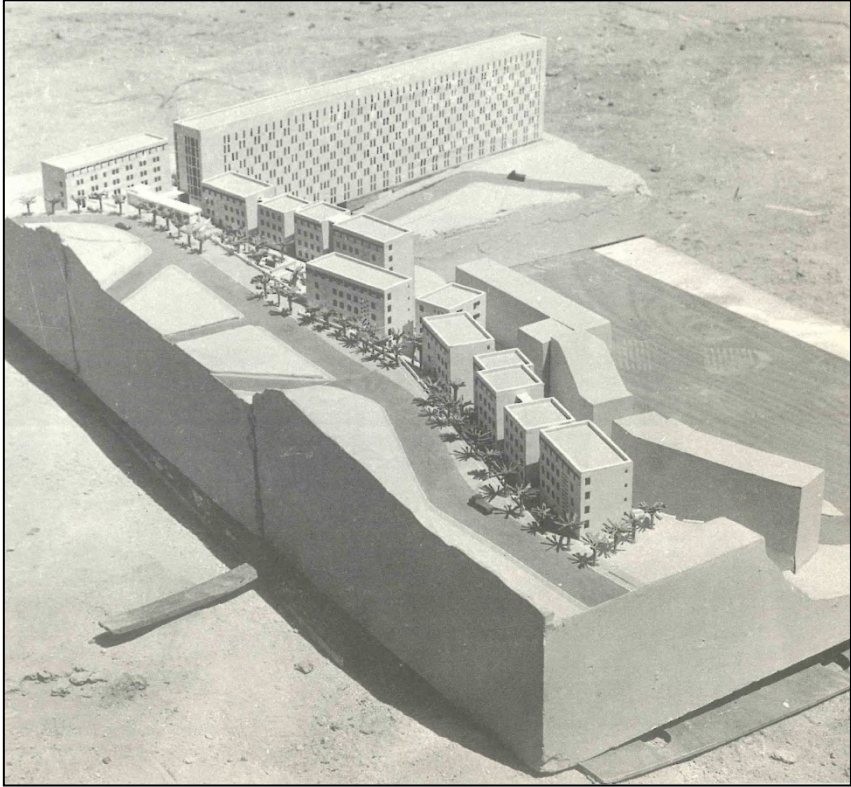
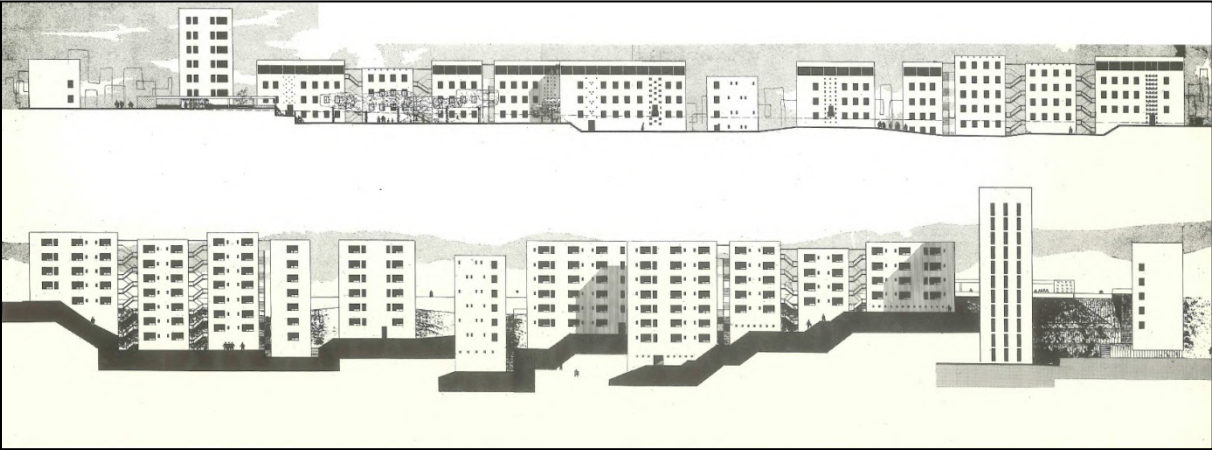


Figure 26 : Groupe Taine. Façades. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.



comme un énorme morceau de peinture abstraite dressé dans le paysage, inhumain. »<sup>245</sup>

### 2.2.5.2 Taine F

Le programme de Taine « F » regroupe 188 logements sur un terrain de 13.000m<sup>2</sup> en bordure de l'avenue de l'Amiral Verneau. Afin d'aérer la promenade, l'ensemble résidentiel est fragmenté en 12 immeubles plots. Cette succession discontinue de bâtiments de différents gabarits vise à préserver la vue sur la mer en construisant en alignements qui ne soient ni stricts ni continus. Les bâtiments sont ainsi soit, alignés sur l'avenue reliés entre eux par des escaliers métalliques ouverts ou par des passerelles couvertes, soit disposés en îlots et perpendiculaires à la pente.

L'organisation permet également, par le biais de la coursive médiane du 5<sup>ème</sup> étage de Taine « E », de raccorder ce dernier à Taine « F » et de préserver ainsi l'échelle villageoise du quartier qui se développe le long de l'avenue de l'Amiral Verneau. À propos de sa collaboration à ce projet, Deluz note :

« Pour ce projet, comme pour la Concorde, je restai fidèle à l'esquisse que Béri avait conçue avant mon arrivée et qui en définissait le parti : il s'agissait de morceler le linéaire construit sur toute sa longueur en petits blocs entre lesquels la transparence du regard était assurée par failles et formait une sorte de soubassement au très beau cimetière, dressé presque verticalement, ponctué par les taches blanches des tombes, les silhouettes des femmes grimant les chemins escarpés, entre les arbres. »<sup>246</sup>

Dans ces failles, les architectes reprennent le système d'escaliers, ils y insèrent un système de paliers et de coursives à l'air libre similaire à celui expérimenté par Fernand Pouillon dans ses cités du chemin des Crêtes. Dans les plus petits immeubles, ces escaliers distribuent 2 logements par palier appartenant chacun à deux immeubles différents. Reprenant à petite échelle le principe de la « barre », les autres immeubles intègrent des cages d'escaliers

---

<sup>245</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 39.

<sup>246</sup> *Ibid.*



Figure 27 : Cité Les Apôtres. Plan de masse. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

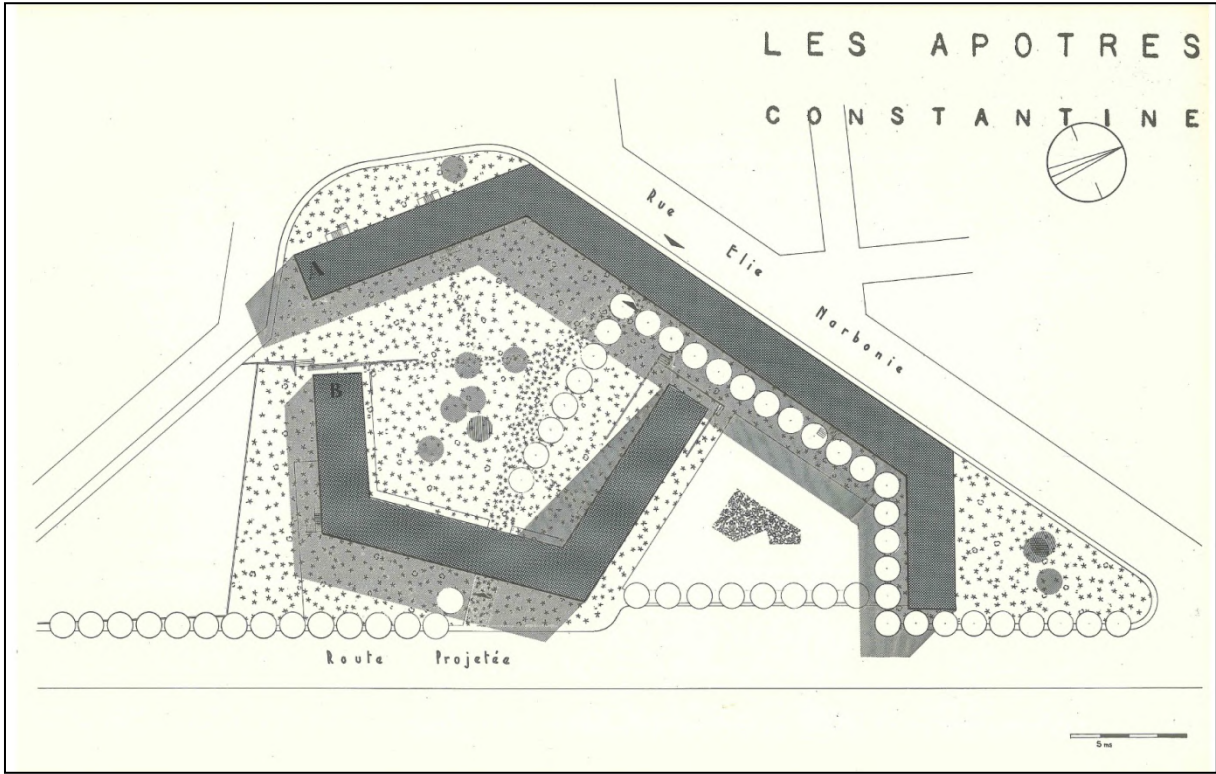
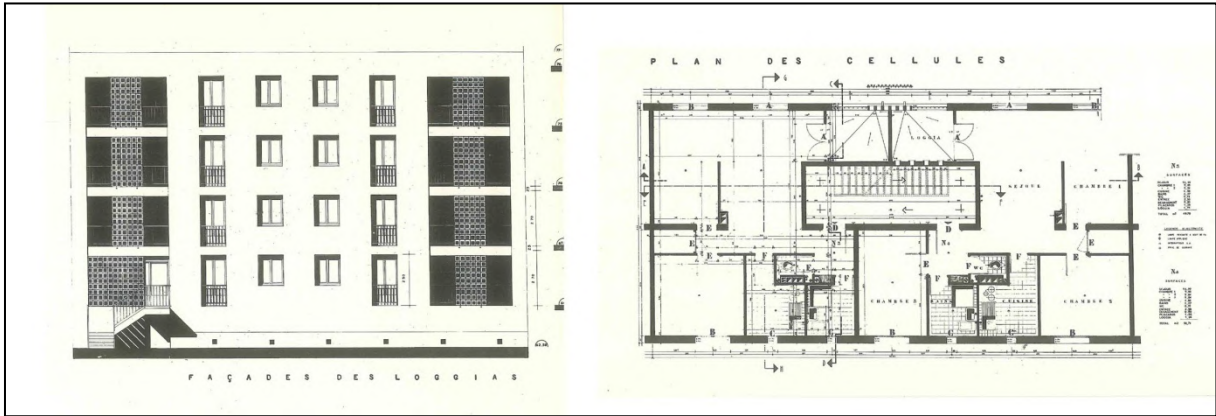


Figure 28 : Cité Les Apôtres. Façade et plan des cellules. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.



éclairées et ventilées par une multitude de percements, dont la variation des formes et de la composition vise à rompre, sur l'avenue Verneau, la monotonie des façades projetées. Ouvertes sur l'avenue, des coursives faisant office de couronnement, permettent de distribuer les appartements du dernier étage.

De surface inférieure à ceux de Taine « E », les logements de Taine « F » apparaissent sous une typologie unique de 3 pièces. Les chambres sont disposées côté rue, alors que le séjour pourvu d'une loggia ouvre sur la baie d'Alger. La salle d'eau est traversante et donne accès à la cuisine également accessible depuis le séjour.

## 2.2.6 Les Apôtres (1957-1958)

Édifié en 1931 à Constantine à l'initiative de l'élue municipal communiste Henry Lellouche, Sidi Mabrouk « inférieur » est à sa genèse réfléchi comme un quartier « égalitaire »<sup>247</sup>. Organisé en damier, le réseau viaire structure le quartier et forme des îlots réguliers composés pour la plupart de deux parcelles mitoyennes de 12 à 18 pavillons identiques à tuiles rouges. Jusqu'au milieu des années 1950, la faible densité du quartier et le fort pourcentage d'espaces non construits reflètent le caractère résidentiel de ce lotissement réputé pour être l'un des quartiers « chics » de la ville. Plus au Nord, présentant une même unité morphologique, le quartier Sidi Mabrouk « supérieur » est un prolongement ultérieur de Sidi Mabrouk « inférieur ». Réalisés à des altitudes et à des périodes différentes, les deux quartiers constituaient durant la période coloniale le Grand Sidi Mabrouk<sup>248</sup>, un faubourg situé à l'Est de la ville de Constantine. En 1957, la CIA projette de réaliser au centre de Sidi Mabrouk « supérieur », face à la maternité une cité de recasement. La cité d'Oued-el-Had, communément appelée « Les Apôtres », représente une des premières opérations de résorption de bidonvilles réalisées dans l'Est algérien. Le projet est évoqué dans *Alger chronique urbaine* :

---

<sup>247</sup> Nadia KERDOUD, « De la villa-immeuble au bazar. Sidi Mabrouk (Constantine), l'émergence d'un quartier commercial », *Les Cahiers d'EMAM*, n° 26, 9 juillet 2015, p. 2. URL : <http://journals.openedition.org/emam/961>. Consulté le 8 août 2020.

<sup>248</sup> *Ibid.*



« J'ai un bon souvenir d'un projet de quatre cents logements que je fis à Constantine, au quartier de Sidi Mabrouk. J'y conçus, un peu à la manière de certains projets de Beaudouin, un espace polygonal d'une très bonne échelle. »<sup>249</sup>

Le nombre de logements indiqué sur les plans de la cité des Apôtres est de 108<sup>250</sup>. Le plan masse qui s'insère dans une parcelle triangulaire bordée de voies mécaniques, confirme la référence à l'ensemble de Vermont-Les Artichauts<sup>251</sup>. Les six bâtiments aux formes simples et rectilignes et aux gabarits variés sont organisés en deux entités formées chacune de trois immeubles articulés de manière diagonale selon des lignes brisées continues. Désignées par « A » et « B », ces deux entités de hauteurs différentes (3 étages pour le « A » et 2 étages pour le « B ») se font face selon une géométrie biaisée et enserrant un jardin planté d'arbres desservant les entrées du bloc « B ». Les entrées des immeubles du bloc « A » sont disposées côté rue ; un passage en tunnel traversant la barre principale du bloc « A » permet de relier la rue Élie Narbonie au jardin de la cité. Profitant de la déclivité du terrain, des locaux commerciaux sont disposés dans les soubassements à l'extrémité Nord-Est du bloc « A ».

Les logements de type évolutif, avec WC et salle d'eau séparés, se présentent sous deux formes : des trois pièces de 49,70 m<sup>2</sup> et de quatre pièces de 58,74m<sup>2</sup>. Les deux types sont pourvus d'une loggia fermée en partie par des claustras en béton et donnant sur le séjour. Située au centre, chaque cage d'escaliers dessert deux appartements par étages et est éclairée et ventilée au-travers de la loggia des logements de 4 pièces. Ces ouvertures faites avec des éléments préfabriqués similaires à ceux des claustras ont depuis, été bouchées par les locataires.

L'orientation des logements semble avoir eu la préséance sur leur agencement. La cuisine et la salle d'eau du bloc « A » sont ainsi orientées au Nord, au Nord-Ouest ou au Nord-Est tandis que le séjour et une chambre au moins sont disposées au Sud, au Sud-Est ou au Sud-Ouest. La cuisine et la salle d'eau du bloc « B » sont orientées au Nord ou au Nord-Ouest tandis que le séjour et une chambre au moins sont disposés au Sud ou au Sud-Est.

---

<sup>249</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 37.

<sup>250</sup> Voir Corpus, figures 23, 24, 25 : « Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence) », *op. cit.* (note 228), p. 15.

<sup>251</sup> Isabelle CHAROLLAIS, Bruno MARCHAND et Michael NEMEC, « Genève: l'urbanisation de la rive droite et le rôle d'Eugène Beaudouin », 1993, SEATU, Société des éditions des associations techniques universitaires, p. 14. URL : <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=bts-003:1993:119::228>. Consulté le 27 juillet 2020.



Figure 29 : Cité Les Jasmins. Plan de masse. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

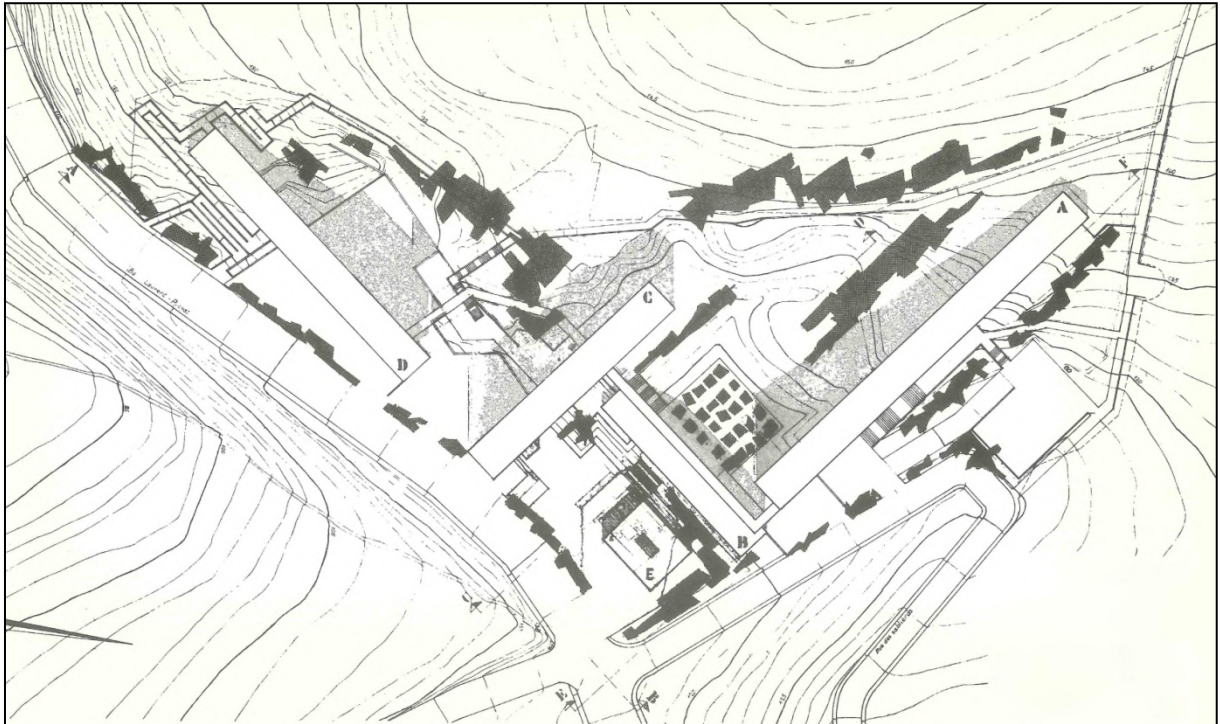


Figure 30 : Cité les Jasmins. Façades. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.



Si la cité des Apôtres apparaît comme une tentative du jeune architecte de réinterpréter à une moindre échelle l'ensemble résidentiel de Vermont-Les Artichauts, le rapprochement en ces deux projets paraît se limiter, compte tenu des contraintes financières relatives au travail sur le plan de masse. Contrairement à l'ensemble genevois dont les volumes sont animés par les multiples découpes et par les redents rythmant les façades, la modénature de celles des Apôtres se compose de deux types de fenêtres (une fenêtre en meurtrière avec un seul ouvrant pour la cuisine et la salle d'eau et une fenêtre carrée à deux ouvrants avec persiennes métalliques pour la chambre) auxquels s'ajoutent la loggia, ses claustras faits d'éléments de béton préfabriqué et sa balustrade en fer peint.

### 2.2.7 Les Jasmins (1957-1960)

Le projet de la cité des Jasmins porte sur la réalisation de quatre immeubles (notés de « A » à « D ») et d'un marché (noté « E ») dans la commune du Clos-Salembier sur les hauteurs d'Alger. Le parti architectural est dicté par le terrain dont le relief naturellement accidenté est accusé par un ancien fond de carrière de tuf situé 25m plus bas. Cette différence entre les niveaux est mise à profit par les architectes pour créer une circulation horizontale facilitant la desserte des immeubles. La circulation piétonnière entre les immeubles se fait par les coursives, passerelles ainsi que par un passage aménagé sur la terrasse du bâtiment B. Un bloc d'ascenseurs, situé dans le bâtiment C, relie le quartier en amont au bâtiment E et à la place du marché.

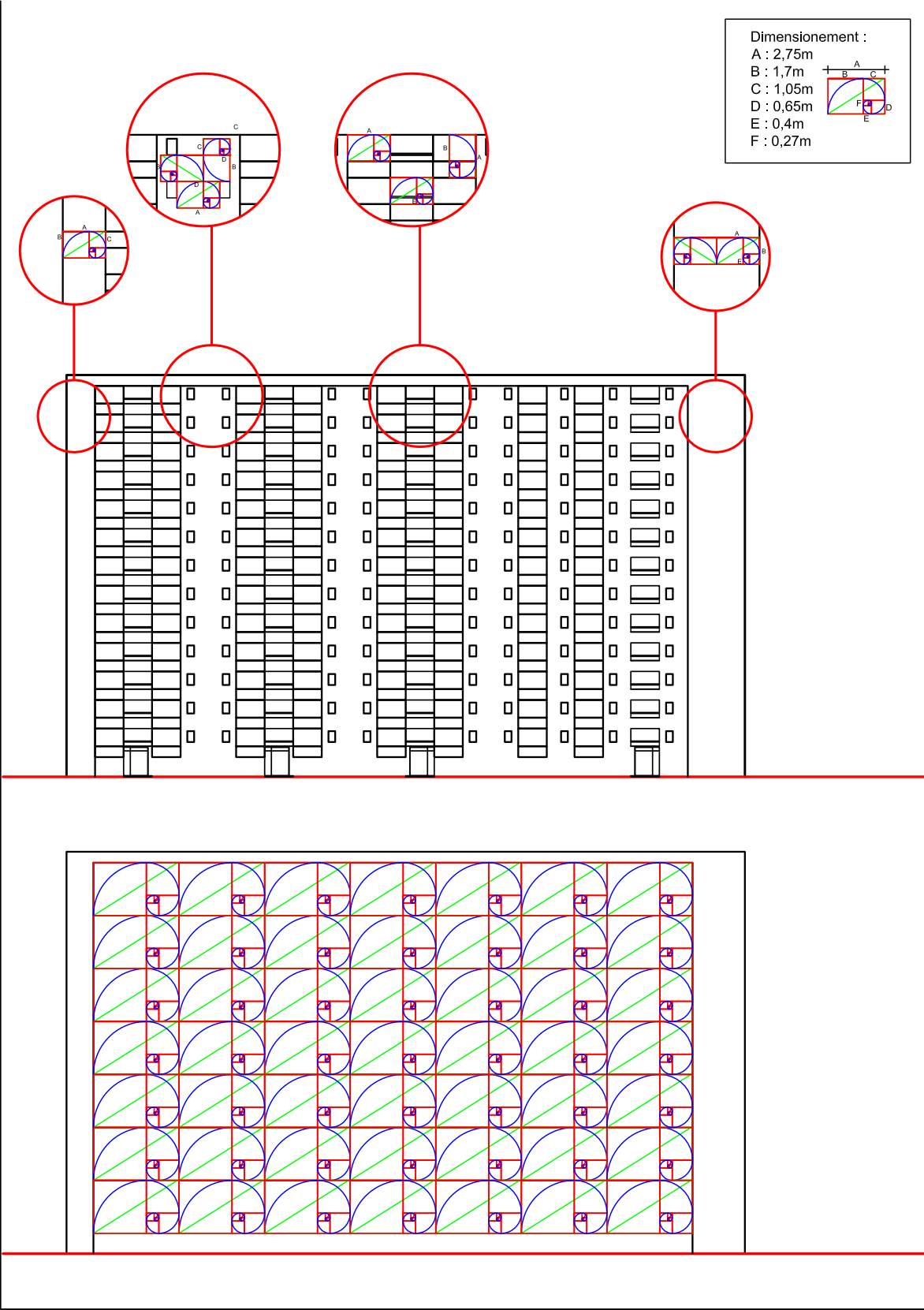
Les 271 appartements<sup>252</sup> de la cité sont en majorité des 3 pièces d'une superficie de 47 m<sup>2</sup>. 3 studios d'une pièce d'une superficie de 17,55 m<sup>2</sup>, 35 appartements de 2 pièces d'une surface de 33,50 m<sup>2</sup> et 27 logements de 4 pièces d'une surface de 48,69 m<sup>2</sup> composent le reste des cellules de la cité des Jasmins. Ces appartements réunissent des conditions de confort qui les rendent, en principe, accessibles à l'ensemble de la population. Néanmoins, le plan des logements spécialement étudié pour assurer la séparation de l'espace de réception du reste des espaces<sup>253</sup>, témoigne d'une typologie plus adaptée au mode de vie des populations autochtones. Rien n'indique que Jean-Jacques Deluz ait travaillé sur l'implantation de la cité

---

<sup>252</sup>Voir Corpus, figures 26, 27, 28, 29 : « Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence) », *op. cit.* (note 228), p. 68.

<sup>253</sup> « Cité des Jasmins (C.I.A.) Alger », *Chantiers*, n° 27, 1957. Archives Kosuke Matsubara.

Figure 31 : Cité les Jasmins, Tracé régulateur de la façade Sud sur la base du nombre d'Or. Dessiné par l'auteur.



ou sur la conception des logements. Dans *Alger chronique urbaine*, il évoque sa collaboration au projet des Jasmins :

« Au Clos Salembier, je dessinaï la Cité des Jasmins, dont l'entretien déplorable aujourd'hui accentue les défauts. Toutes les façades avaient été tracées avec la régulation de la section d'Or et de ses harmoniques, pour lesquelles je me passionnai assez longtemps. Maintenant j'y recours presque systématiquement.»<sup>254</sup>

L'usage du nombre d'Or doit certainement aider le jeune architecte à composer une unité de façades homogène mais rythmée<sup>255</sup>. À l'aide de simples percements articulés les uns aux autres par la « divine proportion » le concepteur entend rompre la monotonie qu'imposent la verticalité et la linéarité des immeubles barres.

La façade Sud-Ouest du bâtiment C, que nous avons retracée d'après un relevé ultérieur<sup>256</sup> puis simplifiée pour n'en garder que les ouvertures, permet de discerner d'après la modénature de la façade la démarche de l'architecte. Ce dernier a recours à un module rectangulaire de 2,75m x 1,70m dont les cotes répondent à la loi harmonique. La façade est composée de 49 modules (7 rangées et 7 colonnes) et demeure fidèle à la « divine proportion ».

Ce module détermine également la dimension des ouvertures. Il est décomposé en 5 mesures qui définissent l'articulation des vides et des pleins. Des éléments préfabriqués en béton, faisant office de balustrades dans les loggias et les cages d'escaliers viennent, par leur aspect graphique, donner du relief à la composition. Leurs dimensions et leurs dispositions répondent également aux proportions du nombre d'Or.

Le schéma ci-contre reproduit ce module dont les dimensions sont énoncées comme suit :

- Soit « A » = 2,75m : la dimension du plus grand côté du module. « A » détermine la largeur des ouvertures des loggias et celle des cages d'escaliers ainsi que la distance

---

<sup>254</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 37.

<sup>255</sup> Voir Corpus, figure 30.

<sup>256</sup> Le relevé de la cité des Jasmins (façade comprise) a été effectué en 2009 dans le cadre du pré-mémoire de notre Magistère soutenu en 2012 et ayant pour thème : « Les pratiques de réappropriations de l'espace du logement social, de l'Habitat à loyers modérés aux cités de recasement ».



horizontale séparant les fenêtres des deux chambres d'un même appartement mitoyens mais faisant partie de deux blocs différents ;

- « B » = 1,70m : la dimension du plus petit côté du module. « B » détermine la hauteur des ouvertures des loggias et celles des paliers de repos de la cage d'escalier ainsi que la distance horizontale séparant les fenêtres des cuisines de deux appartements superposés ;
- « C » = 1,05m : détermine la hauteur de l'acrotère, celle des fenêtres des chambres ainsi que celle des balustrades.
- « D » = 0,65m : détermine la largeur des fenêtres des chambres ainsi que la distance les séparant des loggias mitoyennes.
- « E » = 0,40m : détermine la hauteur de pose de la poutrelle permettant de prolonger visuellement la ligne de force déterminée par les appuis de fenêtres et reprise tout le long de la façade par un relief de 0,05 cm sur le nu du mur.

## 2.2.8 Les Palmiers (1959-1961)

Réalisé pour le compte de la Compagnie Immobilière Algérienne, la cité des Palmiers est située à la limite des communes d'Hussein Dey et de Kouba. Ensemble résidentiel à normes basses – proches de celles du recasement en cellules de plain-pied –, il comprend 800 logements et est traversé par une voie mécanique ainsi que par de nombreux cheminements piétonniers. Les cellules sont desservies par des coursives. Les contreventements de 2,8m réalisés en béton banché, sont disposés dans l'axe de la cellule de manière à diviser le volume du logement en chambre et en cuisine. Le cloisonnement, ainsi posé sur la tête du contreventement, détermine le type de cellule : un logement d'une pièce ou de deux pièces. Chronologiquement, le projet des Palmiers –comme celui des carrières Jaubert –, précède de quelques semaines le départ de Jean-Jacques Deluz de l'atelier Daure et Béri. Il est donc peu probable qu'il ait eu à travailler sur les logements de la cité. Son intervention se limitant certainement comme il l'écrit lui-même au plan masse :

« Dans la même zone d'Ouchayah, c'est aussi Daure qui marqua de sa personnalité la Cité des Palmiers. J'en étudiai le plan de masse dont la prise de site, les



Figure 32 : Cité Les Palmiers. Plan de masse et logements. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

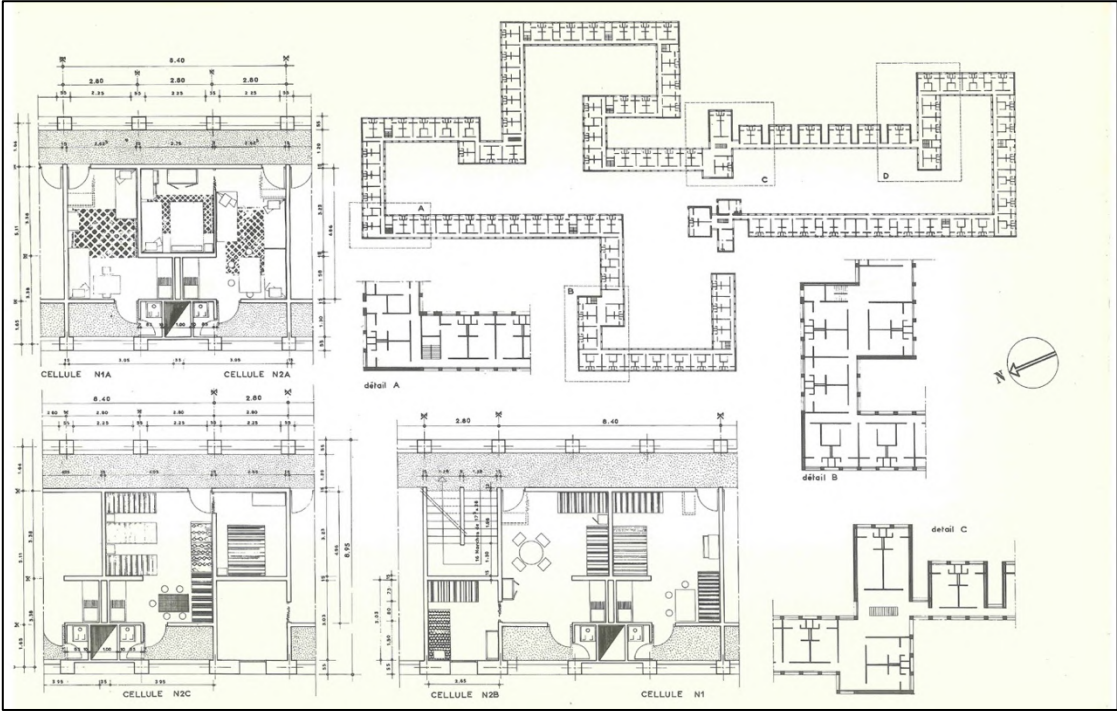


Figure 33 : Cité Les Palmiers. Vue aérienne. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.



silhouettes et l'espace intérieur ont une certaine intensité expressive (pour ne pas dire expressionniste) »<sup>257</sup>

Dessinant des grecques, le plan de masse divise la cité en quartiers agencés autour de différentes places aménagées. Nul doute que le qualificatif « expressionniste », qui revient sous la plume de Jean-Jacques Deluz lorsqu'il décrit les carrières Jaubert, dissimule une distance critique. L'architecture, dont les piliers en avant-corps rappellent le « *meidan* des 200 colonnes », n'est pas empreinte de cette émotion que Fernand Pouillon réussit, malgré la typologie résidentielle à susciter –à ce jour– chez les habitants du Climat de France. Au soir de sa vie, dans un passage de son journal intime il fait « l'état-des-lieux » de la cité des Palmier en 2008 :

« Dans El Watan de hier (sic), une photo tragique des façades de la cité des Palmiers. J'avais à l'époque, (1957) mis au point les volumes et les espaces de cet ensemble pour Daure et Béri ; mais le temps, le délaissement, la surpopulation, les logements misérables, ont eu raison de ces immeubles qu'il ne reste plus qu'à démolir. La pierre artificielle a mal vieilli, est rongée comme une peau malade, l'eau suinte de partout. J'y avais fait, il y a trois ans, une mission photos pour l'illustration du « Tout et le fragment », je vais essayer de retrouver quelques clichés. J'ai appris également qu'on allait démolir Djenan el Hassan, l'opération célèbre de Simounet. »<sup>258</sup>

La cité des Palmier a été démolie en 2014, un îlot de Djenan-el-Hassen subsiste sur la rive Ouest du Frais Vallon, à quelques centaines de mètres des « 200 colonnes ».

### **2.2.9 Cité El Bir (1958-1960)**

La réalisation de cet ensemble immobilier au Sud-Ouest de Constantine, en dessous du quartier Bellevue, devait permettre de démontrer que les ensembles immobiliers collectifs pourvus d'équipements modernes répondaient aux vœux de la population locale. Destinés à

---

<sup>257</sup> Voir Corpus, figures 31, 32, 33.

<sup>258</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 29 mai 2008.



Figure 34 : Cité El Bir. Plan de masse. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

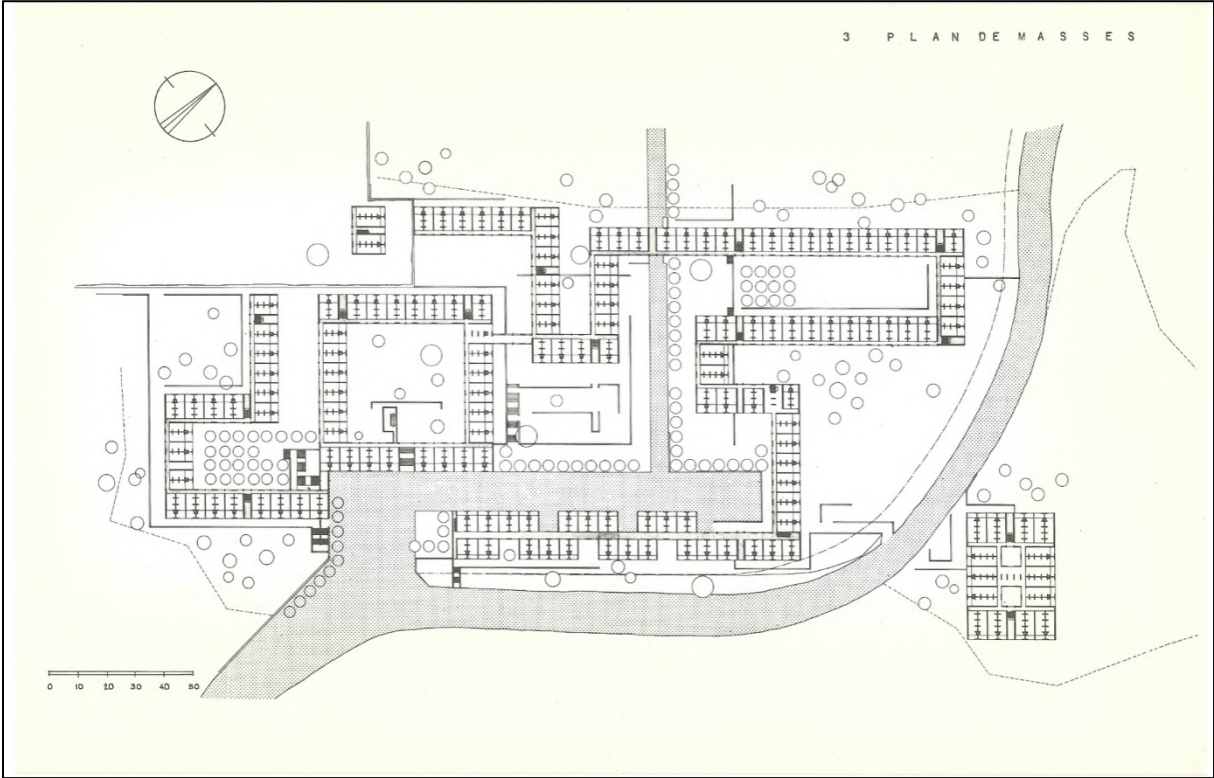
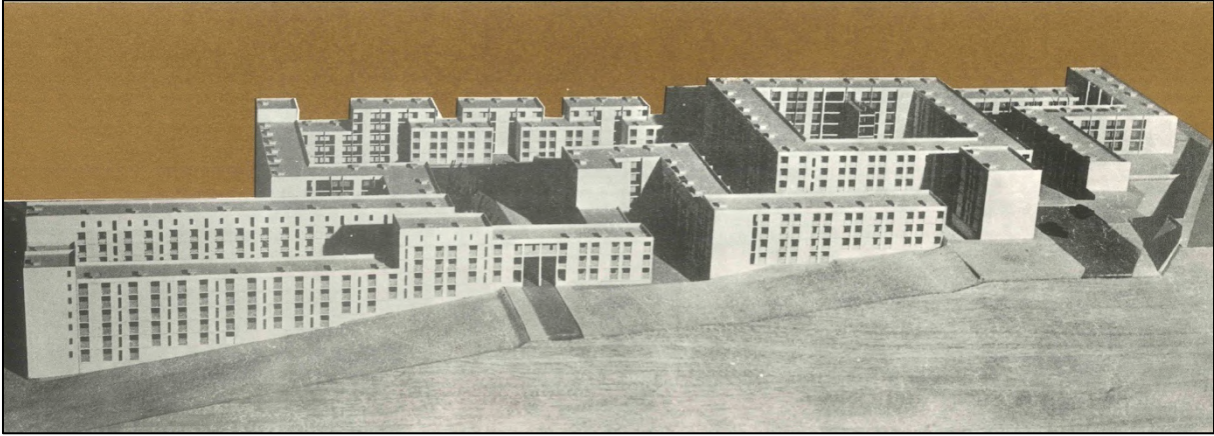


Figure 35 : Cité El Bir. Maquette. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.



des populations modestes mais ayant un revenu fixe, les 1.142 logements évolutifs simplifiés dont la surface varie de 24m<sup>2</sup> à 34m<sup>2</sup> sont conçus comme des logements de transition dans la notion d'habitat en hauteur et offrent à leurs habitants la possibilité de procéder à des aménagements internes suivant leur volonté.<sup>259</sup> La cité comprend également 67 boutiques et 38 caves et fait partie de la première tranche de l'ensemble dit El Bir- Améziane en proche banlieue de Constantine.

L'accès mécanique se fait par une voie de 7m, et les communications entre immeubles par des chemins piétons, des trottoirs, des coursives ainsi que par des passages aménagés sous les bâtiments. Les logements sont desservis par des coursives de 1,40m ou de 2,40m de large ainsi que par 16 cages d'escaliers. Comme aux Palmiers, les contreventements découpent la cellule et déterminent l'espace cuisine-chambre-loggia-WC.

« Je fis ma première étude d'urbanisme pour le quartier Améziane à Constantine, en dessous de Bellevue, où il fallait organiser l'assiette de cinq mille logements. J'expérimentai -sur le papier, car le projet ne se réalisa pas- une rue principale d'activité et de commerce suivant une ligne de niveau qui traversait le site dans sa diagonale. Je repris plus tard ce thème avec Mogenet pour des logements qu'il fit à Berrouaghia. »

Quelques mots notés sur une carte de visite au nom de Jacques Mogenet, architecte d.p.l.g., viennent corroborer ce qu'écrit Deluz dans *Alger chronique urbaine* :

« ... j'ai été si heureux que tu te souviennes qu'à l'origine, nous avons travaillé ensemble sur ces logements de Berrouaghia qui ne m'ont pas déçu ... et il y a tant de choses que j'aurais aimé aussi te dire ... [...] »<sup>260</sup>

En effet, si ces premières expérimentations à l'échelle urbaine restent sur le papier en 1957, en 1969 elles sont à la base d'une étude théorique que Jean-Jacques Deluz réalise pour la

---

<sup>259</sup> Voir Corpus, figures 34, 35, 36 : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri.

<sup>260</sup> Jacques MOGENET, *Carte de visite annotée*, 16 décembre 1977. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, boîte 69 chemise 5.



Figure 36 : Cité des carrières Jaubert. Plan de masse.

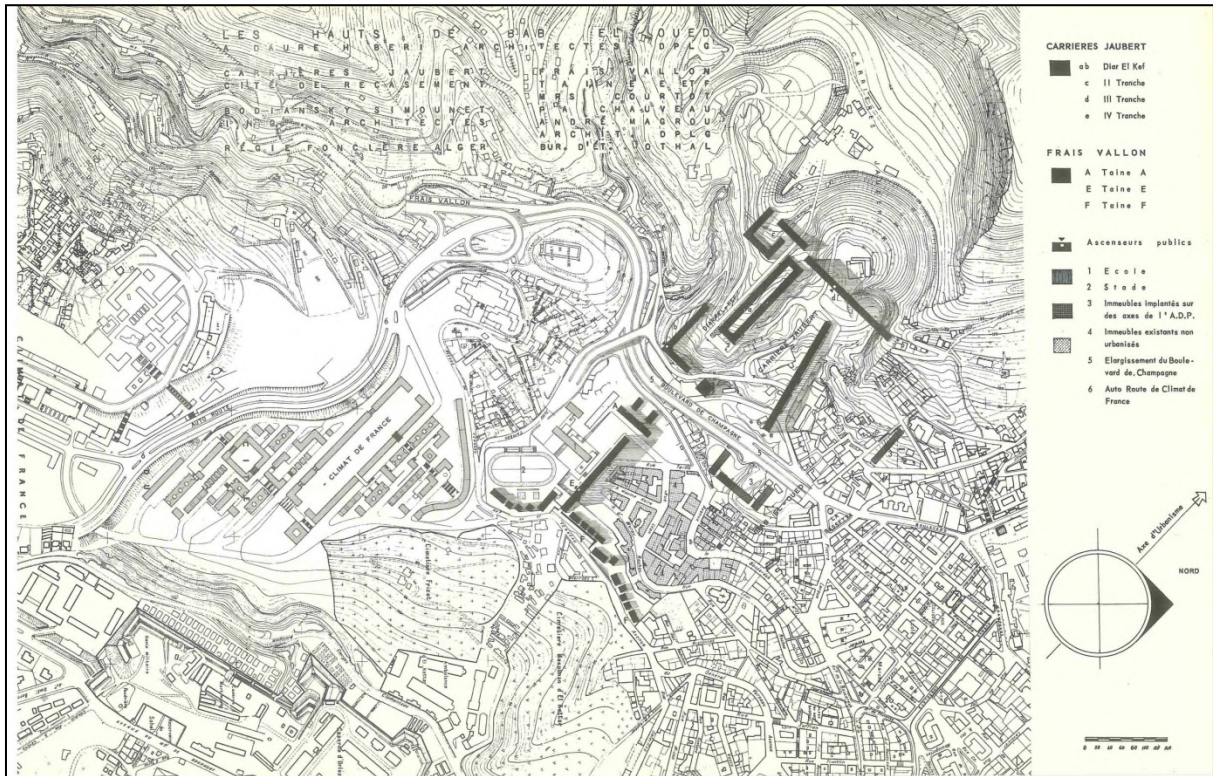
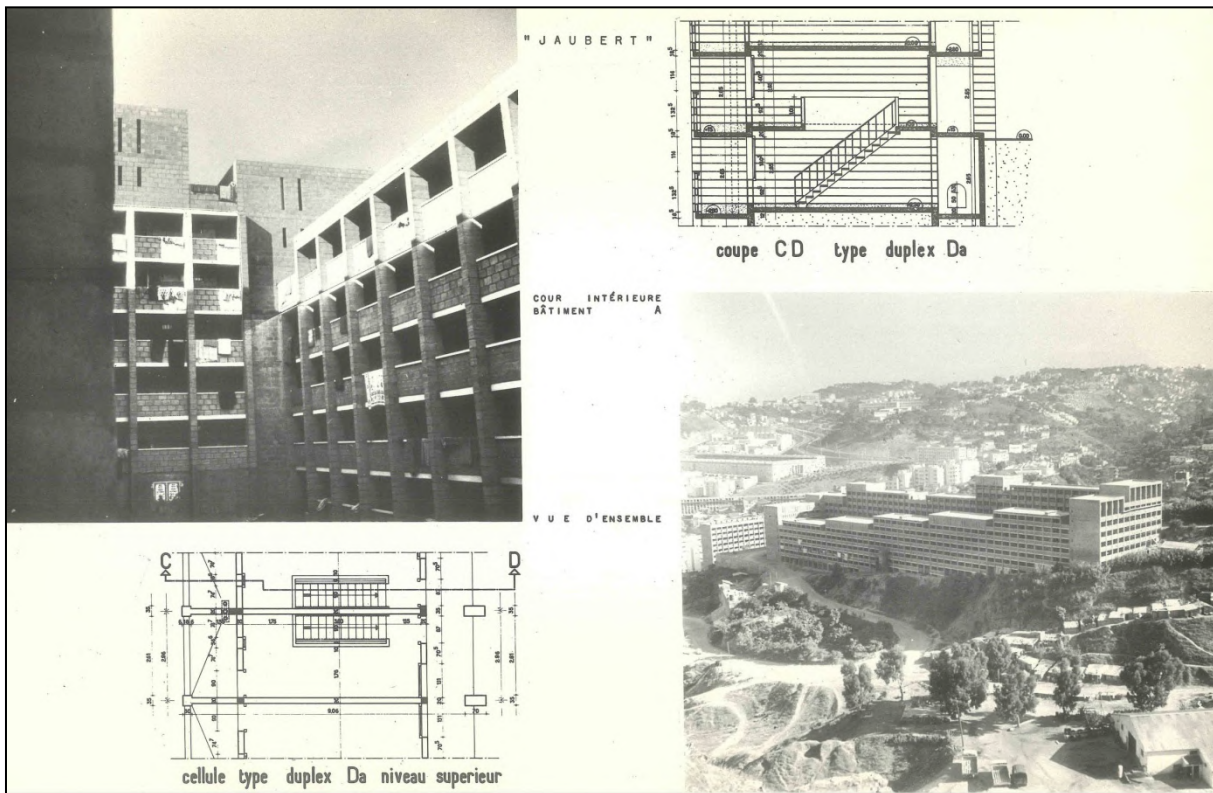


Figure 37 : Cité des carrières Jaubert. Logements et architecture.



cellule Habitat de Bureau d'Études et Techniques en Architecture et en Urbanisme (ETAU)<sup>261</sup>. L'étude, qui prend particulièrement en compte la dimension sociale, préconise une disposition de l'espace offrant aux locataires des possibilités de réagencement. En 1980, cette étude sera reprise et simplifiée par Jean-Jacques Deluz et Jacques Mogenet afin de réaliser des ensembles de logements similaires à Berrouaghia, à Médéa et à Ténès<sup>262</sup> ; nous y reviendrons un peu plus aval.

### 2.2.10 Les carrières Jaubert (1957-1960), où le départ pour l'Agence du Plan

L'opération des carrières Jaubert, figure la rotule articulant deux expériences successives. Un changement d'échelle accompagne cette seconde expérience professionnelle : chez Daure et Béri, Deluz travaillait à l'échelle du quartier. À l'Agence du plan, son champ d'exercice s'étend à la ville. Si les conditions de cette réorientation professionnelle demeurent –du fait de la disparition des acteurs et des témoins– inconnues, quelques mots dans *Alger chronique urbaine* laissent entrevoir une part des motivations du jeune architecte :

« En 1957, je découvris l'Agence du Plan et un milieu intellectuel qui me manquait.

Ce fut le premier tournant de ma vie à Alger »<sup>263</sup>

Poursuivant son opération de résorption des bidonvilles, la ville d'Alger lance en 1957 un vaste programme sur les terrains libérés du premier contrefort de la Bouzaréah. Le projet de Diar el Kef aux carrières Jaubert s'inscrit dans le programme d'urbanisation de la zone des Hauts de Bab-el-Oued mentionné précédemment. Pour le réaliser, la Mairie d'Alger et la Régie Foncière procèdent à une politique d'achat, de remembrement ou d'expropriation visant la boucle de Frais Vallon et la zone des carrières Jaubert. Le plan de masse réalisé par l'Agence du Plan est actualisé au fur à mesure par les architectes en charge des différents projets<sup>264</sup>. L'opération a

---

<sup>261</sup> Voir Corpus, figure 121. Jean-Jacques DELUZ, *Cellule habitat à l'ETAU. Exposé des principes de travail et rapports*, 1969. Boite 72-chemise 3.

<sup>262</sup> Voir Corpus, figure 130 à 133 : Jacques MOGENET et Marcel GUITON, « Construire économiquement. Médéa, 400 logements. Berrouaghia, 500 logements. Ténès, 460 logements. », *Technique & architecture*, n° 329, mars 1980, p. 98.

<sup>263</sup> DELUZ, *Alger*, op. cit. (note 14), p. 32.

<sup>264</sup> DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger*, op. cit. (note 133), p. 77.



pour but de résorber les bidonvilles selon un programme imaginé par l'atelier d'urbanisme d'Alger : « remplacer la notion de « relogement » par celle « d'hébergement provisoire » afin de parer à l'échec des premières expériences de recasement<sup>265</sup>.

La première tranche<sup>266</sup> d'un programme qui en comprend quatre est ainsi confiée à l'agence Daure et Béri. Pour Diar el Kef comme pour La Montagne, l'atelier de la rue Shakespeare collabore avec Roland Simounet. Le travail s'effectue dans les bureaux de l'agence Simounet où Jean-Jacques Deluz est délégué par Alexis Daure pour travailler sur l'avant-projet<sup>267</sup>.

Dans *Alger chronique urbaine*, Jean-Jacques Deluz évoque le souvenir de cette dernière expérience chez Daure et Béri :

« Ce fut pour moi une expérience déprimante : Simounet, dont le grand talent n'est pas ici en cause, était un de ces architectes si infatué de lui-même qu'il était impossible, ni de le contredire, ni d'en apprendre quelque chose, car il fallait dessiner ce qu'il voulait, lui. Je ne restai que deux jours dans son atelier où il nous corrigeait, non comme des étudiants mais comme des élèves d'école primaire. »<sup>268</sup>

Antonio Garcia Mûlet qui l'accompagne se rappelle de l'émulation qui règne alors à l'agence de Roland Simounet :

« [...] il y avait des architectes qui venaient de Paris pour travailler bénévolement pour Simounet, ça leur permettait d'avoir une référence et souvent son père (de Simounet), qui était très présent, venait aider. »<sup>269</sup>

Le projet consiste à réaliser 800 logements provisoires pour les habitants de bidonvilles sous la forme la plus économique, la plus sommaire, dans l'attente de leur relogement définitif.

---

<sup>265</sup> L'opération devait se dérouler en 3 phases : construction d'immeubles d'hébergement (sortes d'hôtels/dortoirs familiaux), démolition des bidonvilles et construction sur les terrains récupérés de groupes d'habitation conformes aux normes, déménagement des locataires des hôtels/dortoirs dans les logements définitifs et reproduction du processus. Une solution au problème de l'accroissement du revenu familial de ces locataires devait être trouvée durant la phase transitoire.

<sup>266</sup> Seule cette première tranche a été achevée, les premiers habitants de la cité de recasement ne l'ont jamais quittée. Les terrasses réservées aux équipements sociaux ne furent jamais réalisées.

<sup>267</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 39.

<sup>268</sup> *Ibid.*

<sup>269</sup> GARCIA MULET, *op. cit.* (note 235), p. 2.



Sous couvert de robustesse et d'adaptabilité, l'Agence du Plan préconise des bâtiments à étages desservis par des coursives ainsi que des équipements sanitaires collectifs rassemblés autour de placettes publiques. Capitalisant depuis l'étude du bidonville Mahieddine sur ses « connaissances des modes de vie locaux »<sup>270</sup>, Roland Simounet limite les logements de Diar el Kef à deux espaces : un séjour de 18 m<sup>2</sup> et une loggia de 7 m<sup>2</sup>. Les dessins représentant l'intérieur et dans lesquels apparaît un mobilier réduit et transportable, révèlent un mode de vie où rien n'est permanent. Deux variantes s'adaptent aux familles nombreuses : un duplex de 50 m<sup>2</sup>, et un logement jumelé constitué par l'association de deux appartements mitoyens. Aucun équipement sanitaire n'est inclus dans ces logements et les toilettes se concentrent dans des espaces communs distribués par la coursive arrière.

Le plan de masse correspond en rendement et dans les lignes générales d'implantation, au programme établi par Gérald Hanning<sup>271</sup> qui imagine un vaste « caravansérail » autour d'une cour centrale. Dans *Alger chronique urbaine*, Jean-Jacques Deluz se rappelle du parti architectural défini par Gérald Hanning à l'entame du projet :

« Des références visuelles soutenaient son imagination : la cours du Palais Royal ; les silhouettes formidables du palais de Lhassa. De ces images référentielles sortit le plan de masse composé de formes géométriques brutales : le rectangle en plan, l'idée des découpages théâtraux en élévation. »<sup>272</sup>

Les grandes masses, couronnées par des attiques, s'étagent en redents et découpent de manière singulière la silhouette de la gigantesque structure. Organisé autour d'une cour étroite entourée de hauts murs, le bâtiment prend des allures de forteresse. Dans *Alger chronique urbaine*, Jean-Jacques Deluz resitue la paternité de la conception :

« [...], il (Simounet) dessina une solution raffinée, dans laquelle les façades étaient modulées par un jeu de séguias de béton horizontales et verticales conduisant les eaux pluviales. Daure reprit le projet et en fit une chose beaucoup plus brutale, plus

---

<sup>270</sup> COHEN et al., *op. cit.* (note 6), p. 208.

<sup>271</sup> DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger*, *op. cit.* (note 133), p. 80.

<sup>272</sup> *Ibid.*





expressionniste encore que les Palmiers, mais extrêmement dépréciée par l'aberration sociale du programme. »<sup>273</sup>

Dans un autre texte, Jean-Jacques Deluz nous apprend que le projet fut pour Alexis Daure une tentative de renouveler à Diar-el-Kef l'expérience de la pierre qu'avait faite Fernand Pouillon à Diar-el-Mahçoul :

« [...], il ( Daure ) avait découvert et fait industrialiser une carrière à Bérard à 40km d'Alger. Les blocs, d'une pierre assez tendre nous parvenaient au chantier comme des briques. »<sup>274</sup>

Les travaux de Diar el Kef ayant débuté en novembre 1957 et le recrutement de Jean-Jacques Deluz à l'Agence du plan s'étant également fait en novembre de la même année, il semblerait que cet épisode à l'agence de Simounet ait duré au-delà des deux jours évoqués par l'architecte suisse. Jean-Jacques Deluz semble mettre cette dernière expérience à profit pour rejoindre l'Agence du Plan. La découverte de cette structure alors à l'avant-garde de l'urbanisme, la rencontre avec Gérald Hanning, son chef, constituent les moments principaux d'un nouvel épisode à venir. Une conjonction qui, nous le verrons plus loin, ne se limitera pas au seul exercice de l'architecture ou de l'urbanisme.

---

<sup>273</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 39.

<sup>274</sup> DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger, op. cit.* (note 133), p. 80.



## Conclusion

Le parcours de Jean-Jacques Deluz au sein de l'atelier Daure et Béri paraît se diviser en deux périodes. La première s'ouvre avec les premières tâches, somme toute modestes, qu'il se voit confier à son arrivée, au quartier La Montagne et sur le projet de la cité La Concorde.

Le témoignage d'Antonio Garcia Mûlet cité à l'entame de ce chapitre permet de situer à la fin de l'année 1956, la limite extrême de cet intervalle durant lequel s'accroissent les responsabilités conférées à Jean-Jacques Deluz. Le projet de la cité La Montagne puis celui de La Concorde semblent ainsi s'insérer dans ce premier intervalle.

La seconde période, qui s'achève à l'automne 1957, coïncide chronologiquement avec l'étude de la cité des Jasmins, des Palmiers, de Sidi Mabrouk, du quartier Améziane et de la cité des carrières Jaubert. L'activité de l'atelier Daure et Béri a alors atteint son paroxysme et ses études ne tardent pas à s'étendre hors d'Alger, vers les localités de Constantine, Tizi Ouzou, Bordj Bou Arreridj et Sétif. Jean-Jacques Deluz semble à ce moment-là suppléer aux absences des deux associés dont la présence sur les chantiers ou auprès des maîtres d'ouvrages sont souvent requises. Il passe ainsi graduellement du statut de stagiaire à celui d'acteur, voire de chef d'orchestre, finissant par faire jouer une partition à tout un ensemble. C'est donc dans ce cadre que, Jean-Jacques Deluz accompagné de son dessinateur Antonio Garcia Mûlet est chargé par Daure et Béri de travailler avec Roland Simounet sur l'étude du quartier des Carrières Jaubert. C'est également dans ce cadre que se fera la rencontre déterminante avec Gérald Hanning et la découverte de l'Agence du Plan d'Alger.

Si la question de la contribution de Jean-Jacques Deluz à l'œuvre de l'agence Daure et Béri s'invite naturellement dans notre étude, elle ne doit pas faire oublier la question primordiale de l'apport de cette première expérience. Succédant immédiatement à ses années d'école, ce premier exercice professionnel prend la forme d'une nouvelle période d'apprentissage et s'accompagne, comme pour tout architecte débutant sa carrière en agence, d'une redécouverte de la discipline sous son aspect pratique. Une redécouverte qui, dans le contexte que l'on sait, prend une acuité particulière.

Dans le contexte algérien des années 1950 et dans cette frénésie qui anime le secteur de l'habitat, Jean-Jacques Deluz apprend les fonctionnements professionnels d'une agence à la croissance exponentielle. Il se familiarise avec les travaux de grande envergure ainsi qu'avec



les méthodes de décision rapides mais surtout, la variété des projets pour la plupart conçus sur des terrains abrupts mais ouvrant souvent sur des panoramas ne manquant pas d'intérêt, le renvoient à ses premières interrogations. À celles qui, dans son esprit d'étudiant en architecture, demeuraient liées aux prises de site d'Alvar Aalto et de Frank Lloyd Wright, mais peut-être également à cette image de « bonne architecture moderne »<sup>275</sup> qu'incarnait alors Jean Tschumi à ses yeux <sup>276</sup>.

Ce premier épisode professionnel est également le terrain de premières tentatives conceptuelles que l'on imagine déterminées dans les grandes lignes par les deux associés, mais que Jean-Jacques Deluz, dans sa pratique future, finira par s'approprier comme il le note à propos de la « divine proportion » aux Jasmins<sup>277</sup>, ou du traitement chromatique des façades de la cité La Concorde<sup>278</sup>:

« Les parapets des loggias avaient de jolis claustras carrés et, sur les façades blanches, la polychromie des allèges de fenêtres jouait agréablement avec les verts et les ocres. Ce fut mon premier travail professionnel sur les couleurs. Par la suite j'en fis d'innombrables.»<sup>279</sup>

Ce premier temps professionnel est donc celui de l'expérimentation mais aussi celui de l'appropriation. De l'organisation de la cité des Apôtres et du renvoi qu'elle fait à l'architecture d'Eugène Beaudoin, au dessin de la façade des Jasmins et à l'usage du nombre d'Or, le jeune architecte semble ainsi puiser dans ses années d'école les références utiles à ses premiers travaux algérois.

---

<sup>275</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 28.

<sup>276</sup> À propos de Jean Tschumi, Deluz écrit dans *Le tout et le fragment* : « [...] j'y trouvais mes premières confirmations sur les intuitions que j'avais quant aux problématiques complexes de l'espace urbain, du site, et des logiques conceptuelles, hors des visions formalistes. », in :DELUZ, *Le tout et le fragment, op. cit.* (note 38), p. 16.

<sup>277</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 37.

<sup>278</sup> Voir Corpus, figure 19

<sup>279</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 36.



## 2.3 1957-1959

### UNE SECONDE EXPÉRIENCE À L'AGENCE DU PLAN D'ALGER

Au milieu des années 1950, l'Agence du plan est au cœur de ce foisonnement qui fait d'Alger « [...] la Mecque des architectes, des ministres de la construction et des spécialistes d'HLM »<sup>280</sup> comme s'en rappelle Fernand Pouillon dans ses mémoires. À l'agence du Plan où l'on peut croiser au tournant de l'année 1957, Jean Bossu (1912-1983), Roland Simounet, Louis Miquel, l'ingénieur Vladimir Bodiatsky (1894-1966) ou même Fernand Pouillon ; Jean-Jacques Deluz se trouve au croisement des savoirs locaux et des compétences venues de Métropole. Si l'initiative de la création de l'Agence du Plan d'Alger revient au maire Chevallier, son action est déterminée par le duo Dalloz-Hanning.

Plutôt qu'un homme « d'idées originales », Jean-Jacques Deluz dans l'entretien qu'il accorde à Rachid Ouahes<sup>281</sup>, décrit Pierre Dalloz comme un « assimilateur extraordinaire, à la manière des grands patrons de l'administration ou de l'industrie »<sup>282</sup> : il est le théoricien de l'agence. Sa pensée puise ses sources dans la doctrine de Gaston Bardet (1907-1989) et sa ligne politique s'inscrit dans le sillage de celle de Jacques Chevallier.

Gérald Hanning est quant à lui présenté dans le même entretien comme un « [...]homme d'imagination ne manquant pas d'idées » : il est le concepteur de l'agence. Ancien collaborateur de Le Corbusier, Hanning est le créateur de la « méthode d'Alger ». Émancipé de la doctrine corbuséenne, la continuité avec le Maître s'exprime chez lui moins par l'imitation formelle que par la réutilisation des mêmes méthodes dans un but autre. Autour de ce duo, gravitent d'autres personnages dont l'architecte pied-noir Robert Hansberger, un des principaux acteurs de la reconstruction d'Orléansville, l'architecte Japonais Gyoji Banshoya (1930-1998), ancien stagiaire de l'A.T.B.A.T<sup>283</sup> chargé d'inventer les tracés routiers et les carrefours et le sociologue Robert Descloîtres, chargé de l'étude des bidonvilles<sup>284</sup>.

---

<sup>280</sup> POUILLON, *op. cit.* (note 189), p. 244.

<sup>281</sup> Rachid OUAHES, « La contribution de l'Agence du Plan. Entretien avec Jean-Jacques Deluz », in *Alger paysage urbain et architectures : 1800-2000*, Besançon : éd. de l'Imprimeur, 2003, p. 228-250.

<sup>282</sup> *Ibid.*, p. 233.

<sup>283</sup> Kosuke MATSUBARA, « Gyoji Banshoya (1930–1998): a Japanese planner devoted to historic cities in the Middle East and North Africa », *Planning Perspectives*, vol. 31, n° 3, 2 juillet 2016, p. 1.

<sup>284</sup> Robert Descloîtres est le co-auteur d'un ouvrage de référence sur la question des bidonvilles. Voir : Claudine DESCLOITRES, Robert DESCLOITRES et Jean-Claude REVERDY, *L'Algérie des bidonvilles. Le tiers monde dans la cité*, Paris : Mouton, 1961.





L'objectif principal de l'Agence à cette époque est d'élaborer un nouveau plan d'urbanisme de la région algéroise. L'idée force de Hanning est que le plan d'urbanisme classique avec ses règles rigides et ses destinations fonctionnelles est caduc et qu'il faut donc inventer un nouvel instrument de maîtrise des sols permettant d'organiser les structures dans lesquelles chaque nouveau projet doit s'intégrer. Le projet de ville satellite des Annassers, dont est également chargée l'agence à la même période, figure la mise en pratique de la « méthode d'Alger ».

## 2.3.1 L'agence du Plan d'Alger

### 2.3.1.1 Les raisons d'une création

Devant la marée montante de l'investissement immobilier, Jacques Chevallier, maire d'Alger, pressent que seule une structure pluridisciplinaire peut faire face aux problématiques posées par la croissance de la ville. La nouvelle agence ne sera pas chargée de la gestion de l'urbanisme de la ville, les structures municipales et départementales en ayant déjà la charge, mais de conseiller le Maire dans les actions entreprises par la municipalité sur les terrains du logement et de l'équipement. Négligent le formalisme, la démarche s'engage de plain-pied dans les réalités de l'urbanisme de gestion. Selon Fernand Pouillon<sup>285</sup>, ce serait sur sa propre recommandation que Jacques Chevallier aurait choisi Pierre Dalloz pour prendre la tête de la nouvelle structure. Pierre Dalloz qui fut de 1948 à 1958 directeur de l'Architecture au ministère de la Reconstruction, a fait passer en dix années seulement, les programmes de construction d'opérations de cent logements aux grands ensembles qui en regroupent plus de dix mille. À Alger, le changement ne sera pas moins net.

Dans le premier numéro des *Cahiers d'urbanisme* publiés par l'Association pour l'Embellissement du Développement de l'Agglomération Algéroise (A.E.D.A.A.), Pierre Dalloz revient sur le rôle joué par Jacques Chevallier et rappelle les objectifs de la nouvelle agence d'urbanisme :

« Alger doit à son maire M. Jacques Chevallier, d'avoir été la première ville française à disposer d'un bureau d'urbanisme digne de ce nom. L'initiative a procédé du même type style d'action que l'ouverture et le brillant achèvement des immenses

---

<sup>285</sup> POUILLON, *op. cit.* (note 189), p. 283.



chantiers d'Alger qui n'ont pas leur pareil, eux non plus, en France. [...] Ce fut en mai 1954 que M. Jacques Chevallier me demanda de créer ce bureau d'urbanisme et d'en assumer la direction. J'eus conscience des chances que cela impliquait. Je m'estimai comblé de voir s'offrir à moi le soutien qui allait me permettre d'expérimenter librement et d'oser. Je voyais devant moi l'occasion de servir Alger, cité belle entre toutes et attachante. Et, pensant à la France, à ses régions vivantes, à ses villes, à Paris, je caressais l'espoir de leur faire peut-être et indirectement du bien, en proposant par exemple une méthode d'urbanisme qui ne fût pas cette fois illusoire. »<sup>286</sup>

Pour répondre aux problématiques posées par la ville d'Alger, cette « méthode », qui sera développée sous la direction de Gérald Hanning, se fonde d'une part sur une doctrine que Zohra Hakimi rattache à celle de Gaston Bardet<sup>287</sup> et d'autre part sur une équipe de travail pluridisciplinaire et puissamment outillée comme s'en rappelle Pierre Dalloz dans ses mémoires :

« Je déclarais au maire que je n'avais jamais vu en chair et en os un urbaniste, que je ne pourrais lui faire tenir les clairs avis qu'il attendait de moi sans la collaboration d'une équipe complexe, comprenant en premier lieu des architectes urbanistes, mais aussi des sociologues, des dessinateurs et des maquettistes et, occasionnellement, des ingénieurs des voiries, de réseaux, de trafic, un expert commercial, un juriste foncier »<sup>288</sup>.

Pour Pierre Dalloz, l'urbanisme doit être pensé scientifiquement. Afin d'être efficaces, les propositions sont vérifiées par l'analyse, mises en forme par le calcul et par le dessin et rendues concrètes par les moyens du droit et de l'économie. L'atelier dans son ensemble et par ses multiples compétences y concourt :

---

<sup>286</sup> Pierre DALLOZ, « La méthode de travail », *Association pour l'étude du développement de l'agglomération algéroise*, n° 1, 1958, titre du fascicule : *Cahiers d'urbanisme*, p. 7. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 108 Chemise 05.

<sup>287</sup> Zohra HAKIMI, *Alger., op. cit.*, (note 180), p. 219.

<sup>288</sup> Pierre DALLOZ, *Mémoires de l'ombre*, Paris : Éditions du Linteau, 2012, p. 124.



« Je veux dire que la souveraine liberté de l'intuition doit être d'autant mieux préservée qu'une connaissance plus complète et précise des faits l'aura nourrie, que de plus patientes vérifications l'auront confirmée. A la complexité des problèmes à résoudre, le nombre et la diversité des techniciens doivent répondre. C'est ainsi qu'à Alger l'agence d'urbanisme comprend des urbanistes, des architectes, des ingénieurs, des sociologues, des cartographes, un financier, un juriste : une trentaine de collaborateurs en permanence. »<sup>289</sup>

À l'Agence du Plan d'Alger, toutes les compétences (sociologiques, juridiques, financières) sont au service de la pensée architecturale qui « [...] détermine notre urbanisme dans son esprit et dans sa forme. C'est vers les planches à dessin que tout converge »<sup>290</sup>. Pour Pierre Dalloz, en urbanisme, l'idée est indissociable de l'expression qui lui est donnée. Ainsi, aux spécialistes précédemment cités, s'ajoute un groupe solide de projeteurs ayant pour tâche de représenter graphiquement, à l'unité, l'inépuisable diversité des propositions. En créant l'Agence du Plan d'Alger, Jacques Chevallier et Pierre Dalloz ambitionnent de mettre en place un atelier dont la méthode, les outils et les moyens permettent aux différents acteurs de l'urbanisme algérois de s'imprégner des données du problème par la vue de toutes les représentations graphiques de l'information, où les progrès de l'équipe sont immédiatement connus de tous :

« Notre atelier est le seul lieu où les ingénieurs des services publics, les architectes, les maîtres d'ouvrage peuvent apprécier la portée de leurs actes et prendre la mesure de leurs obligations. Tout ce qu'ils voient autour d'eux les y aide, à commencer par l'immense maquette d'Alger où est tenue à jour la comptabilité de toutes les opérations engagées dans la ville, sur laquelle sont figurés tous les projets. Nos échanges quotidiens avec les ingénieurs devant plans et maquettes établis en commun suppriment entre eux et nous ces malentendus de langage et de pensée que l'éloignement de bureaux séparés partout favorise. [...] Les architectes de la ville viennent à notre atelier comme à un club. Rien de ce qui est

---

<sup>289</sup> DALLOZ, « La méthode de travail », *op. cit.* (note 284), p. 10-11.

<sup>290</sup> *Ibid.*, p. 10.



à l'étude sur les planches à dessin ne leur est caché. L'atelier est le lieu où sont débattues toutes les idées, où toutes les émulations sont provoquées. »<sup>291</sup>

Mis en place pour satisfaire, dans un contexte de guerre, les besoins permanents d'une population en croissance constante, le nouvel atelier d'urbanisme se doit de rester neutre et apolitique. Toute sortie hors du cadre technique ainsi que tout empiètement sur les tâches de l'administration sont prohibées par ses créateurs :

« Il doit se cantonner dans le travail technique que l'administration ne peut pas faire.[...] L'administration a centré l'urbanisme, nous pensons qu'il faudrait le décentraliser »

Afin de détacher l'atelier d'urbanisme de tout cadre administratif, pour conserver tout pouvoir décisionnel –en matière de recrutement et de licenciement notamment–, Jacques Chevallier et Pierre Dalloz prennent le parti de le faire administrer par une association privée présidée par le Maire et composée de quelques-uns de ses adjoints ainsi que de personnalités représentant les organismes intéressés au développement de la ville d'Alger et de citoyens de bon conseil. Fondée officiellement en juin 1953, l'Association pour l'Embellissement et le Développement de l'Agglomération Algéroise (ci-après AEDAA), communément appelée Agence du Plan d'Alger, est dotée chaque année d'un budget de 30 à 40 millions d'anciens francs<sup>292</sup>. Pierre Dalloz est nommé à la direction de l'agence tandis que Gérald Hanning est désigné à la tête de l'atelier. Si Louis Miquel, dans la lettre adressée à Alex Gerber et citée précédemment<sup>293</sup>, affirme que Pierre Dalloz se serait adressé à lui avant que son choix ne se porte en définitive sur la personne de Gérald Hanning, tout porte à croire que c'est ce dernier qui est d'abord pressenti pour diriger l'atelier d'urbanisme d'Alger comme le note Pierre Dalloz :

---

<sup>291</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>292</sup> Cette subvention est prélevée du budget alloué à la ville d'Alger qui s'élevait selon Pierre Dalloz à 8 milliards d'anciens francs.

<sup>293</sup> MIQUEL, *op. cit.* (note 200).





« Je m'employais à recruter pour le placer en permanence à la tête du bureau un urbaniste de talent qui fût de plus sûr et fidèle. J'eus la chance de trouver à point nommé Gérald Hanning. Il n'a cessé depuis quatre ans d'obtenir le meilleur de l'atelier dont il est l'âme. Avec l'aide de Hanning, et de proches en proches, un noyau d'excellents techniciens français et étrangers fut constitué. L'Agence d'Alger, dès ses débuts, fut une sorte de légion étrangère de l'urbanisme. Elle a conservé son caractère. »<sup>294</sup>

Parmi les projets les plus prestigieux de l'Agence, nous pouvons citer le quartier administratif et commercial de la Marine, le nouveau centre d'Alger dit "le Poisson" partiellement réalisé, le projet de réalisation des « terrasses de Mustapha » –un "Belvédère" sur les hauteurs de la ville–, l'aménagement d'un front de mer à Hussein Dey. Le projet de "cité satellite" aux Annassers proposé par le plan de 1948 est repris en 1956 par l'Agence du Plan. Il constituera pour l'Agence une opération test, en vue de la concrétisation des principes énoncés. L'ensemble des projets réalisés ou restés sur le papier, s'insèrent dans le plan du GURA.

### **2.3.1.2 La figure de Gérald Hanning au sein de l'Agence du Plan**

Si la doctrine promue par l'Agence du Plan revient principalement à Pierre Dalloz, l'atelier, est, entre 1954 et 1959, animé avec constance par Gérald Hanning. Dans *Mémoires d'un architecte*, Hanning est présenté par Pouillon comme « [...] le plus sensible organisateur de paysages ordonnés [...] »<sup>295</sup> qu'il ait connu au cours de sa carrière. Diplômé des Beaux-arts de Paris où il est admis en 1937, ce dernier entre la même année à l'agence de Le Corbusier et demeure, jusqu'en 1945, un collaborateur important du Maître dont il finit par diriger l'atelier. Il participe aux recherches sur le *Modulor*, aux études de l'Unité d'Habitation de Grandeur Conforme de Marseille, à celles sur le centre de Paris, ainsi qu'aux plans de La Rochelle, de La Palisse et de Saint Dié. De 1945 à 1952, il travaille à la reconstruction de Mayence, à la réalisation d'équipements publics en Côte d'Ivoire et recherche des solutions pour le logement du plus grand nombre à la Réunion. Jean Préveral, qui a travaillé avec Hanning à la rue de Sèvres, se remémore deux des acteurs de l'atelier de Le Corbusier :

---

<sup>294</sup> DALLOZ, « La méthode de travail », *op. cit.* (note 284), p. 10.

<sup>295</sup> POUILLON, *op. cit.* (note 189), p. 284.



« Moi j'ai connu deux personnes chez Corbu qui avaient un talent fou. C'est lui (Jean Bossu) et c'est Gérald Hanning ! Ce sont deux personnes hors du commun qui, à mon avis, dominent l'ensemble des gens qui travaillaient chez Le Corbusier.»<sup>296</sup>

Rapporté par Xavier Dousson, un témoignage très imagé de Jean Bossu<sup>297</sup>, permet de saisir toute l'envergure du personnage. Bossu y évoque sa collaboration avec Robert Hansberger, sous la direction Hanning, à l'une des premières études du quartier des Annassers ; projet dont nous reparlerons un peu plus loin.

« [...] Nous y avons été bien maltraités – et c'est pourquoi nous en sommes sortis par Hanning qui nous a un peu traité comme un dompteur dans une cage dont nous aurions été les fauves. Autrement dit il nous a dressés à monter sur des tabourets, il nous a dressés à pousser des hurlements, à faire semblant de donner des coups de griffe. Nous avons été pour ces Annassers dans une période d'apprentissage en urbanisme... Ça n'était pas de l'urbanisme, c'était de l'organisation de l'espace. [...] la difficulté c'était de faire d'un seul tenant 24 000 logements, ce qui est impossible. [...] Alors on a dû utiliser des carcans, le fouet, la cravache, ce qu'a utilisé Hanning et il l'a très bien utilisé, on a agréablement souffert. Je vous le dis, parce que nous étions en très bonnes relations et j'ai beaucoup appris sous la cravache d'Hanning... »<sup>298</sup>

Dans l'entretien qu'il accorde à Rachid Ouahes, retranscrit dans l'ouvrage collectif *Alger, Paysage urbain et architecture*, Jean-Jacques Deluz se rappelle à son tour du rôle joué jusqu'en 1959, par chacun des deux principaux ordonnateurs de l'Agence du Plan :

« Dalloz était un très bon analyste formé chez Perret, architecte de formation, il avait côtoyé au ministère de la Reconstruction, la plupart des urbanistes de son temps. Hanning était le concepteur, l'homme d'imagination qui ne manquait jamais

---

<sup>296</sup> Xavier Dousson, *Jean Bossu, architecte 1912-1983*, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2010, p. 119.

<sup>297</sup> En 1978, Riccardo Rodino interroge Jean Bossu sur son expérience à l'Agence du Plan d'Alger. Cette interview, dont certains passages sont cités par Rodino dans son article « 20 ans de continuité dans la rupture : Jean Bossu en Algérie » et paru dans le numéro 329 de *Techniques et architecture*, est retranscrite dans son intégralité par Xavier Dousson dans sa thèse sur Jean Bossu.

<sup>298</sup> Dousson, *op. cit.* (note 294), p. 256.



d'idées. Dessinant admirablement bien, il était un fabuleux fabriquant d'idées, qui au contact de Le Corbusier, avait formé son esprit à cette souplesse dialectique qui permet de se contredire dans la cohérence, d'être constamment créatif même lorsqu'il s'agit de prendre le contre-pied d'une idée précédente. »<sup>299</sup>

Si au sein de l'atelier d'Alger, les responsabilités sont partagées et les nombreux collaborateurs invités à coopérer de manière collégiale à tous les projets, le rôle joué par Gérard Hanning se situe au premier plan de l'action de l'agence d'urbanisme : c'est lui qui matérialise la « méthode » évoquée par Pierre Dalloz<sup>300</sup> et promeut un urbanisme de gestion plutôt qu'un urbanisme de réglementation. Ainsi, au-delà de l'élaboration de plans d'urbanisme, l'apport de Gérard Hanning se situe dans l'invention d'outils originaux qui permettent d'assurer la gestion d'un plan d'urbanisme non-formalisé et constamment actualisé.

### **2.3.1.3 Derrière l'action de l'Agence du Plan d'Alger, la doctrine de Gaston Bardet**

Zohra Hakimi, dans *Alger, politiques urbaines, 1946-1958* affirme que les deux principaux acteurs de l'Agence du Plan d'Alger sont influencés dans leurs entreprises par le « Nouvel urbanisme » de Marcel Poëte porté par Gaston Bardet au-travers de ses ouvrages - dans *Pierre sur pierre. Construction du nouvel urbanisme*<sup>301</sup> notamment- et présenté lors de deux conférences organisées en 1945 par le département d'urbanisme de l'Université d'Alger ; les textes de ces deux conférences sont repris par la revue *Travaux Nord-Africains* dans ses numéros 2722<sup>302</sup> et 2723<sup>303</sup>. Architecte diplômé de l'École des Beaux-arts, puis de l'Institut d'urbanisme de Paris avec une thèse menée sous la direction de Marcel Poëte, Gaston Bardet est très actif en tant que pédagogue, théoricien et critique, durant et après la Seconde Guerre mondiale. Néanmoins, si ses idées et sa vision humaniste connaissent une large diffusion dans

---

<sup>299</sup> Jean-Louis COHEN, Nabila OULEBSIR et Youcef KANOUN, *Alger : paysage urbain et architectures, 1800-2000* ; Besançon : Les Éd. de l'Imprimeur, 2003, p. 233.

<sup>300</sup> DALLOZ, « La méthode de travail », *op. cit.* (note 284), p. 7.

<sup>301</sup> Gaston BARDET, *Pierre sur pierre. Construction du nouvel urbanisme*, Paris : Vincent Fréal et Cie, 1945.

<sup>302</sup> Gaston BARDET, « Les cinq phases de l'établissement d'un plan d'aménagement », *Travaux nord-africains*, n° 2722, 27 décembre 1945.

<sup>303</sup> Gaston BARDET, « Les cinq phases de l'établissement d'un plan d'aménagement », *Travaux nord-africains*, n° 2723, 3 janvier 1946.



le contexte de la Reconstruction, elles seront par la suite, marginalisées puis oubliées comme l'écrit Jean-Louis Cohen<sup>304</sup>.

Lors de sa première conférence, Bardet esquisse les grandes lignes de l'établissement d'un plan régional. Ayant interprété, dans son *Petit glossaire de l'urbaniste en six langues*<sup>305</sup>, les méthodes d'enquête préconisées par Patrick Geddes (1854-1932)<sup>306</sup> au début du siècle dernier, Bardet considère que la première phase de l'établissement d'un plan d'urbanisme est celle des enquêtes et des analyses. La seconde concerne l'évolution des besoins et des activités. Cette évolution ne pouvant être déterminée *a priori*, un plan directeur ne peut œuvrer, selon Gaston Bardet, qu'à l'accompagner, non à la diriger. Ne pouvant pas prévoir automatiquement toutes les contingences que l'évolution irréversible du temps, un plan directeur ne peut donc être que très général. Le troisième point est la composition du plan directeur proprement dit qui, au sens complet de la locution, traduit géographiquement des activités sur des surfaces et n'omet pas d'intégrer l'individu à cette interrelation. La quatrième étape intéresse l'application du plan. Aménager une agglomération, c'est, selon Gaston Bardet, l'équiper en lieux de réunion, espaces libres, services publics, et non uniquement discipliner l'initiative privée dans le champ urbain. Les plans directeurs étant assez généraux, la cinquième phase, se compose de précisions, de mises au point, voire de rectifications réalisées par les services d'urbanisme, par les architectes d'opération, au gré de l'évolution des territoires, des populations ou simplement de l'Histoire. Pour Gaston Bardet, faire une ville ne peut donc pas se réduire à la matérialité du cadre bâti. Dans l'immédiate après-guerre et à propos de la Reconstruction, il précise son intellection :

« Il s'agit de construire spirituellement le pays, de retrouver une structure sociale viable et une meilleure répartition démographique, qui insufflent une nouvelle vitalité par la réalisation d'une structure communautaire. »<sup>307</sup>

---

<sup>304</sup> Jean-Louis COHEN, « Gaston Bardet, un humanisme à visage urbain », *Architecture, Mouvement, continuité*, n° 44, 1978, p. 74-83.

<sup>305</sup> Gaston BARDET, *Petit glossaire de l'urbaniste en six langues*, Paris : Vincent Fréal et Cie, 1948.

<sup>306</sup> Patrick GEDDES, *Cities in Evolution, an introduction to the town planning Movement and the study of Critics*, Londres : William and Norgate, 1915 (XV).

<sup>307</sup> Gaston BARDET, « Les problèmes de la Reconstruction : le temps présent », *Travaux nord-africains*, n° 2689, 10 mai 1945. Archives de la Wilaya d'Alger.





À Alger et dans le reste de l'Algérie des années 1950, la question ne se pose pas sous l'angle de la reconstruction de villes détruites mais sous celui de la croissance démographique exponentielle de la population autochtone. Une convergence entre la doctrine de Bardet et celle née, sous l'impulsion de Dalloz, de l'action de l'Agence du Plan d'Alger peut néanmoins être constatée. Dans le bilan qu'il fait de l'urbanisme en 1939, Gaston Bardet situe en effet la question du « plan » au centre de l'action urbaine :

« Mais quelle que soit leur puissance de suggestion, les plans d'urbanisme cessent de vivre au dernier trait de leur auteur. Ils sont déjà du passé : demain, tout sera remis en cause [...] Nous en revenons tout naturellement au traitement, à l'observation continue de chaque cité, de chaque région par un urbaniste et non à l'adoption d'un « plan » définitif d'aménagement »<sup>308</sup>

À un urbaniste qui, avec une profusion de statistiques et de mailles urbaines en formes « d'escalopes », lui présentait l'étude du projet d'extension d'une ville du midi de la France, Pierre Dalloz assène :

« Il semble que vous prédisiez à l'envahissement du cancer. Une ville, ce n'est pas l'indéfinie prolifération de mailles urbaines, même bien conçues.[...] Les villes dignes de ce nom sont celles qui parlent à l'esprit : par un cours d'eau, un rivage, des horizons, des collines. Une ville peut exister par des monuments. Elle peut s'organiser par des tracés. »<sup>309</sup>

La position théorique de Pierre Dalloz telle qu'elle se dégage à la lecture de son article "À propos de l'urbanisme à Alger", est fondée sur le refus d'un plan d'aménagement d'une ville dessinée et figée à l'avance. L'influence de cette pensée se retrouve également dans une définition de la ville qu'il livre dans la présentation des projets de l'Agence :

---

<sup>308</sup> Gaston BARDET, « 20 ans d'urbanisme », *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 10, mars 1939, p. 3.

<sup>309</sup> Voir Corpus, figure 43 : Pierre DALLOZ, *Introduction à l'examen du plan de la région d'Alger*, Association pour l'Étude du Développement de l'Agglomération Algéroise, 1961, p. 10. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 2 - Chemise 2.



"La vie de ces organismes, très compliqués, toujours changeants que sont les grandes villes s'accommode mal d'être fixée. D'où le risque réel que le plan de telles villes, le jour où on l'approuve, soit périmé. [...] Des plans trop détaillés [...] peuvent même devenir dangereux. Lorsqu'ils sont approuvés, par de très hautes autorités, ils deviennent de ce fait des sortes de tabous, au nom desquels il n'est pas rare que l'on voit engagée une voirie onéreuse, arbitraire. [...] À Alger, nous ne nous sommes pas mis au travail avec l'intention de faire un plan tout en sachant fort bien qu'un jour nous aurions à approuver un plan directeur. Notre plan directeur mûrit peu à peu : chacun de nous sait où il va"<sup>310</sup>.

Pour Dalloz, un plan directeur doit se « faire lui-même », et, dans le cas précis d'Alger, élaborer une doctrine de la ville par les enquêtes et les analyses prime sur la formalisation d'un plan d'urbanisme. Dans son article<sup>311</sup> paru dans le numéro 23 de la revue *Chantiers* reprend les grandes phases d'établissement d'un plan régional énoncées par Gaston Bardet et présentées plus haut. Comparant, dans son *Introduction à l'examen du plan directeur de la région d'Alger*, la croissance urbaine de la ville de Paris à celle d'Alger, Dalloz écrit :

« Le seul moyen connu de moi pour faire de l'urbanisme, c'est de multiplier les approches de ce genre, de les confronter, de les chiffrer. Mais il faut pour cela un atelier puissant, pourvu de toutes les compétences qui sont nécessaires. Sans les moyens d'un atelier on ne peut pas faire d'urbanisme ; on ne peut guère qu'entretenir les faux semblants de l'urbanisme.

Notre atelier d'Alger a travaillé pendant trois ans sur des questions d'actualité et des opérations, acquérant par ce travail même, de manière empirique, une connaissance toujours plus grande des problèmes à traiter. »<sup>312</sup>

Le travail d'enquête se situe subséquentement à la base de l'action de l'Agence du Plan. À des fins d'analyse, des études démographiques (répartition des âges, implantation des populations, etc..) ainsi que des études concernant l'évolution de la construction de

---

<sup>310</sup> Pierre DALLOZ, « Les projets de l'Agence du Plan », *Chantiers*, n° 23, 1956.

<sup>311</sup> Pierre DALLOZ, « À propos de l'urbanisme d'Alger », *Chantiers*, n° 23, 1956.

<sup>312</sup> DALLOZ, « Introduction à l'examen du plan de la région d'Alger », *op. cit.* (note 307), p. 8.



logements et des graphiques illustrant la répartition des investissements publics et privés sont établis par le personnel de l'atelier d'urbanisme. La maquette de la ville d'Alger ainsi qu'un plan, tous deux réalisés au 1/2000<sup>e</sup> et constamment tenus à jour, constituent les éléments de base du travail de l'Agence. Le caractère novateur de l'Agence du Plan d'Alger réside ainsi dans le fait de considérer la réglementation comme un élément guide et non-imposable ; approche qui implique en conséquence une gestion permanente qui, ne pouvant être du ressort des administrateurs, est donc confiée aux spécialistes de l'aménagement urbain ainsi que rappelé par Jean-Jacques Deluz :

« On pouvait dire que du point de vue de l'urbanisme français, l'agence du plan a permis de remplacer l'urbanisme de réglementation, à la base de gabarits, de normes de distance entre bâtiments, zoning, etc., par un urbanisme de gestion urbaine à proprement parler, n'ayant de sens que dans la mesure où il est géré au jour le jour et constamment remis en question sur ses bases.[...] L'essentiel de la pensée de Dalloz et de Hanning, principaux ordonnateurs de cet urbanisme, est que la gestion de la ville ne repose plus sur l'application de règlements d'urbanisme, qui, une fois définis, deviennent des éléments rigides, sans possibilité de remise en cause. »<sup>313</sup>

En reprenant les théories sur l'espace urbain de Gaston Bardet et en inventant une nouvelle méthode, l'Agence du Plan ouvre à Alger la voie vers une pratique qualitative de l'urbanisme et de la gestion urbaine.

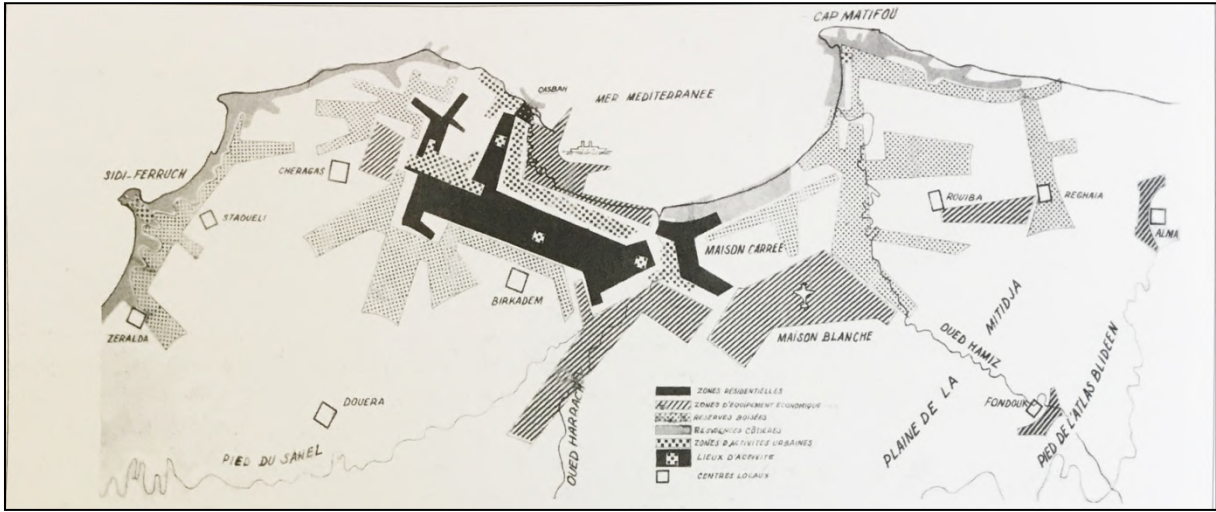
### **2.3.2 La « méthode Hanning » : éléments d'une rhétorique urbaine**

Une des particularités de l'Agence du Plan d'Alger réside dans la démarche guidant le processus mis en œuvre afin d'organiser la croissance de la ville. Dans *L'urbanisme et l'architecture d'Alger aperçu critique*, Jean-Jacques Deluz distingue dans la démarche de Gérald Hanning deux concepts destinés à sous-tendre les implantations hors des périmètres existants :

---

<sup>313</sup> Jean-Louis COHEN, Nabila OULEBSIR et Youcef KANOUN, *Alger: paysage urbain et architectures, 1800-2000* ; Besançon : Les Éd. de l'Imprimeur, 2003, p. 228-230.

Figure 38 : Agence du Plan, Schéma d'aménagement de l'agglomération algéroise, 1954, archives CNERU.



« Il avait inventé deux concepts directifs et directionnels destinés à sous-tendre les implantations hors de certains micro-sites particuliers. Le concept directif était celui de la forme du site, non pas en croissant comme le laisse croire le dessin de la baie, mais en équerre comme le révèlent les structures topographiques. Le concept directionnel était la définition d'une trame (qu'on appela la trame d'Alger) orientée à vingt-deux degrés et trente minutes du nord vers le nord-est, et par conséquent de l'est vers le sud-est. L'axe nord-est – sud-ouest était superposé, à partir de la citadelle de la Casbah, à la crête des Tagarins et à son prolongement jusqu'à la gouttière de l'oued Kniss. L'axe nord-ouest – sud-est s'appuyait sur la falaise de Belcourt de Diar-el-Mahçoul. »<sup>314</sup>

Par ce maillage qu'il appelle « trame d'Alger », Gérald Hanning vise à optimiser le rendement des terrains constructibles par la création de voies longitudinales reliant les nouveaux quartiers entre eux en les réorientant dans un axe Est-Ouest<sup>315</sup>. Il trace ainsi les grandes lignes d'un plan qui continue à ce jour de dessiner, de manière parfois inavouée, le visage d'Alger. La zone littorale est ainsi destinée à accueillir les activités tertiaires, les « hauts d'Alger » prévoient la création de villes satellites pourvues de centres d'activité administrative et professionnelle ; l'extension de la zone d'activité du littoral est projetée vers le sud, sur la basse Mitidja, à l'emplacement des zones industrielles d'Oued Smar et du Gué de Constantine. Afin d'organiser la vie de plus d'un million de personnes dans un site tourmenté, dont la configuration aggrave les difficultés créées par les fonctions régionales et territoriales d'un pays en cours de développement, Gérald Hanning adjoint à sa trame deux autres outils : un système de coefficients et un principe de surfaces provisionnelles. Ces trois éléments représentent le fondement de ce que Pierre Dalloz désigne alors par la « méthode d'Alger » et que Jean-Jacques Deluz nomme, dans *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*, la « méthode Hanning ».

---

<sup>314</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 67.

<sup>315</sup> SGROI-DUFRESNE, *op. cit.* (note 4), p. 48.



Figure 39 : Agence du Plan. Plan du GURA. Système de coefficients - exemple. "Plan rose". Fonds Deluz.

ZONE ROSE		S = 28.230 m <sup>2</sup> .		Catégorie 4 Groupe résidentiel	
TABLEAU I					
	Normes	Projet	Observations		
R.....	70 %				
S1.....	20.607 m <sup>2</sup> .	21.062			
S2.....	1.410 m <sup>2</sup> .		S2 se décompose en S1 et S3		
S3.....	6.211 m <sup>2</sup> .	7.168			
Nombre de logements .....	282 lgt.	282 lgts.	70 m <sup>2</sup> . par logements (projet)		
Nombre d'habitants.....	1.410 hab.	1.410 hab.			
TABLEAU III					
K.....	2.3				
R.....	16 %				
Surface de plancher.....	45.450 m <sup>2</sup> .	45.450 m <sup>2</sup> .			
DECOMPOSITION DE LA SURFACE DE PLANCHER 45.450 m <sup>2</sup> . sur S1					
Logements.....	19.761	19.860			
Activités urbaines.....	25.689	25.590			
TABLEAU II					
EQUIPEMENTS POUR 282 LOGEMENTS ET 25.590 m <sup>2</sup> . ACTIVITES URBAINES					
S1. Surface construite.....		16.348			
S1. Aires de jeux.....	4.230	4.614			
S1. Place piétons.....	5.640	5.793			
S1. Parkings voitures.....	14.998	14.546			
S1. Parkings privés.....					
S2. Voirie.....	1.410		Sans nécessité renversé en S1 et S3		
S3. Placettes et trottoirs.....	6.211	7.168			
Parkings publics.....					

### 2.3.2.1 La trame d'Alger

La trame est à la fois support de l'organisation visuelle et structure d'appui de l'organisation fonctionnelle. Combinée avec les incidences particulières de chaque élément du site, elle a pour objectifs d'assurer l'unité paysagiste du site, de poser des jalonnements, de créer des rythmes et des ponctuations et de permettre l'ouverture de perspectives. Les nouveaux quartiers sont insérés dans la trame, cousus dans ses mailles suivant un système nucléaire<sup>316</sup>. Le concept préluant à la genèse de ce qui sera nommé la « trame d'Alger », sera repris par Gérald Hanning dans son projet d'aménagement de la région parisienne. À Paris dans les années 1970, comme à Alger dans les années 1950, la « trame » sous-tend l'action de l'urbaniste :

« Superposition à travers l'histoire de systèmes de découpages de l'espace, cette trame, dans la tension de logiques successives et différentes, voire contradictoires, ordonne le paysage selon une géométrie assez stricte et en matérialise les lignes de force. »<sup>317</sup>

À travers les règles d'implantation que des éléments terrassés, plantés et bâtis sur les parcelles, la trame établit les lois de passage des structures foncières aux structures matérielles du paysage. Pavant l'ensemble de l'espace humanisé, la trame devient dès lors le cadre organisateur d'une action de composition.

### 2.3.2.2 Le système de coefficients

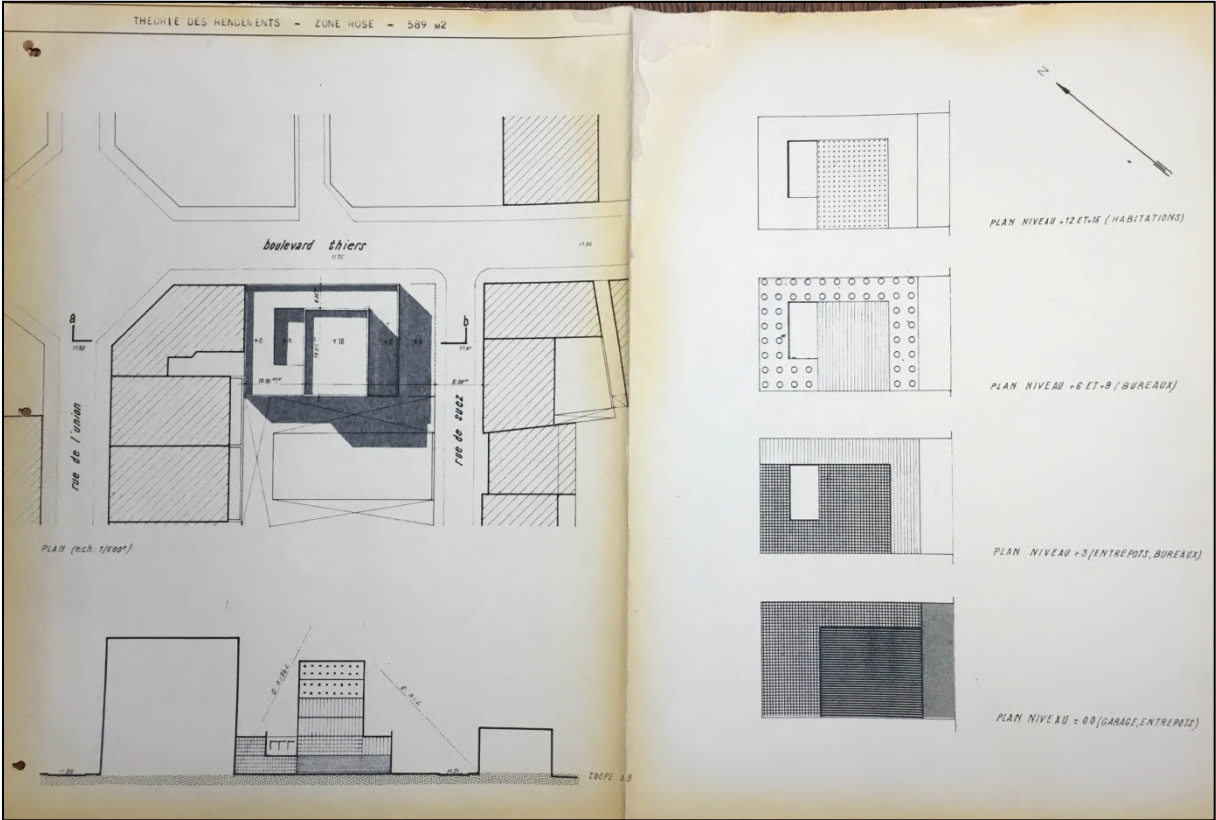
Le deuxième outil est un système de coefficients d'occupation du sol dont l'objectif est d'établir une relation entre la surface de terrain et la surface de plancher nommée « rendement » : outil précurseur du « coefficient d'occupation du sol » avec lequel tous les architectes doivent aujourd'hui composer, en France comme en Algérie. Novatrice à l'époque, l'assise du système prend la forme d'une grille de coefficients dits rendements de base

---

<sup>316</sup> Voir Corpus, page 62.

<sup>317</sup> Gérald HANNING, « La composition urbaine », *Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne*, n° 35, 1974, p. 12.

Figure 40 : Agence du Plan. Plan du GURA. Surfaces provisionnelles (légende et plan) - exemple. "Plan rose". Fonds Deluz.



inhérents à la surface du terrain<sup>318</sup>. Le programme d'aménagement du Groupement d'Urbanisme de la Région d'Alger (G.U.R.A.) permet de mieux saisir les conditions d'utilisation des sols qu'impose la « méthode Hanning »<sup>319</sup> :

Ainsi, à la surface de chaque parcelle, S1, quelle que soit la zone où elle se trouve, correspond une surface de planchers P1 qui doit théoriquement à être construite. Le rapport P1/S1 est le « rendement de base » R1.  $R1 = P1/S1$ . À ces rendements de base sont affectés des coefficients majorateurs K qui, dans les zones à forte valeur foncière, peuvent atteindre un indice maximum de 3,2. Ce coefficient majorateur permet d'obtenir le rendement réel, R2, de la parcelle S1, en multipliant le rendement de base R1 par ce coefficient K porté au plan général d'aménagement de manière à ce que  $R2 = R1 \times K$ . Appliqué à la surface de la parcelle S1, le rendement réel R2 permet de calculer, par multiplication, le nombre de mètres carrés de plancher P2 dont la construction est autorisée :  $P2 = S1 \times R2$ . La surface P2 ne pouvant être construite que sur l'îlot à bâtir S2. La surface maximum d'implantation des bâtiments au sol, S3, variable selon la situation de la parcelle, est obtenue en appliquant à la surface d'îlot S2 un coefficient K, porté au plan général d'aménagement :  $S3 = S2 \times K$ .

### 2.3.2.3 Les surfaces provisionnelles

Chaque surface de terrain S1, est divisée en deux surfaces : S2, étant la surface relative au terrain à bâtir ; s, une surface provisionnelle à l'usage du bien commun. La surface d'îlot à bâtir, S2, s'obtient en retranchant de la surface de la parcelle S1 cette surface provisionnelle, s, théoriquement ou effectivement réservée pour les aménagements de bâtiments d'intérêt commun. Cette surface provisionnelle, s, variable selon S1 est obtenue par la résolution de l'équation :  $S2 = S1 - s$ .

Les « surfaces provisionnelles », constituent le troisième instrument de la « méthode Hanning » et matérialisent cette ambition de faire circuler conjointement une maille continue de verdure, de logements et d'équipements dans l'agglomération comme l'énonce Gérald Hanning :

---

<sup>318</sup> La grille dont la première version date de 1958 est, du fait des impératifs du Plan de Constantine, modifiée en 1961, après le départ de Gérald Hanning.

<sup>319</sup> Voir Corpus, figure 37 : *Projet d'aménagement du Groupement d'Urbanisme de la Région d'Alger - Programme d'aménagement*, Association pour l'Étude du Développement de l'Agglomération Algéroise, 1958, p. 5. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 2 - Chemise 1.



« Il y a peu d'années, la construction d'un groupe de logements entraînait pour la collectivité de laborieuses acquisitions foncières pour assurer aux écoles, aux accès, aux services publics, l'espace nécessaire. Désormais, un système cohérent de viabilités générales accompagne et règle le développement des principales opérations. L'organisation des équipements collectifs et notamment des installations scolaires, va de pair avec la construction de logements »<sup>320</sup>

Dans le contexte algérois de l'époque, les surfaces provisionnelles concrétisent l'idée forte de l'action de l'Agence du Plan : la répartition du sol en « îlots » denses et en zones d'équipements et de jardins. Cette mise en perspective de la géométrie et du site qu'autorise la « méthode d'Alger » permet d'expérimenter sur le papier une méthode de composition urbaine dont le quartier des Annassers devait constituer le premier test<sup>321</sup>. Mise en œuvre dans le cadre de l'actualisation plan du Groupement d'Urbanisme de la Région Algéroise (GURA), la « méthode d'Alger » trouvera en effet sa pleine application dans les premières projections de la cité des Annassers.

### **2.3.3 La collaboration aux travaux de l'Agence du Plan entre 1957 et 1959**

De même que pour sa précédente expérience à l'atelier Daure et Béri, il est difficile de se faire une idée précise des travaux auxquels Jean-Jacques Deluz a participé à l'Agence du Plan d'Alger. Néanmoins, le fonctionnement collégial de l'atelier laisse à penser qu'il aurait, à l'instar de ses collègues, collaboré à la majeure partie des études conduites au 5<sup>ème</sup> étage de la nouvelle Mairie. La seule certitude concernant la participation de Deluz aux travaux de l'Agence du Plan pour la période allant d'octobre 1957 à décembre 1959 nous vient de Jean Bossu :

« Les Annassers : J'ai appris beaucoup parce que, pour les Annassers nous étions deux à les faire, et d'ailleurs d'autres aussi ont collaboré par portion, notamment

---

<sup>320</sup> HANNING, *op. cit.* (note 178), p. 3.

<sup>321</sup> DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger*, *op. cit.* (note 133), p. 65.



Deluz, mais ils ont travaillé sur le plan d'ensemble. Hansberger et moi-même étions au départ, ... »<sup>322</sup>

Si, dans l'interview qu'il accorde à Riccardo Rodinò, Bossu semble restreindre la participation de Jean-Jacques Deluz au plan d'ensemble des Annassers, ce dernier livre, dans *Alger chronique urbaine*, une version sensiblement différente :

« Lorsque, en 1958, Bossu et Gomiz -un architecte assez conventionnellement « moderne » - vinrent à la demande de Hanning, travailler sur les plans du premier quartier des Annassers, leur intervention se solda par un échec : ils ne surent pas se départir de l'échelle des « grandes barres », hésitant entre la théorie des espaces urbains de l'Agence du Plan et les habitudes des ensembles français industrialisés (voir maquette de leur travail reproduite dans TA 329). Je repris l'étude à zéro avec Hansberger. »<sup>323</sup>

La contradiction qui naît de la confrontation des souvenirs des deux architectes impose, pour déterminer le rôle joué par Deluz dans le projet des Annassers, de revenir dans les grandes lignes sur l'évolution d'un projet dont la genèse remonte à 1948 et l'aboutissement à 1974. Deluz en tant qu'acteur et témoin du projet en livre une présentation fort bien documentée dans *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*<sup>324</sup> à laquelle nous renvoyons aimablement le lecteur pour plus de détails. Nous nous attacherons pour ce qui nous intéresse à nous restreindre à la mise en perspective du rôle joué par Deluz et de l'évolution du projet.

### **2.3.3.1 Les Annassers : une cité satellite d'Alger**

#### **2.3.3.1.1 Naissance d'une ville sur le plateau des Annassers**

Géographiquement, le plateau des Annassers se définit comme la zone comprise entre les communes de Birmendreïs et de Kouba. Situé à une altitude de 130m, hors de la zone d'humidité d'Alger. Le plateau est limité au Nord –du côté de la ville– par le ravin de la Femme

---

<sup>322</sup> DOUSSON, *op. cit.* (note 294), p. 256.

<sup>323</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 66.

<sup>324</sup> DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger, op. cit.* (note 133), p. 151-166.



Figure 41 : Maquette du projet de Louis Tombarel (1951). in. Chantiers, n°7, 1952.

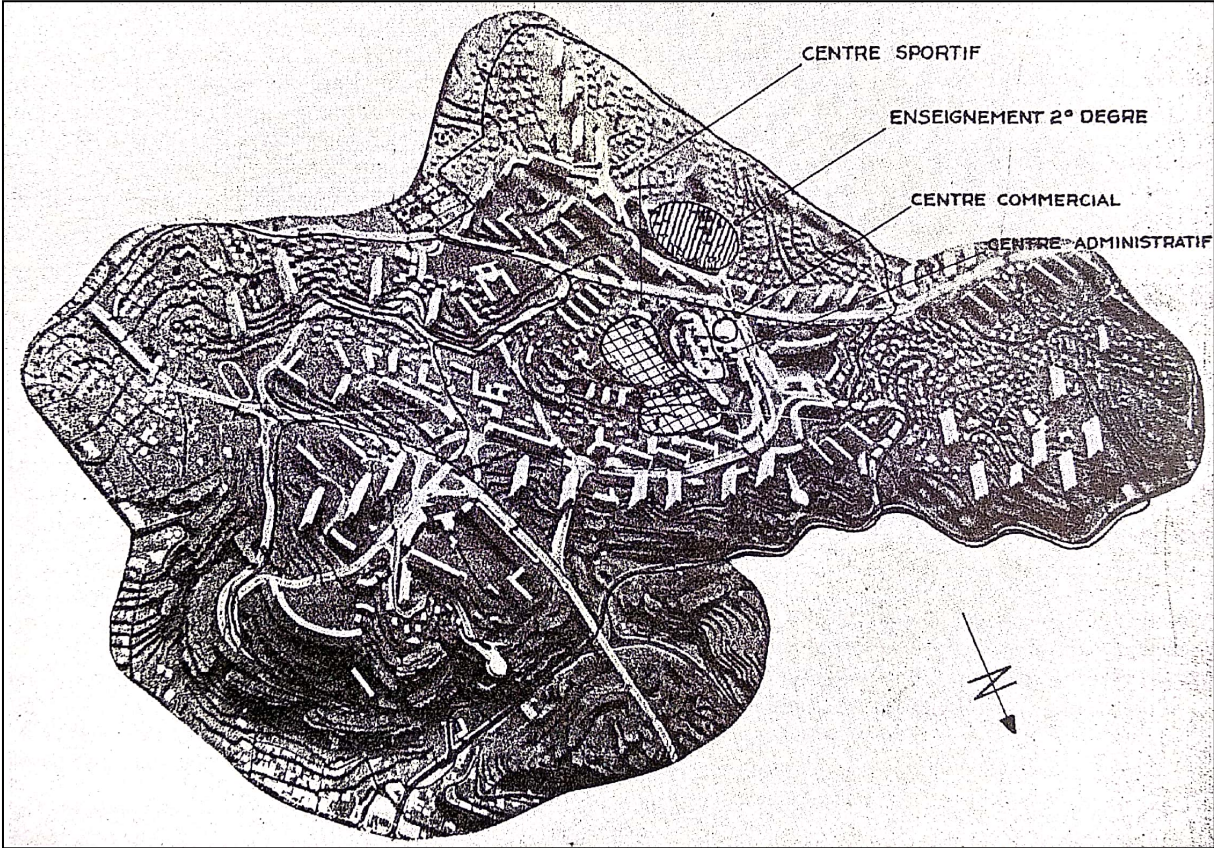
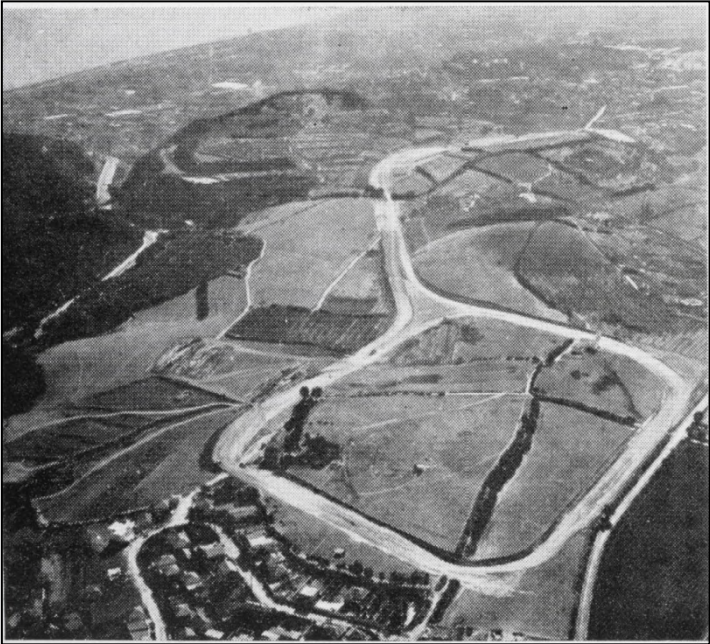


Figure 42 : Le plateau des Annassers. In. Chantiers, n°32, 1959.



Sauvage, et au Sud –du côté des campagnes et au droit de la propriété Saint-Charles– par le ravin de la Négresse. Afin de parer au danger d’une prolifération du petit habitat individuel, est né et s’est développé dans le cadre du Plan régional de 1948, le projet de création d’une cité satellite d’Alger destinée à absorber le surplus de la population algéroise<sup>325</sup>.

Un premier projet d’ensemble destiné à loger 55.000 habitants est ainsi dessiné par Louis Tombarel en 1951 suivant le principe des « unités d’habitations » : de grandes barres d’immeubles disposées le long d’une voie principale et implantées parallèlement les unes aux autres dans un angle de 30° par rapport à la ligne Nord-Sud<sup>326</sup>. Un tapis de lotissements complète le projet dont le périmètre délimite une surface globale de 343 hectares.

Les habitations (immeubles et villas) doivent être regroupées par unités de 1.500 à 2.500. Ces entités résidentielles agglomérées par groupes de trois à cinq unités doivent constituer les quartiers de la cité-satellite des Annassers. Au centre de la cité doivent être regroupés les organismes communs : un centre administratif, un centre culturel, des centres d’enseignement du 2<sup>ème</sup> degré, un centre commercial et un centre sportif. Les communes d’Hussein-Dey de Kouba et d’Alger financèrent la première étude<sup>327</sup> mais les considérables dépenses d’exécution aboutirent à sa mise en veille.

#### 2.3.3.1.2 Le projet de l’Agence du Plan

L’initiative de la reprise en 1956 du projet des Annassers revient à Pierre Dalloz<sup>328</sup>. Le premier plan directeur établi par l’Agence du plan et présenté au Préfet d’Alger le 21 juillet 1956 demeure jusqu’en 1961, l’unique document de référence comme le rappelle Deluz dans une lettre destinée en 1961 à l’Ingénieur Boilot :

« Ce document a servi jusqu’à présent de référence précise au point de vue des statistiques et au point de vue des grandes directives de composition : concentration des îlots à bâtir, définition des fronts architecturaux, libération des

---

<sup>325</sup> « Naissance d’une ville sur le plateau des Annassers (Alger) », *Chantiers*, n° 32, janvier 1959, p. 4. Archives de la Wilaya d’Alger.

<sup>326</sup> Cette orientation a été calculée par l’architecte Marcel Fankhauser afin que chaque façade puisse bénéficier d’un minimum de deux heures d’ensoleillement par jour. Marcel Fankhauser a établi les premiers abaques d’ensoleillement d’Alger.

<sup>327</sup> « Naissance d’une ville sur le plateau des Annassers (Alger) », *op. cit.* (note 323), p. 5.

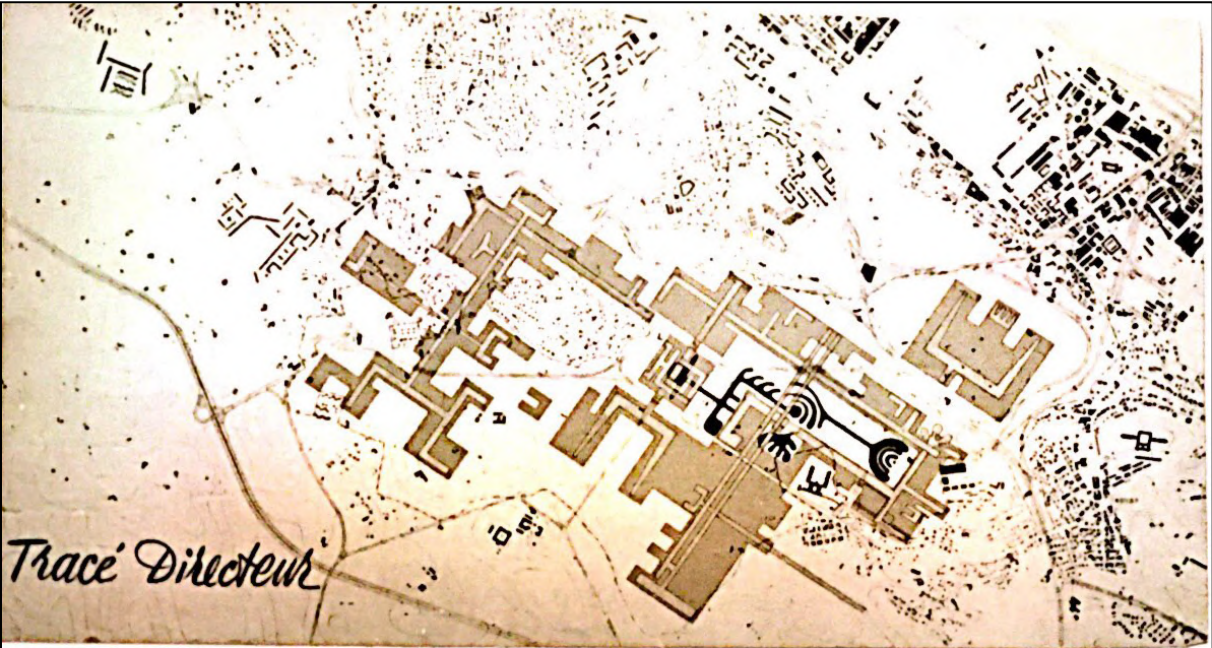
<sup>328</sup> Pierre DALLOZ, *Texte intitulé « Projet » et annoté par Pierre Dalloz*, 6 novembre 1959, p. 2. Fonds Deluz Centre d’étude diocésain d’Alger, Boite 112 Chemise 10.



Figure 43 : Agence du Plan. Projet des Annassers. Plan d'occupation des sols 1956. Fonds Deluz.



Figure 44 : Agence du Plan. Projet des Annassers. Tracé directeur (1957). Fonds Deluz.



marges de verdure, établissement d'un parc de 22 ha en prolongement du Centre Urbain, zone d'équipements scolaires, sportifs et hospitaliers en bordure Sud. »<sup>329</sup>

Le plan directeur ne pouvant être suivi par la SERA pour des questions d'acquisitions foncières, les plans de détail des quartiers I à IV, ainsi que ceux du centre urbain ou de la carrière de tuf, doivent être établis au fur et à mesure par l'Agence pour accommoder le plan directeur de 1956 à ces conditions particulières. Des architectes qui, pour la plupart se trouvent engagés dans la reconstruction d'Orléansville, collaborent ainsi avec ceux de l'Agence du Plan à l'élaboration des plans de masse et de détail. Jean-Jacques Deluz qui, avant son recrutement en octobre 1957, était souvent présent à l'agence pour y représenter l'agence Daure et Béri, dépeint de cette période :

« Ainsi des architectes tels que Bossu, qu'on a déjà vu à la reconstruction d'Orléansville, Gomis le jeune loup de la reconstruction, Lecouteur, qui bénéficiant du prestige de son associé Paul Herbé, vinrent graviter autour de l'agence pour développer les plans des Annassers »<sup>330</sup>

Dans un courrier qu'il adresse à Rémi Baudoui paru dans l'ouvrage *André Ravereau. L'atelier du désert* auquel lui-même a contribué, Jean-Jacques Deluz se montre plus explicite :

« La première année de l'agence du plan (jusqu'à mi 56, au retour d'Orléansville de Robert Hansberger, où il joua également un rôle capital) a été une période de tâtonnements, de contacts divers avec les acteurs potentiels, en particulier les architectes (locaux ou métropolitains), ce qui explique que l'appel à Claro, à Bossu, à Miquel, à De Maisonseul, figure sur le papier mais n'eut aucun impact sur le travail de l'agence, exception faite pour Bossu qui fut le concepteur du projet dit « Le Poisson » signé par Günther.

---

<sup>329</sup> Voir Corpus, figure 44 : Jean-Jacques DELUZ, *Note à M. Boilot - Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées ayant pour objet : « Annassers - Plan directeur »* (Annotée par Pierre Dalloz le 25 mars 1961), 10 mars 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

<sup>330</sup> DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger*, op. cit. (note 133), p. 156.



Figure 45 : Agence du Plan. Projet des Annassers. Plan de masse première tranche (Gomis, Bossu, Hanning) (juillet 1957). Fonds Deluz.

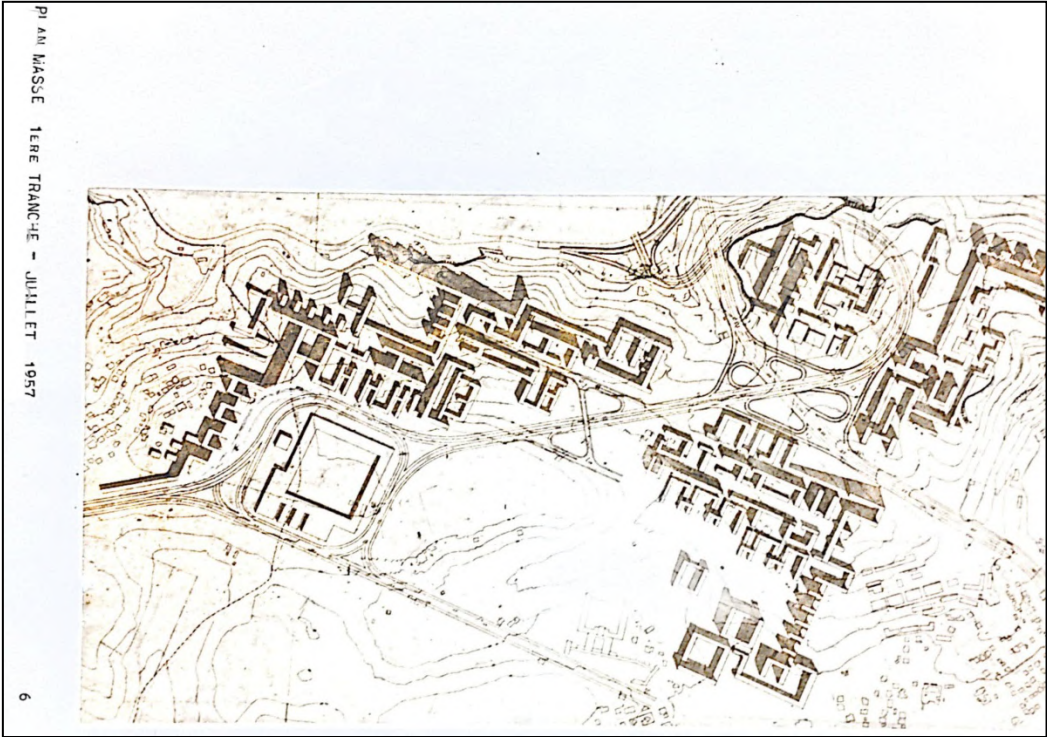
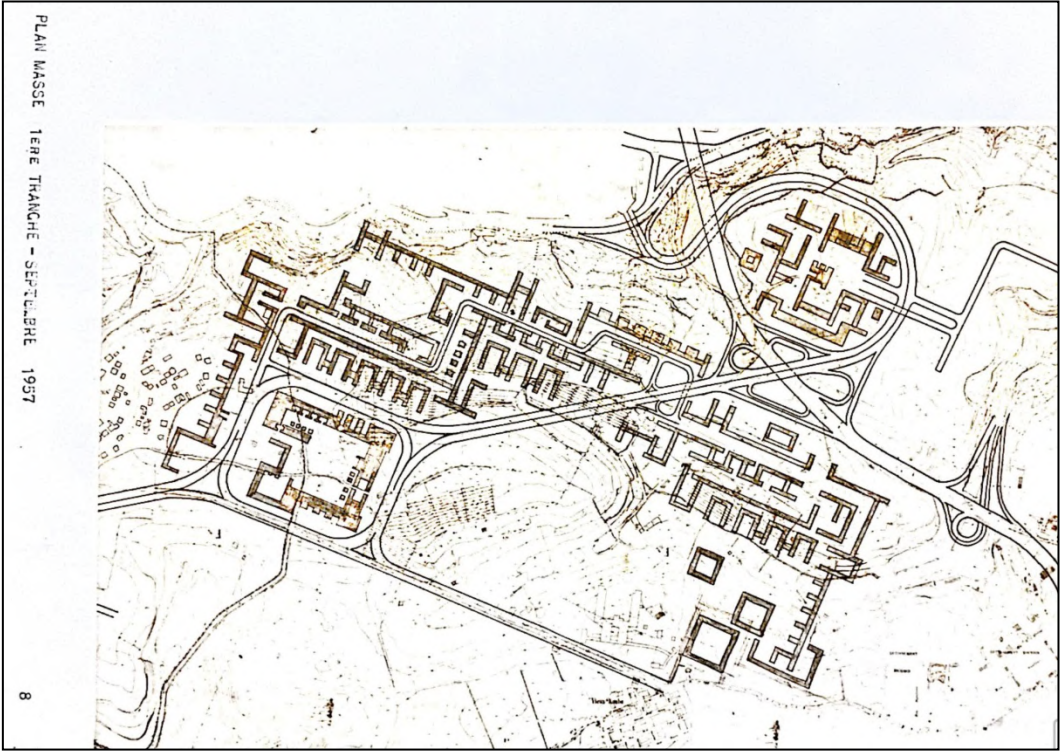


Figure 46 : Agence du Plan. Projet des Annassers. Plan de masse première tranche (Gomis, Bossu, Hanning) (septembre 1957). Fonds Deluz.



Bossu était un architecte habile, un figoleur du détail, un dessinateur de grand talent, mais pas un urbaniste. Cela se confirma lorsque Hanning fit appel à lui pour les Annassers ; son travail avec Gomis se révéla sans intérêt. Le projet des Annassers fut entièrement l'œuvre d'Hansberger et de moi. Le concept de l'épannelage fut une invention de Hanning et de Hansberger. L'importance de Hansberger à l'agence du plan était capitale et presque exclusive (en bien ou en mal selon les jugements de chacun). Ni Bossu, ni Gomis, ni Miquel, ni De Maisonneul ni même Paul Herbé (pour qui j'ai une grande admiration parce qu'il était un homme de haute culture) n'apportèrent de contributions positives, même théoriques. »

C'est donc vraisemblablement dans le cadre de l'étude de la première tranche des Annassers que Jean Bossu et André Gomis (1926-1971) collaborent, avec Robert Hansberger et Gérard Hanning, sous la direction de Pierre Dalloz, au dessin du plan de masse du quartier I. Dans sa thèse sur Jean Bossu, Xavier Dousson rapporte qu'une charrette est organisée à l'été 1957 à l'agence Gomis à Paris à laquelle prennent part, outre André Gomis, Gérard Hanning, Jean Bossu, Vladimir Bodiatsky, et Anne-Marie Ferrandes<sup>331</sup> mais dont est absent Robert Hansberger<sup>332</sup>. Les plans (situations, masse, épannelage) retrouvés dans le fonds des Glycines auraient plutôt tendance à confirmer les propos de Jean-Jacques Deluz.

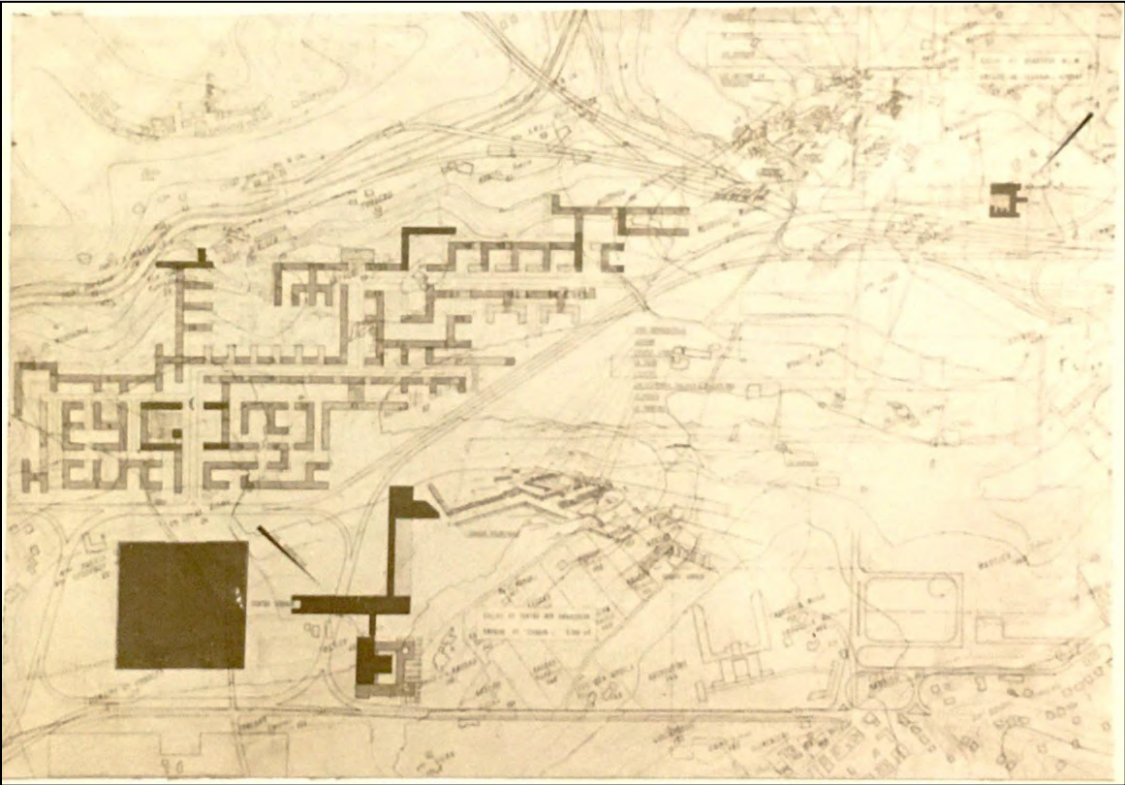
Il est ainsi permis de poser l'hypothèse selon laquelle Jean-Jacques Deluz aurait, dès son arrivée à l'agence à l'automne 1957, collaboré avec Robert Hansberger et Gérard Hanning à la nouvelle étude de la première tranche du quartier des Annassers incluant les quartiers I, II et III. Peut-être même a-t-il été recruté dans cet objectif ? C'est donc sur ce projet que commence, sous la conduite de Hanning et avec l'aide de Hansberger, l'apprentissage de Deluz en urbanisme : aux Annassers, Deluz découvre et s'initie à la « méthode d'Alger ».

---

<sup>331</sup> Anne-Marie Ferrandes est présentée par Xavier Dousson dans sa thèse sur Jean Bossu comme une collaboratrice de l'Agence du plan. Citée par Xavier Dousson, elle se souvient : « [...] Quand Hanning a eu à faire un travail d'aménagement sur un grand plateau à l'arrière d'un ravin dénommé « Les Annassers », dans un délai assez court, l'équipe s'est transportée à Paris chez l'architecte André Gomis, qui avait de la place. Cette équipe se composait de Hanning, Bossu, Bodiatsky, Gomis et de « gratteurs » étudiants en architecture, dont le fils de Dalloz, Guillaume, et Marc Le Caisne. Cela se passait à l'été 1957. J'ai rejoint cette équipe depuis Aix-en-Provence [...] », in Dousson, *op. cit.*, p.255.

<sup>332</sup> Dousson, *op. cit.* (note 294), p. 255.

Figure 47 : Agence du Plan. Projet des Annassers. Plan de masse quartiers I et II et étude des édifices culturels. (Mars 1958). Fonds Deluz.



Considérée par Dalloz comme la première Zone d'Urbanisation Prioritaire (Z.U.P) de l'Histoire<sup>333</sup>, l'opération des Annassers est l'occasion pour les intervenants du projets, dont Deluz, de définir une méthode : celle des « plans de structures » également appelés « plans d'épannelage ». L'opération offre ainsi aux urbanistes de l'agence une occasion unique d'expérimenter à une échelle conséquente la méthode d'Alger qui, aux Annassers, vise à lier les notions d'épannelage des volumes et d'épannelage du sol. Sur la base d'une trame donnée de 30m sur 30m, un premier plan appelé « plan des courbes rectifiées » permet de retracer les courbes de niveaux en les normalisant avec la trame. La juxtaposition successive des plans portant rectification à des cotes précises et des courbes de niveaux rectifiées donne un plan d'épannelage global dans lequel toutes les intentions directrices en matière de sols, d'espaces et de volumes sont rendues explicites. Les hauteurs des immeubles sont ainsi automatiquement données en chaque point par la différence de cotes.

Vers le début de l'année 1958, l'opération arrivant à sa phase opérationnelle une convention liant l'Agence du Plan d'Alger à la Société d'Équipement de la Région Algéroise (SERA) est signée par Jacques Chevallier –maire d'Alger et président de l'AEDAA– et par Paul-Léon Leroy –directeur de la Caisse des dépôts et consignations– agissant pour le compte de la SERA<sup>334</sup>. L'Agence du Plan, dénommée « architecte » dans la convention, y est chargée par la SERA des études techniques nécessaires à la réalisation de l'équipement général d'un terrain à cheval sur les territoires des communes de Kouba et de Birmandreïs et que l'on devine être le plateau des Annassers.

Deux missions sont ainsi confiées à l'Agence : l'étude proprement dite incluant l'étude préalable, la réalisation des plans de masse et la gestion des demandes d'autorisation de lotissement d'une part, et la coordination et la supervision au titre d'« architecte chef de groupe »<sup>335</sup> des architectes d'opération dans leur mission d'exécution d'autre part. Les modalités de versement des honoraires alloués à l'agence (31 millions de francs) sont

---

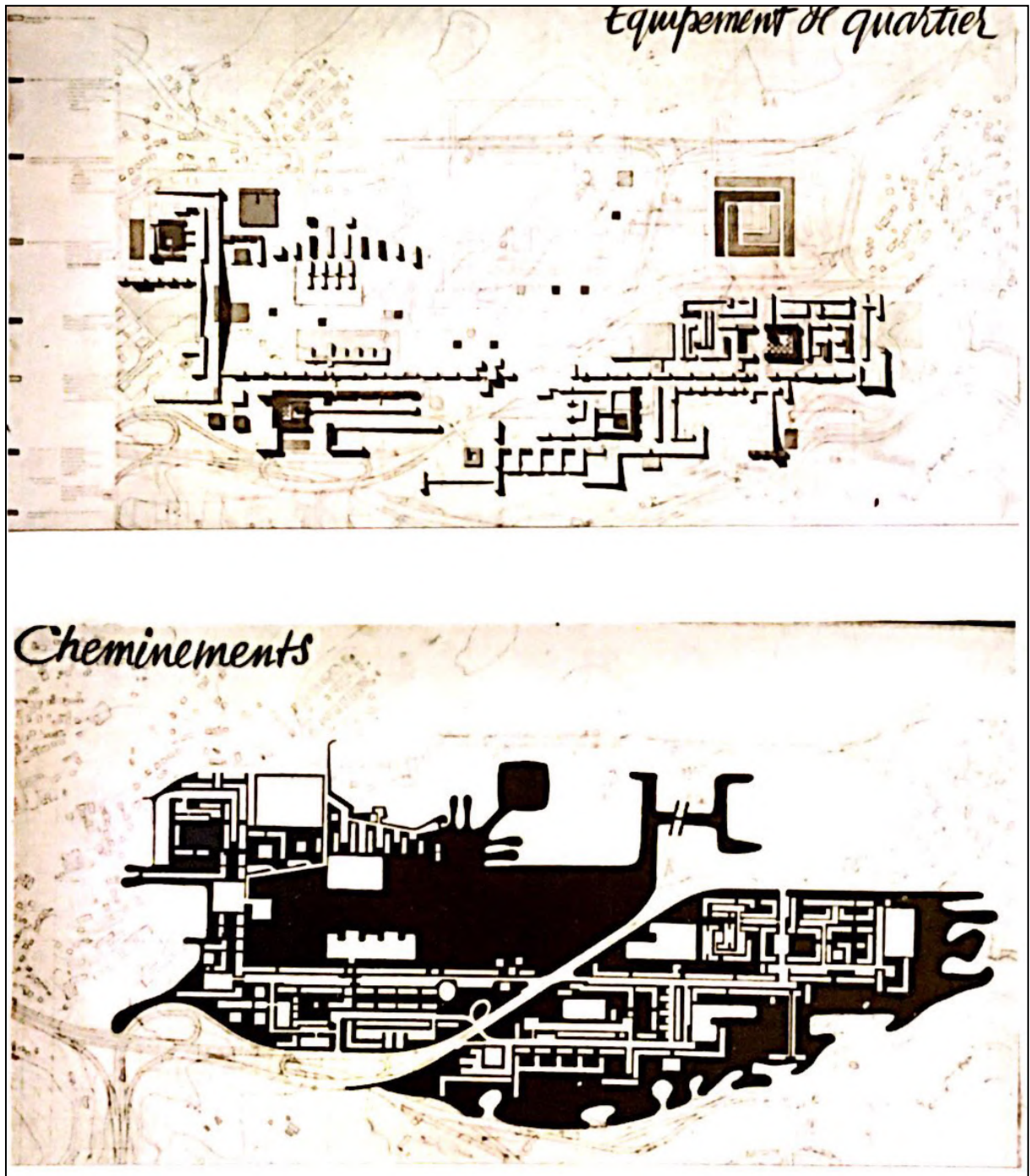
<sup>333</sup> Pierre DALLOZ, *Lettre adressée à M. Arrou Vignod, Chef du Service du Plan d'Aménagement au Ministère de la Construction*, 25 mai 1961, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

<sup>334</sup> Voir Corpus, figure 46 : *Convention entre la Société d'équipement de la région algéroise et l'Association pour l'embellissement du développement de l'agglomération algéroise (fac-similé)*, 1958. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 11-chemise 10.

<sup>335</sup> *Ibid.*, p. 3.



Figure 48 : Agence du Plan. Projet des Annassers. Plan de masse quartiers I et II et étude des édifices culturels. Mars 1958. Fonds Deluz.



énoncées dans l'article 3, tandis que dans son article 4, la convention précise que la dissolution de l'AEDAA constitue d'office un motif de résiliation<sup>336</sup>.

Dès le milieu de l'année 1958, le départ de Jacques Chevallier et son remplacement par un Préfet-administrateur général –Roger Richardot puis Jean de Saint Jorre–, le départ graduel des soutiens et des interlocuteurs de l'Agence du Plan auprès des successifs Délégués Généraux<sup>337</sup>, l'avènement du Plan de Constantine entraînent une réorientation du projet des Annassers qui semble progressivement échapper à ses initiateurs. Dans *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*, Jean-Jacques Deluz se rappelle de cette période durant laquelle se détermine le devenir de l'Agence du Plan :

*« Dans l'atelier, l'ambiance est au conflit. Les architectes, accroupis sur la maquette d'Alger, placent des morceaux de plastiline et recherchent des effets de volume : ils oublient le plan d'épannelage.*

*L'équipe de l'agence, et en particulier Hansberger, cherchent des moyens pour redresser la situation et établir une vision globale du plan, capable de préserver la cohérence urbaine, face à « l'impressionnisme » des architectes. »<sup>338</sup>*

Dans un compte rendu daté du 16 juin 1959, Jean-Jacques Deluz, dont la responsabilité semble s'être accrue en prévision du départ de Gérald Hanning, rend compte de son activité sur le projet des Annassers à Pierre Dalloz qui se trouve alors à Paris :

*« ANNASSERS- Devant la mauvaise qualité persistante du plan Massé, j'ai fait une proposition sur laquelle j'ai mis d'accord : Massé, les HLM, Barbet-Wattez, pour l'accord préalable. Je crois que j'ai sauvé ce quartier ... in extremis. Les terrassements ont commencé.*

---

<sup>336</sup> *Ibid.*, p. 3-4.

<sup>337</sup> Il s'agit de, MM. Baudelaire, Barbet -Ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées., de M. Caron, ingénieur des Ponts et Chaussées, de M. Colomb, ingénieur en chef de la Ville d'Alger, de M. Wattez, chef du service d'urbanisme du département d'Alger, de M. Saigot, directeur des Travaux Publics, et de M. Jacomet, cités par Pierre Dalloz dans sa lettre adressée à Michel Arrou Vignod : DALLOZ, *Lettre adressée à M. Arrou Vignod, Chef du Service du Plan d'Aménagement au Ministère de la Construction*, op. cit. (note 331), p. 6.

<sup>338</sup> DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger*, op. cit. (note 133), p. 158.



J'ai aussi réglé définitivement les volumes du groupe Armaf. En particulier la façade côté centre urbain. Ce qui fera plaisir à Leroy, si jamais il y voit une différence.)

ANNASSERS – Derrouch a fait démolir, sans que nous en soyons avertis la ravissante maison que nous conservions dans le parc, en bordure du quartier HLM.[...] J'ai alerté M. Richardot qui a aussitôt écrit à Derrouch, pour que nous soyons avertis de chaque démolition. (Cela paraissait normal ?) »<sup>339</sup>

En janvier 1959, la SERA désigne avec l'assentiment de Pierre Dalloz, Jean Le Couteur (1916-2010) au titre d'architecte en chef du projet et le charge de produire un nouveau plan directeur. Cette nomination et la mission confiée au nouveau chef de projet augure du retrait progressif des prérogatives de l'Agence du Plan comme l'écrit Deluz dans sa lettre à l'ingénieur Boilot citée plus haut :

«[...] IV/De janvier 1959 à février 1961, la S.E.R.A. ayant désigné un architecte en chef, les études ont été poursuivies par celui-ci et l'Agence d'Urbanisme a dû interrompre son travail, la continuité n'ayant pas été assurée. Le « plan de masse directeur » présenté par l'architecte en chef de la S.E.R.A. ne tient compte ni du plan directeur de 1956, ni des plans de détail.[...] »<sup>340</sup>

Un témoignage qu'épaulent les termes de la correspondance qu'adresse Pierre Dalloz au préfet-administrateur d'Alger Jean de Saint Jorre :

« Mes attributions d'urbaniste conseil de la ville d'Alger font de moi votre conseiller dans les questions d'urbanisme et d'architecture.

Quelles que soient les formes de travail qui seront adoptées, j'exprime le désir d'être appelé à approuver en votre nom, l'urbanisme et l'architecture des Annassers ; de même que l'ingénieur en chef de la ville doit être appelé à en approuver en votre nom la technique.

---

<sup>339</sup> Voir Corpus, figure 47 : Jean-Jacques DELUZ, *Note pour M. DALLOZ*, 19 juin 1959. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

<sup>340</sup> DELUZ, « Note à M. Boilot - Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées ayant pour objet : "Annassers - Plan directeur" (Annotée par Pierre Dalloz le 25 mars 1961) », *op. cit.* (note 327).



Cela aurait pour conséquence que l'architecte en chef de la S.E.R.A devrait subordonner à mon accord ses propres accords.

M. Le Couteur a été pendant six ou sept ans attaché, sous ma direction, au service de l'architecture du Ministère. Lorsque M. Leroy m'a consulté sur une éventuelle intervention de M. Le Couteur dans le travail des Annassers, j'ai répondu que je serais heureux si M. Le Couteur pouvait s'intégrer à notre équipe. [...] Et je pensais que M. Le Couteur serait, dans la poursuite des Annassers, un bon successeur si notre succession était ouverte.

- Il n'est pas vrai d'écrire que nous avons réalisé les plans de masse des trois premiers quartiers des Annassers « sous le contrôle de l'architecte en chef de la S.E.R.A » c'est-à-dire de M. Le Couteur.

L'agence a mis au point ses plans, après de très longues et de très sérieuses études, en toute indépendance de jugement. C'est moi qui les approuvais. M. Le Couteur ne s'est jamais adressé à moi comme un « contrôleur », sans doute eut-il été extrêmement gêné de le faire. »<sup>341</sup>

Le plan Le Couteur présenté le 3 février 1959 entraîne dès le 28 février la commande d'un nouveau plan directeur à l'Agence du Plan d'Alger. Dans sa correspondance à l'attention de l'ingénieur Boilot dont la rédaction coïncide avec l'étude du nouveau plan directeur, Jean-Jacques Deluz écrit :

« V/ Un nouveau plan directeur a été commandé à l'Agence d'Urbanisme à la fin de Février 1961. Ce plan directeur qui, dans les meilleures conditions possibles, pourrait être fourni à fin Mars 1961, annulera tous les documents précédents et pourra servir de seule référence. D'après ce plan, les attributions de programmes pourront être définitivement fixées. Il sera suivi des documents demandés contractuellement à l'Agence (servitudes diverses – plan de masse indicatif).»<sup>342</sup>

---

<sup>341</sup> DALLOZ, « Texte intitulé "Projet" et annoté par Pierre Dalloz », *op. cit.* (note 326).

<sup>342</sup> DELUZ, « Note à M. Boilot - Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées ayant pour objet : "Annassers - Plan directeur" (Annotée par Pierre Dalloz le 25 mars 1961) », *op. cit.* (note 327).



Cependant, le nouveau plan sur lequel travaillent Jean-Jacques Deluz et Robert Hansberger suscite l'opposition des concepteurs du plan directeur précédent comme en témoigne Jean-Jacques Deluz à Pierre Dalloz en mars 1959 :

« M. Lafond m'a rendu visite ce matin à l'Agence en compagnie de M. Duboux (représentant de M. Le Couteur). À la suite de cette visite les remarques suivantes sont à faire :

Le nouveau plan directeur que nous sommes en train d'établir remet en question le plan de masse Le Couteur sur les premiers quartiers.

-Il élargit le parc central de 10 à 18 hectares environ.

-Il condense les îlots d'habitations afin d'y retrouver l'échelle urbaine délibérément adoptée dans les quartiers I, II et III.

-Il redéfinit les fronts architecturaux et les axes de composition.

M. Lafond a pris violemment parti contre ces différences sous prétexte que Le Couteur a déjà reçu les approbations (de M. Leroy) et qu'un travail important serait à refaire.

Je poursuis la mise au point du nouveau plan directeur malgré ces observations afin de présenter le document définitif vers le 10 avril.

Il serait peut-être souhaitable de faire d'ores et déjà admettre la remise en question du plan Le Couteur. »<sup>343</sup>

Le plan directeur dont une copie figure dans la matière du Fonds Deluz, montre à la fois la continuité et l'évolution du projet. Il témoigne également d'une ultime tentative de préserver, en tenant compte des opérations engagées, les principes originels du projet portés sur le premier plan directeur de 1956. Le nouveau Plan se veut aussi respectueux de la surface statistique moyenne de 70m<sup>2</sup> par logement proposée par les circulaires de la Délégation Générale dans le cadre du Plan de Constantine. Conçu comme une composition d'îlots urbains à l'intérieur d'un grand maillage de voies, de terrains libres et d'équipements publics, le plan

---

<sup>343</sup> Voir Corpus, figure 48 : Jean Jacques DELUZ, *Courrier adressé à Pierre Dalloz avec pour objet : Plan directeur des Annassers - Plan masse des premiers quartiers*, 28 mars 1961, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.





d'avril 1961 s'inscrit néanmoins en porte-à-faux avec les fondements de la modernité définis dans la Charte d'Athènes, comme avec les orientations du Plan de Constantine en matière d'habitat et d'urbanisme. Dans l'esprit de ses concepteurs, la cité des Annassers doit, dans le plan directeur d'avril 1961, demeurer une cité d'extension suburbaine conçue délibérément dans un esprit urbain ; ainsi que projeté par Hanning et Hansberger dans le premier plan directeur de 1956.

Le contexte politique aidant, avec la dissolution à la fin de l'année 1961 de l'AEDAA et la résiliation de fait de la convention la liant à la SERA, le plan directeur étudié sous la direction de Jean-Jacques Deluz finit par tomber dans l'oubli. Sur le plateau des Annassers les travaux s'interrompent. Ils ne reprendront qu'après l'Indépendance.

### **2.3.3.2 Le plan du Groupement d'Urbanisme de la Région Algéroise et la création du Grand Alger (1959)**

Travail de réflexion permanent, le plan du Groupement d'urbanisme de la région Algéroise (GURA) précédemment présenté, sert de support aux différentes interventions sur le tissu de la ville ; des plans de masse aux directives données dans le cadre du permis de construire. Ainsi que noté à l'entame de cette seconde partie, les hypothèses du plan du GURA s'inscrivent dans la continuité de celles du plan de 1948 dont elles reprennent les bases. Son programme fixe, dans les conditions prévues à l'article 14 du code de l'Urbanisme et de l'habitation<sup>344</sup>, les règles générales d'aménagement applicables sur le territoire de toutes les communes du Grand Alger créé en 1959<sup>345</sup>.

Dans son introduction à l'étude du plan du GURA, Pierre Dalloz se rappelle de ce moment de fondation qui coïncide avec la visite, le 10 février 1959, du premier ministre français Michel

---

<sup>344</sup> « Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0172 du 27/07/1954 (accès protégé) », 1954. URL : [https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=lfZJxJumbyo\\$bekf95A0](https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=lfZJxJumbyo$bekf95A0). Consulté le 24 mai 2021.

<sup>345</sup> Les communes comprises dans le Grand Alger sont : Alger, Saint-Eugène, Staoueli, Dely-Ibrahim, Birmendeïs, Hussein-Dey, Maison-Carrée, Fort-de-l'Eau, Cap Matifou, Ouled Fayet, Birkhadem, Maison-Blanche, Zéralda, Guyotville, Bouzaréah, Chéragas, El-Biar, Kouba, Sidi Moussa, Birtouta, El-Achour, Draria, Baba-Hassen, Crescia, Saoula et Ain-Taya.



Debré à qui il expose les problèmes de la ville et les perspectives ouvertes par le nouveau plan régional :

« J'avais fait afficher au mur quelques croquis illustrant les notions de ma petite conférence. Lorsque j'eus terminé, Michel Debré annonça au micro la création du Grand Alger. Le fait que la nouvelle ait été lancée par le premier ministre, fut pour chacun de nous la conclusion de cinq ans d'efforts »<sup>346</sup>

Si la création du Grand Alger est l'aboutissement du travail mené par l'Agence du Plan depuis sa création en 1954, elle constitue également la reconnaissance de l'unité urbaine correspondant, selon Pierre Dalloz, au meilleur cadre pour traiter avec ordre tous les problèmes d'adduction d'eau, d'égouts, de voirie, de transport en commun, d'approvisionnement, de logements, d'équipements scolaires, universitaires, sportifs et hospitaliers. Si comme l'écrivent Jean-Jacques Deluz<sup>347</sup> et Pierre Dalloz<sup>348</sup>, le plan du GURA remet en cause la notion de périmètre général d'urbanisme, son zonage distingue les zones qui sont enveloppées par des périmètres et d'autres zones qui leur sont extérieures. Ces périmètres correspondent à des fronts appelant à la définition d'ordres architecturaux auxquels les constructions doivent se soumettre, alors que les zones enveloppées par les périmètres se divisent en zones d'activités urbaines, résidentielles, industrielles ou réservées à de futures extensions devant être précisées ultérieurement<sup>349</sup>. Grâce au système de coefficients évoqué plus tôt, le plan du GURA fixe également les conditions d'utilisation des sols dans les différentes zones. Comme le note Gérard Hanning, de jalons en jalons, la ville s'organise :

« Sur le littoral, les organes administratifs et commerciaux, industriels et maraîchers s'articulent sur l'armature des infrastructures portuaires, ferroviaires, routières, aériennes et techniques générales ; sur les versants, un chapelet de cités nouvelles réalisent une première zone d'habitation dense, à proximité immédiate

---

<sup>346</sup> DALLOZ, « Introduction à l'examen du plan de la région d'Alger », *op. cit.* (note 307), p. 16.

<sup>347</sup> DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger*, *op. cit.* (note 133), p. 65.

<sup>348</sup> DALLOZ, « La méthode de travail », *op. cit.* (note 284), p. 13.

<sup>349</sup> « Projet d'aménagement du Groupement d'Urbanisme de la Région d'Alger - Programme d'aménagement », *op. cit.* (note 317).



des principaux lieux de travail ; dans les hauts, le développement de l'habitat est accompagné par celui des activités économiques et sociales. Ces trois zones principales, aérées par des coulées de verdure, desservies par un réseau général de communication et de transport, forment un ensemble géographique dont les paysages se dessinent actuellement en même temps que se dégagent les perspectives nouvelles de l'économie et du développement social d'Alger. »<sup>350</sup>

Ainsi, le projet porté par le plan du GURA vaut un projet d'aménagement général<sup>351</sup> pour chacune des communes du Grand Alger. Les structures routières sont confirmées, de même que la reconversion du centre historique en centre d'activités tertiaires, l'occupation des plateaux par de grands ensembles d'habitat intégrant différents pôles d'activités et la localisation des industries au Sud-Est de la ville dans les localités d'Oued Semmar et de Gué de Constantine. Même si cela est fort probable compte-tenu du mode de fonctionnement de l'agence, nous ne pouvons affirmer que Jean-Jacques Deluz ait collaboré au plan du GURA avant le milieu de l'année 1959, période à laquelle il remplace Gérald Hanning à la tête de l'Agence du Plan. La seule certitude concernant la collaboration de Deluz aux travaux de l'Agence du Plan d'Alger entre octobre 1957 et juin 1959 concerne le projet des Annassers.

## 2.3.4 Des événements décisifs

### 2.3.4.1 La crise de mai 1958

Dans l'Histoire politique française, la journée du 13 mai 1958 constitue une rupture majeure. Partie d'Alger, l'étincelle conduit à l'implosion de la IV<sup>ème</sup> République à l'issue d'une crise débutée quelques mois auparavant avec la chute du gouvernement de Félix Gaillard (1919-1970).

Dans son édition du 13 mai 1958, *Le Monde* annonce l'appel à manifester lancé à Alger par un « comité de vigilance » représentant 17 associations<sup>352</sup>. Au motif de commémorer la mémoire

---

<sup>350</sup> HANNING, *op. cit.* (note 178), p. 3-4.

<sup>351</sup> Article 40-1 du Code de l'Urbanisme et de l'Habitation.

<sup>352</sup> Malika RAHAL, « Les manifestations de mai 1958 en Algérie ou l'impossible expression d'une opinion publique « musulmane » », in *Mai 1958 : Le retour du général de Gaulle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 40.



de trois soldats français faits prisonniers puis exécutés par le FLN en Tunisie, des manifestants se rassemblent le matin du 13 mai au niveau du square Laferrière à Alger. En fin de matinée, ils entament l'ascension vers la place du Forum située au pied du bâtiment du Gouvernement Général des frères Guiauchin. Savamment programmée, la manifestation d'Alger est concomitante de l'investiture à Paris de Pierre Pflimlin nommé par le président de la République René Coty et élu au poste de Président du Conseil<sup>353</sup>. L'investiture de ce dernier déporte la manifestation d'Alger sur un terrain politique. Le rassemblement dégénère en émeute, et les émeutiers s'emparent du siège du Gouvernement général qu'ils mettent à sac. Un Comité de Salut public réunissant 72 membres parmi lesquels le gaulliste Léon Delbecq, le général Massu et le général Salan est créé : il s'impose, du fait de la vacance à la tête du Gouvernement général, comme pouvoir alternatif. L'appel des Algérois au général De Gaulle pour maintenir la souveraineté de la France sur l'Algérie est lancé et le 15 mai, le général Salan lâche son "vive De Gaulle" du balcon du bâtiment du Gouvernement général auquel répondra quelques jours plus tard l'historique « Je vous ai compris », prononcé du même balcon par le général De Gaulle (1890-1970). Les événements d'Alger aboutissent, à la démission de Pierre Pflimlin le 28 mai que suivra le 1<sup>er</sup> juin l'arrivée du général De Gaulle à la tête du Conseil. À Alger les pouvoirs civils demeurent aux mains des militaires, Jacques Chevallier est démis de ses fonctions. Les conséquences sur le plan de la gestion urbaine se font déjà sentir. Le sort de l'Agence étant directement lié à celui du Maire, elle perd avec son départ beaucoup de pouvoir et de prestige comme semblent l'indiquer les mots de Jean-Jacques Deluz lorsqu'il se remémore cette période :

« L'Agence du Plan se portait mal. Sa vocation avait été de soutenir les actions du maire par des conseils et des incitations. Le maire parti, les autorités municipales ravalées dans la figuration sous la responsabilité d'un préfet-administrateur, les services municipaux et gouvernementaux mobilisés pour la réalisation du Plan de Constantine nous considéraient plutôt comme une épine dans leur pied. »<sup>354</sup>

---

<sup>353</sup> Sylvie THENAULT, *Algérie : des « événements » à la guerre: Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Paris : Le Cavalier Bleu, 2012 (Idées reçues), p. 32.

<sup>354</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 73.





Le 3 septembre 1958, le général De Gaulle annonce lors de son voyage à Constantine un ensemble de mesures devant aboutir à une profonde transformation de l'Algérie. Paul Delouvrier, nommé fin 1958 au poste de délégué général du gouvernement en Algérie est chargé de conduire l'action du plan de Constantine<sup>355</sup>. L'action urbaine en Algérie Coloniale entame sa dernière mue.

### 2.3.4.2 Le Plan de Constantine (1958)

Loin d'être un simple plan d'équipement destiné à créer des outils ou à organiser un progrès statistique, le Plan de Constantine constitue un vaste programme d'action ayant pour but de transformer « [...] la condition des hommes, et spécialement des déshérités » comme le mentionne le *Rapport général sur le plan de Constantine* cité par Alessandro Giacone<sup>356</sup>. Adopté pour une durée de cinq ans, le plan est doté chaque année de budgets conséquents<sup>357</sup>. Créée dans cet objectif en mars 1959<sup>358</sup>, la Caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie (CEDA) est présidée par Yves Le Portz, directeur des finances de l'Algérie.

Parmi les sept dispositions annoncées dans le Plan de Constantine<sup>359</sup>, figurent l'installation de grands complexes industriels et la construction de logements pour un million de personnes, en majorité autochtones<sup>360</sup>. Le Plan s'étend à un ensemble de domaines très divers allant de l'industrialisation lourde et légère à l'agriculture, de l'enseignement à l'action sociale et, bien entendu, à l'urbanisme et au logement. Dans un pays où la forte expansion démographique des populations autochtones présente un risque accru de déséquilibre social, l'équipe du plan de Constantine, envisage dès 1959 la création d'une série de villes nouvelles dans les régions non-industrialisées (Tizi-Ouzou, Béni Saf, Bougie, etc.) et prévoit incidemment la construction de 210.000 logements en cinq ans.

---

<sup>355</sup> Roselyne CHENU, *Paul Delouvrier ou la passion d'agir*, Paris : Seuil, 1994, p. 384.

<sup>356</sup> Alessandro GIACONE, « Paul Delouvrier et le plan de Constantine », in *Michel Debré et l'Algérie*, Paris, Champs Élysées - Département de Sciences Politiques, avril 2006, p. 95.

<sup>357</sup> La présidence du Conseil accorde un budget de 100 milliards de francs de l'époque en 1959. Le montant s'élève à 103,5 milliards en 1960 puis à 1.166 milliards en 1961, auxquels il faut ajouter 150 millions prélevés sur les fonds européens. Voir : Archives du centre d'Histoire de Science Pô, Cote 1DV 34, d.3.

<sup>358</sup> GIACONE, *op. cit.* (note 354), p. 106.

<sup>359</sup> Les sept mesures annoncées par le général de Gaulle dans le cadre du plan de Constantine sont : le recrutement de Français d'origine musulmane dans la fonction publique métropolitaine, la mise à niveau des salaires et des traitements versés en Algérie, l'attribution de 250.000 hectares de terre à des agriculteurs musulmans, l'installation de grands complexes industriels, la construction de logements pour un million de personnes, un effort soutenu de scolarisation, la création de 400.00 emplois réguliers en Algérie.

<sup>360</sup> Daniel LEFEUVRE, « Les réactions patronales au plan de Constantine », *Revue historique*, n° 559, septembre 1986, p. 167-168.



Pour Jean-Jacques Deluz, la précarité dans laquelle est installée l'Agence du Plan d'Alger à compter du milieu de l'année 1958, est en grande partie due à la promulgation du plan de Constantine et à l'action de l'administration qui s'y trouve subordonnée. Le Plan amène en effet un changement drastique de priorités dans les domaines de l'habitat et de l'urbanisme comme l'affirme l'ingénieur René Mayer (1925- ??), chef du service de l'Habitat en Algérie lors d'une rencontre tenue en 1959 dans le cadre du cycle de conférences organisées par l'Institut Technique du Bâtiment et des Travaux Publics autour de l' « Enquête sur l'habitat en Algérie » :

« La première idée générale sur laquelle je voudrais insister – au risque de scandaliser certains d'entre vous – est que le problème du logement est avant tout une affaire de quantité. A l'heure actuelle, il existe en effet un tel décalage entre les besoins et la production de logements que notre effort doit porter, avant tout, sur l'accroissement du nombre de chantiers ouverts chaque année. »<sup>361</sup>

La réponse architecturale et urbaine aux problématiques de l'habitat de la ville, promues depuis le plan de 1948 et défendue par l'Agence du Plan durant les cinq dernières années, se trouve frappée d'anachronisme du fait de l'accélération subite, au tournant de l'année 1958, des événements politiques qu'accompagne le désœuvrement d'une population autochtone dont le nombre ne cesse de croître.

### 2.3.4.3 Le départ de Gérald Hanning

Faisant face, depuis l'éviction de Jacques Chevallier et l'avènement du Plan de Constantine à une sournoise bataille d'influence, voyant l'Agence graduellement vidée de ses prérogatives et de son personnel, Gérald Hanning manifeste dès l'été 1958, le désir de quitter Alger<sup>362</sup>. Chose qu'il fera partiellement avec l'obtention d'une commande de l'Organisation Nationale de la Recherche Scientifique (ONRS) pour l'étude d'un nouveau plan d'urbanisme pour la

---

<sup>361</sup> Robert MAYER, *Évolution de l'Habitat en Algérie*, Alger : Institut technique du bâtiment et des travaux publics d'Algérie, février 1959, p. 3. Archives Rachid Sidi Boumediène.

<sup>362</sup> Rémi BAUDOÛI, « L'agence du plan d'Alger », in *André Ravereau l'atelier du désert*, Marseille : Parenthèses, 2003, p. 43.



vallée du M'zab<sup>363</sup>. En 1959, il est nommé au poste de directeur adjoint du Bureau de l'Habitat des Nations Unies. Cette nomination prélude à la mission de conseil technique dont il sera chargé auprès du Bureau d'urbanisme de Phnom-Penh<sup>364</sup> et qui l'amène à travailler dès 1960 sur le plan de développement du Grand Phnom Pen, la ville nouvelle de Sihanoukville.

Le départ de Gérald Hanning est ainsi un autre évènement particulier de cet intervalle temporel qui s'étend sur un peu plus d'une année et qui articule deux périodes d'une même expérience. À l'importance de ce moment qui marque, dans le parcours de Jean-Jacques Deluz, sa promotion à la tête de l'atelier d'urbanisme d'Alger, s'ajoute l'état-des-lieux d'une agence qui, dans le contexte politique que l'on sait, peine à renouveler son personnel.

Dans une lettre-rapport qu'il adresse en 1961 au chef du service du Plan au ministère de la Construction, Pierre Dalloz revient sur le départ de Hanning et sur ses conséquences :

« Dès le temps de M. Richardot, toutes sortes d'intrigues assez désagréables avaient écœuré et fait partir le chef d'agence que j'avais eu pendant cinq ans, l'urbaniste de classe internationale Gérald Hanning. Hanning s'est immédiatement recasé en quadruplant sa situation, au service de l'O.N.U., à Phnom-Penh. Ce départ fut une perte pour Alger, une complication pour moi. »<sup>365</sup>

Dans la plupart de ses écrits sur l'Agence du Plan d'Alger, Jean-Jacques Deluz revient lui aussi sur le départ de Hanning qu'il situe de manière assez évasive en 1959. Une lettre retrouvée dans le fonds Deluz, permet de réduire légèrement cette imprécision. Dans cette lettre qu'adresse Pierre Dalloz le 6 décembre à Jean-Jacques Deluz, il annonce sa venue prochaine et l'interroge sur le départ de Gérald Hanning ainsi que sur la situation financière de l'Agence que l'on devine, comme celle du personnel, précaire :

---

<sup>363</sup> Jean-Jacques DELUZ, « Alger et le plan d'Alger », in *André Ravereau l'atelier du désert*, Marseille : Parenthèses, 2003, p. 52.

<sup>364</sup> Helen GRANT ROSS et Darryl Leon COLLINS, *Building Cambodia: « new Khmer architecture » 1953 - 1970*, Bangkok : Key Publ, 2006, p. 256.

<sup>365</sup> DALLOZ, *Lettre adressée à M. Arrou Vignod, Chef du Service du Plan d'Aménagement au Ministère de la Construction, op. cit.* (note 331), p. 5-6.



« J'arriverai à Alger par Air Algérie dans la soirée du jeudi 17 et je resterai jusqu'au 23 ou au 24. Voulez-vous d'ici là m'écrire un mot pour me faire connaître les principales nouvelles. ?

- 1) Tout s'est-il bien passé pour Nicole et pour Hanning (je lui écris d'ailleurs un mot)
- 2) Quand Hanning part-il ?
- 3) À quel point laisse-t-il le plan régional ? Avez-vous pris avec lui toutes dispositions pour que le travail continue sans à-coups ?

Je suppose que les finances de l'agence et son encadrement sont toujours dans la situation où je les ai laissées et que M. Richardot m'attend pour prendre les décisions qui sont nécessaires »<sup>366</sup>

Il a ainsi aisé de déduire que Gérald Hanning quitte Alger et son agence d'urbanisme au mois de décembre 1959, et que c'est tout naturellement à cette période que Deluz lui succède de manière effective à la tête de l'atelier. Une hypothèse que semblent confirmer les deux dernières questions que Pierre Dalloz adresse à Jean- Jacques Deluz. Pourtant, trois fac-similés retrouvés dans le Fonds Deluz, semblent indiquer que cette prise de fonction serait de plusieurs mois antérieure au départ de Gérald Hanning. Ces copies de notes transmises par Deluz à Dalloz, viennent témoigner au printemps 1959, tout au moins, de l'élargissement des responsabilités confiées à Jean-Jacques Deluz. Dans un compte-rendu intitulé « Note pour M. DALLOZ » et daté du 1<sup>er</sup> mai 1959, Deluz écrit :

« Les choses se font-elles dans l'ordre ?

À ce propos : Mahieddine, la Cité de la Femme Sauvage. Projets médiocres sur terrains clés<sup>367</sup>. Alors qu'on demande nos avis sur les moindres petits terrains, les grandes opérations nous sont soigneusement cachées.

AGENCE Actuellement : M. Lebars à mon avis, inopérant. Méthode un peu simple de faire des économies : ne payer que le personnel. (Factures mises de côté : Mme

---

<sup>366</sup> Voir Corpus, figure 49 : Pierre DALLOZ, *Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz*, 6 décembre 1959, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

<sup>367</sup> Souligné dans le texte d'origine.





Allaire, Chatel, tous les fournisseurs-qui nous ferment leurs portes l'un après l'autre- les loyers-) Ainsi Richardot a-t-il peut-être le sentiment que l'agence tourne bien sur son petit budget.

PERSONNEL Malgré les réticences, j'ai reformé la structure technique et fait rétablir l'échelle des appointements. Nous avons :

1 nouvelle secrétaire (Nicole Leblanc a quitté) (Manquerait une dactylo.)

1 enquêteur. (Lesourd au sujet duquel M. Lebars désire vous consulter. À mon avis, s'il reste et suivant le travail que j'attends de lui son tarif est insuffisant).

2 projeteurs.

2 dessinateurs techniques.

2 dessinateurs calqueurs.

1 cartographe (manquerait un jeune cartographe).

+ Herbé + moi.

Cela me paraît un fonds normal de roulement, mais il faudrait budgétairement parler – pouvoir utiliser des services extérieurs intermittents : besoin d'une étude technique, d'une étude financière, ou du coup de main des bons architectes (exemple : profiter du passage de Ravereau à Alger pour ressortir le Poisson.) »

Si cet extrait donne la mesure de la responsabilité que Pierre Dalloz délègue depuis Paris à Jean-Jacques Deluz, il rend également compte de la situation dans laquelle se trouve l'Agence et son personnel au moment où Deluz en prend la direction.

Pressentant les bouleversements à venir, devant le risque de disparition encouru par l'Agence, Pierre Dalloz avait dès 1958 entrepris de consigner pour l'histoire, la méthode développée par l'Agence du Plan et mise en œuvre à Alger depuis 1954. La démarche prend la forme d'un article intitulé « La méthode de travail », publié dans le premier numéro des *Cahiers*



d'urbanisme de l'Association pour l'étude du développement de l'agglomération algéroise (AEDAA)<sup>368</sup>.

Dès 1959, pressentant cette fois-ci le départ de Gérald Hanning, il crée progressivement autour de Jean-Jacques Deluz un nouveau noyau de techniciens et d'architectes. Dans une lettre qu'il adresse peu après l'Indépendance à Jacques Chevallier, Pierre Dalloz se rappelle de ce moment charnière qui voit la promotion de Jean-Jacques Deluz à la tête de l'atelier de l'Agence du Plan :

« Dans l'attente de transitions difficiles, j'avais pris la précaution de placer à la tête de l'agence un citoyen helvétique, d'ailleurs excellent technicien, M. Deluz. De dérisoires hauts fonctionnaires ont usé de leur dernière minute d'autorité pour le chasser »<sup>369</sup>

La dernière phrase de Pierre Dalloz suffit à résumer l'environnement dans lequel Jean-Jacques Deluz poursuit, durant les deux années et demi qui suivent le départ de Hanning, son activité à l'Agence du Plan d'Alger.

---

<sup>368</sup> DALLOZ, « La méthode de travail », *op. cit.* (note 284).

<sup>369</sup> Voir Corpus, figure 50 : Pierre DALLOZ, *Lettre adressée à Jacques Chevallier*, 30 août 1962, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.



## 2.4 1959-1962

### DE L'AGENCE DU PLAN À L'ATELIER D'URBANISME DE L'ALGÉROIS : EXPÉRIENCES PLURIELLES

#### À l'orée d'une nouvelle expérience

Dans *Alger chronique urbaine*, le processus narratif choisi par l'auteur mêle son parcours au sein de l'agence à celui de l'agence elle-même. Distinguer l'itinéraire professionnel de Jean-Jacques Deluz de l'évolution de l'Agence du Plan dans sa structure et dans ses fonctions est ainsi l'objet principal de cette partie. Cette distinction nécessaire entre deux itinéraires liés par essence, pose de manière sous-jacente la question de la participation de Deluz à l'action de l'atelier d'urbanisme dans les dernières années de la présence coloniale. Elle interroge sa posture à des moments clés de l'Histoire de l'urbanisme, de l'architecture et de la ville et vise à prendre la mesure de son implication dans le déroulement des faits.

Dans *Alger chronique urbaine*, Jean-Jacques Deluz se rappelle du contexte de sa prise de fonction à la tête de l'atelier de l'Agence du Plan

« Chevallier est remplacé par une délégation spéciale, Hanning quitte l'Algérie en 1959 ; Dalloz qui avait fait la résistance en France, n'était pas aimé par De Gaulle et le détestait : on commençait donc à nous mettre sur la touche ; Hansberger avait pris du recul et se consacrait de plus en plus à son propre bureau. »<sup>370</sup>

Sur le plan de l'activité de l'atelier d'urbanisme, l'arrivée graduelle de Deluz à sa tête est concomitante de trois phénomènes.

Le premier peut être rattaché à la mise à l'écart progressive de l'agence qui voit dès le début de l'année 1959 ses prérogatives sur la gestion de l'urbanisme algérois remises en question. À ce propos, le cycle de conférences organisées par l'Institut technique du bâtiment et des travaux publics d'Algérie (ITBTPA) semble, dès le début de l'année 1959, augurer de cette mise à l'écart. Dans la première de ces conférences, Jacques Saigot, chef du Service de l'habitat conclut ainsi la fin de son exposé sur les objectifs quantitatifs du Plan de Constantine :

---

<sup>370</sup> DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger*, op. cit. (note 133), p. 102.



« Nous ne pouvons pas en effet passer brutalement de 25.000 à 73.000 logements par an, cela ne peut se faire que par une progression continue, une sorte de progression géométrique qui conduit à doubler le nombre de logements mis en chantier d'ici 1962 et à le quadrupler d'ici 1967.

Mais nous n'en sommes plus seulement au stade des épures théoriques, du travail en cabinet de quelques économistes ou techniciens, nous en sommes au stade des promesses politiques, des engagements gouvernementaux [...] »<sup>371</sup>

La référence pleine de morgue à l'Agence du Plan d'Alger et à ses acteurs est ici évidente. Elle annonce le retrait programmé des responsabilités conférées à l'agence depuis 1954, chose que parait confirmer à la même tribune René Roux-Dufort, chef du Service de l'Urbanisme :

« Ainsi va l'urbanisme en Algérie. Son administration se compose d'un service central à Alger et de douze services départementaux. Le recrutement de son personnel a été rendu extrêmement difficile par la situation générale. [...] Des bureaux d'études participent aussi à l'élaboration des plans d'aménagement. Ainsi le « bureau du Plan » d'Alger tend à se spécialiser dans le groupement d'urbanisme de l'agglomération algéroise. Un autre Bureau entreprend des études dans les départements de l'Algérois »<sup>372</sup>

L'Agence du Plan d'Alger, devenue dans la bouche de René Dufourt « bureau du Plan » est ainsi mise au même niveau que l'agence Daure et Béri à qui vient d'être confié le projet d'aménagement de la zone industrielle de Rouiba-Réghaïa et dont elle contrôlait encore les réalisations quelques mois auparavant.

Le second point considère de manière plus particulière la suspension, entre janvier 1959 et février 1961, du travail sur le projet de la ville satellite des Annassers. Précédemment évoquée, la nomination de Jean Le Couteur comme architecte en chef du projet, prélude au retrait progressif des prérogatives confiées à l'atelier d'urbanisme. Mis en opposition avec son

---

<sup>371</sup> MAYER, *op. cit.* (note 359), p. 5.

<sup>372</sup> ROUX-DUFORT, *op. cit.* (note 205), p. 13.





collaborateur Paul Herbé<sup>373</sup>, le nouvel architecte en chef est décrit par Jean-Jacques Deluz dans *Alger chronique urbaine* :

« Autant j’admirais Paul Herbé, autant son associé Lecouteur me parut limité et opportuniste. Nos rapports furent orageux et je me battis tant que je pus contre les projets qu’il voulait nous faire accepter. Il faisait des plans de masse selon la pratique des architectes français à cette époque, c’est-à-dire en posant des immeubles à distances égales les uns des autres. Les notions d’échelle et d’espace urbain y étaient inexistantes. »<sup>374</sup>

Enfin, le troisième phénomène concerne la situation financière de l’agence et celle de son personnel au tournant de l’année 1959. Cette situation est décrite par Pierre Dalloz dans un texte tapuscrit adressé au Préfet Administrateur le 6 novembre 1959, dont la copie a été annotée à l’attention de Jean-Jacques Deluz par Pierre Dalloz :

« La Faiblesse actuelle de l’agence en architectes et projeteurs devient notoire. Le départ de M. Hanning va considérablement l’aggraver.

Pour éviter que l’objection, dans la discussion, nous soit opposée, il faudrait immédiatement engager, à plein temps, M. Ravereau, il faudrait nous adjoindre comme architecte conseil M. Hansberger ; il faudrait recruter de bons projeteurs. »<sup>375</sup>

## **2.4.1 De l’Agence du Plan d’Alger à l’Atelier d’Urbanisme de l’Algérois**

L’itinéraire professionnel de Jean-Jacques Deluz à partir de l’année 1960 est marqué par plusieurs moments singuliers. Brièvement évoqués pour la plupart dans *Alger chronique*

---

<sup>373</sup> Paul Herbé et Jean Le Couteur réalisent au même moment la cathédrale du Sacré Cœur à Alger qui sera achevée après l’indépendance. Voir l’article René SARGER, « La cathédrale d’Alger », *Techniques & architecture*, n° 329, mars 1980.

<sup>374</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 73.

<sup>375</sup> DALLOZ, « Texte intitulé “Projet” et annoté par Pierre Dalloz », *op. cit.* (note 326), p. 2.



*urbaine*, trois moments méritent spécialement d'être rapportés. Ils sont révélateurs de l'action de Jean-Jacques Deluz à la tête de l'atelier d'urbanisme et éclairent la situation de l'agence à des moments clés de son existence.

Le transfert des locaux de l'Agence du Plan du 5<sup>ème</sup> étage de la Nouvelle Mairie à un terrain en périphérie urbaine, est ainsi un moment important dans l'histoire de l'atelier d'urbanisme d'Alger. Occupant un chapitre d'*Alger chronique urbaine*<sup>376</sup>, il apparaît également comme un évènement ayant sensiblement marqué le parcours de Jean-Jacques Deluz. Toujours aussi évasif, ce dernier n'y précise pas la date de ce transfert. Dans son ouvrage, l'auteur présente ce changement de locaux comme la suite logique d'une marginalisation de l'agence d'urbanisme et de ses acteurs :

« Enfin, nous dûmes quitter la mairie puisque nous n'en dépendions plus. L'ingénieur Boilot proposa de nous recaser dans des baraquements. Après le magnifique bureau paysager du Front de Mer, après la terrasse regardant le port, la déchéance n'eût pas été supportable. Boilot nous avait trouvé un terrain propice à des locaux provisoires en bordure de la route de Kaddous... »<sup>377</sup>

Dans une lettre qu'il adresse à M. Arrou Vignod, chef du service du Plan au ministère de la Construction le 25 mai 1961, Pierre Dalloz dépassionne le contexte de ce déménagement :

« Il est absolument tendancieux d'écrire ou de dire que nous avons été « chassés » ou « expulsés » de la Mairie d'Alger. La vérité est toute autre. Aussi longtemps qu'il n'y a eu qu'un seul personnage important à la tête de la ville d'Alger : maire, préfet-administrateur, nous avons partagé avec lui le cinquième étage de la mairie, divisé entre un logement de fonction et l'Agence. Une difficulté est apparue lorsqu'il y eut non plus un seul personnage important, mais deux : le Préfet-Administrateur et le Président du Conseil Municipal. [...] J'ai moi-même proposé à M. Richardot, puis à M. de Saint Jorre, de rendre notre local pour en faire l'appartement de fonction du Président.

---

<sup>376</sup> Jean Jacques DELUZ, « Route de Kaddous », in *Alger chronique urbaine*, Paris : Bouchène, 2001, p. 73-90.

<sup>377</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 73.



Nous nous sommes relogés sur un terrain aménagé par les Ponts et Chaussées dans les hauts d'Alger à Hydra. Pour 12 millions d'anciens francs (6 de la ville, 6 de l'Algérie) nous avons fait construire une agence nouvelle parfaitement adaptée à nos besoins. Vous la verrez. Son prix de construction est le même que celui des baraquements habituels »<sup>378</sup>

Ainsi, grâce à Pierre Dalloz, nous savons que le transfert des locaux de l'Agence est postérieur à l'élection du Président du Conseil municipal de la ville d'Alger. Il s'agit probablement de celle de Charles Corbin (1881-1970) élu le 25 février 1960<sup>379</sup> durant le mandat du Préfet-administrateur Jean de Saint Jorre. S'il nous renseigne également sur le coût de ces nouveaux baraquements, cet extrait ne laisse pas deviner les circonstances ou les raisons pour lesquelles ils furent construits. Jean-Jacques Deluz s'en explique dans *Alger chronique urbaine* :

« ... Nous étions décidément des gens impossibles : nous refusâmes les baraques et sous l'impulsion d'Hansberger, nous proposâmes de construire, pour budget équivalent et dans un délai aussi rapide, un projet à notre convenance. À cette époque Hansberger avait son propre bureau d'architecture et travaillait avec de petits entrepreneurs bien organisés. Nous savions que nous pouvions gagner le pari et, comme nous étions entêtés, notre proposition fut acceptée. Sur l'idée de Hansberger nous fîmes la conception de ce que l'on continua d'appeler avec humour la baraque de Kaddous : en fait, comparée aux baraquements qui nous étaient destinés, un palais. [...] Nous avons reconstitué, dans une forme différente de la précédente, un espace qui nous était propre, que nous nous sommes approprié, qui portait la marque d'originalité que nous revendiquions. Je travaillai sur ce projet avec Alex Gerber qui nous avait rejoint de Suisse. »<sup>380</sup>

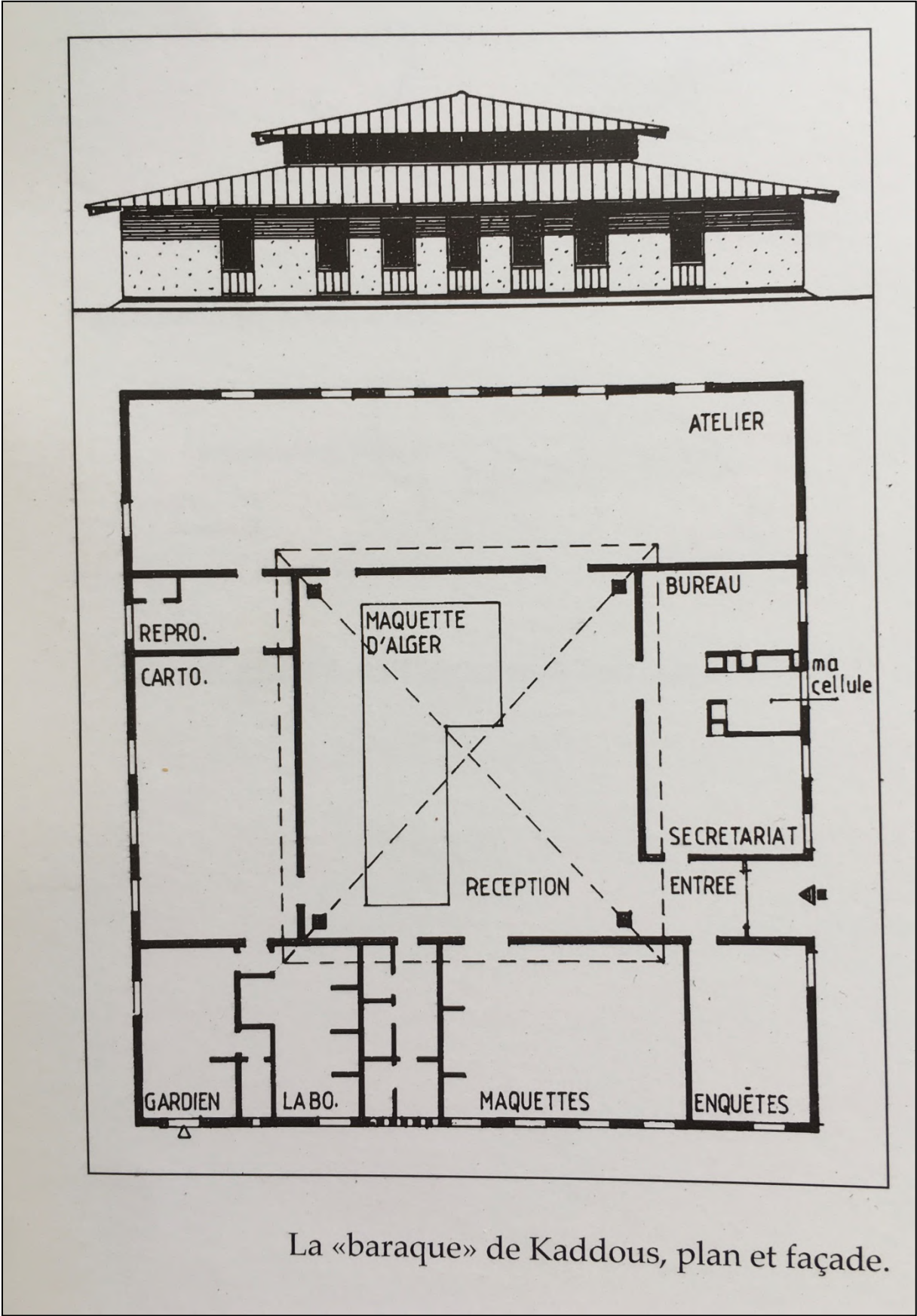
---

<sup>378</sup> Voir Corpus, figure 45 : DALLOZ, *Lettre adressée à M. Arrou Vignod, Chef du Service du Plan d'Aménagement au Ministère de la Construction*, op. cit. (note 331).

<sup>379</sup> Marcel THIEBAULT, « M. CHARLES CORBIN, nouveau président du conseil municipal d'Alger, rend hommage à "l'effort de la nation et du chef de l'État" », *Le Monde*, Paris, édition Monde éditions, 26 février 1960.

<sup>380</sup> DELUZ, *Alger*, op. cit. (note 11), p. 73-74.

Figure 49 : Atelier d'urbanisme de l'algérois, "la baraque de Kaddous". In. Jean-Jacques DELUZ, *Alger chronique urbaine*, 2001.



La «baraque» de Kaddous, plan et façade.

### 2.4.1.1 La baraque de Kaddous

Le bâtiment, d'une envergure totale de vingt-deux mètres sur vingt-deux, a une petite allure de pagode. De plan carré, il s'organise, à l'image des maisons de la ville historique, autour d'un espace central. Au cœur de l'activité de l'agence, un « patio » distribue les salles de travail et fait office de lieu de réception et de présentation.

Le bâtiment qui, à l'heure de l'écriture de cette thèse existe toujours, est couvert par une toiture à quatre pans, portée par une charpente apparente et quatre colonnes de béton. Une toiture périphérique surbaissée couvre les espaces de travail (ateliers, maquette, cartographie, laboratoire photo, logement du gardien, secrétariat) disposés autour du « patio ». Les fenêtres quant-à-elles, s'insèrent selon un rythme régulier dans des murs à l'origine peints en blanc. Pour ces fenêtres, Deluz imagine un système d'obturation assez original :

« Les fenêtres [...] fermaient avec des volets rabattants autour de l'axe horizontal supérieur, ils étaient actionnés par un câble monté sur des poulies en cuivre de bateau. En position d'ouverture, c'était un panneau horizontal plaqué sous la corniche. Je les avais fait peindre en un noir aux reflets marrons qui donnaient sur les murs blancs, un bel effet graphique. »

Dans le bureau situé à la droite de l'entrée, Jean-Jacques Deluz avait fait réaliser une « cellule » de forme cubique de 2,25m de côté : le bureau du Chef d'agence qu'il occupait. Les proportions choisies, la dénomination même de cet espace -le plus petit du bâtiment-, la modestie de son agencement font référence au monastère de La Tourette où l'application du Modulor limite la hauteur des cellules à 2,26m. Ce clin d'œil à Le Corbusier est mentionné par Jean-Jacques Deluz dans la description qu'il fait de sa « cellule » de travail :

« [...] mon bureau : un espace de deux mètres vingt-cinq sur deux mètres vingt-cinq avec deux mètres vingt-cinq sous plafond, qui était ma cellule et un hommage discret à Le Corbusier. J'y apportais quelques raffinements, une fente d'éclairage avec verre de couleur, une niche décorée de carreaux de céramique récupérés dans les ruines à la Casbah et posés au plâtre afin de pouvoir les récupérer. »





Jean-Jacques Deluz récupèrera ces carreaux de céramique lorsque sa « cellule » sera démolie par Bachofen en 1964. Ils sont désormais posés sur un des murs de refend de l'escalier à l'entrée de la villa des Bananiers.

Chargé en 1962 d'une mission de conseil en architecture et en urbanisme auprès de Jean Royer à Tours, Pierre Dalloz requiert les plans de la « baraque » de Kaddous :

« Pourriez-vous m'envoyer les plans de l'agence d'urbanisme de Kaddous ; ou au moins les dimensions principales, la distribution, et quelques renseignements sur la structure du bâtiment. Nous allons construire un édifice du même genre à Tours »<sup>381</sup>

Un petit ensemble d'habitation en Rez-de-chaussée conçu autour sur le modèle de la maison arabe figure également au projet. Destiné à loger le personnel de l'agence il ne sera pas réalisé et n'est pas évoqué par Jean-Jacques Deluz.

#### **2.4.1.2 L'entretien du mois de janvier 1962**

Dans le même chapitre consacré à l'agence de Kaddous, Jean-Jacques Deluz raconte cette anecdote symptomatique de la tension animant les relations entre l'Agence du Plan et le service départemental d'urbanisme mais aussi des relations que lui-même entretenait avec les responsables de ce service. Il y est question d'une réunion à laquelle Deluz est convoqué par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Dominique Boilot, précédemment cité :

« Je me souviens toujours avec précision de la séance où je fus convoqué par l'« Ingénieur en chef », un nommé Boilot, accompagné d'un autre chef ingénieur, qui voulaient me soumettre à leurs directives sans discuter. Pendant une heure ou deux, nous avons parlementé comme si chacun de nous parlait une langue que l'autre ne comprenait pas. Par exemple, je leur disais que je voulais préserver une méthode, un esprit, une vision urbaine qui nous étaient propres. Ce genre

---

<sup>381</sup> Voir Corpus, figure 51 : Pierre DALLOZ, *Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz*, 13 décembre 1962, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.



d'arguments les mettaient littéralement en rage. Je fus étonné ensuite que l'on ne me jette pas à la porte ; probablement que le soutien de Dalloz et de Hansberger les en empêcha. »<sup>382</sup>

La correspondance échangée avec Pierre Dalloz offre une nouvelle fois l'opportunité de comprendre un moment évoqué en quelques lignes dans *Alger chronique urbaine* mais sur lequel il semble utile de s'arrêter. Dans un compte-rendu adressé le 12 janvier à Pierre Dalloz, Jean-Jacques Deluz rapporte l'essentiel des propos tenus la veille. Ce document est précieux ; au-delà du statut administratif de l'agence d'urbanisme qu'il précise et du parcours professionnel de Deluz qu'il jalonne, il témoigne de la posture de ce dernier à un moment où l'Agence du Plan, devenue Atelier d'Urbanisme de l'Algérois, entame sa dernière circonvolution. Ainsi, le 11 janvier 1962, M. Boilot, Ingénieur de la 2<sup>ème</sup> circonscription d'Alger, convoque Deluz. Tailhan, Ingénieur d'arrondissement au service de l'Hydraulique assiste à la rencontre ; il est donc ce second « chef ingénieur » auquel Deluz , PLUS HAUT, faisait référence.

« Hier M. Boilot m'a convoqué et reçu avec M. Tailhan. Ils m'ont posé la question suivante à brûle-pourpoint : voulez-vous agir comme conseil dans l'organisation provisoire qui va prolonger l'Agence en attendant la création d'une société anonyme, laquelle fera le relais d'une société d'économie mixte définitive.

Avant de répondre, j'ai demandé des éclaircissements sur :

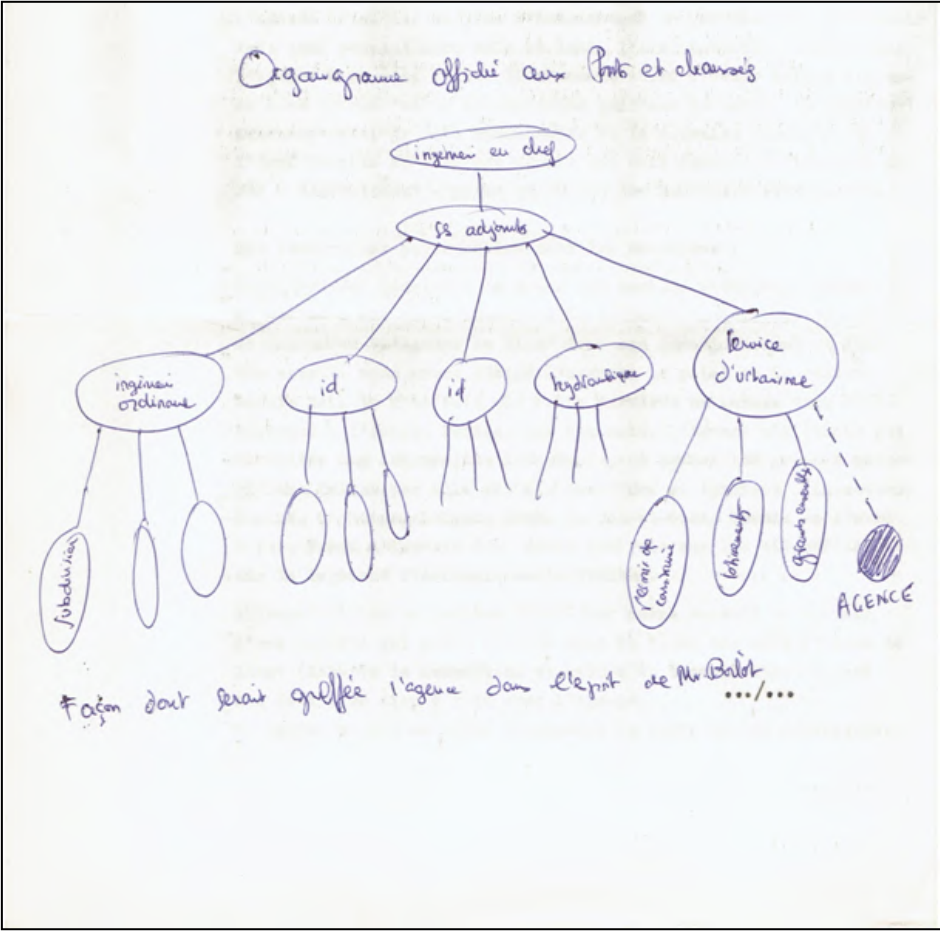
- qui dirigera l'Agence dans ce stade provisoire,
- qui l'administrera,
- quel sera son schéma de fonctionnement,
- quels rôles y garderont ceux qui restent de l'équipe de l'Agence.

M. Boilot s'est vexé de ma curiosité, mais m'a tout de même indiqué que :

---

<sup>382</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 73.

Figure 50 : Jean-Jacques DELUZ, schéma sur *Compte rendu de la réunion de Jean-Jacques Deluz avec MM. Boilot et Taihan, 12 janvier 1962, Rapport. Fonds Deluz.*



- l'Agence sera dirigée, sur place, par Vernet (chef S.D.U.<sup>383</sup>) et Gardinier (ancien adjoint de Roux-Dufort),
- la Cadat financera en tant que paravent du service départemental et administrera,
- le personnel restant achèvera le plan d'aménagement (sous la direction de Vernet et avec mes conseils !)
- il ne semble pas que Hansberger et Revereau soient conservés dans la filière. Votre présence n'a pas été évoquée. »<sup>384</sup>

Au dos de la seconde feuille, Jean-Jacques schématise le nouvel organigramme.

[Schéma ci-contre]<sup>385</sup>

La nouvelle agence est ainsi subordonnée au service d'urbanisme départemental ce qui, à n'en point douter, semble révolter Jean-Jacques Deluz. Un organigramme dessiné au revers de la feuille par Deluz illustre la « Façon dont serait greffée l'agence dans l'esprit de M. Boilot »<sup>386</sup>

Plus loin, Deluz poursuit :

« [...] , M. Boilot m'a accusé de chercher (avec l'ancienne équipe) à saborder la création de la société.

Il m'a aussi accusé de n'avoir pas assumé les tâches confiées à l'Agence ( finition du plan d'aménagement en particulier) et d'avoir fait que, pendant deux mois et demi, l'administration aurait payé l'Agence à ne rien faire. Il m'accuse aussi d'avoir quitté l'Agence à ce moment « comme le capitaine quittant le navire en premier » ! Autrement dit, je suis responsable de la mauvaise marche et de l'inefficacité de

---

<sup>383</sup> Service départemental d'urbanisme

<sup>384</sup> Voir Corpus, figure 52 : Jean-Jacques DELUZ, *Compte rendu de la réunion de Jean-Jacques Deluz avec MM. Boilot et Taihan*, 12 janvier 1962, Rapport. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

<sup>385</sup> Voir Corpus, page 107.

<sup>386</sup> DELUZ, *Compte rendu de la réunion de Jean-Jacques Deluz avec MM. Boilot et Taihan*, op. cit. (note 382), p. 1.



l'Agence depuis six mois (moment où l'Agence a été -bénévolement- prise en charge par les Ponts et Chaussées). »<sup>387</sup>

L'ordre du jour de la réunion semble néanmoins se concentrer sur la proposition d'emploi faite à Jean-Jacques Deluz par l'Ingénieur en chef. Rappelons que l'Association pour l'Embellissement du Développement de l'Agglomération Algéroise (AEDAA) a été dissoute au 31 décembre 1961 et que la proposition faite par Dominique Boilot à Jean-Jacques Deluz de demeurer au sein de la nouvelle structure en tant qu'urbaniste-conseil payé à la vacation s'inscrit dans le cadre de la nouvelle société anonyme qui doit remplacer l'AEDAA : l'Atelier d'urbanisme de l'algérois<sup>388</sup> (ci-après AUA). Rapportant sa réponse à Pierre Dalloz, Deluz écrit :

« Aujourd'hui, on me propose d'assister comme conseil au travail d'une société qui n'est plus en état de jouer son rôle d'homme de l'art (liberté de conception et groupe de travail choisi), qui n'a donc plus rien à voir avec l'Agence. En outre, on met en doute la probité de notre action précédente.

En attendant votre avis, je crois qu'il ne m'est pas possible d'accepter cette proposition. Il ne me paraît pas utile non plus de nous justifier autrement que par la remise d'un bilan -voire d'un testament- et inutile de chercher à dévoiler quelles incompétences voilent ces accusations. »<sup>389</sup>

Devant l'hésitation de Jean-Jacques Deluz, sans doute aussi du fait des divergences qui opposent les deux hommes, l'Ingénieur Boilot considèrera l'architecte comme démissionnaire. En témoigne le courrier recommandé reçu par Deluz le 31 janvier 1962 et daté du 20 janvier précédent dans lequel Jean de Saint Jorre, le Préfet-administrateur d'Alger, acte la démission de Deluz.

---

<sup>387</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>388</sup> Voir Corpus, figure 53 : *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois*, 23 février 1962.

<sup>389</sup> DELUZ, *Compte rendu de la réunion de Jean-Jacques Deluz avec MM. Boilot et Taihan*, op. cit. (note 382), p. 3-4.





« Au cours de la réunion du 21 décembre 1961, l'Assemblée générale de l'Association pour l'Étude du développement de l'Agglomération Algéroise a décidé la dissolution de cette association au 31 décembre 1961.

Vous avez de votre plein gré, cessé vos activités au sein de cette association le 1<sup>er</sup> janvier 1962.

Je prends acte de cet état de fait. »<sup>390</sup>

**Cinglante, la réponse de Jean-Jacques Deluz à ce courrier lève toute ambiguïté :**

« J'accuse réception de votre lettre du 20 janvier courant concernant la dissolution de l'Agence d'Urbanisme.

Ayant travaillé dans le cadre de l'Agence depuis 1957, en ayant assuré la direction technique et (par nécessité) administrative depuis l'été 1960, je possède tous les éléments susceptibles d'éclairer un problème dont personne ne connaît plus les données, en dehors de notre ancien groupe de travail : MM. Dalloz et Hansberger, et des fonctionnaires ayant démissionné.

J'ai toujours l'ambition de poursuivre mon action d'urbanisme. On ne m'en donne plus aujourd'hui les moyens de l'exercer ; on m'en offre de dérisoires.

Les termes de votre lettre, tels que vous les a proposés M. l'Ingénieur en Chef de la 2<sup>ème</sup> circonscription, sont donc inexacts et je vous serai reconnaissant de les revoir. [...] Rien dans mon action, récente et actuelle, n'a d'autre raison que de sauvegarder un esprit de travail qui a porté ses fruits sur le plan national et international et n'a rencontrés que localement, depuis une certaine époque, qu'un dénigrement systématique »<sup>391</sup>

Jean-Jacques Deluz demeurant, pour quelques mois encore, associé comme urbaniste conseil, il n'est point possible de douter que la lettre ait trouvé chez son destinataire, un écho favorable.

---

<sup>390</sup> Voir Corpus, figure 54 : Jean DE SAINT JORRE, *Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz*, 20 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

<sup>391</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Lettre adressée au Préfet-administrateur d'Alger en réponse à la fin de fonction*, 31 janvier 1962, Correspondance administrative.



### 2.4.1.3 Pour une réorganisation de l'atelier

En réaction à la situation précaire dans laquelle baigne l'agence d'urbanisme depuis 1959, en réaction probable au nouvel organigramme et au nouveau statut de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois, Jean-Jacques Deluz adresse à Jacques Seyfried, président du Conseil d'administration de l'Atelier d'urbanisme de l'algérois, un rapport de 4 pages intitulé « Proposition pour une réorganisation de l'atelier ». Critique, il y développe en huit points ce qu'il considère être les fondements de l'atelier d'urbanisme d'Alger. Jean-Jacques Deluz semble ici ne pas manquer de courage lui qui, un mois auparavant était considéré comme démissionnaire. Rappelons que Jacques Seyfried a été élu à la tête de l'AUA le 23 février 1962 et, qu'en lui écrivant le 14 mars, Deluz espère peut-être trouver chez le nouveau responsable un écho favorable à ses propositions. En introduction de son courrier, il motive sa démarche :

« Souhaitant poursuivre mon action d'urbaniste dans le cadre de l'atelier, je me permets de vous proposer ces quelques notes où j'essaye de définir dans quelle forme, étant donné les circonstances, cet atelier pourrait ne pas déroger à sa seule vocation qui est la pratique de l'urbanisme. »<sup>392</sup>

Jean-Jacques Deluz considère le nouvel organigramme inefficace car procédant de conceptions totalement dépassées. L'Atelier y est considéré comme un simple outil d'exécution de missions d'urbanisme confiées contractuellement à des techniciens payés à la vacation. Or, pour Deluz :

« Le rôle de l'Atelier doit être de définir et de proposer synthétiquement l'aménagement cohérent de la région d'Alger, tant sur son plan général que dans ses points particuliers : les relations du particulier au général étant systématiques de par la texture même d'Alger.

Or, nous savons que l'Atelier est réduit (de par la volonté même de ceux qui ont liquidé l'Agence du Plan) à un instrument d'exécution. Tout le travail de conception

---

<sup>392</sup> Voir Corpus, figure 55 : Jean Jacques DELUZ, *Courrier adressé à Jacques Seyfried ayant pour objet : « Organisation de l'atelier », 14 mars 1962, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.*



qui devait être le fait de la volonté commune de « l'Atelier » va se trouver dispersé dans une somme de volontés particulières non forcément cohérentes (ceci, en dehors de tout critère qualitatif).

Le rôle de l'atelier doit être de définir les formes urbaines conséquentes des vocations d'Alger et de sa région : Alger, capitale ; Alger, ville de 1 million d'habitants ; Alger, base d'équipements et base touristique.

Quelles que soient les divergences de style ou de pensée des participants, il est indispensable, si l'on veut pratiquer un urbanisme, qu'il y ait communauté de vues sur ces points essentiels : vocation, ligne générale de l'aménagement, conceptions urbaines. »<sup>393</sup>

Pour Deluz, la principale contradiction vient du fait que l'Atelier, au lieu de constituer une entité créatrice, est réduit à un bureau d'étude mis au service de n'importe quel projet d'urbanisme aux fins de réaliser les analyses statistiques, les fonds de plans et les dessins. Les commandes étant faites à titre personnel, tout esprit ou vocation d'équipe est également éludé par la nouvelle organisation interne. L'analyse critique qu'il fait de l'organigramme de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois est résumée en quatre points<sup>394</sup> :

- a) Le choix des personnes participantes est un fait arbitraire, mais qui a l'avantage de faire appel à des techniciens compétents.
- b) À chacun de ces techniciens est confiée une tâche distincte.
- c) Ces commandes étant faites à titre personnel, tout esprit ou vocation d'équipe serait vicié automatiquement par des raisons de susceptibilité (ce n'est pas sans raison que nous avons toujours tenu à l'Agence à effacer le nom des auteurs derrière l'entité même de l'Agence).
- d) Ainsi, l'Atelier, au lieu d'être l'entité créatrice, est réduit à une sorte de bureau d'étude mis au service de n'importe quel projet d'urbanisme pour les analyses statistiques, les fonds de plans et les dessins.

---

<sup>393</sup> *Ibid.*, p. 1-2.

<sup>394</sup> *Ibid.*, p. 2.



L'auteur considère néanmoins comme positif l'appel à des techniciens ayant une connaissance pratique de la région d'Alger. Le problème pour Jean-Jacques Deluz réside plutôt dans l'organisation du groupe de travail qu'il imagine agissant dans un même sens, étudiant en commun la totalité des problèmes généraux et participant effectivement et personnellement à la vie de l'Atelier qui deviendrait ainsi « [...] le forum d'urbanisme dont nous avons souvent rêvé. »<sup>395</sup> écrit-il en introduction de sa synthèse.

En conclusion de son rapport, Jean-Jacques Deluz propose les mesures d'organisation suivantes :

- « - au départ, on fait appel à un certain nombre de techniciens compétents, non pas sur des tâches particulières, mais sur la participation pure et simple au groupe de travail ;
- le groupe de travail est présidé par une personnalité choisie qui dirige les débats (M. Dalloz avait pensé par exemple à M. de Maisonneuve : cf sa lettre au Préfet) ;
- ce groupe a pour fonction de préparer les programmes, et, à partir du commun accord établi sur les bases d'un projet, désigne un ou plusieurs de ses membres directement responsables du dit projet ;
- l'exécution du projet est dirigée par le chef d'atelier qui est supervisé par le ou les responsables choisis ;
- la mission d'assistance techniques peut également être assumée par le groupe : dans tous les cas de désaccord, le comité technique du conseil intervient et arbitre sous la direction de M. Dalloz ;
- du point de vue de la rémunération, cette méthode n'est pas différente de celle qui avait été envisagée, puisque les techniciens du groupe de travail sont payés par vacations et dans tous les cas leur présence serait aussi nécessaire ;
- du point de vue du rendement également, puisque chaque participant assurera la même présence et que son apport sera personnel.

---

<sup>395</sup> *Ibid.*, p. 3.





- au départ, on fait appel à un certain nombre de techniciens compétents, non pas sur des tâches particulières, mais sur la participation pure et simple au groupe de travail ;
- le groupe de travail est présidé par une personnalité choisie qui dirige »<sup>396</sup>

Le système que propose Jean-Jacques Deluz est réfléchi de manière à correspondre exactement avec la nouvelle organisation de l'agence. Le groupe de travail ne dirigeant pas l'Atelier mais uniquement les travaux qui lui sont confiés, toute équivoque concernant la « gestion collégiale » évoquée avec l'Ingénieur Boilot au mois de Janvier est ainsi volontairement levée :

« [...] il ne s'agit pas comme on a pu le craindre devant ma proposition de janvier, d'une « direction collégiale », en ce sens que le groupe de travail ne dirige pas l'Atelier. L'Atelier reste sous l'autorité du Président directeur à qui sont adjoints un secrétaire général et un chef d'agence. »<sup>397</sup>

#### **2.4.2 La collaboration aux travaux de l'Agence du Plan/A.U.A. de 1959 à 1962**

Déchargée du projet des Annassers, l'Agence du Plan d'Alger voit depuis l'avènement du Plan de Constantine, son activité sensiblement réduite. Son champ d'intervention durant cet intervalle se trouve imité au Plan du GURA qui sera relégué aux archives, et à celui de la vallée du M'zab qui restera pour l'essentiel sur le papier. Jean-Jacques Deluz résume dans *Alger chronique urbaine* l'activité de l'Agence à ce moment-là :

« Le travail était au ralenti, nous étions sur la touche et l'on ne nous demandait que des études mineures. Nous faisons des analyses urbaines en pensant à l'avenir,

---

<sup>396</sup> *Ibid.*, p. 3-4.

<sup>397</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Note à l'attention de M. Seyfried, Président Directeur de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois. Organisation de l'atelier*, 15 mars 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.



presque en dilettantes. Nous avons repris la réflexion sur les bidonvilles et sur l'habitat pour le grand nombre. »

Des traces de ces deux études subsistent dans la matière du Fonds Deluz sous la forme de rapports descriptifs.

#### **2.4.2.1 Vers une nouvelle typologie de logement d'urgence**

Le premier, intitulé « Cellules reconvertibles -Étude Deluz 1960- »<sup>398</sup> se rapporte à l'étude d'un immeuble de recasement ; des logements d'urgence pour les populations musulmanes dont Jean-Jacques Deluz proposait de faire évoluer les typologies selon un nouveau concept brièvement mentionné dans *Alger chronique urbaine* :

« J'avais envisagé une solution qui aurait pu remplacer le « logement de recasement », qui consistait à faire des sortes de logements doubles dans lesquels deux familles auraient en premier temps leur espace propre et, en second temps, l'une des deux familles pouvant être relogée, celle restante disposerait d'un vrai appartement de quatre pièces. Je l'avais appelé « le logement reconvertible ». »<sup>399</sup>

Dans un rapport sur les bidonvilles, sur lequel nous reviendrons, Jean-Jacques Deluz énonce les avantages de cette conception :

« La proposition de « logement reconvertible » (planche 4 de l'album) répond à ces conditions et offre les avantages suivants :

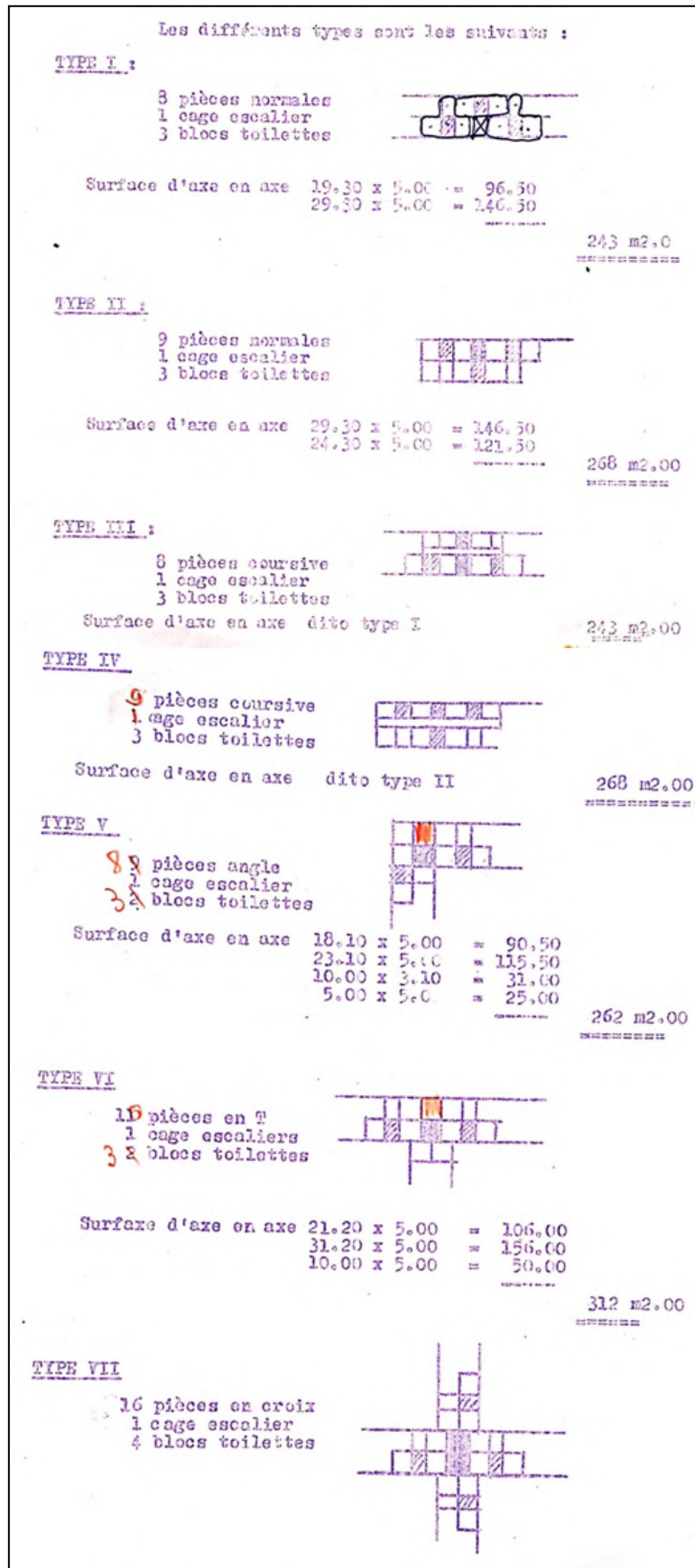
- 1- Regroupement ultérieur des différents logements « provisoires » en un logement définitif normal sans modification de la structure de l'immeuble.

---

<sup>398</sup> Voir Corpus, figure 56 : Jean-Jacques DELUZ, *Immeuble de recasement. Cellules reconvertibles -ÉTUDE DELUZ 1960-*, Alger : Atelier d'Urbanisme de l'Algérois, 26 janvier 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 2 - Chemise 1.

<sup>399</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 74.

Figure 51 : Jean-Jacques DELUZ, Immeuble de recasement. Cellules reconvertibles -ÉTUDE DELUZ 1960-, Alger : Atelier d'Urbanisme de l'Algérois, 26 janvier 1961. Fonds Deluz.



- 2- Par rapport aux normes courantes, ces logements définitifs sont de grande surface.
- 3- Ce type de logement -au stade du recasement- est réalisé par regroupement de deux ou trois familles autour d'un point d'eau, ce qui correspond généralement à la structure de la famille musulmane recasée. »

La solution d'urgence de 8 pièces constitue la base dont sont tirés les sept types de composition rencontrés : en barre, en pignon, en T, ou en croix :

- Le Type I : composé de 8 « pièces normales » et développé sur 243m<sup>2</sup>, il inclut 3 blocs toilettes et une cage d'escalier ;
- Le Type II : composé de 9 « pièces normales » et développé sur 268m<sup>2</sup>, il inclut 3 blocs toilettes et une cage d'escalier ;
- Le Type III : composé de 8 « pièces coursives » et développé sur 243m<sup>2</sup>, il inclut 3 blocs toilettes, une cage d'escalier ;
- Le Type IV : composé de 9 « pièces coursives » et développé sur 268m<sup>2</sup>, il inclut 3 blocs toilettes et une cage d'escalier ;
- Le Type V : composé de 8 « pièces angle » et développé sur 268m<sup>2</sup>, il inclut 3 blocs toilettes et une cage d'escalier ;
- Le Type VI : composé de 10 « pièces en T » et développé sur 312m<sup>2</sup>, il inclut 3 blocs toilettes et une cage d'escalier ;
- Le Type VII : composé de 16 « pièces en croix » et développé sur 474m<sup>2</sup>, il inclut 4 blocs toilettes et une cage d'escalier.

Les planchers doivent être réalisés en dalles pleines de 12cm à 15cm et livrés sans revêtement. La structure est doit être faite de murs porteurs en béton banché tandis que les cloisons sont projetées en parpaing de 7cm d'épaisseur. La hauteur sous plafond est de 2,50m et détermine une hauteur entre planchers de 2,65m et, incidemment, un escalier entièrement préfabriqué (limon, marches et contremarches) de 16 marches de 16,56 cm de hauteur.

Le bloc sanitaire de 2,85m X 0,60m intègre un bac WC turc avec chasse d'eau (pouvant servir de douche), un évier de 50cm X 60cm et un « robinet d'ablutions » est conforme aux normes



du logement d'urgence. Devant être étendu dans la phase de reconversion, le réseau sanitaire prévoit des « Té » en attente pour une éventuelle extension. Une fois reconverti, chaque logement ayant -selon le principe imaginé par Deluz- doublé de surface, le nouveau bloc toilette peut gagner en confort d'usage par le remplacement du bac WC turc par une cuvette anglaise ainsi que par l'ajout d'un lavabo.

Tenant compte des impératifs financiers inhérents à ce type d'habitat, Deluz développe en sus un principe de calcul original pour calculer le prix d'un immeuble :

« Prix immeuble = A + B + C

Soit :

A = Nombre de cellules en Rez-de-chaussée X prix fondations

B = Nombre de cellules dans l'immeuble X prix des cellules

C = Nombre de cellules au dernier niveau X prix des terrasses »<sup>400</sup>

Noté (D), le prix de la reconversion des cellules vient s'ajouter à celui de l'immeuble dans l'estimation définitive des coûts d'objectifs.

Ainsi, pour un immeuble type de 5 niveaux comprenant 2 cellules pignon de Type I et 1 cellule normale de Type I, le coût de l'immeuble d'urgence est estimé à 63.862.580 anciens Francs. Celui de l'immeuble reconverti est évalué à 78.683.930 anciens francs.

« L'idée n'eut pas de succès, et peut-être tant mieux car qui sait si jamais l'une des deux familles aurait pu s'en aller ? », conclut-il.

#### **2.4.2.2 Une nouvelle étude des bidonvilles**

L'Agence du Plan réalise entre 1955 et 1956 une première étude sur le phénomène des bidonvilles. Les archives de l'Atelier étant perdues ou inaccessibles, l'ouvrage *L'Algérie des bidonvilles*<sup>401</sup> constitue la principale trace subsistant de cette étude menée par les sociologues Jean-Claude Reverdy et Robert Descloîtres. Reprise entre 1959 et 1960, l'étude donne lieu à

---

<sup>400</sup> DELUZ, *Immeuble de recasement. Cellules reconvertibles -ÉTUDE DELUZ 1960-*, op. cit. (note 396), p. 2.

<sup>401</sup> DESCLOITRES et al., op. cit. (note 282).





la rédaction d'un document de vingt-deux pages intitulé « Études des bidonvilles » dont une copie est conservée dans le Fonds Deluz à Alger (sans pièces graphiques). L'étude, bien que présentée en 1961, s'appuie sur les statistiques réalisées entre 1959 et 1960 par les Sections administratives spécialisées (SAS) et les Sections Administratives Urbaines (SAU) de l'Armée française. Bien que nous ne puissions l'affirmer avec certitude, mais en tenant compte de la faible charge de travail au moment de sa rédaction, du personnel réduit et de l'absence de sociologues, il est tout à fait plausible que Jean-Jacques Deluz ait été à l'initiative de cette étude et qu'il l'ait entièrement rédigée. Ainsi, dans l'introduction consacrée au contexte économique il est noté que :

« [...] en 1930 : 4.800 personnes vivaient en bidonvilles dans l'Agglomération Algéroise. En 1957 : 110.000. En 1960 : 135.000 [...] »<sup>402</sup>

Le décalage entre cette estimation des personnes vivant en bidonvilles et le chiffre réel au moment de la rédaction du rapport qui, du fait de l'action du Plan de Constantine et de la résorption des principaux bidonvilles, a été presque réduit de moitié<sup>403</sup>, est justifié par Jean-Jacques Deluz dans *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique* :

« Elle [l'Agence du Plan] chiffre le nombre de personnes vivant en bidonvilles à 135.000. Il est vrai que des quartiers, des maisons de construction sommaire sont assimilés au bidonville (à Baraki, à la Tribu de Béni Messous, à Bel Air, à Apreval Kouba) et que les constructions parasites de la Casbah sont comptées. D'autre part, Mahieddine et Vinci, en voie de résorption, sont comptabilisés. Il faut voir dans ce gonflement la volonté d'attirer l'attention sur les conditions dramatiques du logement des populations musulmanes »<sup>404</sup>

Pour le rédacteur du rapport, l'insécurité prévalant dans les campagnes depuis le déclenchement de la Révolution algérienne en 1954 ne peut être considérée comme une

---

<sup>402</sup> Voir Corpus, figure 57, *Étude bidonvilles 1961*, Alger : Association pour l'Embellissement du Développement de l'Agglomération Algéroise, 1961, p. 2. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 2 - Chemise 1.

<sup>403</sup> *Développement et équipement de la « Région d'Alger ». Études économiques. Habitat et logement. Pièces diverses*, Paris : Société d'études pour le développement économique et social, juillet 1960, p. 43. Il est question dans ce rapport commandé par la Société Centrale des Études Techniques (SCET) d'un chiffre de 45.000 musulmans auxquels s'ajoutent 15.000 européens vivants dans des conditions précaires hors des bidonvilles, ces derniers étant uniquement habités par la population indigène.

<sup>404</sup> DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger*, op. cit. (note 133), p. 83.



cause directe de la genèse des bidonvilles, ces derniers y étant antérieurs. Dans le rapport, le problème des bidonvilles est considéré comme une manifestation du sous-développement de l'Algérie et de ses conséquences : il s'agit « [...] d'une affaire de politique économique générale »<sup>405</sup>. L'étude reprend subséquemment le thème général de la priorité à l'aménagement du territoire. Trois mesures sont ainsi présentées ; elles s'insèrent dans les directives de la circulaire du 7 mars 1960 relative à la lutte contre les bidonvilles :

« La première mesure concerne essentiellement le problème de l'afflux de la population dans les grands centres urbains et consiste en la création de « zones d'accueil » réalisées par « l'achat de terrains permettant l'implantation de lotissements de construction dirigée ». Nous verrons que ces zones ainsi strictement entendues doivent se situer en piémont, le pied des montagnes constituant la véritable limite de la Région d'Alger.[...] De leur côté, le Sahel et la Mitidja qui sont des zones proprement rurales devront voir la création de « villages d'économie semi-urbaine » (200 à 300 parcelles au maximum). En ce qui concerne l'agglomération d'Alger elle-même, il ne saurait être question d'y installer des zones d'accueil : les terrains de l'agglomération sont trop précieux et de toute façon de telles zones constitueraient de graves entraves à la réalisation des futurs aménagements urbains, ceux-ci devant eux-mêmes constituer ultérieurement des zones d'implantation définitive des populations immigrantes.

[...] La seconde mesure consiste à l'aménagement de ces bidonvilles par l'introduction des équipements collectifs indispensables. Le moyen d'apporter de tels équipements dans le bidonville existant serait alors de créer une « zone d'équipement » qui l'encerclerait purement et simplement, le réintroduisant ainsi dans le milieu urbain et l'empêchant de s'accroître.

La dernière mesure entraîne la destruction pure et simple des bidonvilles et leur remplacement par des cités de recasement. C'est bien souvent la seule solution

---

<sup>405</sup> *Étude bidonvilles 1961, op. cit. (note 400), p. 3.*



possible, notamment quand la destruction d'un bidonville représente la condition sine qua non d'un aménagement urbain important. »<sup>406</sup>

Nous retrouvons ici les thématiques développées par Hanning dans le cadre de la « Trame d'Alger » et mises en œuvre durant les cinq premières années de l'existence de l'Agence du Plan : préserver autour d'Alger les zones agricoles du Sahel et de la Mitidja en développant une chaîne d'urbanisation dans les piémonts de l'Atlas tellien, afin, de retenir les populations rurales dans les campagnes d'une part, et de retenir celles déjà présentes à l'extérieur du Grand Alger d'autre part. Le rapport se conclut par la présentation d'une étude théorique de résorption de bidonvilles faisant le lien avec la proposition de « logement reconvertible » présentée précédemment ; chose qui tend à confirmer l'hypothèse énoncée plus amont, selon laquelle Jean-Jacques Deluz serait l'auteur du rapport. Un immeuble à cellules normales de 5 niveaux moyens sert ainsi de base au calcul du coût de l'opération. Deux bidonvilles font office de cas d'étude : le bidonville Nador en bordure du chemin des Crêtes, entre Diar-el-Mahçoul et le plateau des Annassers, et celui du Gué de Constantine, justifié par la réunion de nombreuses conditions de réalisation (terrain bien situé et viabilisé, analyses sociales et économiques terminées, plan de masse établi<sup>407</sup>). De même que la proposition de « logement reconvertible », cette étude des bidonvilles ne semble pas avoir trouvé d'écho favorable auprès de l'administration.

### 2.4.2.3 Le plan d'urbanisme du M'zab

À 600 km au sud d'Alger, sur le plateau rocheux de la Hamada, la vallée du M'zab abrite depuis le XI<sup>ème</sup> siècle les communautés ibadites<sup>408</sup> chassées de Tahert et de Sedrata par la tribu Kotama<sup>409</sup>. Coupant le plateau calcaire du Nord-Ouest au Nord-Est, la vallée sablonneuse au creux de laquelle coule l'oued M'zab et ses affluents, mesure 20km de long sur 2km de large ; elle s'étend sur une superficie de plus de 4000ha et atteint à hauteur de Ghardaïa une altitude

---

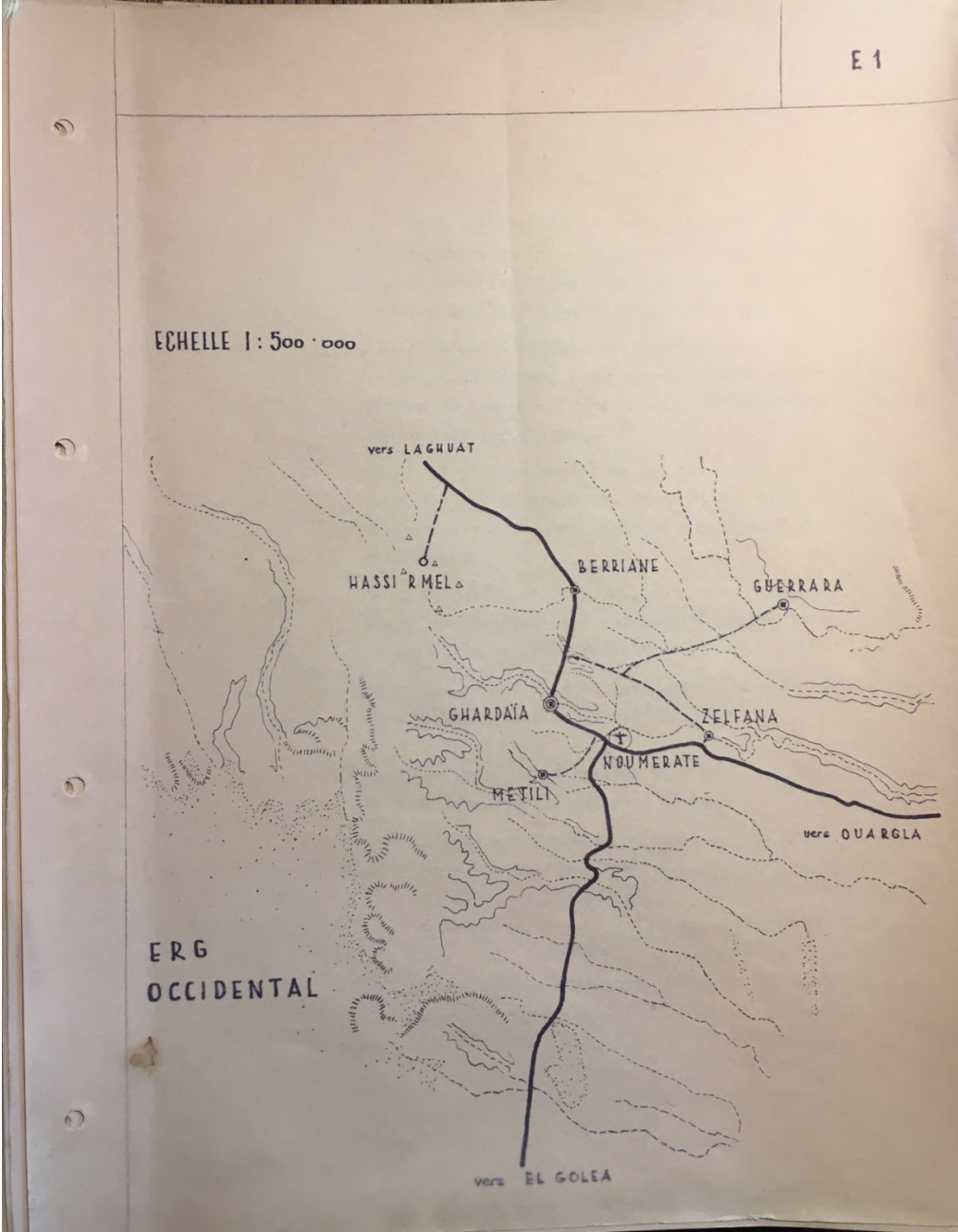
<sup>406</sup> *Ibid.*, p. 13-14.

<sup>407</sup> La cité de 720 logements figurant sur le plan de masse auquel J.-J. Deluz fait référence, a été réalisée après l'indépendance. Située à Ain Naâdja à l'Est d'Alger, elle est toujours dénommée « Cité des 720 logements » par la population.

<sup>408</sup> L'Ibadisme est un courant kharédjite de l'Islam fondé au VIII<sup>ème</sup> siècle et présent, en sus de la vallée du M'zab en Algérie, dans le Djebel Nefoussa en Lybie, en Tanzanie, au Kenya et dans le sultanat d'Oman.

<sup>409</sup> Georges MARÇAIS, *Algérie médiévale. Paysages et monuments historiques*, Paris : Arts et métiers graphiques, 1957, p. 35.

Figure 52 : Le M'zab. In. Jean-Jacques DELUZ, Robert HANSBERGER et André RAVEREAU, Agglomérations de Ghardaïa Melika Beni Isguen Bounouara El Ateuf. Plan d'urbanisme directeur. Rapport justificatif, Alger : Organisation Commune des Régions Sahariennes - Département des Oasis.Fonds Deluz.



de 500m. Hormis quelques champs de culture entourant les villes, le paysage du plateau est dépourvu de toute trace de végétation. « Le M'zab est bien le pays le plus original qui soit au monde »<sup>410</sup>, écrit en 1930 Jean Méliá dans *Ghardaïa*.

En effet, la vallée du M'zab présente sur le plan de la géographie physique comme sur celui de la géographie humaine, des caractéristiques exceptionnelles. Les Mozabites, qui peuplent la vallée depuis le XI<sup>ème</sup> siècle, se caractérisent par une profonde organisation sociale et religieuse qui, très tôt capte l'intérêt des chercheurs. L'ouvrage *La civilisation urbaine au M'zab : Ghardaïa la mystérieuse*<sup>411</sup> de Marcel Mercier auquel nous renvoyons le lecteur, permet de saisir les particularismes de la société mozabite par le biais de sa relation à l'espace. Ainsi, le contexte saharien qui conditionne l'occupation de l'espace, engage dès le XI<sup>ème</sup> siècle, la fondation des villes le long des grands axes de circulation. Dirigée par le Génie militaire et regroupée au pied de la ville de Ghardaïa, la première implantation coloniale au M'zab date quant-à-elle de 1852. Près d'un siècle plus tard, Jacques Soustelle (1912-1990), ancien gouverneur général de l'Algérie, député puis ministre délégué auprès du Premier ministre chargé du Sahara, des territoires d'Outre-mer et de l'énergie atomique, propose de réfléchir à une opération d'urbanisme sur le M'zab afin dit-il, d'éviter que ce dernier ne « [...] soit détruit par le pétrole »<sup>412</sup> récemment découvert. Afin de promouvoir l'expansion économique et la promotion sociale des zones sahariennes est créée, en 1957, l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (ci-après OCRS)<sup>413</sup> –une nouvelle collectivité territoriale–

En 1958, l'OCRS confie l'élaboration du plan d'urbanisme de la vallée du M'zab à l'Agence du Plan alors dirigée par Gérald Hanning. Suite au départ de ce dernier fin 1959, Jean-Jacques Deluz puis André Ravereau (1919-2017), rejoignent Robert Hansberger sur le projet du M'zab. André Ravereau se rappelle de sa collaboration au projet :

---

<sup>410</sup> Jean MELIA, *Ghardaïa*, Paris : Fasquelle, 1930, p. 198.

<sup>411</sup> Marcel MERCIER, *La civilisation urbaine au Mzab: Ghardaïa la mystérieuse*, Alger, Algérie : Éditions P. & G. Soubiron, 1932.

<sup>412</sup> *1957\_p1781.pdf*, [s.d.]. URL : [http://4e.republique.jo-an.fr/page2/1957\\_p1781.pdf?q=18+janvier+1957](http://4e.republique.jo-an.fr/page2/1957_p1781.pdf?q=18+janvier+1957). Consulté le 28 juin 2021.

<sup>413</sup> « Loi n°57-27 du 10 janvier 1957 CREANT UNE ORGANISATION COMMUNE DES REGIONS SAHARIENNES - Légifrance », [s.d.]. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000692685>. Consulté le 28 juin 2021.





« Un plan d'urbanisme pour le M'Zab était en cours d'élaboration sous la direction de Hanning. Celui-ci voulait partir à Phnom Penh, si bien qu'il a refilé le projet à deux collaborateurs auquel j'ai été adjoint, Hansberger et Deluz, puisque j'étais la personne qui connaissait le mieux le M'Zab. Je me suis donc retrouvé associé à ces architectes. C'était en 1960, et j'ai travaillé sur ce plan d'urbanisme jusqu'en 1962, à la veille de l'indépendance. »<sup>414</sup>

Dans les premières approches faites par Hanning et Hansberger, le principe d'une dissociation entre la vallée -où se situe traditionnellement l'habitat- et les activités industrielles est esquissé. Le site de Noumerate, proche de l'aéroport, est ainsi choisi pour accueillir les activités économiques et industrielles tandis que l'hébergement et les équipements de loisir sont situés sur une butte dominant la vallée. Dans l'ouvrage collectif *André Ravereau. L'atelier du désert*, Deluz revendique, avec Robert Hansberger, la paternité des nouveaux schémas urbains de la vallée du M'zab qui demeurent fidèles à la première entreprise conduite par Gérald Hanning.

« Si la partie urbanistique que nous avons conçue sur le modèle des méthodes d'Alger revient à Hansberger et à moi-même, Ravereau nous apporta sa sensibilité pour l'élaboration de deux plans de détail, l'extension de Béni-Isguen et l'aménagement du Champ-de-Manœuvres. [...] Dans le plan d'urbanisme, nous avons opté pour une occupation des sites de relief, pour protéger la vallée (les palmeraies, les territoires habous) des extensions proliférantes. »<sup>415</sup>

Ainsi, afin de répondre au danger de saturation de la vallée et de mitage de ses palmeraies, deux approches complémentaires sont proposées par le trio de rédacteurs du rapport justificatif du Plan d'urbanisme directeur<sup>416</sup> retrouvé à Alger dans les archives du Centre National de Recherche en Urbanisme (CNERU) :

---

<sup>414</sup> André RAVEREAU, Vincent BERTAUD DU CHAZAUD et Maya RAVEREAU, *André Ravereau, du local à l'universel*, Paris : du Linteau, 2007 (Librairie de l'architecture et de la ville, I), p. 44.

<sup>415</sup> DELUZ, « Alger et le plan d'Alger », *op. cit.* (note 361), p. 60.

<sup>416</sup> Voir Corpus, figure 58 : Jean-Jacques DELUZ, Robert HANSBERGER et André RAVEREAU, *Agglomérations de Ghardaïa Melika Beni Isguen Bounouara El Ateuf. Plan d'urbanisme directeur. Rapport justificatif*, Alger : Organisation Commune des Régions Sahariennes - Département des oasis, 30 avril 1962.



- Distinguer dans les zones d'extension urbaines de celles situées au pied des *ksours* où l'extension est inévitable car déjà engagée (à l'instar de Béni-Isguen dont André Ravereau dessine le plan de détail) de celles projetées sur des sites neufs situés sur des promontoires, des buttes ou des collines.

-Destiner les zones désertiques situées entre les *ksours* et les palmeraies à accueillir d'une part, un habitat de faible densité constitué de maisons avec jardins, et d'autre part à recevoir des équipements touristiques et de loisirs dans lesquels les espaces libres et arborés sont privilégiés.

En limitant et en ceinturant les zones en cours de développement, le plan d'urbanisme directeur s'efforce de conserver l'unité d'un site que composent trois éléments de textures et de couleurs distinctes : les *ksours*, les palmeraies et les zones désertiques. Il prévoit également d'intégrer les grands équipements aux textures existantes. Au pied du ksar de Ghardaïa, l'ancien champ de manœuvres militaires est ainsi redessiné par André Ravereau afin de devenir le nouveau centre urbain de la vallée du M'zab. L'équipement touristique est quant à lui réparti dans les palmeraies. Parmi les grands équipements réalisés, figurent la gare routière et le centre administratif dont les travaux s'entament après l'Indépendance avec la construction en 1966 de l'hôtel des Postes dessiné par André Ravereau. La voirie principale avec son « double évitement »<sup>417</sup>, font également partie des éléments qui seront réalisés postérieurement à l'Indépendance algérienne. Un « grand évitement » doit permettre le transit sans point d'arrêt et trouve son relais à Noumerat (essence, mécanique), tandis qu'un petit évitement doit permettre le transit avec une étape sur un port routier (arrêt d'une nuit, essence graissage). Il convient de noter que ce principe, en dehors de son but pratique de fonctionnement, répond à la logique spatiale de la population mozabite qui trouve son expression dans la disposition des places commerciales à la périphérie des *ksours*. Pour les urbanistes de l'Agence du Plan, la dualité tradition-modernité semble être la constante du « problème mozabite » tel que présenté dans le rapport. Comme à Alger, ils tentent dans le M'zab, de substituer à l'urbanisme de réglementation, un urbanisme de gestion comme l'écrit Jean-Jacques Deluz dans *Le tout et le fragment* :

---

<sup>417</sup> *Ibid.*, p. 7.



« Dans cette expérience qui dura de 1958 à 1966, nous avons tenté de reproduire sur le plan méthodologique, à une échelle plus modeste, l'expérience d'Alger. Le plan directeur était un objectif latent, dont les idées étaient établies pratiquement dès le départ, et dont le mûrissement se faisait au fur et à mesure de la pratique sur le terrain. L'idée était donc comme à Alger de faire un urbanisme d'incitation (à travers le conseil au permis de construire et la présence auprès des techniciens communaux) plus qu'un urbanisme de réglementation, le tout étant de s'appuyer sur une ligne de conduite »<sup>418</sup>

La question de la préservation du patrimoine ancestral de la Pentapole semble également avoir été au cœur de la réflexion des urbanistes de l'Agence du Plan :

« Nous étions également conscients que cet exceptionnel objet de mémoire : la vallée du M'zab, et que ces exceptionnels objets de mémoire : les composantes architecturales du M'zab, devraient être, d'une façon ou d'une autre préservés. Nous avons donc inscrit dans le cadre du plan d'urbanisme, ce problème de la préservation, qui rencontrait beaucoup de résistance »<sup>419</sup>

Il est ainsi noté dans le rapport justificatif que :

« En annexe de ce programme, un répertoire de recommandations détaillé sur chaque élément de modénature, de construction, d'architecture, de décoration constitue une sorte de recueil de normes de la construction au M'zab dans le cadre du programme. Il est présenté sous forme de fiches qui seront remplies au fur et à mesure des expériences locales. »<sup>420</sup>

Les auteurs établissent ainsi l'inventaire des sites et monuments aux fins de les protéger par leur classement au titre de « monuments historiques ». Il s'agit principalement des entités *ksar*-palmeraie, de la place du marché de Ghardaïa, des cimetières et des mausolées les plus

---

<sup>418</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, *op. cit.* (note 38), p. 219.

<sup>419</sup> *Ibid.*, p. 221.

<sup>420</sup> DELUZ et al., *op. cit.* (note 414), p. 8.



remarquables tels que Sidi Boudjemma et Ammi Saïd à Ghardaïa, Baba Ahmed à Béni-Isguen, Sidi Aïssa à Melika, ou encore de la mosquée de Sidi Brahim à El Atteuf que visita Le Corbusier en 1931.

Enfin, la création d'un Centre international d'accueil au M'zab, sorte de « villa Médicis » du désert, figure l'idée la plus originale du projet. Le site choisi est une colline rocheuse au Nord-Est de Ghardaïa face au cimetière de Sidi Boudjemma, et d'où les vues s'étendent sur Ghardaïa, Béni-Isguen et Melika d'un côté, sur l'oued M'zab et la palmeraie de l'autre<sup>421</sup>.

Approuvé le 3 juin 1963, le plan directeur du M'zab n'a, du fait de la chute de l'activité économique au lendemain de l'Indépendance, que peu d'incidences sur le terrain de l'urbanisme. Le plan directeur que commandent les autorités algériennes à Albert Friedrich Speer<sup>422</sup> (1934-2017) en 1973 plonge définitivement celui du trio Deluz-Hansberger-Ravereau dans l'oubli.

### 2.4.3 Vers une pratique libérale de l'architecture

« Avant l'Indépendance, après l'atroce période du terrorisme OAS, les pieds-noirs quittèrent l'Algérie, Hansberger prit le bateau avec sa famille pour tenter, dans le Midi de la France, une nouvelle aventure collective avec d'autres architectes d'Alger. Lorsque Hansberger partit, j'avais pris du recul vis-à-vis de l'Atelier d'urbanisme et je m'installai dans les locaux de son agence, rue Serpaggi, à deux pas du Palais du Gouvernement. »<sup>423</sup>

Hormis, ces deux phrases, Jean-Jacques Deluz fournit peu de détails sur ce dernier épisode professionnel en temps de décolonisation. Le dépouillement des archives de l'architecte permet d'étendre cette période transitoire des deux derniers mois auxquels il est fait référence dans l'extrait ci-dessus, à l'année qui précède l'Indépendance de l'Algérie.

---

<sup>421</sup> Robert Hansberger, initiateur de l'idée, raconte qu'il l'avait proposée à Malraux, alors ministre de la Culture, que Malraux s'en était saisi, et que, lors d'une escale, ils s'étaient tous deux déplacés sur le site qui avait subjugué le grand écrivain. Aucune trace ne reste de cet épisode, mais l'idée ne pourrait-elle pas revivre ? Voir : Jean-Jacques DELUZ, « Entretien avec Robert Hansberger, architecte. Avignon, été 1984 », in *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*, Liège : Mardaga, 1988, p. 170.

<sup>422</sup> Albert Friedrich Speer est le fils de l'architecte et homme politique allemand Albert Speer (1905-1981) qui fut ministre du III<sup>ème</sup> Reich entre 1942 et 1945.

<sup>423</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 77.





La période qui s'engage, entre son retrait de la direction de l'atelier d'urbanisme (avril 1961) et l'Indépendance algérienne (juillet 1962) semble en effet marquée par la détermination de Jean-Jacques Deluz à se construire un parcours professionnel en dehors des schémas fluctuants de l'administration publique, comme en témoigne sa première demande d'inscription à l'Ordre des Architectes. À cette même période, l'activité de l'atelier d'urbanisme tourne au ralenti et l'ADEAA est, comme nous l'avons déjà vu, en voie d'être dissoute.

### **2.4.3.1 Toulouse Le Mirail : un concours raté et un blâme**

De 1960 à 1962, Jean-Jacques Deluz met à profit la baisse d'activité de l'agence pour travailler avec Robert Hansberger qui, après avoir soutenu son diplôme d'architecte et s'être inscrit à l'Ordre, ouvre en 1961 son agence de la rue Serpaggi à Alger<sup>424</sup>. Il s'en rappelle dans *Alger chronique urbaine* :

« Il y avait si peu d'activité (nous devons être en 1961) que j'utilisais les locaux pour faire, avec Hansberger, Ravereau et un architecte du nom de Bachelot avec qui nous avons trouvé des affinités, le concours de la ZUP de Toulouse. « Quarante-huit heures avant l'envoi du projet, Hansberger et moi décidâmes que ce que nous avions fait était mauvais : nous reprîmes tout à zéro en deux jours et deux nuits. Il va sans dire que notre projet ne fut pas retenu, mais pour la principale raison que nous l'avions traduit dans le graphisme ésotérique de l'épannelage. Celui de Candilis qui l'emporta ne fut pas meilleur. On peut s'en convaincre aujourd'hui.

Le nouveau responsable de l'Agence, soucieux d'être bien noté, me dénonça pour avoir utilisé les locaux à des fins personnelles et je reçus un blâme. »<sup>425</sup>

À défaut des plans que nous n'avons pu retrouver, le rapport justificatif figurant dans le Fonds Deluz, autorise une lecture du projet toulousain. À l'instar du plan du GURA ou de celui du M'zab, la mise en condition du développement économique et social tient à une juste

---

<sup>424</sup> Voir Corpus, figure 59 : Le projet Toulouse Le Mirail. *Fonds Deluz, centre d'études diocésain*, Alger. Boîte 112, chemise 9.

<sup>425</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 76.



répartition des zones conservant pour le futur la hiérarchisation des paysages urbains et l'équilibre de leurs relations réciproques. Comme pour le projet des Annassers, un centre régional qui couvre plus d'un septième de la surface à urbaniser intègre deux fonctions : un centre administratif de création future et un grand parc urbain de 100 hectares intégrant dans sa composition la majorité des châteaux, jardins et boisements existants. L'axe de composition Nord-Sud adopté conditionne des perspectives monumentales par rapport à un grand tracé qui tangente à la Garonne. Les zones réservées à l'habitat se répartissent dans deux grands quartiers à l'Est et à l'Ouest du parc urbain. Des équipements sont intégrés aux deux quartiers et permettent d'en délimiter les îlots. Des tableaux généraux et de détails, figurent à la fin du document et précisent, conformément à la « méthode d'Alger », les surfaces et les rendements attribués à chaque zone. Bien que peu documentée, la référence à ce projet non-réalisé est également justifiée par la conséquence que cet épisode a sur le parcours professionnel de Jean-Jacques Deluz au sein de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois. Dans une lettre datée du 3 mai 1962, Jacques Seyfried, président du Conseil d'administration de l'AUA écrit :

« J'ai appris que vous aviez escaladé, le 1<sup>er</sup> mai courant, avec Mlle Labruyère et d'autres personnes de votre Agence, la clôture de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois et que vous aviez procédé à des tirages de plans.

Vous avez dit au gardien que vous réalisiez cette opération en accord avec M. Cames. Ce dernier m'a fait savoir qu'il n'avait eu aucun contact avec vous à ce sujet. La disparition de 2 rouleaux et demi de papier tirage a également été constatée.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir restituer le papier de tirage utilisé et j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'attacherais du prix à ce que de tels agissements ne se renouvellent pas.»<sup>426</sup>

Ce à quoi Jean-Jacques Deluz répond avec aplomb dans une lettre datée du 10 mai 1962 :

« Je suis très étonné de termes de votre lettre du 3 mai courant et du prétexte à polémique qu'elle paraît représenter.

---

<sup>426</sup> Voir Corpus, figure 60 : Jacques SEYFRIED, *Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz*, 3 mai 1962, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boîte 112 Chemise 10.



Vous savez qu'il ne me serait pas venu à l'idée de procéder à ces tirages sans en avoir averti M. Cames, comme il l'avait fait lui-même chaque fois qu'il a eu besoin de nos services, ni de « faire disparaître » quoique ce soit.

L'atelier était, dans sa forme traditionnelle, en plus de sa fonction opérationnelle, un instrument de recherche, de documentation et de formation. Nous attachions autant d'importance à la formation d'urbanistes qu'au rendement du personnel, et des dessinateurs sans formation particulière ont rapidement acquis les compétences que vous appréciez. Dans ce cadre, ce genre de problème ne se posait pas, et ni l'atelier, ni tous ceux qui y étaient attachés, par la force des services réciproques, ne s'en trouvaient lésés.

Ainsi, les locaux même où vous travaillez ont pu être réalisés par l'apport gratuit de l'Agence Hansberger, à un moment où l'on cherchait à nous recaser dans de maigres baraques.

Je sais que les impératifs d'ordre, de financement et l'absence de cadres rendent le prolongement de cette formule difficile. Cependant, je vous serai reconnaissant de remettre les choses à leur juste échelle et d'effacer une inutile polémique »<sup>427</sup>

Il semble que la réponse de Jean-Jacques n'ait que peu convaincu sa hiérarchie. En témoigne le procès-verbal de la réunion de la Commission technique de l'AUA tenue le 25 mai 1962 et consacrée à l'état d'avancement des travaux du Plan d'Aménagement du GURA, qui paraît acter son exclusion :

« Le procès-verbal de la dernière réunion de la Commission qui s'est tenue le 16/05/1962 à l'A.U.A. est lu par M. Sajus. À la lecture du paragraphe 3, MM. Boilot et Tailhan précisent que contrairement à ce qui a été dit lors de la dernière réunion, l'intervention de M. Deluz devient moralement et matériellement impossible, en raison de certaines informations qu'ils ont recueillies entre-temps. »<sup>428</sup>

---

<sup>427</sup>Voir Corpus, figure 61 : Jean-Jacques DELUZ, *Lettre adressée à Jacques Seyfried*, 10 mai 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

<sup>428</sup> *Procès-verbal de la réunion de la Commission Technique de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois*, 25 mai 1962. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.



Au-delà du blâme qu'il dit avoir reçu et dont nulle trace ne figure dans ses archives, ce moment semble marquer pour Deluz, la fin de son parcours à l'Agence du Plan d'Alger devenue depuis Atelier d'urbanisme de l'algérois. Dans *Alger chronique urbaine*, l'accélération de l'histoire durant la dernière année de la colonisation permet au narrateur de maintenir cette courte période dans une sorte de flou artistique. La fin de sa mission à l'atelier d'urbanisme est ainsi confondue avec celle de la présence française en Algérie et cet intervalle temporel est présenté comme une phase transitoire vers une pratique libérale de l'architecture, déjà amorcée par les « charrettes » organisées à l'atelier d'urbanisme en dehors de l'activité de ce dernier.

### 2.4.3.2 L'inscription à l'Ordre des Architectes

La fin de l'année 1961 est ainsi le moment choisi par Jean-Jacques Deluz pour entamer ses démarches auprès de l'Ordre français des architectes<sup>429</sup>. En novembre 1961, il sollicite dans une lettre<sup>430</sup> adressée à Tony Socard, président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Alger, l'autorisation d'exercer la profession d'architecte dans sa circonscription. Il convient de noter que Jean-Jacques Deluz n'est pas inconnu à Tony Socard qui, du fait de sa collaboration au projet de réaménagement du quartier de la Marine où il dessine les immeubles d'habitation bordant l'avenue du « 11 novembre » (1<sup>ier</sup> novembre actuellement), l'a certainement rencontré dans les bureaux de l'Agence du Plan au temps de Gérald Hanning<sup>431</sup>. Cette demande est accompagnée par le dossier réglementaire<sup>432</sup> auquel s'ajoute une note<sup>433</sup> adressée au Président du Conseil Régional d'Alger. Dans cette note qui retrace dans les grandes lignes son parcours algérois depuis Daure et Béri, Jean-Jacques Deluz motive sur le plan professionnel sa démarche par sa volonté de s'associer à Robert Hansberger et à

---

<sup>429</sup> La demande d'autorisation d'exercice est présentée en invoquant l'article 2, paragraphe 2 de la loi du 31 décembre 1940 instituant l'Ordre des Architectes et réglementant la profession d'Architecte.

<sup>430</sup> Voir Corpus, figure 62 : Jean-Jacques DELUZ, *Demande d'autorisation d'exercice de la profession d'architecte*, 13 novembre 1961, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 113 Chemise 06.

<sup>431</sup> Voir le texte de Jean-Jacques Deluz relatif au projet de la Marine, in DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger, op. cit.* (note 133), p. 72-75.

<sup>432</sup> À l'époque, le dossier à fournir doit comporter : deux exemplaires dûment remplis du questionnaire fourni par l'ordre, d'un extrait de naissance, un extrait du casier judiciaire de moins de trois mois, la copie du diplôme ainsi que trois photos d'identité.

<sup>433</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Note à l'attention de M. le Président de l'Ordre des Architectes Conseil Régional d'Alger*, 13 novembre 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 113 Chemise 06.





André Ravereau ; sur le plan personnel il met en avant la nationalité française de son épouse et de sa fille pour justifier son installation définitive à Alger. Un argument qui n'a que le poids des mots compte tenu de sa séparation avec Josette Vassalo et du départ de cette dernière et de sa fille plusieurs années auparavant.

L'avis favorable du Conseil Régional d'Alger, qu'il reçoit une dizaine de jours plus tard, est soumis à l'approbation du Conseil Supérieur de l'Ordre à Paris «[...] sous réserve de l'existence d'une convention de réciprocité entre la France et la Suisse. » N'ignorant sans doute pas la carence de cette convention, Jean-Jacques Deluz sollicite l'intervention de Marcel Henri Christofle –alors architecte en chef des Monuments Historiques de l'Algérie–, comme en témoigne la lettre<sup>434</sup> de recommandation que ce dernier adresse à Jacques Duvaux, Architecte en Chef des Bâtiments Civil et Palais Nationaux et président du Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes. La réponse de Jacques Duvaux, ainsi qu'annoté par Marcel Henri Christofle dans la marge, n'augure pas d'issue favorable à la demande de Jean-Jacques Deluz :

« J'ai bien reçu ta lettre du 19 décembre concernant le jeune Architecte Suisse DELUZ, auquel tu t'intéresses.

Comme tu le sais, cela ne dépend pas de nous. La seule chose que nous puissions faire c'est de donner un avis favorable si le Conseil Régional l'a, de son côté, également donné. Ensuite cela va au Ministère des Affaires Culturelles puis à celui des Affaires Étrangères et c'est ce dernier qui décide souverainement.

Je ne te cache pas que pour la Suisse c'est très difficile, étant donné le barrage qu'on fait dans ce pays aux Architectes Français, barrage à peu près total, et qu'il n'existe de plus aucune clause de réciprocité entre nos deux pays.

À cela vient s'ajouter la perspective du marché commun et l'invasion probable des architectes allemands, italiens et belges qui inquiète beaucoup les départements frontaliers. Maintenant te dire que cela joue auprès du Pouvoir, je

---

<sup>434</sup> Voir Corpus, figure 63: Marcel Henri CHRISTOFLE, *Lettre de recommandation à l'attention de J. Duvaux, président du Conseil supérieur de l'ordre des architectes (copie)*, 19 décembre 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.



n'en sais rien. En ce qui nous concerne nous ferons ce que nous pourrons puisque tu nous donnes ton parrainage »<sup>435</sup>

Si le Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes émet, grâce à l'intervention de Marcel Henri Christofle, un avis favorable à la demande de Jean-Jacques Deluz, le ministère d'État aux Affaires Culturelles, sous la plume de son directeur de cabinet, oppose un avis négatif<sup>436</sup>. La raison invoquée par Georges Loubet est précisément l'absence d'une convention de réciprocité pour l'exercice de la profession d'architecte entre la France et la Suisse. Georges Loubet, sera, quelques semaines plus tard, destinataire d'une lettre de recommandation rédigée par Pierre Dalloz dont l'aura d'ancien directeur de l'Architecture au ministère de Claudius Petit rayonne alors toujours en métropole. Jean-Jacques Deluz y est présenté au travers de sa collaboration aux travaux de l'Agence du Plan, sous un jour plus que favorable :

« Depuis plusieurs années, d'abord sous l'autorité de M. G. Hanning, actuellement urbaniste missionnaire de l'O.N.U. au Cambodge, puis sous sa propre responsabilité, M. Deluz a été chargé d'importantes études intéressant Alger ou la région d'Alger ; ce qui fut une manière de service public.

Je me porte garant de la compétence et du talent de M. Deluz.

[...] C'est pourquoi je voudrais faire valoir quelques considérations, auxquelles je suis bien sûr que le Ministre et vous serez sensibles.

1. Extrêmement rares sont en France, et à fortiori en Algérie, les architectes comme M. Deluz ayant des ouvertures vers les nouvelles techniques de l'urbanisme.
2. J'ai éprouvé qu'il est à peu près impossible de faire venir et de fixer en ce moment en Algérie de bons techniciens d'architecture et

---

<sup>435</sup> Voir Corpus, figure 64 : Jacques DUVAUX, *Lettre de J. Duvaux, président du Conseil supérieur de l'ordre des architectes, en réponse à M H Christofle*, 26 décembre 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.

<sup>436</sup> Voir Corpus, figure 66 : Georges LOUBET, *Réponse à demande d'autorisation d'exercice de la profession d'Architecte*, 2 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.



d'urbanisme, tandis que d'autres se replient vers la métropole. Conserver à Alger un technicien comme M. Deluz semblerait précieux.

3. M. Deluz est citoyen helvétique. Sa femme et sa fille sont françaises. Par toute sa culture, M. Deluz est des nôtres. Dans une certaine forme d'Algérie nouvelle, dans un jeu français intelligent, M. Deluz ne représenterait-il pas une bonne carte ?

M. Sudreau a visité plusieurs fois l'Atelier d'urbanisme d'Alger. Un jour il nous a donné un témoignage d'estime dont vous trouverez la photocopie sous ce pli. M. Deluz mérite une grande part de l'éloge »<sup>437</sup>

Les préfets Jean de Saint Jorre et Francis Laborde prennent également part à cette « campagne de recommandation » qui mobilise ainsi les principaux responsables et acteurs de l'urbanisme du département d'Alger. À la fin du mois de janvier, Jean-Jacques Deluz sollicite, au-travers d'une lettre qu'il adresse directement à André Malraux, une révision de la décision prise quelques semaines plus tôt par la direction de l'Architecture<sup>438</sup>. Enfin, le 29 janvier, décision est prise par Georges Loubet de réexaminer la situation de Deluz et de renvoyer la responsabilité de la décision au Conseil supérieur de l'Ordre qui avait pourtant émis un avis favorable. Finalement Jean-Jacques Deluz n'obtiendra sa première autorisation d'exercice qu'en 1964, alors que l'Algérie n'est plus française. Pourtant cette carence d'autorisation d'exercice n'empêche nullement l'association de Jean-Jacques Deluz aux travaux de l'agence d'architecture de Robert Hansberger.

---

<sup>437</sup> Voir Corpus, figure 67 : Pierre DALLOZ, *Lettre de recommandation en faveur de Jean-Jacques Deluz*, 19 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.

<sup>438</sup> Voir Corpus, figure 68 : Jean Jacques DELUZ, *Recours suite à la décision de la Direction de l'Architecture du Ministère des Affaires Culturelles*, 26 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.



## CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

À Alger, dans la seconde moitié des années 1950, Jean-Jacques Deluz se trouve au croisement des savoirs et des compétences venus de métropole. À l'agence Daure et Béri, il s'initie aux projets de grande envergure. Les délais sont courts et les projets ambitieux. Deluz se forme, « sur le tas », à la maîtrise d'outils et de méthodes qu'il apprend certes d'abord de ses employeurs, d'Henri Béri dont il apprend à mettre à profit la topographie, d'Alexis Daure dont le travail de composition reste marqué par sa collaboration au projet de Diar-el-Mahçoul, mais aussi de ses collaborateurs. Allant de la cellule d'habitation à l'ensemble d'habitation à envergure urbaine, la variété des échelles de son intervention lorsqu'il travaille chez Daure et Béri semble favorable à la poursuite des premiers questionnements relatifs au site et à l'échelle apparus à l'issue de son apprentissage lausannois. Cette première expérience à l'atelier Daure et Béri semble ainsi liée à la problématique du logement social qui s'affirmera plus tard comme l'une de thématiques principales de sa réflexion. Les influences des projets de la cité La Concorde, du groupe Taine et d'El Bir, notamment, seront à la base des études et projets qu'il réalisera bien plus tard à l'ETAU, et à Sidi Bennour et qui seront respectivement abordés dans la 3<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> partie de la thèse.

Le deuxième chapitre consacré à la première période de l'Agence du Plan a permis de mettre en lumière les éléments du processus autour duquel s'est fait l'apprentissage de Deluz. Le projet des Annassers est ainsi apparu comme le terrain principal de cette formation en urbanisme conduite par Gérald Hanning. Cette période est également apparue comme étant celle de la découverte d'une structure de gestion de l'urbanisme dont l'organisation basée, d'une part, sur la pluridisciplinarité et, d'autre part, sur un processus de conception fondé sur l'analyse. Le modèle de l'agence, sur le plan de la structure et de la méthode, apparaîtra en filigrane tout au long des questionnements relatifs aux processus abordés dans les trois parties suivantes de la thèse.

Le troisième chapitre, abordant les circonstances du départ de Hanning et les transformations que vit l'Agence à l'époque de la mise en œuvre du *Plan de Constantine*, a valeur de témoignage. Il a permis d'éclairer les circonstances dans lesquelles le personnel et les prérogatives de l'ancienne Agence du Plan s'épuisent, et mis en relief l'engagement de Deluz





pour la préservation de l'agence et de son action. Sur le plan de l'exercice professionnel, ce troisième chapitre a permis d'évaluer la contribution de Jean-Jacques Deluz aux travaux de l'atelier qu'il dirige et dont il garantit la continuité de l'action. Ses travaux puisent dans de précédents projets les bases de nouvelles expérimentations ; ils témoignent d'un enrichissement par cumul d'expériences. L'expérimentation apparaît comme le ferment d'une action créatrice.

Enfin, le quatrième chapitre consacré aux premières tentatives d'exercice libéral de l'architecture, a donné la mesure des difficultés auxquelles Jean-Jacques Deluz sera confronté tout au long des quarante-sept années de sa pratique libérale de l'architecture.

Représentant, après les années d'école, une seconde période d'apprentissage dans la réalité du contexte algérien, cette deuxième partie comme celle qui la précède, prélude aux questionnements autour des influences, des références et des filiations, objets primordiaux des trois parties suivantes.



**3 III/ Troisième partie**

**1962-1970**

**L'ARCHITECTURE, ENTRE PRATIQUE LIBÉRALE  
ET EXERCICE PÉDAGOGIQUE**

**Épisode I**



## Repères

En juillet 1962, Jean-Jacques Deluz fait le choix de rester en Algérie. Sa carrière professionnelle se poursuit à la rue Serpaggi dans le cadre d'une première association avec Robert Hansberger, puis dans celui de l'Atelier Technique d'Urbanisme et d'Architecture (ATUA), élargi à l'association d'autres architectes français. À l'obtention de son autorisation d'exercice au début de l'année 1964, il exerce jusqu'en 1968 en son nom propre. À la pratique de l'architecture s'ajoute à partir de l'automne 1964, l'enseignement.

Au lendemain de l'Indépendance, dans une école des Beaux-arts où s'affrontent et se confrontent références et modèles, il contribue à la formation des premières promotions d'architectes algériens. Ces cinq années durant lesquelles l'enseignement se superpose à l'exercice de l'architecture, voient s'affirmer ses premières postures.

Recruté à L'ETAU au courant de l'année 1969, il coordonne les travaux de la cellule « habitat » alors chargée de l'étude de plus de 3000 logements répartis sur l'ensemble du territoire. Cette troisième période qui se déroule presque essentiellement le long du boulevard du Telemly, entre la villa des Bananiers où il réside et l'École des Beaux-arts où il enseigne, est sous-tendue par le contexte politique, social et culturel de l'époque. La grève des étudiants, le « redressement révolutionnaire »<sup>439</sup>, le panarabisme, mais aussi le festival Panafricain et le foisonnement que vit la scène culturelle et artistique de la décennie 1960 constituent le contexte historique de cette troisième partie.

Partagé entre espoirs et désillusions cette troisième partie du parcours de Jean-Jacques Deluz en Algérie se confond avec l'histoire d'une Nation qui se construit.

---

<sup>439</sup> Nom donné à l'époque au coup d'état du 19 juin 1965 qui amène le colonel Boumediene au pouvoir.



## INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE

La troisième partie de cette thèse, dans laquelle une première période d'exercice libéral de l'architecture se superpose à une première expérience d'enseignement, vient reprendre le fil du récit d'un parcours professionnel interrompu quelques semaines avant l'Indépendance.

D'une part, cette troisième partie vise à interroger la part de la formation lausannoise dans l'enseignement que Jean-Jacques Deluz dispense à Alger. Elle soumet à la discussion les parallèles susceptibles d'être établis entre l'enseignement qu'il dispense à Alger et celui qu'il a lui-même suivi à Lausanne durant la décennie précédente. D'autre part, elle aspire à mettre en perspective son expérience professionnelle et son activité d'enseignant. Elle vise ainsi à distinguer la part de sa pratique professionnelle dans le processus d'enseignement qu'il met en œuvre à l'École Nationale d'Architecture et des Beaux-Arts d'Alger. La notion de « processus » est ainsi située au cœur de la réflexion. Cette dernière s'organise autour de deux questions principales :

La première concerne l'apport de l'expérience professionnelle de l'architecte qui, au moment où il commence à enseigner, cumule moins d'une dizaine d'années d'un exercice de l'architecture et de l'urbanisme partagé entre salariat et pratique libérale. Elle interroge les liens qui, par ce double exercice professionnel, se tissent nécessairement dans les champs de la pratique et de l'intellection.

La seconde question concerne l'incidence de la formation lausannoise sur la pédagogie du nouvel enseignant. Elle s'attache à déterminer de possibles convergences entre la démarche de Jean Tschumi et celle mise en œuvre par Deluz dans son atelier. Elle interroge l'influence du premier sur le second et pose de manière sous-jacente la question du transfert et de l'hybridation des modèles.

L'écriture de cette troisième partie est ainsi orientée vers une confrontation de la démarche pédagogique mise en œuvre par Deluz dans son atelier et de ses expériences d'étudiant et de praticien. Le contexte historique, en particulier celui de l'évolution de l'enseignement de l'architecture en Algérie au lendemain de l'Indépendance, permet ici aussi d'offrir le cadre utile à l'appréhension de cette mise en parallèle.

Il convient cependant de préciser que si le présent chapitre se propose d'analyser les pratiques pédagogiques mises en œuvre par Jean-Jacques Deluz dans l'enseignement du projet d'architecture à l'ENABA, cette analyse se prolongera dans la quatrième partie de cette thèse.





Contrairement aux deux précédentes, cette troisième partie qui s'étend de juillet 1962 à la fin de l'année 1969 ne peut faire l'objet d'un simple découpage chronologique. Le caractère multiple de l'activité de l'architecte qui, durant cet intervalle, s'affaire à de nombreuses tâches et exerce de manière presque simultanée différentes fonctions, conditionne la division de cette partie en trois chapitres.

Le premier débute au lendemain de l'Indépendance en juillet 1962 et s'achève en 1969 à la dissolution de sa première agence d'architecture. Elle s'intéresse à ses premières années d'exercice libéral de l'architecture en son nom propre.

Le deuxième chapitre s'ouvre avec son recrutement à l'automne 1964 comme enseignant d'architecture à l'École nationale d'Architecture et des Beaux-Arts (ENABA), et s'achève avec le transfert, au début de l'année universitaire 1969/1970, de la section d'architecture à la nouvelle école sise au campus universitaire Bouraoui à El Harrach.

Enfin, le troisième chapitre s'intéresse à sa courte expérience au sein de la « cellule habitat » de l'ETAU déroulée le long de l'année 1969.



## 3.1 1962-1968

### UN EXERCICE LIBÉRAL DE L'ARCHITECTURE

Ce premier chapitre revient sur les conditions de la création de la première agence de l'architecte. Nourri d'espoirs, Jean-Jacques Deluz qui, au lendemain de l'Indépendance, fait le choix de s'installer définitivement en Algérie, reprend les démarches entamées à la fin de l'année 1961 pour l'obtention de son autorisation d'exercer. À l'automne 1962, la tâche n'est pas moins complexe, l'architecte suisse doit d'abord travailler pour le compte de Robert Hansberger avant d'évoluer, entre 1964 et 1968, vers un exercice en son nom propre.

Fondé sur l'observation empirique des plans, esquisses et autres sources primaires retrouvées dans les archives de l'architecte, ce chapitre présente sous l'angle de la variété typologique, les principaux projets sur lesquels Jean-Jacques Deluz travaille entre 1962 et 1968. Allant de l'architecture de villégiature à la requalification d'équipement en passant par la scénographie, ces nouvelles expériences qui s'inscrivent dans la continuité d'un itinéraire professionnel débuté six années plus tôt, marquent sur le plan des thématiques et de l'échelle, une rupture avec son précédent exercice évoqué dans la deuxième partie de la thèse. Elles permettent néanmoins une première mise en lumière des traits caractéristiques d'un processus de conception devant être discuté de manière transversale dans la troisième et dans la quatrième partie de la thèse.

Ce chapitre, qui accorde une part conséquente aux expériences scénographiques de l'architecte suisse, questionne aussi « le rapport à l'image » et interroge la part de l'imagination dans le processus de conception.

Une mise en perspective historique, doit également permettre de relativiser son activité professionnelle par rapport au contexte de son déroulement : une Algérie confrontée aux problématiques de la décolonisation.



### 3.1.1 Contextes d'une reprise d'activité

#### 3.1.1.1 L'Indépendance, entre idéaux et désillusion

La journée historique du 5 juillet 1962 est narrée à diverses reprises par Jean-Jacques Deluz dans ses ouvrages. Dans la plupart de ces occurrences, l'accent est mis sur la fraternité populaire retrouvée et sur les espoirs qu'autorise l'Indépendance recouvrée<sup>440</sup>. Pourtant dans *Alger chronique urbaine*, au détour d'une description contemporaine de l'aéroport de Maison Blanche (Dar-el-Beida), Deluz expose à postériori un autre aspect de l'Indépendance :

« Que de souvenirs calmes ou agités dans ce lieu ; c'est là que je suis arrivé, pour la première fois, en janvier 1956, [...] Six ans plus tard, l'exode des Français d'Algérie prenait un tour dramatique. Le grand hall de l'aéroport était plein de gens hagards, de familles entières surchargées de bagages, qui souvent avaient abandonné leur voiture (et parfois l'avaient même brûlée) sur les voies d'accès pour tenter de trouver une place dans un des départs qui se succédaient. Pour ce qui me concerne, je me sentais bien en Algérie, heureux que la guerre soit en passe de se terminer, brûlant de curiosité sur ce qui allait se passer, [...] »<sup>441</sup>

À l'indépendance, Jean-Jacques Deluz et Joëlle Labruyère –sa compagne– logent toujours à Diar-el-Mahçoul, mais déjà, au printemps 1962, le bâtiment R à l'instar des autres immeubles des quartiers européens, se vide graduellement de ses habitants. Une population nouvelle, venant des bidonvilles voisins ou des quartiers surpeuplés de Belcourt occupe systématiquement les logements laissés vacants par le départ des Européens<sup>442</sup>. Dans le bâtiment R, Jean-Jacques Deluz et sa compagne habitent désormais l'appartement d'angle que Jean Herbé leur avait laissé à son départ d'Alger :

« Nous étions deux dans un appartement de quatre pièces, avec à côté peut-être plus de quarante personnes réparties dans les sept autres appartements. Au bout

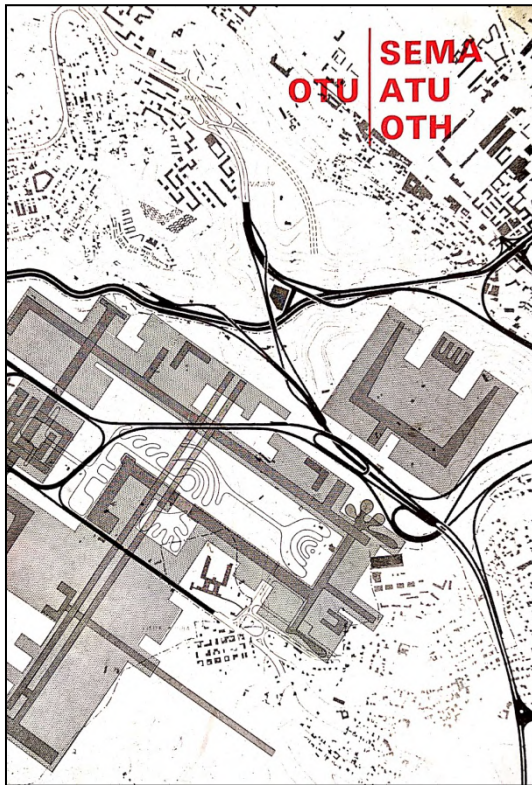
---

<sup>440</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 49.

<sup>441</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>442</sup> ICHEBOUDÈNE, *op. cit.* (note 166), p. 222.

Figure 53 : Plaquette OTU/ATU (1964). Fonds Deluz



L'étude des programmes sans cesse grandissants du monde d'aujourd'hui, notamment dans l'ordre de l'équipement et de la construction, appelle l'intervention d'équipes intégrées comprenant essentiellement :

- des enquêteurs pour éclairer les données des programmes,
- des architectes-urbanistes pour élaborer les propositions de synthèse,
- des ingénieurs pour mettre au point, justifier et chiffrer.

C'est en application des principes ci-dessus qu'ont été récemment créés

**l'Omnium Technique d'Etudes Urbaines (OTU) et l'Atelier d'Etudes d'Aménagement et d'Urbanisme (ATU)**

Organisme de distribution et de coordination, l'OTU dispose en effet :

- des enquêteurs de la Société d'Économie et de Mathématique Appliquées (SEMA),
- des architectes-urbanistes de l'Atelier d'Etudes d'Aménagement et d'Urbanisme (ATU),
- des ingénieurs de l'Omnium Technique OTH.

Fort d'un effectif de plus de deux cent cinquante sociologues, économistes et mathématiciens, la SEMA peut procéder à toutes enquêtes et déterminations de programmes.

Fort d'un effectif de plus de quatre cents collaborateurs et ingénieurs, l'OTH, premier bureau d'études techniques fondé en France, est compétent pour toutes études de voirie et réseaux, équipements publics, génie civil...

L'OTU peut mettre tout ou partie de ces moyens à la disposition :

- des collectivités publiques (états, régions, départements, districts, communes),
- des sociétés nationales,
- des sociétés d'économie mixte dites sociétés d'équipement,
- des sociétés privées,
- des industriels, constructeurs, architectes, etc.

Les tâches dont l'OTU et l'ATU peuvent se charger, solidairement ou séparément, sont les suivantes :

- programmes d'aménagement,
- enquêtes économiques, sociologiques, démographiques,
- études de fonctionnement et de trafic,
- plans directeurs d'urbanisme,
- plans d'urbanisme de détail,
- plans de structures,
- études de zones à urbaniser ou à rénover,
- plans et cahiers des charges de lotissements résidentiels ou de zones industrielles,
- règlements d'utilisation du sol et de construction,
- plans de masses...

L'ATU peut se charger de toutes « consultations » d'urbanisme. Ces consultations, qui ne font pas double emploi avec les documents officiels, consistent à analyser, sous forme de rapport et d'album, les données d'un problème d'urbanisme et à en dégager des solutions.

L'OTU et l'ATU peuvent accepter des missions en France et hors de France. Dans le cas de missions éloignées, les dirigeants de l'OTU et de l'ATU estiment que l'on peut conseiller et coopérer, mais non se substituer aux intéressés dans le soin de traiter leurs propres affaires : le rôle de l'OTU et de l'ATU étant de provoquer sur place, et avec des moyens locaux, la création d'ateliers d'urbanisme et de faire le départ, avec ces ateliers, entre les études à effectuer sur les lieux mêmes et celles pouvant être avantagement traitées à Paris.

L'étude paie d'autant plus qu'est plus considérable le montant des intérêts qui sont en jeu. Elle est aussi un gain de temps, car l'un de ses objets est de réduire, pendant l'exécution, la marge de l'improvisation et du hasard.

**20 bis Boulevard de la Bastille Paris 12  
Nation 62-30 et 62-31**

de six mois, je réalisai à quel point cette possibilité de cohabitation (de classes sociales et de cultures) procédait d'une illusion démagogique. [...] J'avais à cette époque, une voiture magnifique ; [...]. La voiture dormait donc sur la place du Corsaire en attendant que j'aie les moyens de la faire réparer. Mais un jour, je trouvais un pneu crevé. Puis deux. Puis quatre. Finalement, je trouvai ma *Salmon* retournée sur le toit, les roues en l'air. Je décidai d'aller habiter ailleurs dans un quartier plus calme »<sup>443</sup>

À la fin de l'année 1962, Jean-Jacques Deluz et sa compagne –alors enceinte de Christophe– décident de quitter Diar-el-Mahçoul pour un quartier plus tranquille. Leur choix se porte sur une petite maison située dans les coteaux du Telemly, légèrement plus haut que l'*Aérohabitat*, à la rue des Bananiers. Aux complications personnelles de cette période s'ajoute une relative précarité financière. Accrue par la phase transitoire que traversait la jeune Nation, l'activité professionnelle de Deluz, déjà délicate à la veille de l'Indépendance, est totalement à l'arrêt. Il s'en rappelle dans *Alger chronique urbaine* :

« Dans cette période qui suivit l'Indépendance, l'économie algérienne traversa une phase de désarroi due au désengagement de la France, à la vacance des structures techniques et à quelques tourments de politique interne. J'étais complètement sans travail et nous survivions grâce à ma mission de conseil à l'atelier d'urbanisme. C'était très peu de chose ; je me souviens précisément d'un jour de Noël où nous étions la mort dans l'âme, nous n'avions plus que nos œufs à manger, et ma compagne était enceinte, c'était comme dans un film de De Sica, lorsqu'un coli de parents nous arriva : nous pûmes dîner sur notre pas de porte, devant les orangers, avec une bouteille de champagne et une boîte de foie gras »<sup>444</sup>

Pourtant, à cette même période, Jean-Jacques Deluz décline l'offre faite par Pierre Dalloz de le rejoindre à Tours où, l'Atelier Technique d'Urbanisme qu'il fonde et dirige, vient de se voir

---

<sup>443</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 50.

<sup>444</sup> *Ibid.*, p. 120.





attribuer l'étude d'une ZUP de 450 hectares dans la vallée du Cher<sup>445</sup>. De même, il semble se refuser à accepter au milieu de l'année 1964, la proposition que lui fait Henri Béri de venir travailler à ses côtés aux projets dont il a la charge à Nice : Carros pour lequel il lui propose un poste d'architecte d'opération pour les immeubles administratifs, et un projet de 150 villas regroupées en cinq villages près de Sainte-Maxime<sup>446</sup>. Ces deux refus semblent témoigner de la ferme volonté de l'architecte de s'installer durablement en Algérie. Au lendemain de l'Indépendance, sa première tentative professionnelle vise à reconstruire, sur les fondations de l'agence de Robert Hansberger, l'assise de sa future agence.

### 3.1.1.2 Algérie, an 1 : les réalités de l'exercice du métier d'architecte

Au lendemain de l'Indépendance, l'Algérie est immédiatement confrontée aux conséquences de la décolonisation. Alors qu'elle comptait plusieurs centaines d'architectes durant la présence française, la corporation est réduite par l'exode massif de la population d'origine européenne, à cinq architectes natifs (dont un seul Algérien) et à une soixantaine d'étrangers, français pour la plupart. Un Conseil provisoire de l'Ordre des Architectes, fondé en 1963 et présidé par Abderrahmane Bouchama (1910-1985), organise l'exercice de la profession.

Créé par arrêté du ministre de la Reconstruction, des Travaux Publics et des Transports<sup>447</sup>, le Conseil provisoire de l'Ordre des Architectes en Algérie (ci-après CPOAA) est habilité jusqu'au 31 décembre 1963 à exercer les fonctions et à assurer les pouvoirs accordés au Conseil Supérieur et aux Conseils régionaux par la loi française du 31 décembre 1940. Aux membres de l'ancien Conseil régional en fonction au 31 décembre 1962 et continuant à exercer leur activité professionnelle principalement en Algérie<sup>448</sup>, s'ajoutent les architectes Abderrahmane Bouchama, Ali Ben Smaïa, Nicolas Di Martino et Marcel Gardinier, tous établis à Alger. Les conditions d'inscription au tableau du CPOAA sont définies par l'arrêté du 26 octobre 1963

---

<sup>445</sup> Pierre DALLOZ, *Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz*, 12 décembre 1962, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

<sup>446</sup> Voir Corpus, figure 69 : Henri BÉRI, *Proposition d'emploi*, 18 juin 1964, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 08.

<sup>447</sup> *Arrêté du 15 janvier 1963 portant la création du Conseil Provisoire de l'Ordre des Architectes d'Algérie*, 15 janvier 1963.

<sup>448</sup> Les membres du Conseil Régional d'Alger au lendemain de l'Indépendance algérienne sont : Armand Bettoli établi à Boufarik, Georges Blacard de Lery et Diego Roman établis à Oran, Georges Challand, Marcel Lathuillière et Xavier Salvador établis à Alger et Jean Magliulo établi à Annaba.



qui, en vertu des accords d'Évian, favorise les nationaux algériens et les nationaux français. Il suffit pour cela d'être de nationalité algérienne ou française et de remplir une des quatre conditions stipulées par le même arrêté :

-Avoir été inscrit antérieurement au 1<sup>ier</sup> juillet 1962 au tableau de l'ordre des architectes en Algérie ;

-Être titulaire d'un diplôme d'État d'architecture ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent ;

-Être âgé de 25 ans révolus au 30 juin 1963 et avoir effectué à cette date un minimum de trois années d'études en architecture ;

-Être titulaire du diplôme décerné par l'État au titre de la promotion de l'Indépendance, et avoir effectué au préalable un stage de deux ans en agence ;

-Satisfaire à un examen probatoire d'État organisé au profit de collaborateurs d'architectes devant d'une part être âgés de plus de 35 ans et d'autre part avoir rempli pendant 10 ans un emploi au moins équivalent à celui de projeteur. Jean-Jacques Deluz qui a fait partie du jury de cet examen s'en rappelle dans *Alger chronique urbaine*<sup>449</sup>.

Les architectes étrangers peuvent également se porter candidats à l'inscription au tableau de l'Ordre aux seules conditions de résider en Algérie au moment de la promulgation de l'arrêté, d'y exercer de façon continue et d'y être inscrit comme contribuable. Ces conditions drastiques opposées aux demandes des architectes étrangers sont certainement à mettre en relation avec les mots de Jean-Jacques Deluz évoquant les difficultés de son inscription au tableau de l'Ordre des Architectes :

« Bouchama créa l'ordre des architectes algériens dont il fut logiquement le président. [...] Il me fît beaucoup de difficultés avant de m'admettre à l'ordre parce que je n'étais ni Algérien ni Français. [...] Finalement, Bouchama après que je lui eus fait plusieurs visites (comme un candidat cherchant à se faire élire à l'Académie) accepta de m'inscrire. »<sup>450</sup>

---

<sup>449</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 162.

<sup>450</sup> *Ibid.*, p. 125.



Si le Conseil Provisoire de l'Ordre des Architectes d'Algérie est chargé de l'instruction de la demande d'inscription, seul le ministre de la Reconstruction, des Travaux Publics et des Transports est en revanche habilité à statuer sur la décision d'inscription au tableau de l'Ordre. À l'expiration le 30 juin 1964 de l'arrêté prorogeant de six mois les pouvoirs du Conseil provisoire de l'Ordre des Architectes d'Algérie, la tutelle –devenue depuis le ministère de la Reconstruction et de l'Habitat (ci-après MRH)– envisage devant la vacance constatée du Conseil de l'Ordre –3 architectes sur les 11 constituant le Conseil sont toujours présents en Algérie– de créer un nouveau Conseil Provisoire chargé des tâches dévolues au précédent notamment en ce qui concerne l'inscription des nouveaux membres et la défense de la profession.

Ainsi le 30 juillet 1964, une réunion est organisée à l'initiative du MRH en vue de définir le fonctionnement nouveau de l'Ordre des Architectes d'Algérie ; y prennent part les architectes Abderrahmane Bouchama, Elias Bouchama, Jean-Jacques Deluz, Camille Juaneda et Michel Xuares. Une liste de candidats choisis en raison de leur présence effective en Algérie pour constituer le nouveau Conseil de l'Ordre est déterminée à l'issue de cette réunion. Jean-Jacques Deluz en fait partie comme en témoigne une lettre qui lui est adressée par Abderrahmane Bouchama, président du Conseil provisoire<sup>451</sup>.

En 1966, le transfert par ordonnances des prérogatives du Conseil provisoire au ministre de l'Habitat et de la Reconstruction<sup>452</sup> puis, à la dissolution de ce dernier, au ministre des Travaux Publics et de la Construction<sup>453</sup> témoigne de la volonté des autorités algérienne de réorganiser un secteur toujours dominé par les architectes étrangers. Le régime strict qui leur était déjà imposé est durci : ils doivent élire domicile en Algérie et prendre l'engagement de ne pas ouvrir d'agence à l'étranger.

La même année, paraît le premier tableau des architectes autorisés à exercer à titre privé par le ministère des Travaux Publics et de la Construction, Jean-Jacques Deluz figure à la 3<sup>ème</sup> page. Ayant été vidé de ses prérogatives, le Conseil provisoire est frappé du sceau de l'obsolescence. Quelques années plus tard, Abderrahmane Bouchama entreprend de fonder l'Union des

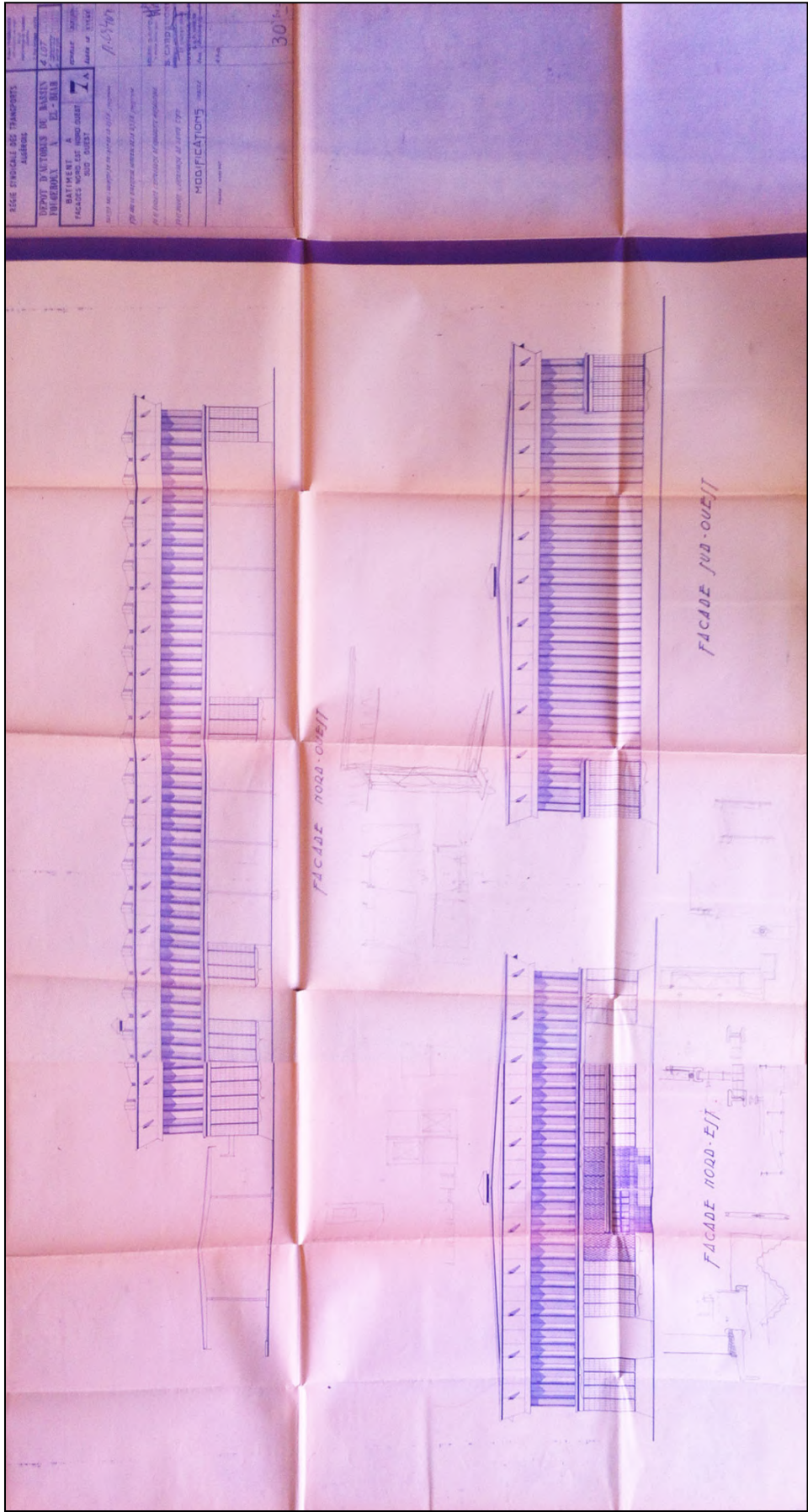
---

<sup>451</sup> Voir Corpus, figure 70 : Abderrahmane BOUCHAMA, *ORDRE DES ARCHITECTES. Désignation d'un nouveau Conseil Provisoire*, 2 août 1965, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 1.

<sup>452</sup> Houari BOUMEDIENE, *Ordonnance n° 66-22 portant organisation de la profession d'architecte*, 13 janvier 1966.

<sup>453</sup> Houari BOUMEDIENE, *Ordonnance n°66-64 portant dissolution du ministère de l'Habitat et de la Reconstruction*, 4 avril 1966.

Figure 54 : Robert Hansberger. Dépôt d'autobus de Fougeroux (1961). élévations des façades.



Architectes Algériens (UAA) lors d'une assemblée constitutive tenue les 30 et 31 octobre 1970. Très active lors de ses premières années d'existence, l'UAA fusionne en 1985 avec l'Union des Ingénieurs pour devenir l'Union Nationale des Ingénieurs, Architectes et Scientifique Algériens (UNIASA) à laquelle peu d'architectes adhèrent. Le Parti du Front de Libération Nationale (PFLN), parti unique au pouvoir entend ainsi contrôler la dynamique d'une corporation jugée bien trop revendicative ; un statuquo qui attendra la proclamation de la constitution de 1989 et l'avènement du multipartisme pour être levé. Dès les années 1990, l'UAA se recrée et un Conseil de l'Ordre est fondé sur de nouvelles bases à la fin de la décennie.

### **3.1.2 L'agence de la rue Serpaggi**

Ne possédant pas d'agrément, Jean-Jacques Deluz jusqu'à son inscription à l'Ordre des Architectes en 1964, exerce donc au nom et pour le compte de Robert Hansberger<sup>454</sup>. L'architecte pied-noir que nous avons croisé dans la seconde partie du parcours professionnel de Deluz demeure, durant les trois dernières années de la colonisation, l'architecte en chef de la Régie Syndicale des Transports Algérois (RSTA). C'est à ce titre qu'il est chargé, entre 1959 et 1961, de l'étude de trois projets qui ne seront achevés que bien après l'Indépendance : le dépôt d'autobus de Fougeroux<sup>455</sup> à l'entrée Ouest d'Alger, ainsi que les escaliers mécaniques de Laperrine et de la boucle du boulevard Saint Saëns au centre-ville d'Alger. Ayant choisi de quitter l'Algérie au printemps 1962, Robert Hansberger confie à Jean-Jacques Deluz la réalisation de ces projets ainsi que les clefs de son agence sise au n°3 de la rue Serpaggi.

#### **3.1.2.1 Le dépôt d'autobus de Fougeroux**

Le bâtiment de forme rectangulaire était couronné par une corniche proéminente, elle-même portée par un bandeau périphérique de baies vitrées amenant la lumière du jour latéralement dans le dépôt. Les murs faits de claustras de briques rouges permettaient de maintenir un flux d'air continu.

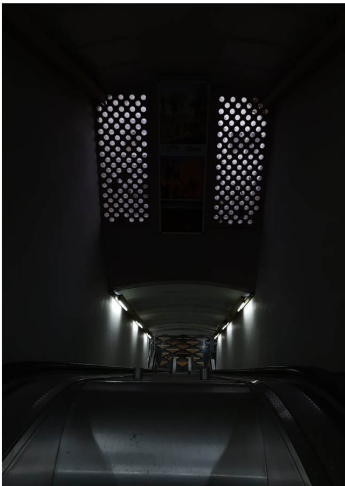
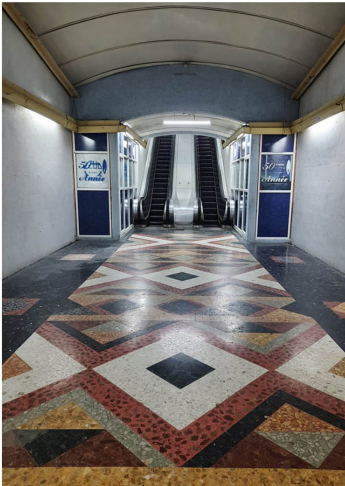
---

<sup>454</sup> Inscrit aux Beaux-arts d'Alger en 1949, Robert Hansberger ne soutiendra son diplôme d'architecte qu'en 1958 comme en témoigne Antonio Garcia Mûlet qui l'aide à gratter les plans de son projet de soutenance. Son activité à la tête du projet de reconstruction d'Orléansville en 1954 puis sa collaboration à l'Agence du Plan l'éloignent de ses études comme il le raconte lui-même dans l'entretien qu'il accorde à Jean-Jacques Deluz. Voir DELUZ, « Entretien avec Robert Hansberger, architecte. Avignon, été 1984 », *op. cit.* (note 419).

<sup>455</sup> Le dépôt d'atobus de Fougeroux a été démoli en 2014 dans le cadre des réaménagements prévus par le « Plan stratégique de développement d'Alger à l'horizon 2029 ».



Figure 55 : Escaliers mécaniques Laperrine. Photos de l'auteur.



Hormis ce que lui-même rapporte de cette première expérience professionnelle post-indépendance, nous savons peu de choses sur la contribution de Deluz à la réalisation du projet de Fougeroux. Allant du plan de masse aux plans d'exécution, l'épais dossier retrouvé dans les archives de l'architecte permet néanmoins de supposer que sur ce projet Jean-Jacques Deluz assure la fonction d'architecte d'opération. Les plans, dont le plus ancien remonte à septembre 1959, sont en effet tous signés de la main de Robert Hansberger. Des annotations au crayon et au stylo bille figurent sur les plans et témoignent de leur usage sur le chantier. Les visas d'exécution sont quant à eux datés du mois d'août 1961 et la dernière actualisation des plans porte la date du 15 mars 1962 ; soit quelques semaines avant le départ de Robert Hansberger. Le nom de Jean-Jacques Deluz n'apparaissant sur aucun des cartouches, tout porte à croire que ce dernier n'aurait pas collaboré à l'étude mais assuré, à partir de la reprise du chantier en 1963, le suivi de la réalisation.

### 3.1.2.2 Les escaliers Laperrine

Poursuivant les études commencées à l'Agence du Plan, Robert Hansberger organise en 1961 pour la RSTA, un système de liaisons transversales mettant en relation des paliers urbains différents du centre-ville algérois : les escaliers mécaniques Burdeau et Laperrine. Interrompus en 1962 au stade du gros-œuvre, les chantiers reprennent au début de l'année 1963. Les grandes lignes du projet ayant déjà été déterminées avant l'Indépendance, tout indique que Jean-Jacques Deluz aurait là aussi assuré la mission d'architecte d'opération. Dans *Alger chronique* urbaine, l'architecte suisse se rappelle de ces projets qu'il est chargé d'achever en 1963 :

« C'étaient des ouvrages complexes, extrêmement difficiles dans des terrains engorgés d'humidité. Les terrassements et les soutènements furent considérables et, à l'Indépendance, aucun des deux chantiers n'était terminé, mais Laperrine était bien avancé. En 1963, je fus chargé de les achever, mais le financement était trop lourd : on renonça à Burdeau dont on se contenta de rétablir le chemin de surface. Par contre, je pus inaugurer Laperrine qui est une œuvre architecturale très valable. »<sup>456</sup>

---

<sup>456</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 141.



Cependant, et à la différence du dépôt d'autobus de Fougeroux, il est en plus de sa mission de suivi, chargé de la réalisation des aménagements intérieurs des escaliers Laperrine et de la projection d'un chemin de surface comme alternative à l'abandon de la réalisation des escaliers mécaniques du boulevard Saint Saëns.

Représentés en coupes, les escaliers Laperrine dessinent des espaces de belles proportions. L'éclairage est assuré par des tubes fluorescents dissimulés derrière des appliques continues ainsi que par un ingénieux système de pavés de verre qui composent, à la surface, les maçonneries de l'ouvrage. Accrochant naturellement la lumière, le sol en granito de très belle facture, les mosaïques de marbre blanc et de céramiques vernissées bleues revêtant les murs, participent à la mise en lumière des « escaliers mécaniques » que de nombreux Algérois continuent d'emprunter aujourd'hui pour rejoindre le haut du boulevard Mohammed V (ex Saint Saëns) depuis la première boucle du haut de la rue Didouche Mourad (ex Michelet). Un passage horizontal, à l'issue du palier supérieur des escaliers mécaniques permet de rejoindre en passant sous la chaussée, l'arrêt d'autobus situé en surface sur l'autre rive du boulevard Mohammed V. En surface, seuls le portique d'entrée au niveau inférieur et l'arrêt d'autobus au niveau supérieur ont pu être partiellement réalisés selon les prescriptions du maître d'œuvre. Les maçonneries en ciment brut et visiblement apprêtées pour recevoir un parement ainsi que les emmarchements devant vraisemblablement être dallés<sup>457</sup>, témoignent de la restriction budgétaire évoquée plus haut par Jean-Jacques Deluz. Le revêtement des marches –en béton imprimé– que l'on voit sur les photos a été réalisé en 2018, les marches étaient jusque-là restées en ciment brut et avaient parfaitement résisté au temps et aux passages.

La collaboration de Deluz à ces deux projets semble ainsi se concentrer principalement sur les missions de suivi qu'il assure jusqu'à la réception des deux ouvrages en 1964. Pour un architecte dont l'activité principale, fusse-t-elle soutenue, fut restreinte durant près de six ans aux études théoriques en agence, il est permis de supposer que ces deux premières

---

<sup>457</sup> Ces emmarchements ainsi que les différents paliers ont été revêtus de bétons imprimés lors de la réfection opérée en 2014 par la commune d'Alger-Centre, soit 50 ans après leur achèvement.



confrontations avec le réel, avec l'acte concret de bâtir, furent porteuses d'interrogations génériques qui émergeront dans sa pratique future comme dans son enseignement.

### 3.1.3 Une nouvelle association dans le cadre de l'ATUA

En 1963, seuls quelques architectes français demeurent encore en Algérie. Engagés pour la plupart dans l'achèvement de projets inscrits dans le Plan de Constantine, ils rejoindront graduellement la France à partir de l'été 1962, réduisant ainsi l'effectif des hommes de l'Art en 1964 à une vingtaine<sup>458</sup>. Dans *Alger chronique urbaine*, Jean-Jacques Deluz revient sur le contexte de cet exercice professionnel et nous renseigne sur ses conditions :

« Plusieurs architectes qui partaient en laissant des chantiers inachevés me confièrent leurs dossiers. Or, pendant près d'une année, tout fut arrêté en Algérie. Le départ des Français, qui souvent laissèrent volontairement derrière eux des ruines, sabotèrent le matériel ou détruisirent les archives, qui laissèrent aux postes de responsabilité dans la plupart des secteurs des vides que les Algériens n'étaient pas en mesure de combler rapidement, les mouvements des populations, la crise d'une économie qui devait se réinventer, sans compter les affrontements politiques internes du nouveau pays, tous ces facteurs créèrent un état de latence pendant lequel il fallait continuer de vivre. Donc ces architectes s'imaginèrent de là-bas que je les volais puisqu'ils ne recevaient aucune part d'honoraires. Quant à moi, j'étais complètement sans travail. Je reçus des lettres terribles, des menaces de procès, des injures. Peu de temps après, le plus acharné d'entre-eux s'étant tué en voiture, ils me laissèrent tranquille et j'abandonnais moi-même leurs affaires. Les seules opérations que je repris et achevai, deux ans plus tard, furent celles de Hansberger, les escaliers mécaniques de Laperrine et le dépôt d'autobus de Fougeroux à Châteauneuf. »<sup>459</sup>

---

<sup>458</sup> Parmi ces architectes déjà croisés dans le récit, nous pouvons citer : Nicolas Di Martino, Alexis Daure, Henri Béri, Roland Simounet, Marcel Henri Christofle. Abderrahmane Bouchama est à la même période le seul architecte algérien, c'est à lui que revient en 1963, la première présidence de l'Ordre des Architectes après l'Indépendance.

<sup>459</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 77.



Retrouvée dans les archives de l'architecte, la correspondance échangée avec Robert Hansberger entre 1962 et 1966 apporte les éléments de détails utiles à la restitution de cet épisode méconnu du parcours professionnel de Deluz. Ainsi, un courrier datant de 1965 fournit les premières précisions concernant le fonctionnement de l'agence de la rue Serpaggi au lendemain de l'Indépendance : de septembre 1962 à décembre 1963, l'agence est au nom de Robert Hansberger, y compris pour la période de septembre 1962 à mars 1963<sup>460</sup>. Ainsi, dès l'automne 1962, l'architecte suisse se voit confier, en plus des projets de Hansberger précédemment présentés, de nouveaux projets laissés inachevés par d'autres confrères partis à la hâte à lendemain de l'Indépendance. L'Atelier des Techniques de l'Urbanisme et de l'Architecture (ci-après ATUA) constituera le cadre de cette première association.

L'Atelier auquel Jean-Jacques Deluz fait référence dans sa lettre adressée à Robert Hansberger est la structure constituée par ce dernier à Mousquety par l'association de quatre architectes : Armand Baschiera (1905-2013), Eugène Solivérès (1925-2005), André Sauvan (1915-1965), et lui-même. Comprenant que les événements qui sévissaient à Alger leur imposaient un reclassement en France, les quatre architectes décident la création de l'ATUA<sup>461</sup> afin d'assurer la poursuite des missions qui leur avaient été confiées le 8 août 1962. Une agence centrale est ainsi mise en place à Isle-sur-Sorgue dans le Vaucluse au château de Mousquety, propriété de Robert Hansberger, et une annexe est installée à Alger dans les locaux de la rue Serpaggi. La présidence du directoire de l'ATUA est confiée à Robert Hansberger tandis que la direction de l'agence d'Alger est assurée par Jean-Jacques Deluz. Dans le brouillon d'un autre courrier adressé à l'assemblée générale de l'A.T.U.A. par l'intermédiaire de Jacques Villette<sup>462</sup>, antérieur à celui cité ci-dessus, Jean-Jacques Deluz éclaire les conditions de l'association :

« 1- Rappel des accords entre A.T.U.A. et l'agence d'Alger :

-Septembre/Octobre 62 : Il est décidé que l'ATUA préfinancera l'agence d'Alger à raison de 13.300 par mois environ, suivant budget établi par moi. Ces 13.300 se réduisant à 10.000 si l'échelon Ghardaïa disparaît.

---

<sup>460</sup> Voir Corpus, figure 71 : Jean-Jacques DELUZ, *Lettre à Robert Hansberger*, 17 février 1965, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 3.

<sup>461</sup> Voir Corpus, figure 72 : *Assignment à comparaitre*, 2 juin 1965.

<sup>462</sup> Jacques Villette est visiblement un sociétaire de l'ATUA. Il n'a pas été retrouvé de mentions ou d'informations relatives à sa qualité d'architecte. Jean-Jacques DELUZ, *Lettre à Jacques Villette*, 25 février 1963, Correspondance personnelle.





-Décembre 62 : devant la lenteur de rentrée des honoraires, je propose un nouveau planning avec un budget de mensuel de 7000 environ à partir de février.

-15 janvier 63 : Je mets au point cette étude et confirme que le budget de dépense sera fixé dès février à 6200 frs. Jusqu'à cette proposition.

2- Attitude de l'ATUA à la fin de janvier 1963 :

-Les finances sont coupées à l'agence d'Alger sans aucun préavis et sous des prétextes futiles qui semblent cacher des raisons que je ne peux saisir.[...]

3- Conséquences sur le plan personnel :

Cette attitude de l'ATUA vis-à-vis de moi prouve d'une absence de confiance et d'amitié extrêmement décevante. Je retire définitivement ma candidature de « sociétaire » de l'ATUA, posée en octobre 1962 »

Le retrait de Jean-Jacques Deluz de l'association est suivi peu de temps après par l'implosion de l'ATUA. En 1965, il est, aux côtés de Robert Hansberger et d'Armand Baschiera, assigné à comparaître par André Sauvan au tribunal de Grande instance de Nice<sup>463</sup>. Retrouvée dans la matière du Fonds Deluz, l'assignation<sup>464</sup> permet de préciser les projets confiés à Jean-Jacques Deluz et constituant le principal point de discorde. Il s'agit d'un aménagement de détail du terrain Auscher à Mostaganem pour le compte de la CADAT, des plans de détails du secteur de Beyrouth à Mostaganem, de l'édification d'un groupe scolaire au lotissement les Pins à El-Biar, de travaux pour le Crédit foncier à Boufarik, de la construction de 234 logements sociaux à Mostaganem et de la construction de 148 logements à Chéragas.

Si cet épisode paraît peu compter sur le plan de l'expérience professionnelle, il permet néanmoins de situer les conditions des deux premières années d'exercice et de saisir les difficultés financières auxquelles Jean-Jacques Deluz fait face.

### 3.1.4 L'Agence Deluz

Ainsi que lui-même s'en rappelle dans la lettre citée plus haut<sup>465</sup>, deux années « de bagarres » sont donc nécessaires à l'émergence de l'Agence Deluz. Elles sont passées à assainir les

---

<sup>463</sup> « Assignation à comparaître », *op. cit.* (note 461).

<sup>464</sup> *Ibid.*

<sup>465</sup> DELUZ, *Lettre à Robert Hansberger*, *op. cit.* (note 460).



comptes, à résister à l'hostilité systématique de l'administration et à obtenir du nouvel Ordre des Architectes son autorisation d'exercer. Ces deux années sont soutenues financièrement par le maigre pécule que rapporte la mission de conseil qu'il assure depuis mars 1963 et jusqu'à décembre 1964<sup>466</sup> au sein de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois comme en témoignent une attestation d'emploi<sup>467</sup> et les talons de versements de sa paie<sup>468</sup> ; il y est plus spécialement chargé des études et des projets d'aménagement du Plan d'Urbanisme Directeur d'Alger et du plan d'urbanisme de détail de Oued-Ouchayah. En 1963, au lendemain de son retrait de l'ATUA, la situation financière de l'Agence de la rue Serpaggi et, par inférence, celle de Jean-Jacques Deluz est toujours critique ainsi que lui-même le remémore :

« [...] ; quand mon fils naquit, ce n'était pas encore brillant, il n'avait pas de trousseau, à la clinique on l'enveloppa dans une serviette ; mais je reconstituai mon agence, je repris l'activité de Ghardaïa où, après Ricklin, je fis venir de Suisse Marc Braendlin et Serge Wintsch, je renouai des contacts avec la mairie d'Alger, et je rencontrai un technicien-mètreur plein d'enthousiasme, Marc Gibeaud, qui me fit connaître Badreddine Lazali dont l'entreprise était toute nouvelle et des gens du ministère de la Jeunesse et des Sports. Les choses s'enchaînèrent et mon agence se développa jusqu'en 1969 »<sup>469</sup>

Ce n'est donc qu'au courant de l'année 1964, à la faveur des rencontres et de la redynamisation du contexte socio-économique algérien, que l'agence Deluz décroche ses premiers projets. Mais c'est vraisemblablement la rencontre avec Badreddine Lazali qui détermine, au tournant de l'année 1964, l'activité de l'agence pour les trois années à venir.

### **3.1.4.1 Une intense activité pour le secteur de la Jeunesse et des Sports**

Dans un passage de son journal intime, Jean-Jacques Deluz revient sur sa rencontre avec l'entrepreneur algérien :

---

<sup>466</sup> Dissout le 31 décembre 1963, l'A.U.A. évolue pour devenir le Bureau d'études technique de la C.A.D.A.T. Jean-Jacques Deluz y poursuivra sa mission jusqu'à la fin de l'année 1964.

<sup>467</sup> Paul RICKLIN, *Attestation d'emploi A.U.A.*, 31 décembre 1963. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 2.

<sup>468</sup> *Talons de paie C.A.D.A.T (A.U.A.)*, 1964. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 6.

<sup>469</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 120.

Figure 56 ; Camp de toile à Tipasa. 1964. Cour centrale. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz



Figure 57 : Dortoir de l'INSSTS. (1967). Vue depuis le parc. Photo de l'auteur.



« J'ai travaillé avec Bedreddine Lazali depuis 1963, il venait d'installer son entreprise et avait ses entrées au ministère de la jeunesse et des sports. Mon métreur Marc Gibeaud le connaissait, -compagnons de beuveries et d'aventures – et m'avait fait intégrer dans le circuit ; le ministère me confia les projets des camps de toile qui mirent mon agence en marche. »<sup>470</sup>

Présenté comme un « formidable entrepreneur »<sup>471</sup>, Badreddine Lazali que nous retrouverons plus loin dans la partie consacrée au projet d'extension de l'École polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), possède de solides relations au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), dont le ministre Sadek Batel<sup>472</sup> (1922-2013). Dès 1964, les projets s'enchaînent et jusqu'en 1967, Jean-Jacques Deluz travaille presque exclusivement pour le compte du MJS à l'époque soucieux du bien-être des jeunes algériens.

#### 3.1.4.1.1 Les études de camps de toile (1964-1965)

La première opération que Deluz se voit confier est une série de camps de toile : des camps de vacances où les enfants dorment sous des tentes mais où l'infrastructure (cuisine, dépôts, bureaux et sanitaires) doit par contre être entièrement bâtie. Sur la base des plans types de ses prédécesseurs – des baraques en parpaings de ciment avec toitures en tôle–, il propose d'adapter chaque camp aux conditions locales. Sa démarche, narrée dans un court passage de son *Journal intime*, est d'une simplicité déconcertante et témoigne de la prise en compte de l'environnement :

« Nous nous retrouvions sur chantier avec l'entrepreneur, (Lazali, Haouchine, Tighidet, Maroc...) choisissons les matériaux avec une préférence pour la pierre lorsqu'il y en avait, certains projets furent même complètement élaborés sur le terrain. »<sup>473</sup>

À Cap Aokas et à Larbaâ Nath Irathen (ex Fort National), des régions montagneuses de Kabylie, de belles maçonneries de pierre apparentes sont montées sans aucun formalisme de

---

<sup>470</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 23 mars 2008.

<sup>471</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 26 janvier 2007.

<sup>472</sup> Un ancien commandant de l'Armée de Libération Nationale (A.L.N.)

<sup>473</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 3 avril 2007.



jointement ; les constructions du camp de Terga (ex. Turgot), à 70km à l'Ouest d'Oran sur le Rio Salado, sont réalisées avec une structure en bois ; à Aïn-el-Hadjar dans la wilaya de Bouira, les murs sont en pisé. Bien qu'ils aient été réalisés en parpaings de ciment, les sept autres camps ne montrent pas moins de variété dans leurs conceptions.

Ces onze camps qu'il projette le long de la côte, de l'Est à l'Ouest de l'Algérie, sont également l'opportunité de découvrir une grande partie du pays ; rappelons que jusque-là Jean-Jacques Deluz ne connaît de l'Algérie qu'Alger et Ghardaïa.

#### 3.1.4.1.2 Le dortoir de l'INSSTS (1964-1965)

En 1967, le MJS confie à Jean-Jacques Deluz l'étude d'un dortoir devant être construit dans l'enceinte de l'Institut national de Formation Supérieure en Sciences et Technologies du Sport (ci-après INSSTS) de Aïn Bénian (ex Guyotville). Il est associé sur ce projet à Serge Wintsch, son ami et confrère de l'ENABA.

Sur un terrain quasi-hexagonal incliné vers la mer, les architectes étagent des chambres de part et d'autre d'un couloir descendant, à la manière d'une rue de village, en pas d'âne. L'absence d'ouvertures dans des murs extérieurs peints en blanc, la toiture de forme gauche et la faible hauteur contribuent à l'aspect « lunaire » auquel fait référence Deluz dans *Alger chronique urbaine* :<sup>474</sup>

« Lorsque nous arrivâmes à l'inauguration, l'un des directeurs du ministère vint sur le chantier pour la première fois et se trouva confronté à une architecture lunaire, à quelque chose qui, pour lui, ne ressemblait pas à une maison. Je cru qu'il allait tomber sur place d'une crise cardiaque. Il hurlait : « On n'est pas à Ghardaïa ici, etc. » Ce fut la fin de mes travaux avec la Jeunesse et les Sports »<sup>475</sup>

Retrouvée dans les archives de l'architecte, une correspondance du directeur de l'INSSTS datant de 1967 mentionne un dégât des eaux résultant d'une malfaçon dans la réalisation de la toiture. Deluz est ainsi chargé de superviser sa dépose et les travaux de réparation. Peut-être que cela a également participé à l'arrêt de cette collaboration. L'importance de ce détail est moindre, comme la qualité architecturale des projets réalisés pour le MJS sont moindre

---

<sup>474</sup> Voir Corpus, figures 76, 77, 78, 79, 80.

<sup>475</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 131-132.





au regard du parcours de l'architecte. Leur mention est néanmoins nécessaire. Elle trouve sa justification dans la transposition que fera Deluz de ces deux projets dans le cadre de son enseignement. En effet, les camps de toile comme le dortoir figureront parmi les thématiques soumises aux élèves dans le cadre de l'atelier d'architecture. L'architecte semble ainsi trouver dans ses premiers projets, les sources de ses premiers enseignements<sup>476</sup>. Nous y reviendrons dans le chapitre consacré à son parcours à l'ENABA.

### **3.1.4.2 L'Institut National d'Arts Dramatiques de Bordj-el-Kiffan (ex Fort-de-l'Eau) (1964-1967)**

La rencontre avec Jean-Marie Boëglin (1928-2020)<sup>477</sup> au tournant de l'année 1963 au Théâtre National d'Alger (ci-après TNA), marque, après celle de Badreddine Lazali, un autre moment important dans la vie de Jean-Jacques Deluz. Sur le plan personnel, Jean-Marie Boëglin joue un grand rôle dans la vie algéroise de Jean-Jacques Deluz, introduisant l'architecte suisse dans le microcosme culturel foisonnant de l'Alger des années 1960 et élargissant son champ littéraire. Sur le plan professionnel, la rencontre avec Boëglin permet à l'architecte suisse d'obtenir son premier projet d'envergure : la requalification d'un casino désaffecté en école d'Arts dramatiques.

#### **3.1.4.2.1 La requalification de l'existant**

L'initiative de la création de l'école revient à Jean-Marie Boëglin, qui en 1964, est à la direction du Théâtre National Algérien. Le metteur en scène décide de confier le projet de rénovation et de requalification de l'ancien casino à son ami architecte<sup>478</sup>.

---

<sup>476</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Curriculum vitae*, 1997. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 001- Chemise 01.

<sup>477</sup> Né à Châlons-en-Champagne en 1928, Jean-Marie Boëglin fut metteur en scène, administrateur de théâtre et pédagogue. Membre de la Résistance en tant qu'agent de liaison FTP durant la seconde Guerre Mondiale, il fut, à l'heure de la Guerre d'Algérie, à l'origine de la création du réseau d'aide à la Wilaya III du FLN ce qui lui vaudra d'être condamné par contumace en 1961 à dix années de prison. Réfugié à Rabat depuis 1961, il rejoint Alger au lendemain de l'Indépendance et fonde en 1963, avec son ami Mohamed Boudia, le Théâtre National Algérien (TNA). Il y dirige à partir de l'année 1964 l'Institut National d'Arts Dramatiques qu'il contribue à fonder. Metteur en scène, Jean-Marie Boëglin monte *L'exception et la règle* de B. Brecht et surtout *le Foehn*, pièce du dramaturge Mouloud Mammeri, première œuvre du TNA jouée en Français. Il est en octobre 1968 licencié du TNA et écarté graduellement du monde du théâtre. Il travaille alors à la Société Nationale de Sidérurgie (SNS) jusqu'en 1981, année de son retour définitif en France. Il est secrétaire général puis conseiller artistique de G. Lavaudant à la Maison de la Culture de Grenoble jusqu'en 1988. Il décède le 23 novembre 2020.

<sup>478</sup> La première étude avait été réalisée par Charles Bachofen, un autre architecte suisse, ami de Deluz, que nous avons déjà croisé bien plus amont dans le présent récit.

Figure 58 : Institut National d'Art dramatique (1964-1967). L'ancien mess des officiers (théâtre d'essai et amphithéâtre). Photo prise par l'auteur.



Figure 59 : Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Le gymnase. A gauche de l'entrée le mur en béton cyclopéen. Photo prise par l'auteur.



Situé sur la corniche Sud, à l'entrée de l'ancien village de Fort-de-l'Eau, le Casino du Lido se compose en 1964 de trois bâtiments disposés en « U ». Le premier bloc qui regroupait les salles de jeu, doit être transformé en locaux d'enseignement, alors que le second, un ancien cercle d'officiers, était destiné à devenir l'internat. Un troisième bâtiment de moindre envergure et de modénature semblable à celle du cercle des officiers –probablement le mess des sous-officiers–, disposé de manière perpendiculaire aux deux autres doit accueillir les locaux de l'administration.

### 3.1.4.2.2 Les premières interventions : le réaménagement du casino et la réalisation du gymnase

La première intervention de Jean-Jacques Deluz porte sur le bâtiment du casino, dans lequel il aménage les salles de danse et l'auditorium. L'espace rectangulaire de l'auditorium est coiffé d'un grand faux-plafond en bois tracé sur une ligne brisée complexe ; cette dernière est tirée d'une épure acoustique. Il s'agit là d'une première expérimentation que Jean-Jacques Deluz reproduira à deux reprises : à Rouiba lorsqu'il doit réaliser l'amphithéâtre de l'Association pour la Formation des Personnels des transports et à l'EPAU lorsqu'il doit corriger les défauts acoustiques des amphithéâtres de Niemeyer.

Un gymnase est également construit en bordure de l'espace qui sépare les deux principaux bâtiments de l'école<sup>479</sup>. Les murs porteurs sont réalisés dans un béton cyclopéen fait de galets, une solution constructive qui trouve sa source dans une expérimentation réalisée par Deluz durant ses années d'études<sup>480</sup>. Le bâtiment ouvre une première façade sur la cour et une seconde sur la mer. En façade, les percements sont obturés par des panneaux basculants qui, à leur ouverture, permettent de prolonger l'espace du gymnase sur une grande pelouse accolée à la façade Ouest du bâtiment. Des murs coupe-vent formant une série de petits espaces courbes animaient l'espace vert ouvert sur la mer. Ces éléments maçonnés et fondés seront démolis en 1967<sup>481</sup>. Au-dessus des douches du gymnase, une tête d'oiseau apparaît en toiture. Faisant fonction de hotte de ventilation elle offre à l'architecte l'occasion de réaliser, dans une lointaine référence à l'Art Nouveau et, de façon plus particulière, à la *Casa Mila* de d'Antonio Gaudi –qu'il visite à l'été 1964–, l'unique cheminée-sculpture de sa carrière.

---

<sup>479</sup> Voir Corpus, figure 81.

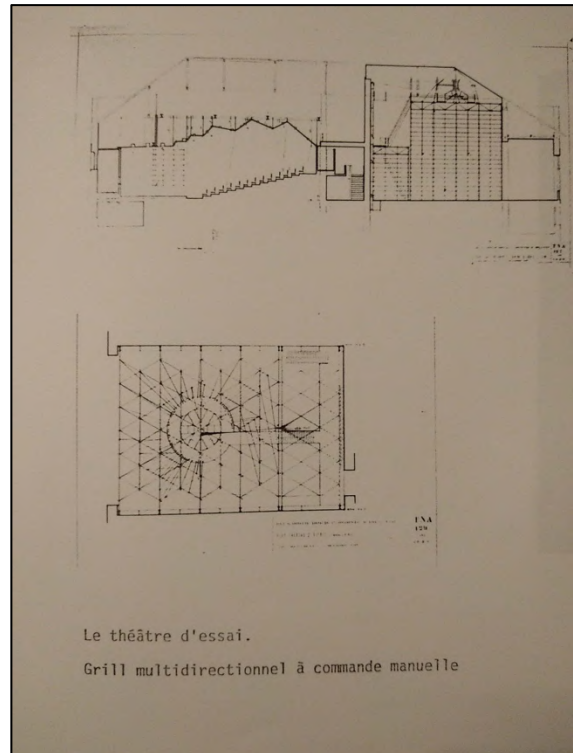
<sup>480</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 154.

<sup>481</sup> Selon le témoignage d'un ancien gardien.

Figure 60 : Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Théâtre d'essais. Photo prise par l'auteur.



Figure 61 : Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Grill du théâtre d'essais. Coupe et plan. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz. Photo prise par l'auteur.



### 3.1.4.2.3 Le théâtre d'essai

Le chantier de l'ancien Casino semble ainsi présenter le terrain propice à de nouvelles expérimentations dont la plus importante est le « théâtre d'essai »<sup>482</sup>. Réfléchi conjointement avec Jean-Marie Boëglin, il s'agit d'un espace scénique permettant divers modes d'organisation allant de la scène italienne au théâtre en rond. La dimension pédagogique du « théâtre d'essai » et son originalité sont matérialisées par l'impressionnant grill<sup>483</sup> multidirectionnel que l'architecte suspend au-dessus de la scène. La structure tridimensionnelle se présente sous la forme d'une grande cage métallique rectangulaire de 10 mètres sur 12 permettant de suspendre et d'actionner des perches dans n'importe quelle direction : soit parallèlement les unes aux autres pour une scène italienne, soit, dans des figures polygonales variant en fonction du type de scène choisi. Si l'architecte détermine la forme du grill et ses principes de fonctionnement, la solution technique est apportée par un ingénieur-mécanicien suisse. Au centre du grill, une structure tridimensionnelle permet en effet de suspendre des poulies de diamètre progressif ayant pour fonction d'articuler les différents câbles indépendamment les uns des autres. Le calcul de la structure par poutres simples juxtaposées est réalisé par des coopérants soviétiques. Les étudiants devant apprendre la manipulation des cintres<sup>484</sup> classiques comme celle des grils sans machinerie, les fils de commande manuelle des cintres avec leurs contrepoids, sont disposés sur l'un des murs.

De la loge du concierge sur pilotis, aux aménagements de l'auditorium ou à la sculpturalité de la hotte du gymnase, chaque intervention à l'Institut National des Arts Dramatiques (ci-après INAD) apparaît pour l'architecte comme l'occasion d'une nouvelle expérimentation.

---

<sup>482</sup> Voir Corpus, figure 82 à 84.

<sup>483</sup> Situé dans la partie supérieure du cintre, un grill de théâtre se présente généralement sous la forme d'un quadrillage métallique fixe servant à fixer des projecteurs ou à suspendre des éléments de décors. le grill est parfois équipé d'un plancher à claire-voie sur lequel circulent les machinistes. Dans le cas présent un ingénieur dispose d'un dispositif de poulies s'y substitue.

<sup>484</sup> Voir Corpus, figures 85 à 90. Le cintre forme la partie supérieure de la cage de scène. Il figure l'espace compris entre le haut du cadre de scène et le grill dans lequel sont manœuvrés verticalement des éléments de décor ou d'éclairage.



Figure 62 : Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Cheminée du gymnase (démolie). In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.

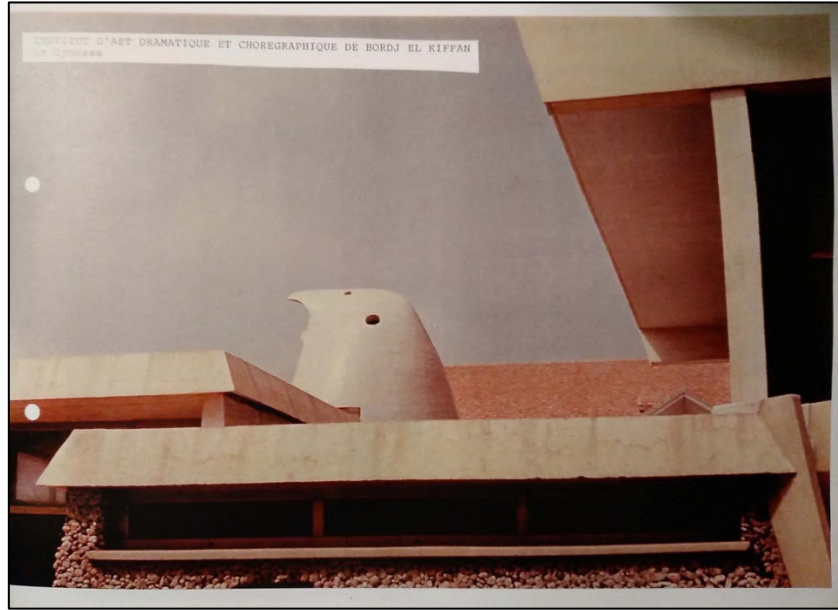
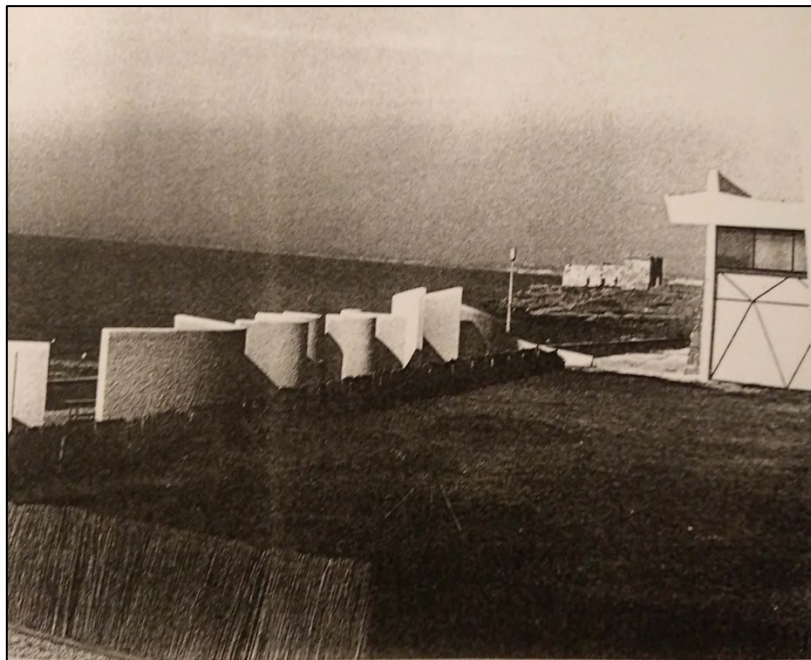


Figure 63 : Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Voiles coupe-vent (démolis). In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.



#### 3.1.4.2.4 Les ateliers

Sur le premier plan de masse du projet, trois petits blocs de forme carrée et de structures semblables représentent les ateliers que Jean-Jacques Deluz installe de manière fragmentée sur la bordure Sud de la parcelle.

La structure était originale : les diagonales du plan carré, de la base des murs au sommet du toit à quatre pans étaient vitrées formant une fente d'éclairage continue en croix. Les quatre parois supportaient chacune un des pans de toiture, indépendants des autres, qui s'assemblaient au sommet sur une clé circulaire en acier surmontée d'un chapeau chinois. L'ensemble conférait au dispositif de couverture l'aspect d'une pyramide fonctionnant comme une coupole avec des doubles contreforts à chaque angle. Les trois ateliers seront démolis en 1967 pour laisser place à un bloc unique de quatre classes également dessiné par Jean-Jacques Deluz. Cette dernière réalisation marquera la fin de sa collaboration à l'INAD.

Le retrait de Jean-Jacques Deluz du projet de l'INAD alors que l'extension est toujours en cours, semble lié à l'éviction de Jean-Marie Boëglin à l'automne 1967. Le metteur en scène se rappelle de ce moment déterminant dans l'histoire de l'INAD comme dans celui du Théâtre National Algérien, et, dans une certaine mesure, dans la carrière de Jean-Jacques Deluz :

« C'était la quatrième année de fonctionnement de Bordj-el-Kiffan et il y a eu une grève des étudiants qui ne pouvaient pas tolérer, [...] que, à la fois (c'était en 1967) la direction du T.N.A. et la direction de l'école de de Bordj-el-Kiffan ne pouvaient être dans la même main, c'est-à-dire Mustapha Kateb (Boudia avait disparu de la circulation au moment du coup d'État), les étudiants ont dit « nous, nous sommes des personnes qui préparons notre métier mais nous ne voulons pas être les objets du choix de Monsieur Mustapha Kateb », et donc ils se sont mis en grève pour avoir une sorte d'autonomie et ça je le comprenais très bien[...] je me souviens le matin où je suis arrivé ils m'ont dit « ce n'est pas contre vous », tout de même je ne suis pas responsable de cette grève, ils m'ont expliqué leur affaire, j'ai dit « je suis entièrement d'accord », évidemment ça s'est rapporté, désastre, et c'est comme ça que je me suis retrouvé hébergé avec un groupe d'élèves dissidents par Ali Zamoum qui était un ami, le grand ami de Kateb Yacine [...] »<sup>485</sup>

---

<sup>485</sup> *Transcription d'un entretien avec Jean-Marie Boëglin, [s.d.]. Archives Bruno Boëglin.*





Bénéficiant jusque-là du prestige et de l'aura de l'ancien « porteur de valises », Jean-Jacques Deluz semble au départ de son ami, rapidement à la merci des nouveaux administrateurs du Théâtre algérien. Il est une nouvelle fois à la croisée de l'histoire. Poursuivant son immersion dans le monde du 6<sup>ème</sup> Art, sa prochaine expérience scénographique le confrontera aux réalités de l'exercice théâtral dans l'Algérie de la seconde moitié des années 1960.

À Bordj-el-Kiffan, la démarche de l'architecte affirme la dimension expérimentale du projet. Elle témoigne également de l'aspect ludique et presque subversif du projet contrastant volontairement avec la restriction progressive du champ des libertés<sup>486</sup> du Théâtre algérien. Tous les efforts de l'architecte semblent ainsi tendre vers les échappées permissives et vers l'ouverture d'espace de liberté comme il s'en rappelle près de vingt-cinq années plus tard dans *Alger chronique urbaine*<sup>487</sup>.

### **3.1.4.3 L'étude d'aménagement et d'éclairage de la grotte féerique de Cap Aokas (1965-1968)**

La création du parcours de la grotte féerique d'Aokas figure une nouvelle expérience scénographique de l'architecte suisse ; distincte de celle du *Foehn* que nous verrons plus loin, mais tout aussi théâtrale. Dans *Alger chronique urbaine*, Jean-Jacques Deluz revient en une trentaine de lignes sur cette expérience ; dans l'extrait ci-dessous, il se remémore le contexte du projet :

« En 1965 ou 66, j'avais réalisé un de mes camps de toile à Cap Aokas, sur la côte Est de Béjaïa. [...] L'architecture plut à un jeune ingénieur de la coopération qui travaillait aux Travaux Publics et qui me proposa d'aménager la « grotte féerique ». Il s'agissait d'une grande cavité naturelle qui avait été découverte pendant la guerre lors du percement du tunnel de Cap Aokas et qui n'avait jamais été exploitée. Les militaires français qui en avaient été les premiers visiteurs s'étaient amusés à en

---

<sup>486</sup> L'évènement politique principal de cette période est le « redressement révolutionnaire » du 19 juin 1965, coup d'état qui aboutit au renversement du président Ben Bella par le ministre de la Défense Houari Boumediène.

<sup>487</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 153.



descendre les stalactites à la mitrailleuse pour emporter des souvenirs, mais telle qu'elle était, elle restait une admirable cathédrale.»<sup>488</sup>

La grotte, qui se trouve dans la wilaya de Béjaïa au lieu-dit Cap Aokas, constitue une des plus importantes attractions touristiques de la région. Sa découverte inopinée en 1963 au moment des travaux de percement du tunnel éponyme, est le fait d'ouvriers italiens<sup>489</sup>, et non de militaires français comme le pensait Jean-Jacques Deluz.

Le site, constitué de dépôts calcaires formant colonnes, stalactites et stalagmites remonterait à l'ère du Crétacé et présente un décor surréaliste que l'on imagine fort inspirant pour l'architecte. Ce prolongement en plein cœur de la montagne, est formé d'un couloir de plus de 65 m de longueur délimité par une fracture subverticale orientée à 80° au Nord<sup>490</sup>. Cette faille, toujours surnommée la « cathédrale » par les guides locaux, est l'espace le plus important de la grotte, en volume comme en extension. La « cathédrale » contrôle les couloirs d'accès étroits aux différentes chambres de la « grotte féerique » ; elle constitue le lieu principal de l'intervention de Jean-Jacques Deluz et de ses collaborateurs.

Le projet, dont l'étude s'entame à l'été 1964, comme en témoigne le descriptif de l'étude d'aménagement et d'éclairage<sup>491</sup> retrouvé dans les archives de l'architecte, consiste à aménager un circuit de déambulation et de découverte de la grotte. Dans *Alger chronique urbaine*, Jean-Jacques Deluz dit puiser pour ce projet son inspiration dans les grottes du Drach de la côte orientale majorquine d'une part, et souhaiter « [...] transposer cet art du kitch dans un registre moderne »<sup>492</sup> d'autre part.

Différente de la configuration des *Cuevas del Drach* qui voient se rejoindre quatre cavités, celle de la grotte d'Aokas, en forme d'étoile, et dont le centre est constitué d'un noyau

---

<sup>488</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>489</sup> Imen BOUGAA, Nassim HALLAL, Mouloud HAMIDATOU, Yahia MOHAMMEDI, Fatma OUKID et Abdelkrim YELLES CHAOUICHE, « Grottes Féeriques du Cap Aokas : Fracturation du massif calcaire et origine de la karstification. », in *Les sites géologiques remarquables " Géosites de l'Algérie*, Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene, Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique - Département de Géologie, Université Houari Boumediene (USTHB), octobre 2018, p. 2.

<sup>490</sup> *Ibid.*

<sup>491</sup> Voir Corpus, figure 88. Jean-Jacques DELUZ, *Cap Aokas. Grotte du Cap. Étude d'aménagement et d'éclairage*, août 1964. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boîte 54 - Chemise 8.

<sup>492</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 165.

Figure 64 : Grotte de Cap Aokas. Photos de l'auteur.



Entrée de la grotte



Le lac



Plafond de la « cathédrale »



Passage sur plots en ciments



Escaliers et plafond de la « cathédrale »



rocheux autour duquel le visiteur est amené naturellement à tourner, semble imposer l'idée d'une dynamique tridimensionnelle des sources lumineuses comme principe d'intervention. Il s'agit donc, de la même manière dont sont conçus certains spectacles « Sons et lumières », d'obtenir une série d'effets lumineux permettant aux visiteurs de découvrir progressivement les différents aspects de la grotte par une alternance d'ombres et de lumières où des éclairages ponctuels précèdent la déambulation afin de créer une sensation de profondeur et où d'autres participent, par la mise en valeur de détails typiques, à la création d'une ambiance.

#### 3.1.4.3.1 L'éclairage : principal élément scénographique

L'intervention, à sa genèse, se divise sur deux plans : celui du déambulatoire à aménager et celui de l'ambiance et des effets à créer. Le cheminement des visiteurs et l'éclairage ne pouvant être étudiés qu'en fonction l'un de l'autre, la dualité de l'intervention semble conduire le concepteur à étudier simultanément la circulation à travers la grotte et la mise en lumière de l'environnement.

L'étude distingue trois types d'éclairage<sup>493</sup> :

1- Un éclairage ambiant assuré, d'une part par des tubes fluorescents disposés sur une structure mettant en lumière de larges surfaces de concrétions, d'autre part par un système d'électroluminescence devant permettre l'illumination directe de larges surfaces. Ce dernier dispositif ne sera finalement pas utilisé ;

2- Des éclairages ponctuels et des effets de réflexion par l'utilisation de réflecteurs et de projecteurs à miroir et lentille pourvus de lampes à incandescence et équipés pour la plupart de volets afin de varier l'intensité lumineuse en fonction de l'élément devant être mis en valeur ;

3- Des effets spéciaux doivent être obtenus par le recours à des lampes à sodium donnant une lumière jaune ainsi que par des lampes ultra-violet. Ces dernières constituées de mercure ne seront en définitive pas utilisées du fait de leurs effets sclérosant sur les concrétions.

Afin de créer les différentes ambiances, l'architecte se base sur les modalités d'expression de la lumière : intensité, couleur, direction et mouvement. Les variations opérées dans l'éclairage caractérisent de manière sensible un lieu, un moment, un temps de déambulation. Allié aux

---

<sup>493</sup> Voir Corpus, figure 88. DELUZ, « Cap Aokas. Grotte du Cap. Étude d'aménagement et d'éclairage », *op. cit.* (note 489), p. 4.



enregistrements sonores, la lumière doit permettre de créer différentes atmosphères, de modifier l'apparence des lieux, de dessiner des reliefs et des vides, de diriger le spectateur et de hiérarchiser les espaces. Grâce à elle, Deluz veut redéfinir l'espace et rendre ainsi possible la métamorphose de l'obscurité cavité géologique en espace scénique « féérique » mettant en relation le visiteur et les éléments naturels du lieu. La lumière rend visible mais, dans la torpeur de la grotte surtout elle opère une sélection dans le champ du visible. Elle agit physiquement sur le spectateur, focalise son attention sur un sujet, déplace son regard d'un point à un autre. Chaque nouvelle halte fait ainsi l'objet d'une composition originale : le défi n'est plus seulement d'éclairer la « cathédrale » mais de participer à ce qui s'y déroule. Ainsi organisés tout au long du parcours, ces jeux de sons et lumières font appel à une faculté primordiale : l'imagination.

Enfin, l'introduction de l'élément sonore permet de parachever l'ambiance. Jean-Marie Boëglin assiste Jean-Jacques Deluz dans l'élaboration de cette partie du projet. Il s'agit de compléter la mise en scène par l'amplification des bruits de la grotte, comme le note l'architecte dans *Alger chronique urbaine* :

« Nous avons fait des essais d'enregistrement. Il y avait un énorme talus d'ébouilés et la bande-son faisait entendre le roulement des cailloux sur la pente. Dans les fonds mystérieux où notre projecteur révélait la présence silencieuse de milliers de chauve-souris suspendues par les pattes, une petite musique cristalline était obtenue en frappant doucement les stalactites »<sup>494</sup>

Des pupitres de commandes actionnés par les guides à chaque étape de la déambulation, doivent permettre de gérer simultanément les jeux d'éclairage et de son<sup>495</sup>. Ces pupitres, au nombre de six, devaient être disposés au niveau de chaque circuit, à proximité de la plateforme d'arrêt prévue pour le regroupement des visiteurs à chaque halte.

---

<sup>494</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 165.

<sup>495</sup><sup>495</sup> Visiblement avancée sur le plan technique, l'étude préconise deux types de systèmes : le Thyristor américain (Silicon Controlled Rectifiers) et le Kliegl Clémançon français, plus particulièrement recommandé pour son encombrement réduit et son faible poids. Chaque pupitre doit comporter, en plus du système classique de commande directe, d'un minimum de 4 manœuvres supplémentaires : arrêt du circuit précédent ; allumage de la lumière utile du circuit ; éclairage progressif des ponctuels ; allumage des « lointains » du circuit suivant.



Figure 65 . Jean-Jacques DELUZ. Grotte de Cap Aokas. Plan de repérage et des cheminements. Fonds Deluz.

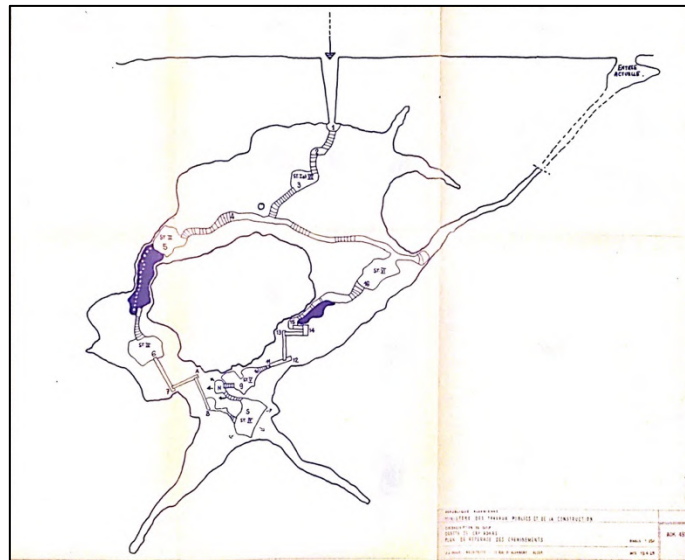
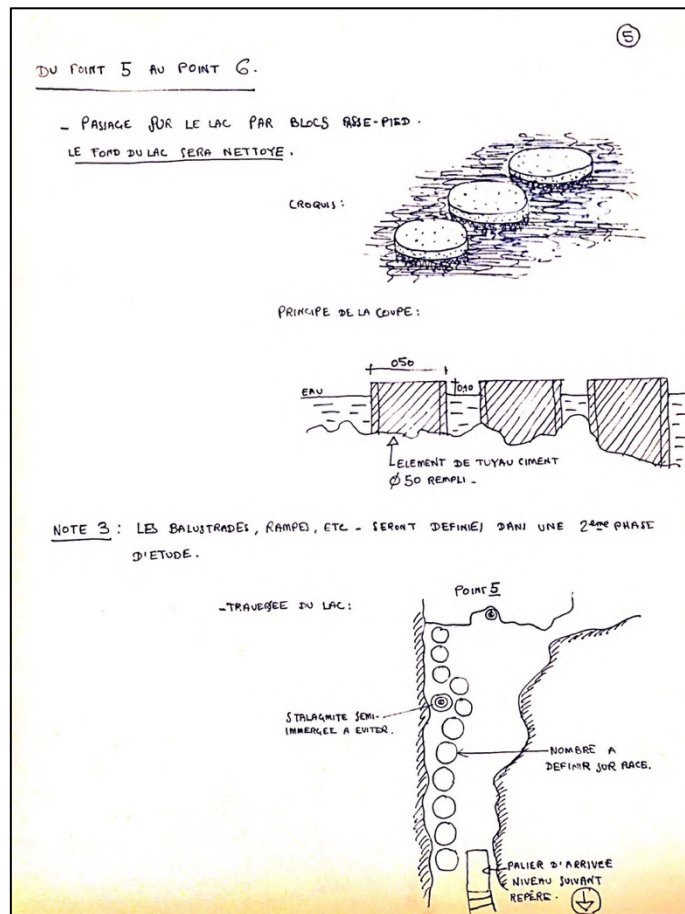


Figure 66 : Jean-Jacques DELUZ. Grotte de Cap Aokas. Passage sur plots en ciment. Fonds Deluz.



La visite décomposée en 6 circuits et en autant de stations, est déroulée dans le document d'étude titré « Repérage des cheminements intérieurs de la grotte »<sup>496</sup> déroule le parcours en 16 points. Le document<sup>497</sup> daté du 13 avril 1968, visiblement écrit et illustré de la main de Jean-Jacques Deluz et que le lecteur pourra trouver dans son intégralité dans le recueil des éléments du corpus, permet de constater le caractère relativement limité de l'intervention participant au respect des concepteurs pour le site. Les paliers et emmarchements déjà présents sont préservés et intégrés au nouveau parcours, alors que ceux devant être réalisés le sont par un système réciproque de déblais et de de remblais. Des chapes de béton avec treillis permettent ensuite le nivellement des surfaces et garantissent la cohésion de l'ensemble. Les nombreuses concrétions qui jalonnent le parcours et parfois l'entravent sont contournées et incorporées à la scénographie. D'étroites passerelles, des escaliers, une échelle de bateau, constituent les principaux ouvrages de franchissement et dispositifs d'observation. Des passe-pieds cylindriques –des buses d'assainissement comblées de béton et plantées au fond du petit lac situé au creux de la faille–, en permettent le franchissement.

À Aokas, la scénographie se fait dramaturgie. Si le geste de l'architecte dessine un chemin à suivre, celui du scénographe devenu pour l'occasion éclairagiste, propose une atmosphère, un univers, dépeint une ambiance. Associée au pouvoir expressif de la lumière et à la solitude immobile des concrétions, la « cathédrale » doit, le temps d'une déambulation, se muer en œuvre. Bien plus qu'un dispositif fonctionnel, l'éclairage prescrit pour la grotte féerique d'Aokas n'est que le support de la rêverie.

#### 3.1.4.3.2 Une architecture de papier

Les interventions les plus importantes préconisées par l'étude de l'agence de la rue Serpaggi, ne seront pas réalisées. Quelques documents graphiques (plans et coupes) également retrouvés dans le fonds Deluz témoignent de ces deux ouvrages inscrits dans une même volonté de préservation du site.

---

<sup>496</sup> Jean-Jacques DELUZ et Jean-François ROSSIER, *Repérage des cheminements intérieurs de la grotte*, avril 1968. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 54 - Chemise 8.

<sup>497</sup> Ce second document mentionne la collaboration de Jean-François Rossier ; celui relatif à l'«Étude de l'éclairage et de l'aménagement » précédemment cité et datant d'août 1964 ne portait que le nom de Jean-Jacques Deluz.



Le premier consiste à creuser dans la roche depuis un nouvel accès à la « cathédrale ». Un boyau dont la largeur se réduit progressivement de 1,5m à 90cm est précédé d'un vestibule comprenant toutes les installations de commande. Ascendant et long d'une quinzaine de mètres, le nouvel accès est placé à 17m au-dessus du niveau de la route, son débouché à l'intérieur de la grotte se situe à une hauteur de 20m ; il est prolongé par une passerelle. L'objectif est ici de déplacer l'unique accès à la grotte de l'intérieur du tunnel vers l'extérieur, et de préserver l'espace de l'altération déjà causée à cette époque aux concrétions par les gaz d'échappement.

À l'extérieur, un tunnel de forme ovoïde devant être réalisé en pare-blocs et traversé par une étroite passerelle permet de connecter le boyau à l'escalier en pas-de-vis assurant la liaison avec le sol où sont aménagés des espaces d'attente et de contrôle, un kiosque et des sanitaires. Un système de pare-bloc disposé entre la paroi et les installations du rez-de-chaussée et supportant le tunnel ovoïde, permet de sécuriser l'installation et d'offrir aux visiteurs des conditions de confort dignes du lieu qu'ils s'apprêtent à visiter. Un parking est également prévu à proximité immédiate de l'entrée principale de l'installation. Ne manquant pas d'intérêt sur le plan plastique, la composition dans toute son orthogonalité aurait pu jouer, le long de la route nationale n°5, le rôle d'élément d'appel dévolu par son concepteur. Elle aurait en outre pu permettre la préservation de l'intégrité de la grotte mise depuis des décennies en péril par les émanations résultant du trafic motorisé. Seulement, le budget restreint était loin de suffire aux impératifs d'une telle conception comme l'architecte s'en rappelle au soir de sa vie :

« À Cap Aokas, (c'est en y séjournant que je m'intéressais à la grotte qui se trouve dans le tunnel routier et dont j'aurais dû réaliser les aménagements d'accompagnement touristique si l'argent n'avait pas manqué) »

Les aménagements intérieurs souffriront également de cette restriction. Les installations d'éclairage ne seront que partiellement réalisées ; si les prescriptions sont relativement respectées, la mise en lumière est générale et les pupitres ne furent jamais acquis par le ministère des Travaux Publics et de la Construction alors propriétaire du site. L'installation sonore ne fut pas non plus réalisée, reléguant définitivement le projet à un aménagement de parcours au sens littéral du terme. Dans *Alger chronique urbaine*, Jean-Jacques Deluz revient sur le contexte de cette fin de projet qu'il vivra si souvent :



« Nous réalisâmes le cheminement, mais cela absorba la totalité de notre budget. Aussi j'allai voir « l'ingénieur en chef » de Sétif pour obtenir un nouveau crédit. M. Cherchalli m'écouta avec un certain mépris et me fit comprendre que le temps n'était pas à la poésie. Je n'obtins pas un sou ».

C'est donc ainsi qu'une nouvelle fois, Jean-Jacques Deluz est éconduit d'un projet en cours de réalisation. Les aménagements prescrits ne seront jamais achevés.

#### **3.1.4.4 Le *Foehn* : une deuxième expérience scénographique (1967)**

Soutenu par les nouvelles autorités politiques, le Théâtre algérien se sent investi d'une mission et contribue, dès les premiers mois de l'Indépendance, à l'édification nationale<sup>498</sup>. Pourtant, dans les deux années qui suivent les événements du 19 juin 1965, la rupture entre les hommes de Théâtre devenus administrateurs à la faveur du contexte politique, et ceux demeurés actifs sur les planches par engagement se fait plus forte. La censure s'opère au nom de l'édification nationale et de l'idée que les censeurs se font du peuple comme s'en rappelle le dramaturge Slimane Benaïssa : « Nous étions des enfants gâtés d'une Algérie qu'on ne soupçonnait pas gâteuse. Les repères étaient minés au départ, on n'en avait pas conscience ou du moins personne ne voulait en avoir conscience. »<sup>499</sup>.

Ainsi s'annonce le contexte de la présentation de la pièce du romancier Mouloud Mammeri écrite en 1957 : *Le foehn ou la Preuve par neuf*<sup>500</sup>, première pièce écrite et jouée en français

---

<sup>498</sup> Les troupes amateurs se multiplient et alimentent en auteurs et en comédiens le Théâtre National. Les théâtres professionnels d'État (nationaux et régionaux) dépendent du ministère de l'Information, alors que certaines troupes amateurs, placées sous la direction de professionnels dépendent directement du ministère du travail ou sont financées par des sociétés nationales (la troupe de Kateb Yacine est par exemple rattachée au ministère du Travail tandis que celle de Slimane Benaïssa est financée par la SONELEC).

<sup>499</sup> Cité par Arlette Casas in : Arlette CASAS, « Théâtre algérien et identité », *Mots*, vol. 57, n° 1, 1998, p. 61.

<sup>500</sup> Tragédie en quatre actes, *Le Foehn* revient sur un épisode précis de la Guerre d'Algérie : la bataille d'Alger. La pièce raconte l'affrontement d'un grand colon du nom de Brudieu avec Tarik, un *moudjahid* qu'il a fait prisonnier. À travers les trajectoires de ces deux personnages, Mammeri dénonce les atrocités du colonialisme et de la guerre ; l'exécution du résistant à la fin de la pièce figurant la mort symbolique du colon.



Figure 68 : Réalisation du décor du Foehn (1967). Photo de la première. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.



Figure 69 : Réalisation du décor du Foehn (1967). Croquis. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.



depuis l'Indépendance. La mise en scène est confiée à Jean-Marie Boëglin qui, naturellement, fait appel à Jean-Jacques Deluz pour la création et la réalisation des décors.<sup>501</sup>

Une dizaine de lieux différents doivent, à ce titre, être réalisés. La rencontre avec Jean-Marie Boëglin qui transporte Jean-Jacques Deluz du chantier de Bordj-el-Kiffan aux planches du T.N.A, ouvre à l'architecte un champ de création jusque-là inconnu et offre une glèbe propice à l'émergence de nouveaux questionnements comme lui-même l'évoque dans *Alger chronique urbaine* :

« C'était un travail nouveau pour moi qui me demanda une réflexion théorique que j'eus, malheureusement, peu d'occasions de tester par la suite. [...] Mes premières esquisses étonnèrent beaucoup Mammeri qui, bien sûr, en écrivant, visualisait les lieux de l'action tels qu'ils étaient réellement : la Casbah, la maison arabe, le domaine ou l'intérieur de la demeure du colon par exemple. »<sup>502</sup>

La question du positionnement de l'artiste –donc de l'architecte–, par rapport à la réalité semble ainsi posée. L'architecte, redevenu –après la grotte d'Aokas– scénographe, imagine un décor minimaliste qui, au-travers d'images symboles, invite l'esprit à ressusciter les lieux dans lesquels se déroule le jeu. L'empreinte de l'architecte se retrouve toutefois dans le système de décor à transformations composé d'une structure fixe en tubes d'échafaudages, et de panneaux pivotants devant permettre de remodeler l'espace en fonction des scènes successives. Pour transformer les décors, le jeu consiste à faire pivoter les panneaux autour de leurs axes suivant les différentes figures : la rue de la Casbah en pente avec ses escaliers, les façades des maisons, une fontaine, une rue haute où patrouillaient les paras, le salon de Brudieu, son jardin, son pressoir et sa cave figurent parmi la dizaine de décors créés par Deluz. Seulement, si le système permettait un gain de temps dans le déroulement du jeu, la variété des décors imposait un changement de jeu de panneaux à l'entracte. Du fait d'un budget insignifiant, cette « aventure » voit se mobiliser autour de Jean-Jacques Deluz nombres de ses amis venus participer à la réalisation des panneaux<sup>503</sup>. Distingué de l'exercice architectural,

---

<sup>501</sup> Voir Corpus, figures 90 à 93.

<sup>502</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 154.

<sup>503</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 7 décembre 2006.





l'apport de cette nouvelle expérience est synthétisé par l'architecte en quelques lignes dans *Alger chronique urbaine* :

« Le plaisir qu'on ressent dans cette activité est rendu sans arrière-pensée par ce qu'il a d'éphémère. On n'a pas cette secrète culpabilité que ressentent tous les architectes à l'idée que, dans ce qu'ils ont construit, les gens ne sont pas heureux. D'ailleurs, comme le disait Schnaidt, « les architectes ne retournent que rarement sur le lieu de leurs crimes ». Au théâtre, l'aventure passe, on fait quelque chose de merveilleux et aucune trace n'en reste »<sup>504</sup>.

Une trentaine d'années plus tard, alors qu'il est en exil en Avignon, Jean-Jacques Deluz est confronté à deux nouvelles reprises à un exercice dont il paraît apprécier les contingences<sup>505</sup>. Avec celle d'Alger que nous venons d'évoquer, ces trois expériences scénographiques figureront les seules immixtions de Jean-Jacques Deluz dans l'univers du 6<sup>ème</sup> Art. Abordant, la question du positionnement de l'artiste par rapport à la réalité, l'architecte revient dans un passage de son *Journal intime* sur le chapitre « L'art et la révolte » tiré de *L'homme révolté* d'Albert Camus. Faisant le lien entre son expérience et la part de l'imaginaire dans la (re)constitution du réel, acte immanent de l'architecte, Jean-Jacques Deluz évoque à l'occasion la réflexion qui prélude à la création des décors du *Foehn* :

« Sur l'imaginaire : « ... le pur imaginaire n'existe pas et, si même il existait dans un roman idéal qui serait purement désincarné, il n'aurait pas de signification artistique, la première exigence de l'esprit en quête d'unité étant que cette unité soit communicable... ». Et, dans la sélection dans le réel du signifiant, je le rejoins avec la théorie que j'avais développée sur les décors de théâtre, à l'époque où j'avais fait celui du *Foehn*. « ...Là où Stendhal décrit, d'une phrase, l'entrée de Lucien Leuwen dans un salon, l'artiste réaliste devrait, en bonne logique, utiliser

---

<sup>504</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 156.

<sup>505</sup> Jean-Jacques Deluz réalisera deux autres décors pour des pièces écrites par Jacques-Henri Pons et mises en scènes par Jean-Marie Boëglin dans le cadre du Festival *off* d'Avignon : « Bistro » en 1990 ; « Les perroquets » en 1999 dont il réalise également l'affiche.



plusieurs tomes à décrire personnages et décors, sans parvenir encore à épuiser le détail. Le réalisme est l'énumération indéfinie... »<sup>506</sup>

Ainsi, pour Deluz, un décor de théâtre ne devrait être ni une reconstitution réaliste d'espaces véritables, ni une représentation purement abstraite qui ne permette pas au spectateur de reconstituer mentalement les lieux esquissés.

## Conclusion

En architecture, en urbanisme, l'analyse typomorphologique est un préalable à toute discussion autour du processus de projection d'une architecture. Or, le corpus étudié dans ce premier sous-chapitre, dans sa substance et dans sa forme, ne le permet pas. Cependant revenir sur cette problématique pour définir, non pas le processus en lui-même mais ce qui y prélude, permet de faire émerger de la lecture de ces premières expériences deux principes essentiels pouvant nourrir les discussions futures : l'expérimentation et l'imagination.

Outre les difficultés d'une reprise d'activité évoquées à l'entame de ce chapitre et dont le franchissement témoigne des capacités de résilience de Jean-Jacques Deluz, ce premier exercice professionnel met en exergue la dimension exploratoire des projets présentés. Du béton cyclopéen du gymnase au gril du théâtre d'essai, de la scénographie du *Foehn* à celle de la Grotte féérique, les projets apparaissent comme autant de prétextes à de nouvelles expériences. Les dispositifs mis en œuvre sont ingénieux car simples. Ils illustrent la portée expérimentale de la conception, et démontrent l'ingéniosité d'un créateur qui parvient à adapter ses projections aux contraintes d'un marché local marqué par les pénuries de matériaux.

L'exploration des formes et des techniques qu'offrent ces projets et dans lesquels Deluz est confronté à la réalité de l'exercice du métier d'architecte sur le chantier et non plus exclusivement en agence, permettent une nouvelle appréhension de l'espace et semblent ouvrir de nouveaux champs conceptuels et réflexifs. Stimulée par la diversité des interventions, l'imagination est accrue par cette liberté de créer que permet l'expression scénographique. Le théâtre mais aussi et surtout la déambulation imaginée à Aokas

---

<sup>506</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 7 décembre 2007.



permettent, le temps d'une description, une brève immersion dans l'imaginaire de Jean-Jacques Deluz.

La scénographie est ici perçue comme un art de l'incomplet. Comme l'architecture qui, pour Deluz, n'existe qu'à partir du moment où elle est habitée, la scénographie ne se révèle que par l'imagination lorsque, devant le spectateur, l'acteur en prend possession. Dans une posture théorique similaire à celle de Berthold Brecht ; l'architecte suisse confère le primat de la narration sur la description, et de la « figuration » ou « mise en forme » sur la tendance<sup>507</sup>. Si Jean-Jacques Deluz dans ses mémoires use du vocable « décors » pour qualifier ses interventions à Aokas et au TNA, le lecteur aura remarqué que leur présentation dans cette section s'est faite sous le terme de « scénographie », qui dans son étymologie<sup>508</sup> même, manifeste une part active au fait théâtral bien plus fidèle, à notre sens, à la dimension de l'acte créatif dont Deluz fait montre dans les deux exercices étudiés. Situer l'architecte dans une posture de scénographe, sert également à souligner un processus de création qui dépasse la représentation et fait appel à l'imagination. Celle du spectateur bien sûr mais aussi, et avant tout, celle du créateur.

Son œuvre, jusqu'ici principalement discuté dans le cadre strict de l'architecture et de l'urbanisme, prend définitivement une dimension plurielle. La part de l'imaginaire dans la production de Deluz gagnerait à être élargie à sa production hors architecture. Une tentative sera faite dans la cinquième partie de la thèse.

---

<sup>507</sup> Marielle SILHOUETTE, Jean-Marie VALENTIN et Bertolt BRECHT (dirs.), *Bertolt Brecht - la théorie en débat: Colloque international tenu en Sorbonne les 24 - 26 janvier 2008*, Paris : Didier Érudition, 2008 (Etudes germaniques, année 63, n° 2 = 250), p. 248.

<sup>508</sup> Marie-Noëlle SEMET-HAVIARAS, « La scénographie théâtrale, un art contemporain », *Nouvelle revue d'esthétique*, vol. 20, n° 2, 2017, p. 21.



## 3.2 1964-1969

### L'ENABA : UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE D'ENSEIGNEMENT

Ce chapitre vise plutôt à déceler le caractère général des méthodes d'enseignement mises en œuvre par Jean-Jacques Deluz dans sa posture d'enseignant. L'objectif est ici d'apporter des éléments de réponse aux questionnements relatifs aux influences et aux filiations évoqués en introduction de cette troisième partie. Nous ne reviendrons donc pas sur ces interrogations également posées dans la problématique générale mais soulignons ici la nécessaire historicisation de ce premier intervalle d'enseignement. Deluz arrivant en 1964 dans une école en plein foisonnement intellectuel où s'affrontent et se confrontent les modèles et les idéologies, une mise en perspective historique du parcours de l'enseignant s'avère utile à la discussion ultérieure du modèle. Sa pratique de l'enseignement et l'organisation de son atelier offriront à ce propos le cadre adéquat à une discussion centrée autour de la question du transfert de modèles dont Deluz se fait— peut-être malgré lui— le passeur.

#### 3.2.1 Le contexte de l'arrivée de Jean-Jacques Deluz à l'École des Beaux-Arts d'Alger

De l'automne 1964 à la fin de l'année scolaire 1969, Jean-Jacques Deluz enseigne à l'École Nationale d'Architecture et des Beaux-Arts d'Alger (ci-après ENABA). Ce premier cycle d'enseignement dans une carrière qui en compte deux<sup>509</sup>, est abordé de manière sensiblement différente par l'architecte dans trois de ses ouvrages. Présenté sous un angle autobiographique dans *Alger chronique urbaine*, le récit de cette première expérience d'enseignement s'ancre dans le temps et les lieux. De la description du boulevard du Telemly en ouverture du chapitre, à celle des troubles qui président au transfert de l'enseignement de l'architecture à l'EPAU en conclusion, l'auteur déroule au fil de sa propre expérience, un intervalle important de l'histoire de l'enseignement de l'architecture en Algérie. Enrichi d'anecdotes personnelles et mettant en lien les principaux protagonistes, ce récit constitue le

---

<sup>509</sup> De 1970 à 1988, Jean-Jacques Deluz poursuivra sa carrière d'enseignant à l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme créée en 1970.





principal témoignage de cette période si particulière de l'histoire d'une École située à la convergence de la tradition héritée des Beaux-arts de Paris et de la dynamique portée par l'atmosphère « révolutionnaire » de la première décennie postindépendance.

Dans *Fantasmes et réalités*, recueil de ses contributions parues tout au long de l'année 2007 dans l'hebdomadaire algérien *Les Débats*, ce premier épisode d'enseignement à l'ENABA figure en première partie d'un sous-chapitre intitulé « Enseigner l'architecture ». Il constitue avec un second texte consacré à l'EPAU le socle théorique sur lequel s'appuie l'auteur pour répondre à la problématique de la pratique dans l'enseignement de l'architecture. Des acteurs et des épisodes sont ainsi choisis afin de mettre en relief les principaux arguments contribuant à la démonstration d'une part, et préluant en synthèse du sous-chapitre, à l'énonciation sous une forme doctrinale de ses « théories » de l'enseignement de l'architecture d'autre part. Si l'énonciation s'y effectue à la première personne du singulier, la rédaction est néanmoins empreinte de la distance qu'impose le nécessaire recul de l'architecte devenu depuis enseignant-chercheur.

Enfin, dans *Le tout et le fragment*, second ouvrage à portée autobiographique publié une année après sa disparition, Jean-Jacques Deluz aborde dans un chapitre introductif intitulé « Coup d'œil autobiographique », brièvement et de manière conjointe, ses deux expériences d'enseignement à l'ENABA puis à l'EPAU. Au soir de sa vie, au regard du décor architectural produit depuis l'Indépendance, probablement sous le coup d'une énième expérience malheureuse à Sidi Abdellah, l'auteur s'interroge sur l'utilité de ces vingt-cinq années qu'il a consacrées à l'enseignement.

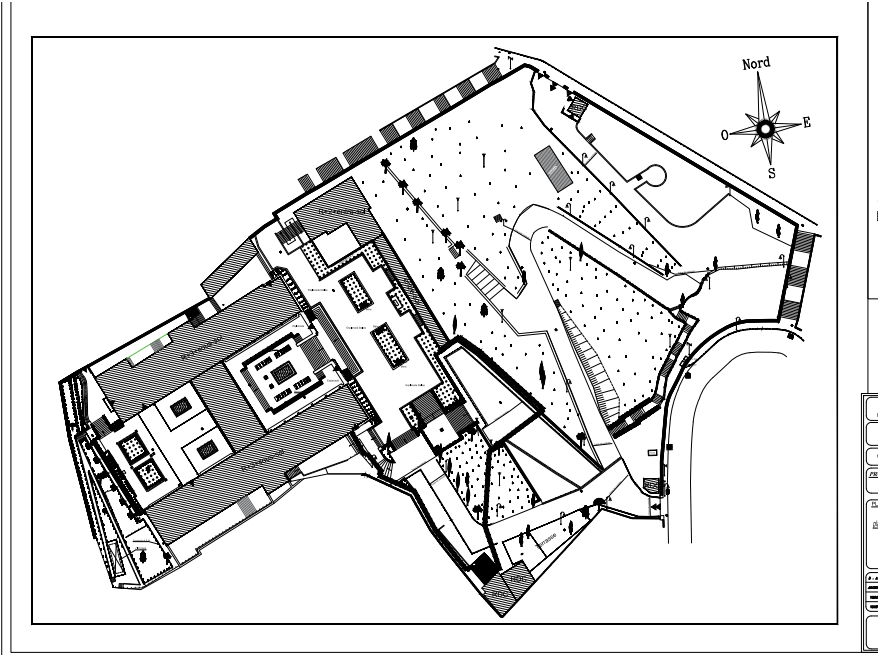
### **3.2.1.1 L'École des Beaux-Arts d'Alger à sa création**

Avec la Villa Abd-el-Tif<sup>510</sup> qui accueille sur le principe de la Villa Médicis depuis 1907 des peintres venus de métropole, l'École des Beaux-Arts d'Alger est une institution qui joue dès les premières décennies de la présence française en Algérie un rôle de premier plan dans

---

<sup>510</sup> INFO\_Z0RSV09P, « Villa Abdelatif | Atlas Archéologique Algérien », [s.d.]. URL : <http://cnra.dz/atlas/villa-abdelatif/>. Consulté le 6 octobre 2021.

Figure 70 : Ecole Supérieure des Beaux-arts d'Alger (ex.ENABA). Bâtiment principal et plan de masse.



l'essor artistique de la nouvelle colonie. Créé en 1843 sous la forme d'une école de dessin et installé dans une maison mauresque du quartier de la Marine, l'établissement prend un caractère officiel cinq ans plus tard lorsque la municipalité d'Alger décide la création d'un cours des Beaux-Arts. Devenue nationale par décret du 8 novembre 1881<sup>511</sup>, l'école compte dès 1887 deux-cent-quarante-six élèves et formera au fil des ans de successives générations d'artistes et d'architectes. Elle est transférée en 1900 au pied de la Casbah dans une ancienne mosquée. Ce nouveau cadre ne semble toutefois pas être à la hauteur du rôle dévolu à l'école qui, par la formation des architectes, des peintres, des sculpteurs et autres artistes, doit contribuer directement à l'essor d'une vie artistique dans la nouvelle colonie. Sur les 600 m<sup>2</sup> qu'offre la mosquée, seule une centaine est occupée par l'atelier d'architecture, le reste étant partagé entre les salles de cours : « Les installations de l'École sont ainsi très loin de répondre au programme idéal qu'établit le professeur de théorie de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris en 1939, Georges Gromort, lors d'un concours d'émulation de première classe portant sur une *École régionale d'architecture* destinée à 150 élèves »<sup>512</sup>, note Malik Chebahi.

Constituée en École régionale, la section « architecture » de l'École des Beaux-Arts d'Alger prépare dès 1881 les élèves au concours d'admission aux Beaux-Arts de Paris. Sur la quarantaine d'élèves que compte en moyenne l'atelier algérois, seuls deux ou trois finissent par rejoindre l'École parisienne. Les autres, déjà actifs au moment de leurs études en tant que dessinateurs ou commis d'architecture, profitent de l'absence d'une loi régissant le port du titre d'architecte en Algérie et exercent donc en tant que tel une fois leurs études à l'École régionale des Beaux-Arts d'Alger achevées<sup>513</sup>. Bien que n'ayant aucun lien institutionnel avec l'école parisienne, l'atelier algérois dispense un enseignement analogue à celui de Paris. Les « patrons » qui se succèdent à sa tête perpétuent l'enseignement qu'eux-mêmes ont suivi à Paris : l'atelier est au centre du processus de formation tandis que les concours d'émulation stimulent la créativité des élèves. L'enseignement est réparti en trois classes : les deux

---

<sup>511</sup> « Journal officiel de la République française. Lois et décrets », *Gallica*, 8 novembre 1881. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6222216d>. Consulté le 6 octobre 2021.

<sup>512</sup> Malik CHEBAHI, « Contexte politique et formation des architectes : le cas des écoles d'architecture construites à Alger (1954-1970) », in *Architectures manifestes – Les écoles d'architecture en France depuis 1950*, Paris : Espéria, MétisPresses, 2017, p. 13.

<sup>513</sup> Leur exercice est toutefois limité à la commande privée ou municipale, les projets d'envergure demeurant l'apanage des architectes diplômés de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Paris.



premières sont consacrées à l'apprentissage du dessin et des éléments composant l'architecture alors que la troisième dispense les cours de composition architecturale et de construction<sup>514</sup>.

Dans l'immédiate après-guerre, l'exiguïté des locaux, leur délabrement mais aussi les liens institutionnels<sup>515</sup> récemment établis avec l'école parisienne imposent l'idée d'un nouveau déménagement. Avec l'acquisition en 1946 du terrain de la villa Séverin Houge face au musée Gsell, le long du boulevard du Telemly, s'annonce le concours pour la réalisation de la nouvelle École des Beaux-Arts comprenant également la construction d'un nouveau musée des Antiquités devant se substituer au bâtiment Gsell. Léon Claro (1899-1991) architecte diplômé des Beaux-Arts de Paris, titulaire à Alger de la chaire d'Architecture depuis 1927, et Jacques Darbéda (1911- ??) son ancien élève, sont chargés d'édifier la nouvelle École des Beaux-Arts dont la construction s'entame en 1950 pour s'achever quatre années plus tard.

Placé à flanc de coteau, le bâtiment en forme de « H » se compose de deux ailes longitudinales renfermant les salles de travail, reliées par une aile transversale couronnée d'une terrasse abritée. Un grand escalier conduit à une cour d'honneur bordée sur sa rive Nord par un péristyle de 9 travées surélevé de 3 marches et ouvert sur le panorama de la ville. À l'opposé, un escalier d'honneur permet de rejoindre l'« agora », une nouvelle cour en terrasse encadrée par l'avancée des deux ailes longitudinales, également ouverte sur la mer. L'« agora » précède une galerie portant l'aile transversale du bâtiment. Elle s'ouvre à son tour sur deux petites cours à *impluvium* que limite la colonnade classique d'un cryptoportique. Moderne mais volontairement inscrite par sa composition dans un registre classique, l'architecture de la nouvelle École des Beaux-Arts d'Alger se veut représentative de la tradition d'un enseignement hérité des ateliers du quai Malaquais à Paris.

Du bâtiment vétuste de la rue d'Orléans au quartier de la Marine, les élèves et les enseignants des Beaux-Arts sont ainsi transportés, à la rentrée 1954, sur les hauteurs de la ville, dans de nouveaux locaux dominant la baie d'Alger. Un article paru dans la revue *Chantiers*<sup>516</sup> rapporte que durant l'année scolaire 1952-53 trois-cent-huit élèves (132 filles et 176 garçons) composent l'effectif étudiantin de l'École des Beaux-arts d'Alger tandis que les

---

<sup>514</sup> Malik CHEBAHI, « L'entre-deux-guerres : l'École des Beaux-Arts d'Alger sous l'influence de Le Corbusier », in *Le Corbusier, visions d'Alger*, Première édition, Paris : Éditions de la Villette, Fondation Le Corbusier, 2012, p. 195.

<sup>515</sup> René CAPITANT, *Règlement de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts en ce qui concerne les études d'architecture*, 28 février 1945. Archives administratives ESBA.

<sup>516</sup> « L'École Nationale des Beaux-Arts d'Alger », *Chantiers*.



enseignements sont assurés par onze professeurs titulaires ainsi que par six chargés de cours. Cette même année voit l'admission de 20 étudiants à l'École des Beaux-Arts de Paris en section « sculpture », 91 en « peinture » et 4 en section « architecture ». Seulement, les circonstances induites par le déclenchement de la Révolution algérienne le 1<sup>er</sup> novembre 1954 ont pour effet de hâter le départ des élèves pour Paris.

Léon Claro qui, pour des raisons de reconnaissance des diplômes était demeuré attaché à la tutelle de Paris, prend le parti de militer dès 1955 pour l'émancipation de l'atelier algérois. L'intensification de la Guerre d'Algérie, le dépeuplement de l'atelier algérois puis l'attentat à l'explosif commis en 1961 par des étudiants affiliés à l'OAS mettent en péril le projet pédagogique de Claro. L'enseignement est interrompu, il ne reprendra qu'après l'Indépendance.

### **3.2.1.2 L'École des Beaux-Arts d'Alger au lendemain de l'Indépendance**

Si la croissance d'Alger à l'époque coloniale a fait l'objet, sur les plans de l'urbanisme et de l'architecture, d'un nombre conséquent d'études et de publications, si l'histoire de la formation des architectes à cette même période a fait l'objet d'une étude érudite conduite par Malik Chebahi<sup>517</sup>, celle de la formation des architectes au lendemain de l'Indépendance comme le contexte de l'affrontement des modèles dont l'École des Beaux-arts d'Alger fut le théâtre, demeurent peu explorés.

L'Indépendance, qui entraîne dès l'été 1962 une reconfiguration des champs d'exercice de l'architecture et de l'urbanisme en Algérie, bouleverse également, du fait du départ de la plupart des enseignants des Beaux-Arts d'Alger, celui de la formation des architectes. Resté en Algérie au lendemain de l'Indépendance, Léon Claro conjuguant ses efforts à ceux du peintre algérien Bachir Yellès (1921-2022) –nommé en 1963 à la direction de l'École–, tente d'assurer dans un contexte fort peu favorable la reprise des enseignements de la section « architecture ». Camille Juaneda, Nicolas Di Martino, Abderrahmane Bouchama, et plus tard Georgette Cottin<sup>518</sup>, des architectes locaux sans expérience d'enseignement, figurent parmi

---

<sup>517</sup> CHEBAHI, *L'enseignement de l'architecture à l'École des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain. Réceptions et appropriations 1909-1962*, op. cit. (note 5).

<sup>518</sup> Menacée par l'OAS, Georgette Cottin a dû fuir l'Algérie en 1961. Elle n'y reviendra qu'en 1963, année durant laquelle elle rejoint le corps enseignant de l'ENABA





les remplaçants des professeurs de l'ancienne École des Beaux-Arts. Le corps enseignant sera par la suite étoffé par l'arrivée des « pieds-rouges » et du personnel de la coopération. Cité par Malik Chebahi, Gilles Landrin se rappelle d'une rentrée scolaire 1962-63 effectuée avec une classe préparatoire réduite à une huitaine d'élèves<sup>519</sup>. Si le redémarrage de l'École prend assise sur le programme de l'ancienne École des Beaux-Arts, une commission est mise en place par le ministère de l'Orientation nationale afin de réfléchir à la nouvelle direction à donner aux études d'architecture. Selon Malik Chebahi, deux conceptions se seraient dégagées dès la première réunion du 31 janvier 1963<sup>520</sup> :

- Le projet de Léon Claro : inscrit dans la tradition des Beaux-Arts, il vise à dispenser une formation conforme aux standards internationaux de l'heure ;
- Le projet de Bouchama/Chifflet : tenant compte de la pénurie de cadres dans le secteur de l'Habitat, il vise à former des architectes en un court laps de temps.

### 3.2.1.3 Le projet Claro

Léon Claro qui ne quitte l'Algérie qu'à l'issue de l'année scolaire 1963-64 tente près de deux années durant, de perpétuer un enseignement de l'architecture dans la tradition des Beaux-Arts. Néanmoins, dans une volonté d'adaptation aux nécessités de l'heure, il consent dès la rentrée 1962-63 à certains aménagements répondant aux sollicitations pressantes des nouvelles autorités du pays<sup>521</sup>. Inscrivant, au lendemain de l'indépendance, sa collaboration aux Beaux-Arts d'Alger dans la perspective de la coopération culturelle algéro-française prévue dans les accords d'Évian, Léon Claro produit entre 1962 et 1963 une série de rapports explicitant sa vision d'un enseignement qu'il dit vouloir être conforme aux nouvelles aspirations politico-sociales de l'Algérie<sup>522</sup>. Le « programme Claro » reprend pourtant dans leurs grandes lignes les enseignements dispensés aux Beaux-Arts de Paris. Il propose une hiérarchisation des études sur trois échelons : un premier stade comprenant un enseignement

---

<sup>519</sup> CHEBAHI, *L'enseignement de l'architecture à l'École des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain. Réceptions et appropriations 1909-1962*, op. cit. (note 5), p. 290.

<sup>520</sup> *Ibid.*, p. 291.

<sup>521</sup> *Ibid.*

<sup>522</sup> Les rapports rédigés par Léon Claro sont conservés dans les archives de l'École Supérieure des Beaux-Arts d'Alger aux côtés des plans de son immeuble du tri postal réalisé au port d'Alger dans le cadre du projet urbain « Le poisson ».



de base (dessin et métré) accessible sans titre scolaire, un deuxième palier comparable à la seconde classe des Beaux-Arts accessible par voie de concours, et un troisième stade dit des « Hautes études » sanctionnant l'obtention du diplôme d'architecte. Si dans son argumentaire Léon Claro reprend des éléments rhétoriques du discours dominant et prône une rupture avec l'enseignement académique, sa proposition de programme montre qu'il reste attaché au modèle des Beaux-Arts de Paris. La durée des études, également fidèle à la culture élitiste de l'école parisienne, accentue le déphasage entre le programme Claro et les attentes d'un pouvoir politique se fixant pour objectif de s'affranchir rapidement du recours aux architectes étrangers.

#### 3.2.1.4 Le projet Bouchama/Chifflet

Cosigné par Chifflet, un architecte uruguayen présenté par Jean-Jacques Deluz comme un « pied-rouge » voulant « apporter la révolution à l'Algérie »<sup>523</sup>, le projet se fixe pour objectif de former en trois années un nombre toujours plus grand d'architectes. Le concept d'un « enseignement de conjoncture » sous-tend un programme allégé, délesté de tout savoir théorique, se voulant accessible à tous sans conditions de sélection ainsi que précisé dans le *Rapport à l'attention du ministre de l'Éducation nationale sur l'enseignement de l'architecture en Algérie* : « D'où la nécessité de distinguer de l'enseignement permanent de l'Architecture, un enseignement de « **CONJONCTURE** »<sup>524</sup> adapté aux circonstances de l'Indépendance et aux programmes d'urgence, du point de vue humain, technique, administratif et plastique. Cet enseignement, ouvert largement à la jeunesse, permettra de former d'ici trois ans un grand nombre d'architectes destinés aux grandes compositions, du moins d'architectes d'opération, capable de répondre aux besoins immédiats du pays. »<sup>525</sup>.

Souhaitant rompre avec l'enseignement classique de tradition Beaux-Arts, le programme d'enseignement de la « promotion de l'Indépendance » vise à inscrire la formation des architectes dans un système universitaire qui, petit à petit, se réorganise.

---

<sup>523</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 145.

<sup>524</sup> Apparaît sous cette forme dans le texte.

<sup>525</sup> Voir Corpus, figure 95 : *Rapport à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale sur l'enseignement de l'architecture en Algérie*, Alger : Direction des Beaux-Arts, avril 1963, p. 1-2. Archives administratives ESBA.



La première année est consacrée à une formation de base dans laquelle le dessin d'après nature, l'apprentissage du métré, l'histoire de l'art, viennent en soutien à un enseignement de l'architecture développé en deux phases : une approche des données générales du projet et un recentrement de la réflexion sur la problématique de l'habitat nord-africain. Le programme de la deuxième année qui dénote un approfondissement des connaissances de la première année concentre les enseignements théoriques sur la sphère régionale (histoire de l'art et sociologie). Sur le plan de la pratique, les élèves se confrontent aux premières tentatives de conception ; ils sont soutenus dans leurs tâches par l'étude des matériaux et celles des modes constructifs, ainsi que par les modules de trigonométrie, de géométrie descriptive et de perspective également dispensés en deuxième année.

Complétant les enseignements généraux de la première et de la seconde année, le programme de la troisième année d'architecture situe les thématiques de l'habitat et des équipements résidentiels au cœur de cette dernière année de formation que sanctionne la délivrance du diplôme d'architecte. Octroyé après la présentation en fin d'année d'un projet complet d'architecture (plans, rapport justificatif, dossiers techniques et administratifs correspondants), le diplôme de la « promotion de l'Indépendance » donne droit à l'inscription à l'Ordre des Architectes et donc à l'exercice de l'architecture en son nom propre.

Les auteurs du rapport précisent néanmoins qu'il « [...] convient cependant, afin d'assurer une liaison avec l'Université et l'Enseignement Supérieur, de maintenir l'enseignement de l'architecture dans le cadre de l'Éducation Nationale et de l'École des Beaux-Arts pour assurer les échanges indispensables avec les autres disciplines plastiques. »<sup>526</sup>. C'est dans cette optique que des visites de chantier et des contacts avec la sphère artistique (peintres, sculpteurs) figurent également au programme de ces trois années d'enseignement.

Demeuré attaché à la tradition d'enseignement héritée des Beaux-Arts de Paris, le projet Bouchama/Chifflet suscite la réaction indignée de Léon Claro qui voit ainsi s'estomper un système d'enseignement auquel il aura consacré près de trente-cinq années de son existence. S'appuyant sur la remise en cause de la participation de Chifflet<sup>527</sup> à la commission, Léon Claro écrit dans une lettre destinée à Bachir Yellès, directeur de l'École des Beaux-Arts :

---

<sup>526</sup> *Rapport à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale sur l'enseignement de l'architecture en Algérie, op. cit.* (note 523).

<sup>527</sup> L'architecte uruguayen ne rejoint la commission qu'à compter de la seconde réunion.



« [...] je pensais que ceux qui sont restés ici devaient agir dans l'esprit et dans la lettre des accords d'Évian qui ont prévu la coopération technique et culturelle. La collaboration de l'Uruguay dans ce protocole m'a quelque peu surpris et je vous demande de comprendre que seul responsable de l'enseignement de l'architecture ici durant trente-cinq ans, j'ai le souci de préserver ce que la France a fait. Protéger ce patrimoine contre des révolutionnaires, trop facilement enclins à croire que tout ce qui a été fait avant eux est dépassé m'apparaît comme un devoir de conscience »<sup>528</sup>.

Le 12 avril 1963, la commission entérine le projet Bouchama/Chifflet, l'« enseignement de conjoncture » préconisé par les deux architectes sera mis en œuvre dès la rentrée 1963-64 en rupture avec le modèle Beaux-Arts. Cependant, parallèlement à cet « enseignement de conjoncture »<sup>529</sup>, la formation de type classique déroulée en cinq ans est maintenue. Une scission est établie avec l'enseignement des autres formes d'art (peinture, sculpture, arts appliqués, décoration) et l'école prend officiellement le nom d'École Nationale d'Architecture et des Beaux-Arts (ENABA). Léon Claro quittera l'Algérie à la fin de l'année scolaire 1963-1964, son mérite aura été de réussir à perpétuer deux années durant un enseignement inscrit dans la tradition des Beaux-Arts de Paris. L'enseignement de conjoncture promu par le duo Bouchama/Chifflet sera quant à lui abandonné dès la rentrée 1965-66 et les élèves de la promotion de l'Indépendance seront intégrés au cursus régulier dans lequel Jean-Jacques Deluz enseigne. Par sa position privilégiée d'acteur, le récit que livre Jean-Jacques Deluz ancre une nouvelle fois l'architecte –devenu enseignant–, dans une posture de témoin clé de cette confrontation des modèles dont l'ENABA constitue le premier terrain.

### **3.2.1.5 Au hasard d'une rencontre : le contexte du recrutement de Jean-Jacques Deluz à l'ENABA :**

L'arrivée de Jean-Jacques Deluz à l'École Nationale d'Architecture et des Beaux-Arts d'Alger semble être le fait d'une heureuse rencontre dont le boulevard du Telemly (actuel Bd Krim

---

<sup>528</sup> Léon CLARO, *Lettre adressée au directeur de l'École des Beaux-Arts d'Alger*, 10 mars 1963, Correspondance administrative. Archives administratives ESBA.

<sup>529</sup> Voir Corpus, figure 96 : Belkacem CHERIF, *Décision en vue de la formation d'une promotion de l'Indépendance*, Ministère de l'Orientation Nationale, 27 septembre 1963. Archives administratives ESBA.





Belkacem) est le témoin. L'architecte, qui se rappelle de ce moment dans *Alger chronique urbaine*, relate sa rencontre fortuite à l'automne 1964 avec l'architecte Georgette Cottin<sup>530</sup>, devant le portail de l'École :

« Nous faisons la conversation sur le trottoir, elle me dit tout d'un coup :  
« Pourquoi ne viens-tu pas enseigner avec nous ? ». [...] Il ne m'était jamais venu l'idée d'enseigner, je ne me considérais ni assez expérimenté ni doué pour la pédagogie. Comme Mme Cottin insistait, je montai avec elle voir l'école, puis le directeur, le peintre Bachir Yelles. Et le soir même, j'étais professeur d'architecture. Je n'imaginai pas alors que j'allais pratiquer ce métier pendant vingt-cinq ans. »<sup>531</sup>

À l'époque, Jean-Jacques Deluz qui vient de remettre l'agence de la rue Serpaggi en activité, est essentiellement préoccupé par ses premières études réalisées pour le ministère de la Jeunesse et des Sports<sup>532</sup> et par l'achèvement du dépôt d'autobus de Fougeroux, dont il supervise la réalisation. Lorsqu'il entame sa carrière d'enseignant, Deluz ignore les bouleversements qui s'opèrent dans le champ de la formation des architectes en Algérie, et dont l'ENABA est, dès l'année 1963, le théâtre.

Retrouvé dans les archives de l'ESBA (ex. ENABA), le procès-verbal d'installation<sup>533</sup> de Jean-Jacques Deluz au poste de professeur d'architecture permet d'avancer la date du 15 octobre 1964 comme étant celle de sa prise de fonction ; une date également confirmée par une notice renseignée par l'architecte<sup>534</sup>. Seulement, ces documents, datant respectivement de 1967 et de 1966, donc antérieurs de plusieurs années à cette prise de fonction, posent la question de sa modalité.

---

<sup>530</sup> Georgette Angeline Jacqueline Cottin figure parmi les premières femmes diplômées des Beaux-Arts de Paris, elle est présentée par Jean-Jacques Deluz comme l'une des meilleurs architectes ayant exercé en Algérie au lendemain de l'Indépendance. Débutée en 1956 à Alger, sa carrière est interrompue en 1961 en raison de son activisme. Réfugiée à Genève, elle revient en Algérie en 1963. Outre son activité d'enseignement à l'ENABA, elle cumule de 1963 à 1978 de nombreuses réalisations allant du groupe scolaire à l'immeuble d'habitation.

<sup>531</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 142-143.

<sup>532</sup> Parmi lesquels les camps de vacances de Azzaba, et d'Ain el Hadjar et le dortoir du centre de formation des cadres de Ain Bénian dont les études s'entament en septembre 1964.

<sup>533</sup> Voir Corpus, figure 97 : Bachir YELLES, *Procès verbal d'installation*, École Nationale de l'Architecture et des Beaux-arts, 29 août 1967. Archives administratives ESBA, Dossier administratif J.J.Deluz.

<sup>534</sup> Voir Corpus, figure 98 : Jean-Jacques DELUZ, *Notice de renseignements*, 25 mai 1966. Archives administratives ESBA, Dossier administratif J.J.Deluz.



Dans une demande de dérogation<sup>535</sup> adressée par Bachir Yelles au début de l'année 1965 à l'Administrateur civil de la Sous-direction des Beaux-Arts au ministère de l'Orientation nationale, le Directeur de l'ENABA sollicite l'attribution d'un indice dérogatoire de 705 points à Jean-Jacques Deluz qui « est en fonction depuis le mois d'octobre 1964 et assure la marche d'un atelier de 30 élèves ». Depuis le départ de Léon Claro et de la plupart des architectes français qui, le temps d'achever leurs chantiers, collaboraient depuis l'Indépendance du pays à la formation des premières promotions d'architectes algériens, trouver des enseignants est devenu problématique : « Aussi y-a-t-il lieu d'encourager au maximum ceux qui sont animés de bonne volonté, s'engagent à former nos cadres dans le domaine de l'Habitat »<sup>536</sup> est-il noté dans le même document.

Étant de nationalité suisse, Jean-Jacques Deluz ne peut prétendre au statut de fonctionnaire de l'État algérien, son recrutement à l'ENABA s'inscrit donc dans le cadre général du « Contrat d'engagement pour le personnel étranger recruté dans les administrations publiques »<sup>537</sup> régissant l'activité des personnels étrangers en Algérie. Également retrouvé à la faveur du dépouillement partiel des archives administratives de l'ESBA le contrat d'engagement liant Deluz à l'ENABA stipule que « le contrat est conclu pour une durée de deux années à l'issue desquelles il ouvre droit à un renouvellement par tacite reconduction par période d'un an »<sup>538</sup>. Deluz est ainsi recruté en qualité d'« agent contractuel » pour exercer les fonctions de professeur d'architecture. Si le contrat est daté du 10 juillet 1965 il prend néanmoins effet à partir du 15 octobre 1964. Le visa du Contrôleur financier porté sur le contrat datant du 17 juin 1965, laisse croire que Jean-Jacques Deluz n'aurait été rémunéré pour sa première année d'enseignement que près d'une année plus tard. Ce détail au regard des difficultés financières dans lesquelles il se débat depuis l'été 1962, semble témoigner de la force de cet engagement auquel Bachir Yelles faisait référence dans son courrier précédemment cité.

---

<sup>535</sup> Voir Corpus, figure 99 : Bachir YELLES, *Demande de dérogation au profit de J.J.Deluz*, 11 février 1965, Courrier administratif. Ecole Supérieure des Beaux-arts, Dossier administratif J.J.Deluz.

<sup>536</sup> *Ibid.*

<sup>537</sup> Ce statut réservé aux personnels étrangers (hors personnels recrutés dans le cadre de la coopération) confère aux travailleurs étrangers les mêmes droits et devoirs qu'accorde le Statut de la Fonction Publique aux Algériens. L'interdiction de toute activité politique ou syndicale et des aides financières accordées à l'installation et au départ de ces personnels constituent les deux principales différences avec le Statut de la Fonction Publique.

<sup>538</sup> Voir Corpus, figure 94 : *Contrat d'engagement pour le personnel étranger recruté dans les administrations publiques*, 10 juillet 1965, p. 1. Archives administratives ESBA, Dossier administratif J.J.Deluz.



### 3.2.2 L'enseignement de Jean-Jacques Deluz à l'ENABA

Ce sous-chapitre est consacré à une analyse de cas en didactique pédagogique. Elle a pour but de mettre en évidence les indicateurs d'un processus de transposition didactique participant de la méthode d'enseignement mise en œuvre par Jean-Jacques Deluz dans le cadre de l'atelier d'architecture de premier cycle qu'il dirige à l'ENABA. L'analyse de cas présentée dans cette troisième partie trouvera son prolongement dans la quatrième partie de la thèse consacrée à l'EPAU ; elle ne trouvera donc sa conclusion qu'à l'issue de cette dernière. Transversale, elle porte sur la comparaison entre le processus de projection utilisé par Jean-Jacques Deluz lorsqu'il construit, et la formation de ses élèves à cette démarche. Cette comparaison doit permettre de poser un double problème. Le premier concerne la déconstruction d'un processus de conception issu de sa propre expérience professionnelle et sa reconstruction dans une dimension pédagogique. Le second est posé par les éléments qui participent à cette reconstruction, et pouvant être puisés dans ses expériences professionnelles autant que dans ses « années d'école ».

L'analyse doit ainsi permettre la mise en lumière des principaux traits caractérisant la méthode enseignée et pouvant être décelés au-travers des fiches pédagogiques, des barèmes et des critères d'évaluation, ou retrouvés dans quelques travaux d'étudiants tirés des archives artistiques de l'ESBA partiellement dépouillées. La démarche se fonde sur les principaux objectifs de l'approche socio-constructiviste<sup>539</sup> d'une situation didactique qui consiste à expliciter les phases de construction et la réflexion appliquée à celle-ci. À repérer et à décrire les interactions qui lient enseignants et apprenants (corrections de travaux, transmission de consignes, énonciation de diagnostics d'évaluation, etc.), à expliciter les caractéristiques des savoirs à enseigner et des dispositifs pédagogiques mis en œuvre à cet effet, et à décrire les représentations de la situation didactique détenue par l'enseignant.

La description du processus pédagogique qui suit, doit ainsi aboutir à l'élaboration d'une première hypothèse d'étude généralisable au processus d'enseignement du projet d'architecture tel qu'il fut pratiqué par Deluz dans son atelier et prescrit dans les propositions qu'il soumit alors à sa hiérarchie. Cette mise en lumière des éléments caractéristiques de son

---

<sup>539</sup> Philippe JONNAERT et Cécile VANDER BORGHT, *Créer les conditions d'apprentissage. Un cadre de référence pour la formation didactique des enseignants*, Bruxelles : De Boeck-Université, 1999.



enseignement, doit participer à l’amorce d’une discussion relative aux influences et aux modèles et permettre ainsi d’établir deux types de rapprochements : entre deux états de pratique –activité constructive et enseignement–, et entre deux modèles –polytechnicien et Beaux-arts–.

### **3.2.2.1 L’organisation de l’atelier d’architecture**

Le cadre didactique choisi est celui de l’année académique 1966/1967. L’année y est divisée en trimestres, soumis chacun à évaluation ; une moyenne annuelle du projet d’architecture supérieure ou égale à 10 conditionne le passage de l’élève à l’année supérieure. Trois projets d’atelier et deux exercices de « théorie de l’architecture » composent le corpus. Ce choix est, d’une part, justifié par le niveau primaire de l’apprentissage que revêtent ces exercices et qui offre une meilleure lisibilité du processus didactique, et, d’autre part, conditionné par la disponibilité des sources qui ne figurent pas dans les archives de l’architecte.

Retrouvées dans les archives administratives de l’ex. ENABA (actuelle ESBA), les pièces relatives au programme de l’atelier d’architecture de 2<sup>ème</sup> année pour l’année scolaire 1966/67, permettent d’éclairer la démarche pédagogique de l’architecte suisse qui cumule alors deux années d’enseignement et une dizaine d’années d’exercice professionnel. La particularité de l’atelier d’architecture qu’il dirige réside dans l’intégration de deux cours qui pourtant existent dans le curriculum de la formation : la « construction » et la « théorie de l’architecture »<sup>540</sup>. L’ambition est sans doute ici moins de se substituer aux connaissances théoriques dispensées dans les autres cours que de recentrer les thématiques abordées dans ces deux spécialités sur les besoins du projet d’atelier. L’organisation de l’atelier et sa visée nous renvoient inmanquablement à celle de l’atelier Tschumi présentée dans la première partie de la thèse ainsi qu’aux particularismes du modèle lausannois de cette époque dans lequel la dimension polytechnicienne embrassait l’héritage des Beaux-Arts.

---

<sup>540</sup> Dans le programme de l’ENABA, il s’agit plutôt d’un cours d’histoire de l’architecture.





### 3.2.2.2 Enseignement pratique de l'architecture : essai d'analyse didactique

Nous avons choisi de concentrer notre analyse didactique sur les exercices élaborés par Jean-Jacques Deluz dans le cadre de l'atelier d'architecture de la 2<sup>ème</sup> année. Notre choix du corpus est guidé par la dimension fondamentale de l'enseignement dispensé à ce premier palier de la formation et qui vise d'une part à donner aux élèves l'assise d'une formation permanente, et d'autre part les bases d'un processus réflexif.

#### 3.2.2.2.1 Exercice 1 : Un dépôt de produits pharmaceutiques

Limitant volontairement le champ formel de l'intervention, le thème de ce premier projet favorise une réflexion centrée sur la compréhension du programme. Les élèves, organisés en petits groupes de 4<sup>541</sup>, sont d'abord chargés d'établir le métré des surfaces sur la base des plans fournis qui se révèlent être ceux de la zone industrielle Rouiba/Réghaïa<sup>542</sup>, puis, individuellement, de traduire le projet sur une fiche statistique<sup>543</sup> divisée en quatre parties :

- 1- La partie réservée aux « données d'ensemble » qui doivent permettre aux élèves de définir sur le plan des surfaces, le rapport des espaces bâtis du projet à leur environnement. Le concept de « rendement », caractéristique de la méthode d'Alger, est introduit pour les bâtiments à étages, afin d'établir le rapport d'occupation du sol.
- 2- La partie concernant l'évaluation des « terrains libres », est établie sur la base des rapports surfaciques déterminés dans la partie précédente. Les élèves doivent définir, sur le plan des surfaces, les rapports entre les différentes typologies d'espaces non-bâtis et la surface totale du terrain. Des normes surfaciques sont données à titre indicatif uniquement pour les voies de circulation et le parking ; les élèves ont la charge de définir les surfaces attribuées aux cheminements piétonniers, aux espaces verts et donc, d'établir les différents rapports surfaciques.

---

<sup>541</sup>Voir Corpus, figure 100 : Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 1 : canevas de correction - Cours de 2ème année*, 1966, p. 1. Archives administratives ESBA.

<sup>542</sup> La zone industrielle de Rouiba/Réghaïa est un projet réalisé par l'atelier Daure et Béri et à propos duquel l'Agence du Plan d'Alger, Deluz et Dalloz en tête, avait émis un avis défavorable. Entamé dans le contexte du Plan de Constantine, il ne sera achevé qu'après l'Indépendance.

<sup>543</sup> Voir Corpus, figure 101 : Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 1, exercice 2 : fiche d'analyse statistique - Cours de 2ème année*, 1966. Archives administratives ESBA.



- 3- La partie réservée aux « constructions » développe sur le plan des surfaces, les espaces composant le projet et figurant dans le programme remis à l'entame de l'exercice. Des normes surfaciques doivent là aussi aider les élèves à préciser celles des différents espaces étudiés.
- 4- La partie « détail du dépôt » s'attache de manière particulière à l'étude de cet espace dédié à recevoir une gamme variée de produits pharmaceutiques. L'objectif est ici de définir la relation entre la surface attribuée aux espaces de stockages –répondant à différentes contraintes–, et celle concédée aux espaces de circulation ; le rapport surface circulation/surface dépôt doit être exprimé en conclusion.

Rédigés au préalable par l'enseignant, le programme architectural comme le canevas de la fiche statistique sont remis aux élèves et chacun est tenu responsable de la vérification, sur son propre projet, des chiffres calculés. À l'amorce du processus de conception, l'approche analytique est ainsi privilégiée.

Ce premier exercice qui doit être achevé dans un délai de 3 jours, subordonne l'ensemble du processus de conception à la juste interprétation des données du programme et du site d'implantation. La fiche statistique, dont la rédaction tient plus de l'enquête urbaine que de l'approche architecturale, vise à démontrer l'importance de l'analyse au démarrage d'un projet d'architecture ; la démarche est ici à rapprocher du travail d'enquête préalable promu par la doctrine Bardet et caractérisant l'action de l'Agence du Plan d'Alger.

Déduite de l'analyse précédente, une esquisse du plan de masse doit être réalisée par chaque étudiant ; elle est notée sur 12 points. Le barème<sup>544</sup>, qui attribue 3 points à l'organigramme et à l'analyse fonctionnelle, 2 points à l'esquisse du plan de masse et à la présentation, et 1 point au dessin de terrain et aux surfaces et volumes confirme la préséance de l'analyse.

Par la suite, l'étude évolue vers un avant-projet étudié par groupes de 3 ou 4 élèves et devant être présenté à la séance suivante. Un canevas d'évaluation reprenant les principaux critères

---

<sup>544</sup> Voir Corpus, figure 102 : Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 1 : esquisse-analyse - Cours de 2ème année*, 1966. Archives administratives ESBA.



qui sont apparus au cours des précédentes corrections comme conditionnant les solutions adoptées, est développé en quatre axes par l'enseignant <sup>545</sup> :

- Le premier, résumé sous le titre « Plan de masse », aborde les aspects liés à l'environnement du projet. La circulation, l'adaptation à la topographie du terrain, la répartition des volumes et l'utilisation du sol figurent les points importants de ce premier critère d'évaluation.
- Le second, intitulé « éléments constructifs », interroge la pertinence des modes constructifs choisis par chaque étudiant. La répartition des éléments de structure, ses caractères constructifs comme ceux de la superstructure, l'éclairage naturel et la qualité architecturale constituent les principaux éléments de discussion de ce second critère.
- Le troisième présenté sous le titre « fonctionnement » est développé sur deux plans : le caractère fonctionnel du projet dans sa globalité et le fonctionnement intérieur des bâtiments projetés (bloc administratif, vestiaire, conciergerie) en lien avec leur caractère architectural.
- Le quatrième critère noté sous le titre « Présentation » s'intéresse à la formalisation des pièces graphiques présentées à l'examen.

La méthode adoptée pour la correction est originale et empreinte de collégialité. Sur la base de ce canevas, des groupes de 3 ou 4 élèves procèdent à l'analyse critique des avant-projets proposés par chaque groupe. Traduites sous la forme d'exposés, ces analyses mutuelles sont discutées en groupe, lors des séances de correction conduites par le « Patron » mais dont la programmation est une attribution du professeur assistant. L'unique atelier de 2ème année est pour la suite du projet divisé en deux groupes (A et B). Cette mise en concurrence de deux ateliers qui s'inscrit résolument dans la tradition des Beaux-arts de Paris, ambitionne peut-être également de faire émerger un esprit de solidarité et de corps à même de recréer à Alger l'émulation dans laquelle l'enseignant a lui-même baigné durant son apprentissage à Lausanne. L'évaluation du rendu final doit se faire par un affichage devant jury, la tradition des Beaux-Arts est là aussi perceptible.

---

<sup>545</sup> DELUZ, « Atelier d'architecture. Projet 1 : canevas de correction - Cours de 2ème année », *op. cit.* (note 541), p. 1-3.



### 3.2.2.2 Un camp de jeunesse

Le thème choisi pour ce second exercice, puise dans l'expérience professionnelle récente de Jean-Jacques Deluz. L'enseignant choisit ici de confronter ses élèves à un exercice que lui-même vient, sous peu, d'achever. Un « groupement de jeunesse » se substitue au ministère de la Jeunesse et des sports, et prévoit de réaliser un « centre d'animation culturelle et de loisir », implanté « quelque part sur les premiers contreforts de l'Atlas tellien »<sup>546</sup>. Transposé dans la posture de l'architecte sollicité par le « groupement de jeunesse », l'élève doit établir un programme satisfaisant à l'équilibre des fonctions et à l'économie des moyens. Trois entités distinctes (sport et promenade, culture, loisirs) composent le programme et doivent d'être mises en relation en tenant compte de leurs fonctionnements propres. Quatre principes doivent ainsi être respectés :

-Les locaux et leurs prolongements extérieurs doivent être conçus dans un esprit d'agrément et d'humanisation des espaces : il doit être tenu compte autant que possible des vues, de l'ensoleillement, et des contacts entre les locaux et les jardins.

-Les différents blocs doivent être reliés entre eux par une circulation couverte : la topographie du terrain doit aider à stimuler l'imagination des étudiants ;

-Les modes de constructions doivent être adaptés à une mise en œuvre artisanale permettant le volontariat des jeunes. La pierre, la brique, le parpaing de ciment figurent au registre des matériaux courant mis à disposition.

-L'ensemble des constructions ne doit pas avoir l'air de maisons coloniales ou de baraques militaires : l'esprit révolutionnaire de l'initiative du groupement de jeunesse doit être exprimé par l'architecture même.

Alternant analyses et exercices pratiques, ce second exercice s'accroît en complexité. Le travail est divisé en une dizaine d'exercices et en autant d'échéances ; les travaux doivent être rendus dans des délais plus courts que ceux du précédent projet.

Le premier exercice, noté sur 10 points, consiste à étudier le cartouche de titre des plans et documents qui seront rendus sur deux formats<sup>547</sup> : 65x50 cm pour les plans et 21x27 pour les

---

<sup>546</sup> Voir Corpus, figure 103 : Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 2 : un centre de jeunesse - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.

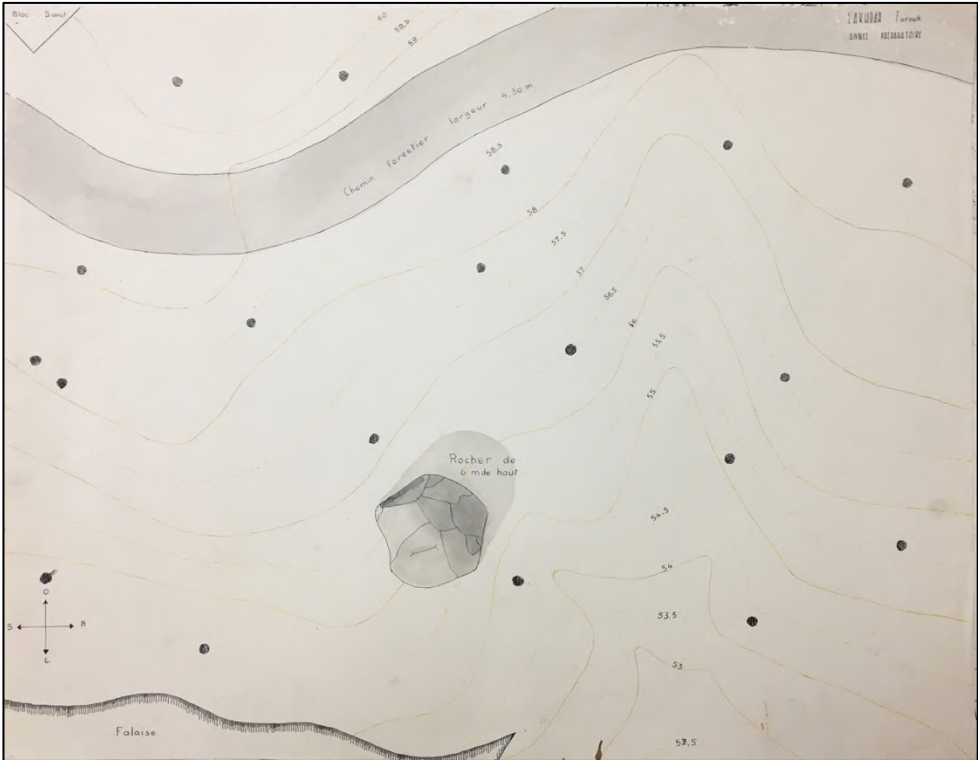
<sup>547</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 1 : présentation des documents - Cours de 2ème année*, [s.d.]. Archives administratives ESBA.



Figure 71 : Mohamed ATMANI, Plan du terrain, 1967, Papier, 21x27. Archives artistiques ESBA.



Figure 72 : Mohamed ATMANI, Simplification des courbes topographiques, 1967, Papier,



croquis. Un intérêt plus grand semble être porté ici à la formalisation des différents rendus, au graphisme et au respect des proportions comme en témoigne la grille d'évaluation qui attribue 4 points au graphisme -proportions et d'écriture- et à « la mise en place des éléments » permettant de restituer la valeur analytique du travail. Revenant aux bases de la représentation codifiée, cet exercice, sans lien direct avec le projet, doit permettre d'une part de corriger l'hétérogénéité des présentations soumises à l'évaluation du 1<sup>ier</sup> trimestre, et d'autre part, de permettre à posteriori, un regroupement des croquis réalisés tout au long de l'étude dans un carnet devant être présenté à l'évaluation finale comme nous l'apprendra Tewfik Guerroudj<sup>548</sup>.

Les modèles de présentation formalisés, les deux exercices suivants sont consacrés à l'analyse morphologique du terrain. Un levé topographique est remis aux élèves<sup>549</sup> qui doivent traduire la topographie –exprimée sur le plan par des courbes de niveaux–, à une série de plans correspondants aux pentes moyennes du terrain. Un graphisme est imposé par l'enseignant : les courbes naturelles du terrain doivent être représentées en clair, tandis que les courbes rectifiées doivent être dessinées en traits forts<sup>550</sup>. La démarche reprend la méthode d'Henri Béri brièvement abordée par Antonio Garcia Mulet dans son témoignage<sup>551</sup>.

Une fois décomposé, le plan est « réduit » en unités morphologiques devant chacune être représentée par le dessin sur les feuillets 21x27 : « symboles graphiques, zones délimitées et différenciées, croquis respectifs, etc. »<sup>552</sup> est-il précisé dans la fiche programme du troisième exercice. Le rendu, prévu pour le lendemain, est noté sur 10 points<sup>553</sup> équitablement partagés entre la « compréhension du site » et « l'expression graphique ».

En lien avec les deux exercices qui le précèdent, le quatrième est consacré aux essais d'implantation. Sur la base du levé topographique fourni initialement et non sur ceux « réduits » ou « décomposé », les élèves doivent étudier différentes solutions d'implantation d'une plateforme horizontale de 60m de long sur 40m de large. La précision est ici importante

---

<sup>548</sup> Tewfik GUERROUDJ, *Échange n°1*, 20 septembre 2021, Téléphone.

<sup>549</sup> Voir Corpus, figure 115 à 118 : Mohamed ATMANI, *Plan du terrain*, 1967, Papier, 21x27. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG\_0641.

<sup>550</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 2 : analyse morphologique du terrain (I) - Exercice 2 - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA. Voir également le rendu de l'étudiant Mohamed Atmani, Figure 116, dans le document consacré au corpus.

<sup>551</sup> Voir le témoignage d'Antonio Garcia Mulet, Annexe I.

<sup>552</sup> Voir Corpus, figure 105 : Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 2 : analyse morphologique du terrain (II) - Exercice 3 - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.

<sup>553</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 2 : analyse morphologique du terrain (II) - Exercice 3, cotations - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.

Figure 73 : Mohamed ATMANI, Simplification des courbes topographiques, 1967, Papier,

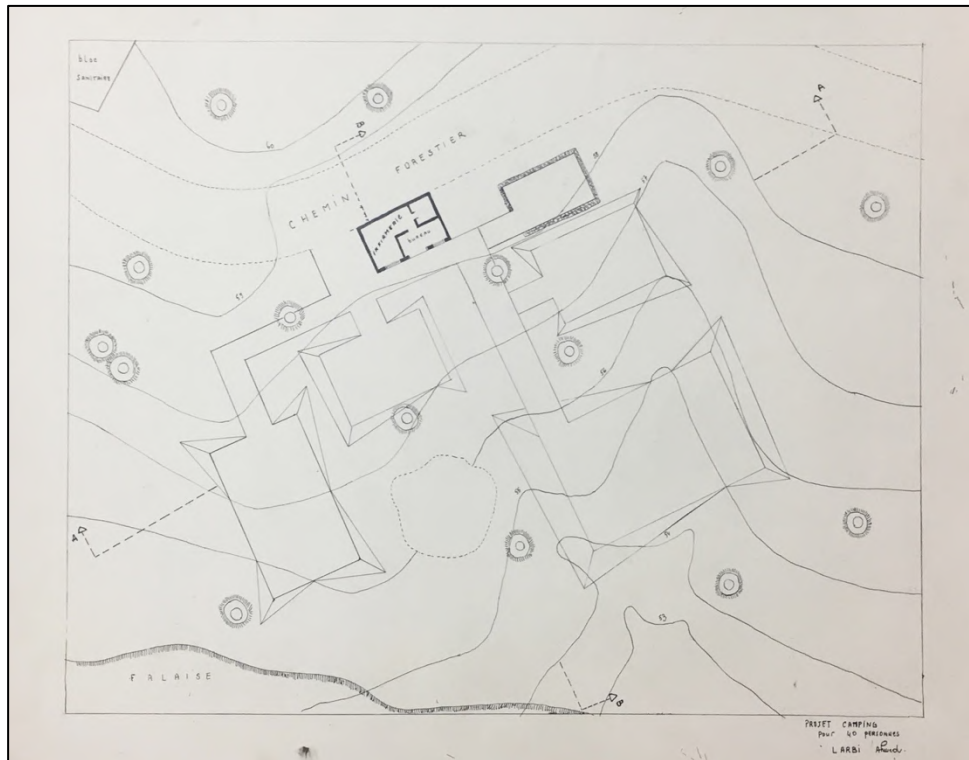


Figure 74 : Mohamed ATMANI, Implantation d'un théâtre de plein air, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA.



car elle confirme la portée analytique des deux exercices précédents et la dimension exploratoire du quatrième ; l'ensemble permettant de familiariser les élèves avec l'analyse graphique, et de les initier aux règles et principes régissant l'implantation des volumes architecturaux. Trois contraintes permettent de relever le niveau de complexité de l'exercice et viennent insérer le projet dans la réalité<sup>554</sup> :

- Conserver les arbres existants ;
- Orienter la plateforme selon un axe divergeant de plus de 30° de l'axe Nord-Sud ;
- Autoriser un rapport de maximum de 2/3 pour les terrassements et les talutages.

Chaque étudiant doit ainsi présenter dans un délai de 4 jours, trois propositions projetées à l'échelle 1 :500<sup>e</sup>. L'exercice est noté sur 10 points. 2 points sont attribués à la « présentation », 3 points à l'« implantation », le reste des points étant alloué au « tracé des talus »<sup>555</sup>. Le rendu est fixé pour le 1<sup>er</sup> février et, dès le lendemain, les élèves doivent déterminer approximativement –à travers une dizaine de croquis réalisés à main levée au format 21x27– d'une part les talutages nécessaires à l'établissement des plateformes, et d'autre part les ombres portées par les différents parallélépipèdes –simulant l'architecture future– sur les plateformes<sup>556</sup>. Ce cinquième exercice est noté sur 10 points<sup>557</sup> : 1 point est attribué pour chaque tracé correct (5 tracés de talus et 5 tracés d'ombres).

Si, dans le projet du premier trimestre l'analyse des éléments du programme est abordée à l'entame du projet, pour ce second projet elle figure, au regard des objectifs de ce second projet, au titre du 6<sup>ème</sup> exercice. Chaque élève doit ainsi procéder, soit individuellement, soit en groupe de 2 ou 3, à l'analyse d'un élément du programme selon les critères suivants <sup>558</sup> :

- 1- Définition de l'élément,
- 2- Nombres moyens et maximum d'utilisateurs,
- 3- Surface par utilisateur,

---

<sup>554</sup>Voir Corpus, figure 106 : Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 4 : implantation - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.

<sup>555</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 4 : implantation, cotation - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.

<sup>556</sup> Voir Corpus, figure 108 : Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 5 : Terrassements et tracés d'ombres - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.

<sup>557</sup> Voir Corpus, figure 109 : Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 5 : Terrassements et tracés d'ombres, cotation - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.

<sup>558</sup>Voir Corpus, figure 110 : Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 2 : analyse des éléments du programme - Exercice 6 - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.



- 4- Dimensions minima et maxima,
- 5- Surface,
- 6- Caractéristiques en fonction des vues,
- 7- Caractéristiques en fonction des orientations préférentielles,
- 8- Équipements,
- 9- Remarques diverses (impératifs de matériaux d'éclairage, ventilation, chauffage, insonorisation, etc.).

Le barème d'évaluation met en relief l'analyse numérique, les vues, la définition de l'élément et l'analyse fonctionnelle des équipements notées chacune sur 2 points.

De l'analyse, le travail se recentre au 7<sup>ème</sup> exercice sur l'expérimentation. Les élèves doivent étudier l'implantation d'un théâtre de plein air comprenant des gradins pour 150 places assises, une scène et un abri polyvalent<sup>559</sup>. Un plan d'implantation au 1/500<sup>e</sup> avec aménagement des abords immédiats, un plan du théâtre lui-même et une coupe longitudinale au 1/100<sup>e</sup> doivent être présentés sur deux feuilles au format 50x65cm.

Ayant réalisé l'analyse d'un élément du programme d'une part et, d'autre part, fait un premier essai d'implantation, l'échelle de l'intervention est élargie au reste du programme. Trois solutions différentes d'implantation doivent être présentées au titre du 8<sup>ème</sup> exercice. La fiche d'exercice précise que chaque fonction figurant dans la grille analytique doit être située dans le plan d'implantation, sous forme d'un rectangle proportionnel à sa surface<sup>560</sup>. Ces « fonctions » doivent être regroupées pour former des catégories générales d'activités (divertissement, sommeil, restauration, hygiène), puis être mises en relation fonctionnelle. Le schéma adopté confirme le caractère fonctionnaliste de la démarche et tend à se rapprocher des « quatre fonctions »<sup>561</sup> énoncées par Le Corbusier dans la Charte d'Athènes<sup>562</sup>. La dimension urbaine semble une nouvelle fois déterminer l'approche pédagogique du projet d'architecture. L'organigramme ainsi obtenu doit permettre de simuler les activités des usagers et d'identifier les besoins qualitatifs et quantitatifs (isolation, lumière naturelle, circulations, etc.) des différents espaces. Une vingtaine de schémas d'implantation sont

---

<sup>559</sup> Voir Corpus, figure 111 : Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 7 : implantation d'un théâtre de plein air - Cours de 2<sup>ème</sup> année*, février 1967. Archives administratives ESBA.

<sup>560</sup> Voir Corpus, figure 112 : Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 2 - exercices 8 et 9 : Étude d'implantation et croquis d'esquisse - Cours de 2<sup>ème</sup> année*, février 1967. Archives administratives ESBA.

<sup>561</sup> Habiter, travailler, se recréer (dans les heures libres), circuler.

<sup>562</sup> LE CORBUSIER, *La charte d'Athènes*, Paris : Éditions de Minuit, 1957, p. 99.



retenus à l'issue des corrections. Ces simulations marquent la transition vers le 9<sup>ème</sup> exercice. Les élèves doivent figurer sous forme de croquis libres –perspectives, coupes, etc. réalisés sur papier 21x27– le caractère architectural des constructions. Pour ces croquis, l'élève doit s'attacher plus particulièrement au traitement des détails et à l'esprit architectural plutôt qu'aux arrangements d'ensembles.

Le 10<sup>ème</sup> exercice consacré à la synthèse « site-programme-expression architecturale » annonce la fin de ce second travail semestriel. Les élèves sont chargés de finaliser l'avant-projet selon une méthode de travail originale affirmant le caractère expérimental de la démarche. Les auteurs des schémas d'implantation retenus sur la base de la correction du 8<sup>ème</sup> exercice sont installés comme « coordinateurs » à la tête de petits groupes de 3 élèves. Chaque groupe est ainsi chargé de l'élaboration d'un unique avant-projet composé de trois planches d'études : un plan de masse au 1/500<sup>e</sup>, un plan des bâtiments principaux au 1/200<sup>e</sup>, une coupe et une façade au 1/200<sup>e</sup> ; devant chacun être exécuté, individuellement, par un des élèves selon leur libre choix. Le jugement doit porter à 50% sur le travail collectif et à 50% sur le travail individuel. Parallèlement au projet d'architecture, une série de 4 exercices de construction est exécutée en atelier pendant les heures réservées à cet effet, cette fois-ci sous l'autorité de Jean-François Rossier, un autre confrère diplômé de l'EPFL ; les exercices concernent : les terrassements, les murs, le portique ainsi que les menuiseries.

### 3.2.2.2.3 Une exposition de matériaux de construction

Organisés en deux exercices, des essais d'implantation sans lien direct avec la thématique choisie, préludent à l'étude architecturale proprement dite. La première implantation sur terrain plat, doit permettre d'étudier de façon plus particulière l'éclairage naturel des locaux et la circulation, alors que la seconde, réalisée sur terrain dénivelé, vise à mettre en pratique la méthode enseignée lors du précédent trimestre. Le travail est individuel et à l'exception des parcelles devant être étudiées, aucun support pédagogique (grilles d'analyses, canevas, etc.) n'est fourni aux élèves.

Le « projet », qui figure au titre du 3<sup>ème</sup> et dernier exercice de ce troisième trimestre<sup>563</sup>, est consacré à l'étude d'une salle d'exposition dédiée aux matériaux de construction et devant être réalisée dans le cadre d'un « Institut de technologie ». Cette idée d'espace d'exposition

---

<sup>563</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Atelier d'architecture. Projet 3 - Exposition de matériaux de construction - Cours de 2<sup>ème</sup> année*, mars 1967. Archives administratives ESBA.





est reprise quelques années plus tard, par Deluz alors qu'il doit concevoir le projet d'extension de l'EPAU.

L'espace, de 400m<sup>2</sup> à 700m<sup>2</sup> doit intégrer un linéaire d'une centaine de mètres devant servir de supports aux matériaux exposés ; sa surface est répartie entre l'entrée, la sortie, des points de repos et de travail et les cheminements d'exposition. Le programme d'exposition divise les matériaux de construction en deux catégories :

-La catégorie « A » : regroupant les sections réduites dédiées à la présentation de la pierre, de la terre cuite et du verre ;

-La catégorie « B » : regroupant les sections développées dédiées à l'exposition du fer, du bois, du plastique et du béton.

Le terrain choisi pour l'implantation de la salle d'exposition est plat et planté d'arbres. Le thème n'est qu'un prétexte pour familiariser les élèves avec ces matériaux de base et leurs mises en œuvre. La contribution de l'enseignement de la construction -en atelier- est accrue : un projet de construction élaboré, sous le contrôle du professeur de ladite matière, conjointement au projet d'architecture doit accompagner le rendu définitif : la technique de construction de la salle est limitée à l'usage de la pierre et du bois.

Individuel, le rendu comprend : un plan, 2 coupes et 3 façades projetées au 1/100<sup>e</sup>, un plan de toiture réalisé au 1/200<sup>e</sup> et un plan de masse dessiné au 1/500<sup>e</sup>, auxquels s'ajoutent les différents plans de construction et les croquis réalisés tout au long du déroulement du projet. La forme du rendu et les modalités de son évaluation devant jury, nous renvoient une nouvelle fois à celles de l'atelier lausannois et à la bipolarité de son enseignement.

#### 3.2.2.2.4 Le cours de « théorie de l'architecture »

Jean-Jacques Deluz appuie une part de son enseignement en atelier sur les thématiques abordées en cours de « théorie de l'architecture ». Comme à Lausanne, les proportions et leur application dans les cinq ordres de l'architecture paraissent à la base d'un enseignement visant à initier les élèves aux principes fondamentaux de l'architecture comme en témoignent les travaux retrouvés au cours du dépouillement des archives artistiques de l'ex ENABA.

Toutefois, si à l'École d'architecture de Lausanne le cours de théorie de l'architecture prenait la forme d'une discussion orientée par Jean Tschumi, dans l'atelier Deluz, une grande part de l'initiative est laissée aux élèves. Ainsi, une étude sur les rapports harmoniques comme le tracé régulateur d'une façade réalisé sur la base du Nombre d'Or, paraissent inscrire

Figure 75:A. Hacène, Théorie de l'architecture- exercice d'analyse, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA.

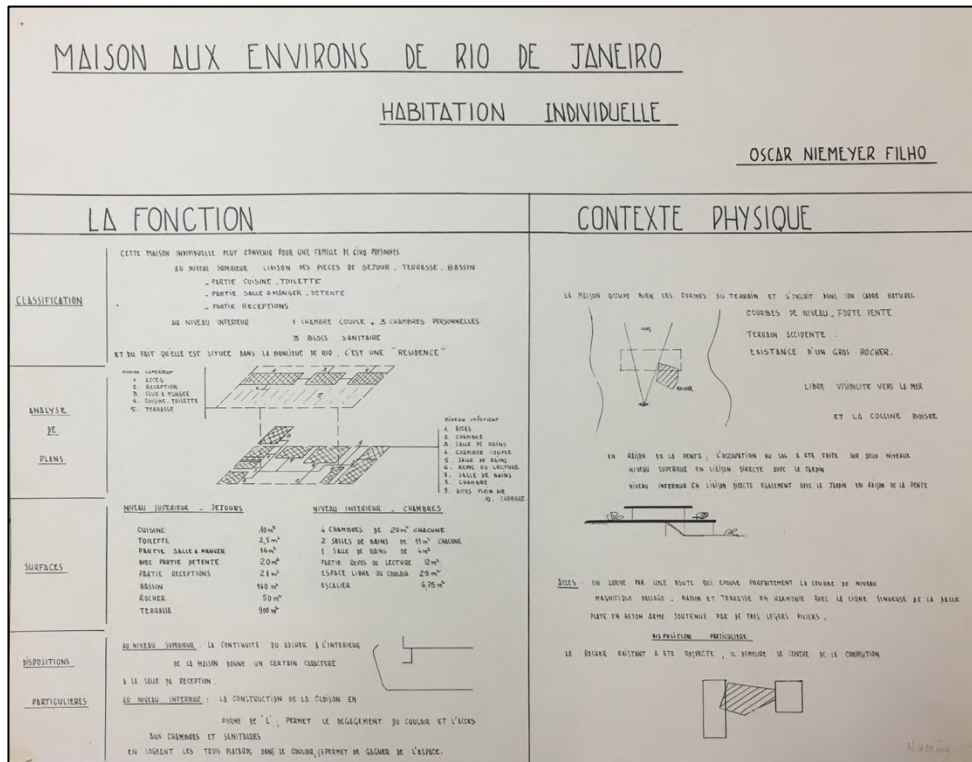
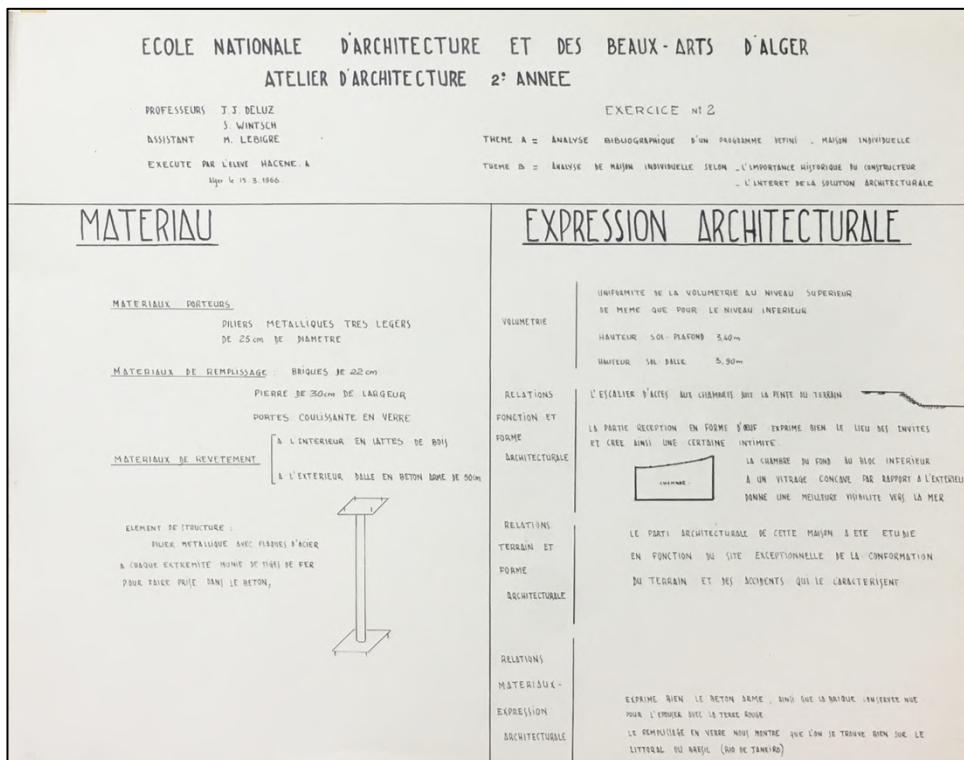


Figure 76 : A. Hacène, Théorie de l'architecture- exercice d'analyse constructive, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA.



l'enseignement de Deluz dans la continuité de celui de Jean Tschumi et de fait dans la tradition des Beaux-Arts, tandis que des exercices reprenant les méthodes du *Précis* de Durand, marquent la démarche de leur empreinte polytechnicienne. Pourtant, il serait hâtif de conclure à ce stade sur les tendances auxquelles ces modalités d'enseignement nous mènent. Bien qu'ils relèvent d'une démarche très académique, ces exercices, dans le processus mis en œuvre par Deluz, participent d'un processus analytique qui s'affirmera de manière graduelle au fil du programme.

Le second trimestre voit en effet le cours de théorie de l'architecture évoluer vers plus de pragmatisme. Accompagnant l'enseignement du projet, le cours une fois le stade de l'initiation dépassé, consiste à appréhender l'analyse de l'architecture par l'étude et par le croquis. Deux exemples tirés de l'histoire de l'architecture, le premier figurant une architecture moderne et le second une architecture « ancienne ou traditionnelle », doivent être mis en contraste sans nécessité d'analogie. Le choix est laissé entièrement libre à l'élève sur la base de son goût personnel<sup>564</sup>. Un canevas réalisé par l'enseignement permet de diriger l'étudiant dans sa tâche. Chaque rendu requiert un minimum de trois planches comprenant le plan, une vue extérieure et une coupe ; leur échelonnement est défini au fur et à mesure de l'exercice.

Par cet enseignement et par les recherches qu'il impose, Jean-Jacques Deluz vise à enrichir la culture personnelle de ses étudiants. Destinés à alimenter les échanges, ces travaux semblent privilégier la graphie à l'oralité. En les laissant libres de choisir dans les riches fonds documentaires de la bibliothèque de l'ENABA<sup>565</sup> les exemples qui leur siéent. L'enseignant aspire sans doute à attiser la curiosité de ses apprenants, à leur faire comprendre de manière détournée ce que lui-même avait compris à Lausanne : qu'il ne peut y avoir d'architecture sans culture, et que la culture implique l'ouverture de l'esprit. Rappelons que dans leur majorité les étudiants de l'époque –ayant grandi pendant la guerre d'Indépendance– venaient de milieux modestes et n'avaient pu faire jusque-là que peu d'études. L'enseignant, prenant

---

<sup>564</sup> Voir Corpus, figure 114 : Jean-Jacques DELUZ, *Théorie de l'architecture : exercice d'analyse - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.

<sup>565</sup> Hérité de la première école des Beaux-arts et enrichi au fil des ans, le fonds documentaire de la bibliothèque de l'ENABA., conservé en Algérie après l'Indépendance et resté propriété de L'École Supérieure des Beaux-arts (ESBA) à la dissolution de l'ENABA et à la fondation de l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), est parmi les plus riches d'Algérie car couvrant une période s'étendant de la création de l'École des Beaux-Arts en 1871 à l'ère contemporaine.



conscience de la détresse intellectuelle de la plupart de ses élèves, leur apporte ainsi, par une quantité d'exercices puisant leurs sources dans la théorie de l'architecture, les outils nécessaires à la composition d'un catalogue de références qui, en atelier, vient en soutien à l'enseignement qu'il dispense.

### 3.2.3 Actions en faveur de l'amélioration de l'enseignement

#### 3.2.3.1 Une proposition de programme

Dans *Fantasmes et réalité*, Jean-Jacques Deluz écrit à propos de son expérience d'enseignement à l'ENABA :

« J'avais acquis la confiance du directeur, et je rédigeai une « doctrine » et un programme qui furent adoptés. »<sup>566</sup>

Ce texte « doctrinal » comme le programme auxquels l'auteur faisait déjà mention<sup>567</sup> dans *Alger chronique urbaine* sans en livrer plus de détails, n'ont pu être retrouvés dans les archives de l'École Supérieure des Beaux-Arts (ESBA), pas plus que dans celles de l'architecte. Toutefois, un document titré « Notation du travail » présenté à la Commission des programmes de 1967 et signé et annoté par Deluz permet de prendre toute la mesure de l'enseignement auquel l'architecte suisse aspire.

Le document, qui développe sur six pages les modalités d'examen et de passage de la 1<sup>ière</sup> à la 5<sup>ème</sup> année –soutenance de fin d'études incluse–, s'organise en 14 points.

Le premier, noté sous le titre « Généralités »<sup>568</sup>, distingue les « travaux d'architecture », jugés par le Jury de l'École sur proposition du Professeur d'atelier, des « cours théoriques », sanctionnés par des examens écrits ou oraux. Entre théorie et pratique, cette division de l'enseignement paraît participer de la logique organisant le cursus des élèves architectes de l'EPUL avant 1956 et dans lequel les branches techniques, désignées par le terme « études »

---

<sup>566</sup> DELUZ, *Fantasmes et réalités*, *op. cit.* (note 20), p. 21.

<sup>567</sup> DELUZ, *Alger*, *op. cit.* (note 14), p. 146.

<sup>568</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Proposition de programme : Notation du travail.*, 1967, p. 1. Archives administratives ESBA.



étaient opposées aux exercices d'architecture appelés « projets »<sup>569</sup>. Cependant, si Jean-Jacques Deluz semble en Algérie s'appuyer sur le cadre didactique de l'enseignement qu'il suit une quinzaine d'années auparavant en Suisse, sa proposition se distingue du modèle lausannois par les « seuils de passages par branches »<sup>570</sup> de ces « cours théoriques » abaissés pour certains enseignements de 10 à 8 points (mathématiques, physique technique, économie, sociologie, etc.), voire à 6 points sur 20 comme pour l'histoire de l'architecture ou pour la représentation graphique et plastique. Ces seuils que l'architecte détermine après trois années d'enseignement et une dizaine d'années d'exercice, nous renvoient une nouvelle fois à son parcours d'étudiant et à la conviction qui se forge en lui de la moindre importance de ces enseignements connexes à celui de l'architecture. Cette première expérience à l'ENABA, dans le contexte que l'on sait, semble ainsi avoir affermi en lui la conviction née à l'EPUL de la primauté de l'atelier d'architecture sur toute autre forme d'enseignement.

Résumées en 4 points sous le titre « notation des travaux d'architecture »<sup>571</sup> et figurant au deuxième point du document cité plus haut, les modalités d'évaluation des projets d'atelier nous renvoient par l'intermédiaire du modèle lausannois à la tradition des Beaux-Arts. Les travaux font l'objet d'une évaluation trimestrielle par le professeur d'atelier qui, à la fin de l'année, formule une appréciation générale du travail de chaque élève sur la base des appréciations trimestrielles et de l'évolution du travail dans l'année. Ces projets sont par la suite présentés à l'appréciation d'un jury constitué du directeur de l'école, de 3 professeurs d'atelier, d'un professeur de construction, de deux architectes étrangers à l'école et d'un représentant de la tutelle administrative de l'ENABA<sup>572</sup>. L'appréciation du professeur est formulée sous la forme de trois cotations<sup>573</sup> :

- a) Travail suffisant, noté S ;
- b) Travail moyen, noté M ;
- c) Travail insuffisant, noté I.

---

<sup>569</sup> Voir le chapitre « L'École d'Architecture de Lausanne entre modèle polytechnicien et tradition Beaux-arts ».

<sup>570</sup> DELUZ, « Proposition de programme : Notation du travail. », *op. cit.* (note 568), p. 3.

<sup>571</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>572</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>573</sup> *Ibid.*, p. 1.





Le jugement définitif du professeur classe ainsi les travaux en 2 catégories : suffisants ou insuffisants, le jury départageant la catégorie intermédiaire. Ce dernier conserve le pouvoir de modifier les propositions du chef d'atelier en ce qui concerne les projets jugés suffisants ou insuffisants. À L'ENABA, la notation des travaux d'architecture s'inscrit donc dans cette même logique d'évaluation qui, dans les ateliers fonctionnant sur le modèle des Beaux-Arts de Paris, catégorise les projets en trois classes : une « première mention » qui équivaut à une valeur et demi, une « mention » qui correspond à une « valeur » et une « demi-valeur » accordée aux projets considérés comme mauvais, donc « sans mention ». À Alger, des adjectifs se substituent aux « mentions » et aux « valeurs » ; par l'intercession de l'expérience lausannoise, la référence au modèle des Beaux-Arts de Paris demeure.

Un autre trait représentatif de l'influence du modèle d'enseignement instauré par Jean Tschumi à l'École d'Architecture et d'Urbanisme de l'EPUL réside dans l'organisation du projet de fin d'études. L'élève autorisé à faire son travail de diplôme est tenu de l'exécuter en atelier sous la direction du professeur d'architecture de son choix. Le sujet est déterminé par l'élève en accord avec son enseignant et doit « obligatoirement être situé dans un contexte social, économique et physique réel »<sup>574</sup>.

Le travail se décompose en cinq phases successives dont l'évolution est conditionnée par l'accord de l'encadreur :

- 1) Définition du programme : Motivations, thématique.
- 2) Étude analytique : fonction, contexte urbanistique, conditions géographiques, morphologie du terrain.
- 3) Esquisse : plan de masse, croquis, carnet d'idées, mode de construction envisagé.
- 4) Avant-projet.
- 5) Projet comprenant : un projet d'architecture proprement dit, une maquette d'étude, un rapport descriptif et justificatif, un rapport sur les conditions urbanistiques, une étude de construction, une maquette de structure, une fiche de structure, une fiche de calcul des structures, une étude d'aménagement intérieur, une fiche de métrés et une fiche estimative des coûts d'objectifs.

---

<sup>574</sup> *Ibid.*, p. 5.



Ce degré d'exigence convoque une seconde fois la description par Jean Tschumi du travail final du diplôme d'architecte, précédemment citée dans la première partie de cette étude<sup>575</sup>. Les élèves admis à présenter leur travail de diplôme doivent, au préalable, satisfaire aux examens de 5<sup>ème</sup> année et attester d'un minimum de 6 mois de stage en agence d'architecture. Pour Deluz à l'ENABA. Comme pour Tschumi à l'EPUL., ces stages figurent un des moyens d'intégrer la pratique de l'architecture dans son enseignement.

### **3.2.3.2 Une première tentative d'intégration de la pratique à l'enseignement de l'architecture**

L'intégration de la pratique dans l'enseignement de l'architecture figure au premier plan des objectifs de la proposition de programme soumise par Deluz en 1967 et mise en œuvre dès l'année scolaire suivante. Retrouvé dans les archives administratives de l'École des Beaux-arts d'Alger, un document intitulé « Notes résumées sur la création d'un atelier de pratique à l'École d'Architecture d'Alger »<sup>576</sup> affirme la prégnance de ce contact avec la réalité objectifé par l'enseignant dans sa proposition de programme. Le document de deux pages accompagne le fac-similé d'une lettre adressée au directeur de l'ECOTEC<sup>577</sup> le 15 mai 1968, rédigée par le triumvirat des architectes suisses de l'ENABA.<sup>578</sup>

La solution préconisée par les trois architectes –avec l'appui de leur hiérarchie– prend la forme d'un atelier d'architecture dirigé par le corps enseignant de l'École, et dont la vocation serait de traiter des problèmes concrets de construction déterminés dans le cadre de la programmation de l'École. Les auteurs fixent, en sus de la condition du plein emploi du professeur entre l'Atelier de pratique et l'École, deux conditions au fonctionnement de l'atelier :

---

<sup>575</sup> GUBLER, *op. cit.* (note 80), p. 106.

<sup>576</sup> Jean-Jacques DELUZ, Jean-François ROSSIER et Serge WINTSCH, *Notes sur la création d'un atelier de pratique à l'école d'architecture d'Alger*, 15 mai 1968. Archives administratives ESBA.

<sup>577</sup> L'E.C.O.T.E.C. (Bureau d'études Économiques et Techniques) est un bureau d'étude et de réalisation public créé en 1967 et dissout en 1982. Dans les années 1970, l'E.C.O.T.E.C. est, entre autres projets, chargée sur la base des esquisses d'Oscar Niemeyer, de l'étude et de la réalisation du Cité Olympique de Dély Ibrahim, l'université de Constantine, et des premiers bâtiments de l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU).

<sup>578</sup> Jean-Jacques Deluz, Serge Wintsch et Jean-François Rossier.



-Le détachement des élèves de 4<sup>ème</sup> année dans un atelier de pratique spécial à vocation d'enseignement, situé soit à l'École même, soit dans un organisme d'accueil.

-La direction de cet atelier par les professeurs des ateliers d'architecture de l'École.

Ce cadre vise sans doute à assurer aux professeurs la possibilité d'agir, de façon autonome et avec pleine autorité, sur les élèves comme sur la direction du travail et sur les projets. La définition du programme de travail serait ainsi dévolue aux professeurs de l'ENABA sur proposition de l'organisme d'accueil ; ce dernier étant principalement chargé de l'encadrement technique et administratif de l'atelier. La grève des étudiants de 1968 et l'accélération des événements qu'elle induit ne permettent pas à cet « atelier pratique » de voir le jour. Néanmoins, l'idée sera reprise par Jean-Jacques Deluz moins de cinq années plus tard et aboutira en 1973 à la création, à l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), de l'Atelier de Recherche et de Projets dont nous reparlerons dans la partie suivante. Cette première expérience d'enseignement à l'ENABA., théâtre de l'affrontement des doctrines et de la confrontation des modèles, semble également conduire Jean-Jacques Deluz à la nécessité de théoriser l'enseignement auquel il aspire. Dans *Alger chronique urbaine*, l'architecte fait la synthèse de ses cinq premières années d'enseignement de l'architecture :

« Les textes que j'écrivis à cette époque étaient axés sur des préoccupations qui ne m'ont jamais quitté et que je continue de considérer comme essentielles : l'appui de l'enseignement sur la réalité, la méthode pédagogique basée sur ce que je désignais comme la programmation architecturale, c'est-à-dire l'analyse des éléments d'un programme en tant que phase créatrice, l'organisation de la théorie comme base de la pratique et non comme connaissance académique, et surtout l'intégration de la pratique professionnelle dans l'enseignement. »<sup>579</sup>

## Conclusion

---

<sup>579</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 146.



Jean-Jacques Deluz quitte l'ENABA à la fin de l'année académique 1968-69. De sa démission, largement développée dans *Alger chronique urbaine*, nous pouvons retenir la désillusion qu'accompagne cette décision. Profondément affecté, sa peine se mesure à l'aune de son engagement.

Sur le fond d'un enseignement, plus analytique qu'intuitif, Jean-Jacques Deluz se distingue des autres chefs d'ateliers par une démarche visant à introduire chez ses élèves, la conviction que l'analyse constitue le préalable de tout travail de conception. L'entreprise est ainsi éloignée, à sa genèse, de toute recherche formelle. Le projet dessiné doit être traité comme une réponse possible à la problématique posée, non comme « la » solution. Dans ce sens, le projet d'atelier n'est pas la simulation d'une situation réelle, mais joue plutôt le rôle de support à la réflexion critique et à l'analyse.

L'organisation de l'atelier d'architecture suggère une démarche ordonnée et explicite destinée à développer l'approche de l'espace sensible et permettre l'apprentissage graduel de la pratique du projet. Tout en confrontant les étudiants à des exigences programmatiques, les thèmes proposés permettent de développer une prise de connaissance progressive. Caractérisé par une succession de phases distinctes, le processus didactique s'attache à hiérarchiser l'apprentissage en termes d'objectifs. Ces objectifs peuvent être classés en quatre types :

-Des objectifs liés à la maîtrise de l'analyse : Dans l'enseignement de Deluz, l'analyse semble avoir deux qualités didactiques, l'une initiative, l'autre démonstrative. D'une part, l'étudiant s'exerce au dessin et à la vision dans l'espace, il s'initie aux premiers concepts d'architecture, constructifs et spatiaux. D'autre part, l'analyse des sites proposés à l'étude doivent permettre de révéler à l'élève les réseaux complexes et harmonieux de relations entre trois pôles : l'environnement géographique, l'homme et sa propre connaissance. Les élèves doivent également faire l'apprentissage de la synthèse. Les analyses réalisées selon les modalités définies par l'enseignant sont transposées dans un langage également imposé. L'analyse doit également être exposée verbalement et soumise à l'analyse critique collégiale.

-Des objectifs liés à la maîtrise de la représentation. Médium réflexif et expressif, le dessin est présenté comme indissociable du mouvement qui aboutit à la valorisation du projet d'architecture. L'élève doit en maîtriser les codes normatifs de même que les techniques.





Nous verrons plus loin que pour Deluz, le dessin n'est pas qu'un moyen d'expression adéquat à sa pratique professionnelle ; il est l'outil d'un rapport physique à l'imaginaire.

-Des objectifs liés à l'acquisition des connaissances. Face à la pauvreté des champs méthodologique et référentiel de ses élèves, l'idée d'un enseignement intégré s'impose comme alternative. L'étude d'éléments relatifs à la définition de l'espace, aux fonctions, à la construction et aux matériaux ainsi que celle de leur assemblage, mais aussi à l'histoire et à la culture, sont situés à la base de cet apprentissage.

La participation du cours de construction à l'élaboration du projet permet de mener de façon conjointe la réflexion sur les aspects fonctionnels, formels et constructifs. Elle figure une première expérience d'intégration de la pratique à l'enseignement. Celui de « théorie de l'architecture »<sup>580</sup> doit permettre l'émergence d'une vision et d'un esprit critiques.

-Des objectifs liés à l'apprentissage du travail collectif. L'approche collégiale, dans l'élaboration des exercices comme dans leur évaluation, la division de l'atelier, doivent permettre la naissance d'un esprit de corps, de solidarités et de concurrences et participer ainsi à l'émulation indispensable à l'action de l'atelier. Un architecte travaillant rarement seul, il s'agit également de s'approcher au plus près des conditions réelles de l'exercice professionnel.

Dans sa démarche, l'enseignant paraît puiser dans sa propre expérience pour la définition de ces paliers d'objectifs comme dans celle des contenus ou des méthodes. L'influence du modèle d'enseignement lausannois est manifeste tant dans l'organisation des études proposée que dans celle de l'atelier. Le modèle des Beaux-Arts, dont Jean Tschumi est l'incarnation à Lausanne, trouve par son influence sur le jeune Deluz, son prolongement dans le modèle d'évaluation proposé à l'ENABA.

L'architecte dans l'élaboration de ses contenus semble s'appuyer principalement sur son expérience personnelle. Les sites et les thématiques sont empruntés à des projets professionnels antérieurs, et les méthodes enseignées sont tirées de son propre apprentissage ; même si un retour vers les méthodes du précis de Durand ou vers l'usage du

---

<sup>580</sup> L'intitulé du cours que dispense Jean-Jacques Deluz est le même que celui du cours de Jean Tschumi.



nombre d'Or nous renvoie une nouvelle fois à son expérience pédagogique et, par-delà, aux modèles français.

La démarche dans sa globalité semble correspondre à l'intention de relier projet d'architecture et théorie de l'architecture, mais, peut-être aussi, à enrichir la réflexion que mène l'architecte au-travers de ces expérimentations pédagogiques.



### 3.3 1969

#### UNE ANNÉE D'EXERCICE À L'ETAU

Ce dernier chapitre, qui conclut la troisième partie de la thèse, clôture également cette première période d'une pratique libérale de l'architecture. Dès 1967, la situation financière de l'agence de la rue Serpaggi, déménagée en 1966 à la rue d'Alembert<sup>581</sup>, se dégrade et aboutit au début de l'année 1969 à sa mise en faillite. Ayant par ailleurs, choisi de quitter son poste d'enseignant, Jean-Jacques Deluz saisit l'opportunité que lui offre son confrère de l'ENABA André Ravillard (1919-2017), de rejoindre l'ETAU. La situation en matière de logement est à ce moment-là, caractérisée par une pénurie aigüe au plan quantitatif, et par un niveau de confort et de salubrité insuffisant au plan qualitatif. Le recensement de 1966 qui note que le parc immobilier passe de 1.800.000 unités en 1962 à 1.982.000 en 1966, témoigne du fait que la problématique du logement ne figurait pas aux titres des préoccupations majeures des cinq premières années d'existence de la jeune Nation ; ces dernières étant principalement consacrées sur le plan de l'habitat à l'achèvement des projets du Plan de Constantine.

Compte tenu de la surévaluation par les nouvelles autorités<sup>582</sup> des habitations laissées vacantes par les Européens et de la sous-évaluation de l'accroissement démographique, les courbes de croissance de la mise à disposition d'appartements sur le marché et celle de la population se croisent dès le milieu des années 1960. Ainsi, le parc immobilier constitué de 1.777.800 logements ordinaires et de 204.200 habitations particulières est, en 1966, occupé à hauteur de 43,8% (780.000 logements) par des ménages de 7 personnes et plus ; ce pourcentage dépassera les 60% (soit 1.335.000 logements) en 1977<sup>583</sup>. À Alger, où l'effectif de la population s'élève en 1960 à près de 560.000 habitants, le nombre en 1976 s'approche du million et demi d'individus<sup>584</sup>. Sur le plan des structures, à partir de l'Indépendance et jusqu'au

---

<sup>581</sup> En 1966, l'agence de la rue Serpaggi est cambriolée et presque tous les dossiers sont volés. Jean-Jacques Deluz décide alors de déménager son agence à la rue D'Alembert. Il se rendra compte une année plus tard qu'il est victime d'une usurpation d'identité : un autre Jean-Jacques Deluz, architecte, vendrait les plans disparus l'année précédente. Voir : Jean-Jacques DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p.96-97.

<sup>582</sup> L'Algérie, au second semestre de l'année 1962, ne dispose pas d'assemblée élue, ni de services administratifs. Les décisions concernant sa gestion sont prises par les autorités politiques du FLN. De fait, la politique urbaine n'est pas prioritaire et les décisions concernant Alger sont prises au niveau national (gouvernement/FLN).

<sup>583</sup> BENATIA, *op. cit.* (note 164), p. 15.

<sup>584</sup> Maria SGROI-DUFRESNE, *La politique urbaine à Alger: continuités et ruptures : une métropole coloniale devenue capitale d'un état souverain*, Paris, France, 1983, p. 367.



début des années 1970, les bureaux d'étude nationaux demeurent tributaires d'une main d'œuvre étrangère dont la qualité et l'engagement dépendent des types et des délais des contrats de coopération. Conscient du caractère instable de ces structures censées prendre en charge à différents niveaux le domaine du bâtiment, le ministère des Travaux Publics et de la Construction décide la création en 1968 de l'ETAU ; une création qui semble annoncer en cette fin de décennie, la relance des programmes d'habitat. Le contexte dans lequel Jacques-Deluz rejoint l'ETAU n'est pas sans rappeler celui dans lequel il était plongé une dizaine d'années plus tôt à l'Agence du Plan : une croissance démographique exponentielle et une crise du logement accrue.

Au sein de la « cellule habitat » de l'ETAU, Jean-Jacques Deluz semble donc évoluer en terrain connu. Cette nouvelle expérience par les similitudes qu'elle présente avec celle de l'Agence du Plan, est l'occasion pour l'architecte de reprendre une réflexion entamée quelques années auparavant à l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois (AUA) et interrompue dans les conditions précédemment énoncées. Rapportée à son parcours, l'étude de la « cellule habitat » offre d'une part, une nouvelle opportunité d'interroger dans le cadre élargi de son expérience professionnelle les filiations de l'architecte et, d'autre part, de distinguer au-travers d'une lecture critique de l'étude les traits généraux du processus mis en œuvre. Mise en perspective avec un texte rédigé près de trente années plus tard pour le Gouvernorat du Grand Alger, l'étude l'ETAU permet de faire émerger les fondements théoriques du rapport qu'il établit entre les niveaux urbains et architecturaux de l'habitat et témoigne du caractère prégnant de la réflexion.

### **3.3.1 Le Bureau central d'études et de travaux publics, d'architecture et d'urbanisme**

#### **3.3.1.1 La création de l'ETAU**

Le Bureau central d'études et de travaux publics, d'architecture et d'urbanisme (ci-après ETAU) est créé sur ordonnance présidentielle le 9 février 1968<sup>585</sup>. Établissement public à

---

<sup>585</sup> Houari BOUMEDIENE, *Ordonnance n°68-12*, 9 février 1968.





caractère industriel et commercial, il est doté de la personnalité civile, de l'autonomie financière et placé sous la tutelle du ministre chargé des Travaux publics et de la Construction.

L'article 2 de l'ordonnance 68-12 précise que l'ETAU peut être chargé :

1- D'effectuer toutes études et tous projets en matière de travaux publics.

À ce titre, le bureau a pour charges d'établir les projets de travaux, de dresser les documents techniques types (marchés et projets d'ouvrages d'art) et d'émettre des avis sur les projets de travaux adressés par les services du ministère de tutelle.

2- D'étudier et d'établir les projets de construction de bâtiments de toutes natures exécutés pour le compte de l'État, des organismes publics et des collectivités locales ou des personnes privées.

À ce titre, le bureau élabore les documents techniques (marchés et projets-types de construction), procède aux contrôles utiles sur les études faites par les architectes et ingénieurs-conseils agissant à titre privé pour l'État, donne avis sur les projets de construction dressés par les organismes et administrations publics, et participe à toute étude relative à l'amélioration des techniques de la construction et à la diminution de son coût de revient.

3- D'effectuer toutes études et tous projets en matière d'urbanisme.

À ce titre, le bureau élabore les plans d'urbanisme, évalue les plans d'urbanisme dressés par les administrations et organismes publics comme par les bureaux d'études agissant à titre privé, et participe à toute étude relative à l'adaptation aux règles d'urbanisme aux besoins sociaux et humains et à l'évolution des techniques.

L'administration du bureau est confiée à un directeur nommé par décret et disposant de tous les pouvoirs d'administration et de gestion. En avril 1968, l'ingénieur Baghdad Ould Hénia<sup>586</sup> est promu à la tête de l'ETAU ; l'architecte André Ravillard<sup>587</sup> l'assiste dans sa tâche.

---

<sup>586</sup> Houari BOUMEDIENE, *Décret portant nomination de M. Baghdad Ould Hénia*, 5 avril 1968.

<sup>587</sup> André Ravillard est un architecte français diplômé de l'École d'Architecture de Lausanne. Étudiant, il pris l'engagement de défendre la lutte du peuple algérien pour son indépendance. Architecte à la CADAT, puis à l'ETAU, professeur d'architecture aux Beaux-Arts d'Alger, il participe à la création de l'EPAU où il enseigne et occupe à plusieurs reprises le poste de directeur des études. Membre fondateur en 1965 de l'Association des Jeunes Travailleurs Volontaires Algériens (AJTVA), il a encadré bénévolement plusieurs projets de construction, réalisés par les jeunes, dont le dispensaire de la cité Mahieddine, la cantine de Takriets. Au lendemain du tremblement de terre de 2003, il collabore à Boumerdes, au programme de solidarité et réalise des infrastructures socio-culturelles. Il disparaît en 2007 à Toulouse.



### 3.3.1.2 La section d'architecture de l'ETAU

L'organisation du bureau d'étude soumise par les deux hommes au Conseil consultatif de l'ETAU et validée par le ministre des Travaux Publics et de la Construction, scinde le Bureau en trois branches : la première, chargée de l'étude de 13 plans d'urbanisme directeur (P.U.D.) dans l'Est algérien<sup>588</sup>, se juxtapose à l'ancien Atelier d'Urbanisme de l'Algérois et hérite ainsi de la « baraque » de Kaddous qu'elle partage avec la seconde structure chargée de l'étude des ouvrages d'Art. La troisième dédiée à l'architecture, se divise en 3 sections spécialisées respectivement en architecture scolaire, en programmes polyvalents et en habitat, elle est installée dans des barques sur le boulevard Bougara (ex Gallieni). Charles Bachofen, que nous avons déjà croisé au cours du récit et qui dirige à la suite de Paul Ricklin l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois, revient sur ce moment de création :

« Dès 1967 nous mettons en place une nouvelle structure qui sera gérée, elle aussi, par la CADAT et succèdera à l'AUA : cette structure d'étude associe trois secteurs d'activité complémentaires. Celui des études techniques (infrastructures, routes, barrages,...), celui des études d'architectures, celui des études urbaines. L'organe qui réunit ces trois services d'études (ETAU) comptera jusqu'à 200 personnes, dont une cinquantaine sous ma direction à l'urbanisme –sociologues, économistes, démographes, géographes–, la section architecture étant placée sous la responsabilité d'un Algérien d'origine européenne (A. Ravillard), celles des études techniques d'un Algérien.

Le champ d'activité est l'ensemble de l'Algérie du nord et l'objectif sera de préparer et d'accompagner la politique d'administration en intervenant sur les principaux centres urbains (Constantine, Annaba, Batna, Skikda, Oran, Arzew, Tlemcen, ...).

Notre mission la plus lointaine est à Aïn Sefra. »<sup>589</sup>

---

<sup>588</sup> Amira TSAKI, *L'évolution des politiques urbaines et leurs influences sur la criminalité : regards croisés Algérie-France*, Thèse en droit privé et sciences criminelles, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Valenciennes, 2018, p. 87.

<sup>589</sup> Charles BACHOFEN, *Copie d'un courrier adressé à Saïd Almi*, 9 juin 1987, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 80 Chemise 6.



À la première section de la branche « architecture » est confiée la normalisation des établissements du second degré, la deuxième est chargée des autres typologies d'équipements publics, alors qu'à la troisième section est confiée un programme d'ensemble de plus de 4500 logements répartis sur une vingtaine de villes du Nord de l'Algérie. Un groupe d'une dizaine d'architectes de différentes nationalités auquel se joignent cinq techniciens algériens formés sur le tas est ainsi recrutés pour former la section « habitat » de l'ETAU. Dans *Alger chronique urbaine*, Jean-Jacques Deluz revient sur les circonstances de son recrutement à l'ETAU<sup>590</sup> :

« J'ai dit qu'en 1969 l'activité indépendante m'avait conduit dans une impasse morale et financière et que l'idée d'être salarié me paraissait garantir des conditions de travail sereines. L'ETAU était dirigé par Ould Hénia, secondé par André Ravillard, architecte algérien d'origine pied-noir formé en Suisse. Je les connaissais tous deux et je ne craignais pas de conflits hiérarchiques. Ils me nommèrent responsable de la cellule « habitat ». ».

Son arrivée coïncide ainsi avec l'un des premiers programmes<sup>591</sup> d'habitat que l'État algérien confie à l'ETAU : il s'agit de la construction de 3380 logements urbains<sup>592</sup> répartis dans le Nord du pays, d'Ouest en Est<sup>593</sup>.

Comme au temps de l'Agence du Plan et de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois, Jean-Jacques Deluz apparaît, à un nouveau moment clé de l'Histoire de l'architecture en Algérie, comme un des principaux témoins du fonctionnement de l'ETAU. Si l'architecte suisse livrait déjà dans *L'urbanisme et l'architecture d'Alger aperçu critique* une lecture volontairement distanciée de l'action de l'ETAU ; dans *Alger chronique urbaine*, il dit reprendre le récit de son expérience telle qu'il l'a vécue. L'auteur offre à ce titre une description intéressante de la section

---

<sup>590</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 132.

<sup>591</sup> Le programme prévoit la construction de 10.000 logements sur l'ensemble du territoire. Sur ces 10.000 logements, 4.490 sont confiés à l'ETAU L'étude de 3.300 logements est confiée au groupe de Jean-Jacques Deluz, les 1.190 unités restantes font, du fait d'attributions antérieures, l'objet d'études individuelles et ne sont pas traitées par le groupe de travail .

<sup>592</sup> *Logements urbains 1969. Liste*, Bureau central d'études et de travaux publics, d'architecture et d'urbanisme (E.T.A.U.), 22 mai 1969. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 72-chemise 3.

<sup>593</sup> Les 3.380 logements confiés à l'ETAU sont répartis comme suit : 400 à Alger (Châteauneuf et Kouba), 1.840 dans la région d'Annaba (Annaba, Guelma, Ouenza, Tébessa et Souk-Ahras), 200 dans les Aurès (Arris, Kaïs, et Mérouana), 600 à Skikda, 240 à Tizi Ouzou, 140 dans le Titteri (Bou-Saada, Médéa, Sour-el-Ghozlane, Tablat), 200 à Arzew.



d'architecture à son arrivée au boulevard Bougara en mesure d'éclairer la portée de son action au sein de la « cellule Habitat » :

« Nous étions une quinzaine, de provenances et de formations les plus diverses. Quelques Algériens étaient issus d'une formation probatoire instaurée pour permettre aux techniciens sans diplômes, dessinateurs ou architectes autodidactes, d'être officiellement reconnus. J'avais d'ailleurs fait partie du jury où nous avons réussi, avec une certaine indulgence, à faire passer une quinzaine de candidats sur la trentaine qui s'était présentée. Généralement le niveau technique y était très moyen mais le niveau culturel au plus bas. À l'E.T.A.U., à part ces Algériens nouvellement promus ; il y avait des Égyptiens, des Suisses et des Français, des Hongrois, un Tchèque. À quelques exceptions près, chacun aurait voulu qu'on lui confie la responsabilité d'un projet à titre individuel. Je ne trouvai de mon côté que Serge Wintsch qui m'avait rejoint et des Hongrois, Jakab, qui avait un talent très mûr. »<sup>594</sup>

Visiblement hétérogène, la composition de la cellule ne paraît pas favoriser la collégialité d'une action dont Jean-Jacques Deluz souhaite favoriser l'approche systémique :

« Je posai d'entrée l'hypothèse que nous devons trouver un système différent de celui des « plans-types » que les entreprises commençaient à imposer sur le marché de l'habitat. Mais l'idée même de définir l'ensemble de l'opération en tant que système plutôt qu'en tant que projet se heurta à une farouche opposition de la part des architectes avec qui j'étais contraint de travailler. [...] Nous perdîmes beaucoup de temps dans les débats préalables et les escarmouches et fûmes obligés de procéder à une sorte de concours interne qui fût soumis au jugement du ministère. Celui-ci adopta mon point de vue et je pus prendre en main toute l'opération, mais évidemment, je fus suivi avec peu de bonne volonté par toute l'équipe. [...] et pour cela nous n'étions que trois. Ainsi dans les cinq ou six premiers

---

<sup>594</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 162.





mois de l'étude, il y eut une déperdition de temps et d'énergie désespérante que je ne sus pas éviter. »<sup>595</sup>

Si la décision de sa hiérarchie entérine sa démarche promouvant une conception d'ensemble établie collégalement, elle entraîne également quelques démissions. Du principe à la méthode, une seconde série de conflits se profilent. Ils opposeront durant les six derniers mois de l'étude les partisans d'un système ouvert dans lequel chaque projet serait la combinaison d'éléments adaptés à l'environnement physique et humain, et les partisans de l'établissement d'une série de plans types à combiner au niveau des plans de masse.

### **3.3.2 L'étude de la cellule « Habitat » de l'ETAU**

#### **3.3.2.1 L'organisation du travail**

Compte tenu du volume de travail que représente l'étude, du programme attribué et des délais qu'elle impose, Jean-Jacques Deluz choisit de diviser l'étude en cinq phases <sup>596</sup>:

1- De la mi-février à la fin mars 1969 : Cette première phase correspond à l'élaboration du schéma d'étude et des fiches analytiques permettant le recueillement condensé d'un maximum de renseignements obtenus sur place et selon 3 rubriques : programme, terrain, réalisation. Tout porte à croire que c'est au cours de cette première étape du travail que les divergences prennent naissance sur le plan méthodologique.

2- De la fin mars à la fin avril 1969 : Cette seconde phase qui débute par l'inventaire des données compilées lors de l'étape précédente, s'achève par leur interprétation dans l'objectif d'une mise en application des fiches aux opérations projetées. Le groupement des informations, la typification des données et les conclusions relatives aux terrains d'assiette (capacité, répartition et fractionnement des programmes, principes d'extension urbaine) sont rendues explicites. En parallèle de l'étude générale, s'amorcent l'étude interne de la cellule et celle externe des groupements.

---

<sup>595</sup> *Ibid.*

<sup>596</sup> Voir Corpus, figure 121. « Exposé des principes de travail », *op. cit.* (note 261).



3- De la fin avril à la fin juin 1969 : Cette troisième phase est celle de l'élaboration de l'étude proprement dite. Les études particulières sont suspendues ; les études générales et les combinaisons des données d'opération typifiées aboutissent à l'élaboration de systèmes-types : plans de cellules, modes de groupements, d'implantation, techniques de mises en œuvre, exécution et marchés. À l'issue de cette troisième phase, les propositions sont soumises aux approbations hiérarchiques intermédiaires.

4- Du mois de juillet à la mi-septembre : Cette quatrième phase doit permettre, suite aux orientations et remarques émises par la hiérarchie, d'évoluer vers la mise en application aux fins d'exécution. Les systèmes-types étudiés en groupe sont ainsi mis en application dans les terrains choisis alors les dossiers d'implantation, les plans de VRD<sup>597</sup> et les dossiers d'exécution sont en cours d'élaboration.

5- À partir de la mi-septembre : Cette cinquième et dernière phase clôture l'étude par le lancement des appels d'offre sur la base des pièces élaborées à l'étape précédente. L'organisation du travail, dans ses trois premières phases tout au moins, semble participer d'une logique similaire à celle mise en œuvre dans l'ordonnement des étapes du processus de formation présenté dans le chapitre précédent.

Un système de grilles combinatoires permet la synthèse des résultats ; la méthode utilisée rappelle là aussi celle préconisée par l'architecte dans le cadre des exercices pédagogiques précédemment discutés.

### **3.3.2.2 L'analyse de l'environnement comme préalable à la conception**

Les principes de travail préconisés se fondent sur un ensemble d'hypothèses résultant d'une analyse du contexte au sens le plus large du terme. Une recherche systématique de solutions élaborées en typifications est subséquentement mise en œuvre. Cette recherche se fait en fonction de la combinaison des données d'opérations confrontées aux résultats fournis, d'abord par l'analyse de certains thèmes de base (fonctions du logement, groupements de cellules, climatologie), et ensuite par l'application différée de ces solutions à chaque cas particulier.

---

<sup>597</sup> Voirie et réseaux divers.

Figure 77 : Étude ETAU (1969). « Répartition géographique, l'habitant, programme du logement, données financières ». Archives CNERU.

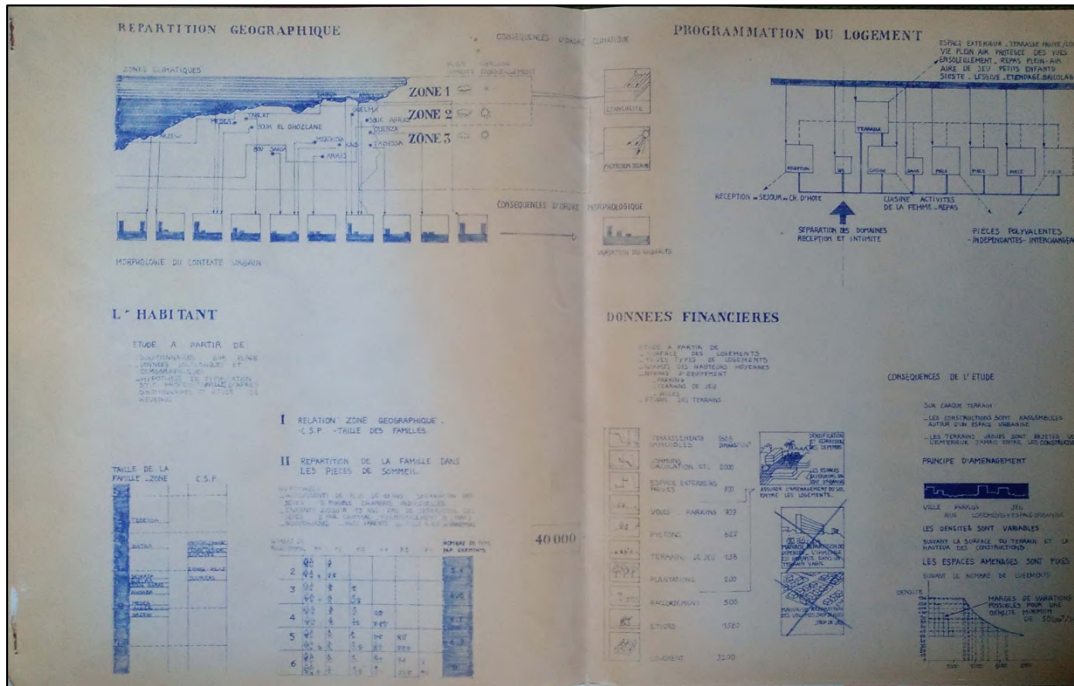
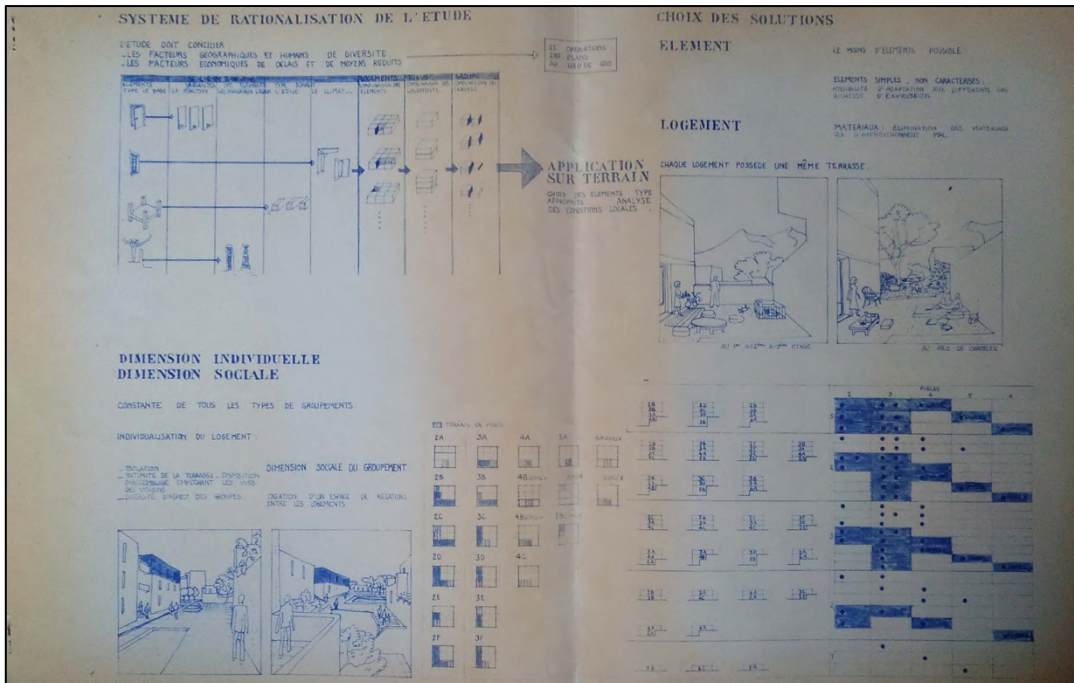


Figure 78 : Étude ETAU (1969). « Système de rationalisation de l'étude, logement, dimension individuelle/dimension sociale, » Archives CNERU.



Daté du 10 avril 1969, l'*Exposé des principes de travail* précise que l'absence de dispositions normatives adéquates relatives à la mise en place et à la construction de logements répondant au contexte actuel, nécessite la mise en train d'une étude générale intégrant tous les facteurs conditionnant l'ensemble des problèmes touchant l'habitat et l'insertion de nouveaux programmes dans le contexte géographique comme dans le développement urbain<sup>598</sup>.

En conséquence, l'étude propose un reclassement des projets en trois zones déterminées par la situation géographique ainsi que par les conditions climatiques : les sites littoraux de la zone 1 (Arzew, Alger, Skikda et Annaba) ; ceux des plateaux telliens de la zone 2 (Médéa, Tablat, Sour-el-Ghozlane, Mérouana, Guelma, Kaïs, Arris et Souk Ahras) et les sites péri-sahariens de la zone 3 (Bou Saada, Ouenza et Tébessa). Cette « répartition géographique »<sup>599</sup> des projets permet de distinguer les contraintes naturelles inhérentes à chaque zone (pluviométrie, humidité, ensoleillement, chaleur) et, en conséquence, de déterminer pour chacune d'elles les dispositifs constructifs nécessaires en matière d'étanchéité et de protection solaire notamment. La morphologie du contexte urbain de chaque site d'implantation est par ailleurs représentée de manière schématique à l'aide de trois gabarits différents. L'adaptation aux spécificités locales, qui était déjà apparue dans l'enseignement de Deluz comme au-travers de l'étude des camps de toile, apparaît ainsi comme un des aspects prégnants de la posture de l'architecte. Elle sera explicitée par Deluz trente-trois années plus tard dans sa proposition de *Charte Nationale de l'Habitat*<sup>600</sup>.

L'objectif est néanmoins le même pour chaque site d'intervention : arriver à une diversité d'échelles par la variation des volumes. La modulation volumétrique, est déterminée à la base par le contexte morphologique de chaque site d'intervention et permet ainsi l'adaptation d'une même typologie à différents environnements naturels et urbains. Cette objectivation de la diversité spatiale et formelle se retrouvera par la suite dans les prescriptions qu'il fait, près d'une trentaine d'années plus tard, lors de la rédaction de la *Charte de l'habitat de l'agglomération nouvelle de Sidi Abdellah*<sup>601</sup>, et de la *Charte de l'Habitat à Alger*.<sup>602</sup>

---

<sup>598</sup> Voir Corpus, figure 121. « Exposé des principes de travail », *op. cit.* (note 261), p. 1.

<sup>599</sup> *Atelier Habitat - Étude de 3500 logements - Répartition géographique - Planche 1*, 1969, Papier, 22x10cm. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 72-chemise 3.

<sup>600</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Charte Nationale de l'habitat*, 2000. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 28 chemise 3.

<sup>601</sup> Voir Corpus, figures 183 à 190 : Jean-Jacques DELUZ, *Charte de l'habitat - Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah*, 1997. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 13 chemise 3.

<sup>602</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Notes pour l'établissement d'une charte de l'habitat à Alger*, 1997. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 34 chemise 5.

Figure 79 : Étude ETAU (1969). « Typologie des cellules » Archives CNERU.

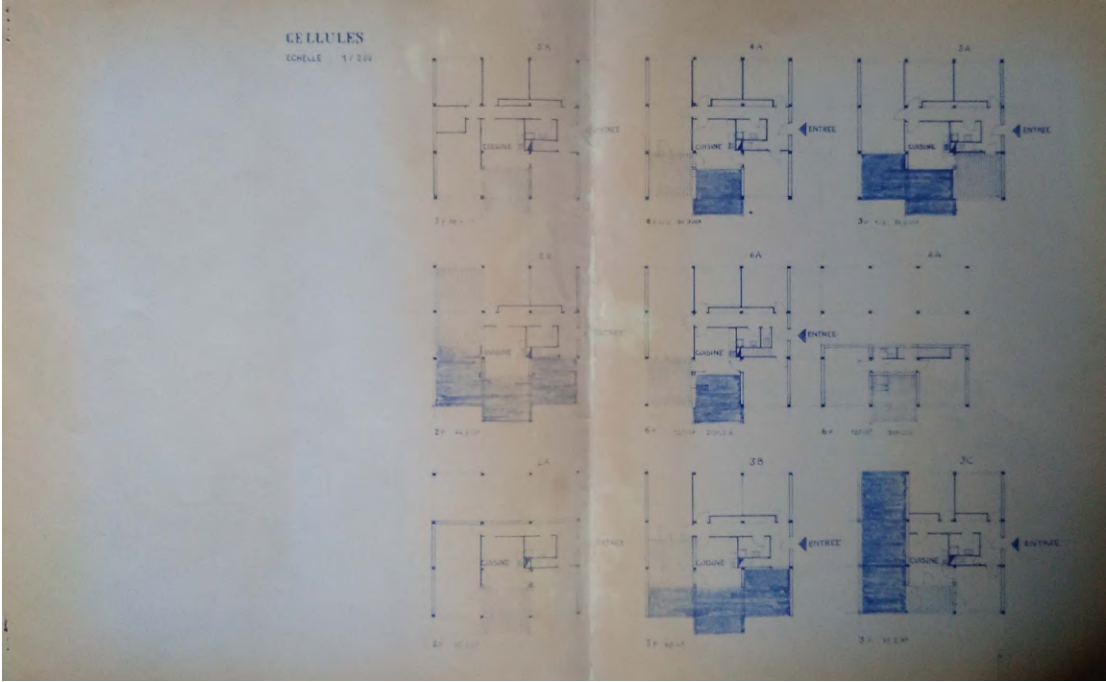
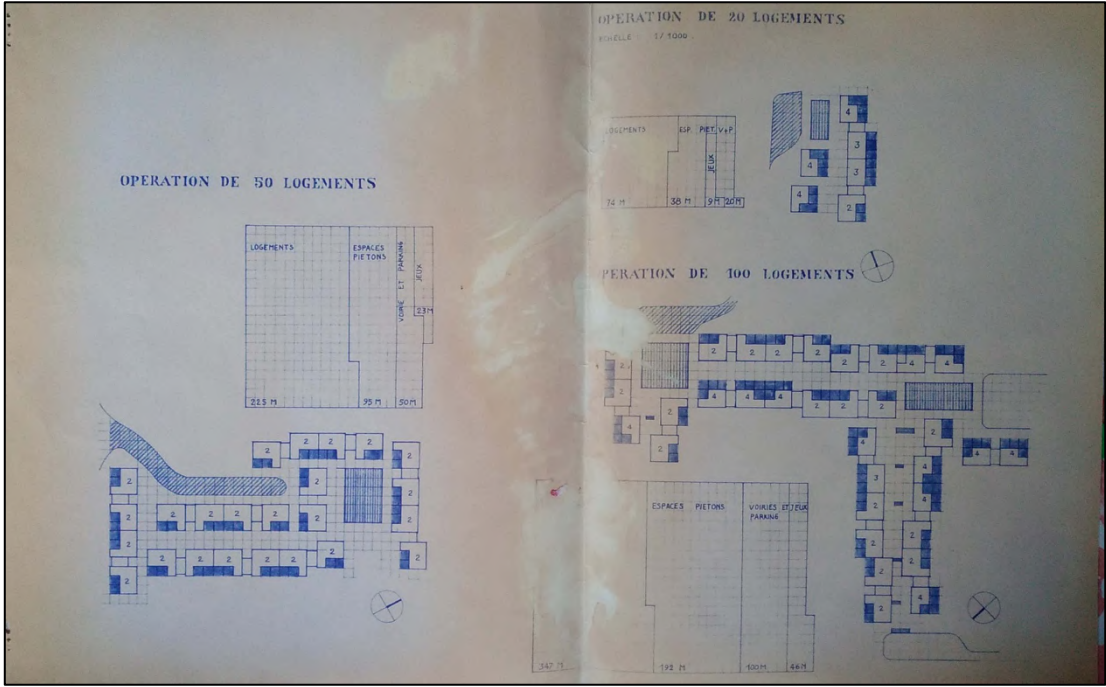


Figure 80 : Étude ETAU (1969). « Opération de logements » Archives CNERU.



Du contexte géographique, le centre de l'analyse est déplacé vers l'environnement humain. L'analyse s'appuie, d'une part, sur les données sociologiques de l'époque et d'autre part, sur les résultats d'une enquête menée par questionnaire<sup>603</sup>.

La synthèse prend la forme d'une ingénieuse grille graduée. Sur la base des réponses aux questionnaires, une autre grille résume les grands principes de répartition de la famille dans les pièces de sommeil. Cette répartition est rapportée au nombre de personnes par logements. Elle se fonde sur une série d'hypothèses mettant en relief le concept de polyvalence des espaces dédiés au sommeil autant que la part de la notion d'intimité dans la gestion et dans l'organisation de ces mêmes espaces. La taille de la cellule familiale est ainsi mise en corrélation – pour chaque site – avec la condition socio-professionnelle du chef de famille.

Trois postulats apparaissent à la base de la démarche de la « cellule habitat » : le premier aborde l'aspect urbain, le second concerne la combinatoire technique et constructive, le troisième examine la fonctionnalité comme la qualité du logement au regard des modes de vie courants.

### 3.3.2.3 Principes d'organisation urbaine

Sur le plan de l'urbanisme, l'étude propose une hiérarchisation des espaces sur deux niveaux : des espaces intérieurs au quartier réservés aux piétons totalement aménagés ; des espaces extérieurs au quartier, comportant les parkings, les terrains de jeux bruyants mais aussi –et surtout– des marges non-aménagées. Un extrait d'*Alger chronique urbaine*, permet de relier aisément la démarche mise en œuvre dans la présente étude à son expérience sur le projet des Annassers :

« Pour assurer la réalisation de ces espaces une grille normative dans laquelle les paramètres de densité et de nombre de logements impliquaient des surfaces optima de sol urbain aménagé (surfaces bâties, espaces piétonniers, voirie et parking, terrains de jeux ou squares) correspondant à la part financière qui pouvait être affectée à ces aménagements. La somme de ces surfaces ne pouvait être supérieures à celles du terrain mais généralement elle lui était inférieure ; aussi

---

<sup>603</sup> *Atelier Habitat - Étude de 3500 logements - L'habitant - Planche 1*, 1969, Papier, 15x15cm. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 72-chemise 3.





nous avons posé comme règle que le projet (bâti additionné des surfaces aménagées) devait être compact, occupant un espace traité à cent pour cent et que le reste du terrain serait provisoirement considéré comme une marge, réutilisé par la suite en espace de transition ou en petit équipement, hors du budget de l'opération. À l'époque, nous avons quarante mille dinars par logement sur lesquels nous prélevions huit mille dinars pour tout ce qui n'était pas logement proprement dit. »<sup>604</sup>

L'étude financière<sup>605</sup> qui s'effectue sur la base des surfaces de logements, du pourcentage des types de logements, des normes d'équipement et des études de terrain, concède en synthèse 3.672 dinars<sup>606</sup> –et non pas 8.000– à l'aménagement de ces surfaces provisionnelles. Ce budget annexe prélevé sur le coût de réalisation d'un logement, doit permettre l'agencement et l'exploitation du sol entre les bâtiments. La démarche nous renvoi à la notion de « surfaces provisionnelles » qui, dans la « méthode Hanning » permettaient de disposer de terrains devant ultérieurement être affectés à des équipements publics de proximité. Ce principe d'intégration des activités urbaines pour « créer de la vie » est réaffirmé par Deluz dans ses premières notes en vue de la réaction d'une charte de l'habitat à Alger<sup>607</sup>. Le recours à une trame régulière pour soutenir la composition urbaine, est un autre trait rattachant la présente étude à la méthode d'Alger.

Sur le plan de l'agencement spatial, l'étude prescrit le regroupement des constructions autour d'un espace urbanisé ; les terrains vagues sont ainsi projetés vers l'extérieur selon un principe d'aménagement hiérarchisant, par le biais de ces terrains provisionnels, les relations entre la ville et le site de logements<sup>608</sup>. Si les densités de logements varient en fonction des sites, de la surface du terrain et de la hauteur des constructions, la proportion de ces espaces devant être aménagés est fixée en fonction de cette même densité à l'aide d'une grille abaque<sup>609</sup>.

---

<sup>604</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 162-163.

<sup>605</sup> *Atelier Habitat - Étude de 3500 logements - Études financières - Planche 1*, 1969, Papier, 22x15cm. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 72-chemise 3.

<sup>606</sup> 2.000 dinars sont attribués à l'aménagement des circulations et des espaces communs, 709 dinars aux voies de circulations mécaniques et aux parkings, 625 dinars aux cheminements piétons, 138 dinars aux terrains de jeu et 200 dinars pour les plantations.

<sup>607</sup> DELUZ, « Notes pour l'établissement d'une charte de l'habitat à Alger », *op. cit.* (note 600), p. 3.

<sup>608</sup> *Atelier Habitat - Étude de 3500 logements - Études financières - Planche 1, op. cit.* (note 603).

<sup>609</sup> *Ibid.*



### 3.3.2.4 Le recours à la préfabrication combinatoire

La notion de combinatoire peut s'entendre de différentes façons. Généralement basée sur des systèmes constructifs légers, elle s'oppose sur le principe et dans la réalité du terrain algérien, à la préfabrication lourde qui avait prévalu en Europe de l'après-guerre et, qui, dans les années 1970, allait constituer en Algérie le principal mode constructif. Ainsi, le système prescrit vise plutôt, par une nécessaire recherche de simplicité, à s'adapter à la réalité du contexte algérien :

«[...]», appliquée à la préfabrication, la combinatoire impliquait la coordination des industries de fabrication des éléments, qu'on appelait les « éléments compatibles », faits pour s'assembler entre eux dans tous les cas de figures. Dans le cas de l'Algérie, c'était encore une utopie et nous ne nous faisons pas d'illusions à ce niveau. Nous nous rapprochions plutôt des théories de coordination modulaire tout en allant, dans la proposition des éléments composants jusqu'à la forme complète de l'élément. »<sup>610</sup>

Plutôt que vers les systèmes fermés provenant de l'industrie lourde du bâtiment, le choix est orienté vers un système qui tend à diminuer le module métrique de bas et favorisé par l'exploration de l'augmentation des possibilités de combinaisons. Ainsi est établi un catalogue de composants allant de la grille à la porte ou à la fenêtre, du mur de clôture aux modèles de structure, des acrotères aux gargouilles, mais aussi des modules habitables de chambres, de cuisines, de sanitaires ou de terrasses. Cette variété d'assemblages doit permettre de diversifier les volumes et leurs hauteurs, les façades et leurs percements, autant que la grandeur et la disposition des logements. Le catalogue présente ainsi une simulation de « système ouvert de préfabrication » dans laquelle le travail de l'architecte doit se finaliser dans une combinaison d'éléments en fonction du site, du programme ou de toute autre contrainte. L'étude vise ainsi à concilier la diversité des facteurs géographiques et humains aux difficultés d'un budget réduit : l'objectif est de limiter le nombre d'opérations constructives à 25 et de réduire de moitié le nombre de plans estimés au départ de l'étude à 400. La variété des éléments constructifs est de ce fait réduite à son minimum : simples et

---

<sup>610</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 163.



non-caractérisés, leur contribution à la richesse d'expression de chaque projet est tributaire du talent du concepteur. Le recours aux matériaux locaux est privilégié. Le choix des éléments et des matériaux semble ainsi déterminé par l'analyse des conditions locales.

La composition des espaces, elle aussi tributaire du système combinatoire, se base sur une trame primaire de 3,6m x 3,6m –représentant les dimensions d'un « module pièce »–, sur un bloc de base de 3 x 3 trames. Chaque élément de trame se voit ainsi combiné avec les éléments composants (fenêtres, panneaux, portes, moucharabiés, etc.) figurant sur le catalogue.

### 3.3.2.5 Un programme centré sur l'évolution des modes de vie

« Je tentai une synthèse de mes expériences dans la formulation du programme de logements. Il me semblait que pour la plupart des gens le classement hiérarchique des pièces d'habitation en salon, salle à manger, chambre à coucher n'avait pas de sens pratique. Dans les familles nombreuses et les logements exigus, il était courant que les lits soient remplacés par des matelas ou des couvertures qu'on empilait dans la journée et qu'on étalait à l'heure du coucher. La télévision était un point de focalisation dans l'appartement mais la vocation de la pièce où elle se trouvait restait polyvalente hors des heures de pointe. Les repas se prenaient dans la cuisine ou se dédoublaient selon les sexes et les âges. Par contre, le rituel d'intimité était appliqué dans la majorité des familles : le visiteur, même parfois le cousin de passage, n'était pas admis au cœur de l'appartement. Les femmes et les filles étaient tenues à une grande discrétion. À *fortiori* lorsqu'il fallait recevoir un étranger, la pièce la plus proche de l'entrée et la plus excentrée était utilisée. »<sup>611</sup>

Dans ce passage, Jean-Jacques Deluz avoue puiser dans ses premières expériences professionnelles les données de la programmation du logement type proposé. Seulement, il ne s'agit pas ici de mimétisme typologique mais bien d'une relecture de la typologie du logement social approchée sous l'angle du mode de vie. L'isolation du logement des vues extérieures et la préservation de l'intimité de ses occupants, la polyvalence des espaces et l'extension du logement vers l'extérieur encrent le programme dans la réalité du contexte

---

<sup>611</sup> *Ibid.*



algérien. L'organigramme préconisé par la cellule « Habitat » se différencie du prototype de logement HLM européen, alors considéré en tant que le type portant du logement social ; autant par la polyvalence des pièces d'habitation qu'il propose, que par la notion d'intimité qu'il introduit. Des orientations typologiques relatives à la protection des vues et à l'organisation urbaine qu'elle induit s'ajoutent ainsi aux indications fonctionnelles communes aux projets de logements sociaux : les pièces de l'appartement sont des surfaces relativement égales et conservent une fonction polyvalente, cependant l'une des pièces accessibles directement depuis l'entrée, est destinée à la réception des invités. En référence à la *squiffa*<sup>612</sup> traditionnelle, le hall d'entrée fait tampon entre l'espace extérieur et la partie intime du logement. Dans cette même optique, les toilettes sont à cheval entre l'espace d'intimité et celui réservé à la réception des invités. À la cuisine, où les femmes –au foyer pour la grande majorité– passaient une partie importante de leurs journées, est attribuée en surface équivalente à celle des autres pièces. Elle se prolonge à l'extérieur par une terrasse. Loin du modèle de la cuisine-laboratoire, celui-ci réfléchi entre intérieur et extérieur permet dans un climat qui s'y prête, le déroulement de nombreuses fonctions (travaux culinaires, lessive et séchage du linge, prise des repas autour de la *meida*<sup>613</sup>). Son rang d'espace de vie aux fonctions plurielles justifie l'importante surface attribuée à la cuisine et à son prolongement. Jean-Jacques Deluz attribue la découverte de la solution à son confrère hongrois :

« Jakab eut un coup de génie en trouvant la façon de placer la cuisine de telle sorte qu'à chaque étage elle gardait sa surface et sa fonction. »<sup>614</sup>

Ces terrasses qui prennent assises à partir du premier étage sur la toiture d'une des pièces de l'appartement du niveau inférieur donnent une forme pyramidale à la composition. La dimension individuelle du logement est ainsi confortée tandis que la dimension sociale du groupement est matérialisée par l'agencement des terrains provisionnels conçus, entre les logements, comme des espaces de mise en relation des habitants.

---

<sup>612</sup> La *squiffa* est un vestibule formant une chicane à l'entrée des maisons traditionnelles algéroises. L'espace est souvent paré de céramiques et pourvu d'un siège maçonné appelé *doukkana*.

<sup>613</sup> La *meida* est une sorte de table basse en bois sur quatre pieds. De forme circulaire, elle est utilisée pour prendre le repas ou le thé assis à même le sol ou sur un petit tabouret.

<sup>614</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 164-165.





Bien qu'elles soient rendues tributaires des données combinées des opérations, les solutions proposées par l'étude de la cellule « Habitat » n'y sont pas liées de manière rigide. Réfléchi dans une dimension de transmission, voire d'évolution, l'étude de la cellule « Habitat » de l'ETAU augure par son organisation de potentiels prolongements directs voulus par ses concepteurs : soit par l'utilisation ultérieure des propositions pour des programmes de même type se présentant dans le cadre d'extensions urbaines, soit par l'exploitation des résultats intermédiaires de travaux à plus long terme. La posture adoptée nous renvoi à la doctrine Bardet et plus précisément à la cinquième phase de l'établissement d'un plan régional énoncé dans le *Petit glossaire de l'urbaniste en six langues*<sup>615</sup>, et présenté plus amont. Considérant le tissu urbain en perpétuelle évolution, l'*Exposé des principes de travail* précise en conclusion que l'application différée des propositions et de leurs combinaisons, par opposition à la méthode habituelle (esquisse immédiate, avant-projet, projet), a pour but de permettre l'adaptation aux facteurs suivants<sup>616</sup> :

- 1- Réduction ou augmentation de programme ;
- 2- Extension à d'autres opérations ;
- 3- Contrôle des terrains proposés (situation, aptitude, sondages) ;
- 4- Choix éventuel de nouveaux terrains ;
- 5- Temps nécessaire aux levés topographiques.

Cette méthode suppose une analyse générale comme préalable aux applications. Elle implique un travail unifié, pour permettre de mener à bien l'ensemble des opérations dans les délais donnés ; or, l'unité dans l'action est précisément ce qui manque à cette nouvelle expérience.

Au début de l'année 1970, Ould Hénia est remplacé à la tête de l'ETAU par M'hamed Cherchalli ; l'Ingénieur-en-chef de Sétif qui avait mis fin aux projets d'aménagement de la grotte d'Aokas. Jean-Jacques Deluz est très vite démis de ses fonctions et l'étude « rationalisée » après son départ. La cité Baranès à Chateauneuf est l'illustration d'une « mise aux normes » qui élude la majeure partie des prescriptions.

---

<sup>615</sup> BARDET, *Petit glossaire de l'urbaniste en six langues*, *op. cit.* (note 303).

<sup>616</sup> Voir Corpus, figure 121. « Exposé des principes de travail », *op. cit.* (note 261), p. 6.



À nouveau au chômage, Jean-Jacques Deluz est pris d'une violente crise de polyarthrite rhumatoïde qui le gardera alité de nombreuses semaines. La vénéneuse « Polly Hartrit », comme il la surnomme, réapparaîtra à sa démission de l'EPAU et à son éviction de Sidi Abdellah.

## Conclusion

La lecture critique de l'étude de la « cellule habitat » à laquelle s'est attaché ce dernier chapitre a permis la mise en relief des traits caractéristiques d'une démarche conduite par Jean-Jacques Deluz dans un contexte similaire à celui de son précédent exercice professionnel à l'Agence du Plan. Transposé dans le contexte social et politique dans lequel elle se déroule, mis en perspective avec cette expérience antérieure et de façon plus particulière avec le projet des Annassers sur lequel Deluz travaille de 1957 à 1961, le processus mis en œuvre dans le cadre de l'étude de la « cellule habitat » n'est pas sans rappeler celui de l'Agence du Plan d'Alger ; lui-même fondé sur la doctrine promue par Gaston Bardet. Les principes guidant l'organisation des niveaux architecturaux et urbains et déterminant leurs relations mutuelles, résonnent également avec ceux mis en œuvre par Gérald Hanning dans le cadre de la ville-satellite des Annassers. La méthode d'Alger s'applique aux configurations de l'espace mais aussi au calcul des « rendements » du sol qui, trouvant leur origine dans le principe des « surfaces provisionnelles » de Hanning, doivent permettre de créer de la vie dans les quartiers en libérant des terrains pour la réalisation d'équipements de proximité.

Dans le même temps, cette lecture critique de la « cellule habitat », a constitué le moyen d'observer sur le terrain de l'exercice professionnel, le processus didactique mis en place par Jean-Jacques Deluz afin d'organiser le travail de l'équipe qu'il coordonne. L'analyse de l'environnement naturel et humain, un appui théorique figuré par les données sociologiques puis l'élaboration d'un procédé constructif président dans cet ordre au déroulement de l'étude. La similarité avec le processus d'enseignement observé dans le précédent chapitre est saisissante. Des échéances de rendu se substituent dans cet exercice professionnel aux paliers d'objectifs du projet d'architecture, mais la démarche demeure cependant la même. Ce processus qui puise ses sources dans les principes ayant fondé l'action de l'Agence du Plan d'Alger, et par inférence dans la doctrine Bardet, semble à son tour influencer la pratique pédagogique de l'architecte. Une situation de constante dialectique s'installant



nécessairement entre deux pratiques se superposant sur un même intervalle temporel : il est permis de supposer que l'exercice professionnel s'enrichit également par la pratique pédagogique. L'évolution des grilles statistiques du projet des Annassers et de l' « étude du bidonville » vers les grilles combinatoires de l'étude de la « cellule habitat » est probablement un témoignage de cet enrichissement mutuel.

L'étude de la « cellule habitat » peut ainsi être replacée sur le plan cognitif, au sein des expérimentations auxquelles Jean-Jacques Deluz collabore ou qu'il conduit depuis son arrivée à Alger en 1956 et qui se prolongeront, comme nous le verrons dans les deux parties suivantes, jusqu'au projet de la ville nouvelle de Sidi Abdellah.

Cette nouvelle opportunité d'approcher la problématique de l'habitat de masse dans la spécificité du contexte algérien, est pour Deluz le moyen de diffuser les prémices d'une réflexion plus ambitieuse ayant trait aux rapports entre les niveaux architecturaux et urbains dans le secteur du logement social et qui, près d'une trentaine d'années plus tard, prendra la forme de chartes promouvant une approche de l'habitat fondée sur la triplicité du rapport entre l'environnement, l'habitant et l'architecte.



## CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Se déroulant de manière simultanée sur deux terrains disciplinaires connexes mais néanmoins distincts, ce troisième épisode de l'itinéraire algérois de Jean-Jacques Deluz devait permettre d'observer les liens qui, par ce double exercice professionnel, se seraient tissés dans les champs de la pratique et de l'intellection. La notion de « processus » permet l'articulation des deux champs d'action, elle est au cœur de la réflexion présentée dans cette troisième partie de la thèse.

Le corpus présenté dans le premier chapitre a ainsi permis de mesurer la dimension créative de son action au-travers de la variété de son expression et d'approcher le processus créatif dans ses fondements. Recentré sur les thématiques primordiales de l'action de l'architecte-urbaniste, le corpus du troisième chapitre a permis d'observer la didactique du processus de conception et de mettre en lumière les éléments prégnants d'une posture en phase d'affirmation.

Discuté dans le deuxième chapitre de cette troisième partie, le processus d'enseignement mis en œuvre par Jean-Jacques Deluz dans le cadre de l'atelier d'architecture qu'il anime à l'ENABA durant l'année académique 1966/67, a nécessité la mise en place d'un cadre conceptuel permettant l'analyse du processus d'enseignement. Empruntée à la didactique, la démarche a permis la mise en lumière des traits généraux de l'enseignement de Jean-Jacques Deluz. La synthèse présentée en conclusion du deuxième chapitre de cette troisième partie, apporte les éléments utiles à cette discussion autour du processus qui se prolongera dans la quatrième partie de la thèse. L'insertion du deuxième chapitre entre deux périodes consécutives d'exercice pratique de l'architecture, participe d'une démarche transversale qui vise à mettre en perspective exercice pédagogique et pratique professionnelle.

Des questionnements relatifs aux influences, aux filiations et au transfert des modèles ont également sous-tendu la réflexion.

Trois accents majeurs émergent de la lecture de cette troisième partie ; ils fourniront la matière aux discussions abordées dans la 4<sup>ème</sup> partie de la thèse. La similarité entre le processus didactique mis en œuvre dans le cadre de l'enseignement de l'architecture et, celui devant déterminer l'action coordonnée d'une équipe pluridisciplinaire constitue le premier point observable. Puisant ses sources dans de précédentes expériences professionnelles, ce





processus est ainsi naturellement transposé par l'architecte qui, lorsqu'il commence à enseigner, n'a qu'une huitaine d'année de pratique. Or, dans la pratique du métier d'architecte comme dans tout autre exercice professionnel, l'expérience permet principalement l'acquisition d'une connaissance pratique personnelle et en principe peu généralisable, à fortiori dans un cadre universitaire. Les modalités de cette transposition sont donc au cœur de la problématique.

Au-delà du processus didactique, l'approche exploratoire effectuée sur un échantillon certes réduit, mais significatif de l'action de l'enseignant à l'ENABA, a également permis la mise en lumière des représentations opératives<sup>617</sup> et des pratiques effectives de la pédagogie de Jean-Jacques Deluz. Deux influences semblent ainsi émerger : une première structurelle, marquée par le modèle bipolaire de l'EPUL expurgé de ses pendants herméneutiques ; une seconde pédagogique serait d'avantage marquée par l'enseignement de Jean Tschumi. Ces influences s'expriment au travers de formalismes qui permettent de discerner dans l'action de l'enseignant, la part de ses expériences professionnelles et pédagogiques. Les interactions entre la situation d'enseignement et l'expérience professionnelle de l'architecte semblent ainsi permettre la construction d'un schéma de formation, dans lequel l'expérience pédagogique personnelle de Deluz à l'EPUL est l'instrument de médiation qui permet la définition des contenus de l'enseignement et son organisation. L'expérience des années d'école, semble donc offrir le cadre adéquat à cette transposition et abouti à une hybridation des modèles. Jean-Jacques Deluz qui revendique dans *Alger chronique urbaine* son rejet du modèle académique des Beaux-Arts en devient néanmoins, par la reproduction de celui de l'EPUL, le passeur.

Le deuxième point concerne son action en faveur d'un enseignement intégré. Deux fonctions instrumentales peuvent être attribuées à ce dernier. D'une part, il constitue un instrument technique qui doit permettre, dans le contexte algérien des premières années de l'Indépendance, de pallier les carences intellectuelles et référentielles observées. D'autre part, il s'agit d'un instrument méthodologique permettant de mettre en condition favorables de dialectique la théorie et la pratique de l'architecture. La notion d'enseignement intégré

---

<sup>617</sup> On entendra par « représentations opératives », les évocations écrites ou graphiques du programme établi par Deluz. Voir : Jean PIAGET, *Les mécanismes perceptifs : modèles probabilistes, analyse génétique, relations avec l'intelligence*, Paris : Presses Universitaires de France, 1961.



apparaît donc comme le concept central qui permet l'articulation entre les deux situations professionnelles.

Le troisième et dernier point, qui touche à la phénoménologie, concerne la posture de l'architecte en situation d'enseignement. Gerlese Åckerlind propose à ce propos deux conceptions extrêmes de l'enseignement qui constituent les pôles opposés d'un espace continu de variation<sup>618</sup> : soit l'action de l'enseignant est uniquement centrée sur la simple transmission de connaissances aux étudiants, soit elle est guidée par l'intention de stimuler leur développement conceptuel et leur réflexion. Le corpus étudié montre que l'action de l'enseignant est centrée sur la transmission. L'envergure méthodologique de l'enseignement, les canevas, les grilles de synthèse préremplies, la vocation même du cours de « théorie de l'architecture », semblent ainsi situer Jean-Jacques Deluz principalement dans une posture d'émetteur. Si l'exploration et la discussion participent à la stratégie d'enseignement, leur cadre est subtilement déterminé par l'enseignant au préalable. Dans le cadre de l'enseignement du projet d'architecture, le problème est décomposé en sous-problème plus faciles à résoudre, la somme de ces sous-problèmes devant aboutir à la solution globale. L'apprentissage est linéaire, il s'accomplit de manière graduelle et l'évaluation est réalisée au fur et à mesure de l'étude. Si elle offre l'avantage de la rigueur, la méthode présente néanmoins certains inconvénients. Décomposées en de multiples apprentissages partiels juxtaposés, elle peut faire perdre le caractère complexe du sujet. Le processus mis en œuvre par Deluz se rapproche de la démarche qui domine à la même période la pensée du mouvement anglo-saxon *design-methods*, conduite par Christopher Alexander dans l'enseignement du projet visant à réduire l'écart entre la capacité limitée du concepteur et l'ampleur de sa tâche<sup>619</sup>. Seulement une des principales critiques formulées à l'égard de cette approche concerne son caractère « atomiste » qui fait perdre au projet sa globalité<sup>620</sup>. C'est précisément que Tewfik Guerroudj semblait souligner dans son témoignage<sup>621</sup>.

---

<sup>618</sup> Gerlese ÅCKERLIND, « A new dimension to understanding university teaching », *Teaching in higher education*, vol. 9, n° 3, juin 2004, p. 1.

<sup>619</sup> Christopher ALEXANDER, *De la synthèse à la forme*, Paris : Dunod, 1971.

<sup>620</sup> Messaoud AÏCHE, « La pédagogie du projet architecturale : analyse des pratiques pédagogiques à la lumière des méthodes actives », *Sciences & Technologies- Université des Sciences et de la Technologie de Constantine*, n° 29, juin 2009, p. 43.

<sup>621</sup> Voir témoignage Tewfik Guerroudj dans les annexes.



Examiner le passage de l'exercice de l'architecture à son enseignement à l'aune du passage de la pratique à la théorie paraît éclairant. Cependant, si une direction générale semble apparaître, il ne faudrait pas en déduire que ce processus créatif, abordé de manières transversales dans deux champs disciplinaires, est cerné. D'abord parce que d'autres expériences pédagogiques comme professionnelles viendront contribuer à la gestation d'une pensée critique et à l'appréhension consciente de l'exercice de l'architecture et de son enseignement. Ensuite, parce que l'action créatrice de Jean-Jacques Deluz est loin de se limiter aux deux champs disciplinaires abordés dans cette partie de la thèse. Il s'agit là, des principaux objets des parties suivantes.



**4 Quatrième partie**

**1970-1988**

**L'ARCHITECTURE, ENTRE PRATIQUE LIBÉRALE  
ET EXERCICE PÉDAGOGIQUE**

**Épisode II**





## Repères

En 1970, Jean-Jacques Deluz se rétablit difficilement de son chômage et de sa crise de polyarthrite. À l'arrêt depuis près de deux années, l'activité de son agence est relancée avec peine. N'ayant plus de bureau et aucune charge de travail, il se met à la recherche de nouvelles collaborations. De solides amitiés et d'heureux hasards lui permettent de renouer graduellement avec une pratique libérale qu'il a été contraint d'abandonner.

Cette année est également celle de son recrutement à l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme. Sollicité par Salah-Eddine Mokdad et André Ravillard –respectivement directeur et directeur des études de l'EPAU–, il se joint à l'automne 1970 au corps enseignant de la nouvelle école.

Ces dix-huit années qu'il passe à l'EPAU et durant lesquelles il se consacre pleinement à l'enseignement, sont pour Deluz, une nouvelle occasion de réfléchir, dans le contexte des réformes que vit l'Université algérienne, à la pertinence de la formation que la nouvelle école dispense. Dans ses initiatives, les aspects méthodologiques sont privilégiés et l'atelier demeure au cœur de la formation.

Préoccupé depuis 1964 par l'intégration de la pratique professionnelle dans les études, il met en place l'Atelier de Recherches et de projets (ARP) qui évoluera pour devenir le Centre de Recherches en Architecture et en Urbanisme (CRAU). Faisant le lien entre projet pédagogique et projet d'école, le projet d'extension de l'EPAU dans ses différentes variantes, est caractéristique de la posture de l'architecte.

Se disant victime de l'agressivité de certains collègues, de jalousies et de courants d'opinions négatifs, il est contraint à la démission à la fin de l'année académique 1987/1988.



## INTRODUCTION DE LA QUATRIÈME PARTIE

La quatrième partie de la thèse qui prend pour limites chronologiques le parcours de Jean-Jacques Deluz à l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, prolonge d'une part, le récit d'une pratique libérale de l'architecture débutée au lendemain de l'Indépendance, et, d'autre part, celui d'un exercice pédagogique commencé à l'ENABA ; tous deux ayant fait l'objet de discussions dans la partie précédente. Cette quatrième partie, du fait de la dominance de l'activité pédagogique sur l'activité professionnelle, consacre une large part à cette seconde et dernière expérience d'enseignement. La question des ascendances, autour de laquelle s'organise l'écriture de cette quatrième partie est abordée de manière transversale sur les plans de l'enseignement de l'architecture et de son exercice. Évoqués dans les précédentes parties, certains aspects, éléments et moments particuliers du parcours viennent en appui à la discussion.

À l'instar de la partie précédente, celle-ci qui s'étend de l'automne 1970 à l'automne 1988 ne peut faire l'objet d'un simple découpage chronologique. L'enseignement figurant au titre de principale activité de Deluz, induit une division en trois chapitres dont le premier est consacré à sa seconde expérience professionnelle. Revenant sur trois des principaux projets de cette seconde période d'exercice, le premier chapitre doit permettre par une nouvelle mise en perspective de la production architecturale de Deluz et de ses expériences précédentes, d'interroger les filiations de l'architecte.

Le second chapitre s'intéresse au parcours de Jean-Jacques Deluz à l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme. Prolongeant l'analyse didactique du processus d'apprentissage présentée dans la troisième partie de la thèse, il en reprend le cadre méthodologique comme les objectifs. La confrontation des deux processus d'enseignement mis en œuvre par Deluz dans le cadre de ses ateliers à l'ENABA et à l'EPAU doit ainsi permettre de distinguer les permanences d'une posture d'enseignant en phase d'affirmation.

Enfin, le troisième chapitre fondé sur une analyse typomorphologique transversale des projets d'extension de l'EPAU, offre une nouvelle occasion d'interroger les ascendances. Approfondissant les questionnements esquissés dans le premier chapitre, il doit permettre de



fournir la matière nécessaire aux discussions concentrées dans la cinquième partie de la thèse sur l'analyse de la ville nouvelle de Sidi Abdellah, ultime projet de l'architecte.



## 4.1 1970-1988

### UNE SECONDE PÉRIODE D'ACTIVITÉ LIBÉRALE MARQUÉE PAR DE NOMBREUSES COLLABORATIONS

Lorsque Jean-Jacques Deluz se décide au milieu de l'année 1970 à relancer son agence, il n'a plus de bureaux et ses finances sont au plus bas. Fort heureusement, des rencontres avantageuses permettent à l'architecte de reprendre graduellement le cours d'une pratique interrompue deux années plus tôt et qui se prolongera au-delà de cette première partie jusqu'à son départ pour Avignon en 1994.

Restreint à l'intervalle chronologique étudié, le corpus présenté dans cette quatrième partie vise à resserrer l'analyse autour de deux thématiques chères à l'architecte : l'habitat et l'urbanisme. Trois projets réalisés par Deluz sont ainsi choisis, malgré la pauvreté de la documentation, pour les liens qu'ils permettent d'établir avec de précédentes expériences abordées dans la deuxième partie de la thèse. Mises en conditions de dialectique, ces études que séparent des années, voire des décennies de pratique, d'enseignement et d'expérimentation, doivent permettre l'émergence des ensembles d'idées caractérisant la posture de l'architecte-urbaniste. Ce second chapitre vise ainsi à offrir les éléments nécessaires aux analyses typo-morphologiques consacrées, dans la cinquième partie de la thèse, aux deux derniers projets de l'architecte.

#### 4.1.1 Le contexte d'une reprise d'activité

Après le cambriolage de son agence de la rue Serpaggi en 1966, Jean-Jacques Deluz déménage ses bureaux à la rue d'Alembert –une rue parallèle au boulevard Saint-Saëns– dans l'appartement de Charles-Henri Christofle, ancien architecte en chef des Monuments historiques que nous avons déjà croisé plus tôt dans le récit<sup>622</sup>. Seulement, un confrère français ayant investi, depuis sa crise de polyarthrite, ses bureaux de la rue d'Alembert ; l'architecte désargenté s'emploie au second semestre de l'année 1970 à redémarrer son

---

<sup>622</sup> Voir Partie 1, section de sous-chapitre 2.6.3.1. « L'inscription à l'Ordre des Architectes »





activité professionnelle dans un contexte des plus précaires<sup>623</sup>. Après l'expérience malheureuse de l'ETAU et quelques mois de cafouillage durant lesquels il cherche un associé, Jean-Jacques Deluz fait la connaissance de Jean-Marc Fleury<sup>624</sup>. L'architecte français décrit dans *Alger chronique urbaine* comme « un fin constructeur et un passionné de technologies nouvelles »<sup>625</sup>, prospecte au début de l'année 1970 le marché algérien du bâtiment<sup>626</sup>. Les deux associés, dont les ressources financières sont limitées, s'installent en 1971 dans un local commercial au rez-de-chaussée de la place de Diar-el-Mahçoul. Les conditions de travail sont difficiles comme s'en rappelle Deluz dans *Alger chronique urbaine* :

« Les enfants nous regardaient travailler à travers la vitrine ou shootaient leur ballon contre elle. Ce n'était pas de tout repos »<sup>627</sup>

L'association des deux architectes dure une quinzaine d'années durant lesquelles ils réalisent conjointement –mais également de façon individuelle–, de nombreux projets à différentes échelles dont le plus marquant est à n'en point douter, l'amphithéâtre de l'Association de Formation des Personnels des Transports (ci-après AFPAT) à Rouiba, à l'Est d'Alger.

Deux autres amitiés, avec deux autres architectes français, Jacques Mogenet dont il dit se sentir « [...] proche sur le plan des idées »<sup>628</sup>, et Camille Juaneda un architecte pied-noir engagé pour la cause algérienne, marqueront ce second intervalle professionnel. Avec Mogenet, Deluz collaborera aux opérations d'habitat que l'architecte français prévoit de réaliser à Berrouaghia ; avec Juaneda, il projettera la cité des Dunes à Chéragas.

#### **4.1.2 L'amphithéâtre de l'AFPAT en collaboration avec Jean-Marc Fleury (1977)**

Le projet sur lequel travaillent les deux architectes se compose de deux entités :

---

<sup>623</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 132.

<sup>624</sup> DELUZ, « Journal intime », *op. cit.* (note 469).

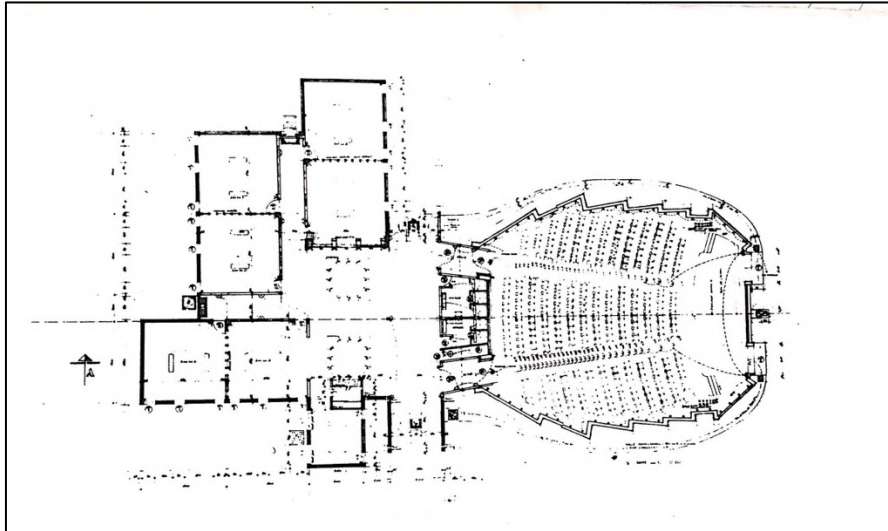
<sup>625</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 132.

<sup>626</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 15 juillet 2007.

<sup>627</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 132.

<sup>628</sup> *Ibid.*

**Figure 81 : Jean-Jacques Deluz et Jean-Marie Fleury. Centre de Formation du personnel des transports, Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.**



**Figure 82 : Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), et bloc d'enseignement, façade Est. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.**



-Un bâtiment d'enseignement comprenant des salles de formation organisées autour d'un grand hall et un amphithéâtre de 300 places assises.

Si les esquisses générales se font en commun, chaque architecte est par la suite chargé, indépendamment de l'autre, de développer l'étude d'un bâtiment. Deluz choisit l'amphithéâtre ; l'opportunité d'une nouvelle expérimentation semble guider cette décision :

« L'opération se réalisa ; ma contribution, après les esquisses générales, fut surtout l'étude de l'amphithéâtre dont les voiles de béton constituaient une enveloppe acoustique. »<sup>629</sup>

Peu de traces graphiques subsistent de cette étude, y compris dans les archives de l'Association de Formation des Personnels des Transports (AFPAT) –devenue depuis : l'Institut Supérieur de Formation Ferroviaire–, où seul un plan d'ensemble a été retrouvé<sup>630</sup>. Cependant un plan d'architecture –presque illisible– du bloc amphithéâtre/bâtiment d'enseignement reproduit –hors échelle, au format A4– dans un document d'illustration joint au curriculum vitae de l'architecte suisse, permet de distinguer les grandes lignes du projet ; quelques photos de l'amphithéâtre à l'époque de sa réalisation ainsi que des prises de vues et un relevé actuels viennent aider à la lecture.

Au Sud, le bâtiment de Fleury est réalisé selon une structure traditionnelle poteaux/poutres en béton armé avec un remplissage en briques de terre cuite (murs et cloisons). Une toiture en tuiles à 2 versants est posée sur une ferme en béton armée et pourvue de deux verrières permettant d'éclairer le hall. Au Nord, celui de Deluz, entièrement réalisé en béton armé, contraste avec la forme bien plus conventionnelle du bâtiment d'enseignement de Fleury. L'accès aux deux bâtisses se fait par deux doubles-entrées situées à l'Est et à l'Ouest du hall ; elles sont précédées par un porche dont la toiture en saillie est posée à une hauteur de 2,26m : celle du *modulor*. Les deux bâtiments communiquent par le biais de deux sas entre lesquels s'insère un bloc sanitaire.

---

<sup>629</sup> DELUZ, « Journal intime », *op. cit.* (note 623).

<sup>630</sup> Selon l'archiviste de ISFF, les archives de l'AFPAT auraient été transférées au ministère des Transport à la dissolution de l'AFPAT.

Figure 83 : - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), volume intérieur. Photo prise par l'auteur.



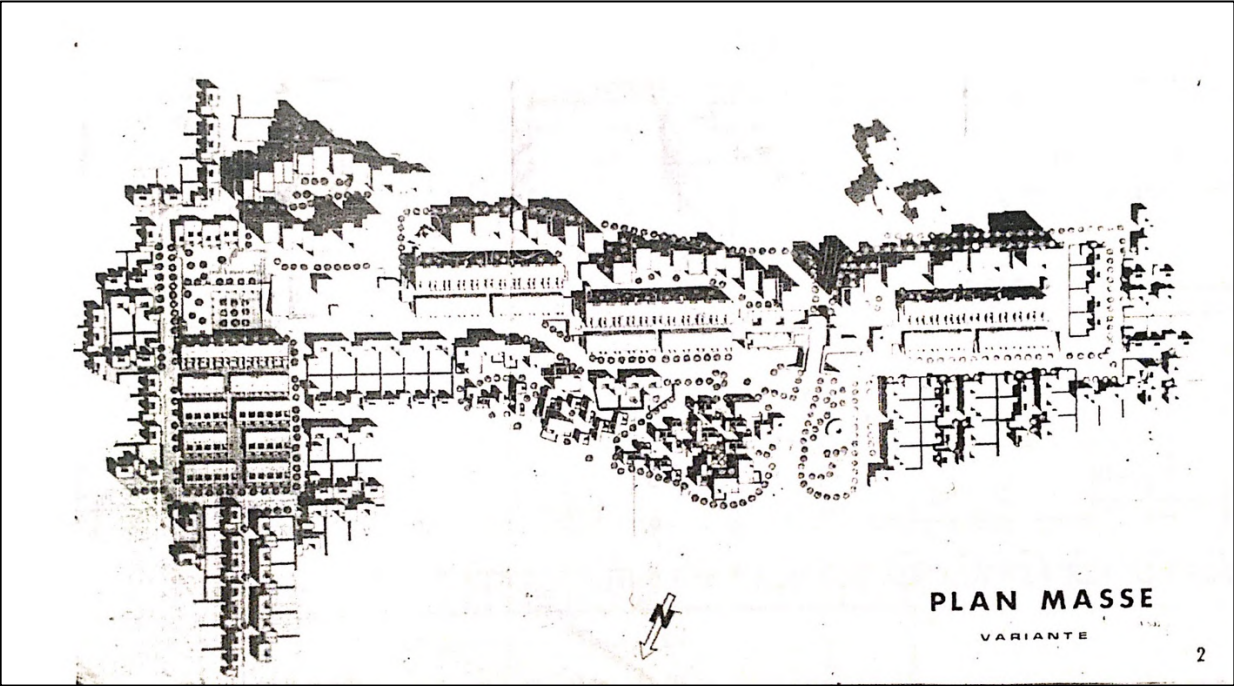
Figure 84 : Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), façade intérieure Ouest. Photo prise par l'auteur.



Le plan de forme ovoïde, aplati à son extrémité Nord, laisse voir le tracé en dents de scie des voiles de béton armé constituant les parois de l'amphithéâtre ; ce tracé correspondrait selon l'architecte, à celui d'une épure acoustique. Si la méthode a déjà été utilisée par Deluz afin de dessiner le faux-plafond de l'auditorium de l'Institut d'Arts Dramatiques de Bordj-el-Kiffan, elle est ici étendue aux parois. Penchées vers l'intérieur, ces dernières rejoignent, à l'aplomb de la salle formant une toiture plate dont la hauteur est alignée sur celle la faitière du bâtiment d'enseignement. Un chaînage périphérique relié par 6 poutres lames transversales et une dalle pleine permettent de garantir la cohésion de l'ensemble et de dissimuler le système d'évacuation des eaux pluviales. Les parois sont laissées brutes mais montrent une subtile différence de graphisme entre l'intérieur et l'extérieur : à l'intérieur, le rythme donné par les nervures du coffrage est régulier et seule une peinture d'un gris-violet sombre est appliquée sur les murs ; à l'extérieur, une différence d'alignement de 10mm de quelques planches de coffrage permet, par un fin jeu d'ombres, de rythmer des surfaces paraissant, au premier abord, uniformes. La toiture ainsi que la structure sont laissées brutes de décoffrage. Les sièges sont faits dans un plastique orange et l'éclairage est assuré par des rails de tubes fluorescents fixés aux poutres transversales.

Le rejet du pittoresque, la primauté de la fonction sur la forme, le mode constructif, mais également la subtile référence à Le Corbusier, faite par le recours au *modulor* pour le dessin des entrées principales inscrivent le bâtiment dans le courant de la modernité. Si, dans l'œuvre architecturale et écrite de Jean-Jacques Deluz, la référence à Le Corbusier n'est pas manifeste, elle est, dans ce projet, perceptible. D'autres dispositifs et représentations typiques du « Maître », sont ainsi exploités par Deluz dans son projet : le blanc immaculé des façades extérieures mis en contraste avec les surfaces brutes de décoffrage de la toiture et des parois intérieures, paraissent empruntés à la chapelle de Notre-Dame-du-Haut. Bien qu'hypothétique, cette mise en parallèle permet de poser la question du rapport de Deluz, non pas à la modernité, mais à l'œuvre et à la pensée de Le Corbusier, rarement abordé par l'architecte dans ses publications.

Figure 86 : Les Dunes (1984-1986). Plan de masse. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.





### 4.1.3 Les logements sociaux de Berrouaghia en collaboration avec Jacques Mogenet (1972)

La rencontre avec Jacques Mogenet permet également à Fleury et à Deluz de quitter leur local de Diar-el-Mahçoul pour El-Biar. Dans son journal intime, Jean-Jacques Deluz se remémore ce moment :

« Nous avons fait la connaissance de Jacques Mogenet, qui était un architecte de talent, et qui tient aujourd’hui une petite librairie dans le quartier de Saint-Germain, à Paris. Il nous proposa de nous réunir pour construire une maison dont le rez-de-chaussée serait son bureau, l’étage le nôtre et l’annexe son logement. Il passa un accord avec un petit bonhomme qui logeait à El Biar, dans un semi-bidonville, sur un terrain que lui avaient donné les pères blancs, pour lesquels il avait travaillé. Nous construirions, et, au bout de x années, l’ensemble lui reviendrait. »<sup>631</sup>

En 1971/1972, au moment où s’entament les études de logements de Berrouaghia, le plan directeur de l’époque coloniale est obsolète et la ville ne dispose d’aucune étude d’urbanisme. La première tâche confiée aux architectes consiste donc à trouver un terrain d’implantation propice à l’intégration du nouvel ensemble de logements dans la trame urbaine existante. Des analyses urbaines, des études des sites et des paysages sont ainsi menées et aboutissent au choix du site d’implantation au Sud-Est du noyau colonial. Les relations directes établies avec le tissu urbain existant doivent permettre aux nouveaux habitants d’utiliser les équipements du noyau colonial, et à ceux de l’ancien faubourg, de profiter de ceux devant être construits. L’étude prévoit aussi la réalisation simultanée des équipements nécessaires aux nouveaux logements : une trentaine de commerces de proximité, un collège, une école primaire, une salle polyvalente, une grande surface commerciale, un hôtel-restaurant et des aires de jeux pour enfants sont ainsi intégrés par le duo d’architectes au projet de Berrouaghia et doivent parer à l’isolement du nouveau quartier.

---

<sup>631</sup> DELUZ, « Journal intime », *op. cit.* (note 623).





Les circulations sont différenciées : une voie centrale se prolongeant jusqu'au noyau colonial, le long de laquelle sont répartis les différents équipements et les immeubles d'habitation ; des cheminements secondaires dérobés et paysagers, voies de circulation rétrécies et dédiées à la déambulation. Cette composition duale du réseau viaire, induit un traitement différent des espaces extérieurs : côté « rue », la voie principale est formée de deux chaussées séparées par un terre-plein de 6m dallé en pierre du pays et planté de deux rangées d'arbres d'alignement. Elle est bordée de deux larges trottoirs latéraux desservant les commerces. Côté « jardin », de grands jardins privatifs de 50m<sup>2</sup> sont créés aux pieds des bâtiments et entourés d'un mur de 2m de hauteur devant préserver l'intimité du logement attenant. Ce choix est justifié par la rudesse du climat ainsi que par le manque d'eau qui rendent difficile la création et l'entretien d'espaces verts collectifs. Alors que sur le plan de l'économie du projet, la privatisation de ces parcelles permet de réduire la surface à aménager et à entretenir.

Les logements se veulent adaptés aux habitudes et à la composition de la famille algérienne des années 1970<sup>632</sup>. Le principe retenu est de ne pas figer l'utilisation du logement en attribuant des fonctions trop précises à chaque pièce, mais au contraire de proposer en plus de la chambre parentale deux vastes pièces polyvalentes, allongées de 20m<sup>2</sup>, éclairées par deux portes fenêtres, desservies par deux portes intérieures et pouvant de ce fait être divisibles. Ces deux accès permettent aussi une grande variété d'itinéraires de circulation à travers la maison. Le dégagement central est double : une entrée donne accès aux deux pièces polyvalentes. Un second hall intérieur, plus vaste, véritable plaque tournante, dessert toutes les pièces et préserve l'intimité de la famille. Chaque cuisine est contigüe, soit au vaste jardin du rez-de-chaussée, soit, à une terrasse de 9m<sup>2</sup> aux autres étages. Une partie abritée est disponible pour le séchage du linge, ainsi dissimulée de la rue, cette terrasse, comme les portes-fenêtres côté jardin, est bordée d'un garde-corps de 1,70m qui isole des regards indiscrets tout en permettant les conversations de voisinage. Cette typologie est précisément celle que Deluz imagine pour la cité El Bir lorsqu'il travaille chez Daure et Béri.

---

<sup>632</sup> Le taux moyen d'occupation de logement à cette époque s'élève à 7 personnes. La composition de la famille, pouvant s'étendre sur 3 générations, est variée et complexe.



La mise en œuvre de chaque partie du bâtiment, le choix de chaque matériau sont raisonnés pour servir une architecture rigoureuse. Les détails pittoresques, les allusions « mauresques » abâtardies ont été écartées.

La construction de type « traditionnel » est réalisée en maçonnerie porteuse de parpaings de ciment avec raidisseurs en béton armé<sup>633</sup>. Les panneaux de maçonnerie sont modulés sur les dimensions des parpaings et les menuiseries sont standardisées, sur les façades, un seul modèle de baie (une porte-fenêtre composée d'un ouvrant et d'un dormant) est utilisé, et les huisseries intérieures comportent une imposte vitrée devant permettre l'éclairage du hall et de l'entrée.

L'organisation spatiale, la nomenclature des éléments de second œuvre sont similaires à celles du projet d'El Bir dessiné par Jean-Jacques Deluz à l'époque où il travaille chez Daure et Béri ; seules les surfaces sensiblement augmentées, sont différentes. Dans *Alger chronique urbaine*, Jean-Jacques Deluz souligne cette parenté sans toutefois identifier le projet originel :

« Lorsqu'il réalisa des opérations d'habitat, à Médéa, à Ténès, je participai avec lui à l'organisation du plan de masse de cinq cent logements à Berrouaghia, où nous avons établi une rue principale structurant tout le quartier. Pour les trois projets, il m'emprunta une idée de logements que j'avais étudiée mais jamais expérimentée. [...] J'aime particulièrement l'ensemble de logements dense, animé, très urbain qu'il a réalisé à Médéa ; mais je lui en veux tout-de-même un peu d'avoir oublié, lorsqu'il publia ses travaux, la contribution que j'y avais apporté. »<sup>634</sup>

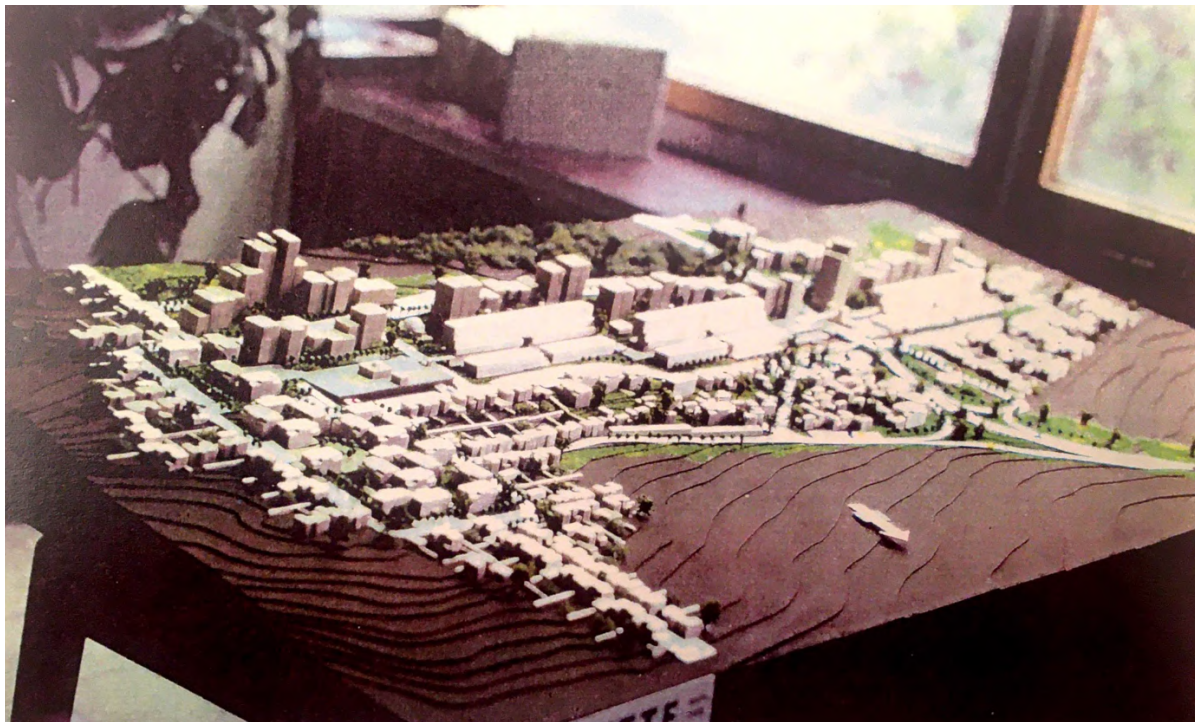
Le projet a en effet été publié dans le numéro 329 de la revue *Techniques et architecture* sans que le nom de Jean-Jacques Deluz n'y apparaisse.

---

<sup>633</sup> MOGENET et GUITON, *op. cit.* (note 260), p. 99.

<sup>634</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 133.

Figure 87 : Les Dunes (1984-1986). Maquette. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.



#### 4.1.4 Les 600 logements des Dunes en collaboration avec l'agence Juaneda (1986)

À son éviction des bureaux d'El-Biar –racontée dans *Alger chronique urbaine*<sup>635</sup>– et au départ de Jean-Marc Fleury en 1985, Jean-Jacques Deluz installe son agence dans sa maison de la rue des Bananiers et travaille désormais seul. L'année suivante, dans l'optique de participer à un concours portant étude de 600 logements dans la zone Ouest de la commune de Chéragas, il s'associe à Camille Juaneda qui apporte « son personnel et ses magnifiques bureaux du boulevard Bougara »<sup>636</sup>. Deluz ayant des problèmes avec les impôts, la soumission se fait au nom de l'agence Juaneda, de même que la maîtrise d'œuvre une fois le projet obtenu<sup>637</sup>.

La parcelle, située à mi-pente au-dessus de la résidence d'état du Club des Pins, entre la rocade Sud et la mer, est isolée de tout contexte urbain. Jean-Jacques Deluz prend donc le parti de traiter le complexe d'habitations à l'échelle d'une petite ville autonome, dont la croissance est toutefois volontairement limitée. Le quartier est conçu comme une « citadelle »<sup>638</sup> : un ensemble indépendant avec une voirie interne en boucle sans prolongements dans l'environnement, et des limites fortement marquées. La métaphore renvoie inmanquablement à Fernand Pouillon, et à la réinvention qu'il fit dans l'Alger des années 1950, de la notion d'espace urbain.

Des équipements auto-suffisants (un centre commercial, une école fondamentale et une école maternelle, une maison de jeunes, un centre social et des terrains de jeux et de sports), que Deluz réussit à insérer dans le projet sans en alourdir le coût, viennent affirmer la dimension autonome de la conception et justifier le caractère fermé de la composition. L'objectif est ici de prémunir le site du risque de devenir, par sa densité, un noyau pour de futures urbanisations sauvages.

Dans le projet originel, une variété typologique allant de la maison individuelle à l'immeuble haut en passant par le semi-collectif et au collectif sans ascenseur, autorise un jeu de volumes tirant habilement avantage de la topographie du terrain. Les logements superposés,

---

<sup>635</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>636</sup> *Ibid.*, p. 200.

<sup>637</sup> Voir Corpus, figures 134 à 137 : Les Dunes (1984 – 1986)

<sup>638</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 199.



accessibles chacun par une entrée indépendante, permettent de composer des groupes de logements semi-collectifs disposés en bandes parallèles assez courtes et accessibles via une ruelle de distribution conçue comme un espace piétonnier entre deux bandes. Les bâtiments orientés vers la mer, sont dégradés dans la pente, de manière à favoriser les vues des uns par-dessus celles des autres. Les servitudes de vue participent ainsi à la définition d'un système mouvementé de silhouettes allant de 4 à 15 étages, dans lequel chaque tranche de logements superposés correspond à un nombre précis de niveaux. La démarche n'est pas sans rappeler à la méthode Hanning dans laquelle le concept des « volumes-enveloppes », mis en œuvre dans le projet des Annassers notamment, devait permettre d'encadrer les études d'architecture. Sur le plan de la composition, le principe de la combinatoire mis au point à l'ETAU est repris, il organise l'étagement des terrasses privées dans une trame structurelle simplifiée. Les principes d'organisation spatiale (prise en compte des usages et des modes de vie, préservation de l'intimité, polyvalence des espaces) énoncées dans le rapport de l'ETAU<sup>639</sup> sont également transposés dans le projet des Dunes.

Sur le plan du paysage, la composition urbaine vise à trouver le juste équilibre entre espaces bâtis et espaces aménagés. Les îlots urbains sont densifiés afin de permettre de développer des espaces libres hors des prospects servant habituellement à déterminer les « espaces verts »<sup>640</sup>. Des lieux de relation, des parcours de déambulation sont ainsi créés en alternative à ces espaces anonymes et sans fonction ; mis en rapport avec l'environnement, ils doivent contribuer à faciliter l'appropriation des espaces par les habitants<sup>641</sup>. Subtile, la référence à Fernand Pouillon est pourtant sensible.

Une fois le concours gagné et le contrat signé, Jean-Jacques Deluz doit, du fait de la maladie de Camille Juaneda et du départ de ses employés, gérer seul la suite du projet. L'organisme de Contrôle Technique du Bâtiment (CTC) ayant émis des réserves sur la résistance aux risques sismiques, la première révision du projet concerne la structure des bâtiments. Deluz substitue le modèle classique du contraste horizontal-vertical à la dynamique des silhouettes urbaines

---

<sup>639</sup> DELUZ, « Cellule habitat à l'ETAU. Exposé des principes de travail et rapports », *op. cit.* (note 261).

<sup>640</sup> Terme générique désignant dans les programmes d'étude ces larges espaces résiduels anonymes et non-aménagés figurant généralement entre les immeubles.

<sup>641</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 201.





du projet de concours. Le résultat est une sorte de grande muraille pyramidale formée par des immeubles de 4 à 5 niveaux étagés sur les pentes, marquée à ses extrémités par quelques tours en grappes.

Les études finalisées et l'ordre de service de l'entreprise signé, le projet doit être une nouvelle fois revu pour être adapté au système constructif et aux moyens matériels de l'entreprise choisie : des voiles de béton armé, coulés dans des coffrages métalliques préfabriqués. Le nouveau projet, repensé en fonction d'une normalisation rigoureuse, figure un compromis honnête entre nombre minimum d'éléments et possibilité maxima de variété. Seulement, le chantier n'a pas encore démarré que s'annoncent les prémices d'une troisième révision motivée cette fois-ci par les doléances des futurs acquéreurs des logements individuels trouvant bien trop « modeste » la conception des maisons comme le rappelle Jean-Jacques Deluz dans *Alger chronique urbaine* :

« L'EPLF de Tipasa, qui était maître de l'ouvrage de l'opération, nous ordonna donc de faire des maisons plus grandes, plus riches et plus belles, je ne voulus pas m'en mêler.

Mais le coup de grâce fut donné lorsque j'appris que, sous la pression des acheteurs, les terrains réservés aux équipements publics allaient être lotis pour construire des villas. C'était trop, je quittai le projet. »<sup>642</sup>

Jean-Jacques Deluz qui, sur le plan contractuel ne peut être poursuivi, semble quitter le chantier dans un état d'esprit ambivalent : si sur le plan de l'urbanisme et de l'architecture, le projet apparaît comme un échec, il constitue néanmoins un nouveau jalon dans sa réflexion sur l'habitat dont le prolongement se retrouvera à une échelle plus grande une dizaine d'années plus tard lorsqu'il projettera à une quarantaine de kilomètre à l'Ouest d'Alger la ville nouvelle de Sidi Abdellah. Puis, de façon plus particulière, lorsqu'il réalisera le quartier de Sidi Bennour.

## Conclusion

---

<sup>642</sup> *Ibid.*, p. 200.



Dédié à un second intervalle d'exercice professionnel libéral, le premier chapitre de cette quatrième partie a permis de distinguer les deux accents majeurs de cette seconde expérience libérale : l'expérimentation qui semble toujours motiver la démarche créatrice de l'architecte ; les acquis d'une expérience personnelle où il semble puiser ses références. Chaque projet lui offre l'opportunité de vérifier la cohérence de ses théories et d'en évaluer la portée. Les trois projets présentés dans ce chapitre ont ainsi permis de mettre en relief les liens qui, de projets en projets, esquissent les contours d'une posture en phase d'affirmation.

Le premier concerne l'écriture architecturale. Le langage de l'architecture moderne demeure la référence principale d'une plastique et d'une spatialité traitées avec rationalité, laquelle engendre une pureté formelle et un refus de tout superflu décoratif. Les intentions constructives apparaissent comme la projection d'un usage : les exigences acoustiques d'un amphithéâtre en déterminent l'enveloppe, le mode de vie permet d'esquisser des schémas typologiques à l'échelle du logement comme à celle du quartier. Subtile mais néanmoins présente, la référence à Le Corbusier transparait d'un nouvel usage du *Modulor*.

Le second se rapporte aux typologies de l'habitat approché sous l'angle du mode de vie. Le sujet, qui se présente sous une forme exploratoire puise ses fondements réflexifs dans l'expérience antérieure de l'architecte. Inspiré par une tentative inaboutie à l'époque où il travaille chez Daure et Béri, le schéma typologique se désenclave du cadre normatif colonial et de ses présupposés. Enrichi par le cumul des expériences menées à l'AUA et à l'ETAU, sur les plans sociologiques et techniques, il situe le mode de vie au cœur du processus de conception. Inscrite dans la continuité, sa réflexion témoigne de la cohérence d'une pensée affinée au fil de ses expériences. Tout compte fait, l'architecte semble penser avec raison, que partir d'un acquis et le perfectionner de projets en projets est préférable à l'invention *ex nihilo*.

Le troisième se rapporte à l'approche urbaine. L'ensemble des projets présentés, dans cette partie autant que dans les précédentes, exprime une volonté d'inscrire l'architecture dans son environnement. Il s'agit en somme d'une architecture fonctionnelle et située, dans laquelle les éléments du projet réinterprètent le langage de l'architecture moderne en composant avec le site, le climat, le paysage, les usages et les références locales. L'approche emprunte à Gérald



Hanning la méthode de composition et à Fernand Pouillon sa notion d'espace urbain. Le résultat est une recomposition cohérente dans laquelle la rationalité et lyrisme participent d'une réflexion sur les rapports du nécessaire et de l'utile.

Subséquentement, la question des filiations est une nouvelle fois posée. Elle interroge la posture de l'architecte et permet de mettre en tension les concepts de mimétisme et de transgression : Sa démarche consiste-t-elle à puiser dans un cadre de références pour le forger en système ou s'attache-t-elle plutôt à s'en affranchir ?

Le troisième chapitre de la thèse vise à fournir les premières réponses à cette question essentielle.



## 4.2 1970-1988

### L'EPAU : UNE SECONDE EXPÉRIENCE D'ENSEIGNEMENT

Cette seconde expérience d'enseignement, qui s'ouvre par le recrutement de Jean-Jacques Deluz à l'EPAU, à l'automne 1970, couvre dix-huit années d'un exercice pédagogique partagé entre expérimentations et tentatives d'intégration de la pratique à l'enseignement. Le contexte de cette nouvelle expérience est celui des réformes universitaires et de la réorientation idéologique. Opposées dans leurs fondements au parti qu'il promeut, Deluz saura pourtant habilement tirer avantage de ces réformes afin de promouvoir sa vision propre de la formation des architectes. Dans cette perspective, l'ouverture de ce chapitre permet, en reposant quelques points de repères historiques, d'en préciser le cadre.

La deuxième section de ce second chapitre vise à mettre en évidence les traits caractéristiques d'une posture d'enseignant affermie au fil des précédentes expériences. En prenant appui, d'une part sur l'analyse didactique du processus d'enseignement mis en œuvre dans le cadre du projet d'architecture et, d'autre part, sur la lecture critique des propositions qu'il soumet tout au long de son parcours à l'EPAU, il vise à décrire le modèle d'enseignement promu par l'architecte dès ses premières années. Jusque-là discutée au prisme des processus pédagogiques et du contenu des enseignements, l'analyse s'étend ici à ses contributions aux débats et pose subséquemment la question de leur portée sur la formation des architectes à l'EPAU.

Enfin, la troisième section consacrée à l'analyse typomorphologique des projets d'extension de l'EPAU offre l'occasion d'une mise en perspective de la démarche de conception et du processus de formation. Ce rapprochement entre projet d'architecture et projet pédagogique ne se justifie pas seulement par le fait que les deux projets soient, à l'origine, volontairement mêlés, mais trouve aussi sa pertinence dans le fait que concevoir formation et architecture dans les termes l'une de l'autre, permet une approche transversale de ces deux champs disciplinaires qui peut s'avérer féconde. Cette dernière section offre ainsi une nouvelle opportunité d'approfondir la question des ascendances.





## 4.2.1 École Polytechnique d'Architecture et d'urbanisme : moment de fondation

La création, en 1970, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) favorise un important mouvement de réorganisation du secteur universitaire devant se traduire par de nombreuses réformes. Parmi ces mesures successives mises en œuvre dans le cadre des premier et deuxième plans quadriennaux et déterminées sur le plan doctrinal par les préceptes de la *Charte Nationale*, celles de l'enseignement de l'architecture figurent l'une des premières tentatives de réorientation de la formation universitaire.

### 4.2.1.1 Les réformes de l'Université algérienne

À partir de l'Indépendance, et jusqu'à la fin des années 1980, l'évolution de la formation universitaire en Algérie dans ses structures et curricula peut être divisées en trois périodes<sup>643</sup>. La première de ces périodes qui s'étend de 1963 à 1970, est consacrée à la prise en charge de l'héritage colonial sur le plan de la formation ; elle coïncide avec la première période d'enseignement de Deluz à l'ENABA. L'expérience personnelle de l'architecte suisse précédemment discutée, témoigne de l'absence d'une vision prospective de l'enseignement universitaire au niveau national, et de la portée limitée de réformes pédagogiques entreprises principalement au niveau interne. L'Université est alors organisée en facultés disciplinaires et en instituts et écoles spécialisés dispensant un enseignement académique encore caractérisé par son cloisonnement et sa dimension élitiste.

La seconde période, qui débute en 1970 avec la création du MESRS, représente l'amorce d'un processus de réorganisation structurelle et de réorientation idéologique dont l'Université sera le théâtre durant les trois décennies suivantes. Ce second intervalle qui, dans l'histoire de l'enseignement supérieur en Algérie, correspond à la mise en œuvre échelonnée de la réforme de 1971, recouvre la deuxième période d'enseignement de Jean-Jacques Deluz.

Rendue nécessaire par le nouveau modèle de développement économique mis en œuvre à partir de 1967, la réforme de l'Enseignement de 1971, doit accompagner le schéma d'industrialisation. L'accès à la formation universitaire est assoupli, une refonte totale des programmes de formation et une réorganisation des études sont initiées afin d'intensifier la

---

<sup>643</sup> Yassine Mohammed FERFERA et Tchirine MEKIDECHE, « La place des sciences sociales et humaines dans le système supérieur algérien », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 49, 1 décembre 2008, p. 96.



croissance du secteur universitaire ; l'enseignement de la technologie dans les différents cursus est privilégié, et des instituts spécialisés sont substitués aux facultés.

Volontairement opposé au modèle académique français, ce nouveau mode d'organisation s'inspire largement du modèle anglo-saxon dans lequel les sciences appliquées sont développées autour d'un socle constitué par les sciences fondamentales. Le changement principal concerne l'organisation des universités en instituts et l'instauration d'une organisation semestrielle des enseignements et des modules<sup>644</sup>.

Principalement structurelle, la réforme traduit les objectifs politiques de l'heure : « [...] l'égalité des chances entre les étudiants, le caractère public et gratuit de l'enseignement dans tous ses paliers et l'orientation scientifique et technique »<sup>645</sup>, explicités cinq années plus tard dans la *Charte Nationale*. Pour Mohamed Miliani, l'objectif de la construction d'un « État-nation »<sup>646</sup> est ce qui marque cette réforme dans laquelle l'accent est mis sur l'algérianisation du corps des enseignants et l'arabisation des contenus à dispenser<sup>647</sup>.

La troisième période qui vient s'insérer dans la seconde, correspond à la réorientation des années 1980, elle est considérée comme celle du développement extensif. L'enseignement supérieur est pour la première fois intégré de façon explicite dans le processus global de planification nationale et les besoins en termes de « production annuelle des diplômés »<sup>648</sup> sont exprimés par discipline et par filière de formation. En 1982, la mise en place d'une *Carte universitaire à l'horizon 2000* et la promulgation en 1984 de la *Loi sur la planification des flux de l'enseignement supérieur* complètent les dispositifs universitaires et législatifs autour de cette adéquation entre emploi et diplômés. Afin d'assurer l'équilibre entre les différentes filières, des restrictions d'accès sont imposées à certains curricula : l'inscription aux études d'architecture est à cette occasion conditionnée par la réussite préalable à un concours d'entrée. Cette troisième période voit s'affermir le processus d'arabisation de l'enseignement universitaire promu dans la *Charte Nationale* de 1976.

---

<sup>644</sup> Mohamed MILIANI, « La réforme LMD : un problème d'implémentation », *INSANIYAT Revue du Centre Algérien de Recherches en Anthropologie Sociale et Culturelle*, n° 75-76, juin 2017, p. 137.

<sup>645</sup> Houari BOUMEDIENE, *Ordonnance n° 76-57 portant promulgation de la Charte Nationale*, 5 juillet 1976.

<sup>646</sup> MILIANI, *op. cit.* (note 644), p. 137.

<sup>647</sup> Aïssa KADRI, « Le système d'enseignement supérieur algérien, entre passé et présent », *Working paper. Centre International de Recherches et d'Information sur l'Économie Publique, Sociale et Coopérative - Université de Liège*, n° 11, 2018, p. 16.

<sup>648</sup> FERFERA et MEKIDECHE, *op. cit.* (note 643), p. 97.



#### 4.2.1.2 Plan quadriennal et Charte Nationale

La nature et la diversité des problèmes auxquels est confrontée dès son Indépendance la jeune Nation, obligent les nouvelles autorités du pays à concentrer leurs efforts sur des actions à court termes permettant d'assurer la continuité du fonctionnement de l'activité économique d'une part et celle de la direction politique d'autre part. La dissolution à la fin de l'année 1962 de l'Assemblée constituante algérienne interrompant l'élaboration d'une première constitution : la législation en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 1962, puis au 31 décembre 1962, est reconduite par la loi 62-157<sup>649</sup>. La période 1962-1966 est donc celle où l'Algérie se fixe pour objectif de réunir les conditions économiques, sociales et politiques nécessaires au lancement des premières actions de développement.

La stratégie algérienne de développement, compte tenu des difficultés contextuelles de la décolonisation, ne s'ébauche qu'à partir de l'année 1967 dans le cadre du pré-plan triennal (1967-1969) et repose essentiellement sur le secteur industriel considéré comme « [...] la force motrice d'une économie en construction »<sup>650</sup>.

Seulement, à l'entame de la décennie 1970, l'Algérie est encore marquée par un fonctionnement et des structures hérités de l'époque coloniale. Souffrant toujours d'une pénurie de cadres dans les différents secteurs de l'économie et de l'industrie et en proie à une dégradation progressive de son capital productif, la jeune Nation, avec l'adoption du premier plan quadriennal (1970-1973) se fixe pour ambition de dresser un nouveau schéma de développement national au titre duquel l'enseignement et la formation doivent accompagner l'effort économique révolutionnaire. En effet si au cours de la décennie précédente, le plan triennal (1967-1969) faisait figurer la reconstitution du capital de production existant, la promotion de l'investissement et la création d'un système économique embryonnaire aux titres des objectifs principaux de la première action de la planification de l'Algérie indépendante ; le premier plan quadriennal (1970-1973), première expression systématique et formalisée de la politique économique algérienne, traduit les buts ultimes et les démarches d'un pays ayant fait le choix du socialisme comme schéma de développement économique et

---

<sup>649</sup> Loi n°62-157 tendant à la reconduction jusqu'à nouvel ordre de la législation en vigueur au 31 décembre 1962, 31 décembre 1962, p. 62-15.

<sup>650</sup> Rabah TADJER, « La planification du développement en Algérie : Structures, méthodes et problèmes », *Africa spectrum*, vol. 16, n° 1, 1981, p. 102.



politique<sup>651</sup>. Par-delà les transformations économiques et matérielles, le premier plan quadriennal entend également préparer les conditions d'un progrès soutenu à long terme. En témoignent les efforts entrepris en vue de l'amélioration de l'ensemble du dispositif d'éducation et de formation : scolarisation totale des enfants de six ans, fondation des instituts de technologie et création de nouvelles structures d'accueil d'une population scolaire et universitaire devant s'accroître rapidement<sup>652</sup>. Sur le plan qualitatif, cette profonde volonté de démocratiser l'enseignement et la formation à leurs différents paliers est appuyée par une nouvelle orientation idéologique visant à substituer la langue arabe au français.

Élaborée en 1976 par le Conseil de la Révolution sur la base du discours prononcé le 19 juin 1975 par le président Boumediene à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de son arrivée au pouvoir<sup>653</sup> et plébiscitée lors du référendum populaire organisé la même année, la *Charte Nationale* réaffirme la primauté de la religion musulmane et de la langue arabe sur tout autre élément constituant l'identité nationale<sup>654</sup>.

Sur le plan de la formation scientifique et technologique, sur celui de la culture, la *Charte Nationale* précise que :

« La Révolution culturelle dans le domaine de la formation sera axée d'avantage sur la maîtrise de la science et de la technique que sur le savoir approximatif et de pur prestige social. L'Algérien de demain aura plus de goût pour la rigueur scientifique et la rationalité que pour la rhétorique et les connaissances archaïsantes et approximatives, sans négliger sa féconde initiation au patrimoine culturel arabo-musulman dans ce qu'il a de plus enrichissant et universel. L'enseignement des sciences prendra à l'avenir plus de place dans nos institutions scolaires. Grâce à la recherche scientifique et à l'importance accrue

---

<sup>651</sup> Christian PALLOIX, « Industrialisation et financement lors des deux plans quadriennaux (1970-1977) », *Revue Tiers Monde*, vol. 21, n° 83, 1980, Armand Colin, p. 331.

<sup>652</sup> Kemal ABDALLAH-KHODJA, « Le premier plan quadriennal : un instrument au service de la politique de développement », *Le Monde diplomatique*, 1 janvier 1972. URL : [https://www.monde-diplomatique.fr/1972/01/ABDALLAH\\_KHODJA/30729](https://www.monde-diplomatique.fr/1972/01/ABDALLAH_KHODJA/30729). Consulté le 19 janvier 2021.

<sup>653</sup> Le colonel Houari Boumediene alors ministre de la défense, démet de ses fonctions le président Ben Bella le 19 juin 1965. Le renversement d'Ahmed Ben Bella et son incarcération sont présentés comme un « redressement révolutionnaire », Houari Boumediene s'installe, en tant que président du Conseil de la révolution, à la tête de l'État algérien.

<sup>654</sup> BOUMEDIENE, « Ordonnance n° 76-57 portant promulgation de la Charte Nationale », *op. cit.* (note 645).





qui sera donnée à la formation technologique, l'Algérie entrera dans la créativité moderne et pourra assurer le succès de la Révolution industrielle et de la Révolution agraire. »<sup>655</sup>

La *Charte Nationale* qui sert de base à la rédaction de la constitution de 1976, figure le support idéologique aux réformes qui seront menées dans les champs de l'enseignement et de la formation en Algérie. Près d'un demi-siècle plus tard, ses conséquences ne cessent de s'étendre.

#### **4.2.1.3 Dessen et dessin : l'école d'architecture selon Oscar Niemeyer**

En octobre 1970, la volonté d'élever la formation des architectes au niveau universitaire, celle de mieux garantir sa qualité en la soumettant aux critères de l'université pour le recrutement des étudiants et des enseignants conduisent à la création de l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (ci-après EPAU). Oscar Niemeyer, maître d'œuvre de Brasilia, est sollicité pour concevoir la nouvelle école.

##### **4.2.1.3.1 Le dessein d'Oscar Niemeyer**

Antérieure de deux années à l'ouverture de l'EPAU, la première proposition d'un parcours d'étude en architecture formulé dans le cadre universitaire revient à Oscar Niemeyer (1907-2012). Ayant les faveurs du président Boumediene, l'architecte brésilien est invité à collaborer à Alger, à l'ambitieux programme de constructions universitaires que l'Algérie s'apprête à lancer dans le cadre du premier plan quadriennal. Parallèlement aux universités de Bab Ezzouar et de Constantine qu'il projette, Oscar Niemeyer détermine les locaux de la future EPAU. Un projet pour « une école d'architecture moderne et contemporaine » accompagne le dessin des nouveaux bâtiments<sup>656</sup>. Énoncé dans une lettre adressée à Houari Boumediene, le projet, qui reprend au titre d'arguments de nombreux éléments de la rhétorique de l'Algérie socialiste, entend former des architectes « en mesure de conduire l'architecture algérienne, l'intégrant dans la tradition du pays aux revendications populaires, dans des programmes révolutionnaires qui auraient pour but l'émancipation économique et sociale de l'Algérie. »<sup>657</sup>.

---

<sup>655</sup> *Ibid.*

<sup>656</sup> Malik CHEBAHI, « Contexte politique et formation des architectes : le cas des écoles d'architecture construites à Alger (1954-1970) », in *Architectures manifestes – Les écoles d'architecture en France depuis 1950*, Paris : Espéria, MétisPresses, 2017, p. 18.e

<sup>657</sup>



Un atelier unique sous la conduite du « Patron » doit ainsi permettre de former en un temps assez court un nombre réduit d'architectes de haute qualité. Si l'organisation des études semble empreinte de la tradition des Beaux-Arts, l'originalité de la proposition réside dans le décloisonnement entre l'enseignement académique et la pratique de l'architecture ; Oscar Niemeyer propose à ce titre que ses chantiers algérois soient utilisés comme terrains d'expérimentation pour cet enseignement hybride. La proposition de l'architecte brésilien fait écho à sa précédente expérience du Centre de Planification (ci-après CEPLAN)<sup>658</sup> de l'Université de Brasilia et à laquelle collaborent étroitement professeurs, assistants et étudiants de l'école d'architecture<sup>659</sup>. Seulement, dans le contexte algérien, une intégration difficile aux processus académiques de l'Enseignement supérieur et un rendement pédagogique incompatible avec les besoins d'un pays en phase d'édification, peut-être aussi de trop grandes similitudes avec le programme de la « promotion de l'Indépendance », aboutissent au rejet de la proposition d'Oscar Niemeyer. Le programme de l'ENABA est par conséquent conservé dans ses grandes lignes.

Tenant plus de l'apprentissage que de l'étude universitaire, la proposition de Niemeyer restreignant le nombre des élèves à soixante-dix, témoigne en sus d'un élitisme certain. Pour Jean-Jacques Deluz il s'agit de :

« [...] la vision égocentrique d'un maître formant des disciples : peu d'étudiants (soixante-dix si j'ai bonne mémoire), un système d'apprentissage autour d'un seul patron, avec une prédominance dans la formation du dessin, des arts plastiques et de la pratique professionnelle. »<sup>660</sup>

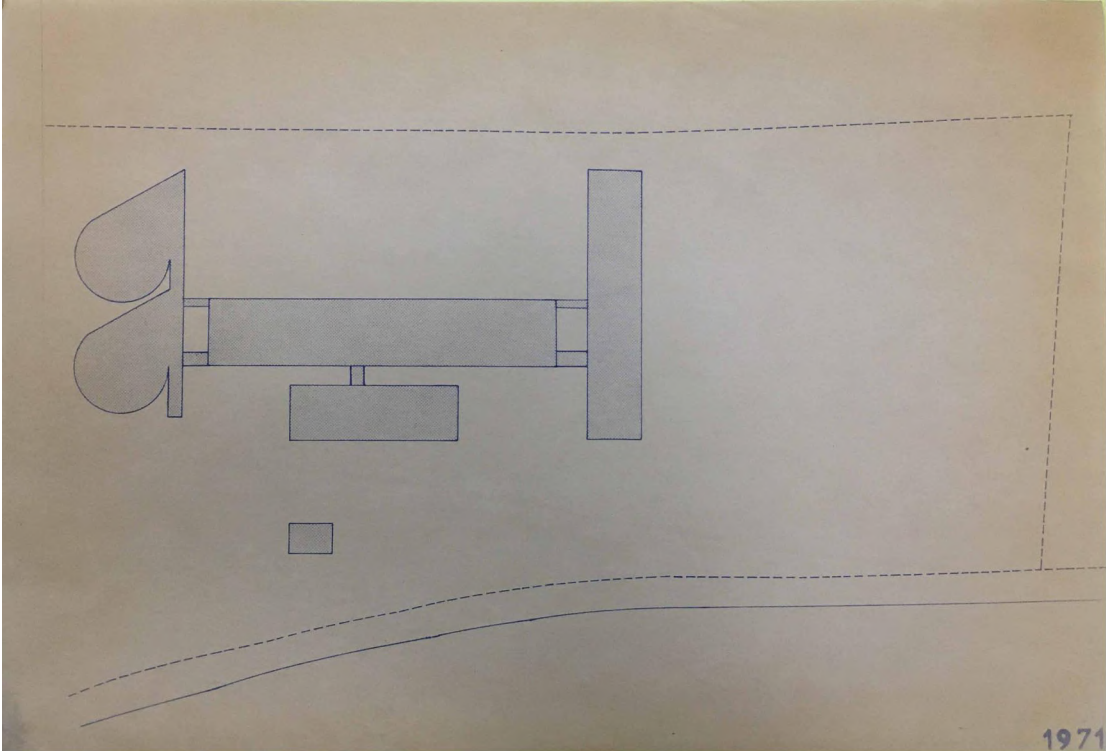
---

<sup>658</sup> Au CEPLAN, sous la direction d'Oscar Niemeyer et de João Figueiras Lima (1932-2014), professeurs et assistants, étudiants et autres professionnels ont travaillé en étroite collaboration. L'objectif était de développer de nouvelles formes d'organisation de l'espace, de nouvelles alternatives structurelles et de nouvelles technologies de construction qui permettraient la construction de bâtiments flexibles en très peu de temps pour héberger les activités les plus imprévues au fur et à mesure de la construction du campus. Indéniablement, le Ceplan est devenu un centre de recherche de référence dans ces domaines. Et la tradition de travail en équipe et d'expérimentation alors établie se perpétue jusqu'à aujourd'hui.

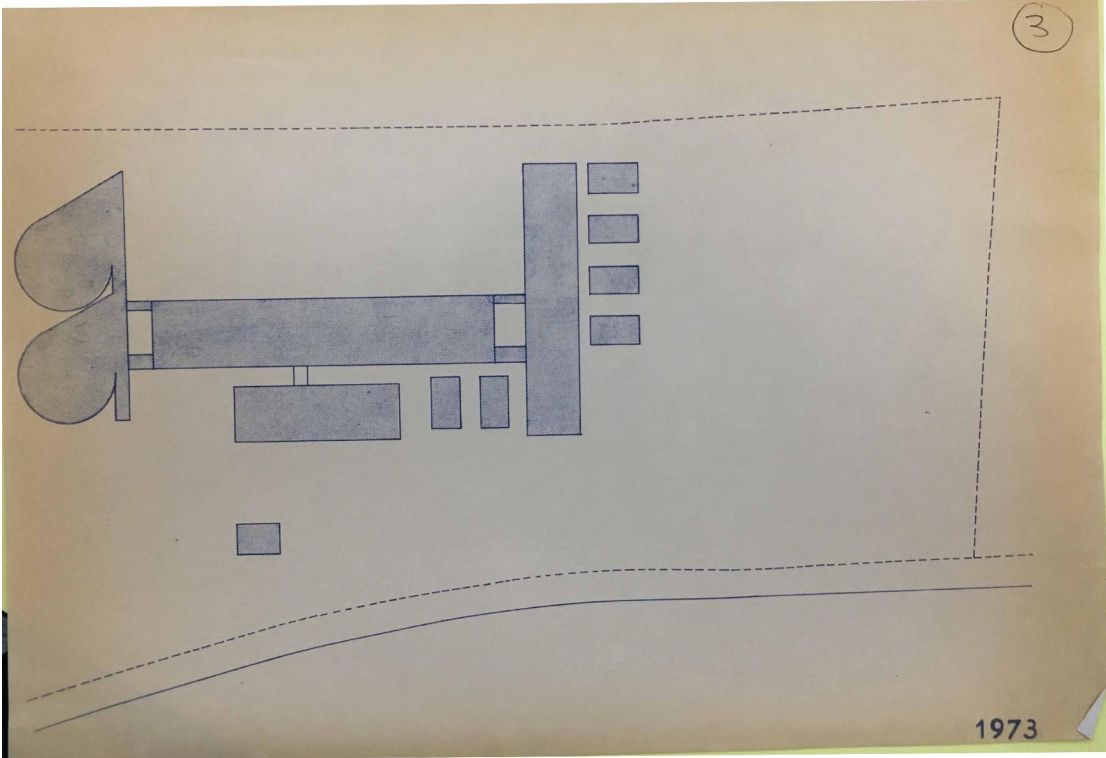
<sup>659</sup> Andrey ROSENTHAL SCHLEE, « The campus of the University of Brasilia », *Docomo Journal*, n° 43, février 2010, p. 45.

<sup>660</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 169-171.

Figure 88 : EPAU, schéma d'évolution 1971-1973. Fonds Deluz.



Projet Niemeyer -1971



Ajout de six baraques. -1973

Revenant –une huitaine d’années plus tard– dans *Fantasmes et réalités* sur la fondation de l’EPAU, Jean-Jacques Deluz confie pourtant partager la vision sélective de la proposition de Niemeyer :

« [...] ; pour ma part, envers et contre tous, j’approuve la démarche élitiste ; un architecte bien formé vaut mieux que dix architectes incompetents ; dans les domaines de pointe, la formation de masse débouche sur la production de masse, avec toutes les conséquences qui en découlent sur le plan de la qualité ; c’est un mauvais calcul »<sup>661</sup>

Par-delà cette convergence, l’architecte souligne surtout l’incohérence d’un système de formation fondé dès 1963 sur une approche quantitative. L’architecte suisse n’est donc pas loin de partager de nombreux aspects de la vision de son confrère brésilien ; l’introduction de la pratique dans l’enseignement de l’architecture figurant en toute logique parmi les plus importants. La principale divergence avec la proposition de Niemeyer ne se situerait donc pas sur le terrain de la pédagogie mais sur celui de l’architecture.

#### 4.2.1.3.2 Le dessin d’Oscar Niemeyer

Le choix du site de la nouvelle école d’architecture fut décidé en 1969 lorsque l’éclatement de l’université posa le problème de la décentralisation des instituts. Extirpé du centre-ville l’ensemble des instituts et écoles universitaires fut transporté dans la région Est de la ville. Situé à Beaulieu, dans la commune d’El-Harrach, le terrain réservé à l’EPAU jouxte l’Institut national d’Agronomie et l’École nationale polytechnique, dont les bâtiments datent de l’époque française. À quelques kilomètres plus à l’Est, l’Université des sciences et techniques d’Alger (USTA), également réalisées par Niemeyer<sup>662</sup>, sera inaugurée en 1974.

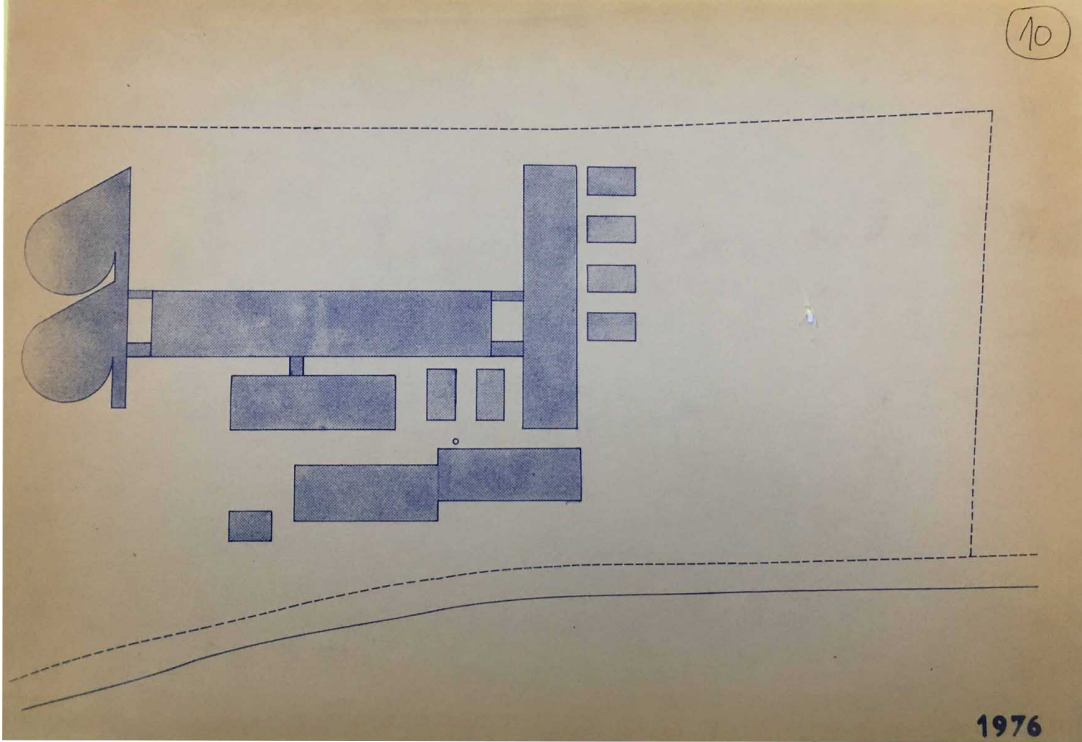
Pour la nouvelle école d’architecture, l’architecte brésilien fit don de son projet du CEPLAN : trois bâtiments plats et longs. Le premier, destiné à l’enseignement artistique est disposé à l’Ouest et totalement fermé sur l’extérieur ; il est éclairé par deux patios. Deux autres, se faisant face sont disposés de façon perpendiculaire à l’atelier. Ils sont destinés respectivement aux cours théoriques et à l’administration. Enfin, clôturant l’espace à l’Est, deux

---

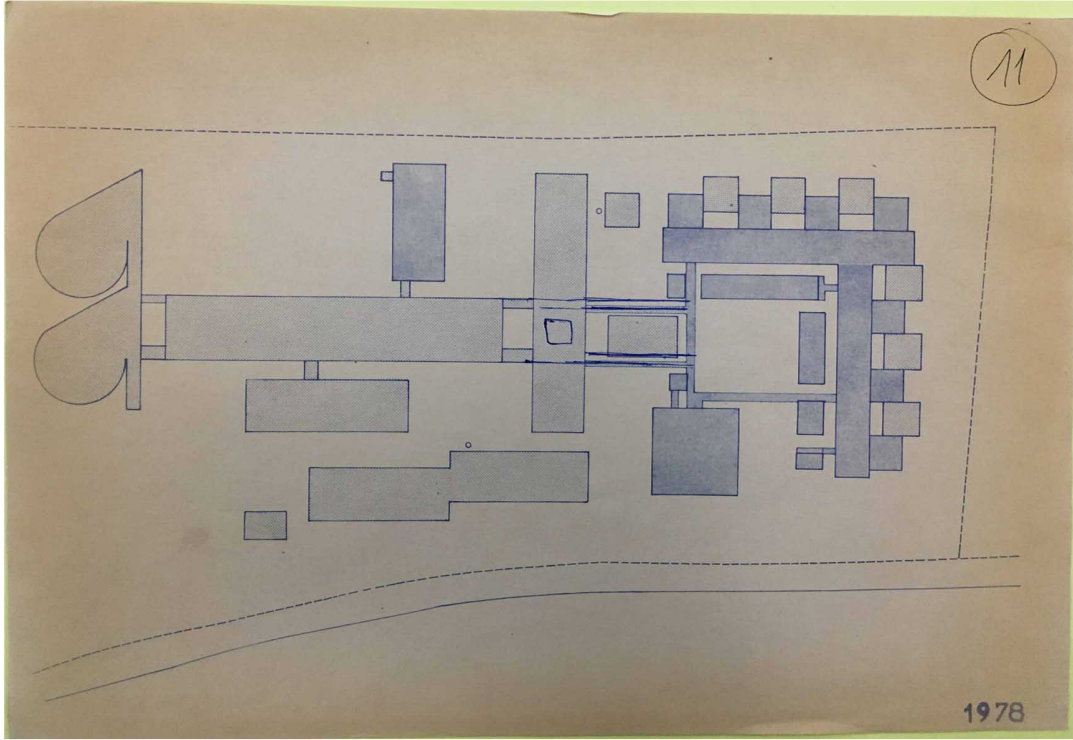
<sup>661</sup> DELUZ, *Fantasmes et réalités*, *op. cit.* (note 20), p. 25.

<sup>662</sup> L’U.S.T.A. est rebaptisée Université des sciences et de la Technologie Houari Boumediene (U.S.T.H.B.) à la suite du décès du président algérien en 1978.

Figure 89 : EPAU, schéma d'évolution 1971-1973. Fonds Deluz.



Ajout des locaux du CRAU-1976



Construction extension Deluz-1978

amphithéâtres de forme circulaire sont disposés côte à côte, de manière perpendiculaire aux classes et à l'administration.

Conçus dans le même esprit que ceux de l'Université de Bab Ezzouar, les espaces de relations et de circulations constitués par des auvents en porte-à-faux confèrent aux circulations un caractère paysager.

Les bâtiments étant disposés sur rez-de-chaussée, l'un des principaux reproches pouvant être faits au projet de Niemeyer concerne la sous-évaluation du programme induisant un faible rapport entre les surfaces réservées aux locaux pédagogiques et celle du terrain. S'appuyant sur sa propre expérience d'usage, Jean-Jacques Deluz en relève quelques autres :

« À Brasilia, l'ambiance y était chaleureuse, le projet cohérent. À Alger, l'architecte n'étant jamais là, ce fut un échec. [...] Le système constructif était basé sur une trame serrée de poutres précontraintes (une poutre tous les vingt mètres) et, entre les poutres, des bacs en acier étaient encastrés. La DNC (l'entreprise de la défense nationale qui était l'une des plus puissantes entreprises de construction en Algérie) fut incapable de trouver des solutions d'étanchéité et pendant quelques années les étudiants travaillèrent chaque hiver avec les pieds dans l'eau et sans chauffage. Les deux amphithéâtres circulaires avec leurs toitures plates et plafonds en béton brut étaient des caisses de résonance où il était pratiquement impossible de donner un cours. »<sup>663</sup>

Par-delà les malfaçons induites par ce déphasage technologique entre un projet ambitieux sur le plan de la conception et les capacités constructives disponibles sur le lieu de son exécution, au-delà de l'absence de l'architecte lui-même s'afférant à cette période à la réalisation de la première tranche du nouveau siège du Parti Communiste à Paris, le principal reproche que Deluz semble faire à Niemeyer figure l'absence de toute démarche d'adaptation du projet à son environnement : une hérésie pour un architecte situant la prise en compte de l'environnement –physique et humain– au fondement de la démarche créatrice de l'architecte.

---

<sup>663</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 170.





#### 4.2.1.3.3 Une école, deux sites : les insuffisances du projet Niemeyer

Le potentiel d'accueil des locaux de la nouvelle école s'avère, dès la rentrée 1970-71, insuffisant à contenir l'ensemble des étudiants de l'ancienne ENABA. La capacité du bloc des ateliers est limitée à un maximum de 120 étudiants répartis en trois ateliers et celle du bloc des classes à 90 étudiants répartis en deux ateliers, une classe pouvant accueillir 60 étudiants et deux amphithéâtres de 300 places chacun, s'ajoutent à ces deux structures. Du fait de cette indisponibilité de locaux, l'EPAU est jusqu'à la rentrée 1972 scindée en deux parties : à El Harrach l'administration, les ateliers de la 2<sup>ème</sup> et de la 5<sup>ème</sup> années et les cours de la 1<sup>ière</sup> et de la 2<sup>ème</sup> années ont pris possession des bâtiments d'Oscar Niemeyer ; au parc Gatliff les ateliers de 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> année, les cours de 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année et la bibliothèque<sup>664</sup> occupent toujours une partie des locaux de l'ancienne ENABA devenue, depuis le transfert de la section « architecture », École Nationale des Beaux-Arts (ENBA). Cette coupure en deux de la nouvelle école implique un manque de contact entre les étudiants et les enseignants des deux entités distantes l'une de l'autre d'une quinzaine de kilomètres. Les étudiants et les enseignants du site d'EL Harrach n'ont pas accès à la bibliothèque tandis que ceux du Telemly non pas de contact avec l'administration.

Le regroupement des deux entités s'impose comme l'unique moyen de remédier aux difficultés d'enseignement et de gestion qu'implique une pareille organisation.

## 4.2.2 Le parcours de Jean-Jacques Deluz à l'EPAU

### 4.2.2.1 L'enseignement du projet d'architecture : un essai d'analyse didactique

Comme dans le second chapitre de la partie précédente, nous chercherons dans ce nouveau cycle expérimental à nous rapprocher de l'idée directrice du processus didactique mis en œuvre par Jean-Jacques Deluz dans le cadre de l'enseignement du projet. Le corpus, choisi en fonction des mêmes critères ayant déterminés ceux de la troisième partie, doit permettre une approche transversale d'un processus articulé dans deux contextes différents et décrit en deux temps, dans deux parties successives.

---

<sup>664</sup> La bibliothèque ne sera jamais transférée, l'École Supérieure des Beaux-Arts d'Alger héritera de la totalité de son fonds documentaire.



Issu de l'enseignement fondamental du premier cycle de formation (1<sup>ière</sup> et 2<sup>ème</sup> année) les quatre modules soumis à la discussion constituent un ensemble d'approches fragmentaires, chacune circonscrite à un domaine de base de la problématique de l'architecture et de son expression conceptuelle.

#### 4.2.2.1.1 Module A0 – Premier semestre 1977/1978<sup>665</sup>

Le module A0 est consacré à la lecture et à la transcription des formes. Déroulé sur 12 semaines, le programme de ce premier projet du cursus est divisé en trois parties de complexité croissante :

- Une première partie initie l'étudiant d'une part aux phénomènes de création spatiale et d'autre part à la représentation de l'objet ;
- Une deuxième partie est consacrée à l'apprentissage des techniques de représentation ;
- Une troisième partie est dédiée à l'analyse dans laquelle doit s'opérer la synthèse des deux précédents exercices.

Parallèlement à ce travail d'apprentissage visuel et manuel, une série d'exposés théoriques dont les thématiques et le développement sont à la charge de l'enseignant viennent en soutien à la pratique. Au nombre de 5, ces exposés répartis sur tout le semestre sont un prétexte pour initier le débat et susciter les échanges avec les étudiants.

L'organisation du travail qui participe d'un esprit ludique, vise à créer une ambiance stimulante devant aider l'étudiant à se dégager de sa mentalité d'écolier. La démarche reprend le principe de l'enseignement d'initiation dispensé à l'ENABA mais diffère sur le plan du contenu ; elle mérite à ce propos d'être présentée à un niveau de détail supérieur :

- Première partie : Organisé en 5 semaines à raison de 12h/semaine –3 séances de 4 heures–, le travail doit être mené parallèlement sur deux plans :
- Des travaux d'éducation graphique au travers desquels les étudiants s'initient à la manipulation des instruments et à la représentation de l'objet par la vision directe. Les sujets sont de complexité croissante : des formes géométriques figurées puis des formes

---

<sup>665</sup> Voir Corpus, figure 138 : Jean-Jacques DELUZ, *Module d'architecture A0 - Année universitaire 1977/1978*, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 1977. Archives EPAU.



imaginaires, et enfin des éléments de l'environnement (porte, mur, etc.). Deux séances sur les trois séances hebdomadaires sont consacrées à ces travaux.

-Un exercice d'initiation au phénomène de création spatiale par l'invention et la fabrication d'un objet répondant à des contraintes programmées.

L'exercice est ludique : les étudiants, par groupes de quatre, doivent fabriquer des pistes permettant à une balle de ping-pong de se rendre par simple gravité d'un point haut donné, à un point bas également donné. Quatre pistes doivent ainsi être réalisées à l'aide de carton ondulé sur une planche à dessin servant de plan incliné ; chaque étudiant est chargé de la réalisation d'une piste. Une séance hebdomadaire de 4 heures est consacrée à cet exercice visant à développer l'imagination créatrice, à faire l'apprentissage du travail en équipe et à s'initier au travail manuel.

-Deuxième partie : L'objet inventé dans la première partie sert de prétexte aux exercices de représentation et aux recherches d'effets visuels en termes de formes et de couleurs. La transposition analytique de l'objet par le dessin, exigée pour le rendu, doit se faire par des projections : des projections orthogonales des vues en plan avec projection d'ombres, des profils en long déterminant les pentes, des perspectives de détail, des visions successives ainsi que des schémas de fabrication de l'objet.

Troisième partie : Changeant de dimension, l'enseignement est orienté vers l'analyse de l'échelle « grandeur » dans un environnement réel. Les étudiants sont ainsi amenés à étudier de petits ensembles complexes de volumes choisis au préalable par l'enseignant (maison, ferme, usine).

Le travail d'analyse se fait sur la base d'une série de photos prises sous divers angles et d'une photo aérienne fournies par l'enseignant mais également en s'appuyant sur les croquis réalisés durant une phase d'observation *in situ* de la composition étudiée et sur une maquette devant être réalisée à posteriori en atelier.

Les critères du rendu sont similaires à ceux du précédent exercice, ce dernier doit être réalisé individuellement mais la maquette devant être réalisée à l'entame du travail, fait néanmoins l'objet d'un exercice collectif.

Le contrôle des connaissances se fait par présentation des travaux à un jury, 4 affichages sont prévus : 3 à l'issue de chaque partie doivent évaluer les rendus finaux, et un quatrième



effectué à la moitié de la 3<sup>ème</sup> partie doit permettre de noter les travaux graphiques. Le barème de la circulaire n°15 du 8 avril 1975 concernant le contrôle des connaissances est appliqué : la notation est faite sur 10 points et la moyenne à 5 points. Toutefois, la fiche programme précise que tout étudiant ayant obtenu une moyenne située entre 4 ½ et 5 points, est autorisé à passer un examen oral de repêchage consacré aux connaissances acquises dans les exposés théoriques.

#### 4.2.2.1.2 Module A1<sup>666</sup>- Deuxième semestre 1977/1978

Le module A1 est consacré à la conception des formes à partir de données constructives. L'enseignement est concentré, d'une part, sur la connaissance des éléments d'architecture et de leur rôle dans l'organisation des espaces, et, d'autre part, sur le rôle plastique de la matière dans l'expression architecturale. La notion « d'échelle architecturale » est ainsi introduite au travers d'une réflexion sur le pouvoir expressif des systèmes constructifs et des technologies et fondée sur un triple rapport entre l'élément constructif abordé en termes de fonction (ouverture, passage, protection, etc.), les conditions de sa mise en œuvre (matériaux et construction) et son expression.

L'exercice consiste à étudier la subdivision d'un espace donné en espaces contenus de caractères et de relations également donnés. L'étudiant doit partir d'un volume géométrique simple (parallélépipède rectangle et formes dérivées, pyramide, tronc pyramide ou prisme) réalisé au préalable en maquette et dont les arrêtes doivent avoir une dimension minimale de 30cm. Posé sur un socle horizontal le volume doit dans un premier temps être étudié en projection orthogonale, puis dans un second temps être divisé selon des conditions précises<sup>667</sup>.

---

<sup>666</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Module d'architecture A1 - Année universitaire 1977/1978 (manuscrit)*, 1978.

<sup>667</sup> Les contraintes énoncées dans le programme du module A1 sont :

- 1- Nombre d'espaces individualisés : 8 ;
- 2- Chaque espace doit être différencié des autres en dimensions et proportions ;
- 3- Chaque espace doit être délimité, à sa base, par un plan horizontal ;
- 4- Un nombre maximum de de 3 de ces plans horizontaux est autorisé au même niveau ;
- 5- Quatre niveaux différents doivent figurer dans l'ensemble ;
- 6- Le plus petit espace doit pouvoir contenir une boîte d'allumettes dans deux positions différentes ;
- 7- Les séparations entre les espaces intérieurs doivent être matérialisés par des panneaux (papier, carton, etc.) alors que les faces extérieures doivent rester libres ;
- 8- Dans les panneaux, des ouvertures permettront la communication d'un espace à l'autre à travers les 8 espaces, en ne passant qu'une fois dans chacun. Les ouvertures seront disposées librement (forme et emplacement).





Le choix des matériaux de remplissage et de structure est laissé au libre choix des étudiants. Les critères de notation prennent en compte le respect des contraintes définies au programme ainsi que la qualité d'exécution évaluée en fonction de la logique d'assemblage et de la relation entre le matériau et son utilisation. Les étudiants sont ainsi invités à redoubler de créativité.

Cinq séances consacrées à la présentation d'exposés sur des exemples d'architecture vernaculaire viennent en appui à la réflexion initiée par l'exercice. Les exemples choisis doivent permettre d'aborder dans un champ théorique la problématique de l'échelle architecturale abordée en pratique. Les thématiques<sup>668</sup> devant faire l'objet des discussions sont précisées par l'enseignant, elles visent à débattre de la place des phénomènes formels dans l'ensemble de la problématique architecturale.

#### 4.2.2.1.3 Module A2<sup>669</sup>- Premier semestre 1978/1979

Le module A2 est consacré à l'intégration de l'architecture au site. L'objectif principal du premier projet de 2<sup>ème</sup> année vise à introduire les étudiants à la prise en compte des relations de l'architecture et du site. Le semestre A2 est en conséquence organisé autour d'un travail de projection architecturale dans lequel l'étudiant doit trouver des solutions alternatives en fonction de la variation des facteurs techniques et paysagistes de l'implantation.

Sur le plan du programme, la démarche est centrée sur la connaissance de l'environnement géographique, sur les plans naturel et humain. Sur le plan du projet, elle s'attache à déterminer, d'après les données climatiques (ensoleillement et vent) et morphologiques (formes et caractéristiques du terrain), un parti-pris formel.

La démarche est structurée autour de deux thèmes :

- Un thème géographique : Le Sahel d'Alger et, de façon plus particulière la zone de Koléa, où existe déjà une forte tradition artisanale et commerciale, sont choisis comme terrain d'expérimentation. Dans l'hypothèse d'une surface définie par le programme, les étudiants doivent procéder, sous la conduite de l'enseignant, à partir des cartes IGN, de photos

---

<sup>668</sup> Ces thématiques précisées dans le manuscrit du programme de l'Atelier A1 sont : espaces et volumes ; surfaces homogènes ou structurées ; intérieur/extérieur ; notion d'enveloppe ; continuité de l'espace architectural ; volumes simples ; assemblage de volumes ; partition d'espaces ; délimitation des espaces ; relations entre espaces-surfaces ou espaces de transition ; le sol comme élément de délimitation et de détermination de l'espace ; échelle et dimensions ; organisation des espaces ; structuration et hiérarchisation.

<sup>669</sup> Voir Corpus, figure 139 : Jean-Jacques DELUZ, *Module d'architecture A2- Année universitaire 1978/1979*, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 1978. Archives EPAU.



aériennes, et d'évaluations réalisées *in situ* (photos, mesures croquis, etc.) à des levés topographiques approximatifs. Le résultat de ce travail collectif doit être consigné dans un document précis (plan topographique avec courbes de niveau, cotes, etc.) constituant une simulation du levé réel. Ce levé doit ensuite être pris comme une base rigoureuse pour l'implantation de deux projets nettement différenciés mais répondant aux mêmes contraintes fonctionnelles et climatiques. Ce double exercice doit amener l'étudiant à définir de deux façons différentes deux options architecturales d'intégration au site du même programme.

-Un thème fonctionnel : Une coopérative communale doit être réalisée dans une zone rurale ou suburbaine d'habitat dispersé dense. Sommaire, car devant être précisé ultérieurement lors d'un travail collaboratif, le programme précise qu'il s'agit d'une petite unité de production artisanale qui pourrait comprendre, séparément ou dans un même complexe, des ateliers de vannerie, de tissage et de poterie, ainsi qu'un logement de gardien, et une salle d'exposition-vente.

Un point est à souligner : les deux premières semaines d'enseignement sont réservées à un travail préalable devant être réalisé par l'enseignant d'architecture en collaboration avec des enseignants de modules théoriques (économie, géographie, sociologie, etc.). Ce travail de préparation doit permettre de préciser la zone et de réunir la documentation, de déterminer la vocation fonctionnelle du programme, de définir le détail des locaux et des espaces (surfaces par local, groupe de locaux ou espaces aménagés) et d'établir une grille morphologique des terrains. Parallèlement au travail mené par les enseignants, un petit projet doit être exécuté par les étudiants hors programme<sup>670</sup>.

Par intervalles de 3 semaines, les phases suivantes sont consacrées, respectivement, aux levés de terrain et à la programmation détaillée, aux esquisses des projets 1 et 2, au développement du projet 1 puis à celui du projet 2.

Un programme d'exposés devant être présentés par des enseignants des diverses spécialités intervenant dans le processus de projection, en lien avec le travail réalisé en atelier sont

---

<sup>670</sup> Le thème est une maison individuelle à concevoir pour soi-même dans un lot de 600m<sup>2</sup> (20x30m), en bordure d'une ruelle selon une orientation donnée. Les justifications quantitatives et la région d'implantation sont déterminées librement par les étudiants. L'évaluation se fait par la notation du rendu de chaque étape mais le projet doit être présenté à l'affichage semestriel.



prévus entre la 5<sup>ème</sup> et la 9<sup>ème</sup> semaine<sup>671</sup>. Le programme suggère également la collaboration avec les cours de démographie, d'économie et de construction.

Les deux projets finaux doivent être présentés devant un jury, à leurs notes respectives un coefficient 2 est attribué.

#### 4.2.2.1.4 Module A3<sup>672</sup>-Premier semestre 1978/1979

Quatrième et dernier module du premier cycle d'enseignement, le module A3 constitue le terme d'une expérience d'enseignement menée en continuité entre les années universitaires 1977/78 et 1978/79. Le thème choisi est celui de l'habitat approché sous l'angle du logement social. En introduction, un exposé général présenté par l'enseignant et un débat doivent aboutir à dresser une grille de données ainsi que des hypothèses mettant en relation les facteurs en jeu :

- Topographie et orientation ;
- Occupation spatiale et composition familiale ;
- Organisation des espaces et surfaces relatives à l'espace habité ;
- Espace extérieur et intimité ;
- Nombre de niveaux et espaces de relation entre ces niveaux ;
- Modes de composition utilisés (trames constructives, types de percements, etc.) et typologie du bâtiment (individuel, collectif ou semi-collectif, dans leurs formes diverses).

La synthèse doit prendre la forme d'une grille combinatoire dont le canevas, établi au préalable par l'enseignant, figure en annexe du programme. Cette grille, similaire à celle utilisée dans l'étude de l'ETAU, servira de base à tout le travail du semestre. L'organisation des enseignements se présente en trois parties : projection, analyse sur terrain et analyse bibliographique<sup>673</sup> :

---

<sup>671</sup> Connaissance du milieu : le Sahel par rapport à Alger et à la Mitidja (par un géographe), connaissance du programme : place de l'artisanat dans l'économie et rapports artisanat-industrie (par un économiste), pratique d'un artisanat (par des spécialistes ou par les étudiants après analyse), relations site-architecture (par un architecte), données climatiques et architecture (par un architecte ou un ingénieur).

<sup>672</sup> Voir Corpus, figure 140 : Jean-Jacques DELUZ, *Programme de l'atelier - Année universitaire 1978/1979 - Deuxième semestre - Module A3*, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 1978. Archives EPAU.

<sup>673</sup> L'analyse sur terrain et analyse bibliographique doivent, pour ce dernier projet de premier cycle, être menées parallèlement à la première.



1-Des exercices de projection : Une série de 5 exercices doivent permettre aux étudiants d'aborder selon diverses hypothèses différentes alternatives d'organisation du logement ; la population cible correspondant à la tranche « moyenne » de l'habitant urbain algérien<sup>674</sup>. Les hypothèses sont tirées de la grille combinatoire et la recherche orientée vers les solutions de coût minimum compatibles avec un confort correct. Le dernier de ces exercices doit être appliqué au terrain déjà étudié lors du projet précédent et dont la maîtrise des paramètres géographiques naturel et humain est considérée comme acquise.

2-Des exercices d'analyse sur le terrain : Reprenant le cadre de Koléa, les étudiants doivent procéder, à partir des cartes et des photos aériennes, et à un essai de classification des types d'habitat existant dans la ville.

Dans cet inventaire, quelques trames urbaines caractéristiques, choisies de manière collégiale, doivent faire l'objet d'une expérimentation au cours de laquelle les étudiants sont chargés d'effectuer une étude sociologique dont les résultats doivent être confrontés aux typologies d'habitat. En fin de semestre, chaque étudiant doit fournir l'analyse complète d'un logement dans la trame choisie.

Les quatre premières semaines sont consacrées à choisir les exemples et à déterminer les méthodes d'enquête, les sept semaines suivantes aux enquêtes et aux relevés, et la dernière à la formalisation du rendu dont la présentation coïncide avec l'entame du dernier exercice du cycle de projection.

3-Des exercices d'analyse bibliographique : Étalaé sur tout le semestre, l'exercice consiste à illustrer la grille combinatoire définie au début par des exemples de toutes provenances, prélevés dans la documentation disponible à l'EPAU. L'exercice n'est qu'un prétexte pour initier les étudiants à la recherche documentaire et parer ainsi au déficit culturel dont la plupart souffrent. Une séance d'une heure environ par semaine est consacrée à l'examen des propositions d'exemples. Ces exemples, soumis par les étudiants, doivent être examinés et discutés de façon collégiale. Lorsque plusieurs exemples illustrent la même « case » de la grille, le plus significatif est choisi. Chaque étudiant doit obligatoirement présenter trois fiches au minimum. Une de ces fiches doit, dans la mesure du possible, concerner un logement de

---

<sup>674</sup> Travailleurs des secteurs tertiaire et secondaire, exceptionnellement primaire, d'urbanisation relativement récente, du niveau de vie correspondant à des revenus familiaux de 1000 à 2000 DA par mois.





type « traditionnel » ou « spontané ». Un affichage permanent doit être complété au fur et à mesure par les étudiants sur des fiches normalisées. Face aux contraintes imposées par le modèle d'évaluation de l'Enseignement Supérieur, un système de coefficients permet de relativiser l'importance des exercices les uns par rapport aux autres. Ainsi, à l'exception du dernier exercice de projection auquel est affecté un coefficient 4, au reste des exercices, y compris ceux relatifs à l'analyse du terrain et l'analyse bibliographique est affecté un coefficient 1.

## Conclusion

Le programme de ce premier cycle d'étude précise que les exercices ou les projets réalisés durant ces deux années ne doivent en aucun cas avoir pour fin la réalisation d'un produit (bâtiment, aménagement, etc.). Restreints à une fonction essentiellement didactique<sup>675</sup>, ces exercices confèrent un aspect prospectif à la formation : dans chaque cas, l'étudiant est orienté, non pas vers la recherche de la solution, plutôt vers la prospection d'alternatives de solutions. L'enseignement cherche à privilégier, en premier lieu, l'expérimentation de modèles opératoires et par conséquent la réflexion sur le processus de conception architecturale. La collégialité qui le sous-tend, doit permettre l'acquisition de savoir-faire et de savoir-penser par le travail collaboratif ; elle contribue d'une part à construire une connivence corporative et, d'autre part, constitue une introduction à la réalité du métier d'architecte.

Les exercices proposés en 1<sup>ière</sup> année marquent l'entame de ce cycle d'initiation. Le but est d'acquérir, par l'observation –de l'objet dans un premier temps, puis de l'architecture dans un second temps– les principes fondamentaux de la composition architecturale. L'application en grandeur nature, objet des deux premiers exercices du module A0, doit stimuler l'imagination créatrice de l'étudiant. Le travail simultané en dessin et en maquette du module A1 permet, sur le plan de la perception, d'établir un rapport entre la forme et l'échelle ; sur celui de la représentation, d'améliorer la dynamique de son approche en passant d'un moyen de représentation à un autre. Ludique, l'expérience doit aider l'étudiant à développer une

---

<sup>675</sup> DELUZ, « Programme de l'atelier - Année universitaire 1978/1979 - Deuxième semestre - Module A3 », *op. cit.* (note 672).



perception consciente et autonome, à se référer à son propre savoir et à en connaître les limites, de même qu'à acquérir un comportement critique face aux phénomènes étudiés. L'étudiant est ainsi situé dans une posture active de chercheur plutôt que dans celle passive d'un récepteur. Enfin, la constitution d'un dossier graphique individuel l'oblige à effectuer un passage de la compréhension à la transmission des notices élaborées, de tenir un carnet de notes et de croquis personnel et d'en extraire l'essence en forme transmissible. L'étudiant doit aussi apprendre à utiliser divers moyens descriptifs dans leur complémentarité.

La didactique mise en œuvre à partir de la 2<sup>ème</sup> année, vise à parfaire l'enseignement de base dispensé en 1<sup>ère</sup> année, et à préparer l'étudiant aux années d'études supérieures. Elle se propose d'élargir le champ de préoccupation des étudiants en les initiant à des problématiques plus vastes sur différents plans de réflexion critique.

L'enseignement aborde l'étude des rapports qu'entretient l'objet architectural avec son environnement, son histoire et ses usagers. Deluz met en place une didactique et l'instrumentation nécessaire à son élaboration.

Plus spécifiquement, l'étudiant est introduit, d'une part, à l'observation critique et interprétative de la composition en exprimant ce que la notion « d'espace » contient et peut contenir comme informations. D'autre part, des fragments théoriques sont développés afin de situer la finalité du processus de projet au regard de l'histoire de l'architecture et de ses composantes essentielles, sur le plan de l'étude typologique notamment. L'étudiant est ainsi initié à un processus de composition contribuant, non seulement à l'acquisition d'un « savoir-faire » mais aussi au développement d'une pensée critique où la théorie et la pratique du projet s'alimentent réciproquement.

Élargie, la notion de « fonction » permet au-travers des thèmes abordés dans ce premier cycle, d'appréhender les facteurs externes et internes de la projection. Relatifs aux données des sites d'implantations, les facteurs externes peuvent être décomposés : d'une part, les données matérielles telles que la forme et la topographie du terrain, les constructions qui l'entourent et les règlements de construction ; d'autre part, les données culturelles, permettant de caractériser un terrain et d'en faire un lieu. Résultant de l'usage de l'espace, les facteurs internes comprennent les fonctions primaires, les espaces correspondant aux fonctions et la disposition respective des espaces, comme les fonctions secondaires qui touchent aux valeurs



des espaces évaluées dans la sphère locale. S'ajoutent à cela les moyens théoriques de l'analyse par lesquels ces facteurs, ou plutôt leur interprétation, doivent d'abord trouver leur traduction dans des grilles combinatoires avant tout développement formel. L'analyse permet ainsi de jalonner le champ à l'intérieur duquel l'architecture peut être comprise. Elle fait l'objet d'une critique collégiale sur les plans particuliers de l'organisation des espaces en rapport avec la notion de type, de l'organisation des matériaux dans une dimension constructive et structurelle, comme de l'organisation des formes et le travail sur la composition architecturale. Prétextes à l'expérimentation, les thématiques abordées font référence à des problématiques déjà abordées par l'enseignant au cours de sa pratique professionnelle.

Si, à l'instar du processus mis en œuvre à l'ENABA, l'analyse est un préalable à toute projection, à l'EPAU, la didactique fait également appel à l'intuition individuelle et à l'imagination afin de faire émerger la dimension poétique de l'architecture. Accompagnant le processus du projet, l'intégration de l'enseignement théorique constitue une autre évolution notable du processus depuis la première expérience de l'ENABA. Il se présente à l'EPAU sous une forme nouvelle : collaborative avec les contributions orientées de spécialistes (géographes, ingénieurs, sociologues, économistes, etc.) ; démonstrative par la présentation d'exposés établie par les étudiants au-travers desquels les œuvres architecturales sont examinées sous l'angle du rapport entre les différents modes d'existence.

### **4.2.3 La contribution de Jean-Jacques Deluz aux différentes réformes**

Jean-Jacques Deluz formule au fil de ses dix-huit années d'enseignement à l'EPAU, un nombre conséquent de propositions visant à parer aux dysfonctionnements causés notamment par l'introduction du système modulaire dans le cadre des réformes universitaires. À contrecourant des idées et de la pensée dominantes, confronté à l'inflexibilité de l'administration et à l'opposition de la plupart de ses collègues enseignants, Jean-Jacques Deluz trouve dans l'écriture un moyen alternatif de diffuser ses idées. D'abord soumises en interne, ces textes, véritables « manifestes » pour un enseignement intégré, évoluent par la suite en communications puis, en articles pour finir par composer des chapitres entiers de ses



deux derniers ouvrages : *Fantômes et réalités. Réflexions autour de l'architecture* et *Le tout et le fragment*.

Ayant longtemps cherché, d'abord dans le fonds Deluz puis dans les archives de l'EPAU, un programme d'enseignement qui devait d'une part correspondre au contexte décrit par l'architecte et d'autre part à la période chronologique qui nous intéresse (année universitaire 1970-71), nous sommes arrivé à la conclusion que ce programme n'aurait pas été soumis sous la forme supposée d'une proposition d'organisation pédagogique mais inclus dans un programme plus vaste : celui de l'extension de l'EPAU.

Retrouvé dans les archives de l'architecte, un tapuscrit mêlant programmation architecturale et pédagogique développe en 9 pages les ambitions de Jean-Jacques Deluz pour la nouvelle école. Les effectifs estudiantins énoncés dans le document étant en tous points similaires à ceux figurant sur les registres de l'EPAU pour l'année universitaire 1971-72, la date de la rédaction de la proposition est confirmée. Les annotations portées sur le document au crayon et au stylo, son état de conservation indique qu'il aurait servi après sa rédaction à d'autres travaux.

#### **4.2.3.1 La proposition de 1972 : un texte fondateur**

Partant du postulat d'une stabilisation des effectifs au bout de 4 années de fonctionnement et du probable démarrage de l'activité des départements d'architecture des universités d'Oran et de Constantine, l'enseignant construit sa proposition de programme sur la base d'un effectif estudiantin estimé en 1975 à 600 étudiants<sup>676</sup> (150 en 1<sup>ère</sup> année, 120 en deuxième année et 330 étudiants répartis entre la 3<sup>ème</sup>, la 4<sup>ème</sup> et l'année de stage). Il est alors question de 325 étudiants partagés entre les sites du Telemly et d'El Harrach. Cette proposition sera à la base des projets d'extension qui seront soumis par l'équipe de l'ARP et à la tête de laquelle Deluz se présente comme le principal artisan. Sa prospective sera entièrement transposée dans l'«*esquisse du 31 janvier 1973*»<sup>677</sup> que nous aborderons un peu plus loin dans cette même partie.

---

<sup>676</sup> Voir Corpus, figure 141 : Jean-Jacques DELUZ, *EPAU: Programme d'extension*, 1971, p. 2. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 66 chemise 6.

<sup>677</sup> Voir Corpus, figures 143, 144





#### 4.2.3.1.1 -L'ébauche d'un nouveau programme pédagogique

La proposition de programme pédagogique, énoncée au titre de « Donnée 1 », précise qu'elle s'inscrit dans les perspectives de l'Enseignement Supérieur. Assurant la continuité avec le programme de l'ex-ENABA, la formation est divisée en 2 paliers : une formation de base de deux années et une formation spécialisée de 3 années. Ses principales caractéristiques résident dans <sup>678</sup>:

1-La création d'un atelier de recherche et de pratique dans lequel l'École traitera de différents projets réels à des fins pédagogiques ;

2-La concentration des cours sur les deux années de formation de base. Deux semestres de cours spécialisés et trois stages de formation pratique dans l'atelier de recherche et de pratique figurent au programme de ces deux premières années ;

3-La création d'un atelier de recherche d'urbanisme dans le cadre d'une formation de 3<sup>ème</sup> cycle ;

4-Le développement d'une section de documentation comportant tous les services d'archivage, de documentation technique, de bibliothèque et de photothèques d'étude des matériaux, de maquette et de reproduction.

L'idée d'un atelier spécifique au sein duquel l'apprentissage de l'architecture doit être rapproché de la réalité de l'exercice du métier fait ici sa première apparition.

#### 4.2.3.1.2 -L'esquisse d'une nouvelle école

Proposant le regroupement de la totalité des effectifs sur le site de l'EPAU, Jean-Jacques Deluz estime les besoins surfaciques globaux à 14.530m<sup>2</sup> –y compris les 2.900m<sup>2</sup> développés par les bâtiments existants– et le coût des travaux à 9.549.000 dinars. Le programme de construction se divise en 5 lots<sup>679</sup> :

1-L'administration générale : à laquelle est attribuée une surface de 320 m<sup>2</sup> ;

---

<sup>678</sup> DELUZ, « EPAU: Programme d'extension », *op. cit.* (note 676), p. 1.

<sup>679</sup> *Ibid.*, p. 5-9.



2-L'école : comprend les ateliers d'architecture de la formation de base (5 en 1<sup>ère</sup> année et 4 en 2<sup>ème</sup> année), ceux de la formation spécialisée (3 par année) ainsi que les classes destinées aux cours théoriques (au nombre de 9). La surface attribuée aux ateliers est de 200m<sup>2</sup> (pour 30 étudiants), celle des salles de cours est de 50m<sup>2</sup> (pour 20 étudiants). À chaque atelier sont adjoints 3 bureaux d'enseignants (12m<sup>2</sup> chacun) et 1 salle de réunion (100m<sup>2</sup> pour l'atelier de 1<sup>ère</sup> année, 80m<sup>2</sup> pour celui de la 2<sup>ème</sup> année et 60m<sup>2</sup> pour ceux des 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années). La surface utile de l'ensemble du lot s'élève à 6098m<sup>2</sup>.

3-L'Atelier de Recherche et de Pratique : développe trois types d'ateliers dont la surface varie entre 130m<sup>2</sup> pour les 8 ateliers « techniques » et 150m<sup>2</sup> pour les 6 ateliers de « conception » ainsi que pour les ateliers « chantiers et recherche technologique ». Aux ateliers sont rattachés des box d'architecture de 10m<sup>2</sup> chacun (26 en tout), 3 salles de réunion (de 60m<sup>2</sup> chacune) ainsi que des bureaux affectés au secrétariat, à la coordination de l'atelier et aux archives (200m<sup>2</sup> en tout). La surface utile de l'atelier de recherche et de pratique est évaluée à 4.160m<sup>2</sup> ; elle équivaut aux deux-tiers de la surface réservée au bloc de l'école et renseigne sur l'importance accordée par l'architecte à la nouvelle structure et à sa contribution, par l'intégration de la pratique, à la formation des architectes.

4-Le centre de documentation et de services : qui comme son nom l'indique intègre deux fonctionnements distincts : un espace bibliothèque incluant une salle de travail de 80m<sup>2</sup>, une dizaine de box de 10m<sup>2</sup> réservés aux enseignants, un secrétariat de 60m<sup>2</sup> ainsi des espaces d'archivage de 330m<sup>2</sup> (livres, photos, échantillons, archives de l'école, etc.). En plus d'un espace intégrant les services devant permettre le fonctionnement du centre de documentation et venir en appui aux besoins documentaires des ateliers d'architecture – école et atelier de recherche et de pratique– et des cours de théorie.

5-La section « urbanisme » : se compose de 3 unités dédiées à l'enseignement, d'une quinzaine de bureaux (16m<sup>2</sup> chacun), d'un secrétariat, d'un service cartographie et de deux salles de réunion (30m<sup>2</sup> et 60m<sup>2</sup>). Sa surface utile est estimée à 1030m<sup>2</sup>.

#### **4.2.3.2 Réforme de 1976 : étude critique et propositions pour un nouveau schéma d'études**

La réforme de 1976 instaure dans toute l'Université algérienne, y compris à l'école d'architecture, le système des modules. Si le nouveau schéma permet dans le cadre des universités une souplesse plus grande entre les facultés et l'organisation des cours communs



à différents enseignements, son application à l'École d'Architecture est sujette à controverse. Par la fragmentation des cours qu'elle implique dans une formation où l'atelier d'architecture constitue le cœur de l'apprentissage et le lieu d'application des enseignements connexes, l'application du système modulaire à l'EPAU fait, dès la première année, apparaître une dualité négative du programme induisant une séparation sur le plan de l'organisation de l'atelier d'architecture –devenu depuis module d'architecture– des autres enseignements. Au regard du programme de l'EPAU et du contexte, deux interprétations de l'orientation souhaitée sont possibles :

- Adapter l'enseignement des « matières théoriques » au curriculum du cours d'architecture dans l'objectif d'aboutir à un enseignement intégré ;
- Revoir le contenu du cours d'architecture en fonction des curricula des cours de théorie afin que le second cours devienne un terrain d'application des premiers.

La transition vers le système modulaire, opérée après cinq années de fonctionnement selon le modèle hérité de l'ex. ENABA, fait donc très tôt l'objet de nombreuses discussions. Deluz qui participe activement à ces débats rédige en 1976 un document d'une soixantaine de pages intitulé « L'enseignement de l'architecture à l'EPAU. Étude et propositions au niveau de l'administration » dans lequel l'enseignant développe, sur la base de la proposition de 1971, une nouvelle proposition d'organisation des études. Cette période est remémorée par l'architecte dans *Fantasmes et réalités* :

« Le ministère remplaça Mokdad par Améziane Ikène, sociologue, qui avait déjà enseigné sa discipline à l'école des Beaux-arts. Nous nous connaissions bien et je pus rédiger pour lui les documents théoriques d'appui à l'enseignement et les nouveaux programmes ;[...]»<sup>680</sup>

#### 4.2.3.2.1 -Un nouveau schéma d'organisation

La proposition de 1976, nouveau « manifeste » pour une réforme de la pédagogie, développe sur la base du programme alors en cours à l'EPAU, un schéma d'étude soumettant, de la

---

<sup>680</sup> DELUZ, *Fantasmes et réalités*, op. cit. (note 20), p. 25.



première à la cinquième année, les cours de théorie aux objectifs des ateliers semestriels d'architecture<sup>681</sup>. La formation est divisée en trois paliers : niveau de base (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année), niveau méthodologique (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année) et niveau des options (5<sup>ème</sup> année). Les modules de théorie au nombre de 34 dans le programme de formation alors en cours, est réduit à 32 alors que le nombre d'heures consacré à ces enseignements augmente de 1595 heures à 1680 heures. Le nombre de modules d'architecture ne change pas et cela même si le volume horaire est réduit à 2280 au lieu des 2340 heures prévues initialement. Cette réduction du volume horaire s'effectue sur les deux premiers niveaux de la formation, le niveau de spécialisation étant crédité de 540 heures d'atelier (deux semestres).

Le nombre total des modules (atelier d'architecture + théorie) est ainsi ramené à 42 au lieu de 44 et le nombre d'heures d'enseignement augmente de 25 heures passant de 3935 à 3960 heures. Rapportées à cinq années d'études, cette légère augmentation des heures et cette petite réduction du nombre de modules peuvent paraître, de prime abord insignifiantes ; elles dénotent la volonté de l'architecte de pas intervenir sur la forme générale du programme mais plutôt sur le fond, en agissant sur deux leviers : les occurrences des modules et leur réorganisation au sein du cursus.

Une lecture plus approfondie de la proposition de programme permet en effet de constater que si l'ensemble des modules de théorie a été conservé, la principale modification concerne leur occurrence : la géométrie descriptive, la technologie des matériaux, l'économie et l'informatique sont enseignés durant un semestre au lieu de deux ; les modules de structures, de constructions, d'équipements, d'histoire critique de l'architecture et de sociologie passent de 4 à 3 occurrences. Deux modules sont également introduits : le graphisme et les « matières professionnelles »<sup>682</sup>.

Si la proposition de 1971, préconisait la concentration des enseignements théoriques sur les deux premières années de la formation de base, celle de 1976 soumise aux impératifs du système modulaire introduit par la réforme de l'Université, la prolonge jusqu'aux deux semestres de la cinquième année (A8 et A9) –les deux derniers du cursus–.

Le niveau de base avec ses quatre semestres concentre en première année les enseignements primaires nécessaires à l'appréhension des formes et des espaces (géométrie descriptive,

---

<sup>681</sup> Jean-Jacques DELUZ, *L'enseignement de l'architecture à l'E.P.A.U. Étude et propositions au niveau de la pédagogie*, 1976, p. 46-51. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 149 Chemise 1.

<sup>682</sup> Module d'initiation à la pratique professionnelle sur les plans législatifs et organisationnels.





graphisme en A0) puis à leur détermination sur le plan des données techniques (technologie des matériaux, construction, structures en A1).

La deuxième année, qui oriente les objectifs du module d'architecture vers la prise en compte de l'environnement physique et humain, voit l'introduction des modules d'analyse spatiale et d'équipements au premier semestre (A2), ceux d'Histoire critique de l'architecture, de sociologie et de démographie au deuxième semestre (A3).

La troisième année de la formation – qui correspond à la première année du niveau méthodologique –, fixe pour objectifs au module d'architecture d'initier les étudiants à l'interprétation d'un programme d'architecture puis à la détermination d'une approche constructive – respectivement au premier (A4) et au deuxième semestre (A5). Elle voit l'introduction des modules de géographie urbaine et d'urbanisme et le maintien de ceux d'Histoire critique de l'architecture et de sociologie au premier semestre, tandis qu'au deuxième semestre les cours de technologie des matériaux, de construction et d'équipement s'y substituent avec l'objectif de donner à l'étudiant les moyens et outils nécessaires à la détermination d'un procédé constructif. Les modules de construction, de structures et d'équipements mais également ceux de sociologie et d'Histoire critique de l'architecture, réapparaissent au premier semestre de la quatrième année - la deuxième année du niveau méthodologique – tandis que l'objectif de l'atelier se focalise sur la maîtrise de la projection à l'échelle du bâtiment. Le deuxième semestre dédié à la maîtrise de la technique de projection à l'échelle du groupement, voit les modules d'urbanisme, d'économie, de sociologie/démographie et d'informatique introduits en appui à l'enseignement de l'architecture.

La cinquième année, considérée comme une année de spécialisation, reprend les sept thèmes optionnels<sup>683</sup> du programme alors en cours pour proposer une liste de cours complémentaires à un enseignement qui initialement n'en compte pratiquement pas à ce niveau de la formation. La plupart des modules des deux niveaux inférieurs (à l'exception du graphisme et de l'informatique) sont repris et adaptés aux attentes de chaque spécialisation.

Par cette nouvelle organisation des études, l'architecte s'affirmant dans la posture de l'enseignant entend concrétiser sa vision d'un enseignement intégré. Seulement, si cette

---

<sup>683</sup> Technologie, réalisation, architecture traditionnelle, programmes spéciaux, urbanisme opérationnel, architecture en milieu rural, industrialisation du bâtiment.



intégration dépend de l'organisation des études, elle est également tributaire d'un mode d'évaluation également imposé par le système modulaire.

#### 4.2.3.2.2 -Contourner le système pour renouer avec les valeurs

Dans le chapitre consacré au système modulaire Jean-Jacques Deluz note que :

« L'enseignement étant trop spécifique pour que les modules communs avec d'autres facultés soient applicables ; [...]. On serait donc tenté d'en proposer une adaptation particulière. On voit mal par exemple comment un système basé spécialement sur les relations entre matières, les unes étant la théorie et l'autre – principale – le champ des travaux pratiques, pourrait être déphasé. En admettant qu'un étudiant échoue au module de construction mais passe au module d'architecture, on imagine le type de problèmes posé. »<sup>684</sup>

Il propose dès lors de ne retenir du système modulaire que l'unité de temps « productrice d'économie de temps »<sup>685</sup> note-il dans sa proposition de 1976. L'organisation des enseignements présentée est originale : chaque module serait constitué par le groupe théorie-pratique formant une unité semestrielle ; seuls certains modules, si l'on juge leur présence utile bien qu'ils n'aient pas d'application directe en architecture (mathématiques, physique, résistance des matériaux) pourraient garder leur autonomie.

Si l'approche rappelle à notre mémoire un passage du *Journal intime* dans lequel Jean-Jacques Deluz avouait avoir voulu supprimer l'enseignement des mathématiques du programme, elle nous renvoie également à sa propre expérience d'étudiant et à l'intérêt que lui-même portait alors aux enseignements propédeutiques<sup>686</sup>. Visiblement conforté dans son sentiment par les conclusions tirées de plus d'une quinzaine d'années d'enseignement, Jean-Jacques Deluz tente d'assujettir l'ensemble des évaluations à celle du module d'architecture. L'argumentation est simple mais cohérente<sup>687</sup> :

---

<sup>684</sup> DELUZ, « L'enseignement de l'architecture à l'E.P.A.U. Étude et propositions au niveau de la pédagogie », *op. cit.* (note 681), p. 45.

<sup>685</sup> Jean Jacques DELUZ, *Programme pédagogique 1966/67. Atelier d'architecture de deuxième année*, 15 novembre 1966. Ecole Supérieure des Beaux-arts, Dossiers pédagogiques ENABA.

<sup>686</sup> DELUZ, *Journal intime*, *op. cit.* (note 623).

<sup>687</sup> DELUZ, *Journal intime*, *op. cit.* (note 623).



« Les échecs dans les matières théoriques se rattrapent assez facilement et le rythme d'avancement des étudiants se mesure effectivement au cours d'architecture. Le moyen de contrôler l'acquis théorique dans l'application architecturale est en ce sens une vérification plus sûre. »

De manière détournée, la démarche de l'enseignant vise à restituer, dans un système modulaire homogénéifiant, la primauté de l'atelier sur tout autre enseignement. Actuelle et adaptée au contexte, elle demeure empreinte de sa propre expérience d'étudiant et dans une plus lointaine filiation à cette tradition des Beaux-arts dont Jean Tschumi constituait à Lausanne, l'incarnation.

#### **4.2.3.3 Un rejet et de nouvelles propositions : la communication au colloque de 1982**

Le rapport de la commission pédagogique réunie au premier semestre de l'année universitaire 1976-1977 reprendra dans son rapport<sup>688</sup>, l'intégralité de l'organisation du module d'architecture soumise par Deluz. L'intégration des modules de théorie et le nouveau mode d'évaluation soumis dans le cadre de la même proposition sont quant à eux rejetés. Le moment est évoqué dans *Fantasmes et réalités* :

« [...] les résistances –au ministère et parmi les enseignants– étaient parfois contraignantes, et tout cela déboucha sur beaucoup de compromis. [...] Les ingénieurs poussaient à une dominante technique, un coopérant français voulait qu'on forme des « chefs », (l'architecte chef d'orchestre), un professeur italien d'Histoire de l'architecture voulait revenir à l'enseignement classique des monuments et des styles, (au détriment des tissus traditionnels indignes de l'Histoire), etc. Quant au ministère, il voulait du nombre, de la réussite et de l'homogénéité dans le système universitaire. »<sup>689</sup>

---

<sup>688</sup> Voir Corpus, pages 336 à 346 : *Commission pédagogique - Semestre d'hiver - Septembre février 1977*, Alger : École Polytechnique d'Architecture et d'urbanisme, 1977.

<sup>689</sup> DELUZ, *Fantasmes et réalités*, *op. cit.* (note 20), p. 25.



Quelque peu découragé, mais demeurant en lutte perpétuelle contre le système consacré par la réforme universitaire de 1971, l'architecte ne manque pas de contribuer aux débats qui augurent, dès le début des années 1980, d'une nouvelle réforme à venir. Seulement la contribution de Deluz change de forme. Elle ne s'exprime plus par des propositions adressées à la direction de l'EPAU, mais plutôt par des articles et des communications que l'architecte essaime à partir de 1980 et qui trouveront leurs prolongements réflexifs deux décennies plus tard dans ses deux derniers ouvrages. Sa communication lors d'un séminaire organisé à l'EPAU en janvier 1982, qui reprend de larges passages tirés de ses précédentes propositions suffit à résumer la posture de l'architecte durant ses huit dernières années d'enseignement. La remise en question du système polytechnique de formation s'y fait plus explicite :

« [...] cette formation prétendant préparer à toutes les situations s'est orientée vers le système « polytechnique » au sens littéral du terme, c'est-à-dire celui qui garantit la maîtrise de toutes les techniques, comme si l'architecte, destiné à se spécialiser dans un domaine ou l'autre, devait être à la fois tous les spécialistes une fois sorti de l'école. [...] ainsi de suite donne-t-on l'idée d'un architecte qui saura tout en sortant de l'école ; la réalité trouve un homme qui ne sait rien. Il n'est ni ingénieur, ni technicien, ni dessinateur, ni sociologue, ni géographe, ni informaticien, ni rien d'autre, mais est-il architecte ? Le mythe néfaste de l'architecte « chef d'orchestre » ou chef tout court le conduit à commander (ou, ce qui revient au même, à disposer de leurs données sans leur demander leur avis) à des spécialistes plus compétents que lui dans chacune des matières. »<sup>690</sup>

Dans son constat, Jean-Jacques Deluz met en exergue le fait que la discipline « architecture » n'est pas la somme de disciplines composantes, mais occupe son domaine propre : celui de l'organisation des formes et des matériaux dans l'espace. Il conclut quelques pages plus loin :

« Dans une école d'architecture, donc dans un cadre universitaire où l'on est sorti de l'enseignement général –il ne devrait y avoir de théorie que sur l'architecture

---

<sup>690</sup>Voir Corpus, figure 142 : Jean-Jacques DELUZ, *Enseignement, formation des architectes et exercice de la profession*, EPAU, janvier 1982, p. 3.





elle-même : histoire et théorie de l'architecture et de l'urbanisme, science de la construction, techniques d'interprétation des données, d'une part par le dessin, la géométrie, le métré, la rédaction des rapports, le planning, d'autre part par les traductions statistiques, les méthodes de documentation, les méthodes d'analyse et de synthèse des éléments de programme. »<sup>691</sup>

Dans son discours, Jean-Jacques Deluz confronte également, dans une même réflexion, la formation et l'exercice de l'architecture. Pour lui, déphasage, rupture de continuité et inadéquation sont évidents entre les deux secteurs<sup>692</sup>. La problématique de la formation des architectes est ainsi étendue hors du cadre didactique, à la réalité de l'exercice du métier. Pour l'enseignant, tout débat dont la définition du « profil de l'architecte » figurerait le postulat de base, serait voué à l'échec. De même, un plan de formation permettant de réorganiser le secteur de production procéderait d'une démarche utopique. La solution résiderait plutôt dans une réorganisation planifiée dans laquelle s'établirait un rapport logique entre enseignement et pratique<sup>693</sup>. Deluz formule subséquemment trois mesures radicales devant permettre de transformer l'école d'architecture<sup>694</sup> :

-La première mesure concerne l'instauration de cours de théorie dans les domaines spécifiques de l'architecture. Les études d'architecture doivent ainsi être consacrées exclusivement à étudier l'architecture ; chaque discipline scientifique ou technique enseignée ne doit pas être traitée de façon autonome mais relativisée au domaine de l'architecture.

-La deuxième consiste à remplacer toutes matières théoriques par des ateliers<sup>695</sup>. Dirigés par des spécialistes, ces ateliers auxquels doivent collaborer les enseignants-architectes, visent à former les étudiants au contact et à la prise en compte des données de programmes<sup>696</sup>.

---

<sup>691</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>692</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>693</sup> *Ibid.*

<sup>694</sup> *Ibid.*, p. 8-9.

<sup>695</sup> Seuls les cours de langue arabe qui appartient à l'enseignement général sont maintenus.

<sup>696</sup> Dans l'atelier de cartographie, regroupant les géographes de la géographie physique, les topographes, les géologues, se feraient la préparation des terrains d'intervention des projets d'architecture. Dans l'atelier des techniques, regroupant tous les ingénieurs et techniciens, se feraient la vérification et la mise au point des projets. Dans l'atelier des sciences humaines, regroupant les sociologues, les économistes, les géographes de la géographie humaine et urbaine, et les urbanistes ou les aménagistes s'ils existent, se feraient la programmation des ateliers d'architecture et la vérification éventuelle des projets.



-La troisième mesure concerne le maintien des ateliers d'architecture. Lieu d'application des programmes éducatifs dans les ateliers des sciences humaines, ils se situent au cœur de la formation.

La seule objection qui pourrait être avancée contre cette structuration touche au rapport, dans chaque matière, entre la théorie propre à cette matière et son champ d'application ; autrement dit, comment remplacer les « cours théoriques » par des exercices d'application sans maintenir le cours lui-même. La solution proposée par Jean-Jacques Deluz consiste à intégrer aux travaux pratiques de l'atelier d'architecture, des cours simplifiés avec l'efficacité renforcée de l'illustration immédiate<sup>697</sup>. L'architecte, dans la réalité de son exercice professionnel, n'ayant pas à procéder lui-même ni à des calculs de structures ni à des enquêtes ou à des déductions sociologiques, l'élève-architecte doit simplement en comprendre les mécanismes de principe.

Moins de connaissances mieux assimilées apparaissent, dans la vision de l'enseignant, infiniment plus fécondes. Ces propositions, comme les suivantes, seront classées sans suite mais ont néanmoins le mérite de porter la question de la formation des architectes et le cadre de l'exercice de l'architecture dans le débat public. Devant les échecs de ses propositions, face aux inimitiés, l'écriture s'impose comme alternative : support de réflexion, devant susciter les discussions, elle augure d'un nouveau schéma de diffusion des idées. Ces textes sont un moyen de diffuser les prémisses d'une réflexion plus ambitieuse, au moment où les hypothèses qui sous-tendent ses contributions sont rejetées par la grande majorité de ses confrères.

---

<sup>697</sup> DELUZ, « Enseignement, formation des architectes et exercice de la profession », *op. cit.* (note 690), p. 9.



## Conclusion

Sur le plan des programmes pédagogiques et des méthodes d'enseignement de l'architecture, l'apport de Jean-Jacques Deluz est considérable. Ses nombreuses contributions ont permis de mettre en évidence des problèmes spécifiques : le système des ateliers d'architecture et la coordination de certains cours avec ces ateliers apparaissent comme des données essentielles d'un enseignement intégré. La relation avec la pratique occupe le cœur de ses propositions.

La création d'un atelier de recherche, celle de la section d'urbanisme et celle du centre de documentation et de services figurent au registre des principales modifications que Jean-Jacques Deluz tente d'introduire tout au long de son parcours à l'EPAU. L'Atelier de recherche et de pratique qui apparaît dans sa première proposition constitue, par son fonctionnement comme par sa surface, la clé de voûte de la première proposition d'extension, objet du prochain chapitre. Ses ateliers qui dépassent en nombre ceux « classiques » du reste de l'école, entendent par leur fonctionnement particulier explicité dans la proposition de 1976, palier à l'écart existant entre la pratique de l'architecture et son enseignement : l'ARP doit être le lieu privilégié de « l'enseignement intégré ».

Énoncé dès sa première proposition, cet « enseignement intégré » doit, d'une part, permettre la réduction des cours théoriques, et, d'autre part, l'élargissement du champ des références et l'ouverture à la recherche. Pratique et théorie sont ainsi fondues dans un même processus didactique dont l'atelier d'architecture est le lieu privilégié, celui dans lequel doit se faire la synthèse de tous les enseignements. Deluz qui cumule alors plus d'une vingtaine d'années d'exercice professionnel, assume une approche pratique de la formation sous le point de vue de « l'apprentissage ». De sa proposition de 1972 à sa communication de 1982, voire à ses publications ultérieures, il se concentre sur la valorisation de la pratique dans la formation des architectes et la minorisation des apports théoriques lorsqu'ils ne présentent pas de lien avec le projet d'architecture. Toutes deux apparaissent comme le reflet de ses années d'écoles à Lausanne. Le modèle d'enseignement de l'École d'Architecture et d'Urbanisme de l'EPUL –et à travers lui la tradition des Beaux-Arts– est à nouveau convoqué. Il ordonne d'une part la division en deux classes, qui à l'EPAU sont transposées en deux cycles, et doit permettre par



une adaptation aux contraintes du système modulaire de préserver la préséance de l'atelier sur tout autre enseignement.





## 4.3 1971-1978

### L'extension de l'EPAU : Analyse typomorphologique

Abordées dans le premier chapitre de cette quatrième partie, les conditions de la première rentrée, comme celles de ses deux premières années de fonctionnement de l'EPAU témoignent des carences du projet Niemeyer. Prenant conscience de la situation, le MERSRS envisage à la fin de l'année universitaire 1971-72 la réalisation d'une extension des premiers bâtiments de l'EPAU sur des terrains situés au Nord des bâtiments existants<sup>698</sup>. Jean-Jacques Deluz dans *Alger chronique urbaine*, revient sur ce moment déterminant de l'histoire de l'École :

« Nous étions trois-cent cinquante dans des locaux prévus pour soixante-dix. Le ministère décida de financer une extension et nous donna un morceau supplémentaire prélevé sur le terrain de l'Institut agricole. Il accepta que nous nous chargions nous-mêmes du projet. Je constituais une équipe avec Ravillard, Koosah (un architecte iranien) et Alemagna. Ce dernier avait une grande puissance créatrice, fut le moteur du groupe. »<sup>699</sup>

Si ces quelques lignes laissent entendre que le MESRS, dans une démarche pleine de bon sens confie la réalisation de l'extension aux enseignants de l'EPAU, il s'avère en réalité que c'est Oscar Niemeyer qui est d'abord sollicité pour la réaliser. La proposition de l'architecte brésilien qui travaille à cette période à la construction se résume à la quintuple multiplication des bâtiments existants.

En quelques lignes, Jean-Jacques Deluz résume donc un intervalle de six mois. Ce raccourci par lequel l'auteur conduit, vraisemblablement du fait d'impératifs narratifs, le lecteur vers la description du contexte de la réalisation de l'extension de l'EPAU ne saurait, dans le cadre de la présente étude, faire l'économie du récit de ces six mois durant lesquels se pose avec acuité la question de la nature de cette extension. Pour le rôle que Deluz y joue en tant qu'enseignant et animateur de l'Atelier de recherches et de Projets (ARP), autant que pour la compréhension du projet d'extension décrit plus loin ou pour la connaissance d'une histoire

---

<sup>698</sup> Voir Corpus, figures 158 à 160.

<sup>699</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 175.

Figure 90 : Projet d'extension de l'EPAU. Esquisse (31 janvier 1973). Plan de masse. Fonds Deluz.

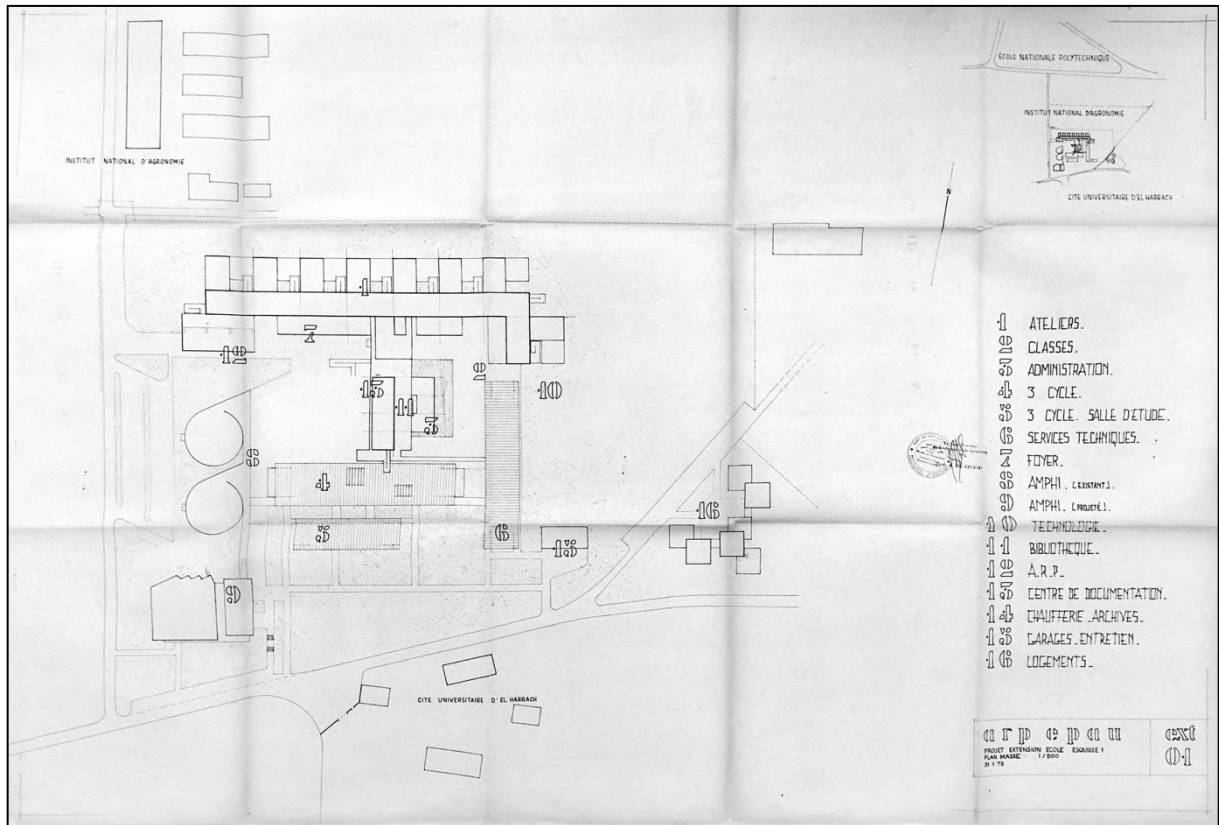
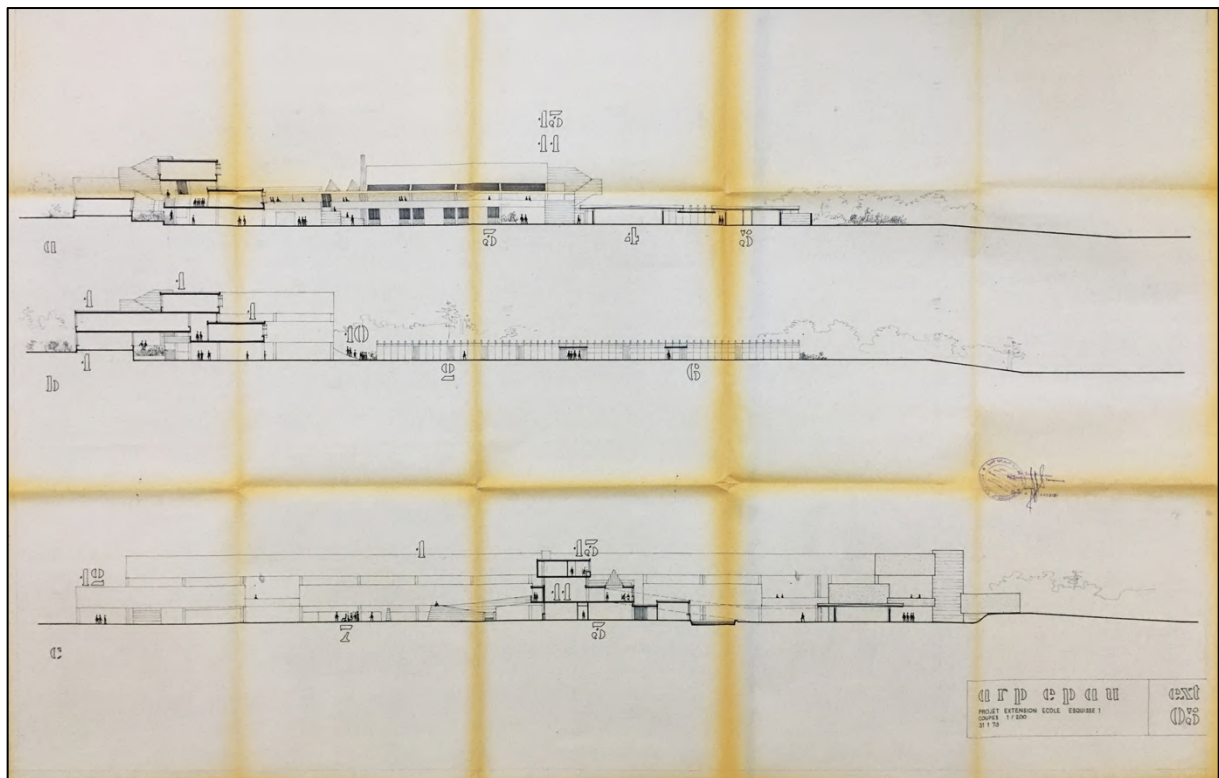


Figure 91 : Projet d'extension de l'EPAU. Esquisse (31 janvier 1973). Coupes. Fonds Deluz.



de l'enseignement de l'architecture en Algérie après l'Indépendance ; sujet faisant jusqu'ici l'objet de peu d'études.

## 4.3.1 Échelonnement des propositions

### 4.3.1.1 L'esquisse

En réaction à la proposition d'extension de Niemeyer d'étendre l'école par multiplication des bâtiments existants, les architectes de l'ARP, proposent de réaliser sur les terrains prévus, au Nord des bâtiments existants. En témoigne un dossier « esquisse »<sup>700</sup> que nous avons pu retrouver dans les archives de l'EPAU. Composé de cinq plans dessinés au 1:200<sup>ème</sup> (1 plan de masse, les plans des 3 niveaux et 3 coupes -1 longitudinale et 2 transversales-). Il porte le visa du sous-directeur de la Construction et des logements du MESRS et la date du 31 janvier 1973 est mentionnée dans le cartouche. L'absence de réponse du MESRS à la proposition de l'Atelier de Recherches et de Projets maintient durant quelques mois la communauté de l'EPAU dans l'expectative. Entre-temps six baraques préfabriquées ont été installées pour accueillir les étudiants rapatriés du boulevard du Telemly ; le projet d'extension de Niemeyer demeure en suspens.

Retrouvée dans les archives de l'EPAU, une copie du devis du métreur-vérificateur permet de situer l'amorce du projet au printemps 1973<sup>701</sup> : l'esquisse soumise par l'ARP ayant dû être préalablement validée par le MESRS, elle servira de base à l'avant-projet devant être élaboré dans le cadre d'un contrat liant l'ARP au MESRS.

### 4.3.1.2 Projet I

Le contrat portant étude de l'extension de l'EPAU<sup>702</sup> est approuvé le 10 juillet 1973. L'ARP a quatre mois pour élaborer l'avant-projet, les étudiants de l'atelier d'architecture de 3<sup>ème</sup> année que dirige Deluz doivent, dès la rentrée 1973-74, être impliqués dans l'élaboration de l'avant-projet. Une équipe est constituée, elle comprend les architectes Alemagna, Deluz et

---

<sup>700</sup> Voir Corpus, figures 143 à 147.

<sup>701</sup> Marc GIBAUD, *Extension de l'école. Devis concernant la mise place des métrés*, 14 mai 1974.

<sup>702</sup> Voir Corpus, figures 148 à 152.



Figure 92 : Projet d'extension de l'EPAU. Projet I (avant-projet). Plan de masse. Fonds Deluz.

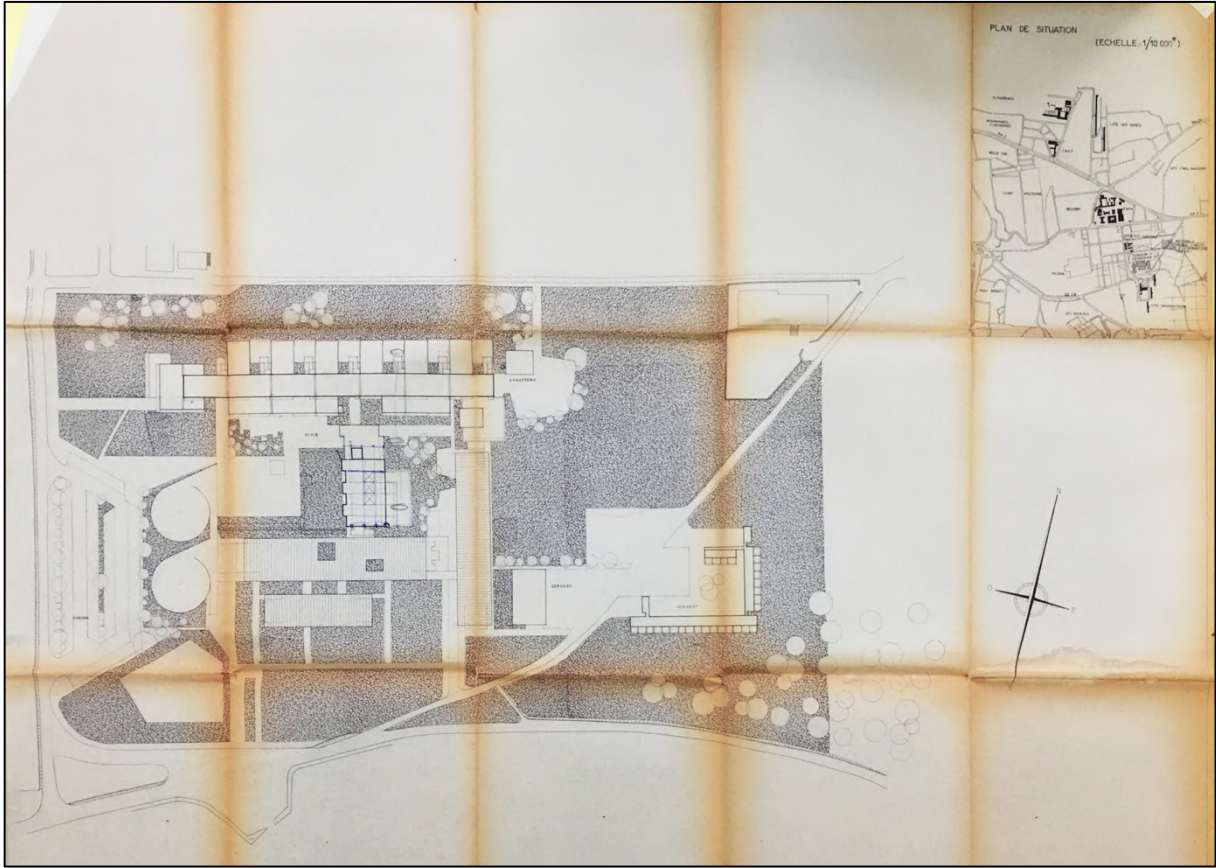
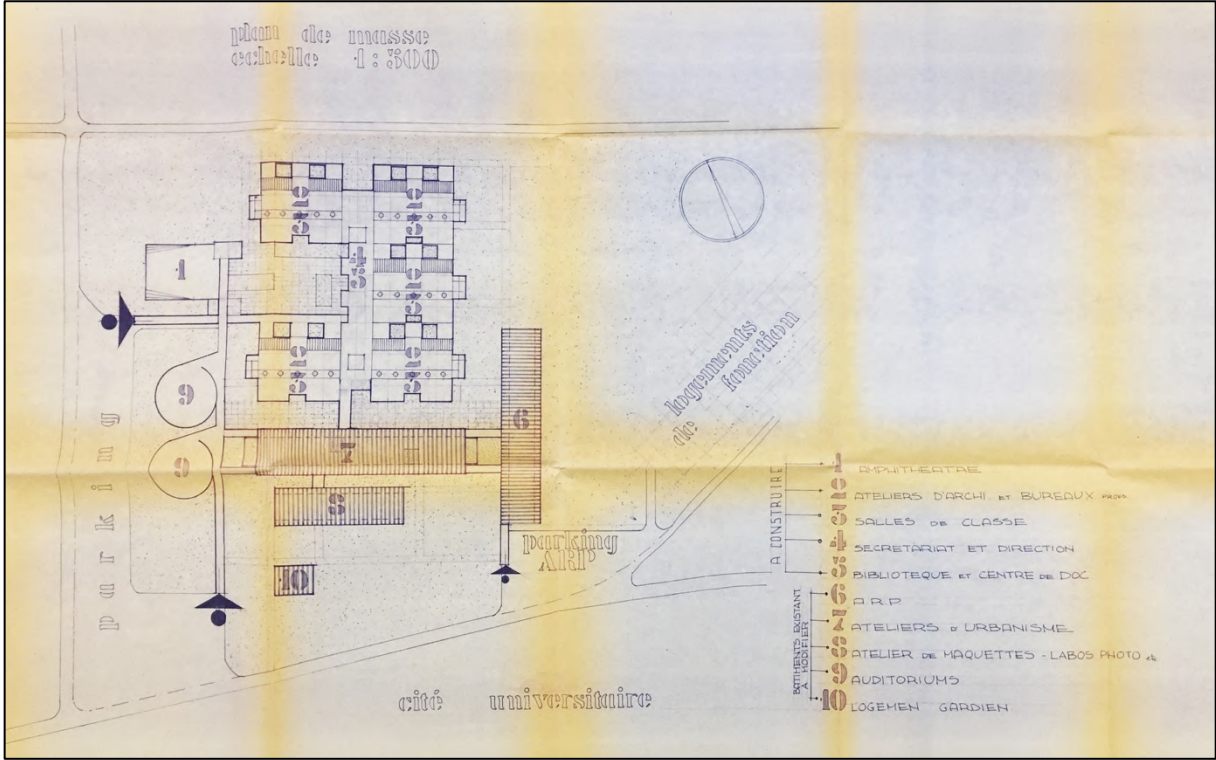


Figure 93 : Projet d'extension de l'EPAU. Proposition intermédiaire (Deluz). Fonds Deluz.



Ravillard et les ingénieurs Petrovici chargé des structures, Jacob et Fabre chargés des équipements.

Retrouvé dans les archives de l'architecte, le calendrier d'étude pour la date allant du 1<sup>er</sup> octobre au 10 novembre 1973 permet une immersion dans l'organisation du travail de l'ARP durant les six dernières semaines précédant le rendu de l'avant-projet. Le travail est ainsi divisé en trois étapes<sup>703</sup> :

-Entre le 1<sup>er</sup> et le 4 octobre doit s'effectuer la mise au point de la programmation sur la base d'un effectif réduit de 600 à 450 étudiants ;

-Entre le 5 et le 20 octobre doivent être déterminées les options de principes relatives à la structure, aux systèmes constructifs et aux procédés de chauffage et de ventilation ;

-Entre le 21 octobre et le 10 novembre, le travail de l'équipe s'attache à la mise au point de l'avant-projet devant être soumis le 11 novembre 1973 ;

Si le cadre est différent, l'organisation n'est pas sans rappeler de travail de l'étude de le « cellule habitat » : entre une programmation fondée sur l'analyse prospective et la mise en forme de l'avant-projet, s'insère l'étude des solutions constructives.

Poussé jusqu'aux plans d'exécution, le projet se trouve, quelques jours après le démarrage du chantier au début du mois de mars 1974, interrompu par saisine du ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire (MARA). L'entreprise Lazali chargée de la réalisation du 1<sup>er</sup> lot (administration-bibliothèque-centre de documentation) a alors installé son unité de préfabrication d'éléments et procédé au terrassement des fondations.

#### **4.3.1.3 Un arrêt, et une nouvelle proposition**

À l'entame des travaux de fondation, l'Institut national des Grandes Cultures (INGC), sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire et propriétaire du terrain, s'oppose à la réalisation du projet ; le chantier est mis à l'arrêt.

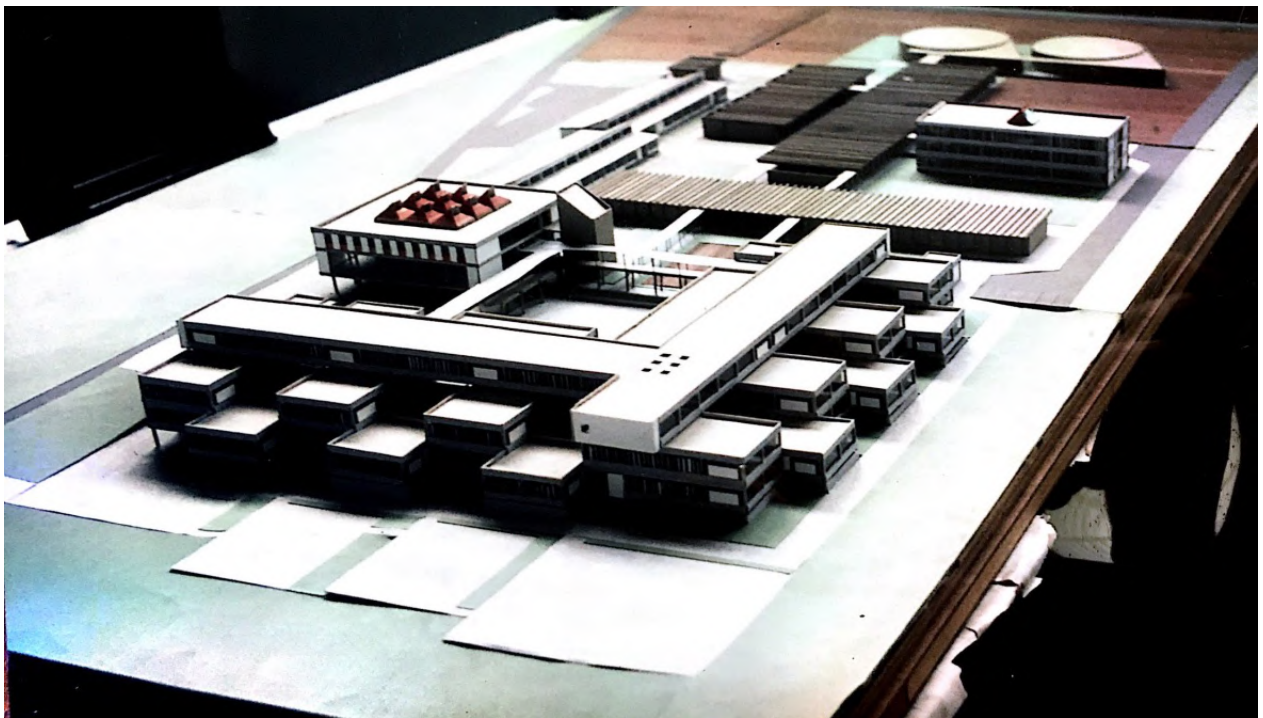
Retrouvé dans le fonds du Centre Diocésain d'Alger, un rapport<sup>704</sup> de deux pages portant l'entête de l'EPAU et la mention « non-envoyé » accompagnée du « D » caractéristique de la

---

<sup>703</sup> EPAU *Projet I : Planning de travail*, Atelier de Recherches et de Projets, 29 septembre 1973, p. 2. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 48 chemise 4.

<sup>704</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Extension de l'EPAU : Rapport sur le problème du terrain d'extension*, [s.d.]. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 48 chemise 8.

Figure 94 : - Projet d'extension de l'EPAU. Projet II (1974-1988). Fonds Deluz.



signature de Deluz, témoigne de l'existence, entre les deux projets d'extension, d'une proposition intermédiaire<sup>705</sup> à laquelle l'architecte ne fait pas référence dans ses écrits.

Intitulé « Rapport sur le problème du terrain d'extension », le document vise à présenter une solution consensuelle. La surface de l'extension doit être réduite à 7.955 m<sup>2</sup> – 3.800 m<sup>2</sup> sont ainsi rendus à l'INGC-, les aménagements extérieurs sont sacrifiés et la réalisation est divisée en deux phases : avril/mai pour le bloc « administration-bibliothèque » situé sur le terrain de l'EPAU ; juillet/août pour le bloc « ateliers » situé sur le terrain de l'INGC, soit après les récoltes. Pour le rédacteur du rapport cette solution aurait l'avantage de ne pas compromettre les cultures expérimentales réalisées sur le terrain. Toute autre solution impliquant la réalisation partielle ou globale d'un autre projet est présentée par le rédacteur du rapport comme constituant « [...] un compromis peu souhaitable, avec un bénéfice médiocre, tant pour l'EPAU que pour l'agriculture. »<sup>706</sup>

Non datée et visiblement destinée aux services du ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire, la proposition devant en toute logique suivre un cheminement hiérarchique, ne porte pas de numéro d'enregistrement. Ainsi que mentionné sur le feuillet l'enserrant, ce « Rapport sur le problème du terrain d'extension » n'a pas été transmis aux services concernés ; très vite l'équipe de l'A.R.P. est amenée à élaborer une nouvelle proposition sur des terrains situés dans la continuité Ouest du « Bloc Niemeyer ».

#### **4.3.1.4 EPAU, projet II**

Devant le risque de perdre les crédits budgétaires inscrits à l'exercice de l'année 1974, avec une équipe, réduite sur le plan des études d'architecture depuis le départ d'Alemagna pour l'Italie, Jean-Jacques Deluz formule en quelques jours une nouvelle proposition<sup>707</sup>. La parcelle Nord prévue pour le projet I ayant été retirée à l'EPAU, un inventaire des terrains restant disponibles pour la réalisation de l'extension aboutit au choix d'une parcelle située à l'Est du « bloc Niemeyer ».

La création du Centre de Recherches en Architecture et en Urbanisme au courant de l'année 1976<sup>708</sup>, nécessite la réévaluation des locaux attribués dans le projet I à l'Atelier de Recherches

---

<sup>705</sup> Voir Corpus, figure 153.

<sup>706</sup> DELUZ, « Extension de l'EPAU : Rapport sur le problème du terrain d'extension », *op. cit.* (note 704), p. 2.

<sup>707</sup> Voir Corpus, figures 154 à 157.

<sup>708</sup> Voir Corpus, figure 162.





et de Projets auquel il succède. Le problème des locaux du CRAU sera traité indépendamment de celui de l'EPAU mais inséré sur le même terrain. Face à l'intention première de monter des baraquements préfabriqués, les architectes du CRAU proposent une construction sommaire en matériaux divers qui doit pouvoir s'améliorer progressivement et, lors de l'exécution des locaux définitifs, se reconvertir en bâtiments de service.

## 4.3.2 L'enseignement intégré

### 4.3.2.1 L'intégration de la pratique à l'enseignement

Désireux d'un rapprochement entre pratique et théorie, Jean-Jacques Deluz est le principal artisan de la création de l'Atelier de Recherche et de Projet qui, dès la proposition de 1972, apparaissait sous l'appellation d'Atelier de Recherche et de Pratique et annonçait déjà les orientations qu'il souhaitait donner à l'enseignement de l'architecture dans un cadre universitaire. Ce rapprochement entre pratique et théorie, déjà en germe à l'ENABA, marque à l'EPAU une évolution significative. La promotion de l'enseignement intégré, mis en œuvre de façon expérimentale dans son atelier d'architecture et explicité dans ses propositions, trouve dès l'esquisse du 31 janvier 1973, sa transposition spatiale dans le bloc de l'Atelier de Recherches et de Projets (ARP).

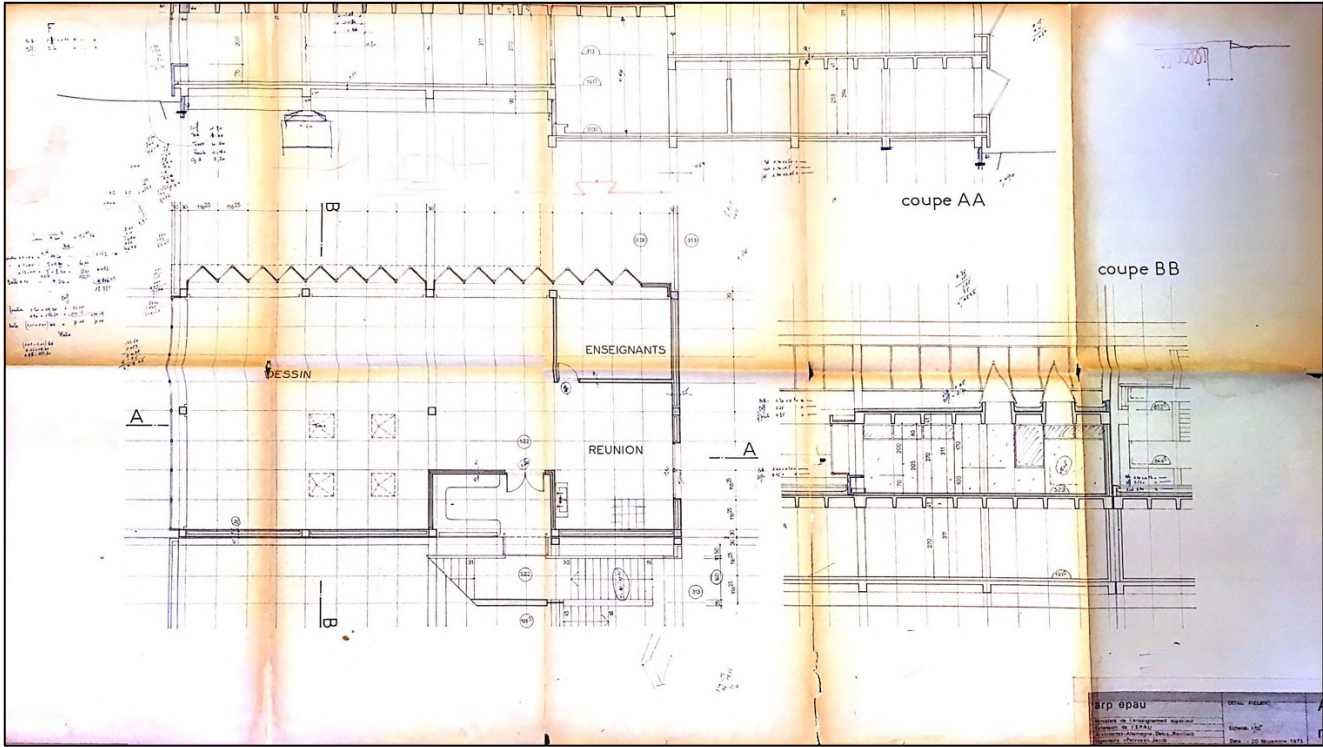
Ses enseignements à l'Atelier de Recherches et de Projets viennent en complément de ceux dispensés dans le « classique » atelier d'architecture. La raison de cette dualité de l'enseignement du projet peut être retrouvée dans un passage de *fantasmes et réalités* :

« L'enseignant est victime de ce mythe de la projection par lequel il est surtout préoccupé de parvenir à un résultat réalisable, confondant l'objectif pédagogique et la projection de ses velléités personnelles. [...] Dans les ateliers de l'école, les enseignants ont toujours puisé dans la réalité un programme réel et ont fait entreprendre aux étudiants un simulacre de résolution opérationnelle, dont a déjà vu le côté illusoire. »<sup>709</sup>

---

<sup>709</sup> DELUZ, « L'enseignement de l'architecture à l'E.P.A.U. Étude et propositions qu niveau de la pédagogie », *op. cit.* (note 681), p. 31-32.

Figure 95 : Projet d'extension de l'EPAU. Projet I (avant-projet). L'atelier d'architecture. Plan et coupes. Fonds Deluz.



Les stages à l'atelier de recherches et de pratique doivent ainsi contribuer à réduire cet écart entre l'enseignement théorique de l'architecture et la réalité de son exercice. Par cette organisation duale, Jean-Jacques Deluz esquisse ainsi une première solution concrète à la question de l'intégration de la pratique à l'enseignement de l'architecture. À l'ARP, est attribuée une surface de 4.160m<sup>2</sup> sur les 14.530m<sup>2</sup> de surface globale<sup>710</sup> ; alors que l'« école » ne bénéficie dans l'esquisse du 31 janvier 1973 que de 6.100 m<sup>2</sup>. Dissous au courant de l'année 1975, l'ARP est transposée dès 1976 dans une nouvelle structure : le Centre de Recherches en Architecture et en Urbanisme (CRAU) que Jean-Jacques Deluz contribue également à fonder en 1976 et dont il assure la coordination jusqu'en 1978.

#### **4.3.2.2 L'atelier d'architecture : avatar d'un schéma pédagogique**

Le modèle pédagogique pour lequel milite Jean-Jacques Deluz depuis sa première expérience à l'ENABA, paraît avoir une forte influence sur l'architecture comme sur ses agencements. La conception des ateliers d'architecture semble cristalliser ce lien. Ces derniers sont superposés dans l'ensemble des propositions d'extension, superposés. Chaque atelier se compose d'une entrée dégagée des circulations, agrémentée d'un banc<sup>711</sup> et d'un tableau d'affichage, partageant les mêmes caractéristiques : une orientation à l'Est ou à l'Ouest en fonction de l'ensoleillement et d'un éclairage naturel direct en façade Nord. Pourvu d'une surface de 200m<sup>2</sup> dans les quatre propositions d'extension, l'espace de l'atelier apparaît comme invariant. Tel que formalisé dans l'ensemble des projets, il se trouve distingué des autres locaux d'enseignement que sont les classes. Ces dernières, destinées aux cours de théorie ne sont pas intégrées au bloc des ateliers d'architecture mais regroupées en rive des cours dans les trois premières propositions<sup>712</sup> et autour d'un espace plus calme aménagé en jardin dans

---

<sup>710</sup> *Projet d'extension de l'E.P.A.U. : Programme*, Atelier de Recherches et de Projets, 1973, p. 1.

<sup>711</sup> Le banc figure dans le « projet I » uniquement.

<sup>712</sup> Destiné principalement aux enseignements pratiques de l'architecture, le bloc d'études intègre –dans les trois premières propositions– également à son extrémité Est, au niveau du rez-de-chaussée–, un groupe de quatre salles de cours mitoyennes. Son intégration en équerre au bloc des ateliers n'est justifiée que par la proximité du bloc des classes de Niemeyer avec lequel il s'aligne tout en reprenant le gabarit. Face à ce groupe de classes, le huitième atelier voit du fait de sa localisation, certaines de ses configurations (disposition des escaliers, absence du mur de refend et donc du placard, façades, absence de banquettes) adaptées à son implantation.



le projet final. L'apprentissage pratique qui doit s'y dérouler semble ainsi déterminer la forme et l'implantation. Certaines caractéristiques méritent à ce propos d'être soulignées :

-La polyvalence et la modularité se situent à la base de l'agencement proposé. Les ateliers, formés par de 1, 2 ou 3 travées, sont destinés à accueillir, en fonction de la densité souhaitée, de 24 à 45 étudiants. Peu caractérisés sur les plans de la forme et de l'aménagement, ils sont conçus de façon à s'adapter avec souplesse aux types de fonctionnements futurs. Chaque atelier est agencé en fonction de l'éclairage naturel venant de gauche ou de face.

-L'appropriation est une autre caractéristique conceptuelle. À chaque étudiant est attribuée une table personnelle de 1,40 x 0,80m. Dans le « projet I », un coin de rangement commun est créé afin que chaque étudiant puisse y laisser ses affaires. Dans le « projet II », chaque étudiant possède son espace de travail personnel ainsi qu'un espace de rangement individuel. Dans les deux projets, l'accès à l'atelier doit être réservé aux seuls étudiants du module d'architecture. Aux enseignants est attribué, dans les deux projets, un bureau de 12 m<sup>2</sup>, intégré à l'atelier mais isolé sur le plan acoustique.

-La socialisation est un autre aspect prégnant de la conception des ateliers. Dans l'esquisse, une banquette maçonnée en « U » est également prévue créant au-devant de chaque atelier un espace propice à l'échange et au partage. Dans le « projet I », un sous-espace polyvalent pouvant accueillir les réunions d'atelier ou les exercices collectifs est libéré dans l'angle des murs pleins et des cloisons amovibles en métal et en bois doivent permettre, au besoin, de l'isoler du reste de l'espace de travail. Dans le « projet II », un espace dont l'aménagement est laissé libre aux usagers et un espace de réunion sont prévus.

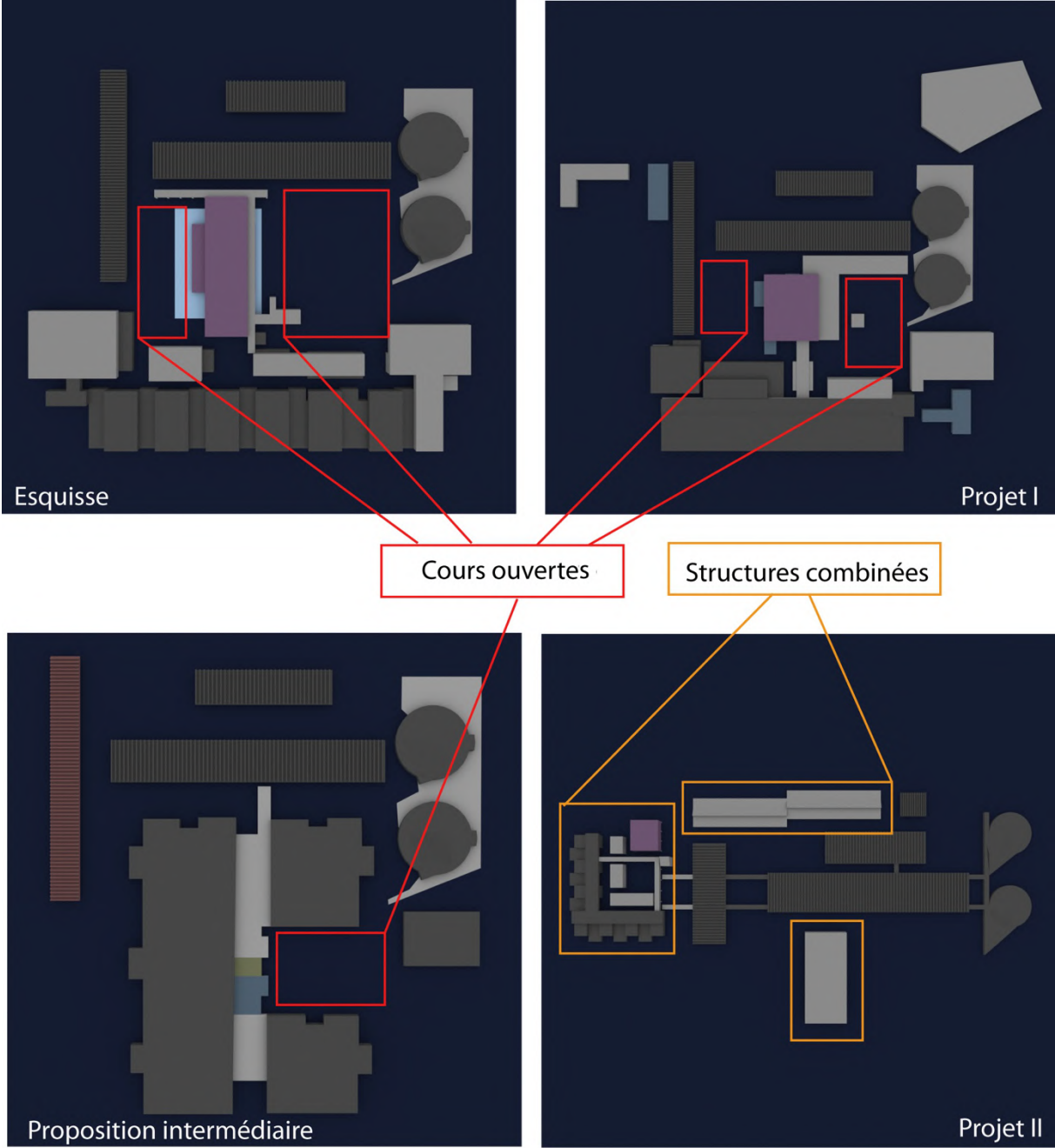
La conception des ateliers au plan ouvert et flexible, implique une adaptabilité des espaces à la notion d'enseignement intégré à laquelle s'ajoute une prise en compte soignée des notions de polyvalence, d'appropriation et de sociabilité.

### **4.3.3 -Un schéma d'organisation à envergure urbaine**

#### **4.3.3.1 Types d'organisation**

Le schéma d'organisation des bâtiments des projets d'extension varie en fonction des caractéristiques des parcelles. Dans les deux premières propositions (esquisse et « projet I »),

Figure 96 : Projets d'extensions : Analyse typomorphologique. Types de composition.



le choix est porté sur le modèle de la cour ouverte. Il correspond à un type d'installation éducative des plus communs, et dont la caractéristique principale réside dans la création d'une zone extérieure protégée et psychologiquement rassurante<sup>713</sup>. Dans le contexte de fonctionnement de l'école d'architecture durant ses premières années d'existence, ce choix vise sans doute à faciliter l'appropriation commune des anciens et nouveaux espaces et à faire naître l'esprit de « communauté » noté dans la proposition du programme de Deluz. Mais cette fermeture partielle est sans doute aussi imposée par la préexistence des bâtiments de Niemeyer dessinant au Sud et à l'Ouest les limites de l'École et avec lesquels une continuité doit être assurée. Excentré, un bloc de trois niveaux divise l'atrium en deux cours : une première de forme presque carrée à l'entrée de l'École, et une seconde plus étroite ornée d'un plan d'eau et donnant accès au terrain Ouest en friche. Partiellement fermée et concentrant les vues sur les espaces intérieurs, l'organisation par les différents degrés d'ouverture qu'elle propose permet néanmoins de prolonger les perspectives.

Imposé par la configuration de la nouvelle parcelle, le schéma d'organisation choisi dans le « projet II » est du type « ville » à structure combinées<sup>714</sup>. La notion d'espace urbain est créée à la fois par la variété des formes tridimensionnelles, et par la complexité des cheminements intérieurs étagés sur deux niveaux : les bâtiments Niemeyer précèdent ainsi ceux de la nouvelle extension. Le modèle de la cour, esquissé dans le « projet I » est toutefois transposé à une échelle moindre. Le bloc des ateliers dont la forme en équerre est modifiée, est redessiné autour d'un espace central refermé au Sud par la bibliothèque. Cette solution composite s'articule autour d'un ensemble d'espaces de relations prolongeant le système Niemeyer vers l'Est, tout en basculant le centre de gravité dans cette direction. Par son implantation, ses aménagements extérieurs et la configuration de ses différents bâtiments, ce second projet vise à ne pas entraver de futures extensions et à accompagner l'École dans ses perspectives futures d'évolution<sup>715</sup>.

---

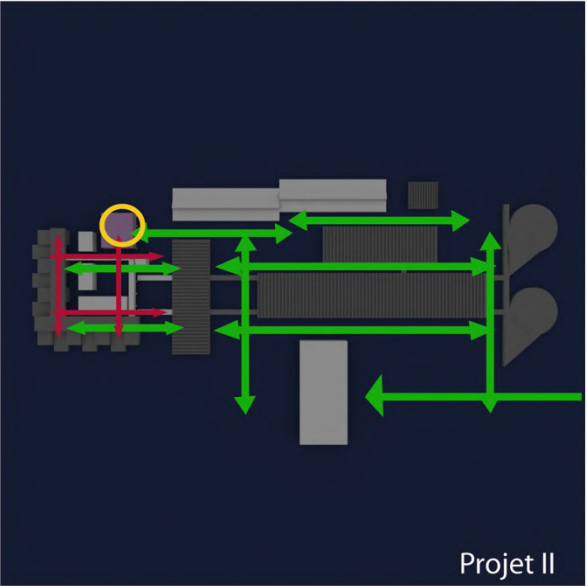
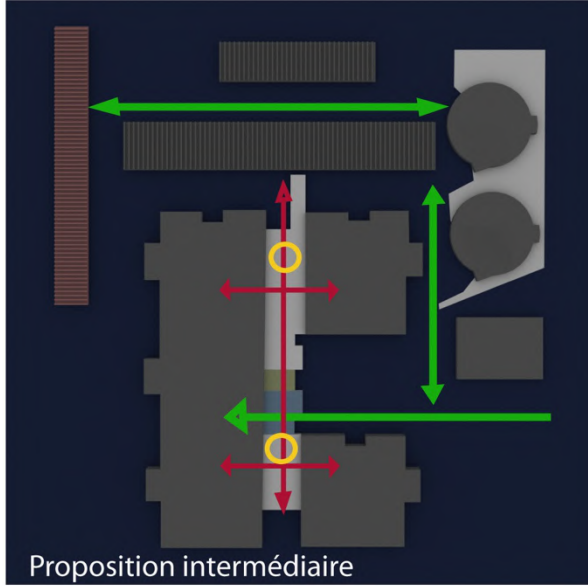
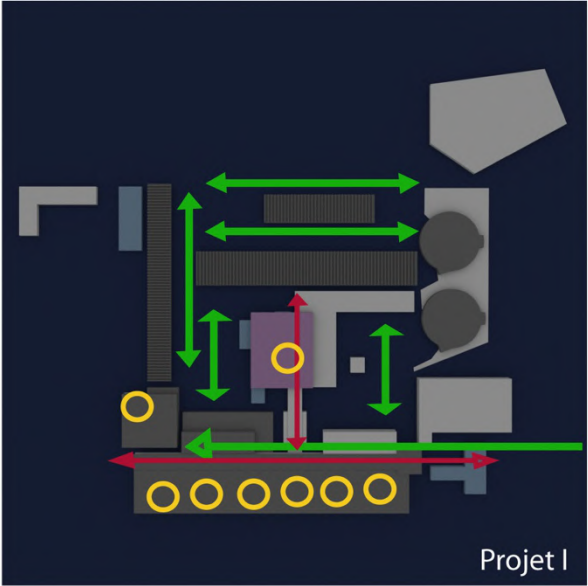
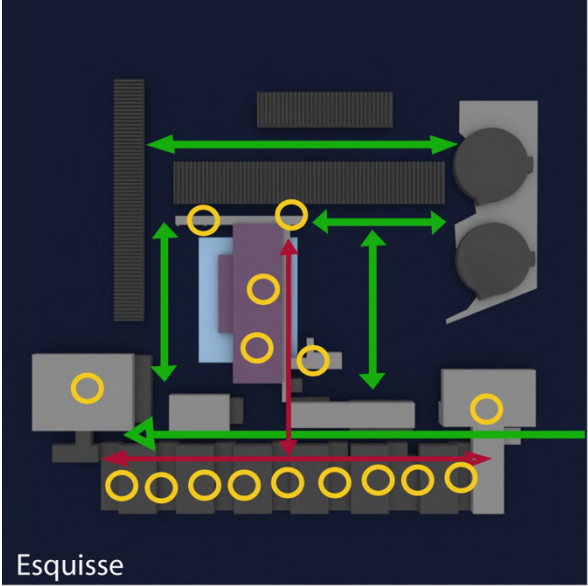
<sup>713</sup> Alessandro RIGOLON, « Les plans de construction des écoles européennes du XXI<sup>e</sup> siècle : présentation », *CELE Échanges - Université de Bologne/OCDE*, n° 3, 2010, p. 3.




<sup>714</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>715</sup> L'urbanisme qui n'existe jusqu'au milieu des années 1970, que dans le nom de l'École, doit être intégré à l'enseignement au niveau de la post-graduation. Un bâtiment destiné à l'enseignement de l'urbanisme et des ateliers dédiés aux formations de 3<sup>ème</sup> cycle figure pour cette raison dans le programme de l'extension de l'EPAU sans être pour autant programmés sur le plan de réalisation.



Figure 97 : Projets d'extensions : Analyse typomorphologique. Types de composition.



- Légende :
-  Circulations horizontales RDC
  -  Circulations horizontales étages
  -  Circulations verticales (escaliers ou rampes)

### 4.3.3.2 La trame, support de l'organisation

Afin de répondre aux contraintes du contexte, les projets d'extension de l'EPAU apparaissent comme un champ d'expérimentation pour la standardisation et la préfabrication. L'ensemble des projets se cale sur une trame carrée apportant à la fois une cohérence volumétrique et la possibilité d'un traitement paysager des espaces extérieurs.

Cette trame permet, dès l'esquisse, de fixer la géométrie fondamentale de chacune des propositions. Réalisée sur la base d'un carré de 10m de côté, elle sert également au pré-dimensionnement de la structure<sup>716</sup>. Deux tracés régulateurs se trouvent ainsi confondus. D'une part, la trame de composition intervient comme support d'écriture et permet d'assurer le traitement morphologique de l'espace ; elle est garante de la discipline et de l'unité et permet la distribution de l'espace plan. D'autre part, la trame porteuse a une influence directe sur la détermination du système structurel ; elle permet une standardisation des procédés constructifs ainsi que leur adaptation aux nécessités spatiales.

Flexible, la trame, orthogonale de l'esquisse et du « projet I », autorise une manipulation des modules permettant de réaliser, dans le « projet II », un réseau nouveau dont le tracé régulateur initial, orienté par translation, demeure le support. Dans le contexte de projection des propositions d'extension, caractérisé par l'urgence et l'instabilité décisionnelle, la trame directrice permet, par sa maniabilité, une optimisation des espaces ainsi que la rationalisation de la construction.

### 4.3.3.3 Circulations

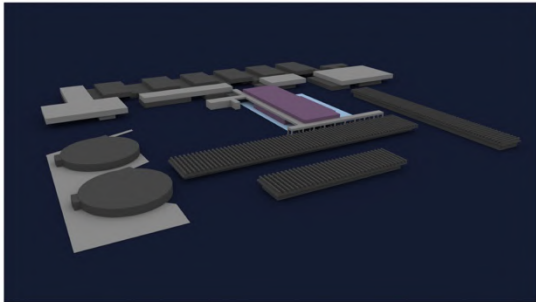
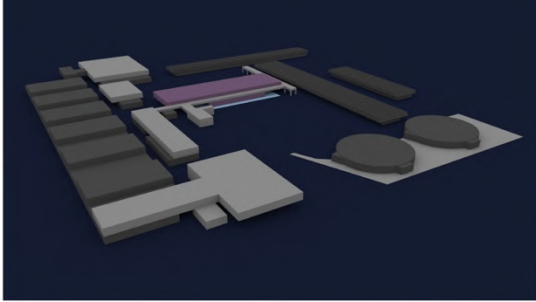
L'organisation des circulations entend, dans l'ensemble des projets, rompre avec l'esprit mécaniste et disciplinaire du couloir. Dans les deux premières propositions (esquisse et « projet I »), les circulations s'effectuent horizontalement sur deux niveaux : au rez-de-

---

<sup>716</sup> Le choix est dès l'esquisse porté sur une ossature de type « poteaux-poutres » en béton armé établie sur la base d'une trame carrée. D'abord de 5m de côté, les dimensions unitaires de la trame sont, du fait de la réduction des effectifs de 600 à 450 étudiants, ramenées dans le « projet I » à 4,80m. D'apparence mineure, cette réduction apporte une importante économie globale et permet une rationalisation de la construction sur la base d'une seconde trame carrée de 1,20m de côté. La travée de 4,80m peut ainsi, dans certaines configurations particulières, être ramenée à 3,60m. Les poteaux ont presque tous une section de 0,30 x 0,30m alors que les dalles présentent deux variantes :

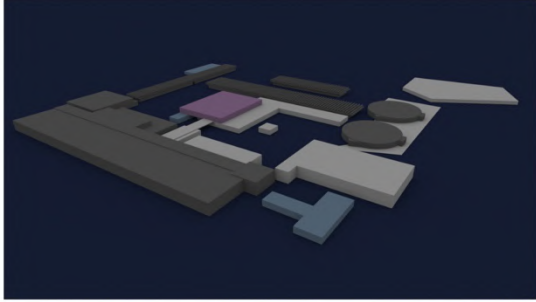
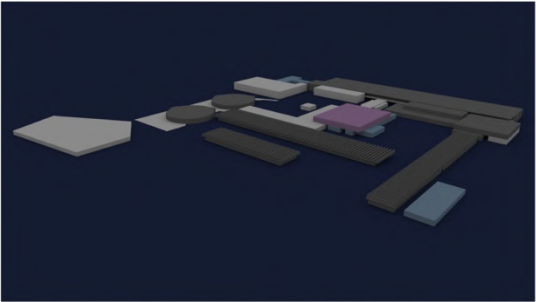
- Dans les ateliers, les classes et la salle de réunion sont formées par un ensemble à nervures croisées formant caisson de 1,20 x 1,20m sur une surface carrée de 9,60m de côté.
- Tous les autres espaces sont pourvus de dalles pleines de 0,16m sur poutraison de 4,80 x 4,80m.

Figure 98 : Projets d'extensions : Analyse typomorphologique. Volumétries.



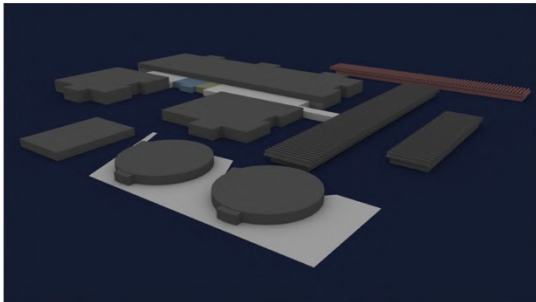
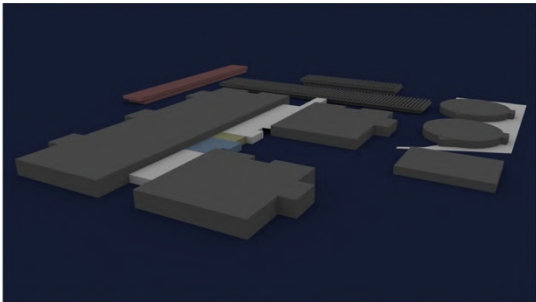
Esquisse

---



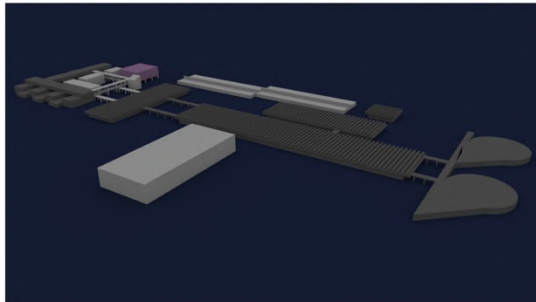
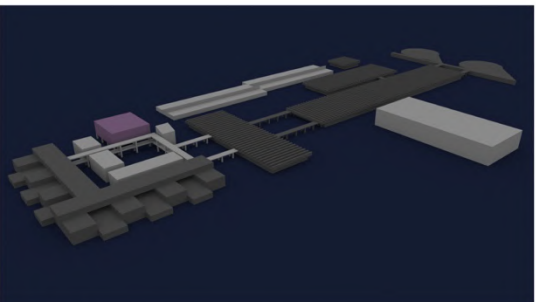
Projet I

---



Proposition intermédiaire

---



Projet II

---

chaussée entre les pilotis, au 1<sup>ier</sup> étage par un couloir connecté à une dalle partiellement couverte formant terrasse et accueillant la bibliothèque. Rendu libre, l'espace du rez-de-chaussée n'est occupé que par le foyer, par 3 blocs de sanitaires, ainsi que 9 cages d'escaliers ouvertes ; les vues sont ainsi préservées et la perspective s'étire vers l'Ouest.

Les liaisons verticales sont assurées par une vingtaine d'escaliers à paliers,<sup>717</sup> par deux rampes connectées aux extrémités Nord et Sud de la bibliothèque ainsi que par un escalier à tour de vis donnent accès depuis le hall de l'administration à la bibliothèque et au centre de documentation du 2<sup>ème</sup> étage.

Si les pilotis sont supprimés dans les versions postérieures, le principe de circulations étagées est repris dans le « projet II ». Au sol, le cheminement couvert de Niemeyer est conservé. Dédoublé, il se prolonge au-travers de l'ancien « bâtiment de cours » vers la nouvelle extension, et se trouve ponctué par des espaces de repos et de verdure.

À l'étage, la circulation est organisée par des galeries superposées de largeurs variables. Une seule cage d'escaliers, disposée au front du bloc bibliothèque/centre de documentation, permet de relier simultanément les trois niveaux. Des liaisons de niveau à niveau s'ajoutent à cette unique liaison continue : les concepteurs entendent, par cette rupture des circulations verticales, favoriser la fonction de mise en relation de la composition.

## **4.3.4 Un formalisme empreint de modernité**

### **4.3.4.1 L'empreinte de Le Corbusier**

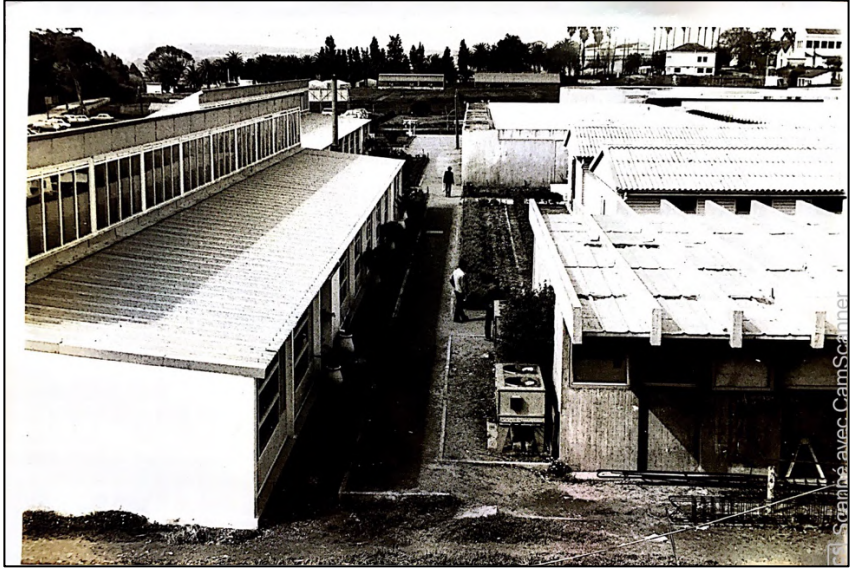
Si l'esquisse du 31 janvier 1973 est l'illustration d'un fonctionnalisme rigoureux, sa traduction dans un langage architectural austère et géométrique apparaît comme une réinterprétation des « cinq points d'une architecture nouvelle »<sup>718</sup>. L'influence corbuséenne est manifeste, elle intervient à différents niveaux de l'écriture architecturale, depuis la composition volumétrique et le dessin des façades jusqu'aux dispositifs architecturaux en passant par le langage plastique et le traitement des surfaces.

---

<sup>717</sup> Le second palier de repos de chacun des huit escaliers démarrant du rez-de-chaussée, est connecté à un couloir traversant le premier étage dans sa longueur articulé à la dalle portant la bibliothèque.

<sup>718</sup> LE CORBUSIER et Pierre JANNERET, *Œuvres complètes 1910-1929*, Zurich : Les Éditions d'Architecture, 1937, p. 128.

Figure 99 : Le CRAU à sa création en 1974 et Talesin West actuellement. Comparaison des architectures.



L'esquisse reprend avec application trois des cinq points de la théorie corbuséenne. Les pilotis permettent de libérer partiellement le sol de l'emprise du bloc d'études et de ménager des percées visuelles à travers le bâtiment. Les fenêtres en bandeau occupant toute la largeur de chaque travée éclairent les ateliers du 1<sup>ier</sup> et du 2<sup>ème</sup> étage, et les salles de lecture de la bibliothèque. Enfin, le plan libre permis par la structure en poteaux-poutres autorise un agencement flexible des ateliers d'architecture.

L'esquisse ne se limite cependant pas à cette réinterprétation des principes d'une architecture nouvelle mais emprunte également à Le Corbusier certains dispositifs et arrangements typiques. Formée d'une combinaison de parallélépipèdes superposés, la volumétrie générale est puriste, les surfaces extérieures doivent être enduites et peintes en blanc. Reprenant les codes de la plastique brutaliste de l'architecture d'Oscar Niemeyer, seules les circulations horizontales et verticales, sont laissées brutes de décoffrage ; elles permettent par un jeu de vides et de pleins la mise en contraste des volumes suspendus. La rampe donnant accès, à partir du rez-de-chaussée, à la dalle du 1<sup>ier</sup> étage ainsi que la galerie qui la prolonge, sont à rapprocher de la notion de « promenade architecturale » dont la villa Savoye est l'illustration. L'organisation des espaces servants, semble s'inspirer du schéma de l'École d'Art et d'Architecture de Chandigarh<sup>719</sup> alors que les trois puits de lumière sculpturaux de la bibliothèque apparaissent comme un subtil clin d'œil au dispositif mis en œuvre par Le Corbusier pour l'éclairage des ateliers de Chandigarh.

#### **4.3.4.2 L'influence de Frank Lloyd Wright**

La conception des bâtiments jumeaux du Centre de Recherche en Architecture et en urbanisme (CRAU), permettent la mise en lumière d'une autre référence : l'école de Taliesin West de Frank Lloyd Wright.

Un premier trait de convergence peut être trouvé dans les contextes respectifs de la conception de deux architectures. Si, les lendemains de la crise économique de 1929, sont opportunes aux États-Unis à la remise en cause des idées sur l'architecture et sur la place même des architectes, le contexte du redressement économique dans lequel sont mises en action les différentes réformes se révèle en Algérie, propice aux mêmes questionnements. En

---

<sup>719</sup> À Chandigarh, Le Corbusier utilise un système de claustras pour clôturer la rive Sud du couloir qui constitue la façade principale du bâtiment. À Alger, des percées sont aménagées le long de la rive Sud du déambulatoire afin de permettre l'accès aux différents espaces (Cours, administration, bâtiments Niemeyer).



Figure 100 : Le CRAU à sa création en 1974 et Talesin West. Comparaison des espaces intérieurs.



Arizona, la construction est réalisée sur la base d'un budget assez faible, et entraîne l'utilisation de matériaux extraits du désert environnant. À Alger, le problème d'une réalisation urgente et provisoire détermine la solution adoptée : une structure ouverte dans laquelle les espaces ne possèdent pas de spécification fonctionnelle précise. Les surfaces des locaux du CRAU ne sont ainsi pas déduites du programme mais estimées sur la base d'une évaluation à court et à moyen termes, en fonction du budget disponible.

Un second trait peut être observé par la mise en œuvre de dispositifs formels et d'agencement similaires. Conçu dans un système à murs porteurs<sup>720</sup>, le bâtiment se compose de deux blocs jumeaux mitoyens de 40 x 15m, décalés afin de créer une rupture visuelle dans une trop grande longueur. Disposés en refends tous les 4m, ces murs porteurs d'une emprise transversale de 15m dessinent un espace intérieur pouvant servir d'atelier, de lieu de réunion ou d'espace de distribution. Ouvrant sur cet espace des niches de 5 x 4m où peuvent s'individualiser des groupes de travail font face sur la façade Sud, à des bureaux de mêmes surfaces. L'agencement semble reprendre à une moindre échelle celui de l'atelier de Taliesin West, un éclairage zénithal formant une sorte de grand shed, éclaire l'espace central. Les façades Sud sont utilisées pour les expérimentations en lien avec l'ensoleillement.

Enfin, un troisième et dernier trait peut être distingué dans la convergence des visions de l'enseignement de l'architecture promues par chacun des deux architectes. Par l'application directe des connaissances théoriques, grâce à la pratique par l'expérimentation in situ<sup>721</sup>, Taliesin offre une conception de l'enseignement de l'architecture proche de celle promue par Deluz, et, avant lui par Niemeyer.

## Conclusion

Chacune des propositions s'illustre architecturalement dans un contexte qui lui est propre. Celui du démarrage d'une jeune école confrontée à des problématiques logistiques et organisationnelles pour les trois premières, celui de la réforme de l'enseignement et de la

---

<sup>720</sup> Les murs porteurs sont réalisés en parpaings de ciment avec incorporation de chaînages horizontaux et verticaux assurant le contreventement et la stabilité sismique. La toiture en tôles d'acier TN 40 produite par la SNS est doublée d'un plafond suspendu en liège de 4cm produit par la SNLB. Le sol en chape bouchardée de ciment est coulé sur une dalle terre-plein. Les menuiseries sont en bois et s'ouvrent en impostes. Le chauffage central est alimenté par une chaudière fonctionnant au mazout. Pour aussi sommaire qu'il soit, le système a permis de tenir les délais prévus dans une période de pénurie de matériaux assez forte.

<sup>721</sup> Carole PETIT, *L'architecture des écoles d'architecture : ou l'apprentissage sous influence*, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, Nantes, 2014, p. 24.





mise en place du système modulaire pour la dernière. Toutes reflètent la scission avec le modèle des Beaux-Arts de l'École historique du Telemly. L'architecture malgré les contraintes de chaque implantation, apparaît dans les quatre propositions, étonnamment similaire dans sa forme et dans sa programmation. Ce fait s'explique par la contribution continue de Jean-Jacques Deluz à partir de sa première proposition de 1972 jusqu'à son achèvement en 1987.

Deluz dessine l'école telle qu'il l'imagine : le lieu d'un apprentissage centré sur la pratique ; l'atelier d'architecture y a la préséance sur tout autre espace d'enseignement. L'Atelier de Recherche et de Pratique qui évolue en quelques années pour devenir l'Atelier de Recherches et de Projets puis le Centre de Recherche en Architecture et en Urbanisme, illustre cette préséance de la pratique.

L'architecture est ainsi rendue symbolique de son projet pédagogique. Par sa conception et par sa mise en œuvre, elle est un exemple d'adaptabilité et une démonstration de simplicité. La lisibilité immédiate des volumes, le traitement des surfaces (plan et façades) la rapprochent du courant moderne. Deluz y déploie un vocabulaire architectural emprunté à deux des architectes phares du style international. Et pose subséquemment la question du rapport de Deluz à la modernité. L'analyse typomorphologique de l'extension de l'EPAU a ainsi permis de proposer certaines réponses.

Nous avons pu identifier, par plusieurs gestes rappelés, deux références tangibles. La première est celle de Le Corbusier. Elle est clairement lisible dans l'esquisse du 31 janvier 1973 par la référence aux « 5 points d'une architecture nouvelle » et dans les dispositifs empruntés à l'architecture corbuséenne. La seconde est celle de Frank Lloyd Wright perceptible dans l'agencement des locaux du CRAU.

Enfin et parce qu'il est impossible de l'éviter, il y a la métaphore urbaine à laquelle on ne peut se référer sans penser à Gerald Hanning et à sa trame. À une échelle certes moindre, Deluz dessine une école comme on projette une ville. Il met rigoureusement à jour la logique urbaine pour bâtir un organisme devant accompagner, sur le plan de l'architecture, l'évolution de l'école sur le plan pédagogique.



## CONCLUSION DE LA QUATRIÈME PARTIE

Prolongeant la discussion entamée dans la partie précédente, cette quatrième partie participe d'un même regard transversal porté sur deux pratiques professionnelles : l'exercice de l'architecture et son enseignement.

Le premier chapitre consacré à un second épisode d'exercice libéral, a permis, outre les difficultés d'une reprise d'activité auxquelles Deluz est à nouveau confronté, d'élargir le spectre des références à deux architectes dont l'influence était jusque-ici observée au-travers de leurs filiations respectives : Le Corbusier apparu dans l'ombre de Gérald Hanning, et, Fernand Pouillon transparaissant de l'œuvre de l'agence Daure et Béri. Ainsi étendu ce champ référentiel a pu faire l'objet d'une première mise en perspective dans le troisième chapitre de cette quatrième partie. Nous avons pu, à travers l'examen typomorphologique des projets d'extension, retrouver les échos de certaines références soulignées dans le premier chapitre de cette quatrième partie.

Dans l'esquisse du 31 janvier 1973, nous avons rencontré les échos des références de Le Corbusier, alors que pour celle du CRAU, ceux de Frank Lloyd Wright se sont imposés. Si le second nous renvoie à ses années d'école, à ses premiers « émois », et dénote l'inaltérabilité de sa sensibilité à l'architecte de la « Prairie School ». Le premier nous offre l'opportunité d'éclairer certaines réalités relatives à l'influence de Le Corbusier sur l'œuvre de Deluz : influences pour laquelle nous renvoyons également à l'amphithéâtre de l'AFPAT <sup>722</sup>et bien avant à la « baraque de Kaddous », deux architectures dans lesquelles le *Modulor* était déjà subtilement mis en œuvre. Si les deux projets cités ci-dessus et présentés respectivement dans la seconde et quatrième partie de la thèse semblent principalement emprunter à Le Corbusier son outil normatif, les projets d'extension de l'EPAU paraissent apporter l'écho d'une relative influence.

Seulement, l'esquisse du 31 janvier 1973 a beau introduire des dispositifs typiques du maître, cette évocation paraît dérisoire. L'explication se trouve peut-être dans la manière avec laquelle Deluz a été introduit à la modernité. Car, si Le Corbusier influence Deluz, ce n'est pas à travers son architecture, dont le formalisme permet difficilement de dépasser le stade de

---

<sup>722</sup> Voir Corpus, figures : 124 à 129.



l'imitation, mais à travers un de ses collaborateurs à la rue de Sèvres : Gérald Hanning auprès de qui Jean-Jacques Deluz se forme à l'urbanisme.

Dans l'extension de l'EPAU comme dans ses autres projets, la référence à Le Corbusier semble ainsi se limiter à sa prescience des « échelles simultanées » et à son génie plastique.

Ainsi la confrontation de ces architectures avec certaines œuvres de Le Corbusier est tout à fait révélatrice : on y voit clairement la façon dont ce que nous avons jusque-là décrit sous les termes « influences » et « références » se mue plutôt en convergences.

Dans les projets d'extension de l'EPAU, Deluz semble plutôt tenter de franchir les limites de la pensée corbuséenne, celles-là mêmes que l'école d'Alger, n'a –selon lui– en son temps pas pu dépasser<sup>723</sup>. La « modernité » de l'EPAU est donc simultanément une référence à Le Corbusier et une tentative de dépassements des préceptes de la *Charte d'Athènes*. Deluz y exprime le paradoxe que lui-même énonçait à propos du Maître : « il n'y a de création que lorsqu'il y a transgression du modèle ». Il s'agit là d'une première convergence notable.

Une seconde convergence peut être distinguée au-travers des visions de l'enseignement de l'architecture défendues par chacun des deux architectes et dans lesquelles, les limites entre pratique et théorie se défont au profit d'une formation fondées sur la réalité du métier. Cette similarité est soulignée par Jean-Jacques Deluz dans deux pages<sup>724</sup> de son livre *Le voies de l'imagination*. Faisant face à la citation de Le Corbusier, l'énonciation de Deluz paraît lui répondre<sup>725</sup>.

Les réponses à la question des influences ne sont donc pas nécessairement à rechercher dans la matérialité de l'architecture dessinée ou bâtie, mais dans des convergences sémantiques. Elles sont significatives d'une fascination à laquelle Deluz, malgré sa posture critique, ne semble pas échapper.

---

<sup>723</sup> DELUZ, « La Méditerranée de Le Corbusier », *op. cit.* (note 12), p. 39.

<sup>724</sup> DELUZ, *Les voies de l'imagination*, *op. cit.* (note 22), p. 80-81.

<sup>725</sup> En page 80 il est noté : « ... l'École tue, les écoles tuent, par claustration loin des métiers et des matières. La réalité fait défaut. Les écoles clôturent par des diplômes, par des distributions de sommeil, alors qu'elles devraient finir par un grand coup de pied au derrière qui obligerait les jeunes à se jeter à l'eau, à ouvrir yeux, oreilles et entendement et à entreprendre leur propre création spirituelle ... » Le Corbusier. *Quand les cathédrales étaient blanches*. ». En page 81, Deluz écrit : « [...] « l'architecture sans architecte », « l'architecture sauvage », de même que l'architecture vernaculaire, ont prouvé que la sensibilité, l'intuition, l'inhibition des traditions, suppléaient à ces études. Ce qui est intéressant, c'est que la science des harmonies et le savoir spontané se rencontrent. Encore une fois – bien qu'il s'agisse parfois des gens qu'on dit sans culture – c'est bel et bien un problème de culture.



Inséré entre ces deux chapitres, le deuxième consacré à la seconde expérience d'enseignement, a permis de constater la permanence d'un processus didactique dans lequel l'analyse critique reste prégnante. Nous nous sommes appuyés pour cela sur une analyse transversale des processus didactiques mis en œuvre dans le cadre de l'enseignement du projet d'architecture : à l'ENABA dans un contexte de la confrontation des modèles, abordé dans la troisième partie de la thèse ; à l'EPAU dans le contexte des réformes universitaires, objet principal de cette quatrième partie. Nous avons ainsi observé dans deux contextes différents deux manières de conduire un même processus :

-Une première manière rapprochée en conclusion de la troisième partie de la pensée du mouvement anglo-saxon *design-methods*. L'enseignement y était linéaire et l'action de l'enseignant principalement fondée sur la transmission.

-Une deuxième manière orientant la didactique vers une mise à contribution accrue de l'étudiant, marque une évolution dans la méthode d'enseignement. Elle privilégie une implication plus accrue de l'étudiant dans la construction de la connaissance, ce dernier est encouragé à construire son savoir en fonction des situations proposées. La méthodologie l'emporte sur le résultat, la démarche se rapproche du modèle de pédagogie active utilisée par les pionniers de l'éducation nouvelle<sup>726</sup> basée sur l'activité propre, la spécificité fonctionnelle et l'intérêt suscité par le sujet. Deluz conçoit pour cela un système d'enseignement qui tient compte des problèmes que les élèves-architectes auront probablement à résoudre dans l'exercice de leur futur métier et auxquels lui-même est sans doute confronté dans le cadre de sa pratique. Ce système doit, dans la vision qu'il promeut, être étendu à tous les paliers de la formation. Il doit permettre à l'étudiant d'acquérir une autonomie dans l'action, de se construire une culture devant permettre l'affirmation d'une personnalité de concepteur propre.

Cette substitution de l'apprentissage par l'élève à l'enseignement par le « maître » qui suppose avant tout un changement radical de l'attitude pédagogique de l'enseignant dans ses rapports avec l'étudiant, n'implique pas pour autant un changement de son rapport au savoir. L'apprentissage demeure instrumenté par l'analyse critique et l'enseignement reste

---

<sup>726</sup> Bovet, Claparède, Cousinet, Dewey, Ferrière, Freinet, Montessori, Winnetka, Dalton, Decroly, etc., qui dans une rupture avec l'enseignement traditionnel et la relation de contrainte qui le caractérise, ont basé leur pédagogie sur l'activité propre de l'enfant, sa spécificité fonctionnelle et son intérêt.





concentré autour de la notion d'architecture comme modification. D'une part l'analyse et ses outils s'actualisent, s'affinent et s'enrichissent au fil d'une pratique professionnelle que l'on devine intense ; les grilles d'analyse desquelles la « combinatoire » de la « cellule habitat » de l'ETAU transparait est l'illustration. D'autre part, la notion de modification qualifie une attitude particulière observée chez Jean-Jacques Deluz dans le cadre de sa pratique de l'architecture, à la *tabula rasa*, chère aux pratiques de l'avant-garde architecturale, l'architecte privilégie une conception du projet d'architecture comme modification des relations entre l'objet architectural et son contexte. Enseignée selon cette notion, l'exercice de l'architecture n'est donc pas motivé par un désir de création démiurgique, mais doit au contraire être stimulé par une volonté d'interprétation critique de la réalité à partir de la conscience d'appartenance au lieu dans lequel on construit.

Issu d'interactions multiples entre l'enseignant, l'architecte qu'il est devenu, et l'élève qu'il fut, subséquemment fondé sur un travail d'appropriation, le processus de construction du savoir mis en œuvre à l'EPAU est empreint d'une méthode active du projet offrant des avantages en matière de conduite de recherches personnelles comme sur le plan du développement au sens coopératif et de la communication. Les exercices de la première année qui sont l'illustration peuvent peut-être être rapprochés du « learning by doing » caractéristique de la pédagogie de Jean Tschumi et à laquelle un de ses élèves, cités dans la première partie de la thèse, faisait référence<sup>727</sup>. L'objectif est ici d'atteindre le développement complet de la personnalité de l'élève-architecte. Ces méthodes actives permettent de redéfinir l'apprentissage de l'architecture dans le cadre d'un échange actif entre l'étudiant et son environnement et au-travers duquel la connaissance se construit sur la base d'un système d'enseignement intégré dont l'atelier devient le champ expérimental et dont l'extension de l'EPAU dans ses différentes versions, est une parfaite illustration.

Favorisée par une première mise en pratique, l'enseignement intégré prend à l'EPAU une dimension opératoire. À l'ARP puis au CRAU dans le cadre des études d'extension de l'école, puis, de manière plus pragmatique dans le cadre de l'enseignement du module d'architecture. Par cet enseignement, l'étudiant est invité à produire des connaissances par lui-même et, avec

---

<sup>727</sup> GUBLER, *op. cit.* (note 80), p. 111.



l'aide de l'enseignant, en construisant la connaissance, il se construit lui-même. L'apprentissage n'est plus perçu comme un système passif mais comme un organisme actif dont le « maître » est l'acteur principal du processus, mais plutôt comme un cheminement cognitif complexe qui implique un sujet conscient dont l'imagination doit être stimulée. Dans ce cadre, les connaissances antérieures, acquises lors de précédents exercices professionnels, se révèlent de la plus haute importance dans la construction du processus didactique.

Comme à l'ENABA, son expérience d'élève-architecte à l'EPUL semble également contribuer à la construction de la vision de la formation en architecture, promue à l'EPAU dans le cadre universitaire. Ce point de vue est clairement repérable dans les propositions pédagogiques qu'il formule tout au long de son parcours à l'EPAU et qui se trouvent inscrite dans la continuité de celles élaborées à l'époque où il enseigne à l'ENABA. Bien que rendu diffus par le système modulaire imposé par les réformes universitaires, le modèle bipolaire de l'EPUL sous-tend les propositions relatives à l'organisation de l'enseignement. Reprenant le principe de la division en deux classes et les modalités d'évaluation de la tradition des Beaux-arts, les études se veulent néanmoins allégées des enseignements théoriques. L'émulation et la collégialité, l'intégration de la théorie de l'architecture et de sa technique nous renvoient, ici aussi, au fonctionnement de l'atelier de Jean Tschumi et par lui, une nouvelle fois aux Beaux-Arts de Paris.



## **5 Cinquième partie**

**1988-2009**

**Les trois temps de l'exil :  
la parenthèse avignonnaise et la désillusion algéroise**



## Repères

Jean-Jacques Deluz démissionne de son poste d'enseignant à la fin de l'année académique 1987/88. Son départ se fait dans la discrétion. En quittant l'EPAU, il laisse le projet d'extension inachevé. S'étant pleinement consacré à sa mission d'enseignant, ses collaborateurs partis, l'activité de son agence est, depuis le projet des Dunes, à l'arrêt. Sa maladie ressurgit et l'immobilise durant de longues semaines. L'histoire semble se répéter inexorablement. Deluz repart une nouvelle fois de zéro. À une situation professionnelle difficile, s'ajoutent la peur et le doute. L'Algérie, en proie à une crise économique profonde, est confrontée au début des années 1990 au terrorisme islamiste. À Alger, la vie s'arrête. Deluz, pour la première fois, pense à quitter sa ville d'adoption. Toutes ses tentatives de trouver un emploi en Suisse d'abord, puis en France sont soldées par des échecs.

En 1994, alors que le terrorisme prend de l'ampleur, Jean-Jacques Deluz se résout à quitter Alger pour le village de Rochefort-du-Gard près d'Avignon. Magda Taroni, l'accompagne. S'ouvre alors une parenthèse de six années durant lesquelles Jean-Jacques Deluz travaille beaucoup mais gagne peu. Hormis ses collaborations avec Robert Hansberger, son temps est partagé entre l'écriture d'*Alger chronique urbaine*, et la peinture.

En 1997, il est chargé par le ministre-gouverneur du Grand Alger de la réalisation du plan directeur de l'agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. N'ayant été que partiellement rémunéré pour plus de trois années de travail et après s'en être plaint, la commune d'Alger-Centre confie à son agence d'architecture l'étude d'un ensemble de logements sociaux au quartier Sidi Bennour. Ce nouveau projet lui permet de se réinstaller au Bananiers, n'en ayant pas eu les moyens auparavant, ses séjours avaient jusque-là été ponctuels.

En 2002, à la suite du départ du ministre-gouverneur promu au poste de ministre de l'Industrie, Jean-Jacques Deluz perd son poste de consultant. À la disparition du directeur de l'établissement de gestion de la ville nouvelle en 2004, le suivi de la réalisation de Sidi Abdellah lui est graduellement soustrait. Il sera définitivement écarté du projet en 2006 et ne touchera jamais ses honoraires. Déjà fortement affaibli, sa santé se dégrade. Limité dans ses actions et dans ses mouvements, son temps est occupé à l'écriture et la peinture. Une série de douze





gouaches et deux ouvrages en naissent : *Fantasmes et réalités* publié en 2007 et *Le tout et le fragment* publié en 2010 à titre posthume.

Jean-Jacques Deluz s'éteint à Alger le 8 avril 2009, perclus de dettes et oublié de tous.



## INTRODUCTION DE LA CINQUIÈME PARTIE

Reprenant le court d'un récit suspendu à la veille de sa démission de son poste d'enseignant, cette cinquième partie aborde les dix dernières années de la vie de Jean-Jacques Deluz. Partagé entre Alger et Rochefort-du-Gard en Avignon, cet ultime épisode par lequel la question des ascendances est une nouvelle fois posée, permet, à ce stade de l'écriture, son recentrement. Distinguées au-travers du corpus présenté et mises en relief au fil du récit, les influences et les références, prenant jusqu'ici valeur d'hypothèses, sont soumises à la discussion : celle de l'Agence du plan et par son biais celles de Hanning, de Dalloz et de Bardet ; celle de l'atelier Daure et Béri et dans son ombre celle de Fernand Pouillon. Toujours conduite par la notion de processus, la discussion s'ordonne autour de deux projets : le plan directeur de la ville nouvelle de Sidi Abdellah que Deluz élabore, et le quartier de Sidi Bennour qu'il y réalise. Cette cinquième partie offre également une occasion particulière d'approcher un aspect de l'œuvre que jusque-ici le récit du parcours n'a fait qu'effleurer : une production artistique restée longtemps cachée et que la parenthèse avignonnaise nous permet d'aborder dans le respect de la chronologie.

La chronologie détermine ainsi la structure de cette cinquième partie. Le premier chapitre consacré à l'œuvre artistique se concentre sur l'étude de « l'installation du Cylindre ». La critique génétique offre le cadre méthodologique idoine à l'analyse du processus de création. Les ascendances et les influences de l'architecte sont interrogées dans le champ élargi de l'Histoire de l'art.

Le deuxième chapitre, met en perspective les deux seules expériences à une échelle véritablement urbaine de Deluz : l'agglomération nouvelle de Sidi Abdellah et la cité satellite des Annassers autour de laquelle s'effectue son apprentissage en urbanisme. Elle doit permettre, par la mise en lumière de similarités conceptrices, de mesurer l'influence de l'expérience de l'Agence du Plan et de ses acteurs.

Concentré sur l'étude morphologique du quartier de Sidi Bennour, le troisième chapitre dans lequel s'effectue le passage de l'urbanisme à l'architecture s'intéresse à la notion d'échelle dans la composition urbaine. La référence à Fernand Pouillon, apparue dans la deuxième partie de la thèse dans l'ombre de l'agence Daure et Béri, est questionnée sur les plans de l'urbanisme, de l'architecture et de la littérature.



La notion d'exil, perçu dans son sens premier comme dans sa dimension métaphorique sous-tend la rédaction de cette cinquième partie.



## 5.1 1988-1994

### LA PARENTHÈSE AVIGNONNAISE : RÉSURGENCE D'UNE PRATIQUE LATENTE

#### 5.1.1 Une démission, les prémices d'un départ

Nous reprenons ici le fil d'un récit interrompu dans la partie précédente, à la veille de la démission de Jean-Jacques Deluz de l'EPAU. L'enseignant qui, depuis ses premières années à l'ENABA s'est pleinement investi dans sa mission d'enseignant, semble durant la dernière année de son parcours à l'EPAU, s'en être quelque peu détaché. Karim Boukhenfouf<sup>728</sup>, qui a été son étudiant dont il encadre le projet de fin d'études se rappelle d'un enseignant détaché et souvent absent :

« On a avait senti un net changement dans son attitude. Il faisait du mieux qu'il pouvait, mais on sentait qu'il était ailleurs. Sa femme était partie se faire soigner en France, il a passé son année dans les avions et n'était pas aussi présent ou aussi disponible qu'avant. Il était très fatigué, usé par les petites piques, les petits travers que ses collègues enseignants lui faisaient. Certains profitaient de son absence pour récupérer ses étudiants et leur laver le cerveau. Les petits mots assassins lancés pendant les affichages, mais il ne répondait jamais. Il était toujours calme même si dedans ça devait bouillir. Il leur faisait de l'ombre auprès des étudiants qui se battaient pour rejoindre son atelier. Les conférences qu'il donnait faisaient toujours salle comble et ça, ça ne faisait pas plaisir aux autres professeurs. Mais cette année-là (1987/88), c'était différent, il n'était déjà presque plus là, il sentait que c'était fini. »<sup>729</sup>

Notre interlocuteur ne se trompe pas, en 1988, Jean-Jacques Deluz se débat dans de sérieuses contrariétés. Sous prétexte d'avoir encouragé une grève d'étudiants, il est mis fin au contrat de coopération de Joëlle Labruyère, son épouse, qui enseignait la démographie urbaine à

---

<sup>728</sup> Diplômé avec mention « très bien », Karim Boukhenfouf collaborera avec Jean-Jacques Deluz sur le projet de Sidi Bennour ainsi que sur celui des cités de Réghaïa et de Birtouta.

<sup>729</sup> Karim BOUKHENFOUF, *Entrevue avec Karim Boukhenfouf*, 23 octobre 2021.





l'EPAU. Elle est peu de temps après évacuée en France pour y être soignée ; Jean-Jacques Deluz la suit avant de revenir à Alger au milieu de l'année 1987. Son année académique 1987/1988 se passe donc entre Grenoble et Alger. Pour la première fois de sa carrière, il n'est plus en mesure d'assurer une présence permanente à son atelier d'architecture de 5<sup>ème</sup> année ; il est conduit à démissionner à la fin de l'année académique. Le moment est remémoré en quelques lignes dans *Alger Chronique urbaine* :

« Les étudiants –particulièrement les moins bons– m'accusèrent de ne pas faire mon travail, [...]. Pour clarifier les choses, je démissionnai en fin d'année. Mes vingt-cinq ans d'enseignement, de disponibilité et de travail désintéressé pour les structures et les programmes pédagogiques, pour le projet des bâtiments, se terminèrent dans la plus grise tristesse. [...], une fois de plus je repartais à zéro. »<sup>730</sup>

Mais dans l'intimité de son journal intime, Deluz se fait plus explicite :

« Mais, à la fin des années 80, je démissionnais de l'EPAU sous la pression des jalousies et de la xénophobie, et commençai à me trouver dans une situation difficile.<sup>731</sup> »

Magda Taroni, éclaire de son souvenir ce moment que l'on devine terrible pour l'enseignant :

« La démission à laquelle il a été contraint, l'a terriblement affecté : le dernier jour il est rentré aux Bananiers sur le coup de midi, blême, hagard, il m'a dit : "on m'a jeté comme un malpropre". Il se sentait très humilié.

Karim pourra te renseigner sur les détails : on l'accusait de ne pas bien tenir ses cours, de s'absenter trop souvent - sa femme avait été hospitalisée en France-. Il avait fait des allers-retours massacrants pour ne pas négliger ses étudiants et ne pas la laisser seule. Ces critiques étaient pour lui une insulte à son honneur de prof. Son salaire était à l'époque très très petit, une augmentation était prévue, qui aurait amélioré sa prochaine retraite, mais il a préféré démissionner sans attendre.

---

<sup>730</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 175-176.

<sup>731</sup> DELUZ, « Journal intime », *op. cit.* (note 469).



Résultat: retraite microscopique (c'est moi qui fais la remarque). Les crétins de l'EPAU étaient contents (c'est encore moi qui le dit, j'assume).

Je crois vraiment que ses (les bons!) étudiants l'adoraient; et que ses étudiantes sentaient qu'il les appréciait sans aucune trace de paternalisme machiste. [...] Sa santé en avait pris un vilain coup - ce chagrin professionnel a réveillé sa polyarthrite rhumatoïde. On a vécu avec celle qu'il avait appelé " la vénéneuse Polly Hartritt".»<sup>732</sup>

Retrouvées dans les archives de l'architecte, une dizaine de lettres, émouvantes et pleines d'affection, écrites par des étudiantes, viennent épauler les propos de Magda : « Vous êtes pour moi comme un sage grec », est-il noté dans l'une d'elles. Nul doute que Deluz y ait été sensible. En quittant l'EPAU au milieu de l'année 1988, il laisse le projet d'extension inachevé. Les pare-soleils sont supprimés, le béton des façades est peint et les menuiseries métalliques, dessinées pour ressembler à des verrières d'atelier d'artiste sont remplacées par des huisseries en aluminium coloré. L'architecture est « dénaturée »<sup>733</sup> comme lui-même le note dans *Alger chronique urbaine*.

### **5.1.1.1 Les raisons d'un départ**

Sur le plan professionnel, la situation financière de son agence est loin d'être florissante. L'enseignement et la réalisation de l'extension de l'EPAU ayant occupé la majeure partie de son temps, la maladie de son épouse l'ayant éloigné d'Alger, son agence paraît, depuis son retrait du projet des Dunes et jusqu'en 1992, comme mise en sommeil. Son activité, à compter de cette date, se limite à quelques projets de maisons individuelles pour lesquelles il a du mal à se faire payer et au projet d'aménagement de l'esplanade de la mosquée Émir Abdelkader à Constantine qu'il doit abandonner en cours de réalisation à cause de son départ pour Avignon. La situation peut s'expliquer d'une part par la crise économique qui secoue l'Algérie à la fin des années 1980 et dont les événements du 5 octobre 1988 sont l'illustration ; d'autre part par la montée de l'intégrisme islamiste et par l'émergence au début des années 1990 du terrorisme. La priorité n'est à ce moment-là pas à la construction, les projets publics se font

---

<sup>732</sup> Magda TARONI, *Interview Magda Taroni*, 21 décembre 2020, Téléphone.

<sup>733</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 169.



rare. À la précarité financière s'ajoute la peur qui doucement s'installe dans son quotidien comme dans celui des Algériens. Pour la première fois, Jean-Jacques Deluz pense à quitter Alger, comme s'en rappelle Magda Taroni :

« Mais il y a eu aussi des lettres beaucoup moins aimables : une femme dont j'ai oublié le nom lui écrivait, dans une orthographe défailante, autour de l'année 93: "retourne dans ton pays de m.... ", etc. etc." - et le tracé dans la boîte aux lettres, mi en arabe mi en français, qui nous intimait de faire nos bagages. Jean-Jacques, pour la première fois de sa vie regrettait la Suisse qu'il avait quittée cinquante années plus tôt. Il se sentait comme en exil, mais un exil bizarre parce qu'il était chez lui dans sa maison à Alger. En Suisse, il n'avait plus rien, juste un frère encore, P-V, mais à Alger aussi, il ne se sentait plus chez lui. En plein centre-ville des enfants nous jetèrent des cailloux, on s'est regardés, on était pâles, cela ne nous était jamais arrivé... On avait quand-même senti venir, Jean-Jacques avait de moins en moins de travail, il s'était adressé à ses amis suisses, qu'il avait si souvent invités à Alger, avec lesquels il avait travaillé ; tous lui conseillèrent de ne pas venir : un archi de plus, il n'y avait pas de place. Robert Hansberger seul lui dit : je ne sais pas si on pourra faire quelque chose, viens, on verra. Et on se retrouva à Rochefort. »<sup>734</sup>

Retrouvés dans les archives de l'architecte, les réponses aux courriers auxquels Magda Taroni fait référence viennent épauler ses propos. Plusieurs candidatures spontanées à des postes d'enseignant ainsi qu'une candidature en réponse à une offre pour un poste d'architecte municipal ont également été retrouvées. Toutes témoignent d'une même volonté de quitter l'Algérie dès 1988. Les réponses de ses amis à ses sollicitations ont également été retrouvées.

### **5.1.1.2 Le départ pour Avignon**

En mars 1994, quelques jours après les assassinats successifs d'Ahmed Asselah directeur des Beaux-arts, d'Ali Mansouri enseignant à l'EPAU et du dramaturge Abdelkader Aloula, Jean-Jacques Deluz se décide à quitter Alger pour Avignon « [...] avec le serrement de cœur de celui

---

<sup>734</sup> TARONI, *op. cit.* (note 732).



qui part en exil » écrit-il dans *Le tout et le fragment*<sup>735</sup>. Avec Magda Taroni, ils se retrouvent donc à Rochefort-du-Gard, exilés et sans ressources. Avec Robert Hansberger, Deluz participe à treize concours allant de la maison de retraite aux complexes tertiaires et aux propositions d'urbanisme sans en remporter aucun. De déconvenues, en déconvenues, la parenthèse d'Avignon est vécue comme une période douloureuse où les échecs professionnels se conjuguent à la douleur de l'exil et aux sentiments de trahison et d'abandon. Cet épisode remémoré par l'architecte dans *Le tout et le fragment*<sup>736</sup> gagne à être complété par un nouveau témoignage de Magda Taroni :

« Sa santé se détériorait, et on avait très très peu d'argent - mais ce fut un temps d'une très riche activité créatrice. Le soir (il bossait la journée chez Hansberger, avec qui il fit des concours, qui se révélèrent tous pipés. Il fallait admettre qu'en France la corruption était aussi répandue qu'à Alger...) le soir donc il disait souvent : "tiens je vais écrire un petit chapitre", et il écrivait sa Chronique. Ou alors il peignait. [...] Notre logement était très très modeste, un rez-de-chaussée petit et assez insalubre, mais entouré d'un grand et charmant jardin (je cultivais un potager, on avait des belles salades!). Il avait installé sa table de travail dans la minuscule entrée, là est né le projet de sa ville nouvelle, là souvent il sortait ses pinceaux et ses gouaches. Il n'a peint à Rochefort que des petits formats, par manque de place. »<sup>737</sup>

Précieuse, cette dernière souvenance permet d'étendre la discussion autour de l'œuvre à la production artistique de Deluz. Demeurée confidentielle longtemps après son décès, elle représente certainement la part la plus mystérieuse de production que la parenthèse avignonnaise nous permet d'insérer, à la fin de la thèse, dans la chronologie du récit.

---

<sup>735</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 23.

<sup>736</sup> *Ibid.*, p. 23-25.

<sup>737</sup> TARONI, op. cit. (note 728).



Figure 101 : L'œuvre artistique. Couleur et composition.



Sans titre. 1992. 39,5 x 27cm



Sans titre. Non daté. 60 x 42cm



Sans titre. 1994. 44 x 18cm



Sans-titre. 1993. 40 x 21cm

## 5.1.2 L'art de Deluz : un aspect méconnu de l'œuvre

Jean-Jacques Deluz dit peindre lorsque la pratique de l'architecture et son enseignement lui en laissent le temps. Seuls quelques amis parmi les plus proches, en auraient eu connaissance écrit-il en toute discrétion au-revers d'*Alger chronique urbaine*. Christophe, son fils, nous confirme ses mots<sup>738</sup>. L'architecte peint de manière discontinue lorsque son activité professionnelle l'y autorise<sup>739</sup> : à la veille et au lendemain de l'Indépendance, après sa démission de l'EPAU, durant son exil rochefortais ; ou lorsque sa polyarthrite restreint le champ de ses activités : après son éviction de l'ETAU, entre 2006 et 2009 après avoir été évincé du projet de Sidi Abdellah. Ces moments de création sont donc aussi des moments de détresse. Une détresse financière certes, mais également physique et morale.

Ce sous-chapitre propose à la fois un « état des lieux » et une réflexion ouvrant la voie à une nouvelle discussion autour du processus créatif dans un champ disciplinaire nouveau. Ce renouvellement de l'objet d'étude, s'accompagne d'une volonté revendiquée d'étudier l'œuvre *in statu nascendi* afin d'y distinguer les éléments prégnants du processus créatif observé cette fois-ci sous l'angle de la production plastique de l'architecte.

### 5.1.2.1 Couleur et compositions

Dans sa peinture, Deluz s'affranchit de la linéarité et du cadre rigide de la perspective auxquels il est habituellement soumis. Allant d'une superposition de plans à un empilement de registres, elle semble dans certaines peintures, plus particulièrement marquée par l'influence des peintres primitifs flamands –Bosch et Brueghel singulièrement– et dans une moindre mesure, par celle de Paul Klee –dans les premières œuvres notamment–. Minutieuse, elle conjugue un traitement naturaliste du réel et un subtil langage symbolique. La palette chromatique de Deluz tranche avec les aspects sordides, voire morbides de sa picturalité<sup>740</sup>. Elle se rapproche de celle d'Henri Rousseau avec lequel il partage une même autodidaxie artistique.

---

<sup>738</sup> DELUZ, *Mise au net de la conversation avec Ch. Deluz*, op. cit. (note 28).

<sup>739</sup> *Ibid.*

<sup>740</sup> À l'exception du cylindre réalisé au trait, à l'encre de chine noire. Voir Corpus, figure 178.



### 5.1.2.2 Périodisation

Les œuvres d'art n'ayant pu être présentées dans leur totalité au cours de la présente étude, le classement présenté ci-dessous entend parer à ces omissions. Épisodique et discontinu, l'acte de création dans son pendant artistique peut ainsi faire l'objet d'une première périodisation :

-Entre 1956 et 1957 lorsqu'il travaille chez Daure et Béri. Ses rares moments de répit sont alors consacrés à la réalisation de courts métrages d'animation présentés à la fin de la seconde partie de la thèse. L'esprit sans doute encore marqué par les images captées dans les salles obscures du Ciné-Club de Lausanne, ces premières expériences d'animation permettent de distinguer les germes de son œuvre future.

-Entre 1961 et 1962. L'activité de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois est alors pratiquement à l'arrêt. Sa retraite à Djenan, ainsi que le raconte Manuelle Roche dans les *Diamants de sable*<sup>741</sup>, semble propice à l'expérimentation d'un nouveau médium : la peinture.

-Entre 1962 et 1964, Deluz peine à commencer une carrière d'architecte libéral. Ces deux années dont la précarité financière est remémorée par lui-même dans *Alger chronique urbaine* semble favorable à un travail de rétrospection dont la peinture est le principal médium. Ce groupe est sans doute celui dans lequel l'unité des caractères techniques et plastique de la peinture de Deluz apparaissent avec le plus d'évidence. Peuvent y être rangées les deux peintures présentées à la fin de la 2<sup>ème</sup> partie de la thèse et où se rencontraient déjà les thèmes essentiels de l'œuvre. On peut y percevoir assez nettement et sans trop de chances d'erreur les liens avec sa vie personnelle. La représentation du paysage y semble également plus affirmée (conception de plus en plus précise du paysage atmosphérique, richesse et croissance de la composition).

-En 1988, allégé de sa charge d'enseignement, Deluz reprend un exercice entamé une dizaine d'années plus tôt. Le champ conceptuel est élargi, l'œuvre croît, et le médium s'étend graduellement du dessin à la sculpture et à l'installation. Cette œuvre, que nous avons choisi d'appeler le « cylindre » pour la forme que prend sa pièce principale, sera abordée plus en détail un peu plus loin dans ce même chapitre.

---

<sup>741</sup> Manuelle ROCHE, *Les diamants de sable*, Paris : Albin Michel, 1970.



Figure 102 : Éléments picturaux récurrents chez Jean-Jacques Deluz. La séparation.



Sans titre. Non daté. 60 x 42cm



Sans titre. Non daté. 14 x 8cm



Sans titre. Non daté. 37 x 83cm

-Entre 1992 et 2000 lorsqu'il s'établit en Avignon. Sans activité professionnelle stable, Deluz passe ses journées à peindre. L'acte créatif prend une dimension cathartique pour l'architecte qui, depuis 1994, vit en situation d'exil. La collection rochefortaise est celle qui rassemble le plus grand nombre d'œuvres ; 45 gouaches et 3 sculptures ont ainsi pu être cataloguées. Une expertise<sup>742</sup>, réalisée suite à un dégât des eaux survenu dans son logement de Rochefort-du-Gard en 2012, rend compte de la dimension de la collection : une centaine d'œuvres dont l'originalité et la qualité sont soulignées par un expert<sup>743</sup>.

-Entre 2007 et 2009 à Alger. Après avoir été définitivement exclu du projet de Sidi Abdellah, dans un état de santé physique et mentale déclinants. Jean-Jacques Deluz entame un nouveau travail de rétrospection. Une série de 12 gouaches sont ainsi peintes par l'architecte au soir de sa vie. La dernière, demeurée inachevée clôture le catalogue.

### 5.1.2.3 Avatars d'une mythologie plastique

#### 5.1.2.3.1 Éléments picturaux

Relevés en raison de leur forte occurrence dans l'œuvre artistique, les éléments ci-dessous font l'objet d'une brève description les mettant en lien plus ou moins direct avec l'artiste.

-Les mains : Représentées dès les premières peintures, elles sont noires, décharnées, squelettiques, difformes. Les mains, ou plutôt, « la » main, constituent à n'en point douter l'élément présentant le plus grand nombre d'occurrences dans l'œuvre plastique de Jean-Jacques Deluz. L'explication se trouve dans un passage de son *journal intime*. Il nous renvoie à son adolescence et à ses premières influences :

« Mon état de moribond favorise les pensées floues et les souvenirs. Des images remontent. Dans ma période d'adolescence, j'ai eu pendant longtemps des hallucinations qui me terrifiaient : j'avais assassiné je ne sais qui et avais enterré ma victime, mais je vivais dans la peur qu'on découvre le cadavre, parfois un être humain, parfois un fragment, une main. Ce qui était particulier, c'est que ce n'était pas des cauchemars dans le sommeil mais des certitudes que j'avais, éveillé, en me

---

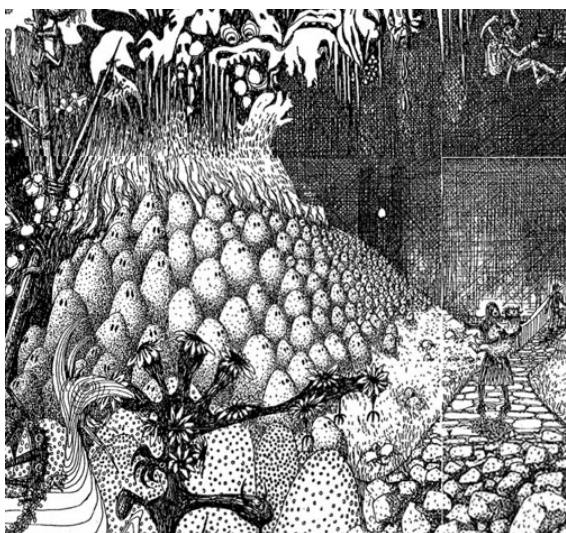
<sup>742</sup> Cette expertise sans réelle valeur juridique est réalisée à titre gracieux par un antiquaire de Tarascon sollicité par Magda Taroni. Elle est ici citée au titre de témoignage externe sans valeur scientifique.

<sup>743</sup> Gérald DELMAS, *Expertise*, 29 juin 2012. Archives personnelles Magda Taroni.

Figure 103 : Éléments picturaux récurrents chez Jean-Jacques Deluz. La critique de la société.



Sans titre. 2004. 20 x 32cm



Détail du cylindre (vers 1980). 84 x 84 mm



Sans titre. Non daté. 9 x 15 cm



couchant ou en me réveillant. J'inventais dans ma tête des ruses terribles pour détourner les soupçons. Plus tard, en voyant le chien andalou, je fus bouleversé par les images de mains, surtout (si mes souvenirs ne me trompent pas) le plan où un éphèbe tripote, du bout de sa canne, une main coupée traînant sur le trottoir. »<sup>744</sup>.

-La matrice : Universelle chez Bosch, elle donne dans « Le jardin des délices », naissance aux hommes au milieu des eaux primordiales. Dans la peinture de Deluz, sa représentation sous les traits d'une plante carnivore prend la forme plus ou moins suggestive, d'un sexe féminin à l'aspect menaçant. La matrice semble trouver dans les différentes illustrations du « couple » une seconde représentation.<sup>745</sup>

-L'échelle : Le schème de l'élévation est une métaphore axiomatique par excellence. Les escaliers et les échelles que l'on retrouve chez Bosch tiennent probablement plus, dans la peinture de Deluz, de la notion bachelardienne de « verticalisation »<sup>746</sup> que de la symbolique religieuse de l'échelle de Jacob.

-Les juges : Ils apparaissent de manière plus ou moins explicite dans quelques œuvres. Le plus souvent coiffés d'un mortier et tenant un sceptre, ils sont la représentation paroxystique de l'autorité. Ils fournissent dans une peinture en particulier l'illustration du schéma patriarcal. Les « juges », guettent, observent et, naturellement, jugent . Le renvoi à la jeunesse, à la lecture de Bachofen et à son rejet du puritanisme se fait naturellement.<sup>747</sup>

-Le jardin : De l'Éden à celui des Hespérides, la religion comme la mythologie accordent une place particulière au jardin. Dans le cas particulier de la picturalité de Deluz, il pourrait s'agir d'une image mentale liée aux jardins algérois, à celui de la rue Shakespeare dont il découvre les couleurs et les senteurs en janvier 1956, mais aussi à celui de Djenan vieille bâtisse du *fahs* d'Alger dans laquelle il s'installe un petit atelier. Tous deux sont largement décrits dans *Alger chronique urbaine*.

-L'œuf : Symbole de la résurrection du Christ, il semble dans ses occurrences dans la peinture de Deluz, plus proche de la symbolique de la vie intérieure, de la vie intra-utérine, voire de la renaissance. Une gouache en particulier, réalisée au soir de sa vie et prenant le tableau de

---

<sup>744</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal initime*, 23 décembre 2006.

<sup>745</sup> Voir Corpus, figures 167 à 169.

<sup>746</sup> Gaston BACHELARD, *L'air et les songes: essais sur l'imagination du mouvement*, 14. réimpr, Paris : Corti, 1983, p. 18.

<sup>747</sup> Voir Corpus, figures 173 à 175.





Dalí « Enfant géopolitique observant la naissance de l'homme nouveau »(1943) comme modèle vient affermir cette idée.

#### 5.1.2.3.2 Thématiques

L'observation des pièces composant l'œuvre artistique montre une récurrence de thématiques parmi lesquelles :

-La fabrication d'images de soi : L'autoportrait semble constituer une des permanences de l'œuvre artistique de Jean-Jacques Deluz.<sup>748</sup> Seul ou en couple, l'artiste s'y montre sous différents « visages » dont la variation est rythmée par l'image qu'il a de lui-même à des moments précis de sa vie. Ces peintures où le « je » est omniprésent, renvoient le spectateur non pas simplement à un artiste peintre, mais à un énonciateur. Sa peinture suppose dès lors une dimension autobiographique dont les formes langagières ne paraissent accessibles qu'à ceux qui possèdent une parfaite connaissance de son parcours de vie.

-La décomposition : Porteuse d'une évidente charge négative, cette dégradation des chairs et de la matière est représentée de diverses manières : vers et cloportes rongant les tissus, squelettes, défécation. Elle peut être rapprochée de la notion de putréfaction illustrée par Salvador Dalí dans sa série *Les Putréfaits* et énoncée dans une de ses publications surréalistes au-travers du triptyque « sang, merde et putréfaction »<sup>749</sup>. Faisant référence à l'immobilisme des valeurs traditionnelles chez Dalí<sup>750</sup>, elle semble prendre dans la picturalité de Deluz, une même épaisseur critique. Cette vie grouillante produite par la mort, lieu de rencontre entre deux opposés, entre Éros et Thanatos, est, dans sa symbolique, peut-être également à rapprocher de cette fusion des pulsions sexuelles et des pulsions de mort qui font le ferment de l'œuvre de Dalí et autour desquelles sont fondées les œuvres de Baudelaire, de Corbière et de Laforgue.

-La séparation : il ne s'agit pas ici d'un élément symbolique mais plutôt d'une thématique qui apparaît assez clairement dans deux de ses œuvres et de manière plus tacite que dans d'autres. La séparation dont il est question est de toute évidence celle de sa première épouse et, semble-t-il à un niveau supérieur, celle de sa fille Catherine. Une de ses premières

---

<sup>748</sup> Voir Corpus, figures 164 à 166.

<sup>749</sup> Salvador DALÍ, « L'âne pourri », *Le surréalisme au service de la révolution*, n° 1, juillet 1930, p. 11.

<sup>750</sup> Salvador DALÍ et Fèlix FANES, *L'alliberament dels dits: obra catalana completa*, Barcelona : Quaderns Crema, 1995 (Sèrie gran, 17), p. 22.

Figure 104 : Deluz en aède pose devant son œuvre ( années 1980).



peintures, dans laquelle l'influence de Paul Klee est évidente, paraît illustrer ce lien. Unique huile sur toile de l'artiste, elle est aussi la seule le représentant aux côtés de sa fille.<sup>751</sup>

### 5.1.3 L'installation du *cylindre* : un essai de critique génétique

L'installation du *Cylindre* été, pour la première fois, montée dans son intégralité sur la base du dossier de genèse. Le fac-similé du *Cylindre* que nous avons réalisé a pu ainsi y prendre place dans selon les dessins et le dessein de l'artiste. Nous choisissons de le soumettre ici à la discussion.

#### 5.1.3.1 Le discours

Sous forme de récit et usant d'un narrateur fictif, la présentation de l'œuvre est énoncée à la première personne du singulier. Le dernier paragraphe nous apprend que le narrateur n'est autre que Deluz lui-même. Nous découvrons l'œuvre et l'artiste au-travers de son regard et de son point de vue d'architecte. Deluz écrit donc de sa perspective publique, celle d'un maître d'œuvre totalement extérieur à l'action qu'il raconte. Détaché mais pas toujours neutre, n'ignorant rien du monde et des personnages qui peuplent l'imaginaire de l'artiste, il est le narrateur omniscient, celui qui connaît tout du créateur.

Le modèle élaboré par Gérard Genette dans son étude sur Proust<sup>752</sup>, permet de définir au mieux le statut du narrateur dans ce « récit des faits créatifs ». Il convient toutefois de préciser que cette référence au modèle<sup>753</sup> de Genette n'est opérée que dans le sens méthodologique et dans la limite opératoire qu'autorise le cadre limité de la présente étude. Le niveau narratif apparaît ainsi comme extra diégétique : le « je » est implicite, et sa prolifération dans le texte est constitutive du récit. Sa relation à l'histoire se fait à travers une représentation fictionnelle active : le narrateur est un témoin actif du récit ; il est le scénographe de l'exposition.

Le modèle choisi, permet ainsi de situer le narrateur à l'extérieur du récit : l'architecte est, dès les premières lignes du texte, détaché de l'artiste. Mais ce processus permet également de

---

<sup>751</sup> Voir Corpus, figures 170 à 172.

<sup>752</sup> Gérard GENETTE, *Figures III*, Éditions du Seuil, 1972.

<sup>753</sup> Selon Gérard Genette, le statut d'un narrateur est déterminable à partir de deux critères : le niveau narratif auquel il appartient d'une part et la relation avec l'histoire qu'il raconte d'autre part. In : Philippe DUBOIS, « L'énonciation narrative du récit surréaliste. L'identité du sujet et de l'objet couplée à la conquête du Nom. Vers une circularité de la narration », *Littérature*, vol. 25, n° 1, 1977, p. 19.

Figure 105 : L'installation du "cylindre". Brouillons textuels et recherches graphiques.

① chapeaux. ⑬ d'at. office  
 ② vils. ⑭ d'at. machine  
 ③ vils - suprieur. ⑮ vils. ⑯  
 ④ alluete. ⑰ Tombe. ⑱  
 ⑤ couple d'ornats. ⑲ Prim.  
 ⑥ fait. ⑳ m. avoiate.  
 ⑦ gaires. pds. ㉑ adme.  
 ⑧ Maraca. ㉒ adme.  
 ⑨ Caming - garmille.  
 ⑩ Pains - garmille. ㉓ m. m.  
 ⑪ Equilibre. ㉔ m.  
 ⑫ Combat. ㉕ m.  
 ⑬ boudon. ㉖ m.  
 ⑭ pds. ㉗ m.  
 ⑮ boudon. ㉘ m.  
 ⑯ gaires. ㉙ m.  
 ⑰ couple. ㉚ m.  
 ⑱ Pds. - m. ㉛ m.  
 ㉜ m. ㉝ m.  
 ㉞ m. ㉟ m.  
 ㊱ m. ㊲ m.  
 ㊳ m. ㊴ m.  
 ㊵ m. ㊶ m.  
 ㊷ m. ㊸ m.  
 ㊹ m. ㊺ m.  
 ㊻ m. ㊼ m.  
 ㊽ m. ㊾ m.  
 ㊿ m. ㊿ m.

$17 \times 17 = 289$  —  $17 \times 8^4 = 142,8 \text{ cm}$   
 $8 \times 8 = 64$   
 $225$

$19 \times 19 = 361$   
 $9 \times 9 = 81$   
 $19 \times 8^4 = 159,6 \text{ cm}$

agrandi de 25% = 180% . moy = 10,5.

60  
 60/32  
 32  
 32/37  
 32/12  
 32/12  
 32/61

82	62	34	85	13	6	67	73	29	
86	35	70	42	47	87	69	11	23	21
4	56	59	36	64	8	50	8	74	30
30	84	67	55	38	79	49	68	33	76
18	55	70	35	84	66	41	67	51	15
22	89	26	46	36	83	47	77	57	54
45	30	49	23	32	60	63	40	93	100
1	39	71	5	38	32	37	12	79	14
58	31	9	53	34	17	28	40	46	24
48	72	75	34	43	37	44	61	37	37
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

présenter l'artiste. La narration alterne les focalisations sur des aspects précis de l'œuvre (genèse, chronologie, composition), elle grossit –dans une forme introspective– des traits de caractère (l'avarice, la schizophrénie) de l'artiste et suppose un lien entre son œuvre et son parcours de vie.

### **5.1.3.2 La chronologie, support d'une théorie du brouillon**

L'analyse des brouillons permet, par la mise en place d'une hypothèse chronologique, la mise en lumière des aspects saillants du processus créatif. Deux types de brouillons ont ainsi été étudiés : des documents textuels inhérents aux recherches sur les thématiques et des croquis dessinés au revers de documents textuels pouvant être datés. Le texte de présentation de l'œuvre, les témoignages de Christophe Deluz et de Magda Taroni viennent combler les incomplétudes. Document tapuscrit, ce dernier doit néanmoins être appréhendé avec toute la réserve qu'impose sa mise au net par l'artiste.

Le travail sur l'installation du cylindre semble ainsi se diviser en 5 étapes. La première est celle du dessin « originel ». Hormis une douzaine de dessins originaux, aucun croquis précurseur n'a pu être retrouvé au cours de la constitution du dossier de genèse. L'explication se trouve peut-être dans le texte de présentation dans lequel le narrateur décrit la genèse du projet :

« Je dirai qu'il commença d'une façon purement fortuite par un graffiti. Ce premier dessin, qui porte dans la numérotation le chiffre 64, a d'ailleurs toutes les caractéristiques des graffitis : il a le laisser-aller du dessin automatique, tel qu'on les abandonne autour d'une discussion téléphonique. Cadré dans un carré, le dessin dut lui plaire suffisamment pour lui donner l'envie d'en faire d'autres. De caractère maniaque, il reproduit au millimètre près le cadre (84 x 84mm) et s'aventura, sur des bouts de canson, à quelques images spontanées, le principe étant de laisser la main conduire l'esprit et d'accepter, ou de détruire, ce qui était tombé sur le papier. Or, ces dessins lorsqu'il y en eut une dizaine, lui apparurent peu à peu être les fragments d'une histoire, ou d'une réflexion globale cachée, quelque chose comme les pièces d'un puzzle dont il ignorait l'image finale. »



Figure 106 : L'installation du "cylindre". Dessins à l'encre de chine. 84 x 84mm



Une analyse minutieuse de ce dessin qui apparaît sous le numéro 54 –et non 64 comme noté dans la présentation– laisse apparaître sous les traits et les aplats réalisés à l’encre de chine, des traces de stylo bleu appuyant le caractère irréversible du processus graphique ainsi que sa dimension automatique. Cette caractéristique est partagée par une douzaine de dessins originaux réalisés à l’étape suivante. La démarche participe à n’en point douter d’une transposition du principe de l’écriture automatique dans le champ pictural. Mis en perspective avec un extrait de son *Journal intime*, le processus créatif s’éclaire. Au soir de sa vie, alors qu’il réalise la cinquième gouache de ce qui sera sa dernière série, Deluz écrit :

« Ma peinture est dans une situation critique, je me suis encore laissé aller dans le noir, sous des nuages de pollution rouges et noirs, et les teintes mesurées des personnages, des tas de crânes, deviennent fragiles. Mon expérience m’a appris que le tableau allait où il voulait, hors de ma volonté consciente, on verra. »<sup>754</sup>

La seconde étape est celle de la réalisation de la première collection de dessins « automatiques ». De l’unique dessin « originel », le nombre passe ainsi, selon le narrateur, à une dizaine puis à une trentaine, faisant surgir les premiers questionnements au sujet de la composition. La lecture du brouillon portant les traces de la réflexion relative aux thématiques tend à conforter le récit de l’« architecte » relatif à l’automatisme du dessin. Il témoigne d’une tentative de classement à posteriori des 31 dessins de la première collection par la mise en relief d’éléments dominants du graphisme. Chaque dessin est ainsi désigné par deux éléments et illustré par une vignette carrée d’un centimètre de côté. Comme une légende de plans d’architecture, une série de « grifouillis »<sup>755</sup>, petits dessins réalisés dans un coin du brouillon, témoignent d’une tentative d’identification graphique de ces caractéristiques. Barrée à de nombreuses reprises, elle semble avoir vite été abandonnée.

Soixante-neuf autres dessins, viendront s’ajouter à ceux de la première collection. Réalisés plusieurs années plus tard, leur classement thématique semble également postérieur à leur réalisation. Des traces de significations semblent ainsi apparaître. Elles établissent les premiers liens entre certaines images, des sortes de reflets d’une réflexion sur des thèmes primordiaux que sont la mort, le couple, la procréation mais aussi la société, la ville et

---

<sup>754</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Journal intime*, 20 novembre 2007.

<sup>755</sup> Pour reprendre, dans une même dimension surréaliste, un mot valise d’Aragon mêlant gribouillage et fouillis.





l'architecture. La reproduction de certains personnages dans différents dessins laisse aussi supposer que ces histoires se déroulent à la manière des bandes dessinées, mais dont les lignes conductrices ne pourraient émerger qu'en éclairant leurs rapports avec les thèmes.

S'il témoigne du caractère spontané des dessins des deux premières collections, ce brouillon par cette tentative de classement marque également la limite du processus automatique et le début de la réflexion inhérente à leur composition.

La troisième étape est donc celle de la composition. Les 100 dessins composent maintenant un panneau carré de 840mm de côté. La question de l'organisation de dessins fondamentalement distincts les uns des autres est dès lors posée. Une organisation en spirale est d'abord explorée. Elle s'inspire de celle du jeu de l'oie mais finira pas être abandonnée. La solution adoptée consiste à insérer des images intercalaires –aux mêmes dimensions– entre les 100 premiers dessins. Composé de 441 dessins, le panneau se présente alors sous la forme d'un carré de 1776mm de côté. La période qui suit est donc celle de la réalisation des 341 éléments de raccordement de dessins à dessins, à partir d'une mise en place des 100 unités de base. Cette mise en place joue dans l'objet, un rôle essentiel, dans la mesure où elle est le seul acte concerté du processus, donc le moment où l'enchevêtrement des thèmes et des histoires est organisé suivant des lignes (horizontales, verticales ou obliques) transcrivant les idées latentes. Dans le sens vertical, le mouvement ascendant de la vision, inscrite dans une fausse perspective, met en bas les personnages de grande taille et en haut les plus petits. Les lignes d'aboutissement haut et bas trouvent là leur logique, bien qu'il faille comprendre, par leur fausse perspective, que l'ensemble ne peut pas être appréhendé dans une vision globale et ressemble plutôt à des décors de théâtre où tous les lieux de l'action sont combinés dans le cadre de scène et son éclairés à tour de rôle.

La nouvelle composition s'inspire très largement de la *Vie mode d'emploi*, ainsi que précisé dans le texte de présentation. La composition reprend les principes de l'organisation de l'immeuble fictif de Georges Pérec (1936-1982), ainsi que le procédé transitif. Comme dans le roman de Pérec : un objet permet la transition entre deux pièces. Sur le panneau de Deluz, un élément graphique (lignes, personnages, graphisme) permet d'assurer par le biais de l'image de raccordement, la continuité entre deux dessins. Si les dessins des deux premières collections sont marqués par l'automatisme du travail graphique, les dessins de raccordement semblent faire d'avantage appel à un processus conscient mettant en œuvre des images

Figure 108 : L'installation du "cylindre". Le « cylindre » reconstitué par l'auteur sur ordinateur.



mentales mise en saillie par la connaissance du parcours de vie de l'architecte (cathédrale de Lausanne, ENABA, grottes d'Aokas, M'zab, Institut d'arts dramatiques etc.).

Toutefois, la logique préluant à la disposition des 100 unités de base dans la trame demeure toujours inconnue. La quenine de Deluz semble ainsi tout aussi complexe et mystérieuse que celle de Pérec.

La quatrième étape est celle du passage à la tridimensionnalité. Devant être l'aboutissement d'une série de démarches automatiques, l'œuvre devait, selon le narrateur, être « un décor composite et non un tableau ». Le choix de la forme cylindrique, pour la suppression des extrémités qu'elle implique, est substituée à la planimétrie du panneau initial. Le récit graphique n'a plus de commencement, ni de fin. Le cylindre avec un haut et un bas, sans gauche ni droite, semble dans les conditions de la géométrie de base, s'imposer comme une évidence.

La cinquième et dernière étape est celle de l'installation. Cette dernière est confiée au narrateur, chargé de la scénographie d'une éventuelle exposition. Trois variantes sont mises au net : le cylindre est placé au centre d'un labyrinthe. La référence au mythe de Thésée et du Minotaure mérite, au regard des nombreuses références à la mythologie grecque se retrouvant dans les images de raccordement (les Moires, Sisyphe, le Tartare, etc.), mais aussi et surtout au regard de la photographie présentée à l'entame de ce chapitre et dans laquelle Deluz, pose en aveugle à côté de son cylindre. À travers cette mise en scène, Deluz semble faire référence à une vérité du mythe d'Homère : la cécité rend le poète proche des dieux et lui ouvre la voie d'une connaissance inaccessible aux mortels ; elle est aussi la contrepartie de ce don de poésie. S'agit-il d'une métaphore littéraire ou d'une invention artistique ? À moins qu'il ne s'agisse d'une allégorie dont le thème reste à déterminer.

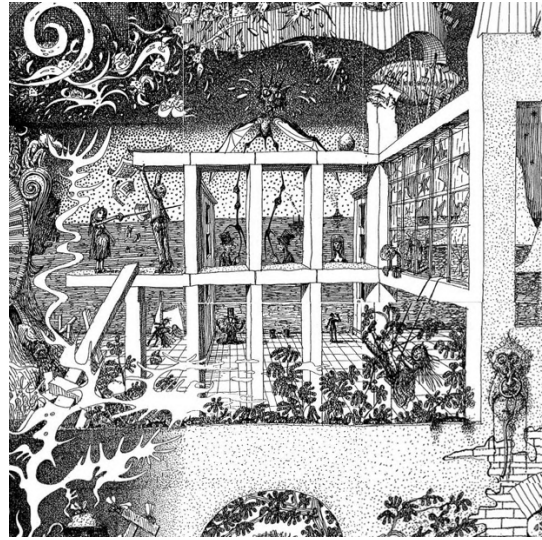
## **Conclusion**

Dans ce chapitre, un intérêt particulier a été voué à l'étude de la production artistique de Jean-Jacques Deluz. L'œuvre à l'issue du processus de production n'en a cependant pas été le sujet principal ; c'est ce processus lui-même qui, dans sa dynamique, a constitué le cœur de

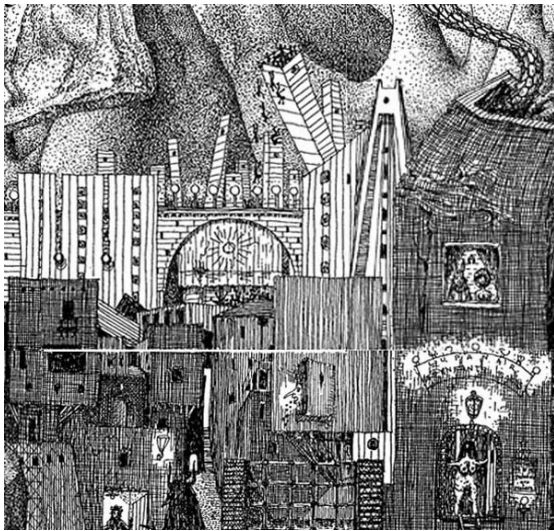
Figure 109 : L'installation du "cylindre". Détails.



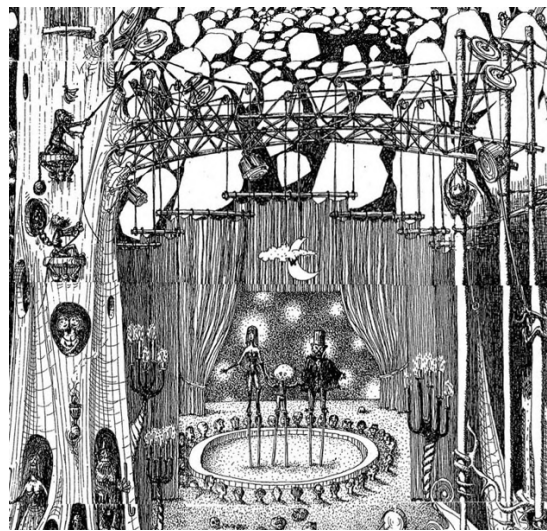
Sa maison des Bananiers.



L'ENABA



Le M'zab où il séjourne de longues périodes



Un grill

la discussion. Un premier classement de l'œuvre artistique a néanmoins été présenté et certains traits caractéristiques, ont pu être mis en lumière.

D'abord, le registre dans lequel l'œuvre plastique est inscrite, nous renvoie inmanquablement à Lausanne, à sa passion pour le 7<sup>ème</sup> art et au Ciné-Club où il découvre Buñuel et Dali, mais également à Paris où Rodolfo Milla l'introduit à la littérature surréaliste. Ensuite, des thématiques récurrentes puisées dans la réalité de son vécu et un symbolisme proche de celui des primitifs flamands, composent une picturalité dans laquelle l'invisible ne s'oppose pas au visible mais le complète. Enfin, l'exploration des médiums et des supports, qui permet d'étendre le spectre de la production artistique de l'animation en volume à la peinture en passant par l'installation ou la gravure, vient une nouvelle fois souligner la part de l'expérimentation dans l'acte de création.

La spontanéité apparaît cependant comme le trait majeur de ce que nous pourrions nommer les « techniques de créativité artistiques ». Il s'agit pour l'artiste de laisser libre cours à la dynamique propre d'un processus de créativité mû par l'inconscient. Sur le plan artistique, la créativité ne s'identifie plus à la puissance objective, analytique et synthétique de l'architecture et de l'urbanisme, mais revient à encourager l'imagination dans un rapport tendu entre le rêve et la réalité. La démarche doit permettre de libérer l'esprit en créant sans contrôle conscient. L'importance de l'inconscient, du rêve aussi, comme sources d'inspiration paraissent se situer au cœur du processus de création.

Deux aspects essentiels semblent ainsi caractériser cette œuvre ambivalente : le premier évident, correspond au courant surréaliste dans lequel l'œuvre protéiforme s'inscrit par la picturalité autant que par le processus. Le second, sous-jacent, secret même, mais clair pour qui sait voir, nous renvoie à son parcours. Le premier aspect est immanent, il nous rapporte aux premières influences ; aux années lausannoises, au rêve et aux premiers émois littéraires et artistiques. Le second est transcendant, il nous transporte dans le moi profond de l'artiste, être sensible et torturé, confronté à la réalité d'un parcours professionnels et de vie ardu.

Les schèmes symboliques paraissent nombreux et contrastés, mais si les situations apparaissent d'une œuvre à l'autre différentes, les personnages sont souvent les mêmes.



D'œuvre en œuvre, la symbolique devient presque immédiatement lisible pour qui connaît, par-delà l'itinéraire professionnel de Jean-Jacques Deluz, son parcours de vie. Il en va autrement du fond, souvent métaphorique et, incidemment, difficile à cerner. Tel un ouvrage ancien couvert de palimpsestes, l'œuvre artistique de Deluz, se découvre strates après strates. Ses peintures, ses installations et ses vidéos révèlent à chaque consultation, des informations d'un intérêt incontestable lorsqu'elles sont observées au prisme de son itinéraire de vie.

Enfin, l'absence de titres, de dates, de signature, comme la variété des formats, et la qualité des supports nous interpelle. Elle interroge le rapport de l'artiste à son œuvre. Il s'agit là d'indices qui, confrontés aux thématiques permettent de comprendre le projet créateur : la pratique est personnelle, intime et les œuvres ne sont pas destinées à être vues. Cette attitude n'est évidemment pas à mettre sur le compte d'une quelconque propension à l'excentricité chez l'artiste. Elle semble plutôt dictée par sa modestie, sa discrétion, mais peut-être aussi par son souci de ne révéler le fond de sa pensée et l'essence de son art qu'à ceux qui sont en mesure d'apprécier l'âpreté du cheminement initiatique de l'artiste ; de son chemin du Calvaire. L'acte de création prend dès lors une dimension cathartique, dont l'hypothèse gagnerait à être discutée dans un cadre distinct.





## 5.2 1997-2004

### SIDI ABDELLAH : L'ESPOIR D'UN RETOUR UTILE

#### 5.2.1 De Mahelma à Sidi Abdellah : généalogie du projet des villes nouvelles

Inclus dans le premier plan quinquennal, le projet des villes nouvelles remonte à l'année 1980. Au Sud d'Alger, sur les hauts plateaux, la ville de Boughzoul près de Aïn Oussara (ex Paul Cazelles), doit composer avec les agglomérations d'El Aricha, de Oued Touil et de Bir-el-Atter, un ensemble de villes nouvelles destiné au rééquilibrage, des populations. Autour d'Alger, plusieurs villes nouvelles sont également programmées<sup>756</sup>. Bouinan en dessous de Chréa (Blida) devait avoir une fonction dominante de sports et de loisirs. El Affroun en piémont de l'Atlas devait constituer un « agro-pôle » de recherche. Naciria au Sud du port de Dellys devait avoir vocation de zone industrielle régionale. Mahelma à une quarantaine de kilomètres à l'Ouest d'Alger devait regrouper des fonctions universitaires et de recherches liées à la médecine, à la pharmacie et aux activités de laboratoire<sup>757</sup>.

Le premier plan directeur de la ville nouvelle de Mahelma est élaboré par le Centre national d'Études et de Recherches en Urbanisme (CNERU) en 1984. Imprécis car établi à l'échelle du 1/5000, sur la base de plans photogrammétriques<sup>758</sup>, il prend la typologie de l'îlot comme concept directeur. Jean-Jacques Deluz lui trouve de graves défauts sur les plans du fonctionnement et de l'économie auxquels s'ajouteraient une méconnaissance du site et de la topographie, et une surimposition de tracés orthogonaux irréalisables et gommant les voies d'accès et les *douars*<sup>759</sup>.

---

<sup>756</sup> Rachid SIDI BOUMEDIENE et Pierre SIGNOLES, « Les villes nouvelles en Algérie : une question apparemment réglée, mais une réalité complexe », *Les Cahiers d'EMAM*, n° 29, 1 mai 2017, p. 3.

<sup>757</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>758</sup> Le passage du 1/5000 à l'échelle des levés topographiques (1/1000, 1/500) peut remettre en cause toute prévision trop précise. Par exemple, une pente mesurée sur le 1/5000 à 8% peut correspondre en réalité à une pente de 15%.

<sup>759</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 215.



Mis en sommeil au milieu des années 1980 en raison de la conjoncture économique, le projet des villes des nouvelles est repris en 1995. Chérif Rahmani, successivement ministre de l'Équipement, ministre de la Ville, ministre-gouverneur du Grand Alger et ministre de l'Aménagement du Territoire, en sera sur le plan politique le principal promoteur. Au début de l'année 1997 il fait appel à Jean-Jacques Deluz, qu'il a rencontré de manière fortuite en 1995 alors que ce dernier tentait de reprendre possession de la maison des Bananiers<sup>760</sup>. Seulement, en 1997, la situation a quelque peu changé. Aux exodes ruraux économiques des années 1980, s'ajoutent ceux induits par le terrorisme islamiste des années 1990 ayant vidé de nombreux faubourgs de leurs populations. La ville nouvelle de Mahelma s'accroche désormais, en plus des deux villages de colonisation (Mahelma et Rahmania), sur deux *douars* de création spontanée : Sidi Abdellah qui finit par donner son nom à la nouvelle agglomération, et Zaatria, ultérieurement intégré au projet. Le site est décrit par Jean-Jacques Deluz dans *Alger Chronique urbaine*, ouvrage dont la rédaction s'entame à Rochefort-du-Gard pour s'achever à Alger au moment de la réalisation du quartier de Sidi Bennour :

« Le site était magnifique : c'était un ensemble de collines et de talwegs extrêmement mouvementé, divisé en deux bassins versants, l'un orienté vers la mer au Nord, l'autre vers la Mitidja au Sud. Sensiblement sur la ligne de jonction, les villages existants étaient implantés. Les vues sur la mer d'un côté, les vues sur la plaine et les montagnes de l'autre, les vues infiniment variées des collines les unes par rapport aux autres, m'apparurent au premier coup d'œil comme les critères premiers de la composition future de la ville. Il fallait faire une « ville-paysage ». »<sup>761</sup>

### **5.2.1.1 L'Établissement public de gestion de l'Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah**

Lorsqu'en mars 1997 Chérif Rahmani, alors ministre-gouverneur du Grand Alger, confie à Jean-Jacques Deluz la conception de l'agglomération nouvelle de Sidi Abdellah, les bases du projet

---

<sup>760</sup> Cet épisode et les circonstances de cette rencontre sont rapportées par Deluz dans *Alger chronique urbaine. Ibid.*, p. 122-123.

<sup>761</sup> *Ibid.*, p. 214.



semblent déjà en place. Une étude préalable<sup>762</sup> réalisée en 1995 par les planificateurs du Centre national d'Études et de Recherches en Urbanisme (CNERU). Ces derniers ayant choisi le site, délimité le périmètre d'intervention et évalué les potentialités en matière d'habitat et d'équipements, Jean-Jacques Deluz intervient donc à Sidi Abdellah comme un « compositeur »<sup>763</sup>. Il semble être encouragé dans son entreprise par la mise en place d'une « régie centrale », l'Établissement public administratif de l'agglomération nouvelle de Sidi Abdellah (EPE-ANSA), véritable outil de gestion administrative créé en septembre 1997 pour coordonner l'ensemble des actions menées, de la conception à la mise en œuvre. Forcée par des décennies de pratique et d'enseignement, la problématique des instruments de contrôle et de gestion semble, à Sidi Abdellah, se situer au cœur de ses préoccupations :

« [...] la mise en application d'un tel plan n'est possible que si elle est assurée par un organisme gestionnaire. La « gestion urbaine » est la clé de la réussite d'un bon urbanisme. À Sidi Abdellah, cet organisme, à vocation pluridisciplinaire, est l'établissement public d'aménagement de l'agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. »<sup>764</sup>

L'EPE-ANSA, par son action comme par la pluridisciplinarité de son personnel devaient probablement rappeler à sa mémoire le fonctionnement de l'Agence du Plan d'Alger. C'est tout au moins ce qui transparaît de l'hommage qu'il rend dans *Le tout et le fragment* au défunt Lyes Hamidi, son premier directeur<sup>765</sup>.

---

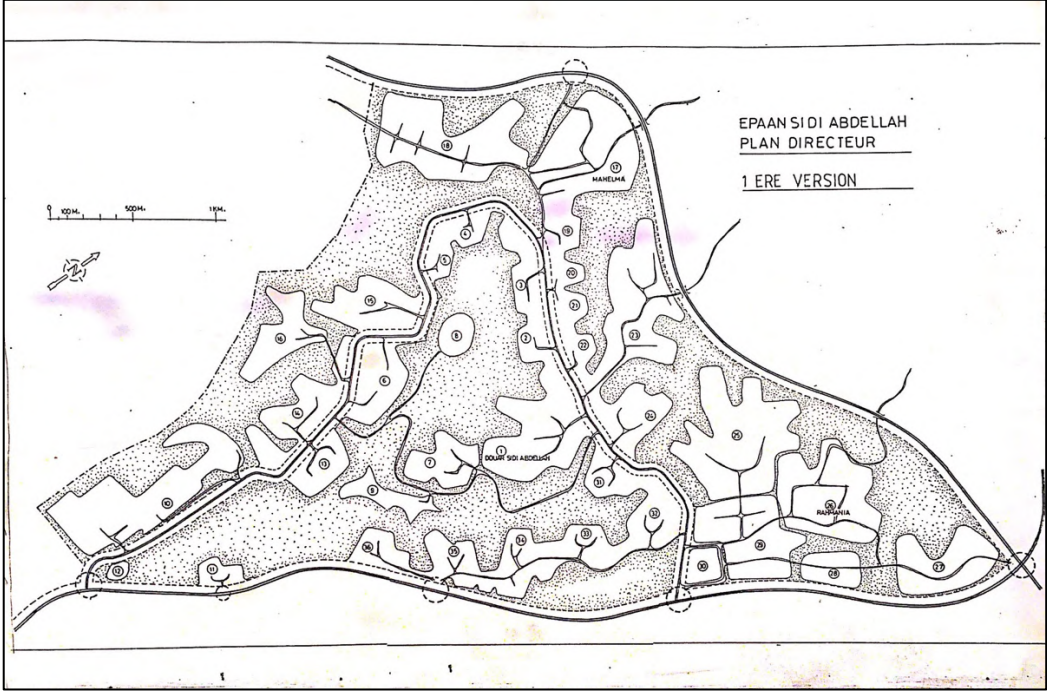
<sup>762</sup> Le projet initial de l'agglomération nouvelle de Sidi Abdellah a été établi par le CNERU. L'EPAU s'était également intéressée au programme que des groupes d'étudiants avaient, dans le cadre d'une coopération avec l'Université de Stuttgart avaient produit plusieurs projets. Le concept directeur de la rue et de l'îlot fermé dominent toutes ces tentatives.

<sup>763</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 61.

<sup>764</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>765</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 67-68.

Figure 110 : EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Plan directeur première version. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.



### 5.2.1.2 Le plan directeur de Sidi Abdellah

En mars 1997, Jean-Jacques Deluz entame la révision des Plans directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU<sup>766</sup>) de Mahelma et de Rahmania<sup>767</sup>. Forcée durant son apprentissage à l'Agence du Plan d'Alger, la conviction qu'un plan directeur, quelle que soit sa qualité intrinsèque, ne peut être considéré comme un document définitif, semble déterminer sa démarche. La réflexion engagée vise à définir des méthodes d'élaboration qui permettent la réalisation d'un plan directeur à la fois suffisamment rigoureux pour ne pas dévier des idées directrices et suffisamment souple pour affronter les aléas de la programmation dans le temps. La schématisation en « doigts de gants » de Gérald Hanning est reprise par Deluz pour le dessin du premier plan directeur. Ce dernier est donc conçu comme un support à la fois souple et rigoureux, dans lequel les périmètres de zones tiennent plus du « principe de limites » que de la frontière cartographiée et doivent simplement permettre d'explicitier la position des quartiers dans le site et l'organisation des marges de verdure.

Ces limites de zones ainsi que les programmations, y sont établies, à la manière d'une texture qui peut se déformer sans se défaire ; chaque « évènement » de croissance –prévu ou inopiné– doit ainsi pouvoir s'intégrer en souplesse dans un plan schématique dessiné sur une feuille au format A4. L'essentiel, ce qui ne doit ni s'altérer ni se perdre, tient à quelques principes-clé de la composition urbaine : répartition dans le site et autonomie des quartiers, organisation structurelle et hiérarchisée de la voirie, réservation de l'espace du parc central avec sa couronne de grands équipements urbains, équilibre habitat-activités, réseau piétonnier, réseau de marges de transition et de verdure ponctuées d'équipements et de loisirs, silhouettes urbaines et intégration paysagiste.

Ce plan directeur est dans un second temps géométrisé afin de faciliter la lecture graphique, les calculs de surfaces et les statistiques. Les tracés, qui doivent par la suite être réajustés en fonction du réel, sont inscrits dans une géométrie simple sur la base d'une angulation homogénéisée à 30°, 45° ou 60°.

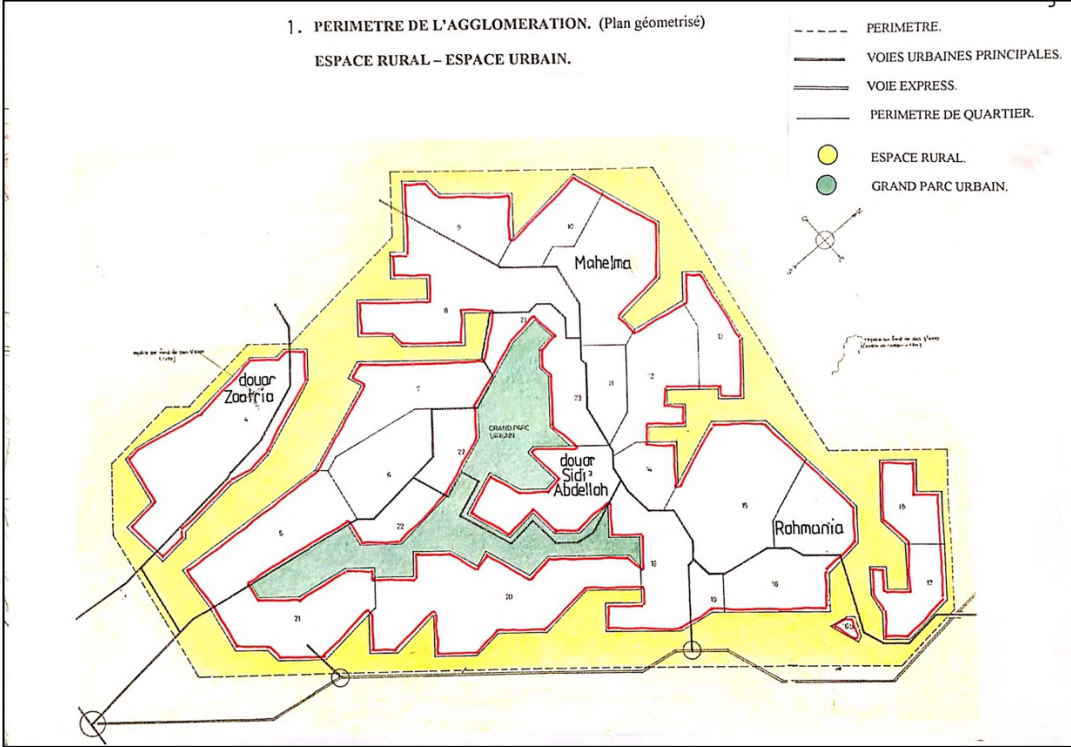
---

<sup>766</sup>Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) fixe les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Il donne les tendances et définit les intentions à court, à moyen et à long termes. Il sert de cadre de référence pour l'élaboration des Plans d'Occupation du Sol (POS).

<sup>767</sup> Voir Corpus, figure 182.



Figure 111 : EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Périmètre de l'agglomération. Plan géométrisé (seconde version). In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.



Enfin, une « Charte de l'agglomération nouvelle de Sidi Abdellah », document prescriptif d'une dizaine de pages accompagne le plan directeur : il rassemble les principes de fonds sous-tendant l'organisation de l'agglomération nouvelle de Sidi Abdellah.

## 5.2.2 Sidi Abdellah : principes d'organisation urbaine

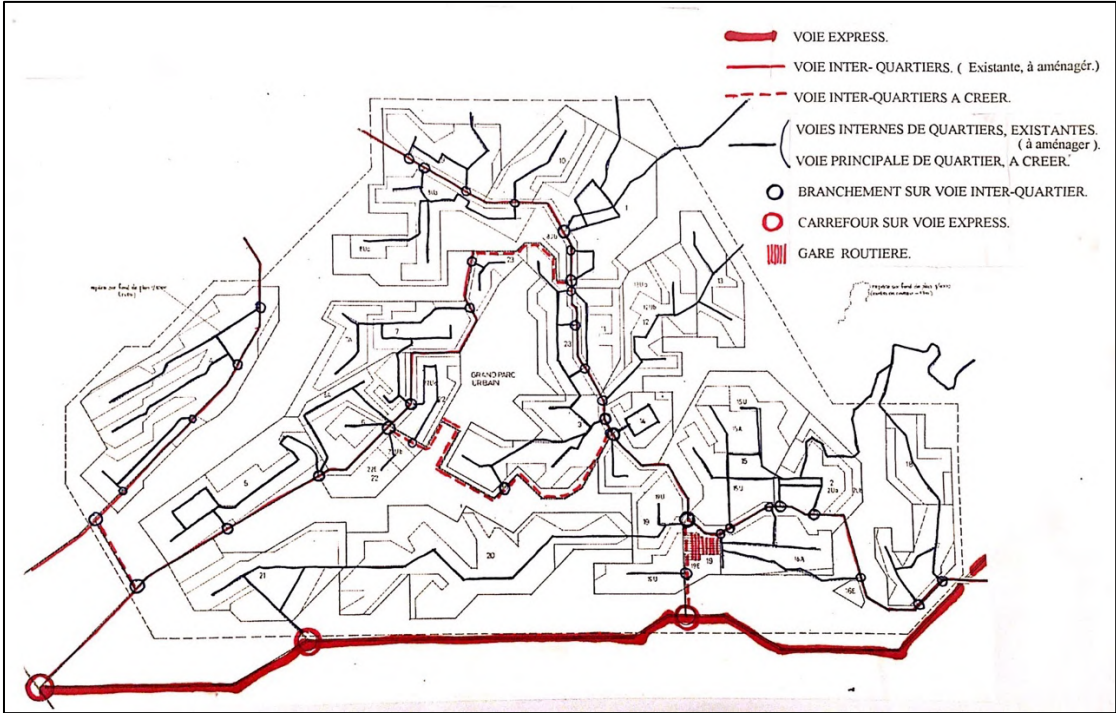
### 5.2.2.1 La composition

S'étendant sur plus de 1300 hectares, le périmètre de Sidi Abdellah regroupe un ensemble de collines verdoyantes, de promontoires abrupts et de profonds ravins ; une ligne de crête partage cet ensemble en deux grands bassins versants. Le premier, relativement court, est orienté –au Nord– vers la mer. Le second, plus étendu, s'étage vers la plaine de la Mitidja – au Sud– et fait face aux montagnes de l'Atlas blidéen. Le principe d'occupation choisi est essentiellement celui d'une correspondance harmonique avec la topographie : le site et le paysage apparaissent comme les thèmes majeurs de l'interprétation urbaine. Découpée en quartiers, la ville est conçue comme une constellation de micro-sites. Individualisée, chaque unité possède une taille et une personnalité propres déterminées d'une part par la nature du relief et, d'autre part, par sa position dans l'ensemble. La configuration du terrain et les surfaces disponibles sont ainsi substituées aux « normes ». Deux éléments structurants se distinguent dans le travail de composition :

-Une voie inter-quartiers est créée sur la base d'un ancien tracé réalisé par les Ponts-et-Chaussées. Reliée au chemin de wilaya (CW11) et à la route nationale (RN63), la voie inter-quartiers forme un circuit qui traverse le site et le ceinture. Sinueuse, elle permet d'une part, de distribuer l'ensemble des quartiers et d'autre part, de relier la nouvelle agglomération à Alger à l'Est, à la Mitidja au Sud et à Zéralda au Nord. Sa dimension paysagère est affirmée par la zone *non-aedificandi* large de 70m (35m de chaque côté de la voie) qui doit préserver l'environnement naturel immédiat de la voie et permettre son élargissement ultérieur en fonction de la croissance de la ville.

-Le talweg apparaît comme le deuxième élément structurant. Remontant du Sud et formant une sorte de grand « Y », il apparaît dans l'étude sous la dénomination de « grand parc

Figure 112 : EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Périmètre de l'agglomération. Plan géométrisé des voiries. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.



urbain » et s'étend sur 150 hectares. « Ce serait, toutes proportions gardées, le « central park » de Sidi Abdellah. »<sup>768</sup>, écrit Jean-Jacques Deluz dans *Le tout et le fragment*. Avant New York, l'image nous renvoie inmanquablement au parc urbain du plateau des Annassers qui devait permettre la mise en relation des quartiers. Un réseau de cheminements piétonniers est dans un même esprit créé dans le talweg et doit permettre, en le traversant, de rejoindre tous les quartiers et de desservir ainsi la plupart des équipements ; les écoles et les terrains de jeu en particulier. Un stade, un parc omnisports ainsi qu'un théâtre de verdure devaient également y être intégrés.

Par sa position, le « grand parc urbain » semble s'imposer comme le centre de gravité de la nouvelle agglomération. Sur la couronne de terrains constituée par une série de versants constructibles situés entre la voie inter-quartiers et le parc, Deluz prévoit d'implanter l'université, le centre des affaires, le grand marché urbain ainsi que les équipements de culture, de loisirs et de tourisme. Si la topographie et l'échelle sont différentes, le principe de centralité mis en œuvre aux Annassers est transposé à Sidi Abdellah. Il doit permettre d'insuffler la vie dans des structures urbaines créées *ex nihilo*.

### 5.2.2.2 La voirie

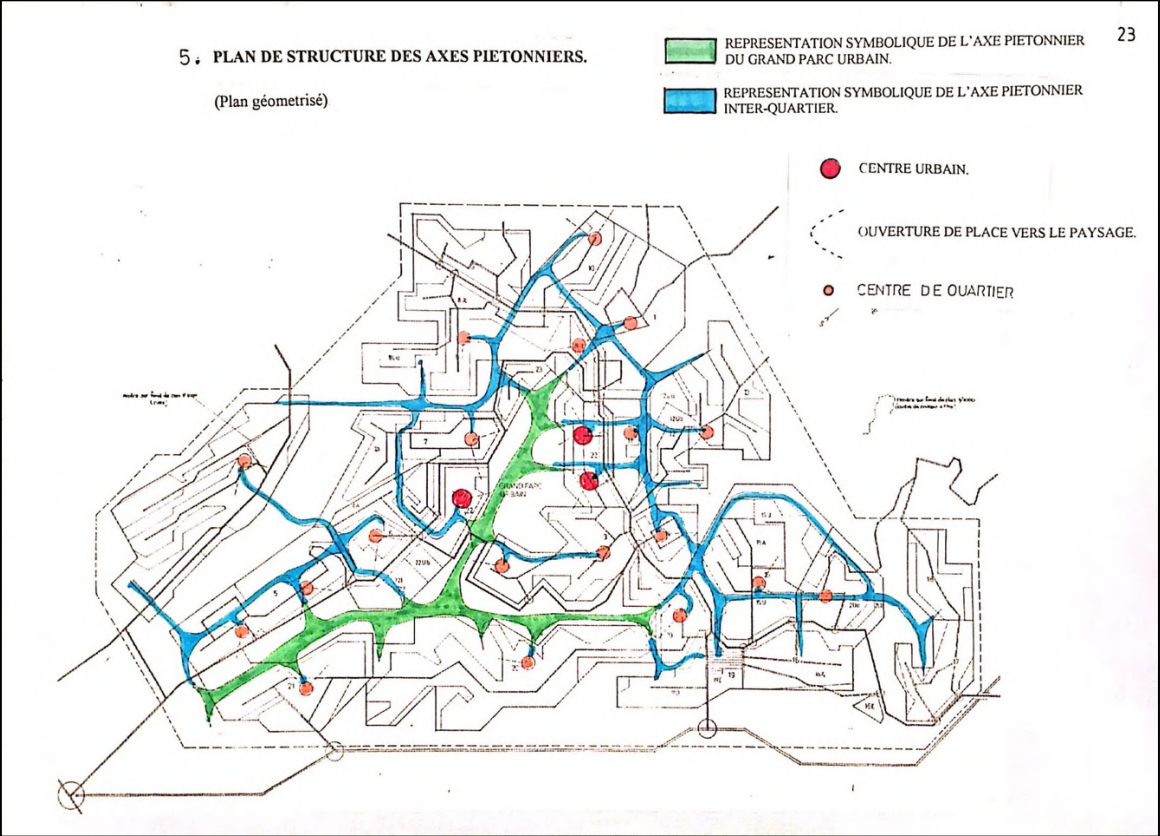
Bien qu'indicatif, le tracé des voies à créer est considéré comme un principe structurant. Dans une démarche similaire à celle mise en œuvre par Pierre Dalloz dans le projet des Annassers, le réseau viaire doit permettre de figer les grandes lignes d'une composition dont l'évolution, tributaire des changements politiques et économiques, ne peut être totalement maîtrisée par les concepteurs. Structurant la nouvelle agglomération, la voirie principale est ainsi divisée en six catégories :

- 1- L'autoroute qui définit la limite Sud de l'agglomération nouvelle fait partie de l'étude régionale. Son tracé et ses caractéristiques sont figées. Trois raccordements à cette voie express sont prévus au Sud, au Sud-Est et au Nord-Est
- 2- Les voies existantes CW112 et RN63 deviennent la voie inter-quartiers. Pour jouer ce rôle relationnel, elle ne doit avoir aucun riverain direct et distribuer les quartiers à

---

<sup>768</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 65.

Figure 113 : EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Périmètre de l'agglomération. Plan de structure des axes piétonniers. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.



partir de carrefours aménagés et localisés. Une zone *non aedificandi* large de 70m (35m de chaque côté de la voie) est fixée ; elle doit permettre l'élargissement ultérieur de la voie inter-quartiers au fur et à mesure de la croissance des quartiers. Trois typologies de carrefours sont déterminées.

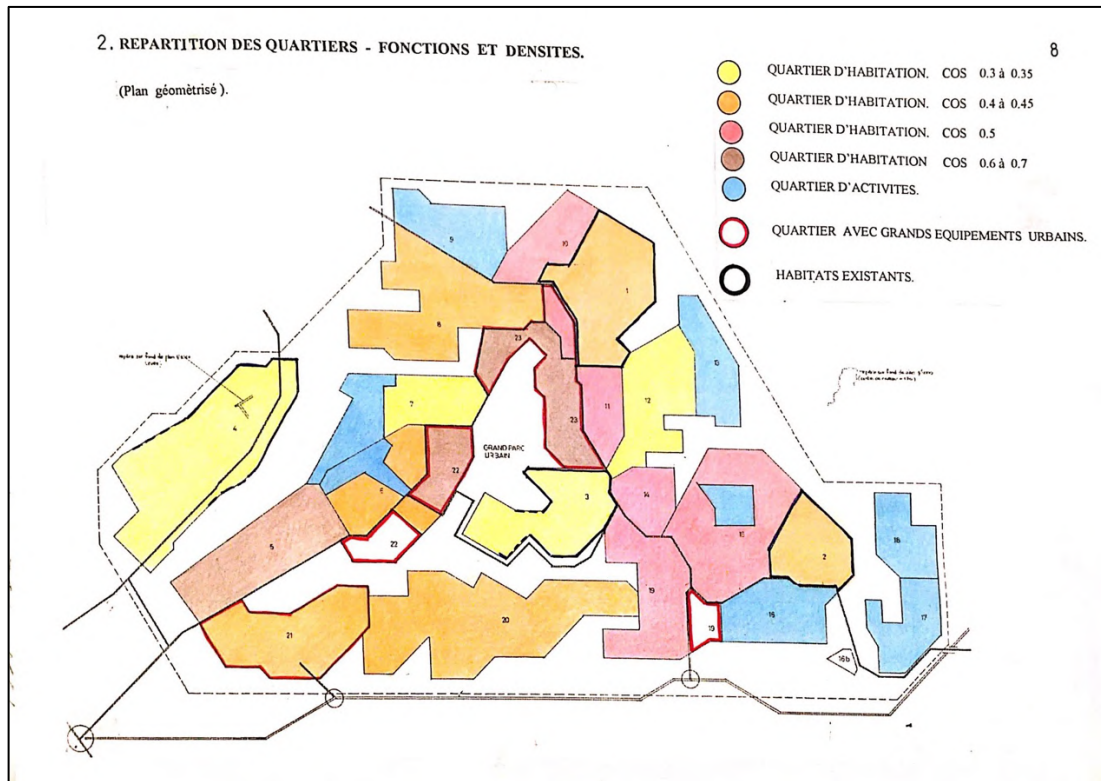
- 3- Les voies inter-quartiers à créer. Elles sont au nombre de 4 et doivent permettre le raccordement de quartiers isolés au reste de l'agglomération (*douars* de Zaatria et de Sidi Abdellah) ou de quartiers périphériques à l'autoroute (Q21 et Q19). Ces tronçons doivent répondre aux mêmes conditions d'aménagement que la principale voie inter-quartiers.
- 4- La voie prolongeant la RN63 à partir du village de Mahelma et devant constituer la sortie Ouest de la nouvelle agglomération. La largeur de la zone *non aedificandi* y est réduite à 50m.
- 5- Les voies principales de quartier existantes. Elles sont prises en compte dans le développement des quartiers et doivent en constituer les axes principaux. Leurs caractéristiques devant être précisément définies dans le cadre d'études spécifiques reprennent néanmoins celle de la voie inter-quartiers.
- 6- Les voies nouvelles principales de quartiers. Leur tracé est donné au titre d'axes structurants et doit être adapté aux conditions réelles de la topographie, au fur et à mesure du développement des études de quartiers. Elles doivent en constituer les axes commerçants, les axes de concentration des stationnements de voitures, et distribuent les différents équipements. Les points de forte densité urbaine doivent être regroupés autour de ces axes principaux.

Le réseau des voies secondaires qui distribuent les îlots à l'intérieur des quartiers, et qui sont branchées sur la voie principale, appartient aux études opérationnelles de ces îlots, ainsi que les parkings de proximité.

### **5.2.2.3 Le plan de structure des axes piétonniers.**

Dans la description que Jean-Jacques Deluz fait du projet, la priorité donnée à la circulation piétonnière apparaît comme l'un des principes de base de l'urbanisme de Sidi Abdellah.

Figure 114 : EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Répartition des quartiers. Fonctions et densités. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.





« Il est admis que, pour une proportion importante de la population, les déplacements du logement à l'école, du logement aux lieux de commerce, du logement aux lieux de travail ou de loisir, restent et resteront longtemps prioritaires. Les espaces de circulation piétonnière doivent être dans tous les cas, privilégiés, agréables, éloignés autant que possible des pollutions et des dangers de l'automobile. »

À l'échelle du plan directeur, les cheminements piétonniers sont des éléments de structuration déterminants. À l'échelle des quartiers, ils constituent un réseau de relations mettant en lien les logements et les équipements scolaires et sportifs et permettent d'assurer la liaison avec le grand parc urbain et les équipements généraux qui l'entourent. Le plan des axes piétonniers apparaît ainsi comme un schéma général de structure. Il définit le principe de convergence vers le grand parc urbain et les équipements généraux ainsi que la relation piétonnière entre quartiers. L'implantation précise de ces axes reste toutefois tributaire de la topographie, de l'organisation de chaque quartier, de la localisation dans les plans sectoriels des équipements scolaires et sportifs ainsi que de l'ensemble des petits équipements de quartiers. Chaque POS, chaque plan sectoriel, doit subséquemment prendre en compte ces objectifs avec rigueur.

#### **5.2.2.4 L'organisation des quartiers**

Cette centralisation des activités administratives, commerciales et de loisirs, est complétée par une nucléarisation des quartiers d'habitat. Leur répartition et découpage s'effectue en fonction du site et des implantations existantes. À l'intérieur du périmètre, ils s'organisent concentriquement autour du grand parc urbain le long de la voie inter-quartiers. L'ensemble comprend :

-Quatre quartiers existants à aménager et à développer (Q1-Mahelma et Q2-Rahmania, d'anciens villages coloniaux, Q3-Sidi Abdellah et Q4-Zatria, *douars*<sup>769</sup> de formation spontanée) ; 3 quartiers nouveaux intégrant les futurs grands équipements urbains de

---

<sup>769</sup> Quartier rural de formation spontanée.





l'agglomération (Q21<sup>770</sup> sur les collines Sud, Q22<sup>771</sup> le long du CW112, Q23<sup>772</sup> le long de la RN63)

-Deux quartiers, Q8<sup>773</sup> et Q19<sup>774</sup> comportent une enclave d'équipements. Un quartier d'habitat mixte, le Q12, intègre un lotissement communal existant et des opérations d'habitat nouveau. Il est situé sur les collines Nord-Est faisant partie du bassin-versant orienté vers la mer.

-Cinq quartiers sont exclusivement réservés à de nouveaux ensembles d'habitations. Il s'agit du Q5 : quartier de Sidi Bennour<sup>775</sup> ayant fait l'objet d'un POS et d'études opérationnelles ; du Q10 : quartier d'extension du village de Mahelma ; du Q11 : le long de la RN63 et au Nord-Est de celle-ci ; le Q20 : sur les collines Sud-Est, le long de l'autoroute.

-Trois quartiers (Q6, Q7, Q15) sont des quartiers mixtes d'habitat et d'activité.

-Cinq quartiers (Q9, Q13, Q16, Q17, Q18) sont des zones d'activités autonomes.

Dans l'étude, les quartiers d'habitation sont également caractérisés par leur densité moyenne. Son calcul tient compte de l'état (typologie, compacité-dispersion), des possibilités offertes par la topographie et de la situation urbaine. La valeur traduisant cette densité s'échelonne de 0,3 à 0,7<sup>776</sup>. Elle est à mettre en lien avec le « rendement » de la méthode Hanning. Elle doit, dans un même esprit, permettre à Sidi Abdellah d'évaluer et de planifier la croissance des quartiers en fonction des échéances statistiques de la croissance de la population.

---

<sup>770</sup> Le quartier 21 en bordure du parc urbain et à proximité de l'autoroute doit intégrer l'hôpital, la caserne de pompiers et le siège de la Protection Civile.

<sup>771</sup> Le quartier 22 en bordure du parc urbain doit intégrer l'université et les équipements à dominance socio-culturelle.

<sup>772</sup> Le quartier 23 doit intégrer les équipements généraux à dominante administrative et commerciale.

<sup>773</sup> Le quartier 8 doit être spécialisé dans les équipements de santé (clinique, maternité)

<sup>774</sup> Le quartier 19, branché sur la RN63 et sur l'autoroute doit intégrer la gare routière.

<sup>775</sup> Le quartier de Sidi Bennour conçu par Jean-Jacques Deluz dans le cadre de l'activité de son agence d'architecture de la rue des Bananiers, est le seul à avoir été réalisé. Voir Corpus, figures 195 et 196.

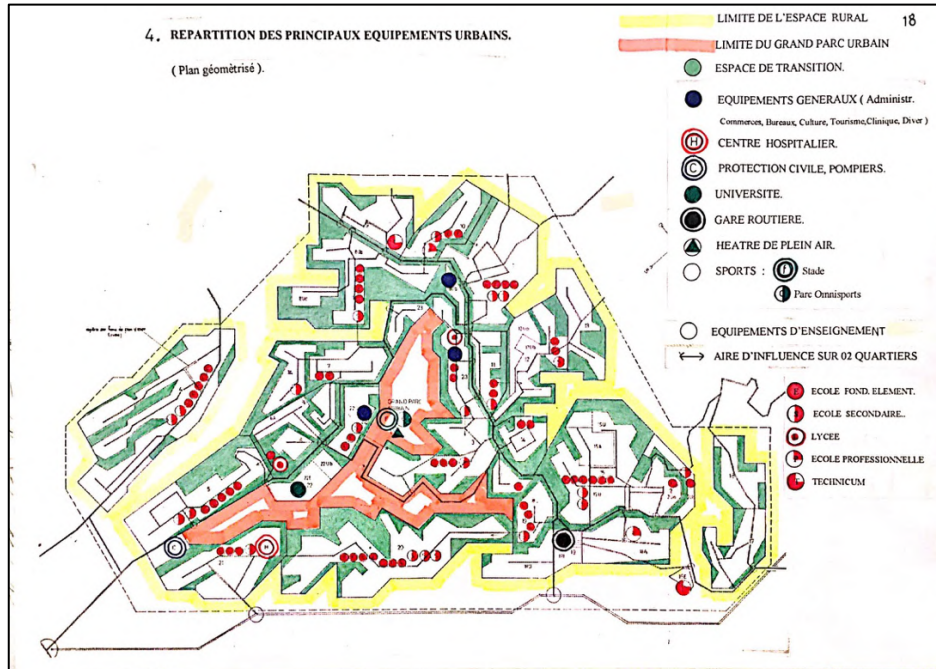
<sup>776</sup> -De 0,3 à 0,35, ce sont les *douars*, et certains quartiers où l'ambiance jardin reste dominante.

-De 0,4 à 0,45, ce sont les villages existants à densifier et les quartiers urbains les plus marginaux.

-À 0,5 ce sont les quartiers les plus denses qui constituent l'extension des villages et du douar de Sidi Abdellah, tous branchés sur l'axe Nord-Est de la RN63.

-De 0,6 à 0,7, ce sont les quartiers du centre urbain et le quartier de Sidi Bennour qui constitue l'entrée Sud de l'agglomération nouvelle.

Figure 115 : EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Répartition des principaux équipements. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.



### 5.2.2.5 La répartition des principaux équipements urbains

Compte tenu de l'aléatoire de la croissance et de l'envergure du projet, le plan directeur de Sidi Abdellah ne fixe que des données statistiques et des localisations de principes. Celles relatives aux équipements de proximité et à leur localisation est déplacée au niveau des études sectorielles et des POS de quartiers. Chaque quartier d'habitat doit ainsi être pourvu d'une série d'équipements qui lui sont nécessaires. Certains occupent des surfaces importantes (écoles et lycées, écoles professionnelles, lycées techniques, universités) et sont répartis statistiquement dans les quartiers. D'autres, de surfaces minimales (poste, salles polyvalentes, locaux associatifs, centres culturels, terrains de sports, etc.) sont tout aussi indispensables à la vie urbaine. Ils sont répartis dans les rez-de-chaussée des immeubles. S'appuyant probablement sur sa propre expérience, peut-être sur celle de la cité des Dunes en particulier, Jean-Jacques Deluz constate :

« Il arrive souvent, à cause d'un décalage entre la construction de logements (considérés comme urgents et prioritaires) et celle d'équipements collectifs dont les financements sont souvent tardifs, que ces terrains réservés par les urbanistes aux équipements soient détournés pour la construction de logements.

Aussi sera-t-on conscient que la politique urbaine doit intégrer les équipements collectifs au niveau des études, au niveau de la planification, au niveau opérationnel et au niveau de la gestion. »

La réponse à cette problématique, se trouve dans un autre outil emprunté à la méthode Hanning : « les surfaces provisionnelles ».

Afin de contraindre les opérateurs -bureaux d'architecture et maîtres d'ouvrages délégués, à intégrer ces équipements dans leurs conceptions, le Plan directeur impose des ratios de surfaces d'équipement ; particulièrement lorsque les immeubles donnent sur la voie principale du quartier. Un tableau statistique permet ainsi de déterminer la quantité de m<sup>2</sup> à réserver dans le quartier sur la base des valeurs suivantes :

- Potentialités faibles : commerces et divers = 5% de la surface totale de plancher ;
- Potentialité moyenne : commerce et divers = 7% de la surface totale de plancher ;
- Potentialité forte : commerces et divers = 10% de la surface totale de plancher.



### 5.2.2.6 Le recours à l'épannelage

Inventée par l'Agence du Plan d'Alger et mise en œuvre aux Annassers, la méthode de l'épannelage<sup>777</sup> appliquée au site de Sidi Abdellah, doit permettre de structurer l'espace, de dessiner les silhouettes de la cité et de créer des correspondances harmoniques entre les formes du sol naturel et celles des volumes bâtis. La hauteur des constructions à l'intérieur des îlots n'est donc pas déterminée par un nombre de niveaux imposé par une norme, un règlement ou un modèle de bâtiment, mais est la résultante de la différence de niveaux entre le niveau du sol après terrassements et le niveau –plafond du volume– enveloppe.

L'architecte chargé d'établir, dans le cadre du plan directeur, le projet dans l'îlot doit définir la typologie de ses bâtiments en tenant compte des hauteurs imposées par l'épannelage<sup>778</sup>.

Le plan de masse proposé par l'architecte doit s'inscrire dans la logique des volumes de l'épannelage. Chaque décrochement de hauteur (changement du niveau–plafond) doit correspondre à une rupture par un décrochement, par une faille, un creux ou une saillie, ou en position d'angle ; plusieurs modèles typologiques sont proposés.

Cependant, la démarche est confrontée à Sidi Abdellah à une incompréhension similaire à celle qu'elle rencontre à Alger à la fin des années 1950. D'une abstraction totale pour les architectes comme pour les maîtres d'ouvrages, les plans d'épannelage sont simplifiés et traduits en silhouettes urbaines ; traductions en élévation du plan leur compréhension par les opérateurs devait être rendue plus aisée. Mais Jean-Jacques Deluz n'abandonne pas sa méthode pour autant, ces plans deviennent un outil personnel à l'appui duquel il précise ses prescriptions aux architectes<sup>779</sup>. La définition qu'il donne, dans *Le tout et le fragment*, de la méthode de l'épannelage est à ce titre intéressante :

« Le mot « épannelage » veut dire, étymologiquement, en termes de sculpture :  
« dégrossir par une taille en plans qui dégage la forme du sujet ».

---

<sup>777</sup> Rappelons que le plan d'épannelage est un plan sur lequel figurent des cotes de niveau de « volumes-enveloppes ». Ces derniers peuvent être comparés à des boîtes fictives dans lesquelles les volumes construits doivent être intégrés.

<sup>778</sup> Une tolérance de 1,5m par rapport au niveau indiqué sur le plan d'épannelage est accordée en tous points. Pour les constructions dont la plus grande dimension en plan ne dépasse pas 20m, cette tolérance est portée à 4,5m.

<sup>779</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 81.



Par extension, nous utilisons ce terme au niveau de la « sculpture urbaine » pour exprimer le fait que, par le moyen de volumes géométriques fictifs, on préfigure la forme future de la ville. »

Cette définition nous renvoie à la description qu'il fait de la démarche de Le Corbusier lors du colloque organisé à Aix-en-Provence en 1991 :

« Le Corbusier précise à plusieurs reprises ses méthodes d'appréhension du site, qui sont des méthodes de « sculpteur urbain », de compositeur, encore une fois non pas au sens académique de la composition, mais au sens musical : les éléments du site constituant constamment les bases référentielles des harmonies. »<sup>780</sup>

Mis en perspective, ces deux extraits viennent confirmer l'hypothèse d'une démarche fondée sur la transposition lyrique des données du site et du paysage et esquisse une nouvelle fois, à-travers l'influence de Hanning, celle de Le Corbusier.

### 5.2.2.7 La planification de la croissance

Pour Jean-Jacques Deluz, l'agglomération nouvelle de Sidi Abdellah peut se trouver après 5 ans, totalement saturée<sup>781</sup>. Hors de tout aléatoire, l'étude se base d'abord sur une analyse des conditions de croissance pour déterminer les phases de croissances à court, à moyen et à long termes.

À court terme : Quatre quartiers dont les études sont lancées en premier, représentent le lancement initial de l'agglomération. Il s'agit des quartiers 5<sup>782</sup>, 6, 16 et 17. Il est ensuite prévu de développer à proximité immédiate du village de Mahelma un quartier d'habitation et une zone d'activités, ainsi qu'une zone d'habitat près du village de Rahmania. Parallèlement au lancement de ces deux premières phases, les études urbaines des villages et *douars* existants (quartiers 1, 2, 3 et 4) doivent être menées afin de contrôler leur croissance et de permettre leur développement dans une cohérence qui leur fait défaut. Enfin, les études des quartiers

---

<sup>780</sup> DELUZ, « La Méditerranée de Le Corbusier », *op. cit.* (note 12), p. 43.

<sup>781</sup>

<sup>782</sup> Voir Corpus, figure 192 : Sidi Bennour.





7, 11 et 14, devant respectivement prolonger les quartiers 6, Mahelma et 14 doivent également être lancées.

À moyen terme : Le développement de l'agglomération et la saturation des 17445 logements prévus dans un maximum de cinq années, justifie la mise en place de quartiers englobant de grands équipements urbains et le complément des zones d'activités de Rahmania (Q21, Q22, Q23, Q8).

À long terme : Les quartiers 12 et 19 doivent compléter toute la zone Nord-Est, alors que les quartiers 8, 12 et 20 qui ne jouent pas de rôle important dans la structuration de l'agglomération, sont considérés comme des zones de réserve dans le cas d'une forte croissance

## **Conclusion**

Ce second chapitre, par la mise en perspective de situations professionnelles, similaires dans l'action mais séparées dans le temps par plus d'une quarantaine d'années de pratique, visait à démontrer les permanences d'un apprentissage effectué à l'Agence du Plan. À l'examen du plan directeur de Sidi Abdellah et des différents plans sectoriels, la continuité de pensée avec le projet de cité-satellite des Annassers comme avec le plan du GURA s'impose de manière évidente.

Comme Dalloz et Hanning aux Annassers, Jean-Jacques Deluz souhaite apporter par le biais de son expérience de Sidi Abdellah, des réponses totalement innovantes aux questions d'aménagement des villes nouvelles et de l'habitat posées dans l'Algérie indépendante. La démarche, bien qu'elle s'appuie sur la méthode de l'Agence du plan inventée à Alger dans les années 1950, n'a pour Deluz rien perdu de son originalité, dans le contexte de l'Algérie de la fin des années 1990. Toute action étant dans sa logique tributaire des moyens dont elle dispose, le problème des instruments de contrôle ou de gestion semble être au départ de la réflexion. La mise en application d'un plan d'urbanisme tel qu'il se l'imagine, n'est en effet possible que si elle est assurée par un organisme gestionnaire ainsi que lui-même le note dans



*Le tout et le fragment*<sup>783</sup>. La « gestion urbaine » est donc la clé de la réussite d'un bon urbanisme. Dans l'Alger des années 1950, elle prit la forme d'une agence d'urbanisme pluridisciplinaire. À Sidi Abdellah, cet organisme est l'Établissement public d'Aménagement de l'Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah (EPE-ANSA) que Lyes Hamidi crée et dirige jusqu'en 2004.

Seulement, construire un urbanisme nouveau nécessite également des outils innovants. Deluz propose de reprendre ceux inventés à l'Agence du Plan d'Alger. Ce sont donc vraisemblablement ses précédentes expériences algéroises qui jalonnent son action à Sidi Abdellah. Son travail sur le projet des Annassers et sur le plan du GURA, mais sans doute aussi ses expériences ultérieures à l'ETAU et sur le projet des Dunes, lui auront confirmé qu'un plan directeur, quelle que soit sa qualité intrinsèque, ne pouvait être considéré comme un document définitif.

Dessiné à l'échelle d'une feuille de papier<sup>784</sup>, celui de Sidi Abdellah reprend par sa représentation schématique empruntée à Gérald Hanning. L'ensemble des principes de choix de sites, de découpage en quartiers suivant la topographie, de centralité et de nucléarisation, de répartition des activités, sont écrits dans ce plan. Une approche de ce type est, pour lui suffisante pour gérer la croissance de la ville. Les plans d'ensembles plus détaillés (plan directeur d'aménagement et d'urbanisme conforme aux réglementations) à l'usage de l'administration, doivent être réalisés plus tard.

Le plan directeur de Sidi Abdellah est donc conçu comme un support à la fois souple et rigoureux. Les limites de zones, par exemple, sont plus des « principes de limites » que des frontières cartographiées, elles explicitent la position des quartiers dans le site et l'organisation des marges de bordure. Le réseau viaire, entre circulation mécanique et cheminements piétonniers doit, par les marges paysagères et les zones *non aedificandi*, permettre de bloquer temporairement la croissance. Selon Jean-Jacques Deluz, Gérald Hanning ne plaçait pas de bornes pour délimiter le périmètre d'urbanisation mais des égouts

---

<sup>783</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 56.

<sup>784</sup> Le témoignage de Magda Taroni relatif au caractère exigü du logement de Rochefort-du-Gard et cité plus amont, explique sans doute le format réduit du plan.



dont les bassins successifs, viabilisés ou non, devaient bloquer provisoirement la croissance. À Sidi Abdellah, Deluz ne place pas d'égouts mais trace des voies mécaniques et piétonnières qu'il accompagne de marges paysagères au périmètre *non aedificandi*. Ces limites de zones, les programmations aussi, sont établies à la manière d'une texture qui peut se déformer sans se défaire, chaque évènement de croissance doit ainsi pouvoir s'intégrer en souplesse dans le « canevas en doigts de gants » du premier plan directeur.

L'essentiel par contre, ce qui ne doit ni s'altérer ni se perdre, tient à quelques principes-clé de la composition urbaine : répartition dans le site, silhouettes urbaines et intégration paysagiste, réservation de l'espace du parc central avec sa couronne de grands équipements urbains, centralisation de l'activité administrative et commerciale, autonomisation des quartiers d'habitat, organisation structurelle et hiérarchisée de la voirie, équilibre habitat-activités, réseau piétonnier, réseau de marges de transition et de verdure ponctuées d'équipements de loisirs, réseau des centres de quartier et des places-belvédère, architecture simple et de caractère méditerranéen.

Les principes de rendement, de surfaces provisionnelles, sont enrichies par l'usage des grilles combinatoires développées par Deluz depuis ses expériences de l'ENABA, de l'ETAU et de l'EPAU. La réutilisation du « plan d'épannelage » déterminé à la fois par l'interprétation topographique et par la notion de silhouettes, nous renvoie à cette brillante observation que formule Le Corbusier à Istanbul durant son voyage d'Orient<sup>785</sup>. Seule la notion de trame globale, à laquelle Gérald Hanning donnait, dans le projet du GURA, la forme d'une « équerre », n'est pas transposée à Sidi Abdellah. La « trame d'Alger » qui sous-tend le plan du GURA est une structure rigide faisant abstraction de la configuration en croissance de la ville. La composition Sidi Abdellah est sous-tendue par une structure fluide s'appuyant sur les données topographiques du site pour organiser la nucléarisation des quartiers.

---

<sup>785</sup> "Les murs de Byzance, la mosquée du sultan Ahmet, Sainte Sophie, le grand Sérail, voilà messieurs les bâtisseurs de villes, ce que vous pouvez mettre dans vos cartables : des silhouettes!" in : LE CORBUSIER, *Le voyage d'Orient*, 1. éd, Paris : Parenthèses, 1987, 171 p.

Figure 116 : Le quartier de Sidi Bennour situé dans le site de Sidi Abdellah. De l'auteur.

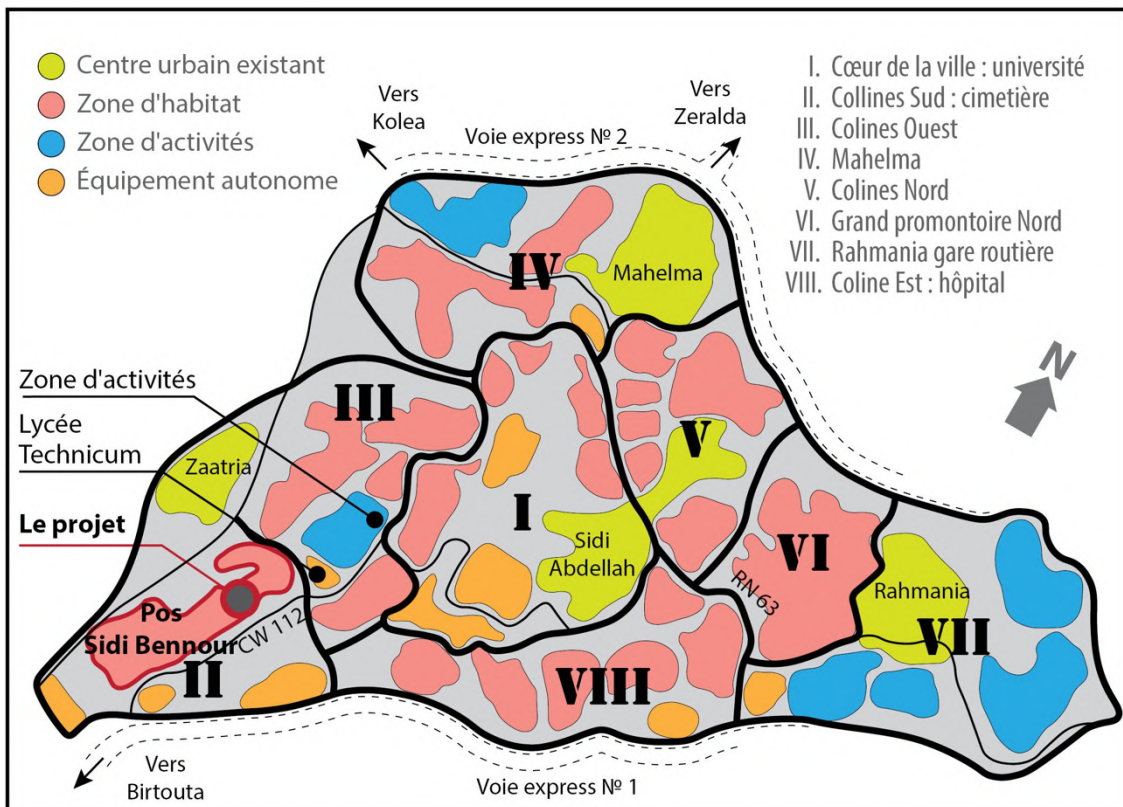
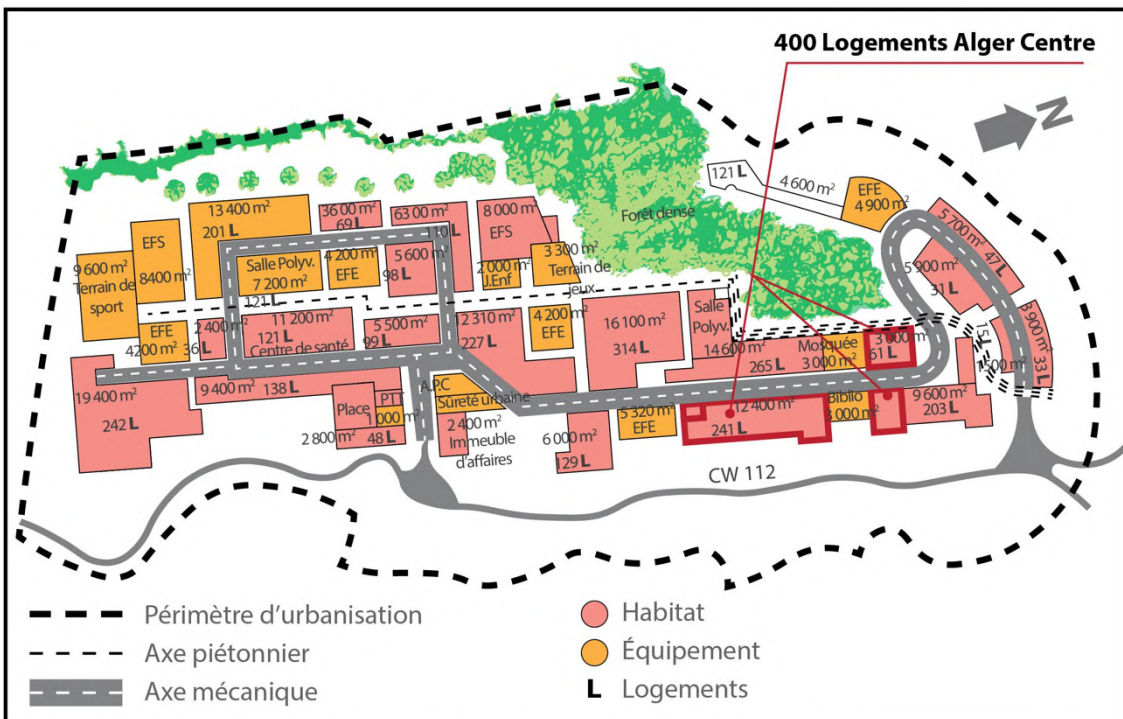


Figure 117 : Les 400 logements sociaux localisés dans le quartier de de Sidi Bennour, le long de l'unique voie mécanique.



## 5.3 1988-1994

### SIDI BENNOUR : UN ULTIME PROJET

#### 5.3.1 De Sidi Abdellah à Sidi Bennour

À l'échelle d'une commune de 20.000 habitants, le « Quartier de Sidi-Bennour » d'une capacité de 3000 logements, fait partie de l'opération d'ensemble de l'Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah (ANSA). Il est désigné dans le plan directeur par le numéro 5.

Lorsqu'en 2000, l'agence Deluz est chargée par la mairie d'Alger-Centre de réaliser un ensemble de logements sociaux dans le « Q5 », l'architecte est transposé dans la position d'un maître d'œuvre chargé de concevoir selon des prescriptions qu'il a lui-même définies dans le cadre de sa mission de conseil à l'EPE-ANSA. Il choisit donc naturellement d'inscrire son projet dans la topographie du site et privilégie les déambulations et les cheminements pédestres. Il détermine un axe piétonnier qui, traversant le quartier du Nord au Sud, se constitue en belvédère et s'étend en une multitude de petits bras permettant de relier, à pied et de manière transversale, le niveau inférieur du quartier à son point culminant multipliant ainsi les possibilités de promenades. Tirant habilement profit de la topographie, cette distribution par paliers superposés, alternant galeries, escaliers et cheminements paysagés n'est pas sans rappeler celles mises en œuvre à Alger par Daure et Béri, à la Concorde, aux Jasmins et dans le groupe Taine notamment.

L'unique voie mécanique qui traverse le quartier du Nord au Sud se développe parallèlement au cheminement piétonnier, elle s'inscrit dans le tracé de l'ancien chemin de crête et, dénommée « Rue de la Mitidja », permet de relier Sidi Bennour aux principaux nœuds routiers de voie inter-quartiers.

Dans son projet des 440 logements Sidi Bennour, Deluz fait le choix d'une trame orthogonale superposée à un terrain irrégulier qui, vue à hauteur d'homme, commande l'impression de dissymétrie de l'ensemble. Il tente ainsi de concilier des principes de composition basés d'une part sur la symétrie et la régularité, et d'autre part sur l'aspect pittoresques d'une composition volumétrique tirant profit de la topographie et ouvrant sur le paysage :





« Les rues, les espaces de cheminement et les places resteront en effet les espaces structurant des quartiers. Chaque quartier aura une rue principale,[...]. Chaque quartier aura également une ou plusieurs places ou placettes, [...] Elles sont parvis de bâtiments publics, lieux privilégiés des terrasses de cafés et peuvent servir aux petits marchés hebdomadaires de quartier et aux spectacles occasionnels de plein air, en plus, dans le cas spécifique de notre site, leur sera conféré une fonction de belvédère. »<sup>786</sup>

Les îlots d'habitation s'organisent autour de la rue de la Mitidja, artère principale qui articule les deux places du « Quartier 5 » : la « Place de la Mitidja » et sa vue dégagée sur les montagnes et les plaines à l'Ouest et la « Place du Sahel » ouverte sur les collines à l'Est. À l'arrière des îlots, un cheminement piéton ponctué de petits jardins et d'aires boisées permet de relier les groupes d'immeubles aux équipements tranquilles (écoles, jardins d'enfants, terrains de jeu et de sport). Ces principes de composition semblent faire écho à ce qu'écrit Fernand Pouillon à propos de Diar-es-Saâda :

« J'avais décidé de construire des immeubles de hauteurs différentes dominés par une tour de vingt étages, dressée comme un beffroi au centre de la composition, sur la place du marché. Une seule route de circulation traversait la cité sur le grand axe du terrain. [...] Sur tout son parcours, elle distribuait des places de dimensions et de caractère variés, véritables jardins suspendus ornés de dallages multicolores, de fontaines, de gazons, de mails, plantés de grands palmiers, de pins, de cyprès et d'essences locales diverses.»<sup>787</sup>

Comme Pouillon, Deluz rejette le plan de masse et se méfie des vues aériennes<sup>788</sup>. Pour les deux maîtres-d'œuvre, l'architecture est d'abord regardée par celui qui la parcourt en marchant. L'espace lui-même est perçu comme un élément architectural propre : il sera dessiné en fonction du site, des perspectives, des accès particuliers aux équipements : espaces

---

<sup>786</sup> Jean-Jacques DELUZ, *Plan d'occupation des sols (POS) « Quartier de Sidi Bennour », Commune de Mahelma. Phase I, Rapport justificatif et règlement d'urbanisme*, Direction de L'urbanisme-Gouvernorat du Grand Alger, [s.d.], p. 19. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, 032-17.

<sup>787</sup> POUILLON, *op. cit.* (note 189), p. 186.

<sup>788</sup> Texte dactylographié, vers 1980 (souligné par Pouillon et cité par Lucan).



d'attente ombragés devant les écoles, coins agréables pour regarder le paysage ou faire de la musique<sup>789</sup>.

Ainsi, les blocs ponctuant les parcours de la rue de la Mitidja comme ceux du promontoire constituent une ordonnance urbaine affirmée alors que ceux en contrebas, disposés parallèlement à la pente, prennent pied sur le talus. Deux typologies d'immeubles sont développées :

-Les immeubles du type « barre », situés dans la partie basse du site, profitent de la pente pour bénéficier d'un étage inférieur donnant de plain-pied sur jardin. Les logements sont desservis par un escalier découvert dont les paliers sont traités en terrasses et pensés comme lieux de voisinage et socialisation : un dispositif que Fernand Pouillon est le premier à utiliser à Diar-el-Mahçoul.

-Les immeubles du type « tour », situés dans la partie haute du site, le long de la rue Mitidja et en contrebas, sont distribués par une cage d'escalier centrale à lumière zénithale. La composition autour de ce noyau central, tout en évoquant le *s'hin*<sup>790</sup> des maisons de la Casbah, permet à chaque logement de bénéficier de vues et d'ensoleillement.

Certaines similarités avec la démarche de Fernand Pouillon peuvent ainsi être distinguées. De son analyse de l'ensemble des réalisations aixoises, marseillaises, algéroises ou parisiennes de l'architecte provençal, Jacques Lucan distingue trois grands types de façades qui donnent lieu à des déclinaisons ou à des combinaisons nombreuses<sup>791</sup> :

-Le premier type, le plus simple, se rapporte aux murs en pierre régulièrement percés de fenêtres verticales.

-Le deuxième type de façades montre des ordonnances de colonnes ou de pilastres. Le troisième type, concerne les « grilles » qui donnent de la texture et accrochent la lumière.

Comme Pouillon au chemin des Crêtes, Deluz à Sidi Bennour est à la recherche de l'équilibre entre rationalisation de la construction et variété dans la composition. Il dessine ses façades avec quatre types de fenêtres : deux types de fenêtres toute-hauteur à simple ou double ouvrants, un type à double ouvrants posé sur une allège en maçonnerie et une lucarne utilisée

---

<sup>789</sup> DELUZ, « Plan d'occupation des sols (POS) "Quartier de Sidi Bennour", Commune de Mahelma. Phase I, Rapport justificatif et règlement d'urbanisme », *op. cit.* (note 781), p. 20.

<sup>790</sup> Couloir plus ou moins large qui entoure le *wast-eddar* (patio, littéralement : centre de la maison) dans les maisons de la Casbah.

<sup>791</sup> LUCAN, *op. cit.* (note 2), p. 43.

**Figure 118 : Sidi Bennour. La ville médiévale comme modèle. In : Vie de villes (2007).**



**Figure 119 : Sidi Bennour. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.**



pour les salles d'eau mais également comme dispositif participant, dans une certaine référence à l'habitat traditionnel, au couronnement des tours.

## **5.3.2 Aspects de la réception de l'œuvre de Fernand Pouillon par Jean-Jacques Deluz**

### **5.3.2.1 La ville médiévale comme modèle**

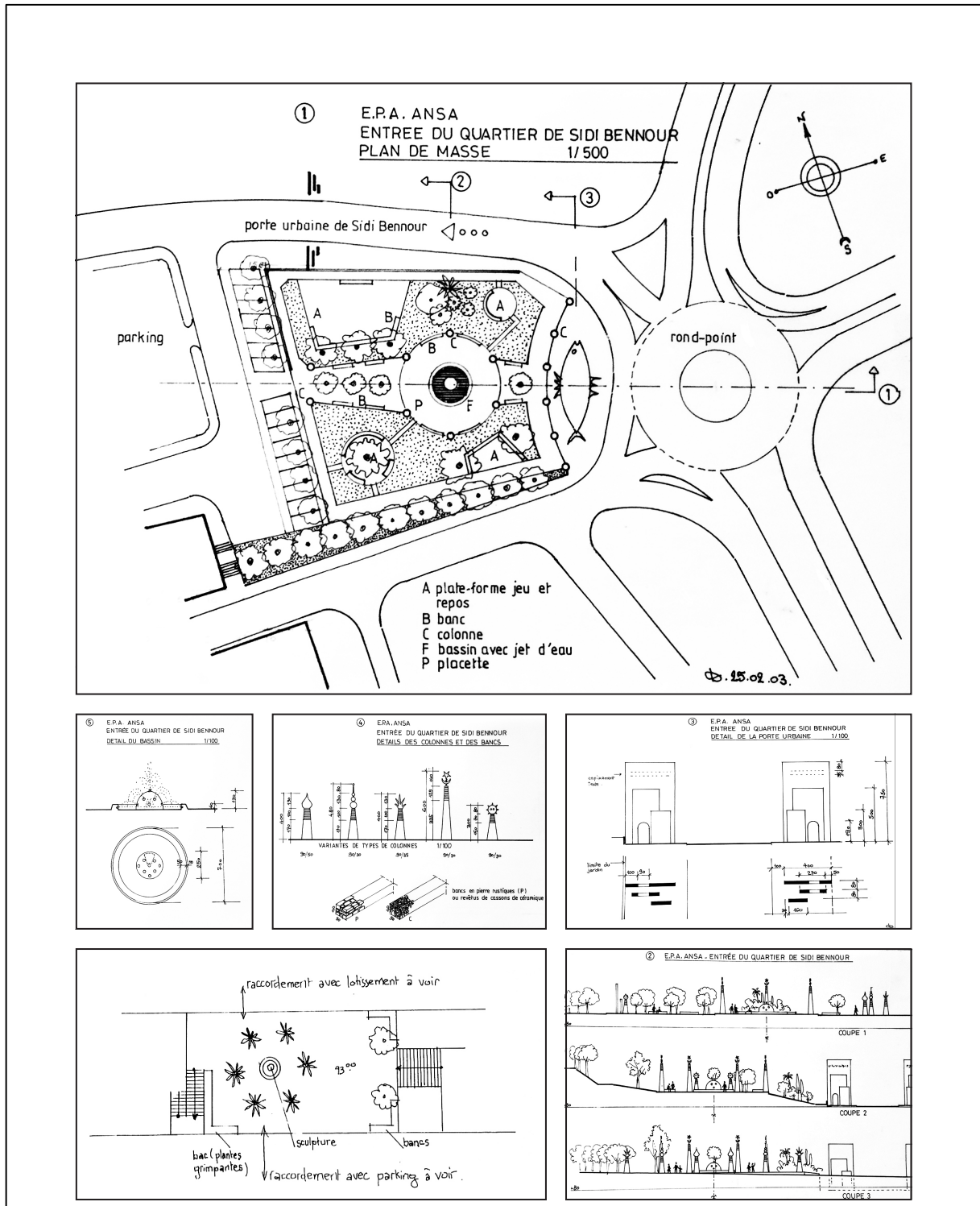
La ville médiévale, dans la mesure où son échelle est celle du piéton, est présentée par Jean-Jacques Deluz, comme le modèle urbain par excellence<sup>792</sup>. Cette référence permet dès lors de donner un cadre logique aux servitudes d'architecture que Jean-Jacques Deluz propose à Sidi Bennour : une architecture de volumes simples à terrasses, jouant de la lumière et des ombres, où les pleins dominent les vides, où le blanc et les ocres clairs s'harmonisent avec la terre et où la végétation n'est pas sans rappeler celle de la Casbah. Dans les espaces de cette architecture, ces chemins piétonniers doivent conduire les gens de leurs maisons aux écoles, aux arrêts de bus dans un cadre de plantes vivaces, de tonnelles de jasmins et de bougainvillées, d'arbres, de bancs en maçonnerie. Des images, caractéristiques de la ville méditerranéenne, sont ainsi convoquées. Dans chaque quartier, une ou plusieurs places établies en belvédères, ouvertes sur le paysage, doivent constituer un réseau visuel aux vues réciproques. La prédominance du critère des vues, des ouvertures de places et de perspectives sur le paysage, qui est l'essence même de l'urbanisme d'Alger, nous ramène cette fois-ci à la ville européenne.

À Sidi Bennour, avec d'autres moyens que ceux de l'architecte provençal mais avec une même volonté, Jean-Jacques Deluz vise à créer ce « paysage intérieur », conviction ultime de Fernand Pouillon.

---

<sup>792</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 58-59.

Figure 120 : Entrée du quartier de Sidi Bennour - Pace, portes, fontaine et totems la composent. Fonds Deluz.



### 5.3.2.2 Un intérêt partagé pour le décorum

Un autre caractère commun aux deux architectes se retrouve dans leur usage des éléments de décor et d'ornementation. Jean-Lucien Bonillo, éclaire le rapport de Fernand Pouillon à l'art :

« Sur le plan du contenu, c'était moins l'idée d'une « synthèse des arts » chère aux avant-gardes modernes qui l'attirait que celle de collaboration entre les différentes disciplines artistiques.[...] Son rapport à l'art était marqué par son goût de l'objet. »<sup>793</sup>.

Entre massivité et délicatesse, le contraste des formes et des matières auquel recourt Fernand Pouillon, constitue l'un des ressorts de son expression architecturale.

D'autres éléments contribuent au sentiment de familiarité dégagé par les compositions de ce dernier et résultent de son habileté à jouer à la fois des registres régionaliste et décoratif : les fontaines pour leur valeur d'animation spatiale et leur rôle social, les calades constituées de cailloux ou de petits pavés qui animent les sols ou encore les sculptures à l'instar du *Totem* de Jean Amado accroché à la grande tour de Diar-es-Saâda. Pour Sylvie Denante :

« Sa démarche repose sur un souci constant et revendiqué d'intégration au site, de respect du lieu et des habitants. [...] Le décor et les pratiques traditionnelles participent à l'insertion spatiale et temporelle de ses constructions. Spatiale en établissant des relations avec un site, un quartier, un monument proche [...] Temporelle, dans le sens de l'inscription dans une histoire, une durée.»<sup>794</sup>

La « Charte de l'habitat » de l'agglomération nouvelle de Sidi Abdellah, que Jean-Jacques Deluz rédige en 1997, considère que le sentiment d'appartenance à une culture, à un pays, à une ville, à un quartier ont une grande importance. Dans le projet des 440 logements de Sidi Bennour, ce sentiment est traduit à différentes échelles : en matière de décoration, le recours à des éléments pittoresques (arcade, tuile vernissée, carreaux de céramique, mosaïques, etc.)

---

<sup>793</sup> Jean-Lucien BONILLO, « Reconnaître l'œuvre ... et l'homme », in *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Marseille : Ed. Imbernon, 2001, p. 24.

<sup>794</sup> Sylvie DENANTE, « De la vertu de l'ornement », in *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Marseille : Ed. Imbernon, 2001, p. 142.





est utilisé comme signe identitaire mais n'est pas généralisé, sans doute pour éviter ce que Deluz appelle une « architecture de pastiche contraire à l'esprit moderne »<sup>795</sup>. Dans une lointaine référence à la Casbah, la transition de l'extérieur à l'intérieur se fait par des espaces semi-privés (halls d'immeubles, mails, cours). À l'image de la *squiffa*<sup>796</sup> des maisons de la ville historique, l'entrée du logement est disposée en chicane afin de ne pas ouvrir directement sur les espaces d'intimité.

Les entrées d'immeubles ou de logements donnant sur les espaces publics sont traitées comme des éléments dominants, fortement marqués et individualisés, soit par le dispositif architectural, soit par une décoration appropriée. La référence choisie est celle des « Mille-et-une nuits ». Les entrées d'immeubles sont distinguées par la pose de panneaux de céramiques composées par Deluz lui-même et illustrant certains des contes populaires de l'ouvrage.

L'entrée du Quartier de Sidi Bennour est matérialisée par une porte monumentale que jouxte une place où des totems se dressent autour d'une fontaine. Ces éléments hors de l'œuvre, se constituent en autant de vecteurs permettant de dynamiser un quartier d'habitat social.

L'objectif est ici d'aider le locataire à s'approprier les lieux, à se familiariser avec les espaces immédiats de son logement. L'architecture est pleine de simplicité, des murs de façades percés de fenêtres, quelques signes identitaires d'apparence banale, mais une conception qui témoigne d'une sensibilité aux conditions de vie des habitants, aux modalités d'appropriation d'espaces conçus à leur intention.

### 5.3.3 Fernand Pouillon dans la littérature de Jean-Jacques Deluz

Nous choisissons ici, de déporter notre intérêt sur les occurrences de Fernand Pouillon dans les publications de Jean-Jacques Deluz. Les nombreux passages que ce dernier consacre dans ses écrits à l'architecte et à son œuvre, prennent une double valeur de témoignage et

---

<sup>795</sup> Jean Jacques DELUZ, *Programme 400 logements sociaux-Arrondissement urbain d'Alger-Centre*, Établissement public d'aménagement de l'agglomération nouvelle de Sidi Abdellah, [s.d.], p. 6. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, 032-1. Voir Corpus, figures 193 et 194.

<sup>796</sup> Entrée en chicane permettant, dans les maisons de la Casbah, d'occulter la vue de l'extérieur sur le *wast-eddar*.



d'analyse. De témoignage, parce qu'à l'Agence du plan d'Alger, Deluz observe le rejet que font les membres du groupe CIAM-Alger de l'architecture de Fernand Pouillon et de sa personne. D'analyse critique car dans ses textes, les projets du maître provençal sont mis en perspective avec l'évolution de l'Histoire de l'architecture, de ses acteurs comme de leurs réalisations. Dans *Alger chronique urbaine*, Deluz s'autorise une opinion personnelle sur la figure de Pouillon :

« [...], *Mémoires d'un architecte*, livre passionnant, vindicatif, où il apparaît totalement tel qu'il était : orgueilleux mais génial, audacieux et mesuré, hors des modes, haï par ses confrères. »<sup>797</sup>

Tandis que dans le chapitre qu'il lui consacre dans *L'architecture et l'urbanisme d'Alger*, Deluz écrit à propos de la posture de Pouillon que :

« C'est une démarche juste et démocratique que de valoriser des quartiers suburbains pour leur donner la dignité du centre de la ville ; traiter le logement populaire comme un palais est un geste à la limite de la démagogie. L'une et l'autre démarches étaient haïssables à tous ceux qui ne pouvaient admettre que le logement économique n'ait pas les signes extérieurs de l'économie : chaque chose à sa place, à chacun le costume correspondant à son grade : un logement économique doit aussi avoir l'air pauvre. »<sup>798</sup>

C'est peut-être dans cette architecture simple mais familière, conçue à échelle humaine et à l'opposé du rationalisme des « modernes » d'Alger, que se situe pour Deluz « l'humanisme révolutionnaire » de Pouillon auquel il fait référence dans *Le tout et le fragment*<sup>799</sup>. C'est sans doute aussi vers cette volonté de loger les populations modestes dans des structures durables qui installent des proximités et créent du lien, que convergent les deux architectes. À propos de l'architecture de Fernand Pouillon, Deluz note :

---

<sup>797</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 41.

<sup>798</sup> DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger, op. cit.* (note 133), p. 62.

<sup>799</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment, op. cit.* (note 38), p. 16.



« Dans les travaux de Pouillon, la recherche d'une échelle des espaces urbains, d'une revalorisation des places, de l'intégration des boutiques dans les rez-de-chaussée, d'une inspiration puisée dans les traditions locales, d'une diversité des volumes et des jeux de percement obtenue par la combinaison multiple d'éléments standardisés, et surtout le soin des aménagements extérieurs, des plantations, du mobilier urbain, ordonnancés dans des tracés perspectifs, préfigurent les travaux que toute la tendance actuelle un peu « rétro », y compris Bofill, entreprend aujourd'hui moins bien que lui. »<sup>800</sup>

À l'instar du maître provençal, Jean-Jacques Deluz, oppose la dimension sensible de l'architecture à la doxa de l'ordre ouvert. Il adhère à la modernité, respecte les maîtres, Perret et Le Corbusier, mais rejette le dogmatisme des disciples :

« Ce que nous savions, nous (Daloz, Hanning, Hansberger, Daure, Béri et moi) qui connaissions Diar el Mahçoul et Diar es Saâda, c'est que l'habitat n'est pas concevable hors de l'espace urbain, et que l'espace urbain c'est l'espace des relations qui détermine la forme et l'esprit de la ville ou du quartier. »<sup>801</sup>

La notion de composition, majeure dans l'œuvre de Fernand Pouillon, semble ainsi trouver un écho certain chez Jean-Jacques Deluz :

« La variété des espaces, la diversité des volumes, des systèmes d'assemblage, des motifs architecturaux à la fois variés et organisés en série, l'intégration hiérarchisée des commerces, la qualité d'appréhension du site, par l'utilisation des niveaux, par le jeu des silhouettes, par l'ouverture des perspectives vers le paysage et vers les espaces mêmes de la cité, le jeu des découvertes et des surprises, l'alternance des places et des espaces de transitions, les aménagements multiples des sols dallés, des fontaines, des céramiques et surtout des palmiers somptueux de Diar-el-

---

<sup>800</sup> DELUZ, « Alger 1962 : l'héritage ... », *op. cit.* (note 200), p. 42.

<sup>801</sup> DELUZ, *Alger*, *op. cit.* (note 14), p. 41.



Mahçoul et de Dar-es-Saâda -tous caractères qui n'ont pas eu d'équivalent dans les HLM pendant dix ans- méritent la qualification urbaine »<sup>802</sup>.

Ainsi, une partie de ses convictions liées à l'espace, semble converger vers celles de Fernand Pouillon. Deluz est toutefois critique à l'égard des références esthétiques de maître Pouillon:

« Mais le procès de fond qui peut être fait à Pouillon tient au système même de sa démarche « historiciste ». Les références aux fortifications turques de la Casbah, aux compositions des tapis sahariens, comme plus tard, dans ses complexes touristiques de l'Algérie indépendante, celle à Venise ou à Aigues-Mortes, en prétendant « fabriquer » une histoire imaginaire aux nouveaux quartiers ou aux nouveaux sites, les marquent d'artificialité : procédés qui sont à la fois des moyens de composition souvent admirable et les limites de leur crédibilité »<sup>803</sup>.

À Sidi Bennour, Jean-Jacques reprend certains des médiums expérimentés par Pouillon à Diar-el-Mahçoul et à Diar-es-Saâda, mais prend soin d'éviter tout pastiche. Ainsi, la référence aux contes des *Mille-et-une Nuits* qui, sous la forme de panneaux de céramique ornent les entrées d'immeubles, trouve sa justification dans le processus d'identification des habitants aux espaces immédiats de leurs logements. Le réseau des circulations piétonnes hiérarchisé dans le triptyque public/semi-privé/privé reprend les principes du réseau viaire du *djebel* de la ville historique. Autre référence à la Casbah et à ses cinq portes, la porte de Sidi Bennour, se constitue en élément d'appel marquant l'entrée de la ville de même que la place qui la jouxte avec ses totems et sa fontaine. Chez Deluz l'ornementation est doublée d'une fonction qui la justifie. À la suite de la description qu'il fait du bâtiment R –sa résidence entre 1957 et 1962–, Jean-Jacques Deluz note dans *Fantasmes et réalités* que :

« Dans ce simple exemple, il y a tout le talent de Pouillon : aucune concession au formalisme, aux formes gratuites et inutiles ; une simplicité au sens le plus noble du terme, la simplicité même des architectures traditionnelles, mais aucun passéisme non plus ; pas d'imitation, pas d'artifice ; tout est pensé pour le plaisir

---

<sup>802</sup> DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger*, op. cit. (note 133), p. 61.

<sup>803</sup> DELUZ, « Alger 1962 : l'héritage ... », op. cit. (note 200), p. 43.





d'habiter et le bien-être des occupants ; [...] le luxe est dans l'espace architectural et non dans les dépenses somptuaires. »<sup>804</sup>

De la même manière qu'il distingue le bâtiment R de l'ensemble de Diar-el-Mahçoul, Deluz distingue dans l'œuvre du maître l'essence de sa démarche : la simplicité de la construction et la modestie de l'architecture. C'est peut-être dans ce dernier passage que résident les clés d'une juste compréhension de la réception de l'œuvre de Fernand Pouillon par Jean-Jacques Deluz.

## Conclusion

Prolongeant la discussion entamée dans le chapitre précédent, ce troisième et dernier chapitre, a permis par une translation de l'analyse morphologique de l'échelle de la ville à celle du quartier, de constater la continuité d'une démarche créatrice dans laquelle les limites entre urbanisme et architecture se défont au profit d'un projet intégré. Comme dans ses précédents projets présentés, comme dans ses enseignements, la prise en compte des caractéristiques intrinsèques du site, continuent d'être au fondement de son intervention sur l'espace urbain.

Ce chapitre nous a également permis d'aborder un aspect de l'œuvre de Deluz que le corpus présenté jusque-ici n'avait pas permis d'interroger de manière directe : l'influence de Fernand Pouillon. Il est peu probable que le chemin de Jean-Jacques Deluz ait un jour croisé celui du maître provençal. Nous savons par Pouillon lui-même, qu'il se rendait souvent à l'Agence du Plan d'Alger, en dehors des heures de travail, pour y retrouver Gérald Hanning<sup>805</sup>. Néanmoins, rien ne permet d'affirmer que Jean-Jacques Deluz, qui intègre l'Agence du plan à la fin de l'année 1957, l'y ait rencontré. À Alger, Jean-Jacques Deluz semble découvrir Pouillon dans d'autres temporalités ainsi que lui-même le raconte dans le documentaire *Fernand Pouillon, le roman d'une vie*<sup>806</sup>. Au moment où il arrive à Alger au début de l'année 1956, Fernand

---

<sup>804</sup> DELUZ, *Fantasmes et réalités*, op. cit. (note 20), p. 159-160.

<sup>805</sup> POUILLON, op. cit. (note 187), p. 240.

<sup>806</sup> « Une des premières choses que j'ai vues à Alger en tant qu'architecte était la cité Diar-el-Mahçoul que Pouillon était en train de terminer de construire, et ça a été, on va le dire très objectivement, un très grand choc pour un jeune architecte qui venait de faire son diplôme en Suisse. C'était un éblouissement ». In : *Fernand Pouillon, le roman d'un architecte*, 52 mn, Marseille : Kerrala Films-France 3 Méditerranée, 2003.



Pouillon réalise, après Diar-es-Saâda et Diar-el-Mahçoul, sa troisième opération d'envergure au Climat de France. Deluz travaille et loge alors à la rue Shakespeare, à quelques encablures des cités de Pouillon. La première rencontre avec Fernand Pouillon se produit donc dans le cadre professionnel de sa mission d'architecte à l'agence Daure et Béri au-travers de l'action de laquelle, il entrevoit l'héritage du maître ainsi que lui-même l'écrit dans *Le tout et le fragment*<sup>807</sup>. La seconde a lieu fin 1957 lorsqu'il quitte Daure et Béri pour l'Agence du plan d'Alger. Il emménage alors dans un petit logement du « bâtiment R »<sup>808</sup>. Enfin, à Sidi Bennour et avec un recul de près de cinquante années, Deluz semble, aller une troisième fois à la rencontre de l'œuvre de Pouillon.

L'étude des registres architecturaux et urbains de la cité des « 400 logements » de Sidi Bennour a également permis de mettre en relief des schèmes de conception similaires à ceux de Diar-es-Saâda et de Diar-el-Mahçoul. Jean-Jacques Deluz a-t-il délibérément joué de cette analogie ? Cela paraît possible, mais il ne l'admet pas explicitement. Le fait est que, comme Fernand Pouillon à Diar -es-Saada et à El-Mahçoul, Deluz à Sidi Bennour fait l'expérience d'une composition spatiale soignée, à échelle humaine. Seulement, comparer la cité de Deluz aux ensembles de Pouillon, dans deux aires géographiques différentes, dans deux temporalités distinctes, avec des variations individuelles évidentes compte tenu des personnalités antagonistes des deux hommes, n'est rendu possible que par une donnée commune au corpus : il s'agit dans les deux cas de projets de logements collectifs inscrits dans des programmes sociaux. Pouillon comme Deluz sont des « architectes du logement social », leurs réalisations ne se rapportent pas au prestige mais à cette préoccupation presque ordinaire de loger dignement les plus humbles.

Les occurrences de Fernand Pouillon dans la littérature de Deluz ont également permis de mesurer la convergence des deux architectes. Le modèle de la ville médiévale qui permet dans le schéma urbain de préserver une échelle humaine, et sur le plan sémantique d'inscrire la pratique de l'architecture dans la tradition des maîtres-bâisseurs est sans doute la référence sur laquelle les deux architectes s'accordent indubitablement.

---

<sup>807</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 16.

<sup>808</sup> DELUZ, *Alger*, op. cit. (note 14), p. 41.



## CONCLUSION DE LA CINQUIÈME PARTIE

Concentrée sur la question des filiations, la cinquième et dernière partie de la thèse s'est proposée, à travers le corpus présenté, de porter un dernier éclairage sur les ascendances de l'œuvre de Deluz dans une dimension protéiforme ; la notion de processus a une nouvelle fois été au cœur des discussions.

Objet du premier chapitre, l'observation de la production artistique au prisme du processus de création, a permis de relever certains traits caractéristiques de l'œuvre plastique et de l'inscrire définitivement dans le registre surréaliste. Cette observation a également permis de constater, d'une part, le rôle prégnant du rêve et de l'inconscient dans le processus de création et d'autre part, la dimension personnelle voire confidentielle, de l'acte. Ayant sous-tendu la réflexion, le processus de création s'est une nouvelle fois situé au cœur de la discussion. Il ne s'est donc pas seulement agi, dans cette dernière partie de constater que Deluz a eu, comme de nombreux architectes, une production artistique connexe à son œuvre bâtie ou projetée, mais bien de constater la manière avec laquelle il a pu, en tant que créateur, réunir et tenir cachées des oppositions simultanées. De noter la manière avec laquelle il peut à la fois privilégier l'analyse et la méthode dans sa pratique d'architecte, d'urbaniste et d'enseignant, et la spontanéité et l'aléatoire dans son œuvre artistique. Cette ambivalence introduit la notion du « double ». Ce dualisme, dans le processus de création n'est pas seulement la démonstration d'une dichotomie dans l'acte de créer, mais la constatation d'une dynamique interne à l'œuvre protéiforme dans laquelle les expériences, le vécu, le sensible aussi, contribuent à l'émergence du sens. Jean-Jacques Deluz est à la fois un artiste cérébral et un artiste du sentiment. Au cœur de sa production artistique se trouve peut-être aussi une critique de la réalité cherchant à hypostasier le rêve afin de lui donner forme, voire d'en faire une œuvre achevée.

La notion d'exil qui a sous-tendu l'écriture de cette dernière partie permet de caractériser, si ce n'est une grande partie de l'œuvre artistique, tout au moins la production rochefortaise. L'exil est ici compris au sens premier du terme comme un éloignement contraint, comme dans



sa dimension métaphorique, celle de « l'exil intérieur » amenant un retrait de la réalité ; « le repli sur soi ; la fuite dans l'imaginaire »<sup>809</sup> pour reprendre les mots de Roland Jaccard.

Consacré à l'analyse du processus de conception urbaine, le second chapitre a permis de constater que la prise en compte de l'environnement par l'analyse demeure chez Deluz, le ferment d'une démarche où les limites entre l'architecture et l'urbanisme se défont non pas au profit d'une macro architecture mais d'une architecture à échelle humaine. Habiter apparaît ainsi comme la première fonction à laquelle il porte son attention. Elle est mise en lien avec les différents espaces de la vie urbaine. Dès ses premières expériences, les questions de la relation du logement et à la ville sont une préoccupation majeure et constante de sa réflexion.

L'influence de Dalloz et de Hanning, celle de la doctrine Bardet qui imprime sa dynamique à l'action de l'Agence du Plan d'Alger, sont également perceptibles dans la démarche de Deluz : la ville est perçue comme un organisme dont la croissance ne peut être déterminée à priori. Comme à Alger, le problème à Sidi Abdellah est de trouver des méthodes d'élaboration des plans directeurs, des systèmes à la fois suffisamment rigoureux pour ne pas dévier des idées directrices et suffisamment souples pour affronter les aléas de la programmation dans le temps. Cette nouvelle expérience semble se faire sous l'influence de Gérald Hanning. Mais à travers Hanning, nous sommes inmanquablement ramenés à Le Corbusier dont le travail de « sculpteur urbain » est souligné. Pour Deluz, comme pour Hanning ou pour Le Corbusier, architecture, urbanisme et paysage sont indissociables : une ville nouvelle n'a de sens qu'intégrée au site. L'unique divergence avec Le Corbusier, dont le projet Obus peut être considéré comme représentatif, s'observe dans une vision lucide des réalités sociales, politiques et administratives. Tout en prenant appui sur des méthodes d'analyse scientifique, la démarche mise en œuvre à Sidi Abdellah ne doit rien sacrifier du grand rêve architectural et plastique.

Enfin, le troisième chapitre a dédié à l'analyse de Sidi Bennour a ainsi permis de démontrer l'unification de l'architecture et de l'urbanisme ; deux conceptions souvent séparées dans les

---

<sup>809</sup> Roland JACCARD, *L'exil intérieur: schizoédie et civilisation*, Paris : Presses universitaires de France, 1979, p. 14.





contributions des modernes d'Alger, mais intimement liées dans celles de Deluz comme dans celles de Fernand Pouillon. L'unification fondamentale qu'apporte Pouillon en fusionnant harmonieusement l'architecture et l'urbanisme, représente pour Deluz une avancée dont l'importance devance les prescriptions de la *Chartes d'Athènes* comme la doctrine de la *Ville radieuse*. Voici donc qu'apparaît le principe qui a guidé ses projets : trouver la bonne échelle, celle de l'individu, et, à partir de là, composer avec le site. Les vides comme les pleins sont définis, les espaces ouverts comme fermés sont maîtrisés. L'ensemble est orchestré de façon harmonieuse, le public et le privé, le petit et le grand, le tout et le fragment. La ville médiévale est prise comme modèle.

Cette référence, déjà apparue dans le projet des Dunes, fait écho à celle de Fernand Pouillon invoquée notamment dans *Les pierres sauvages*. Elle permet d'historiciser chez Jean-Jacques Deluz le concept de ville. La référence à la Casbah, ville méditerranéenne, permet de le « géographiser ». Ainsi érigé en modèle idéal, la ville médiévale permet la transgression de la doxa moderne. Deluz semble donc trouver dans l'œuvre de Fernand Pouillon les éléments d'une urbanité à contre-courant des dogmes de la modernité. À Sidi Abdellah, cette transgression s'opère à l'échelle réduite de l'architecture dont le quartier de Sidi Bennour est l'illustration. La dimension humaine de l'architecture de Fernand Pouillon, s'y substitue à la rationalité « expressionniste » de Gérald Hanning.



# CONCLUSION GÉNÉRALE

## Réécrire un parcours déjà largement décrit

Jean-Jacques Deluz naît dans un milieu assez aisé, contexte sans doute propice pour faire de lui un jeune-homme cultivé à l'esprit curieux. Mais cet environnement dans lequel il grandit est également porteur de valeurs, d'images sociales et sociétales auxquelles il n'adhère pas et en opposition desquelles se forgera sa personnalité. Le matérialisme, la religion protestante calviniste, la domination patriarcale qui en découle et dont la figure de la « mère » devient le parangon, sont les terrains sur lequel se cultive ce rejet. Dans sa littérature comme dans la privauté de son journal intime, ses mots, lorsqu'il parle de la Suisse de sa jeunesse sont empreints d'un malaise qui semble perdurer jusqu'à son départ de Lausanne. Ne nous y trompons pas, sous cette apparente souffrance se cache une revendication, un manifeste, dont les répercussions seront déterminantes pour la suite du parcours. Ce malaise qui se mue en rejet est à la source de cette irrépressible envie d'ailleurs qui l'amènera bien des années plus tard à Alger. Encore indéfini, ce « rêve d'ailleurs » s'esquisse. Le jeune Deluz trouve dans le cinéma et chez les poètes symbolistes un exutoire. Le surréalisme auquel sa passion pour le 7<sup>ème</sup> Art l'introduit, semble également nourrir son imaginaire. Chez le jeune Deluz, le cinéma et la poésie symboliste permettent la construction d'un univers d'impressions et de sensations dont la clé est le rêve. Ce monde onirique dans lequel le jeune Deluz intérieurement se meut, paraît débarrassé du poids déclaré écrasant de la religion, du patriarcat et du matérialisme.

Les préoccupations de Jules Laforgue et de Tristan Corbière, auteurs cyniques et pessimistes, semblent trouver une grande résonance dans le ressenti du jeune Deluz ; la mort et le désespoir, deux mots clés de cette pensée parnassienne, décadente et symboliste, se retrouvent dans le bref récit que fait l'architecte de cette période. Deluz semble ainsi partager avec eux ce *spleen*, fameux mal de vivre impalpable et douloureux propre aux poètes incompris de leurs contemporains. L'image qu'il livre de lui dans ses ouvrages, dont la véracité est confirmée par sa première épouse, cadre parfaitement avec celle de ces poètes du *spleen* déchirés entre un monde matériel qu'ils rejettent et leur fonction de lien entre le divin poétique et les hommes. Sa pose en aède devant le cylindre en est une belle illustration.<sup>810</sup>

---

<sup>810</sup>Voir Corpus, figure 163.



Deluz et les poètes du vers libre semblent ainsi se répondre à maints égards. Mais c'est à n'en point douter dans ce rapport à la fois grisant et douloureux à la pratique de l'art que s'observe la plus forte convergence et qui fera des décennies plus tard, toute la richesse et la particularité de l'œuvre artistique de Deluz. L'art est un moyen simple de fuir la réalité d'un monde qui l'opprime. Pour en trouver une plus belle, Deluz dans sa jeunesse se tourne vers la poésie, vers le cinéma et y place toutes ses passions. Bien des décennies plus tard, l'art chez Deluz semble avoir conservé sa dimension cathartique. Aussi et surtout, la peinture sera le registre privilégié de la naissance d'une picturalité qui permet l'extériorisation du sentiment : les thématiques sont tirées de sa propre expérience, le registre surréaliste stimule l'imaginaire. Les années de jeunesse apparaissent dès lors comme fondatrices.

Les années d'école apparaissent comme une autre période importante. Celles durant laquelle les premiers questionnements autour du site et de l'espace urbain prennent naissance. Deluz y bénéficie des enseignements de Jean Tschumi. Au cours de cet apprentissage, il est confronté à un modèle d'enseignement bipolaire dans lequel la tradition des Beaux-arts embrasse le modèle polytechnicien. Si le parcours scolaire semble sans reliefs, il devient saillant lorsque l'architecte devient enseignant. Le contexte de l'école des Beaux-arts d'Alger dans les années qui succèdent immédiatement à l'Indépendance rappelle en de nombreux points celui dans lequel Deluz fait ses études à Lausanne. Les deux écoles sont d'ailleurs caractérisés de la même atmosphère « révolutionnaire » dans ses écrits. Le modèle des Beaux-Arts y est remis en question, Tschumi à Lausanne, Claro à Alger œuvrent finalement sans grand succès à sa préservation. Dès 1964, Jean-Jacques Deluz à l'ENABA puis à l'EPAU par son action et par son enseignement en sera le passeur. Mais en a-t-il seulement conscience ? L'émulation, les organisations pédagogiques et les modes d'évaluation, l'enseignement intégré, celui dans lequel la synthèse des savoirs doit se faire autour du projet d'architecture et pour lequel il milite durant toute sa carrière d'enseignant, tout cela apparaît d'abord dans l'atelier Tschumi. À l'ENABA, la mise en pratique de cette notion d'enseignement intégré est restreinte au cadre de son atelier d'architecture où se font les premières expérimentations. À l'EPAU, à la faveur d'un contexte de réformes pourtant antagoniste, elle se trouve à la base de la création de l'ARP puis plus tard du CRAU et détermine pour un temps l'organisation des études. Elle sera également au fondement des projets d'extension de la nouvelle école d'architecture d'El Harrach. Deluz enseigne durant vingt-trois ans, cinq à l'ENABA puis dix-huit



ans à l'EPAU intégrée dans les structures universitaires. Au soir de sa vie, il se demande au regard de la scène architecturale algérienne, si tout ce temps passé dans les ateliers de l'école avait été utile<sup>811</sup>.

Le parcours de Deluz est fait de rencontres et d'heureux –et de malheureux– hasards. La providence l'amène à Alger au début de l'année 1956. Dans une ville et dans un pays dont il ignore tout, il se retrouve à la croisée de compétences et de savoirs venus de métropole. Cette première période d'exercice professionnel est aussi une nouvelle période d'apprentissage. À l'atelier de la rue Shakespeare, il apprend les fonctionnements professionnels, se familiarise avec les travaux de grande envergure et les méthodes de décisions rapides. Mais aussi et surtout, il découvre, au-travers de l'action de Daure et Béri, les traits caractéristiques de l'architecture de Fernand Pouillon dont l'agence de la rue Shakespeare est selon lui l'héritière<sup>812</sup>. Pouillon c'est aussi Diar-el-Mahçoul et le bâtiment R, où il loge dès la fin de l'année 1957. Des lieux dans lesquels ses intuitions quant aux problématiques complexes de l'espace urbain et du site, surgies de ses années d'école, trouvent à ses yeux une première réponse<sup>813</sup>. À l'agence Daure et Béri où il travaille jusqu'à l'automne 1957, il amène les acquis d'un apprentissage lausannois qui permettent à son action de prendre de l'envergure dès l'entame de son exercice. Sa compétence mais aussi son ouverture d'esprit et sa sociabilité, soulignées par Antonio Garcia Mûlet –même si lui se dit asocial–, lui permettent de très vite se substituer aux deux associés dans la conduite des études et du personnel en ayant la charge.

En 1957, la rencontre avec Gérald Hanning précipite son départ de l'atelier Daure et Béri. Son arrivée à l'Agence du Plan est l'occasion de la découverte d'une structure de gestion urbaine dont l'organisation et la méthode resteront pour lui, à l'avant-garde. Son apprentissage de l'urbanisme s'y fait auprès de Pierre Dalloz qui, reprenant la doctrine de Gaston Bardet, tente d'en théoriser les pratiques, ainsi qu'auprès de Gérald Hanning à qui il dit devoir l'essentiel de ses connaissances<sup>814</sup>. Sous la direction de ce dernier et avec la précieuse collaboration de

---

<sup>811</sup> DELUZ, *Le tout et le fragment*, op. cit. (note 38), p. 20.

<sup>812</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>813</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>814</sup> *Ibid.*





Robert Hansberger, il apprend l'urbanisme en travaillant sur la cité satellite des Annassers. Le projet est le lieu de l'apprentissage d'une méthode novatrice conçue pour gérer la croissance urbaine d'Alger. L'accent y est porté sur l'analyse des facteurs du sites et des données du programme. Le processus de conception est linéaire et ses outils relativement simples. Méthode et outils trouveront leurs prolongements dans les actions futures de l'architecte. De ce second apprentissage naîtront les formes caractéristiques d'un processus de conception qui sera adapté à divers champs de création ; hormis peut-être celui de l'art dans lequel la spontanéité est privilégiée et les inhibitions levées. Gérald Hanning apparaît comme un autre acteur majeur du parcours. Présent dans l'ombre de ses héritiers, Fernand Pouillon en est un autre.

De cette expérience à l'agence du plan nous retenons, dès le départ de Hanning à la fin de l'année 1959 et avec l'éloignement de Pierre Dalloz, l'engagement de Deluz en faveur de la continuité de l'action de l'Agence et de la préservation de ses acquis. Il reprend à son tour le flambeau des recherches et engage de nouvelles études qui le voient approfondir la problématique de l'habitat économique musulman déjà apparue chez Daure et Béri. De là, naîtront les principes typologiques à la base de ses expérimentations futures : à l'ETAU, aux Dunes, à Sidi Abdallah et à Sidi Bennour mais aussi à l'EPAU où la question de l'habitat est abordée dans l'atelier d'architecture de 2<sup>ème</sup> année par le biais de la typologie et du mode de vie.

Peu avant l'Indépendance, éloigné de l'Agence du Plan -devenue depuis l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois-, Jean-Jacques Deluz entreprend des démarches pour exercer en son nom propre. Elles n'aboutiront que de longs mois après l'Indépendance, le contexte de l'exercice a radicalement changé. Deluz au lendemain de l'Indépendance décide de rester en Algérie. Il est alors sans emploi mais fermement décidé à contribuer, à sa mesure, à l'édification d'un pays nouveau. Les premières années sont difficiles, toujours sans agrément, il reprend l'agence de Robert Hansberger à la rue Serpaggi et ses projets restés de longs mois en suspens. Au début de l'année 1964, l'obtention de son agrément marque officiellement le début d'une activité libérale en dents de scie. Cette même année le voit débiter sa carrière d'enseignant.



Si les premiers projets sont d'une échelle somme toute modeste, leur diversité typologique étend leur champ exploratoire. Chaque projet est perçu comme l'occasion d'une nouvelle expérimentation. La part du rêve y est soulignée, elle apparaît chez Deluz au fondement de l'acte de création. La pratique de l'architecture nourrit un enseignement qui y puise ses thématiques et ses problématiques, une intellection s'établit entre les deux pratiques et permet un enrichissement mutuel.

Son agence de la rue Serpaggi cambriolée et saccagée en 1966, est mise en faillite en 1968. Jean-Jacques Deluz retourne alors à une activité salariée. À l'ETAU, dans un contexte et une configuration similaires à celles de l'Agence du Plan, il collabore et finit par diriger l'étude typologique de plus de 3000 logements devant être réalisés dans l'ensemble de l'Algérie. Cette nouvelle expérience est le moment d'une première synthèse des acquis de l'architecte. Héritière du modèle d'action et d'organisation de l'Agence du Plan, l'action se trouve enrichie par de précédentes expérimentations typologiques chez Daure et Béri et à l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois. L'étude enrichit à son tour, l'exercice de l'architecte, les grilles statistiques de l'agence du Plan évoluent en grilles combinatoires et permettent une meilleure synthèse des informations. Leur usage sera transposé dans le cadre de l'enseignement de 2<sup>ème</sup> année que dispense Deluz à l'EPAU. Visiblement inspirante et enrichissante, cette expérience d'une année à l'ETAU se termine pourtant de vile manière. Licencié, l'architecte est effondré. Sa maladie émerge : la « vénéneuse Polly Hartritt » ne le quittera plus.

L'année 1970 est aussi celle qui marque son retour à l'exercice libéral de l'architecture et à l'enseignement. La reprise de son activité est aussi difficile qu'elle le fut au lendemain de l'Indépendance, elle se fera dans la collégialité, au-travers de collaborations sous-tendues par de solides amitiés. L'architecture de cette seconde période interroge. Des références sont soulignées, celles de l'Agence du Plan bien sûr mais aussi celles de Le Corbusier et de Pouillon qui apparaissent en filigrane. Celle de Frank Lloyd Wright aussi, lorsque Deluz dessine l'extension de l'EPAU et les bâtiments du CRAU. Dessinée durant cette période, sa réalisation s'étendra sur plus d'une quinzaine d'années. Achevée après sa démission de l'EPAU, elle est à ses yeux dénaturée.



L'extension dans ses différentes variantes, témoigne de l'engagement continu de Jean-Jacques Deluz pour l'amélioration de la formation des architectes en Algérie. Sa forme est déterminée par cette notion d'enseignement intégré que l'architecte promeut dans ses réformes mais qu'il ne parvient à mettre en œuvre que dans son atelier. Sa réalisation, souvent contrariée et en définitive inaboutie est à l'image du parcours de l'enseignant poussé après vingt-trois années de carrière à la démission. Son départ se fait dans la discrétion. Sa peine est à la hauteur de son engagement. Ainsi que lui-même l'écrit, il repart une nouvelle fois à zéro<sup>815</sup>.

Pratiquement à l'arrêt depuis deux ans, l'activité de son agence peine à reprendre. La situation financière est difficile, le contexte social et politique également. Jean-Jacques Deluz se sent menacé, pour la première fois il pense à partir. Le village de Rochefort-du-Gard sera le lieu de son exil. Son temps y est partagé entre son travail à l'agence de Robert Hansberger, l'écriture d'*Alger chronique urbaine* -son premier ouvrage à dimension biographique- et la peinture. Peu fructueuse sur le plan pécuniaire, la parenthèse avignonnaise l'apparaît bien plus sur le plan de la création. Le nombre des peintures rochefortaises s'élèverait à une centaine.

Le retour à Alger est également le produit d'une rencontre hasardeuses avec Chérif Rahmani, ministre-gouverneur du Grand Alger dont l'ambition est d'édifier *ex nihilo* une ville nouvelle à une quarantaine de kilomètres à l'Ouest de la capitale. Deluz est « invité » à y participer. Sa collaboration se fait essentiellement avec Lyes Hamidi, directeur de l'EPE-ANSA, une structure dont les prérogatives en matière de gestion urbaine le renvoient une nouvelle fois à l'Agence du Plan. La méthode d'Alger mise en œuvre aux Annassers se dessine en filigrane. Les outils comme la doctrine fondant l'action de l'Agence du Plan sont repris. La démarche est enrichie par une quarantaine d'années d'un exercice partagé entre pratique et enseignement de l'architecture. Sidi Abdellah est le creuset dans lequel tous ses expériences sont rassemblées. Sidi Bennour, seul quartier réalisé selon les prescriptions du plan directeur, nous ramène au modèle de la ville médiévale et à une urbanité à échelle humaine. Par ses espaces de déambulation et de contemplation, par cette vie urbaine qu'il vise, par son organisation et par son échelle, il convoque cet « esprit du lieu », notion si chère à l'architecte car indispensable :

---

<sup>815</sup> DELUZ, *Alger, op. cit.* (note 14), p. 176.



c'est sur elle que dans un dialogue entre géographie et forme bâtie, repose toute idée de lyrisme et donc de poésie.

La dissolution du Gouvernorat du Grand Alger en 2000, le départ du ministre en 2002, puis le décès de Lyes Hamidi en 2004 précipitent l'éviction définitive de Jean-Jacques Deluz du projet de Sidi Abdellah en 2006. Les « Milles et une nuits » comme les aménagements paysagers de Sidi Bennour ne seront jamais achevés, ceux réalisés sont démolis ou dénaturés. Sidi Abdellah deviendra en quelques années une agglomération dense à la croissance démesurée que tous les Algérois connaissent<sup>816</sup>. Mais ça Jean-Jacques Deluz ne le verra pas, il décède le 9 avril 2009 dans un hôpital à l'Est d'Alger.

## Questionnements

Tout au long de sa carrière, Deluz essaime un nombre impressionnant de projets -réalisés ou non-, de multiples publications, ainsi qu'un volume conséquent de théorisations inhérentes à l'architecture, à l'urbanisme, de même qu'à leur pratique et à leur enseignement. Pourtant, si la profusion de sa production et la constance de sa pensée, confèrent à l'homme une aura particulière, la perception de son œuvre demeure fragmentaire. Souvent limités à ses publications, parfois détournés de leurs acceptions originelles, les emprunts à son œuvre n'ont jamais porté que sur des particularités de surface. Une des ambitions de cette recherche a été de restituer l'itinéraire professionnel de Jean-Jacques Deluz en l'extrayant du discours autobiographique. Cette reconstitution a nécessité de déconstruire le parcours et d'en réordonner les faits et les gestes. La déconstruction s'est faite autour de la question des influences ; cette dernière est ainsi la première posée. Le rôle des acteurs mais également celui du contexte sont également interrogés.

Au travers d'une analyse critique et raisonnée de sa production, cette recherche que nous soumettons s'est attachée à étudier le parcours professionnel et intellectuel de Jean Jacques Deluz, corrélativement à l'identification de sa pensée et des messages qu'elle porte. Elle introduit ainsi une problématique à trois volets visant respectivement à :

---

<sup>816</sup> Voir Corpus, figure 198 : Les mosaïques de *Sidi Bennour*.





- Reconstituer le parcours et préciser les influences ;
- Situer la pensée et discuter les filiations ;
- Identifier l'œuvre et déterminer sa composante.

La diversité de ses archives et le soin mis à les classer, font de Deluz un personnage complexe à cerner et dont l'œuvre est difficile à aborder. Sa personnalité révèle une délicate trame d'ascendances et un jeu complexe d'influences qu'il convenait de préciser. Quelles furent les conditions particulières qui contribuèrent à forger sa pensée et à affermir sa posture ? Quels-en furent les évènements marquants ? Qui furent les principaux acteurs et quels furent leurs rôles respectifs ? Sont autant de questions posées pour le premier volet. De ses années d'études à Lausanne, à l'Alger des années cinquante, il s'est agi de porter une attention particulière à deux époques fondatrices.

Ces premiers questionnements, ont également appelé de manière sous-jacente, à interroger la proximité de Deluz et des architectes modernes ayant exercé en Algérie. Continuité du Mouvement moderne, appropriation ou refondation ? La pensée et l'œuvre de Jean Jacques Deluz sont-elles différentes dans leurs fondements et dans leurs expressions, de celles de ses contemporains se réclamant de l'École corbuséenne d'Alger ? Sa sensibilité plastique ne rapproche-t-elle pas plutôt son œuvre de ce courant novateur qu'incarnait Fernand Pouillon ? L'inscrit-elle dans une filiation distincte ? Lors d'un colloque international organisé à Marseille en 1991, Deluz posait lui-même la question de "l'influence tangible"<sup>817</sup> de Le Corbusier à Alger, sous l'angle de ses continuateurs : "la fameuse école corbuséenne d'Alger - le CIAM Alger- dont les protagonistes étaient Roland Simounet, Louis Miquel, Pierre-André Emery et Jean de Maisonseul"<sup>818</sup>. S'il concède au Mouvement moderne dans sa composante algéroise de belles réussites, certaines qualités plastiques de même que quelques prouesses techniques ; Deluz est néanmoins critique à l'égard des continuateurs de l'œuvre de Le Corbusier. Deluz semble en effet plus sensible à l'architecture de Fernand Pouillon qu'il décrit comme étant sans doute l'architecte contemporain le plus important, parmi ceux qui ont

---

<sup>817</sup> DELUZ, « La Méditerranée de Le Corbusier », *op. cit.* (note 12), p. 30.

<sup>818</sup> BONILLO et al., *op. cit.* (note 1), p. 21.



œuvré en Algérie<sup>819</sup>. S'il est connu en France pour ses travaux sur le Vieux Port de Marseille et ses réalisations dans la périphérie parisienne, à Alger Fernand Pouillon est célèbre pour ses ensembles d'habitation qui lui permettent de développer à grande échelle ses principes de construction et de rationalisation expérimentés à Marseille<sup>820</sup>.

Enfin, il s'est agi d'étudier la composition de l'œuvre de Deluz dans sa dimension plurielle et d'évaluer la manière avec laquelle elle s'insère dans le processus universel de l'Histoire de l'architecture et dans celui plus large de l'Histoire de l'Art. Sceptique non dogmatique, proche des thèses d'Ivan Illich, Jean Jacques Deluz rejetait les courants doctrinaux et les pensées globalisantes<sup>821</sup>. Son œuvre, sujet primordial de cette recherche n'a donc pas fait l'objet d'une théorisation, mais a été restitué dans le cadre plus large des problématiques auxquelles l'architecte fut confronté tout au long de sa carrière et sur les différents plans de son exercice. D'abord limitée à la partie visible de son œuvre, l'étude s'est étendue dès la découverte de la production artistique à sa partie immergée imposant une réorientation de la réflexion. Cette dernière s'est donc également construite autour de la nature de l'œuvre et du processus de création dans le champ de l'art détournant la réflexion vers des questionnements génétiques et posant subséquemment la question au cœur de cette recherche : Mais qui donc était Jean-Jacques Deluz ?

## **Bilan méthodologique : De la difficulté d'une recherche menée à partir d'un fonds d'archive personnel**

Réécrire un parcours déjà abondamment décrit par Deluz dans *Alger chronique urbaine* et *Le tout et le fragment*, a représenté la première difficulté de cette étude. En exil –géographique et intérieur–, condamné à l'éloignement et ne parvenant pas à être compris de ses contemporains, Deluz se réfugie dans l'espérance d'une reconnaissance posthume dont ses deux ouvrages à dimension autobiographique sont la preuve. De Lausanne à Alger, en passant par Paris et Avignon, il y fait le bilan d'une vie de pratique.

---

<sup>819</sup> DELUZ, *Fantasmes et réalités*, *op. cit.* (note 20), p. 160.

<sup>820</sup> DUBOR, *op. cit.* (note 21), p. 13.

<sup>821</sup> DELUZ, *Les voies de l'imagination*, *op. cit.* (note 22), p. 13.



Lorsque le centre des Glycines hérite en 2014 des documents personnels et des archives professionnelles de Jean-Jacques Deluz, le personnel doit gérer plus de deux mètres cubes de documents ainsi qu'une centaine de mètres linaires de plans représentant l'essentiel de sa production architecturale et urbaine. L'ensemble, qui forme au sens précis du terme, un fonds personnel, pose la question de la pertinence d'une étude monographique menée à partir d'archives personnelles ; il s'agit là de la seconde difficulté rencontrée. En effet, tout en permettant la recherche, ce fonds ne risquait-il pas de limiter la lecture de l'œuvre et du parcours au seul discours initié par Deluz au travers du classement de ses archives ? Cette double détermination, récurrente dans le traitement des fonds d'architectes, nous renvoie à la position particulière du chercheur menant une étude monographique à partir d'un fonds personnel. Elle impose très vite la nécessité d'accompagner le traitement archivistique non seulement d'une production de matière hors du témoignage propre de l'architecte, mais aussi au-delà du champ exclusif de l'architecture dans ses dimensions intrinsèques. À ce titre, sa production artistique -inédite et ne faisant pas partie du fonds-, a ainsi permis d'étendre la réflexion au-delà des terrains déterminés par les archives de l'architecte. L'analyse de la production plastique de Jean-Jacques Deluz apparaît dès lors comme un outil complémentaire à l'étude monographique de son œuvre architectural, permettant d'une part d'appréhender le processus créatif sous un angle nouveau et d'autre part d'interroger les filiations dans le champ plus large de l'histoire de l'art.

L'idée qu'une monographie puisse être menée exclusivement à partir d'un fonds d'archive personnel est donc fautive. Dans le cas de Deluz, le problème est accru par la disparition de la majeure partie de ses archives professionnelles et personnelles datant d'avant 1970 ; ces dernières de l'aveux même de l'architecte ont été perdues en deux temps : avec le cambriolage de son agence de la rue Serpaggi en 1966 puis avec son éviction de ses bureaux de la rue d'Alembert en 1970. Un dégât des eaux survenu en 2012 a fini après sa disparition, d'abîmer ce qu'il restait. Loin d'être complet, le fonds Deluz déposé en 2014 au Centre d'Études Diocésain d'Alger, présentait déjà lors de son dépouillement en 2016, de nombreuses incomplétudes réparties de manière inéquitable sur les cinq parties du parcours ; de façon plus sensible pour la période de la jeunesse et des années d'école. À cette absence de matière s'ajoute celle des témoins de ces épisodes ayant pour la plupart disparu ou n'étant



pas en mesure de se rappeler d'évènements aussi éloignés dans le temps. Cet état de fait a nécessité la mise en place d'un raisonnement par inférence consistant dans un premier temps à reconstruire autour de Deluz, le contexte de ses expériences dans les deux premières parties de la thèse. Dans un second temps en y décelant les éléments susceptibles de nourrir les discussions du volet analytique de la thèse (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> parties). Cette démarche est sous-tendue en filigrane par une division du parcours en deux grandes phases : une première phase de construction de la pensée regroupant les deux premières parties de la thèse, une seconde phase d'affirmation regroupant les trois dernières parties de la thèse.

Ainsi, la transversalité du sujet « Deluz », qui recouvre plusieurs champs d'exercice allant de la pratique de l'architecture et de l'urbanisme à la création artistique et à l'enseignement, représente une troisième difficulté durant laquelle nous fûmes confronté. Nous n'étions pas toujours familier de certaines des problématiques issues des sciences humaines notamment. La recherche de cadres théoriques et méthodologiques idoines, indispensables à l'analyse des différents groupes du corpus et leur adaptation aux nécessités de la recherche se sont imposées comme des étapes préalables. Rendre compte d'un parcours scientifiquement et de façon honnête, de champs de création si variés, a subséquemment imposé une étude par fragments nécessitant d'une part de suivre un fil thématique et d'autre part de suivre le fil chronologique des expériences de Deluz en tentant de reconstituer son cheminement de vie professionnel et intellectuel.

Afin de répondre au mieux aux exigences d'une recherche aux problématiques plurielles, nous avons choisi d'axer notre travail autour de ce qui semblait commun à l'ensemble des pratiques de Jean-Jacques : le processus. Cette notion de processus est dès lors apparue comme le thème permanent de cette recherche, celui vers lequel convergent toutes pratiques. Afin de répondre au mieux aux questionnements posés dans la problématique, nous avons fait le choix d'une trame narrative chronologique permettant d'une part, une mise en lumière des moments et des acteurs clés du parcours de Deluz, et, d'autre part, une insertion souple des différents éléments du corpus proposés à l'analyse et à la discussion.

Il est clair enfin, que l'un des reproches qui peut être fait à cette recherche réside dans l'équilibre des différentes époques couvertes et dans le manque d'exhaustivité du corpus





soumis à la discussion. De la même manière, il est clair que la limitation de notre propos réside d'abord dans l'impossible exhaustivité des projets projetés ou réalisés par l'architecte durant sa carrière du fait du caractère inégal et incomplet de la documentation d'une part et du nombre conséquent de projets restés sur le papier dont la lisibilité est de fait somme toute réduite. Un inventaire a cependant été réalisé, il doit permettre de conduire de futures recherches documentaires et d'en jaloner la réflexion ; il reste sujet à complément. À cet égard, il est indéniable que notre travail, même s'il cherche à interroger l'ensemble de la production de Deluz (architecturale, urbaine, théorique, didactique, artistique) a concerné de manière privilégiée les années de formation de cette pensée, ainsi que la période de constitution et d'expression de la pleine maturité conceptuelle. En ce sens, notre travail est une réflexion sur la formation intellectuelle de Jean Jacques Deluz. Une étude portant spécifiquement sur la manière dont sa pensée s'est construite, notamment par l'expérience et par le contact avec les maîtres de son apprentissage ; un travail portant sur le contenu doctrinal de sa pensée exprimées au-travers de divers manifestes allant de l'ouvrage autobiographique à la publication scientifique en passant par les contributions dans les programmes pédagogiques. C'est pourquoi, du même geste, l'interrogation plus tardive de la posture de l'architecte et de sa pensée n'a été abordée qu'à partir de la troisième partie de la thèse, les deux premières œuvrant, faute de matière, à reconstruire autour de Deluz les différents contextes d'influences supposés.

Un autre reproche qui pourrait être fait à cette recherche tiendrait à certains aspects descriptifs notamment sur les plans respectifs de l'Histoire et sur celui des projets auxquels l'architecte a contribué dans une large part ou qu'il a conçus. Une première justification pourrait se trouver dans le caractère inédit des documents du corpus (plans, études, et correspondances notamment) qui signalerait leur présence dans le fonds à d'autres chercheurs en vue de leur exploitation. En rapport avec l'Histoire, la seconde justification tient à la diversité des contextes sociaux, politiques et culturels qui, de Lausanne à Alger en passant par Paris et Avignon ; au-travers desquels Jean-Jacques Deluz se construit et dont la mise en lumière conditionne la juste compréhension de son action dans le temps long du parcours. Les deux justifications participent de ce même intérêt que Deluz portait aux détails de sa pratique et à l'Histoire dans la construction de ses gestes créatifs ; ce niveau de détail allant du tout au fragment trouve quelque part aussi sa justification dans le sous-titre de cette thèse.



## **Bilan heuristique : Déconstruire une biographie pour reconstituer un parcours**

Comme beaucoup de ses contemporains architectes suisses ou français, Jean-Jacques Deluz a tenté, dans les dix dernières années de sa vie, d'organiser sa postérité. L'exemple le plus accompli est vraisemblablement celui de sa littérature : entre 1999 et 2009, l'architecte publie quatre ouvrages ; il n'avait jusque-là publié que *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*, écrit avec toute la distance que requiert une publication à caractère scientifique.

*Alger chronique urbaine* dont l'écriture s'effectue entre 1999 et 2001, en grande partie durant son exil avignonnais, figure une première tentative d'écriture autobiographique. Au fil d'un récit non-linéaire de son itinéraire de vie, l'architecte suivant le chemin sinueux de ses souvenirs, inscrit son parcours dans la géographie de la ville. L'existence de ce récit élaboré par le principal intéressé, s'est révélée pour la recherche tout autant une aubaine qu'une difficulté : son parcours, son œuvre, les préoccupations et les réflexions qui l'accompagnèrent tout au long de sa carrière, tout semblait à priori orienté préalablement par l'architecte. Cet état de fait a imposé d'aller au-delà d'une monographie qui ne relèverait que de l'« histoire récit », vers une monographie qui participerait plutôt de l'« histoire problème » ; ce que Jean-Marc Poinson appelle une « monographie problématisée »<sup>822</sup>. Le centre de la recherche se déplace ainsi de l'étude de l'itinéraire professionnel à la mise en perspective de l'œuvre et des expériences observées au prisme des influences, vers une discussion de la pensée de l'architecte. La notion de processus est apparue dès les premières phases d'analyses, comme le fil rouge de cet itinéraire algérois. Elle est la rotule qui permet la transversalité de la réflexion.

### **La notion de processus, à l'articulation de la réflexion**

Au fil du déroulement du parcours et au-travers du corpus présenté, l'importance de la question du processus s'est imposée. Importance non seulement en termes de centralité pour qui souhaitait retrouver les fondements de la démarche créatrice de l'architecte ; mais

---

<sup>822</sup> Stephan BANN, Stéphane GUEGAN, Christian MICHEL, Gianni ROMANO et Bernard VUILLLOUX, « Un genre à repenser, une formule à renouveler ? », *Perspective*, n° 4, 31 décembre 2006, p. 525. Lors de cette conférence, Bernard Vouilloux reprend les propos de Jean-Marc Poinson.



également de dualité pour qui voudrait étendre sa réflexion par-delà les champs exclusifs et connus de l'architecture, de l'urbanisme et de l'enseignement, à ceux inconnus de la création artistique.

Ce questionnement du parcours sous l'angle du processus a d'abord permis de revenir aux mécanismes qui sont au fondement de la pensée critique de Deluz ; ensuite de saisir dans son unité les permanences d'une démarche et les liens que ces dernières tissent avec ses précédentes expériences et enfin, de constater la dynamique de permanente évolution qui, d'un champ de création à l'autre, d'un projet ou d'un enseignement à un autre, anime son action et aboutit à un enrichissement par cumul d'expériences. La notion de processus a ainsi assumé le rôle d'opérateur conceptuel permettant d'appréhender la démarche créatrice de Deluz sur une relative variété de terrains.

Dans toute la force de son parcours, qu'il s'agisse des aspects les plus théoriques ou de la dimension la plus pratique, qu'il soit question d'architecture à proprement parler, d'urbanisme, ou de didactique, la notion de processus a permis une reconstruction unifiée des théories de Deluz. Si nous avons pu montrer le grand souci d'analyse affiché par Jean Jacques Deluz dans ses pratiques de l'architecture, de l'urbanisme et de l'enseignement comme la cohérence de sa pensée critique et synthétique d'une part, nous avons dû, d'autre part, attirer l'attention sur le fait que ce processus semblait en revanche prendre une orientation différente sur le terrain de la création artistique. C'est pourquoi ce travail proposait à son issue, un éclairage génétique de l'œuvre artistique. En ce sens, il est possible de comprendre autrement l'artiste du *Cylindre*. La notion de processus permet de porter un regard différent sur la production plastique de l'architecte. Mais d'une manière parallèle, c'est la compréhension du processus lui-même qui semble également enrichie du fait de sa confrontation avec le reste de l'œuvre. Notre « essai de critique génétique » de l'installation du *Cylindre*, cette tentative de traversée de l'œuvre plastique au moyen de la notion de processus a permis de mettre en lumière l'existence d'une dualité entre l'architecte et l'artiste.

Cette manière de supposer la dualité d'une personnalité créatrice, du fait de la non similarité des processus de création, se donne à voir de manière remarquable dans l'installation du



*Cylindre* où la rationalisation fut-elle en référence à un ouvrage vient, à la suite de l'automatisme du dessin, répondre à la problématique de son organisation. Ainsi cette relation entre le sensible et le raisonné, entre le spontané et l'analytique, apparaît tout à la fois comme une relation essentielle, constitutive et dynamique de la pensée. Loin de pouvoir considérer la création artistique comme extérieure ou radicalement opposée à l'œuvre projetée, bâtie ou théorisée, le dialogue constant entre ces différents champs est constitutif de la cohérence de la pensée. Sans cette relation entre l'analyse et le sentiment, entre le matériel et l'immatériel, entre le réel et l'onirique, la pensée de Deluz serait probablement dans l'incapacité de se formuler ; dans son œuvre bâtie le dépassement de l'architecture par « l'esprit du lieu » ne saurait s'accomplir.

### **La pensée observée au prisme de la dualité**

Chez Jean-Jacques Deluz, le système de pensée se manifeste en des expressions ramifiées et fortement différenciées. Sa pensée est ainsi tout autant un système architectural, intellectuel, technique et esthétique rationnel au centre duquel se trouve l'analyse, qu'un appareil sensible et perméable dont le rêve et l'imagination sont les moteurs.

Par-delà la question des influences et des ascendances à laquelle la notion de processus a permis de répondre, la mise en lumière de sa dualité rend manifeste l'existence chez Deluz d'une tension structurant l'acte de création et la définition même de la création. Cette tension implique de manière décisive des rapports entre ce qui relève du domaine de l'analyse et ce qui semble le dépasser. La pensée se constitue ainsi dans et par cette dialectique. L'immatérialité, le rêve et le sentiment ne sont pas à l'extérieur de la pensée, mais en son cœur : ils nourrissent l'imagination et suscitent l'expérimentation. Appuyés sur un cumul d'expériences, ils permettent à la pensée de se forger, de se constituer en tant que système et d'acquérir son pouvoir proprement analytique. C'est dans cette double dialectique entre passé et présent, entre matérialité et immatérialité, que se constitue la pensée de Deluz.

C'est dans la confrontation dynamique, vivante et permanente avec ce qui résiste à son intégration dans le champ de la pratique et de l'enseignement de l'architecture que se constitue, en second lieu, la cohérence d'un parcours de pensée en ce que celui-ci a de plus productif et de plus fécond. Nombreuses, ses contributions à l'amélioration de la formation





des architectes en Algérie, comme les contenus de ses enseignements constamment renouvelés, expriment la dynamique d'une pensée qui cherche sans cesse à interroger ce qui lui résiste. Cette confrontation entre pensée et réalité dont l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme à l'époque des réformes universitaires a été durant 18 années le terrain, permet ainsi de comprendre non seulement la constitution de la pensée mais également son évolution dans le cadre de l'enseignement. Étendue aux autres champs de la production, cette confrontation permet de comprendre son évolution, son histoire et ses transformations.

Reconnaissant l'existence de cette tension dialectique constitutive jusque dans la définition même de l'architecture, Deluz n'aura eu de cesse, tout au long de son parcours de pensée, selon des approches différenciées et en évolution constante, d'interroger dans ses gestes de création cette part du rêve tout à la fois point de départ de ses propres aspirations créatrices et moteur de sa démarche. À cet égard, cette recherche a permis de mettre en lumière la singularité de la pensée de Deluz, laquelle relève pour une part essentielle d'une dualité constitutive : celle du rêve et de la réalité.

### **Un enrichissement par cumul d'expériences**

S'intéressant aux filiations de l'architecte, dans l'objectif de le situer dans la trame de l'histoire de l'architecture, cette recherche a donc également interrogé le système de pensée de l'architecte dans la perspective de son parcours et sous la coloration de ses influences. Ayant fait ses apprentissages aux côtés de Jean Tschumi et de Gérard Hanning, deux maîtres d'une modernité émancipée, ayant été témoin de l'action des tenants de l'école corbuséenne d'Alger et du conflit qui les opposa à Fernand Pouillon, situer Jean-Jacques Deluz dans l'histoire de l'architecture pose nécessairement la question de son rapport à la modernité. Fondant notre démarche sur la critique que fait Deluz de cette modernité algéroise, nous avons tout d'abord cherché à comprendre et à interpréter les raisons permettant de rendre compte du rejet par Jean-Jacques Deluz de l'architecture moderne de son temps. Ces raisons relèvent pour bonne part des conditions de son apprentissage. D'abord à Lausanne, sous la direction de Tschumi dont il souligne la grande culture, l'ouverture d'esprit, et la « bonne » architecture moderne et à qui il reconnaît un ascendant particulier. Ensuite à Alger, chez Daure et Béri en premier lieu, où il découvre l'échelle urbaine de l'architecture de Fernand



Pouillon, puis, en second lieu, aux côtés de Gérald Hanning dont il souligne l'absence de dogmatisme et à qui il dit devoir l'ensemble de ses connaissances en urbanisme. La *tabula rasa* situé au fondement de l'architecture et de l'urbanisme modernes, est un des premiers principes rejetés par l'architecte de Sidi Bennour. Cette manière de construire en faisant abstraction des composantes intrinsèques de l'environnement dans lequel l'architecte et –de manière plus appuyée– l'urbaniste interviennent, incarne aux yeux de Deluz une tentative doublement fautive : en ce qu'elle est une modalité d'anonymisation du site qui amène un effacement de l'histoire et des particularismes locaux qui contribuent à faire naître ce qu'il nomme l'« esprit du lieu » ; en ce qu'elle est fondamentalement obsolète du fait de son inadéquation avec les exigences spécifiques de l'Algérie pré et post-indépendante qui pour lui, appellent certes une architecture moderne incarnant un esprit nouveau mais distinct de celui promu par le Corbusier, en totale rupture avec la modernité de ses continuateurs de l'école corbuséenne d'Alger. La convergence avec le Corbusier se situerait plutôt sur le terrain du lyrisme incarné par Notre-Dame-du-Haut et de la poétique de l'espace approché au prisme de la déambulation.

Dans toute la constance de l'analyse critique caractérisant son mode de pensée, Jean-Jacques Deluz entend non seulement rompre avec la normativité dogmatique de l'architecture moderne mais aussi instaurer un nouveau mode de fondation typologique prenant le mode de vie pour fondement. Il n'a ainsi eu de cesse de proposer tout au long de sa carrière d'architecte et d'enseignant, un ensemble de normes théoriques et pratiques visant à mettre en ordre l'intégralité du champ architectural du logement économique, qui pour la plupart se retrouveront résumées dans sa charte pour l'agglomération nouvelle de Sidi Abdellah pour l'urbanisme, dans ses chartes de l'habitat pour Alger et pour Sidi Bennour pour l'architecture.

Le modèle de la ville médiévale et la référence à Fernand Pouillon sont une autre manière de rompre avec l'universalité anthropologique d'une « échelle humaine » devenue chez les modernes d'Alger le point focal de tout geste de refondation. Pour Deluz il s'agirait plutôt d'une « échelle du piéton » qui seule permet de composer un espace urbain à échelle humaine ; non pas à partir de l'« échelle humaine ». Loin de constituer un mot-valise vide de tout contenu, le concept d'« échelle du piéton » apparaît comme une construction complexe permettant à Sidi Abdellah et, de façon plus particulière à Sidi Bennour, une prise en compte



de la totalité des besoins de l'individu : besoins fonctionnels d'une part, besoins de sociabilité de l'autre.

Sur les plans doubles de l'architecture et de l'urbanisme, cette notion d'« échelle du piéton » devient la notion la plus centrale pour saisir la cohérence des projets de Deluz. Elle est symbolique de la tentative de refondation d'une modernité dégagée de ses dogmes.

Ayant construit sa carrière sur plus de quatre décennies, s'étant prononcé avec force sur presque tous les sujets touchant à l'espace dans ses différentes échelles (de la ville à la typologie de logement, du public au privé), ayant pratiqué l'architecture et l'urbanisme dans toutes leurs dimensions (théorie, pratique, enseignement, réglementation, méthodes d'analyse, de synthèses ou de projections, etc.), ayant touché à de nombreuses disciplines artistiques (de la peinture à l'animation en volume en passant par l'installation ou l'écriture), Jean-Jacques Deluz est donc tout à la fois : architecte, urbaniste, enseignant, théoricien, auteur et plasticien. Il est un artiste total.

## **Limites et perspectives de la recherche**

Notre recherche avait pour objectif de reconstituer l'itinéraire de Jean-Jacques Deluz à Alger.

Revenant dans *Fantasmes et réalités* sur son parcours Jean-Jacques Deluz écrit que :

« La création, l'écriture et l'enseignement sont les trois modes de communication d'une pensée, qui tout en évoluant sous une quantité d'influences, s'inscrit dans une continuité déterminée »

C'est donc bien l'intégralité de son parcours que nous avons souhaité interroger à partir de l'hypothèse de la continuité de sa pensée, de sa cohérence et de son épaisseur conceptuelle. Cependant, ce premier travail sur l'itinéraire professionnel et l'œuvre de Deluz, ne cherche aucunement à épuiser la richesse de sa pensée, ni ne prétend à une interrogation exhaustive et complète. Il ne s'agit pas non plus de projeter sur son itinéraire une unité définitive, superficielle et fantasmée, ou de conclure définitivement la discussion sur son œuvre, mais bien d'articuler l'amorce d'un discours susceptible de trouver certains prolongements.



Ainsi, dans cet impossible achèvement que constitue un travail à dimension monographique, cette étude comporte de nombreuses limitations qui sont autant de perspectives pour de nouvelles recherches. C'est d'abord à l'ensemble des questions ouvertes par nos développements sur dualités des rapports au sein d'un même œuvre que nous souhaiterions consacrer nos travaux futurs.

Il serait sans doute opportun et nécessaire, sur le fonds de la question des influences, d'approfondir l'examen d'autres singularités expressives typiques de la pensée et de l'œuvre de l'architecte au-travers de réalisations qui n'ont pu être abordées dans le cadre de cette recherche. Cet approfondissement pourrait se faire par une prise en compte plus centrale de certains aspects de sa personnalité et de sa production bâtie.

Si dans cette recherche nous avons voulu montrer par la confrontation de la production plastique au reste de son œuvre, la singularité d'un processus créatif, il n'en reste pas moins que les conclusions auxquelles nous avons abouti non que valeur d'hypothèse. Ainsi cette production qui apparaît, de par sa constance et la profondeur de son ancrage comme constitutive, n'a pu, compte tenu de son ampleur et de sa découverte tardive, faire l'objet d'une discussion à la mesure de son envergure. À cet égard, cette recherche est bien un travail exploratoire qui gagnerait donc à être approfondi. C'est pourquoi nous souhaiterions poursuivre l'étude de l'œuvre artistique dans le sens d'un approfondissement des singularités et de ce qui se situe à la marge de cette création. Si nous avons veillé dans cette recherche à présenter un inventaire et une première périodisation de l'œuvre artistique, cette dernière demeure quasiment inexplorée.

Nous souhaiterions également réserver de futures réflexions à l'exploration du champ monographique. Nous ambitionnerions ainsi de contribuer à notre modeste mesure à l'historiographie de l'architecture en poursuivant d'une part l'étude de parcours d'architectes en situation coloniale dont les noms sont depuis tombés dans l'oubli ; d'autre part de celles de structures dont les actions pourtant éminemment précurseurs, ont depuis été négligées et dont cette recherche a permis de défricher les abords.





La question de la diffusion des modèles d'enseignement de l'architecture entre Alger, Paris et Lausanne, simplement effleurée au-travers de l'action de Deluz, mériterait d'être approfondie. Étant depuis 2013 à l'École Supérieure des Beaux-Arts d'Alger (ex. ENABA) et en étant diplômé, ayant assuré des vacations aux départements d'architecture d'Alger et de Blida, la recherche s'impose naturellement.

La diversité des pistes offerte par le caractère premier de cette recherche doit également permettre d'ouvrir de nouvelles voies à d'autres chercheurs, qu'il s'agisse du parcours de Deluz ou de thématiques connexes à ce dernier et qu'un travail sur son fonds d'archives permettrait d'approfondir. Ce serait ici une ultime ambition personnelle qui s'inscrirait dans cette dimension de partage qui l'a toujours animé.

## Index des noms propres

Bachofen.....	32, 155, 202, 249, 347
Banshoya.....	115
Bardet.....	115, 117, 122, 123, 124, 125, 126, 229, 260, 261, 262, 337, 382, 387, 407
Béri.....	3, 12, 62, 68, 70, 82, 85, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 100, 101, 103, 105, 106, 108, 109, 111, 112, 130, 133, 151, 178, 181, 189, 195, 228, 232, 276, 277, 281, 329, 337, 345, 371, 378, 381, 387, 388, 389, 400, 406, 407
Boëglin.....	201, 202, 203, 204, 208, 211, 212
Bosch.....	344, 347
Bossu.....	8, 11, 115, 121, 131, 133, 134
Bouchama.....	190, 191, 192, 195, 219, 220, 221, 222, 223, 408
Brechbühler.....	36, 39, 58, 59, 60, 61
Buñuel.....	28, 30, 353
Chevallier.....	68, 71, 79, 80, 82, 83, 87, 115, 116, 118, 119, 135, 136, 143, 145, 148, 149, 150
Corbière.....	24, 25, 26, 27, 348, 385
Cottin.....	219, 223, 224
Dali.....	30, 31, 348, 353
Dalloz.....	10, 68, 80, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 122, 124, 125, 126, 127, 128, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 155, 156, 158, 159, 162, 180, 189, 228, 337, 361, 368, 378, 382, 387, 388
Daure.....	3, 12, 62, 68, 70, 82, 85, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 101, 103, 105, 106, 108, 109, 110, 111, 112, 130, 133, 151, 178, 181, 195, 228, 276, 277, 281, 329, 337, 345, 371, 378, 381, 387, 388, 389, 400, 406, 407
de Maisonseul.....	7, 83, 84, 162, 392
Deluz.....	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 38, 41, 43, 44, 45, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 70, 72, 75, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 92,



94, 95, 96, 97, 99, 101, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 115, 117, 121, 124, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 185, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 240, 241, 242, 243, 244, 246, 247, 249, 250, 251, 252, 254, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 268, 269, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 283, 284, 289, 290, 291, 293, 295, 296, 298, 300, 301, 303, 304, 305, 306, 307, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 322, 326, 327, 329, 330, 331, 332, 335, 336, 337, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 356, 357, 358, 360, 361, 362, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 404, 406, 407, 408, 409, 410	
Emery .....	7, 28, 29, 83, 84, 392
Fleury .....	272, 273, 275, 277, 408
Hanning ....	3, 68, 70, 77, 80, 94, 95, 110, 111, 112, 115, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 134, 135, 136, 140, 141, 142, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 152, 169, 170, 171, 178, 180, 182, 256, 261, 278, 281, 327, 329, 330, 337, 359, 364, 365, 367, 368, 369, 370, 378, 380, 382, 383, 387, 388, 400, 407
Hansberger	70, 82, 83, 84, 115, 121, 131, 134, 135, 136, 139, 140, 150, 152, 153, 156, 157, 159, 170, 171, 174, 175, 177, 178, 181, 184, 187, 190, 193, 194, 196, 197, 198, 335, 342, 343, 378, 387, 388, 390
Herbé.....	133, 134, 148, 151, 188
Juaneda .....	192, 219, 272, 277, 278, 279, 408
Klee .....	58, 59, 60, 344, 348
Laforgue.....	24, 25, 26, 27, 348, 385
Le Corbusier	4, 5, 7, 12, 49, 50, 57, 60, 61, 64, 68, 83, 84, 95, 115, 120, 121, 122, 155, 174, 217, 234, 274, 281, 324, 325, 327, 329, 330, 367, 370, 378, 383, 389, 392, 409
Mallarmé .....	24, 25, 26, 27
Miquel .....	7, 11, 68, 83, 84, 98, 115, 119, 134, 392
Pouillon ....	2, 3, 7, 11, 68, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 90, 99, 100, 105, 110, 115, 116, 121, 278, 279, 281, 329, 337, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 383, 387, 388, 389, 392, 393, 400, 401, 406, 410
Ravereau .....	134, 145, 148, 152, 170, 171, 172, 174, 175, 178
Ravillard.....	246, 248, 249, 250, 268, 315, 316
Seyfried .....	160, 163, 176, 177
Simounet .....	7, 68, 82, 83, 90, 95, 106, 109, 110, 111, 112, 115, 195, 392
Stucky.....	35, 36, 37
Tschumi ...	3, 11, 15, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 58, 59, 60, 62, 63, 65, 112, 185, 227, 236, 240, 244, 264, 310, 332, 333, 386, 400, 406
Yelles .....	206, 224, 225



# SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

## I- SOURCES

### I-1 Archives du Fonds Deluz

BACHOFEN Charles, *Copie d'un courrier adressé à Saïd Almi*, 9 juin 1987, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 80 Chemise 6.

BERI Henri, *Proposition d'emploi*, 18 juin 1964, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 08.

BOUCHAMA Abderrahmane, *ORDRE DES ARCHITECTES. Désignation d'un nouveau Conseil Provisoire*, 2 août 1965, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 1.

CHRISTOFLE Marcel Henri, *Lettre de recommandation à l'attention de J. Duvaux, président du Conseil supérieur de l'ordre des architectes (copie)*, 19 décembre 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.

DALLOZ Pierre, *Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz*, 13 décembre 1962, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

DALLOZ Pierre, *Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz*, 12 décembre 1962, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

DALLOZ Pierre, *Lettre adressée à Jacques Chevallier*, 30 août 1962, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

DALLOZ Pierre, *Lettre de recommandation en faveur de Jean-Jacques Deluz*, 19 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.

DALLOZ Pierre, *Lettre adressée à M. Arrou Vignod, Chef du Service du Plan d'Aménagement au Ministère de la Construction*, 25 mai 1961, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

DALLOZ Pierre, *Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz*, 6 décembre 1959, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

DALLOZ Pierre, *Texte intitulé « Projet » et annoté par Pierre Dalloz*, 6 novembre 1959. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

DELMAS Gérald, *Expertise*, 29 juin 2012. Archives personnelles Magda Taroni.

ELUZ Jean Jacques, *Programme pédagogique 1966/67. Atelier d'architecture de deuxième année*, 15 novembre 1966. Ecole Supérieure des Beaux-arts, Dossiers pédagogiques ENABA.



DELUZ Jean Jacques, *Courrier adressé à Jean Seyfried ayant pour objet : « Organisation de l'atelier »*, 14 mars 1962, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

DELUZ Jean Jacques, *Recours suite à la décision de la Direction de l'Architecture du Ministère des Affaires Culturelle*, 26 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.

DELUZ Jean Jacques, *Courrier adressé à Pierre Dalloz avec pour objet : Plan directeur des Annassers - Plan masse des premiers quartiers*, 28 mars 1961, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

DELUZ Jean Jacques, *Programme 400 logements sociaux-Arrondissement urbain d'Alger-Centre*, Établissement public d'aménagement de l'agglomération nouvelle de Sidi Abdellah, [s.d.]. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, 032-1.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*. Extraits :

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 14 septembre 2008.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 29 mai 2008.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 23 mars 2008.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 14 mars 2008.

DELUZ Jean-Jacques, *La photo*, 17 février 2008.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 16 février 2008.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 7 décembre 2007.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 20 novembre 2007.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 24 août 2007.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 7 août 2007.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 15 juillet 2007.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 6 juin 2007.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 3 avril 2007.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 9 février 2007.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 26 janvier 2007.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 4 janvier 2007.

DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 29 décembre 2006.





- DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 23 décembre 2006.
- DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 16 décembre 2006.
- DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 7 décembre 2006.
- DELUZ Jean-Jacques, *Journal intime*, 26 novembre 2006.
- DELUZ Jean-Jacques, *Charte Nationale de l'habitat*, 2000. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 28 chemise 3.
- DELUZ Jean-Jacques, *Curriculum vitae*, 1997. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 001- Chemise 01.
- DELUZ Jean-Jacques, *Charte de l'habitat - Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah*, 1997. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 13 chemise 3.
- DELUZ Jean-Jacques, *Notes pour l'établissement d'une charte de l'habitat à Alger*, 1997. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 34 chemise 5.
- DELUZ Jean-Jacques, *Déclaration en vue de réclamer la nationalité française en application de l'article 37-1 du Code de la Nationalité française (rédaction de la loi N 73-42 du 9 janvier 1973)*, Consulat de France à Alger, 26 février 1984.
- DELUZ Jean-Jacques, *Enseignement, formation des architectes et exercice de la profession*, EPAU, janvier 1982.
- DELUZ Jean-Jacques, *Module d'architecture A1 - Année universitaire 1977/1978 (manuscrit)*, 1978.
- DELUZ Jean-Jacques, *L'enseignement de l'architecture à l'E.P.A.U. Étude et propositions qu niveau de la pédagogie*, 1976. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 149 Chemise 1.
- DELUZ Jean-Jacques, *EPAU: Programme d'extension*, 1971. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 66 chemise 6.
- DELUZ Jean-Jacques, *Cellule habitat à l'ETAU. Exposé des principes de travail et rapports*, 1969. Boite 72-chemise 3.
- DELUZ Jean-Jacques, *Lettre à Robert Hansberger*, 17 février 1965, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 3.
- DELUZ Jean-Jacques, *Cap Aokas. Grotte du Cap. Étude d'aménagement et d'éclairage*, août 1964. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 54 - Chemise 8.
- DELUZ Jean-Jacques, *Lettre à Jacques Villette*, 25 février 1963, Correspondance personnelle.
- DELUZ Jean-Jacques, *Lettre adressée à Jacques Seyfried*, 10 mai 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.



- DELUZ Jean-Jacques, *Note à l'attention de M. Seyfried, Président Directeur de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois. Organisation de l'atelier*, 15 mars 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.
- DELUZ Jean-Jacques, *Lettre adressée au Président du Conseil d'administration de l'AEDAA en réponse à la fin de fonction*, 31 janvier 1962, Correspondance administrative.
- DELUZ Jean-Jacques, *Compte rendu de la réunion de Jean-Jacques Deluz avec MM. Boilot et Taihan*, 12 janvier 1962, Rapport. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.
- DELUZ Jean-Jacques, *Demande d'autorisation d'exercice de la profession d'architecte*, 13 novembre 1961, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 113 Chemise 06.
- DELUZ Jean-Jacques, *Note à l'attention de M. le Président de l'Ordre des Architectes Conseil Régional d'Alger*, 13 novembre 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 113 Chemise 06.
- DELUZ Jean-Jacques, *Note à M. Boilot - Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées ayant pour objet : « Annassers - Plan directeur » (Annotée par Pierre Dalloz le 25 mars 1961)*, 10 mars 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.
- DELUZ Jean-Jacques, *Immeuble de recasement. Cellules reconvertibles -ÉTUDE DELUZ 1960-*, Alger : Atelier d'Urbanisme de l'Algérois, 26 janvier 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 2 - Chemise 1.
- DELUZ Jean-Jacques, *Note pour M. DALLOZ*, 19 juin 1959. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.
- DELUZ Jean-Jacques, *Extension de l'EPAU : Rapport sur le problème de terrain d'extension*, [s.d.]. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 48 chemise 8.
- DELUZ Jean-Jacques, *Plan d'occupation des sols (POS) « Quartier de Sidi Bennour », Commune de Mahelma. Phase I, Rapport justificatif et règlement d'urbanisme*, Direction de L'urbanisme-Gouvernorat du Grand Alger, [s.d.]. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, 032-17.
- DELUZ Jean-Jacques, HANSBERGER Robert et RAVEREAU André, *Agglomérations de Ghardaïa Melika Beni Isguen Bounouara El Ateuf. Plan d'urbanisme directeur. Rapport justificatif*, Alger : Organisation Commune des Régions Sahariennes - Département des oasis, 30 avril 1962.
- DELUZ Jean-Jacques et ROSSIER Jean-François, *Repérage des cheminements intérieurs de la grotte*, avril 1968. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 54 - Chemise 8.
- DUVAUX Jacques, *Lettre de J. Duvaux, président du Conseil supérieur de l'ordre des architectes, en réponse à M H Christofle*, 26 décembre 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.



GIBAUD Marc, *Extension de l'école. Devis concernant la mise place des métrés*, 14 mai 1974.

LOUBET Georges, *Réponse à demande d'autorisation d'exercice de la profession d'Architecte*, 2 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.

MAISONSEUL Jean DE, *Courrier adressé à Alex Gerber*, 8 mars 1992. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 11-chemise 10.

MILLA-VILLENA Rodolfo, *Courrier adressé à Jean-Jacques Deluz*, 24 janvier 1978, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 118 chemise 2.

MILLA-VILLENA Rodolfo, , septembre 1959, Carte postale. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 118 chemise 2.

MIQUEL Louis, *Lettre adressée à Alex Gerber, en réaction à l'interview de Robert Hansberger*, 1987, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 10.

MOGENET Jacques, *Carte de visite annotée*, 16 décembre 1977. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, boite 69 chemise 5.

RICKLIN Paul, *Attestation d'emploi A.U.A.*, 31 décembre 1963. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 2.

SAINT JORRE Jean DE, *Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz*, 20 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

SEYFRIED Jacques, *Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz*, 3 mai 1962, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

Autres pièces d'archives issues du Fonds Deluz :

*Atelier Habitat - Étude de 3500 logements - Répartition géographique - Planche 1*, 1969, Papier, 22x10cm. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 72-chemise 3.

*Atelier Habitat - Étude de 3500 logements - L'habitant - Planche 1*, 1969, Papier, 15x15cm. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 72-chemise 3.

*Atelier Habitat - Étude de 3500 logements - Études financières - Planche 1*, 1969, Papier, 22x15cm. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 72-chemise 3.

*Talons de paie C.A.D.A.T (A.U.A.)*, 1964. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 6.

*Procès-verbal de la réunion de la Commission Technique de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois*, 25 mai 1962. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.



*Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois, 23 février 1962.*

*Étude bidonvilles 1961, Alger : Association pour l'Embellissement du Développement de l'Agglomération Algéroise, 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 2 - Chemise 1.*

*Développement et équipement de la « Région d'Alger ». Études économiques. Habitat et logement. Pièces diverses, Paris : Société d'études pour le développement économique et social, juillet 1960.*

*Projet d'aménagement du Groupement d'Urbanisme de la Région d'Alger - Programme d'aménagement, Association pour l'Étude du Développement de l'Agglomération Algéroise, 1958. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 2 - Chemise 1.*

*Commission pédagogique - Semestre d'hiver - Septembre février 1977, Alger : École Polytechnique d'Architecture et d'urbanisme, 1977.*

*Convention entre la Société d'équipement de la région algéroise et l'Association pour l'embellissement du développement de l'agglomération algéroise (fac-similé), 1958. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 11-chemise 10.*

*Exposé des principes de travail, E.T.A.U. Atelier Habitat, 10 avril 1969. Archives CNERU.*

*EPAU Projet I : Planning de travail, Atelier de Recherches et de Projets, 29 septembre 1973. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 48 chemise 4.*

*Livret de service militaire, Confédération suisse, 1964 1949.*

*Logements urbains 1969. Liste, Bureau central d'études et de travaux publics, d'architecture et d'urbanisme (E.T.A.U.), 22 mai 1969. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 72-chemise 3.*

*Projet d'extension de l'E.P.A.U. : Programme, Atelier de Recherches et de Projets, 1973.*

## **I-2 Archives de l'École polytechnique fédérale de Lausanne / Université de Lausanne**

*École d'architecture et d'urbanisme de l'université de Lausanne. Programme du semestre d'été 1953., Publications de l'Université de Lausanne, 1953.*

*Liste des étudiants de l'Université de Lausanne n°119. Semestre d'hiver 1949-1959, Publications de l'Université de Lausanne, 1949.*

*Programmes des cours. Hiver 1949/50, Université de Lausanne, 1949.*

*STUCKY Alfred, Lettre d'Alfred Stucky adressée à Jean Tschumi., 29 septembre 1943. Archives direction EPFL.*





STUCKY Alfred, *Rapport sur la création d'une section d'Architecture à l'École d'ingénieurs de Lausanne*, 19 février 1941, Courrier administratif. UNIL.

TSCHUMI Jean, *Discours de Monsieur le Professeur Jean Tschumi*, Librairie de L'université F. Rouge et Cie S.A., 1952. Archives administratives de l'EPFL.

TSCHUMI Jean, *Lettre à P.Perret, chef du Département de l'instruction publique*, 19 octobre 1942, Courrier administratif. Archives administratives de l'EPFL, Dossier professeurs, sans cote.

### **I-3 Archives de l'École Supérieure des Beaux-arts d'Alger**

ATMANI Mohamed, *Plan du terrain*, 1967, Papier, 21x27. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG\_0641.

CAPITANT René, *Règlement de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts en ce qui concerne les études d'architecture*, 28 février 1945. Archives administratives ESBA.

CHERIF Belkacem, *Décision en vue de la formation d'une promotion de l'Indépendance*, Ministère de l'Orientation Nationale, 27 septembre 1963. Archives administratives ESBA.

CLARO Léon, *Lettre adressée au directeur de l'École des Beaux-Arts d'Alger*, 10 mars 1963, Correspondance administrative. Archives administratives ESBA.

DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 1 : présentation des documents - Cours de 2ème année*, [s.d.]. Archives administratives ESBA.

DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 3 - Exposition de matériaux de construction - Cours de 2ème année*, mars 1967. Archives administratives ESBA.

DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 7 : implantation d'un théâtre de plein air - Cours de 2ème année*, février 1967. Archives administratives ESBA.

DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 2 - exercices 8 et 9 : Étude d'implantation et croquis d'esquisse - Cours de 2ème année*, février 1967. Archives administratives ESBA.

DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 2 : un centre de jeunesse - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.

DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 2 : analyse morphologique du terrain (I) - Exercice 2 - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.

DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 2 : analyse morphologique du terrain (II) - Exercice 3 - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.

DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 2 : analyse morphologique du terrain (II) - Exercice 3, cotations - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.



- DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 4 : implantation - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.
- DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 4 : implantation, cotation - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.
- DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 5 : Terrassements et tracés d'ombres - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.
- DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 5 : Terrassements et tracés d'ombres, cotation - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.
- DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 2 : analyse des éléments du programme - Exercice 6 - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.
- DELUZ Jean-Jacques, *Théorie de l'architecture : exercice d'analyse - Cours de 2ème année*, 1967. Archives administratives ESBA.
- DELUZ Jean-Jacques, *Proposition de programme : Notation du travail.*, 1967. Archives administratives ESBA.
- DELUZ Jean-Jacques, *Notice de renseignements*, 25 mai 1966. Archives administratives ESBA, Dossier administratif J.J.Deluz.
- DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 1 : canevas de correction - Cours de 2ème année*, 1966. Archives administratives ESBA.
- DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 1, exercice 2 : fiche d'analyse statistique - Cours de 2ème année*, 1966. Archives administratives ESBA.
- DELUZ Jean-Jacques, *Atelier d'architecture. Projet 1 : esquisse-analyse - Cours de 2ème année*, 1966. Archives administratives ESBA.
- DELUZ Jean-Jacques, ROSSIER Jean-François et WINTSCH Serge, *Notes sur la création d'un atelier de pratique à l'école d'architecture d'Alger*, 15 mai 1968. Archives administratives ESBA.
- YELLES Bachir, *Procès-verbal d'installation*, École Nationale de l'Architecture et des Beaux-arts, 29 août 1967. Archives administratives ESBA, Dossier administratif J.J.Deluz.
- YELLES Bachir, *Demande de dérogation au profit de J.J.Deluz*, 11 février 1965, Courrier administratif. Ecole Supérieure des Beaux-arts, Dossier administratif J.J.Deluz.
- Contrat d'engagement pour le personnel étranger recruté dans les administrations publiques*, 10 juillet 1965. Archives administratives ESBA, Dossier administratif J.J.Deluz.
- Rapport à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale sur l'enseignement de l'architecture en Algérie*, Alger : Direction des Beaux-Arts, avril 1963. Archives administratives ESBA.



## **I-4 Archives de l'École Polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger**

DELUZ Jean-Jacques, *Module d'architecture A2- Année universitaire 1978/1979*, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 1978. Archives EPAU.

DELUZ Jean-Jacques, *Programme de l'atelier - Année universitaire 1978/1979 - Deuxième semestre - Module A3*, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 1978. Archives EPAU.

DELUZ Jean-Jacques, *Module d'architecture A0 - Année universitaire 1977/1978*, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 1977. Archives EPAU.

## **I-5 Témoignages**

BOUKHENFOUF Karim, *Entrevue avec Karim Boukhenfouf*, 23 octobre 2021.

DELUZ Christophe, *Mise au net de la conversation avec Ch. Deluz*, 27 juillet 2020, Téléphone.

GARCIA MULET Antonio, *Discussion n°5*, 6 avril 2021, Téléphone.

GARCIA MULET Antonio, *Réponse à questionnaire n°1*, 13 mai 2020.

GUERROUDJ Tewfik, *Échange n°1*, 20 septembre 2021, Téléphone.

PANCRAZI Marie, *Échange avec Marie Pancrazi, petite-fille d'Alexis Daures*, 19 avril 2020.

TARONI Magda, *Interview Magda Taroni*, 21 décembre 2020, Téléphone.

VASSALO Josette, *Réponse à votre questionnaire*, 23 février 2021.



## II- BIBLIOGRAPHIE

### II-1 Ouvrages

ALEXANDER Christopher, *De la synthèse à la forme*, Paris : Dunod, 1971.

ASHBEE Charles Robert et WRIGHT Frank Lloyd, *Bauten und Entwürfe von Frank Lloyd Wright*, Berlin : Ernst Wasmuth, 1911.

BACHELARD Gaston, *L'air et les songes: essais sur l'imagination du mouvement*, 14. réimpr, Paris : Corti, 1983, 306 p.

BACHOFEN Johann-Jakob, *Le droit maternel. Recherche sur la gynécocratie de l'Antiquité dans sa nature juridique et religieuse*, traduit par Étienne BARILIER, Lausanne ; Paris : L'Âge d'homme, 1995.

BACIU Stefan, *Surrealismo latino-americano. Pregunta y respuestas*, Valparaiso : Ediciones universitarias de Valparaiso, 1979.

BARDET Gaston, *Petit glossaire de l'urbaniste en six langues*, Paris : Vincent Fréal et Cie, 1948.

BARDET Gaston, « Les cinq phases de l'établissement d'un plan d'aménagement », *Travaux nord-africains*, n° 2723, 3 janvier 1946.

BARDET Gaston, « Les cinq phases de l'établissement d'un plan d'aménagement », *Travaux nord-africains*, n° 2722, 27 décembre 1945.

BARDET Gaston, « Les problèmes de la Reconstruction : le temps présent », *Travaux nord-africains*, n° 2689, 10 mai 1945. Archives de la Wilaya d'Alger.

BARDET Gaston, *Pierre sur pierre. Construction du nouvel urbanisme*, Paris : Vincent Fréal et Cie, 1945.

BENATIA Farouk, *L'appropriation de l'espace à Alger après 1962*, Alger : SNED, 1978.

CHENU Roselyne, *Paul Delouvier ou la passion d'agir*, Paris : Seuil, 1994.

CIORAN Emil Mihai, *Précis de décomposition*, Nachdr. der Ausg. Paris, Gallimard, 1949, Paris : Gallimard, 1992, 255 p.

COHEN Jean-Louis, OULEBSIR Nabila et KANOUN Youcef, *Alger: paysage urbain et architectures : 1800-2000*, Besançon : Les Éd. de l'Imprimeur, 2003.

DALI Salvador et FANES Fèlix, *L'alliberament dels dits: obra catalana completa*, Barcelona : Quaderns Crema, 1995 (Sèrie gran, 17), 235 p.

DALLOZ Pierre, *Mémoires de l'ombre*, Paris : Éditions du Linteau, 2012.

DELUZ Jean-Jacques, *Le tout et le fragment*, Alger, Algérie : Barzakh, 2010.





- DELUZ Jean-Jacques, *Fantasmes et réalités. Réflexions sur l'architecture*, Alger : Barzakh, 2008.
- DELUZ Jean-Jacques, *Les voies de l'imagination*, Saint-Denis, France : Bouchène, 2003, 90 p.
- DELUZ Jean-Jacques, *Alger : chronique urbaine*, Paris : Bouchène, DL 2001, 239 p.
- DELUZ Jean-Jacques, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger: aperçu critique*, Liège : P. Mardaga, 1988, 195 p.
- DELUZ Jean-Jacques, *Aperçu critique sur l'architecture et l'urbanisme à Alger*, Alger, Algérie : Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 1981, 293 p.
- DESCLOITRES Claudine, DESCLOITRES Robert et REVERDY Jean-Claude, *L'Algérie des bidonvilles. Le tiers monde dans la cité*, Paris : Mouton, 1961.
- DUBOR Bernard Félix, *Fernand Pouillon, Monographie*, Paris : Electra Moniteur, 1986.
- GEDDES Patrick, *Cities in Evolution, an introduction to the town planning Movement and the study of Critics*, Londres : William and Norgate, 1915 (XV).
- GENETTE Gérard, *Figures III*, Éditions du Seuil, 1972.
- GUADET Julien, *Éléments et théorie de l'architecture, cours. École nationale et spéciale des Beaux-arts (éd.1901)*, Paris : HACHETTE LIVRE BNF, 2013 (vol. 3).
- GUBLER Jacques, *Jean Tschumi architecture échelle grandeur*, Lausanne, Suisse : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008, 173 p.
- HAKIMI Zohra, *Alger, politiques urbaines : 1846-1958*, Paris : Éd. Bouchène, 2011, 258 p.
- ICHEBOUDENE Larbi, *Alger, histoire et capitale de destin national*, Casbah, Alger : [s.n.], 1997.
- JACCARD Roland, *L'exil intérieur: schizoédie et civilisation*, Paris : Presses universitaires de France, 1979.
- EPRON Jean-Pierre, *Comprendre l'éclectisme*, Paris : Norma, 1997 (Collection Essais).
- KAUFMANN Emil, *De Ledoux à Le Corbusier: origine et développement de l'architecture autonome*, 2e éd, Paris : Éditions de la Villette, 2015 (Textes fondamentaux modernes).
- KLEIN Émile, *Enquête règlementaire sur le projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension d'Alger*, Alger : Direction de l'urbanisme, de la construction et de l'habitat LE CORBUSIER, *Le voyage d'Orient*, 1. éd, Paris : Parenthèses, 1987, 171 p.
- LE CORBUSIER, *Mise au point*, Paris : Éditions Forces Vives, 1966.
- LE CORBUSIER, *La charte d'Athènes*, Paris : Éditions de Minuit, 1957.
- LE CORBUSIER et JANNERET Pierre, *Œuvres complètes 1910-1929*, Zurich : Les Éditions d'Architecture, 1937.



- LUCAN Jacques, *Fernand Pouillon, architecte: Pantin, Montrouge, Boulogne-Billancourt, Meudon-la-forêt*, Paris : Picard : Pavillon de l'arsenal, 2003, 198 p.
- MARÇAIS Georges, *Algérie médiévale. Paysages et monuments historiques*, Paris : Arts et métiers graphiques, 1957.
- MARTINON Jean-Pierre, *Traces d'architectes: éducation et carrières d'architectes Grand-Prix de Rome aux XIXe et XXe siècles en France*, Paris : Anthropos : Diffusion, Economica, 2003 (Collection La bibliothèque des formes), 288 p. NA2197 .M3 2003.
- MAYER Robert, *Évolution de l'Habitat en Algérie*, Alger : Institut technique du bâtiment et des travaux publics d'Algérie, février 1959. Archives Rachid Sidi Boumediène.
- MELIA Jean, *Ghardaïa*, Paris : Fasquelle, 1930.
- MERCIER Marcel, *La civilisation urbaine au Mزاب: Ghardaïa la mystérieuse*, Alger, Algérie : Éditions P. & G. Soubiron, 1932.
- MEUNIER Christian, *Fernand Pouillon, le roman d'un architecte*, 52 mn, Marseille : Kerrala Films-France 3 Méditerranée, 2003.
- PASCHOUD Maurice, *Centenaire de l'École polytechnique de l'université de Lausanne 1853-1953.*, F.Rouge/Librairie de l'Université de Lausanne, Lausanne : [s.n.], 1953.
- PETIT Carole, *L'architecture des écoles d'architecture : ou l'apprentissage sous influence*, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, Nantes, 2014.
- PIAGET Jean, *Les mécanismes perceptifs : modèles probabilistes, analyse génétique, relations avec l'intelligence*, Paris : Presses Universitaires de France, 1961.
- POUILLON Fernand, *Mémoires d'un architecte*, Paris : Éd. du Seuil, 1968, 480 p.
- RAFFAELE Colette, GUBLER Jacques et BEAUDOUIN Eugène, *Eugène Beaudouin et l'enseignement de l'architecture à Genève*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010.
- RAVEREAU André, BERTAUD DU CHAZAUD Vincent et RAVERAU Maya, *André Ravereau, du local à l'universel*, Paris : du Linteau, 2007 (Librairie de l'architecture et de la ville, I).
- SIDI BOUMEDIENE Rachid, *Bétonvilles contre bidonvilles. Cent ans de bidonvilles à Alger*, Alger : APIC, 2016.
- SGROI-DUFRESNE Maria, *Alger 1830-1984. Stratégie et enjeux urbains*, Paris : Recherches sur les civilisations, 1986.
- SGROI-DUFRESNE Maria, *La politique urbaine à Alger: continuités et ruptures : une métropole coloniale devenue capitale d'un état souverain*, , Paris, France, 1983, 677 p.
- HENAUULT Sylvie, *Algérie : des « événements » à la guerre: Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Paris : Le Cavalier Bleu, 2012 (Idées reçues).



TSAKI Amira, *L'évolution des politiques urbaines et leurs influences sur la criminalité : regards croisés Algérie-France*, Thèse en droit privé et sciences criminelles, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Valenciennes, 2018.

ZBINDEN Ueli, OECHSLIN Werner, KOHLER Niklaus et AELLEN K., *Hans Brechbühler, 1907-1989*, Zürich : GTA Verlag, 1991 (Dokumente zur modernen Schweizer Architektur), 176 p.

## II-2 Chapitres d'ouvrage

BAUDOÛI Rémi, « L'agence du plan d'Alger », in *André Ravereau l'atelier du désert*, Marseille : Parenthèses, 2003.

BERNARD HUET, « La modernité de Fernand Pouillon », in *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Marseille : Ed. Imbernon, 2001.

BONILLO Jean-Lucien, « Reconnaître l'œuvre ... et l'homme », in *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Marseille : Ed. Imbernon, 2001.

BONILLO Jean-Lucien, MASSU Claude et PINSON Daniel, *La modernité critique: autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence, 1953*, Marseille : Éd. Imbernon, 2006, 303 p.

DELUZ Jean-Jacques, « Alger et le plan d'Alger », in *André Ravereau l'atelier du désert*, Marseille : Parenthèses, 2003.

DELUZ Jean-Jacques, « L'architecture.1. Patriarcat - Matriarcat », in *Fantasmes et réalités. Réflexions sur l'architecture*, Alger : Barzakh, 2008, p. 83-92.

DELUZ Jean Jacques, « Route de Kaddous », in *Alger chronique urbaine*, Paris : Bouchène, 2001, p. 73-83.

DELUZ Jean-Jacques, « Entretien avec Robert Hansberger, architecte. Avignon, été 1984 », in *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*, Mardaga, Liège : [s.n.], 1988, p. 167-174.

DENANTE Sylvie, « De la vertu de l'ornement », in *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Marseille : Ed. Imbernon, 2001.

FOURCAUT Annie, « Alger-Paris : Crise du logement et choix des grands ensembles autour du XIIe Congrès National de l'Habitation et d'Urbanisme d'Alger (Mai 1952) », in , présenté à Alger. Lumières sur la ville, Alger, Dalimen, 2003.

MALVERTI Xavier, « Alger, Méditerranée, soleil et modernité », in *Architectures françaises d'Outre-mer*, Liège : AAM, 1991.

STUCKY Alfred, *Centenaire de l'EPUL, discours officiels. Discours de Monsieur le Directeur de l'École polytechnique de l'université de Lausanne.*, Publications de l'Université de Lausanne, 1953.



## II-3 Articles de revues

- ÅCKERLIND Gerlese, « A new dimension to understanding university teaching », *Teaching in higher education*, vol. 9, n° 3, juin 2004, p. 1-10.
- AÏCHE Messaoud, « La pédagogie du projet architecturale : analyse des pratiques pédagogiques à la lumière des méthodes actives », *Sciences & Technologies- Université des Sciences et de la Technologie de Constantine*, n° 29, juin 2009.
- BANN Stephan, GUEGAN Stéphane, MICHEL Christian, ROMANO Gianni et VOUILLOUX Bernard, « Un genre à repenser, une formule à renouveler ? », *Perspective*, n° 4, 31 décembre 2006, p. 518-533.
- BARDET Gaston, « 20 ans d'urbanisme », *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 10, mars 1939.
- BOUGAA Imen, HALLAL Nassim, HAMIDATOU Mouloud, MOHAMMEDI Yahia, OUKID Fatma et YELLES CHAOUICHE Abdelkrim, « Grottes Féériques du Cap Aokas : Fracturation du massif calcaire et origine de la karstification. », in *Les sites géologiques remarquables " Géosites de l'Algérie*, Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene, Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique - Département de Géologie, Université Houari Boumediene (USTHB), octobre 2018.
- CASAS Arlette, « Théâtre algérien et identité », *Mots*, vol. 57, n° 1, 1998, p. 51-63.
- CHAROLLAIS Isabelle, MARCHAND Bruno et NEMEC Michael, « Genève: l'urbanisation de la rive droite et le rôle d'Eugène Beaudouin », 1993, SEATU, Société des éditions des associations techniques universitaires. URL : <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=bts-003:1993:119::228>. Consulté le 27 juillet 2020.
- CHEBAHI Malik, « Contexte politique et formation des architectes : le cas des écoles d'architecture construites à Alger (1954-1970) », in *Architectures manifestes – Les écoles d'architecture en France depuis 1950*, Paris : Espéria, MétisPresses, 2017.
- CHEBAHI Malik, « L'entre-deux-guerres : l'École des Beaux-Arts d'Alger sous l'influence de Le Corbusier », in *Le Corbusier, visions d'Alger*, Première édition, Paris : Éditions de la Villette, Fondation Le Corbusier, 2012.
- COHEN Jean-Louis, « Gaston Bardet, un humanisme à visage urbain », *Architecture, Mouvement, continuité*, n° 44, 1978.
- DALI Salvador, « L'âne pourri », *Le surréalisme au service de la révolution*, n° 1, juillet 1930, p. 9-20.
- DALLOZ Pierre, *Introduction à l'examen du plan de la région d'Alger*, Association pour l'Étude du Développement de l'Agglomération Algéroise, 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 2 - Chemise 2.





- DALLOZ Pierre, « La méthode de travail », *Association pour l'étude du développement de l'agglomération algéroise*, n° 1, 1958, titre du fascicule : *Cahiers d'urbanisme*. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 108 Chemise 05.
- DALLOZ Pierre, « Les projets de l'Agence du Plan », *Chantiers*, n° 23, 1956.
- DALLOZ Pierre, « À propos de l'urbanisme d'Alger », *Chantiers*, n° 23, 1956.
- DELUZ Jean-Jacques, « Alger 1962 : l'héritage... », *Techniques & architecture*, n° 329, 1980.
- DUBOIS Philippe, « L'énonciation narrative du récit surréaliste. L'identité du sujet et de l'objet couplée à la conquête du Nom. Vers une circularité de la narration », *Littérature*, vol. 25, n° 1, 1977, p. 19-41.
- FERFERA Yassine Mohammed et MEKIDECHE Tchirine, « La place des sciences sociales et humaines dans le système supérieur algérien », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 49, 1 décembre 2008, p. 95-105.
- GIACONE Alessandro, « Paul Delouvrier et le plan de Constantine », in *Michel Debré et l'Algérie*, Paris, Champs Élysées - Département de Sciences Politiques, avril 2006.
- GRANT ROSS Helen et COLLINS Darryl Leon, *Building Cambodia: « new Khmer architecture » 1953 - 1970*, Bangkok : Key Publ, 2006.
- HAKIMI Zohra, « DU plan communal au plan régional de la ville d'Alger (1931-1948) », *Labyrinthe*, n° 13, 2002.
- HANNING Gérald, « La composition urbaine », *Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne*, n° 35, 1974.
- HANNING Gérald, *La construction d'Alger*, [s.d.].
- KADRI Aïssa, « Le système d'enseignement supérieur algérien, entre passé et présent », *Working paper. Centre International de Recherches et d'Information sur l'Économie Publique, Sociale et Coopérative - Université de Liège*, n° 11, 2018.
- KERDOUD Nadia, « De la villa-immeuble au bazar. Sidi Mabrouk (Constantine), l'émergence d'un quartier commercial », *Les Cahiers d'EMAM*, n° 26, 9 juillet 2015. URL : <http://journals.openedition.org/emam/961>. Consulté le 8 août 2020.
- de la ville d'Alger, 13 mai 1930. Archives de la Wilaya d'Alger.
- LATHUILLIERE Marc, *L'habitat des Musulmans dans les villes d'Algérie. Rapport de l'architecte conseil du Gouvernement Général de l'Algérie*, 1952. Archives de la Wilaya d'Alger.
- LAUER HOULOUBEQ Miroslav, « Un asalto a la ANEA: Surrealismo limeño de los 50 », in *Avatares del surrealismo en el Perú y en América Latina*, Lima : Institut français d'études andines, Fondo Editorial de la Pontificia Universidad Católica del Perú, 1992, p. 41-58.



- LECRIVAIN Claudine, « La réception du surréalisme dans les revues littéraires d'Amérique latine (1924-1950) », *Estudios humanísticos de filología*, n° 11, 1990, p. 168.
- LEFEUVRE Daniel, « Les réaction patronales au plan de Constantine », *Revue historique*, n° 559, septembre 1986.
- LESCUYER Florence, « Les projets-types de logements économiques et familiaux homologués par le MRU. Constitution, usages et limites d'archives urbaines », in *Archives urbaines: Histoire urbaine, 20 ans: rencontres internationales d'histoire urbaine pour les 20 ans de la Société Française d'Histoire Urbaine*, Marne-la-Vallée : SFHU, Société Française d'Histoire Urbaine, 2021 (Histoire urbaine, n° 59, décembre 2020).
- Kosuke MATSUBARA, « Gyoji Banshoya (1930–1998): a Japanese planner devoted to historic cities in the Middle East and North Africa », *Planning Perspectives*, vol. 31, n° 3, 2 juillet 2016.
- GUBLER Jacques, « Enseignement de l'architecture. Vies et avatars. », in *Histoire de l'École polytechnique fédérale de Lausanne 1953-1978*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne : [s.n.], 1999.
- JONNAERT Philippe et VANDER BORGHT Cécile, *Créer les conditions d'apprentissage. Un cadre de référence pour la formation didactique des enseignants*, Bruxelles : De Boeck-Université, 1999.
- MILIANI Mohamed, « La réforme LMD : un problème d'implémentation », *INSANIYAT Revue du Centre Algérien de Recherches en Anthropologie Sociale et Culturelle*, n° 75-76, juin 2017.
- MOGENET Jacques et GUITON Marcel, « Construire économiquement. Médéa, 400 logements. Berrouaghia, 500 logements. Ténès, 460 logements. », *Technique & architecture*, n° 329, mars 1980.
- MUTIN Georges, « Aménagement et développement d'Alger », *Bulletin de la société languedocienne de Géographie. Université Paul Valéry*, n° 2-3, septembre 1986.
- OUAHES Rachid, « La contribution de l'Agence du Plan. Entretien avec Jean-Jacques Deluz », in *Alger paysage urbain et architectures : 1800-2000*, Besançon : éd. de l'Imprimeur, 2003, p. 228-250.
- PALLOIX Christian, « Industrialisation et financement lors des deux plans quadriennaux (1970-1977) », *Revue Tiers Monde*, vol. 21, n° 83, 1980, Armand Colin, p. 531-555.
- RAHAL Malika, « Les manifestations de mai 1958 en Algérie ou l'impossible expression d'une opinion publique « musulmane » », in *Mai 1958 : Le retour du général de Gaulle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010.
- RIGOLON Alessandro, « Les plans de construction des écoles européennes du XXIe siècle : présentation », *CELE Échanges - Université de Bologne/OCDE*, n° 3, 2010.



- ROSENTHAL SCHLEE Andrey, « The campus of the University of Brasilia », *Docomo Journal*, n° 43, février 2010.
- SARMANT Thierry, « Entre sous-administration et maintien de l'ordre : les départements algériens de 1945 à 1962 », *Revue administrative*, n° 337, janvier 2004.
- SEMET-HAVIARAS Marie-Noëlle, « La scénographie théâtrale, un art contemporain », *Nouvelle revue d'esthétique*, vol. 20, n° 2, 2017, p. 21.
- SIDI BOUMEDIENE Rachid, « Alger telle qu'elle-même », *La pensée de midi*, n° 4, 2001.
- SIDI BOUMEDIENE Rachid et SIGNOLES Pierre, « Les villes nouvelles en Algérie : une question apparemment réglée, mais une réalité complexe », *Les Cahiers d'EMAM*, n° 29, 1 mai 2017.
- TADJER Rabah, « La planification du développement en Algérie : Structures, méthodes et problèmes », *Africa spectrum*, vol. 16, n° 1, 1981.
- WAGNER HASEL Beate, « Le matriarcat et la crise de la modernité », *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, vol. 6, n° 1, 1991, p. 43-61.
- WATTEZ Jacques, « Les éléments directeurs du plan d'urbanisme », n° 32, janvier 1959.
- « Naissance d'une ville sur le plateau des Annassers (Alger) », *Chantiers*, n° 32, janvier 1959. Archives de la Wilaya d'Alger.
- « Cité des Jasmins (C.I.A.) Alger », *Chantiers*, n° 27, 1957. Archives Kosuke Matsubara.
- « Comité de rédaction de la revue Architecture d'aujourd'hui », *Architecture d'aujourd'hui*, n° 60, juin 1955.
- « La Montagne 132 logements en immeubles », *Chantiers*, n° 27, 1957. Archives Kosuke Matsubara.
- « La situation démographique en Algérie », *Documents algériens. Service d'information du Gouvernement Général de l'Algérie*, n° 46, 25 mai 1955.
- « Le plan d'aménagement de la région algéroise ; un entretien avec Maurice Rotival », *Journal des travaux publics et bâtiments*, n° 781, avril 1933.
- « Journal officiel de la République française. Lois et décrets », *Gallica*, 8 novembre 1881. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6222216d>. Consulté le 6 octobre 2021.
- « Un projet d'emprunt de 150 millions pour de grands travaux a été voté vendredi dernier », *Travaux nord-africains*, n° 1220, juin 1937.



## II-4 Actes de colloques

Boussad AICHE, « Formes architecturales de l'époque coloniale à Alger ; les prémices d'une nouvelle architecture (1830-1930) », in *Alger. Lumières sur la ville*, École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger, EPAU, 4 mai 2002, p. 204-211.

BOUNAB Affifa, « La gestion urbaine aux années cinquante. », in *Alger. Lumières sur la ville*, École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger, EPAU, 4 mai 2002, p. 262-267.

DELUZ Jean-Jacques, « La Méditerranée de Le Corbusier », in *La Méditerranée de Le Corbusier : actes du colloque international « Le Corbusier et la Méditerranée »*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1991.

ROUX-DUFORT Raymond, *L'urbanisme en Algérie*, Alger : Institut technique du bâtiment et des travaux publics d'Algérie, mai 1959. Archives Rachid Sidi Boumediène.

SAIGOT Jacques, *L'habitat dans le plan quinquennal de l'Algérie*, Alger : Institut technique du bâtiment et des travaux publics d'Algérie, novembre 1959. Archives Rachid Sidi Boumediène.

SILHOUETTE Marielle, VALENTIN Jean-Marie et BRECHT Bertolt (dirs.), *Bertolt Brecht - la théorie en débat: Colloque international tenu en Sorbonne les 24 - 26 janvier 2008*, Paris : Didier Érudition, 2008 (Études germaniques, année 63, n° 2 = 250), 178 p.

## II-5 Thèses

CHEBAHI Malik, *L'enseignement de l'architecture à l'École des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain. Réceptions et appropriations 1909-1962*, Doctorat en Architecture, Paris-Est, Paris, 2012.

DOUSSON Xavier, *Jean Bossu, architecte 1912-1983*, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2010.

HENNI Samia, *Architecture of counterrevolution. The french army in Algérie, 1954-1962*, Institut d'histoire et de théorie de l'architecture, Zurich, 2016.

RAFFAELE Colette, *Une école d'architecture et son système d'enseignement (1942-1968) Eugène Beaudouin et Genève*, Doctorat, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Lausanne, 2004.

## II-6 Textes de loi

BOUMEDIENE Houari, *Ordonnance n° 76-57 portant promulgation de la Charte Nationale*, 5 juillet 1976.

BOUMEDIENE Houari, *Décret portant nomination de M. Baghdad Ould Hénia*, 5 avril 1968.





BOUMEDIENE Houari, *Ordonnance n°68-12*, 9 février 1968.

BOUMEDIENE Houari, *Ordonnance n°66-64 portant dissolution du ministère de l'Habitat et de la Reconstruction*, 4 avril 1966.

BOUMEDIENE Houari, *Ordonnance n° 66-22 portant organisation de la profession d'architecte*, 13 janvier 1966.

CHEVALLIER Jacques, *Conseil Municipal de la ville d'Alger. Procès-verbal de la séance du 11 mai 1953*, Alger : Conseil Municipal de la ville d'Alger, 11 mai 1953.

POUILLON Fernand, *Conseil Municipal de la ville d'Alger. Procès-verbal de la séance du 22 mai 1953*, Alger : Conseil Municipal de la ville d'Alger, 22 mai 1953.

*Arrêté du 15 janvier 1963 portant la création du Conseil Provisoire de l'Ordre des Architectes d'Algérie*, 15 janvier 1963.

*Loi n°62-157 tendant à la reconduction jusqu'à nouvel ordre de la législation en vigueur au 31 décembre 1962*, 31 décembre 1962.

*Décret portant création de la Région Algéroise*, 6 novembre 1937.

## II-7 Articles de journaux

ABDALLAH-KHODJA Kemal, « Le premier plan quadriennal : un instrument au service de la politique de développement », *Le Monde diplomatique*, 1 janvier 1972. URL : [https://www.monde-diplomatique.fr/1972/01/ABDALLAH\\_KHODJA/30729](https://www.monde-diplomatique.fr/1972/01/ABDALLAH_KHODJA/30729). Consulté le 19 janvier 2021.

THIEBAULT Marcel, « M. CHARLES CORBIN, nouveau président du conseil municipal d'Alger, rend hommage à "l'effort de la nation et du chef de l'État" », *Le Monde*, Paris, édition Monde éditions, 26 février 1960.

## II-8 Catalogues

*Brochure École polytechnique fédérale de Lausanne - Architecture*, École polytechnique fédérale de Lausanne, 2011.

FREY Pierre, « Nos années de solitude-Catalogue de la 2e Biennale d'architecture FRAC-Centre Orléans », *Presses du réel*, 2019.

Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri.



## II-9 Sites internet

- « Étude sur le Ciné-club de Lausanne – Collaboration UNIL+Cinémathèque suisse », [s.d.].  
URL : <http://wp.unil.ch/cinematheque-unil/projets/une-histoire-de-la-cinematheque-suisse/analyses/etude-sur-le-cine-club-de-lausanne/>. Consulté le 20 juillet 2018.
- « Archiwebture — Objet AUBAN-D-53-02. Immeuble d’habitation, quai Blériot, Paris 16e. 1953-1955 », [s.d.]. URL : [https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02\\_AUBAN/inventaire/objet-18811](https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02_AUBAN/inventaire/objet-18811). Consulté le 31 juillet 2019.
- « Archiwebture — Fonds Aubert, André (1905-1987). 072 Ifa », [s.d.]. URL : [https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02\\_AUBAN/inventaire](https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02_AUBAN/inventaire). Consulté le 31 juillet 2019.
- « Archiwebture — Chapitre B. Etablissements scolaires (1938-1979) », [s.d.]. URL : [https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02\\_AUBAN/inventaire/chapitre-610](https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02_AUBAN/inventaire/chapitre-610). Consulté le 31 juillet 2019.
- « Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0054 du 05/03/1959 (accès protégé) », [s.d.]. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=vS4t6qGw2CWkCvkbOYof>. Consulté le 7 juin 2021.
- « Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0172 du 27/07/1954 (accès protégé) », [s.d.]. URL : [https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=!fZJxJumbyo\\$bekf95A0](https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=!fZJxJumbyo$bekf95A0). Consulté le 24 mai 2021.
- 1957\_p1781.pdf*, [s.d.]. URL : [http://4e.republique.jo-an.fr/page2/1957\\_p1781.pdf?q=18+janvier+1957](http://4e.republique.jo-an.fr/page2/1957_p1781.pdf?q=18+janvier+1957). Consulté le 28 juin 2021.
- « Loi n°57-27 du 10 janvier 1957 CREANT UNE ORGANISATION COMMUNE DES REGIONS SAHARIENNES - Légifrance », [s.d.]. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000692685>. Consulté le 28 juin 2021.
- INFO\_ZORSV09P, « Villa Abdelatif | Atlas Archéologique Algérien », [s.d.]. URL : <http://cnra.dz/atlas/villa-abdelatif/>. Consulté le 6 octobre 2021.
- JEGGENBE, « Maison du peuple – Julien Eggenberger », [s.d.]. URL : <https://www.julien-eggenberger.ch/tag/maison-du-peuple/>. Consulté le 11 septembre 2020.



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Les archives de Jean-Jacques Deluz après leur classement. Salle de conservation du Fonds Jean-Jacques Deluz. Centre d'études diocésain d'Alger, 2022.

Figure 2 : Les parents de Jean-Jacques Deluz et son frère aîné, 1942, Papier cartonné (14x12cm). Fonds Deluz, Centre d'études diocésain d'Alger.

Figure 3 : La cathédrale de Lausanne. Détail du "cylindre" (1978) (84x84mm). Reconstitution : Mourad Bouzar.

Figure 4 : Jean-Jacques Deluz. "Ubu et sa reine". Pièces du *jeu d'échec* (non daté) (H Ubu :12cm, H reine : 15cm). Propriété de Karim Boukhenfouf.

Figure 5 : Jean-Jacques Deluz. Courts métrages. Non datés

Figure 6 : Jean-Jacques Deluz. Une maison de week-end. Projet rapide en cinq jours. In : Maurice PASCHOUD, Centenaire de l'École polytechnique de l'université de Lausanne 1853-1953., F.Rouge/Librairie de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1953.

Figure 7 : Georges Van Bogart étude analytique 1947 1948 combinaison du *Panthéon* du Musée des Travaux publics et du *Palazzo Pompe* à des échelles différentes. In : Jacques GUBLER, Jean Tschumi architecture échelle grandeur, 2008.

Figure 8 : Jean-Jacques Deluz. Livret de service militaire, Confédération suisse, 1949-1964. Fonds Deluz.

Figure 9 : Wohnhaus am Könizbzwrgwald (1944), in. Ueli ZBINDEN, *Hans Brechbühler*1907-1989, ETH Hänggerberg, Zurich, 1991.

Figure 10 : Alger. Evolution de l'espace de la ville entre 1830 et 1962. Schéma de l'auteur.

Figure 11 : "3Population musulmane dans la population totale des communes de l'agglomération", in. DESCLOITRES R., REVERDY C., REVERDY J.-C, L'Algérie des bidonvilles, éd. Mouton & Co., 1961.

Figure 12 : Plan d'aménagement de la Ville d'Alger et rectificatifs 1 et 2. 1930-1936. Archives du CNERU.

Figure 13 : Agence du Plan, Schéma d'aménagement de l'agglomération algéroise, 1954, Archives CNERU.

Figure 14 : Ville d'Alger. Principaux repères, (1936). Archives CNERU.



Figure 15: Vue d'ensemble du quartier La Montagne en 1958. In. Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri, [s.d.].

Figure 16 : Cité La Montagne. Logements évolutifs : façade et plan. In. Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri, [s.d.].

Figure 17 : Cité La Montagne. Logements économiques : croquis perspective et plan. In. Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri, [s.d.].

Figure 18 : Cité la Montagne. Entouré,, le hammam. In :Samia HENNI, Architecture of counterrevolution. The french army in Algeria, 1954-1962, Institut d'histoire et de théorie de l'architecture, Zurich, 2016, p. 372.

Figure 19 : Cité la Concorde I et II. Plan de masse. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

Figure 20 : Cité La Concorde. Panneau de céramique à l'entrée de la Concorde I. (6,4x3,2m). De l'auteur.

Figure 21 : Cité La Concorde I. Façades -élévation-. In. Recueil des travaux agence Daure et Béri.

Figure 22 : Cité La Concorde I. Façades. De l'auteur.

Figure 23 : Le Frais Vallon depuis le cimetière d'El Kettar. De l'auteur.

Figure 24 : Taine. Plan de masse du quartier urbanisé. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

Figure 25 : Groupe Taine. Maquette. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

Figure 26 : Groupe Taine. Façades. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

Figure 27 : Cité Les Apôtres. Plan de masse. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

Figure 28 : Cité Les Apôtres. Façade et pan des cellules. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

Figure 29 : Cité Les Jasmins. Plan de masse. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

Figure 30 : Cité les Jasmins. Façades. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

Figure 31 : Cité les Jasmins, Tracé régulateur de la façade Sud sur la base du nombre d'Or. Dessiné par l'auteur.

Figure 32 : Cité Les Palmiers. Plan de masse et logements. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

Figure 33 : Cité Les Palmiers. Vue aérienne. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

Figure 34 : Cité El Bir. Plan de masse. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.





Figure 35 : Cité El Bir. Maquette. In. Recueil des travaux de l'agence Daure et Béri.

Figure 36 : Cité des carrières Jaubert. Plan de masse.

Figure 37 : Cité des carrières Jaubert. Logements et architecture.

Figure 38 : Agence du Plan, Schéma d'aménagement de l'agglomération algéroise, 1954, archives CNERU.

Figure 39 : Agence du Plan. Plan du GURA. Système de coefficients - exemple. "Plan rose". Fonds Deluz.

Figure 40 : Agence du Plan. Plan du GURA. Surfaces provisionnelles (légende et plan) - exemple. "Plan rose". Fonds Deluz.

Figure 41 : Maquette du projet de Louis Tombarel (1951). in. Chantiers, n°7, 1952.

Figure 42 : Le plateau des Annassers. In. Chantiers, n°32, 1959.

Figure 43 : Agence du Plan. Projet des Annassers. Plan d'occupation des sols 1956. Fonds Deluz.

Figure 44 : Agence du Plan. Projet des Annassers. Tracé directeur (1957). Fonds Deluz.

Figure 45 : Agence du Plan. Projet des Annassers. Plan de masse première tranche (Gomis, Bossu, Hanning) (juillet 1957). Fonds Deluz.

Figure 46 : Agence du Plan. Projet des Annassers. Plan de masse première tranche (Gomis, Bossu, Hanning) (septembre 1957). Fonds Deluz.

Figure 47 : Agence du Plan. Projet des Annassers. Plan de masse quartiers I et II et étude des édifices culturels. (Mars 1958). Fonds Deluz.

Figure 48 : Agence du Plan. Projet des Annassers. Plan de masse quartiers I et II et étude des édifices culturels. Mars 1958. Fonds Deluz.

Figure 49 : Atelier d'urbanisme de l'algérois, "la baraque de Kaddous". In. Jean-Jacques DELUZ, *Alger chronique urbaine*, 2001.

Figure 50 : Jean-Jacques DELUZ, schéma sur *Compte rendu de la réunion de Jean-Jacques Deluz avec MM. Boilot et Taihan, 12 janvier 1962*, Rapport. Fonds Deluz.

Figure 51 : Jean-Jacques DELUZ, Immeuble de recasement. Cellules reconvertibles -ÉTUDE DELUZ 1960-, Alger : Atelier d'Urbanisme de l'Algérois, 26 janvier 1961. Fonds Deluz.

Figure 52 : Le M'zab. In. Jean-Jacques DELUZ, Robert HANSBERGER et André RAVEREAU, Agglomérations de Ghardaïa Melika Beni Isguen Bounouara El Ateuf. Plan d'urbanisme directeur. Rapport justificatif, Alger : Organisation Commune des Régions Sahariennes - Département des Oasis. Fonds Deluz.



Figure 53 : Plaquette OTU/ATU (1964). Fonds Deluz

Figure 54 : Robert Hansberger. Dépôt d'autobus de Fougeroux (1961). élévations des façades.

Figure 55 : Escaliers mécaniques Laperrine. Photos de l'auteur.

Figure 56 ; Camp de toile à Tipasa. 1964. Cour centrale. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz

Figure 57 : Dortoir de l'INSSTS. (1967). Vue depuis le parc. Photo de l'auteur.

Figure 58 : Institut National d'Art dramatique (1964-1967). L'ancien mess des officiers (théâtre d'essai et amphithéâtre). Photo prise par l'auteur.

Figure 59 : Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Le gymnase. A gauche de l'entrée le mur en béton cyclopéen. Photo prise par l'auteur.

Figure 60 : Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Théâtre d'essais. Photo prise par l'auteur.

Figure 61 : Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Grill du théâtre d'essais. Coupe et plan. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz. Photo prise par l'auteur.

Figure 62 : Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Cheminée du gymnase (démolie). In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.

Figure 63 : Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Voiles coupe-vent (démolis). In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.

Figure 64 : Grotte de Cap Aokas. Photos de l'auteur.

Figure 65 . Jean-Jacques DELUZ. Grotte de Cap Aokas. Plan de repérage et des cheminements. Fonds Deluz.

Figure 66 : Jean-Jacques DELUZ. Grotte de Cap Aokas. Passage sur plots en ciment. Fonds Deluz.

Figures 67 : Jean-Jacques DELUZ. Grotte de Cap Aokas. Passage sur plots en ciment

Figure 68 : Réalisation du décor du Foehn (1967). Photo de la première. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.

Figure 69 : Réalisation du décor du Foehn (1967).Croquis. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.



Figure 70 : Ecole Supérieure des Beaux-arts d'Alger (ex.ENABA). Bâtiment principal et plan de masse.

Figure 71 : Mohamed ATMANI, Plan du terrain, 1967, Papier, 21x27. Archives artistiques ESBA.

Figure 72 : Mohamed ATMANI, Simplification des courbes topographiques, 1967, Papier,

Figure 73 : Mohamed ATMANI, Simplification des courbes topographiques, 1967, Papier,

Figure 74 : Mohamed ATMANI, Implantation d'un théâtre de plein air, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA.

Figure 75:A. Hacène, Théorie de l'architecture- exercice d'analyse, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA.

Figure 76 : A. Hacène, Théorie de l'architecture- exercice d'analyse constructive, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA.

Figure 77 : Étude ETAU (1969). « Répartition géographique, l'habitant, programme du logement, données financières ». Archives CNERU.

Figure 78 : Étude ETAU (1969). « Système de rationalisation de l'étude, logement, dimension individuelle/dimension sociale, » Archives CNERU.

Figure 79 : Étude ETAU (1969). « Typologie des cellules » Archives CNERU.

Figure 80 : Étude ETAU (1969). « Opération de logements » Archives CNERU.

Figure 81 : Jean-Jacques Deluz et Jean-Marie Fleury. Centre de Formation du personnel des transports, Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.

Figure 82 : Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), et bloc d'enseignement, façade Est. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.

Figure 83 : - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), volume intérieur. Photo prise par l'auteur.

Figure 84 : Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), façade intérieure Ouest. Photo prise par l'auteur.

Figure 85 : Berrouaghia, 500 logements. Plan de masse. In. Technique et Architecture n°329.

Figure 86 : Les Dunes (1984-1986). Plan de masse. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.

Figure 87 : Les Dunes (1984-1986). Maquette. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.

Figure 88 : EPAU, schéma d'évolution 1971-1973. Fonds Deluz.

Figure 89 : EPAU, schéma d'évolution 1971-1973. Fonds Deluz.



Figure 90 : Projet d'extension de l'EPAU. Esquisse (31 janvier 1973). Plan de masse. Fonds Deluz.

Figure 91 : Projet d'extension de l'EPAU. Esquisse (31 janvier 1973). Coupes. Fonds Deluz.

Figure 92 : Projet d'extension de l'EPAU. Projet I (avant-projet). Plan de masse. Fonds Deluz.

Figure 93 : Projet d'extension de l'EPAU. Proposition intermédiaire (Deluz). Fonds Deluz.

Figure 94 : - Projet d'extension de l'EPAU. Projet II (1974-1988). Fonds Deluz.

Figure 95 : Projet d'extension de l'EPAU. Projet I (avant-projet). L'atelier d'architecture. Plan et coupes. Fonds Deluz.

Figure 96 : Projets d'extensions : Analyse typomorphologique. Types de composition.

Figure 97 : Projets d'extensions : Analyse typomorphologique. Types de composition.

Figure 98 : Projets d'extensions : Analyse typomorphologique. Volumétries.

Figure 99 : Le CRAU à sa création en 1974 et Talesin West actuellement. Comparaison des architectures.

Figure 100 : Le CRAU à sa création en 1974 et Talesin West. Comparaison des espaces intérieurs.

Figure 101 : L'œuvre artistique. Couleur et composition.

Figure 102 : Éléments picturaux récurrents chez Jean-Jacques Deluz. La séparation.

Figure 103 : Éléments picturaux récurrents chez Jean-Jacques Deluz. La critique de la société.

Figure 104 : Deluz en aède pose devant son œuvre ( années 1980).

Figure 105 : L'installation du "cylindre". Brouillons textuels et recherches graphiques.

Figure 106 : L'installation du "cylindre". Dessins à l'encre de chine. 84 x 84mm

Figure 107 : L'installation du "cylindre". Recherches graphiques dans le but d'une mise en volume.

Figure 108 : L'installation du "cylindre". Le « cylindre » reconstitué par l'auteur sur ordinateur.

Figure 109 : L'installation du "cylindre". Détails.

Figure 110 : EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Plan directeur première version. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.

Figure 111 : EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Périmètre de l'agglomération. Plan géométrisé (seconde version). In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.





Figure 112 : EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Périmètre de l'agglomération. Plan géométrisé des voiries. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.

Figure 113 : EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Périmètre de l'agglomération. Plan de structure des axes piétonniers. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.

Figure 114 : EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Répartition des quartiers. Fonctions et densités. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.

Figure 115 : EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Répartition des principaux équipements. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.

Figure 116 : Le quartier de Sidi Bennour situé dans le site de Sidi Abdellah. De l'auteur.

Figure 117 : Les 400 logements sociaux localisés dans le quartier de de Sidi Bennour, le long de l'unique voie mécanique.

Figure 118 : Sidi Bennour. La ville médiévale comme modèle. In : Vie de villes (2007).

Figure 119 : Sidi Bennour. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz.

Figure 120 : Entrée du quartier de Sidi Bennour - Pace, portes, fontaine et totems la composent. Fonds Deluz.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	
<b>1 PREMIERE PARTIE</b> .....	<b>18</b>
<b>1930-1956</b> .....	<b>18</b>
<b>LA JEUNESSE ET LES ANNEES D'ECOLE</b> .....	<b>18</b>
1.1 1930-1949 .....	22
AVANT L'ARCHITECTURE : .....	22
NAISSANCE, ENFANCE, JEUNESSE .....	22
1.1.1 <i>Le contexte d'une jeunesse</i> .....	23
1.1.1.1 Naissance .....	23
1.1.1.2 L'influence d'un environnement .....	24
1.1.1.3 Deluz tel qu'il se rappelle de lui-même .....	26
1.2 PASSIONS LITTERAIRES ET AMOUR DU 7 <sup>EME</sup> ART : PREMICES D'UN ŒUVRE EN DEVENIR .....	28
1.2.1 <i>Un attachement particulier à la poésie symboliste</i> .....	28
1.2.2 <i>L'exutoire passionné du cinéma</i> .....	32
1.3 1949-1956 .....	38
LA FORMATION LAUSANNOISE ET L'ÉVEIL AUX ARTS .....	38
1.3.1 <i>L'École d'Architecture de Lausanne entre modèle polytechnicien et tradition Beaux-arts</i> .....	39
1.3.1.1 L'École d'architecture et d'urbanisme de l'EPUL, moment de fondation .....	39
1.3.1.2 L'École d'architecture et d'urbanisme de Lausanne et la diffusion des modèles français .....	41
1.3.2 <i>L'atelier de Jean Tschumi</i> .....	45
1.3.2.1 La figure de Jean Tschumi .....	47
1.3.2.2 Le projet d'architecture au cœur de l'activité de l'atelier .....	49
1.3.2.3 Des exercices inscrits dans la tradition des Beaux-arts de Paris .....	50
1.3.2.4 Le cours de théorie de l'architecture .....	52
1.3.3 <i>Paris, où la (re)découverte du Surréalisme</i> .....	53
1.3.3.1 L'atelier Aubert : Une première expérience en agence .....	55
1.3.3.2 Paris .....	56
1.3.3.3 La rencontre avec Rodolfo Milla Villena .....	59
1.3.4 <i>De retour à Lausanne</i> .....	61
1.3.4.1 Une visite à Berne .....	62
1.3.4.2 13 janvier 1956 : une soutenance, un mariage et un départ en fanfare .....	64
<b>2 DEUXIEME PARTIE</b> .....	<b>71</b>
<b>1956-1962</b> .....	<b>71</b>
<b>LES PREMIERES EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :</b> .....	<b>71</b>
<b>ALGER, UN DEBUT DE CARRIERE EN SITUATION DE DECOLONISATION</b> .....	<b>71</b>
2.1 LE CONTEXTE D'UNE ARRIVÉE : ALGER DANS L'ALGÉRIE DES ANNÉES 1950 .....	76
2.1.1 <i>ALGER, CROISSANCE URBAINE</i> .....	77
2.1.1.1 Composantes sociales et répartitions spatiales .....	78
2.1.1.2 Du Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension d'Alger au plan du Groupement d'Urbanisme de la Région d'Alger .....	79
2.1.2 <i>ALGER, POLITIQUES URBAINES</i> .....	81
2.1.2.1 Le Congrès National de l'Habitation et de l'Urbanisme d'Alger (1952) .....	81
2.1.2.2 L'arrivée de Jacques Chevalier à la Mairie d'Alger .....	82
2.1.2.3 L'arrivée de Fernand Pouillon à Alger .....	85
2.1.2.4 Le séisme d'Orléansville et la scène architecturale algéroise .....	86



2.1.2.5	La politique de résorption des bidonvilles-----	89
2.1.2.6	Un contexte politique précaire-----	90
2.2	1956-1957-----	91
ALGER HIVER 1956 : UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE À L'AGENCE DAURE ET BÉRI-----		91
2.2.1	<i>L'agence Daure et Béri au début de l'année 1956</i> -----	94
2.2.2	<i>L'arrivée chez Daure et Béri</i> -----	96
2.2.3	<i>De La Montagne aux Carrières Jaubert, la contribution de Jean-Jacques Deluz aux travaux de l'agence Daure et Béri</i> -----	99
2.2.4	<i>La Concorde I et II (1957-1962)</i> -----	100
2.2.5	<i>Le groupe TAINÉ « E » et « F » (1957-1959)</i> -----	103
2.2.5.1	Taine E-----	103
2.2.5.2	Taine F-----	104
2.2.6	<i>Les Apôtres (1957-1958)</i> -----	105
2.2.7	<i>Les Jasmins (1957-1960)</i> -----	107
2.2.8	<i>Les Palmiers (1959-1961)</i> -----	109
2.2.9	<i>Cité El Bir (1958-1960)</i> -----	110
2.2.10	<i>Les carrières Jaubert (1957-1960), où le départ pour l'Agence du Plan</i> -----	112
2.3	1957-1959-----	118
UNE SECONDE EXPÉRIENCE À L'AGENCE DU PLAN D'ALGER-----		118
2.3.1	<i>L'agence du Plan d'Alger</i> -----	119
2.3.1.1	Les raisons d'une création-----	119
2.3.1.2	La figure de Gérald Hanning au sein de l'Agence du Plan-----	123
2.3.1.3	Derrière l'action de l'Agence du Plan d'Alger, la doctrine de Gaston Bardet-----	125
2.3.2	<i>La « méthode Hanning » : éléments d'une rhétorique urbaine</i> -----	129
2.3.2.1	La trame d'Alger-----	131
2.3.2.2	Le système de coefficients-----	131
2.3.2.3	Les surfaces provisionnelles-----	132
2.3.3	<i>La collaboration aux travaux de l'Agence du Plan entre 1957 et 1959</i> -----	133
2.3.3.1	Les Annassers : une cité satellite d'Alger-----	134
2.3.3.1.1	Naissance d'une ville sur le plateau des Annassers-----	134
2.3.3.1.2	Le projet de l'Agence du Plan-----	135
2.3.3.2	Le plan du Groupement d'Urbanisme de la Région Algéroise et la création du Grand Alger (1959)-----	143
2.3.4	<i>Des évènements décisifs</i> -----	145
2.3.4.1	La crise de mai 1958-----	145
2.3.4.2	Le Plan de Constantine (1958)-----	147
2.3.4.3	Le départ de Gérald Hanning-----	148
2.4	1959-1962-----	153
DE L'AGENCE DU PLAN À L'ATELIER D'URBANISME DE L'ALGÉROIS : EXPÉRIENCES PLURIELLES-----		153
2.4.1	<i>De l'Agence du Plan d'Alger à l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois</i> -----	155
2.4.1.1	La baraque de Kaddous-----	158
2.4.1.2	L'entretien du mois de janvier 1962-----	159
2.4.1.3	Pour une réorganisation de l'atelier-----	164
2.4.2	<i>La collaboration aux travaux de l'Agence du Plan/A.U.A. de 1959 à 1962</i> -----	167
2.4.2.1	Vers une nouvelle typologie de logement d'urgence-----	168
2.4.2.2	Une nouvelle étude des bidonvilles-----	170
2.4.2.3	Le plan d'urbanisme du M'zab-----	173
2.4.3	<i>Vers une pratique libérale de l'architecture</i> -----	178
2.4.3.1	Toulouse Le Mirail : un concours raté et un blâme-----	179
2.4.3.2	L'inscription à l'Ordre des Architectes-----	182
<b>3</b>	<b>III/ TROISIEME PARTIE</b> -----	<b>188</b>
<b>1962-1970</b> -----		<b>188</b>
<b>L'ARCHITECTURE, ENTRE PRATIQUE LIBÉRALE</b> -----		<b>188</b>
<b>ET EXERCICE PÉDAGOGIQUE</b> -----		<b>188</b>
<b>ÉPISODE I</b> -----		<b>188</b>
3.1	1962-1968-----	192
UN EXERCICE LIBÉRAL DE L'ARCHITECTURE-----		192



3.1.1	<i>Contextes d'une reprise d'activité</i>	193
3.1.1.1	L'Indépendance, entre idéaux et désillusion	193
3.1.1.2	Algérie, an 1 : les réalités de l'exercice du métier d'architecte	195
3.1.2	<i>L'agence de la rue Serpaggi</i>	198
3.1.2.1	Le dépôt d'autobus de Fougeroux	198
3.1.2.2	Les escaliers Laperrine	199
3.1.3	<i>Une nouvelle association dans le cadre de l'ATUA</i>	201
3.1.4	<i>L'Agence Deluz</i>	203
3.1.4.1	Une intense activité pour le secteur de la Jeunesse et des Sports	204
3.1.4.1.1	Les études de camps de toile (1964-1965)	205
3.1.4.1.2	Le dortoir de l'INSSTS (1964-1965)	206
3.1.4.2	L'Institut National d'Arts Dramatiques de Bordj-el-Kiffan (ex Fort-de-l'Eau) (1964-1967)	207
3.1.4.2.1	La requalification de l'existant	207
3.1.4.2.2	Les premières interventions : le réaménagement du casino et la réalisation du gymnase	208
3.1.4.2.3	Le théâtre d'essai	209
3.1.4.2.4	Les ateliers	210
3.1.4.3	L'étude d'aménagement et d'éclairage de la grotte féerique de Cap Aokas (1965-1968)	211
3.1.4.3.1	L'éclairage : principal élément scénographique	213
3.1.4.3.2	Une architecture de papier	215
3.1.4.4	Le <i>Foehn</i> : une deuxième expérience scénographique (1967)	217
3.2	1964-1969	222
	<b>L'ENABA : UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE D'ENSEIGNEMENT</b>	222
3.2.1	<i>Le contexte de l'arrivée de Jean-Jacques Deluz à l'École des Beaux-Arts d'Alger</i>	222
3.2.1.1	L'École des Beaux-Arts d'Alger à sa création	223
3.2.1.2	L'École des Beaux-Arts d'Alger au lendemain de l'Indépendance	226
3.2.1.3	Le projet Claro	227
3.2.1.4	Le projet Bouchama/Chifflet	228
3.2.1.5	Au hasard d'une rencontre : le contexte du recrutement de Jean-Jacques Deluz à l'ENABA :	230
3.2.2	<i>L'enseignement de Jean-Jacques Deluz à l'ENABA</i>	233
3.2.2.1	L'organisation de l'atelier d'architecture	234
3.2.2.2	Enseignement pratique de l'architecture : essai d'analyse didactique	235
3.2.2.2.1	Exercice 1 : Un dépôt de produits pharmaceutiques	235
3.2.2.2.2	Un camp de jeunesse	238
3.2.2.2.3	Une exposition de matériaux de construction	242
3.2.2.2.4	Le cours de « théorie de l'architecture »	243
3.2.3	<i>Actions en faveur de l'amélioration de l'enseignement</i>	245
3.2.3.1	Une proposition de programme	245
3.2.3.2	Une première tentative d'intégration de la pratique à l'enseignement de l'architecture	248
3.3	1969	253
	<b>UNE ANNÉE D'EXERCICE À L'ETAU</b>	253
3.3.1	<i>Le Bureau central d'études et de travaux publics, d'architecture et d'urbanisme</i>	254
3.3.1.1	La création de l'ETAU	254
3.3.1.2	La section d'architecture de l'ETAU	256
3.3.2	<i>L'étude de la cellule « Habitat » de l'ETAU</i>	259
3.3.2.1	L'organisation du travail	259
3.3.2.2	L'analyse de l'environnement comme préalable à la conception	260
3.3.2.3	Principes d'organisation urbaine	262
3.3.2.4	Le recours à la préfabrication combinatoire	264
3.3.2.5	Un programme centré sur l'évolution des modes de vie	265
<b>4</b>	<b>QUATRIÈME PARTIE</b>	<b>274</b>
	<b>1970-1988</b>	<b>274</b>
	<b>L'ARCHITECTURE, ENTRE PRATIQUE LIBÉRALE</b>	<b>274</b>
	<b>ET EXERCICE PÉDAGOGIQUE</b>	<b>274</b>
	<b>ÉPISEME II</b>	<b>274</b>
4.1	1970-1988	278
	<b>UNE SECONDE PÉRIODE D'ACTIVITÉ LIBÉRALE MARQUÉE PAR DE NOMBREUSES COLLABORATIONS</b>	<b>278</b>
4.1.1	<i>Le contexte d'une reprise d'activité</i>	278
4.1.2	<i>L'amphithéâtre de l'AFPAT en collaboration avec Jean-Marc Fleury (1977)</i>	279





4.1.3	<i>Les logements sociaux de Berrouaghia en collaboration avec Jacques Mogenet (1972)</i>	282
4.1.4	<i>Les 600 logements des Dunes en collaboration avec l'agence Juaneda (1986)</i>	285
4.2	1970-1988	290
	<b>L'EPAU : UNE SECONDE EXPÉRIENCE D'ENSEIGNEMENT</b>	290
4.2.1	<i>École Polytechnique d'Architecture et d'urbanisme : moment de fondation</i>	291
4.2.1.1	Les réformes de l'Université algérienne	291
4.2.1.2	Plan quadriennal et Charte Nationale	293
4.2.1.3	Dessain et dessin : l'école d'architecture selon Oscar Niemeyer	295
4.2.1.3.1	Le dessin d'Oscar Niemeyer	295
4.2.1.3.2	Le dessin d'Oscar Niemeyer	297
4.2.1.3.3	Une école, deux sites : les insuffisances du projet Niemeyer	299
4.2.2	<i>Le parcours de Jean-Jacques Deluz à l'EPAU</i>	299
4.2.2.1	L'enseignement du projet d'architecture : un essai d'analyse didactique	299
4.2.2.1.1	Module A0 – Premier semestre 1977/1978	300
4.2.2.1.2	Module A1- Deuxième semestre 1977/1978	302
4.2.2.1.3	Module A2- Premier semestre 1978/1979	303
4.2.2.1.4	Module A3-Premier semestre 1978/1979	305
4.2.3	<i>La contribution de Jean-Jacques Deluz aux différentes réformes</i>	309
4.2.3.1	La proposition de 1972 : un texte fondateur	310
4.2.3.1.1	-L'ébauche d'un nouveau programme pédagogique	311
4.2.3.1.2	-L'esquisse d'une nouvelle école	311
4.2.3.2	Réforme de 1976 : étude critique et propositions pour un nouveau schéma d'études	312
4.2.3.2.1	-Un nouveau schéma d'organisation	313
4.2.3.2.2	-Contourner le système pour renouer avec les valeurs	316
4.2.3.3	Un rejet et de nouvelles propositions : la communication au colloque de 1982	317
4.3	1971-1978	323
	<b>L'EXTENSION DE L'EPAU : ANALYSE TYPOMORPHOLOGIQUE</b>	323
4.3.1	<i>Échelonnement des propositions</i>	324
4.3.1.1	L'esquisse	324
4.3.1.2	Projet I	324
4.3.1.3	Un arrêt, et une nouvelle proposition	325
4.3.1.4	EPAU, projet II	326
4.3.2	<i>L'enseignement intégré</i>	327
4.3.2.1	L'intégration de la pratique à l'enseignement	327
4.3.2.2	L'atelier d'architecture : avatar d'un schéma pédagogique	328
4.3.3	<i>-Un schéma d'organisation à envergure urbaine</i>	329
4.3.3.1	Types d'organisation	329
4.3.3.2	La trame, support de l'organisation	331
4.3.3.3	Circulations	331
4.3.4	<i>Un formalisme empreint de modernité</i>	332
4.3.4.1	L'empreinte de Le Corbusier	332
4.3.4.2	L'influence de Frank Lloyd Wright	333
<b>5</b>	<b>CINQUIEME PARTIE</b>	<b>341</b>
	<b>1988-2009</b>	<b>341</b>
	<b>LES TROIS TEMPS DE L'EXIL :</b>	<b>341</b>
	<b>LA PARENTHÈSE AVIGNONNAISE ET LA DESILLUSION ALGEROISE</b>	<b>341</b>
5.1	1988-1994	346
	<b>LA PARENTHÈSE AVIGNONNAISE : RÉSURGENCE D'UNE PRATIQUE LATENTE</b>	<b>346</b>
5.1.1	<i>Une démission, les prémices d'un départ</i>	346
5.1.1.1	Les raisons d'un départ	348
5.1.1.2	Le départ pour Avignon	349
5.1.2	<i>L'art de Deluz : un aspect méconnu de l'œuvre</i>	351
5.1.2.1	Couleur et compositions	351
5.1.2.2	Périodisation	352
5.1.2.3	Avatars d'une mythologie plastique	353
5.1.2.3.1	Éléments picturaux	353
5.1.2.3.2	Thématiques	355
5.1.3	<i>L'installation du cylindre : un essai de critique génétique</i>	356



5.1.3.1	Le discours-----	356
5.1.3.2	La chronologie, support d'une théorie du brouillon-----	357
5.2	1997-2004 -----	363
SIDI ABDELLAH : L'ESPOIR D'UN RETOUR UTILE -----		363
5.2.1	<i>De Mahelma à Sidi Abdellah : généalogie du projet des villes nouvelles</i> -----	363
5.2.1.1	L'Établissement public de gestion de l'Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah -----	364
5.2.1.2	Le plan directeur de Sidi Abdellah -----	366
5.2.2	<i>Sidi Abdellah : principes d'organisation urbaine</i> -----	367
5.2.2.1	La composition-----	367
5.2.2.2	La voirie -----	368
5.2.2.3	Le plan de structure des axes piétonniers. -----	369
5.2.2.4	L'organisation des quartiers-----	370
5.2.2.5	La répartition des principaux équipements urbains -----	372
5.2.2.6	Le recours à l'épannelage-----	373
5.2.2.7	La planification de la croissance-----	374
5.3	1988-1994 -----	378
SIDI BENNOUR : UN ULTIME PROJET-----		378
5.3.1	<i>De Sidi Abdellah à Sidi Bennour</i> -----	378
5.3.2	<i>Aspects de la réception de l'œuvre de Fernand Pouillon par Jean-Jacques Deluz</i> -----	381
5.3.2.1	La ville médiévale comme modèle-----	381
5.3.2.2	Un intérêt partagé pour le décorum-----	382
5.3.3	<i>Fernand Pouillon dans la littérature de Jean-Jacques Deluz</i> -----	383
<b>Conclusion générale.....</b>		<b>387</b>
Index des noms propres.....		419
Sources et bibliographie.....		421
Table des illustrations.....		441



**Jean-Jacques Deluz (1930-2009) : itinéraire d'un  
architecte suisse à Alger**

Du tout au fragment.

**Volume II**

**CORPUS**

Afin de rendre la lecture plus aisée, les sources de première main, issues du fonds d'archives Jean-Jacques Deluz, sont regroupées en cinq parties correspondant aux cinq parties du mémoire. Chaque partie est à son tour subdivisée en catégories.

# **1 Première partie**

**1930-1956**

## **La jeunesse et les années d'école**



Figure 1 - Déclaration en vue de réclamer la nationalité française en application de l'article 37-1 du Code de la Nationalité française (rédaction de la loi N 73-42 du 9 janvier 1973), Consulat de France à Alger, 26 février 1984

63

CONSULAT GENERAL  
DE FRANCE A ALGER

--oOo--

Dossier N° 84/172

D E C L A R A T I O N  
-----

en vue de réclamer la qualité de français en  
application de l'article 37-1 du Code de la  
Nationalité française (rédaction de la loi  
N° 73-42 du 9 Janvier 1973)

-----

Le vingt six février mil neuf cent quatre vingt quatre  
par devant nous F. ROUX, Consul Général de France à ALGER  
s'est présenté M. DELUZ Jean Jacques  
né le 8 avril 1930 à LAUSANNE (Suisse)  
de DELUZ Pierre André  
né le 12 mai 1903 à LAUSANNE (Suisse)  
et de FONJALLAZ Clara  
née le 24 février 1898 à EPESSES (Suisse)  
résidant 13 Rue des Bananiers à ALGER (Algérie)

lequel a déclaré qu'il avait contracté mariage  
le 5 juillet 1982 à PRILLY (Suisse)  
avec M. me JULIEN LABRUYERE Joelle Aline Lucette  
née le 13 juin 1935 à EL BIAR (Algérie)  
de JULIEN LABRUYERE Edouard Joseph François  
né le 16 mai 1909 à PARIS 14°  
et de ANDRE Marthe Emma  
née le 13 avril 1907 à ALGER (Algérie)

et que, son acte de mariage ayant été transcrit sur les registres de notre  
Consulat Général de France sous n° 394, le 20 juillet 1982,  
à LAUSANNE  
qu'après avoir déposé le 26.2.84 son acte de mariage auprès de notre  
poste il voulait réclamer la qualité de français en vertu des dispositions  
de l'article 37-1 du Code de la Nationalité française.

Pour justifier de la recevabilité de sa déclaration, le  
déclarant nous a remis les pièces suivantes dont la production lui incombe :

- 1.- son acte de naissance (copie intégrale) ;
- 2.- son acte de mariage (copie intégrale) ;
- 3.- un certificat de nationalité française concernant son conjoint ou tout document prouvant qu'elle possédait la nationalité française à la date du mariage ;
- 4.- un extrait de son casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays dont il a la nationalité ;
- 5.- l'acte de naissance de ses enfants (copie intégrale) et éventuellement leur acte de mariage (copie intégrale).

-----

Nous lui avons délivré récépissé le 26 février 1984 en l'avisant que sous réserve des dispositions de l'article 22 du décret n° 73-643 du 10 Juillet 1973 la date de ce récépissé détermine le point de départ des délais d'enregistrement et d'opposition prévus aux articles 39, 105 et 106 du Code de la Nationalité française.

Ces pièces seront annexées à la déclaration qui sera transmise au Ministre chargé des Naturalisations pour y être enregistrée, l'acte étant non avenu en l'absence de cette formalité.

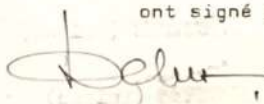
FRANCISATION : OUI ( )

NON (X)

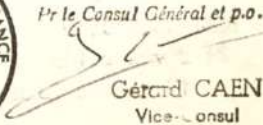
Nom demandé :

Prénom demandé :

ont signé le déclarant nous après lecture faite.



Pr le Consul Général et p.o.



Gérard CAEN  
Vice-Consul

N.B. : L'autorité qui reçoit la déclaration doit immédiatement transmettre le dossier au Ministère chargé des Naturalisations.

- 1.- avec le bulletin n° 2 du casier judiciaire du déclarant,
- 2.- avec un rapport d'enquête sur la moralité, le loyalisme et le degré d'assimilation du déclarant précisant si la communauté de vie subsiste entre les époux (enquête effectuée par le Consul qui reçoit la déclaration).

Cadre réservé à la mention d'enregistrement.



N° du DOSSIER : 6643 DX 84

Date de l'enregistrement : 20/06/84

N° de l'acte : 7632 / 84

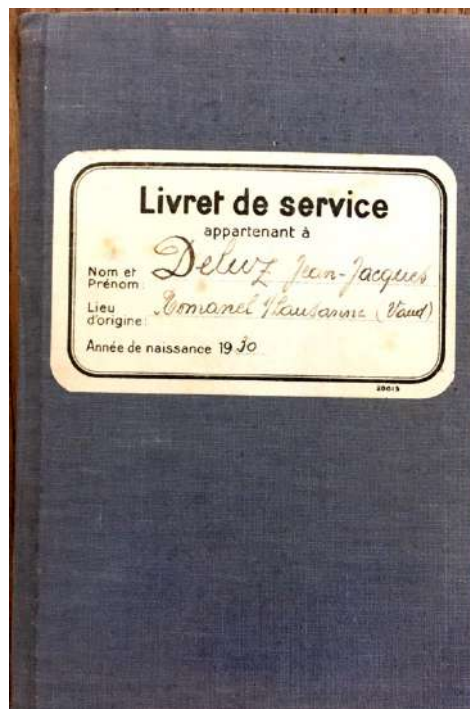
Le Directeur des Naturalisations.

Figure 2 - Les parents de Jean-Jacques Deluz et son frère aîné, 1942, Papier cartonné, 15x12cm





Figure 3 - Livret de service militaire, Confédération suisse, 1949-1964..



2	3
<p><b>Instructions</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Le livret de service est une pièce justificative de la situation militaire du citoyen suisse et de l'accomplissement de ses obligations militaires. Le titulaire le gardera soigneusement et s'en munira pour entrer au service, payer la taxe militaire, passer les inspections, déclarer ses changements de domicile, etc. Le livret de service ne doit servir, ni en Suisse ni à l'étranger, de pièce d'identité civile.</li> <li>Seuls les officiers mentionnés dans l'ordonnance sur les contrôles militaires ont qualité pour faire des inscriptions sur le livret. Celui qui, sans droit, fait des inscriptions dans un livret de service, qui modifie ou rend illisibles celles qui y sont contenues, qui cache un livret de service, le fait disparaître ou le met en gage, ou qui participe à des actes de ce genre, sans puni. Celui qui perd son livret paiera les frais d'établissement ou de duplicata et une amende, à moins qu'il ne prouve qu'aucune faute ne lui est imputable. La perte doit être annoncée dans les huit jours au chef de section ou au consulat.</li> <li>Dès la réception du livret de service et jusqu'à la fin des obligations militaires, le citoyen doit communiquer au chef de section les changements d'adresse à l'intérieur de la commune, son départ, lorsqu'il quitte la commune, et son arrivée dans la nouvelle commune, dans les huit jours. Le livret sera présenté à toute déclaration. Est considérée comme commune du domicile celle où les papiers sont déposés ou doivent être légalement déposés. Les hommes astreints au service militaire ou complémentaire domiciliés en Suisse qui sont incorporés ou détachés aux établissements ou unités sont en outre tenus d'indiquer immédiatement et par écrit leur commandant de tout changement d'adresse.</li> <li>pendant les absences qui ne provoquent pas de changement de domicile et, parant, pas de déclaration de départ, le titulaire doit faire en sorte de rester en contact avec le chef de section, soit en lui donnant son adresse provisoire, soit en chargeant un parent ou une tierce personne d'assurer la liaison.</li> <li>Le militaire est responsable des objets d'équipement et d'armement personnels. Il ne peut ni les aliéner, les mettre en gage ou les prêter. Il lui est interdit de les porter au civil sans autorisation.</li> <li>Le militaire doit annoncer spontanément et immédiatement :             <ol style="list-style-type: none"> <li>a) l'entrée au service (visite sanitaire), ainsi qu'au licenciement; les maladies ou infirmités dont il est atteint;</li> <li>b) les maladies ou accidents survenus pendant le service.</li> </ol>             Les maladies qui se sont déclarées après le licenciement et pour lesquelles les prestations de l'assurance militaire sont revendiquées doivent être constatées immédiatement ou dans les trois semaines au plus tard après le licenciement, par un médecin diplômé et annoncées à l'assurance militaire. Le livret de service sera joint à la déclaration.         </li> <li>Le militaire doit s'informer personnellement des dispositions concernant les mises sur pied, ainsi que les firs et inspections obligatoires. L'ignorance d'une mise sur pied ne peut être invoquée comme excuse.</li> <li>Le citoyen astreint aux déclarations qui désire se renseigner sur sa situation ou ses obligations militaires doit s'adresser, en présentant son livret de service, au chef de section ou au commandant d'arrondissement ou domicile, les militaires en congé à l'étranger s'adressent à la légation ou au consulat suisse.</li> </ol> <p style="text-align: center;">Département militaire fédéral.</p>	<p><b>I. Etat civil</b></p> <p>Né en <u>1930</u> Mois <u>avril</u> Jour <u>8</u> à <u>LAUSANNE</u></p> <p>Nom de famille <u>Deluz</u></p> <p>Prénoms<sup>1</sup> <u>Jean-Jacques</u></p> <p>Prénoms du père<sup>2</sup> <u>Tierre-Londré</u></p> <p>Profession<sup>3</sup> <u>Architecte</u></p> <p>Lieu d'origine <u>Romanet s/Vaud</u> Canton d'origine <u>Vaud</u></p> <p>Domicile<sup>4</sup> <u>LAUSANNE</u></p> <p>N° du contrôle matricule <u>46969</u></p> <p>Canton de domicile<sup>4</sup> <u>Vaud</u></p> <p>Domicile des parents <u>LAUSANNE</u></p> <p><small>1 Souligner le prénom usuel. 2 Les changements de profession doivent être annoncés au chef de section en présentant le livret. 3 Voir aussi page 31. 4 Pour les Suisses à l'étranger, indiquer l'arrondissement consulaire.</small></p>

4

## II. Résultat de l'examen de gymnastique

Année 19 <b>49</b> N° de contr. <b>324</b>		Pour la commission d'experts:	
Grimper	Saut en longueur	Lancer en longueur	Course de vitesse
/	/	/	/
Année 19 <b>50</b> N° de contr. <b>553</b>		Pour la commission d'experts:	
Grimper	Saut en longueur	Lancer en longueur	Course de vitesse
/	/	/	/

M. Hovak  
W. Moninger

### III. Visites sanitaires

#### 1° Résultat de la visite sanitaire

Arrond. de div. ou brig. de mont. et de recr. **1/2** Contr. de visite N° **316**

Taille **174**cm  
Périmètre du thorax **85**cm  
Périmètre du bras **23**cm  
Poids **53**kg

Acuité visuelle | dr 1.5  
| g 0.7  
Oùte | dr 6  
| g 6

Radioscopie (résultat selon code) **auc**

Maladies ou infirmités: **S 250/43**

Décision de la commission:  
**Ajourné à 1 an**

**LAUSANNE** le **4** Jul. 1949

Timbre et signature du président:  
C.V.S. ordinaire  
Zone de recrutement I  
Le Président: **Maj. Ryckner.**

5

#### 2° Résultat de visites sanitaires et de décisions ultérieures de la commission

Recours transmis **SERVICE DE SANTÉ DU D.M.F.**  
à la C.V.S. Bernin **25-10-49** **CH. M. M. M.**

**115 LAUSANNE 10 Nov. 1949** RADIOSCOPIE **NON**  
**173-85-24 P. 54kg** **S 250/43**  
C.V.S. ordinaire **Ajourné à 1 an N: 579**  
Zone de recrutement I  
Le Président: **P. Ca. Com...**

**LAUSANNE 20. AVR. 1950** RADIOSCOPIE **NON**  
**173-84-23 P. 52kg** **V. 1.5 1.750**  
**S 250/43, 70e** **N: 504**  
**Appt au Terr. de l'éc. serv. compl**  
C.V.S. ordinaire  
Zone de recrutement I  
Le Président: **P. Ca. Com...**

8

### V. Incorporation

Jour mois année	Incorporation	Office chargé de convoquer (canton ou service)
1950 24.7.	D. S. SERV. CONSTRUCTIONS/A	VAUD
1952 1.7.	7) SC constr.	VAUD

Nom et adresse du cdt. de l'unité ou de l'état-major (l'écrire qu'au crayon)

9

### VI. Changements de grade

Jour	Mois	Année	Nommé au grade de*	Signature du commandant ou fonctionnaire compétent

\* La fonction doit être précisée, par ex: Appointé du téléphone, caporal trompette, sergent du service de santé.

### VII. Distinctions particulières

(Insigne de bon tireur, canonnier-pointeur, pontonnier-bateller, maréchal ferrant, etc.)

Année	Service	Distinction	Signature du commandant



**XI. Service fait ou paiement**

Année	Nature du service, lieu et date (du - au) Taxe militaire, lieu et date du paiement
16 NOV 1950	LAUSANNE TAXE
14.8.51	LAUSANNE TAXE
17.11.52	LAUSANNE TAXE
5 MARS 1953	Département militaire vaudois
15.2.54	Département militaire vaudois. Taxe
- 6 Mai 1954	Restitution de taxe militaire
18. Avril 1954	Paris TAXE MILITAIRE
10 Jan. 1956	Département militaire vaudois. Taxe
10 Jan. 1956	Département militaire vaudois. Taxe
5 MARS 1958	ALGER Taxe d'exemption
- 3 MARS 1961	ALGER Taxe d'exemption
	années entrant en ligne de comptabilisation en LTM, au 1.1.1958: 4
- 3 MARS 1961	ALGER Taxe d'exemption
- 2 OCT. 1964	ALGER Taxe d'exemption
- 2 OCT. 1964	ALGER Taxe d'exemption

**Instructions :**

- Les inscriptions concernant le service accompli ou le paiement de la taxe militaire doivent être faites dans l'ordre prescrit.
- L'espace destiné aux diverses inscriptions ne doit pas être dépassé. C'est le cas notamment pour le timbre et la signature.
- Le service fait est inscrit dans tous les cas par le commandant de l'unité (état-major) ou le militaire recevant la solde. Sont inscrites les dates d'entrée et de licenciement.

**de la taxe militaire**

Année (du - au) du service	Taxe militaire			Signature manuscrite du commandant ou fonctionnaire compétent
	Montant	pour l'année	de ce jour de la taxe	
	6.	1950	2100	pr. le Receveur: [Signature]
	6.-	1951	5666	pr. le Receveur: [Signature]
	6.-	1952	5028	pr. le Receveur: [Signature]
	6.-	1953	10	Leg. Comptable [Signature]
	6.-	1953	3885	Leg. Comptable [Signature]
	6.-	1953	5921	DEPART. MILITAIRE [Signature]
Hr. 500.-		1954		Légation Suisse Paris [Signature]
	6.-	1955		Chancellerie militaire [Signature]
	6.-	1956		[Signature]
	6.-	1956		[Signature]
	12'500.-	1957	13.31	CONSULAT [Signature]
NF 478.-		1958	1959	ALGER [Signature]
				[Signature]
DA 538.80		1960	39	AMBASSADE DE SUISSE ALGER [Signature]
DA 546.-		1961	39	AMBASSADE DE SUISSE ALGER [Signature]

4. Les jours de maladie passés dans un ESM et constatés comme service militaire doivent être inscrits.  
5. Seul l'accomplissement du tir obligatoire peut être attesté par un timbre.  
6. Pour les recrues qui n'ont pas terminé leur école, voir le ch. 29, 40 et des dispositions exécutoires de l'OC du 10.4.45 (FOM 1945109).  
7. Inspection de l'équipement, voir page 19.

**XII. Autorisation**

Jour	Mois	Année	Durée	Timbre et signature de l'office
1.3	MARS	1953	1 an	LE COMMANDANT DES ARRONDISSEMENTS MILITAIRES 2 ET 5 LAUSANNE
1.0	JAN.	1956	2 ans	LE COMMANDANT DES ARRONDISSEMENTS MILITAIRES 2 ET 5 LAUSANNE
1.1	MARS	1958	24 mois	CONSULAT ALGER [Signature]
- 3	MARS	1961	24 mois	CONSULAT ALGER [Signature]
2.9	OCT.	1964	24 mois	AMBASSADE DE SUISSE ALGER [Signature]
8	DEC.	1966	24 mois	AMBASSADE DE SUISSE ALGER [Signature]
9	DEC.	1968	24 mois	AMBASSADE DE SUISSE ALGER [Signature]
13	JAN.	1971		AMBASSADE DE SUISSE ALGER [Signature]

**Congés Retour**

Jour	Mois	Année	Timbre et signature de l'office
2.9	MAI	1954	LE COMMANDANT DES ARRONDISSEMENTS MILITAIRES 2 ET 5 LAUSANNE





## Correspondance avec Rodolfo Milla-Villena

Figure 4 - Rodolfo MILLA-VILLENA, Carte adressée à Jean-Jacques Deluz, 1 mars 1954, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 118 chemise 2.

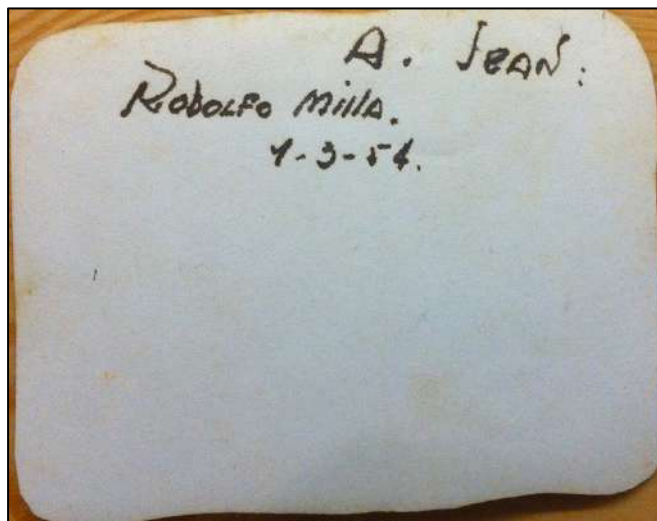




Figure 5 - Rodolfo MILLA-VILLENA, Courrier adressé à Jean-Jacques Deluz, 10 mai 1978, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 118 chemise 2

10 mai 1978.  
Mon cher Jean-Jacques,  
En février je n'étais pas à Paris, mais à Basel. J'ai téléphoné dès mon retour au téléphone que tu m'avais laissé mais tu étais déjà reparti.  
Très heureux d'apprendre que tu est décidé à parfaire ton buquin. Connais pas Krole ni De Carlo mais j'irai me balader rue des Beaux-Arts.  
Hoch! Hoch! pour les algériens. Ton histoire m'avait rendu un peu mélancolique mais son issue me rends courage. Ecrivez directement (de la part du Dr. Colette Milla Villena) au  
Dr. Michel Conan Meriadec  
12, rue Obeuf  
F- 92190 - Meudon pour prendre  
rendez-vous. C'est le vice-président de la Société Française d'Homéopathie.  
Est-ce que ta collègue argentine t'a écrit de ma part?  
Ton R.

Figure 6 - Rodolfo MILLA-VILLENA, Courrier adressé à Jean-Jacques Deluz, 24 janvier 1978, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 118 chemise 2.

24 - Janvier 1978.  
 Cher Deluz, Ci-joint le résumé de Brett et sa traduction corrigée. Pour donner de la vie à ton brouillon il faut y introduire un peu de dialectique.

1) Comparer le type d'architecture que tu as si justement analysée avec l'architecture des sociétés d'avant les architectes, si j'ose dire. Pour cela il faut que tu lises: "Architecture without Architects" by Bernard Rudofsky. (publié par le Museum of Modern Art, Ed. Doubleday & Company, Inc. Garden City - N.Y. et en 1964 par Conocriat Printer, Inc., Hartford, Connecticut.

2) Montrer comment les sociétés indisciplinées, se contentent tout comme les micros-bouffes de faire marginaux une réaction de retour à l'architecture sans architectes. Il faudrait que tu lises, entre autres: "Maison de Charpentier amateurs Américains. Vers une Architecture Sauvage?" by Anthony Mathews and Roy Walker. - 1975. - Ed. Iota Books. 49, Eudell Street. W 1E 2H 9 A T. ISBN: 02. 85. 108. 059. 8.

Il va sans dire que les tentatives des gens qui appellent eux-mêmes "écologistes" (certes toute logique) ne sont pas cependant à dédaigner, en fait qu'enrais pour l'aventure.

3) La tentative de mettre au point des éléments préfabriqués extérieurement et intérieurs, mais ayant toujours la possibilité de se combiner l'une avec l'autre, me semble la seule, intéressant dans une époque où la production de masse nous est imposée. Il faudrait seulement que tu donnes des exemples concrets.

Ces remarques admettent inévitablement l'absence de ton brouillon sur ce sujet non seulement utile, mais encore passionnant.

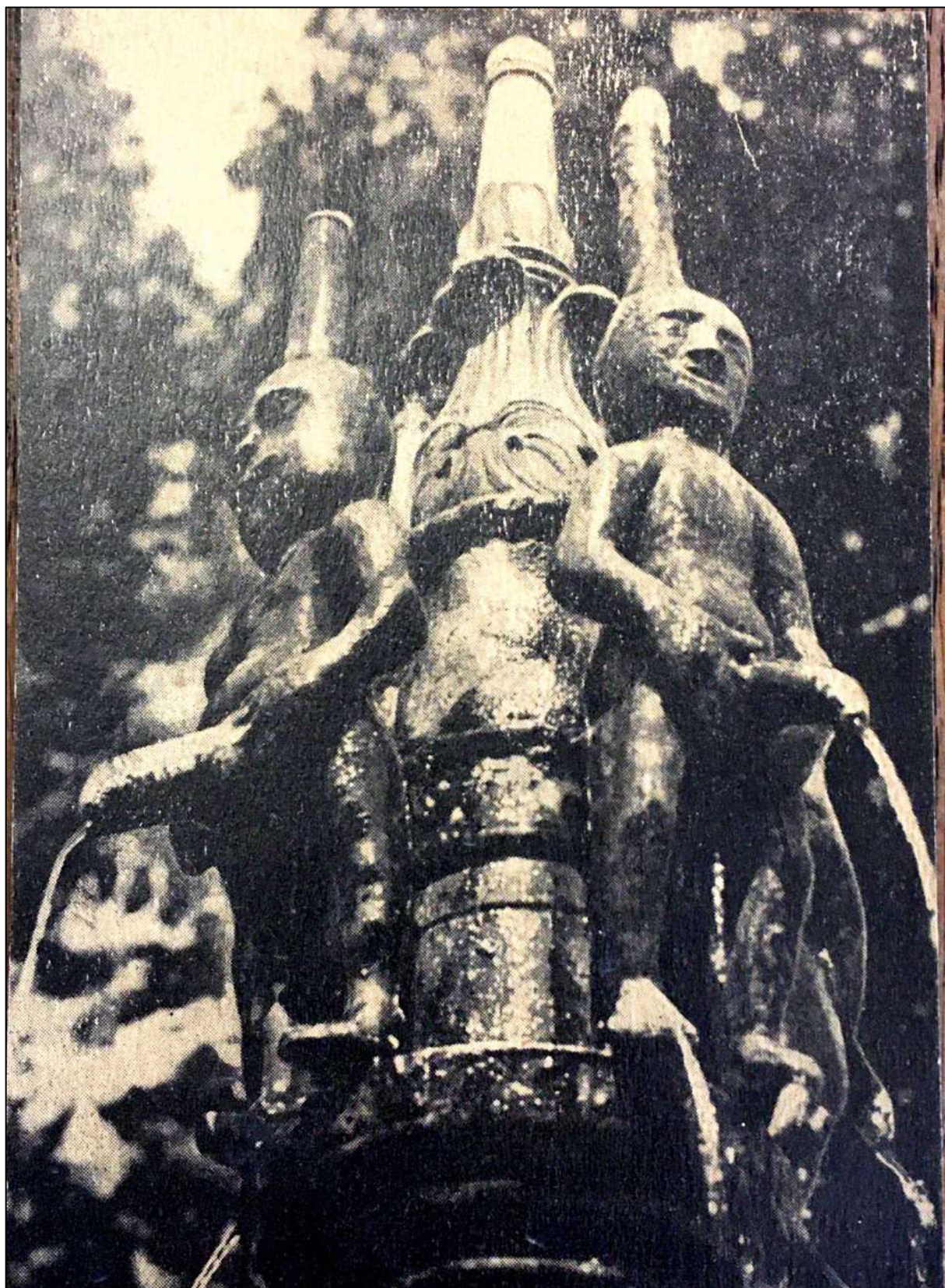
J'ai envoyé ton adieu à ta collègue Para Casta. Sois gentil avec elle, c'est une personne extrêmement sensible.

Bien des choses de la part de Collette et de ton vœux

R.



Figure 7 - Rodolfo MILLA-VILLENA, Carte postale, septembre 1959. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 118 chemise 2.





Cher vieux Jean Jacques :

Ta lettre m'a très fidèlement  
transmise ce que tu avais mis entre les lignes. J'imagine  
assez bien ton état d'âme. L'amour devient une sale  
histoire pour peu qu'on aie tendance à s'y endormir.

La nature n'aime pas ceux que se donnent à elle  
sans réserve (ex. Rousseau) et la plupart des  
femmes sont encore naturellement naturantes.

Ton compatriote C.G. Wang dans un de ses bons quartiers  
d'heure a écrit quelque part qu'on épouse en  
général avec une femme ce qu'on a de pire en  
soi même. Rien d'étonnant à ce qu'on en soit  
punis. Je suis content de savoir que tu

quittes Alger et tout ce que cela a signifié  
pour toi j'espère te voir bientôt renaître à  
Paris. Que des superbes erections (physiques  
et autres) balayent de ton esprit toutes sortes de  
sensiblerie et de complaisance dans le passé.  
L'Éternité est dans l'instant, ou, elle n'est  
pas.

— Collège de Pataphysique —  
Dépositaire Général pour les Pays Latins :  
Le Minotaure, 2, rue des Beaux-Arts, Paris (VI<sup>e</sup>)

Le vieux Peret vient de se "Sublimier"  
(comme on dit en argot) de définitivement.  
Sa mort coïncide étrangement avec l'arrivée  
de Lunik II sur la "mer de la sérénité".

Un grand pan de mitologie féminellisante  
vient de s'écrouler. La lune et ses  
merdites lamoyantes vient d'être violée  
avec une exactitude qui aurait ravi le  
divin Marquis.

Ni fleurs, ni couronnes  
C'était un faux jeton.

Ton vieux

R. R. R.

CARTE  
POSTALE

Ayez le civisme  
de ne pas  
affranchir  
au-dessus  
du tarif légal



## EPUL : Exercices pédagogiques

Figure 8 - Comparaison de façades du même type de composition. Étude de JJ Deluz. In : Maurice PASCHOUD, Centenaire de l'École polytechnique de l'université de Lausanne 1853-1953., F.Rouge/Librairie de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1953.

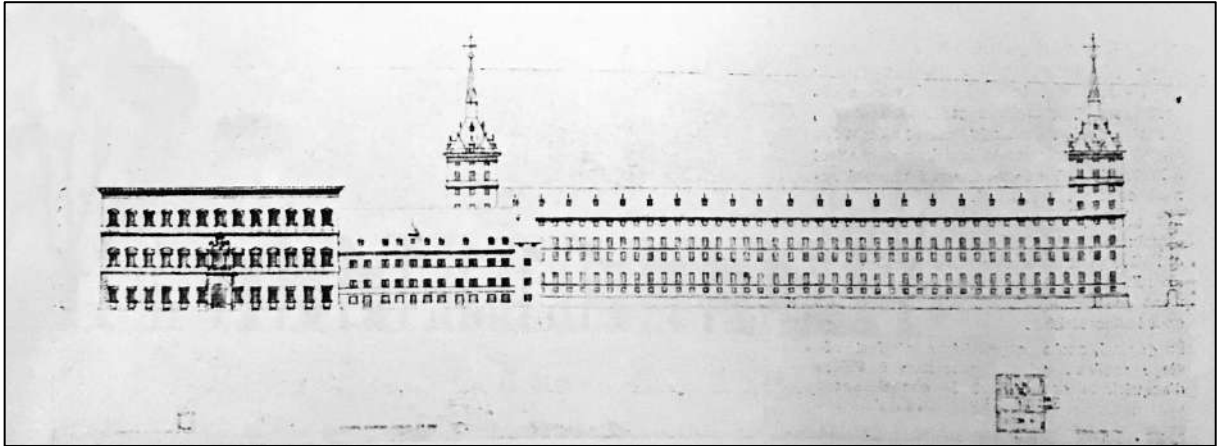


Figure 9 - Une maison de week-end. Projet rapide en cinq jours de Jean-Jacques Deluz. In : Maurice PASCHOUD, Centenaire de l'École polytechnique de l'université de Lausanne 1853-1953., F.Rouge/Librairie de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1953.



Figure 10 - Étude analytique dite « analo », Détail, vers 1950, Combinaison des propylées du Palais de Cossos du Musée des Travaux publics et de l'Unité d'habitation de Marseille. IN : Jacques GUBLER, Jean Tschumi architecture échelle grandeur, 2008.

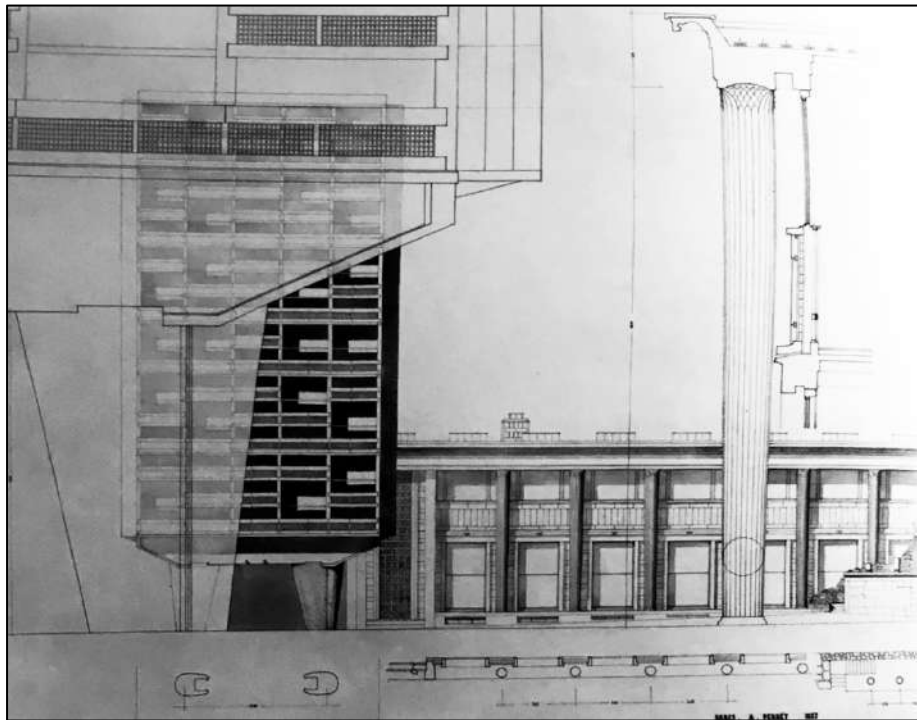
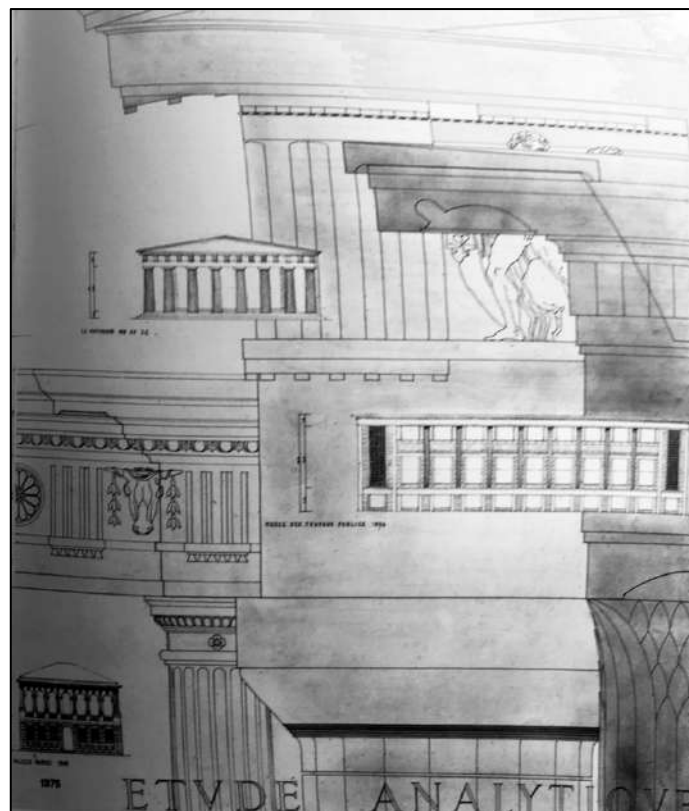


Figure 11 - Georges Van Bogart, Étude analytique 1947-1948. Combinaison du Panthéon du Musée des Travaux publics et du Palazzo Pompe à des échelles différentes. In : Jacques GUBLER, Jean Tschumi architecture échelle grandeur, 2008.



*Figure 12 - Gartenfest à Köniz près de Berne voyage d'étude au printemps 1955 Photographie souvenir anonyme prise par l'un des élèves. In : Jacques GUBLER, Jean Tschumi architecture échelle grandeur, 2008.*



## **2 Deuxième partie**

**1956-1962**

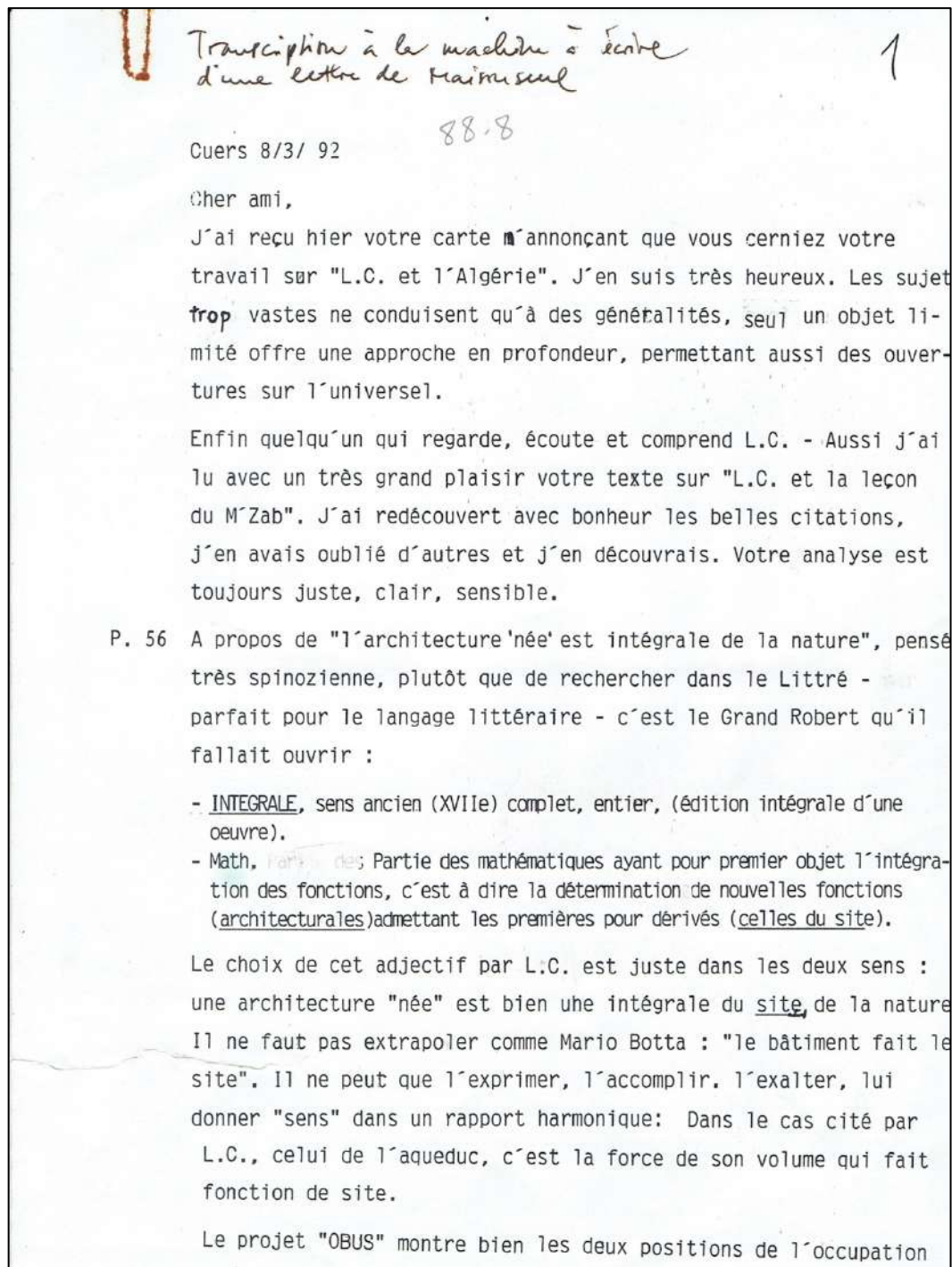
**Les premières expériences professionnelles :**

**Alger, un début de carrière en situation de décolonisation**



## Correspondances

Figure 13 - Jean DE MAISONSEUL, Courrier adressé à Alex Gerber, 8 mars 1992. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 11-chemise 10.



du site, en suivant les courbes de niveau à l'horizontale et en s'opposant à la perpendiculaire avec le building du Quartier de la Marine, en réponse au G.G. de Guiauchain, ~~plutôt~~ par le rappel de l'Aéro-Habitat. Si vous êtes conduit à parler de ce dernier, n'oubliez pas qu'avec Louis Miquel, Pierre Bourlier en fut aussi l'architecte. Il est mon cousin et toujours vivant. Il peut vous donner toute la genèse de L'opération proposée par Albert Grima, l'oncle d'Edmond Charlot; qui a 22 ans fit le parfait lotissement du Parc Gatliff; pour celui d'Hydra avec ses 3 ponts. C'est aussi lui qui fut à l'origine du lotissement Durand, à Oued Ouchaïa.

Pierre Bourlier, 5 rue Le Kain  
75016- Paris- T. 42 24 48 92.

Pour le projet "OBUS", il ne faut pas non plus oublier l'influence des Boulevards de Chassériau où sont groupées dans cet ensemble architectural les 4 Fonctions urbaines qui ne sont pas une "bêtise" de Corbu, comme dit Deluz, mais elles ont été lues comme séparées, alors qu'elles sont conjointes.

- Nous nous en sommes expliqués au dernier congrès des CIAM, à l'Aix-en-Provence, en 1952 ou 53.

Je reviens à la page 55, à "Poésie sur Alger". Vous ne donnez pas la référence : "Edition Falaise - 2, rue Balguy d'Avricourt. Paris 1950". J'ai l'édition originale sous la main, signée par L.C. Le livre a été édité par Hermine Chastenet, disciple de Corbu et de Léger. Il vient d'être réédité par la Fondation L.C., sans l'accord d'Hermine, elle va faire un procès.

Toujours p. 55 - "Bou-Saada... <sup>Blida</sup> Ville des roses au pied de l'Atlas"  
(je pensais à Blida - je n'ai pas mentionné son nom puisqu'il est dans la citation - et suis d'accord que cela n'était pas clair !)

Ne s'agit-il pas de Blida dont parle l'article de L.C. ? Bou-Saada à ma connaissance, n'est pas située au pied de l'Atlas. Déjà Gide avait écrit "Blida, petite rose du Sahel". En fait, Blida est

3

dans la Mitidja, au pied de l'Atlas.

p.57 J'aime beaucoup ce que vous dites sur "l'homme nu". Cela me fait penser au livre que Camus voulait écrire "le Premier Homme" et dont il m'avait longuement parlé dans notre dernière promenade le long des quais de la Seine, en octobre 1959.

"Objets à réaction poétique". Moi qui ait passé ma vie à dessiner et à peindre d'après des galets, je ne connaissais pas le texte de L.C. que vous citez.

p.60 Le livre de Didillon/ Donnadieu, pouvez-vous me donner l'adresse de l'éditeur Pierre Mardaga pour que je puisse le commander ?

p.68 Merci de m'avoir cité.

A propos des influences de l'architecture islamique sur L.C. - 57 et 71 - vous vous arrêtez à l'Hôpital de Venise, pourquoi ne pas aller jusqu'aux Indes ? - Il ne faut pas oublier le claustra à grande échelle - le pare-soleil - du building du Quartier de la Marine qui a fait le tour du monde, hélas, le plus souvent comme cache-misère architectural.

P.81. Très bon dessin de vous du pont de Gardaïa.

Oui pour la dimension spirituelle de L.C. parce qu'il est un grand poète. Heureux qu'il ait cité Eluard, mais ce vers me fait davantage penser à Char, même à Perse.

Hélas, les illustrations pour l'Illiade sont du plus mauvais Corbu



Que dire du texte de Deluz? Médiocrité et confusion de la pensée - si on ose employer ce mot - tous sonne faux, on dirait que même ses compliments lui écorchent la bouche. Son erreur fondamentale est, me semble-t-il, de vouloir montrer l'influence de L.C. sur quelques architectes algérois. "Ecole Corbuséenne" est ridicule, ce n'était qu'une "microcellule germinative", comme beaucoup d'autres à Alger - celles des peintres, des écrivains, des musiciens, traversées elles-mêmes par divers courants. Il ignore tout de ce que était la situation socio-culturelle à Alger, au début des années 30. Vous avez entièrement raison dans votre travail de montrer l'influence de l'Algérie sur l'oeuvre de Corbu et non de tomber dans les histoires locales de concierges.

Je vous ai adressé le 20,12,91 des notes sur le sujet pour répondre à une émission sur Edmond Charlot, pensant qu'un libraire-éditeur ne tombait pas du ciel, qu'il lui fallait un milieu. Il en est de même pour Corbu. Le mystère n'est pas éclairé par Deluz: pourquoi "l'Association des Amis d'Alger" a-t-elle invité L.C. à venir faire deux conférences, puis à présenter un projet pour la ville d'Alger? Corbu, à l'époque, n'était pas très connu, pourquoi Alger et aucune autre ville de France? Je n'en sais rien et Deluz n'en dit rien, si non que son plan d'Alger a été refusé par le Conseil Municipal le 12 juin 1942. Nous avons perdu la guerre, c'était Vichy, les Alliés débarquaient le 8 novembre 1942. De même il fait un amalgame entre la situation culturelle d'Alger en 1931-33 et 1942; il y avait un immense trou noir entre ces deux époques.

Dans cette note sur la culture à Alger que je n'ai pas encore eu le temps de la réécrire, j'ai fait un portrait de Jean Peyrissa - je vous supplie de donner son nom au projet L.C. en laissant ton

aller à maison  
 chez Scuderi  
 P.P. à FOUILLA  
 (P.S. de TIPASA)

P.76  
 tout en bag!

"le colon", c'était, je crois vous l'avoir dit, une petite propriété dans la campagne de Zéralda, nous le pensons avec Simounet d'après le dessin du paysage.

Comme vous, je m'intéresse sur le destin de l'Algérie.. Je ne vois pas comment pourrait être contourné le phénomène démographique qui déjà, bien avant l'indépendance, me paraissait capital; j'en ai souvent parlé, personne n'a jamais voulu écouter.

Dans "L'Observateur" du 27.2/5,3 mon vieil ami Himond Brahim déclare: "Je vois mes frères s'entretuer... (montrant le Coran). To est là. la guerre ou la paix... Hélas ils ont pris la partie obscure, celle du combat contre les autres... demain, seul l'amour peut nous sauver...". On l'appelle, maintenant, le 133e Saint de la Casbah. Il dit aussi: " Quand la Casbah va mal. c'est toute l'Algérie qui a mal" - il habite toujours la Casbah - Dans notre jeunesse, il était le marabout du môle.

Je viens de terminer une série d'"Ecorces de la nuit" que j'exposai à Toulon, début juin. L'une sur une "Ecorce de feu" dont les premières approches datent de Février 1991, je viens de terminer peinture un ans après. Pendant la guerre du Golfe, je n'ai entendu personne parler du CROISSANT FERTIL, ou des Dynasties d'UR, ni de rois mis à mort avec toute leur cour. Le sacrifice du Prince sauve le Peuple: Ou la mort du Prince, ou la mort du peuple!

Bien à vous  
 Maisonseul

- 1- Si vous voulez parler de l'Alger des années 30, il faut venir pour une semaine à la maison, à Cuers, avec un magnétoscope et une liste de questions envoyée avant. C'est ce que j'ai fait pour Ed, Charlot, c'est ce que je suis en train de faire avec Olivier Todd pour CAMUS.
- 2- Si vous utilisez la photo de la maison Léonardon à Rouiba, n'oubliez pas qu'elle est de Miquel, sa première construction personnelle, je crois.

P.149

## Force de Feu

A nouveau les chars et les archers  
Vont au combat dans le désert  
Femmes et enfants éperdus

Les tribus se regroupent  
Des riches et les pauvres  
Maîtres et esclaves

Un Prince va être mis à mort  
Un autre sera désigné  
A une nouvelle lune

Alors sa femme - Epouse  
Se dévoilera face  
Au  
Peuple.

Cours  
20 91  
11.

Maisonseul



Figure 14 - Louis MIQUEL, Lettre adressée à Alex Gerber, en réaction à l'interview de Robert Hansberger, 1987, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 10.

Louis MIQUEL  
 architecte et urbaniste

44 Rue Descazes 75012 Paris  
 Tél: 003 33 1 42 56 56  
 Tél: 003 33 1 42 56 56

Cher Monsieur Gerber,  
 J'ai lu avec un très vif intérêt l'interview de Hansberger. Certains passages m'ont amusé; mais pour moi, pour qui l'Ecole des Beaux-Arts de Paris était "l'ennemi", elle est caractéristique de quelqu'un qui est passé par elle. Ses remarques sur le savoir-faire des ouvriers du bâtiment en Algérie à l'époque, sont cependant assez justes - Non, je ne me suis pas précipité sur ma machine à écrire, mais voici pour votre gouverne quelques remarques:

Page 1 - Lucien n'est arrivé à Alger que vers 1936. J'ai un numéro de "L'ouvrier", daté d'Avril 36, où figure la photo d'une maquette d'un projet de piscine de lui, exposée à l'expo de "la ville moderne". C'était la première fois que je voyais ce nom -

Page 3 - Je crois que Claro n'a même pas été "second grand prix", mais simplement "logiste" = c'était la dernière étape du concours avant l'attribution des prix -

Page 4 - Je suis extrêmement surpris de voir Deluz orthographier le nom de LODS (je suppose qu'il s'agit de lui), LOTZ: n'a-t-il jamais vu son nom dans une revue?!  
 Je ne vois pas ce que Hans veut dire par "j'ai fait l'atelier Lods à Alger"? Et je suis aussi surpris qu'il ne parle pas d'André Herman, élève de Perret, qui dirigeait l'atelier avec Lods = au moins à un moment, ce fut l'atelier "Lods-Herman"!

Claro était d'origine espagnole et non maltaise - Claro veut dire "clair" en espagnol -

Page 6 - A mon avis, Corbu n'a pas "toujours fait que du monumental". Voir la petite maison vouée de

(2)

de Vauvrousson ou celle en pierre et bois dans les landes, etc...

qui sont "les sectaires que tu connais..." ? Emery ? moi ?

Page 7 - Maisonsseul n'a jamais été "médecin" : à 18 ans, nous suivions ensemble les cours du soir à l'école des B.A. d'Alger. D'où sort-il ça !

Je n'en suis pas certain, mais je crois bien que Lathuillière est né en Algérie et il n'a jamais fait du Pevud !

Il me semble aussi que Hans en rajoute un peu sur Salvador -

Page 8 - Watterz et Maisonsseul ne sont pour rien dans la venue de Dalloz : celui-ci a certainement été recommandé à Chevallier par Claudius-Férid et je ne crois pas que Bossu ait été "très mal accueilli" -

Hans exagère beaucoup à propos d'Emery-Watterz - Maisonsseul. Il y a peut-être en un peu de divergence de point de vue, mais ça n'a pas "coincé" -

"les querelles entre Hanning et eux" : quelles querelles et qui "eux" -

Page 9 - Corbu était certainement moins dédaigneux, à propos d'Emery, que Hans veut bien le dire -

Simounet "l'adenassé", "doissonné", par Emery ! : laissez moi rire ! S'il y a une forte personnalité, c'est bien Simounet !

L'usine "lola-lola" est postérieure à 1949 : j'ai une grande part de responsabilité sur le projet, alors que je ne suis revenu à Alger qu'en 49. Pour moi, c'est une de nos réalisations les plus médiocres et je suis surpris que Hans manifeste une telle admiration pour elle -



Page 10 - Claudius-Petit "connaissant Emery" - en réalité ils sont devenus de grands amis pendant la guerre.

Je ne sais pas si la rencontre Chevallier-Pouillon s'est faite comme le dit Hans. Si oui, c'était avant l'élection du premier comme Maire d'Alger. Chevallier a, en effet, basé en grande partie sa campagne électorale sur ses projets de construction de logements sociaux. Le projet de Pouillon pour Djâr-es-saada était déjà prêt lors de l'élection et dès que Chevallier a été élu, les appels d'offres ont été lancés auprès des entreprises.

Page 11 - Emery n'était pas seul contre Pouillon : je l'étais aussi... et je le suis plus que jamais.

En réalité, Dalloz s'est adressé à moi, avant Hamimy, pour diriger l'Agence du Plan. J'ai refusé, justement à cause de Pouillon.

Page 13 - Hans est certainement jaloux de Simonnet, car celui-ci avait réalisé pas mal de choses en Algérie, sous son nom vers la fin, ou sous les noms de Daure et Béri avant qu'il ne soit admis à l'Ordre des architectes : les Carrières Jambert, la Cité la Montagne, Djennan-el-Hassan, Timgad... Charmon est à Lyon et non à Paris.

Page 14 - Ravereau est venu à Alger vers 1950 (je crois qu'il travaillait chez Lujckx) et a fait alors son premier voyage à Ghardaïa. Il n'est revenu à Alger que les toutes dernières années, alors que Boisson était déjà à Orléansville.

Page 15 - Daure et Béri étaient associés et leurs meilleures réalisations sont celles faites par Simonnet (Carrières Jambert et Cité la Montagne).

Page 17 - Je ne crois pas que Salvador ait fait des "murs en brique crue". C'est l'hôpital d'Adrar de Lujckx qui est en briques crues. Simonnet aussi a fait des essais de terre stabilisée.

(4)

Voilà l'essentiel de ce que j'ai à dire sur ce texte. Entre nous, Hans ne se prend pas pour de la crotte de bique! Il faut cependant reconnaître que sa mosquée d'Orléansville est intéressante.

Merci en tous cas pour cet envoi.

Je ne connais de Lucienne Faure qu'une pièce de théâtre qui se passe dans la Casbah et que j'ai vu jouer à Paris en 1934 ou 35. Corbu la connaissait (il lui reprochait de ne pas avoir mis, dans sa mise en scène, des bruits de sirènes de bateaux) mais je ne pense pas qu'elle n'ait rien écrit sur lui, si ce n'est tout à fait incidemment dans des correspondances. Je vois bien que, de même qu'Edmond Terna, Charles Bronty est mort.

Croyez-vous qu'au colloque de Marseille ils aient de si "grands" critiques qu'ils ne puissent accepter votre participation? J'en doute!

Je vous joins les photocopies d'un article dont une grande partie concerne l'Algérie. L'auteur est un historien américain qui a travaillé à la Fondation L.C. J'en critique fortement certains passages. Par exemple:

- Après 1945 (immédiatement dit-il) l'Etat ne devint pas "le premier constructeur du pays"; mais seulement après 1958 (le plan de Constantine).

- Bizze, Ducollet, Simonnet, moi-même et plusieurs autres sommes nés en Algérie de familles implantées depuis longtemps.

- Je ne vois pas en quoi l'Architecture d'aujourd'hui "fait montre d'une certaine hypocrisie" = elle n'aime pas l'architecture de Bouillon (c'est son droit) et elle le dit. Et pour moi, la raison que donne l'AA est exacte (on peut même dire que cela frise l'escroquerie). Quand à la qualité architecturale de son œuvre = MERDE! la suite fut Boufill et le post-modernisme! Ça y est = je me suis soulagé!!!

Je vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne nouvelle année 87.

Amicalement

Miquel

P.S. Je n'ai jamais entendu parler d'Edo Ravnikar, alors que j'ai bien connu un autre yougoslave = NEJDHART.



## Collaboration aux travaux de l'atelier Daure et Béri

Figure 15 - Cité la Montagne. Entouré en rouge : le hammam. In : Samia HENNI, Architecture of counterrevolution. The french army in Algeria, 1954-1962, Institut d'histoire et de théorie de l'architecture, Zurich, 2016, p. 372.



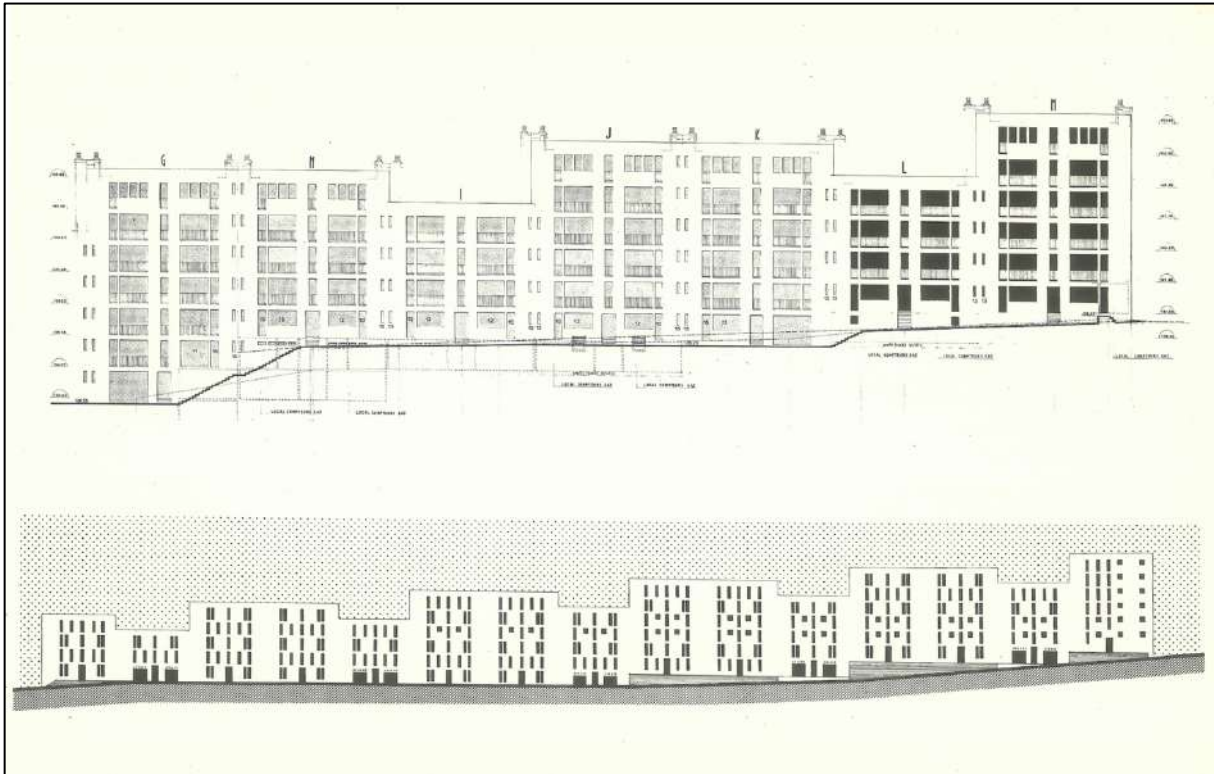
## La Concorde

Figure 16 - Vue aérienne Sud Est de la cité La Concorde. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].





Figure 19 - Cité la Concorde. Façades. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].





## Le Groupe Taine « E » et « F »

Figure 20 - Groupe Taine (E et F). Plan de masse. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].

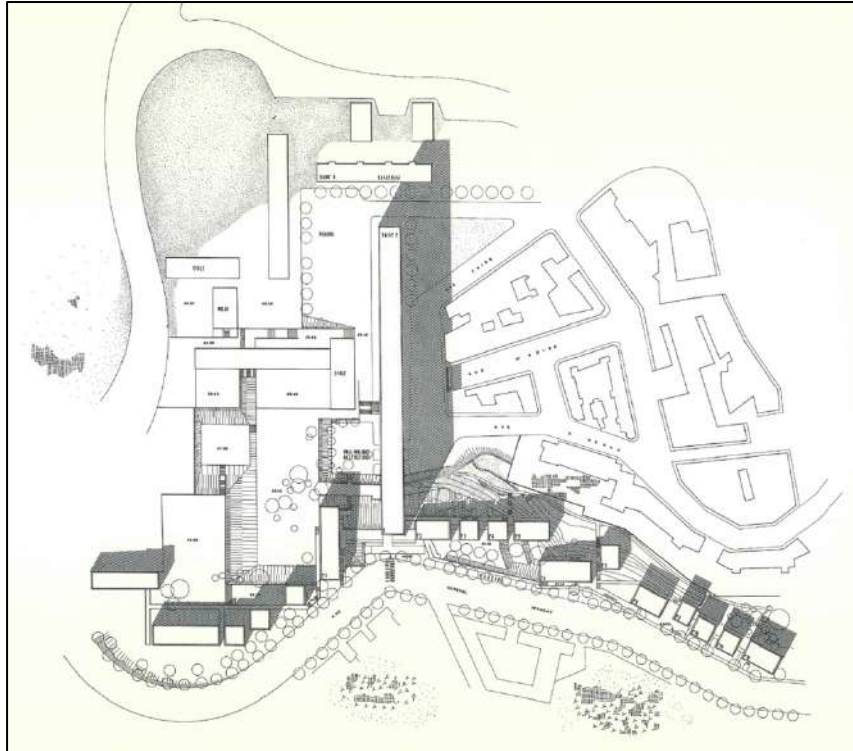


Figure 21 - Groupe Taine- Maquette. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].

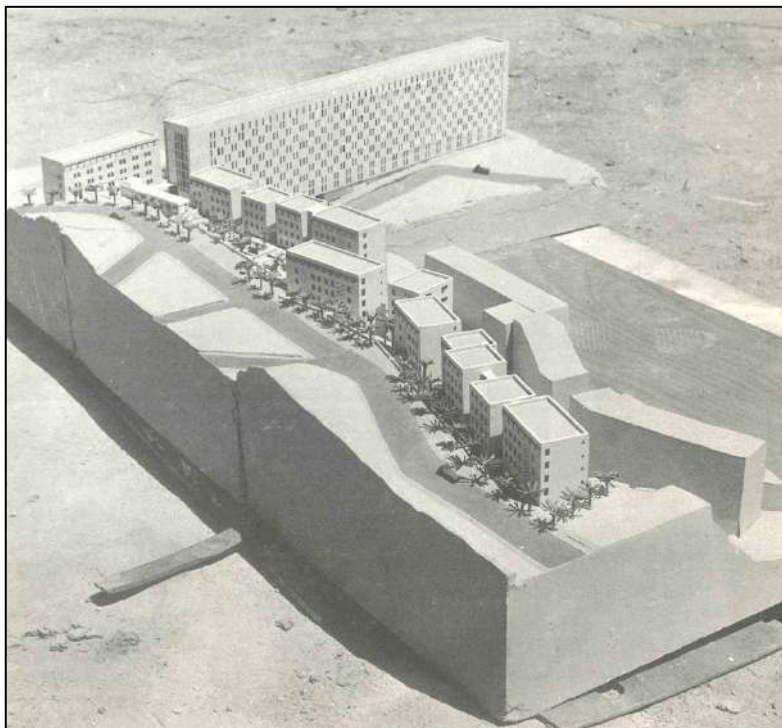
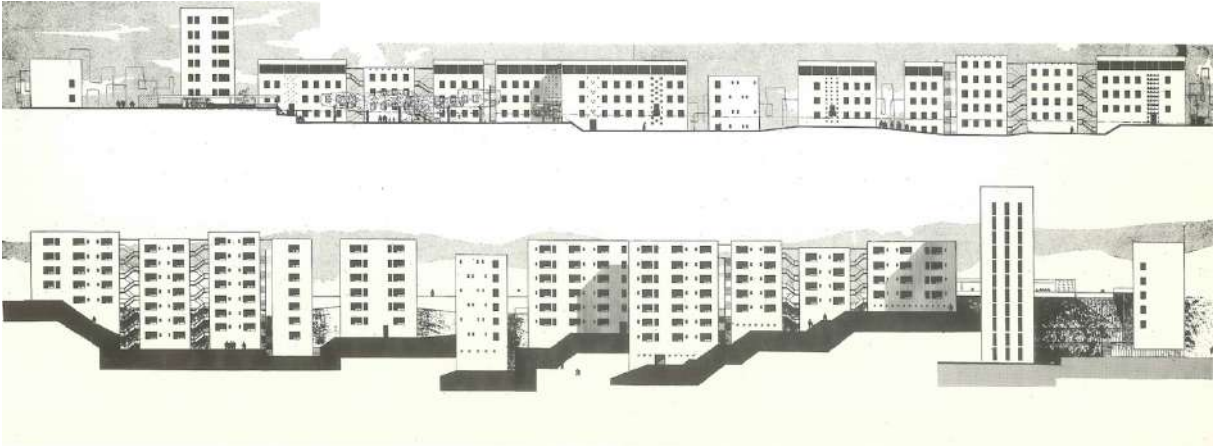


Figure 22 - Groupe Taine. Façades. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].



## Les Apôtres

Figure 23 - Cité les Apôtres. Plan de masse. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].

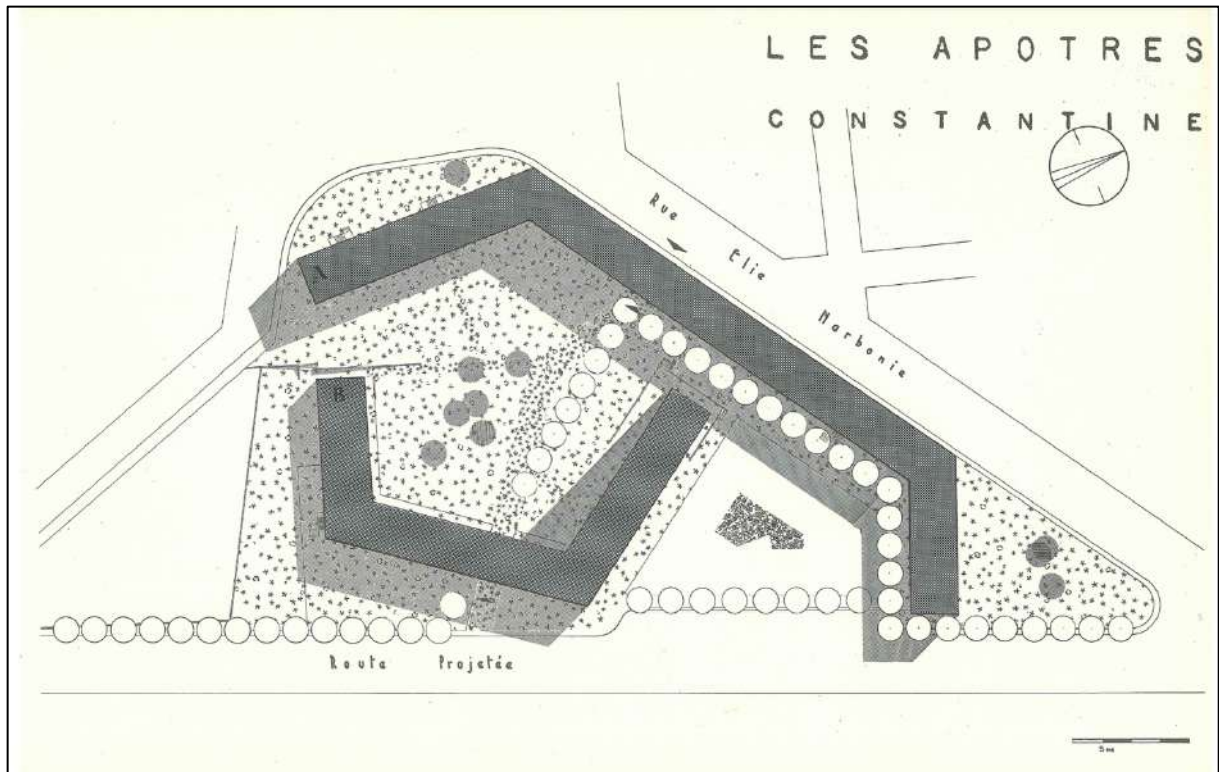


Figure 24 - Cité les Apôtres. Logements. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].

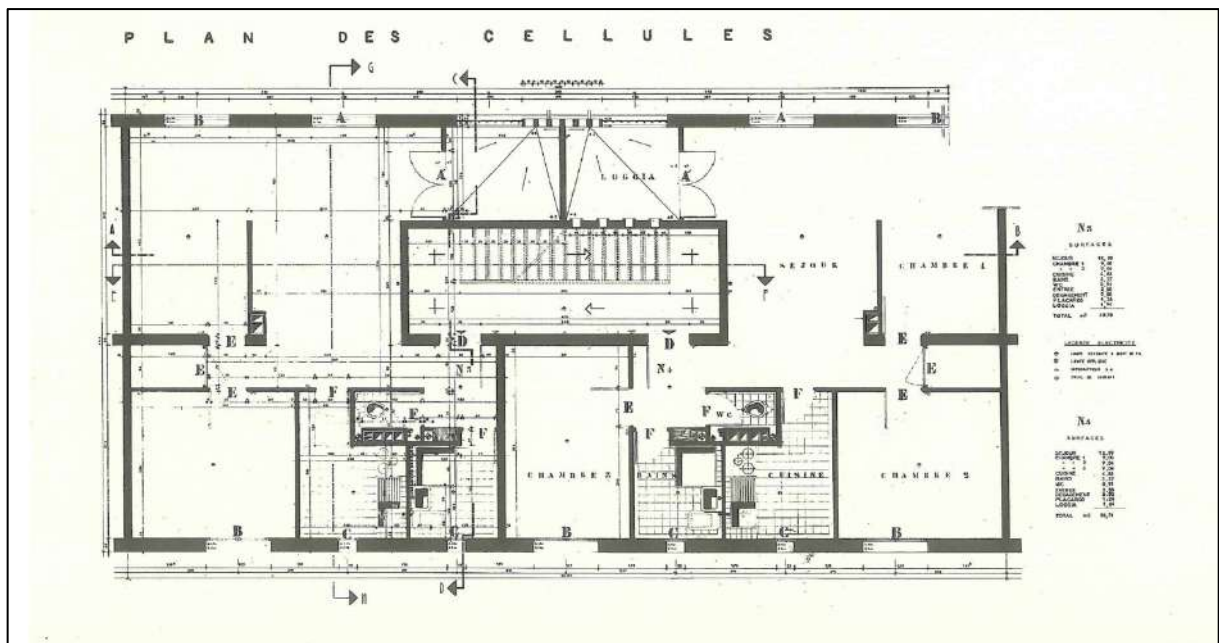
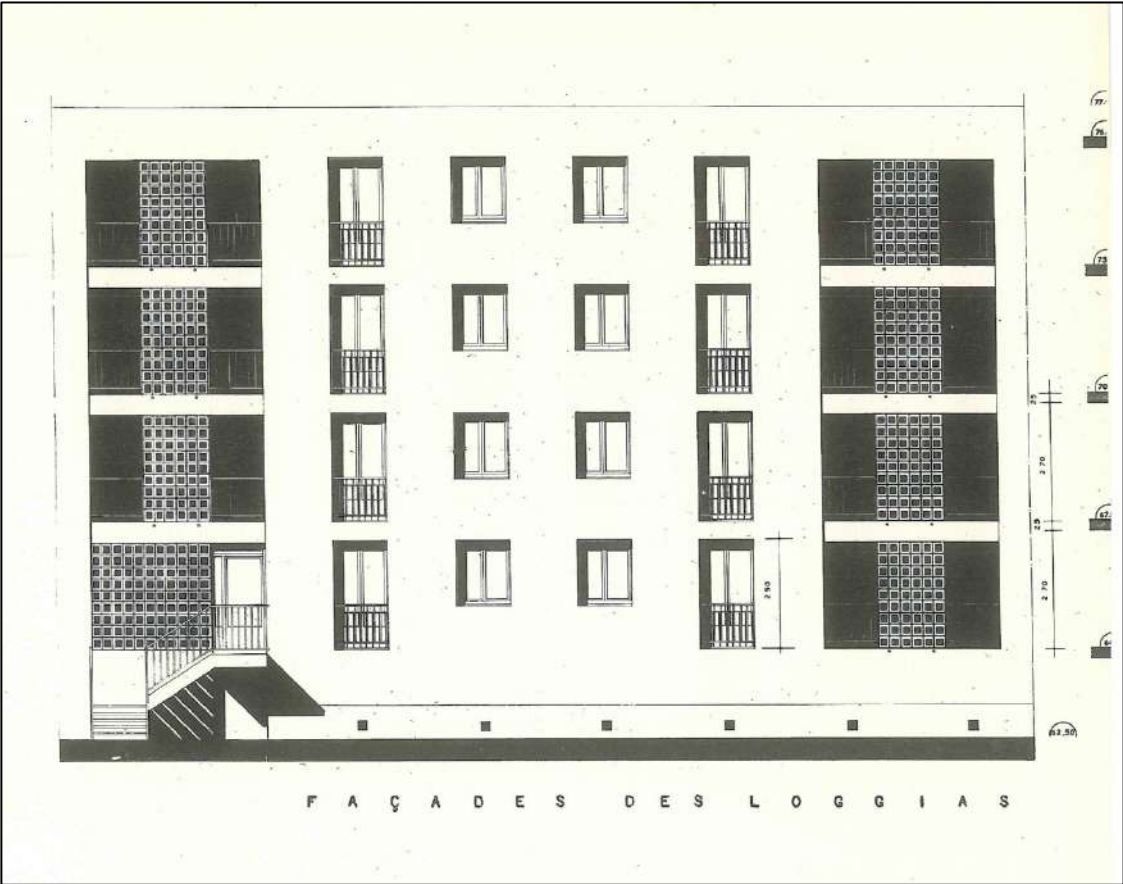




Figure 25 - Cité les Apôtres. Façade. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].



## Les Jasmins

Figure 26 - Cité les Jasmins. Plan de masse. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].

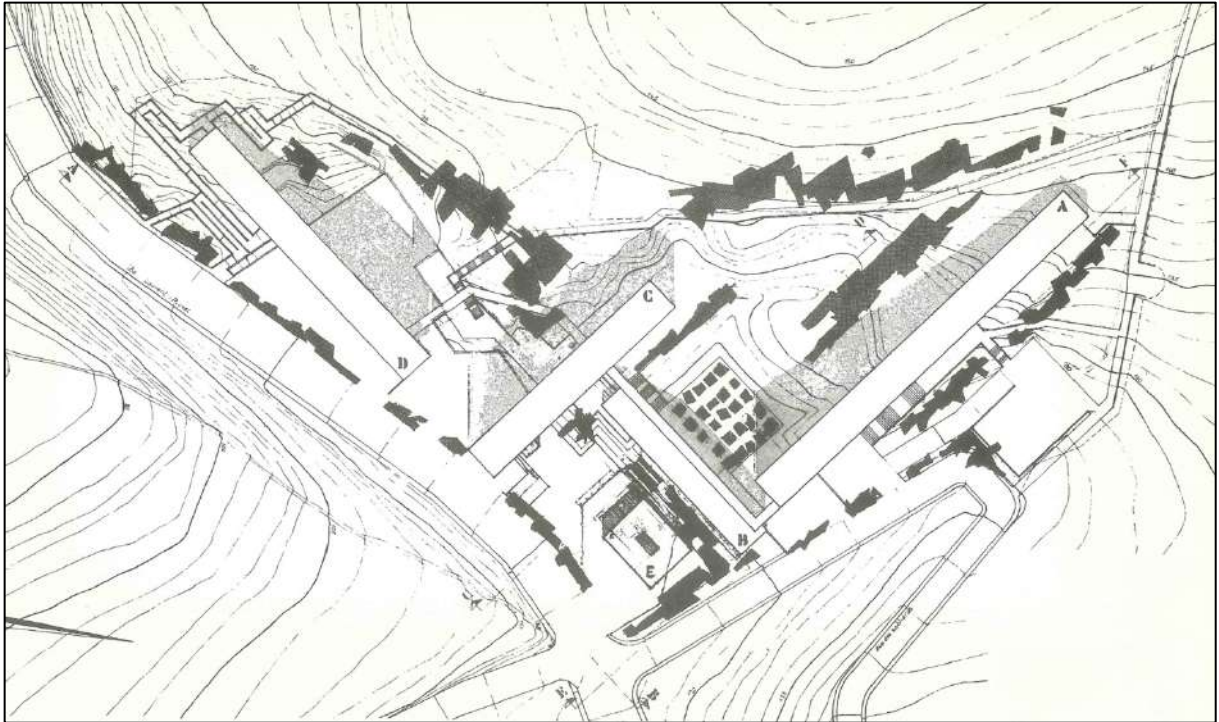
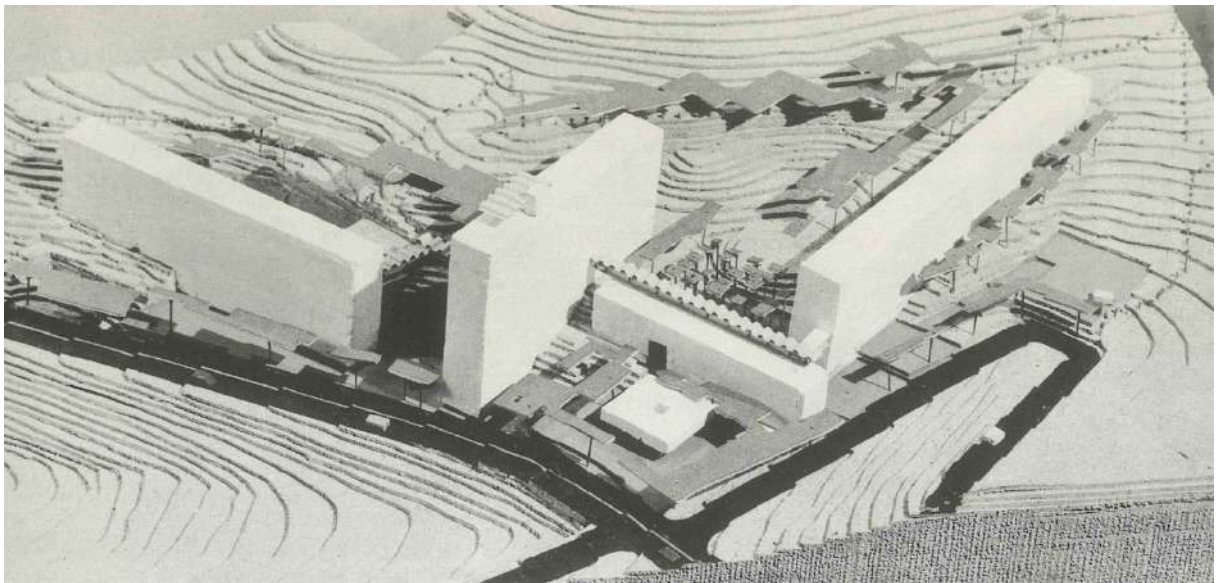


Figure 27 - Cité les Jasmins. Maquette. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].



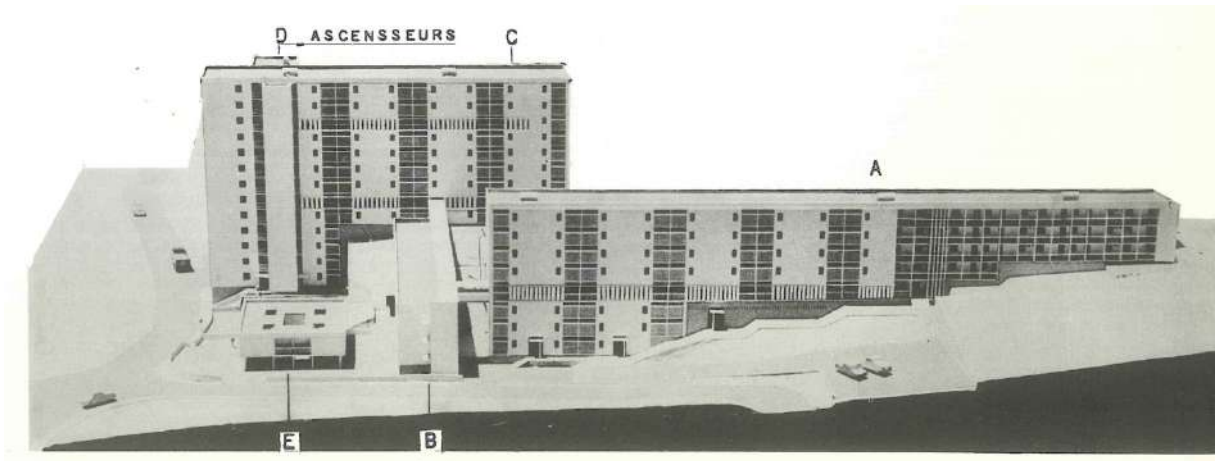


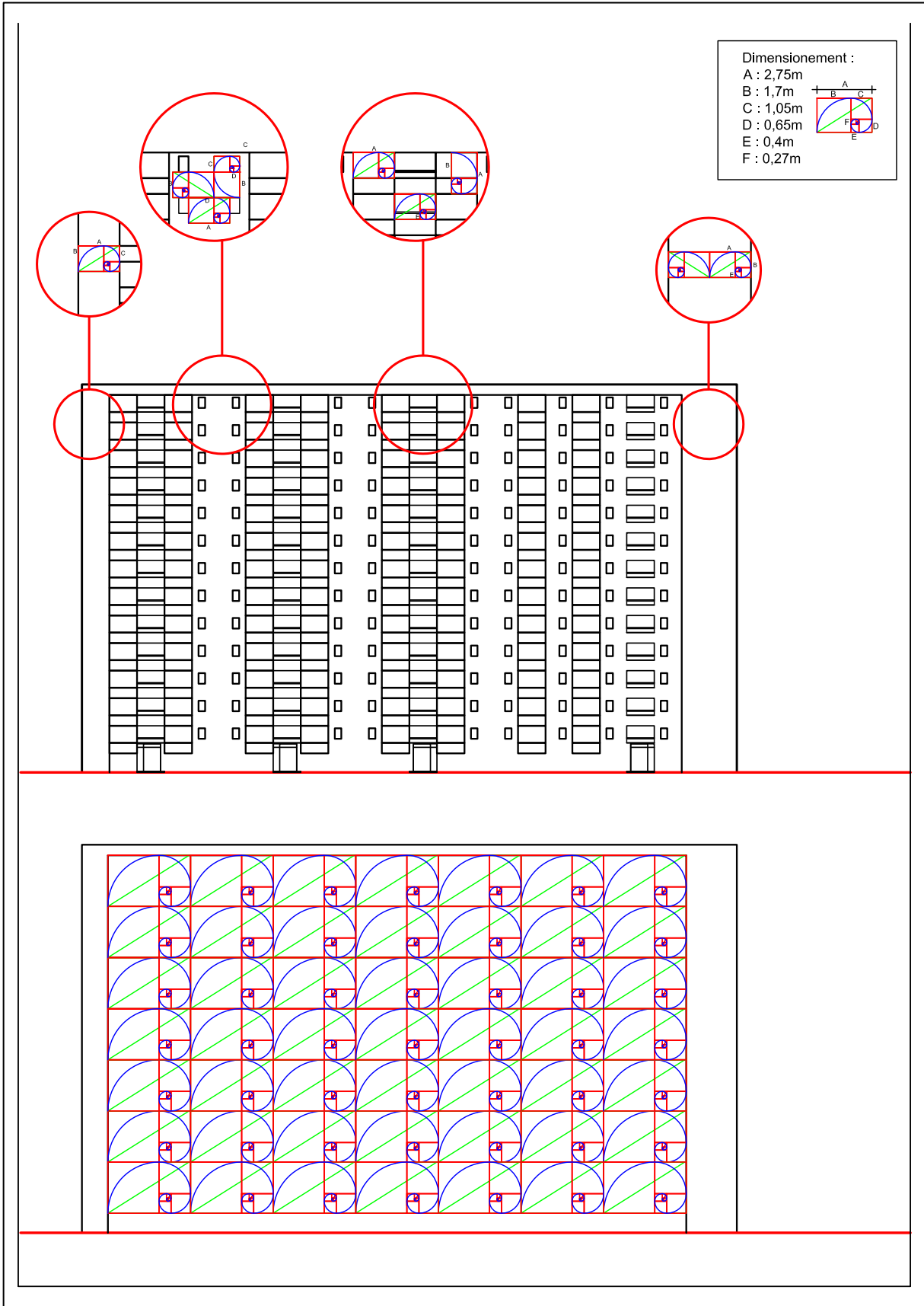
Figure 28 - Cité les Jasmins. Maquette. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].

Figure 29 - - Cité les Jasmins. Façade Sud. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].





Figure 30 - Cité les Jasmin, Tracé régulateur de la façade Sud sur la base du nombre d'Or. Dessiné par l'auteur.



## Les Palmiers

Figure 31 - Cité les Palmiers. Plan de masse et logements. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].

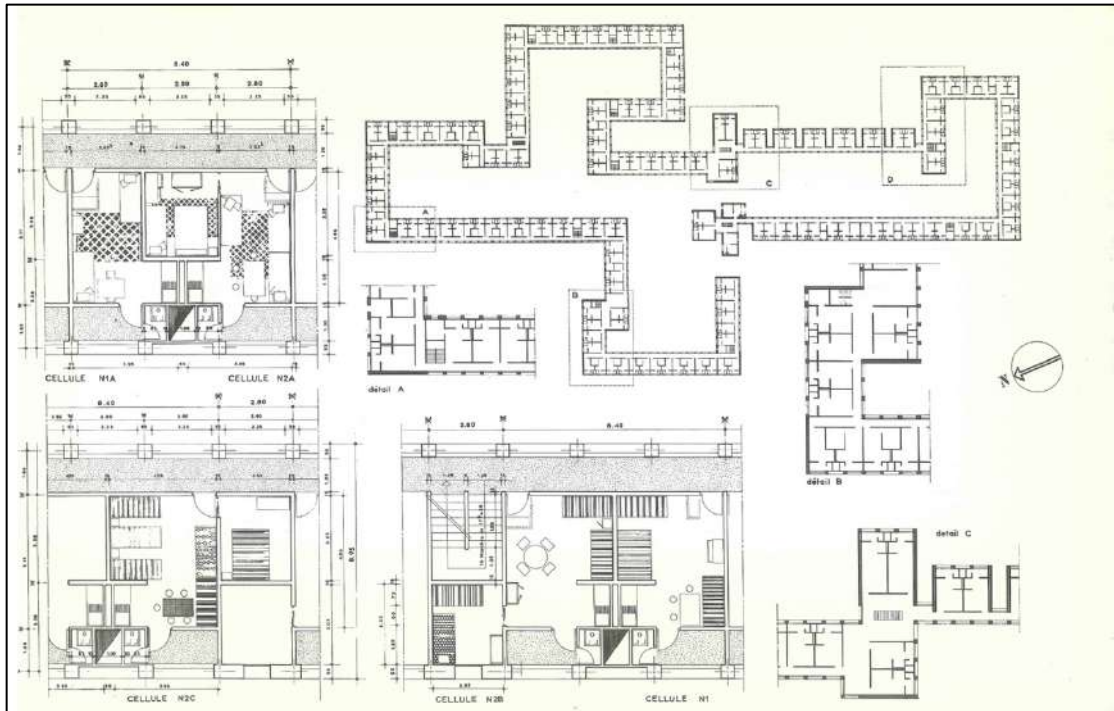
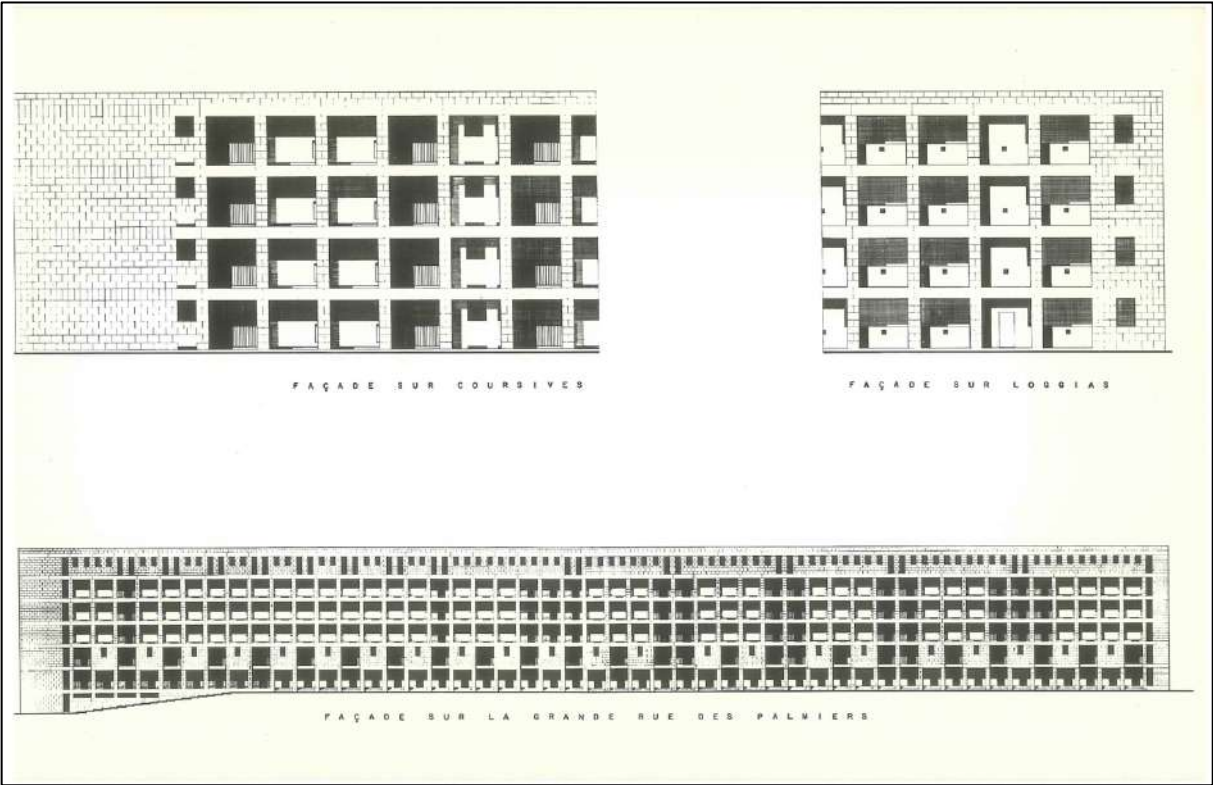


Figure 32 - Cité les Palmiers. Vue aérienne. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].



Figure 33 - Cité les Palmiers. Façades. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].



## Cité El Bir

Figure 34 - Cité El Bir. Plan de masse. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].

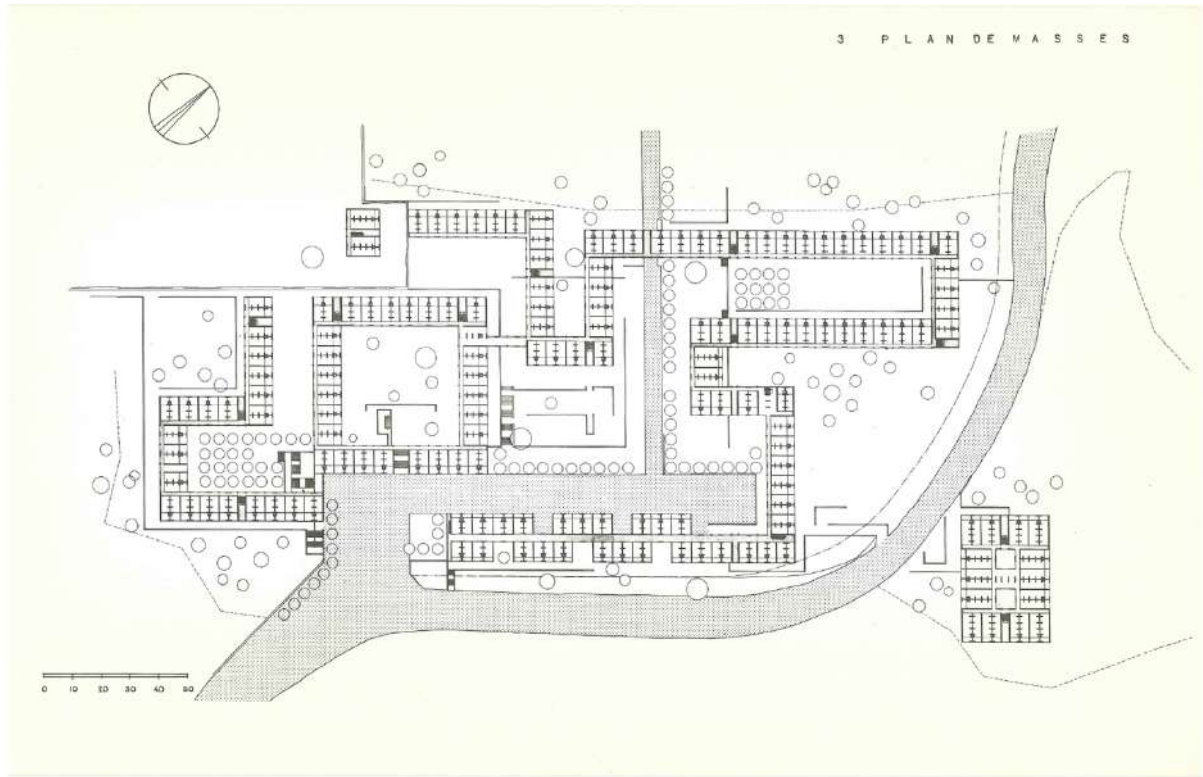


Figure 35 - Cité El Bir. Maquette. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].

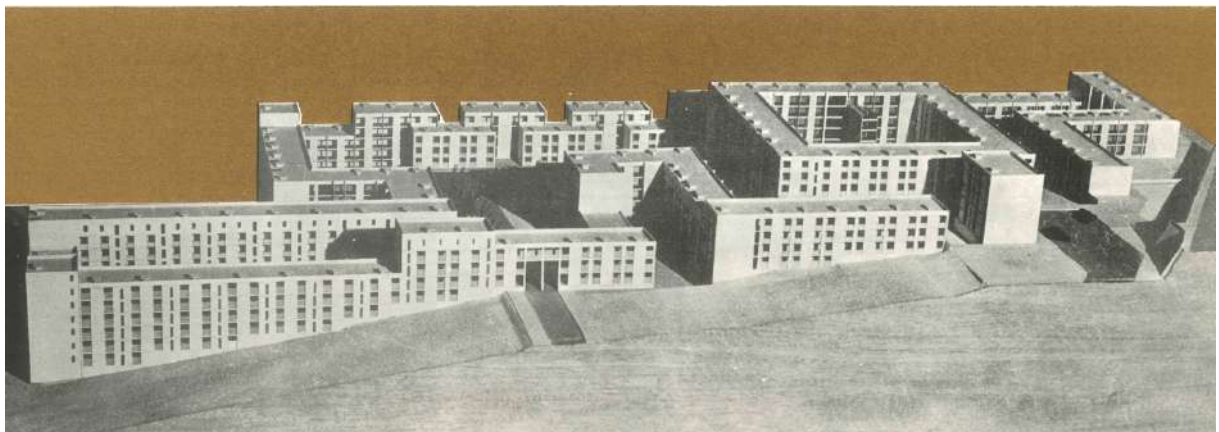
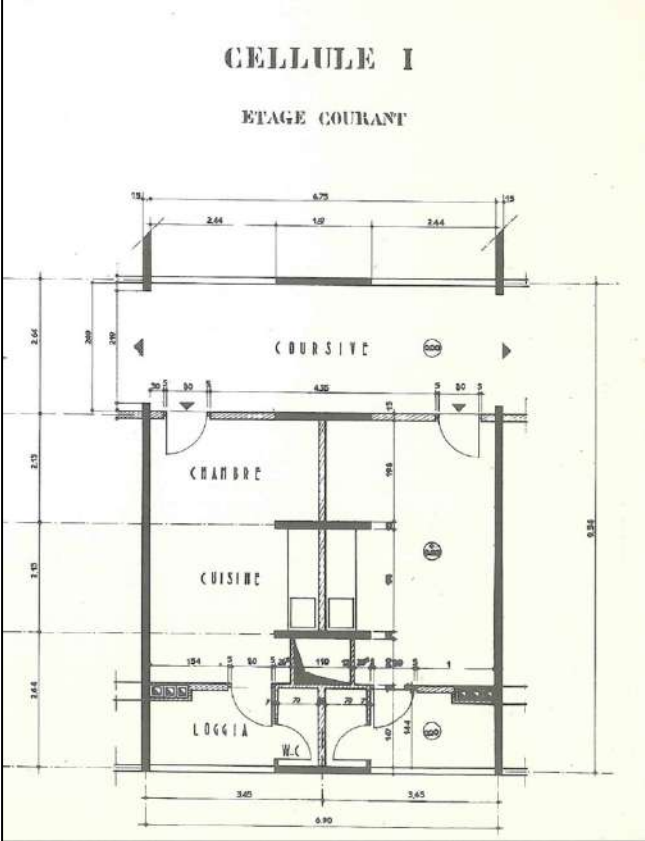
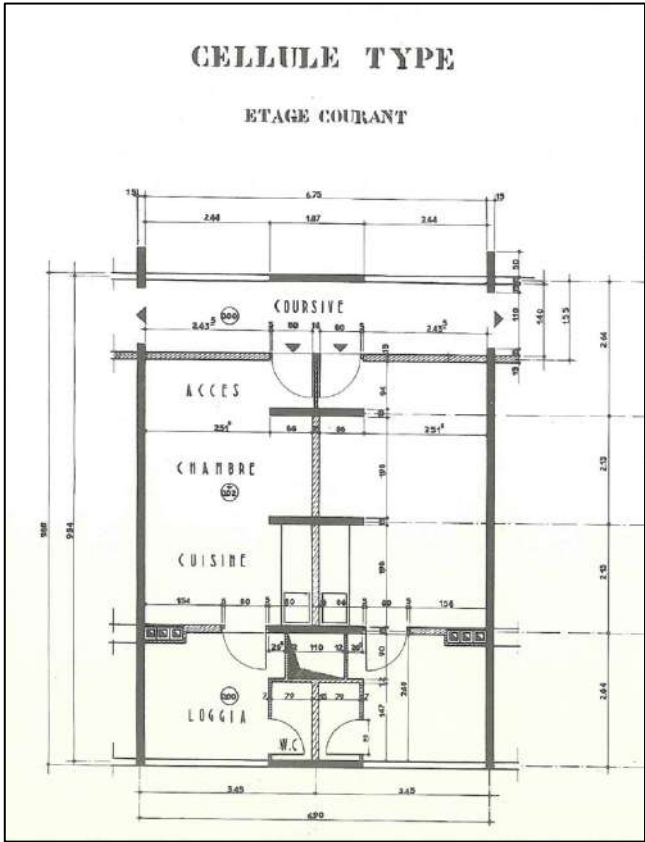


Figure 36 - Cité El Bir. Cellules d'habitation types. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].

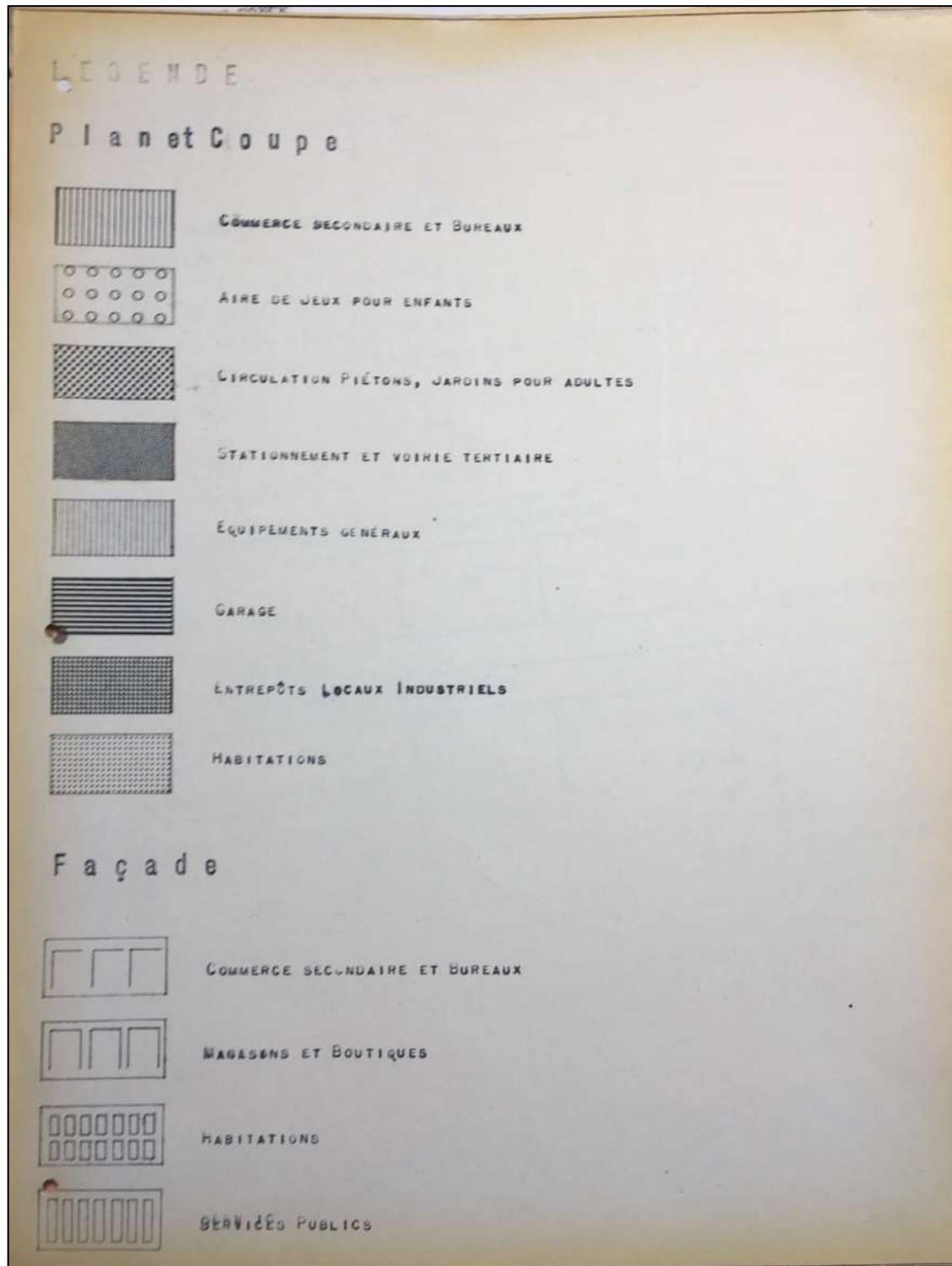




## La collaboration aux travaux de l'Agence du Plan d'Alger.

### La méthode d'Alger : exemple.

Figure 37 - Projet d'aménagement du Groupement d'Urbanisme de la Région d'Alger - Programme d'aménagement, Association pour l'Étude du Développement de l'Agglomération Algéroise, 1958, p. 5. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boîte 2 - Chemise 1



ZONE BLEU FONCE

S = 950 m<sup>2</sup>.

Catégorie 7  
Parcelle isolée

TABLEAU I

	Normes	Projet	Observations
R.....	60%		
S1..... (85%).....	807 m <sup>2</sup> .	866 m <sup>2</sup> .	
S2.....			
S3 .....	142	84	
Nombre de logements .....	13 lgts.	12 lgts.	
Nombre d'habitants .....	65 gabs.	48 habs.	

TABLEAU III

K.....	1.6		
R1.....	96%		
Surface de plancher .....	912 m <sup>2</sup> .	912 m <sup>2</sup> .	

DECOMPOSITION DE LA SURFACE DE PLANCHER 912 m<sup>2</sup>. sur S1

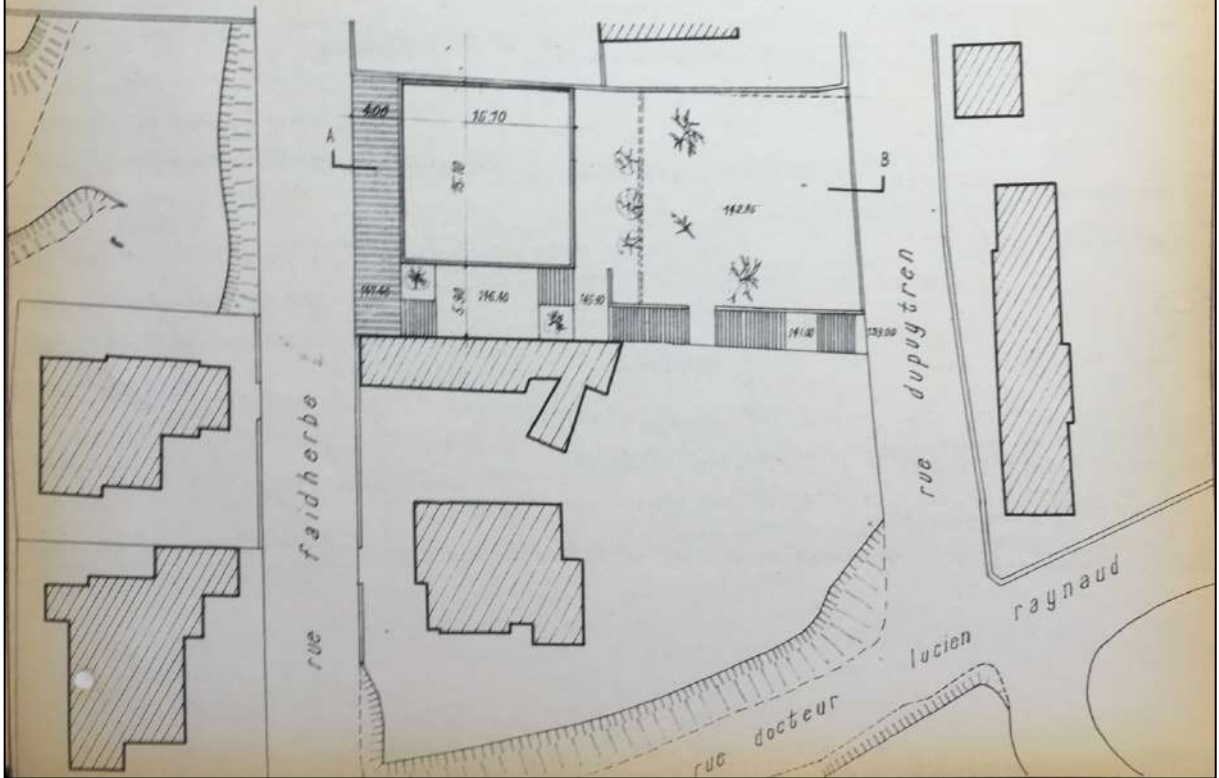
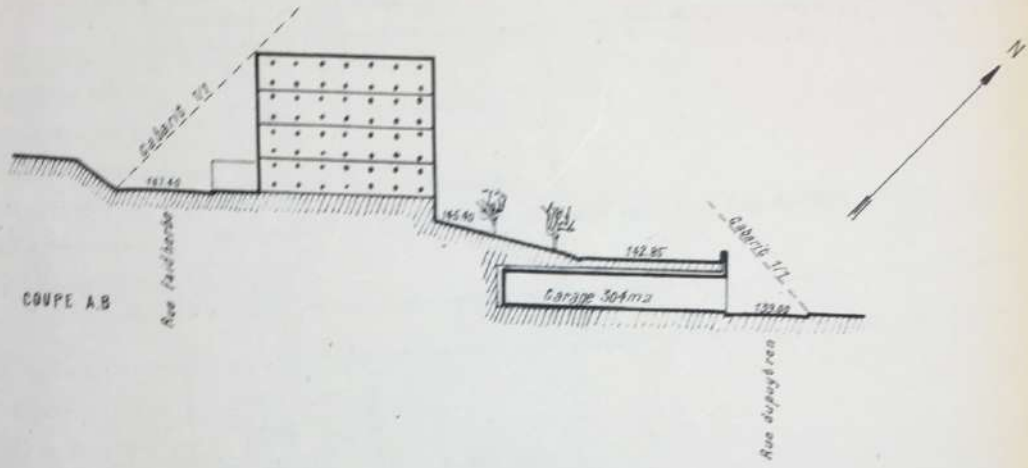
Logements .....	912 lgts.	912 lgts.	
Activités urbaines .....			

TABLEAU II

EQUIPEMENTS POUR 12 LOGEMENTS

S1 Surface construite.....		228 m <sup>2</sup> .	
S1 Aires de jeux et chemi- nements.....		638 m <sup>2</sup> .	
S1 Parkings voitures.....	304 m <sup>2</sup> .	304 m <sup>2</sup> .	
S3 .....	142 m <sup>2</sup> .	84 m <sup>2</sup> .	élargissement de la rue Faidherbe.

THEORIE DES RENDEMENTS - ZONE BLEU FONCE - 950 m<sup>2</sup>



ZONE BLEU FONCE

S = 5.450 m<sup>2</sup>.

Catégorie 5  
Parcelle isolée

TABLEAU I

	Normes	Projet	Observations
R.....	75%		
S1.....	4.305 m <sup>2</sup> .	4.250 m <sup>2</sup> .	
S2.....			
S3.....	1.200 m <sup>2</sup> .	1.200 m <sup>2</sup> .	
Nombre logements.....	94 lgts.	82 lgts.	(80 m <sup>2</sup> . par logements) projet
Nombre habitants.....	470 habt.		

TABLEAU III

K.....	1.6		
R1.....	120%		
Surface plancher .....	6.540 m <sup>2</sup> .	6.540 m <sup>2</sup> .	

DECOMPOSITION DE LA SURFACE DE PLANCHER 6.540 m<sup>2</sup>. sur S1

Logements .....	6.540 lgts.	6.540 lgts.	
Activités urbaines.....			

TABLEAU II

EQUIPEMENT POUR 82 LOGEMENTS

Surface bâtie .....		1.105 m <sup>2</sup> .	
Aires de jeux )	3.290	2.545 m <sup>2</sup> .	
Places piétons )			
Parkings voitures .....	2.877	2.844 m <sup>2</sup> .	
S3.....	1.200 m <sup>2</sup> .	1.200 m <sup>2</sup> .	





ZONE ROSE

S = 589 m<sup>2</sup>.

Catégorie 7  
Parcelle isolée

TABLEAU I

	Normes	Projet	Observations
R.....	60 %		
S1..... (85 %)	500 m <sup>2</sup> .	472 m <sup>2</sup> .	
S2.....			
S3..... (15 %)	89	117 m <sup>2</sup> .	
Nombre de logements.....	5 lgts.	4	60 m <sup>2</sup> . par logements projet
Nombre d'habitants.....	25 habts.		

TABLEAU III

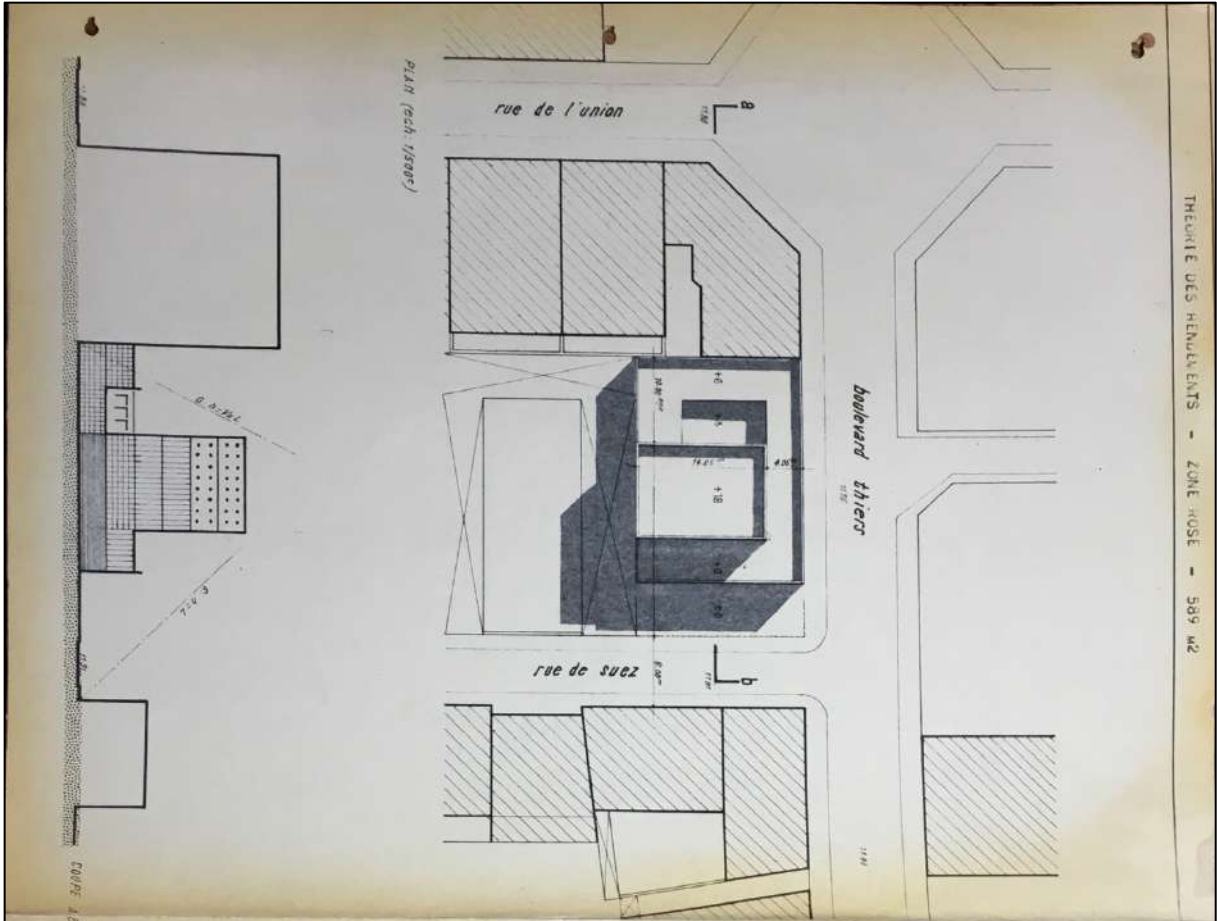
K.....	2.3		
R1.....	138 %		
Surface de plancher.....	813 m <sup>2</sup> .	813 m <sup>2</sup> .	

DECOMPOSITION DE LA SURFACE DE PLANCHER SUR S1

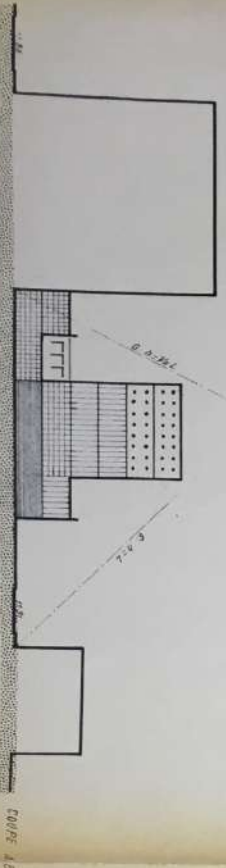
Logements.....	353	314	
Activités urbaines.....	460 m <sup>2</sup> .	497	

TABLEAU II

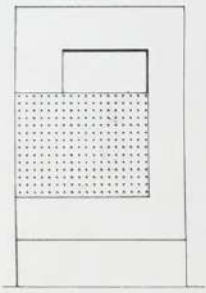
EQUIPEMENTS POUR	LOGEMENTS ET	m <sup>2</sup> . ACTIVITES URBAINES	
Surface construite.....	472 m <sup>2</sup> .	472 m <sup>2</sup> .	
Entrepôts.....		(529 m <sup>2</sup> .)	
Parkings.....	268 m <sup>2</sup> .	(256 m <sup>2</sup> .)	
S3.....	89	117 m <sup>2</sup> .	



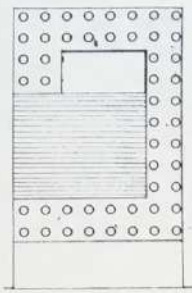
PLAN (ech. 1/500<sup>e</sup>)



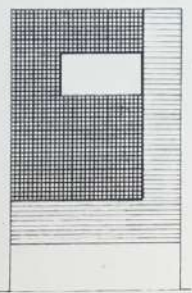
COUPE A-B



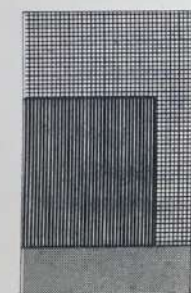
PLAN NIVEAU +0.0 (GARAGE, ENTREE)



PLAN NIVEAU +3 (ENTREE, BUREAU)



PLAN NIVEAU +6 (BUREAU)



PLAN NIVEAU +12 (HABITATIONS)





ZONE ROSE

S = 28.230 m<sup>2</sup>.

Catégorie 4  
Groupe résidentiel

TABLEAU I

	Normes	Projet	Observations
R.....	70 %		
S1.....	20.607 m <sup>2</sup> .	21.062	
S2.....	1.410 m <sup>2</sup> .		S2 se décompose en S1 et S3
S3.....	6.211 m <sup>2</sup> .	7.168	
Nombre de logements .....	282 lgt.	282 lgts.	70 m <sup>2</sup> . par logements (projet)
Nombre d'habitants.....	1.410 hab.	1.410 hab.	

TABLEAU III

K.....	2.3		
R.....	16 %		
Surface de plancher.....	45.450 m <sup>2</sup> .	45.450 m <sup>2</sup> .	

DECOMPOSITION DE LA SURFACE DE PLANCHER 45.450 m<sup>2</sup>. sur S1

Logements.....	19.761	19.860	
Activités urbaines.....	25.689	25.590	

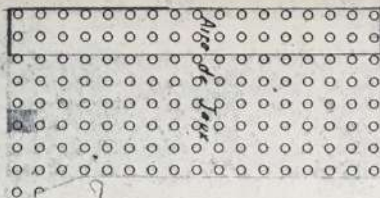
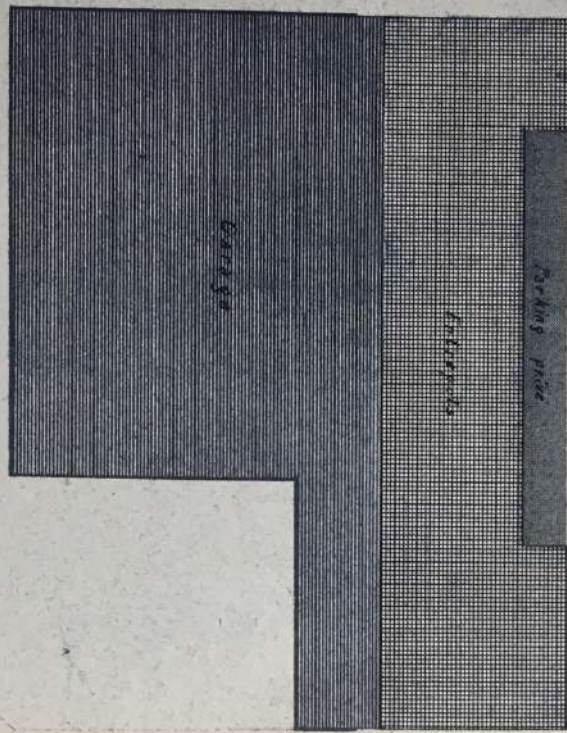
TABLEAU II

EQUIPEMENTS POUR 282 LOGEMENTS ET 25.590 m<sup>2</sup>. ACTIVITES URBAINES

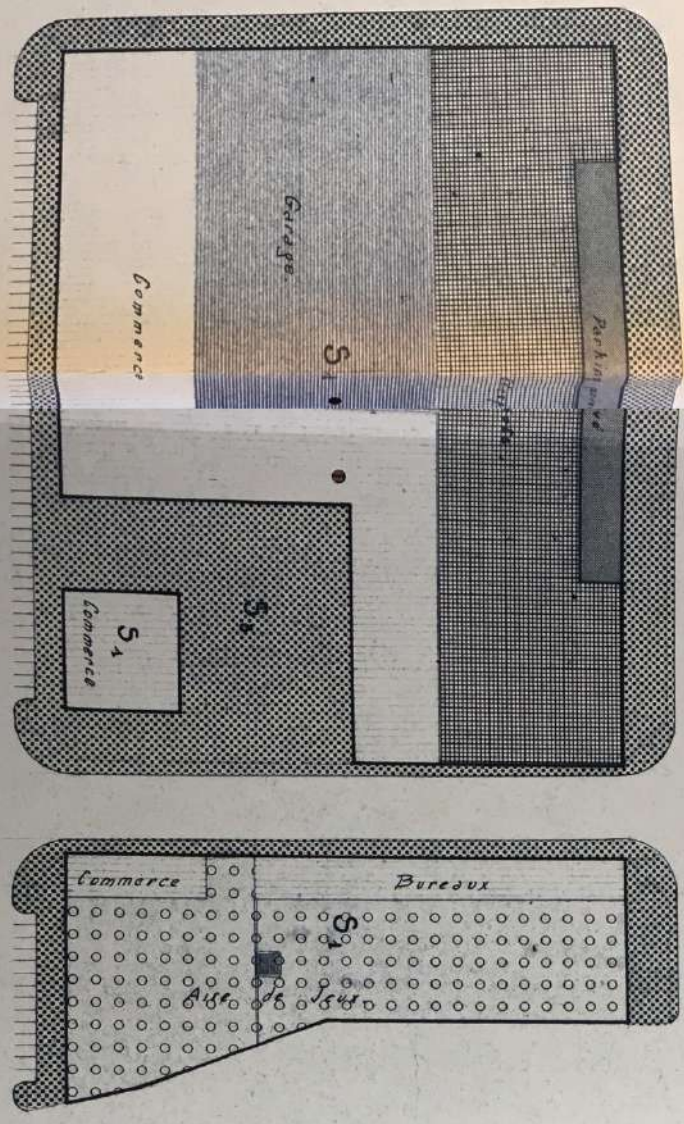
S1. Surface construite.....		16.348	
S1. Aires de jeux.....	4.230	4.614	
S1. Place piétons.....	5.640	5.793	
S1. Parkings voitures.....	14.998	14.546	
S1. Parkings privés.....			
S2. Voirie.....	1.410		Sans nécessité renversé en S1 et S3
S3. Placettes et trottoirs....	6.211	7.168	
Parkings publics.....			

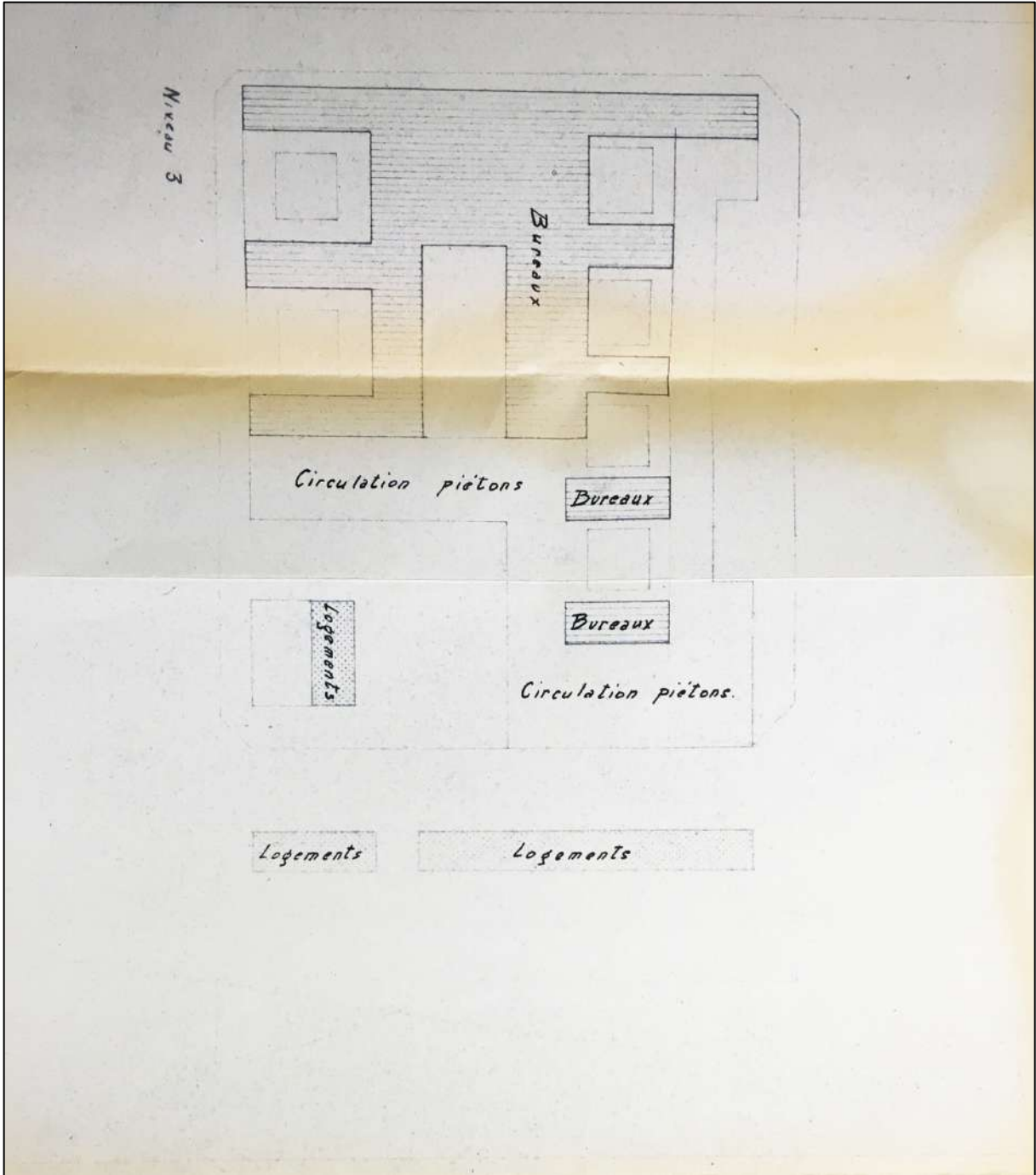


Niveau 0

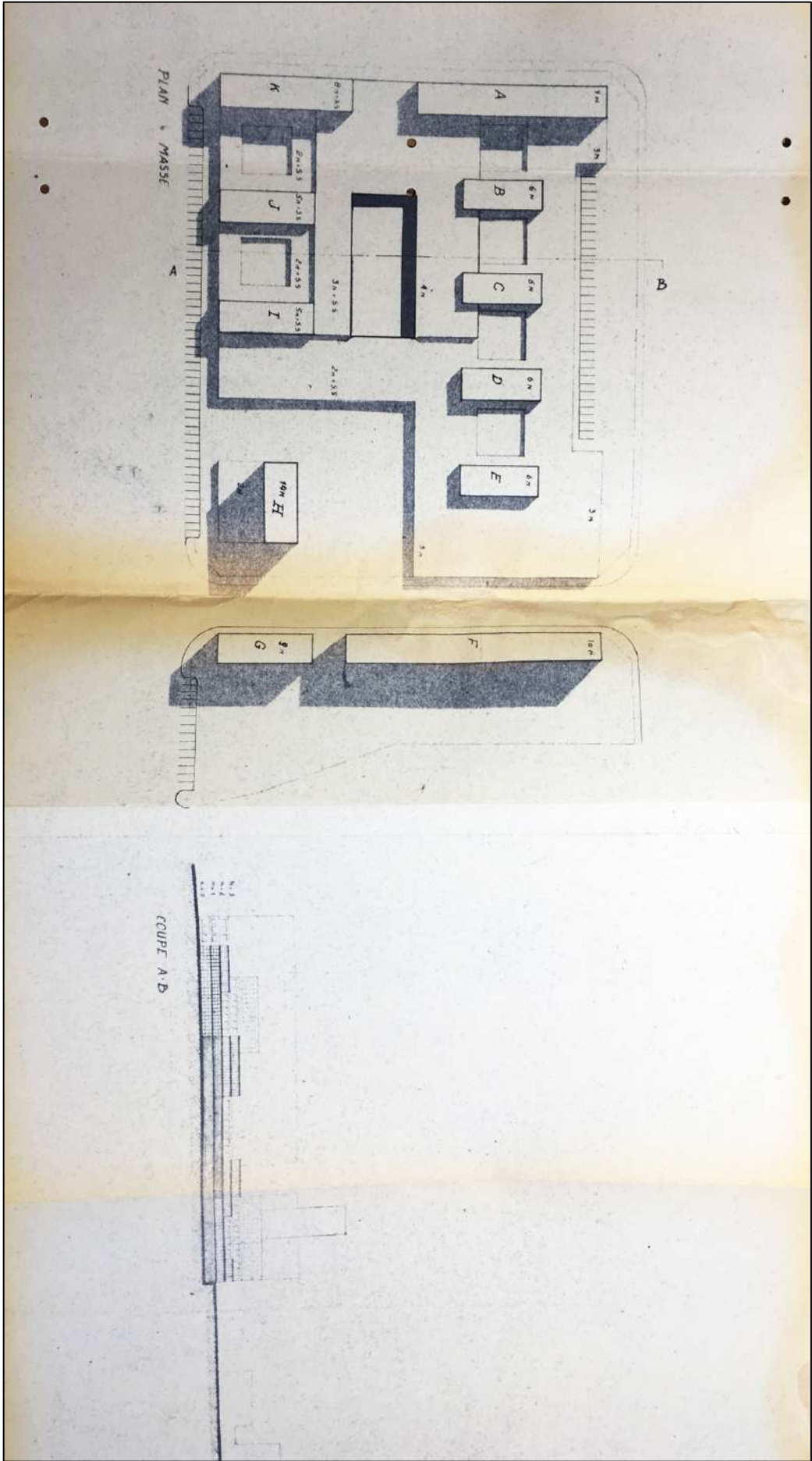


- 0 0 0 0 0
- Jeux
- Commercé et Bureaux
- Entrepôts
- Habitations
- Parking Privé
- Garage
- Circulation piétons









## Le projet de ville satellite des Annassers

Figure 38 - Les Annassers. Plan de masse en "doigts de gant". Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 108 Chemise 05.

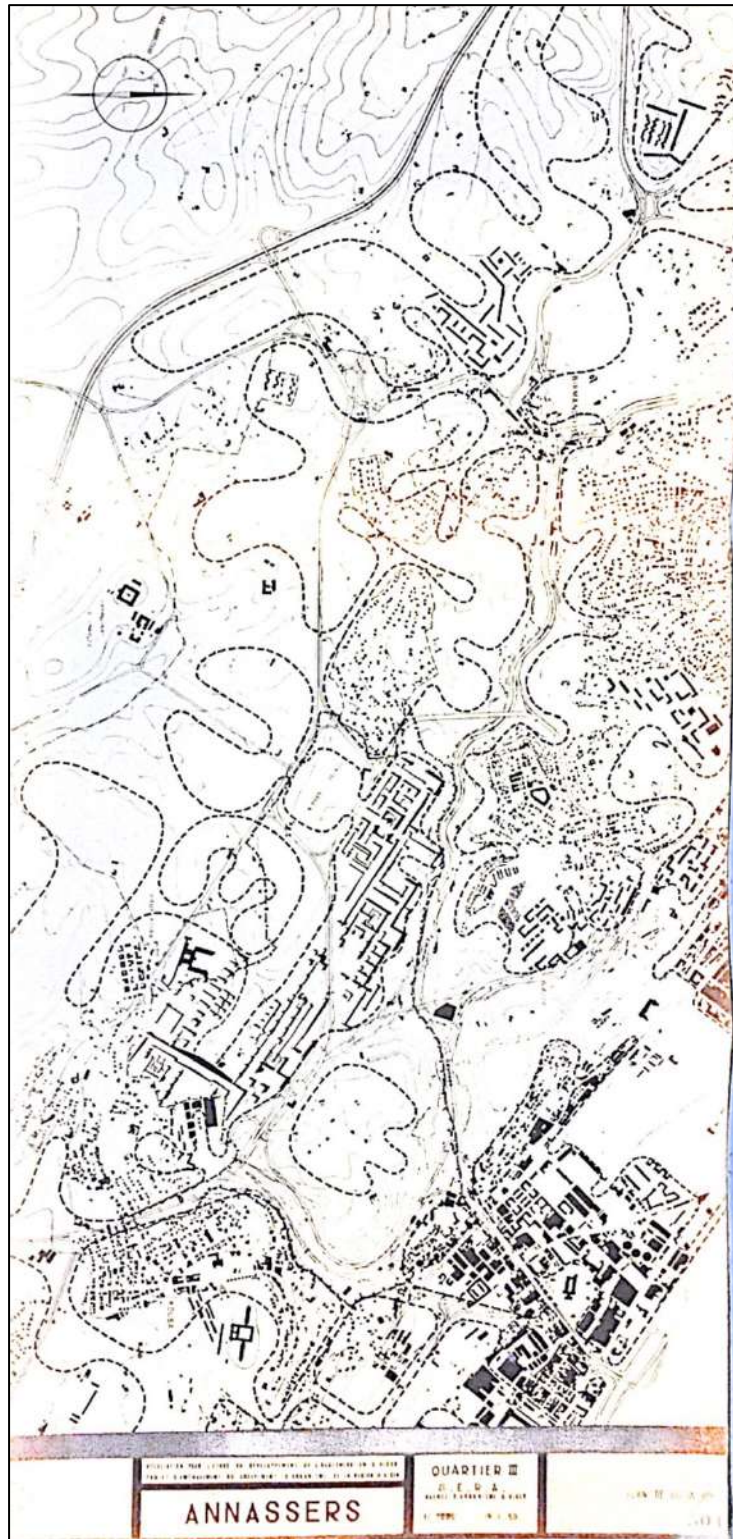




Figure 39 - Les Annassers. Plan de masse première tranche (sur lequel travaille Bossu)..  
Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 108 Chemise 05

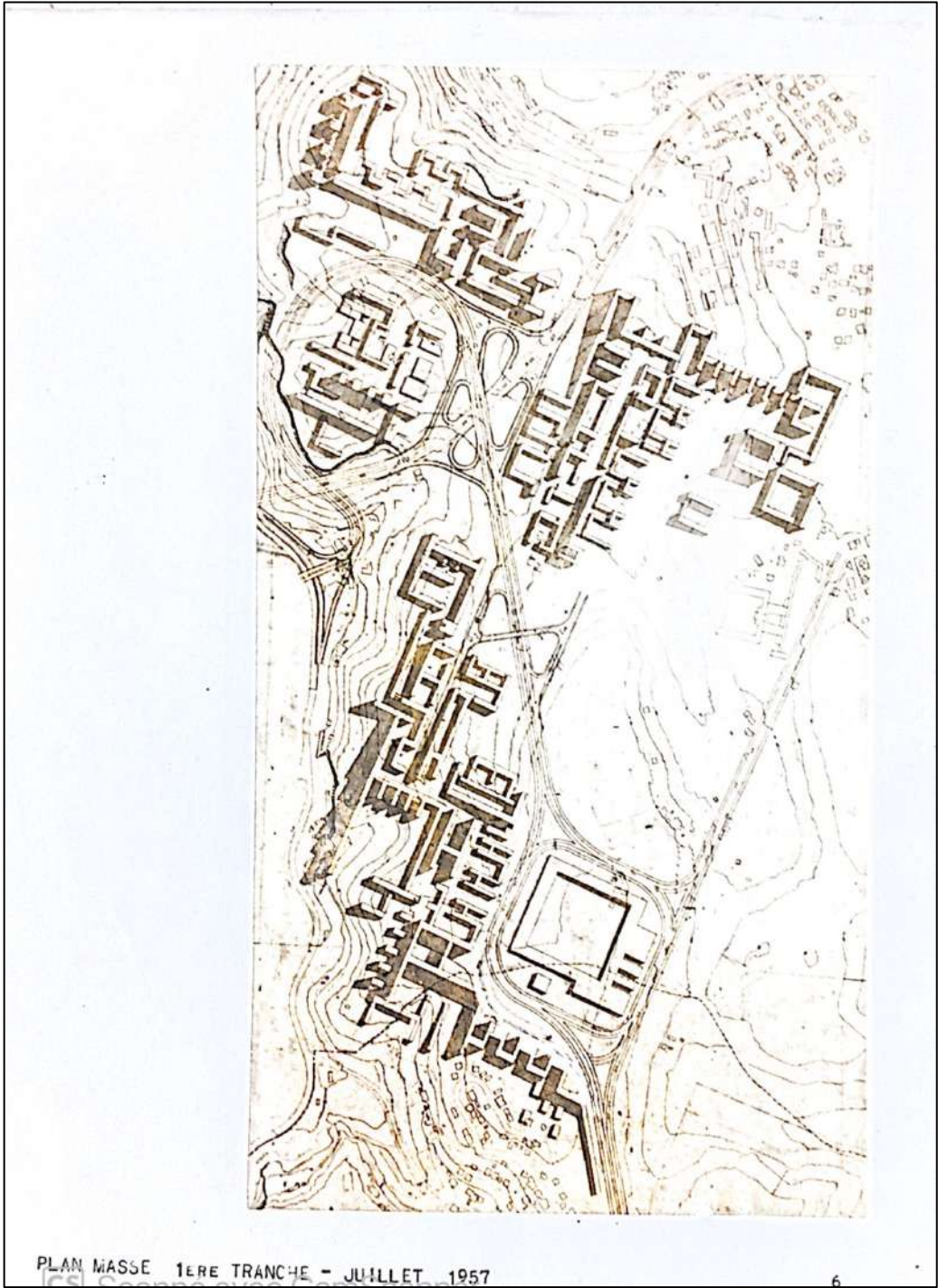


Figure 40 - Les Annassers. Maquette. Figure 38 - Les Annassers. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 108 Chemise 05.



Figure 41 - Les Annassers Quartier I (1958). Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 108 Chemise 05.

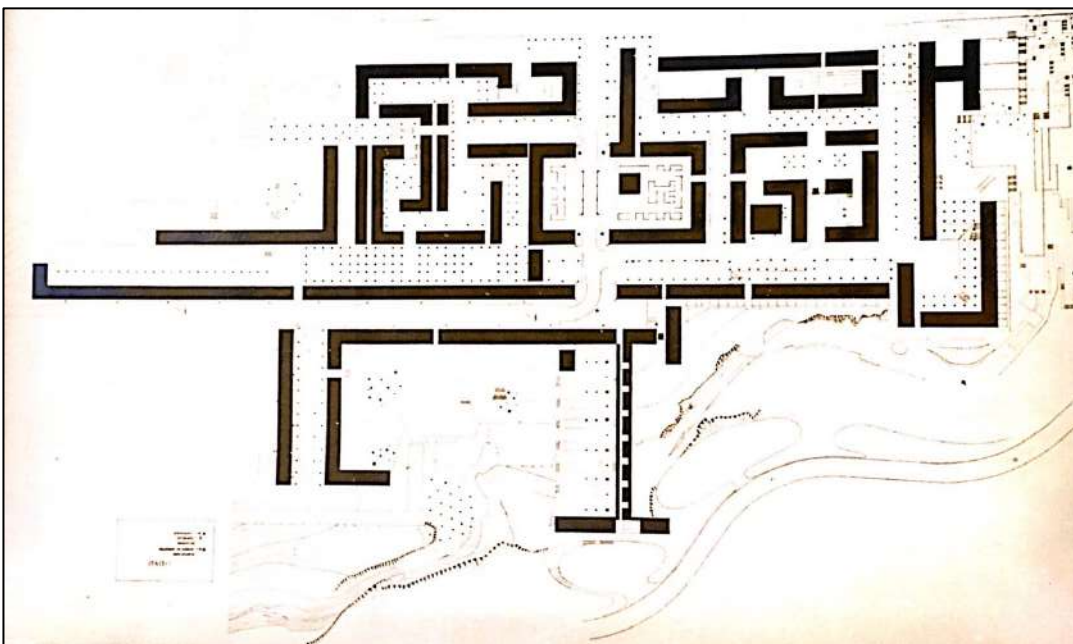
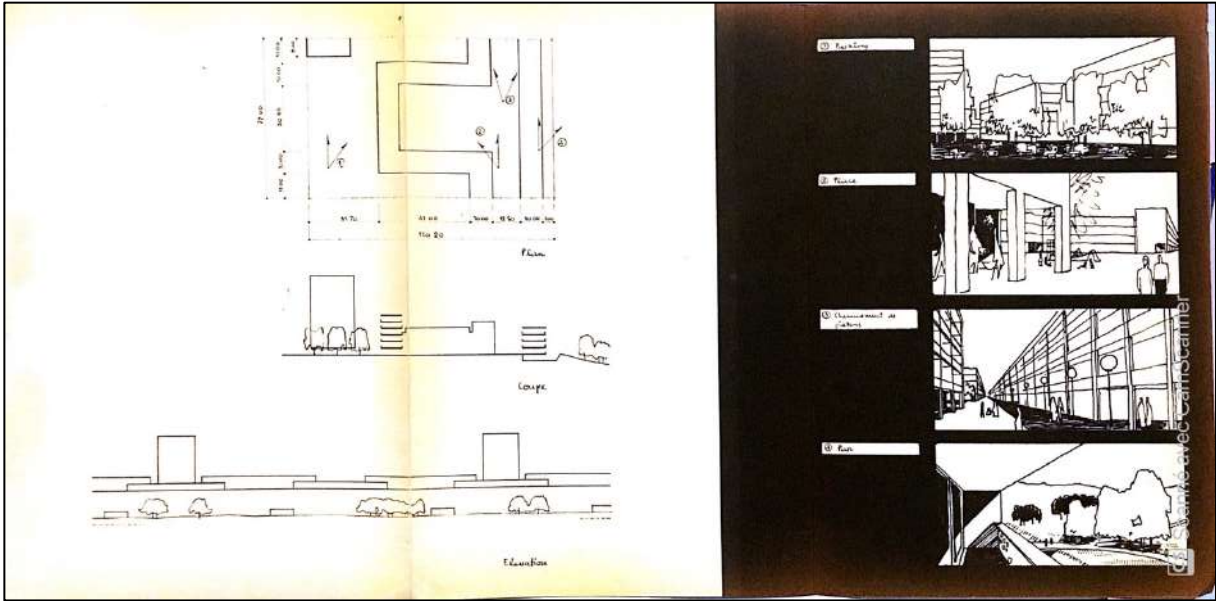
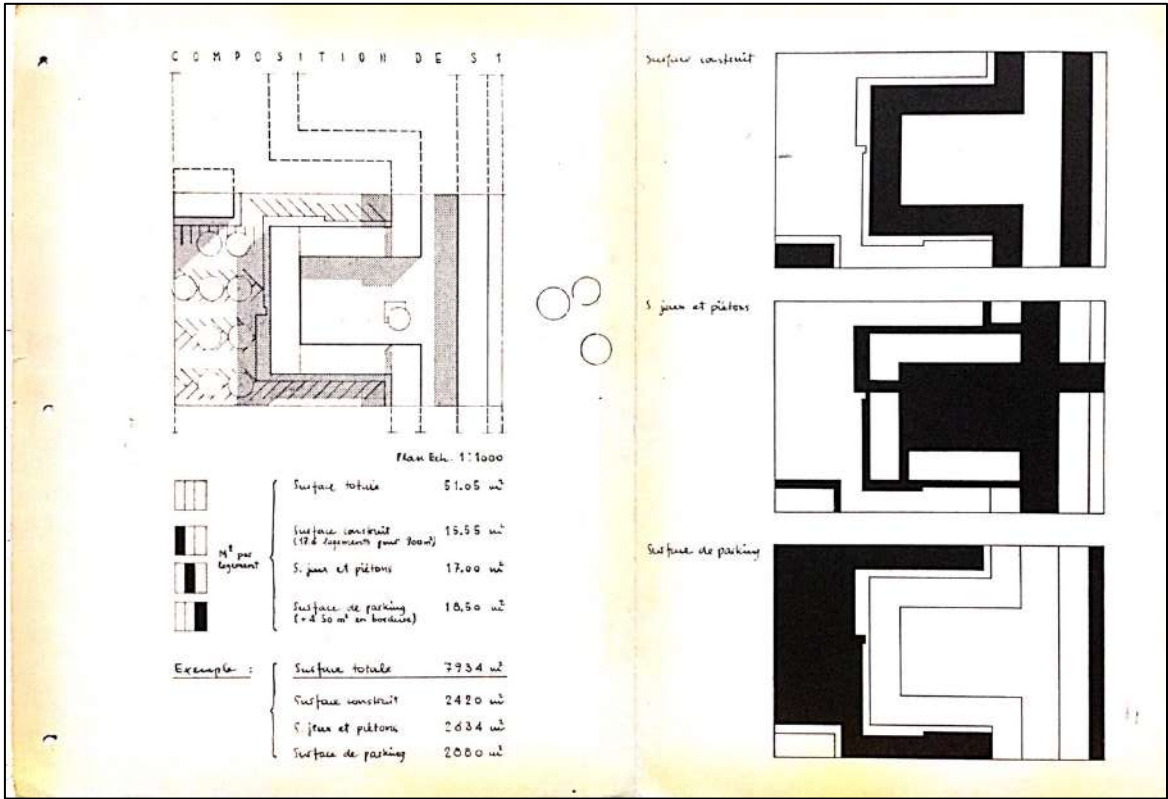




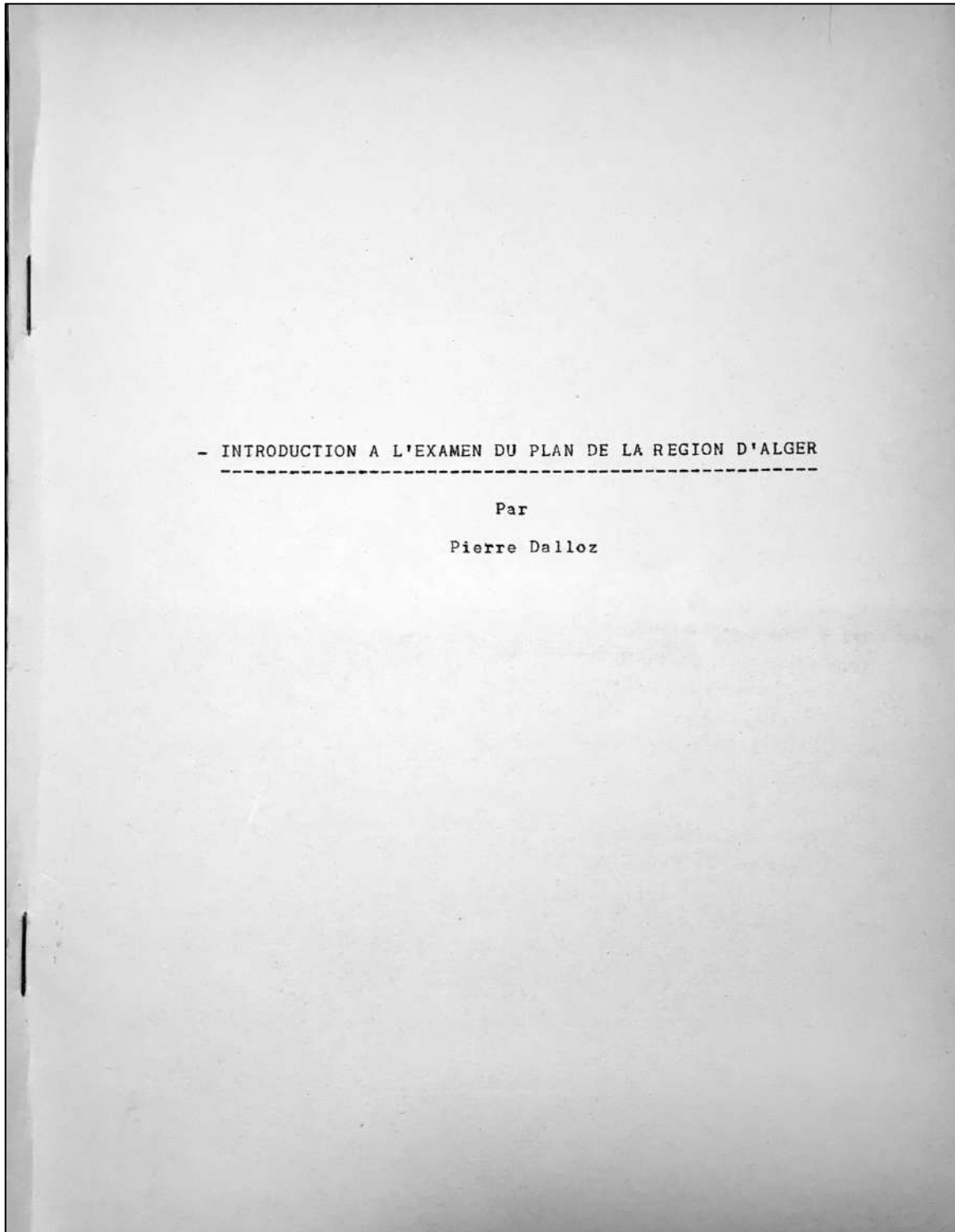
Figure 42 - Les Annassers. Mise en application de la méthode d'Alger Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 108 Chemise 05.

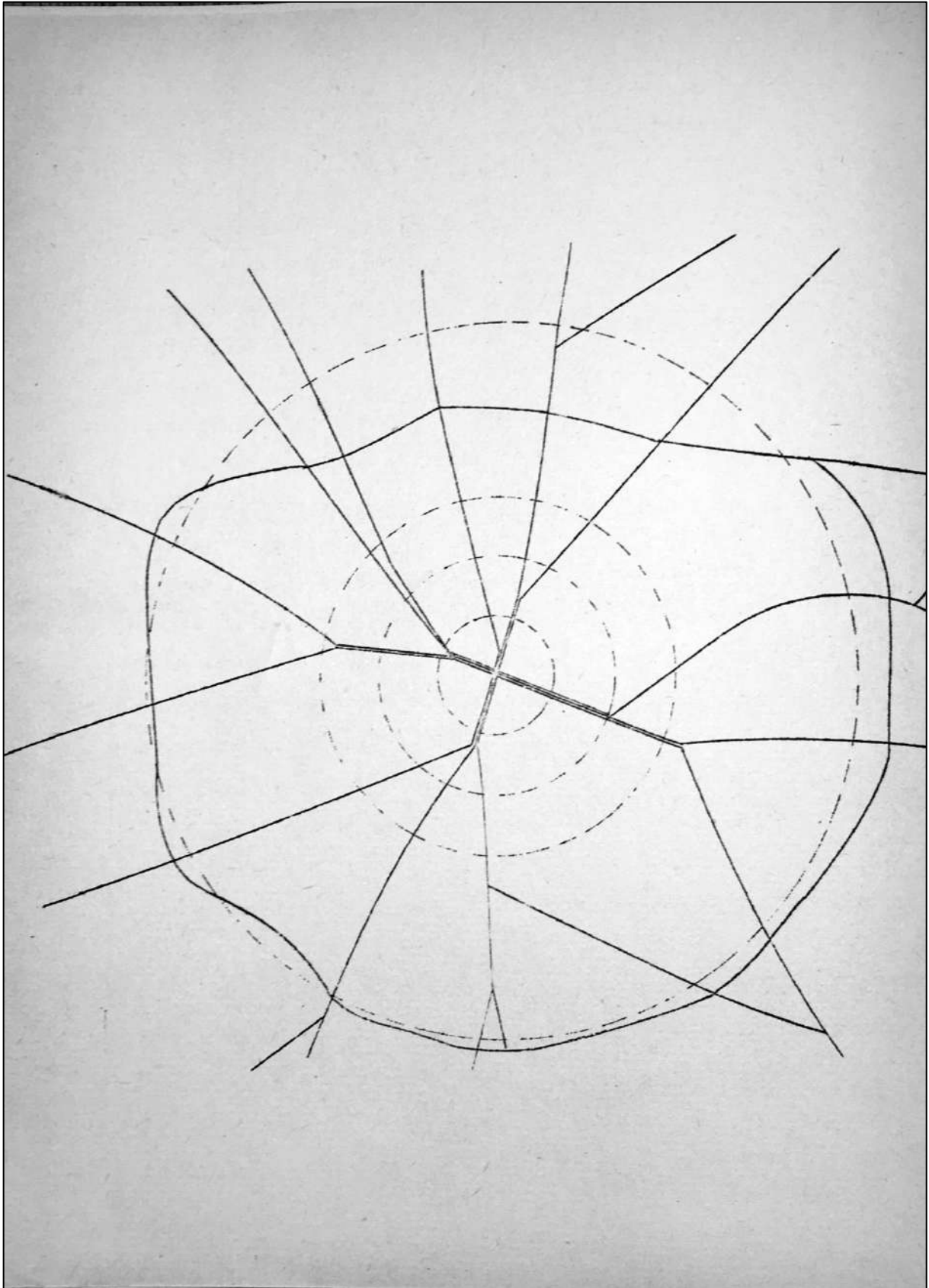




**Textes et correspondances**

Figure 43 - Pierre DALLOZ, Introduction à l'examen du plan de la région d'Alger, Association pour l'Étude du Développement de l'Agglomération Algéroise, 1961, p. 10. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 2 - Chemise 2

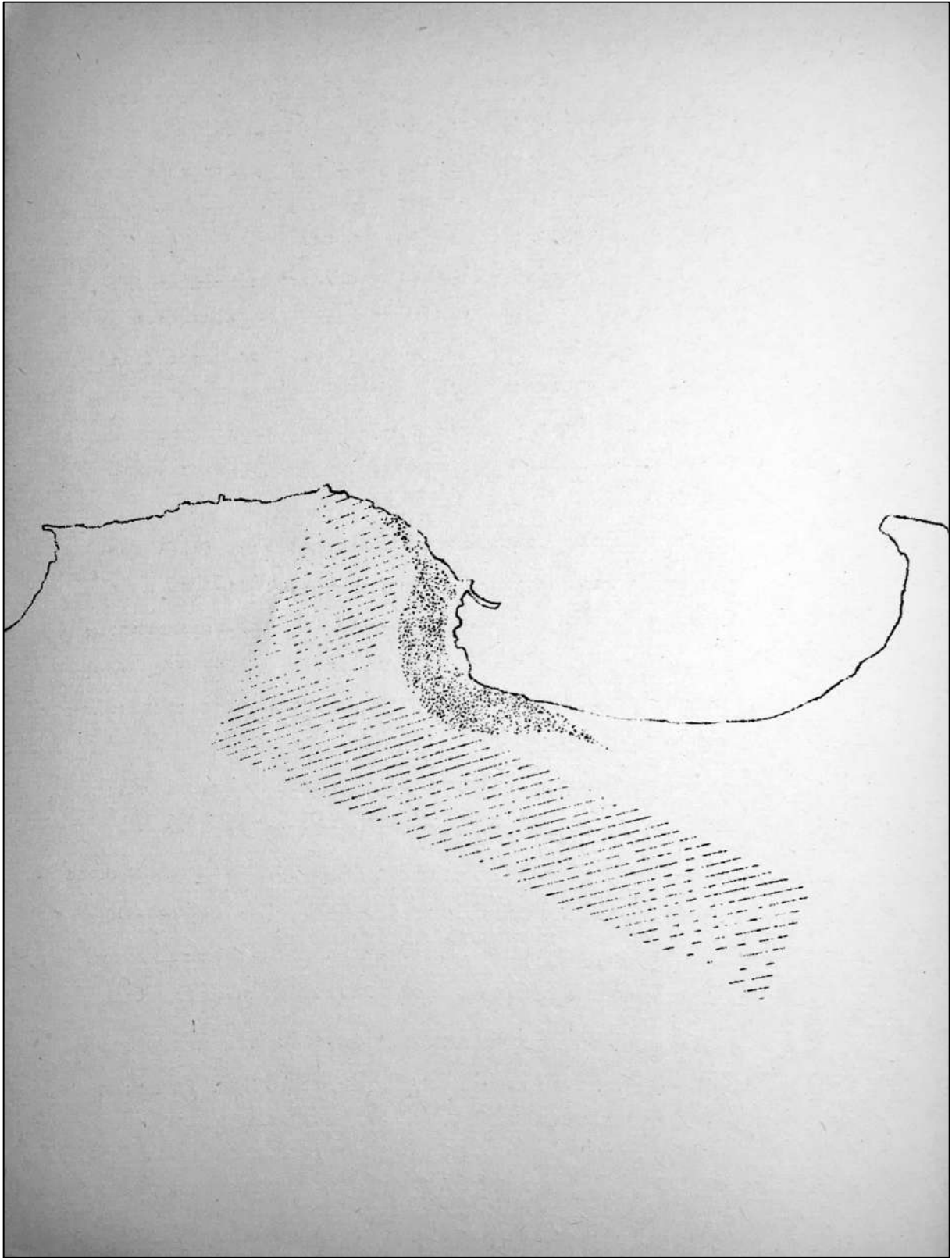




Le 10 février 1959, M. Michel Debré, premier ministre, a fait à la Mairie d'Alger l'honneur d'une visite. Fait nouveau et pour nous lourd de sens: la demi-heure que le protocole avait réservée fut passée entièrement à l'agence d'urbanisme et consacrée à l'examen des problèmes urbains. Aucun toast ne fut prononcé, aucune coupe de champagne ne fut levée. Après avoir accueilli et salué M. Michel Debré au nom de la ville d'Alger, M. le Préfet Richardot me donna la parole. J'exposai les structures d'Alger, les perspectives ouvertes par le plan régional et m'efforçai de dégager la philosophie de notre travail. J'avais fait afficher au mur quelques croquis illustrant les notions de ma petite conférence. Lorsque j'eus terminé, M. Michel Debré annonça au micro la création du Grand Alger. Le fait que la nouvelle en ait été lancée par le premier ministre, de l'agence d'urbanisme, fut pour chacun de nous la conclusion de cinq ans d'efforts.

Ainsi le grand Alger n'est plus un rêve d'urbanistes mais la nouvelle réalité. Il représente la fusion de douze communes: Alger, Saint-Eugène, Bouzaréa, Air de France, Dely Ibrahim, El Biar, Birmandreis, Kouba, Hussein Dey, Maison Carrée,

.....



Oued Smar et Baraki. Un regret personnel pour l'absence de Maison Blanche, où se trouve le terrain d'aviation d'Alger, où doit être construit un marché national; pour celles aussi de Fort de l'Eau et de Cap Matifou. On peut prévoir qu'avant vingt ans la baie d'Alger sera le centre de la ville. Alger ne disposait que de 1.500 hectares; le grand Alger en a désormais 19.000. Pour ce qui est de la population, elle passe de 360.000 habitants à environ 805.000.

La création du grand Alger est un exemple que les grandes villes de la métropole devraient bien suivre, qu'elles seront avant peu obligées de suivre, quels que soient les obstacles qu'elles devront surmonter. Comme je l'ai exposé à M. Michel Debré, Alger, à l'intérieur de son ancien pointillé communal, n'aurait pu qu'étouffer, comme étouffe Paris dans ses actuelles limites. La création du grand Alger est la reconnaissance de l'unité urbaine correspondant au meilleur cadre pour traiter avec ordre tous les problèmes d'adduction d'eau, d'égouts, de voirie, de transports en commun, d'approvisionnement, de logements, d'équipements scolaire, universitaire, sportif, hospitalier, etc...

.....

" La solution d'un problème d'urbanisme se trouve à l'extérieur de ce problème". Il faut donc en sortir. C'est désormais à Alger chose faite.

Voici, en forme rédigée, l'essentiel du petit exposé que j'eus l'honneur de faire devant M. Debré. J'adresse d'ailleurs ces lignes aux autorités d'Alger, en guise d'introduction à l'examen du plan régional qu'elles nous ont chargés d'élaborer.

" Les urbanistes donnent le nom de radio-concentrique à une forme de plan consistant à faire partir d'un centre, presque toujours centre historique des radiales de plus en plus longues, et à réunir ces radiales entre elles par ces arcs de cercle toujours plus ouverts que sont les rocares. L'extension d'une ville d'après ce schéma est celui de la toile d'araignée qui s'agrandit, de la tache d'encre sur un buvard

Sanctionner par un plan un tel état de choses revient à sanctionner le fait accompli. Payer des urbanistes pour présider à l'extension indéfinie de toiles d'araignée, c'est financer le laisser faire et la facilité. Pourquoi ne pas payer la Seine pour qu'elle coule ?

A Paris, par exemple, tout ce qui se dessine et le peu qui se fait en fait d'urbanisme reste centré sur le carrefour millénaire Saint-Martin-Rivoli. Intellectuellement, l'urbanisme parisien est à Lutèce.

.....

L'expérience, la réflexion, les conversations, car les découvertes d'urbanisme se font rarement seul, ont dégagé dans mon esprit cette loi: "la solution d'un problème d'urbanisme se trouve à l'extérieur de ce problème".

D'où il s'ensuivrait que le premier acte intellectuel d'un bureau d'urbanisme étudiant Paris devrait être d'oublier que la ville de Paris a la forme d'un coeur. Notre atelier d'Alger a fait "la sortie". Pour lui Alger n'a plus la forme d'un croissant, mais celle d'une large équerre inscrivant le croissant.

Le coeur et le croissant sont fixés dans leur forme. Tous les terrains y sont occupés, à très haut prix. Trop d'habitudes, de sentiments et d'intérêts s'y enchevêtrent. Toute velléité de modifier le statu quo s'y heurte à toutes les résistances de la vie.

Je voudrais dire à ce sujet que le seul fait d'avoir cherché la solution sur le problème a privé de toute valeur pratique telles propositions bien connues d'urbanisme sur Alger par exemple ou sur Paris. Il n'est pas vrai que l'on puisse raser une ville, ou d'importants quartiers d'une ville, même pour implanter le plus parfait des urbanismes. Espérer de tels actes est pure illusion, du moins

.....



tant que la vie existe et résiste. On ne peut faire table rase que des formes mortes.

Attaquer tout de go la rénovation d'îlots urbains, même insalubres et délabrés, mais où la vie s'accroche encore, où trois formes de propriété généralement se superposent: propriété foncière, propriété immobilière, propriété commerciale, c'est aller bravement se casser le nez. N'espérons pas de "reconquête" avant d'avoir dévitalisé, dévalorisé, par la création à l'extérieur de formes nouvelles.

Il fallut trois ans d'hécatombes, pendant la première guerre mondiale, pour s'aviser que le feu tue. Pour ne plus se lancer à l'assaut du feu, mais s'arrêter devant l'obstacle et manœuvrer par les deux ailes. Dès qu'elle est débordée la position tombe. Il en va de même en urbanisme.

Ce serait à coup sûr provoquer l'échec que d'aborder de front le problème des halles, ou celui des emprises ferroviaires dans Paris. Mais que l'on crée hors de Paris de nouveaux marchés, mieux équipés, mieux desservis, plus attrayants, et le commerce, sans qu'on l'y force, s'y portera. Le jour de la désaffectation et de l'abandon on pourra effacer les halles d'un coup de gomme. Que l'on construise de nouvelles gares hors de Paris, comme l'ont fait en leur temps nos trisaïeux, qu'on les

.....



relie entre elles, qu'on aménage le mieux possible le réseau urbain, et les centaines d'hectares de la S.N.C.F. tomberont un beau jour dans le patrimoine foncier parisien comme un fruit mûr.

Quand je vois un ami, saisissant l'occasion d'une étude locale, imaginer une liaison tangente à Paris, à travers la banlieue industrielle, de Mantes à Meaux, je pense que sa recherche peut être féconde. Cette démarche n'est plus centrée sur le carrefour Saint-Martin-Rivoli. Je ne sais pas si elle approche le Paris de demain ; du moins ne nous ramène-t-elle plus à Lutèce.

Le seul moyen connu de moi de faire de l'urbanisme, c'est de multiplier les approches de ce genre, de les confronter, de les chiffrer. Mais il faut pour cela un atelier puissant, pourvu de toutes les compétences qui sont nécessaires. Sans les moyens d'un atelier on ne peut pas faire d'urbanisme ; on ne peut guère qu'entretenir les faux semblants de l'urbanisme.

Notre atelier d'Alger a travaillé pendant trois ans sur des questions d'actualité et des opérations, acquérant par ce travail même, de manière empirique, une connaissance toujours plus grande des problèmes à traiter. Dès l'instant où l'action est axée sur une doctrine, on pourrait

./.

pratiquer pendant des années un excellent urbanisme opérationnel sans jamais rédiger de plan directeur. Cela pour dire que l'élaboration d'un plan n'est pas, bien loin de là, l'alpha et l'oméga de l'urbanisme. Mais l'administration a besoin d'un plan : un plan lui est indispensable pour répartir les ressources foncières, pour assurer la coordination des programmes et des tâches, pour définir le droit commun de l'utilisation du sol et de la construction.

L'Algérie nous a donc commandé un plan régional intéressant la ville d'Alger et vingt cinq communes.

Ne vais-je pas scandaliser en écrivant que la rédaction de ce plan régional fut pour l'atelier d'urbanisme, et surtout pour Hanning, une manière de formalité, que les douze millions qui nous furent alloués furent (ou seront) pour notre budget les bienvenus, mais que le coût réel du plan, le coût de l'idée simple qu'il dégage et exprime dépasse la centaine de millions que nous vota en trois années la ville d'Alger pour financer notre existence et notre travail.

Cent millions pour réussir à "sortir du problème", pour aboutir à cette évidence que le croissant traditionnel d'Alger est sclérosé, que l'Alger de demain sera, inscrivant le

./.

croissant, une équerre, cela est cher et n'est pas cher. Cette nécessaire mutation d'Alger, aucune ville de la métropole, à ma connaissance, ne l'a faite: Paris moins que toute autre.

Je ne saurais trop le répéter. L'urbanisme est vital. On ne peut pas sans démission s'en décharger. Dans chaque région, dans chaque ville, que les intéressés: collectivités et établissements publics, sociétés nationales et privées, établissements financiers, particuliers de bon vouloir, encouragés et assistés par l'administration, prennent en mains leurs propres affaires. Qu'ils se défont de l'urbanisme traité au rabais. Qu'ils ne croient plus à l'urbanisme qui tombe du ciel. Qu'ils réunissent les moyens pour créer et entretenir des ateliers comme celui d'Alger.

A Paris, par exemple, lorsqu'un tel instrument d'étude et de synthèse aura, pendant deux ans, trois ans, quatre ans, éprouvé cent manières d'approcher le problème, en dépensant pour ce travail quelque deux cents millions par an, peut-être distinguera-t-on enfin une lueur naissante au bout du tunnel.

Notre plan régional ne comporte aucun "périmètre d'agglomération". On appelle de ce nom un pointillé tracé sur la feuille pour indiquer

.....

qu'il est interdit de construire au-delà. Fort bien! Mais l'expérience a révélé que, beaucoup plus qu'une interdiction d'aller plus loin, le périmètre d'agglomération prend le sens d'une invitation à aller jusque là. Lorsque le périmètre est partout atteint on en trace un nouveau, et ainsi de suite.

Je voudrais dire un mot de l'importance des tracés. Le grand urbanisme est fait de tracés. Il n'est même fait que de tracés. Un tracé, c'est la projection sur le sol d'une prise de conscience aiguë de l'essentiel. Cette prise de conscience peut être le fruit de l'intuition ou de l'analyse; mieux encore de l'intuition et de l'analyse. Un point est sûr, c'est que l'art des tracés n'est pas scolaire.

Il y a quelque temps j'étais dans une grande ville du midi de la France. L'une des moitiés de cette ville est établie sur des tracés du 18ème siècle, parfaitement intégrés dans le site. Tout y est simple, tout y est clair. Dans l'autre moitié de la même ville il faut semer des cailloux blancs aux angles des maisons pour s'y reconnaître. Je le fis remarquer à ceux qui m'entouraient. Quelques-uns ne s'en étaient pas avisés.

.....

J'entendis ce jour-là un exposé de l'urbaniste local qui détailla force panneaux avec une profusion de statistiques et de mailles urbaines en forme "d'escalopes". Il me fut demandé ce que j'en pensais.

Je répondis : "Il me semble que vous présidez à l'envahissement du cancer. Une ville, ce n'est pas l'indéfinie prolifération de mailles urbaines, même bien conçues. Partout vous allez toucher le pied des collines qui circonscrivent votre site. Vous n'aurez plus un hectare libre. A l'intérieur de vos limites communales, vous êtes bouclé..."

Il ne faut pas confondre les agglomérations, même importantes, et les villes. Les villes dignes de ce nom sont celles qui parlent à l'esprit : par un cours d'eau, un rivage, des horizons, des collines. Une ville peut exister par des monuments. Elle peut s'organiser sur des tracés. De beaux tracés sont une exaltation des villes harmonieuses ; ils sont le sûr recours des lieux disgraciés. Votre travail devrait comporter des tracés. Il recevrait ainsi l'ossature qui lui manque".

Pendant tout un été nous avons assisté à un débat académique sur les thèmes principaux

./.

de l'urbanisme. Les uns marquaient leur préférence pour la cité méditerranéenne centrée sur son forum. Ils vantaient la chaleur humaine qui y circule, les savoureuses relations qui s'y établissent. D'autres, plus conformistes en fait d'urbanisme, s'en tenaient au schéma de la ville puritaine où chaque fonction est à sa place dans une absence d'imprévu à mourir d'ennui.

Les voitures font des voltes et des figures de ballet sur les "trèfles" parfaits de Los Angelès ou de Caracas. Mais on n'imagine pas de disgrâce plus grande que la condition de simple piéton dans ces deux villes. A l'extrême contraire il semble que Venise, où l'on dépose à "l'autorimessa" l'automobile avant d'entrer, soit la ville du monde qui préfigure l'an 2000. Je ne développe pas un paradoxe. L'idée ne nous viendrait pas d'aller passer nos vacances à Caracas. C'est à Venise que nous allons pour notre plaisir, à Venise qui doit aux servitudes de son site un urbanisme humain en plein 20ème siècle.

L'état de crise de nos vieilles cités crève les yeux. Le piéton y est pourchassé. L'homme motorisé y est asservi, avant d'y être immobilisé. Pour ce qui est des villes-autostrades, leur échec est total ; du moins pour notre sensibilité d'hommes classiques.

./.

Il n'est pas sûr qu'il soit très sage de régler l'urbanisme des villes de demain sur les seules données de l'automobile. Tel qui se croit à l'avant-garde reproduit des clichés vieux de quarante ans. Comment les hommes seront-ils motorisés, dans une ou deux générations ? Auront-ils des fusées là où l'on pense ? Useront-ils de véhicules, soit cylindriques, soit ovoïdes, qui monteront et descendront verticalement ? Personne en vérité ne saurait le dire. Ce qui paraît certain, c'est que les fils d'Adam devront de plus en plus renforcer leurs défenses contre le monde des robots. Observons les privilégiés. Voyons quelles sont leurs préférences, et soyons sûrs que tous les autres aspireraient, s'ils le pouvaient, aux mêmes biens. Les privilégiés ne constituent pas la clientèle de nos ensembles d'H.L.M., même exemplaires. Ils recherchent les quartiers sans circulation, les quartiers de calme. Ils habitent le Faubourg Saint-Germain ou l'Ile Saint-Louis. L'urbaniste doit être très attentif à ce genre de signes. Il doit toujours se poser la question: habiterais-je dans tel quartier, dans tel immeuble ?

L'homme est l'objet et la constante de l'urbanisme. Et l'immense répertoire des formes du passé peut nous renseigner sur ce qui lui est bon



et sur ce qu'il aime. Tout ce qui est aménagé à l'échelle de l'homme ne risque pas d'être aboli par un changement de la technique.

Il n'est pas sûr que l'homme se sente bien à son aise dans les unités d'habitation et les immenses prospects de la ville parc. L'isolement est engendré par cet urbanisme distendu.

Des arbres sont désirables dans les cités. Mais des bois, des prairies, n'ont jamais fait une cité encore moins ces espaces ingrats qui sont la ville verte du pauvre.

Il faut réinventer les cités, les quartiers, l'art des cheminements et des espaces urbains. Il faut retrouver l'échelle juste. Plus nous disposerons de rapides moyens pour parcourir notre planète, et plus nous goûterons ce luxe inouï : faire <sup>cinq</sup> cents mètres à pied dans un cadre harmonieux et acheter sans nous presser un bouquet de fleurs.

La mesure juste de la cité, c'est peut être le parcours que l'on peut faire à pied sans excéder ses forces. L'intuition le pressent, de bons exemples le suggèrent, il resterait à l'analyse et au calcul à le confirmer.

Nous tenons aux valeurs qui font les villes exemplaires. Nous ne voulons pas nous résigner à ne plus jamais retrouver l'équivalent de réussites comme Bruges, Aix en Provence ou Venise.

./.



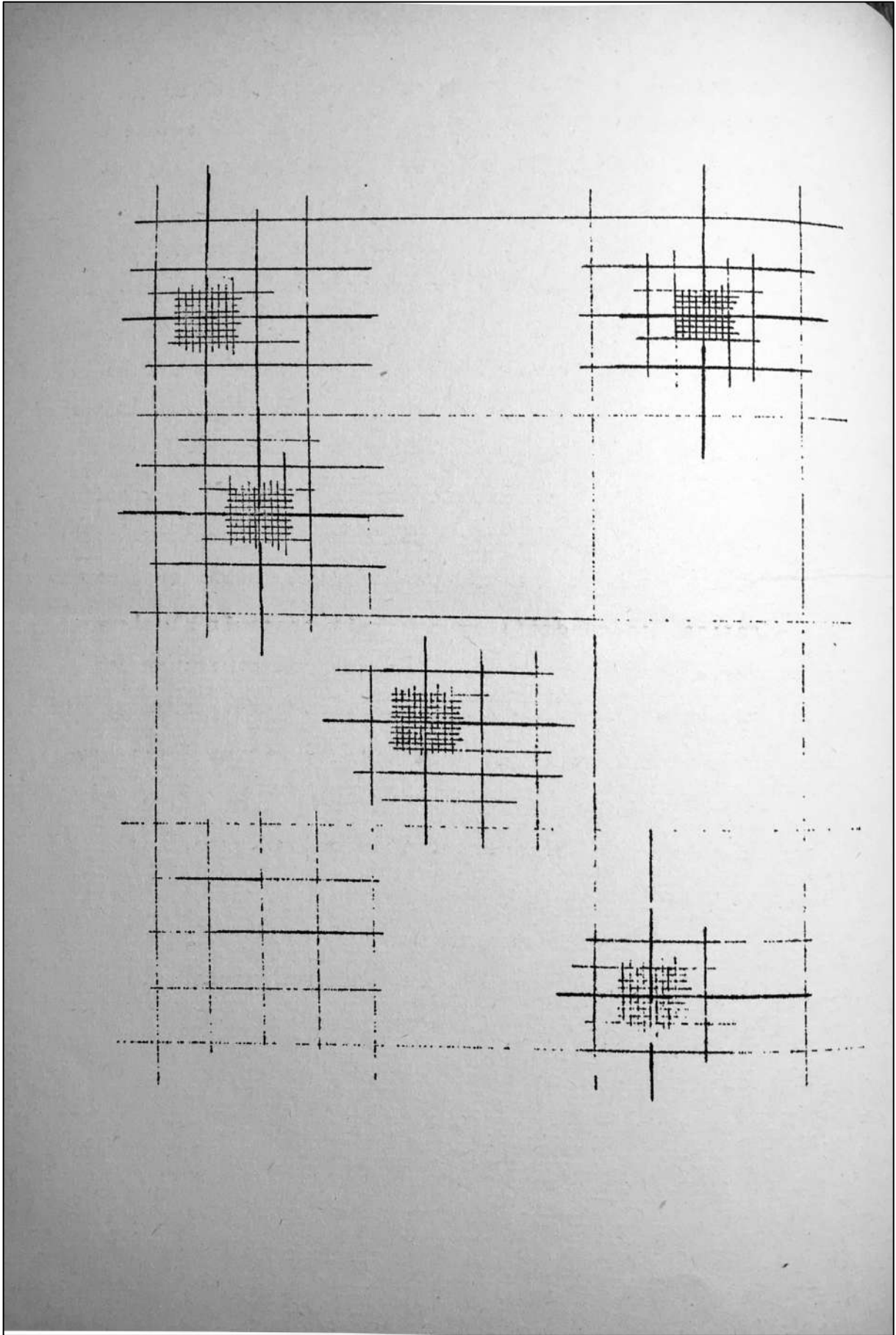
Nulle part il n'est écrit que la technique de notre temps ne le permettrait pas.

Nos métropoles monstrueuses et leurs banlieues sont de terribles maladies qui n'ont pas épuisé tous leurs poisons. Il serait trop facile de prophétiser : qui vivra verra. Quoi qu'il doivent advenir, l'urbaniste, par état sinon par conviction, doit résister. Opposer un refus, dans le cas des villes, c'est briser le schéma radio-concentrique. Je vois personnellement dans une telle rupture la préalable condition de toute recherche de mieux être et de progrès.

Bref, il faut déchirer la toile d'araignée, délivrer l'urbanisme et proposer à son essor un tout autre schéma.

Oubliant à dessein la notion de ville qu'il serait dans le rôle de l'urbaniste d'aménager, peut être pourrions nous écrire que l'urbanisme consiste à distribuer dans un certain espace un certain nombre de fonctions.

Chaque fonction a son échelle, qu'une trame différente peut graphiquement représenter. L'échelle de l'aviation n'est pas celle de l'automobile, encore moins celle de notre marche. D'où il résultera que la trame d'implantation des aérodomes sera beaucoup plus lâche que la trame des réseaux de circulation, infiniment plus lâche que la trame des quartiers d'habitation. Et de même pour les universités, les lycées, les écoles, les ./. .



hopitaux, les dispensaires. Dans l'espace défini qu'il doit organiser, l'urbaniste va mêler ses trames, il va les faire passer les unes dans les autres, les faire valoir par le contraste, les accorder; au mieux de la commodité, de l'économie, de l'harmonie.

Organisées d'après le schéma, non plus de la toile d'araignée, mais d'un canevas de tapisserie, nos capitales pourraient être des constellations d'Aix en Provence reliées par toutes les commodités de circulation de Caracas.

Si l'on jetait sur la totalité du bassin parisien un quadrillage de larges mailles correspondant à la puissance de nos actuels moyens de communication, ce quadrillage pourrait contenir plusieurs Paris de Turgot ou d'Hausmann, une pluralité de faubourgs Saint Germain. Quelques futurs Champs Elysées attendent qu'un urbaniste dégage leurs tracés des virtualités de l'étendue.

Cet urbaniste, n'en doutons pas, sera architecte .

Pierre DALLOZ

Figure 44 - Jean-Jacques DELUZ, Note à M. Boilot - Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées ayant pour objet : « Annassers - Plan directeur » (Annotée par Dalloz), 10 mars 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

ASSOCIATION POUR L'ETUDE  
DU DEVELOPPEMENT DE  
L'AGGLOMERATION ALGEROISE

Alger, le 10 Mars 1961

Réf. A.E.D.A.A./ D-

Héty l'achèvement du nouveau  
plan directeur, et son développement  
en M. Lafont. développant le immeuble  
en plans de masse indicatifs à 1/2000  
comme prévu à la convention entre  
la S.E.R.A et l'architecte en chef. Plan  
directeur et plans de masse indicatifs  
ont été remis à la S.E.R.A pour

Note à ~~M. BOILOT~~ Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées  
-----  
l'architecte en chef qui aura à faire  
des adaptations nécessaires en vue de la

ANNASSERS - Plan directeur construction

Réf: 25.3.61

1° - Le 28.II.1961, envoi d'un dossier de plan de masse directeur  
du Centre Urbain et des quartiers V - VI - X établi par l'ar-  
chitecte en chef de la S.E.R.A.

2° - Le 3.III.1961, conférence à la S.C.E.T.

I/ Le seul document de référence existant actuellement sur l'ensem-  
ble des Annassers est le plan directeur établi par l'Agence d'Ur-  
banisme en Juillet 1956 et présenté au Préfet d'Alger à la réu-  
nion du 21 Juillet 1956.

II/ Ce document a servi jusqu'à présent de référence précise au point  
de vue des statistiques (1) et au point de vue des grandes direc-  
tives de composition : concentration des flots à bâtir, définition  
des ~~plans~~ <sup>plans</sup> architecturaux, libération des marges de verdure, éta-  
blissement d'un parc de 22 ha. en prolongement du Centre Urbain,  
zone d'équipements scolaires, sportifs et hospitaliers en bordure  
Sud.

(1) 47 % de rendement  
158 ha. de plancher constructible,  
soit 26.166 logements de 60 m<sup>2</sup>  
ou 22.571 logements de 70 m<sup>2</sup> moyen

.../...

III/ En ce qui concerne les localisations précises, le plan directeur de 1956 n'a pas été suivi par la S.E.R.A. pour des questions d'acquisitions foncières.

Les plans de détail ont été établis au fur et à mesure par l'Agence pour accommoder le plan directeur à ces conditions particulières (Quartiers I - II - III - V - Centre Urbain - Parc central - Basilique - Hôpital - Carrières de tuf...).

IV/ De Janvier 1959 à Février 1961, la S.E.R.A. ayant désigné un architecte en chef, les études ont été poursuivies par celui-ci et l'Agence d'Urbanisme a dû interrompre son travail, la ~~contrainte~~ <sup>contrainte</sup> ~~de~~ n'ayant pas été assurée. Le "plan de masse directeur" présenté par l'architecte en chef de la S.E.R.A. ne tient compte ni du plan directeur de 1956, ni des plans de détail.

V/ Un nouveau plan directeur recollant tous les éléments a été commandé à l'Agence d'Urbanisme à la fin de Février 1961. Ce plan directeur qui, dans les meilleures conditions possibles, pourrait être fourni à fin Mars 1961, annulera tous les documents précédents et pourra servir de seule référence. D'après ce plan, les attributions de programmes pourront être définitivement fixées. Il sera suivi des documents demandés contractuellement à l'Agence (servitudes diverses - plan de masse indicatif).

Le Chef de l'Agence,

J.J. DELUZ



Figure 45 - Pierre DALLOZ, Lettre adressée à M. Arrou Vignod, Chef du Service du Plan d'Aménagement au Ministère de la Construction, 25 mai 1961, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10

- 2 -

Paris le 25 mai 1961

.../..

D'une notion de sympathie qu'il a votée pour le directeur militaire d'avril dernier. Nous devons avoir dans quelques jours une nouvelle délégation spéciale.

Dans l'ordre administratif, nous avons vu partir les uns après les autres, pour des raisons soit de carrière, soit de politique, tous ceux qui avaient été nos compagnons de travail. Nos agents généraux :  
**Monsieur ARROU-VIGNOD**  
 Chef du Service  
 du Plan d'Aménagement  
 Ministère de la Construction  
 Avenue du Parc de Passy  
 P A R I S (16ème)

- MM. Baudelaire, Barbet et Chaussées.  
 - M. Caron, ingénieur de la Ville d'Alger.  
 - M. Calomb, ingénieur en chef de la Ville d'Alger.  
 - M. Watten, chef du service d'urbanisme au département d'Alger.

Cher Ami, directeur des Travaux Publics.  
 - M. Jacomet, secrétaire général de l'Algérie, etc...

Je commence à me demander si je n'ai pas eu tort de ne pas liquider l'agence d'urbanisme d'Alger au lendemain du 13 mai 1958.

Pendant quatre ans, de 1954 à 1958, soutenue comme nous l'étions par M. Chevallier, personne n'aurait osé intriguer contre nous. Après le 13 mai 1958, les choses ont bien changé. Toutes les incertitudes du climat politique ont paru bonnes à quelques uns pour s'efforcer de nous discréditer et de nous nuire. Après avoir donné un exemple brillant, nous sommes menacés aujourd'hui d'entendre dire : "L'agence d'urbanisme d'Alger n'a pas réussi. Nous l'avons bien dit".

Un adjoint de l'ancienne municipalité, entrepreneur Les événements de mai 58 ont entraîné l'élimination de M. Chevallier. Le Maire d'Alger a été remplacé par un Préfet-Administrateur Général qui fut d'abord M. Richardot puis M. de Saint Jorre. Comme M. Chevallier, MM. Richardot et de Saint Jorre n'ont jamais cessé de soutenir et de défendre l'agence d'urbanisme. Non sans mérite, non sans mal. Ce qui s'exprime par une campagne de presse de l'Echo d'Alger ;

Depuis trois ans, nous avons eu : d'abord une délégation spéciale nommée, puis un conseil municipal élu. Ce conseil municipal vient d'être dissous en raison de la non-paiement de notre subvention pour 1961. Ce qui nous condamne à court terme. Fin Juin 1961, nous n'aurons plus d'argent.

.../..

.../..

.../..

Dès le temps de M. Richardet, toutes sortes d'intrigues assez désagréables avaient écoeuré et fait d'une motion de sympathie qu'il a votée pour le directeur militaire d'avril dernier. Nous devons avoir dans quelques jours une nouvelle délégation spéciale.

Dans l'ordre administratif, nous avons vu partir les uns après les autres, pour des raisons soit de carrière, soit de politique, tous ceux qui avaient été nos compagnons de travail, nos amis, nos soutiens, nos agents de Maison auprès des successifs délégués généraux : retenir ceux qui sont là.

- MM. Baudelaire, Barbet - Ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées.
- M. Caron, ingénieur des Ponts et Chaussées.
- M. Calomb, ingénieur en chef de la Ville d'Alger.
- M. Wattez, chef du service d'urbanisme du département d'Alger.
- M. Saigot directeur des Travaux Publics.
- M. Jacomet, secrétaire général de l'Algérie, etc...

A chaque changement ce furent des informations à refaire, des relations à renouer. Quelques uns des partants n'ont pas été pour nous remplacés.

Il est toujours impopulaire de maintenir une discipline d'urbanisme. Tous ceux qui n'ont souci que de leur intérêt privé détestent toute forme de surveillance et de contrainte. A peine M. Chevallier eut-il tourné les talons que nous vîmes des attaques, orchestrées avec soin, tendre à nous affaiblir et à nous évincer, si la chose par chance s'avérait possible.

Un adjoint de l'ancienne municipalité, entrepreneur de son métier, se fit le champion de notre perte. Il fut clair pour chacun que le résultat avant tout désiré était la délivrance des permis de construire en toute liberté : je veux dire sans que nous eussions rien à y voir.

Une conjuration s'ourdît contre nous, qui s'exprima par une campagne de presse de l'Echo d'Alger ; qui s'exprima aussi pour un noyautage de l'ancien conseil municipal. Malgré les recommandations de M. de Saint Jorre, ce conseil réduisit à 20 millions seulement le montant de notre subvention pour 1961. C'était nous condamner à court terme. Fin Juin 1961, nous n'aurons plus d'argent. - du moins me l'a-t-il dit - malgré vos propres conseils, ce plan n'a pas été pris "en considération" avant le 9 septembre 1959, comme il

.../..

.../..



Dès le temps de M. Richardot, toutes sortes d'intrigues assez désagréables avaient écoeuré et fait partir le chef d'agence que j'avais eu pendant cinq ans l'urbaniste de classe internationale Gerald Hanning. Hanning s'est immédiatement recasé en quadruplant sa situation, au service de l'O.N.U., à Phnom-Penh.

Ce départ fut une perte pour Alger, une complication pour moi. Au moment de la fondation de l'agence d'urbanisme en 1954, les candidats pour Alger étaient nombreux. Dans le lourd climat politique actuel, je m'applique à retenir ceux qui sont là.

Comme les difficultés arrivent par série, le contrôleur financier de la ville d'Alger s'avisa ces jours-ci qu'il devrait refuser désormais tout visa, et paralyser ainsi la vie de l'Agence. Ce contrôleur a retrouvé une circulaire des Finances interdisant aux Municipalités le vote de subventions globales à des organismes paramunicipaux. (Pourtant l'approbation de notre naissance fut signée par l'actuel Président de la Cour des Comptes, M. Léonard, au temps où il était gouverneur de l'Algérie). Pour obtenir les versements indispensables à l'immédiate vie de l'Agence, M. de Saint-Jorre dut couvrir de sa responsabilité le contrôleur. Mais, de ce côté là encore, il est bloqué.

Pour achever le tableau, notre travail technique est systématiquement discrédité et saboté. L'affaire se passe à certains échelons subalternes et moyens de l'administration, qui profitent des difficultés actuelles d'Alger pour régler des comptes. Jamais pourtant nous n'avons fait le moindre mal à ces gens là. Nous nous sommes à peine occupés d'eux. Et c'est là probablement ce qu'ils nous reprochent.

C'est ainsi qu'a été mis depuis deux ans sous le coude le plan régional d'Alger. Ce document fourni à l'Administration au 5.000e alors qu'il nous avait été commandé au 10.000e, par ce seul fait se révélera (quand nous n'y serons plus) comme une mine inépuisable de plans communaux (29 communes) et même de plans de zones et de quartiers.

Malgré les avis favorables de M. Watzte (l'ancien chef de service département d'urbanisme) de M. Barbet (l'ancien ingénieur en chef des Ponts et Chaussées) de M. Roux Dufort (l'actuel chef du service de l'urbanisme en Algérie) - du moins me l'a-t-il dit - malgré vos propres conseils, ce plan n'a pas été pris "en considération" avant le 9 septembre 1959, comme il

.../..



.../..  
.../..

aurait dû l'être. De sorte que nous devons parcourir - dans le climat politique actuel de l'Algérie - toute la procédure de la "publication". Il faudra consulter les assemblées municipales du Grand Alger et de 29 communes ! Sans parler des conférences entre services, nous pas d'interlocuteur, nous sommes dans le vide.

Avant d'aller plus loin, je tiens à rappeler que le plan régional d'Alger, fruit de quatre années de travail de l'Agence, qui représente par conséquent une lourde dépense supportée par la Ville (quelques dizaines de millions) a été étudié en relations étroites avec les services : le service des Ponts et Chaussées (Caron), le service départemental d'urbanisme (Wattez) en premier lieu. Cela peut-être n'arrange rien. M. Wattez a quitté il y a quelques mois l'administration. Il avait à tort ou à raison, sur M. Roux Dufort une opinion qu'il n'a jamais cachée à qui que ce soit.

Pour revenir au plan régional, jamais les services d'urbanisme de l'Algérie (Roux Dufort) ne nous ont exprimé ou notifié à son sujet la moindre appréciation, la moindre critique. Jamais ils ne nous ont donné la moindre instruction. Ces services auraient pu nous demander par exemple, soit de simplifier le dessin du plan pour en rendre la procédure d'approbation plus facile, soit de développer l'ancienne commune d'Alger à l'échelle supérieure du 2.000e. Ils auraient dû ouvrir les conférences entre services. Aucune réaction. Silence total. moi, le petit jeu que l'on aime. Ils sont lassés des conditions. Pendant ce temps, il nous revient, par toutes sortes de on-dit, que notre règlement de construction qui et d'utilisation du sol, dont pourtant les constructeurs s'étaient déclarés satisfaits, manquerait totalement de sens commun.

Il est absolument tendancieux d'écrire ou de dire que Je rappelle que ce règlement, où nous nous sommes en effet proposé de faire du nouveau, a été longuement discuté et mis au point par MM. Colomb, ancien ingénieur en chef de la Ville d'Alger, Caron, ingénieur des Ponts et Chaussées, actuellement directeur des transports en commun d'Alger, Wattez, ancien chef du service départemental d'urbanisme d'Alger, Vigier, ancien sous-directeur du permis de construire, Hanning et moi-même. le Préfet-Administrateur et le Président du Conseil Municipal. Il est évidemment impensable que M. le Directeur des Travaux Publics ou M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées de la 2<sup>e</sup> circonscription d'Alger participent eux-mêmes à la mise au point du plan régional, rendre notre local pour en faire l'appartenance de l'octon du Président.

.../..

.../..

.../...

qu'ils en suivent personnellement la procédure d'approbation. Je ne vois guère au-dessous d'eux, dans le secteur de l'urbanisme, que des gens mal intentionnés et négatifs. J'ai même, je vous l'ai dit, des raisons personnelles de récuser l'un d'eux. Bref, nous n'avons pas d'interlocuteur, nous sommes dans le vide.

C'est parce que je prévoyais depuis longtemps cette situation et l'impossibilité d'aboutir, que j'ai fait demander au Ministre de vouloir bien désigner un fonctionnaire de l'administration centrale, M. Coquerel par exemple, pour présider les conférences entre services et suivre pas à pas la procédure d'approbation. (En fait, je n'ai pas transmis de note au Ministre, j'ai parlé de la question à MM. Chambrand et Hutin et examiné avec eux un projet de lettre au Ministre des Affaires Algériennes).

Si le Ministère ne peut rien faire pour nous aider, nous mettrons nous aussi le plan en sommeil, dans l'attente d'un renouvellement de l'administration algérienne aux échelons qui nous bloquent. Et je ne nous laisserai pas attaquer techniquement sans réagir.

Mes principaux collaborateurs, quatre architectes de talent : deux Français, deux Suisses, ce qui n'est pas une mauvaise condition pour aborder les formes politiques futures de l'Algérie, distinguent très bien comme moi, le petit jeu que l'on mène. Ils sont lassés des conditions où ils doivent travailler. Ils récuse comme moi certaines personnes qu'il est inutile de nommer, qui voudraient soit régenter notre technique, soit mieux capter notre héritage. Mais pour quoi en faire ?

Il est absolument tendancieux d'écrire ou de dire que nous avons été "chassés" ou "expulsés de la Mairie d'Alger". La vérité est toute autre. Aussi longtemps qu'il n'y a eu qu'un seul personnage important à la tête de la ville d'Alger : maire, préfet-administrateur, nous avons partagé avec lui le cinquième étage de la mairie, divisé entre un logement de fonction et l'Agence. Une difficulté est apparue lorsqu'il y eut, non plus un seul personnage important, mais deux : le Préfet-Administrateur et le Président du Conseil Municipal. Il parut anormal que le fonctionnaire fût logé très largement tandis que la personnalité élue l'était en dehors de la mairie et moins bien. J'ai moi-même proposé à M. Richardot, puis à M. de Saint Jorre, de rendre notre local pour en faire l'appartement de fonction du Président.

avec l'Algérie. Nous n'avons touché à ce jour que trois millions.

.../...



.../.../...  
Je pourrais en écrire fort long sur le travail  
considéré. Nous nous sommes relogés sur un terrain aménagé  
par les Ponts et Chaussées dans les hauts d'Alger, à  
Hydra. Pour 12 millions d'anciens francs (6 de la  
ville, 6 de l'Algérie) nous avons fait construire une  
agence nouvelle parfaitement adaptée à nos besoins. Vous  
la verrez. Son prix de construction est le même que  
celui des baraquements habituels.

M. de Saint Jorre, qui a le désir de sauver  
l'agence, mène un jeu difficile et serré. Sans l'oppo-  
sition de son contrôleur financier, il demanderait à  
la nouvelle délégation spéciale de voter un crédit com-  
plémentaire. Mais cette opposition existe. Elle empêche  
même M. de Saint Jorre de demander le vote d'un crédit  
de soudure.

Il y a quelques jours, le 17 mai, le Conseil  
d'administration de l'Association pour le Développement  
de l'Agglomération Algéroise (A.E.D.A.A.), qui adminis-  
tre l'Agence, s'est de nouveau réuni. Il n'a pris au-  
cune décision. M. de Saint Jorre lui a fait savoir qu'il  
entendait poursuivre la constitution d'une société d'éco-  
nomie mixte, qui serait en principe placée sous la pré-  
sidence de M. l'Igame de la région d'Alger, et à laquell  
participerait l'Algérie, le Département d'Alger, la  
Ville d'Alger, la Chambre de Commerce, la Chambre d'Agr  
culture, la Régie des transports en commun, les princi-  
aux aménageurs ou constructeurs etc... Mais six mois  
pour le moins seront nécessaires et, d'ici là, il faud-  
ra vivre.

Aussi bien M. de Saint Jorre envisage-t-il de  
faire préparer des conventions entre l'A.E.D.A.A. et un  
certain nombre de maîtres d'ouvrage (Ville d'Alger -  
Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire - Société  
d'Equipement de la Région d'Alger - Régie Foncière -  
Offices d'H.L.M.). Si la ville ne peut pas nous subven-  
tionner, elle peut du moins passer des commandes à l'  
A.E.D.A.A. et nous payer notre travail. Avec la garantie  
de ces conventions, M. de Saint Jorre ferait appel au  
crédit bancaire.

L'arrêt de la procédure d'approbation du plan  
régional nous empêche d'espérer toucher un jour les  
neuf millions qui nous sont encore dûs : neuf millions  
sur les douze prévus à notre contrat. Comme je l'ai dit  
plus haut, il n'y a pas de commune mesure entre les  
dizaines de millions que le plan régional a coûtés à  
la Ville et les modestes honoraires de notre contrat  
avec l'Algérie. Nous n'avons touché à ce jour que trois  
millions.

... /.../...

Paris le 25 mai 1961

Je pourrais en écrire fort long sur le travail considérable que nous avons fourni pour l'étude des Anassers et les sommes tout à fait insuffisantes, malgré les promesses, qui nous furent allouées par la Société d'Equiperment de la Région d'Alger, derrière laquelle se trouve la S.C.E.T.. Il était commode de nous faire travailler presque gratuitement quand nous étions subventionnés par la Ville. Dès l'instant où l'on ne nous subventionne plus, adieu le travail gratuit !.

L'opération des Anassers, vous le savez, fut sans en porter le nom, la première Z.U.P.. Son étude fut l'occasion pour nous de définir une méthode : celle des plans de structures. Mais il n'est pas que les Anassers. Que d'études importantes n'avons nous pas faites dont d'autres que nous ont profité ! Quelle somme de documentation réunie par nous, et qui fut présentée aux autorités sous un autre nom !

Cher Ami

Mercredi 17 mai, dans la soirée, M. de Saint Jorre m'a prié de l'accompagner auprès de l'Agence de la région d'Alger, M. Chapel. Nous avons fait à M. Chapel un exposé sur le passé de l'Agence, sur les services qu'on peut attendre d'elle, sur nos actuelles difficultés

Pendant quatre ans, de 1954 à 1958, soutenu comme nous M. Chapel a exprimé le désir que l'avenir de l'Agence fût assuré. Il a invité M. de Saint Jorre à le tenir au courant. change. Toutes les incertitudes du climat politique ont paru bonnes à quelques uns pour s'efforcer M. Chapel m'a prêté une particulière attention quand je lui ai déclaré que l'Agence tenait à Alger une position technique, apolitique très précieuse pour renouer un jour des liens. J'ai ajouté que si venait à se poursuivre le petit jeu actuel, j'étais comme je l'ai dit très subalterne, nous serions très certainement remplacés un jour par des urbanistes américains, allemands ou tchèques. Préfet-Administrateur Général qui fut d'abord M. Richardot puis M. de Saint Jorre. Comme M. Chapel Je résiste autant que je le puis contre une certaine désagrégation française, dont nos difficultés actuelles ne sont qu'un aspect. une mal.

Bien amicalement à vous avons eu : d'abord une délégation spéciale nommée, puis un conseil municipal élu. Ce conseil municipal vient d'être élu en raison de la démission de P. Dalloz.

Je vous autorise à communiquer cette lettre à M. de Fraysseix, à M. Bonnomet, à M. Randet, ainsi qu'au Ministre. Je vous conseille même de les informer.



Paris le 25 mai 1961

Je pourrais en écrire fort long sur le travail considérable que nous avons fourni pour l'étude des Anassers et les sommes tout à fait insuffisantes, malgré les promesses, qui nous furent allouées par la Société d'Equipement de la Région d'Alger, derrière laquelle se trouve la S.C.E.T.. Il était commode de nous faire travailler presque gratuitement quand nous étions subventionnés par la Ville. Dès l'instant où l'on ne nous subventionne plus, adieu le travail gratuit !.

L'opération des Anassers, vous le savez, fut sans en porter le nom, la première Z.U.P.. Son étude fut l'occasion pour nous de définir une méthode : celle des plans de structures. Mais il n'est pas que les Anassers. Que d'études importantes n'avons nous pas faites dont d'autres que nous ont profité ! Quelle somme de documentation réunie par nous, et qui fut présentée aux autorités sous un autre nom !

Cher Ami. Mercredi 17 mai, dans la soirée, M. de Saint Jorre m'a prié de l'accompagner auprès de l'Igame de la région d'Alger, M. Chapel. Nous avons fait à M. Chapel un exposé sur le passé de l'Agence, sur les services qu'on peut attendre d'elle, sur nos actuelles difficultés.

M. Chapel a exprimé le désir que l'avenir de l'Agence fût assuré. Il a invité M. de Saint Jorre à le tenir au courant.

M. Chapel m'a prêté une particulière attention quand je lui ai déclaré que l'Agence tenait à Alger une position technique, apolitique très précieuse pour renouer un jour des liens. J'ai ajouté que si venait à se poursuivre le petit jeu actuel, j'étais comme je l'ai dit très subalterne, nous serions très certainement remplacés un jour par des urbanistes américains, allemands ou tchèques.

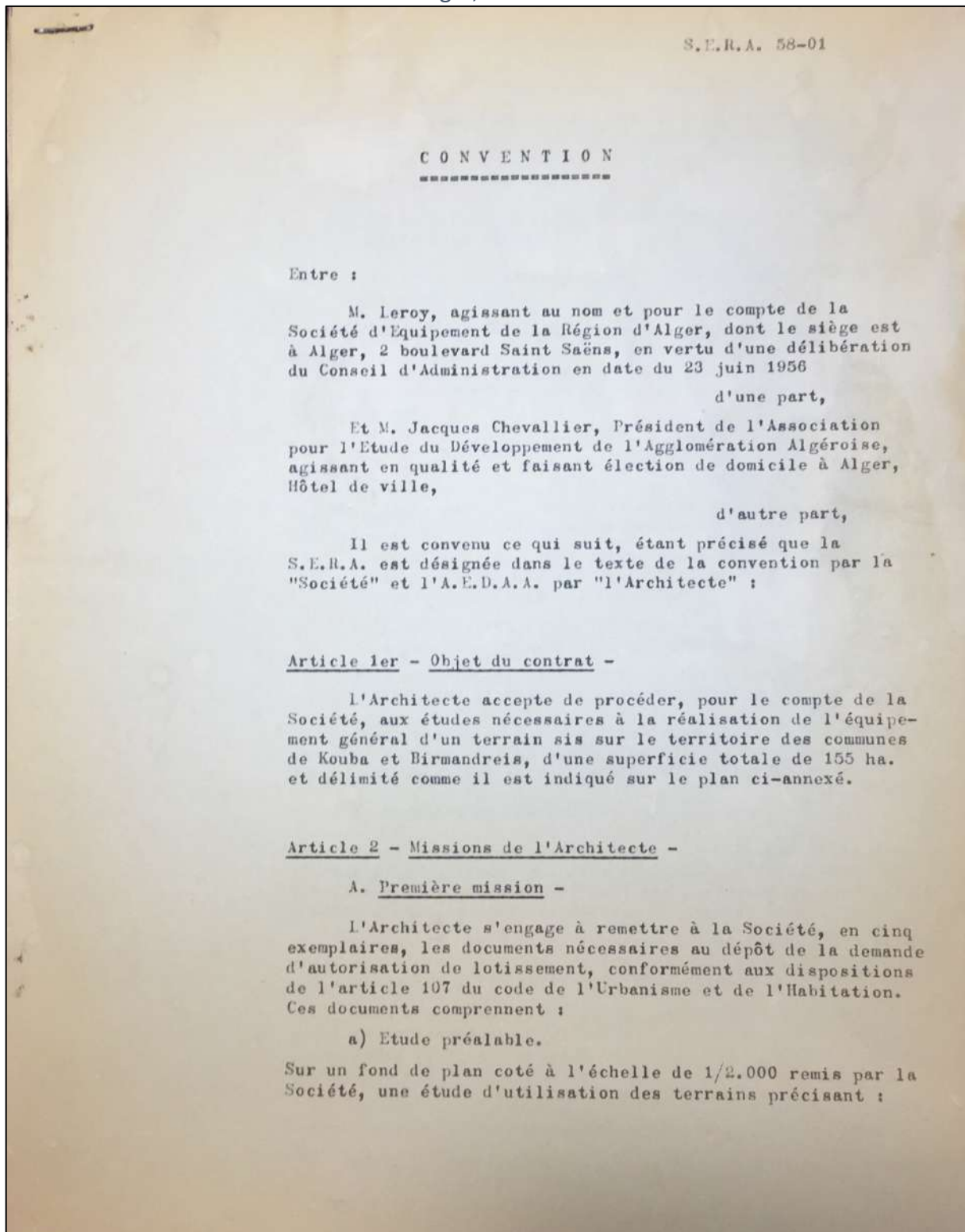
Je résiste autant que je le puis contre une certaine désagrégation française, dont nos difficultés actuelles ne sont qu'un aspect.

Bien amicalement à vous

Depuis trois ans, nous avons eu : d'abord une délégation spéciale nommée, puis P. Dalloz, municipal élu. Ce conseil municipal vient d'être dissous en raison

Je vous autorise à communiquer cette lettre à M. de Fraysseix, à M. Bonnomet, à M. Randet, ainsi qu'au Ministre. Je vous conseille même de les informer.

Figure 46 - Convention entre la Société d'équipement de la région algéroise et l'Association pour l'embellissement du développement de l'agglomération algéroise (fac-similé), 1958. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 11-chemise 10



- pour chacun des flots réservés à l'habitation, l'implantation et l'enveloppe des flots à bâtir, avec l'indication du nombre des logements et des densités d'habitations.
- la localisation des services publics et des équipements collectifs,
- le tracé des circulations générales et des réseaux de distribution.

A cette étude doit être joint un règlement d'aménagement établi conformément aux dispositions de la loi du 6 août 1953, de l'article 1er du décret du 8 février 1954 et de la circulaire 56-4 du 6 janvier 1956 du Ministère de la Reconstruction et du logement.

b) plans de masse.

Sur un fond de plan coté à l'échelle de 1/500 ou de 1/1.000, remis par la Société, des plans de masses portant, outre les indications de l'étude préalable :

- l'implantation et le volume cotés des bâtiments d'habitations prévus, avec l'indication du nombre de niveaux et du nombre de logements ;
- l'implantation et le volume cotés des aménagements de services publics et d'équipement collectif ;
- la description cotée de la voirie : voies (caractéristiques principales en plans et profils) ;

Ces plans masse doivent être accompagnés de tous documents nécessaires à leur compréhension, notamment de photos, dessins perspectives et des maquettes au 1/1.000.

c) Demandes d'autorisation de lotissement.

Outre le dossier constitué selon les dispositions de l'article 107 du code de l'Urbanisme et de l'Habitation, il est fourni une estimation du coût des bâtiments et des équipements d'intérêt collectif prévus au plan de masse.

Toutefois, la Société fournira à l'Architecte les documents relatifs à la voirie et aux réseaux divers de desserte qui sont prévus à l'article 107, 3° du Code.

Sans rémunération spéciale, l'Architecte s'engage à établir des dossiers correspondant à la mission définie aux paragraphes a, b, c, en autant d'exemplaires qu'il sera nécessaire.

De même il s'engage à apporter aux documents ci-dessus toutes modifications demandées par les autorités administratives.



B. Seconde mission -

L'Architecte s'engage à assurer dans les conditions ci-après les fonctions d'architecte chef de groupe :

- instruire les architectes d'opération des directives et servitudes à observer ; leur fournir notamment les gabarits, les caractéristiques architecturales ;
- veiller au respect des directives et servitudes précédentes, en donnant accord sur les projets dès l'origine des esquisses, et avant tout début des études d'exécution ;
- s'assurer de la conformité de l'exécution ;
- établir, le cas échéant, le projet des aménagements extérieurs, notamment des espaces libres.

Article 3 - Honoraires -

1° - Les honoraires alloués à l'Architecte pour l'exécution de la mission définie à l'article A. première mission du présent contrat sont fixés à la somme de 31 millions de francs.

Ces honoraires seront payés, par acomptes versés au fur et à mesure de l'avancement des études, dans les conditions ci-après :

- à la présentation de l'étude préalable :  
vingt centièmes ..... 20/100
- à la présentation de chaque plan de masse :  
une somme correspondant à la surface des terrains étudiés, soit pour l'ensemble ... 40/100
- à la présentation de chaque demande d'autorisation de lotissement :  
une somme correspondant à la surface des terrains étudiés, soit pour l'ensemble ... 30/100
- après l'approbation de chaque projet par l'Administration :  
une somme correspondant à la surface des terrains étudiés, soit pour l'ensemble ... 10/100

2° - Les honoraires alloués à l'Architecte pour l'exécution de la mission définie à l'article 2, B., seront calculés sur la base de 5 % des chiffres fixés d'une part à l'article 2 du décret n° 53-627 du 23 juillet 1953 pour les bâtiments d'habitation et, d'autre part, selon les tarifs réglementaires pour tous les autres ouvrages.



Article 4 - Résiliation du contrat -

Le présent contrat sera résilié d'office :

- en cas de dissolution de l'A.E.D.A.A.
- dans tout cas de force majeure qui pourrait empêcher l'Architecte d'achever sa mission.
- en cas d'inexécution du travail, dans les conditions visées à l'article 6.

En cas de résiliation, pour quelque cause que ce soit, les obligations et droits des parties, et, éventuellement, le paiement des honoraires seront fixés conformément aux dispositions du contrat type annexé au décret 53-627 du 23 juillet 1953.

Article 5 -

La fourniture des documents prévus à l'article 2, A. première mission devra être assurée dans des délais qui seront fixés d'un commun accord. Des pénalités pourront être prévues dans la limite de 1 % des honoraires par mois de retard, sans dépasser 10 %. Passé le délai de 10 mois, le présent contrat pourra être résilié.

Article 6 -

Pour tous litiges pouvant survenir dans l'application du présent contrat, les parties s'engagent, avant tout recours à une juridiction, à solliciter l'arbitrage de trois personnes dont deux seraient désignées par chaque partie et la troisième par les deux précédentes.

Article 7 - Versements -

La Société S.E.R.A. se libèrera dans un délai de 15 jours à partir de la remise des états d'honoraires des sommes dues en exécution du présent contrat en en faisant donner crédit

au compte ouvert à la Banque Industrielle d'Afrique du Nord  
sous le n° 20 699 (Alger)  
au nom de A.E.D.A.A.

Article 8 - Timbre et enregistrement -

Les frais de timbre sont à la charge de l'Architecte.

En ce qui concerne l'enregistrement, le contrat est soumis aux dispositions de l'article 647 du Code des Impôts et les frais fixes éventuels sont à la charge de la partie qui sera prononcée défaillante par le Tribunal.

Article 9 - Propriété des documents -

Toutes les études et tous les documents établis en exécution du présent contrat seront la propriété de la Société S.E.R.A. qui ne pourra les utiliser qu'avec l'accord de l'Architecte et sous réserve de ses droits relevant de sa propriété artistique.

L'Architecte s'engage à ne pas communiquer aux tiers les documents qui pourraient lui être remis au cours de sa mission.

Les parties affirment, sous les peines édictées par la loi du 18 avril 1918, que le présent acte exprime l'intégralité du prix convenu.

Paris, le 26 Mars 1958

Alger, le 28 février 1958

Signé : LEROY.

Signé : CHEVALLIER.

Léon - Paul - Jules - Louis LEROY

Jacques CHEVALLIER.

Figure 47 - Jean-Jacques DELUZ, Note pour M. DALLOZ, 19 juin 1959. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1.

J.J.Deluz, agence du plan

Note pour M. DALLOZ  
19 juin 1959

AGENCE- Il ne s'est pas passé grand'chose depuis votre départ. L'agence tourne toujours au ralenti, et c'est dommage car la mise sur pied du plan d'aménagement d'Alger pour le Plan de Constantine (mission passée à la SCET) devrait être l'occasion de lancer les grosses opérations mûries à l'agence: le Poisson, le déplacement des administrations vers les hauts d'Alger (Bois de Boulogne Oued Kniss), la Casbah.

M.Récharidot semble optimiste et parle de 2 à 3 mois pour reconvertir son Conseil Municipal.

PROJETS en cours d'étude: - En ce moment j'éparpille un peu mes efforts pour faire face aux démarrages d'opérations importantes: -Climat de France - Lavignerie à Maison-Carrée (7e ha., Guyon-Regeste architectes!) - les Allobroges à Hydra, (2000 logements, mêmes architectes) - les terrains avoisinant la Concorde à Birmandreï (toujours Guyon-Regeste...) -

Les militaires sont décidés à céder la plupart de leurs terrains en ville, il faudrait faire des programmes et des plans de masse.

ANNASSERS - Devant la mauvaise qualité persistante du plan Massé, j'ai fait une proposition sur laquelle j'ai mis d'accord: Massé, les HLM, Barbet-Wattez, pour l'accord préalable. Je crois que j'ai sauvé ce quartier...in extremis. Les terrassements ont commencé.

J'ai aussi réglé définitivement les volumes du groupe Armaf.(En particulier la façade côté centre urbain. (ce qui fera plaisir à Leroy, si jamais il y voit une différence.)

ANNASSERS - Derrouch a fait démolir, sans que nous en soyions avertis la ravissante maison que nous conservions dans le parc, en bordure du quartier HLM. Pas un exemple particulier de style, mais un joli objet baroque dans un très beau jardin,



jardin que nous nous étions efforcés de ne pas toucher. Cela aurait fait un édifice culturel, ou un salon de thé, ou n'importe quoi, et en attendant un logement de fonction. J'ai alerté M. Richardot qui a aussitôt écrit à Derrouch, pour que nous soyons avertis de chaque démolition. (cela paraissait normal?)

ALGER REVUE - J'ai fait sur les Annassers- il y a déjà plus d'un mois, un article que m'avait réclamé avec insistance M. Richardot. Comme j'aurais préféré naturellement que la chose vienne de vous, j'avais demandé d'attendre votre retour pour publier. Je ne sais pas, à cause de votre maladie, si vous avez été tenu au courant. M. Richardot a insisté pour que je présente l'agence comme coordinateur sur le plan architectural. (ce qui n'était pas pour me déplaire, mais j'ignore s'il s'agit d'un faux-pas.)

MARINE - Commission départementale d'Urbanisme. Le projet est adopté. (Modification demandée de l'immeuble oblique derrière les mosquées, raccordement routier provisoire en attendant le tunnel sous 8 novembre.)

Je vais faire venir un architecte - bien - dont  
je vous avais parlé. Cela ne sera d'ailleurs pas  
suffisant. Non seulement je ne suis pas fécond mais  
je range de plus en plus sérieusement à quitter  
Alger, qui est sur le plan humain une ville  
très décevante. Et pourtant quel merveilleux  
pays...

J'espère que vous êtes complètement rétabli?  
Je vous envoie le photocopie - pas trace du texte  
de Mme Allain -

Votre

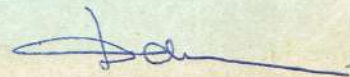
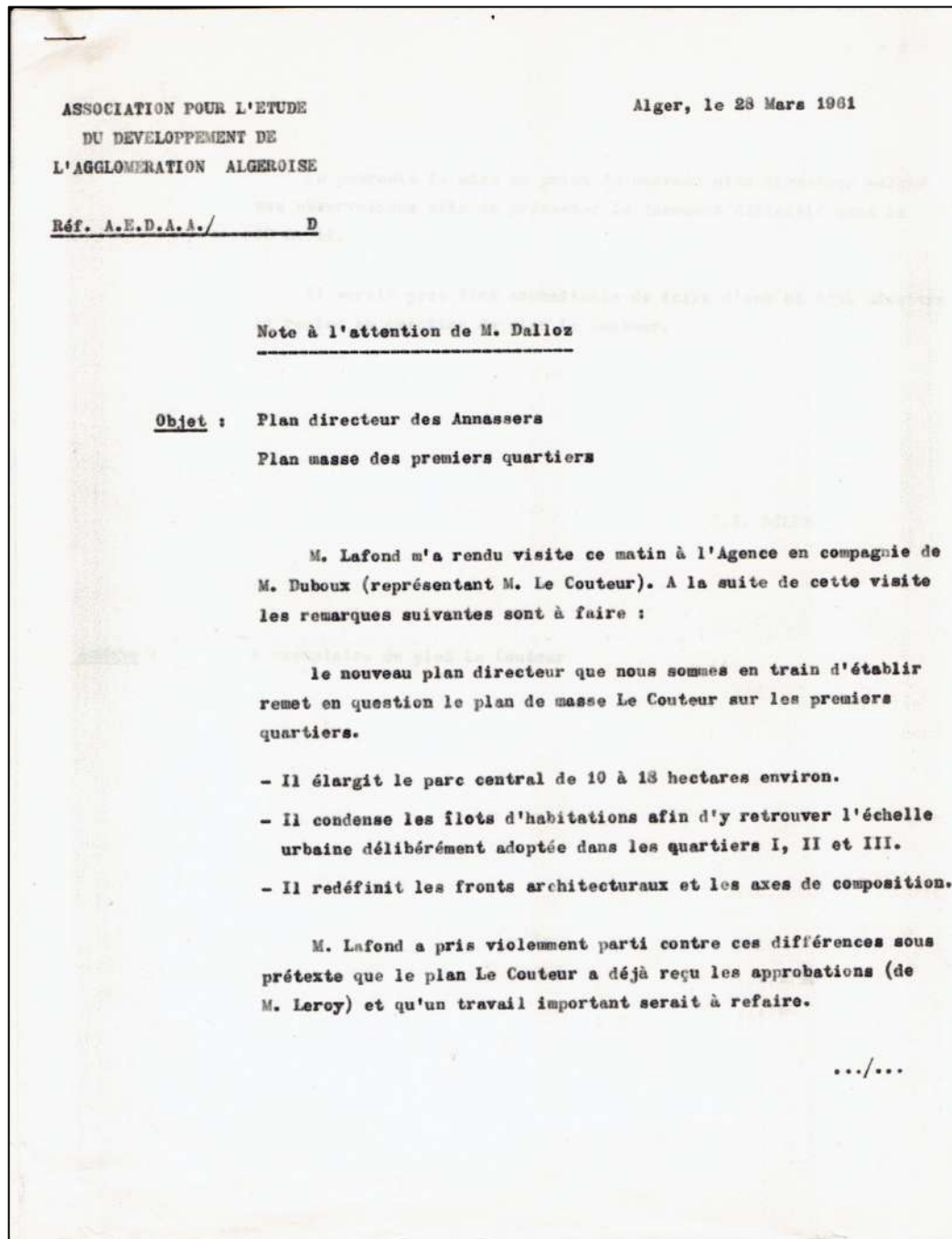


Figure 48 - Jean Jacques DELUZ, Courrier adressé à Pierre Dalloz avec pour objet : Plan directeur des Annassers - Plan masse des premiers quartiers, 28 mars 1961, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger.



Je poursuis la mise au point du nouveau plan directeur malgré ces observations afin de présenter le document définitif vers le 10 Avril.

Il serait peut être souhaitable de faire d'ores et déjà admettre la remise en question du plan Le Couteur.

J.J. DELUZ

Annexe : 1 exemplaire du plan Le Couteur

Figure 49 - Pierre DALLOZ, Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz, 6 décembre 1959, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

10 rue du Beau Art Paris 6  
6 décembre 1959  
M. Deluz  
J'ai le plaisir de vous adresser  
en ce jour le montant de l'apport  
de votre compte de chèques postaux  
N° 123456789  
à l'adresse suivante :  
M. Deluz  
10 rue du Beau Art  
Paris 6  
Je vous prie d'agréer, Monsieur,  
l'assurance de ma haute  
et dévouée estime.  
Pierre Dalloz



Je suis allé avec un ami  
M. Colant, à qui j'ai  
filipponi, me a conseillé de  
laisser la chose en elle  
Je ne me souviens pas si j'ai écrit ou  
M. Richardot.

J'arrivai à Reims par  
Air Reims dans la soirée du  
jeudi 17. J'ai pu rentrer à Paris  
de ce jour par le train du 24.  
Voulez-vous m'indiquer la  
façon de procéder en matière  
de faire faire l'expédition  
des papiers et des lettres  
à Paris  
1) Tout est-il bien fait  
pour Nicole et pour Henning  
(je lui envoie d'ailleurs un mot)



2) Grand Henry est-il ?

3) A quel point laisse-t-il le  
plan régional? Avec vous près  
avec lui toute d'informations  
pour que le travail continue sans  
à coups?

Je suppose que les finances de  
l'épave et son encadrement  
sont toujours dans la situation  
d'attente ou je les ai laissés  
et par M. Richardot un client pour  
prendre la décision qui sont  
nécessaires.

Bien cordialement à vous,

Jarry

Figure 50 - Pierre DALLOZ, Lettre adressée à Jacques Chevallier, 30 août 1962, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

Paris, le 30 août 1962

Monsieur le Ministre et Cher Ami,

Lorsque vous viendrez à Paris, et j'espère que cela sera prochain, je vous demande de me faire l'amitié d'un coup de téléphone. Il ne se passe pas de jour ou je ne pense à vous, puisque vous êtes pour moi non seulement un ami, mais encore un symbole. Selon qu'un homme comme vous donnera sa mesure en Algérie, qui est son pays, ou devra s'effacer, la fatalité se sera inclinée dans un sens ou dans l'autre.

Non je renonce à vous écrire ce que j'ai dans le coeur. L'incertitude des courriers, ici et là, glace ma plume. L'incertitude des faits aussi. A travers les prudences de nos pudiques journaux, que puis-je savoir de vrai sur l'Algérie ? Et quelle sera la vérité, la bien fragile vérité, le jour où vous parviendra cette lettre ?

Pour l'immédiat, je voudrais vous donner un conseil précis. A vous de voir sur place par qui et comment faire. Le "Grand Alger", dont tout le monde parle, ce fut la signature de M. Debré au bas d'un décret. C'est sans doute aujourd'hui à la fois un slogan et un cadre vide. La seule approche sérieuse du futur "Grand Alger", s'il doit être un jour, c'est le travail technique que nous avons fait. Il se trouve à Kaddous, sous la surveillance d'un gardien musulman.

Dans l'attente de transitions difficiles, j'avais pris la précaution de placer à la tête de l'agence un citoyen helvétique,

Monsieur J. Chevallier

—  
.../...

d'ailleurs excellent technicien, M. Deluz. De dérisoires hauts fonctionnaires ont usé de leur dernière minute d'autorité pour le chasser.

Comme vous le savez, l'A.E.D.A.A. a été dissoute le 31 décembre 1961. Une fantomatique société d'études a été constituée - dans le climat algérois du premier semestre 1962 ! - et placée sous la présidence d'un fonctionnaire, M. Seyfried, que je n'ai jamais vu, qui ne m'a jamais donné signe de vie. Je soupçonne quelques personnages du Quai de Passy d'avoir joué dans toute cette affaire un bien vilain rôle. Je vous en parlerai.

On a donc renvoyé Hansberger et Deluz, qui ont été faire de l'urbanisme à Ghardaïa pour l'O.C.R.S. On a nommé chef de l'agence l'un de nos anciens dessinateurs, M. Cames, qui est venu récemment me voir, et qui paraît très hésitant quant au retour.

Le conseil que je donne, sans préjuger des modalités, c'est de revenir au réel : c'est de replacer immédiatement Deluz à la tête de l'agence. Vous pourrez le retrouver soit à l'immeuble R de Mahçoul, s'il y est encore, soit par l'intermédiaire de Hansberger, à Jean Bart. Quel que soit le trouble ambiant, il faut que l'agence de Kaddous reste une thébaïde technique où les chances du futur soit préservées et préparées. Je compte absolument sur Deluz pour bien faire cela, et sur lui seul.

Deluz rassemblerait les gens qu'il connaît bien et qui connaissent bien le problème. D'autres par lui pourraient être initiés. Vous le conseilleriez politiquement.

.../...

Je voudrais encore vous dire qu'il me reste quelques  
exemplaires du premier cahier d'urbanisme d'Alger. Ces derniers  
exemplaires peuvent être précieux.

P. Dalloz

P.S. Je vous autorise à faire lire cette lettre par qui  
vous voudrez.

Figure 51 - Pierre DALLOZ, Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz, 13 décembre 1962, Correspondance personnelle. Fonds d'archives du Centre d'étude diocésain. Boite 112 chemise 10.

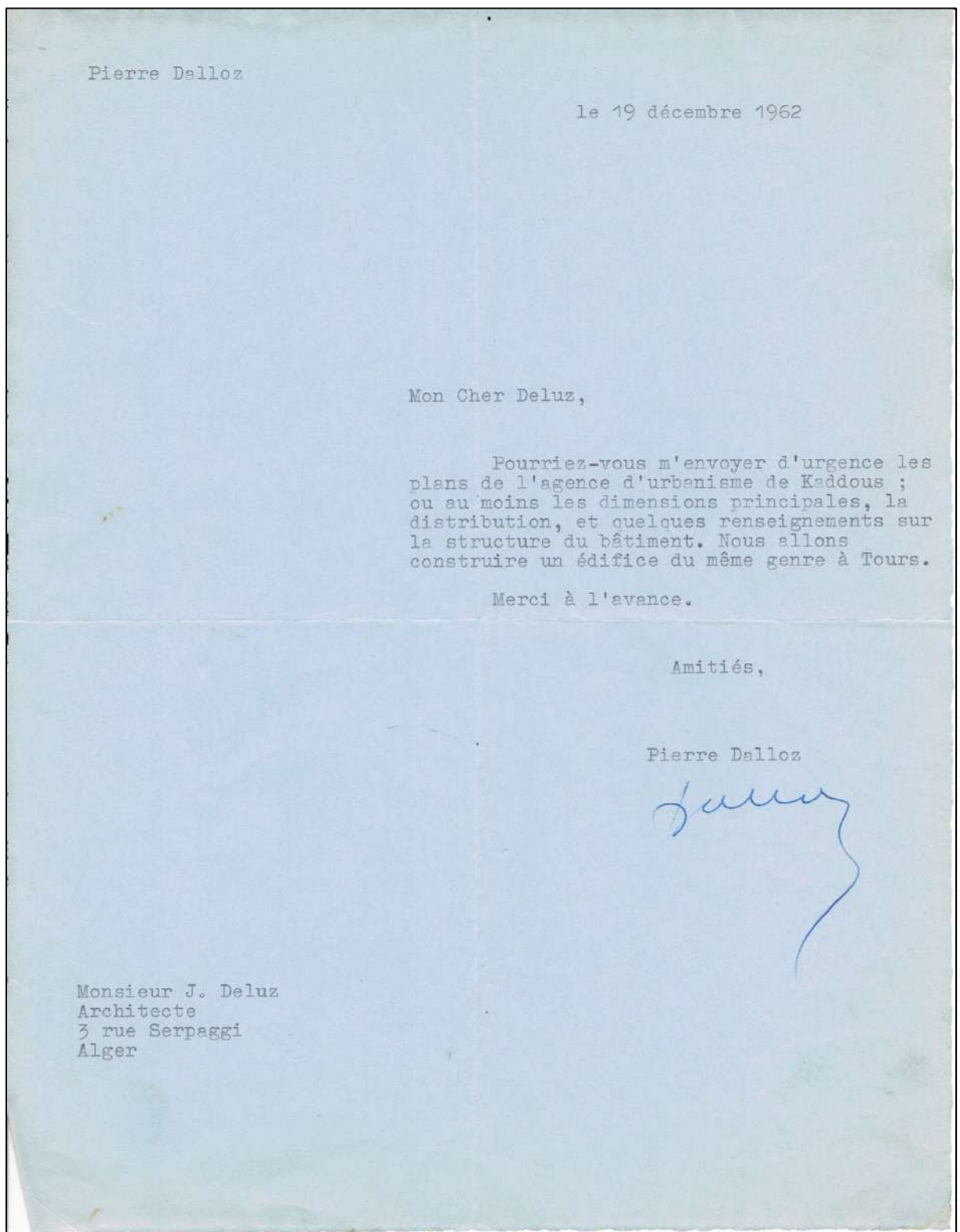


Figure 52 - Jean-Jacques DELUZ, Compte rendu de la réunion de Jean-Jacques Deluz avec MM. Boilot et Tailhan, 12 janvier 1962, Rapport. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

Alger, le 12 Janvier 1962

Monsieur Dalloz

La situation est la suivante :

Hier M. Boilot m'a convoqué et m'a reçu avec M. Tailhans. Ils m'ont posé la question suivante à brûle-pourpoint : veulez-vous agir comme conseil dans l'organisation provisoire qui va prolonger l'Agence en attendant la création de la société anonyme, laquelle fera le relai d'une société d'économie mixte définitive.

Avant de répondre, j'ai demandé des éclaircissements sur :

- qui dirigera l'Agence dans ce stade provisoire,
- qui l'administrera,
- quel sera son schéma de fonctionnement,
- quels rôles y garderont ceux qui restent de l'équipe Agence.

M. Boilot s'est vexé de ma curiosité, mais m'a tout de même indiqué que :

- l'Agence sera dirigée, sur place, par Vernet (chef S.d.U.) et Gardinier (ancien adjoint de Roux-Dufort),
- la Cadat financera en tant que paravent du service départemental et administrera,
- le personnel restant achèvera le plan d'aménagement (sous la direction de Vernet et avec mes conseils !),
- il ne semble pas que Hansberger et Ravereau soient conservés dans la filière. Votre présence n'a pas été évoquée.

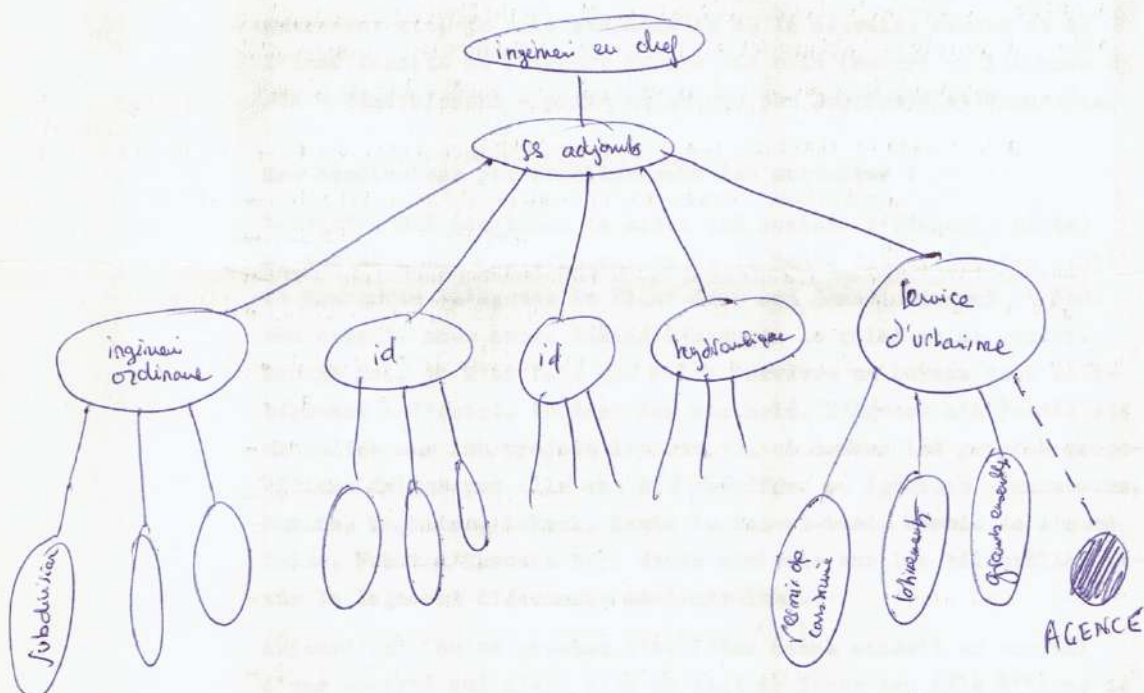
Je dois dire que j'avais, quelques jours auparavant, remis à M. Boilot l'organigramme de fonctionnement qui nous a paru souhaitable (direction collégiale d'architectes et d'urbanistes) et que Tailhans et Boilot avaient pris une position nettement défavorable.

.../...



Je comprends donc nettement aujourd'hui le sens de la manoeuvre : l'Agence, dans l'esprit de M. Boilot, sous quelque forme qu'elle se présente, est destinée à être subordonnée au service d'urbanisme départemental, et devient une sorte de subdivision des Ponts et Chaussées.

Organigramme officiel aux Ponts et Chaussées



Façon dont serait greffée l'agence dans l'esprit de Mr Boilot .../...

Deuxième point :

Devant mes hésitations, M. Boilet m'a accusé de chercher (avec l'ancienne équipe) à saborder la création de la société.

Il m'a aussi accusé de n'avoir pas assumé les tâches confiées à l'Agence ( finition du plan d'aménagement en particulier) et d'avoir fait que, pendant deux mois et demi, l'administration aurait payé l'Agence à ne rien faire. Il m'accuse aussi d'avoir quitté l'Agence à ce moment "comme le capitaine quittant le navire le premier". Autrement dit, je suis responsable de la mauvaise marche et de l'inefficacité de l'Agence depuis six mois (moment où l'Agence a été - bénévolement - prise en charge par les Ponts et Chaussées.

Mes conclusions personnelles sont les suivantes :

Lorsqu'en Mai (décision de créer une société d'économie mixte) M. Boilet a dit que l'intention de la haute administration était de conserver "l'Agence du Plan" dans son fonctionnement et dans son esprit, nous avons décidé d'assurer le relai et de rester. Depuis Mai, je n'ai fait que faire survivre un bureau tenu délibérément à l'écart. Pendant ces six mois, l'Agence n'a jamais été consultée sur les projets importants, et toutes les grandes propositions faites par elle ont été étouffées ou ignorées (Annassers, Marine, Tagarins, Lekral, Hauts de Bab-el-Oued, bassin de l'Oued Kniss, Front d'Hussein Dey, étude générale sur les bidonvilles et sur le logement d'économie semi-urbaine).

Aujourd'hui, on me propose d'assister comme conseil au travail d'une société qui n'est plus en état de jouer son rôle d'homme de l'art (liberté de conception et groupe de travail choisi), qui n'a donc plus rien à voir avec l'Agence.

En outre, on met en doute la probabilité de notre action précédente.

.../...



En attendant votre avis, je crois qu'il ne m'est pas possible d'accepter cette proposition. Il ne me paraît pas utile non plus de nous justifier autrement que par la remise d'un bilan - voire d'un testament - et inutile de chercher à dévoiler quelles incompétences voilent ces accusations.

L'Agence ne peut pas être autre chose qu'un "homme de l'art", autrement dit un instrument technique de recherche et de création. On a tort de croire que l'urbanisme est une science aboutie et réductible à des formules connues. Les rapports entre cet homme de l'art et les collectivités pour lesquelles il agit doivent être ceux d'un architecte et de son maître d'ouvrage. La profession libérale n'admet pas les rapports de subordination. Du moins tel est notre point de vue.

Peut-être objectera-t-on qu'il ne s'agit que d'une situation provisoire. Je réponds que nous sommes dans une situation provisoire depuis plus de six mois (fin des subventions de la Ville) et que rien ne prouve qu'elle ne durera pas encore six mois.

Je propose que nous ne reprenions la discussion que sur les assises saines - ou que nous ne la reprenions pas du tout.

Nous étions là pour deux choses :

- 1°) pour le principe de l'Agence et l'instauration d'un nouvel urbanisme,
- 2°) parce que nous aimons Alger.

Pardonnez-moi ces longues considérations, dans lesquelles entrent beaucoup de sentiments personnels. Vous pourrez, mieux que nous, juger dans l'objectivité.

Veillez agréer, Monsieur, mes sentiments dévoués.

Figure 53 - Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois, 23 février 1962

ATELIER D'URBANISME DE L'ALGEROIS

Route de Kad'ous HYDRA (Alger)

Société Anonyme  
au capital de 30.600 NF

Le 23 Février 1962, s'est tenue à la Préfecture d'Alger, à 10 H. 30, la première réunion du Conseil d'Administration de "l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois".

Etaient présents :

- M. ABDESSELAM Philippe
- M. AZEM Boualem
- M. GRILLET Albert
- M. LABORDE Francis
- M. LAURENT Henri
- M. RATINSKY Wladyslas
- M. SEYFRIED Jacques

Assistaient également à cette réunion :

- M. FEUILLOLEY Secrétaire Général de la Préfecture d'Alger
- M. BOILOT Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées
- M. TAILHAN Ingénieur des Ponts et Chaussées
- M. GIRAULT Ingénieur en Chef de la Ville d'Alger

I / ELECTION DU PRESIDENT

M. GRILLET, qui présidait l'Assemblée Générale Constitutive, ouvre la séance du Conseil d'Administration et fait savoir que la première question à l'ordre du jour est celle de l'élection du Président Directeur Général. Selon les règles des sociétés anonymes, il est nécessaire d'élire immédiatement le Président Directeur Général pour que la société puisse fonctionner. Il fait remarquer que le mandat du Président Directeur Général peut avoir une durée maximum de deux ans, selon les statuts. .../...

M. FEUILLOLEY, Secrétaire Général de la Préfecture, demande que cette première élection ne porte que sur un délai de six mois. En effet, la société anonyme qui vient d'être constituée doit devenir le plus rapidement possible une société anonyme d'économie mixte.

Après échange de vues, il est fait remarquer que la période transitoire - où la société ne sera pas d'économie mixte - peut durer plus de six mois. Il est donc décidé de procéder à l'élection d'un Président Directeur Général pour une période de six mois renouvelable.

M. GRILLET demande aux administrateurs s'il y a parmi eux un candidat à ce poste. Aucune candidature ne s'étant manifestée, il est fait remarquer que, comme il s'agit toujours d'une phase transitoire - le but final étant la création d'une société anonyme d'économie mixte - il serait peut-être souhaitable que M. SEYFRIED, fondateur de la société, continue sa tâche.

A l'unanimité des membres du Conseil, M. SEYFRIED est élu Président Directeur Général.

DECISION N° 1

M. SEYFRIED Jacques est élu Président Directeur Général de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois pour une période de six mois renouvelable.

II / SCHEMA D'ORGANISATION DE LA FUTURE SOCIETE

M. SEYFRIED remercie les Administrateurs de leur confiance et pose immédiatement la question du schéma d'organisation de la future société.

Il expose d'abord le point de vue de M. DALLOZ, ancien animateur de "l'Association pour l'Etude du Développement de l'Agglomération Algéroise" (A.E.D.A.A.), qui est résumé dans un organigramme présenté au Conseil.

.../...



Ensuite, le Président fait connaître le point de vue de l'Administration qui jouera le rôle de Commissaire du Gouvernement de la future société d'économie mixte, et soumet également un second organigramme.

La discussion est ouverte et MM. ABDESSELAM et RATINSKY font notamment remarquer que l'organigramme présenté par M. DALLOZ ne peut être retenu. En effet, l'organisation précédente a peut-être été excellente sur le plan technique, mais a conduit l'Association à sa dissolution par manque d'organisation administrative et financière. Il ne faut donc pas suivre les errements précédents.

Le Conseil d'Administration se prononce donc contre la direction collégiale de l'Atelier.

La proposition de l'Administration, présentée par M. BOLLIGOT, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, est donc retenue.

Dans une première phase, la société étant une société anonyme simple, le Président du Conseil d'Administration est donc obligatoirement directeur général et responsable de l'Atelier.

Pour mener à bien cette tâche, il lui sera adjoint un Secrétaire Général.

Au point de vue de l'organisation intérieure, deux branches seront créées :

- une branche administrative et financière qui, dans une première phase, sera sous l'autorité directe du Secrétaire Général, le volume des affaires pouvant amener ultérieurement la création d'un poste de Chef de service administratif et financier ;
- une branche technique, dirigée par un chef d'atelier qui sera assisté d'un comité technique prévu par les statuts, et aussi, pour des affaires déterminées, d'architectes, d'urbanistes ou de techniciens rémunérés à la vacation.

.../...

Le Président fait remarquer que, dans l'immédiat, il sera peut-être difficile de recruter un chef d'atelier compétent.

La société ne peut pas déterminer très rapidement quelles seront ses ressources, c'est à dire dans quelle mesure elle pourra rémunérer ce chef d'atelier. Il est préférable, pense-t-il, d'obtenir rapidement des contrats pour des affaires déterminées et d'engager dans ce cadre des architectes et des urbanistes qui seront payés à la vacation.

M. LAURENT fait alors remarquer qu'il y avait dans l'Agence du Plan des gens compétents et qu'il serait peut-être bon de s'assurer à nouveau leur collaboration. Il cite notamment M. DELUZ, dont le maintien comme chef d'atelier lui paraît souhaitable. En effet, il a dirigé l'ancienne Agence et connaît très bien les problèmes posés, notamment par le Plan d'Aménagement de la Région Algéroise dont la finition rapide est vitale pour la Ville d'Alger.

M. ABDESSELAM fait remarquer que, si la proposition de M. DALLOZ quant à l'organigramme n'a pas été retenue, cela n'implique l'élimination de tout le personnel cadre de l'ancienne Agence. L'organisation a d'ailleurs donné d'excellents résultats sur le plan technique.

M. LAURENT propose alors de faire étudier les projets commandés à l'Atelier par un bureau d'études, de préférence à des architectes privés.

M. ABDESSELAM répond alors qu'il serait, dans ces conditions, inutile de créer cet Atelier. L'Atelier d'Urbanisme est justement chargé de faire la synthèse des éléments fournis de diverses sources et notamment par les bureaux d'étude. Il insiste sur la proposition d'un organisme qui puisse traiter tous les problèmes par lui-même.

.../...

Le Président fait remarquer que, dans l'immédiat, il sera peut-être difficile de recruter un chef d'atelier compétent.

La société ne peut pas déterminer très rapidement quelles seront ses ressources, c'est à dire dans quelle mesure elle pourra rémunérer ce chef d'atelier. Il est préférable, pense-t-il, d'obtenir rapidement des contrats pour des affaires déterminées et d'engager dans ce cadre des architectes et des urbanistes qui seront payés à la vacation.

M. LAURENT fait alors remarquer qu'il y avait dans l'Agence du Plan des gens compétents et qu'il serait peut-être bon de s'assurer à nouveau leur collaboration. Il cite notamment M. DELUZ, dont le maintien comme chef d'atelier lui paraît souhaitable. En effet, il a dirigé l'ancienne Agence et connaît très bien les problèmes posés, notamment par le Plan d'Aménagement de la Région Algéroise dont la finition rapide est vitale pour la Ville d'Alger.

M. ABDESSELAM fait remarquer que, si la proposition de M. DALLOZ quant à l'organigramme n'a pas été retenue, cela n'implique l'élimination de tout le personnel cadre de l'ancienne Agence. L'organisation a d'ailleurs donné d'excellents résultats sur le plan technique.

M. LAURENT propose alors de faire étudier les projets commandés à l'Atelier par un bureau d'études, de préférence à des architectes privés.

M. ABDESSELAM répond alors qu'il serait, dans ces conditions, inutile de créer cet Atelier. L'Atelier d'Urbanisme est justement chargé de faire la synthèse des éléments fournis de diverses sources et notamment par les bureaux d'étude. Il insiste sur la proposition d'un organisme qui puisse traiter tous les problèmes par lui-même.

.../...



Le Président fait savoir qu'il est entièrement d'accord avec ce point de vue, mais il pense que, dans une première phase de démarrage, il sera nécessaire d'engager à la vacation des architectes pour des affaires déterminées.

M. BOILOT fait alors remarquer qu'un problème urgent se pose pour l'Oued OUCHAIA. Il a les crédits nécessaires et il pourra très rapidement passer un contrat avec la nouvelle société. Il souhaiterait que l'Atelier d'Urbanisme utilise, pour diriger le personnel non cadre qu'il a hérité de l'ancienne Agence, M.M. BOURLIER et GEISER, architectes-urbanistes.

Cette première affaire assurera le démarrage de la société et ce n'est que plus tard, lorsque les ressources de la société seront connues, qu'un chef d'atelier sera recruté et qu'une organisation interne complète sera mise sur pied.

M. ABDESSELAM demande que soit établi le plus rapidement possible une première liste des membres du Comité Technique. Cette liste qui n'aura qu'un caractère limitatif, permettra au Conseil d'Administration de nommer ultérieurement, pour chaque affaire, les membres du Comité Technique.

M. GIRAULT, Ingénieur en Chef de la Ville, fait alors observer qu'il lui semble difficile de faire partie de ce Comité, car il risque d'être lié, ultérieurement, par les plans soumis à l'Administration de la Ville d'Alger par l'Atelier d'Urbanisme. Il en est de même selon lui, de M. BOILOT, Chef du Service Départemental de l'Urbanisme.

MM. GRILLET et ABDESSELAM interviennent alors pour faire remarquer que le Comité Technique n'a qu'un caractère consultatif et que la participation de fonctionnaires à ce Comité n'implique pas, automatiquement, leurs accords aux projets qui seront soumis ultérieurement à leurs services. Toutefois leur présence à ce Comité Technique est des plus souhaitables parce qu'ils pourront faire connaître leur point de vue avant que les projets soient définitivement établis. Cela évitera de longs retards.

.../...

DECISION N° 2

Le conseil d'Administration décide de retenir le schéma d'organisation interne proposé par l'Administration.

Il habilite son Président à établir, avec les différentes Administrations et organismes, des projets de contrats qui lui seront soumis lors de sa prochaine réunion.

Il demande également que lui soit présenté le plus rapidement possible une première liste des membres du futur Comité Technique.

III / PERSONNEL DE L'ATELIER D'URBANISME DE L'ALGEROIS

1° - Secrétaire Général

Conformément à l'organigramme retenu, il est nécessaire de recruter le plus rapidement possible un secrétaire général.

Le Président fait part alors de la candidature de M. Michel BLET.

Ce dernier, qui est fonctionnaire à la Délégation Générale, est l'un des adjoints de M. GAUREL, Urbaniste en Chef de l'Algérie.

Le service d'Urbanisme fait lui-même partie du Commissariat à la Construction qui dépend de la direction générale des Travaux Publics, de l'Hydraulique et de la Construction. Il est donc nécessaire d'obtenir l'accord des supérieurs hiérarchiques de M. BLET. Pendant une certaine période, ce fonctionnaire ne sera mis à la disposition de la nouvelle société qu'à mi-temps.

DECISION N° 3

Le Conseil d'Administration charge le Président d'effectuer, auprès des supérieurs hiérarchiques de M. BLET les démarches nécessaires à sa mise à la disposition de l'Atelier.

.../...



2° - Ancien personnel de l'A.E.D.A.A.

Le Président fait observer qu'il est nécessaire de réorganiser l'Atelier dans les délais les plus brefs, le personnel de l'ancienne Agence du Plan étant resté sans direction depuis le 1er Janvier 1962.

Il est donc nécessaire de régler auprès de M. LABORDE, liquidateur de l'Association, le problème du transfert du personnel de l'Agence à l'Atelier d'Urbanisme.

M. ABDESSELAM demande alors que les droits acquis par l'ancien personnel à l'Agence ne soient pas entièrement repris afin d'éviter d'handicaper le démarrage de la nouvelle société.

M. LABORDE souhaite que, dès le 1er Mars, la société récupère le personnel de l'ancienne agence resté en place jusqu'à fin Février.

Le Président donne lecture de la liste du personnel actuel de l'Agence et propose d'examiner, au cours de la prochaine séance du Conseil d'Administration, les différentes candidatures.

Il souligne toutefois qu'il sera peut-être nécessaire de tenir compte de certains droits acquis et de toute façon, de n'engager dans la nouvelle société que les agents qui auront accepté de signer au liquidateur de l'Association un solde de tout compte.

DECISION N° 4

Le Conseil d'Administration charge le Président de discuter avec le personnel de l'ancienne Agence les termes d'un nouveau contrat de travail.

.../...

IV / CAPITAL DE LA FUTURE SOCIETE

M. FEUILLOLEY fait savoir au Conseil d'Administration que la Chambre d'Agriculture, présentie pour faire partie de la future société anonyme d'économie mixte, a décidé de ne pas donner suite à ce projet.

Il est donc nécessaire d'arrêter une nouvelle répartition du capital social.

Afin de tenir compte des dispositions légales, il est proposé de ramener le capital social, fixé initialement à 155.000 NF 00, à 135.000 NF 00.

La répartition suivante est adoptée :

- Département d'Alger	35.000 NF 00	3 sièges
- Ville d'Alger	35.000 NF 00	3 sièges
- C.A.D.A.T.	30.000 NF 00	2 sièges
- C.E.D.A.	20.000 NF 00	2 sièges
- CHAMBRE DE COMMERCE	15.000 NF 00	1 siège

Cette nouvelle répartition du capital sera soumise aux collectivités territoriales qui devront saisir leurs assemblées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 heures 15.

Figure 54 – Jean-Jacques DELUZ, Lettre adressée à Jean de Saint Jorre, 31 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

J.J. DELUZ  
Architecte  
97, place du Corsaire  
Diar el Mahçoul  
ALGER

Alger, le 31 Janvier 1962

RECOMMANDEE

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre lettre du 20 Janvier courant concernant la dissolution de l'Agence d'Urbanisme.

Ayant travaillé dans le cadre de l'Agence depuis 1957, en ayant assuré la direction technique et (par nécessité) administrative depuis l'été 1960, je possède tous les éléments susceptibles d'éclairer un problème dont personne ne connaît plus les données, en dehors de notre ancien groupe de travail : MM. Dalloz et Hansberger, et des fonctionnaires ayant démissionné.

J'ai toujours eu l'ambition de poursuivre mon action d'urbaniste. On ne me donne plus aujourd'hui les moyens de l'exercer; on m'en offre de dérisoires.

Les termes de votre lettre, tels que vous les a proposés M. l'Ingénieur en Chef de la 2ème circonscription, sont donc inexacts et je vous serai reconnaissant de les revoir. Je tiens à votre disposition tous les éléments qui pourraient vous être nécessaires. Rien dans mon action, récente et actuelle, n'a d'autre raison que de sauvegarder un esprit de travail qui a porté ses fruits sur le plan national et international et n'a rencontré localement, depuis une certaine époque, qu'un dénigrement systématique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Monsieur le Président  
du Conseil d'Administration de l'A.E.D.A.A.

Figure 55 - Jean Jacques DELUZ, Courrier adressé à Jean Seyfried ayant pour objet : « Organisation de l'atelier », 14 mars 1962, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

Alger, le 14 Mars 1962

Note à l'attention de M. SEYFRIED  
Président Directeur de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois

Réf. Entretien du 9.III.1962  
Obj. Organisation de l'Atelier

Souhaitant poursuivre mon action d'urbaniste dans le cadre de l'Atelier, je ne permets de vous proposer ces quelques notes où j'essaye de définir dans quelle forme, étant donné les circonstances, cet Atelier pourrait ne pas déroger à sa seule vocation qui est la pratique d'une méthode d'urbanisme.

1° / Si l'on considère l'organigramme que vous avez esquissé, l'Atelier devient l'outil d'exécution de missions d'urbanisme confiées contractuellement à X, Y, Z.

2° / Le rôle de l'Atelier doit être de définir et de proposer synthétiquement l'aménagement cohérent de la région d'Alger, tant sur son plan général que dans ses points particuliers : les relations du particulier au général étant systématiques de par la texture même d'Alger.

Or, nous avons vu que l'Atelier est réduit (de par la volonté même de ceux qui ont liquidé l'Agence du Plan) à un instrument d'exécution. Tout au plus peut-il, sur le plan de l'analyse cartographique et documentaire, apporter quelques données urbanistiques. Tout le travail de conception qui devrait être le fait de la volonté commune de "l'Atelier" va se trouver dispersé dans une somme de volontés particulières, non forcément cohérentes (ceci, en dehors de tout critère qualitatif).

.../...



3° / Le rôle de l'Atelier doit être de définir les formes urbaines conséquentes des vocations d'Alger et de sa région : Alger, capitale ; Alger, ville de 1 million d'habitants ; Alger, base d'équipements et base touristique.

Quelque soient les divergences de style ou de pensée des participants, il est indispensable, si l'on veut pratiquer un urbanisme, qu'il y ait communauté de vues sur ces points essentiels : vocation, ligne générale de l'aménagement, conceptions urbaines.

4° / C'est pour les raisons précédentes que l'Agence du Plan avait choisi ses collaborateurs par affinités personnelles, l'essentiel étant toujours pour quelque urbaniste qu'il soit, d'exprimer et de faire aboutir une volonté délibérée.

Dans ce domaine où les résultats tangibles pourraient difficilement se juger en moins de dix ans, les seules fautes tiennent aux hésitations et aux divergences.

5° / En résumé : dans l'organigramme esquissé :

- a) Le choix des personnes participantes est un fait arbitraire, mais qui a l'avantage de faire appel à des techniciens compétents.
- b) A chacun de ces techniciens est confiée une tâche distincte.
- c) Ces commandes étant faites à titre personnel, tout esprit ou vocation d'équipe serait vicié automatiquement par des réactions de susceptibilité (ce n'est pas sans raison que nous avons toujours tenu à l'Agence à effacer le nom des auteurs derrière l'entité même de l'Agence).
- d) Ainsi, l'Atelier, au lieu d'être l'entité créatrice, est réduit à une sorte de bureau d'études mis au service de n'importe quel projet d'urbanisme pour les analyses statistiques, les fonds de plans et les dessins.

.../...

A ce propos, il est amusant de noter que l'on revient à la commande de plans d'urbanisme à un particulier, qui avait été la raison même de la création de l'Agence du Plan

6 / Proposition :

De ce qui précède ressort un élément positif qui est l'appel à un certain nombre de techniciens ayant une connaissance pratique de la région d'Alger. Le problème d'organisation sera donc de faire un groupe de travail agissant dans un sens commun, étudiant en commun la totalité des problèmes généraux et participant effectivement et personnellement à la vie de l'Atelier. L'Atelier pourrait ainsi devenir le forum d'urbanisme dont nous avons souvent rêvé.

7 / Dans cet objectif, j'aurais imaginé les mesures d'organisation suivantes :

- au départ, on fait appel à un certain nombre de techniciens compétents, non pas sur des tâches particulières, mais sur la participation pure et simple au groupe de travail ;
- le groupe de travail est précédé par une personnalité choisie qui dirige les débats (M. Dalloz avait pensé par exemple à M. de Maisonsseul : cf. sa lettre au Préfet) ;
- ce groupe a pour fonction de préparer les programmes, et, à partir du commun accord établi sur les bases d'un projet, désigne un ou plusieurs de ses membres directement responsable du dit projet ;
- l'exécution du projet est dirigée par le chef d'Atelier qui est supervisé par le ou les responsables choisis ;
- la mission d'assistance technique peut également être assumée par le groupe : dans toutes les questions de désaccord, le comité technique intervient et arbitre sous la direction de M. Dalloz ;
- du point de vue de la rémunération, cette méthode n'est pas différente de celle qui avait été envisagée, puisque les techniciens du groupe de travail sont payés par vacations et que dans tous les cas leur présence serait aussi nécessaire.

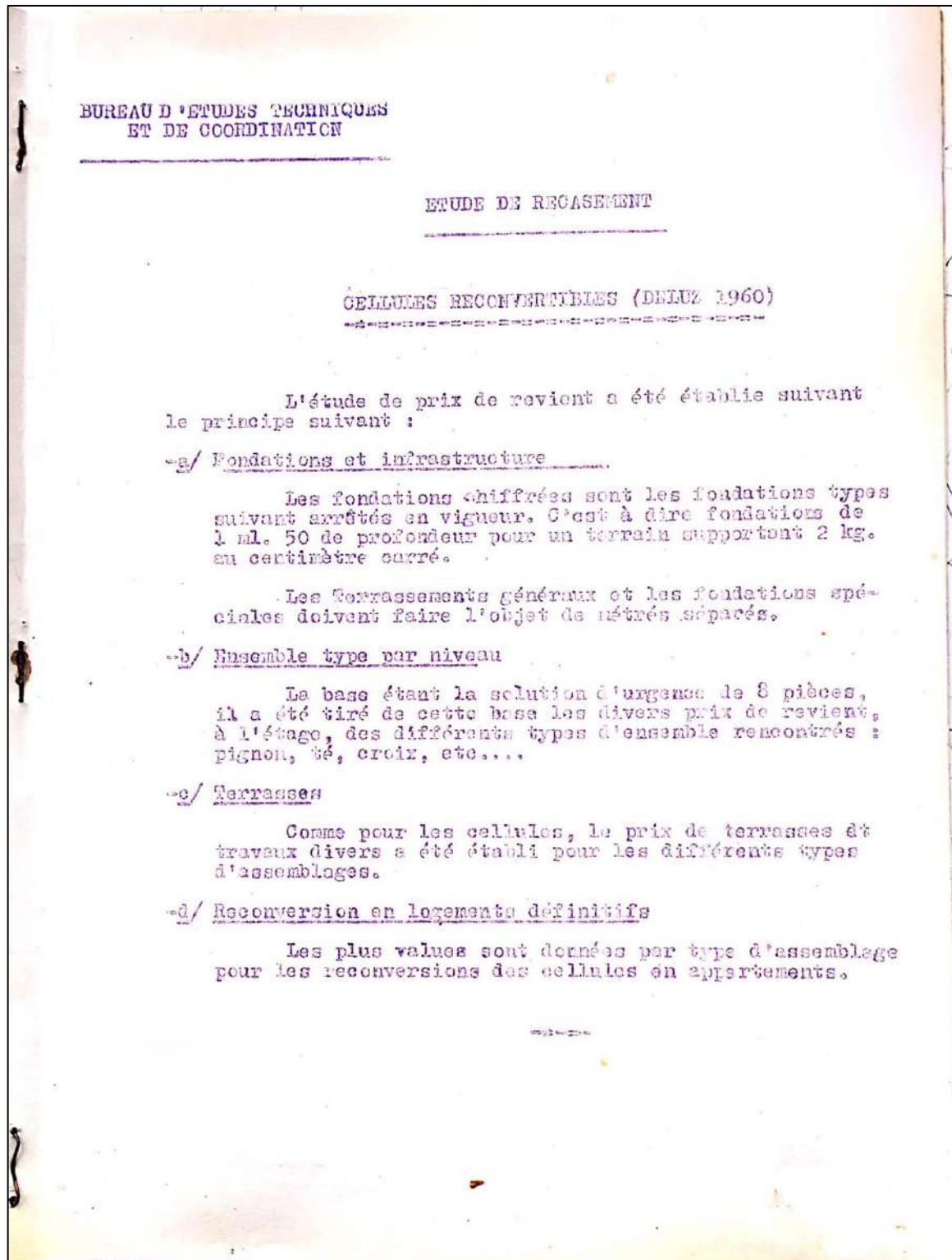
.../...

8 / On remarque que du point de vue de l'organigramme, ce système peut correspondre exactement avec le dernier organigramme esquissé et qu'il ne s'agit pas comme on a pu le craindre devant ma proposition de Janvier, d'une "direction collégiale", en ce sens que le groupe de travail ne dirige pas l'Atelier qui reste sous l'autorité du Président Directeur à qui sont adjoints un secrétaire général et un chef d'Agence.

J.J. DELUZ

## La collaboration aux travaux de l'Atelier d'urbanisme de l'algérois

Figure 56 - Jean-Jacques DELUZ, Immeuble de recasement. Cellules reconvertibles -ÉTUDE DELUZ 1960-, Alger : Atelier d'Urbanisme de l'Algérois, 26 janvier 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 2 - Chemise 1.





Le prix d'un immeuble se calcule donc suivant le principe ci-dessous :

Nbre. de cellules en R.d.C X prix fondations (a) = A  
 " " " dans l'immeub. X prix cellules (b) = B  
 " " " en dernier Niv. X prix terrasses (c) = C

Prix immeuble ..... = A+B+C

prix immeuble reconvertit en logements ( A + B + C ) + D

=====

Les différents types sont les suivants :

TYPE I :

3 pièces normales  
 1 cage escalier  
 3 blocs toilettes



Surface d'axe en axe 19.30 x 5.00 = 96.50  
 29.30 x 5.00 = 146.50

243 m2.0

TYPE II :

9 pièces normales  
 1 cage escalier  
 3 blocs toilettes



Surface d'axe en axe 29.30 x 5.00 = 146.50  
 24.30 x 5.00 = 121.50

268 m2.00

TYPE III :

3 pièces courives  
 1 cage escalier  
 3 blocs toilettes



Surface d'axe en axe dito type I

243 m2.00

TYPE IV

- 9 pièces courside  
1 cage escalier  
3 blocs toilettes

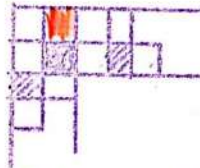


Surface d'axe en axe dito type II

268 m2.00  
=====

TYPE V

- 8 pièces angle  
1 cage escalier  
3 blocs toilettes



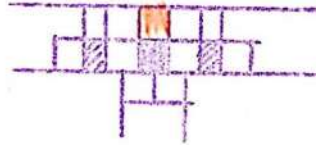
Surface d'axe en axe

18.10 x 5.00	=	90.50
23.10 x 5.00	=	115.50
10.00 x 3.10	=	31.00
5.00 x 5.00	=	25.00
		-----

262 m2.00  
=====

TYPE VI

- 15 pièces en T  
1 cage escaliers  
3 blocs toilettes



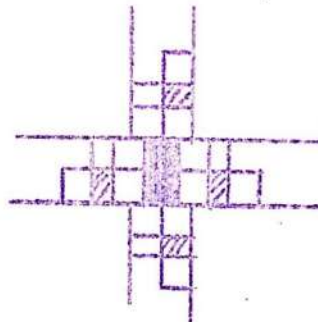
Surface d'axe en axe

21.20 x 5.00	=	106.00
31.20 x 5.00	=	156.00
10.00 x 5.00	=	50.00
		-----

312 m2.00  
=====

TYPE VII

- 16 pièces en croix  
1 cage escalier  
4 blocs toilettes



Surface d'axe en axe	2 x 5.00 x 5.00	=	50.00	
	2 x 8.10 x 10.00	=	162.00	
	21.20 x 5.00	=	106.00	
	31.20 x 5.00	=	156.00	
				----- 474 m2.00
				=====

Pour les types courive des assemblages d'angle, en Té ou en croix, une interprétation sera faite suivant les mêmes données que pour les types courants.

=====

#### OBSERVATIONS

- hauteur sous plafond = 2. m 50
- hauteur plancher à plancher = 2. m 65
- ouvertures dans banché médian = 3.00 x 2.00 (h)
- ouvertures façades 5 x 5 : 25 : 6 = 4 m2 environ
  - soit 2.40(h) x 1.70 = 4.08
  - 3 x 5 = 15 : 6 = 2.50
  - soit 2.40(h) x 1.00 = 2.40
- en solution urgence toilettes
  - 2.85 x 0.60 (h)
- 16 marches de 16,56 x 30
- paliers / (5.00 - 0.15) - (7 x 0.30) / x 1/2 = 1.37<sup>5</sup>
- protection du palier intermédiaire de 1.m 40

T Y P E I

a/ fondations et infrastructure.

N°s	Désignation des ouvrages	U.	Quantités	Prix U.	Totaux
1	Fouilles en rigoles	m3	80	1.500	128.000
2	Gros béton en fondations	m3	65	7.500	487.500
3	Remblais par couches de 0.20	m3	12	550	6.600
4	Transport des terres dans em- prise chantier	m3	68	500	34.000
5	Béton banché en scubassement	m3	8	27.000	216.000
6	Regards pieds de chute	u	3	6.000	18.000
7	Raccordements plancher jus- qu'aux regards	u	forfait	1.500	1.500
8	Buses ciment comprimé ø200 (fouilles - remblais)	ml	12	1.400	16.800
9	Emmarchement entrées - perrons	u	ensemble	10.000	10.000
10	Branchement eau	u	forfait	15.000	15.000
11	Branchement électricité	u	forfait	12.000	12.000
a/ fondations et infrastructure du type I					945.400

soit prix au mètre carré pour

a/ fondations et infrastructure

$\frac{945.400}{243}$

=

3.890

=====



B/ ENSEMBLE TYPE PAR NIVEAU

NFs	Désignation des ouvrages	U.	Quantité	Prix U.	Totaux
<u>1/ GROS OEUVRE</u>					
1.01	Chainage inférieur en béton armé.	m3	4	39.000	156.000
1.02	Béton banché y compris coffrages-armatures.	m3	25	30.000	750.000
1.03	Dalle pleine en béton armé de 0.15 d'épaisseur	m2	228	3.800	866.400
1.04	Dalle pleine en béton armé de 0.12 d'épaisseur	m2	8	3.200	25.600
1.05	Limons préfabriqués crémail- lères"	ml	10	3.100	31.000
1.06	Marches préfabriquées avec contremarches	U	16	2.500	40.000
1.07	Plus value pour ponçage des dalles	m2	228	650	148.200
1.08	Murotte en parpaings de Q12	m2	106	1.500	159.000
1.09	Cloisons en parpaings de C.07	m2	30	1.150	34.500
1.10	Balustrade escalier	ml	5	5.000	25.000
1.11	Protection des paliers in- ternodaires	m2	4	4.500	18.000
1.12	Enduits extérieurs au mor- tier bâtard	m2	122	800	97.600
1.13	Enduits intérieurs au mor- tier bâtard	m2	24	600	14.400
1.14	Potager cuisine avec pose évier	ml	3	4.000	12.000
1.15	Pose de siège à la turque	U	3	1.000	3.000
1.16	Conduit de fumée en bois seaux	ml	8	3.500	28.000
1.17	Conduit de ventilation en éternit	ml	8	2.100	16.800
1.18	Pose de cadres en extérieur	U	11	900	9.900
1.19	Pose de cadres en intérieur	U	14	700	9.800
1.20	Chutes eaux pluviales en éter- nit	ml	8	1.400	11.200
<b>TOTAL " GROS OEUVRE "</b>					<b>2.456.400</b>

N°s	Désignation des ouvrages	U	Quantité	Prix U.	Totaux
<u>2/ MENUISERIES</u>					
2.01	Groisées type 1= 2.40x1.70 JM	U	6	19.000	114.000
2.02	Groisées type 2= 2.40x1.00 JM	U	2	15.000	30.000
2.03	Chassis blocs toilettes 2.85x0.60 JM	U	3	11.000	33.000
2.04	Portes chambres 0.80x2.00 JM	U	8	8.500	68.000
2.05	Portes entrées 0.80x2.00 JM	U	3	12.000	36.000
2.06	Porte WC 0.70x2.00 JM	U	6	8.000	48.000
2.07	Casse commune boîte aux let tras	U	1	3.000	3.000
2.08	Face de gaine 0.40x0.40 JM	U	3	1.500	4.500
2.09	Caillebotis pour douches 0.70x0.70	U	3	2.000	6.000
TOTAL " MENUISERIES "					342.500

<u>3/ PLOMBERIE-SANITAIRE</u>					
3.01	Alimentation en eau d'un bloc toilettes	U	3	10.000	30.000
3.02	Evacuation ensemble bloc toi lettes	U	3	15.000	45.000
3.03	Fourniture d'une cuvette WC	U	3	9.000	27.000
3.04	Fourniture et pose de chasse et douche	U	3	10.000	30.000
2.04	Fourniture et pose robinet ablutions	U	3	1.500	4.500
2.05	Fourniture évier 50x60	U	3	5.000	15.000
2.06	Té en attente pour extension	U	6	1.000	6.000
2.07	Compteurs divisionnaires	U	3	8.000	24.000
TOTAL " PLOMBERIE SANITAIRE "					181.500



4°/ ELECTRICITE					
4.01	Colonnes montantes (hauteur 2.65)				
4.02	Fourniture et pose de planchette	u	3	9.000	27.000
4.03	Disjoncteur différentiels	u	3	2.000	6.000
4.04	Eclairage permanent cage es calier (horloge)	u	3	5.000	15.000
4.05	Lampes simple allumage bout de fil	u	1	9.000	9.000
4.06	Hublots étanches	u	8	6.000	48.000
		u	9	7.500	67.500
TOTAL ELECTRICITE					172.500

5°/ PEINTURE - BADIGEON - VITRERIE.					
15.01	Peinture extérieur Fapisol	m <sup>2</sup>	122	300	36.600
15.02	Peinture intérieur à la colle	m <sup>2</sup>	366	105	38.430
15.03	Peinture huile sur bois	m <sup>2</sup>	101	370	37.370
15.04	Peinture huile sur métal	m <sup>2</sup>	10	400	4.000
15.05	Peinture huile sur murs	m <sup>2</sup>	néant		
15.06	Peinture sur plafonds à la chaux	m <sup>2</sup>	242	110	26.620
15.07	Vitrerie verre simple	m <sup>2</sup>	20	1.050	21.000
TOTAL PEINTURE BADIGEONS VITRERIE					164.020

RECAPITULATION

1° //	Gros Oeuvre	=	2.456.740
2° //	Menuiseries	=	342.500
3° //	Plomberie sanitaire	=	181.500
4° //	Electricité	=	172.500
5° //	Peinture badigeons vitrerie	=	164.020

b/ Ensemble type - par niveau

3.316.920

Soit prix au mètre carré pour

b/ ensemble type par niveau :

$$\frac{3.316.920}{243.00} = 13.650$$
=====

c/ Terrasses et travaux divers

N°s	Désignation des ouvrages	U.	Quantités	Prix U.	Totaux
1	Chainage supérieur en béton armé	m3	4	39.000	156.000
2	Dalle terrasse en 0.18 d'épaisseur	m2	228	4.000	912.000
3	Forme de pente au mortier	m2	228	1.200	273.000
4	Étanchéité auto-protégée	m2	228	1.900	433.200
5	Acrotères en béton	ml	70	4.100	287.000
6	Relevés d'étanchéité	ml	70	1.400	98.000
7	Sorties de courettes	u	3	25.000	75.000
8	Souches fumée et ventilation	u	3	18.000	54.000
9	Raccordement cuvettes et nappes	u	3	4.500	13.500
	Peinture des soubassements	m2	50	300	15.000
	Peinture plafond cage escalier	m2	30	150	4.500
	Protection des baies (en R.d.G)	m2 ensemble			70.000
<b>Total terrasses et travaux divers</b>					<b>2.391.200</b>

Soit prix au mètre carré pour

c/ terrasses et travaux divers

$$\frac{2.391.200}{243.00} = 9.840$$
=====



2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE REALISE

N°s	Désignation des ouvrages	U.	Quantité	Prix U.	Totaux
<u>1°/ GROS OEUVRE</u>					
1.01	Démolition des murettes de 0.12	m2	47	300	14.100
1.02	Démolition de cloison de 0 0.07	m2	21	200	4.200
1.03	Dépose et repose de menuiseries (portes)	u	6	1.800	10.800
1.04	Cloisons en parpaings de 0.07	m2	28	1.300	36.400
1.05	Potager de cuisine sous évier	m1	3	7.000	21.000
1.06	Enduit intérieur au plâtre	m2	420	320	134.400
1.07	Enduit intérieur au mortier bâtard	m2	54	750	40.500
1.08	Balustrade de loggia	u	3	9.000	27.000
1.09	Pose de cadres intérieurs	u	12	850	10.200
TOTAL DU GROS OEUVRE					298.500

<u>2°/ MENUISERIE</u>					
2.01	Portes intérieures 0.80x2.00 J.M	u	6	9.000	54.000
2.02	Portes intérieures 0.70 x 2.00 J.M	u	6	8.700	52.200
TOTAL MENUISERIE					106.200

<u>3°/ PLOMBERIE SANITAIRE</u>					
3.01	Fourniture et pose de lavabo	u	3	17.000	51.000
3.02	Fourniture et pose de baignoire sabôt	u	3	35.00	105.000
3.03	Fourniture et pose petit appareillage	forfait	3	7.00	21.000
TOTAL PLOMBERIE					177.000

4°/ ELECTRICITE					
4.01	Lampes simple allumage bouts de fils	u	6	6.800	40.800
4.02	Modifications de lignes	forfait	3	7.000	21.000
4.03	Prises de courant lumière	u	6	5.400	32.400
TOTAL " ELECTRICITE "					94.200

5°/ PEINTURE BADIGEON					
5.01	Peintures extérieurs Papisol	m2	122	300	36.600
5.02	Peintures intérieures à la colle	m2	400	105	42.000
5.03	Peinture huile sur bois	m2	138	370	51.060
5.04	Peinture huile sur métal	m2	10	400	4.000
5.05	Peinture huile sur murs	m2	20	420	8.400
5.06	Peinture sur plafonds à la chaux	m2	243	110	26.730
TOTAL PEINTURE - BADIGEON					168.790

RECAPITULATION

1°/ Gros Ouvre	=	298.600
2°/ Menuiseries	=	106.200
3°/ Plomberie Sanitaire	=	177.000
4°/ Electricité	=	94.200
5°/ Peinture Badigeon vitrerie	=	168.790

	844.790	
Pour révision générale	30.000	
	<u>          </u>	924.790

Soit prix au mètre carré pour :

d/ reconversion en logements :

	<u>924.790</u>	=	3.805
	243.00		<u>          </u>

TYPE II

---

a/ fondations et infrastructure

3.890 x 268.00 = 1.042.520  
=====

b / cellules

13.650 x 268.00 = 3.658.200  
=====

c / terrasses et travaux divers

9.840 x 268.00 = 2.637.120  
=====

d/ reconversion

3.805 x 268.00 = 1.019.740  
=====

-----

TYPE III

---

a / fondations et infrastructure

dito type I = 945.400  
=====



B/ ENSEMBLE COURSIVE PAR NIVEAU

N°s	Désignation des ouvrages	U.	Quantités	Prix U	Totaux
<u>1/ GROS OEUVRE</u>					
1.01	Chainage infér. en béton armé.	m3	4	39.000	156.000
1.02	Béton banché y compris coffrages et aciers	m3	25	30.000	750.000
1.03	Dalle pleine en béton armé de 0.15 épaisseur	m2	228	3.800	866.400
1.04	Dalle pleine en béton armé de 0.12 épaisseur	m2	8	3.200	25.600
1.05	Limons préfabriqués - crémaillères	m2	10	3.100	31.000
1.06	Marches préfabriquées avec contremarches	u	16	2.500	40.000
1.07	Plus value pour ponçage de dalles	m2	228	650	148.200
1.08	Muretts en parpaing de 0.12	m2	151	1.500	226.500
1.09	Cloisons de 0.07	m2	30	1.150	34.500
1.10	Balustrade escalier	ml	5	5.000	25.000
1.11	Protection des paliers intermédiaires	m2	4	4.500	18.000
1.12	Enduits extérieurs au mortier bâtard	m2	122	800	97.600
1.13	Enduits intérieurs au mortier bâtard	m2	24	600	14.400
1.14	Potager cuisine avec pose évier	ml	3	4.000	12.000
1.15	Pose de cuvette de W.C.	u	3	1.000	3.000
1.16	Conduit de fumée en boisceaux	ml	8	3.500	28.000
1.17	Conduit de ventilation en Eternit	ml	8	2.100	16.800
1.18	Pose de cadres en extérieurs	u	11	900	9.900
1.19	Chute eaux pluviales en Eternit	ml	15	1.700	10.500
1.20	Chute eaux pluviales en Eternit	ml	8	1.400	11.200
<b>TOTAL " GROS OEUVRE "</b>					<b>2.524.600</b>

2°/ MENUISERIES				
	ditto cellule type I			342.500
	à rajouter :			
2.04	Portes intérieurs :0.80x2.00	u	1	8.500
				8.500
TOTAL MENUISERIES				351.000

3°/ PLOMBERIE				
	ditto cellule type I			181.500

4°/ ELECTRICITE				
4.01	Colonnes montantes (h. 2.65)	u	3	9.000
				27.000
4.02	Fourniture et pose de plan-			
	chettes	u	3	2.000
				6.000
4.03	Disjoncteurs différentiels	u	3	5.000
				15.000
4.04	Eclairage permanent			
	a) cage escalier	u	1	9.000
				9.000
	b) coursive	u	1	6.000
				6.000
4.05	Lampes simple allumage bouts			
	de fils	u	6	6.000
				36.000
4.06	Hublots étanches	u	9	7.500
				67.500
To TOTAL ELECTRICITE				166.500



5°/ PEINTURE BADIGEON VITRERIE					
5.01	Peinture extérieures Papisol	m2	122	300	36.600
5.02	Peinture intérieure colle	m2	456	105	47.880
5.03	Peinture huile sur bois	m2	104	370	38.480
5.04	Peinture huile sur métal	m2	10	400	4.000
5.05	Peinture huile sur murs	m2	néant		
5.06	Peinture des plafonds à la chaux	m2	242	110	26.620
5.07	Vitrerie verre simple	m2	20	1.050	21.000
Total peintures.					174.580

RECAPITULATION

1°/ Gros Oeuvre	2.524.600		
2°/ Menuiseries	351.000		
3°/ Plomberie sanitaire	181.500		
4°/ Electricité	166.500		
5°/ Peinture Badigeons vitrerie	174.580		
			<u>3.398.180</u>
Soit au mètre carré pour			
b/ ensemble type par niveau	<u>3.398.180</u>	=	<u>13.985</u>
	243		
c/ terrasse et travaux divers			
dito cellule type I		=	<u>2.391.200</u>
soit prix au mètre carré pour			
c/ terrasses et travaux divers :	<u>2.391.200</u>	=	<u>9.840</u>
	243		

d/ Reconversion en logements définitifs.-

N°s	Désignation des ouvrages	U.	Quantité	Prix U.	Totaux
<u>1°/ GROS OEUVRE</u>					
1.01	Démolition de murettes de 0.12	m2	13	300	3.900
1.02	Démolition de cloisons de 0.07	m2	21	200	4.200
1.03	Dépose et repose de menuiserie (portes)	u	6	1.800	10.800
1.04	Cloisons en parpaings de 0.06	m2	38	1.300	49.400
1.05	Potager de cuisine sous évier	m1	3	7.000	21.000
1.06	Enduit intérieur au plâtre	m2	531	320	169.920
1.07	Enduit intérieur au mortier batard	m2	75	750	56.250
1.08	Balustrade de loggias	u	3	9.000	27.000
1.09	Pose de cadres intérieurs	u	6	850	5.100
TOTAL " GROS OEUVRE "					347.570

<u>2°/ MENUISERIE</u>					
2.02	Portes intérieures 0.70 x 2.00 J.M.	u	6	8.700	52.200
TOTAL " MENUISERIE "					52.200

<u>3°/ PLOMBERIE SANITAIRE</u>					
dito cellule type I					177.000

<u>4°/ ELECTRICITE</u>					
4.02	Modification ligne	u	3	7.000	21.000

4.03!	Prises de courant lumière	! u !	6 !	5.400 !	32.400!
TOTAL " ELECTRICITE "					53.400!

5°/ PEINTURE BADIGEON					
5.01!	Peinture extérieur Eapisol	! m2 !	122 !	300 !	36.600!
5.02!	Peinture int. à la colle	! m2 !	511 !	105 !	53.655!
5.03!	" huile sur bois	! m2 !	120 !	370 !	44.400!
5.04!	" huile sur métal	! m2 !	10 !	400 !	4.000!
5.05!	" huile sur murs	! m2 !	20 !	420 !	8.400!
5.06!	" sur plafonds à la chaux	! m2 !	242 !	110 !	26.620!
TOTAL " PEINTURE - BADIGEON "					173.675!

REGAPITULATION

1°/	Gros Oeuvre	=	347.570	
2°/	Menuiserie	=	52.200	
3°/	Plomberie Sanitaire	=	177.000	
4°/	Electricité	=	53.400	
5°/	Peinture Badigeon Vitrierie	=	173.675	
			<u>803.845</u>	
	pour révision générale	=	80.000.	883.845
			<u>883.845</u>	<u>883.845</u>
	soit prix au mètre carré pour			
	d/ reconversion en logements :		<u>883.845</u>	= 3.638
			243.00	<u>3.638</u>



TYPE IV

---

a/ fondations et infrastructure

3.890 x 268 = 1.042.520  
=====

b/ cellules

13.985 x 268 = 3.747.980  
=====

c/ terrasses et travaux divers

9.840 x 268 = 2.637.120  
=====

d/ reconversion

3.638 x 268 = 974.984  
=====

-----  
TYPE V

---

a/

3.890 x 262 = 1.019.180  
=====

b/

13.650 x 262 = 3.576.300  
=====

c/

9.840 x 262 = 2.578.080  
=====

d/

3.805 x 262 = 996.910  
=====

-----

TYPE VI

a/	3.890	x	312 m2	=	1.213.680
b/	13.650	x	312 m2	=	4.258.800
c/	9.840	x	312 m2	=	3.070.080
d/	3.805	x	312 m2	=	1.187.160

TYPE VII

a/	3.890	x	474 m2	=	1.843.860
b/	13.650	x	474 m2	=	6.470.100
c/	9.840	x	474 m2	=	4.664.160
d/	3.805	x	474 m2	=	1.803.570

ALGER, le 26 JANVIER 1961

Le Bureau d'Etudes Techniques  
& de Coordination

NOTA : Pour mémoire le prix du m2 construit du logement million est environ de :

$$\text{soit } \frac{41 \times 1,30}{53} = \frac{53}{19.530}$$

IMMEUBLE DE RECASEMENT

CELLULE RECONVERTIBLE - DELUZ 1960

Soit un immeuble type de 5 niveaux - 3 cages es-  
caliers comprenant

par étage      2 cellules pignon type II  
                  1 cellule normale type I

Estimation des travaux en solution d'urgence

a/ fondations - infrastructure

type I	:	945.500	x	1	=	945.500	
" II	:	1.042.520	x	2	=	2.085.040	
						<u>3.030.540</u>	

b/ ensembles types - par niveau

type I	:	3.316.920	x	1	=	3.316.920	
" II	:	3.658.200	x	2	=	7.316.400	
						<u>10.633.320</u>	
				5	x	10.633.320	= 53.166.600

c/ terrasses - travaux annexes

type I	:	2.391.200	x	1	=	2.391.200	
" II	:	2.637.120	x	2	=	5.274.240	
						<u>7.665.440</u>	

Total immeuble solution d'urgence = 63.862.580

Estimation des travaux en reconversion

d/ reconversion

type I	:	924.790	x	1	=	924.790	
" II	:	1.019.740	x	2	=	2.039.480	
						<u>2.964.270</u>	
				5	x	2.964.270	= 14.821.350

Total immeuble reconverti = 78.683.930

Figure 57 - Étude bidonvilles 1961, Alger : Association pour l'Embellissement du Développement de l'Agglomération Algéroise, 1961, p. 2. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 2 - Chemise 1.

## I - RAPPEL DU CONTEXTE ECONOMIQUE

Le problème des bidonvilles est un phénomène essentiellement économique qui s'inscrit dans le cadre d'un problème beaucoup plus général et à l'échelle de l'Algérie entière : le sous-développement.

La question est trop actuelle et les études récentes trop nombreuses pour que nous ayons à nous y apesantir ou à étudier en détail toutes les caractéristiques du sous-développement.

Pour expliciter le phénomène qui nous intéresse, il nous suffira de rappeler quelques unes seulement de ces caractéristiques :

- la natalité galopante (la population d'Algérie a augmenté de 71,3 % de 1911 à 1953)

Selon M. FREIL, la population active musulmane doit plus que doubler entre 1954 et 1980, c'est à dire en 25 ans.

- la structure de la population active de l'Algérie et plus spécialement :

l'importance considérable (87,8 %) de la population active musulmane employée dans l'agriculture ;

la forte proportion des classes jeunes et vieilles dans la population active ;

- le revenu national par tête : le revenu annuel individuel moyen est très faible :

dans les campagnes, il est inférieur à 30 000 F ;

dans les villes, il est voisin de 100 000 F ;



- la sous-alimentation : la ration alimentaire est quantitativement insuffisante et qualitativement déséquilibrée par rapport à celle des pays développés.

Si l'on ajoute à cela, et notamment au fait de l'importance de la population active employée dans l'agriculture, les tares innombrables de celle-ci (morcellement des terres dû au régime musulman des successions - mauvaise répartition des terres - modes de culture archaïques - régime des pluies - érosion - problème de l'irrigation), on imagine sans peine que la situation économique et sociale des habitants des régions rurales est critique et qu'elle ne peut que s'aggraver du fait du taux de natalité très élevé (420 ‰ de 1941 à 1954), de la population musulmane.

Le sous-emploi dans les régions rurales fait que de tout temps le problème de l'installation des bidonvilles dans les grandes agglomérations urbaines a existé, si l'on peut dire, "en puissance", et s'il s'est posé avec une acuité extrême après la deuxième guerre mondiale, en Algérie, (en 1938 : 4 800 personnes vivaient en bidonvilles dans l'Agglomération Algéroise. En 1957 : 110 000. En 1960 : 135 000), c'est bien sûr parce que à cette époque le nombre de jeunes condamnés au chômage ou au sous-emploi dans les campagnes était devenu particulièrement important, mais également et surtout, parce que les populations des campagnes prenaient conscience, pour diverses raisons qu'il n'est pas utile de rappeler, de leur sous-développement, de leur misère, et à partir de ce moment là, elles voulurent en sortir le plus rapidement possible.

Dans ces conditions, la Grande Ville avec son modernisme, son haut niveau de vie, ses industries, ses avantages sociaux de toutes sortes et par la même ses salaires extraordinairement élevés par rapport à ceux des campagnes, apparut alors à tous ces pauvres gens comme le moyen miraculeux et immédiat d'échapper à une vie décente, d'où des afflux de populations parfois à peine croyables, et en moyenne de l'ordre pour 1959 et 1960 de 3 800 personnes par mois (arrivées contrôlées seulement).

L'insécurité qui s'est établie depuis 1954 n'a fait d'ailleurs qu'accroître le rythme de ces afflux et l'on ne peut pas dire qu'elle ait été une cause directe de la "naissance" des bidonvilles.

Il apparaît donc clairement que le problème des bidonvilles qui n'est qu'une des manifestations du sous-développement de l'Algérie et de ses conséquences (déplacement des populations des campagnes vers les villes - surcroît de main d'oeuvre sans qualification professionnelle - absence d'industrialisation), ne peut s'accommoder quant à sa résolution de solutions locales ; c'est tout au contraire une affaire de politique économique générale qui devra notamment tendre à :

- la retenue des populations dans les campagnes par :

- 1) une amélioration rapide de la rentabilité de l'agriculture (réforme agraire - fermes modèles, etc...) ;
- 2) par l'industrialisation qui suppose elle-même une politique de formation professionnelle accélérée.

- la retenue des populations à l'extérieur du Grand Alger :

par la création ou le développement intensif de pôles d'attraction à la périphérie du Grand Alger tels BLIDA, l'ARBA, etc...

C'est dans la mesure où de telles réformes commencent à donner de sérieux résultats qu'une résorption matérielle des bidonvilles et qu'un recasement de leurs habitants correspond vraiment à un pas en avant vers la suppression des bidonvilles.

Dans le cas contraire, la résorption et le recasement ne résolvent rien : ils ne font qu'admettre le principe même de l'immigration dans Alger. Bien plus, pour les populations restées

dans les campagnes, le rccasement d'un concitoyen émigré dans Alger est synonyme du plein succès rencontré par celui-ci à la ville, et on a donc là un nouveau facteur non seulement d'immigration dans le Grand Alger, mais encore d'accélération du rythme des afflux de populations.

## II - DONNEES STATISTIQUES

### A) Afflux de population dans le Grand Alger

#### 1) Importance

Sources : S.A.U.

MOIS	Nombre d'immig.:		Totaux		Moyennes	
	1959	1960	1959	1960	1959	1960
			(s.5 m)	(s.6m)	(s.5m)	(s.6m)
Février	3 597	3 597				
Mars	3 075	3 075				
Avril		2 459				
Mai		3 715				
Juin		3 782	19 355	22 752	3 871	3 792
Juillet	3 719	3 449				
Septembre	5 008					
Octobre	3 956					

Seules les arrivées "contrôlées" sont notées.

2) Origine des populations

Sources : Relevé Mensuel  
Affaires Algériennes  
20 Août 1960

REGIONS D'ORIGINE	Nombres Absolus	Pourcentages
KABYLIE (1)	907	34,05
ALGEROIS (2)	817	30,67
CONSTANTINOIS	657	24,67
ORANAIS	122	4,57
SAHARA	65	2,43
METROPOLE	90	3,38
ETRANGER	6	0,22
TOTAL.....	2 664	100

(1) KABYLIE : Département de TIZI OUZOU uniquement

(2) ALGEROIS : Igamie d'Alger (Département de Tizi Ouzou et Arrondissement d'Alger exclus)



Importance de l'immigration Kabyle

Sources : S.A.U. et S.A.S.

Année 1960

MOIS	Immigrants Kabyles	Immigr. ven. des autres régions	Immigration mensuelle totale	Immigr. Kab. p.rap. à l'Im. totale en %
Février	1 107	2 490	3 597	30,77
Mars	1 083	1 992	3 075	35,21
Avril	869	1 590	2 459	35,33
Mai	1 414	2 301	3 715	38,06
Juin	1 359	2 423	3 782	35,93
Juillet	979	2 470	3 449	28,38
Moyenne 1960 sur 6 mois	1 135	2 211	3 346	33,92

voir planche n° 2 de l'Album

NOTE : D'après une estimation portant sur un échantillon de 1 014 familles, à Hussein Dey, il ressort que les principales communes d'origine des immigrants kabyles sont :

LA FAYETTE (16 %), DRA EL MIZAN (12,4 %),  
SIDI AICH (9,6 %), AKBOU (9,5 %)

B) Les Bidonvilles dans le Grand Alger

N°	LOCALISATION	Nombre d'habitants	Nombre de baraqes	Densité par baraque
	<u>CENTRE VILLE</u>			
1	Haute Casbah	6 200	1 200	5,1
2	El Kettar	1 500	979	5,6
3	Moulin St Louis	500		
4	Jaubort	200		
5	Cité Chevallier (Climat de France)	500		
19	Rue Nocard	200		
20	Cité Mahioddine	10 000	1 500	6,6
21	Belcourt	3 000	500	6
-	Epars	2 800		
	TOTAL..	24 900		
	<u>BOUZAREAH</u>			
6	Montplaisant	5 000		
7	Hamza et Maçour	10 000		
8	Oued Chabat	500		
9	Baranès	7 000		
10	Beauséjour	400		
11	Tribu Beni Messous	5 000		
12	Lotissement Idrissai	1 000		
-	Epars	3 000		
	TOTAL..	31 900		

:	:	<u>SAINT EUGENE</u>	:	:	:	:
:	:		:	:	:	:
:	-	Epars	:	3 700	:	740
:	:		:	:	:	5
:	:	<u>EL BIAR</u>	:	:	:	:
:	:		:	:	:	:
:	13	Soum Soum	:	250	:	:
:	:		:	:	:	:
:	14	Scala	:	240	:	:
:	:		:	:	:	:
:	15	Los Sources	:	2 000	:	:
:	:		:	:	:	:
:	16	Fort l'Empereur	:	300	:	:
:	:		:	:	:	:
:	17	Aïn Zeboudja	:	250	:	:
:	:		:	:	:	:
:	18	Saint Raphaël	:	300	:	:
:	:		:	:	:	:
:	-	Epars	:	1 000	:	:
:	:		:	:	:	:
:	:	TOTAL..	:	4 340	:	:
:	:		:	:	:	:
:	:	<u>CLOS SALEMBIER</u>	:	:	:	:
:	:		:	:	:	:
:	22	Vinci	:	1 500	:	:
:	:		:	:	:	:
:	23	Juchereau - Bodez	:	2 000	:	:
:	:		:	:	:	:
:	24	Scala	:	1 500	:	3 636
:	:		:	:	:	5,5
:	25	El Amal	:	2 500	:	:
:	:		:	:	:	:
:	26	Accacias	:	3 000	:	:
:	:		:	:	:	:
:	27	Nador 2°	:	3 000	:	:
:	:		:	:	:	:
:	28	Nador 1°	:	1 500	:	:
:	:		:	:	:	:
:	29	Ravin de la Femme Sauvage	:	500	:	:
:	:		:	:	:	:
:	-	Epars	:	4 500	:	:
:	:		:	:	:	:
:	:	TOTAL...	:	20 000	:	:
:	:		:	:	:	:
:	:	<u>KOUBA</u>	:	:	:	:
:	:		:	:	:	:
:	30	Lotissement Leborgne:	:	200	:	:
:	:	D'Aproval	:	600	:	:
:	:		:	:	:	:
:	:	TOTAL...	:	800	:	160
:	:		:	:	:	5

	<u>HUSSEIN DEY</u>			
32	Quartier Ballada	150	5 560	5
33	Ouod Ouchaïa	10 000		
34	Bel Air	15 000		
35	Lotissement Michel	2 000		
36	Bérardi	5 700	950	6
	TOTAL...	<u>32 850</u>		
	<u>MAISON CARREE</u>			
37	Javel Nasserî	425	1 973	7,6
38	Vidal	4 634		
39	Bou M'Zar	1 505		
40	Torelli - Poquet	440		
41	Fouquereau	2 214		
42	Ste Corinne	1 173		
43	Bergories	622		
44	Le Camp Gitan	310		
45	Sidi M'Barek	464		
46	Baraki	5 000	500	10
-	Epars	3 200		
	TOTAL...	<u>19 987</u>		
	<u>TOTAL GENERAL.....</u>	<u>134 777</u>		

Voir Planche n° 16 de l'Album

C) Possibilités financières des populations vivant en bidonvilles

1) En ce qui concerne les loyers

D'une enquête effectuée dans le ressort des principales sections administratives Urbaines du Grand Alger, il apparait que leurs efforts tendant à la tarification des loyers et à la prohibition des pas de porte ont été, dans la majorité des cas, couronnés de succès, ce qui correspond à une augmentation du revenu réel des habitants. L'éventail des loyers payés reste tout de même assez largement ouvert, puisque les taux varient pratiquement entre 10 et 50 NF. Ces deux limites extrêmes sont assez exceptionnelles et une moyenne quelque peu représentative de l'ensemble des bidonvilles se situerait semble-t-il autour de 35 NF.

2) En ce qui concerne les revenus

Il est très difficile de se prononcer en cette matière. Des fichiers sont tenus par les Sections Administratives Urbaines mais aucune récapitulation n'a jamais été faite jusqu'à présent.

La notion de revenu de la famille, en général fort délicate à saisir, est ici encore plus fuyante pour les raisons suivantes :

- la volonté de dissimulation des revenus .
- le travail des femmes dans leur foyer (travail domestique et artisanal) et au dehors (femmes de ménage).
- le travail des enfants (porteurs, cirqueurs, commissionnaires...)
- les occupations dites "occasionnelles" de certains adultes, occupations dont la rentabilité varie dans des proportions énormes suivant "l'affaire" réalisée.



Pour rester valables pour l'ensemble des populations vivant en bidonvilles, nos conclusions devront forcément rester ici très générales.

Dans la plupart des bidonvilles d'Alger, la structure des revenus individuels est la suivante :

- les travailleurs intégrés à l'économie de marché, ont un salaire relativement élevé (40 000 F et plus).
- les travailleurs exerçant des professions "occasionnelles", ont un salaire en général faible mais susceptible de grandes variations : 10 à 20 000 F.
- enfin les chômeurs bénéficient des différentes sortes d'assistance publique et privée.

Les revenus varient donc en premier lieu suivant l'importance de la famille (plus il y a de personnes, plus il y a de revenus, mais aussi de bouches à nourrir : le problème reste alors de savoir s'il y a compensation ou non ; et en second lieu les activités économiques de la zone considérée et les emplois qui y sont offerts.

A titre d'exemple, nous donnons le tableau suivant tiré d'une enquête effectuée par la Section Administrative Urbaine du Clos Salembier et portant sur mille familles et cinq groupes de bidonvilles : ce tableau indique suivant les tranches de revenus, le nombre de familles correspondant dans chacun de ces cinq groupes.

	Cité Nador	Bo- dez	Al Amal Chokt	Scala	Vinci	ENSEMBLE	
						Nombre: absolus	Four- cen- tage
Sas revenu	6	25	19	10	19	79	7,5
Revenus non déclarés	35	15	42	14	31	137	13,0
0 à 99 NF	1	2	3	17	3	26	2,5
100 à 149 NF	3	1	10	37	22	73	6,9
150 à 199 NF	9	9	20	27	25	90	8,5
200 à 249 NF	17	27	50	39	54	187	17,7
250 à 299 NF	11	38	29	26	57	161	15,2
300 à 399 NF	20	40	49	28	42	179	16,9
400 à 499 NF	3	16	26	13	14	72	6,8
500 NF et plus	4	15	19	5	10	53	5,9
TOTAUX.....	109	188	267	216	277	1 057	100

On voit ainsi que 50 % des familles ont un salaire compris entre 20 et 40 000 francs.

C'est dans ce cadre général ainsi esquissé qu'il nous appartient maintenant de replacer les trois séries de mesures envisagées pour la lutte contre les bidonvilles par la circulaire du 7 Mars 1960 émanant de la direction des Travaux Publics, de la Construction et des Transports (Service de l'Habitat) et de présenter chacune d'elles.

- La première mesure concerne essentiellement le problème de l'afflux de population dans les grands centres urbains et consiste en la création de "zones d'accueil" réalisées par "l'achat de terrains permettant l'implantation de lotissements de construction dirigée".

Nous verrons que ces zones ainsi strictement entendues doivent se situer en piémont, le pied des montagnes constituant la véritable limite de la Région d'Alger. Elles s'intégreront alors aux villages qui existent déjà et qui offrent une infrastructure et des possibilités normales d'extension.

De leur côté, le Sahel et la Mitidja qui sont des zones proprement rurales devront voir la création de "villages d'économie semi-urbaine" (200 à 300 parcelles au maximum).

En ce qui concerne l'agglomération d'Alger elle-même, il ne saurait être question d'y installer des zones d'accueil : les terrains de l'agglomération sont trop précieux et de toute façon de telles zones constitueraient de graves entraves à la réalisation des futurs aménagements urbains, ceux-ci devant eux-même constituer ultérieurement des lieux d'implantation définitive des populations immigrantes.

Enfin, l'installation de zones d'accueil en frange immédiate de l'agglomération se traduirait inéluctablement par le développement de croûtes de logements qui consacrerait un principe diamétralement opposé à celui du Plan d'Aménagement d'Alger (cf. les "Carrières Centrales" de Casablanca).

.../...



- Les deux autres séries de mesures envisagées par la circulaire concernent les problèmes posés par l'existence des bidonvilles déjà installés sur le territoire des grandes agglomérations.

La seconde consiste en l'aménagement de ces bidonvilles par l'introduction des équipements collectifs indispensables.

Le moyen d'apporter de tels équipements dans le bidonville existant serait alors de créer une "zone d'équipement" qui l'encerclerait purement et simplement, le réintroduisant ainsi dans le milieu urbain et l'empêchant de s'accroître.

La dernière mesure entraîne destruction pure et simple des bidonvilles et leur remplacement par des cités de recasement.

C'est bien souvent la seule solution possible, notamment quand la destruction d'un bidonville représente la condition sine qua non d'un aménagement urbain important.

+  
+ +

## I - LES PROBLEMES POSES PAR L'EXISTENCE DES BIDONVILLES

### A/ La réorption des bidonvilles et les cités de recasement

#### a) CONCEPTION THEORIQUE

##### 1/ Principe

La cité de recasement s'adresse plus particulièrement aux habitants des bidonvilles situés actuellement en milieu urbain. Comme il n'y a pas de raison que le citoyen abandonne ce milieu, la cité de recasement qui lui est destinée devra forcément s'établir dans l'agglomération. Dans ces conditions, la cité de recasement à rez-de-chaussée, provisoire ou définitive, est à exclure.

Cela étant posé, c'est la structure du logement qui doit constituer le point central de l'étude de la cité de recasement. L'intérêt est alors d'élaborer une formule de logement qui ne soit pas seulement transitoire, logement qui puisse être reconverti lors d'une amélioration de la situation économique des intéressés ou à l'occasion de l'évolution du milieu lui-même.

.../...

La proposition de "logement reconvertible" (planche 4 de l'album) répond à ces conditions et offre les avantages suivants :

- 1 - Regroupement ultérieur des différents logements "provisoire" en un logement définitif normal sans modification de la structure de l'immeuble.
- 2 - Par rapport aux normes courantes, ces logements définitifs sont des logements de grande surface.
- 3 - Ce type de logement - au stade du recasement - est réalisé par groupement de deux ou trois familles autour d'un point d'eau, ce qui correspond généralement à la structure de la famille musulmane recasée.

## 2/ Coût

Un devis descriptif et estimatif est joint en annexe.

Il en ressort que :

- la construction d'un immeuble de 5 niveaux moyens revient par famille à 4.930 NF, V.R.D. et achat de terrains non compris. Soit un prix de construction au m<sup>2</sup> de 164 NF, et dans le cas de l'aménagement définitif, un prix au m<sup>2</sup> de 200 NF, ce qui correspond au prix unitaire moyen du logement million.

## b - OPERATIONS PROPOSEES

Tous les bidonvilles existants en milieu aggloméré sont à résorber à plus ou moins longue échéance : ainsi, Nador et les flancs du navin de la Femme Sauvage compromettent l'extension et l'aménagement du Clos Salembier ; les bidonvilles situés autour de l'Oued Ouchci'a sont inclus dans une zone à urbaniser en priorité ; plusieurs petits bidonvilles sont installés dans l'emprise même du Boulevard Supérieur (zone Fort l'Empereur). Il faudrait aussi résorber les noyaux de bidonvilles qui s'accroissent actuellement sur les pentes du Frais Vallon, sous peine de les voir s'unir à brève échéance en croûte continue d'El-Biar au Climat de France.

.../...

Il ne sera présenté ici que deux exemples :

1 - LE NADOR

Le plus caractéristique parmi les bidonvilles existant à Alger :

- par sa situation : entre Mahçoul et les Annassers, sur les terrains même de l'extension de Diar el Mahçoul, en bordure d'une voie urbaine à grande circulation.
- par l'importance de son peuplement : 7.500 habitants

Vues les possibilités financières des habitants, une cité de recasement de 1000 familles permettrait la résorption complète sur un terrain à déterminer (Annassers - Apreval Baraki ?)

Coût de l'opération

- acquisition de terrains	suivant la zone choisie
- V.R.D.	700.000 NF.
- Construction	5.000.000 NF
- Equipements de base	1.500.000 NF

2 - LE GUE DE CONSTANTINE

Le choix de cette opération a été surtout déterminé par le fait que de nombreuses conditions de réalisation sont déjà réunies :

- octroi du terrain par son propriétaire dans le but de résorber les mechtas qui y sont installées - analyse sociale et économique des populations intéressées actuellement terminée - terrain bien situé et déjà viabilisé.
- le plan de masse (planche 6 de l'album) prévoit la création d'une cité de 720 logements (y compris les 3 immeubles déjà construits). La première tranche absorbera les 400 familles qui composent les bidonvilles en cause. .../...

Coût de l'opération :

- acquisition du terrain	-
- V.R.D.	280.000 NF
- Construction	2.000.000 NF
- Equipement de base à prévoir :	
école de 12 classes s/terrain voisin	
amorce d'un centre commercial et social	760.000 NF

B - L'AMENAGEMENT DES BIDONVILLES

a) Conception théorique (planche 7 de l'album)

Nous avons dit précédemment que tous les bidonvilles de l'agglomération devraient être résorbés. Or, il est évident que de nombreux bidonvilles ne pourront l'être avant longtemps. Dans ces conditions, il sera intéressant d'y aménager en attendant des équipements indispensables qui atténuent leur ségrégation par rapport au milieu urbain.

Pourtant, il ne faut pas que ce mieux-être constitue un facteur d'extension des bidonvilles existants, ni une confirmation définitive. Il apparaît alors qu'il faille aménager les bidonvilles de l'extérieur en les mettant en contact avec des zones d'équipement. Plus précisément, pour réaliser ce contact, il est opportun d'envisager, tout autour de ces bidonvilles, dans la mesure où les terrains sont libres, l'établissement de nouveaux quartiers d'habitation dont les équipements obligatoirement réservés se prolongeraient jusqu'au bidonville à aménager.

b) Propositions

1 - Aménagement du bidonville d'Apreval (planche 8)

Ce bidonville se trouve au Sud du quartier de Kouba, au milieu de grands terrains libres et d'immenses lotissements sans viabilité.

D'autre part, la proximité des Annassers justifie une grande opération d'habitation.

.../...



Au Sud du bidonville, un groupe d'habitation de 800 logements s'accompagne d'une zone d'équipements social, sanitaire et scolaire.

Au Nord du bidonville, un très grand terrain est réservé à l'établissement d'un centre urbain intéressant la zone de Kouba et d'un parc de sports et de promenade.

Entre ces deux grandes zones d'équipement, un cheminement traversant le bidonville pourrait être aménagé.

Le coût d'une telle opération dans le cadre du bidonville proprement dit peut difficilement être chiffré, l'opération ne conservant toute sa valeur que si elle est menée conjointement avec les opérations voisines.

Une évaluation sommaire donne les résultats suivants ;

- aménagement du cheminement à travers le bidonville .....	}	600.000 NF
- amorce des équipements sociaux et scolaires .....		
- participation aux acquisitions de terrains .....		300.000 NF

2 - Aménagement du lotissement semi-bidonville de BARAKI  
(planches 9 et 10 de l'album)

Dans une étendue de 140 ha. proche d'une zone industrielle et éloigné de tout centre urbain, le lotissement de Baraki a dégénéré en un immense semi-bidonville sans aucun équipement.

L'opération d'aménagement fondée sur le principe énoncé ci-dessus se rattache nécessairement à cette étude bien qu'il ne s'agisse pas d'un bidonville au sens strict du mot par son ampleur, et par conséquent par l'urgence de son aménagement.

La réhabilitation du lotissement deviendrait possible grâce à la réalisation d'une grande opération périphérique de 5.000 logements et d'une zone d'équipement commune aux deux ensembles.

.../...

Comme pour l'opération précédente, il est difficile de chiffrer en dehors du caractère conjoint des deux opérations.

Toutefois, une première tranche d'équipement pourrait comporter l'acquisition de 2,5 ha. de terrains (prix supposé : 250.000 NF), la création d'une école, d'un centre social et sportif, l'amorce d'un centre urbain et certains aménagement des franges du lotissement.

- Estimation globale : environ 1.350.000 NF.

+  
+ +

.../...

acquisition du terrain et suivant l'emplacement	0 à 2 NF
infrastructure	606 150 NF
approvisionnement de matériaux	624 800 NF
équipements de base	680 000 NF
	<hr/>
	1 911 000 NF
	à
	2 211 000 NF

A l'unité (non compris les équipements) 7 650 NF

c) Opérations proposées

Le choix des sites a été effectuée dans le Sahel sans connaissance des éléments parcellaires. Il a été dicté par la sélection de conditions typiques.

1 - Opération Saint Ferdinand

Planche n° 12

coût de l'opération

Acquisition du terrain :  $150\ 000\text{m}^2 \times 0,60\ \text{NF} = 90\ 000\ \text{NF}$   
(valeur supposé)

V.R.D.	708 060 NF
Approvisionnement des matériaux	581 050 NF
Equipement de base	680 000 NF

2 - Opération Saoula

Planche n° 13

coût de l'opération

Acquisition du terrain :  $108\ 000\text{m}^2 \times 1\ \text{NF} = 108\ 000\ \text{NF}$

V.R.D.	670 000 NF
Approvisionnement des matériaux	549 810 NF
Equipement de base	680 000 NF

3 - Opération Guyotville

Planche n° 14

Elle se situe en grande partie sur des terrains communaux, en contact avec un important groupement de mechtas kabyles.

Le bidonville existant qui ne possède pas d'équipements pourra ainsi profiter de ceux du village d'économie semi-urbain, et les équipements seront pour cela plus développés qu'en temps normal.

Le coût de l'opération pour la partie comprise sur les terrains communaux (9 ha = 100 parcelles), s'établit comme suit :

- acquisition du terrain	
- V.R.D.	1 380 670 NF
- approvisionnement des matériaux	312 400 NF
- équipement pour les 100 parcelles plus le village kabyle	1 360 000 NF

+  
+ +

#### PLAN DE SYNTHÈSE

Les opérations proposées ont été choisies parce qu'elles illustrent de façon caractéristique les principes d'aménagement exposés.

Le "plan de synthèse" indique les différents bidonvilles du Grand Alger et la solution, parmi les trois étudiées précédemment, à appliquer.

+  
+ +



## II - LE PROBLEME DES AFFLUX DE POPULATION DANS LES ZONES D'ACCUEIL

### A) La zone d'accueil au sens strict du mot

La solution de la zone d'accueil entendue comme un simple lotissement de construction dirigée doit être mise en oeuvre dans les zones de piémont - zones pour lesquelles une étude distincte devra être faite -

La proposition du village d'économie semi-urbaine procède du même principe que la zone d'accueil mais elle représente une conception destinée aux régions proches d'Alger : Sahel et Mitidja.

### B) Le village d'économie semi-urbaine

L'installation en milieu rural de groupements de population exerçant leurs activités professionnelles à la ville est motivée par les deux raisons suivantes :

- la nécessité de retenir en dehors d'Alger les immigrants en provenance des régions rurales : ce serait, après les villes de piémont, un second filtre aux afflux de population.

- conserver à l'économie familiale le complément de revenus que procure le petit jardin

#### a) conception du village

Planche n° 11

La bonne échelle du village se situe autour de 200 parcelles ce qui justifie une petite école et un centre d'équipement commercial et administratif.

Le processus de réalisation serait le suivant :

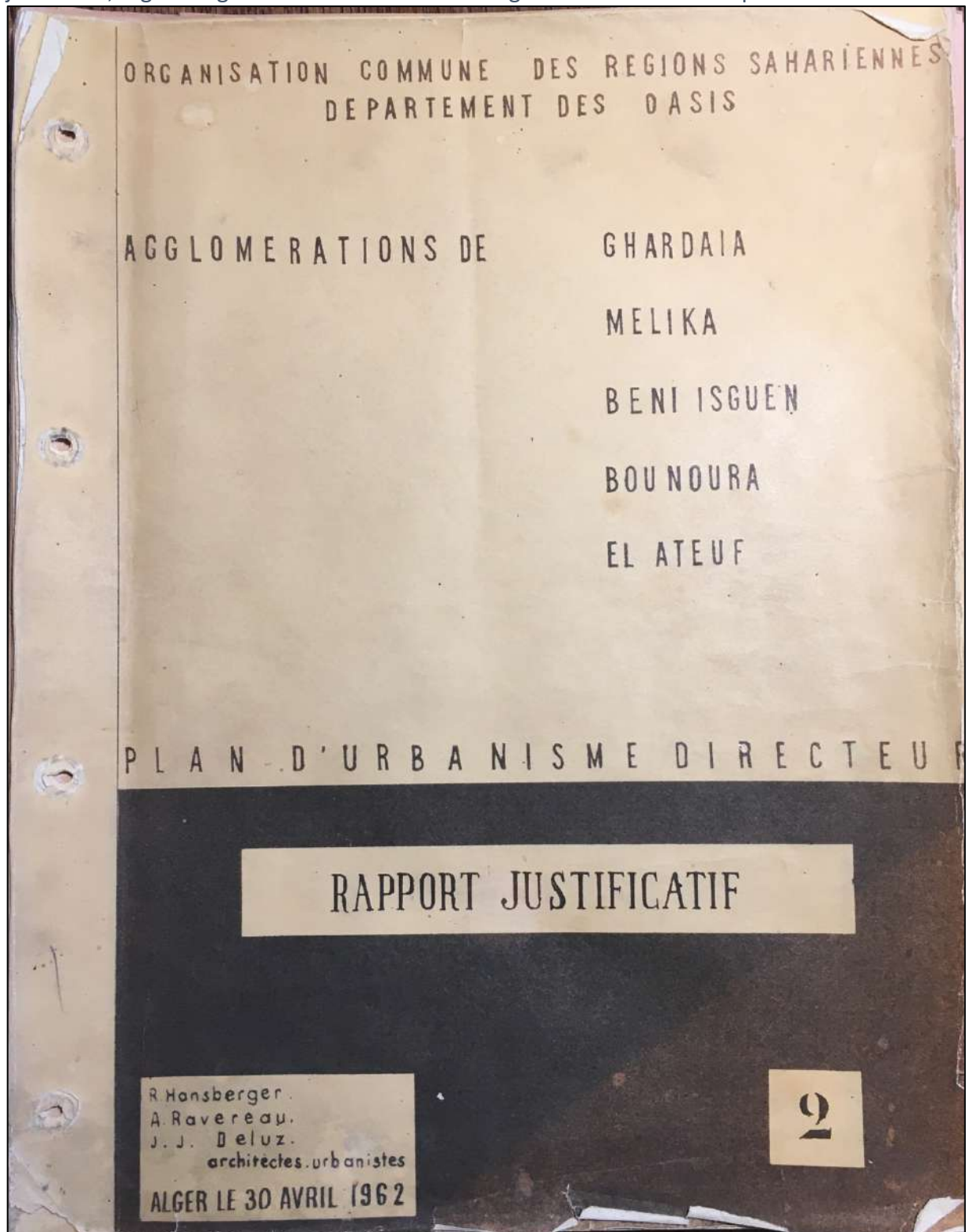
#### 1 - choix du terrain

superficie nécessaire pour 200 parcelles : 10 à 15 hectares

pende maximum souhaitable : 8 ‰

choix d'un site caractéristique (crête, croupe...)

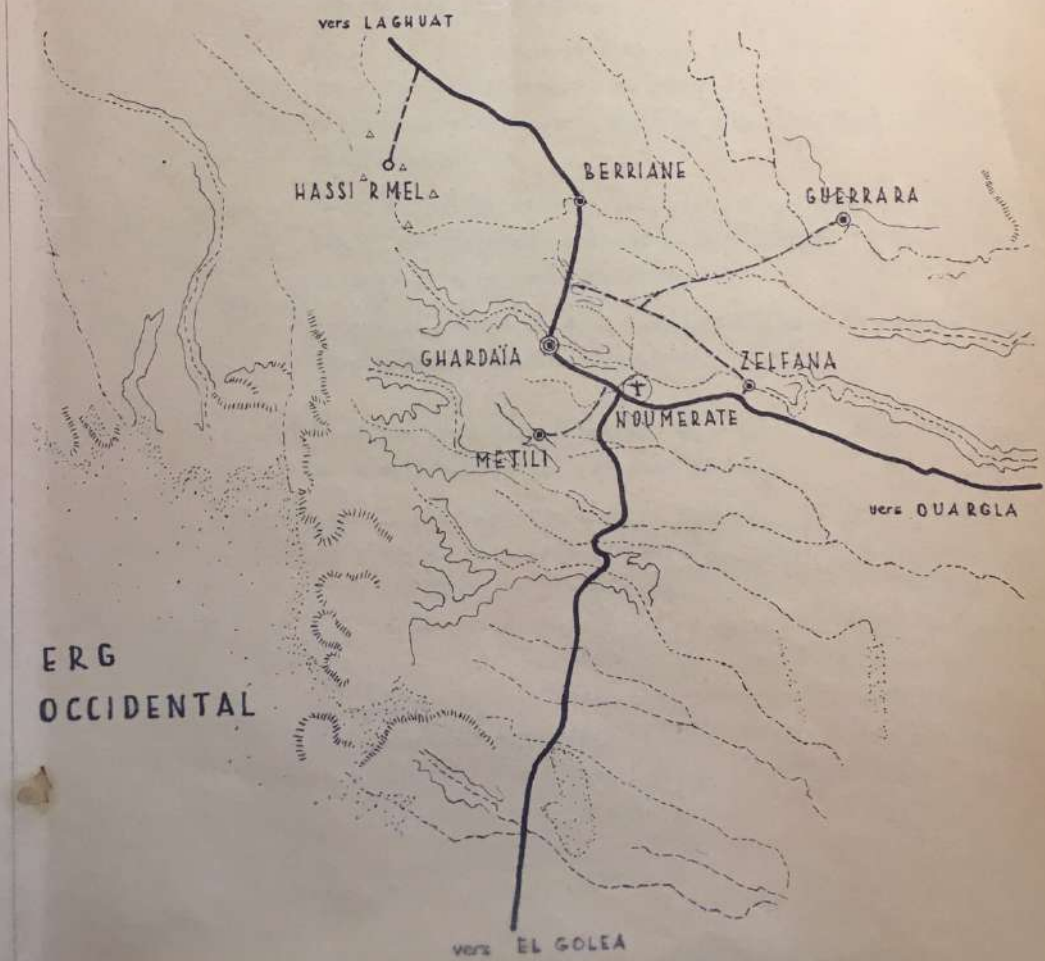
Figure 58 - Jean-Jacques DELUZ, Robert HANSBERGER et André RAVEREAU, Agglomérations de Ghardaïa Melika Beni Isguen Bounouara El Ateuf. Plan d'urbanisme directeur. Rapport justificatif, Alger : Organisation Commune des Régions Sahariennes - Département des Oasis.



EXPOSE GENERAL

2a

ECHELLE 1:500.000





La vallée du MZAB présente sur le plan de la géographie physique et de la géographie humaine des caractéristiques exceptionnelles qui expliquent ses particularités d'aspect urbain, de cadre social et d'évolution.

L'établissement ibadite est d'origine purement artificielle (point de refuge) ; son développement nécessita l'apport continu de ressources que le cadre ne lui fournit qu'au prix d'un effort ininterrompu.

C'est ici un fait essentiel qui est très rare dans l'histoire des civilisations urbaines et qui explique que la vocation tertiaire de l'Ibadite est elle-même, par force, artificielle.

Mais, de par l'introduction brutale des techniques modernes et des besoins qu'elles conditionnent, le Mzab a les caractères du sous-développement.

Il s'agit donc d'un état bien particulier de région sous-développée à vocation tertiaire.

Tous les problèmes à traiter dans le cadre de l'aménagement du Mzab découlent de cet état de fait.

1 - Il y a une civilisation urbaine très particularisée, forte d'une lourde tradition, exceptionnelle tant par son site que par son paysage urbain.

Ce potentiel acquis doit être préservé non seulement parce qu'il représente une forme de culture conservée dans son intégrité, mais parce qu'il reste, face aux conditions modernes, le facteur d'équilibre du Mzab, sur tous les plans : humain et géographique.

.../...

2 - Il y a les facteurs modernes et l'état de sous-développement.

Ces facteurs perturbent l'équilibre traditionnel. Pour l'instant, cela se remarque plus sur le plan des oeuvres (dégradation de l'artisanat, de l'architecture...) que sur le plan social.

Il y a donc nécessité impérative de remédier à cet état.

La dualité tradition - aménagement moderne est la constante du problème mozabite.

La localisation des zones d'aménagement urbain qui sont proposées au plan d'urbanisme directeur a été avant tout fonction des deux grands critères suivants :

- 1 - Détermination des vocations.
- 2 - Appréhension du site.

La vocation-clé de la vallée du Mzab semble devoir rester celle du secteur tertiaire : commerciale, touristique, culturelle.

Ces deux dernières activités n'ont de sens que dans la mesure où les caractéristiques, soit architecturales, soit sociales, conservent leurs particularités et sont un milieu vivant d'étude.

L'une des conséquences directes de ce type de vocation tertiaire est l'incompatibilité dans le milieu même du développement industriel.

Le secteur secondaire se justifie pourtant par les impératifs de l'économie d'une région dont la population sera de 200.000 habitants en 1985.

.../...

Il n'est donc pas question de proscrire toute industrie de la Chebka du Mzab, mais il paraît souhaitable de la répartir suivant les nécessités impérieuses de ses localisations : l'artisanat, complément logique du secteur tertiaire, s'intègre au milieu urbain ; la petite industrie de relais routier s'inscrit dans la vallée par nécessité commerciale ; toute autre industrie est regroupée en dehors de la vallée du Mzab et occasionne la création d'un centre industriel à Noumerat, en relation directe avec la voie de grande circulation et l'aérodrome.

Quant au secteur primaire qui existe par tradition en fonction d'un certain besoin psychologique, mais que les sujétions d'exploitation ont toujours limité, son développement paraît extrêmement souhaitable : d'une part, les nouvelles conditions hydrauliques jointes aux qualités géographiques en favorisent l'extension, d'autre part ces conditions seraient difficiles à réunir dans d'autres parties du Sahara et le Mzab pourrait devenir la zone vivrière du désert, comme la Mitidja, par exemple, est celle de la région d'Alger.

La nécessité du produit frais s'impose d'autant plus que le tourisme prendra de l'importance.

L'analyse des vocations permet d'imaginer le Mzab comme capitale touristique du Sahara et les grandes vocations du Mzab dans le cadre d'une assiette originale de géographie humaine :

- formation et production de tertiaire,
- base de tourisme.

Le tourisme mérite une attention particulière du fait qu'il représente probablement l'une des principales ressources économiques futures de la région.

.../...



Il pourra exister sous trois formes distinctes :

- le tourisme de vacances : le désert devenant lieu d'évasion des vacanciers comme aujourd'hui la mer ou la montagne,
- le tourisme intellectuel : parallèlement, création d'un centre culturel de recherche et de congrès,
- le tourisme d'étape : soit routière, soit de circuit organisé par avion.

Si la primauté du tertiaire paraît certaine sur le plan de l'économie future, elle ne saurait résoudre absolument les problèmes du sous-développement et concerne surtout la population ibadite majoritaire, à propos de laquelle on peut parler de pays sous-développé à population non sous-développée.

Une immigration régionale faite surtout de sédentarisation, grève l'indice d'accroissement de la population arabe.

Le développement de Noumerat ne pourra qu'accuser ce phénomène. Aussi, il est possible qu'en plus des activités prévisibles (industries de production de matériaux de construction) soient recherchées de nouvelles ressources la concurrence de Laghouat et de Ouargla en restreint d'ailleurs le choix.

Les relations du poids économique avec le poids démographique prouvent que le marché local est trop réduit pour soutenir un développement économique, et que toute solution à une certaine échelle sera orientée vers l'exportation.

Le marché du Sud saharien peut être envisagé dans la mesure où le Sahara est assimilé à une mer dont Ghardaïa serait l'un des ports.



Des hypothèses peuvent être faites pour Noumerat du côté des industries solaires, ou dans le secteur primaire : cultures à contre-saisons ou cultures particulières (asperges, fleurs).

Sur le plan de l'urbanisme, la mise en condition du développement économique, commercial, artisanal, touristique, tient à deux points précis :

- 1 - une juste répartition des zones conservant pour le futur la hiérarchisation des paysages urbains et **l'équilibre de leurs relations réciproques ;**
- 2 - le rétablissement d'un style architectural qui retrouve à travers les données de la tradition, sa propre saveur.

1 - D'une façon générale, le paysage urbain du Mzab est composé de trois éléments de texture et de couleur caractérisés :

- les bourgs moyennageux, accumulation d'architectures blanches ou de couleur claire sur des sites bien définis;
- les palmeraies, dans lesquelles les cabanons, les maisons d'été et les jardins sont absorbés ;
- les paysages désertiques.

Le plan d'urbanisme s'efforce, en limitant et en ceinturant les zones en cours de développement, de conserver cette grande unité de site.

Une fois épuisées les capacités d'absorption démographique des zones engagées, les nouveaux établissements se feront dans des sites vierges suivant le même système d'implantation ponctuelle que les ksours.

.../...

Les grands équipements sont intégrés aux textures existantes : le champ de manoeuvre actuel qui sert de terrain militaire et de parking aux camions, sera réaménagé en nouveau centre urbain de la vallée du Mzab et les camions regroupés sur un port routier en berge de l'oued.

L'aménagement architectural de tout cet ensemble - nouveau centre et port routier - créera un point d'ordonnance et d'intérêt dans la banlieue Sud de Ghardaïa, que l'établissement européen a gravement abimée.

L'équipement touristique se répartira dans les palmeraies, le mode de vie des villes d'été se trouvant parfaitement adapté au style touristique.

Dans la mesure où les différentes branches du secteur tertiaire se développent effectivement, le Mzab est destiné à prendre un poids comme base d'équipement vis à vis de tout le Sahara.

C'est en fonction de cette éventualité qu'une grande zone dite d'équipement saharien a été créée tout le long de la route de grand évitement.

La notion de double évitement a été adoptée pour la vallée du Mzab.

Un grand évitement permet le transit sans point d'arrêt et trouve son relais à Noumerat (essence, mécanique...).

Un petit évitement permet le transit avec étape sur un port routier (arrêt d'une nuit, essence, graissage...).

Cette notion, en dehors de son but pratique de fonctionnement, correspond à un souci permanent du mozabite qui trouve son expression dans la disposition des places commerciales de leurs villes à la périphérie.

.../...

Cette remarque est exprimée par Marcel MERCIER :

"Cette curieuse morphologie nous transporte à l'opposé des idées communément admises sur la formation du marché. Dans les autres agglomérations, celui-ci se forme à l'intersection des rues élémentaires. Ce noeud vital sera, dans la suite, le coeur de la cité nouvelle. Ici, le centre d'attraction procédant d'une idée religieuse semble avoir repoussé vers la périphérie le noeud économique".

2 - Les caractères architecturaux, qui justifient à eux seuls le développement touristique et culturel, subissent actuellement une dégradation qui est le fait commun des techniques traditionnelles devant leur adaptation aux conditions modernes.

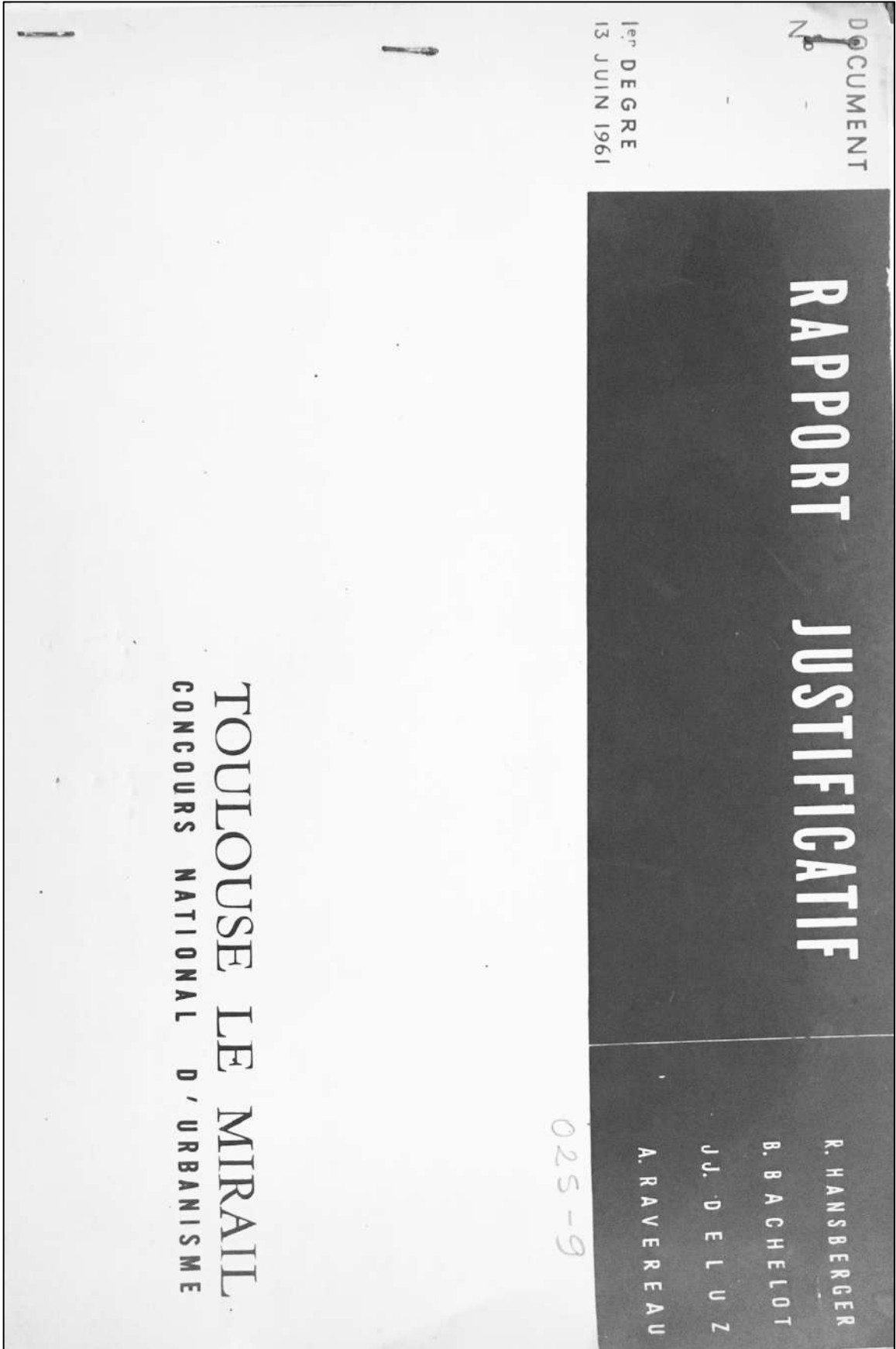
C'est pourquoi le programme du plan directeur propose une série de règles destinées, par leur application systématique, à redéterminer une unité de style.

Les critères choisis ont été :

- la connaissance et l'interprétation des caractères traditionnels ;
- la pratique d'une architecture basée sur la logique constructive à l'exclusion de toute raison formaliste.

En annexe de ce programme, un répertoire des recommandations détaillées sur chaque élément de modénature, de construction d'architecture, de décoration, constitue une sorte de recueil de normes de la construction au Msab dans le cadre du programme. Il est présenté sous forme d'une série de fiches qui seront remplies au fur et à mesure des expériences locales.

Figure 59 - Projet Toulouse Le Mirail. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.





" même privé du Lauragais, du Carcassès et du Ségalat, le domaine régional de Toulouse demeure très vaste, sinon très peuplé. Il comprend, en effet, la Haute-Garonne, l'Ariège, les Hautes-Pyrénées, le Gers, le Tarn-et-Garonne, le Lot et le Tarn. Soit sept départements groupant 1,7 million d'habitants sur 26.440 km<sup>2</sup>. Malgré cet arrière-pays aux maigres effectifs, Toulouse est devenue incontestablement une grande capitale régionale, maintenant dotée d'un Institut National des Sciences Appliquées et, bientôt, métropole de l'industrie aéronautique. Dans son ombre, Albi, Montauban et Tarbes peuvent jouer un certain rôle régional sur le plan commercial et industriel." (J.F. GAUVIER - Paris et le désert français - page 109 § 11)

" Des nouveaux complexes chimiques aux nouvelles zones touristiques, en passant par les nouvelles industries mécaniques et les nouvelles fermes ..... Le Midi aquitain va donc changer de visage. Nagnère pays de la routine, poids mort de l'économie française, il représente aujourd'hui une des chances majeures de l'expansion nationale, un élément fondamental de l'aménagement du territoire. La Grande transversale Bordeaux-Toulouse-Méditerranée, la rocade pyrénéenne Toulouse-Dayonne, ..... joueront enfin le rôle d'artère industrielle et commerciale auquel les prédestine la géographie. .... Les vallées ..... des Pyrénées se garniront progressivement d'usines "vertes" et d'ateliers, comme celles de l'Ille-de-France ou de la Normandie. .... Toulouse, Bordeaux, et secondairement, Pau, deviendront de véritables capitales intellectuelles. Enfin, on peut escompter que l'immigration provoquée par la métamorphose économique sera suffisante pour entraîner un renouveau décisif de cette région, à la fois sur le plan démographique et sur le plan psychologique." (J.F. GAUVIER - Paris et le désert français - page 261)

.../...

I/ Motifs régionaux d'un centre administratif et d'un Grand Parc

Le centre régional qui couvre plus de 1/7ème de la surface de la Zone à Urbaniser en Priorité comprend deux grandes fonctions, à l'échelle de la région et à l'échelle de l'agglomération de Toulouse :

- un centre administratif de création future ;
- un grand parc urbain intégré dans sa composition la majorité des châteaux, des jardins et des boisements existants.

Cet ensemble a été placé à l'intérieur de la Zone à Urbaniser en Priorité dans une position privilégiée au point de vue des grandes circulations et des vues perspectives (voir croquis A). Il s'établit sur un axe sensiblement Nord-Sud. A son extrémité Nord, il s'accroche aux accès primordiaux :

- Accès par la rocade Ouest
- de l'aéroport de Mignac
  - de la zone de Saint Martin du Touch (industries aéronautiques)
  - de la route Paris-Bordeaux

D'autre part, accès direct du centre de Toulouse.

Accès de la route d'Espagne, soit par la rocade, soit par une liaison à créer qui joindra directement l'arrivée Sud au centre administratif. Cette route draine, en plus du trafic touristique, les importantes zones industrielles dont le passage du gaz de Lacq favorise l'expansion.

Ainsi, le noeud routier qui commande l'entrée du centre régional (et distribue par ailleurs l'ensemble de la Zone à Urbaniser en Priorité) se trouve par rapport à Toulouse dans une position favorable quant aux activités régionales actuelles et futures. (cf. croquis B).

.../...

Les activités Est (Trinité Castres - Mazamet-Gran Inhot, industries traditionnelles) sont moins importantes et distribuées par la rive.

L'axe de composition adopté conditionne des perspectives monumentales par rapport à un grand tracé qui tangente la Garonne à l'Ouest de Toulouse. Le débouché de l'aérodrome de Blagnac sur le rocade Ouest se fait dans cette grande perspective.

Ce centre administratif régional sera certainement caractérisé par le devenir de Toulouse en tant que métropole de l'aéronautique française.

" Au surplus, l'Aquitaine possède maintenant, grâce à l'expansion et à la décentralisation des industries aéronautiques, une activité moins spectaculaire, mais presque aussi efficace que les nouveaux gisements énergétiques. "

" La concentration à Toulouse des organes directeurs de l'aviation française (délégation technique du ministère de l'Air, centres d'essais, Ecole Supérieure de l'Aéronautique...) permettrait une décentralisation plus complète des usines parisiennes, notamment de la construction des moteurs et des ateliers sous-traitants. "

(J. F. GAUVIER - Le désert français - page 258)

.../...

## II/ Relations du parc et de l'agglomération toulousaine

L'examen de l'agglomération actuelle de Toulouse fait ressortir l'inexistence d'un parc à son échelle.

Le projet d'occupation de la Zone à Urbaniser en Priorité propose l'établissement d'un Grand parc de 100 ha à l'entrée immédiate des nouveaux quartiers.

Un très gros carrefour dessert à la fois la Z.U.P. et le centre régional.

L'accès préférentiel choisi a été la voie entièrement à créer qui relie la Zone à Urbaniser en Priorité au pont Saint Michel par un tracé en inflexion qui, entre la Zone à Urbaniser en Priorité et la voie ferrée, traverse de grands terrains non construits, à l'Ouest, et pourrait rejoindre le pont par un tronçon surélevé qui franchirait la voie ferrée et les zones basses inondables bordant la Garonne.

Ce tracé représente la seule liaison directe qui ne tombe pas sur un point d'engorgement. Il évite en effet la petite recede par la tangente.

Etant donné le nombre de voitures journalier qui se déversent de la Zone à Urbaniser en Priorité sur Toulouse, cette voie pourrait avoir les caractéristiques d'un express-way. Ce traitement est d'autant plus nécessaire que l'on constate un hiatus de 1 Km 400 entre le secteur continu B de Toulouse et la Z.U.P.

.../...



III / Localisation des quartiers d'habitation et de leurs grandes fonctions urbaines

1° - Un centre urbain (Administration municipale - shopping-center - loisirs.....)

Ce centre est conçu à l'échelle des 100.000 habitants répartis sur 700 ha. On y accède en voiture et en transports en commun.

Sa position est déterminée par rapport aux voies de circulation.

Il donne sur le parc régional, mais s'accroche sur le grande voirie. On y passe nécessairement, soit en allant du quartier Est au quartier Ouest, soit en entrant ou en sortant de la Zone à Urbaniser en Priorité.

2° - Les deux grands quartiers

Le quartier Est se situe sur la partie basse du terrain et borde longitudinalement le parc. Il a une fonction essentielle d'accompagnement du parc.

Le quartier Ouest se situe sur la partie haute du terrain. Il constitue une cité de 74.000 habitants rassemblée autour d'un noyau urbain fortement architecturé et bénéficière de 1 km 500 de belvédère en surélévation sur un parc dont la largeur moyenne est de 400 mètres.

Enclavé dans la campagne, ce quartier équilibre des îlots de hauteur moyenne dégradés de 3 à 2 niveaux jusqu'aux lotissements extérieurs, qui assurent une transition sur les marges (cf. croquis de coupe C).

Etant posé le postulat de répartition des différents types de logements et des hauteurs respectives d'immeubles, la division de la partie Ouest en plusieurs quartiers renvoie les îlots sur les marges et détermine ces transitions extérieures.

.../...

Les densités comparées des quartiers Est et Ouest font ressortir une différence sensible qui explique justement la différence des charges respectives.

Le quartier Est s'appuie sur une zone agglomérée de banlieue.

Le quartier Ouest est une enclave dans le campagne.

### 3° - Les équipements

Les quartiers Est et Ouest s'accroissent respectivement des équipements nécessaires en enclaves et en charges. Ces équipements ne créent pas de discontinuité dans le tapis urbain, mais délimitent les îlots et restent chacun de ceux-ci au contact de grandes masses de verdure.

### 4° - Le travail du secteur secondaire

Une analyse des emplois à l'intérieur de la Zone à Urbaniser en Priorité montre que sur les 35.000 travailleurs, 8.500 environ seront employés aux activités propres à la vie même des quartiers (commerces, enseignement, équipements sociaux, culturels...).

24.000 travailleurs ayant leur emploi hors de la Z.U.P., 5.500 emplois nouveaux environ sont à créer dans la zone elle-même, dont la majorité dans le secteur secondaire.

Afin d'équilibrer celui-ci avec le secteur tertiaire comme c'est le cas pour l'agglomération de Toulouse, 30 hectares "d'usines vertes" ont été réservés derrière le centre urbain.

DESCRIPTION DES PLANCHES

Plan n° 1 - Plan des zones

- Ce plan indique les grandes zones suivant leur affectation générale :
- habitat
  - équipements
  - fonctions d'intérêt Général

Il indique également les densités reportées aux deux grands quartiers Est et Ouest et les densités particulières des groupes d'immeubles. Egalement, les volumes-enveloppes des plans de masse (étalement) définissant les hauteurs des constructions.

Plan n° 2 -

Donne le détail des équipements généraux au point de vue du raccordement de la voirie au réseau projeté.

Les carrefours ont été indiqués par un symbole.

D'une façon générale, à propos des deux premières planches, les légendes du Ministère de la Construction n'étant pas utilisables à l'échelle du 1/5000, elles ont été remplacées par des indices désignant chaque zone et renvoyant à une légende.

.../...

COMPOSITION DES QUARTIERS D'HABITATION (S1)

CATEGORIE	SURFACES TECHNIQUES M2 DE TERRAIN PAR LOGT.				SURFACE EFFECTIVE PARVUE AU PLAN -
	8 niv. moyens	4 niv. moyens	2 niv. moyens		
Surface bâtie	11 m <sup>2</sup>	22 m <sup>2</sup>	50	45 m <sup>2</sup>	51 ha 92
Surface réservée aux terrains de jeux - jardins pour adultes et places pour piétons	30 m <sup>2</sup>	30 m <sup>2</sup>	30 m <sup>2</sup>	30 m <sup>2</sup>	70 ha 50
Surface de parking et de voirie	32 m <sup>2</sup>	32 m <sup>2</sup>	32 m <sup>2</sup>	32 m <sup>2</sup>	75 ha 20
Surface des commerces de quartier	2 m <sup>2</sup>	2 m <sup>2</sup>	2 m <sup>2</sup>	2 m <sup>2</sup>	4 ha 70
Surface des écoles	17 m <sup>2</sup>	17 m <sup>2</sup>	17 m <sup>2</sup>	17 m <sup>2</sup>	40 ha 00
Surface des lotissements					100 ha 00
Surface des marges					22 ha 92
<b>Surface totale de S 1</b>					<b>365 ha 24</b>

Figure 60 - Jacques SEYFRIED, Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz, 3 mai 1962, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

## ATELIER d'URBANISME de l'ALGÉROIS

sp / mv

ALGER, le 3 Mai 1962

Monsieur DELUZE  
Architecte  
Agence Hansberger-Deluze  
3, rue Serpagi  
ALGER

Monsieur,

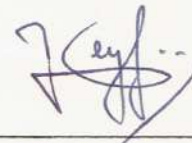
J'ai appris que vous aviez escaladé, le 1er mai courant, avec Melle Labruyère et d'autres personnes de votre Agence, la clôture de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois et que vous aviez procédé à des tirages de plans.

Vous avez dit au gardien que vous réalisiez cette opération en accord avec M. Cames. Ce dernier m'a fait savoir qu'il n'avait eu aucun contact avec vous à ce sujet. La disparition de 2 rouleaux et demi de papier de tirage a également été constatée.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir restituer le papier de tirage utilisé et j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'attacherais du prix à ce que de tels agissements ne se renouvelent pas.

Croyez, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président Directeur Général



J. SEYFRIED

Figure 61 - Jean-Jacques DELUZ, Lettre adressée à Jacques Seyfried, 10 mai 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10.

J.J. DELUZ  
Architecte  
3, rue Serpaggi  
A L G E R

Alger, le 10 Mai 1962

Monsieur SEYFRIED  
Président Directeur Général  
de l'Atelier d'Urbanisme de  
l'Algérois  
Route de Kaddous HYDRA

Monsieur,

Je suis très étonné des termes de votre lettre du 3 Mai courant et du prétexte à polémique qu'elle paraît représenter.

Vous savez qu'il ne me serait pas venu à l'idée de procéder à ces tirages sans en avoir averti M. Cames, comme il l'avait fait lui-même chaque fois qu'il a eu besoin de nos services, ni de "faire disparaître" quoi que ce soit.

L'atelier était, dans sa forme traditionnelle, en plus de sa fonction opérationnelle, un instrument de recherche, de documentation et de formation. Nous attachions autant d'importance à la formation d'urbanistes qu'au rendement du personnel, et des dessinateurs sans formation particulière ont rapidement acquis les compétences que vous appréciez. Dans ce cadre, ce genre de problème ne se posait pas, et ni l'atelier, ni tous ceux qui y étaient attachés, par la force des services réciproques, ne s'en trouvaient lésés.

Ainsi, les locaux mêmes où vous travaillez ont pu être réalisés par l'apport gratuit de l'Agence Hansberger, à un moment où l'on cherchait à nous recaser dans de maigres baraques.

Je sais que les impératifs d'ordre, de financement et l'absence de cadres rendent le prolongement de cette formule difficile. Cependant, je vous serais reconnaissant de remettre les choses à leur juste échelle et d'effacer une inutile polémique.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



## Correspondances Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

Figure 62 : Jean-Jacques DELUZ, Note à l'attention de M. le Président de l'Ordre des Architectes Conseil Régional d'Alger, 13 novembre 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 113 Chemise 06.

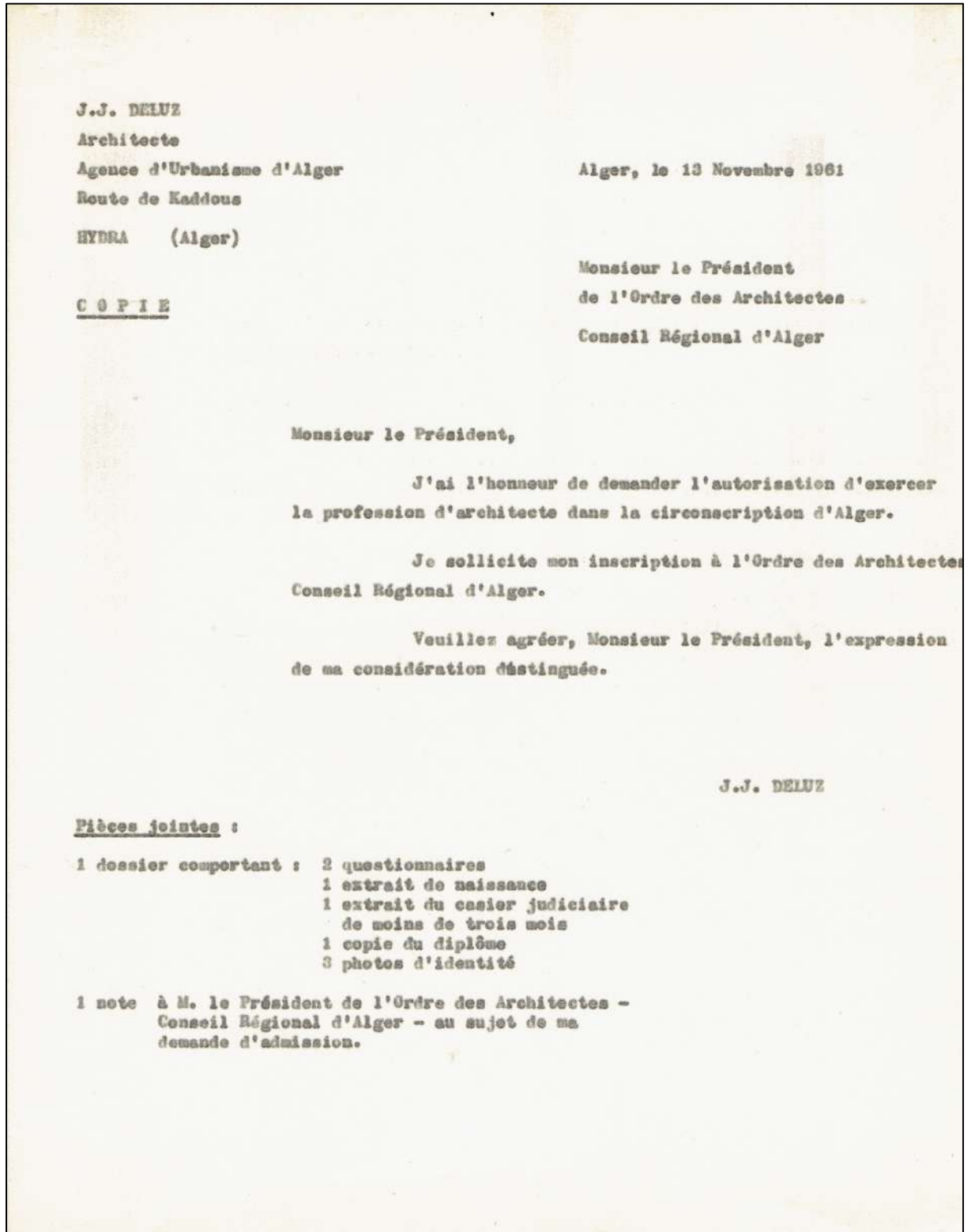


Figure 63 - Marcel Henri CHRISTOFLE, Lettre de recommandation à l'attention de J. Duvaux, président du Conseil supérieur de l'ordre des architectes (copie), 19 décembre 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.

Marcel Henri CHRISTOFLE  
Architecte en Chef des Monuments Historiques  
de l'Algérie

ALGER, 5 et 7 rue Lafayette  
Tél : 63 73 00

Alger, le 19 Décembre 1961

Mon cher Président,

Je te présent d'abord, mes voeux puisque c'en est l'époque et je te prie d'accepter mes souhaits d'heureuse santé.

Je voudrais ensuite que tu me permettes d'attirer ton attention présidentielle et bienveillante sur un jeune Architecte Suisse J.J. DELUZ diplômé par l'Ecole Polytechnique de Lausanne, qui j'en suis témoin puisqu'il travaille avec deux autres D.P.L.G. qui m'appellent " Patron " est très digne d'être inscrit à l'Ordre des Architectes.

J'espère que la clause de réciprocité ne sera pas dirimante.

Et je te prie de croire à mon souvenir le meilleur

Monsieur J. D U V A U X  
Président du Conseil Supérieur  
de l'Ordre des Architectes.  
77, rue la Boétie.  
P A R I S 8° -



Figure 64 - Jacques DUVAUX, Lettre de J. Duvaux, président du Conseil supérieur de l'ordre des architectes, en réponse à M.H.Christofle, 26 décembre 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.

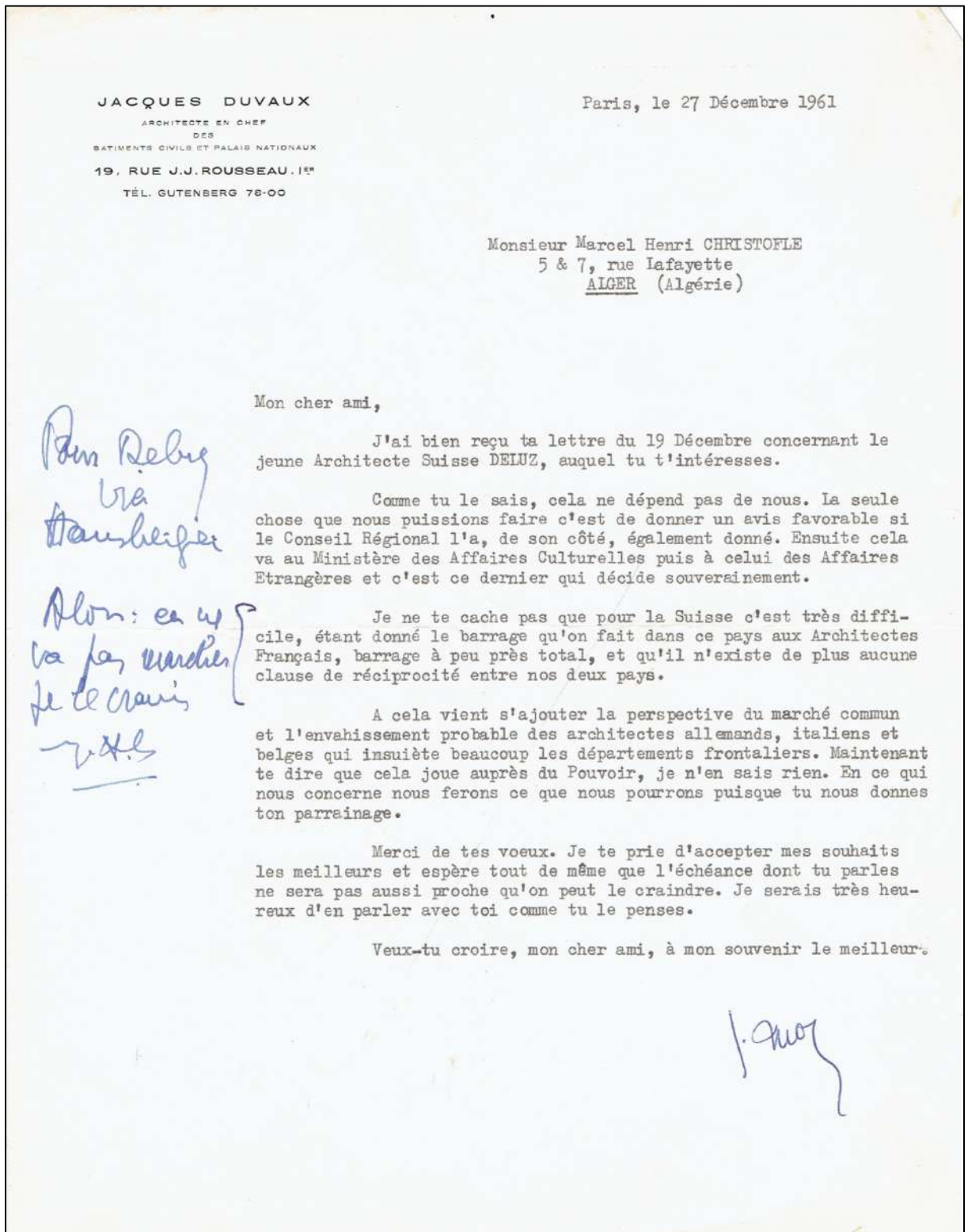


Figure 65 - Jacques DUVAUX, Lettre de J. Duvaux, président du Conseil supérieur de l'ordre des architectes, en réponse à M.H.Christofle, 26 décembre 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.

JACQUES DUVAUX  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES  
BATIMENTS CIVILS ET PALAIS NATIONAUX  
19, RUE J.J. ROUSSEAU. 1<sup>er</sup>  
TÉL. GUTENBERG 78-00

Paris, le 27 Décembre 1961

Monsieur Marcel Henri CHRISTOFLE  
5 & 7, rue Lafayette  
ALGER (Algérie)

Mon cher ami,

J'ai bien reçu ta lettre du 19 Décembre concernant le jeune Architecte Suisse DELUZ, auquel tu t'intéresses.

Comme tu le sais, cela ne dépend pas de nous. La seule chose que nous puissions faire c'est de donner un avis favorable si le Conseil Régional l'a, de son côté, également donné. Ensuite cela va au Ministère des Affaires Culturelles puis à celui des Affaires Etrangères et c'est ce dernier qui décide souverainement.

Je ne te cache pas que pour la Suisse c'est très difficile, étant donné le barrage qu'on fait dans ce pays aux Architectes Français, barrage à peu près total, et qu'il n'existe de plus aucune clause de réciprocité entre nos deux pays.

A cela vient s'ajouter la perspective du marché commun et l'envahissement probable des architectes allemands, italiens et belges qui insuient beaucoup les départements frontaliers. Maintenant te dire que cela joue auprès du Pouvoir, je n'en sais rien. En ce qui nous concerne nous ferons ce que nous pourrons puisque tu nous donnes ton parrainage.

Merci de tes vœux. Je te prie d'accepter mes souhaits les meilleurs et espère tout de même que l'échéance dont tu parles ne sera pas aussi proche qu'on peut le craindre. Je serais très heureux d'en parler avec toi comme tu le penses.

Veux-tu croire, mon cher ami, à mon souvenir le meilleur.

*Alors: ça va  
va pas marcher  
je te crois  
v.d.l.*

*Pan Beby  
va  
Hausheiger*

*J. Duval*

Figure 66 - Georges LOUBET, Réponse à demande d'autorisation d'exercice de la profession d'Architecte, 2 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.

MINISTÈRE D'ÉTAT

AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE  
Bureau des Affaires  
Générales et du Conseil  
Général des Bâtiments  
de France.  
Réf. à rappeler : 0 A 24 - 1002 B

PARIS, LE 2 JAN 1962  
3, RUE DE VALOIS

Monsieur,

Vous avez présenté une demande d'autorisation d'exercer la profession d'Architecte en France en invoquant le bénéfice des dispositions de l'article 2, paragraphe 2 de la loi du 31 décembre 1940 instituant l'Ordre des Architectes et réglementant le titre et la profession d'Architecte.

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'étant donné qu'il n'existe pas de convention de réciprocité pour l'exercice de la profession d'Architecte entre la Suisse et la France et que vous ne justifiez pas de la production d'un diplôme français d'Architecte, je ne peux vous accorder l'autorisation sollicitée.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et par délégation  
Le Directeur du Cabinet

Monsieur Jacques DELUZ  
DIAR-el-MARCOUL  
Place du Corsaire  
ALGER  
=====

*G. Loubet*

Signé : G. LOUBET

Figure 67 - Pierre DALLOZ, Lettre de recommandation en faveur de Jean-Jacques Deluz, 19 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.

10, rue des Beaux Arts-Paris 6e-

C'est pourquoi je voudrais faire valoir quelques  
considérations, auxquelles je prie le Ministre  
et vous serez sensibles.

le 19 janvier 1962

1. Extrêmement rares sont en France, et à fortiori en Algérie,  
Monsieur le Directeur,  
des personnes comme M. Deluz ayant des ouvertures vers les  
problèmes économiques, l'urbanisme.

2. Je voudrais que vous me permettiez de recommander à  
votre bienveillante attention, et à la bienveillante attention  
du Ministre, le cas de M. J.J. Deluz, citoyen helvétique, architecte  
diplômé de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne, qui,  
il y a quelques jours encore, était chef de l'Atelier d'urbanis-  
me d'Alger, atelier que j'ai fondé il y a huit ans, et dont j'ai  
été jusqu'à maintenant l'urbaniste conseil.

3. Depuis plusieurs années, d'abord sous l'autorité de  
M. C. Hanning, actuellement urbaniste missionnaire de l'O.N.U.  
au Cambodge, puis sous sa propre responsabilité, M. Deluz a été  
chargé d'importantes études intéressantes Alger ou la région  
d'Alger ; ce qui fut une manière de service public.

Je me porte garant de la compétence et du talent de  
M. Deluz.

Aujourd'hui, après quatre ans brillants, puis quatre  
ans difficiles, l'atelier d'urbanisme d'Alger est en train de  
sombrier : accident mineur dans une crise bien plus grave sur  
laquelle il n'est pas nécessaire d'épiloguer.

Bref, M. Deluz doit se reemployer et il envisage de  
s'associer, à égalité évidemment, avec deux architectes fran-  
çais : MM. Hansberger et Ravereau, tous les deux anciens col-  
laborateurs de l'atelier d'urbanisme.

M. Deluz a demandé son inscription à l'Ordre des ar-  
chitectes, par le Conseil Régional d'Alger qui vous a transmis  
la candidature avec avis favorable. Par lettre du 2 janvier  
1962, vous auriez opposé un refus à M. Deluz "vu qu'il n'exis-  
tait pas de convention de réciprocité pour l'exercice de la  
profession d'architecte entre la Suisse et la France".

Ce qui précède correspondrait à une sévère application  
de la règle, qui n'est peut-être pas exclusive dans certains  
cas d'assouplissements. Passé un certain délai, l'absence de  
réponse entraînerait l'admission. La loi prévoit aussi l'ad-  
mission sur titres.

Monsieur G. Loubet  
Directeur du Cabinet  
de Monsieur le Ministre  
des Affaires Culturelles



C'est pourquoi je voudrais faire valoir quelques considérations, auxquelles je suis bien sûr que le Ministre et vous serez sensibles.

1. Extrêmement rares sont en France, et à fortiori en Algérie, les architectes comme M. Deluz ayant des ouvertures vers les nouvelles techniques de l'urbanisme.
  2. J'ai éprouvé qu'il est à peu près impossible de faire venir et de fixer en ce moment en Algérie de bons techniciens d'architecture et d'urbanisme, tandis que d'autres se replient vers la métropole. Conserver à Alger un technicien comme M. Deluz semblerait précieux.
  3. M. Deluz est citoyen helvétique. Sa femme et sa fille sont françaises. Par toute sa culture, M. Deluz est des nôtres. Dans une certaine forme d'Algérie nouvelle, dans un jeu français intelligent, M. Deluz ne représenterait-il pas une bonne carte ?
- M. Sudreau a visité plusieurs fois l'Atelier d'urbanisme d'Alger. Un jour il nous a donné un témoignage d'estime dont vous trouverez la photocopie sous ce pli. M. Deluz mérite une grande part de l'éloge.

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Bref, M. Deluz doit se rassembler et il envisage de s'associer, à égalité évidemment, avec deux architectes français : M. Naneberger et Ravureau, tous les deux anciens collaborateurs de l'atelier d'urbanisme.

M. Deluz a demandé son inscription à l'Ordre des architectes, par le Conseil Régional P. Dalloz, qui vous a transmis la candidature avec avis favorable. Par lettre du 2 janvier 1962, vous auriez opposé un refus à M. Deluz "vu qu'il n'existait pas de convention de réciprocité pour l'exercice de la profession d'architecte entre la Suisse et la France".

Ce qui précède correspondrait à une sévère application de la règle, qui n'est peut-être pas exclusive dans certains cas d'accomplissements. Passé un certain délai, l'absence de réponse entraînerait l'admission. La loi prévoit aussi l'admission sur titres.

Monsieur G. Loubet  
Directeur du Cabinet  
de Monsieur le Ministre  
des Affaires Culturelles

C'est pourquoi je voudrais faire valoir quelques considérations, auxquelles je suis bien sûr que le Ministre et vous serez sensibles.

1. Extrêmement rares sont en France, et à fortiori en Algérie, les architectes comme M. Deluz ayant des ouvertures vers les nouvelles techniques de l'urbanisme.
  2. J'ai éprouvé qu'il est à peu près impossible de faire venir et de fixer en ce moment en Algérie de bons techniciens d'architecture et d'urbanisme, tandis que d'autres se replient vers la métropole. Conserver à Alger un technicien comme M. Deluz semblerait précieux.
  3. M. Deluz est citoyen helvétique. Sa femme et sa fille sont françaises. Par toute sa culture, M. Deluz est des nôtres. Dans une certaine forme d'Algérie nouvelle, dans un jeu français intelligent, M. Deluz ne représenterait-il pas une bonne carte ?
- M. Sudreau a visité plusieurs fois l'Atelier d'urbanisme d'Alger. Un jour il nous a donné un témoignage d'estime dont vous trouverez la photocopie sous ce pli. M. Deluz mérite une grande part de l'éloge.

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Bref, M. Deluz doit se rassembler et il envisage de s'associer, à égalité évidemment, avec deux architectes français : MM. Naneberger et Ravureau, tous les deux anciens collaborateurs de l'atelier d'urbanisme.

M. Deluz a demandé son inscription à l'Ordre des architectes, par le Conseil Régional P. Dalloz, qui vous a transmis la candidature avec avis favorable. Par lettre du 2 janvier 1962, vous auriez opposé un refus à M. Deluz "vu qu'il n'existait pas de convention de réciprocité pour l'exercice de la profession d'architecte entre la Suisse et la France".

Ce qui précède correspondrait à une sévère application de la règle, qui n'est peut-être pas exclusive dans certains cas d'accomplissements. Passé un certain délai, l'absence de réponse entraînerait l'admission. La loi prévoit aussi l'admission sur titres.

Monsieur G. Loubet  
Directeur du Cabinet  
de Monsieur le Ministre  
des Affaires Culturelles

Figure 68 - Jean Jacques DELUZ, Recours suite à la décision de la Direction de l'Architecture du Ministère des Affaires Culturelle, 26 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01.

J.J. DELUZ  
Architecte  
Agence d'Urbanisme d'Alger  
Boute de Kaddous  
HYDRA Alger

Alger, le 26 Janvier 1962

Monsieur le Ministre,

J'ai déposé en Novembre passé une demande d'autorisation d'exercer la profession d'architecte dans la circonscription d'Alger. Cette demande, qui a été agréée par l'Ordre de la profession, m'a été refusée par la direction de l'Architecture en application de la règle : absence de convention de réciprocité entre la Suisse et la France.

Si je me permets aujourd'hui de solliciter une révision de cette décision, c'est en vertu des conditions exceptionnelles dans lesquelles j'ai pu exercer ici la profession d'architecte et d'urbaniste, tant par ma collaboration à la réalisation de quelques unes des plus importantes cités d'habitation en Algérie ("El Bir" à Constantine, "La Concorde" à Alger...), que par la direction de l'Agence d'Urbanisme d'Alger qui fut une expérience déterminante dans le renouvellement des méthodes d'urbanisme. La cité des Ammassers qui nous valut trois ans d'études, fut un test d'application, et, dans son principe, la première zone à urbaniser en priorité.

M. le Préfet de Saint Jorre d'une part, M. P. Dalloz d'autre part, respectivement en tant qu'administrateur et urbaniste-conseil de la Ville d'Alger, ont été les animateurs de notre travail et ont bien voulu en témoigner auprès de vous.

.../...

Je désire poursuivre ici cette expérience, sur un plan personnel ou public suivant les circonstances.

Je me permets donc de vous envoyer ce dossier et de solliciter de vous l'autorisation d'exercer la profession d'architecte dans la circonscription d'Alger.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Pièces jointes :

- Copies de :

La demande d'admission à l'Ordre des Architectes	18.XI.1961
La notice justificative qui y était jointe	
La réponse de l'Ordre des Architectes d'Alger	22.XI.1961
La note du Ministère des Affaires Culturelles	2. I.1962
La lettre de M. P. Dalloz	19. I.1962



### **3 Troisième partie**

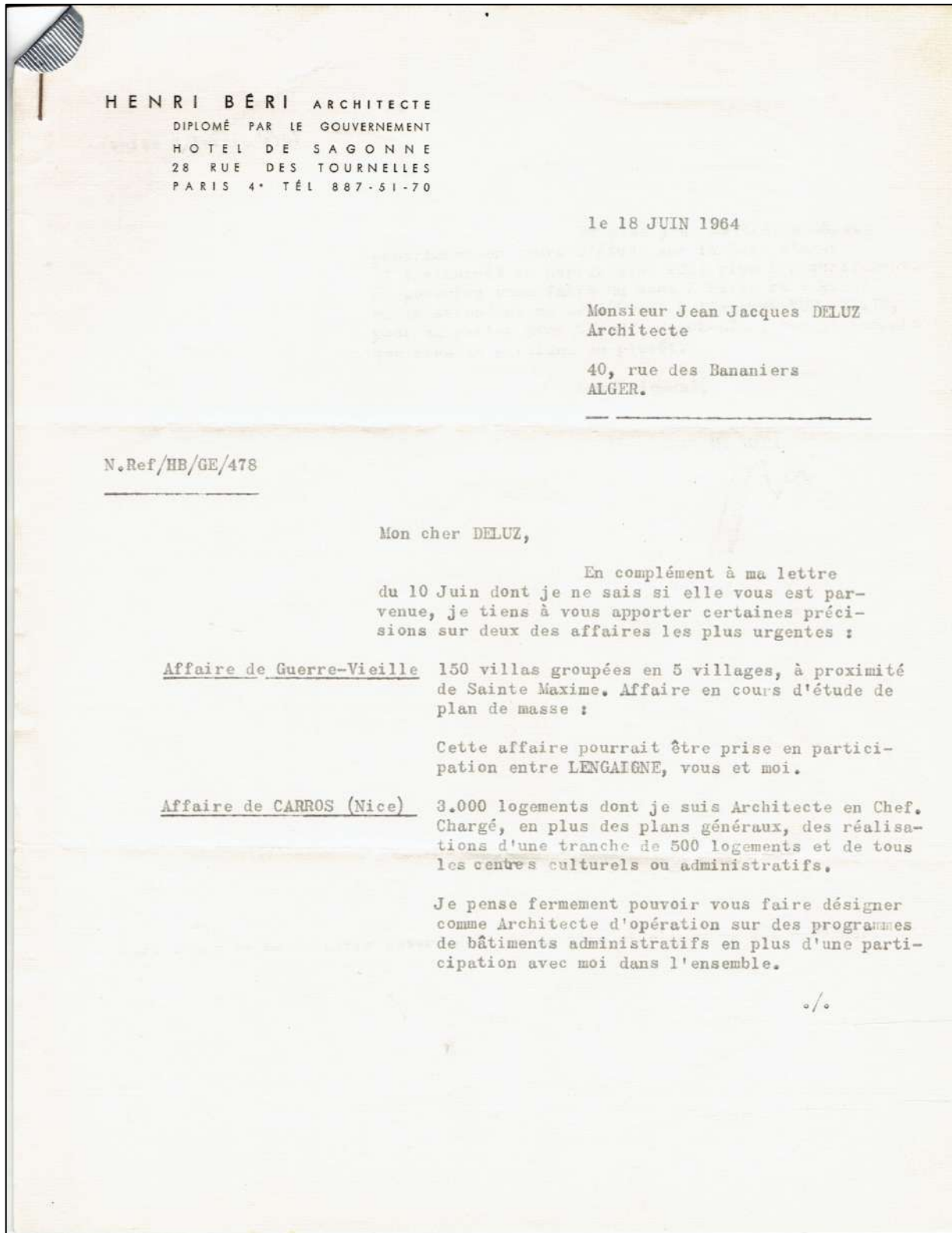
1962-1970

## **L'ARCHITECTURE, ENTRE PRATIQUE LIBÉRALE ET EXERCICE PÉDAGOGIQUE**

Épisode I

## Vers une pratique libérale de l'architecture

Figure 69 - Henri BERI, Proposition d'emploi, 18 juin 1964, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 08.

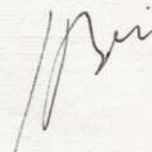


(suite 2/lettre 478)

De plus j'ai de très nombreux programmes en cours d'étude sur la Cote d'Azur et j'aimerais en parler avec vous plus tranquillement. Ne pourriez vous faire un saut à Paris ou à Nice? ou en attendant me téléphoner à l'agence TUR. 51.70, pour en parler avec CENDRE ou moi-même, car j'aimerais que nous en parlions au plutôt.

Cordialement,

H. BERI



P.J. copie de ma dernière lettre dont je ne sais si elle vous est parvenue.

HENRI BÉRI ARCHITECTE  
DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT  
HOTEL DE SAGONNE  
28 RUE DES TOURNELLES  
PARIS 4<sup>e</sup> TÉL 887-51-70

le 10 JUIN 1964

Monsieur DELUZ  
Architecte

ALGER.

---

N.Ref/HB/GE/448

Mon chez DELUZ,

Nous avons une ZUP à BRIVES  
et 3.000 logements comme Architecte en Chef dans la  
Vallée du Var (prés de Nice), dont 500 en titre per-  
sonnel doivent être en chantier en Juillet 1965.

Pour ces deux opérations aucune  
étude n'est encore faite.

Nous avons entrepris les pre-  
mières études d'un hameau à Ste. Maxime et quelques  
autres programmes aux alentours.

Nous allons avoir des program-  
mes importants près de Paris.

Voulez vous vous joindre à nous?

Répondez vite s'il vous plait,

Amitiés à tous,

H. BÉRI



10 rue des Beaux Arts  
PARIS VI°

Paris, le 12 décembre 1962

Mon cher Deluz,

Que devenez-vous à Alger ? Ne perdez-vous pas votre temps dans le gachis ?

Tel le travail arrive. Nous avons l'urbanisme de Tours, ville dirigée par un maire exceptionnel. A Tours, il va falloir étudier dans la vallée du Cher une Z U P de 450 hectares.

Nous avons aussi l'urbanisme de Vannes, ville qui va doubler par l'arrivée de plusieurs milliers d'emplois Michelin.

Et puis trois localités de la Côte d'Ivoire, pour commencer.

Et puis des perspectives de missions qui peuvent en mener d'autres encore plus importantes, autour de Lausanne.

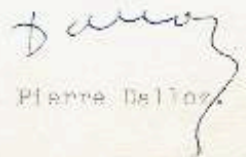
Etc ...

N'envisagez-vous pas de venir ici ? D'accord avec Hansberger bien sûr. Il me semble que Rena s'est éloigné d'Alger puisqu'il a fondé un cabinet dans le Vaucluse.

Avez-vous pu reconstituer pour moi un album "bidonvilles". Avez-vous encore accès à l'agence et à la documentation de l'agence ? Que devient tout le travail technique laissé derrière nous ? J'ai grand peur qu'il ne tombe un jour en de mauvaises mains. Il est vrai que l'urbanisme, cela vieillit vite. Heureusement en un sens.

Ecrivez moi un mot.

Bien cordialement à vous.

  
Pierre Deluz

Monsieur J. Deluz  
Architecte  
à Alger



Figure 70 - Abderrahmane BOUCHAMA, ORDRE DES ARCHITECTES. Désignation d'un nouveau Conseil Provisoire, 2 août 1965, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 1.

ORDRE DES ARCHITECTES D'ALGERIE  
-----  
CONSEIL PROVISOIRE  
-----

Le Beaulieu - 24, rue Edith Cavell - ALGER - Tel : 65 90 46

REÇU LE: 11. VIII. 65

N° 65-159

REPONDU LE: 20.8.65

Alger le 2 août 1965

Mr DELUZ Jean Jacques  
11 rue d'Alembert  
ALGER

*Deluz*

OBJET - ORDRE DES ARCHITECTES  
Désignation d'un nouveau Conseil Provisoire  
P. Jointes - I.

Cher confrère

A l'initiative du Ministère de la Reconstruction et de l'Habitat, une réunion a eu lieu le vendredi 30 juillet 1965 au Ministère de la Reconstruction et de l'Habitat 19 rue Beauséjour à Alger, en vue de définir le fonctionnement nouveau de l'ordre des Architectes d'Algérie -

Assistaient à cette réunion :

Pour le Ministère : Mr LAHALLE

Les Architectes suivants : BOUCHAMA Abderrahman  
BOUCHAMA Elias  
DELUZ Jean Jacques  
XUEREB Michel  
JUANEDA Camille

- Vu la loi n° 62 - 157 du 31 décembre 1962 reconduisant jusqu'à nouvel ordre, la législation applicable au 31 décembre 1962

- Vu l'arrêté du 15 Janvier 1963 (J.O.R.A 15 février 1963) portant création du Conseil Provisoire de l'Ordre des Architectes en Algérie.

- Vu l'arrêté du 26 Octobre 1963 (J.O.R.A 8 novembre 1963) relatif aux conditions d'inscription au Tableau de l'Ordre

.....  
Vu l'arrêté du 3 Janvier 1964 (J.O.R.A 21 Février 1964)  
prorogeant le pouvoirs du Conseil Provisoire de l'Ordre des  
Architectes en Algérie (jusqu'au 30 Juin 1964)

Il a été constaté que :

1° - Sur les onze membres du Conseil Provisoire créé par l'ar  
rêté du 15/1/63 - 3 au plus sont actuellement présents en  
Algérie -

2° - Les pouvoirs de ce Conseil ont expiré le 30 juin 1964 -

En conséquence Monsieur le Ministre de la Recons  
truction et de l'Habitat envisage de créer un nouveau Conseil  
Provisoire chargé des tâches dévolues au précédent notamment  
en ce qui concerne l'Inscription des nouveaux membres et la  
défense de la Profession -

Ce nouveau Conseil Provisoire comprendrait  
II membres comme le précédent et ses pouvoirs dureraient I  
année -

Les Architectes présents à cette réunion ont  
établi une liste de candidats éventuels choisis en raison de  
leur présence effective en Algérie -

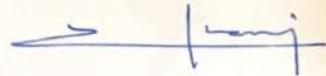
Votre nom y figure -

Nous vous demandons en conséquence de bien vou-  
loir faire connaître votre accord, en retournant à l'Ordre des  
Architectes d'Algérie 24 rue Edith Cavell, Immeuble le BEAULIEU  
ALGER, l'imprimé ci-joint dûment complété et signé -

Ce document devra parvenir à l'Ordre avant le  
12 août 1965 en raison de l'urgence -

Veillez agréer cher Confrère nos sincères  
salutations -

Le Secrétariat Provisoire



COPIE pour Information à :

- Mr le Ministre de la Reconstruction  
et de l'Habitat  
(A l'attention de Mr LAHALLE)
- Mr le Ministre des Travaux Publics  
(A l'attention de Mr le Directeur de l'Infrastructure)

Figure 71 - Jean-Jacques DELUZ, Lettre à Robert Hansberger, 17 février 1965, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 3.

Alger, le 17 février 1965

Cher Hans,

Occupé à clarifier ma situation, à remettre debout une agence qui a marché à corps perdu pendant deux ans (à courir constamment au plus pressé pour tenir le coup) - avec les interférences de l'Atua, de tes anciennes affaires, du Plan, de l'Ecole - J'en suis à la comptabilité, aux bilans, etc. A ce stade, les choses passées sont pour moi d'une confusion assez affolante et je suis obligé de remettre tout en place.

1.- L'agence existe à mon nom depuis le 1er janvier 1964. (questions impôts, Caseral, etc.)

2.- De IX 62 à XII 63, l'agence est à ton nom. Mais de IX 62 à III 63, c'est l'Atua. Que faire pour les impôts de cette période? Si je laisse courir, c'est ton nom qui serait poursuivi. N'existe-t-il pas des mémoires d'honoraires impayés (et sans espoir de l'être) qui pourraient être amenés en contentieux pour cette époque?

3.- Beni-Messous, RSFA. Restés contractuellement à ton nom. Toujours pour les questions impôts etc. il faudrait que je fasse le transfert à mon nom - sous couvert d'une lettre de toi.

Dis-moi si les points 1 à 3 te paraissent sujets à discussion - et donne-moi de tes nouvelles - ton silence finirait par nous inquiéter.

Actuellement je commence à émerger après 2 ans de bagarres - période qui a été nécessaire pour assainir le terrain, résister à l'hostilité systématique de Teule (maintenant hors circuit) et de l'Ordre des Architectes - et aussi sauver et redonner existence à l'école d'architectes.

Le résultat de tout ça- théorique et pratique - pourrait être assez bon. Tu en jugeras, dès que je pourrai t'envoyer un peu de documentation.

A bientôt plus longuement - bien amicalement,



Figure 72 - Assignation à comparaître, 2 juin 1965, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 3.

Y.  
M. SAUVAN / DELUZ . HANSBERGER . BASCHIERA

**Pierre GODEFROY**  
AVOUE  
5, Rue de la Préfecture, 5  
NICE - Tél. 85-62.05  
C. P. C. Marseille 15-22-87

**A S S I G N A T I O N**

RECUE LE: 22.07  
N° 65-128  
REPONDU LE:

Le deux juin mil neuf cent soixante cinq et le DEUX JUIN.

A la requête de :

Monsieur André SAUVAN, Architecte, né à NICE le 18 Juin 1915, demeurant à NICE, 36, avenue Primerose,

Pour lequel domicile est élu à NICE, 5, rue de la Préfecture, en l'étude y-sise de M<sup>e</sup> Pierre GODEFROY, avoué près le Tribunal de grande instance de NICE, qui se constitue et occupera pour lui sur la présente et ses suites.

A. VICTOR GAUDO, HUISSIER DE JUSTICE  
Audencier au Tribunal de Grande Instance de NICE  
y demeurant, 4, rue Alexandre Mari, soussigné

Ai donné assignation à

à 1<sup>o</sup>/ Monsieur DELUZ, Architecte, demeurant à ALGER, Cabinet HANSBERGER, 3, rue Serpaggi, et pour lui-même conformément à l'art. 69 § 10 du C.P.C. à Monsieur le Procureur de la République au Parquet, au Palais de Justice à NICE, ou étant et copiant à Monsieur le Substitut présent, qui en recevant la copie avisé l'original.

ET PAR EXPLOIT ET COPIES SEPARES A :

- 2<sup>o</sup>/ Monsieur HANSBERGER Robert, Architecte, demeurant précédemment à ALGER, 3, rue Serpaggi, mais actuellement à AVIGNON, 68, rue Joseph Vernet.

- 3<sup>o</sup>/ Monsieur BASCHIERA Armand, Architecte, demeurant précédemment à ALGER, et actuellement à AVIGNON, 68, r. J. Vernet.

A COMPARAITRE ET SE TROUVER à UN MOIS FRANC, délai de la loi, et par ministère d'avoués à l'audience, et par devant Messieurs les Président et Juges composant le Tribunal de Grande Instance de NICE, séant à NICE, Palais de Justice, Place du Palais, heure du plaid,

POUR

ATTENDU que le 8 AOUT 1962, Monsieur Armand BASCHIERA M.M. Robert HANSBERGER, Eugène SOLIVERES, et le requérant, tous quatre architectes, à ALGER, comprenant que les événements qui sévissaient à ALGER leur imposaient un reclassement en France, dans le but de ce reclassement et encore d'assurer la poursuite des missions qui leur avaient été confiées en Algérie, décidèrent la création, sous la forme d'une association de fait, d'un ATELIER DES TECHNIQUES DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE, dont ils installèrent sous la Présidence de

.../...

Monsieur Robert HANSBERGER,

- l'agence centrale à ISLE SUR SORGUE, (Vaucluse) au  
Chateau de Mosquety,

- et une agence annexe à ALGER, sous la Direction de  
Monsieur DELUZ, Directeur appointé, installé dans les Bureaux  
de Monsieur HANSBERGER, 3. rue Deparaggi.

ATTENDU que l'organisation mise en place devait permettre  
d'assumer les obligations professionnelles en Algérie des quatre  
architectes et de répondre immédiatement aux missions qui leur  
seraient proposées en France.

ATTENDU qu'ainsi fut confié à l'Agence d'ALGER, le soin  
de recevoir les dossiers des affaires encore en instance dans  
les bureaux de ceux des architectes appelés à s'éloigner d'Algérie  
pour assurer l'installation de l'Agence centrale d'ISLE SUR SORGUE  
d'agir en lieu et place de ces architectes, afin de parvenir à  
l'achèvement de la réalisation (poursuite ou échec des  
travaux, présentation à réception définitive, établissement  
des notes d'honoraires, encaissements, etc...)

ATTENDU que c'est dans cette circonstance que Monsieur  
DELUZ, au départ du requérant, pour ISLE SUR SORGUE en Septembre  
1962, reçut des mains mêmes du requérant, l'ensemble des dossiers  
en instance à son Bureau avec une note détaillée sur chacun.

ATTENDU que l'Agence annexe d'ALGER fut maintenue jusqu'au  
premier jour de Mars 1963, et que, durant toute cette période,  
cette agence ne liquida sérieusement aucun de ces dossiers.

ATTENDU que lorsque cette Agence disparut, Monsieur DELUZ  
reçut instruction de les remettre à Monsieur BASCHIERA avant de  
les prendre en charge.

ATTENDU que Monsieur BASCHIERA n'a pas apporté plus  
d'attention à l'ensemble de ces dossiers.

ATTENDU qu'en désespoir de cause, le requérant demanda,  
en Février 1964, à Monsieur DI MARTINO, Architecte à ALGER, de  
se charger de ces dossiers.

MAIS ATTENDU que Monsieur MARTINO n'a jamais pu obtenir  
ces dossiers des mains de Monsieur BASCHIERA, pas plus que de  
celles de M.M. DELUZ et HANSBERGER.

QUE la seule partie de ces dossiers qui soit parvenue  
aux mains de Monsieur DI MARTINO, fut ramassée par lui dans  
un garage non surveillé de l'Isseuble "Le Gliséo".

ATTENDU que c'est ainsi que ni M.M. DELUZ et HANSBERGER,  
ni Monsieur BASCHIERA n'ont jamais remis à Monsieur DI MARTINO  
les dossiers dont la désignation suit :

.../...





- 1°/ C.A.D.A.T.: aménagement de détail du Terrain AUSCHER à MOSTAGANEM.
- 2°/ TRAVAUX PUBLICS: plan de détail du secteur de Beyrouth à Mostaganem.
- 3°/ EL BIAR: édification d'un groupe scolaire au Lotissement des Pins.
- 4°/ ALGERIE: travaux à Boufarik - Crédit Foncier d'Algérie et Tunisie.
- 5°/ S.O.A.A.L.: construction de 234 logements "Million" à Mostaganem.
- 6°/ COMPAGNIE IMMOBILIERE ALGERIENNE: construction de 148 logements "Bonne Fontaine" à Chéragas.

pour ne parler que des dossier au sujet desquels des honoraires sont récupérables.

ATTENDU que toutes les demandes adressées pour parvenir à la récupération de ces dossiers -ce qui permettra de réclamer le paiement desdits honoraires, sont restés sans effet, voire même une sommation délivrée à M.M. DELUZ et BACCHIERA le 4 MARS 1965, par Monsieur M. HEDJINI, Huissier de Justice à ALGER.

ATTENDU que les honoraires revenant au requérant du fait des ces dossiers, et actuellement exigibles, s'élèvent à un total de SOIXANTE MILLE HUIT CENT VINGT DEUX FRANCS (68 822 Frs)/ ainsi que le requérant pourra en justifier au Tribunal.

ATTENDU que le fait par les requis de conserver par devers eux ou d'avoir perdu les dossiers remis à leur garde, et acceptés, les rend responsables du fait que le requérant n'est plus en mesure de fournir les documents qui permettent d'obtenir le paiement de ces honoraires par les maîtres de l'ouvrage.

ATTENDU qu'à défaut de remettre ces dossiers au requérant les requis doivent une juste indemnisation des honoraires perdu du fait de leur inexcusable ou de l'accomplissement deffectueux des obligations de la charge qui leur avait été confiée et qu'ils avaient acceptés.

PAR CES MOTIFS

---0---0---0

Voir dire les requis qu'ils auront à remettre au requérant les dossiers qu'il leur ont été confiés au moment de son éloignement d'alger, et plus particulièrement ceux qui font l'objet d'une énumération dans la présent assignation,

.../...

Orig. 8.40  
 Papet. 2.55  
 S.C.T. 4.13  
 Copie 2.10  
 Appel 1.85  
 Rôle 1.13  
 Ret. 20.16  
 23.16

et ce, accus astreinte de CENT FRANCS par jour à compter de la signification de la décision à intervenir.

Voir dire qu'au cas où ces dossiers ne pourraient être restitués, les requis seraient astreints solidairement et conjointement de payer au requérant une somme de SOIXANTE MILLE HUIT CENT VINGT DEUX FRANCS, représentant le montant total des honoraires que la perte de ces dossiers prive le requérant de demander.

Se voir en outre les requis condanner aux entières dépens distraits au profit de M<sup>e</sup> GODEFROY, avoué aux offres de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

Il passé ce délai d'un mois après le jour de la signification du jugement à intervenir.

Leur déclarant que dans le délai de la présente assignation les personnes auxquelles cette assignation est délivrée devront charger un avoué de se constituer et de les représenter, faute de quoi le jugement pourra être requis avec toutes ses conséquences légales.

A ce qu'ils n'en ignorent.

Et j'ai remis copie au requis  
 sous pli fermé ne portant d'autre indication, d'un côté  
 les nom et demeure de la partie et de l'autre qu'  
 le cachet de mon étude sur la fermeture du pli, pe  
 serc assermenté dont les mentions seront visées pa  
 sur l'original, étant et parlant comme devant  
 tout j 23/16

Par, sp.



Figure 73 – Camp de toile à Tipasa. 1964. Cour centrale. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean- Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.



Figure 74 - Camp de toile à Tipasa. 1964. Réfectoire et cour centrale. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.



Figure 75 - Camp de toile à Tipasa. 1964. Vue depuis la colline. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.





Figure 76 - Dortoir de l'INSSTS. (1967). Vue depuis le parc. Photo prise par l'auteur.



Figure 77 - Dortoir de l'INSSTS. (1967). Escalier menant au parc. Photo prise par l'auteur.



Figure 78 - Dortoir de l'INSSTS. (1967). Toiture "gauche". Photo prise par l'auteur.





Figure 79 - Dortoir de l'INSSTS.(1967) Entrée principale<sup>1</sup>. Photo prise par l'auteur.



---

<sup>1</sup> Nota : Le bardage bicolore en aluminium a été posé lors de la dernière réfection en 2014.

Figure 80 - Dortoir de l'INSSTS. (1967). Couloir central en "pas d'âne". Photo prise par l'auteur.





Figure 81 - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Le gymnase. Photos prises par l'auteur.



Figure 82 - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). L'ancien mess des officiers (théâtre d'essai et amphithéâtre). Photo prise par l'auteur.



Figure 83 - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). L'amphithéâtre. Photo prise par l'auteur.



Figure 84 - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Amphithéâtre. Plafond acoustique. Photo prise par l'auteur.





Figure 85 - - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Théâtre d'essais. Photo prise par l'auteur.



Figure 86 - - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Gril du théâtre d'essai. Photo prise par l'auteur.

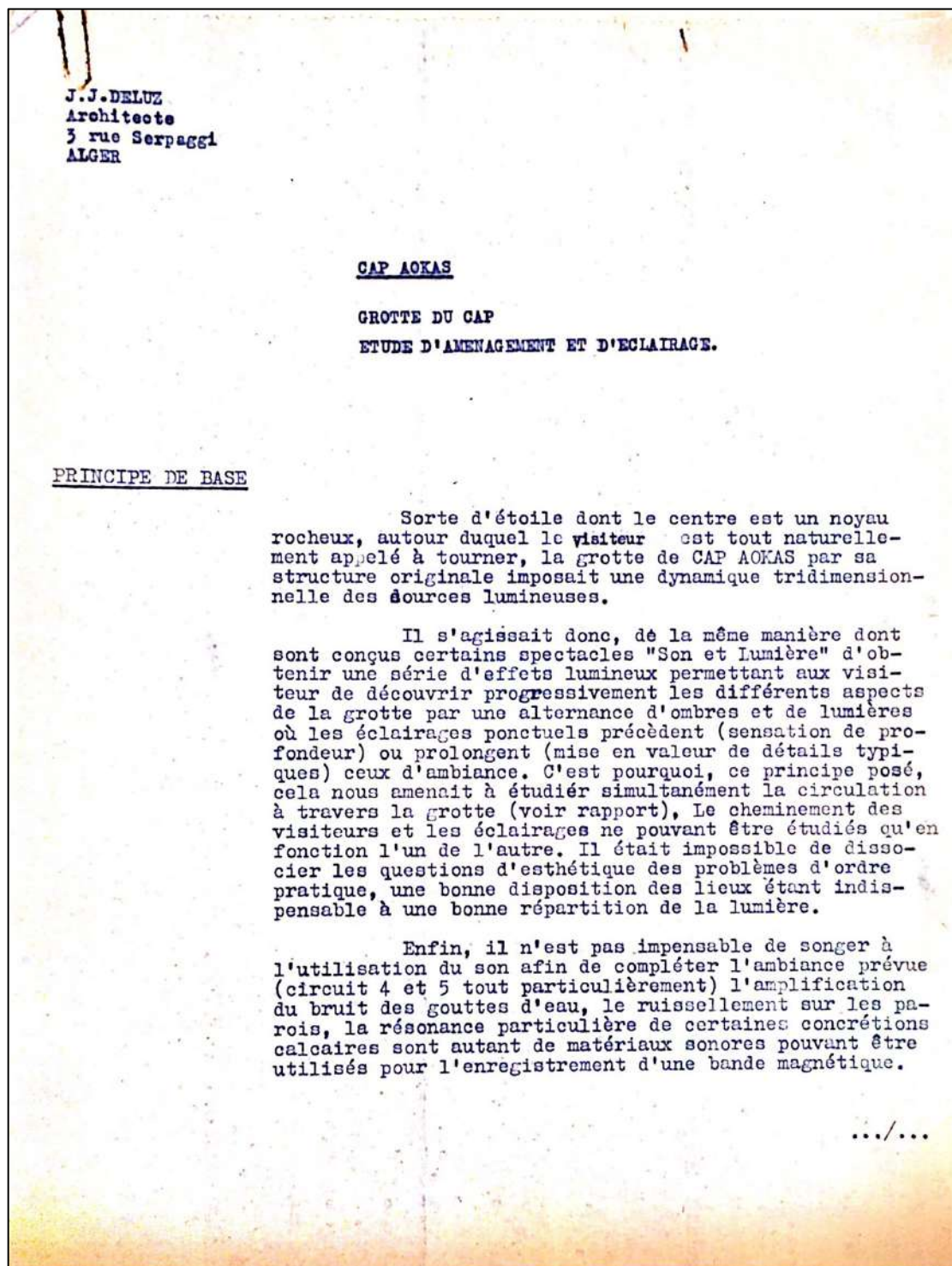


Figure 87 - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Gril du théâtre d'essai. Structure tridimensionnelle et machinerie. Photo prise par l'auteur.





Figure 88 – Grotte féerique de Cap Aokas. Étude d'aménagement et d'éclairage. Fonds Deluz  
Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 54-chemise 8.





Le problème de l'étanchéité des appareils résolu, l'installation d'un magnétophone directement déclenché par la mise en service d'un circuit est relativement simple.

### 6 CIRCUITS

La visite de la grotte se décompose en 6 circuits.

Actuellement, réalisé lors de notre étude, un piquetage, à la peinture, d'une trentaine de points de repères lumineux, indique l'esprit dans lequel l'éclairage devra être installé. Le nombre, la hauteur et l'écartement exacts des sources lumineuses ne pourront être déterminés que lors de l'installation définitive. En effet, la composition de certaines concrétions calcaires risquent de modifier, dans le détail, par phénomène de réflexion ou d'absorption, la répartition du flux lumineux.

Chaque circuit comporte donc un certain nombre de points lumineux commandés d'un pupitre installé à proximité de la plate-forme d'arrêt prévue pour le regroupement des visiteurs.

### PUPITRES DE COMMANDE

Manipulés par le guide, ces pupitres au nombre de 6 (un pour chaque circuit) seront équipés, en plus d'un système classique de commande directe, d'un système à auto-transformateurs permettant de réduire ou d'augmenter l'intensité de certains éclairages.

Si son prix actuel ne dépasse pas les limites d'un budget normal pour ce genre d'installation, le système S . C . R . du nom américain (Silicon controlled rectifiers redresseur au silicium contrôlé) ou Thyristor en France, du type Kliegl clémançon, est particulièrement recommandé. Il a l'avantage, en plus d'un encombrement réduit et d'un faible poids, de permettre à la fois le réglage de la fluorescence et celui normal de l'incandescence.

.../...

Chaque pupitre, simplifié au maximum, doit cependant comporter un minimum de 4 manoeuvres :

- 1) Arrêt du circuit précédent.
- 2) Allumage de la lumière utile du circuit
- 3) Eclairage progressif des éclairages ponctuels .
- 4) Allumage des "lointains" du circuit suivant.

#### SOURCES LUMINEUSES EMPLOYEES

##### 1°) - Eclairages ponctuels et effets de réflexion

Lampes à incandescence

Pour ces lampes, plusieurs types de support seront employés.

- a) - Projecteurs à miroir et à lentille, suivant l'intensité lumineuse nécessaire sur certains points de détails.
- b) - Réflecteurs classique pour la majorité des cas.

Pour dissimuler la source lumineuse, la plupart de ces appareils seront munis de volets, afin d'éviter l'éblouissement du visiteur.

##### 2°) - Ambiance

- a) - Par fluorescence

Le rendement des tubes fluorescents étant supérieur à celui des lampes à incandescence, et l'éclairage de grandes surfaces de concrétion nécessitant une très grande quantité de lumière, l'utilisation d'armatures équipées de tubes fluorescents est retenue.

.../...

b) - Par électroluminescence

Ce système encore peu employé permet l'expression directe de larges surfaces soumises à certaines tensions électriques, celles-ci devenant lumineuses sans qu'on ait besoin de les irradier par des sources quelconques.

3°) - Effets spéciaux

a) - Lumière noire

Les lampes dites de lumière noire qui ne sont en réalité que des lampes à mercure riches en rayons ultra-violetts peuvent être utilement employées (après vérification de la nature des roches et des concrétions) pour des effets, tout particulièrement sur les cascades des circuits 4 et 6 -(photos E et I).

b) - Lampes au sodium

La lampe au sodium donne une lumière jaune très particulière s'accordant parfaitement à la pigmentation des roches du circuit 3 (photo C).

DETAIL D'UN CIRCUIT

Exception faite pour le circuit n° 6, beaucoup plus vaste puisqu'il couvre la grande salle dans sa totalité pour "l'effet final", chaque circuit comprend 1 ou 2 lignes nécessitant environ 100 m de fils, et une quinzaine de sources lumineuses comme base utile.

Soit : 5 projecteurs (1.000 W - 500 W - 300 W)

8 réflecteurs simple ( - id - )

4 armatures de tubes fluorescents.

.../...



- Le circuit N° 3 comporte un dispositif spécial de lampes au sodium.
- Le circuit N° 6 ( 250 m )
  - 12 Projecteurs
  - 15 Réflecteurs
  - 8 Armatures de tubes fluorescents.

soit pour l'ensemble

- 1 Poste d'alimentation (E.G.A.)
- 1 Ligne d'arrivée
- 1 Ligne de ceinture (300 m environ)
- 800 m de fils pour l'alimentation des circuits
- 1 Tableau général
- 6 Pupitres de commande
- 42 Projecteurs équipés de volets
- 70 Réflecteurs        - id -
- 33 armatures de tubes fluorescents.

#### CARACTERISTIQUES

Si la forme, la commodité, le rendement des appareils proposés par l'installateur choisi seront des détails à ne pas négliger, les deux caractéristiques essentielles devront être leur parfaite étanchéité et leur robustesse.

.../...

Dans de nombreux endroits de la grotte, les concrétions se poursuivent, dans d'autres les eaux de ruissellement à périodicité variable endommageront très rapidement une installation normale.

L'installation devra offrir toutes les garanties sur ces deux points importants.

L'installation soumise devra être prévue en basse tension.

CAP AOKAS AOUT 1964.

# GROTTE DE CAP AOKAS.

MISSION D'ETUDE DU 9 AU 13 AVRIL 1968.

J.J. DELUZ ARCHITECTE. J.F. ROSSIER ARCHITECTE.

## REPERAGE DES CHEMINEMENTS INTERIEURS DE LA GROTTE.

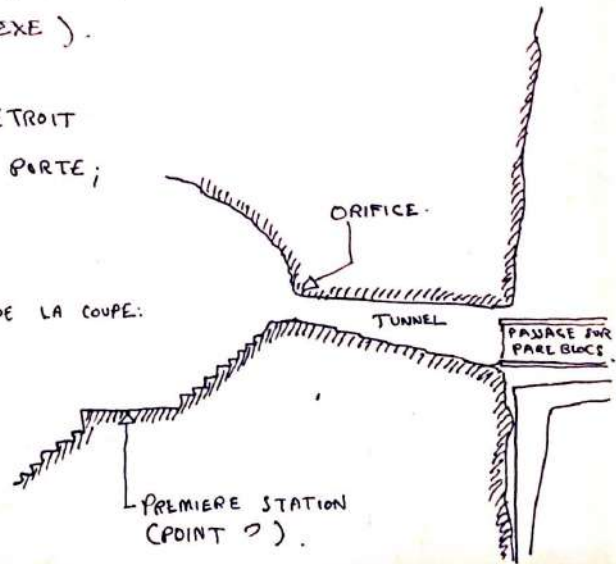
NOTE: L'ACCES EXTERIEUR FAIT L'OBJET D'UNE ETUDE ANNEXE.

- LA NUMEROTATION DES POINTS EST PORTEE SUR LE PLAN D'ENSEMBLE JOINT A CETTE ETUDE.
- NUMEROTATIONS ET REPERAGES (NIVEAUX ET ALIGNEMENTS) SONT PEINTS EN BLANC SUR PLACE.

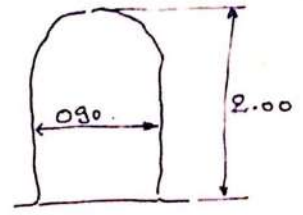
POINT 1. ARRIVEE DANS LA GROTTE PAR UN TUNNEL DEBOUCHANT AU POINT HAUT.  
(VOIR ETUDE ANNEXE).

- ON DEBOUCHE PAR UN ORIFICE ETROIT ET BAS, AUX DIMENSIONS D'UNE PORTE; TAILLE DANS LE ROC.

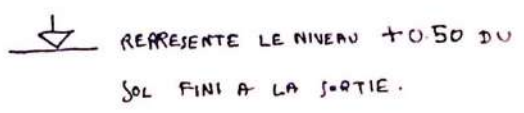
PRINCIPE DE LA COUPE:



CROQUIS DE L'ORIFICE :



REPÈRE :

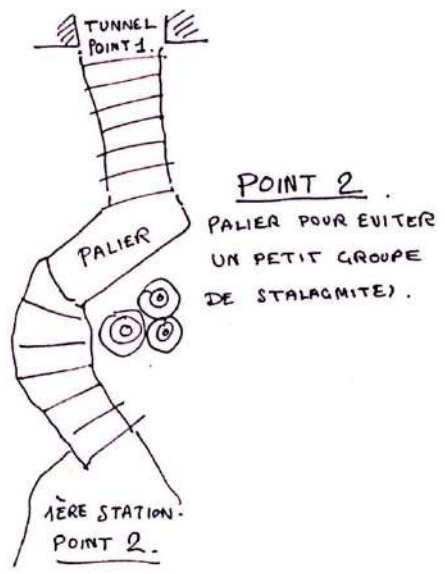


REPRÉSENTE LE NIVEAU +0.50 DU SOL FINI A LA SORTIE.

DU POINT 1 AU POINT 3 :

- ESCALIER TAILLE DANS LE ROC OU CONSTRUIT EN BETON (SUIVANT NECESSITES DE NIVEAUX) -

CROQUIS :



POINT 2 .  
PALIER POUR EVITER  
UN PETIT GROUPE  
DE STALAGMITE) .

### POINT 3.

③

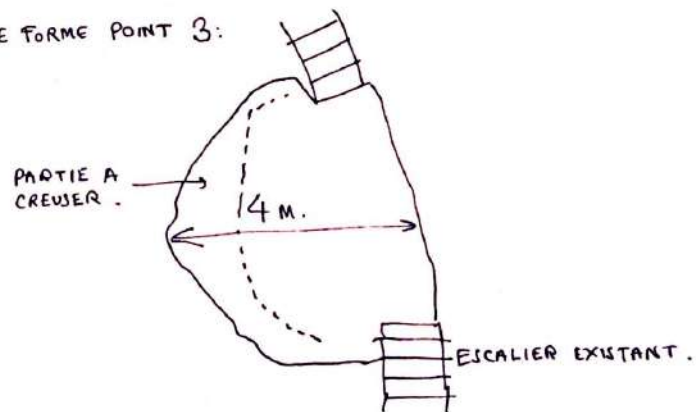
- PLATE FORME DE LA 1ERE STATION.

NOTES GENERALES:

NOTE 1. LES ROCHERS, STALACTITES, ETC. MARQUES SUR PLACE D'UN X SONT A ENLEVER.

NOTE 2. LES PLATE-FORME DES STATIONS AURONT UNE SURFACE MINIMUM DE 10 M<sup>2</sup>.

CROQUIS PLATE FORME POINT 3:



### DU POINT 3 AU POINT 4.

- ESCALIER ET CHEMIN EXISTANTS. - A LAISSER TELS QUELS.

POINT 4. - DEPART DU CHEMINEMENT A CREER.  
- HAUT DE L'ESCALIER QUI DESCEND VERS LE LAC. NIVELLEMENT DU PALIER DE DEPART. (ENDEBLAI.)



DU POINT 4 AU POINT 5.

④

- ESCALIER BETON - OU TAILLE DANS LE ROC, SUIVANT NECESSITES DE NIVEAUX .

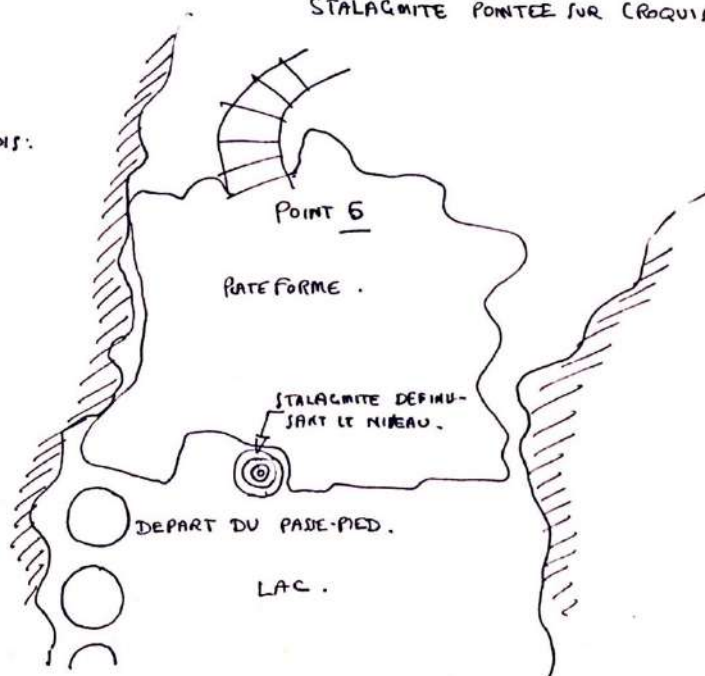
LARGEUR SUIVANT REPERES.

POINT 5.

- PLATE-FORME DE LA 2<sup>EME</sup> STATION -  
A TERRASSER JOINANT LES REPERES.

REPERE NIVEAU = SOMMET DE LA STALAGMITE PONTÉE SUR CROQUIS.

CROQUIS:

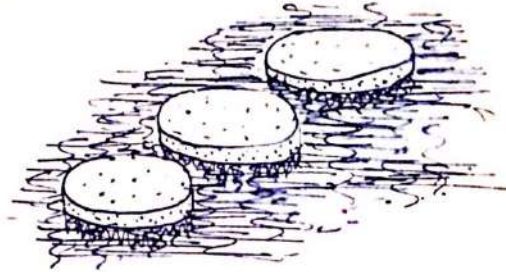


5

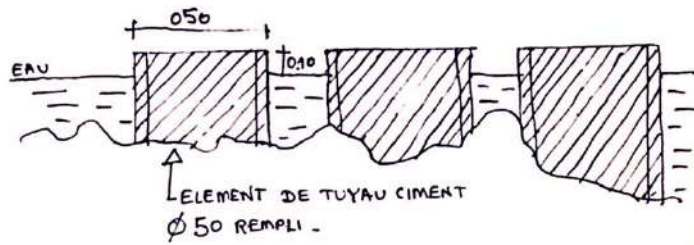
DU POINT 5 AU POINT 6.

- PASSAGE SUR LE LAC PAR BLOCS BASSE-PIED.
- LE FOND DU LAC SERA NETTOYE.

CROQUIS :

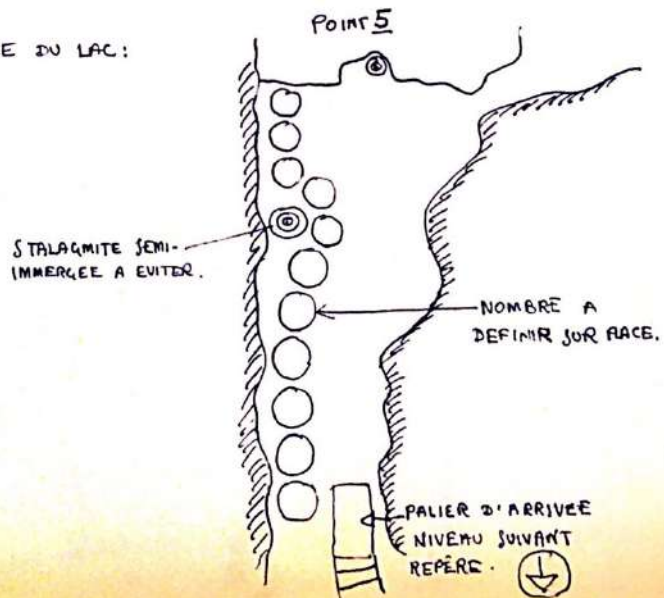


PRINCIPE DE LA COUPE :



NOTE 3 : LES BALUSTRADES, RAMPES, ETC - SERONT DEFINIES DANS UNE 2<sup>eme</sup> PHASE D'ETUDE.

- TRAVERSEE DU LAC :

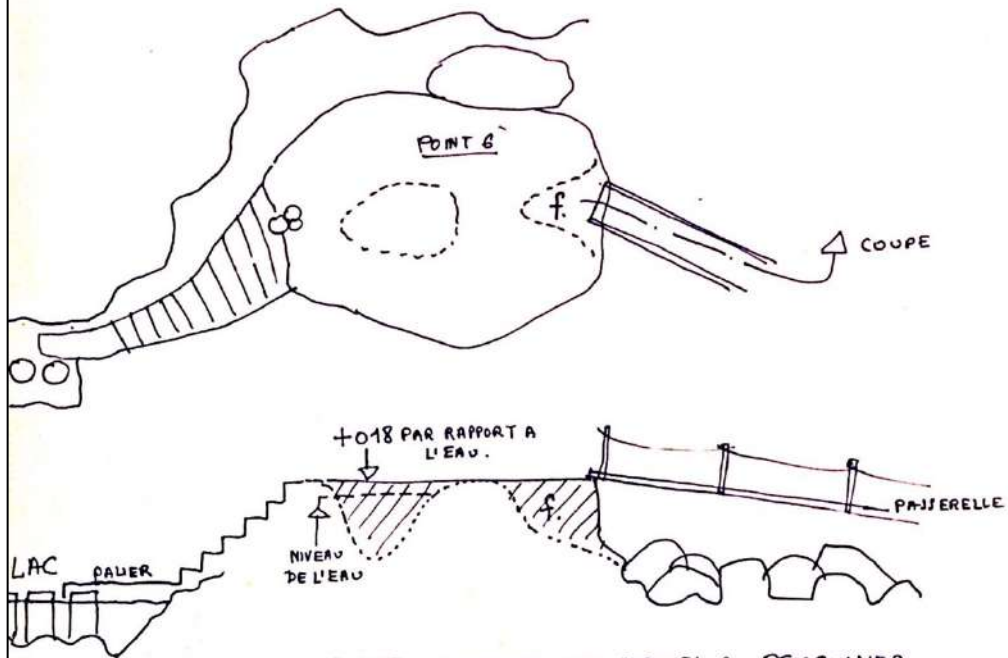


⑥

- DU PALIER A LA PLATE FORME 6, ESCALIER EN BETON OU TAILLE DANS LE ROC, SUIVANT NECESSITES NIVEAUX .

POINT 6.

- PLATE FORME DE LA 3<sup>ème</sup> STATION .



COUPE MONTRANT LES PARTIES A REMBLAYER.

DU POINT 6 AU POINT 7.

⑦

- PASSERELLE DE 0.65 DE LARGEUR. DE 6M30 DE LONGUEUR.
- DEPART DANS L'AXE DE LA FAILLE f. (voir plan précédent.).
- ARRIVEE SUIVANT LES REPERES: NIVEAU 0.50 AU DESSUS DU REJAU.

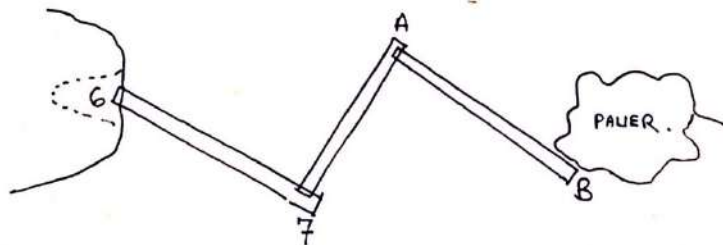
DU POINT 7 AU POINT A.

- PASSERELLE DE 0.65 DE LARGEUR. DE 4.70 DE LONGUEUR.
- VOIR IMPLANTATION SUIVANT REPERES.

DU POINT A AU POINT B.

- PASSERELLE DE 0.65 DE LARGEUR, DE 5M.60 DE LONGUEUR.
- IMPLANTATION SUIVANT REPERES.

SCHEMA DU CHEMINEMENT 6 - 7 - A - B:



DU POINT B AU POINT S.

⑧

- CHEMIN BETONNÉ :

- D'ABORD, EN B, PALIER.
- ON SE FAUFILE DANS UNE FAILLE ETROITE.
- LE CHEMIN S'ELARGIT LEGEREMENT, PUIS
- SE FAUFILE A NOUVEAU EN DEJENDANT LE LONG D'UNE ENORME STALACTITE COUCHEE.
- ON ARRIVE SUR LA PLATE FORME S.

POINT S. PLATE-FORME REMBLAYEE AU NIVEAU S,  
FORMANT LA 4<sup>EME</sup> STATION.

DU POINT S AU POINT N.

- ON REMONTE PAR UN ESCALIER BETONNE OU TAILLE DANS LE ROC.
- JUSQU'AU PALIER N. NIVEAU : REPERE N + 0.15.

DU POINT N AU POINT 9.

- ON MONTE SUR LE ROCHER PAR UNE ECHELLE DE BATEAU.

NOTE : PAR SUITE D'UN CHANGEMENT EN COURS D'ETUDE, LE POINT 8  
ET LES REPERES CORRESPONDANTS SONT SUPPRIMES.

---




10

POINT 9. PLATE-FORME DE LA 5<sup>ème</sup> STATION.

- PLATE-FORME SUR LE DESSUS DU ROCHER.

REPÈRE NIVEAU :

 - 0.20.

(SOIT NIVEAU PLATE-FORME A 20CM.  
AU-DESSUS DU REPÈRE.)

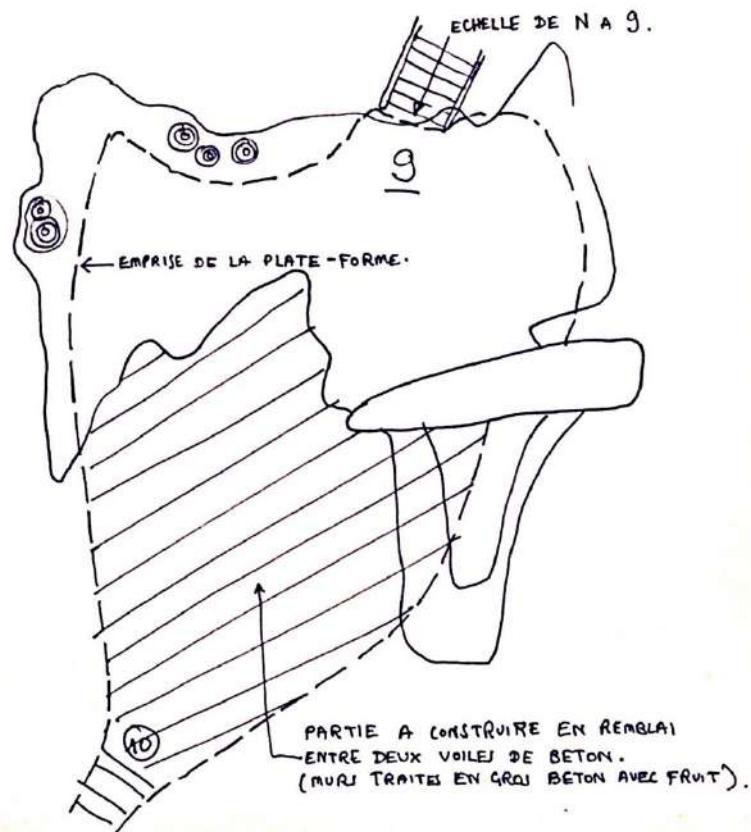
- PLATE-FORME CONSTITUÉE DE 2 PARTIES:

- 1 PARTIE REMBLAYÉE SUR LE ROCHER.

- 1 PARTIE CONSTRUITE EN EPERON VERS LA STATION SUIVANTE.

NOTE: LES BLOU INSTABLES SERONT: OU STABILISÉS PAR LE BETONNAGE DE LA PLATE-FORME,  
OU EVALUÉS.

CROQUIS:



LA PLATE-FORME AURA  
UNE PENTE DIRIGÉE VERS  
LE POINT 10.

DU POINT 10 AU POINT 11.

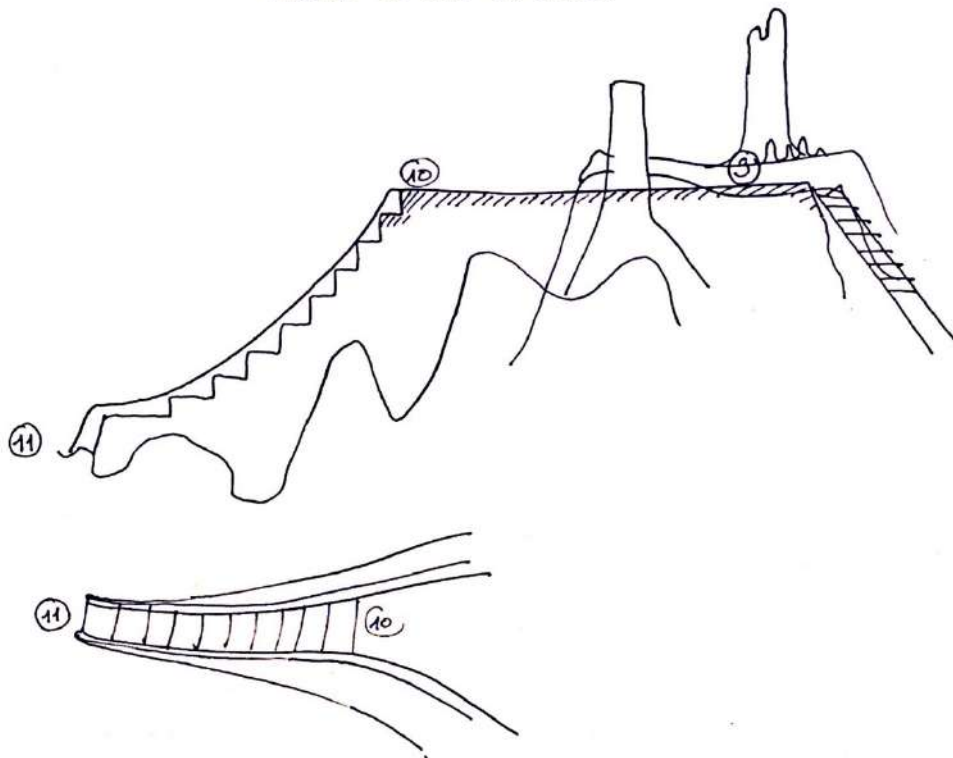
⑪.

- ESCALIER CONSTRUIT ENTRE 2 VOILES DE BETON  
PROLONGEANT ET ACCENTUANT L'EPERON DE LA  
PLATE-FORME 9.

- MARCHES DE 20/20 MAXIMUM S'ADOUCCISANT VERS LE BAS.

- LARGEUR MINIMUM 0.65.

PRINCIPE EN PLAN ET COUPE :



NIVEAU DU POINT 11 A DETERMINER, EN REMBLAI.

12

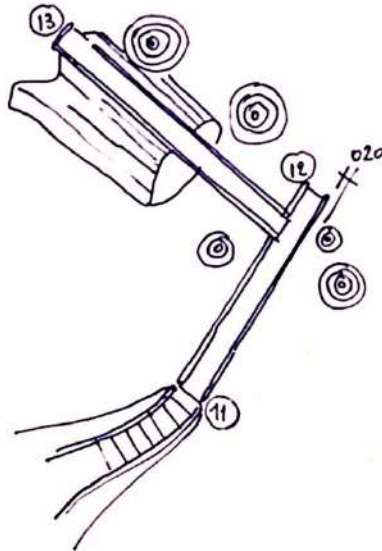
DU POINT 11 AU POINT 12.

- PASSERELLE DE 0.65 LARGEUR ET 4M.20 LONGUEUR  
ALLANT DU PIED DE L'ECALIER (11) A LA FALAISE DROITE.

DU POINT 12 AU POINT 13.

- PASSERELLE DE 0.65 LARGEUR ET 6M.10 LONGUEUR.
- PRENANT APPUI AU DEPART SUR PASSERELLE 11-12.
- A L'ARRIVEE SUR GROSSE STALAGMITE COUCHEE - EN PASANT ENTRE LES STALAGMITE DRECEES SANS LES TOUCHER.

CROQUIS:





DU POINT 13 AU POINT 14.

(13)

- PASSERELLE DE 0.65 LARGEUR .ET 3M10 LONGUEUR.
- PARTANT DE L'EXTREMITÉ DE LA STALAGMITE LOUCHEE.
- ARRIVANT AU PALIER 14.

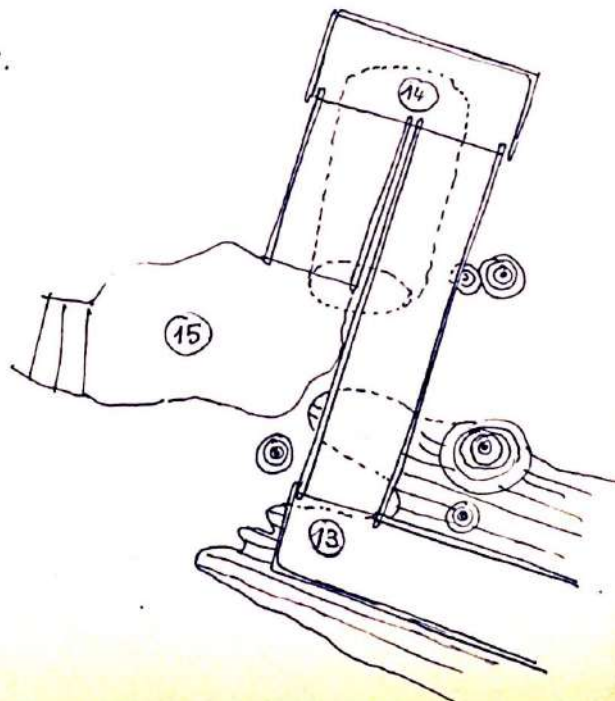
POINT 14.

- PALIER -PASSERELLE DE 0.65 x 1.30 M.
- PRENANT ASSISE SUR UN GROS TRONÇON DE STALAGMITE LOUCHEE.

DU POINT 14 AU POINT 15.

- PASSERELLE FORMANT RAMPE POUR REJOINDRE LE SOL EN 15.
- PRENANT APPUI AU DEPART SUR PALIER 14.

CROQUIS :



POINT 15.

AIRE BETONNEE AU NIVEAU DU  
REPERE ROUGE.

DU POINT 15 AU POINT 16.

- CHEMIN BETON, EN REMBLAI OU TAILLE DANS LE ROC, TRACE SUIVANT LES REPERES.
- NIVEAUX : S'ADAPTER AU SOL, AVEC ESCALIER CHAQUE FOIS QUE NECESSAIRE,
- LE LONG DES FLAQUES D'EAU : CHEMIN BETON EN REMBLAI COLLE A LA FALAISE GAUCHE.
- APRES L'EAU, LE CHEMIN SE GLISSE ENTRE UNE GROSSE STALAGMITE COUCHEE ET LA FALAISE GAUCHE.

POINT 16.

PLATE-FORME DE LA 6<sup>ÈME</sup> STATION.

- ON ARRIVE A LA PLATE-FORME PAR UN EMMARCHEMENT. (VOIR REPERES).
- IMPLANTATION ET NIVEAUX SUIVANT REPERAGE. LES TRAITI DE REPERE SE RALCORDANT PAR DES PLANS LEGEREMENT PENTÉ.

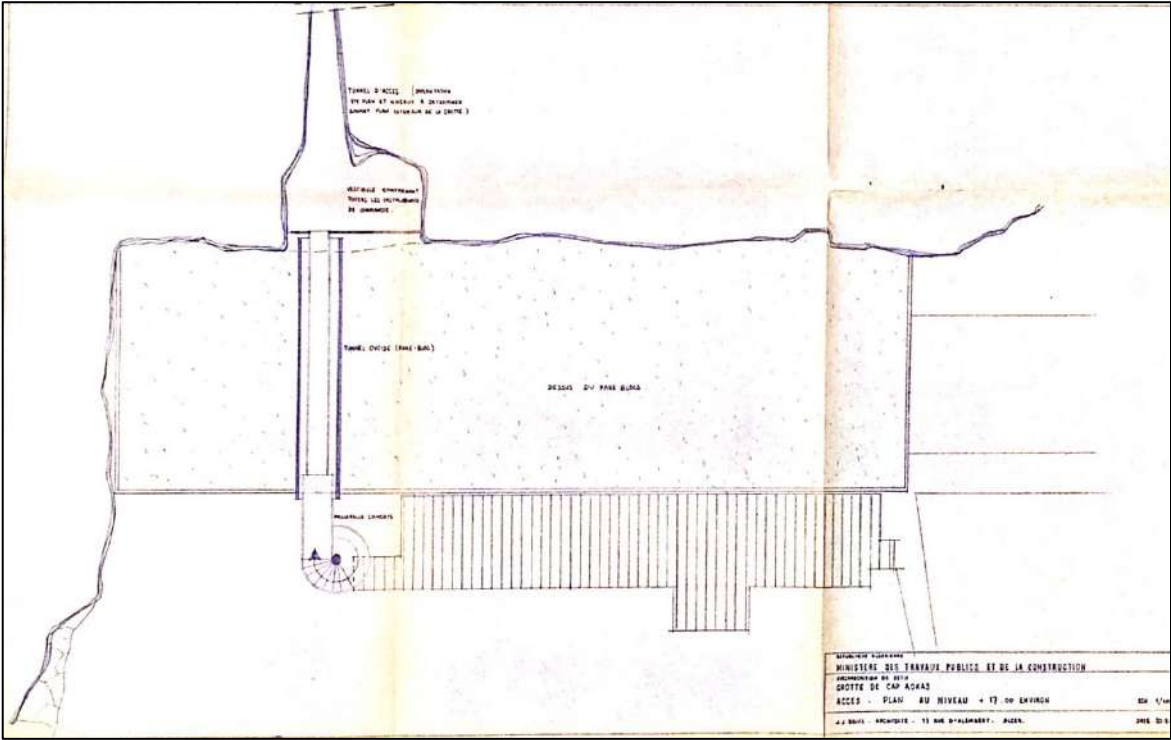
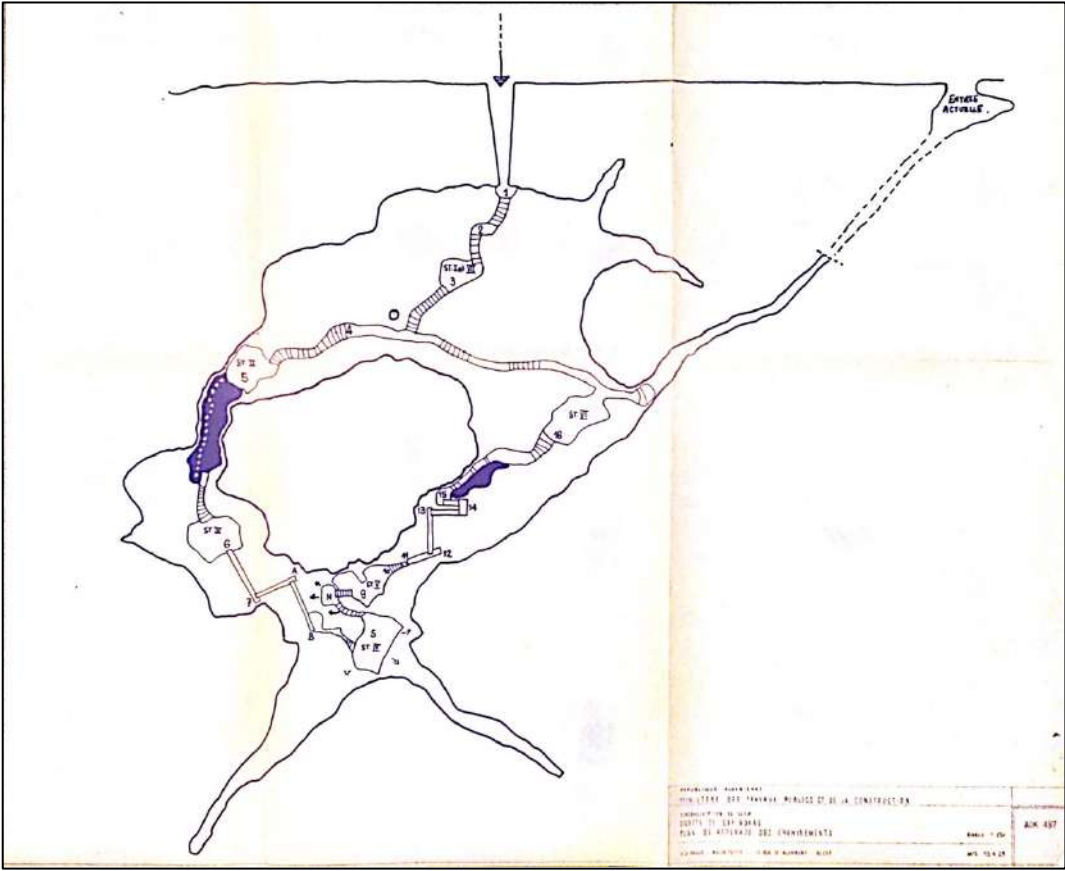
APRES LE POINT 16.

- ON REJOINT LE CHEMIN ET LES ESCALIERS EXISTANTS.
- LA STATION 7 EST AU MEME POINT QUE LA STATION 1.
- LA SORTIE S'EFFECTUE PAR LE MEME TUNNEL QUE L'ENTREE.

NOTE IMPORTANTE.

L'ENTREE ACTUELLE DOIT ÊTRE CONDAMNEE ET ETANCHE POUR EVITER QUE LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT VENUJ DE LA R.N. CONTINUENT DE DETERIORER LES CONCRETIONS.

Figure 89 - Grotte féerique de Cap Aokas. Étude d'aménagement de l'entrée. Fonds Deluz  
 Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 54-chemise 8.



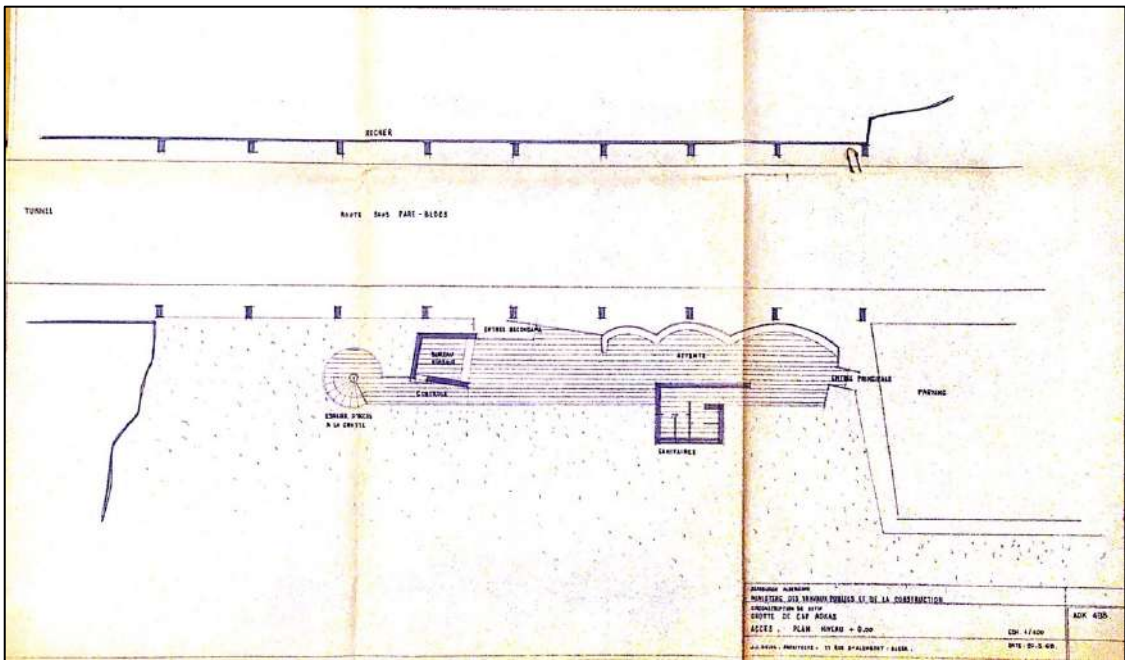
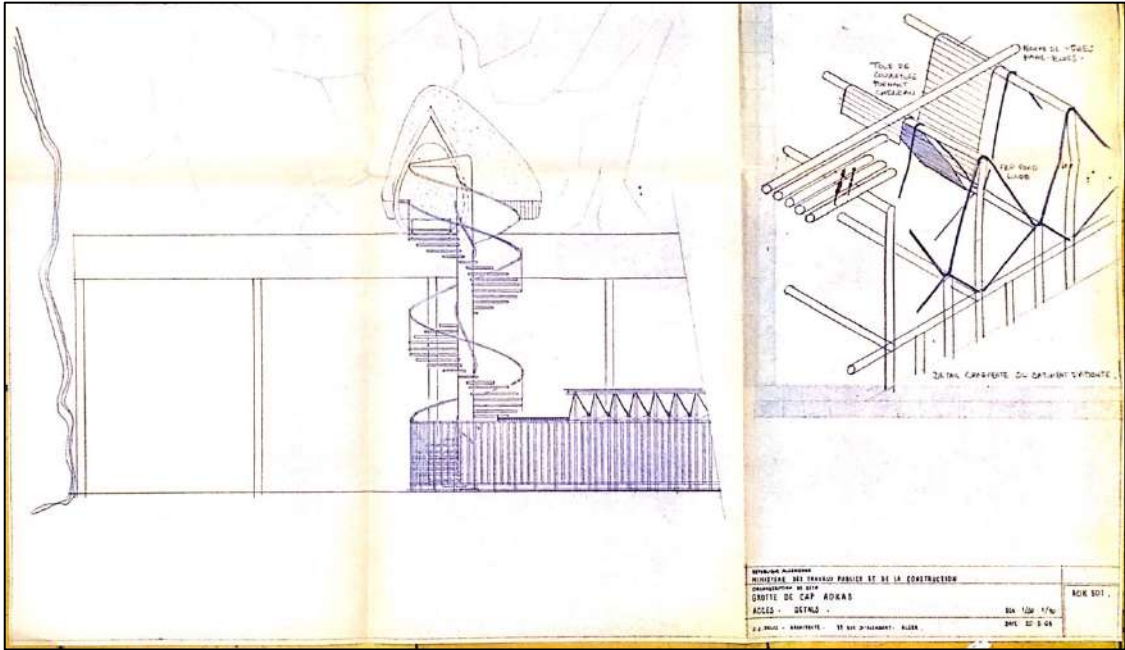




Figure 90 - Réalisation du décor du Foehn. (1967). Photo de la première. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.

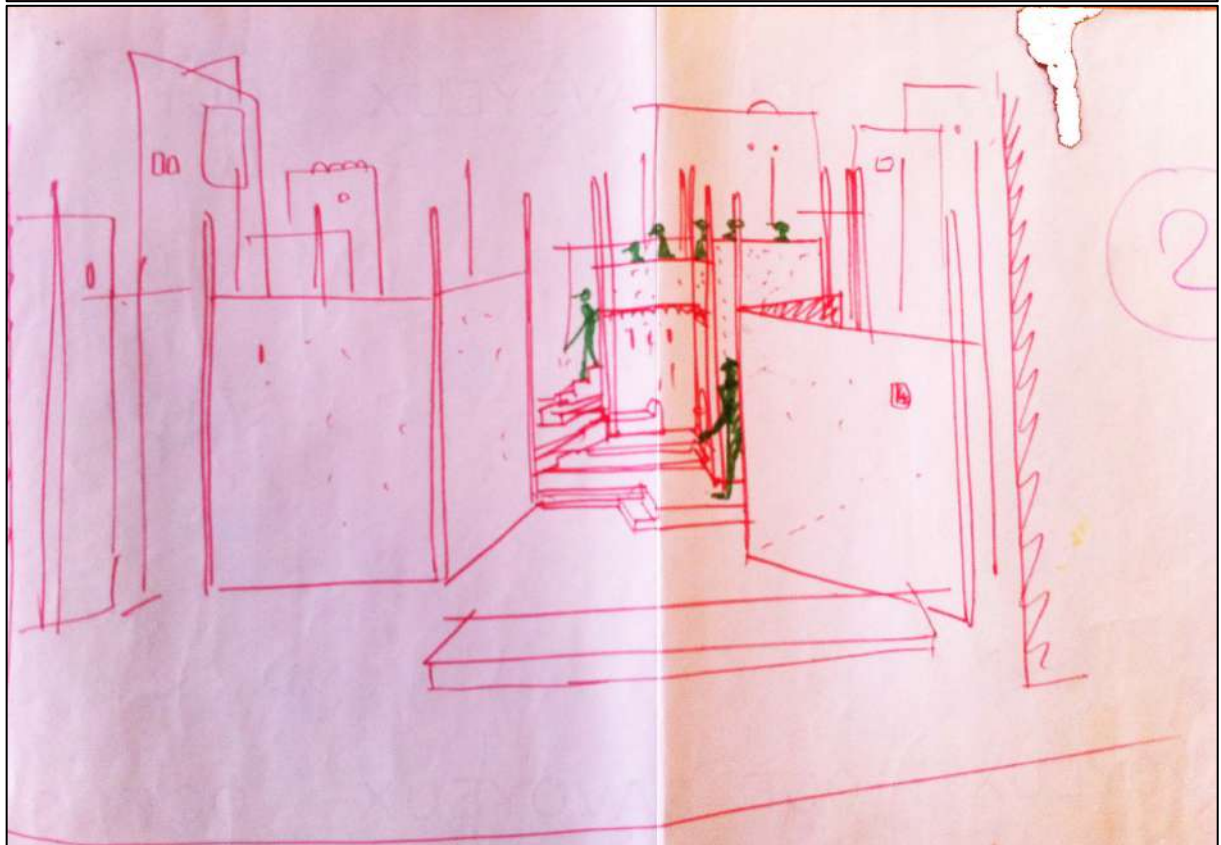


Figure 91 - Réalisation du décor du Foehn. (1967). Croquis. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 120 chemise 4.

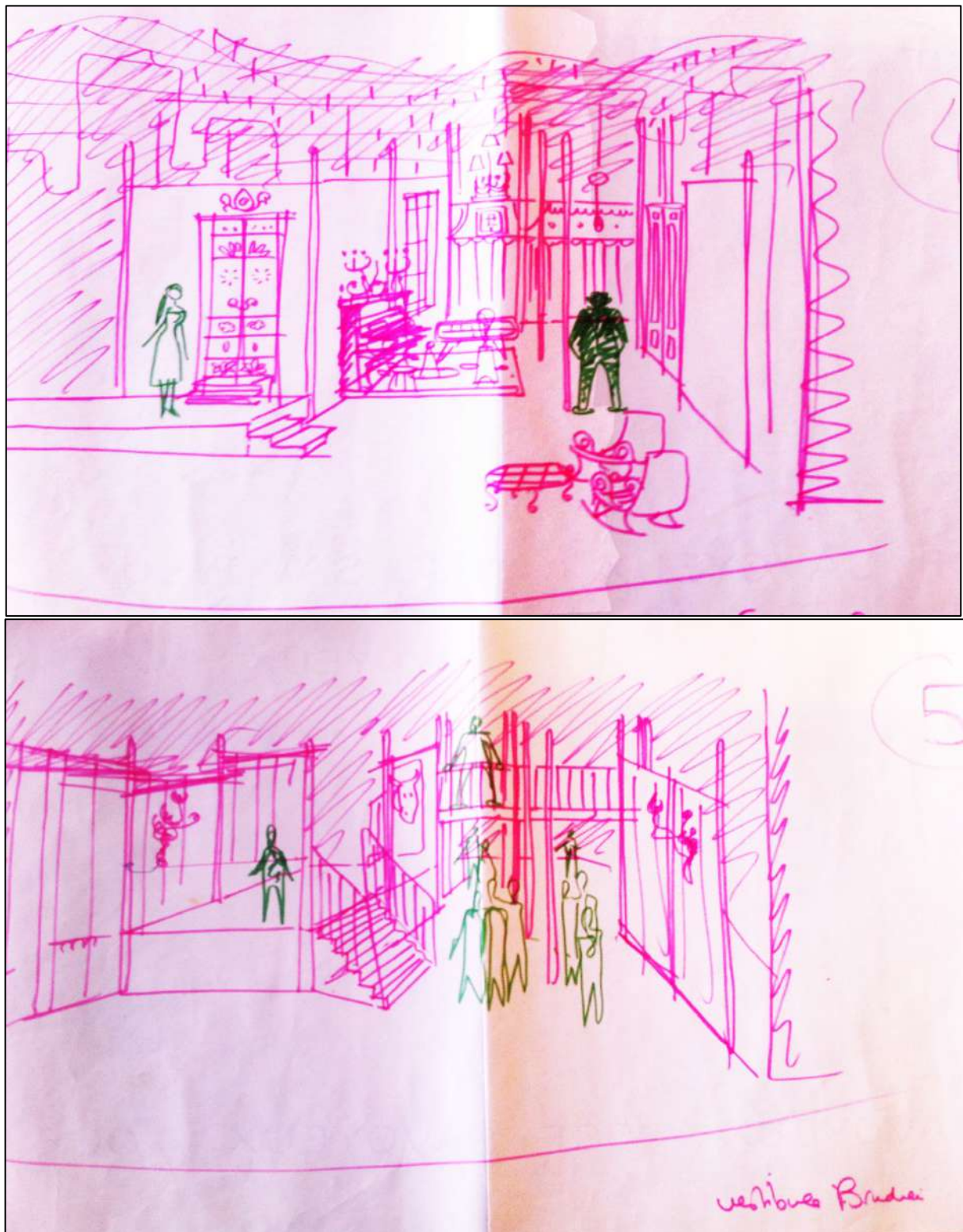




Figure 92 - Réalisation des décors du Foehn. (1967). Principes. Photo de la première. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boîte 1 chemise 7.

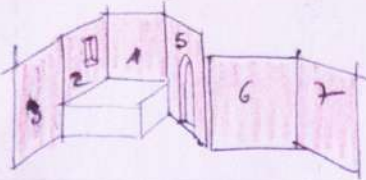
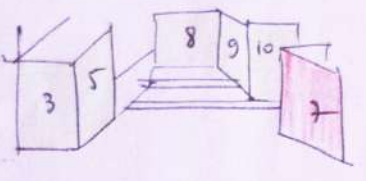
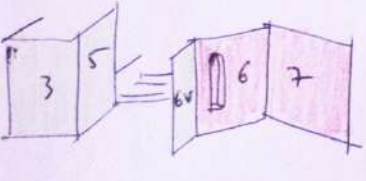
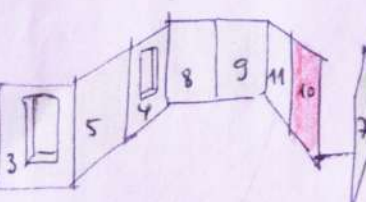
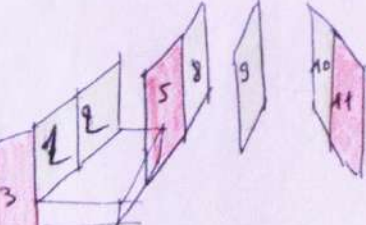
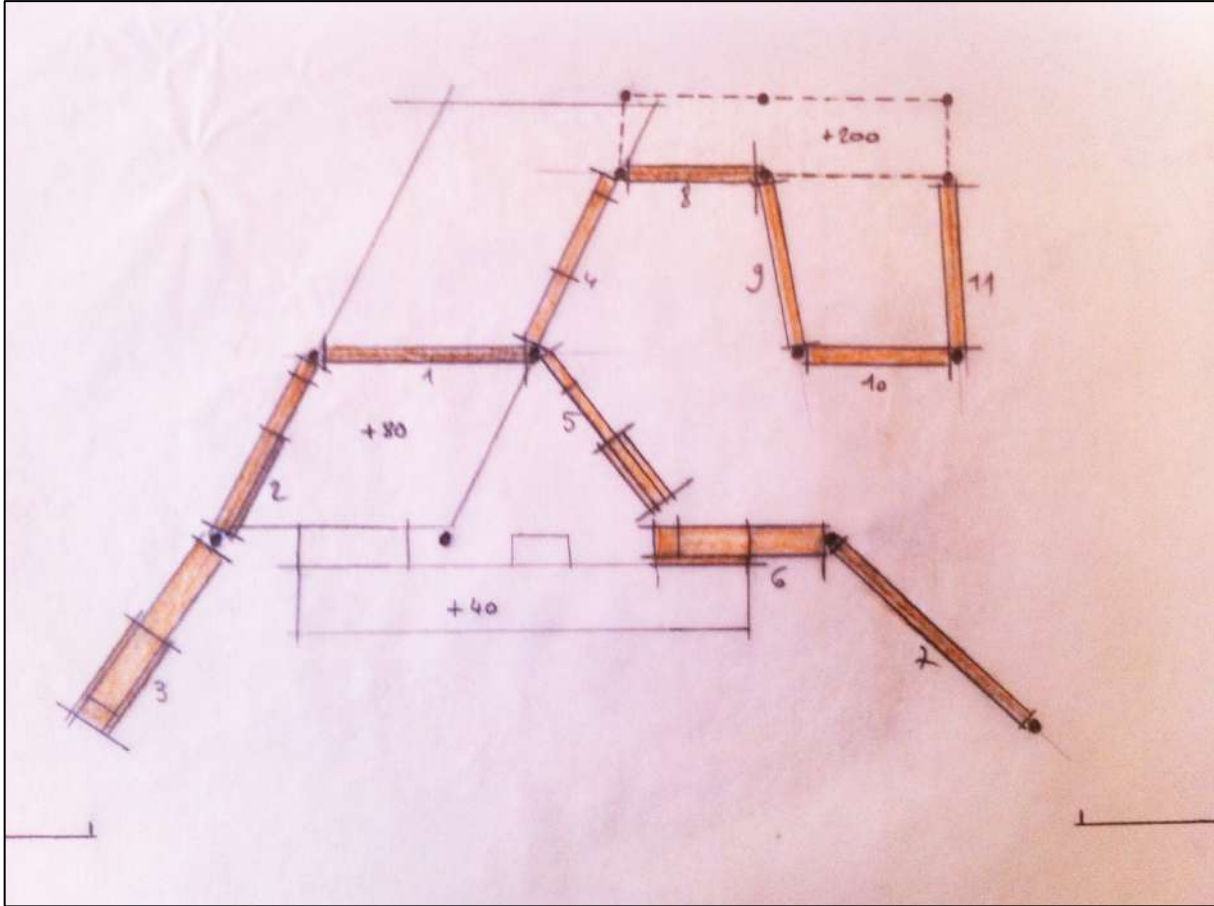
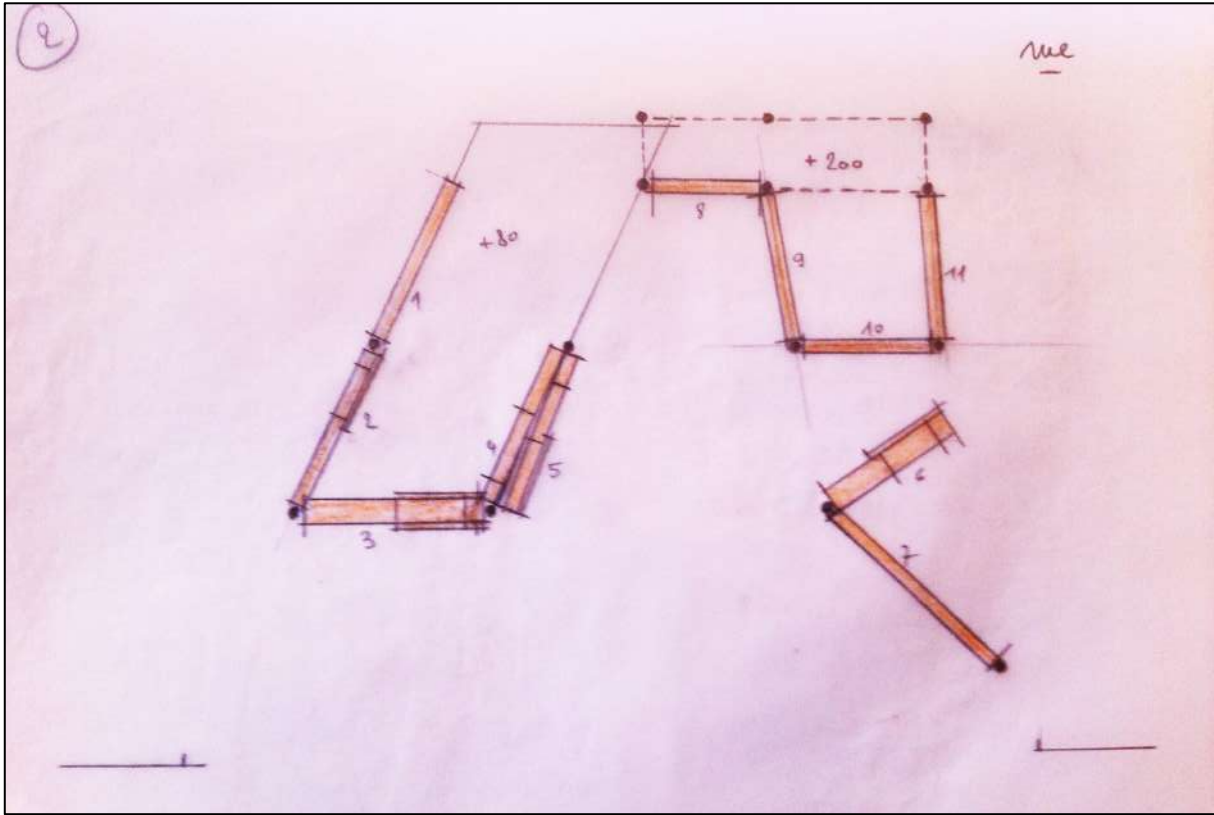
<p>①</p> 	<p>1A. Chambre 1B. Vestibule</p> <hr/> <p>2A. Chambre 2B. Vestibule</p>
<p>②</p> 	<p>3A. Chambre. Vestibule 3B. me 3B+V. Salon</p> <hr/> <p>4. Salon</p>
<p>③</p> 	<p>5A. Chambre 5A+V. Vestibule 5B. me 5B+V. Salon</p> <hr/> <p>6. chambre - me - ... 6+V. échope</p>
<p>④</p> 	<p>7. chambre, me, sala, vestibule</p> <hr/> <p>8. me 8+ Rideau. Salon</p> <hr/> <p>9. me 9+ rideau. Salon</p>
<p>⑤</p> 	<p>10A. me - Vestibule 10B. Salon</p> <hr/> <p>11A. Vestibule 11B. Salon</p>

Figure 93 - Réalisation des décors du Foehn. (1967). Décors vus en plan. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.





# L'École Nationale Supérieure d'architecture et des Beaux-arts

## Exercice pédagogique

Figure 94 - Jean-Jacques Deluz. Contrat d'engagement pour personnel étranger. (1965). Archives ESBA.

Vu le 29 Juin 1965 N° 3286  
Le Directeur de la Fonction Publique

Signé: A. KIOUANE.

REPUBLIQUE ALGERIENNE  
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ARCHIVES

**VISA DU  
CONTROLE FINANCIER  
DE L'ALGERIE**  
N° 2885  
du 17 JUIN 1965

**CONTRAT D'ENGAGEMENT**  
POUR LE PERSONNEL ÉTRANGER

recruté dans les administrations publiques

Entre le Ministre de l'Éducation Nationale  
et Monsieur **DELUZ Jean-Jacques**

Né le 8 Avril 1930  
demeurant à 13, Rue des Bananiers ALGER

**IL A BIEU CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :**

**Article 1er.** - Objet du contrat - Date d'effet - Monsieur **DELUZ Jean-Jacques**  
est recruté en qualité d'agent à contrat par le  
Ministre de l'Éducation Nationale à l'indice 705  
pour exercer les fonctions de Professeur d'Architecture  
à l'École Nationale d'Architecture et des Beaux-Arts à compter du 15 Octobre 1964

**Article 2.** - Durée du contrat - Renouvellement prévu - Le présent contrat est conclu pour  
une durée de deux ans  
Il sera renouvelable par tacite reconduction par période d'un an, à moins que l'une des  
parties ne fasse connaître par écrit son intention de ne pas le renouveler au plus tard trois  
mois avant l'expiration de la période en cours.

Toutefois le présent contrat peut être dénoncé par écrit par l'une ou l'autre des  
parties sous réserve d'un délai de préavis de 3 mois.

**Article 3.** - Traitement - Indemnités - Le contractant percevra le traitement et les indemnités  
généralistes et particulières à caractère permanent et, le cas échéant, les prestations familiales  
auxquelles peut à tout moment prétendre un fonctionnaire algérien de même grade occupant un  
emploi affecté du même indice et exerçant les mêmes fonctions.

Cette rémunération sera payable mensuellement à terme échu.

Le contractant percevra en outre toutes les indemnités occasionnelles auxquelles  
peuvent prétendre les fonctionnaires algériens dans sa situation.

**Article 4.** - Déplacement / rotation - Le contractant pourra prétendre à l'occasion des déplacements  
ou des rotations pour raisons de service, aux paiements d'une indemnité journalière  
et au remboursement des frais exposés dans les conditions fixées par la réglementation générale  
en vigueur, pour les fonctionnaires algériens bénéficiant du même indice.

**Article 5.** - Indemnités à l'occasion du recrutement - Le contractant aura droit à l'occasion  
de son engagement,

(1) s'il est recruté en Algérie.

**Article 6.** Au remboursement des frais de voyage pour lui-même et les membres de sa famille  
comportant un décès et ses enfants à charge mineurs, du lieu de son domicile au lieu d'affectation,  
ainsi qu'au remboursement sur production de factures, des frais de transport d'habillement  
et d'assurance de son mobilier et de ses effets personnels, dans les conditions et



suivent les taux applicables aux fonctionnaires algériens ayant le même indice et la même situation de famille.

1°) S'il est recruté hors d'Algérie. Les frais de voyage pour lui-même et les membres de sa famille dans les conditions fixées au paragraphe 1 ci-dessus.

a) S'il souscrit un contrat d'une durée de trois ans, à une indemnité forfaitaire d'installation représentative des frais de transport, d'emballage et d'assurance de son mobilier et de ses effets personnels au lieu de son domicile ou lieu d'affectation en Algérie égale à un mois de traitement s'il est célibataire et à trois mois s'il est marié ou chef de famille. Cette indemnité est calculée sur la base de la rémunération prévue à l'article 3 ci-dessus à l'exclusion des indemnités occasionnelles et représentatives de frais.

b) S'il souscrit un contrat d'une durée de un an ou de deux ans, au tiers de l'indemnité forfaitaire d'installation et en cas de renouvellement du contrat après la première ou la deuxième année, au tiers de cette indemnité.

En cas de résiliation du contrat, soit sur la demande du contractant, soit sur décision de l'administration pour des raisons disciplinaires, l'indemnité forfaitaire d'installation sera réservée en totalité si la résiliation intervient dans la première année de l'engagement. Si la résiliation intervient au cours de la deuxième année ou de la troisième année de l'engagement, le remboursement sera égal aux deux tiers ou au tiers suivant le cas, de l'indemnité forfaitaire d'installation.

**Article 6.- Indemnités à l'expiration du contrat.-** A l'expiration du contrat le contractant aura droit :

1°) S'il a été recruté en Algérie :

a) au remboursement de ses frais de voyage de retour du lieu de sa dernière affectation à sa nouvelle résidence en Algérie pour lui-même et les membres de sa famille comprenant sa femme et ses enfants mineurs à charge, ainsi qu'au remboursement des frais de transport, d'emballage et d'assurance de son mobilier et de ses effets personnels dans les conditions prévues à l'article 3 ci-dessus.

2°) S'il a été recruté hors d'Algérie :

a) au remboursement des frais de voyage pour lui-même et les membres de sa famille dans les conditions fixées au paragraphe 1er ci-dessus, du lieu de sa dernière affectation à sa nouvelle résidence hors d'Algérie, dans la limite des frais de retour au lieu de son recrutement initial;

b) après trois ans de service à une indemnité forfaitaire de rapatriement représentative de frais d'emballage, de transport et d'assurance de son mobilier et de ses effets personnels, égale, s'il est célibataire, à un mois de traitement, s'il est marié ou chef de famille à trois mois de traitement. Cette indemnité est calculée sur la base de la rémunération prévue à l'article 3 ci-dessus, à l'exclusion des indemnités occasionnelles et représentatives de frais.

Le bénéfice des dispositions du présent article doit être demandé dans un délai d'un an suivant la cessation des fonctions.

**Article 7.- Indemnité de licenciement.-** En cas de licenciement pour des motifs autres que disciplinaires, l'intéressé pourra prétendre à une indemnité de licenciement fixée à la moitié de la dernière rémunération globale mensuelle perçue ( à l'exclusion des allocations à caractère familial ) pour chaque année de service effectuée depuis la conclusion du contrat, toute période supérieure à six mois étant comptée pour une année sans toutefois que cette



indemnité p- l'ans excéder six mois de la dite rémunération. Elle n'est pas due en cas de licenciement avant un an de service.

**Congés administratifs** - Le contractant aura droit à un congé d'un mois par année de service cumulée dans la limite de trois mois. Tous les deux ans les congés passés hors d'Algérie lui ouvrent droit en outre à des délais de route de huit jours au maximum et à une allocation forfaitaire de congé finie pour l'intéressé à 1/12<sup>e</sup> du traitement de base annuel afférent à l'indice 300. Cette allocation est majorée de :

- 100% au titre de la femme et de chacun des enfants mineurs à charge âgés d'au moins 10 ans.
- 50% au titre de chacun des enfants à charge de 4 à 10 ans, sous réserve que la femme et les enfants résident en Algérie et effectuent le voyage.

L'intéressé pourra demander avant son départ soit une avance égale à 50% de l'allocation forfaitaire globale définie ci-dessus, soit la délivrance de réquisition de transport maritime en aérien aller et retour dans la limite du montant total de cette allocation.

**Article 9.- Congés de Maladie** - En cas de maladie étant constatée, le mettant dans l'incapacité d'exercer ses fonctions, l'agent est de plein droit en congé de maladie.

Si la maladie survient lors d'un congé passé hors d'Algérie, le contractant doit fournir un certificat médical visé par la représentation diplomatique ou consulaire algérienne du pays où il se trouve.

L'Administration pourra exiger à tout moment l'examen par un médecin agréé, ou provoquer une expertise médicale.

La durée de ce congé ne pourra excéder trois mois à plein traitement. Après avoir épuisé son droit à un congé de maladie à plein traitement, l'agent pourra, sur sa demande, obtenir un congé de maladie à demi-traitement avec paiement intégral des prestations familiales pour une période qui ne pourra excéder trois mois.

Les congés s'entendent par périodes de deux mois consécutifs.

Si à l'expiration des six mois prévus à l'article 4 du présent article l'agent ne peut reprendre son service, le contrat est de plein droit révisé, sans préavis ni indemnité.

Si pendant la durée de l'engagement, l'intéressé bénéficie de plusieurs congés de maladie dont aucun d'eux ne dépasse le maximum ci-dessus, mais dont le total représente plus de six mois ou plus du cinquième du contrat, le contrat pourra être dénoncé avec un mois de préavis et sans indemnité.

Le personnel féminin a droit, le cas échéant, à un congé de maternité de deux mois dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur en Algérie.

**Article 10.- Accident de Travail** - En cas d'accident ou de maladie imputables au service l'agent a droit au paiement de sa rémunération jusqu'à ce qu'il soit en état de reprendre ses fonctions ou jusqu'à ce que l'incapacité qui résulte de l'accident ou de la maladie puisse être évaluée par les experts.

Si l'engagement de l'intéressé prend fin avant la guérison ou la consolidation de ses blessures ou infirmités, il est automatiquement prolongé jusqu'à la guérison ou la consolidation.

**Article 11.-** L'agent victime d'un accident ou d'une maladie imputable au service, a droit au remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques qu'il aura encourus dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur en Algérie.



./...

Au cas où il résulterait de l'accident ou de la maladie une incapacité définitive totale ou partielle, il sera considéré comme ayant une rente d'invalidité calculée dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur en Algérie. La réalité de l'incapacité invoquée, son imputabilité au service, ses conséquences ainsi que le taux d'invalidité, seront appréciés conformément à la réglementation en vigueur en Algérie.

**Article 12 - Obligations du contractant** - Le contractant sera, dans l'exercice de ses fonctions soumis aux autorités algériennes. Il ne pourra solliciter ni recevoir d'instructions d'une autorité autre que l'autorité algérienne dont il relève en raison des fonctions qui lui ont été confiées. Il ne pourra se livrer à aucune activité politique sur le territoire algérien. Il devra s'abstenir de tout acte de nature à nuire aux intérêts matériels et moraux des autorités algériennes.

Le contractant bénéficiera des droits et demeure soumis aux obligations de caractère professionnel résultant des dispositions régissant l'emploi qu'il occupe en Algérie.

Le contractant s'engage à observer pendant la durée du contrat comme après son expiration la discrétion la plus absolue à l'égard de tous faits, informations et documents dont il a eu connaissance en raison de l'exercice de ses fonctions et à l'occasion de celles-ci.

Le contractant s'interdit pendant toute la durée du présent contrat d'exercer directement ou indirectement une activité lucrative de quelque nature que ce soit, sans autorisation expresse de l'autorité dont il relève.

**Article 13 - Réalisation du contrat** - Le présent contrat pourra être révisé sans préavis ni indemnité et après signature et acceptation du contrat ou si en cours d'exécution de celui-ci le contractant ne rejoint pas son poste dans les délais qui lui auront été fixés par l'administration qui l'emploie.

Le présent contrat pourra également être révisé sans préavis ni indemnité, si le contractant fait l'objet d'une condamnation à une peine afflictive ou infamante.

Le présent contrat pourra d'autre part être révisé s'il se rend coupable d'une faute professionnelle grave ou s'il travaille pour le compte de tiers sans l'autorisation de l'autorité dont il relève.

Dans ces trois cas le contractant ne bénéficiera pas des dispositions prévues à l'article 6 ci-dessus.

Le présent contrat pourra en outre être révisé sans indemnité, mais avec un préavis d'un mois en cas d'insuffisance professionnelle dûment constatée par un rapport motivé émanant du chef hiérarchique du contractant. Dans ce cas le contractant bénéficiera des dispositions de l'article 6 ci-dessus.

**Article 14** - S'il est alloué au contractant un indice de traitement supérieur à celui de début du cadre algérien d'assimilation le présent contrat ne deviendra définitif qu'après approbation de la Commission d'assistance technique.

Fait à ALGER, le 10 JUIL. 1965

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le contractant

*Je et approuvé*  
*Delu*

L'Administrateur Civil,

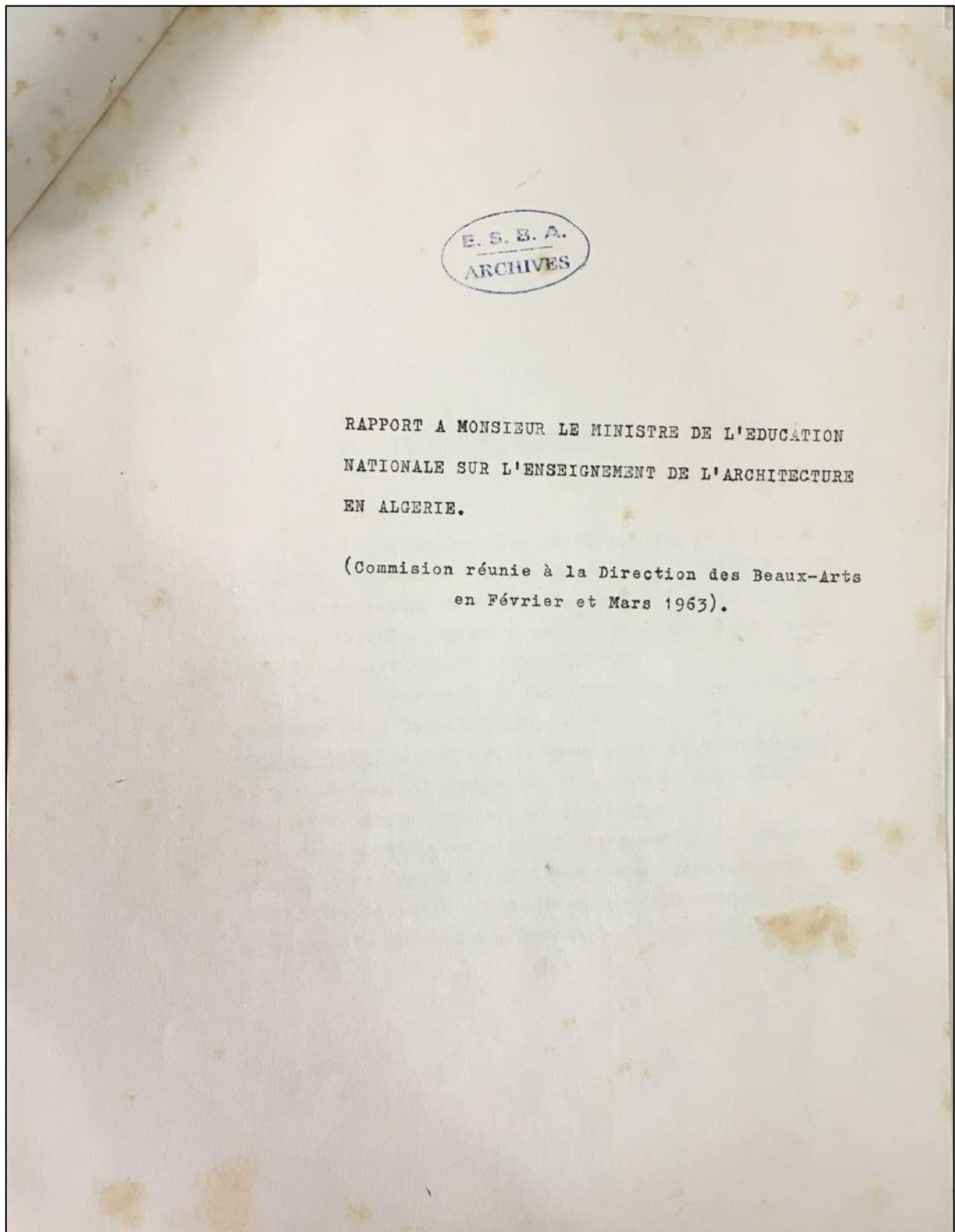
Signé : M. MEGHRAOUI

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
Le Directeur des Affaires  
Générales

Signé : A. ABDELHAK.



Figure 95 - Rapport à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale sur l'enseignement de l'architecture en Algérie, Alger : Direction des Beaux-Arts, avril 1963, p. 1-2. Archives administratives ESBA.







A) - PRINCIPES GENERAUX

1 - L'ampleur des problèmes qui se posent à l'Algérie, notamment dans le domaine de l'Habitat et de ses prolongements, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, exige la formation rapide de techniciens qualifiés et en particulier d'ARCHITECTES.

D'où la nécessité de distinguer de l'enseignement permanent de l'Architecture, un enseignement de "CONJONCTURE" adapté aux circonstances de l'Indépendance et aux programmes d'urgence, du point de vue humain, technique, administratif, et plastique.

Cet enseignement, ouvert largement à la jeunesse, permettra de former d'ici trois ans un grand nombre, sinon d'architectes destinés aux grandes compositions, du moins d'architectes d'opération, capables de répondre

../..

aux besoins immédiats du pays.

Parallèlement, sera poursuivi un Enseignement dont le diplôme sera équivalent à celui délivré par les Ecoles Supérieures d'architecture des autres pays.

2 - Une telle réalisation demande, dans le recrutement des enseignants comme des enseignés, une certaine souplesse dont s'accommoderaient mal les normes et les habitudes universitaires.

Il convient cependant, afin d'assurer une liaison avec l'Université et l'Enseignement Supérieur, de maintenir l'enseignement de l'Architecture dans le cadre de l'Education Nationale et de l'Ecole des Beaux-Arts pour assurer les échanges indispensables avec les autres disciplines plastiques.

3 - Cette formation serait vaine si elle ne donnait pas aux étudiants les débouchés qu'ils sont en droit d'attendre à la fin de leurs études. Il convient donc de définir le statut de cette promotion d'architectes au regard de l'Administration.

Naturellement, selon leur valeur, les membres de cette promotion pourront poursuivre leurs études dans le cadre de l'enseignement permanent.

4 - Pour des raisons d'urgence, le présent rapport concerne particulièrement l'enseignement de conjoncture qui devrait débiter à la prochaine rentrée scolaire, ou même auparavant.

../..





*chargés de cet enseignement*  
*dans l'immédiat,* La rétribution de ~~ces~~ professeurs sera faite  
en fonction du nombre d'heures ~~assurant~~ de cours effec-  
tuées et du barème applicable aux fonctionnaires as-  
surant à titre d'occupation <sup>accusant</sup> une tâche d'enseignement.

La Commission insiste, en conclusion, sur le  
caractère très urgent des mesures à prendre.



B - PROMOTION DE L'INDEPENDANCE  
(enseignement de conjoncture)

INSCRIPTION

- Limites d'âge : 16 - 35 ans.

Nationalité Algérienne ou appartenance à un pays avec lequel le Gouvernement Algérien aura passé des accords.

Il y aura, en outre, des élèves libres.

- Titre exigé : B.E.P.C. ou, à défaut, examen des cas par un comité de scolarité après le premier trimestre.



DUREE DE L'ENSEIGNEMENT.- 3 années (première, deuxième, troisième) avec examen à la fin de chaque année.

- Les élèves recevront une aide pendant le premier trimestre; cette aide deviendra une bourse s'ils sont admis définitivement.

- En fin d'études, présentation d'un Diplôme d'architecte correspondant à cette promotion ou, à défaut du diplôme, certificat d'assistant d'Architecte.

DEBOUCHES.- Recrutement par l'Administration dans le cadre d'une organisation appelée à projeter et à réaliser les opérations architecturales.

./...

C) PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PROMOTION  
DE L'INDEPENDANCE.

1 - PREMIERE ANNEE -

- 1. - Dessin d'après nature.
- 2. - Histoire de l'Art (généralités).
- 3. - Architecture : Données générales. Dessin analytique.
- 4. - Architecture : Habitat Nord-Africain.
- 5. - Arithmétique. Algèbre. Géométrie plane et dans l'espace.
- 6. - Etude de relevés et de métré.
- 7. - Vues axonométriques.
- 8. - Travaux personnels.
- 9. - Visites de chantiers et contacts extérieurs (peintres et sculpteurs).

- DEUXIEME ANNEE -

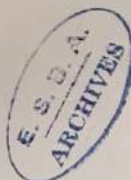
- 1. - Histoire de l'Art. (Monde méditerranéen et musulman).
- 2. - Principes de Sociologie.
- 3. - Architecture : Petites compositions et carnets de croquis.
- 4. - Architecture : Habitat Nord-Africain et Equipements Résidentiels. Relevés de bâtiments.
- 5. - Etude des matériaux et éléments de construction.
- 6. - Etude de la construction et de l'art de bâtir.
- 7. - Algèbre et Trigonométrie. Géométrie descriptive.
- 8. - Perspective.

./...

9. - Chimie, physique Industrielle et géologie.
10. - Métré et vérification.
11. - Principes d'Urbanisme.
12. - Travaux personnels.
13. - Visites de chantiers et contacts extérieurs (Ingénieurs, Sculpteurs, peintres, archéologues). Travaux pratiques sur les chantiers.

- TROISIEME ANNEE -

1. - Histoire de l'Art (Monde méditerranéen et musulman).
2. - Analyse et enquêtes sociologiques.
3. - Architecture : Habitat et équipements résidentiels.
4. - Architecture : Composition de bâtiments. Ensembles.
5. - Mathématiques : Géométrie descriptive.
6. - Stabilité des constructions; Statique graphique, résistance des matériaux et mécanique.
7. - Chimie, physique Industrielle et géologie.
8. - Construction et art de bâtir (Techniques et matériaux traditionnels).
9. - Métré et vérification.
10. - Législation et constitution des dossiers (pièces administratives).
11. - Urbanisme (Technique et législation).
12. - Travaux personnels.
13. - Visites de chantiers et contacts extérieurs (sculpteurs, archéologues, ingénieurs, peintres).



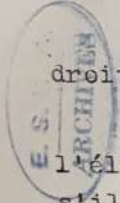
./...

## D I P L O M E

Octroyé après succès à la sortie de la troisième année et sur présentation d'un travail personnel (projet complet d'architecture avec rapport justificatif et dossier technique et administratif correspondant).

Le Diplôme de la promotion de l'Indépendance donne droit à l'inscription à l'Ordre des Architectes.

Dans le cas où il ne présenterait pas de diplôme, l'élève aura droit à un certificat d'assistant d'architecte s'il a des notes supérieures à la moyenne.





ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET DES BEAUX ARTS

ANNEE SCOLAIRE 1966 - 1967

-----

PROGRAMME

de l'enseignement de l'Architecture

-----

- a) 1ère et 2ème année = Années de préparation et de recherche
- b) 3ème et 5ème année = Années de conception et de synthèse
- c) 4ème année = Année de pratique et de confrontation
- d) = Diplôme

- schéma de l'enseignement année après année :

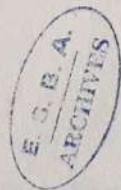
- a) 1ère année :
  - analyses et utilisations de matériaux simples
  - analyse d'un petit programme
  - analyse de l'échelle humaine
  - séminaires analytiques d'exemples architecturaux
  - représentations graphiques

- 2ème année :
  - analyse d'un programme et de son organigramme
  - analyses des sites
  - principes de construction
  - appréhension des problèmes de fonction
  - séminaires sur les éléments d'architecture
  - projet de synthèse

- b) 3ème année :
  - études des principes de structures dans un programme précis
  - études de l'habitat
  - analyses d'intégration dans des sites au niveau de la topographie, du contexte urbain et du climat
  - séminaires traitant des espaces architecturaux

- 5ème année :
  - études de programme à fonctions multiples
  - analyses d'intégration des programmes en tenant compte d'éléments économiques, sociaux et urbanistiques
  - études précises de structures spéciales et d'éléments de constructions complexes

./...



- séminaires touchant aux problèmes de l'architecture nationale
  - c) 4ème année : - année d'atelier pratique dans le cadre de l'école d'architecture, éventuellement en collaboration avec le Ministère des Travaux Publics et de la Reconstruction.
  - d) Diplôme : - Présentation d'un projet d'architecture complet en tenant compte de tous les éléments qui le constituent, notamment: conception architecturale, structure et construction, exécution, mètres et financement etc.. Il est prévu 2 sessions de diplômes par an au choix du candidat :
    - diplôme entrepris parallèlement à la 5ème année, avec jugement 15 jours après la fin de l'année scolaire (vers le 30 Juin).
    - diplôme entrepris au cours d'un IIème semestre à partir de la rentrée d'octobre après la fin de la 5ème année, avec jugement début mars
- Ce choix doit se faire obligatoirement à la rentrée d'octobre.  
Un projet abandonné en cours de session, sans motif justifiable est considéré comme un échec, on exige un nouveau sujet de diplôme.

NOTA : Pour l'année 1966-1967, les étudiants de 4ème année et de 5ème seront soumis à un programme spécial conformément aux décisions du jury (cf procès-verbal), en raison de leur manque de formation; Ce programme pour la 4ème remplacera l'atelier de pratique.

Figure 96 - Belkacem CHERIF, Décision en vue de la formation d'une promotion de l'Indépendance, Ministère de l'Orientation Nationale, 27 septembre 1963. Archives administratives ESBA.

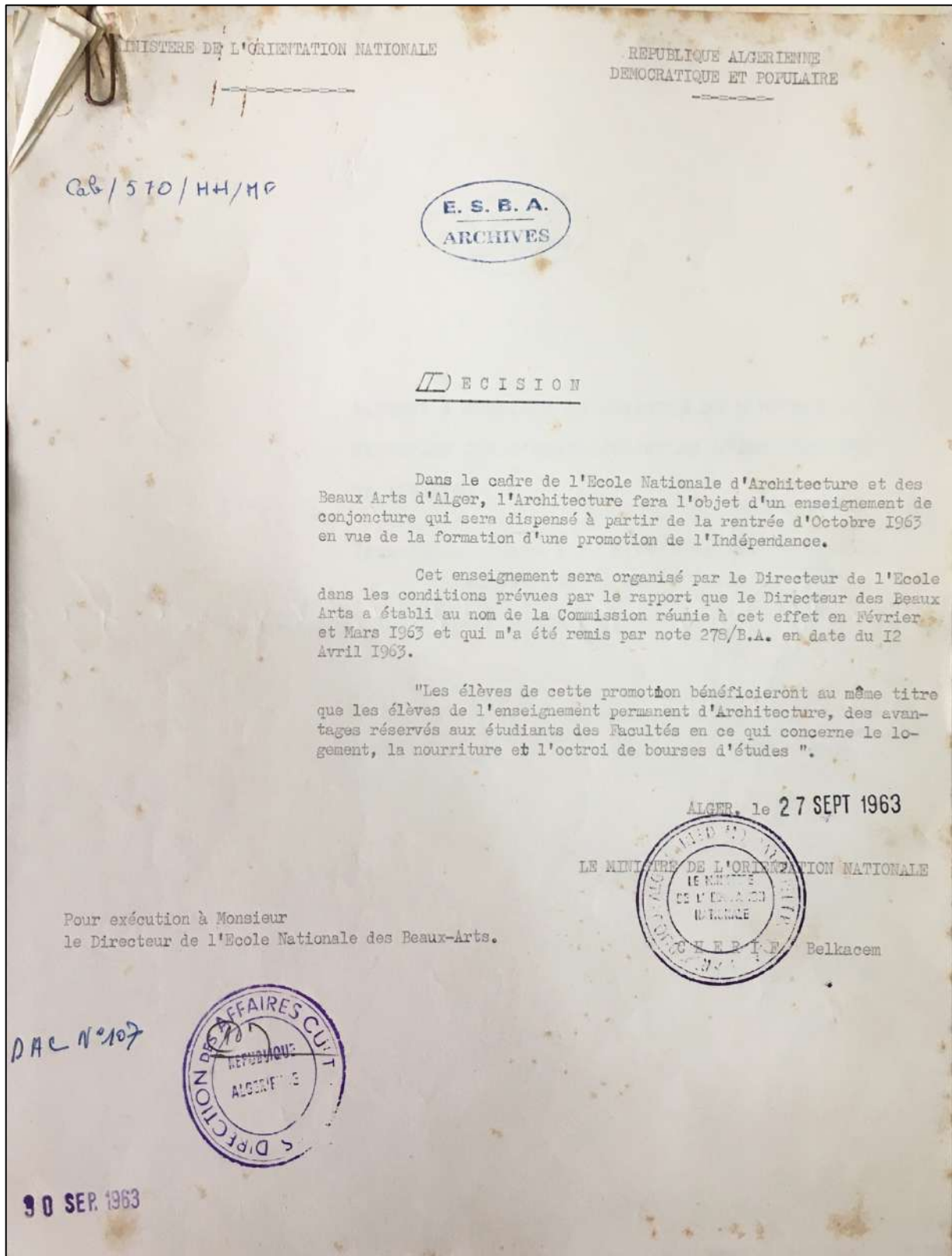




Figure 97 - Bachir YELLES, Procès-verbal d'installation, École Nationale de l'Architecture et des Beaux-arts, 29 août 1967. Archives administratives ESBA, Dossier administratif J.J.Deluz.

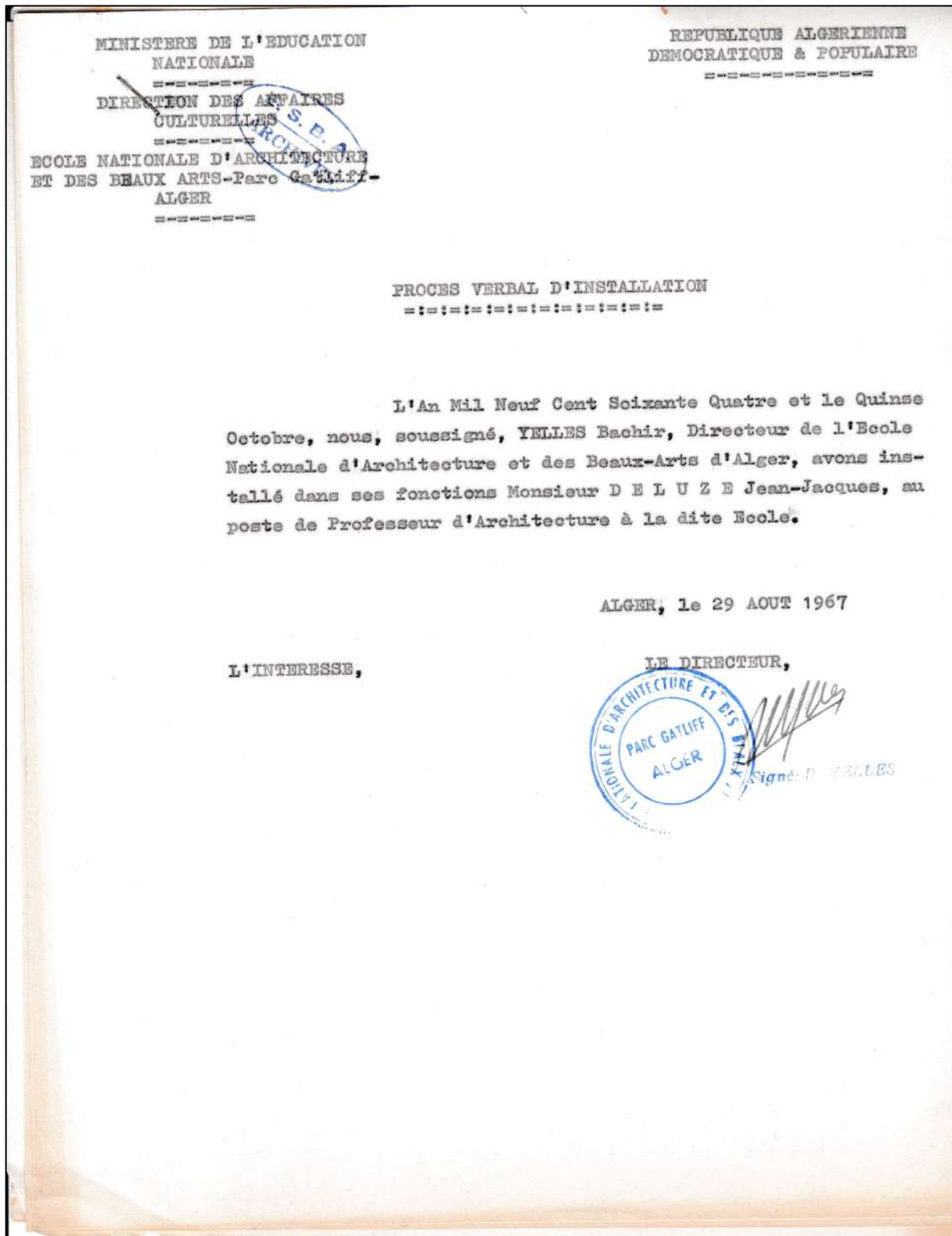


Figure 98 - Jean-Jacques DELUZ, Notice de renseignements, 25 mai 1966. Archives administratives ESBA, Dossier administratif J.J.Deluz.

ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE  
 ET DES TRAVAUX ARTS  
 Parc Gattiff - ALGER

E.S.B.A.  
 ARCHIVES

OFFICE DE RENSEIGNEMENTS

ETAT CIVIL  
 Nom : **DELUZ** Prénoms : **Jean - Jacques**  
 Date de Naissance : **8 avril 1930** Lieu : **Lausanne, Suisse**  
 Nationalité : **SUISE**  
 Prénom du Père : **Pierre** Nom et Prénom de la mère : **Clara FONSAJAZ**  
 Adresse actuelle : **Alger, 13 rue de Banane**  
 C. d'identité n° : \_\_\_\_\_ délivrée le : \_\_\_\_\_  
 Adresse de Vacances : **id.**

RENSEIGNEMENTS :  
 Emploi : **Professeur** Service : **Ecole Nationale d'Architecture**  
 Grade : \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_  
 Indice brut : \_\_\_\_\_ N° Int S. Sociale : **6.**  
 Date de prise de service : **15.X.64** Date d'installation : **15.X.64**  
 N° de l'arrêté : \_\_\_\_\_ ~~\_\_\_\_\_~~ **Banque TRESOR ALGERIEN N° 48 49**  
 Mutualiste n° : \_\_\_\_\_ N° Téléphone : **64.09.70**

SITUATION DE FAMILLE  
~~Divorcé, marié, divorcé veuf~~  
 Profession de conjoint : \_\_\_\_\_ Nom et Prénom du conjoint : **Josefa VASALLO**  
 Nombre d'enfants à charge : **1**

	Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance
1.	<b>Catherine</b>	<b>19 avril 1957</b>	<b>Alger</b>
2.	_____	_____	_____
3.	_____	_____	_____
4.	_____	_____	_____
5.	_____	_____	_____
6.	_____	_____	_____

Autres personnes à charge :

	Nom et prénom	Date de naissance	Degré de parenté
1.	_____	_____	_____
2.	_____	_____	_____
3.	_____	_____	_____

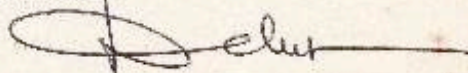
Renseignements certifiés exacts  
 ALGER, le **25 mai 1966**  
 Signature : 

Figure 99 - Bachir YELLES, Demande de dérogation au profit de J.J.Deluz, 11 février 1965, Courrier administratif. Ecole Supérieure des Beaux-arts, Dossier administratif J.J.Deluz.

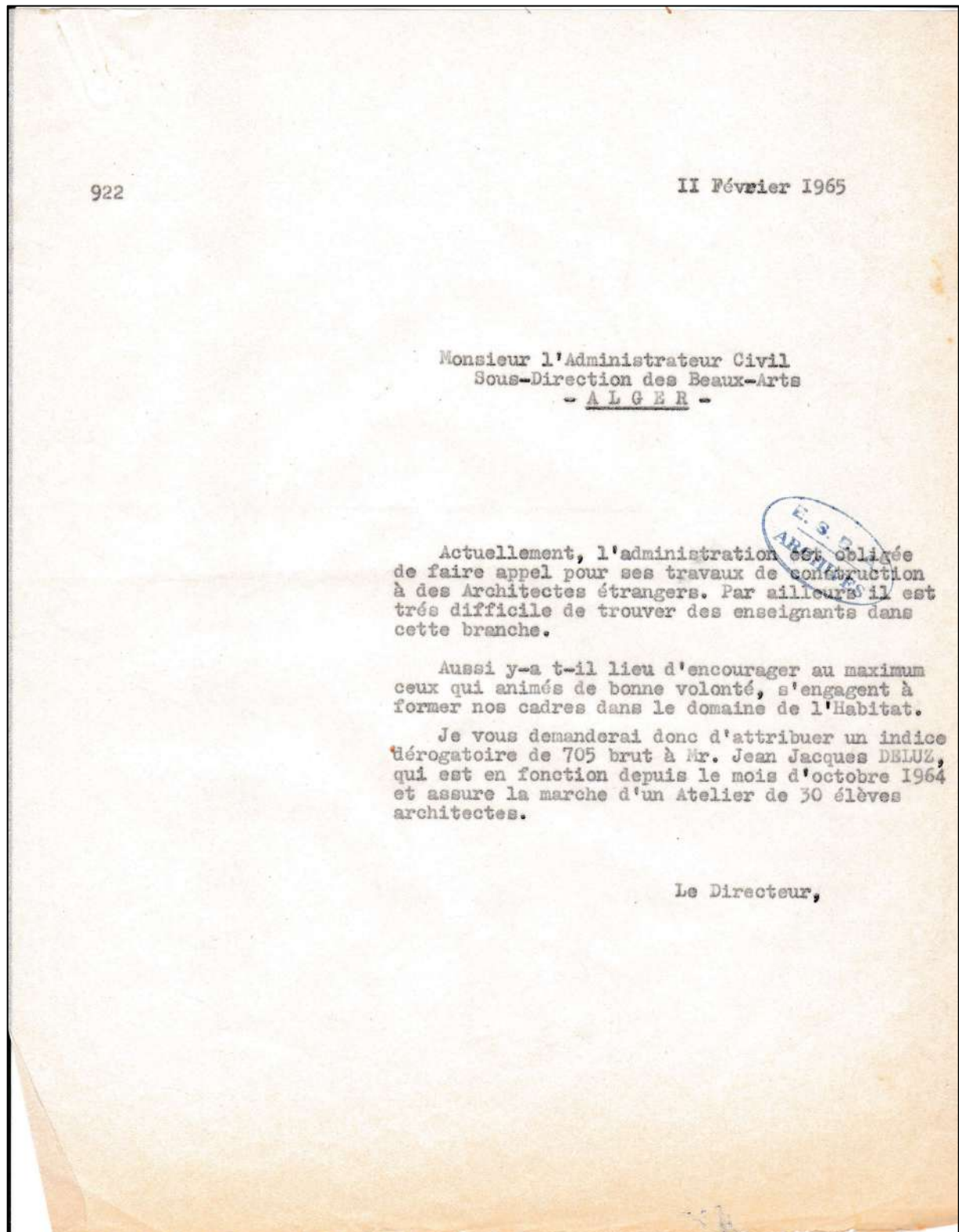




Figure 100 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 1 : canevas de correction - Cours de 2ème année, 1966, p. 1. Archives administratives ESBA.

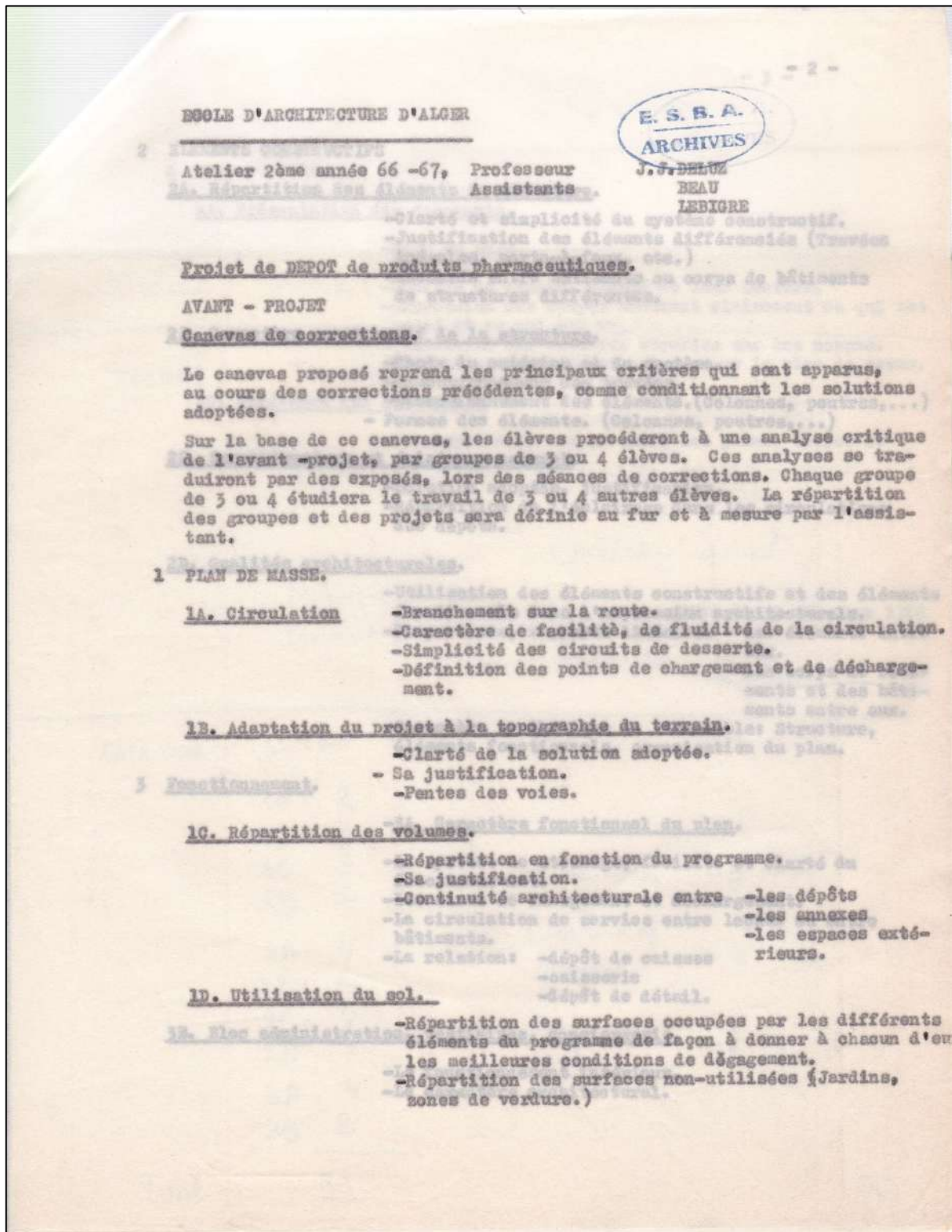


Figure 101 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 1, exercice 2 : fiche d'analyse statistique - Cours de 2ème année, 1966. Archives administratives ESBA.

ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET DES BEAUX-ARTS  
 -°0°-°0°-  
 ANNEE SCOLAIRES 1966 - 1967  
 ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET DES BEAUX-ARTS  
 ARCHITECTURE (2)  
 ATELIER 2 ÈME ANNEE 1966-67  
 ESBA ARCHIVES

**PROJET 1**  
**PROJET No 1 : DEPOT DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES**  
**EXERCICE 2**  
**FICHE STATISTIQUE**

FICHE STATISTIQUE : PROJET :  
 METRE  
 Pour chaque projet, il sera établi une fiche statistique conforme au modèle ci-joint.  
 INCISES D'ENSEMBLES : PROJET  
 Ce travail fera ressortir :

SURFACE TERRAIN : -L'importance de l'analyse du programme à travers l'étude d'architecture.  
 SURFACE CONSTRUCTION : -Les fluctuations de l'économie des projets suivant les solutions adoptées.

DANS LE CAS DE BATIMENTS A ETAGES : Surface  
 Le mètre des surfaces sera fait par les élèves d'un atelier sur les travaux de l'autre atelier, et vice-versa.

DANS LE CAS DE CONSTRUCTION : Chaque élève sera responsable de la vérification, sur son propre projet, des chiffres calculés par son camarade.

RAPPORT D'OCCUPATION DU SOL :  
 HAUTEUR MOYENNE DES CONSTRUCTIONS : Y S  
 J.J. DELUZ  
 P. LEBIGRE

DANS LE CAS DE BATIMENTS A ETAGES : Rapport de surface  
 Rapport :

ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET DES BEAUX-ARTS

-°°°-°°°-

ANNEE SCOLAIRE 1966 - 1967

-°°°-°°°-

ARCHITECTURE (2ème Année)



-°°°-°°°-

PROJET I

DEPOT DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

FICHE STATISTIQUE	:	PROJET :
	:	METRE
DONNEES D'ENSEMBLE	:	PROJET
SURFACE TERRAIN	:	M2
SURFACE CONSTRUITE AU SOL	:	M2
DANS LE CAS DE BATIMENTS A ETAGES : Surface de plancher	:	M2
VOLUME CONSTRUIT V	:	M3
RAPPORT D'OCCUPATION DU SOL	:	$\frac{V}{S}$
HAUTEUR MOYENNE DES CONSTRUCTIONS	:	$\frac{V}{S}$ ou $\frac{V}{U}$
DANS LE CAS DE BATIMENTS A ETAGES : Rapport de rendement	:	$\frac{S}{U}$

.../...



TERRAINS LIBRES	PROJET				
SURFACE TOTALE	M2	100 %	6400 M2	100 %	
VOIES DE CIRCULATION	M2	%	1500 - 2500 M2	20 - 40 %	
PARKING	M2	%	130 M2	2 %	
CHEMINS PIETONS, TROTTOIRS	M2	%	M2	%	
JARDINS, TALUS, PLANTATIONS, etc.	M2	%	M2	%	
AUTRES FONCTIONS:	M2	%	M2	%	



CONSTRUCTIONS :	PROJET :	
SURFACE DE PLANCHER TOTALE :		
(Dans le cas de construc- tion sur 1 seul niveau)	M2 :	2000 à 4000 M2
Dépôts de caisse :	M2 :	1000 à 2400 M2
Dépôts de bombones :	M2 :	300 à 700 M2
Dépôts de bidons :	M2 :	200 à 500 M2
Dépôts de produits détaillés :	M2 :	240 M2
Dépôts de produits glycérinés :	M2 :	40 M2
Caisserie :	M2 :	60 M2
Atelier d'entretien :	M2 :	40 M2
Administration, 3 Bu- reaux :	M2 :	45 M2
Administration, circu- lation, hall, porche :		8 - 15 M2

F.S.D.A.  
ARCHIVES  
NORME

.../...






Conciergerie, y compris logo, circulation	:	M2	:	30 - 40 M2
Vestiaires sanitaires pour le personnel	:	M2	:	50 - 80 M2
Détail Dépôts	:	PROJET	:	NORME
Volume d'encombrement des caisses entreposées	:	M3	:	2500 M3
Surface au sol	:	M2	:	500 à 1200 M2
Volume d'encombrement des bonbonnes entreposées	:	M3	:	700 M3
Surface au sol	:	M2	:	140 à 350 M2
Volume d'encombrement des bidons entreposés	:	M3	:	500 M3
Surface au sol	:	M2	:	100 à 250 M2
Surface réservée à la circulation des dépôts	:	M2	:	600 à 2000 M2
Rapport $\frac{C}{G}$ Surface dépôt	:		:	$\frac{1}{2}$

Figure 102 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 1 : esquisse-analyse - Cours de 2ème année, 1966. Archives administratives ESBA.

ENABA.  
 2<sup>e</sup> année. 66-67

  
 ESBA  
 ARCHIVES

---

PROJET 1.

---

ESQUISSE - ANALYSE.

---

THEMES :

- Analyse du site. (Sommaire)
- Analyse du programme : l'organigramme  
 l'élément fonctionnel  
 les surfaces et volumes
- Synthèse : le programme sur le terrain donné (plan de masse).

---

COTATION :

Dessin du terrain .	1	Point
Organigramme .	3	
Surfaces et volumes	1	
Analyse fonctionnelle	3	
Esquisse plan de masse	2	
Présentation	2	
	<hr/>	
Total	12	points.

---

D.

ENABA.

9<sup>ème</sup> année.

66 12. 567  
ARCEP

PROJET 1.

EXERCICE 1.

THEME: Techniques de la construction.

(Etude d'une travée de bâtiment de poutre à l'échelle de 1/20.)

COTATION:

Conformité au programme: 3

Construction 8

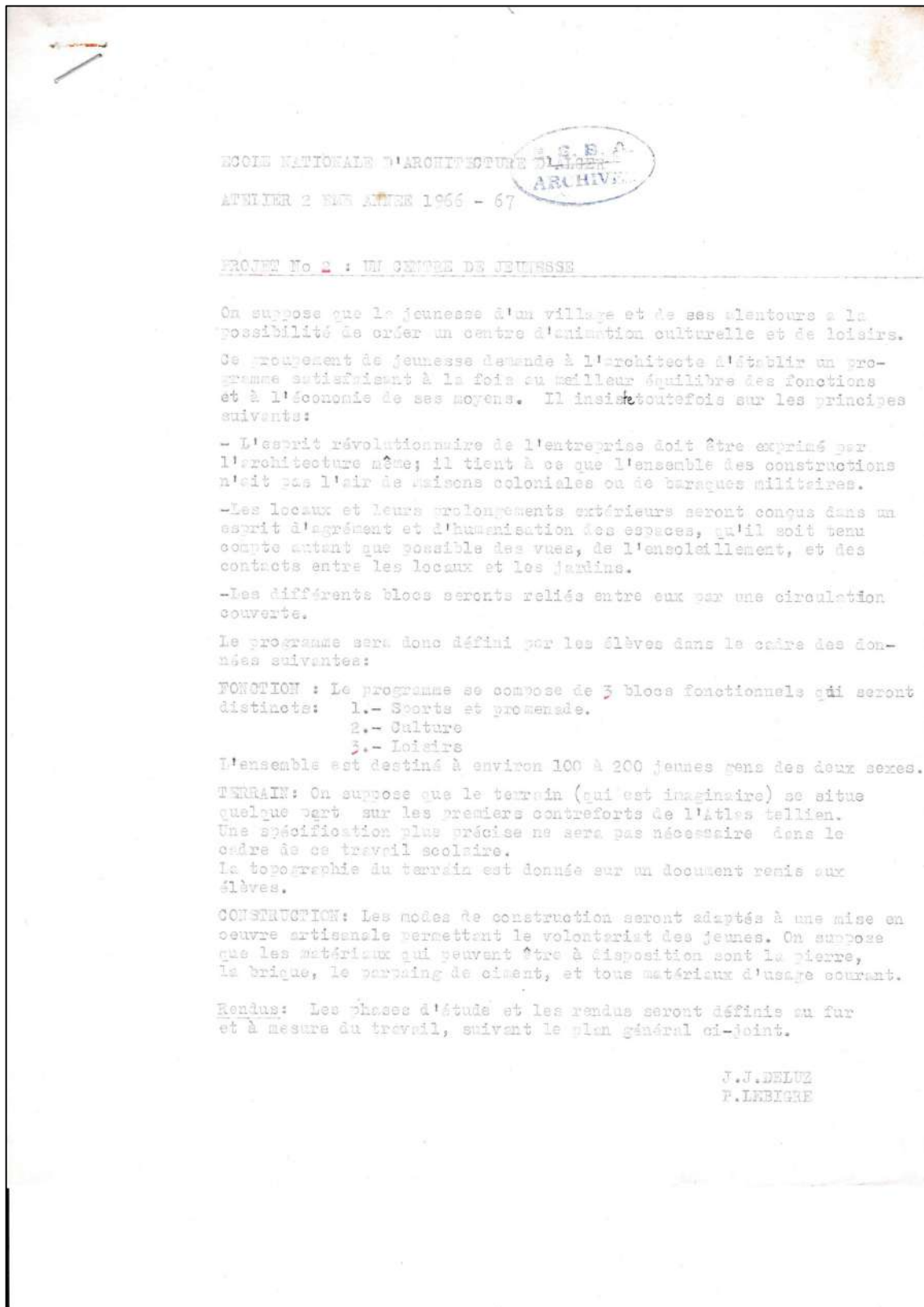
Relation constructif-architectural 6

Présentation, graphisme 3

Total: 20.

*D.*

Figure 103 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 : un centre de jeunesse - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA.





PROJET No 2: PLAN GENERAL DE TRAVAIL.

- EXERCICES: - Présentation des documents.  
- Morphologie du terrain.  
- Analyse des éléments du programme.  
- Implantation dans le terrain.  
- Croquis d'architecture en fonction des modes de construction envisagés.  
- Esquisses d'ensemble du programme.  
- Maquette d'étude.

PROJET: à terminer pour le 20 mars 1967; chaque élève n'étudiera en détails qu'une fraction du programme d'ensemble. La répartition du travail, le planning et la définition des rendus seront précisés en cours d'étude.

Parallèlement et relativement au projet qui durera tout le trimestre, une série de 4 exercices de construction sera exécutée pendant les heures réservées à cet effet sous l'autorité du professeur de construction. Ils concerneront:

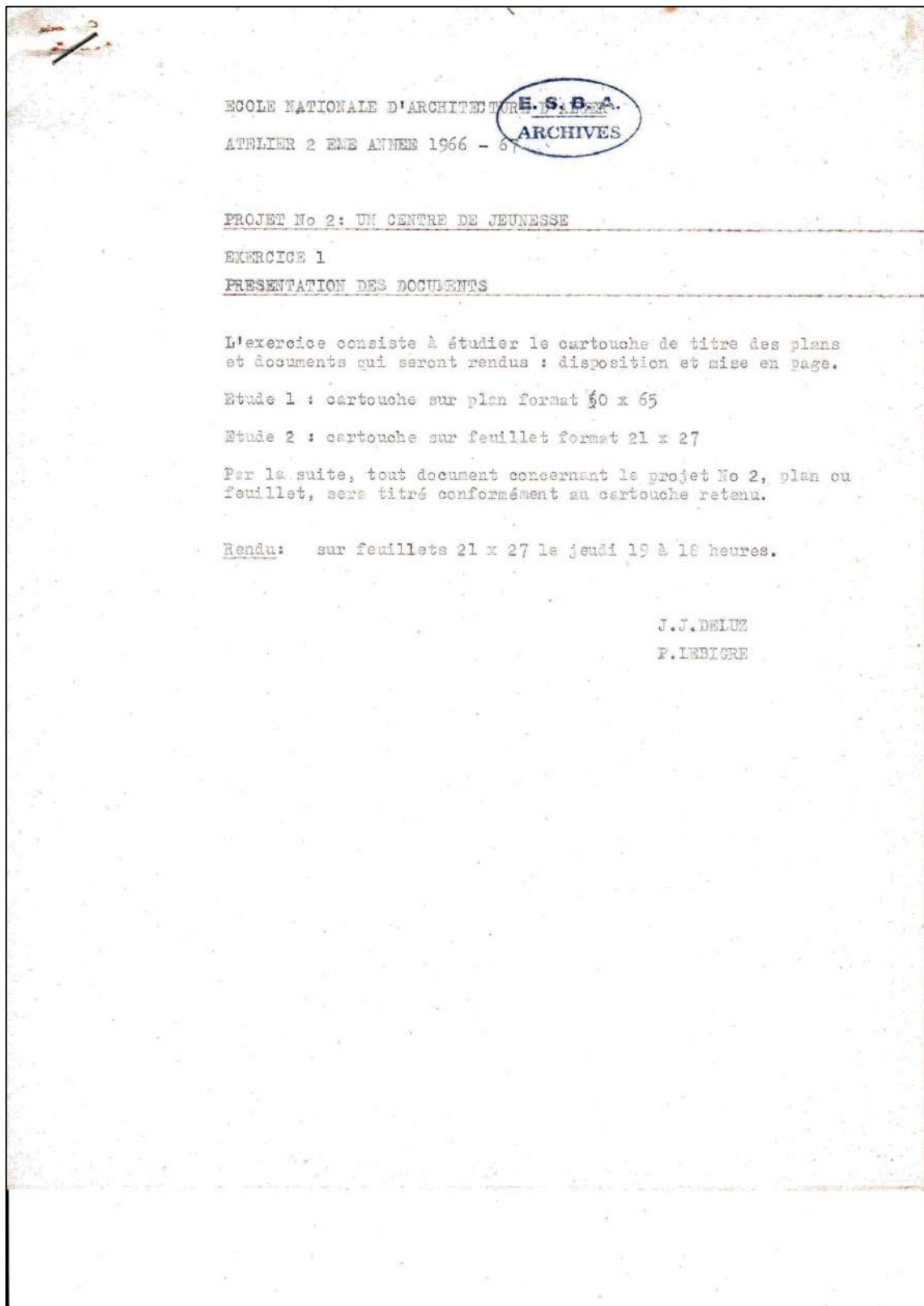
- Les terrassements
- Les murs
- Le portique
- Les portes et fenêtres.

J.J. DELUC

J.F. ROSSIER

P. LEBIGRE

Figure 104 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 1 : présentation des documents - Cours de 2ème année, [s.d.]. Archives administratives ESBA.



ENABA.

2<sup>ème</sup> année. 66.



PROJET 2.

EXERCICE 1.

THEME : Graphisme et proportions.

COTATION :

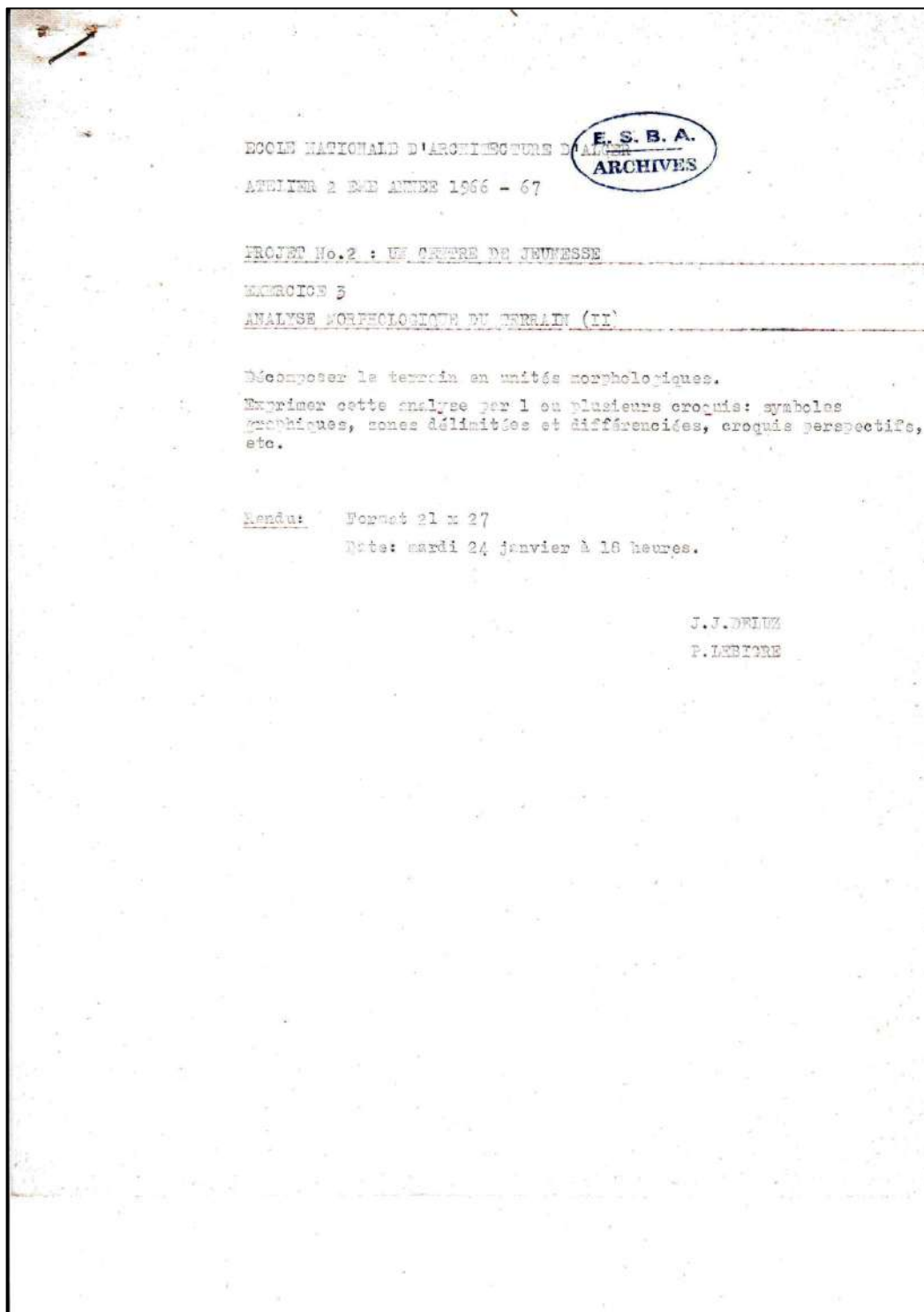
- Graphisme  
(proportions, écriture) 4
- Mise en place de  
éléments. (valeur analytique  
du travail) 4
- Méthodisme 2

---

10.

*[Signature]*

Figure 105 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 : analyse morphologique du terrain (II) - Exercice 3 - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA.





ENSAEAS..E.A.  
ARCHIVES

2<sup>e</sup> année . 66 . 67

PROJET 2 .

EXERCICE 3 .

THEME : Analyse d'un site .

COTATION :

Compréhension du site . 5

Expression graphique . 5

---

10

⊕ .

ENABA

9<sup>ème</sup> année 66-67



PROJET 1

Rendu définitif.

SYNTHÈSE : thèmes et citations  
idem. avant-projet.

⊕.

Figure 106 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 4 : implantation - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA.

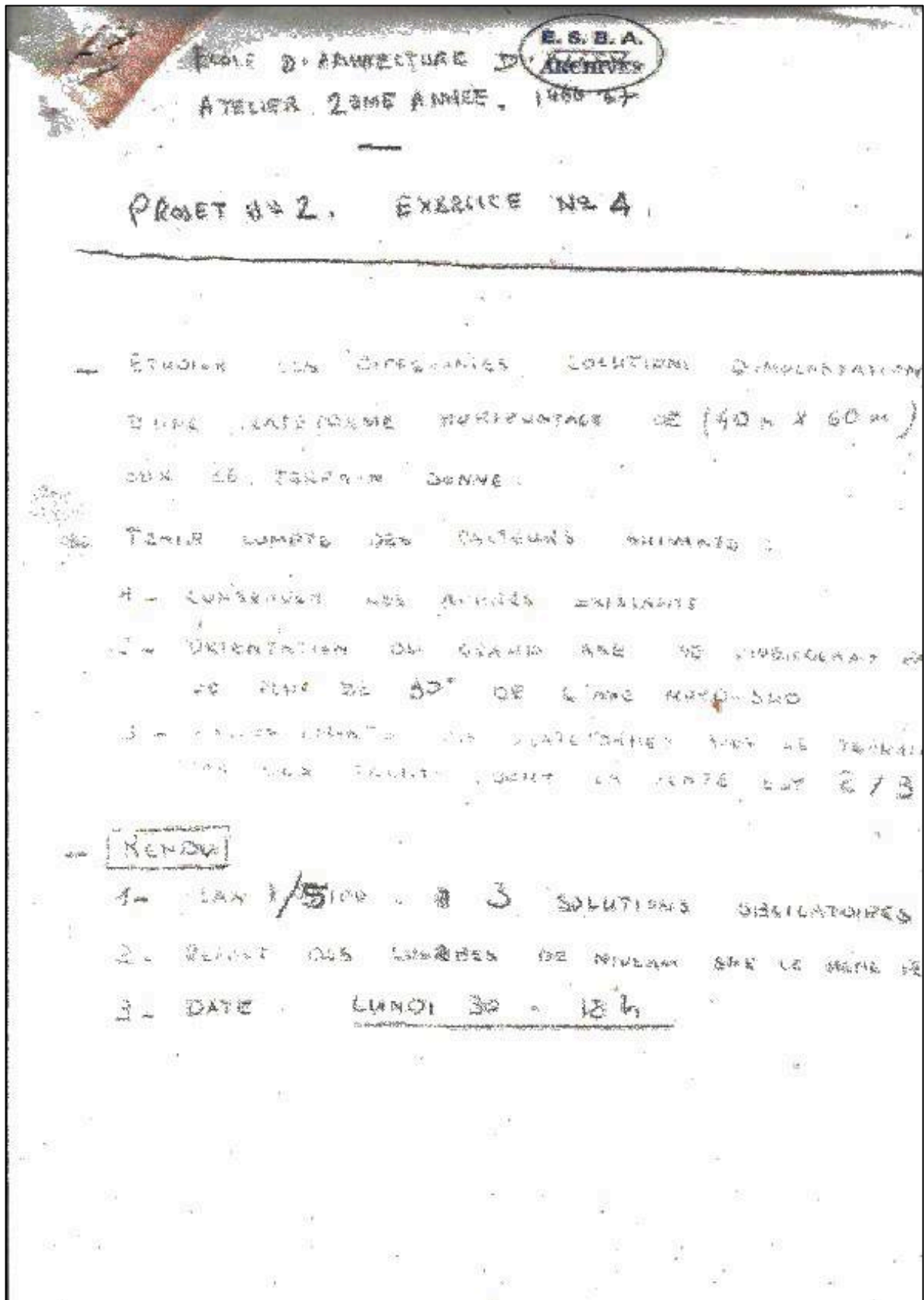


Figure 107 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 4 : implantation, cotation - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA.

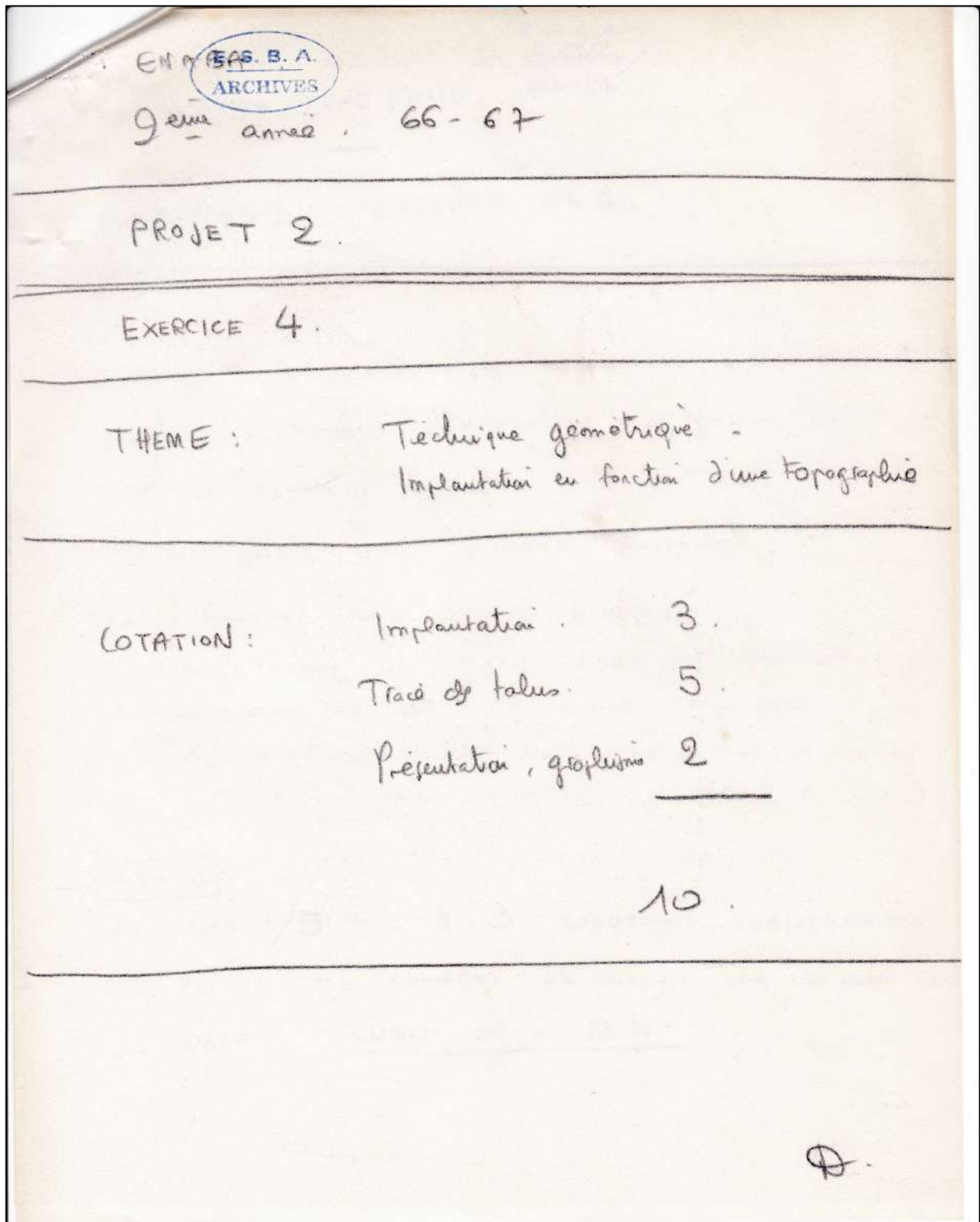


Figure 108 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 5 : Terrassements et tracés d'ombres - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA.

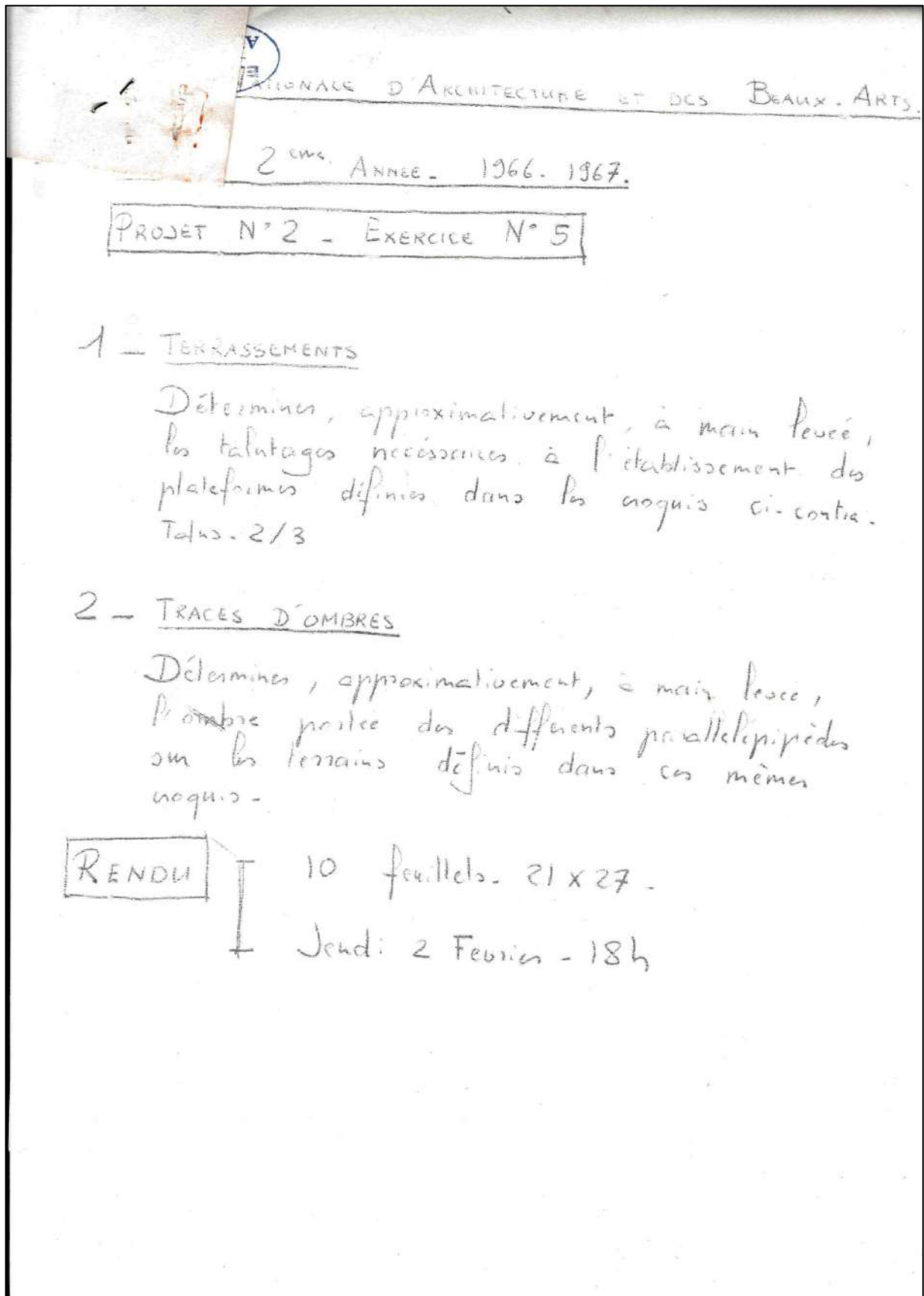


Figure 109 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 5 : Terrassements et tracés d'ombres, cotation - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA.

ESBA ES. B. A.  
ARCHIVES

2<sup>ème</sup> année . 66 - 67

---

PROJET 2

---

EXERCICE 5.

---

THEME :  
Technique de la géométrie.

---

COTATION :

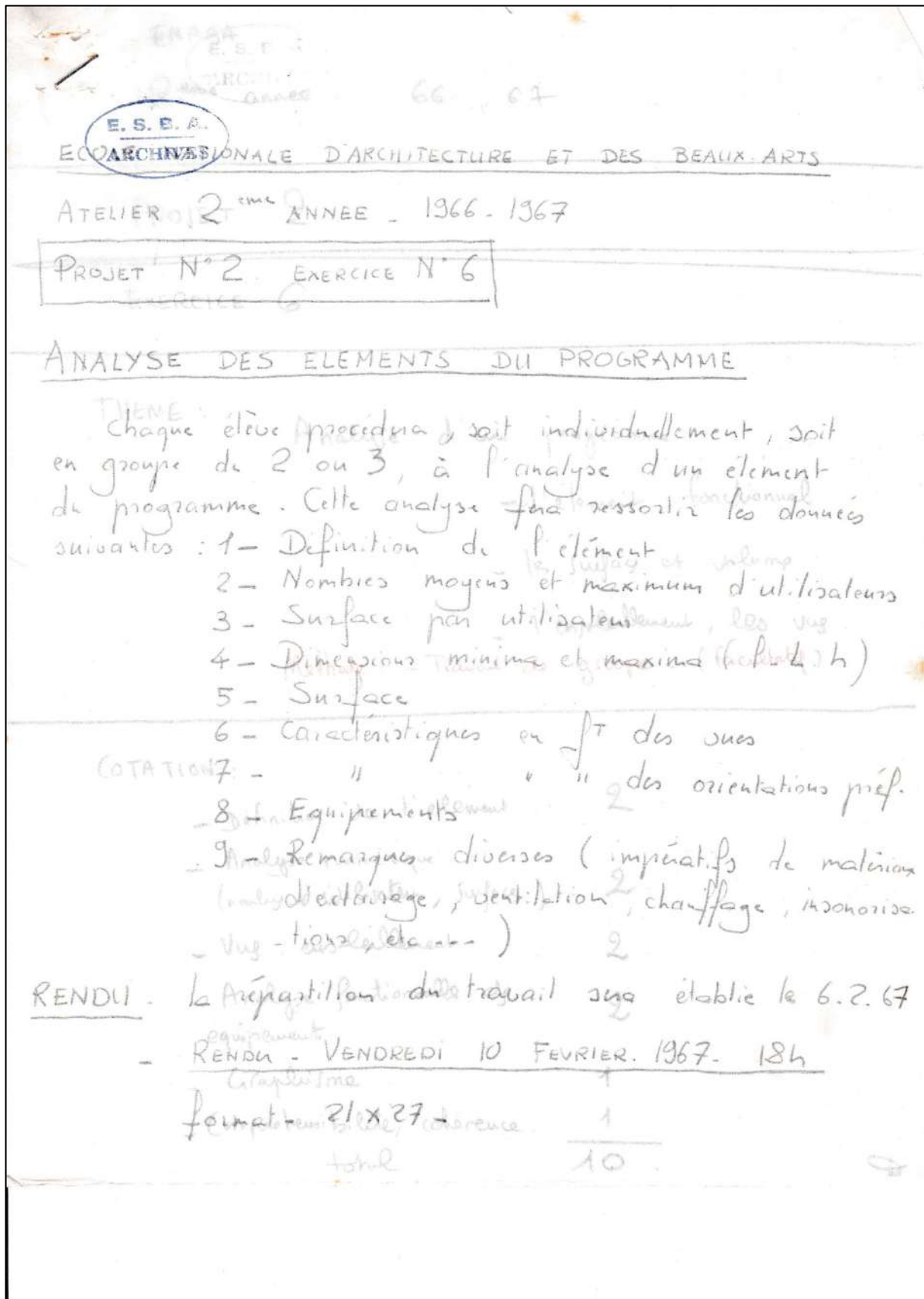
1 point par tracé juste .

soit : 5 tracés de talus  
5 tracés d'ombres .

Total : 10 points

⊕

Figure 110 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 : analyse des éléments du programme - Exercice 6 - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA.





PROJET 2.

EXERCICE 6.

THEME :

Analyse d'un programme.

- l'élément fonctionnel
- les surfaces et volumes.
- l'encadrement, les vues.

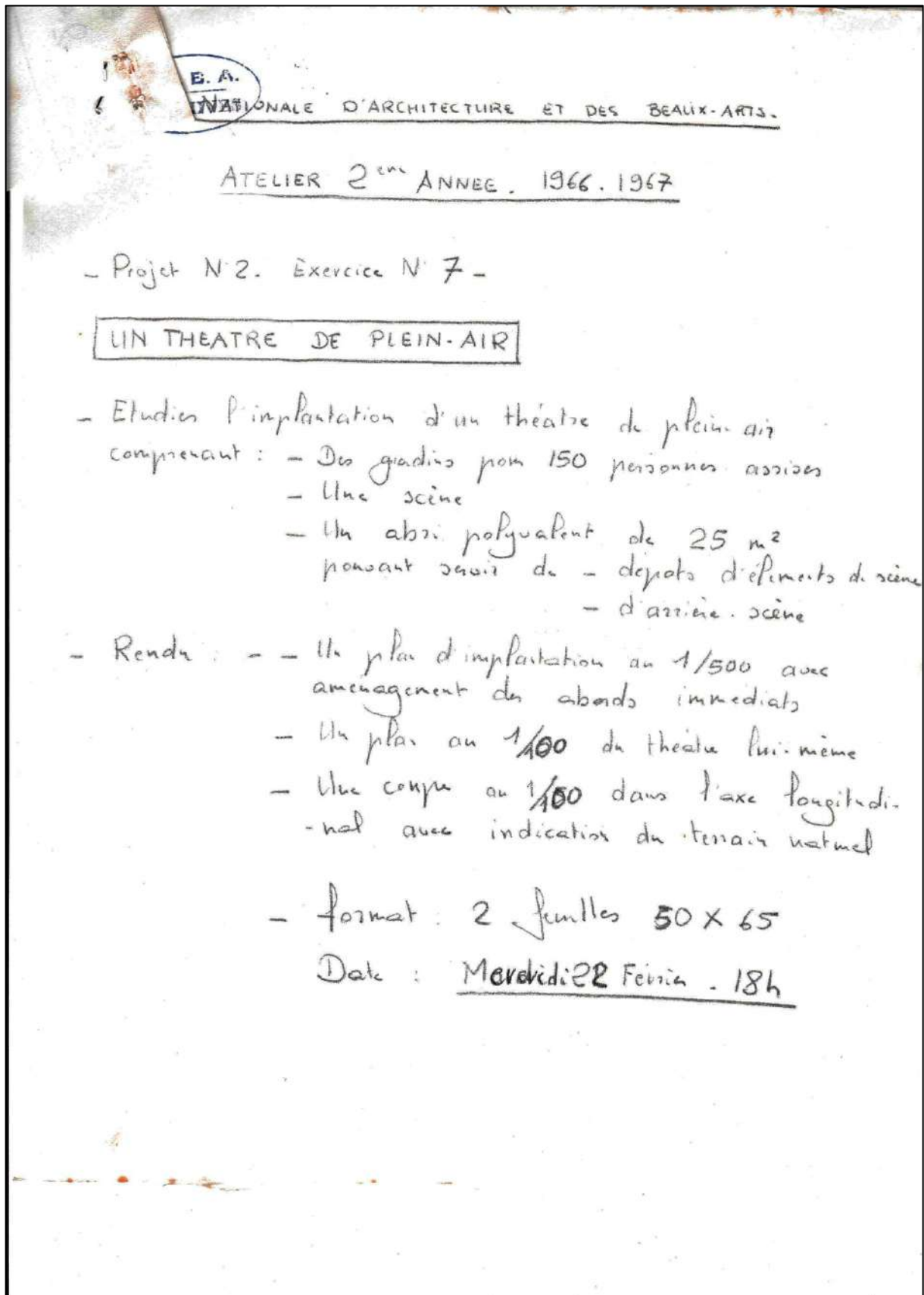
Méthode : - Travail de groupe. (facultatif).

COTATION :

- Définition de l'élément	2
- Analyse numérique. (analyse d'utilisateurs, surfaces)	2
- Vues, encadrement	2
- Analyse fonctionnelle de équipement	2
- Graphisme	1
- Compréhensibilité, cohérence.	1
total	<u>10</u>



Figure 111 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 7 : implantation d'un théâtre de plein air - Cours de 2ème année, février 1967. Archives administratives ESBA.



ENABA

2<sup>ème</sup> 

66 - 67

PROJET 2.

EXERCICE 7.

THEME :

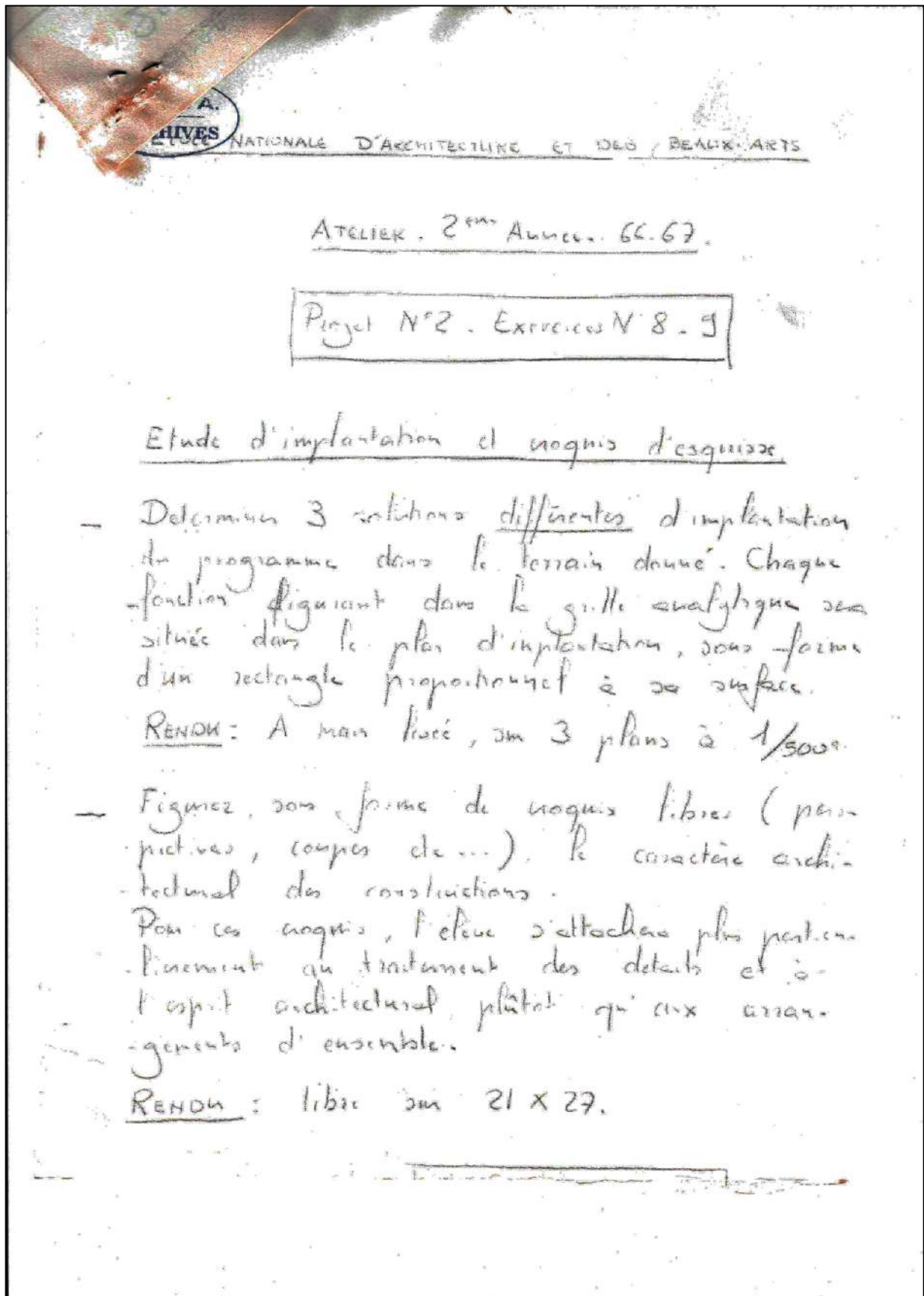
- Intégration au site.
- Analyse d'une fonction :
  - Circulation
  - Surface.

COTATION :

- Lieu d'implantation	1
- Système d'implantation	2
- Analyse numérique du programme	2.
- Traitement architectural (Détails)	1
- Circulations et relations fonctionnelles.	3.
- Présentation, graphisme et mise en page.	1
	<hr/>
	10

⊕

Figure 112 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 - exercices 8 et 9 : Étude d'implantation et croquis d'esquisse - Cours de 2ème année, février 1967. Archives administratives ESBA.



VIA  
S.B.A.

VIA S.B.A.  
ARCHIVES  
2ème année

66-67

---

PROJET 2

---

EXERCICE 8

---

THEME :

- Synthèse : site - programme.  
Organigramme et implantation.

---

COTATION :

ENABP

2<sup>ème</sup>

P. S. B. A.  
ANNÉE 85

66 - 67

PROJET 2

EXERCICE 9.

THEME : L'expression architecturale.

COTATION :

Figure 113 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 3 - Exposition de matériaux de construction - Cours de 2ème année, mars 1967. Archives administratives ESBA.

1.

~~ECOLE~~  
ATELIER D'ARCHITECTURE                      2ème année    1966-1967 A.  
PROJET N°3

ARCHIVES

Exposition de matériaux de construction

Rappel des données générales ayant servi de base à l'élaboration de l'esquisse 1.:

- a) Terrain plat, planté d'arbres, dans le cadre d'un Institut de technologie ; suivant dessin fourni.
- b) Construction en pierre et en bois, exclusivement.
- c) Définition du programme:
  - linéaire de murs servant de supports aux matériaux exposés: une centaine de mètres ;
  - surface de 400 à 700 m<sup>2</sup> ;
  - répartition de la surface: - entrée, sortie, cheminement d'exposition ;  
- points de repos et de travail.

Développement des données en vue de l'établissement du projet:  
Les élèves se baseront sur le programme d'exposition suivant:

Matériaux de base:

A 1.	Pierre
A 2.	Terre cuite
A 3.	Verre
B 1.	Fer
B 2.	Bois
B 3.	Plastique
B 4.	Béton

Les catégories "A" groupent les sections réduites.  
Les catégories "B" groupent les sections développées.

Catégories "A":                      L'exposition de chaque section comprend:

- 1. Un tableau mural de 2 m. de largeur avec fiches mobiles comportant toutes les données de chiffres, de graphiques, etc... concernant le matériau.
- 2. Une exposition d'échantillons répartis le long des murs, soit en élévation, soit sur des étagères ou vitrines adossées au mur.

12.  
60  
720.



Catégorie "B": L'exposition de chaque section comprend:



1. Le tableau graphique de 3 m. de largeur
2. L'exposition d'échantillons
3. Une surface dégagée pour présentation de maquettes d'éléments de structures, etc...
  - Le linéaire de mur total réservé à l'exposition proprement dite sera de 100 m. minimum et de 120 m. maximum.
  - La surface découlera des dispositions du plan.
  - Le rapport de linéaire de mur entre une section "A" et une section "B" sera d'environ 1/2.
  - Les prolongements extérieurs de l'exposition (maquettes exposées dans cours, jardins ou terrasses...) sont autorisés, mais n'entrent pas dans la statistique des programmes.

Entrée:

À l'entrée, un panneau récapitulatif des matières exposées, d'environ 5 m<sup>2</sup> en élévation.

Coins de repos et travail:

Les coins de repos-travail doivent être en contact direct avec l'exposition.

Leur nombre est variable de 1 à 7:

- 1 minimum: solution d'un endroit central rayonnant également sur toutes les sections ;
- 7 maximum: 1 coin par section.

Les nombres intermédiaires correspondent aux groupements de sections (groupes par 2 ou 3 autour d'un lieu de travail).

Le lieu de travail comprend:

- par section:
  - 1.0 m<sup>2</sup> de plan de travail (tables)
  - 2 chaises
  - 1 meuble pour documentation de 1 m. x 0.50 (dimensions en plan), avec rayonnages.

RENDU

- À l'échelle de 1/100 (plan, 2 coupes, 3 façades)
- " de 1/200 (plan toiture)
- " de 1/500 (situation)
- En plan et en coupes, les panneaux graphiques, l'agencement de l'exposition et des coins de travail seront clairement figurés.
- Les coupes et façades seront précises et rendront compte de la vérité constructive du bâtiment.

../.

- Le projet de construction accompagnera le rendu définitif.



ALGER, le

Les professeurs et  
assistants:

J.J. Deluz  
Mme Hadjadj  
F. Beau  
P. Lebigre



ATELIER D'ARCHITECTURE

2ème année 1966-1967

Jugement du projet N°3

Exposition de matériaux de construction



NOTE SUR CRITERES:

1. Cheminement

- Qualité du schéma de circulation intérieure, dynamique architecturale (relation espaces-circulation)
- L'entrée

2. Caractère fonctionnel

- Répartition des sections, panneaux, maquettes et lieux de travail suivant le programme

3. Caractère constructif

- Construction (structures, détails techniques) en fonction des matériaux
- Expression architecturale en fonction de la construction

4. Synthèse architecturale

- Caractère architectural en tant qu'expression synthétique de la fonction, du cheminement intérieur, de la construction, des modes d'éclairage
- Relation des volumes et des espaces intérieurs

5. Présentation

- Mise en page
- Qualité du dessin
- Expressivité des coupes
- Lisibilité des documents, des titres et légendes.

Les thèmes de travail de la 2ème année ont été, dans les grandes lignes:

1. Etudes traitant de la fonction:
  - analyses de programme
  - organigrammes
  - analyse d'éléments fonctionnels
  - éclairage naturel des locaux
  
2. Etudes traitant des techniques de construction:
  - structures simples
  - construction simple en pierre et bois
  
3. Etude traitant du milieu physique:
  - formes de terrain
  - systèmes d'implantation
  - analyses de sites
  
4. Etude traitant des espaces architecturaux:
  - circulation
  - relation de volumes simples et de volumes composés
  - expression architecturale d'un programme
  - travaux de synthèse
  
5. Méthodologie:
  - l'appréhension d'un programme l'analyse
  - les grilles - programmes
  - le travail parallèle architecture-construction
  - les croquis d'étude
  - le titrage et la présentation des documents
  - l'analyse statistique d'un projet
  - le travail de groupe

DETAILS DES TRAVAUX1er trimestre

E. S. B. 2

Thème

<u>1er trimestre</u>		E. S. B. 2	Thème
Projet 1.	Dépôt de produits pharmaceutiques	ARCHIVES	- l'appréhension du programme
	Esquisse, analyse.		- l'organigramme et l'élément fonctionnel - le terrain
P.1.	Avant-projet		- l'éclairage des locaux - la circulation et les volumes - les structures
P.1. Ex.1.	Etude de construction		
P.1.	Projet		- travail de synthèse
P.1.	Fiche statistique		- exercice méthodologique

2ème trimestre

Projet 2.	Un centre de jeunesse		
Ex. 1.	Composition de cartouches de titres		- méthodologie - graphisme
Ex. 2.	Analyse morphologique du terrain I		- étude d'un site - transposition de volumes
Ex. 3.	Analyse morphologique du terrain II		- étude d'un site - croquis, méthodologie
Ex. 4.	Implantation de plateformes dans le terrain		

E. S. B. A.

- Ex. 5. Terrassements  
Tracés d'ombres - géométrie appliquée
- Ex. 6. Analyse du programme - fonctions  
- méthodologie: -travail de groupe  
-grille-programme
- Ex. 7. Théâtre de plein air - étude d'une fonction  
- de son expression architecturale  
- intégration au site d'un élément  
architectural, orientation  
- circulations
- Ex. 8. Plan de masse  
(dessin de 3 solutions différentes) - organigramme  
- structuration d'un plan de masse  
- recherche prospective  
- intégration au site d'un ensemble
- Ex. 9. Croquis libres d'es-  
quisse - expression architecturale  
- méthodologie
- Ex. 10. Projet de synthèse - synthèse architecturale:  
- programme  
- technique de construc-  
tion simple  
- site  
- méthodologie:  
- travail de groupe

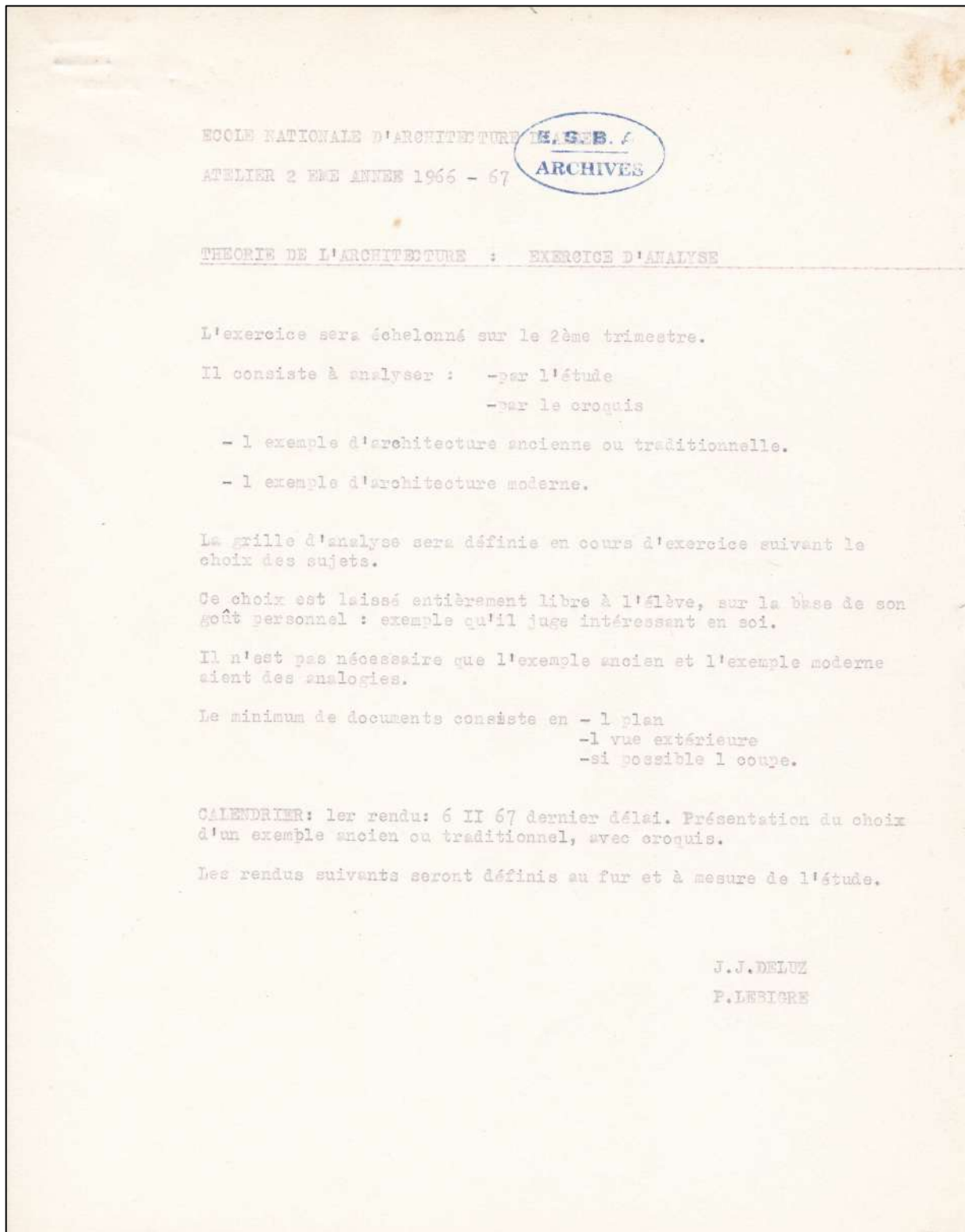
3ème trimestreProjet 3. Exposition de maté-  
riaux de construction

- Ex. 1. Esquisse sur terrain - éclairage des locaux  
plat: - circulation
- Ex. 2. Esquisse sur terrain - recherche prospective  
dénivelé: - adaptation à un terrain
- Projet. - synthèses architecturales  
- technique de construction en  
pierre et bois

à classer dans le dossier  
des programmes d'architecture  
2<sup>es</sup> années d'architecture.  
—  
Michel M. Deluz,  
3<sup>ème</sup> trimestre.



Figure 114 - Jean-Jacques DELUZ, Théorie de l'architecture : exercice d'analyse - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA.



Travaux d'étudiants

Figure 115 - Mohamed ATMANI, Plan du terrain, 1967, Papier, 21x27. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG\_0641.

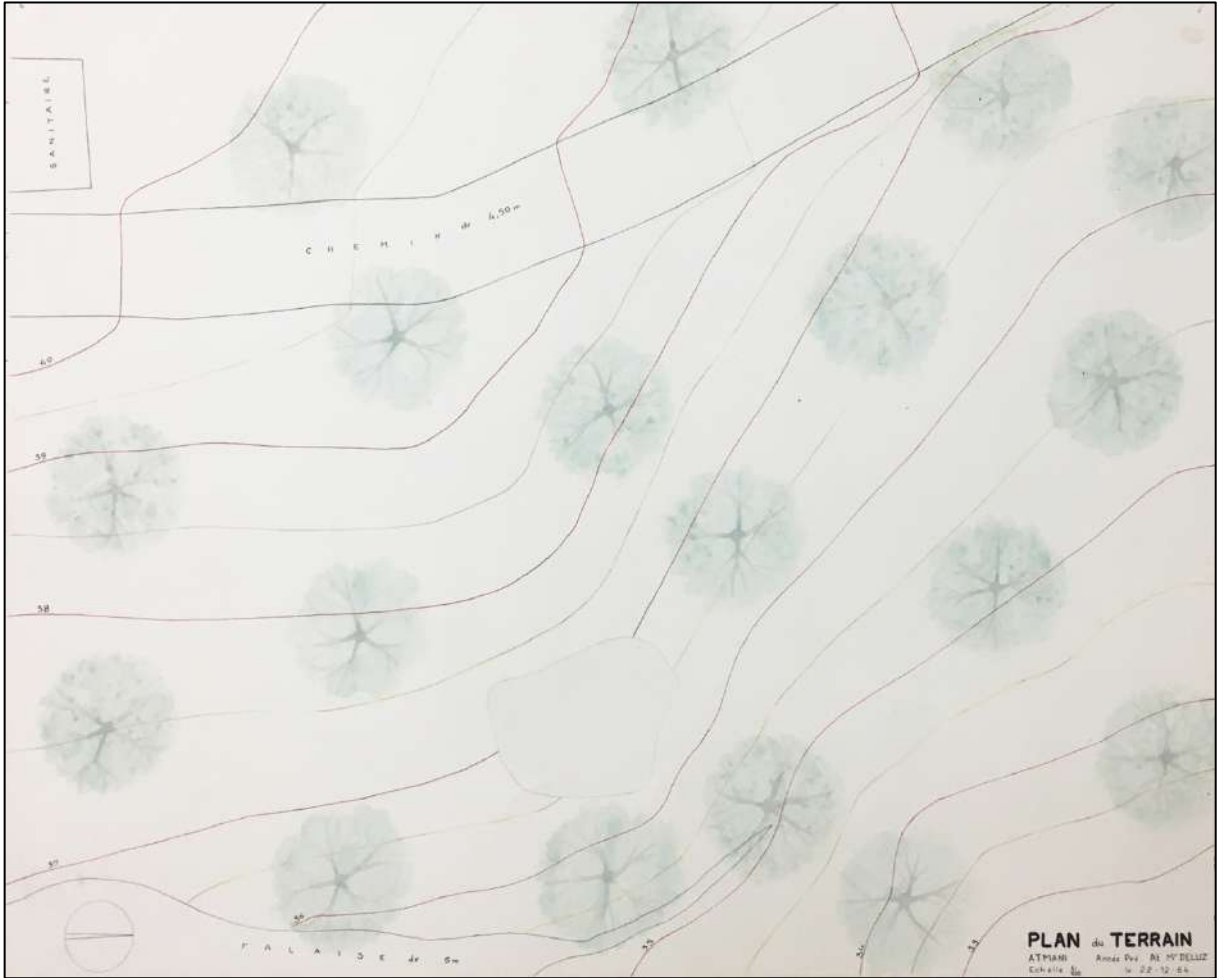




Figure 116 - Mohamed ATMANI, Simplification des courbes topographiques, 1967, Papier, 65 x50 cm. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG\_0642..

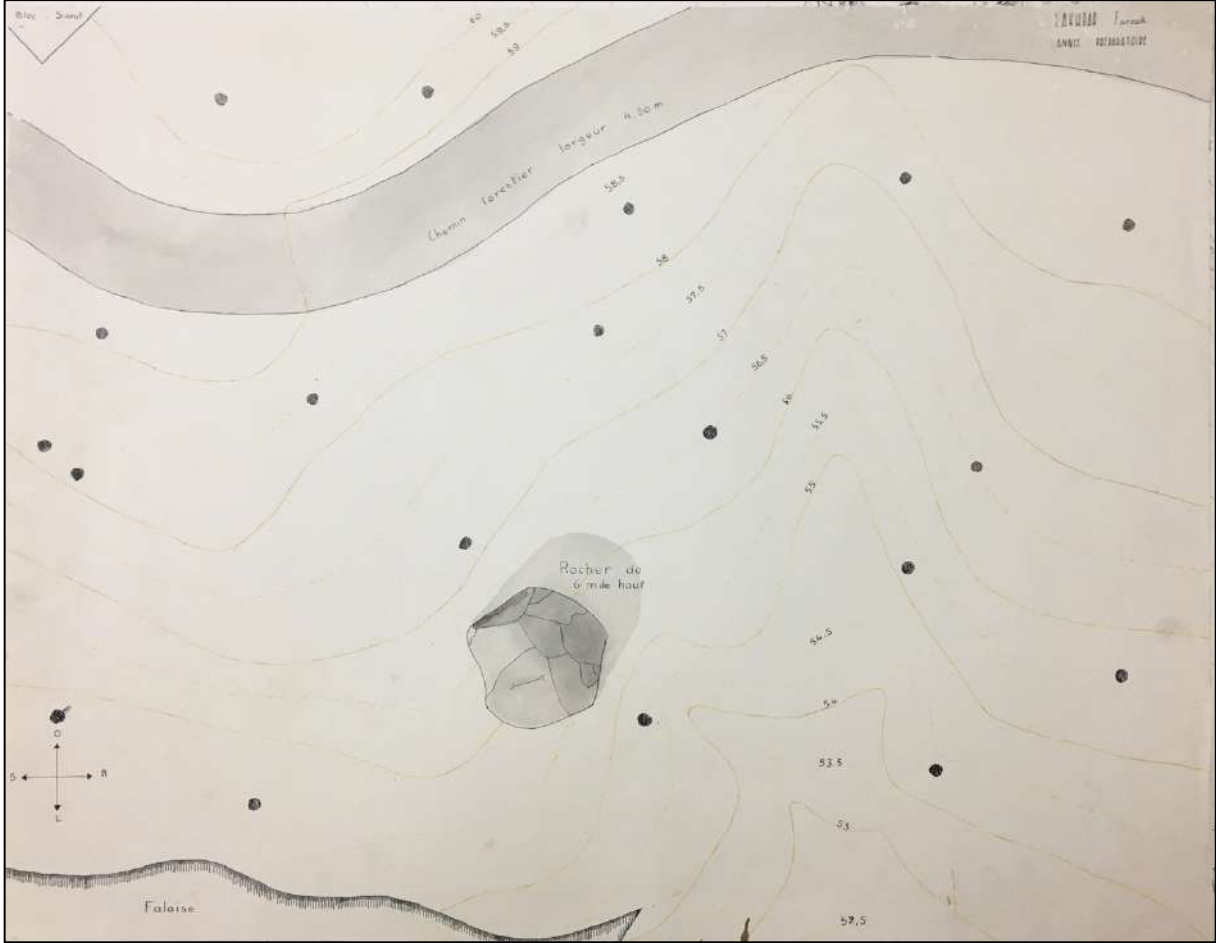




Figure 117 - Mohamed ATMANI, Essai d'implantation d'un théâtre de plein air, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG\_0643.

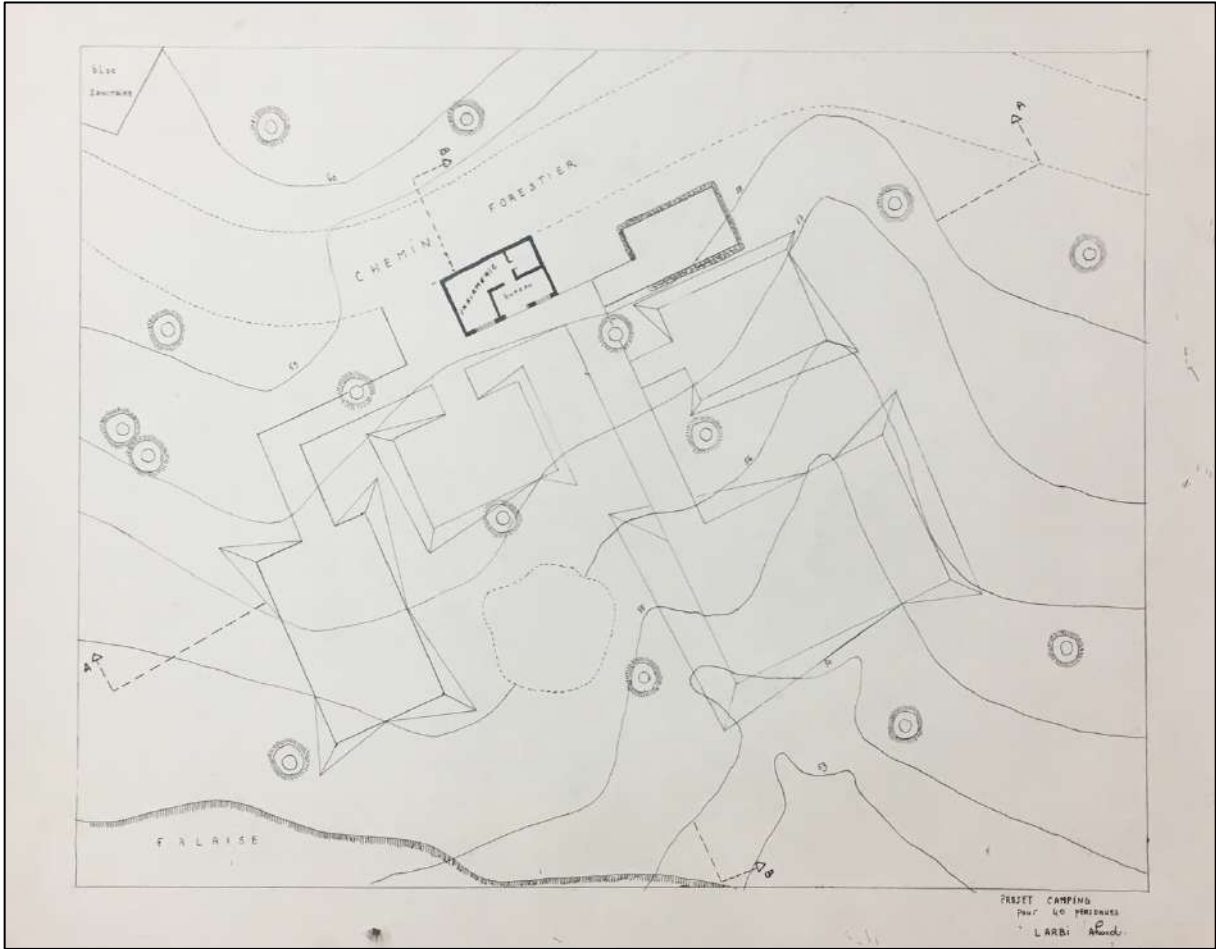


Figure 118 - Mohamed ATMANI, Implantation d'un théâtre de plein air, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG\_0644.

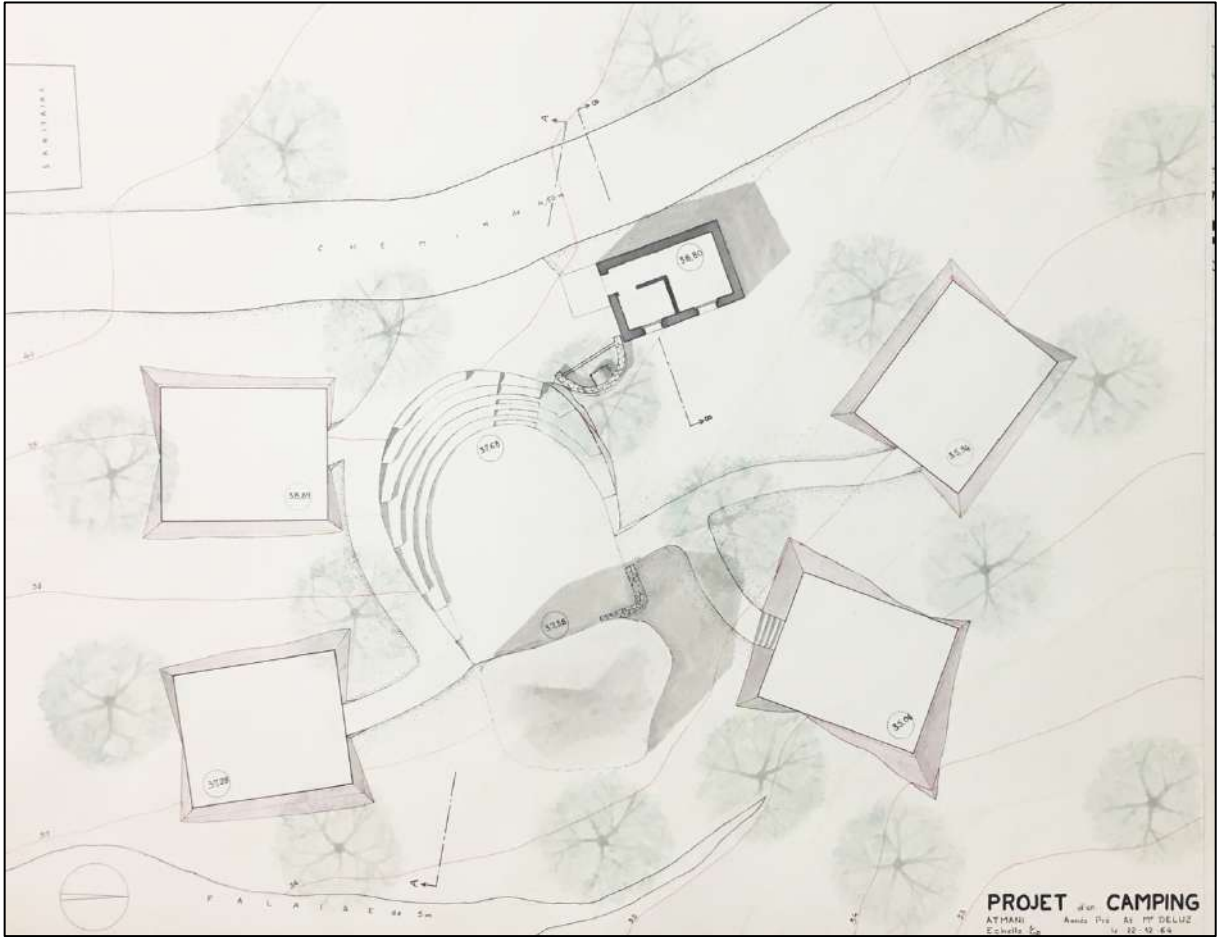


Figure 119 - A. Hacène, Théorie de l'architecture- exercice d'analyse, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG\_0645.

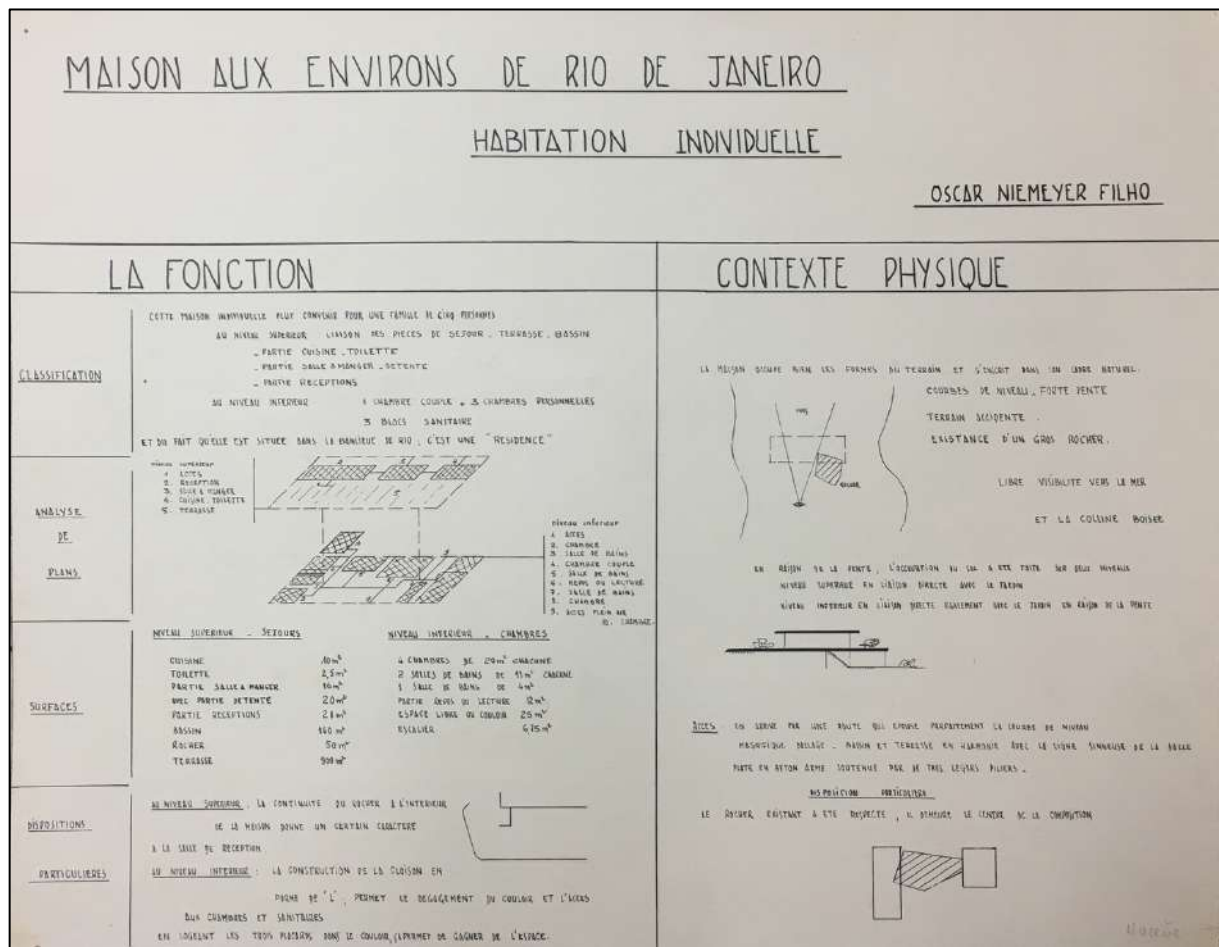


Figure 120 - A. Hacène, Théorie de l'architecture- exercice d'analyse constructive, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG\_0646.

ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET DES BEAUX-ARTS D'ALGER  
ATELIER D'ARCHITECTURE 2<sup>e</sup> ANNEE

PROFESSEURS J.J. DELUZ  
S. WINTSCH  
ASSISTANT M. LEBIGRE

EXECUTE PAR L'ELIENNE HACENE. A  
Alger le 15.3.1966

EXERCICE N°2

THEME A = ANALYSE BIOGEOGRAPHIQUE D'UN PROGRAMME DESTINE A MAISON INDIVIDUELLE  
THEME B = ANALYSE DE MAISON INDIVIDUELLE SELON L'IMPORTANCE HISTORIQUE DU CONSTRUCTEUR  
L'INTERET DE LA SOLUTION ARCHITECTURALE

---


## MATERIAU

MATERIAUX PORTEURS  
PILERS METALLIQUES TRES LEGERES  
DE 25 cm DE DIAMETRE

MATERIAUX DE REMPLISSAGE : BRIQUES DE 22 cm  
PIERRE DE 30cm DE LARGEUR  
PORTES COULISSANTE EN VERRE

MATERIAUX DE REVETEMENT  
A L'INTERIEUR EN LATTES DE BOIS  
A L'EXTERIEUR DALLE EN BETON D'UNE EP. DE 50cm


ELEMENT DE STRUCTURE  
PLAQUE METALLIQUE AVEC FERRURES D'ACIER  
A CHAQUE EXTREMITE MUNE DE TIGES DE FER  
POUR FAIRE PRISE DANS LE BETON.



## EXPRESSION ARCHITECTURALE

**VOLUMETRIE**  
UNIFORMITE DE LA VOLUMETRIE AU NIVEAU SUPERIEUR  
DE MEME QUE POUR LE NIVEAU INFERIEUR  
HAUTEUR SOL-PLAFOND 3,40m  
HAUTEUR SOL-BASSE 5,90m

**RELATIONS  
FONCTION ET  
FORME  
ARCHITECTURALE**  
L'ESCALIER D'ACCES AUX CHAMBRES SUIT LA PENTE DU TERRAIN  
LA PARTIE RECEPTION EN FORME D'BOUE EXPRIME BIEN LE LIEU DES INVITES  
ET CREE AINSI UNE CERTAINE INTIMITE  
LA CHAMBRE DU FOND DU BLOC INTERIEUR  
A UN VITRAGE CONCULVE PAR RAPPORT A L'EXTERIEUR  
DANNE UNE MEILLEURE VISION DE LA MER

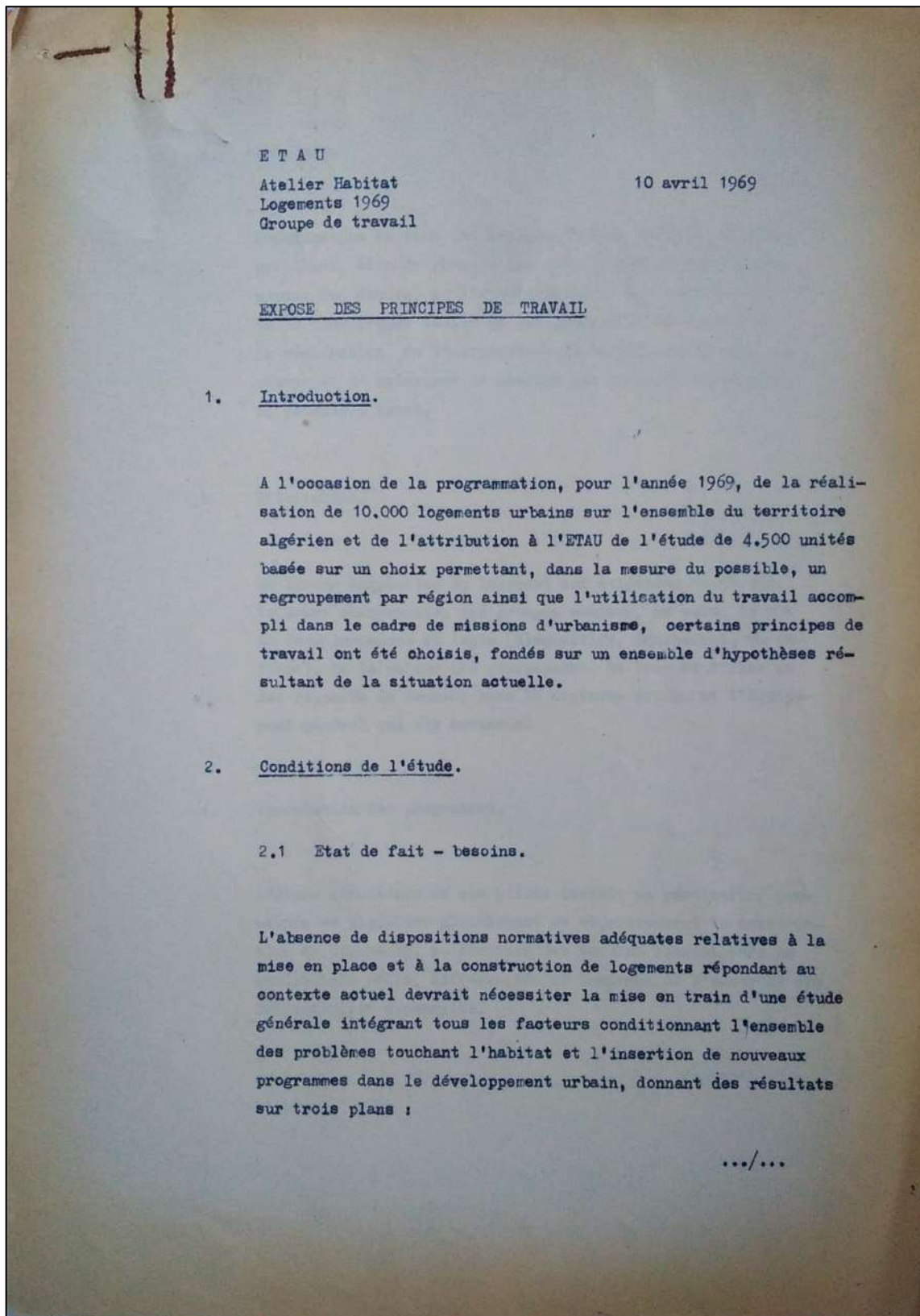


**RELATIONS  
TERRAIN ET  
FORME  
ARCHITECTURALE**  
LE PARTI ARCHITECTURALE DE CETTE MAISON A ETE ETUDIE  
EN FONCTION DU SITE EXCEPTIONNELLE DE LA CONFORMATION  
DU TERRAIN ET DES ACCIDENTS QUI LE CARACTERISENT

**RELATIONS  
MATERIAUX -  
EXPRESSION  
ARCHITECTURALE**  
EXPRIME BIEN LE BETON BRUTE, UNO SUE LA BARRIQUE EN TOUTES VUE  
POUR L'ENFERMER AVEC LA TERRE ROUGE  
LE REMPLISSAGE EN VERRE NOUS MONTRE QUE L'ON SE TROUVE BIEN SUR LE  
LITTORAL DU BABOU (SUD DE TANCRE)

## Une expérience à l'ETAU

Figure 121 – ETAU. Atelier Habitat. Logements 1969. Groupe de travail. « Exposé des principes de travail », 10 avril 1969, Archives CNERU.





a. Economie.

Coordination de tous les groupes d'étude traitant de ces problèmes, afin de réduire les gaspillages résultant, au niveau des études, de l'éparpillement, de l'isolation et de la concurrence tacite de ces groupes et au niveau de la réalisation, de l'utilisation de techniques de mise en oeuvre et de matériaux ne mettant pas toujours en valeur le potentiel local.

b. Utilisation.

Meilleure adaptation du logement aux exigences complexes, toujours changeantes, des groupes sociaux, au point de vue du fonctionnement du logis (dispositifs, équipement, variations), de la valeur des groupements, de leur équilibre et des rapports de ceux-ci avec le contexte urbain et l'équipement général qui s'y rattache.

c. Formulation des programmes.

L'étude simultanée de ces points devrait en particulier permettre de planifier globalement et objectivement la construction de logements, en fonction des besoins quantitatifs et qualitatifs réels, différenciés et comparés, de l'ensemble des collectivités concernées.

## 2.2 Données de l'étude

La réalisation à très court terme du programme considéré rend problématiques les rapports entre l'étude concentrée qu'il demande et les analyses exhaustives, étagées dans le temps, qui sont nécessaires.

Au surplus, le volume d'investigations des conditions locales (situation des terrains dans les agglomérations, consultation des autorités intéressées, données du programme, climatologie) s'ajoute à cette difficulté : le stade et la nature du processus de choix et d'attribution des terrains sont variables dans chaque cas, la valeur de certaines situations doit être remise en cause et l'imprécision est grande quant à la destination des logements à construire.

## 3. Déroulement de l'étude.

### 3.1 Options

Le volume de travail que représente l'étude, dans des délais rigoureux, du programme attribué impose, au stade de l'analyse, un groupement des opérations et la recherche systématique de solutions élaborées en typification.

Cette recherche se fait en fonction de la combinaison des données d'opérations confrontées aux résultats fournis par l'analyse de certains thèmes de base (fonctions du logement, groupements de cellules, climatologie, technique), et enfin l'application différée de ces solutions à chaque cas particulier.

- a. Ce schéma de principe doit permettre de réaliser les études dans les délais imposés en unifiant dans la mesure du possible les techniques d'élaboration de plans, pièces écrites, pour l'ensemble des opérations.
  
- b. L'étude doit avoir prolongements directs, soit par l'utilisation ultérieure des propositions pour des programmes de même type se présentant dans le cadre d'extensions urbaines - les agglomérations étudiées constituent un échantillon suffisamment représentatif - procédé conduisant à une économie globale d'études et de mise en oeuvre, soit pour l'exploitation de résultats intermédiaires de travaux à plus long terme.
  
- c. L'utilisation de procédés d'analyse et de recherche répétitifs et systématiques doit faciliter le regroupement d'agents de formation différents autour du schéma d'étude commun.

### 3.2 Phases.

- I. Mi-Février 1969 -- élaboration du schéma d'étude
  - préparation des missions
  - mise au point des fiches analytiques permettant le recueillement condensé d'un maximum de renseignements obtenus sur place et selon trois rubriques : programme, terrain, réalisation.



- II. Dès fin-mars 1969 - amorce parallèle de l'étude générale :
- inventaire - étude interne de la cellule
  - interprétation - étude externe des groupements
- missions d'étude
  - application des fiches aux opérations
  - groupement de l'information
  - typification des données
  - conclusions relatives aux terrains d'assiette (capacité, répartition et fractionnement des programmes, principes d'extension urbaine)
  - lancement des levés topographiques
  - rédaction des dossiers d'application.
- III. Dès fin-avril
- élaboration - suspension des études particulières
  - croisement des études générales et de la combinaison des données d'opérations typifiées
  - étude de système-types : plan de cellules, modes de groupements, d'implantation, techniques de mise en oeuvre, exécution, marchés
  - approbations intermédiaires.
- IV. Début-juillet
- application - retour aux cas particuliers
  - exécution - application des systèmes-types étudiés en groupe aux terrains choisis, dossiers d'implantation, VRD
  - achèvement des dossiers d'exécution des systèmes-types, pièces écrites.

- V mi-septembre - lancement des appels d'offres  
appel-d'offres - étagé sur le mois de septembre.

Les solutions qui seront proposées sont fonction des données combinées des opérations, mais n'y sont pas liées rigidement. L'application différée des propositions et de leur combinaison, par opposition à la méthode habituelle (esquisse immédiate, avant-projet, projet), qui postulent le travail individuel, à pour but de permettre l'adaptation aux facteurs suivants :

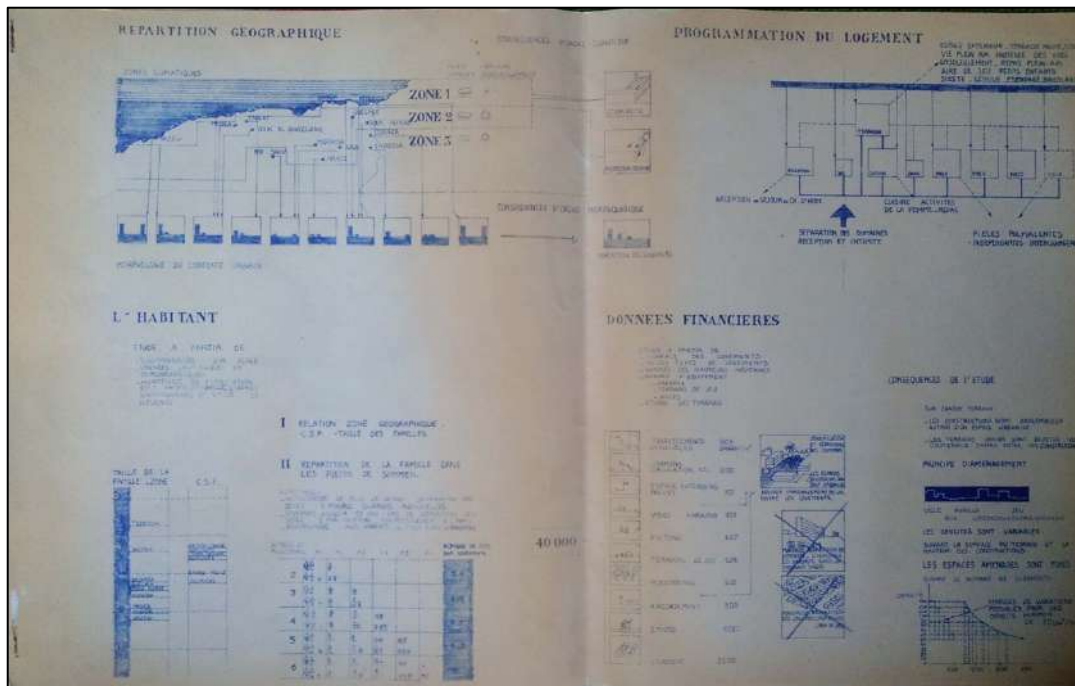
1. réduction ou augmentation de programme
2. extension à d'autres opérations
3. contrôle des terrains proposés (situation, aptitude, sondages)
4. choix éventuel de nouveaux terrains
5. temps nécessaire aux levés topographiques.

Cette méthode suppose une analyse générale, préalable aux applications, impliquant un travail unifié, pour permettre de mener à bien l'ensemble des opérations dans les délais donnés.

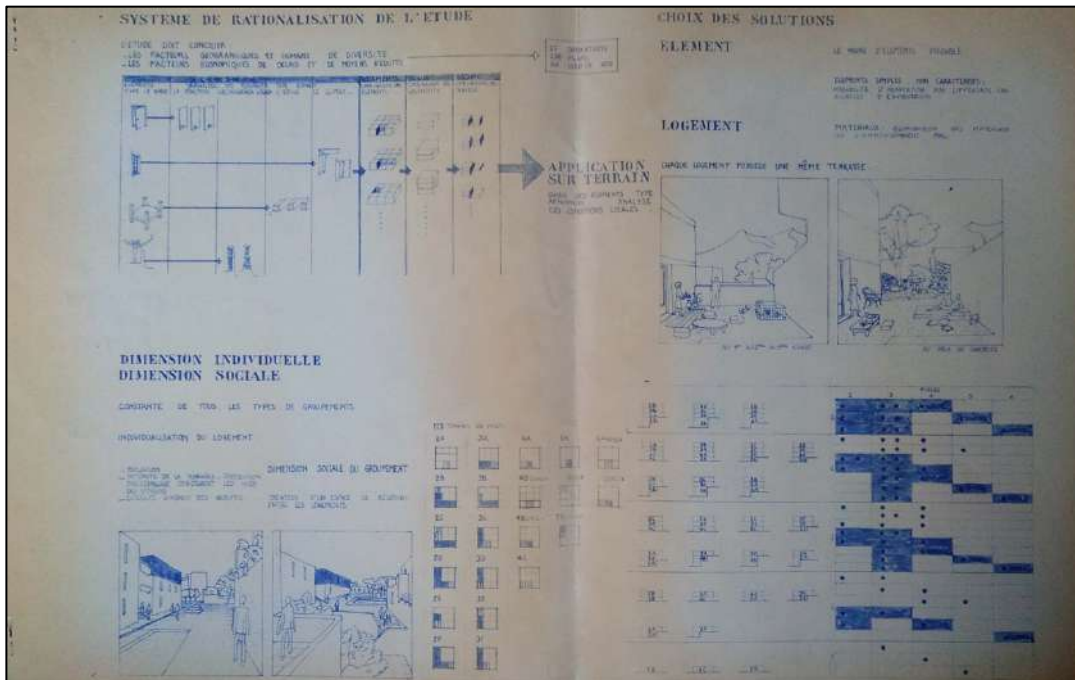
L'étude porte en définitive sur 3.300 logements. Le reste du programme, en raison d'attributions antérieures, fait l'objet d'études individuelles et n'est pas traité par le groupe de travail.

Figure 122 - ETAU. Atelier Habitat. Logements 1969. Groupe de travail. « Grilles d'analyse et de synthèse », 10 avril 1969, Archives CNERU.

Répartition géographique, l'habitant, programme du logement, données financières.

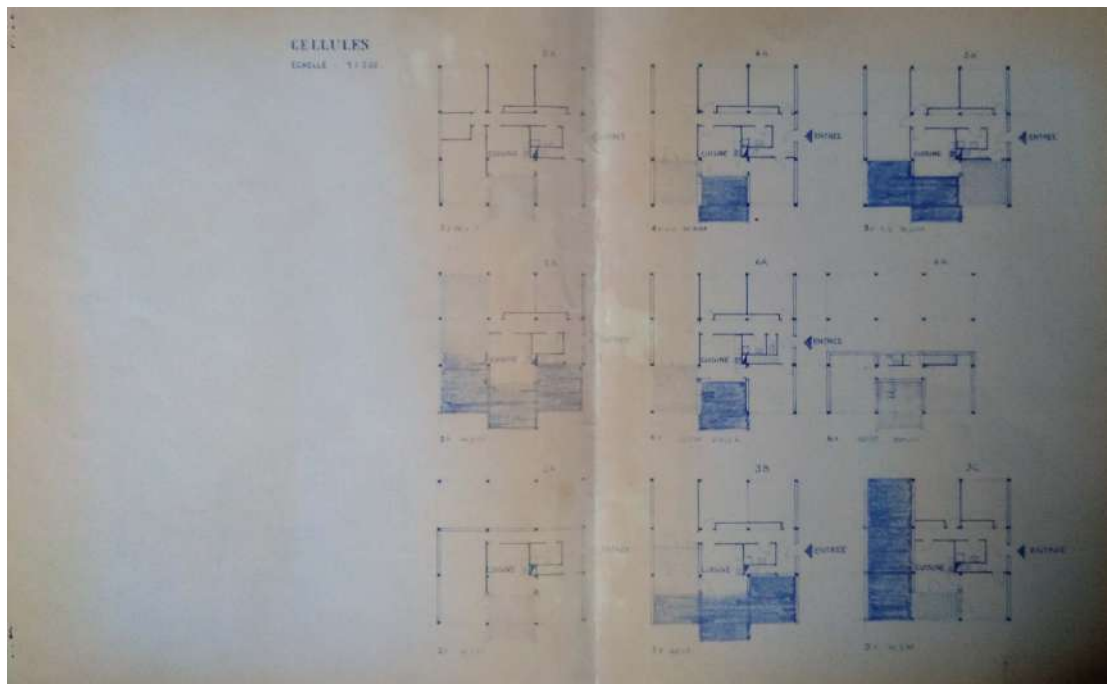


Système de rationalisation de l'étude, logement, dimension individuelle/dimension sociale, » Archives CNERU.

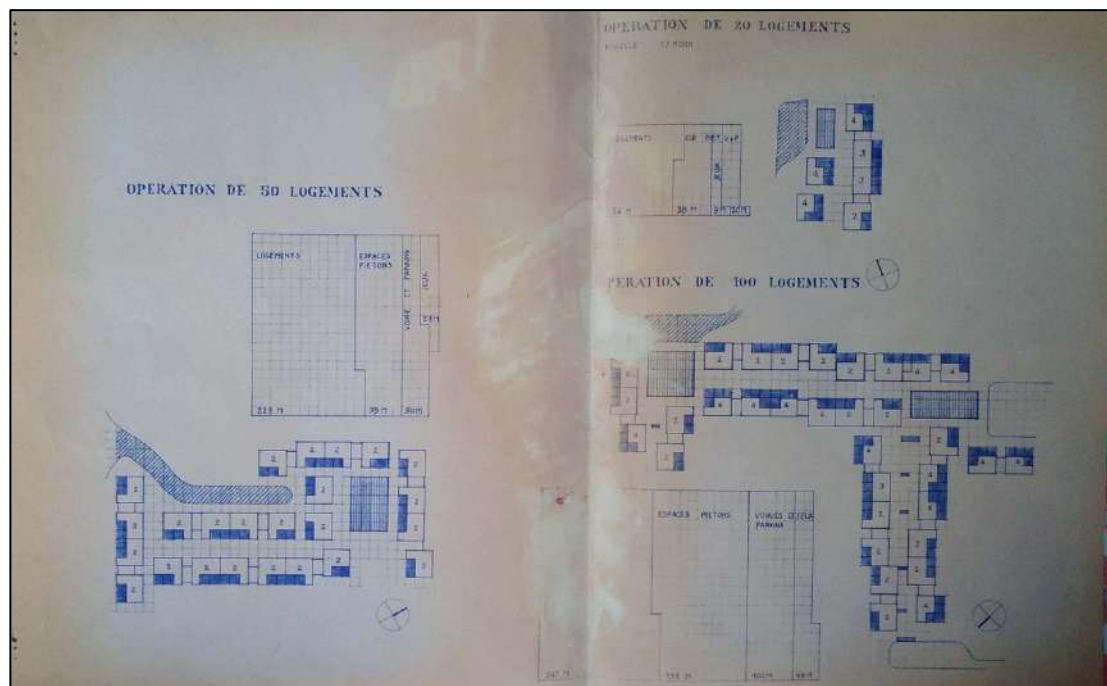




## Typologie des cellules.



## Opération de logements



## **4 Quatrième partie**

1970-1988

### **L'ARCHITECTURE, ENTRE PRATIQUE LIBÉRALE ET EXERCICE PÉDAGOGIQUE**

Épisode II

## Activité libérale

Figure 123 - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), et bloc d'enseignement, vue en plan. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.

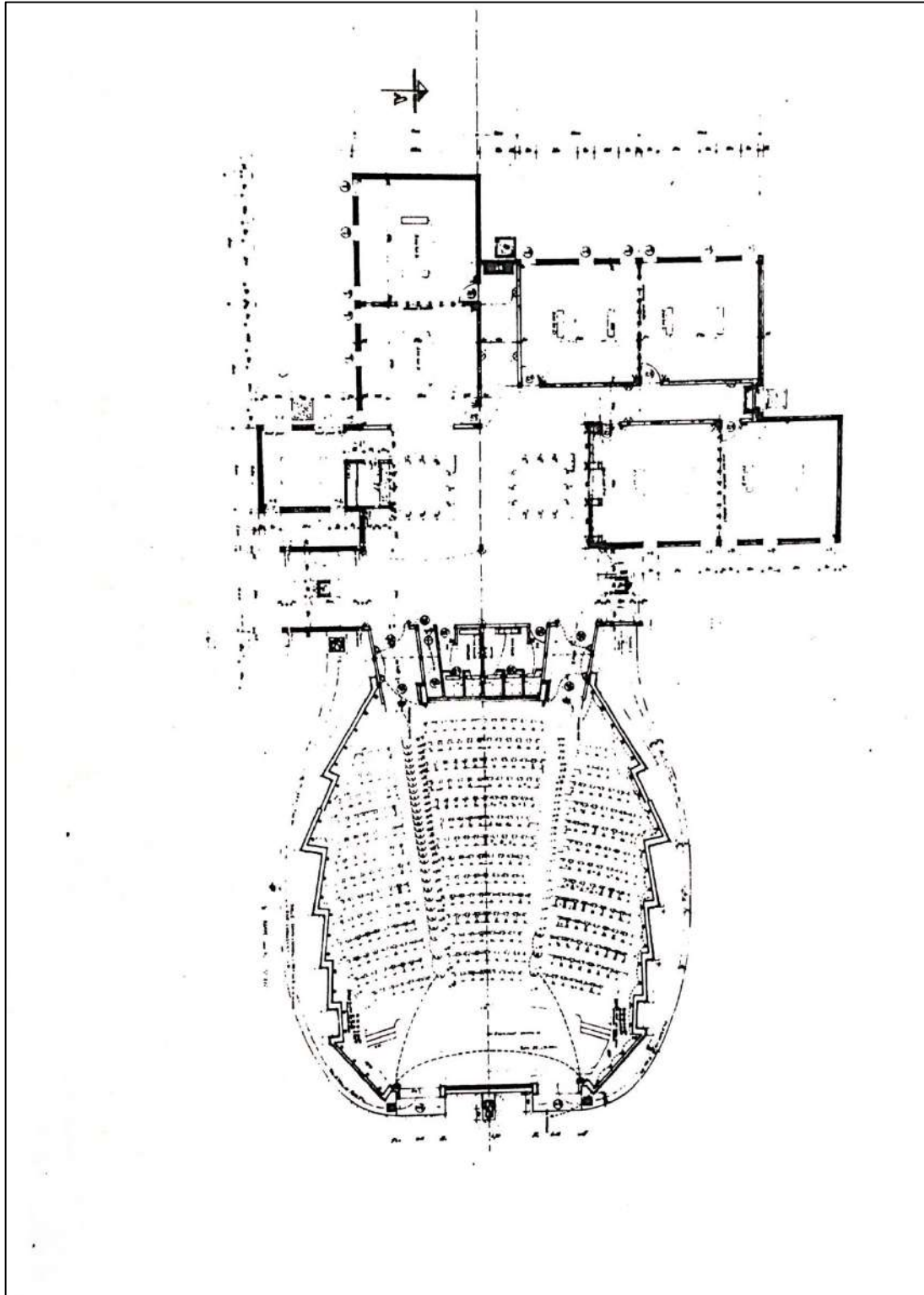


Figure 124 - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), et bloc d'enseignement, façade Est. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.





Figure 125 - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), façade Est. Photo prise par l'auteur.



Figure 126 - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), Entrée (H=2,26m). Photo prise par l'auteur





Figure 127 - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), volume intérieur. Photo prise par l'auteur.



Figure 128 - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), façade intérieure Ouest. Photo prise par l'auteur.



Figure 129 - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), façade intérieure Est. Photo prise par l'auteur.

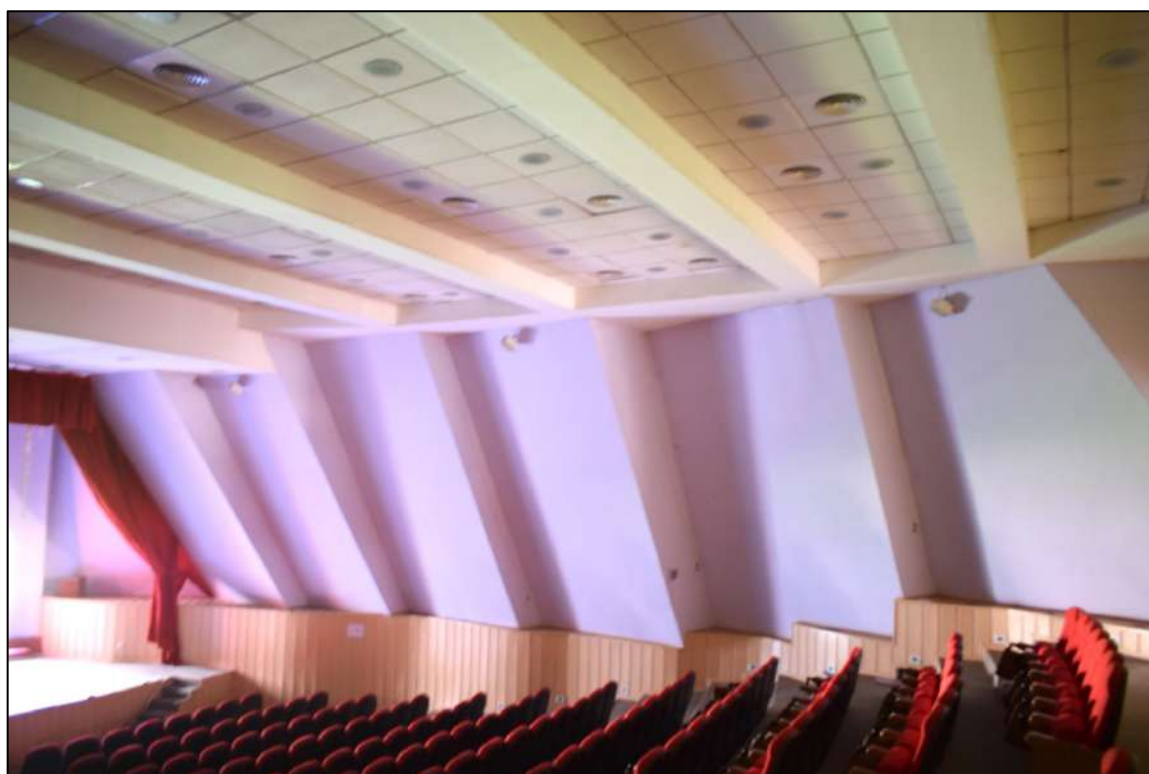




Figure 130 - Berrouaghia 500 logements (1970-1971). Plan de masse.acques MOGENET et Marcel GUITON, « Construire économiquement. Médéa, 400 logements. Berrouaghia, 500 logements. Ténès, 460 logements. », Technique & architecture, no 329, mars 1980.

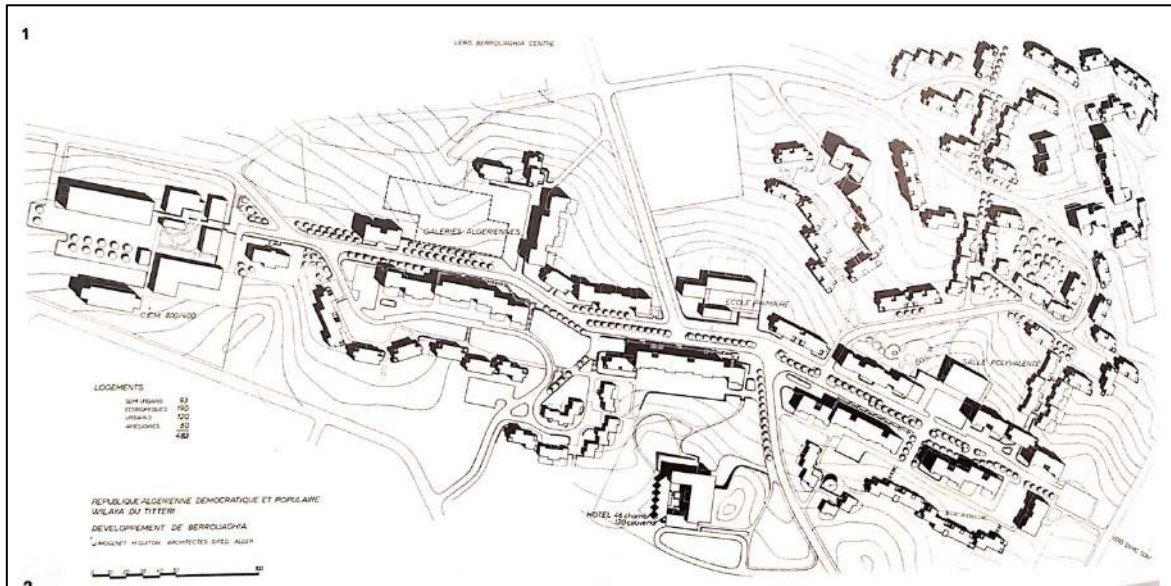


Figure 131 - Berrouaghia 500 logements (1970-1971). Les décrochements des balcons : une partie ensoleillée, une autre abritée. Jacques MOGENET et Marcel GUITON, « Construire économiquement. Médéa, 400 logements. Berrouaghia, 500 logements. Ténès, 460 logements. », Technique & architecture, no 329, mars 1980.

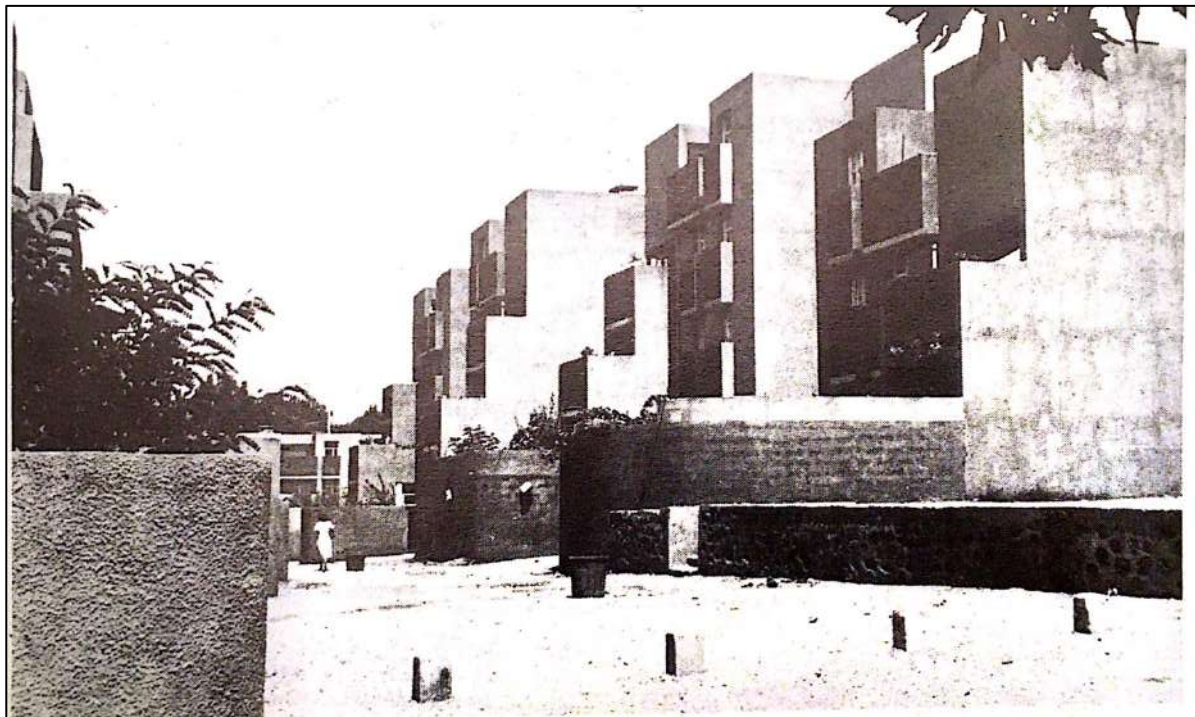


Figure 132 - Berrouaghia 500 logements (1970-1971). Typologies d'habitat. Jacques MOGENET et Marcel GUITON, « Construire économiquement. Médéa, 400 logements. Berrouaghia, 500 logements. Ténès, 460 logements. », Technique & architecture, no 329, mars 1980.



Figure 133 - Berrouaghia 500 logements (1970-1971). Façades. Jacques MOGENET et Marcel GUITON, « Construire économiquement. Médéa, 400 logements. Berrouaghia, 500 logements. Ténès, 460 logements. », Technique & architecture, no 329, mars 1980.

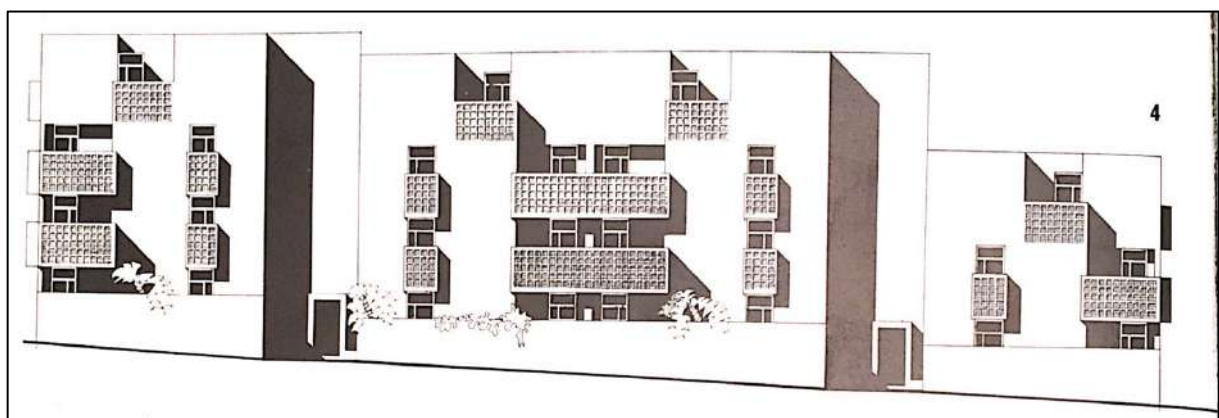




Figure 134 – Les Dunes (1984-1986). Plan de masse. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.

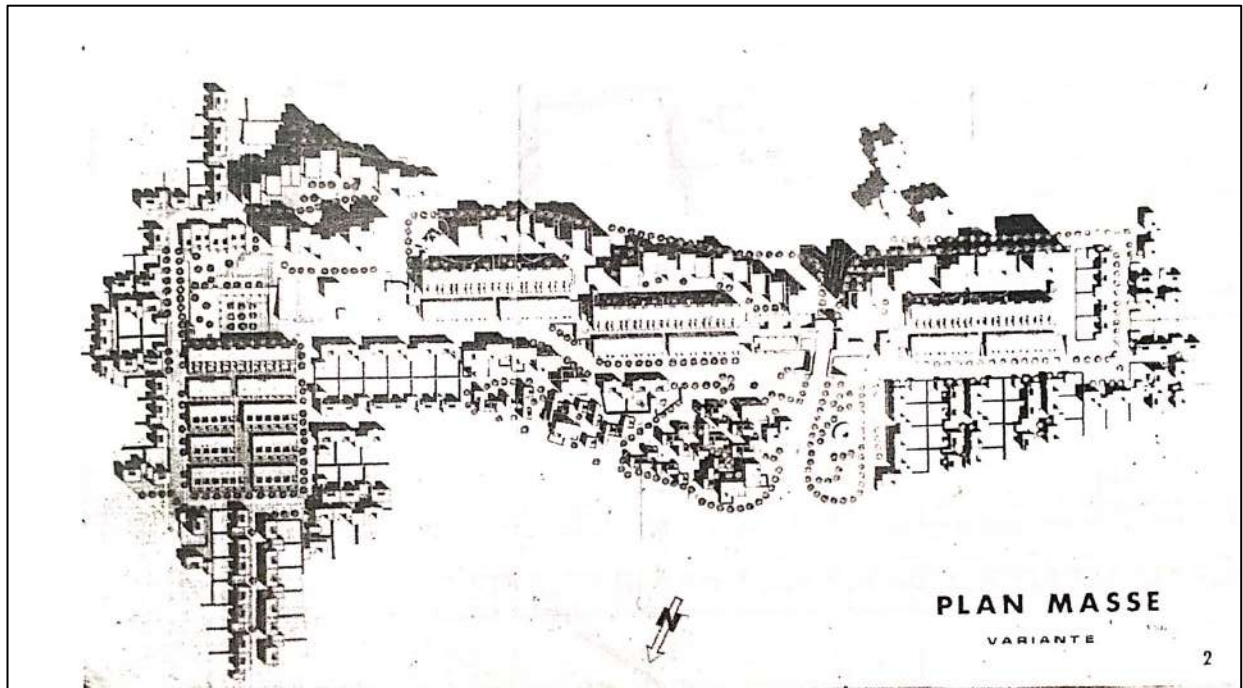


Figure 135 - Les Dunes (1984-1986). Maquette. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.

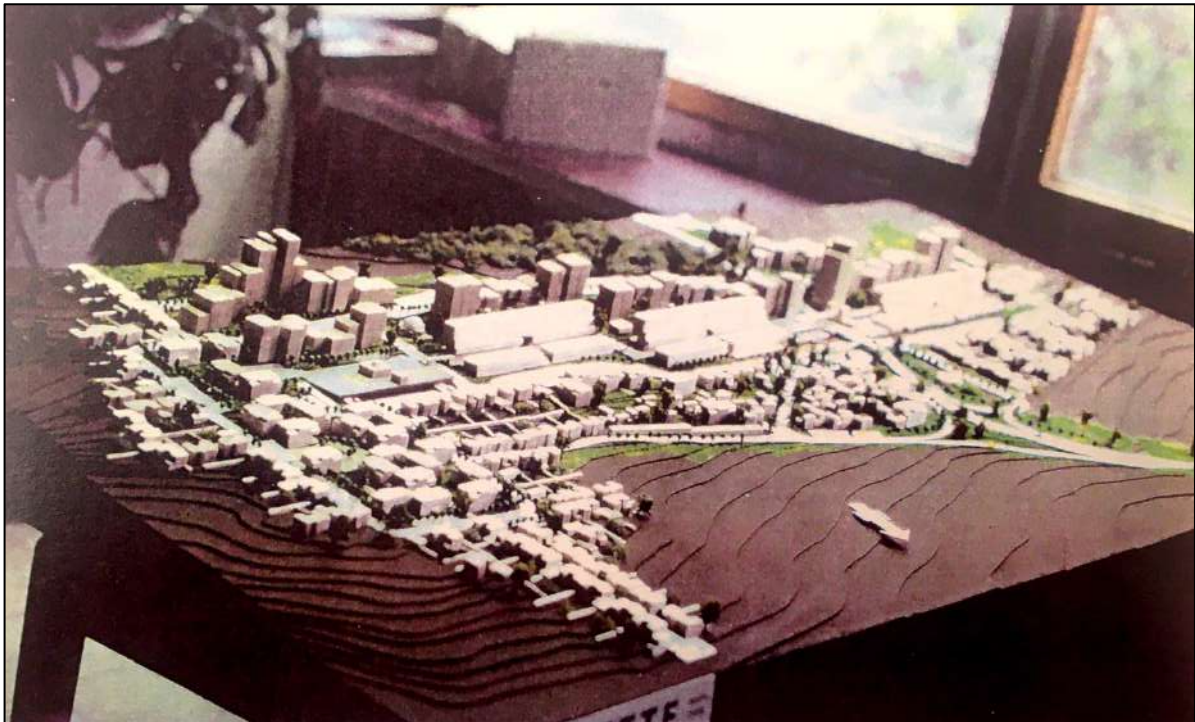


Figure 136 - Les Dunes (1884-1986). Les Tours. Photo prise par l'auteur.



Figure 137 - Les Dunes (1884-1986). Une variété d'échelles. Photo prise par l'auteur.





## École Polytechnique d'architecture et d'urbanisme

Figure 138 - Jean-Jacques DELUZ, Module d'architecture A0 - Année universitaire 1977/1978, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 1977. Archives EPAU.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME.  
SEMESTRE I - 1977/1978. - 1 -

Module d'Architecture A0.

Objectif: Voir document de la commission pédagogique de Février 1977.

Programme:

Le semestre sera divisé en 3 parties suivant le planning joint.  
Sur un temps théorique de 15 semaines, la division du temps est:

1ère partie :	4 5 semaines
2ème partie :	4 semaines
3ème partie :	6 semaines
Total :	15 semaines.

1ère partie: Le module s'inscrit dans un horaire de 12 heures par semaine, réparties en 3 séances d'une 1/2 journée chacune.

Soit :

séance 1 :	mardi après-midi
séance 2 :	dimanche matin
séance 3 :	dimanche après-midi

Pour cette 1ère partie, les étudiants mèneront parallèlement 2 activités:  
Les 2 séances du dimanche seront consacrées aux travaux d'éducation graphique: manipulation des instruments, représentation de l'objet par la vision directe, ou par la transposition analytique: schémas - épures - projection - vues perspectives:

Les sujets seront: - des formes géométriques imaginaires ou figurées.  
- des éléments de l'environnement (une porte, un mur, etc).  
- des objets de différentes dimensions.

La séance du mardi sera consacrée à un travail de création spatiale: invention et fabrication d'un objet répondant à des contraintes programmées.

Les principaux objectifs visés dans cet exercice sont:

- le développement de l'imagination créatrice
- l'apprentissage du travail d'équipe
- l'éducation au travail manuel.

Cette partie de l'atelier devrait se dérouler dans un esprit ludique, on souhaiterait une certaine décontraction stimulante, qui aide l'étudiant à se dégager de sa mentalité d'"écolier".

L'objet programmé est le suivant:  
Les matériaux à disposition sont: - le support (une planche à dessin format plan incliné suivant une pente donnée).  
- le carton ondulé  
- la baguette  
- le papier collant.

Disposant de ces matériaux, les étudiants doivent fabriquer des pistes permettant à une balle de ping-pong de se rendre, par simple gravité, d'un point haut donné à un point bas donné.

.../...

Les contraintes supplémentaires sont:

- 4 pistes sur un même support
- 1 temps de descente identique pour les 4 pistes
- 1 retour en arrière au moins pour chaque piste.

Les croisements ne peuvent pas se faire au même niveau.

L'ensemble de l'objet sera confié à un groupe de 4 étudiants, chacun étant responsable d'une piste.

2ème partie: L'objet inventé dans la 1ère partie sera le prétexte des exercices de la 2ème partie, consacrée aux techniques de représentation.

L'analyse de l'objet sera faite suivant les techniques abordées précédemment:

- projections orthogonales: plans, coupes, élévations,
- profils en long: détermination des pentes,
- vues en plan avec projection d'ombres
- perspectives de détail,
- visions successives (imaginer l'oeil dans la balle)
- schémas de fabrication.

L'objet sera développé en fonction de recherches d'effets visuels (formes et couleurs).

3ème partie: Pour la 3ème partie on change complètement de sujet pour passer à la vision et à l'analyse de l'échelle "grandeur".

Les enseignants auront préalablement choisi un ou plusieurs groupes de maisons constituant de petits ensembles complexes de volumes. (Par exemple: une ferme; une usine).

Les éléments à disposition de l'étudiant seront:

- 1 - la vision sur place
- 2 - la photo aérienne
- 3 - une série de photos sous divers angles.

A partir de ces éléments, l'étudiant devra:

- 1°) Reconstituer graphiquement l'objet (aspect extérieur)
- 2°) Fabriquer une maquette de volumes
- 3°) Faire une série de dessins et croquis de l'objet.

Comme pour la 1ère partie, le travail en maquette sera fait par groupes le dessin sera individuel.

#### Exposés théoriques.

Parallèlement à l'ensemble de ce travail d'apprentissage visuel et manuel, une série d'exposés théoriques seront l'objet des débats avec les étudiants.

Il est prévu 5 exposés répartis dans le Semestre, chaque enseignant du module prenant en charge un des exposés.

Les thèmes seront proposés par chacun d'eux.



Contrôle des connaissances.

Il est prévu 4 affichages:

Affichage 1

1ère partie : travaux graphiques 1 note  
                  objet 1 note

Affichage 2

2ème partie : travaux graphiques 1 note

Affichage 3

moitié de la 3ème partie : travaux graphiques 1 note

Affichage 4

fin de la 3ème partie : travaux graphique et maquette 1 note.

Total : 5 notes.

Toutes les notes auront la même valeur.

Le barème de la circulaire n° 15 du 8/04/1975 concernant le contrôle des connaissances sera appliqué, soit la notation sur 10, la moyenne à 5.

Toute moyenne située entre  $4\frac{1}{2}$  et 5 autorisera l'étudiant à passer un examen oral de repêchage consacré aux connaissances acquises dans les exposés théoriques.

Volume horaire par semaine 12 Heures.

Mardi 15h - 18h - Dimanche 8 - 12 - 14 - 18

Nombre théorique étudiants ≈ 70

Enseignants: DELUZ  
                  PIOVERA

Figure 139 - Jean-Jacques DELUZ, Module d'architecture A2- Année universitaire 1978/1979, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 1978. Archives EPAU.

E.P.A.U.

A2 - 1er semestre 1978/79

Ligne générale du programme.

#### OBJECTIFS

L'objectif principal du cours concerne les relations de l'architecture et du site.

Sur le plan du programme: connaissance du milieu géographique et humain.

Sur le plan du projet / détermination formelle à partir des données climatiques (ensoleillement et vent) et morphologiques (formes et caractéristiques du terrain).

Le semestre A2 sera organisé autour d'un travail de projection architecturale dans lequel on demandera à l'étudiant de trouver des solutions alternatives en fonction de la variation des facteurs techniques et paysagistes de l'implantation.

#### THEME FONCTIONNEL

On propose une petite unité artisanale, qui pourrait comprendre, séparément ou dans un complexe, des ateliers de vannerie, de tissage, de poterie, etc; un logement de gardien, la salle d'exposition-vente... On imagine une coopérative communale dans une zone rurale ou suburbaine d'habitat dispersé dense.

#### THEME GEOGRAPHIQUE.

Zone choisie: le Sahel d'Alger. (par exemple, zone de Koléa, où existe déjà une forte tradition artisanale commercialisée, ou zone de Saoula. Le piémont du Sahel sur la Mitidja présente les caractéristiques cherchées, tant pour la densité de population que pour les conditions variées et difficiles des terrains d'assiette.

#### LEVES DE TERRAINS.

Dans l'hypothèse d'une surface définie par le programme, on procédera à des levés approximatifs à partir de cartes IGN, de photos aériennes, et d'évaluations sur place: photos, mensurations, croquis, etc. Le résultat sera un document précis (plan topographique avec courbes de niveaux, cotes, etc) constituant une simulation du levé réel. Le projet prendra en compte ce levé comme une base rigoureuse.

## PROCESSUS DU COURS

### Travail préalable:(fait par les enseignants)

- Choix de la zone et réunion de la documentation.
- Détermination de la vocation fonctionnelle du programme
- Définition détaillée des locaux ou espaces; surfaces par local, groupe de locaux ou espaces aménagés.
- Etablissement d'une grille morphologique des terrains.

### Programme: (fait par les groupes enseignants+étudiants).

- Connaissance du milieu (site, population)
- programmation détaillée des locaux et espaces.
- recherche des terrains.

### Cartographie: (id;)

- Etablissement des plans de terrains.

### Projet.

-L'étudiant devra définir de deux façons différentes l'option architecturale de l'intégration au site du même programme.

Il devra donc produire deux projets nettement différenciés répondant aux mêmes contraintes fonctionnelles et climatiques.

### EXPOSES PREVUS:

Connaissance du milieu: le Sahel par rapport à Alger et à la Mitidja. (par un géographe).

Connaissance du programme: place de l'artisanat dans l'économie. - Rapports artisanat-industrie. (par un économiste).

pratique d'un artisanat.  
(Suivant le choix de programme, la vannerie, la poterie, etc...) (par des spécialistes, ou par les étudiants après analyse).

Problématique architecturale:

Relations site-architecture. (par un architecte)

Les données climatiques et l'architecture; (par architecte ou ingénieur).

VOYAGE D'ETUDES:

1 déplacement en Kabylie: visites de centres artisanaux; villages ou maisons isolées comme exemples de relations site-architecture.

COLLABORATION EVENTUELLE AVEC D'AUTRES COURS: (Suggestions)

Analyse spatiale (semestre 2) : Collaboration pour l'établissement des choix de terrains et les relevés.

Démographie (semestre 3): connaissance du milieu (étude de la zone choisie en travaux dirigés)  
Préparation au semestre suivant en vue d'établissement du programme de A3: habitat dans le Sahel.

Economie : (semestre 3): Artisanat et industrie:travaux dirigés.

Construction (semestre 3): Travail pratique sur la base du projet (en fin de semestre).

PLANNING :

Semaines 1 et 2 : Enseignants :travail préalable.  
Etudiants :petit projet hors programme . \*

Semaines 3 à 6 : Programmation détaillée et levés de terrains.

Semaines 7 à 9 : Esquisses des projets 1 et 2.

Semaines 10 à 12: Projet 1

Semaines 13 à 15: Projet 2

Les exposés doivent se situer dans les semaines 5 à 9.

NOTE \* : Le travail préalable étant fait par les enseignants, un petit projet sera exécuté hors programme par les étudiants. Le thème en sera une raison individuelle à concevoir pour soi-même sur un lot de 600 m<sup>2</sup> (20 x 30) en bordure d'une ruelle. Orientation donnée.  
Justifications quantitatives (nombre de pièces, nombre d'occupants), et région de l'implantation sont déterminés librement par l'étudiant.

NOTATION;

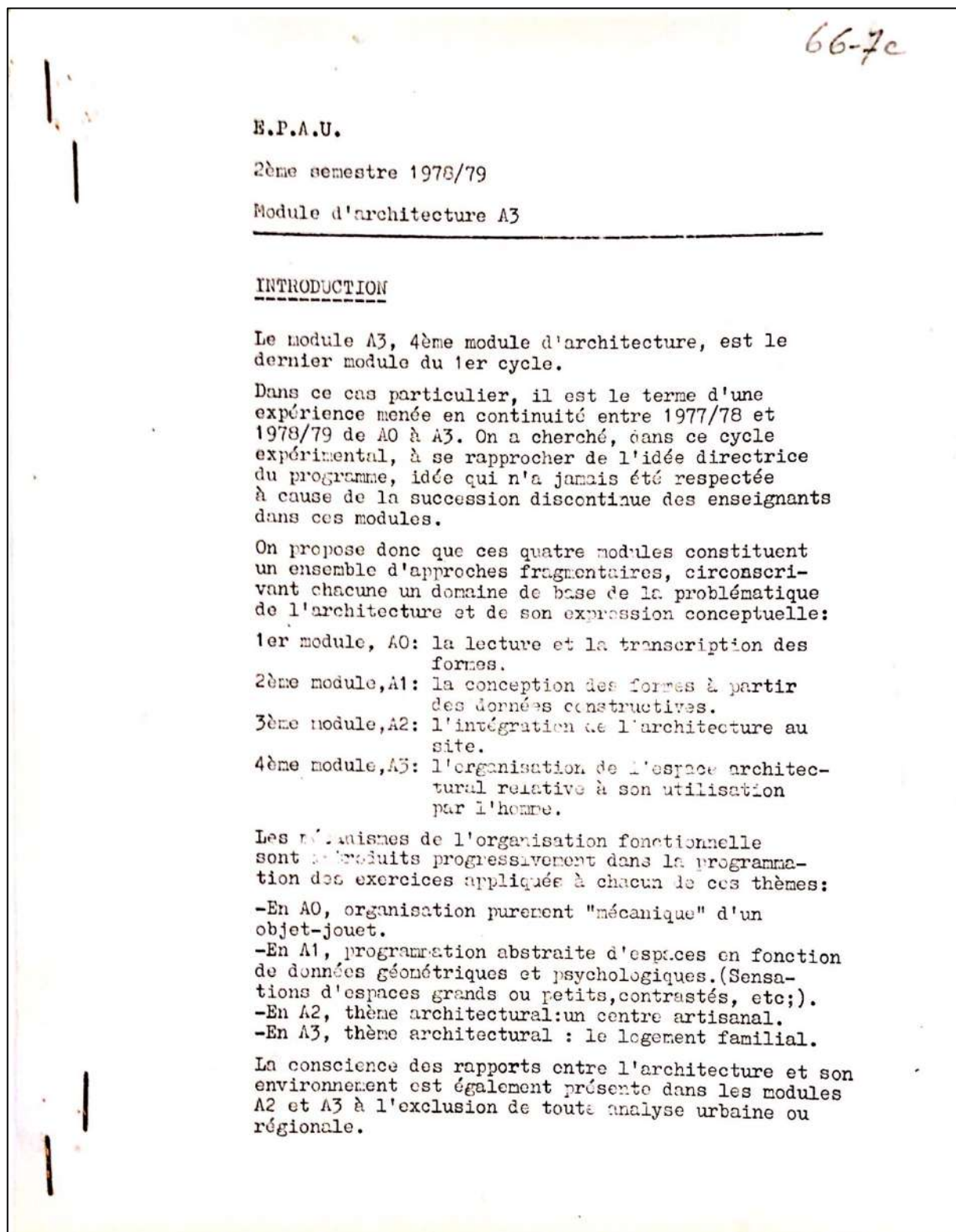
Projet hors programme	1 note coeff.1
Programmation et levés	1 note coeff.1
Esquisses 1 et 2	1 note coeff.1
projet 1	1 note coeff.2
projet 2	1 note coeff.2

ALGER-EL HARRACH le 19.09.78

Etabli par les enseignants de A2/



Figure 140 - Jean-Jacques DELUZ, Programme de l'atelier - Année universitaire 1978/1979 - Deuxième semestre - Module A3, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 1978. Archives EPAU.



L'objectif du cycle est d'apporter aux étudiants abordant les modules de synthèse qui suivent, (A4 -A5), d'une part les moyens de s'exprimer en termes architecturaux, d'autre part d'apporter une conscience attentive de tous les paramètres de la problématique architecturale.

Les exercices ou projets réalisés dans ce cycle ne doivent en aucun cas avoir pour fin la réalisation d'un produit (bâtiment, aménagement, etc) mais jouer un rôle essentiellement didactique. C'est pourquoi leur caractéristique principale est leur aspect prospectif. Dans chaque cas, l'étudiant cherche des alternatives de solutions et non la solution.

### A3 : PROGRAMME.

-----

En introduction, un exposé général et un débat doivent aboutir à dresser une grille des données ou des hypothèses mettant en relation les facteurs en jeu :  
-de l'occupation (composition familiale), de l'organisation et des surfaces relatives de l'espace habité, de l'espace extérieur privé, du nombre de niveaux, des espaces de relations entre ces niveaux, de la topographie et de l'orientation, des modes de composition utilisés (trames constructives, types de percements, etc) - l'ensemble de ces facteurs étant rapportés à la typologie du bâtiment ("individuel", "collectif" ou "semi-collectif", dans leurs formes diverses).

Cette grille combinatoire, dont un schéma figure en annexe, servira de base à tout le travail du semestre, tant pour les analyses que pour les exercices de projection.

### EXERCICES DE PROJECTION

Une série d'exercices (6) devront permettre à l'étudiant d'aborder plusieurs alternatives différentes de la solution du logement.

Le dernier de ces exercices sera appliqué à un cas urbain déterminé, dont toutes les données (plan d'ensemble, définition des espaces collectifs, détermination typologique des types d'habitat) seront fournies par les enseignants. Dans cet exercice, le contexte urbain

sera celui de KOLEA, dont une approche géographique, (site et démographie) a été faite en A2.

Le détail de ces exercices est donné en annexe.

#### EXERCICES D'ANALYSE SUR LE TERRAIN.

Reprenant le cadre de Koléa, on procédera sur cartes et photos aériennes à une étude d'occupation du sol et à la tentative d'une classification des types d'habitat existant dans le cadre urbain ou en marge de la ville.

Dans cet inventaire d'une situation de fait, on choisira quelques trames caractéristiques dans lesquelles les étudiants effectueront une analyse d'échantillons (si possible en collaboration avec le cours de sociologie?). Cette classification sera confrontée à la grille précédente. Chaque étudiant fournira, en fin de semestre, l'analyse complète d'un logement dans la trame choisie.

#### EXERCICE D'ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE.

Cet exercice, étalé également sur tout le semestre, consistera à illustrer la grille combinatoire définie au début par des exemples de toutes provenances, prélevés dans la documentation disponible à l'EPAU.

Un affichage permanent sera complété au fur et à mesure par les étudiants sur des fiches normalisées, chaque étudiant devant obligatoirement fournir au moins une fiche.

#### NOTE SUR LES EXERCICES DE PROJECTION:

Les exercices 1 à 6 consistent à établir des plans de logements suivant diverses hypothèses.

On a adopté comme constantes:

1. Logements situés dans la zone de Koléa.
2. Logements destinés à une catégorie d'habitants correspondant à la tranche "moyenne" de l'habitant urbain algérien: travailleurs des secteurs tertiaire et secondaire, exceptionnellement primaire, d'urbanisation relativement récente, du niveau de vie



correspondant à des revenus familiaux de 1000 à 2000 DA par mois.

La recherche sera donc obligatoirement orientée vers les solutions de coût minimum compatibles avec un confort correct.

Chaque solution présentée sera accompagnée d'un décompte des surfaces utiles du logement.

#### PLANNING

Hypothèse : 15 semaines de cours.

Exercices de projection: Ex.1 : S 1 - 2  
Ex.2 : S 3 - 4  
Ex.3 : S 5 - 6  
Ex.4 : S 7 - 8  
Ex.5 : S 9 - 11  
Ex.6 : S 12 - 15

#### Exercice d'analyse sur le terrain:

-Plan d'occupation du sol.Choix des exemples.	S 1 - 4
-Enquête, relevés	S 5 - 11
-Rendu	S 12

#### Exercice d'analyse bibliographique:

Une séance d'une heure environ par semaine sera consacrée à l'examen des propositions d'exemples. Ces exemples, soumis par les étudiants, seront examinés et discutés par l'atelier. Lorsque plusieurs exemples illustreront la même "case" de la grille, on choisira le plus significatif. Chaque étudiant devra obligatoirement présenter une fiche au minimum. Les fiches supplémentaires vaudront une bonification à la note de l'étudiant.

NOTATIONS

Exercices 1 à 5, 1 note chacun	5 notes	coeff 1
Exercice 6	1	3
Analyse sur le terrain	1	1
Analyse bibliographique	1	1

Moyenne = TOTAL/10

PROGRAMME DES EXERCICES DE PROJECTION.

LEGENDE/

TYP	Catégorie typologique du bâtiment
FAM	Composition familiale de l'habitant
EXT	Espace extérieur privé du logement
NIV	Nombre de niveaux construits
ERN	Espace de relation entre les niveaux
TOP	Topographie et orientations
SYST	Système de composition
LOG	Espaces (organisation et surfaces relatives) du logement.

A3 - 1978/79 IIc S.

EXERCICE 1

Etablir une proposition de logement répondant aux contraintes suivantes:

- TYP Habitat individuel dans une grande parcelle  
(S= 800 m<sup>2</sup>, 3 mitoyens, 1 rue)
- FAM gr.1/5 pers.: 2 parents-3 enfants. G: 13 ans 5 ans  
F: 12 ans
- gr.2/6 pers.: 2 parents-2 enfants-2 grand-parents  
G: 4 ans - 1 an
- gr.3/7 pers.: 2 parents-4 enfants-1 grand-mère  
G: 4 ans  
F: 8-6-5 ans.
- EXT Jardin + patio + toiture terrasse.
- NIV 1 rez de chaussée
- ERN Accès à la toiture terrasse par un escalier extérieur.
- TOP Plat. Orientation libre.
- SYST Murs porteurs. Portées de plancher ne dépassant pas 5 mètres.  
Façades : murs pleins + trous
- LOG Séjour dominant  
Le séjour distribue une ou plusieurs pièces.  
Les autres pièces indépendantes.

Documents à établir:

- 1/100 1 plan  
1 coupe sur le patio  
1 façade montrant l'accès à la terrasse  
1 schéma des murs porteurs et planchers

Note: gr.1, gr.2 et gr.3 = division de l'atelier en 3 groupes.

Dans FAM: G = garçons, F = filles.

A3 1978/79 Ile S.

EXERCICE 2

Etablir une proposition de logement répondant aux contraintes suivantes :

- TYP Habitat individuel en mitoyenneté. Sur parcelle de 400 m<sup>2</sup>, construction entre 2 mitoyens. Largeur entre mitoyens libre.  
Parcelle : 3 mitoyens, 1 rue.
- FAM gr.1 6 pers.: 2 parents-4 enfants. G: 14 - 8 ans  
F: 18 - 5 ans
- gr.2 7 pers.: 2 parents-2 grand-parents - 3 enfants  
F: 10 - 7 ans - 1 an.
- gr.3 7 pers.: 2 parents-5 enfants.  
G: 17 - 6 - 4 ans  
F: 16 - 13 ans.
- EXT Jardin + espace protégé (en L ou en U)  
Le jardin d'un seul côté.  
Façade sur rue directement sur trottoir.
- NIV Rez de chaussée + 1 étage
- ERN Escalier + vide communicant
- TOP Pente de 10% descendant vers le sud (la rue étant à la limite nord du terrain).
- SYST Trame modulaire en plan et en façade.  
Toiture en tuiles.
- LOG Séjour dominant  
Toutes les pièces indépendantes.

Documents à établir:

- 1/100 1 plan rez  
1 plan étage  
1 coupe perpendiculaire à la rue  
1 façade côté rue  
1 façade côté jardin

Sur tous les documents, la trame sera rapportée en rouge

A3 1978/79 IIe S.

EXERCICE 3

Etablir une proposition de logement, ainsi qu'un schéma d'assemblage des logements, répondant aux contraintes suivantes :

- TYP Habitat collectif en bande: immeuble de longueur indéfinie: étude d'une travée.
- FAM 1 famille type de 6 à 8 pers.  
2 parents + 4 à 6 enfants
- EXT Loggia (en contact avec 1 pièce d'habitation et avec l. cuisine: possibilité d'y manger.)
- NIV Immeuble de 5 ou 6 niveaux. (Hauteur moyenne)
- ERN gr.1 : galerie ou rue/ logements sur 2 niveaux  
gr.2 : galerie. Logements sur un seul niveau  
gr.3 : escaliers + paliers. Logements sur un seul niveau.
- TOP Pente de 20% vers le nord.  
Immeuble perpendiculaire aux courbes de niveaux.
- SYST Trame dans le sens transversal.  
Façade en panneaux modulés.
- LOG Pièces polyvalentes (pas de surface dominante)  
Toutes les pièces indépendantes.

Documents à établir:

- |       |  |
|-------|--|
| 1/100 | 1 plan de logement<br>1 façade côté loggia                                 |
| 1/50  | 1 coupe transversale passant sur la loggia                                 |
| 1/200 | 1 façade schématique d'une tranche d'immeuble de 60 M.de longueur environ. |



A3 1978/79 IIe S.

EXERCICE 4

Etablir une proposition de logement, ainsi qu'un schéma d'assemblage des logements, répondant aux contraintes suivantes:

TYP Collectif en "tour"

FAM Répartir dans la tour les trois familles "type" suivantes :

50 % : 2 parents + (2 à 4) enfants - soit 4 à 6 pers.

25 % : 2 parents + (1 à 3) enfants - soit 3 à 5 "

25 % : 2 parents + (0 à 2) enfants - soit 2 à 4 "

EXT Balcons

NIV gr. 1 et 2 : 5 niveaux  
gr. 3 : 10 niveaux

ERN gr.1 et 2 : escaliers + paliers  
gr. 3 / ascenseur + escalier + paliers

TOP Terrain plat, orientation libre

SYST Libre

LOG 4 logements à l'étage.  
Petit logement : espace polyvalent: intégration des fonctions cuisine, manger, dormir.  
3 autres logements : séjour dominant, commande des autres pièces.

Documents à établir :

1/100 plan d'étage

1/200 coupe sur cage d'escalier  
1 façade

1 croquis perspectif: vue intérieure du petit logement.

A3 1978/79 IIe S.

EXERCICE 4

Etablir une proposition de logement, ainsi qu'un schéma d'assemblage des logements, répondant aux contraintes suivantes:

TYP Collectif en "tour"

FAM Répartir dans la tour les trois familles "type" suivantes :

50 % : 2 parents + (2 à 4) enfants - soit 4 à 6 pers.

25 % : 2 parents + (1 à 3) enfants - soit 3 à 5 "

25 % : 2 parents + (0 à 2) enfants - soit 2 à 4 "

EXT Balcons

NIV gr. 1 et 2 : 5 niveaux  
gr. 3 : 10 niveaux

ERN gr.1 et 2 : escaliers + paliers  
gr. 3 / ascenseur + escalier + paliers

TOP Terrain plat, orientation libre

SYST Libre

LOG 4 logements à l'étage.  
Petit logement : espace polyvalent: intégration des fonctions cuisine, manger, dormir.  
- trois logements : séjour dominant, commande  
100 autres pièces.

Documents à établir :

1/100 plan d'étage

1/200 coupe sur cage d'escalier  
1 façade

1 croquis perspectif: vue intérieure  
du petit logement.



A3 1978/79 IIc S.

EXERCICE 5  
-----

Etablir une proposition pour un groupe de 12 logements;

TYP "Semi-collectif"

FAM Sur les 12 logements :

1/3: 2 parents + (1 à 3)enfants, soit (3à5 pers.)

1/3: 2 parents + (3 à 5)enfants, soit (5à7 pers.)

1/3: 2 parents + (5 à 7)enfants, soit (7à9 pers.)

EXT Terrasses ou jardins. Espace privé d'au moins  
10 m<sup>2</sup>.

NIV Maximum 3 niveaux.  
Toutes variantes possibles, mais densité maxima.

ERN Libre

TOP Plat. Orientation libre

SYST Libre

LOG Libre

Note : Caractère du semi-collectif : chaque logement  
jouit d'un espace extérieur privé comparable à celui  
d'un logement à rez-de-chaussée.  
Les entrées sont le plus individualisées possible.  
(Pas de hall, de cage d'escaliers collective...)  
Les volumes évoquent plus un groupe de maisons in-  
dividuelles qu'un immeuble.

Documents à établir :

1/200 Plan des 3 niveaux, pour l'ensemble  
des 12 logements  
Plan de toitures  
1 coupe  
1 façade  
1 croquis perspectif

EXERCICE 6  
-----

Cet exercice sera un test collectif portant sur 3 à 400 logements environ.

Lors de l'analyse d'occupation du sol de KOLEA, on retiendra par hypothèse un terrain libre de 5 à 8 hectares sur lequel pourrait être édifié un ensemble de 3 à 400 logements.

Les enseignants prépareront durant le semestre un plan d'ensemble de type "plan de structures" ou "plan de masse indicatif" définissant essentiellement les voiries, les espaces réservés et équipements, les volumes approximatifs, la typologie des immeubles individuels ou collectifs.

Le plan, conçu à des fins didactiques, sera composé de la plus grande variété possible de types d'immeubles.

Chaque étudiant ou petit groupe d'étudiants sera chargé d'un morceau (1 travée, 1 maison individuelle, 1 immeuble suivant les cas) en respectant une sorte de "cahier des charges" établi par les enseignants, déterminant certains éléments (systèmes ou modules de percement, famille de proportions, hauteurs sous plafond, épaisseur et portée moyenne des planchers, etc) garantissant l'unité de l'ensemble.

Le rendu de l'exercice sera une maquette au 1/200 sur laquelle chaque étudiant, individuellement, placera l'élément dont il s'est chargé. (Maquette démontable montrant l'organisation des espaces du logement).

L'étudiant fournira également 1 plan et une façade au 1/100, 1 coupe au 1/50.

## SCHEMAS DE BASE POUR GRILLES COMBINATOIRES

### LEGENDE:

o = probabilité de combinaison.

Pour typologie immeubles:

II : Individuel isolé

IM : Individuel en mitoyenneté

IG : Individuel groupé

PC : Petit immeuble collectif (4 à 6 logements)

CB : Collectif en bande

CT : Collectif en tour

SC : Semi-collectif

### Grille 1 : Relation Typologie/famille

Comp. familiale	II	IM	IG	PC	CB	CT	SC
-							
-							
2+1			o		o	o	o
2+2		o	o	o	o	o	o
2+3	o	o	o	o	o	o	o
1+2+2	o	o	o	o	o	o	o
2+4	o	o	o	o	o	o	o
2+2+2	o	o	o	o	o	o	o
2+5	o	o	o	o	o	o	o
-							
-							
-							

### Grille 2 : Relation Typologie-espace extérieur privé.

Esp.ext.	II	IM	IG	PC	CB	CT	SC
jardin	o	o	o				o
csp;protégé	o	o	o				o
patio	o	o	o				o
balcon				o	o	o	o
loggia				o	o	o	o
terrasse	o	o	o	o	(o)	(o)	o

Grille 3 : Relation typologie - nombre de niveaux

Niveaux	II	IM	IG	PC	CB	CT	SC
1	o	o	o				o
2	o	o	o	o			o
3				o	o	o	o
4				o	o	o	
5					o	o	
-							
-							
10					o	o	
-							
-							
-							

Grille 4 : Relation typologie/espace de relations entre niveaux

Logement:	esc.2						
	volées	o	o	o	o		o
	esc;						
	droit	o	o	o	o		o
	esc;						
	balancé	o	o	o	o		o
	esc. + esp.						
	communicant	o	o	o	o		o
Inmeuble:	esc.2						
	volées +						
	paliers			o	o	o	o
	esc.droit						
	+paliers			o	o	o	o
	esc.+paliers						
	+ascenseur				o	o	
	galerie (a-						
	b-c)				o		
	rue int.						
	(a-b-c)				o		

Note:

- a) = tous les niveaux
- b) = tous les 2 niveaux
- c) = tous les 3 niveaux

Grille 5 : Relation typologie - topographie + orientation

Topo-orient.	II	IM	IG	PC	CB	CT	SC
Plat	o	o	o	o	o	o	o
Pente sud x% (a-b)	o	o	o	o	o	o	o
Pente nord x% (a-b)	o	o	o	o	o	o	o
Pente est ou ouest x% (a-b)	o	o	o	o	o	o	o

Note:

- a) = implantation parallèle aux courbes de niveaux  
 b) = implantation perpendiculaire aux courbes de  
 niveaux.

Grille 6 : Relation Typologie / système de composition.

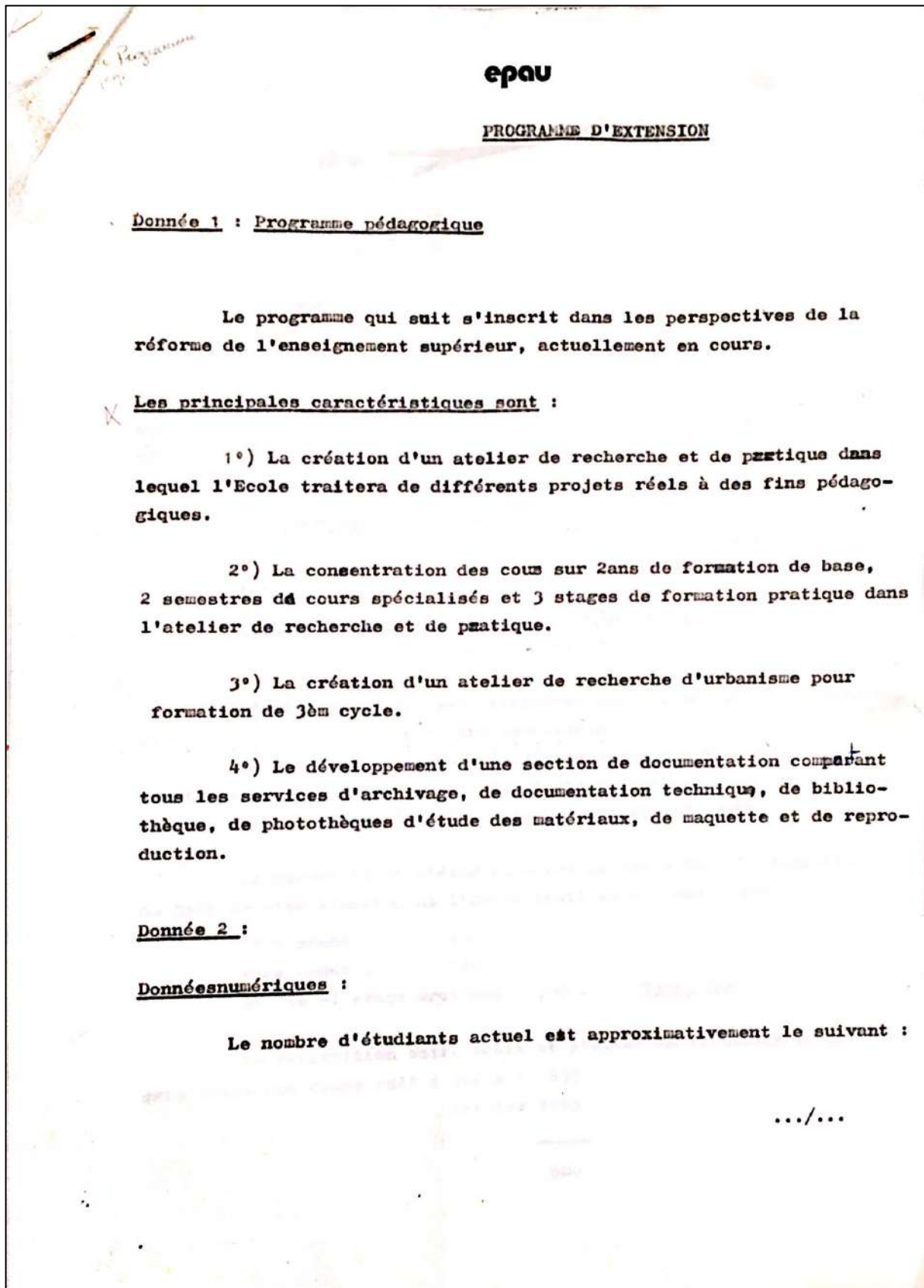
système	II	IM	IG	PC	CB	CT	SC
Trame 1 sens	o	o	o	o	o	o	o
trame 2 sens	o	o	o	o	o	o	o
sans trame	o	o	o	o	o	o	o
-							
murs porteurs	o	o	o	o	o	o	o
poteaux	o	o	o	o	o	o	o
mixte	o	o	o	o	o	o	o
-							
façade tracée	o	o	o	o	o	o	o
Lurs+trous	o	o	o	o	o	o	o
-							
-							
-							

Grille 7 : Relation typologie immeuble/typologie logement.

Logement		II	IM	IG	PC	CB	CT	SC
Org.de l'espace	Pièces indép.	o	o	o	o	o	o	o
	1 pièce commande les autres	o	o	o	o	o	o	o
	mixte	o	o	o	o	o	o	o
Surf.rela- tives des espaces	Séjour dominant	o	o	o	o	o	o	o
	Pièces polyv.	o	o	o	o	o	o	o
	Espace intégré	o	o	o	o	o	o	o
	-							
	-							
	-							
	-							



Figure 141 - Jean-Jacques DELUZ, EPAU: Programme d'extension, 1971, p. 2. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 66 chemise 6.



## epau

1ère année :	150
2ème année :	70
3ème année :	30
4ème année :	30
5ème année :	30
Diplomants :	15
Total :	<u>325</u>

Etant donné, d'une part la stabilisation de l'Ecole dans ses structures nouvelles, d'autre part l'option pour une formation de base commune aux facultés scientifiques,

On peut établir l'hypothèse suivante :

Première année : élimination ou dérivation sur d'autres branches d'activité, de 20 % des étudiants.

Deuxième année : Idem de 10 % -

Troisième année ; Quatrième et stage pratique : stabilité des effectifs.

D'autre part, il faut considérer que les Ecoles de Constantine et d'Oran vont assumer leur part territoriale.

Il y a lieu de choisir un nombre optimum d'étudiants tenant compte de ces différents facteurs, et des données de planification des besoins qui pourraient être fournies par les utilisateurs.

Le nombre total d'étudiants est arrêté à 600. La répartition au point de stabilisation de l'Ecole (soit dans 4 ans) est :

1ère année :	150	
2ème année :	120	
3e, 4e et stage pratique :	330	<u>Total 600</u> -

La répartition entre Ecole et Atelier de recherche et pratique sera maintenue comme suit : Ecole : 435 -

Atelier : 165 -

600 .

.../...



## epau

La <sup>section</sup> ~~notion~~ d'urbanisme <sup>maît</sup> pouvant grouper 50 personnes.

Donnée 3 :

Locaux :

Les étudiants sont actuellement répartis entre deux bâtiments extrêmement distants :

- ~~Ex~~ - Ex - Ecole des Beaux Arts au Parc Gatliff
- Nouvelle Ecole d'Architecture à El Harrach

Cette situation crée de grandes difficultés, tant de gestion que de pédagogie.

Le projet est donc un regroupement de tous les locaux à El Harrach.

Derrière les bâtiments nouvellement construits ( peu adéquats à <sup>leur</sup> fonctionnement) il serait possible d'édifier un ensemble concentré de bâtiments <sup>(ou) (en) (an)</sup> réduisant l'ensemble des fonctions énumérées dans le programme pédagogique.

.../...

**epau**Programme de ConstructionRécapitulatif ( suivant détail ci-dessous et organigrammes )1- Besoins globaux :

	M <sup>2</sup>
Administration générale	320
Ecole	6100
Amphythéâtre	1660
Urbanisme	1030
Centre de documentation et de services	1010
Atelier de recherche et de pratique	4160
Garages	250

TOTAL : 14.530

2- Répartitions des surfaces sur locaux existants et locaux à construire

	: existant	: à construire
Administration générale	:	: 320
Ecole	:	: 6100
Amphythéâtre	: 860	: 800
Urbanisme	: 1030	:
Centre de documentation et de services	: 1010	:
Atelier de recherche et de pratique	:	: 4160
Garages	:	: 250
	:	:
	: 2900	: 11.630

.../...

## epau

## 3- Estimation des travaux :

Administration générale	: 320 m <sup>2</sup> x 800 DA	= 256.000
Ecole	: 6100 m <sup>2</sup> x 800 DA	= 4.880.000
Amphithéâtre	: 800 m <sup>2</sup> x 1200 DA	= 960.000
A. R. P.	: 4160 m <sup>2</sup> x 800 DA	= 3.328.000
Garage	: 250 m <sup>2</sup> x 500 DA	= 125.000

TOTAL 9.549.000

Récapitulatif E :	N	S	ST
Formation base :			
Bureau professeurs	9	12	108
Bureaux assistants	9	12	108
Ateliers U1	5	200	1000
( compris R 60 )			
R 200	1	100	100
Ateliers U2	4	200	800
R 160	1	80	80
-----			
Classe :			
Classes 40	9	50	450
Bureaux professeurs	20	12	240
-----			
Formation spécialisée :			
Bureaux professeurs	9	12	108
Bureaux assistants	9	12	108
Ateliers U3	3	200	600
Ateliers U4	3	200	600
Ateliers U5	3	200	600
R 120	3	60	180
-----			
Total Ecole : surface utile			5082
Circulations + Sanitaires + 20 %			1016
( soit 6100 m <sup>2</sup> )			6098

epau

Récapitulatif URB :

	N	S	ST
Bureaux	15	16	240
Unité, urbanisme ( 20 p.)	3	150	450
Secrétariat	1	40	40
Cartographie	1	40	40
Réunion 30	1	30	30
Réunion 60	1	60	60

Total surface utile			860
Circulation + sanitaire + 20 % ( soit 1030 m2)			170
			1030

Récapitulatif Ateliers réalisés et projets

	N	S	ST
Ateliers conception	6	150	900
Boxes arch.	12	10	120
Ateliers techniques	8	130	1040
Boxes arch.	8	10	80
Ateliers chantiers et recherche technologique	6	150	900
Boxes arch.	6	10	60
Réunion 60	3	60	180
Archives	1	100	100
Secrétariat	1	60	60
Coordination	1	20	20

Total surface utile ARP			3460
Circulation + Sanitaires + 20 % ( soit 4160 m2 )			700
			4160

epau

RECAPITULATIF C D S

	1		
	N	S	ST
Secrétariat	1	60	60
Fichier	1	40	40
Echantillons etc...	1;	50	50
Documentation	1	50	50
Livres	1	80	80
Archives Ecole	1	80	80
Photothèque	1	30	30
Salle de travail	1	80	80
Boxes professeurs	10	5	50
150 Labo Photo	1	30	30
60 Imprimerie	1	30	30
60 Hélioc	1	30	30
100 Maquette	1	30	30
Entretien	1	50	50
Secrétariat repro.	1	20	20
60 Labo-matériaux	1	30	30
60 Foyer exposition	1	100	100
			840
			170
			1010
			+ 20 % + Circulation .
			+ sanitaires

.../...

## epau

Récapitulatif AG

	N	S	ST
Hall	1	30	30 ✓
Réception	1	15	15 ✓
Secrétariat Général	1	40	40 -
Standard télé.	1	10	10 ✓
Bureaux directeur	1	20	20 ✓
Secrétariat Direction	1	20	15 ✓
Comptabilité	1	15	15 ✓
Coordination	1	15	15 ✓
Bureaux conseilâr ou invité	3	15	45 ✓
Réunion	1	60	60 ✓
			265
			55
20 % + Circulation + Sanitaire soit 320 m2			320
<u>Aphythéâtre :</u>			
1 amph. 800 pl.	1	800	800
2 amph. 300 pl.	2	430	860
			1660

.../...



# epau

## Services gardiennage transports

Garage pour 10 voitures de service :

- 1 - Direction
- 1 - Transport, ~~photocopie~~, professeurs -
- 1 - Services document. et Reprod.
- 1 - At. urbanisme
- 6 - ARP (chantier)

10x15 m <sup>2</sup>	=	150 m <sup>2</sup>
1 poste lavage	=	20 m <sup>2</sup>
1 logement gardien	=	80 m <sup>2</sup>
<hr style="width: 100%;"/>		
		250 m <sup>2</sup>

- Chauffage ; locaux techniques
- Logements de fonction - logements de réception
- Circulation, détente, locaux étudiants
- bureaux

ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE  
ET D'URBANISME - EL HARRACH -

/// COMMISSION PÉDAGOGIQUE - SEMESTRE D'HIVER - SEPTEMBRE  
FÉVRIER 1977  
-B-O-O-O-O-O-O-O-

Les commissions d'analyse de l'Enseignement de l'Architecture  
de chacun des trois cycles à savoir :

- I Cycle : A0 - A1 - A2 - A3
- II Cycle : A4 - A5 - A6 - A7
- III Cycle : A8 - A9

Ont abouti aux instructions suivantes, applicables pour le semestre  
d'été (Février - Juillet 1977)

Ces commissions se proposent de poursuivre leur travail par une analyse plus approfondie, dont les résultats feront l'objet de conclusions éventuelles applicables à partir de Septembre 1977.



E.N.A.B. Commission pédagogique.

MODULES A0 - A1 - A2 - A3 .

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES:

- Formation de base
- Maîtrise des problèmes de représentation et d'expression.
- Prise de conscience de la complexité du phénomène architectural.
- Maîtrise des facteurs d'intervention sectoriels:  
Chaque facteur est traité de façon approfondie, et constitue pour chaque module l'objectif unitaire de la problématique posée. Sa relation avec les autres facteurs intervenants est programmée, mise en évidence par les enseignements dans les exposés, mais ne fait pas l'objet de la recherche de l'étudiant.

A0

Objectif principal

Education de la vision  
Représentation, expression.

Objectifs secondaires

Vision prospective sur l'architecture

Moyens

- l'observation directe
- la représentation graphique: l'épure en projections orthogonales  
en axonométrie  
la perspective
- la maquette
- la photographie
- les conférences et débats

Connaissances théoriques requises

- les techniques du dessin
- les phénomènes formels : rapports, rythmes, contrastes, etc.
- la géométrie de l'espace
- la perspective
- la notion de matériau, de matière, de couleur.

Echelle d'intervention

- l'objet
- le bâtiment et ses éléments volumétriques
- le bâtiment dans son contexte paysager

A1

Objectif principal

Détermination des formes à partir des données techniques :

- matériaux
- structure
- fonction mécanique

Objectifs secondaires

Représentation, expression. (suite)

Introduction à la complexité des facteurs architecturaux.

Moyens

- L'invention de l'objet à partir de l'expérimentation.
- les conférences et débats.

Connaissances théoriques requises.

- l'acquis de AO
- les techniques de fabrication de maquette
- les caractéristiques des matériaux utilisés.
- la notion de structure et des phénomènes de résistance: statique, déformations, flexions, etc.
- la notion de fonction et d'organisation de l'espace.

Echelle d'intervention

- l'élément modulaire
- l'assemblage de l'élément en ensembles.

A2

Objectif principal

Détermination des formes à partir des données de l'environnement physique:

- site
- climat
- cadre bâti ou aménagé .

Objectifs secondaires

Représentation, expression (suite)

Introduction à la complexité des facteurs architecturaux (suite)

Moyens

- l'analyse bibliographique
- l'observation analytique sur le site
- l'étude sur carte et photo aérienne
- la projection d'éléments
- les conférences et débats

Connaissances théoriques requises

- l'acquis de AO + A1
- la lecture des documents cartographiques
- les techniques d'exploitation de la documentation (utilisation de fichiers, de tables des matières, etc)
- la notion de site
- la notion de climat et les caractéristiques principales des facteurs climatiques en rapport avec l'architecture.

Echelle d'intervention

- l'élément architectural (niveau de projection)
- Son rapport avec le tout (niveau d'analyse)

A3

Objectif principal

-Détermination des formes à partir des données humaines: l'utilisateur, l'utilisation de l'espace - les facteurs sociaux, physiologiques et psychologiques.

Objectifs secondaires

Représentation, expression (suite)  
Introduction à la complexité des facteurs architecturaux (suite)

Moyens

- l'analyse bibliographique
- l'observation analytique sur le relevé d'exemples
- la projection des espaces
- les conférences et débats

Connaissances théoriques requises

- l'acquis de AO + A1 + A2
- des notions sur le comportement humain: individuel et social.
- des notions sur les façons de vivre et d'habiter dans la tradition algérienne; formes du logement reliées à l'histoire et à l'espace géographique.
- des notions élémentaires sur la démographie, les structures de population, les phénomènes d'occupation du sol et de densité.

Echelle d'intervention

- l'élément de l'espace habitable (la chambre, l'entrée, etc)
- les relations entre éléments (chambre -couloir, ou logement-escalier, ou maison-rue...)
- le logement
- l'assemblage de logements.

PROPOSITION D INTEGRATION D ACTIVITES PEDAGOGIQUES  
VERTICALES A L INTERIEUR DU PREMIER CYCLE DE L EREV.

Objectifs : limités à éviter les nuisances d'une pédagogie où la sectorisation complémentaire aboutit dans la subjectivité des étudiants à une linéarité fastidieuse.

En conséquence, ce type d'activités devrait permettre aux étudiants de se resituer à l'intérieur du cycle, en ayant une perception plus globale des différents niveaux pédagogiques dans le cadre des "confrontations".

Le caractère récréatif de ces brefs "accidents pédagogiques" est à inscrire au crédit de cette proposition.

Les inconvénients : \* créer des "à coups" dans le processus pédagogique des ateliers.

\* introduire plus de confusion dans des programmes pédagogiques déjà très chargés, alourdissant encore le travail d'organisation de la Direction des Etudes.

Modalités pratiques :

a/ communications, conférences, projections etc.. mises en commun. Elles devront être programmées toujours à la même date (ex : lundi 14 h). Le planning évitant les chevauchements sera fait à la direction des études. Cela en sachant bien que toute conférence présente un grand intérêt et une adéquation parfaite par rapport au programme de l'atelier qui en a la charge, les autres ateliers invités à y assister ne pouvant y trouver qu'un intérêt plus secondaire.

b/ exercices proposés à tous les ateliers à la fois : (soit en conservant les structures d'intervention de l'atelier, soit en créant pour une courte période des équipes inter-atelier de 4 ou 5 participants). L'efficacité de cette pratique repose en grande partie sur la fréquence de ces exercices. (environ 1 fois par mois) et sur la durée (3 ou 4 jours pour le 1er cycle).



MODULES A4 - A5 - A6 - A7

A4 - ANALYSE PROGRAMMATIVE

OBJECTIF PRINCIPAL

Acquisition d'outils d'Analyse Architecturale

Acquisition de notions de programmation en rapport à l'Analyse et à la Projection.

(Acquisition : Connaissance et Application - Théorie et Pratique).

OBJECTIFS SECONDAIRES

Travail bibliographique

Approfondissement de la connaissance des différentes composantes élémentaires du phénomène architectural (Approche faite dans le 1er Cycle) et élargissement à d'autres composantes.

Acquisition d'outils dans le domaine des règles de composition, d'harmonie, appliquées à des exemples concrets.

Affinage des modes de représentation.

Moyens

Analyse comparative de bâtiments ayant la même destination (dans des lieux et des dates semblables ou non)

+ Réels

+ Bibliographiques

Analyse comparative de programmes : (ayant divers niveaux d'élaboration, sur un même thème ou non).

Hiérarchisation, choix, reformulation d'éléments de programmation, vérification à travers une projection ponctuelle.

Ce programme est l'équivalent dans le II cycle du A2 du I cycle mais appliqué à un objet architectural plus complexe et plus important; traité à un niveau plus détaillé.

CONNAISSANCES THEORIQUES REQUISES

Maîtrise des moyens de représentation et d'expression

Cours Histoire Critique de l'Architecture - Théories et Méthodologies Architecturale

.../...

### ECHELLE D'INTERVENTION

Batiment de dimensions relativement réduites

Exemple : petit équipement collectif (poste, polyclinique, école...)

Echelle des travaux 1/200 ?

Maquette; §pannelage symbolique

Maquette à divers échelles - des exemples d'Analyses

### A5 - METHODOLOGIE DE PROJECTION

#### OBJECTIF PRINCIPAL

Connaissance de méthodes de projections existantes, des recherches méthodologiques en cours.

Essai de mise en place d'une méthodologie de projection propre à chaque étudiant.

Appréhender les divers problèmes que pose la mise en forme.

Appréhender la complexité des facteurs intervenants et leurs relations quand on veut passer d'objectifs et d'interventions verbales à un objet architectural.

#### OBJECTIF SECONDAIRE

Comprendre la relativité de chaque méthode

Culture architecturale (architectes et leurs oeuvres)

#### MOYENS

Etude bibliographique (exposés d'étudiants dirigés par les enseignants).

Etude d'exemples concrets.

Application de méthodes proposées par les enseignants (attention à bien les relativiser).

Application à un même thème de plusieurs méthodes retenues soit par les étudiants, soit par les enseignants ("projet à la manière de").

Cours et exposés nombreux faits par les enseignants (architectes ayant soulevé les problèmes de projection, architectes et leur méthodologie, théorie de l'Architecture).

.../...

.../...

#### CONNAISSANCES THEORIQUES REQUISES

Analyse architecturale

Histoire Critique de l'Architecture (références historiques de méthodologie, mais aussi références architecturales.

#### ECHELLE D'INTERVENTION

Même type de bâtiment que A4.

Un site clairement défini (urbain ou dans plan d'urbanisme)

Echelle des travaux 1/100 maximum avec quelques approches au 1/50 (mobilier).

La maquette doit-être l'outil soigneusement utilisé.

Une maquette de site 1/100 pour l'ensemble de l'Atelier.

Une maquette par projet d'étudiant intégral dans la maquette collective.

#### A6 - TECHNOLOGIE

##### OBJECTIF PRINCIPAL

Etudier les rapports dialectique de la technologie avec l'espace architectural (rapport : influence, participation à la définition, à la création de l'espace architectural).

Ou encore "relation espace technologique et espace architectural"

Comment utiliser une technologie pour arriver à créer l'espace architectural, pour l'exploiter à des fins architecturales.

##### OBJECTIFS SECONDAIRES

Le projet d'exécution : comment utiliser la technologie pour rendre réalisable un projet.

Analyse et résolution des problèmes rencontrés à l'échelle du détail d'exécution.

Plan d'exécution des différents corps d'états

Connaissance de la procédure de marché (plans d'exécutions, métré, descriptif : le dossier d'exécution).

Choix des matériaux et leur logique.

Relations d'un bâtiment avec son environnement, avec un site urbain fortement caractérisé (ceci complique le problème de la relation architecture et technologie, l'accentue en faveur de l'architecture et permet d'introduire le module suivant au niveau urbain).

.../...

.../...

#### MOYENS

Etude complète d'un projet d'exécution (même type que A4 et A5) maquette  
Double projection mais avec technologie différente (objectifs différents)  
Documentation, exposition commentée de projets d'exécutions dont la réalisation  
est en cours (commentée par les auteurs).  
Communications et cours des enseignants concernant les architectes qui ont plus  
particulièrement étudié et exploité ces rapports dialectiques architecture et  
technologie.  
Diverses attitudes possibles vis à vis de la technologie  
Rappels de problèmes techniques (faits par les architectes ou équipe d'ingénieurs  
architectes  
Participation des ingénieurs matières théoriques dans l'atelier.

#### CONNAISSANCES THEORIQUES REQUISES

Les modules théoriques de technologie (indispensable au niveau du détail) cons-  
truction, équipement, structure.  
Modules d'Histoire Critique de l'Architecture.

#### ECHELLE D'INTERVENTION

Bâtiment ne posant pas de problèmes de fonctionnement majeurs dans un site urbain  
fortement caractérisé .  
Dimension du bâtiment ne doit pas excéder 1500 à 2000 M<sup>2</sup> afin de pouvoir arriver  
en 3 mois au niveau du projet d'exécution.  
Une maquette par projet d'étudiant intégrable dans la maquette collective.  
Plans, coupes, façades  
Détails 1/20 1/10 1  
Eléments de maquette 1/50 (par exemple mobilier)

#### N O T A :

Le module A7 pour le 1er semestre 1977/1978 - projection urbaine reste à  
à programmer; en conséquence A6 et A7 appliqueront le même programme  
pour le prochain semestre.

.../...



## MODULE A8

### OBJECTIFS

- Utilisation d'un plan directeur comme instrument de travail
- Expérience de projection au niveau urbain

### ECHELLE

- Unité de voisinage
- Centre d'équipements urbains
- Universités
- Complexes industriels
- Etc...

### MOYENS

- Présentation et discussion du plan directeur
- Définitions et descriptions des zones d'intervention au niveau du plan
- Exposés sur la problématique relative aux sujets
- Présentation et analyse d'exemples représentatifs
- Recherches graphiques sur des sujets analogues et leurs analyse critique
- Débats

### N. B. :

Les sujets qui seront en A8 doivent tenir compte de leur possibilité d'être développés au cours du semestre suivant A9 (Février -Juillet 1977) voir proposition A9.

## MODULE A9 (Février 1977 - Juillet 1977)

### OBJECTIFS

Approfondissement des connaissances sur la base des thèmes choisis par les étudiants (embryon des modules à option)

### MOYENS

Exposés sur la problématique relative aux thèmes

Présentation d'exemples représentatifs et leur analyse

Recherches graphiques sur des sujets analogues et leur analyse critique.

Projection

Débats

.../...

.../...

NB.

A l'état actuel (AB) nous disposons de deux projets qui méritent d'être développés .

étant les deux projets à l'état d'esquisse, nous pouvons envisager trois thèmes possibles au moins :

1) - Urbanisme opérationnel

Réprise de l'un des deux projets afin de le mener à terme

2) - Constructions

Développement d'une partie d'un des deux projets apte à assurer une expérience dans le domaine de la technologie.

3) - Programmes spéciaux

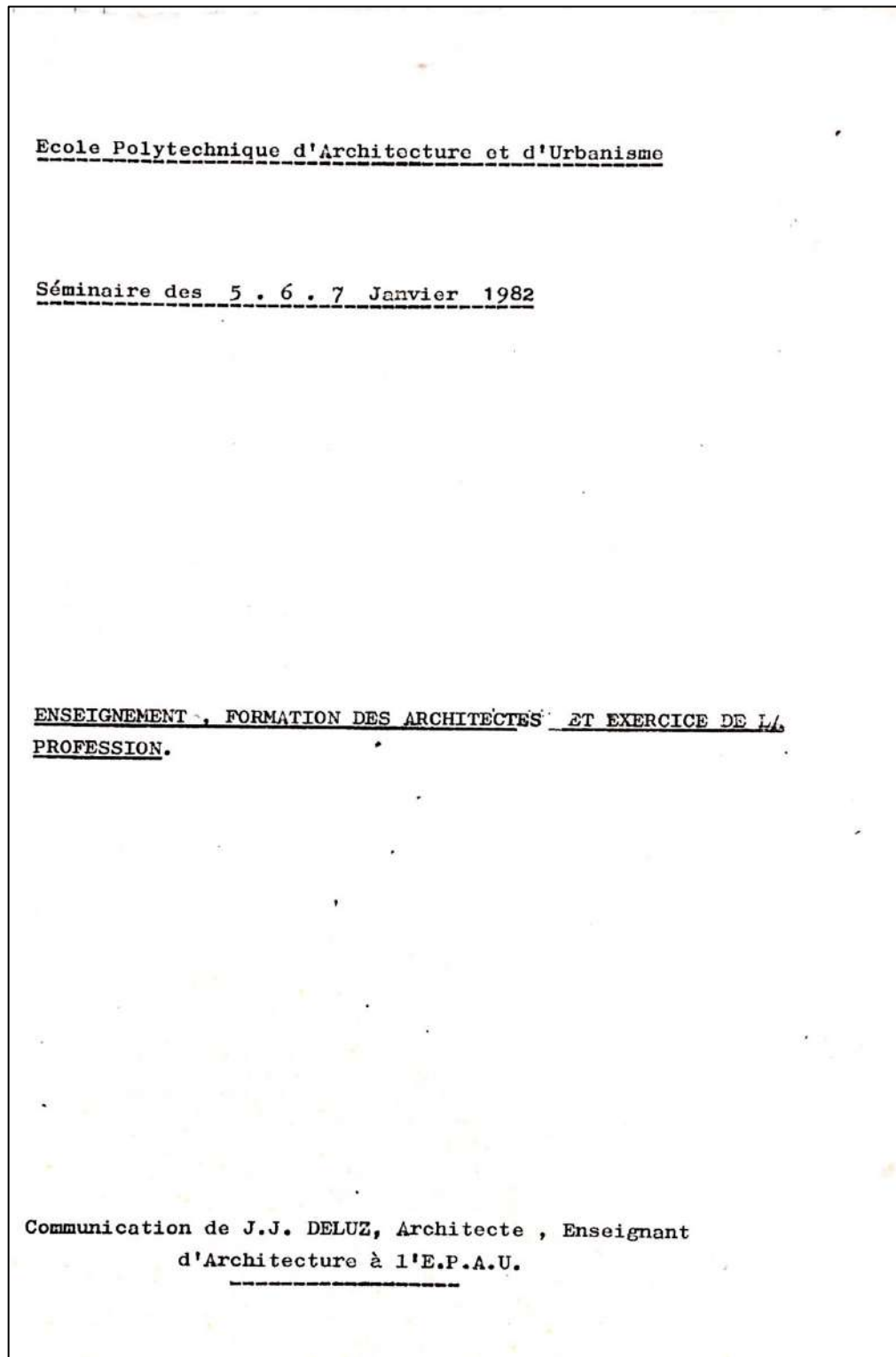
Développement d'une partie d'un des deux projets apte à assurer un complexe architectural assez important.

PROPOSITION CONCERNANT LES EVENTUELS REDEUBLANTS

de 9 ( Sept.Fevrier 1976 - 1977 )

L'atelier étant organisé par thèmes , le problème des redoublants pourra être résolu seulement dès qu'en connaîtra les thèmes et leur déroulement .  
Nous pouvons déjà envisager la possibilité d'intégrer les étudiants redoublants dans les groupes de thèmes ( urbanisme opérationnel, programmes spéciaux, constructions etc..) et non par sujet ( hôpitaux, écoles etc ..)  
Reste à vérifier .

Figure 142 - Jean-Jacques DELUZ, Enseignement, formation des architectes et exercice de la profession, EPAU, janvier 1982.



Il semble que ce séminaire, destiné à confronter dans une même réflexion l'enseignement et la pratique, n'arrive pas aujourd'hui par hasard mais traduise un malaise que l'on ressent des deux côtés : au niveau des architectes praticiens cherchant leur place dans un secteur de production exigeant et prioritaire qui tend à les rejeter, au niveau des étudiants qui essaient de se projeter dans un devenir obscur... Déphasage, rupture de continuité, inadéquation sont évidents entre les deux secteurs. Dans la machine de production, on accepte mal un architecte qui voudrait apporter l'esprit critique et consacrer à la réflexion un temps qu'on taxe de gaspillage. Dans la machine de formation, on accepte mal d'intégrer les données de la réalité qui paraissent conjoncturelles, telles que celles des structures politiques et administratives, telles que celles des données quantitatives et de leur impact sur les modes de production. Partir des modes de production pour redéfinir l'enseignement serait admettre le bon fonctionnement de ce secteur, ce que les responsables eux-mêmes ne sauraient reconnaître au départ d'une phase de redressement. C'est d'ailleurs pourquoi tout débat dont le postulat de base reste la définition du "profil de l'architecte" a été et sera un échec. Inversement, il est évident que partir d'un plan de formation complet et cohérent pour réorganiser le secteur de production de façon que chacun y trouve une place conforme procède d'une vision idéaliste. On peut bien imaginer une réorganisation planifiée dans laquelle s'établisse un rapport logique entre enseignement et pratique : planification aboutissant inévitablement à la mise en place de formations spécialisées. En fonction des plans économiques, le pays, la région, la commune, les sociétés nationales ou privées auront besoin de tant d'architectes - projecteurs, de tant d'architectes-urbanistes, de tant d'architectes-gestionnaires, de tant de chercheurs, de tant d'enseignants, etc. La création de filières d'enseignements spécialisés permettrait dans cette optique de répartir, en quantité et dans les temps planifiés, des hommes "prêts à l'emploi" aux postes adéquats. Cette méthode, qui a tous les avantages sur le papier, qui limiterait considérablement les déperditions de temps et d'efforts auxquelles nous assistons



aujourd'hui, nécessiterait une rigueur non seulement des hommes chargés de la pratiquer mais de l'ensemble du développement et des événements eux-mêmes. Dans les faits, elle achoppe à la réalité même de l'application des plans: la nouveauté et l'interaction des différents secteurs de l'économie, la trop grande rapidité des transformations touchant à la fois le cadre bâti et aménagé et les mentalités de leurs occupants, les continuelles remises en question découlant de cette dynamique irrationnelle, sont les caractéristiques mêmes des voies du développement des pays décolonisés. Les phénomènes de pénuries se juxtaposent à l'accumulation des priorités : le fait par exemple que l'on manque de cadres responsables dans plusieurs secteurs parallèles, tous prioritaires (tels que l'habitat, l'aménagement rural, l'industrie de la construction) entraîne des phénomènes concurrentiels à effets aléatoires. Contre ces pressions de la demande, la formation intensifiée menace de produire une sous-formation, l'appel aux coopérations de produire de nouvelles formes d'aléatoire. L'échec partiel de certaines expériences liées au développement (dans l'industrialisation, dans l'édification des villages socialistes, par exemple) contredit les prévisions à long terme. Or la planification au niveau de la formation demande d'ajuster les objectifs à dix ans au moins. Dans les conditions d'instabilité qui sont dans les faits -ne fût-ce que parce que trop de problèmes doivent être résolus dans un même temps- une planification de ce type appelle l'échec. L'inattendu, la solution nouvelle, doivent être programmés en termes de possible, et l'on peut considérer que la formation dite "généraliste" qui a cours aujourd'hui répond à cette conjoncture. Et pourtant il est flagrant que, dans la pratique, on fait couramment exécuter à l'architecte des travaux auxquels il n'est pas destiné par sa formation, et que, dans les études universitaires, on fait étudier au futur architecte une quantité fabuleuse de choses qui ne lui serviront pas.

La formation "généraliste" dont nous avons parlé est sensée permettre à l'architecte d'intervenir dans n'importe quel secteur, la pratique lui apportant, par la suite, les connaissances de spécialiste indispensables à une action localisée. Mais cette formation,

prétendant préparer à toutes les situations, s'est orientée vers le système "polytechnique" au sens littéral du terme, c'est à dire celui qui garantit la maîtrise de toutes les techniques, comme si l'architecte, destiné à se spécialiser dans un domaine ou l'autre, devait être à la fois tous les spécialistes à la sortie de l'école. L'énumération des matières obligatoires enseignées à l'EPAU : mathématiques, physique générale, physique du bâtiment, technologie des matériaux, géométrie descriptive et perspective, analyse spatiale, démographie urbaine, construction et constructions spéciales, économie, sociologie générale, sociologie de l'habitat et sociologie urbaine, histoire de l'architecture, résistance des matériaux, structures et structures spéciales, équipements de chauffage et climatisation, de plomberie sanitaire et d'aménagements extérieurs, d'électricité et d'éclairage, d'acoustique, d'hydraulique urbaine, informatique, géographie urbaine, urbanisme, langues, additionnés aux ateliers d'architecture - sans compter que certains déplorent qu'on ait omis les cours de dessin, de relevé, de topographie, d'histoire de l'art, d'histoire de l'urbanisme, de paysagisme, d'aménagements intérieurs et de décoration, de nétré, d'organisation de chantier, de statistique, de distribution fonctionnelle des édifices, et ainsi de suite - donne l'idée d'un architecte qui saura tout en sortant de l'école; la pratique trouve un homme qui ne sait rien. Il n'est ni ingénieur, ni technicien, ni dessinateur, ni sociologue, ni géographe, ni informaticien, ni rien d'autre, mais est-il architecte? Le mythe néfaste de l'architecte "chef d'orchestre" ou chef tout court le conduit à commander (ou, ce qui revient au même, à disposer de leurs données sans prendre leur avis) à des spécialistes plus compétents que lui dans chacune des matières. Il devient inutile, voire nuisible. Dans les faits, son inutilité paraît flagrante dans la majorité des cas: on le rejette dans les besognes de contrôleur, de bouche-trou, d'administratif, voire d'urbaniste dont on sait la vanité en dehors de structures pluridisciplinaires sérieuses. Il devient, soit un empêcheur (parasite ou contestataire), soit une "bonne conscience", tel que l'urbaniste cautionnant les ZHUN ou les lotissements



beaucoup de non-architectes, ingénieurs, dessinateurs, littéraires...qui sont plus proches de l'architecture que certains diplômés d'école), titre qui ne peut se définir plus précisément qu'à travers ses différentes pratiques, (architecte qui fait des projets de bâtiments, ou de quartiers -dans ce cas désigné comme urbaniste-architecte qui dirige des chantiers, architecte qui gère un domaine bâti, architecte chercheur dans tel ou tel secteur ou enseignant dans tel ou tel secteur, etc.), par contre "architecture" est un domaine scientifique et culturel qui peut être défini et compris de façon autonome. En ce sens, la seule valeur générale du terme "architecte" sera celle de spécialiste en architecture. Et s'il est vrai que l'architecture n'a pas forcément besoin d'architectes pour exister, il est aussi vrai que l'architecte n'est rien s'il n'applique pas ses connaissances à l'architecture, donc si son action n'inscrit pas des résultats formalisés dans l'espace. On peut avancer que toute l'ambiguïté, pour ne pas dire le vice, de cette profession mal définie, tient au refus, à tous les niveaux, de faire de l'architecture une discipline scientifique ayant sa spécificité, se définissant par la maîtrise de l'espace construit ou aménagé en tant qu'espace visuel (les formes) et matériel (les matières) et en tant qu'espace

vivant (les formes et les matières confrontées à l'utilisation). Cette approche de l'espace lui étant propre et ne recouvrant pas celle des géographes, des aménagistes, des sociologues ou des économistes, on peut donc encore avancer que, comme spécialiste de l'architecture, l'architecte serait accepté et jouerait son rôle dans le collectif des concepteurs de l'espace, et pourrait même y être l'homme de synthèse (la synthèse étant transcrite dans l'objet construit ou aménagé), à condition qu'il ne cherche pas à se substituer aux autres spécialistes mais à les compléter. Nous aboutissons à une proposition qui peut n'apparaître que comme un gros pléonasme : "les études d'architecture devraient être consacrées à étudier l'architecture". Chacune des connaissances scientifiques et techniques qui sont en contact avec l'architecture ne devrait pas être traitée de façon autonome mais être relativisée à son domaine.

Or ce qui se passe aujourd'hui dans la plupart des écoles suit le chemin exactement inverse : l'architecture est niée en tant que discipline scientifique autonome mais devient le support d'un enseignement au rabais des autres disciplines. Les architectes, à de rares exceptions près, ne font pas d'enseignement théorique sur leur propre discipline. Ils préfèrent souvent le système des exposés d'étudiants, lesquels ne sont pas en mesure de les assumer puisqu'ils n'ont pas eu l'enseignement qui servirait de support à leur travail de recherche et que l'enseignant attend d'eux qu'ils se substituent à lui. Ensuite on assiste à cette situation paradoxale que les étudiants architectes font, dans les ateliers d'architecture, sous la direction des enseignants architectes, des études de programmes, de choix de terrains, des enquêtes dites sociologiques ou économiques sur l'habitant ou sur l'utilisation des bâtiments ou de la ville, des exploitations statistiques, des tracés de voies, des zonages, voire même des plans d'aménagement, exercices qui sont :

- premièrement, FAUX (ou tout au moins farcis d'erreurs) parce que les enseignants architectes eux-mêmes sont de mauvais spécialistes dans chacune de ces disciplines.
- deuxièmement, ABERRANTS (on pourrait utiliser les



termes d' "académiques" ou d' "irréalistes") parce que, hors des contraintes réelles et dans l'impossibilité matérielle (faute de temps et de moyens) de réunir des résultats d'enquêtes ou de documentation sérieux, ils ne s'appuient que fragmentairement sur les réalités.

Or l'architecture étant, par définition, la traduction par les formes et les matières des espaces programmés à partir des contraintes de la réalité, ne peut elle-même être, corollairement, que "fausse et aberrante" : on acceptera ce postulat qu' "à donnée fausse résultat faux".

Dans ce bilan négatif, nous avons volontairement gommé les épiphénomènes positifs. Les meilleures opérations, tant pédagogiques que celles de réalisations, se sont faites dans les difficultés et hors des normes. Notre objectif est ici de tenter de revaloriser une discipline souvent méprisée par ignorance. S'il n'est guère possible, dans un cadre de compétence aussi réduit, de parler de réorganisation du secteur de production, on peut tout-de-même esquisser le souhait d'une prise en compte de l'architecture à travers la double amélioration du statut de l'architecte: d'une part au niveau d'une plus grande responsabilisation dans son domaine propre, d'autre part d'une plus grande intégration à des structures pluridisciplinaires. Mais notre intention est surtout de poursuivre le discours au niveau de la formation.

Notre remise en question du système polytechnique de formation est partie du principe que la discipline architecture n'est pas la somme de disciplines composantes mais occupe son domaine propre qui est celui de l'organisation des formes et des matériaux dans l'espace. En acceptant cette définition, on doit admettre que l'opposition entre "matières théoriques" qui seraient théorie et architecture qui ne serait que pratique est une aberration. Dans une école d'architecture -donc dans un cadre universitaire où l'on est sorti de l'enseignement général- il ne devrait y avoir de théorie que sur l'architecture elle-même: histoire et théorie de l'architecture et de l'urbanisme, science de la construction, techniques d'interprétation des

données, d'une part par le dessin, la géométrie, le métré, la rédaction des rapports, le planning, d'autre part par les traductions statistiques, les méthodes de documentation, les méthodes d'analyse et de synthèse des éléments de programmes. Les autres connaissances scientifiques, énumérées actuellement dans le répertoire interminable des "matières théoriques", ne devraient plus être abordées qu'au niveau pratique, puisque, dans la pratique réelle, elles ne sont utilisées par l'architecte qu'au niveau du dialogue avec les spécialistes et de l'interprétation architecturale des données.

Ainsi on observe une inversion catégorique des rapports actuels: les "matières théoriques" disparaissent en tant que théorie et il y a théorisation de l'architecture, élevée au niveau d'une discipline scientifique qualifiée et spécifique.

Rappelons à ce sujet quelques évidences qui semblent ne pas l'être dans les écoles d'architecture: par exemple que le champ d'application de la sociologie (en tant que théorie) n'est pas l'architecture mais l'étude sociologique; le champ d'application de l'économie est l'étude économique; le champ d'application de la résistance des matériaux n'est pas le projet d'architecture mais le calcul des structures; par contre le champ d'application de la construction (en tant que théorie) est l'architecture. Or une théorie apprise sans expérimentation est lettre morte. Aussi est-il facile de contrôler que les notions théoriques apprises par l'architecte dans ces différents cours sont rapidement oubliées, ou pire, déformées et réutilisées à contresens.

Nous avons proposé des conditions pour un véritable enseignement de l'architecture, garant lui-même d'une insertion de l'architecte dans la vie professionnelle. Il reste à montrer qu'il ne s'agit pas d'utopie. Nous avons insisté sur le fait -non contestable- que les programmes actuels -le programme de l'EPAU servant de prototype- sont infiniment trop lourds, et que, dans le système polytechnique dont ils ressortissent, il faudrait encore les augmenter par tous les cours spécialisés manquant pour une parfaite polyvalence. Cet



énorme capital d'heures d'études et de travail, se solde par un résultat dérisoire: des architectes mal intégrés, mal utilisés, rejetés, et reprenant toute leur formation après leurs études. Une conversion de programme est donc, en tout état de cause, bénéfique. Dans la mesure où les propositions qui précèdent seraient acceptées, (ce qui demanderait la prise en considération de l'architecture en tant que telle, et donc une reconnaissance de son existence au niveau culturel que seules les technocraties peuvent refuser), quelques mesures simples transformeraient l'école d'architecture:

-la première mesure serait l'instauration de cours de théorie dans les domaines spécifiques de l'architecture.

-la deuxième consisterait à remplacer toutes les matières théoriques sans exception (nous laissons de côté le problème des langues qui appartient encore à l'enseignement général) par des ateliers. Ces ateliers, auxquels collaboreraient les enseignants architectes, auraient pour fonction de former les étudiants au contact et à la prise en compte des données de programmes en prenant connaissance des principes dans chaque domaine d'intervention et en les expérimentant, et de mettre en place, par ces travaux pratiques, les programmes des ateliers d'architecture, ou la vérification de ses résultats. Dans l'atelier de cartographie, regroupant les géographes de la géographie physique, les topographes, les géologues, se ferait la préparation des terrains d'intervention des projets d'architecture. Dans l'atelier des techniques, regroupant tous les ingénieurs et techniciens, se ferait la vérification et la mise au point des projets. Dans l'atelier des sciences humaines, regroupant les sociologues, les économistes, les géographes de la géographie humaine et urbaine, et les urbanistes ou les aménagistes s'ils existent, se ferait les programmations des ateliers d'architecture et la vérification éventuelle des projets.

-la troisième mesure serait le maintien des ateliers d'architecture, lieux d'application des programmes édictés dans l'atelier des sciences humaines, mais, dans ces ateliers d'architecture, tous les travaux

d'analyse qui ne ressortiraient pas à leur spécificité seraient rigoureusement supprimés.

La seule objection, une fois les postulats admis, qui pourrait être avancée contre cette structuration toucherait au rapport, dans chaque matière, entre la théorie propre à cette matière et son champ d'application; autrement dit, comment remplacer les "cours théoriques" par des exercices d'application sans maintenir le cours théorique lui-même. Une analyse du niveau de connaissance exigé par l'architecture simplifie la question. L'architecte n'ayant pas à procéder lui-même, ni à des calculs de structures, ni à des enquêtes ou des déductions sociologiques, doit en comprendre les mécanismes de principe. Des cours simplifiés peuvent dès lors s'intégrer aux travaux pratiques avec l'efficacité renforcée de l'illustration immédiate. Moins de connaissances mieux assimilées sont, dans le bilan de la formation, infiniment plus fécondes.

Un système comme celui qui vient d'être évoqué - par lequel l'architecte pourrait espérer être pris au sérieux en sortant de l'école- en plus d'une efficacité incontestable, pourrait garantir les deux qualités qu'on peut attendre d'un architecte:

-d'abord que son objectif soit toujours celui de la formalisation des espaces architecturaux, à quelque échelle qu'ils soient;

--ensuite qu'il ne soit pas un simple exécutant, mais un constructeur critique, conscient des problèmes de la réalité, et maître de son domaine.

Alger, le 31.12.81

École polytechnique d'architectes et d'urbanisme

**epau**

76 56 88 89  
26 00 11 54

**non envoyé**



EXTENSION DE L'E.P.A.U.

RAPPORT SUR LE PROBLÈME DE TERRAIN D'EXTENSION

I. Rappel des données du problème :

Le projet d'extension prévoit une implantation sur le terrain qui se situe à la limite nord du terrain actuel de l'EPAU. Cette implantation était conforme aux accords donnés précédemment (par arrêté d'octobre 1972 et du 6 août 1973 du ministère de l'agriculture et de la réforme agraire et approbation du projet par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique).

En raison du démarrage des travaux, l'institut des grandes cultures possesseur actuel du terrain en question, s'oppose à la réalisation du projet.

II. Possibilité de s'écarter qu'une partie du terrain :

Le terrain attribué à l'EPAU avait une surface de 1ha 16a 90ca. En fait, la surface nécessaire et suffisante à la réalisation du projet est de 1000 m<sup>2</sup> (voir plan joint).

.../...



المدرسة الوطنية للهندسة المعمارية  
école polytechnique d'architecture et d'urbanisme

**epau**

el harrach alger tel 76 58 88 / 89  
76 59 53 / 54

v. rel n. rel alger le

EXTENSION DE L'E.P.A.U.

RAPPORT SUR LE PROBLEME DE TERRAIN D'EXTENSION

I. Rappel des données de problème :

Le projet d'extension prévoit une implantation sur le terrain qui se situe à la limite nord du terrain actuel de l'EPAU. Cette implantation était conforme aux accords donnés précédemment (par lettre n° 016436 S/DRA/BF du 6 août 1973 du ministère de l'agriculture et de la réforme agraire et approbation du projet par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique).

Au moment du démarrage des travaux, l'institut des grandes cultures possesseur actuel du terrain en question, s'oppose à la réalisation du projet.

II. Possibilité de n'occuper qu'une partie du terrain :

Le terrain attribué à l'EPAU avait une surface de 1ha 16a 90ca. En fait, la surface nécessaire et suffisante à la réalisation du projet est de 7955 m<sup>2</sup> (voir plan joint).

.../...

III. Récapitulatif des surfaces :

Le plan joint montre les terrains suivants environnant immédiatement l'EPAU actuel :

A. Parcelle nécessaire à l'extension EPAU	7955 m <sup>2</sup>
B. Parcelle restant disponible à l'Agriculture	
Bande nord EPAU :	3800 m <sup>2</sup>
Partie est :	4800 m <sup>2</sup>
	<hr/>
	8600 m <sup>2</sup>
C. Tour de terrain actuellement en fiche :	6240 m <sup>2</sup>
D. Zone de terrain de culture :	13000 m <sup>2</sup>

IV. Planing :

Le projet d'extension comporte 2 bâtiments :

- 1 bloc administration-bibliothèque situé dans le terrain actuel de l'EPAU.
  - 1 bloc atelier situé dans le terrain de l'agriculture.  
Il serait possible de réaliser l'ensemble en 2 tranches :
- 1) Administration-bibliothèque à démarrer tout de suite
  - 2) Ateliers à démarrer en juillet - août (après la récolte)

Cette solution aurait l'avantage de ne pas compromettre les cultures expérimentales réalisées sur le terrain.

- V. Toute autre implantation nécessite la réalisation partielle ou globale d'un autre projet. En effet, les dimensions et l'organisation des bâtiments tels qu'ils sont prévus (actuellement environ 80 plans achevés) ne permettent pas de les déplacer.

Une solution par translation du bloc atelier vers le sud permettrait de réduire la parcelle nécessaire de 7955 m<sup>2</sup> (43 x 185 m) à 5550 m<sup>2</sup> (30 x 185 m) mais oblige à refaire un nouveau projet pour le bloc administration - bibliothèque et pour le bloc classes.

Cette solution constitue un compromis peu souhaitable, avec un bénéfice médiocre, tant pour l'EPAU que pour l'agriculture.

-----

Pièces jointes : Photocopie lettre agriculture mentionnée  
Plan des terrains.

## Les projets d'extension de l'EPAU :

### Esquisse

Figure 143 – Projet d'extension de l'EPAU. Esquisse (31 janvier 1973). Plan de masse. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.

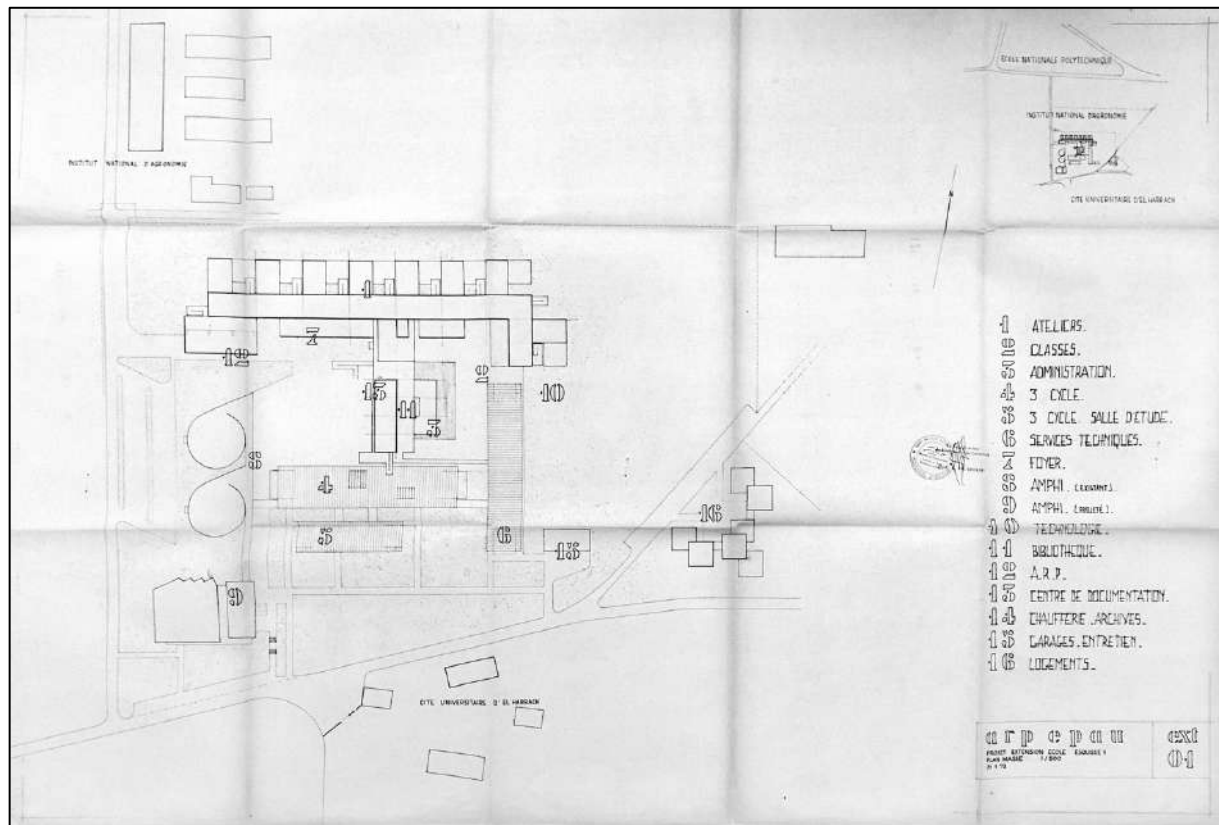




Figure 144 - Projet d'extension de l'EPAU. Esquisse (31 janvier 1973). Plan RDC. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.

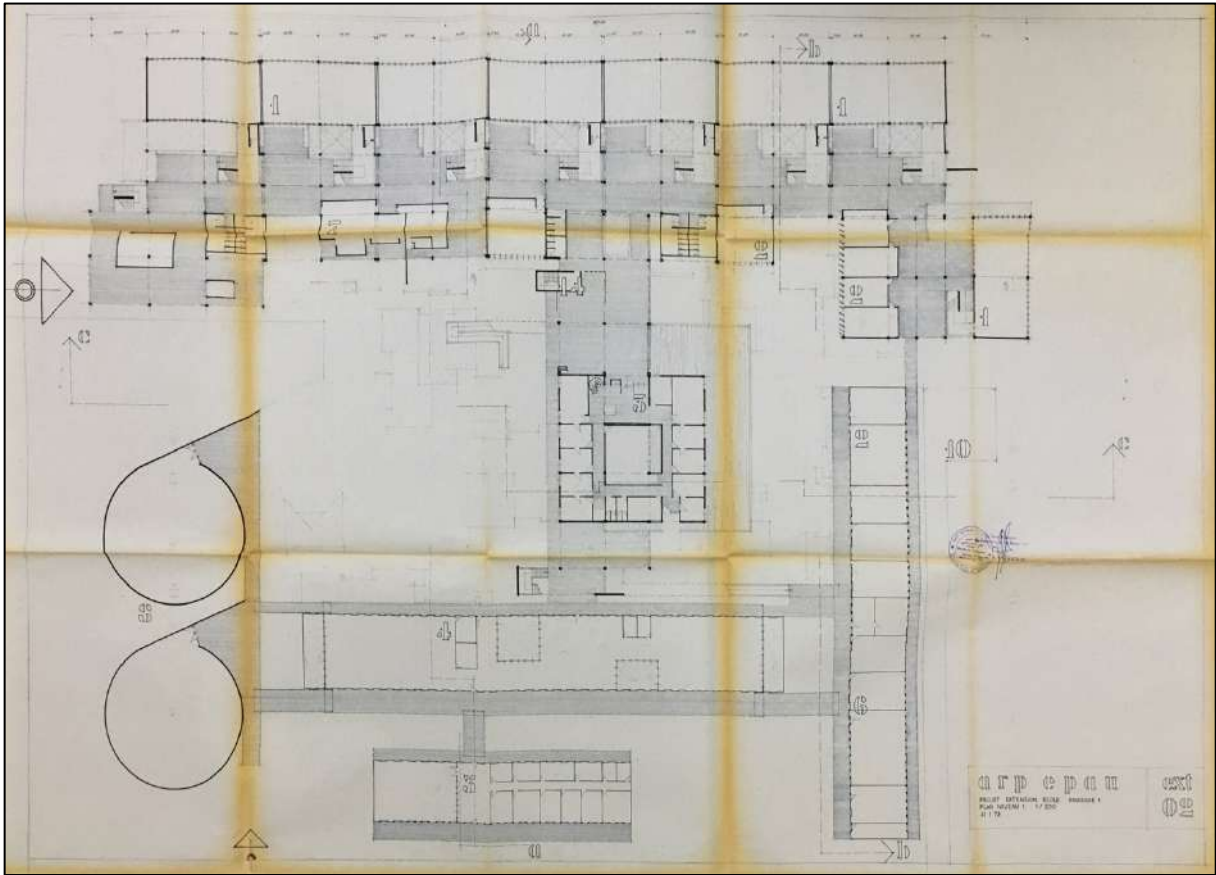


Figure 145 - Projet d'extension de l'EPAU. Esquisse (31 janvier 1973). Plan étage 1. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.

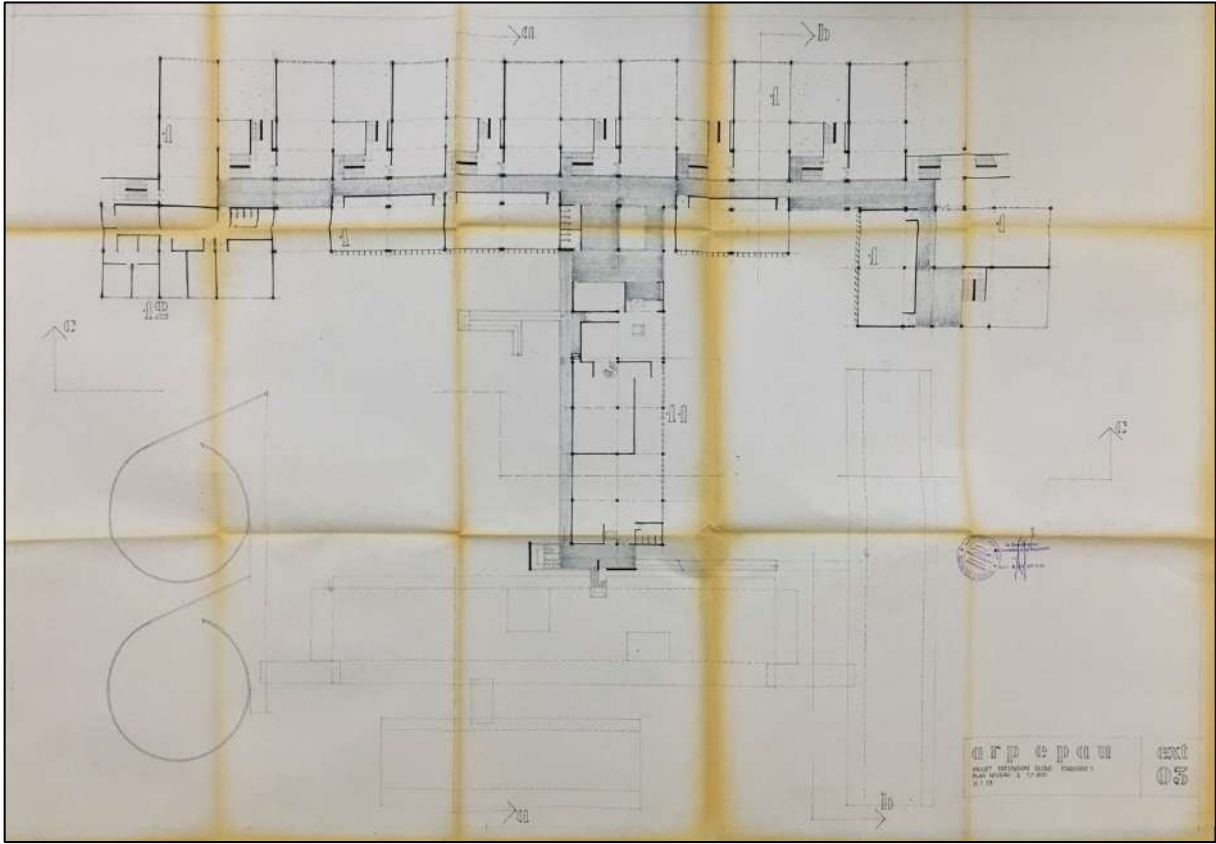


Figure 146 - Projet d'extension de l'EPAU. Esquisse (31 janvier 1973). Plan étage 2. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.

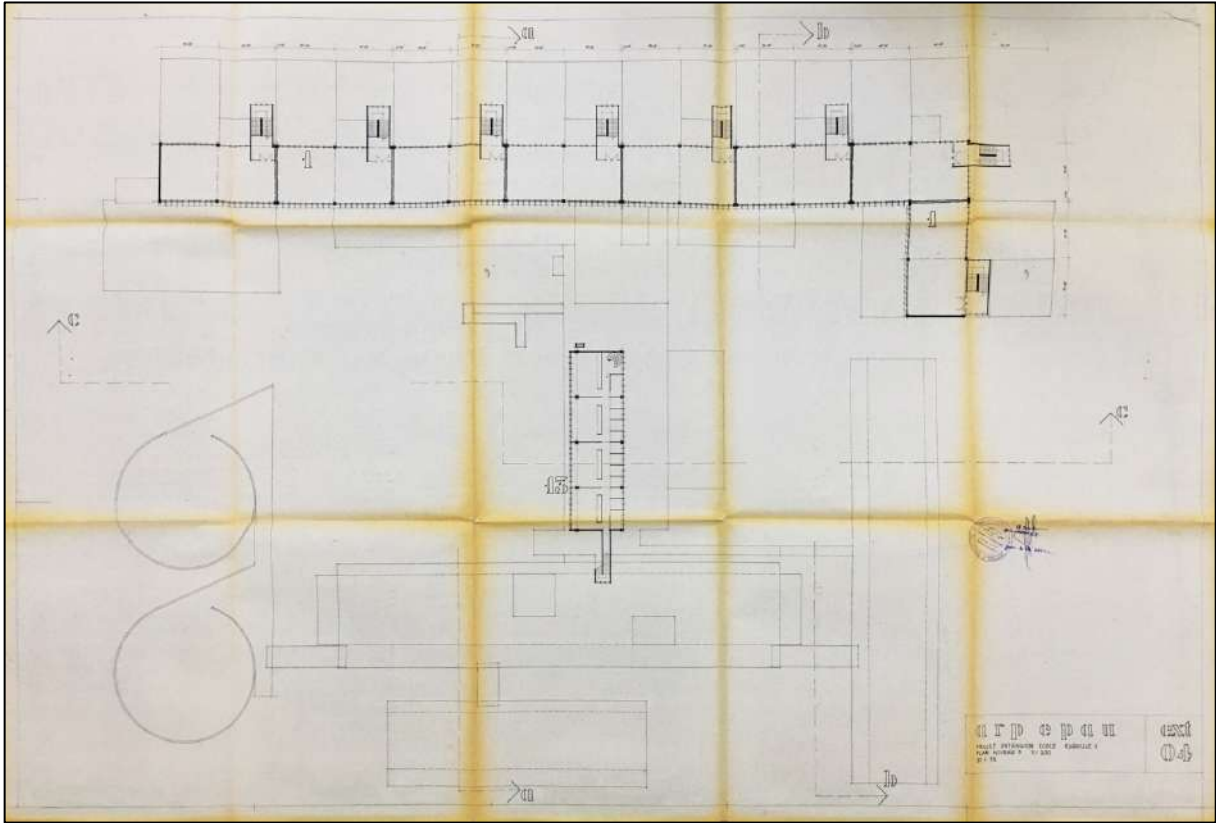
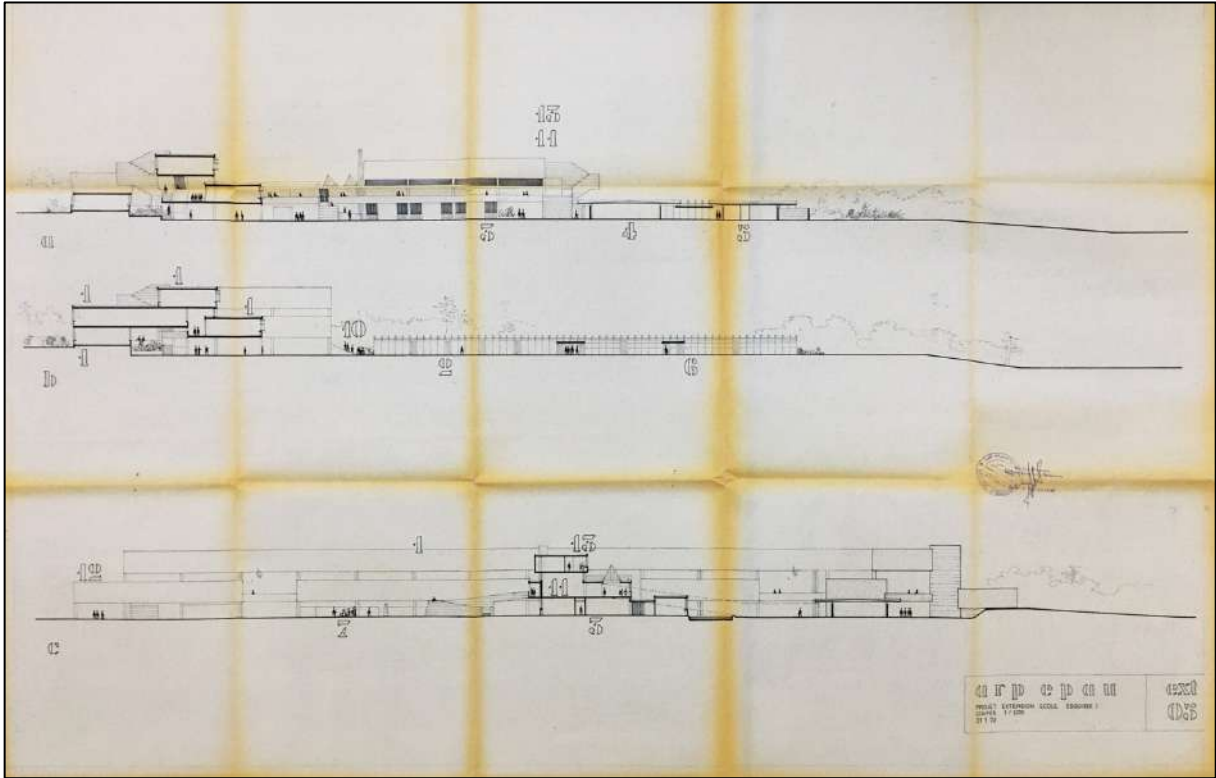


Figure 147 - Projet d'extension de l'EPAU. Esquisse (31 janvier 1973). Coupes. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.



**Les projets d'extension de l'EPAU :**

**Projet I (avant-projet)**

Figure 148 - Projet d'extension de l'EPAU. Projet I (avant-projet). Plan de masse. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.

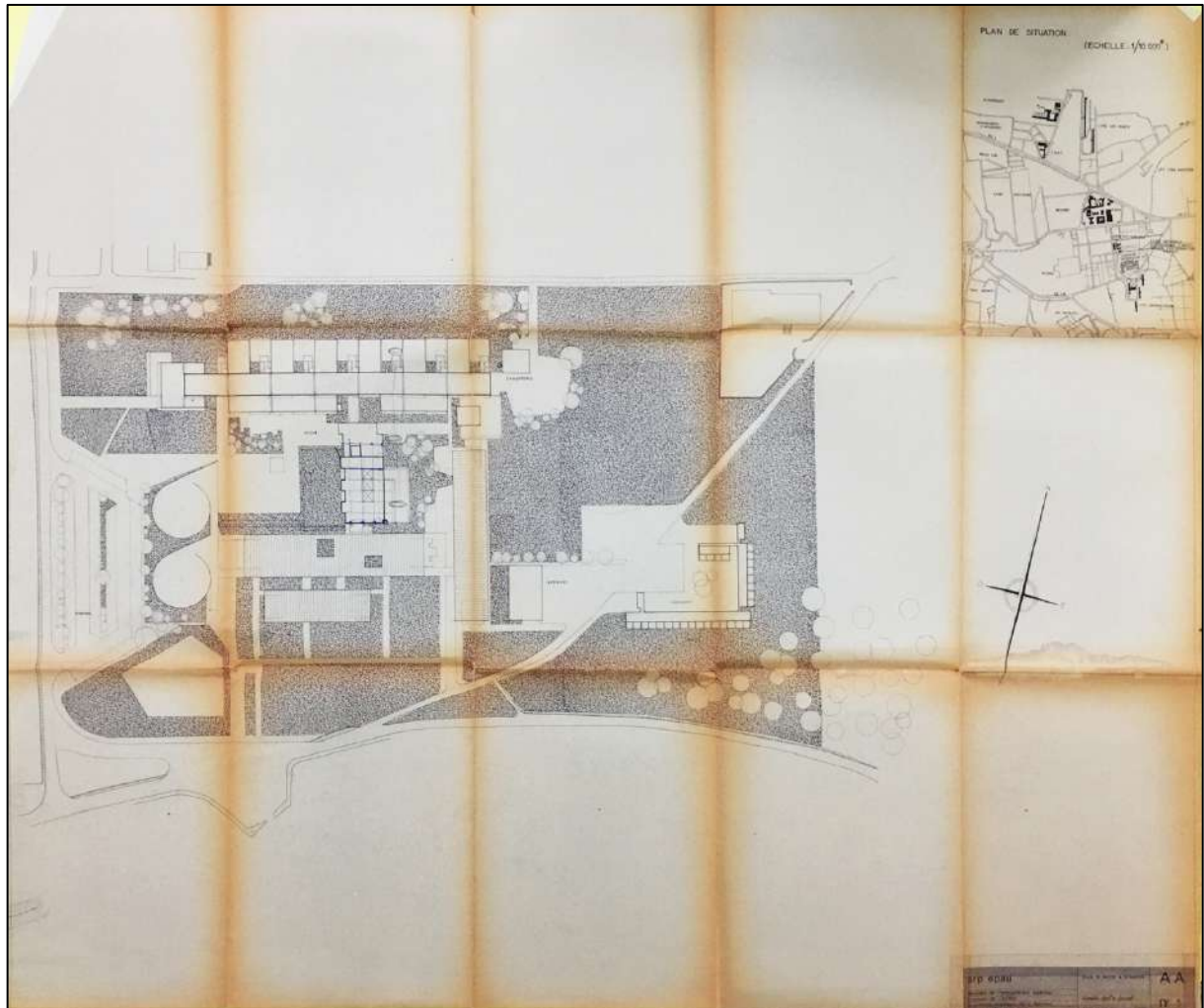




Figure 149 - Projet d'extension de l'EPAU. Projet I (avant-projet). RDC. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.

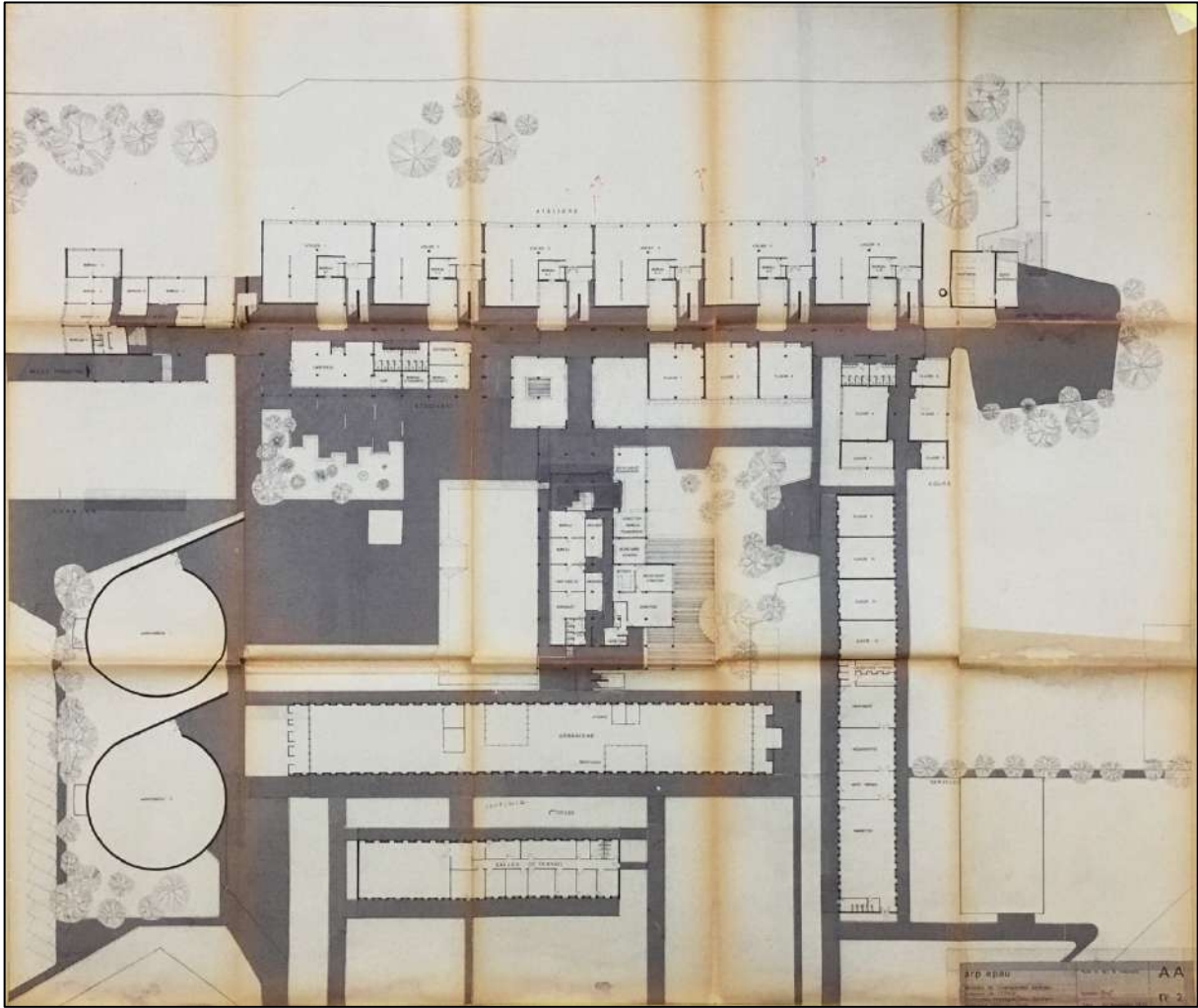


Figure 150 - Projet d'extension de l'EPAU. Projet I (avant-projet). Étage 1. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.

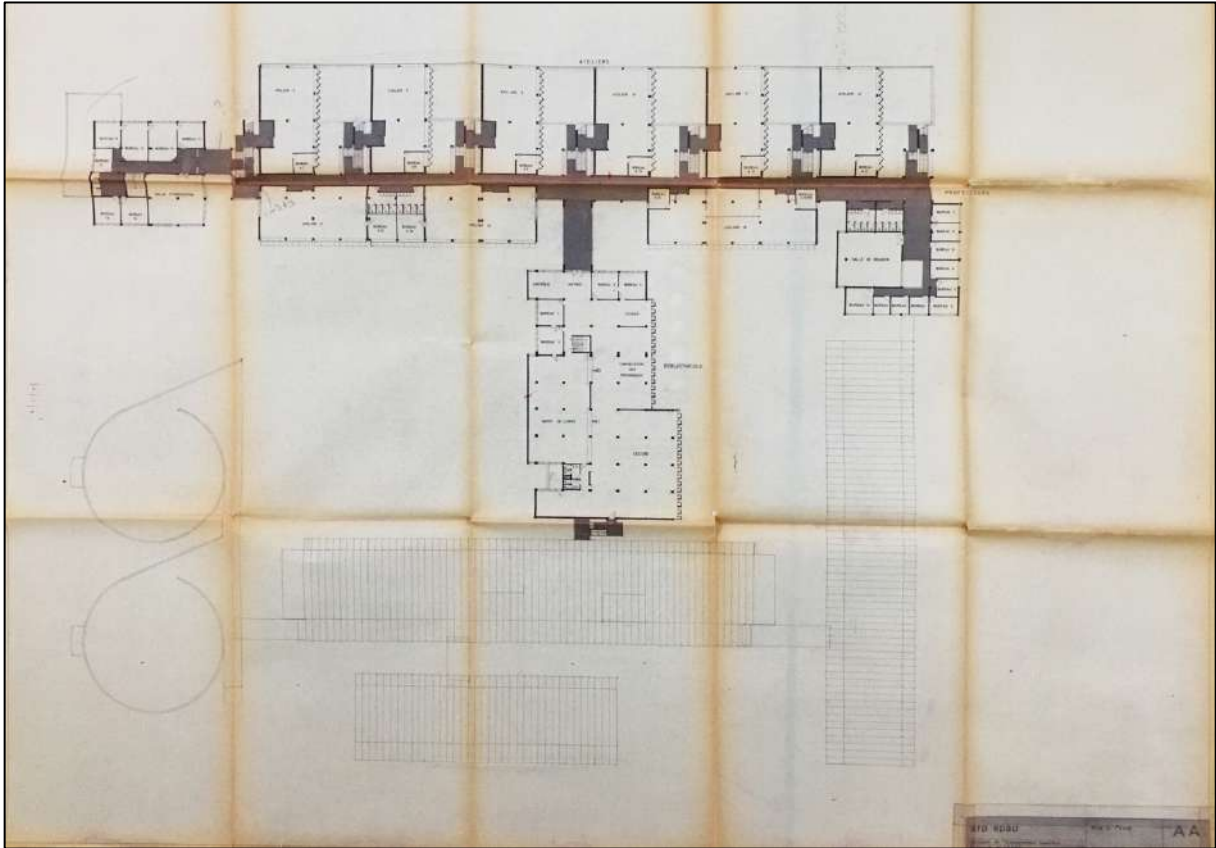


Figure 151 - Projet d'extension de l'EPAU. Projet I (avant-projet). Étage 2. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.

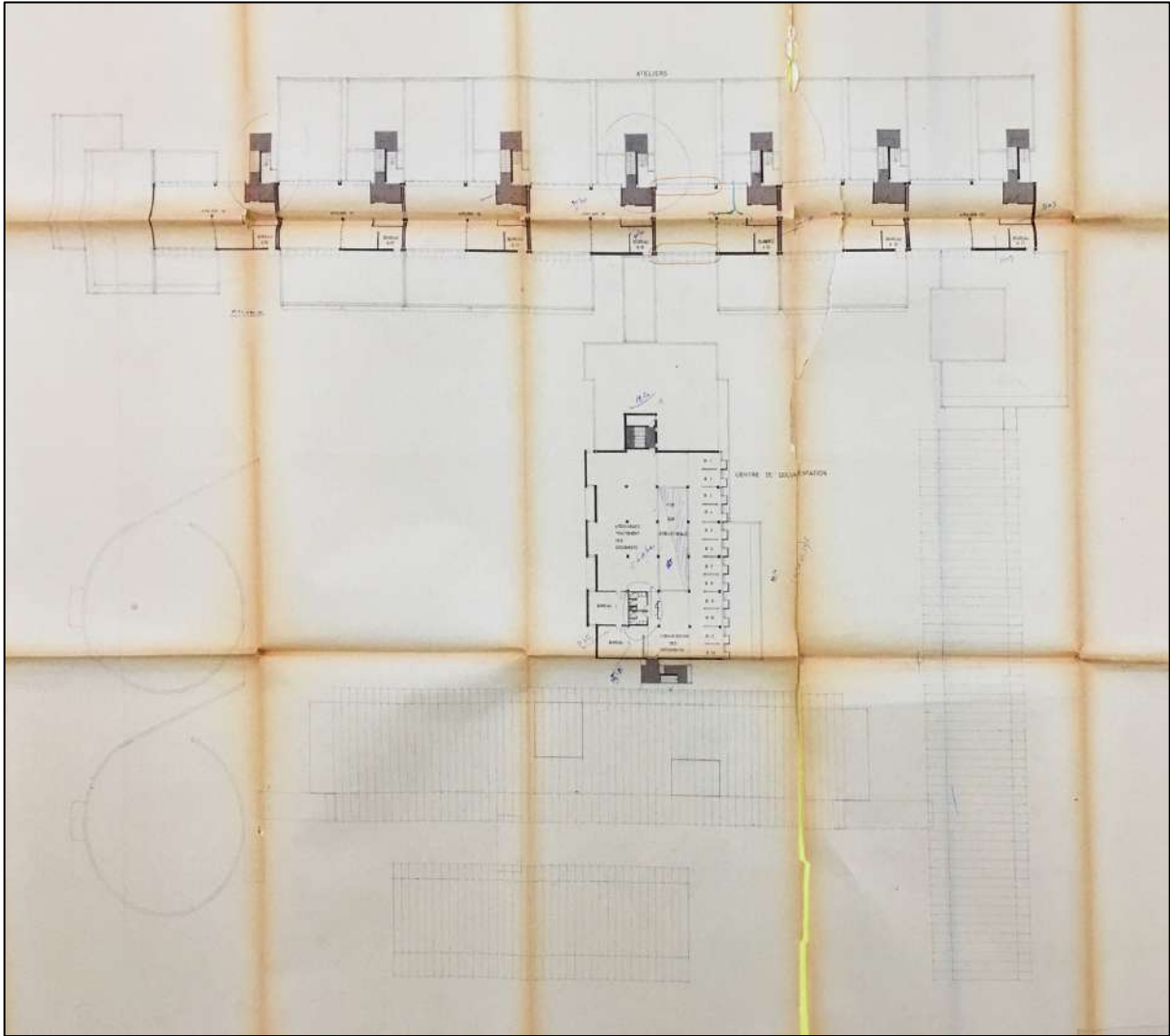
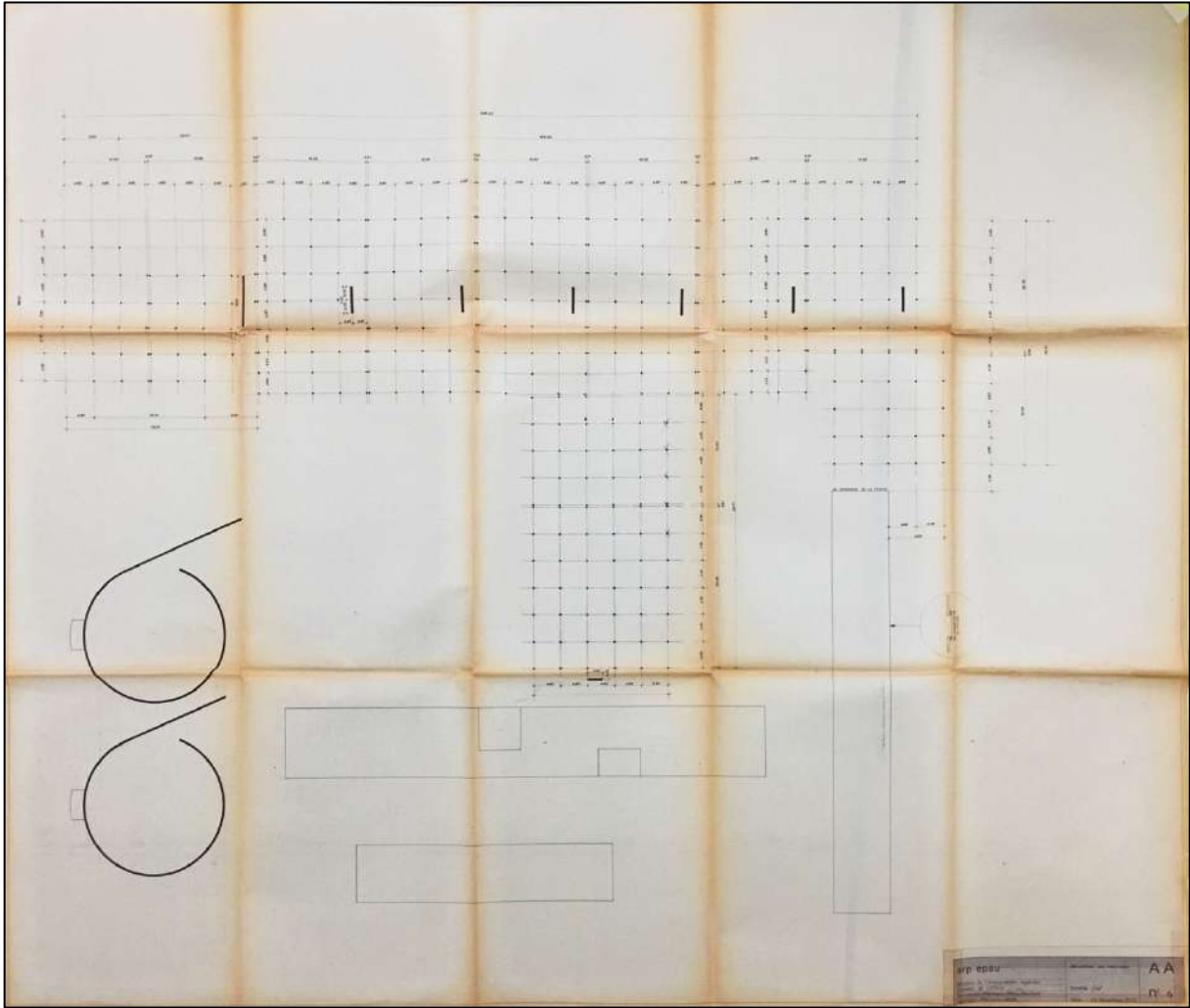


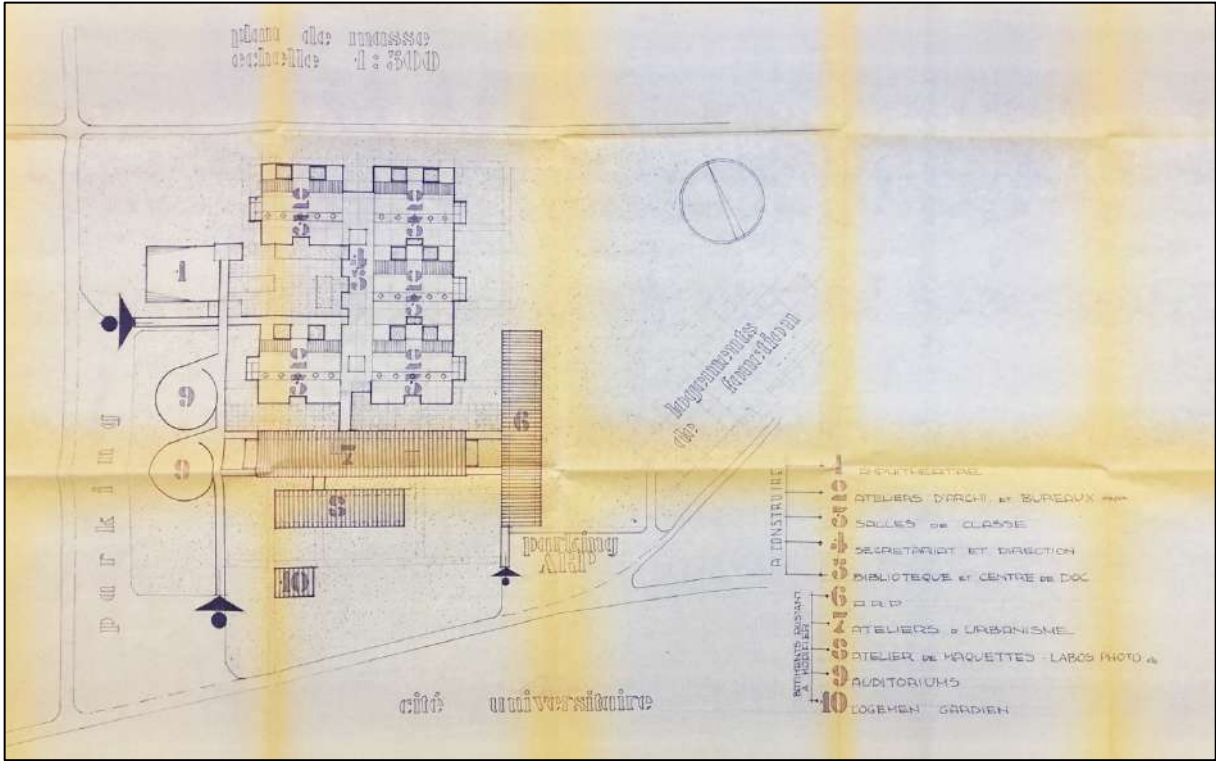


Figure 152 - Projet d'extension de l'EPAU. Projet I (avant-projet). Étage 2. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.



**EPAU-Proposition intermédiaire**

Figure 153 - Projet d'extension de l'EPAU. Proposition intermédiaire (Deluz). Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.



## EPAU-Projet II

Figure 154 - Projet d'extension de l'EPAU. Projet II (1974-1988). Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.



Figure 155 - Projet d'extension de l'EPAU (1974-1988). Maquette (bibliothèque, galeries, ateliers). Projet II (1974-1988). Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.

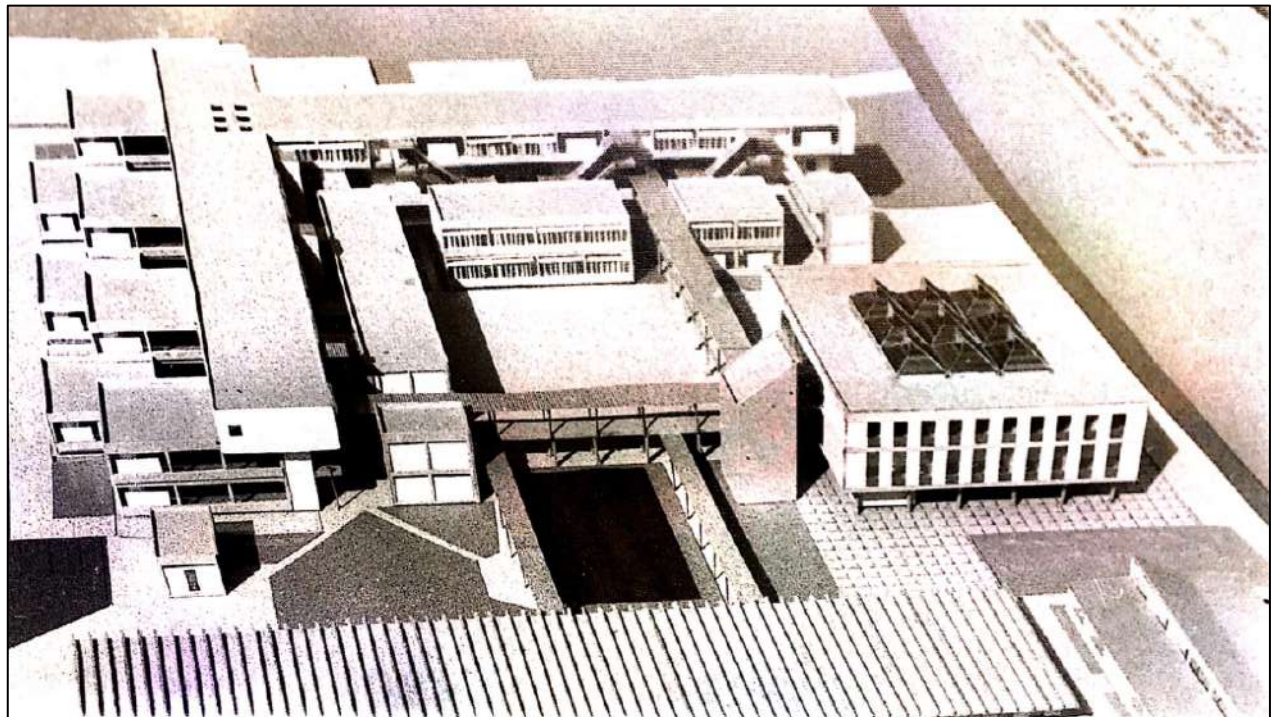




Figure 156 - Projet d'extension de l'EPAU (1074-1988). Maquette vue de dessus. Projet II (1974-1988). Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.

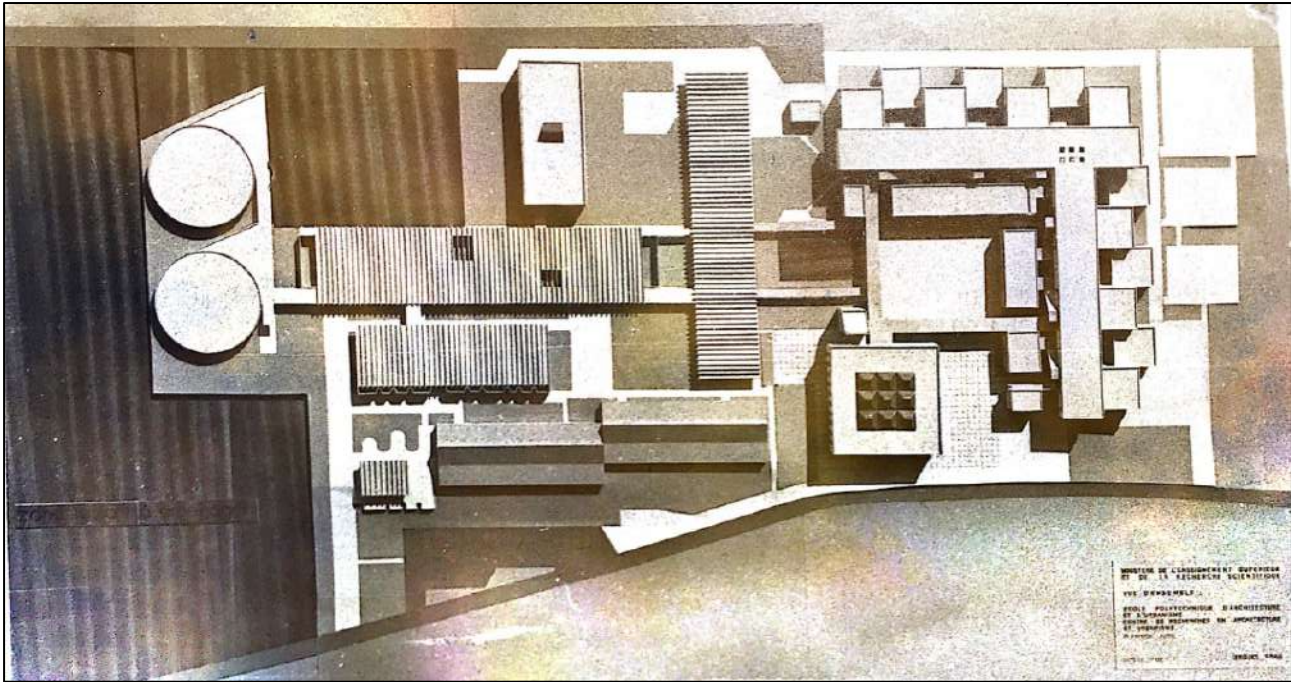


Figure 157 - Projet d'extension de l'EPAU (1974-1988). Bâtiments du Centre de Recherche en Architecture et en Urbanisme (CRAU).. Projet II (1974-1988). Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.

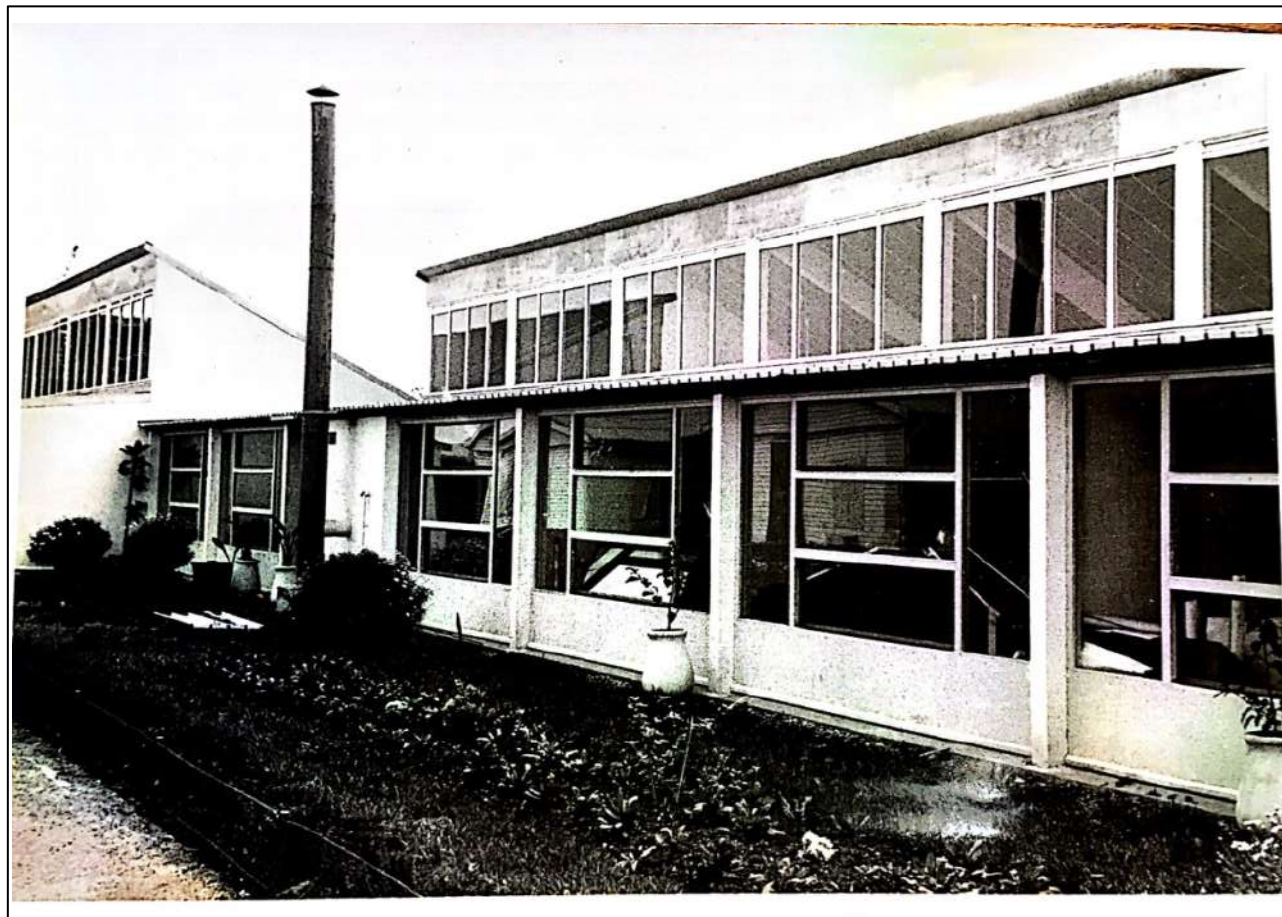


Figure 158 - Projets d'extensions : Analyse typomorphologique. Types de composition.

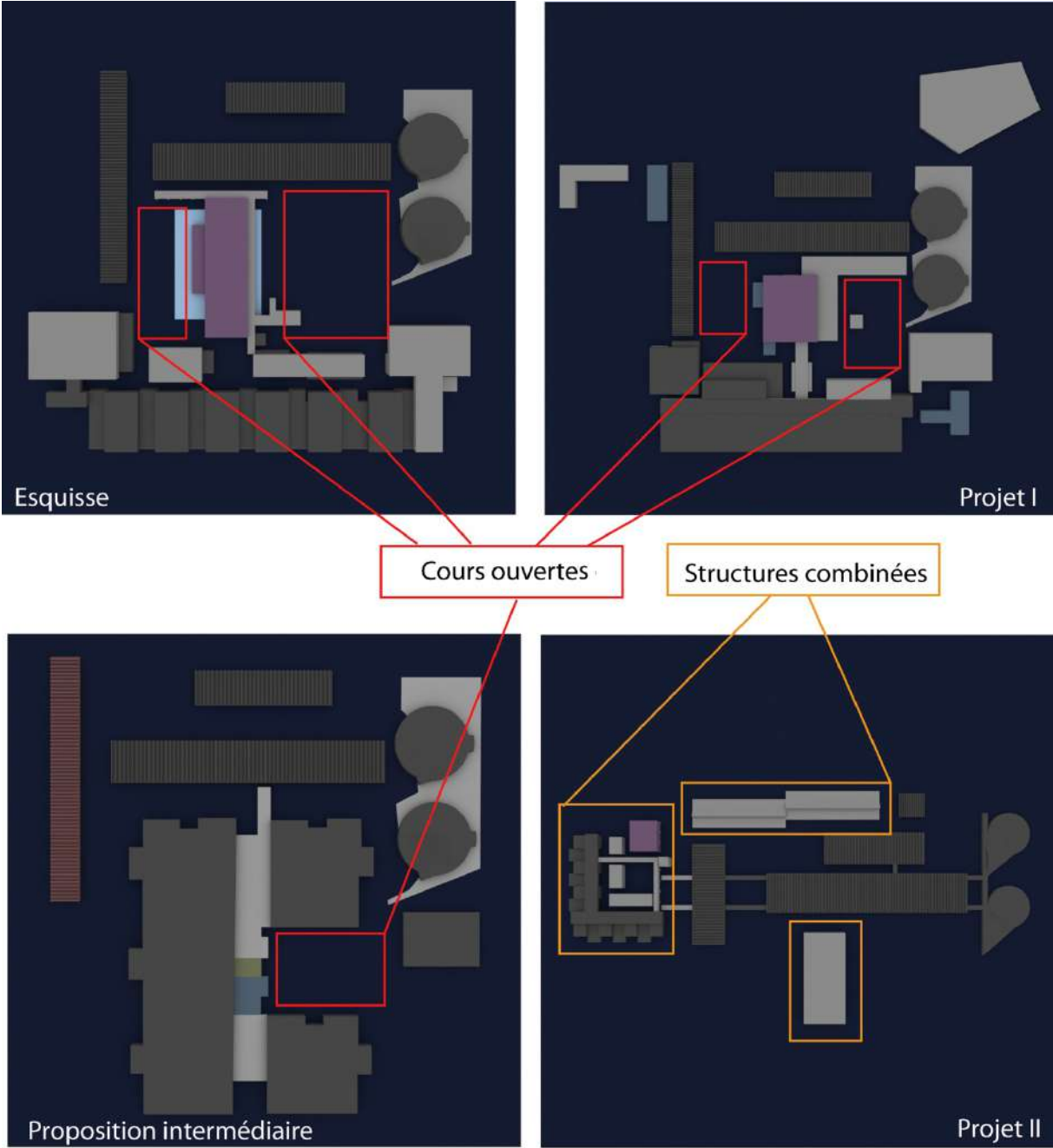
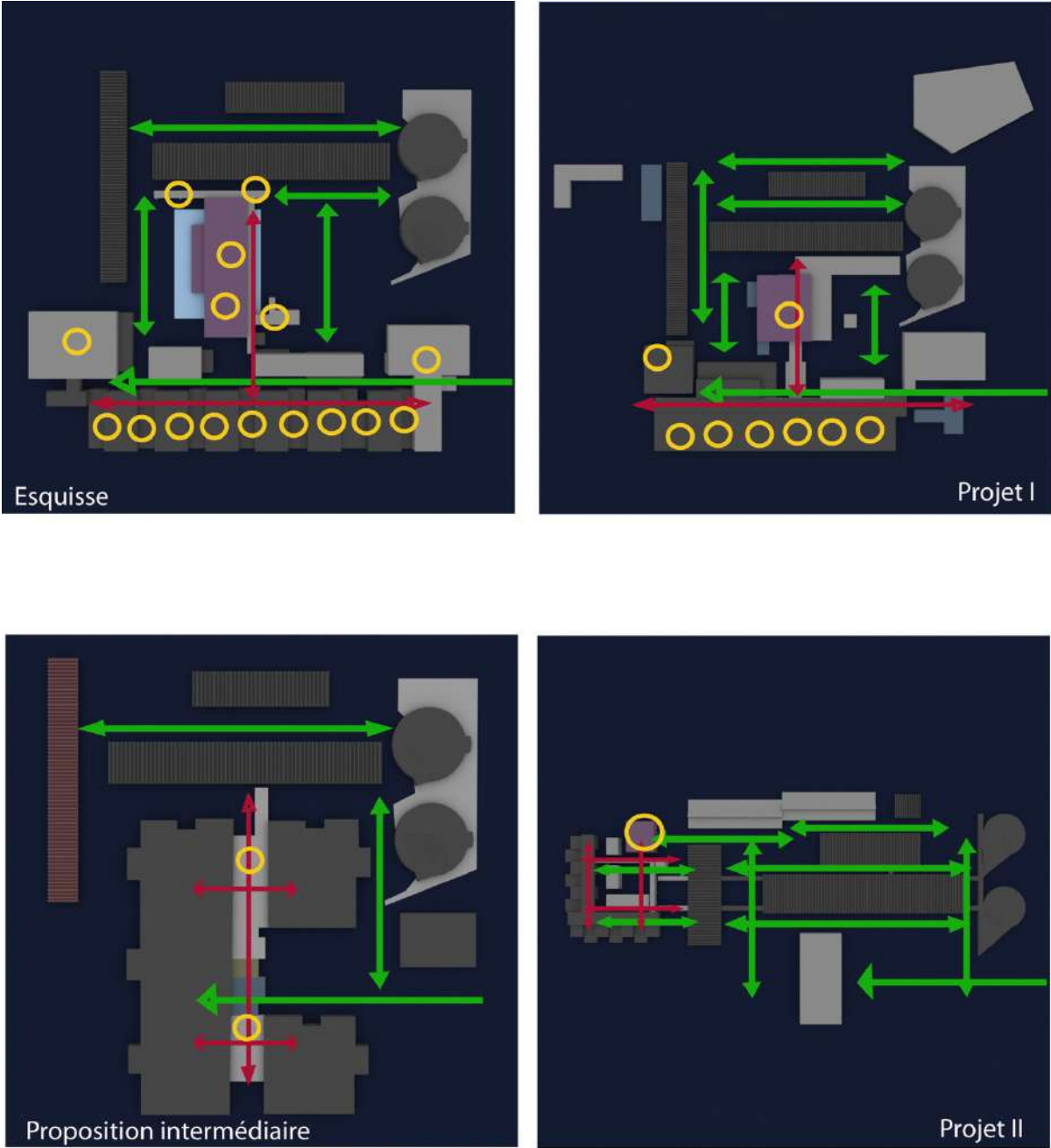


Figure 159 – Projets d’extensions : Analyse typomorphologique. Circulations.






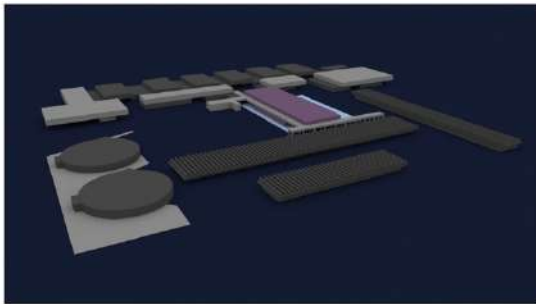
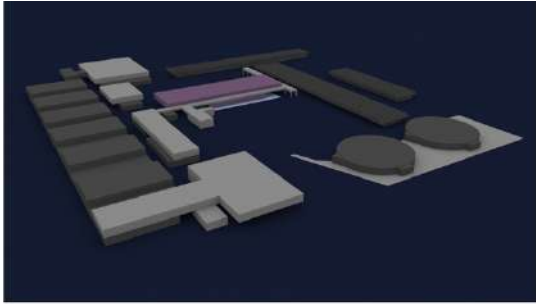
- Légende :
-  Circulations horizontales RDC
  -  Circulations horizontales étages
  -  Circulations verticales (escaliers ou rampes)

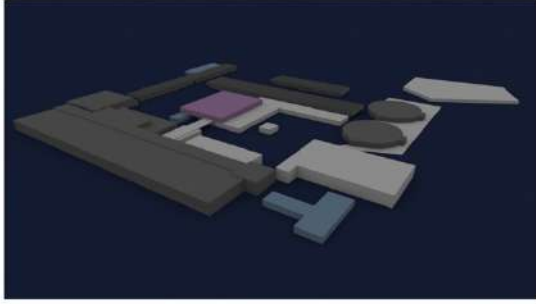
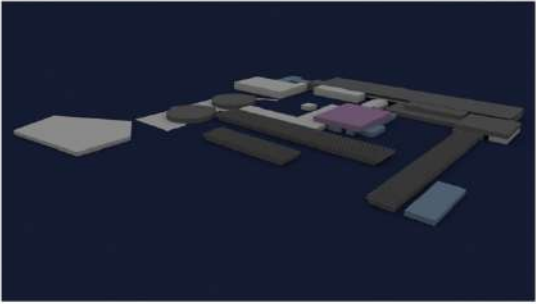


Figure 160 - Projets d'extensions : Analyse typomorphologique. Volumétries.



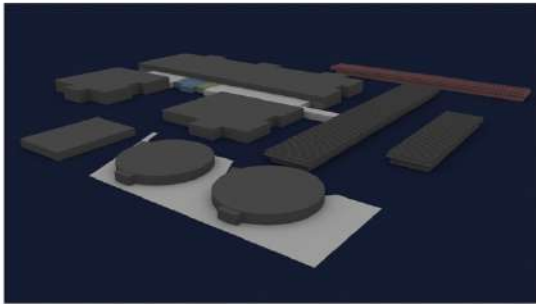
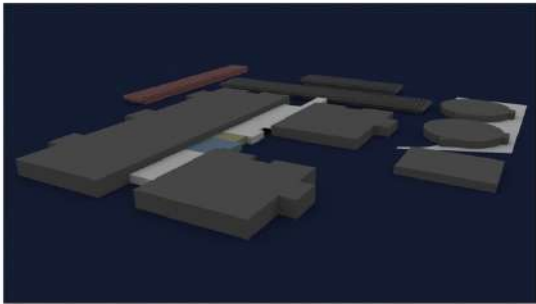
Esquisse

---



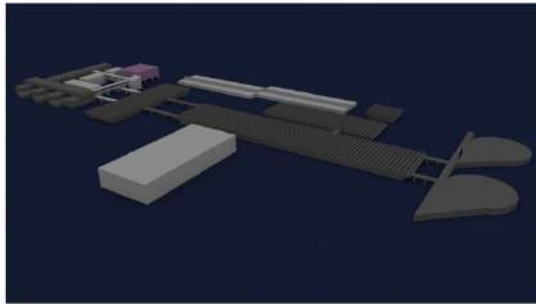
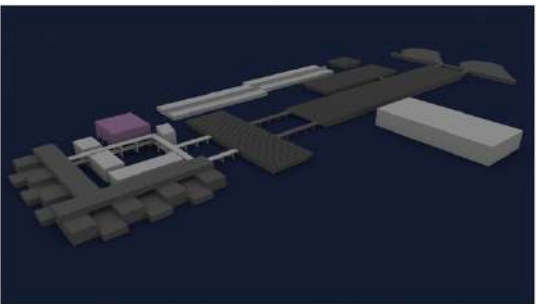
Projet I

---



Proposition intermédiaire

---



Projet II

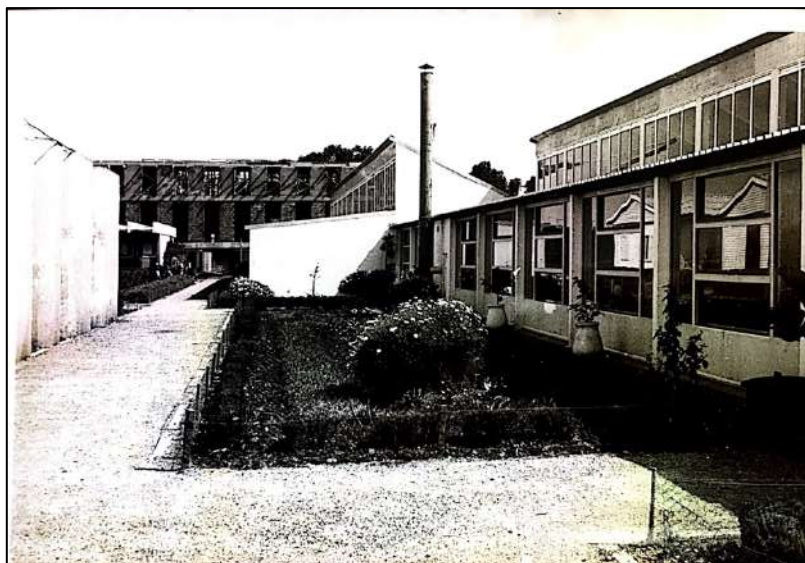
---



Figure 161 - Talesin West à trois périodes différentes.



Figure 162 - Le CRAU à sa création en 1974. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.



## **5 Cinquième partie**

1988-2009

**LES TROIS TEMPS DE L'EXIL.**

**LA PARENTHÈSE AVIGNONNAIS ET LA DÉSHILLUSION  
ALGÉROISE.**



## L'art de Jean-Jacques Deluz

Figure 163 - Deluz en àède pose devant son œuvre (années 1980).



Figure 164 - Éléments picturaux : l'autoportrait- Vidéo d'animation 12mn32- sans titre. 1957.



Figure 165 - Éléments picturaux : l'autoportrait- Gouache sur contreplaqué. Sans titre. Sans date. 39 x 52 cm



Figure 166 - Éléments picturaux : l'autoportrait- Vidéo d'animation 5mn52- sans titre. 1958.





Figure 167 - Éléments picturaux : La matrice-Gouache sur carton. sans titre. 1998. 9 x 13 cm





Figure 168 - Éléments picturaux : la matrice- Vidéo d'animation 12mn32- sans titre. 1957.



Figure 169 - Éléments picturaux : La matrice-Gouache sur contreplaqué. Sans titre. Sans date. 46 x 75 cm



Figure 170 - Thématiques : la séparation. Gouache sur contreplaqué. Sans titre. Sans date.

60 x 42 cm





Figure 171 - Thématiques : la séparation. Gouache sur contreplaqué. Sans titre. Sans date. 37 x 83 cm



Figure 172 - Thématiques : la séparation. Huile sur toile. Sans titre. Sans date. 14 x 8 cm





Figure 173 - Thématiques : la critique de la société (les œufs, les juges) Gouache sur papier maquette.. Sans titre. 2004.

20 x 32 cm



Figure 174 - Thématiques : la critique de la société (les œufs, les juges) Gouache sur carton.  
Sans titre. Sans date

9 x 15 cm.





Figure 175 - Thématiques : la critique de la société (les œufs, les juges. Détail du cylindre (vers 1980).





Figure 176 - Texte de présentation de l'Installation du cylindre. Dossier de genèse.

la colonne-ou plutôt le fût de colonne puisqu'elle ne comporte ni base ni chapiteau- est un cylindre vertical sur lequel figure un dessin continu dont la surface développée est de 1848 mm. x 1764 mm., le second chiffre étant celui de la hauteur, et dont le diamètre est conséquemment de 588 mm. En fait, cet ensemble, qui est composé de 462 dessins assemblés suivant une trame carrée de 84 mm. x 84 mm. a une assez curieuse histoire. Si je désigne par "il" le propriétaire de la main, je dirai qu'il commença d'une façon purement fortuite par un graffiti. Ce premier dessin, qui porte dans la numérotation faite par la suite le numéro 64, a d'ailleurs toutes les caractéristiques des graffitis: il a le laisser-aller du dessin automatique, tels qu'on les abandonne autour d'un téléphone. Cadré dans un carré, le dessin dut lui plaire assez pour lui donner envie d'en faire d'autres. De caractère maniaque, il reproduit au millimètre près le cadre (84 x 84 mm.) et s'aventura, sur des bouts de canson, à quelques images spontanées, le principe étant de laisser la main conduire l'esprit, et d'accepter, ou de détruire, ce qui était tombé sur le papier. Or ces dessins, lorsqu'il y en eut une dizaine, lui apparurent peu à peu être les fragments d'une histoire, ou d'une réflexion globale cachée, quelque chose comme les pièces d'un puzzle dont il ignorait l'image finale. Une évidence se fit donc jour progressivement, alors que le lot des dessins augmentait: il fallait, d'une façon ou d'une autre, trouver comment se ferait l'assemblage de ces morceaux. Des traces de significations apparaissaient aussi comme des liens entre certaines images, des sortes de reflets d'une réflexion sur les thèmes primordiaux: rencontres des spermatozoïdes et des ovules, dissolution des cellules vivantes, mise en otage des cerveaux, etc. La reproduction de certains personnages dans différents dessins laissaient aussi supposer que des histoires se déroulaient à la manière des bandes dessinées, mais dont les lignes conductrices



ne pourraient émerger qu'en éclairant leurs rapports avec les thèmes. Cette première conscience qu'une expérience peut-être révélatrice se mettait en place peut s'expliquer par quelques travaux précédents qu'il avait produits, du moins ceux que j'ai pu voir car il était avare de confidences. Il y eut en tout cas un projet de film qui le préoccupa suffisamment pendant des mois pour qu'il en transcrive l'essentiel, mais qu'il abandonna devant l'obligation qu'il aurait eue d'y faire participer des collaborateurs, chose qui l'effrayait terriblement, ce qui, soit dit entre parenthèses, révèle un côté schizophrène auquel ses origines puritaines ne sont pas étrangères. Le film était découpé en séquences d'égale longueur dans lesquelles un certain nombre de personnages (qui ne devaient pas forcément être joués par le même acteur tout le long du film) se débattait dans les difficultés de la communauté. Il y avait les hommes, en état d'affrontement et d'imbécillité constant, les femmes qui formaient une sorte de bloc de résistance compact et indifférencié, et les enfants qui passaient tout le film attachés sous les meubles et qu'on baillonnait quand ils ouvraient la bouche. Chaque scène était un moment de quotidien (ils mangent, ils font de la musique, la promenade du dimanche, ils montent une petite chaîne de production artisanale, la fête, le débat idéologique, etc), pendant lequel se nouent et se dénouent les intrigues (haines, jalousies, amours, etc, c'est à dire le romanesque de l'existence.) Mais si j'évoque ce projet, c'est parce qu'il proposait une structure assez curieuse du récit qui nous ramènera à la colonne. Chaque séquence était autonome en ce sens que, pour la projection du film, l'opérateur devait obligatoirement passer les bobines (1 séquence = 1 bobine) dans un ordre dû au hasard. La conception était telle que le dernier plan de chaque séquence (suivant un système de combinatoire) comportait un élément d'assemblage avec le premier plan de chacune des autres séquences: un mot, une couleur dominante, un geste commencé dans le premier



et terminé dans le second, un accent musical, etc, de sorte que le spectateur, quel que soit l'ordre des séquences, les trouvait naturellement en continuité. Ainsi était-il difficile de voir deux fois le même film et pratiquement impossible d'en connaître toutes les versions. Dans un autre domaine, il était fasciné par le Jeu de l'Oie, dont la magnifique version des années (20 - 30 ?) sur fond cartonné rouge restait dans sa mémoire le lieu magique de ses voyages d'enfant. Le principe du jeu: les cases dont les illustrations sont apparemment sans rapport des unes avec les autres, et qui paraissent extraites d'une histoire dont on ne connaît ni le début ni la fin, sont pourtant liées par la continuité de la spirale qui les amène au numéro 63. Le cheminement des petits jetons d'une image à l'autre, d'une histoire à l'autre, trame une infinité de romans étranges dans lesquels on se perd. Le jeu de l'Oie qu'il exécuta dans les années 56 (?) par collages, témoigne, s'il existe encore, de cette fascination. Pour revenir à la colonne, il arriva, à un moment donné, une chose curieuse. Il avait dessiné un peu plus de 30 dessins et avait défini assez précisément son projet: le panneau complet serait un ensemble de 64 dessins (8 sur 8) espacés dans le sens de la largeur et dans le sens de la hauteur d'un intervalle équivalent à la dimension d'une image, ce qui devait donner un grand carré de  $(8 + 9) = 17$  sur 17 dessins, soit 1428 mm. au carré. Une fois réalisés les 64 dessins de base, il resterait à constituer les assemblages, donc les 225 dessins de liaison.

Le principe était ainsi le suivant:

i :	r	r	r	r	r	r	r
image maîtresse	r	i	r	i	r	i	r
r :	r	r	r	r	r	r	r
image de raccordement	r	i	r	i	r	i	r

## ASSEMBLAGE ET NUMEROTATION DES IMAGES

29		82	62	91	85	13	6	2	65	73	29		82	62
21		86	95	70	42	47	87	69	11	23	21		86	95
90		4	56	59	36	64	80	50	8	74	90		4	56
76		3	84	45	52	98	78	49	68	33	76		3	84
15		18	55	20	35	81	66	41	67	51	15		18	55
54		22	88	16	26	96	83	7	77	57	54		22	88
100		25	30	19	27	92	60	63	40	93	100		25	30
14		1	99	71	5	38	32	37	12	79	14		1	99
24		58	31	9	53	34	17	61	10	46	24		58	31
39		48	72	75	94	43	89	44	28	97	39		48	72

30	3019	19
3099	3071	1971
99	9971	71

numérotation des images.

14	14D	141	14	1
1424	1424D	1458	158G	158
24	24D	2458	58G	58

Projet de labyrinthes élémentaires pour l'exposition du cylindre.

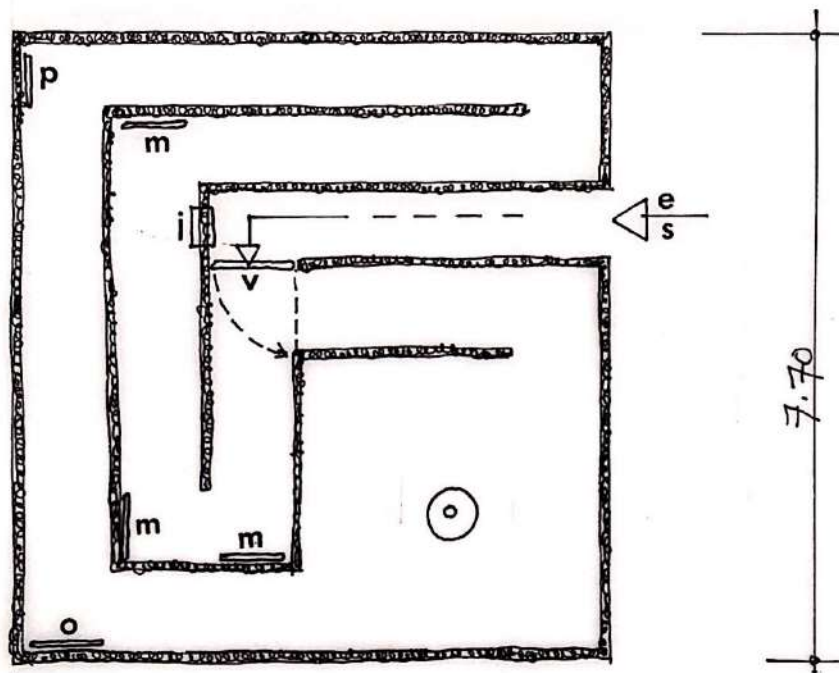
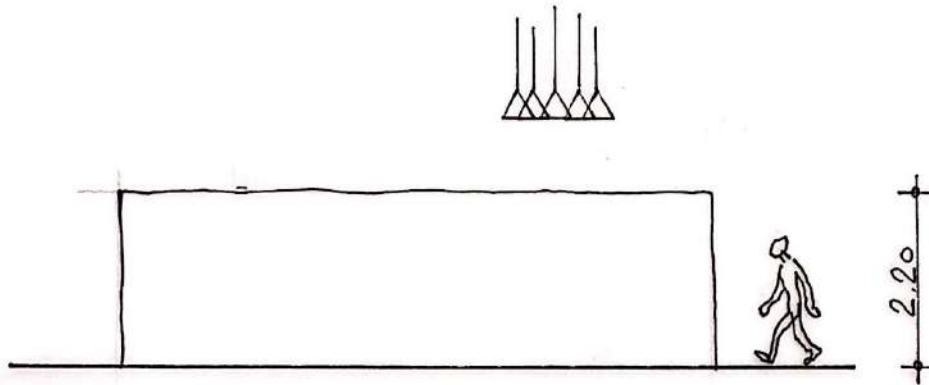
Les croquis 1 et 2 sont basés sur le principe de la fausse piste. Le croquis 3 développe plutôt l'idée du circuit fermé. Dans les deux propositions, le parcours est balisé par quelques pièces représentatives des recherches qui ont précédé le cylindre, (un jeu d'échecs, un jeu de l'oie, une peinture) et par des miroirs.

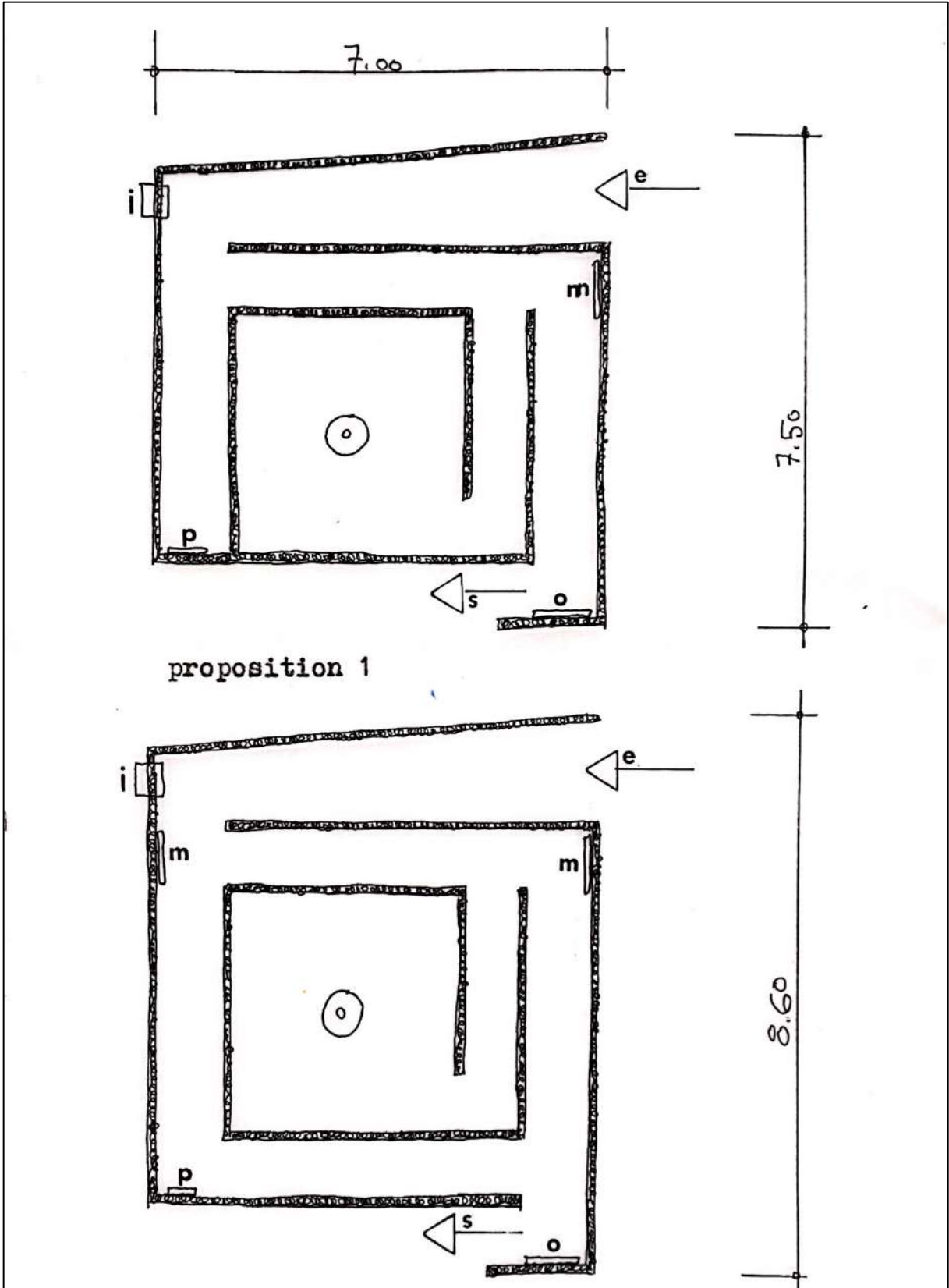
Légende des plans/

- e entrée
- s sortie
- j jeu d'échecs
- o jeu de l'oie
- p peinture
- m miroir
- v vantail avec ressort lent le ramenant à la position initiale.



proposition 3





Projet de labyrinthes élémentaires pour l'exposition du cylindre.

Les croquis 1 et 2 sont basés sur le principe de la fausse piste. Le croquis 3 développe plutôt l'idée du circuit fermé. Dans les deux propositions, le parcours est balisé par quelques pièces représentatives des recherches qui ont précédé le cylindre, (un jeu d'échecs, un jeu de l'oie, une peinture) et par des miroirs.

Légende des plans/

- e entrée
- s sortie
- i jeu d'échecs
- o jeu de l'oie
- p peinture
- m miroir
- v vantail avec ressort lent le ramenant à la position initiale.



Figure 177 - Cylindre. dessin portant le numéro 54 : le dessin originel.



Figure 178 - Le cylindre. Quelques dessins.



Figure 179 - Le cylindre. Premiers essais de composition.

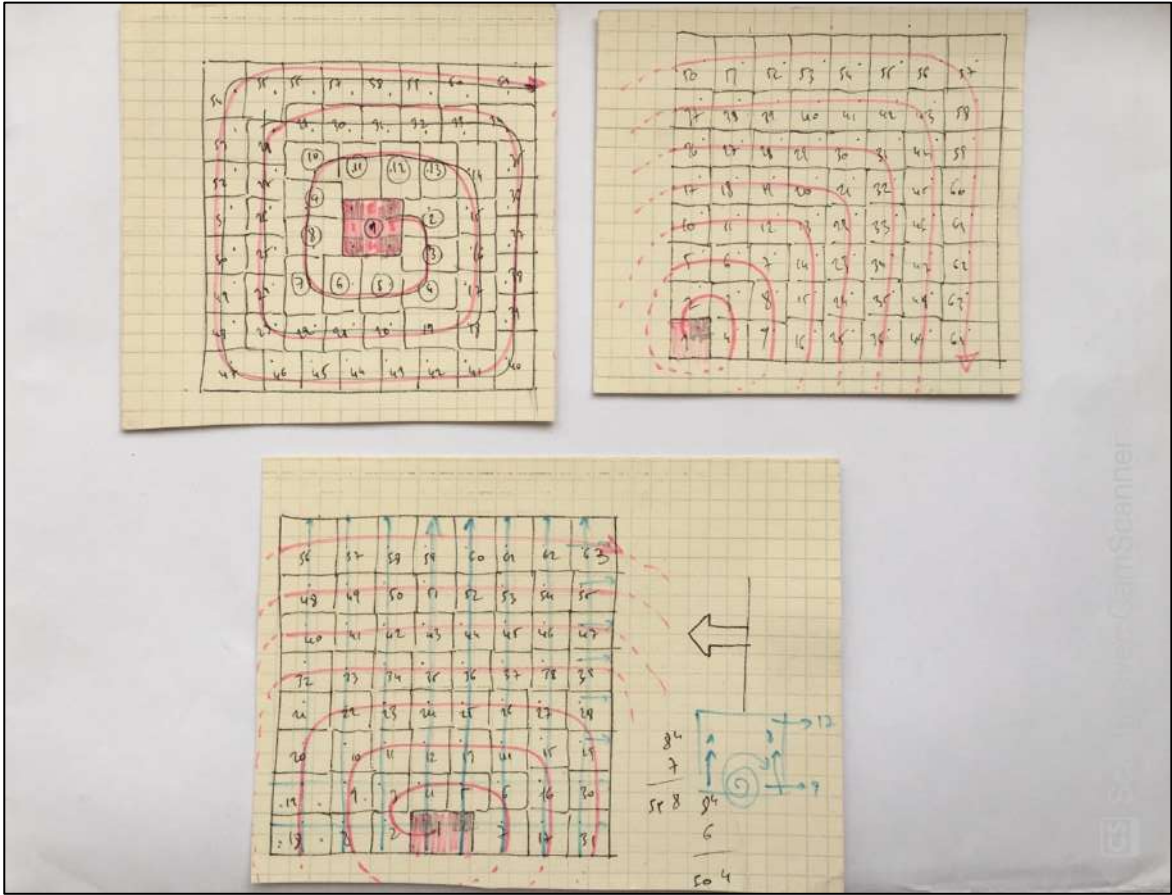
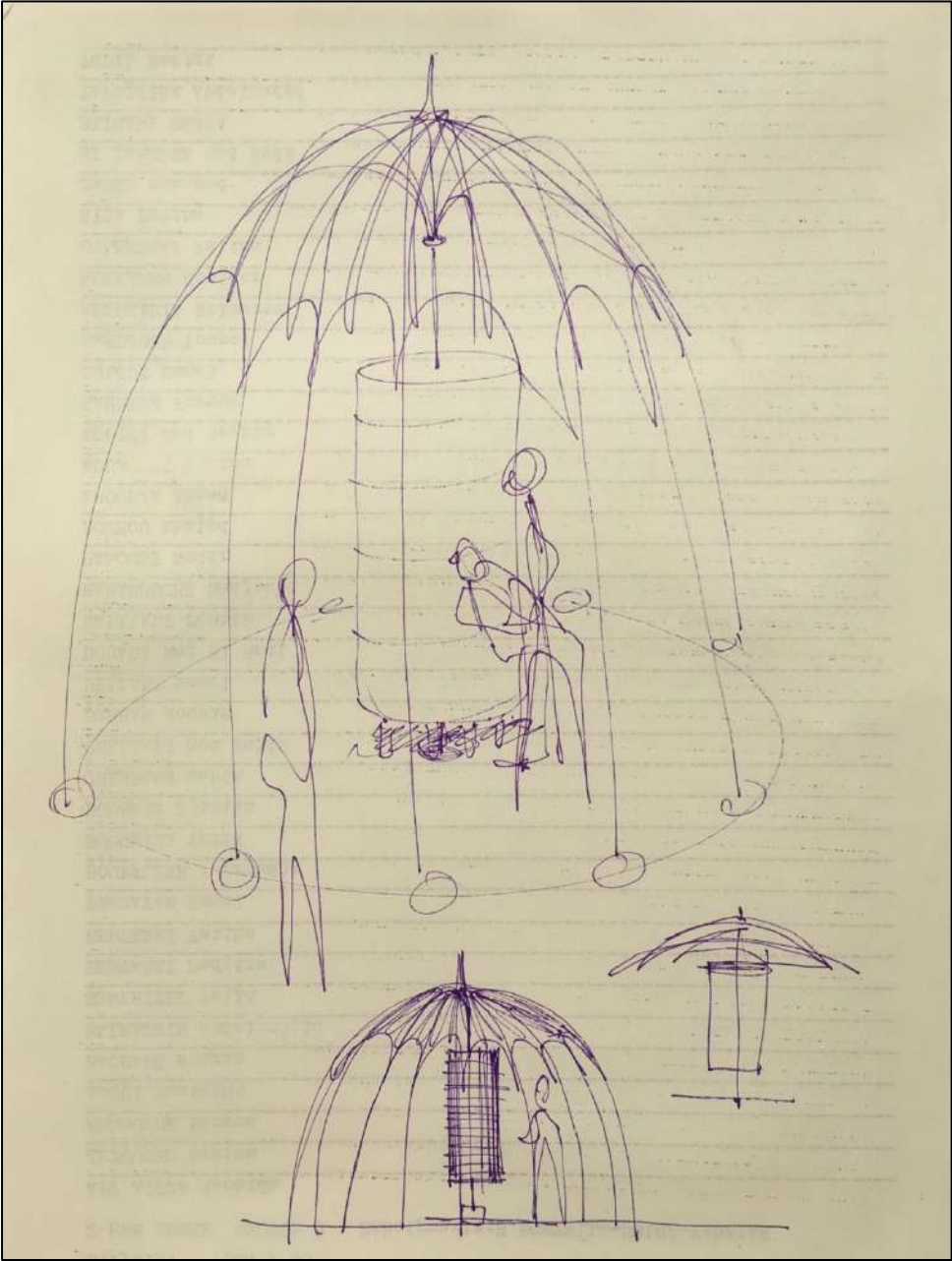


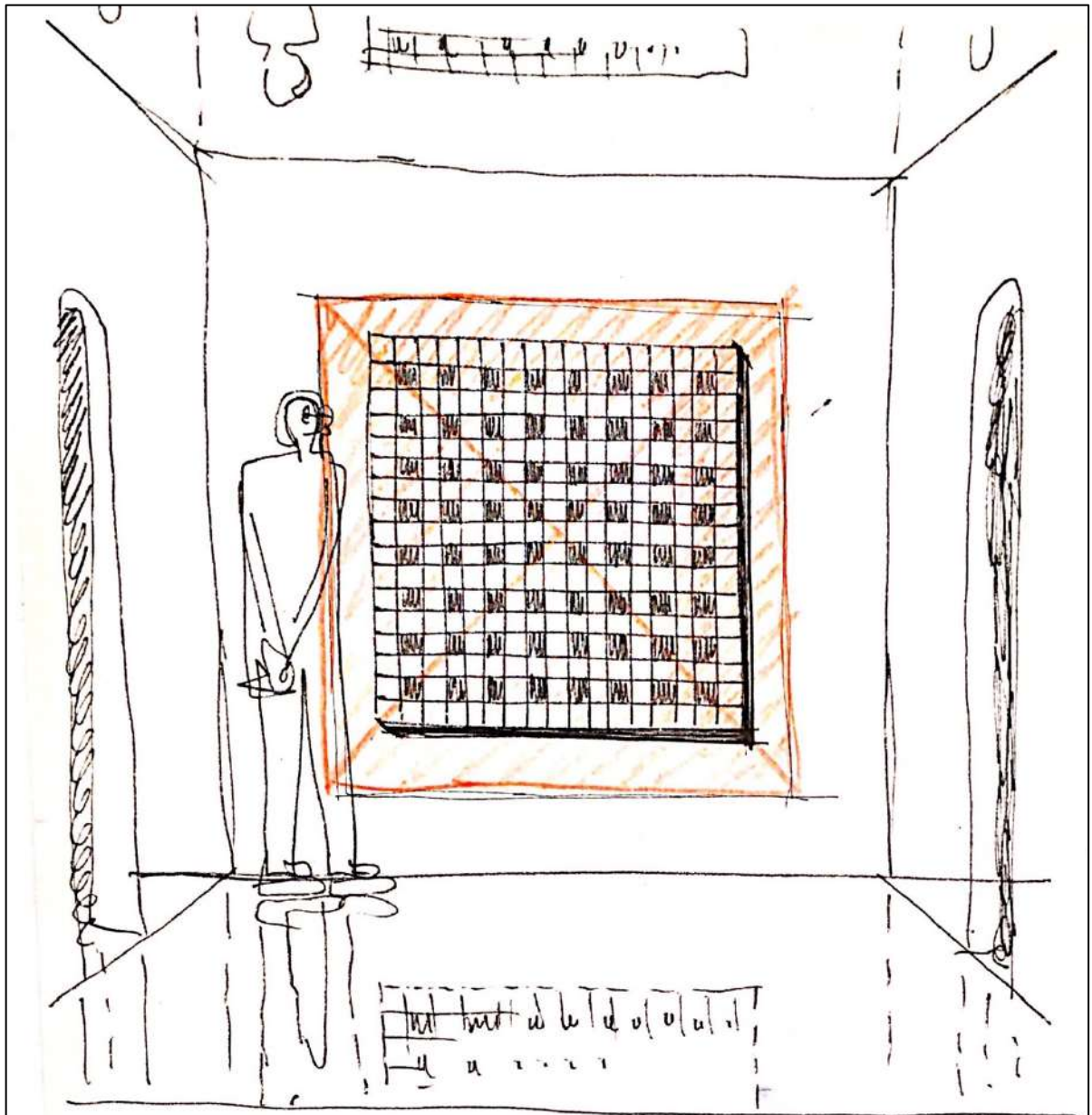




Figure 181 - Des essais sur la forme et sr la mise en scène.







$$17 \times 17 = 289$$

$$8 \times 8 = 64$$

$$\hline 225$$

$$17 \times 84 = 1428 \text{ cm}$$

$$19 \times 19 = 361$$

$$9 \times 9 = 81$$

$$\hline 280$$

$$19 \times 84 = 1596 \text{ cm}$$

agrandi de 25% = 180 cm · moye = 10,5.

## Sidi Abdellah

Figure 182 - Sidi Abdellah (1997 -2006). Le site à partir du plateau de Sidi Bennour. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.





Figure 183 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Plan directeur première version. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.

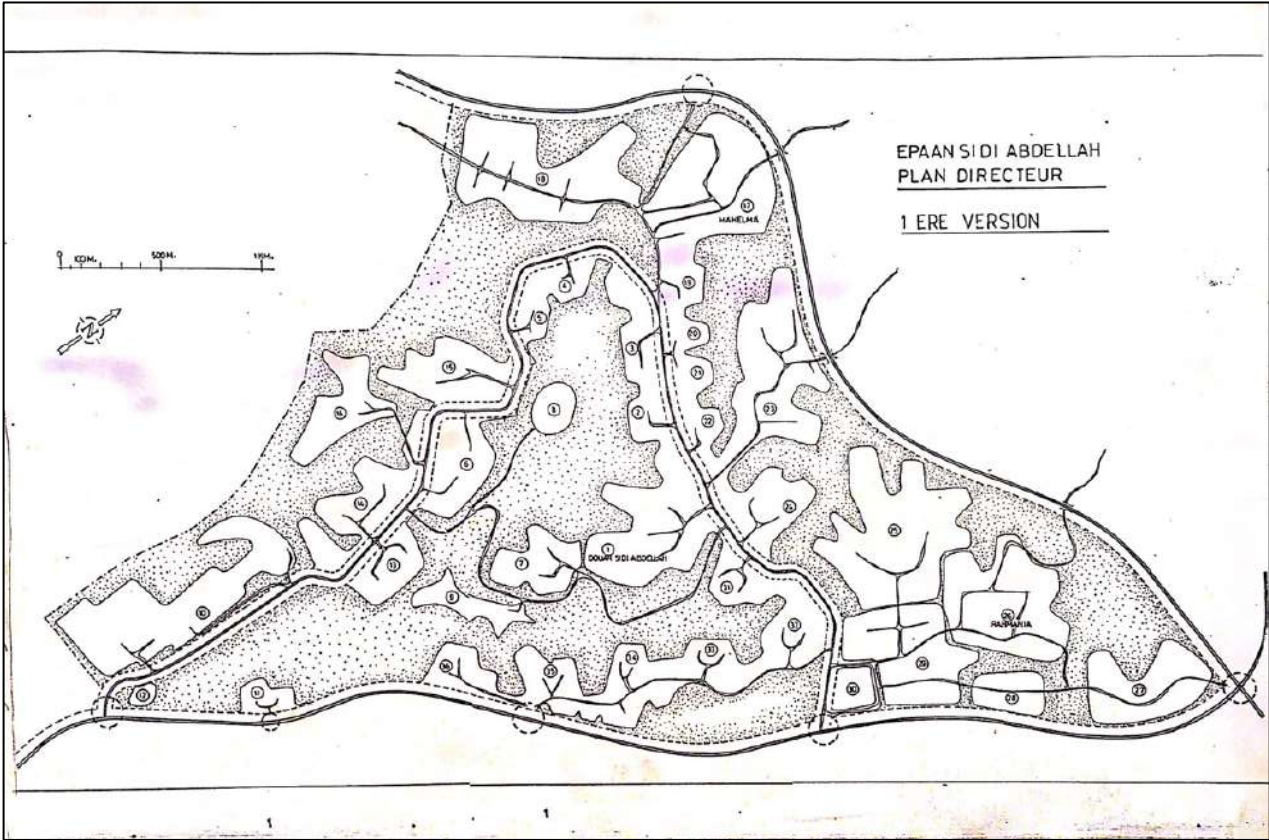




Figure 184 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Périmètre de l'agglomération. Plan géométrisé (seconde version). In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.

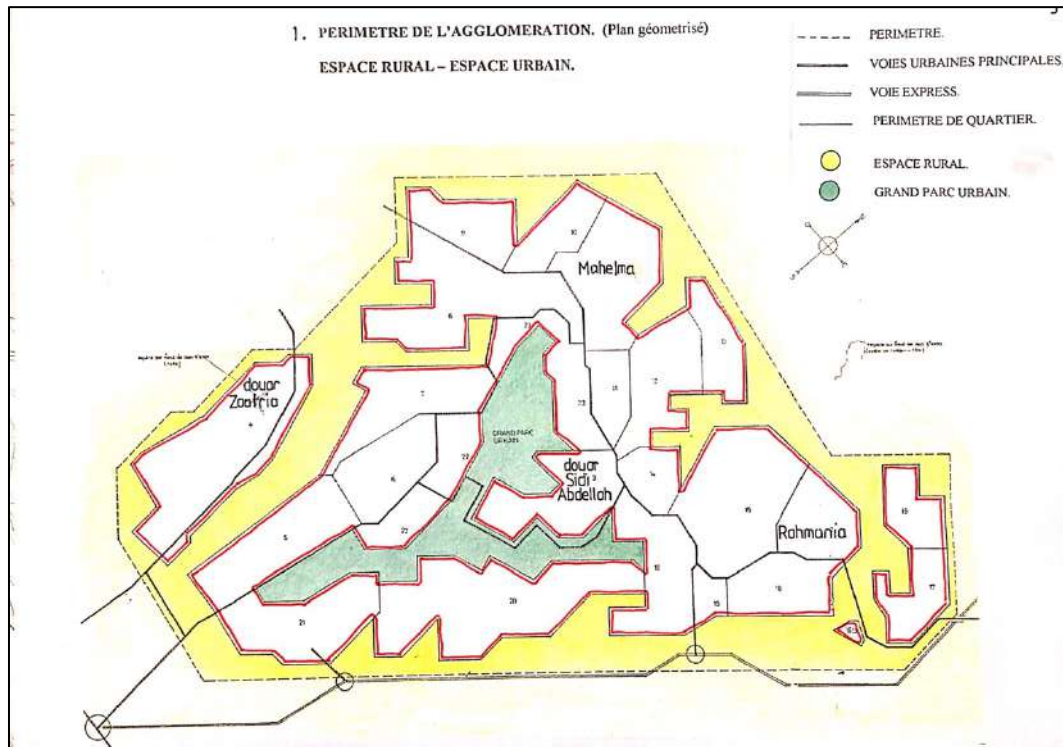


Figure 185 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Périmètre de l'agglomération. Plan géométrisé des voiries. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.

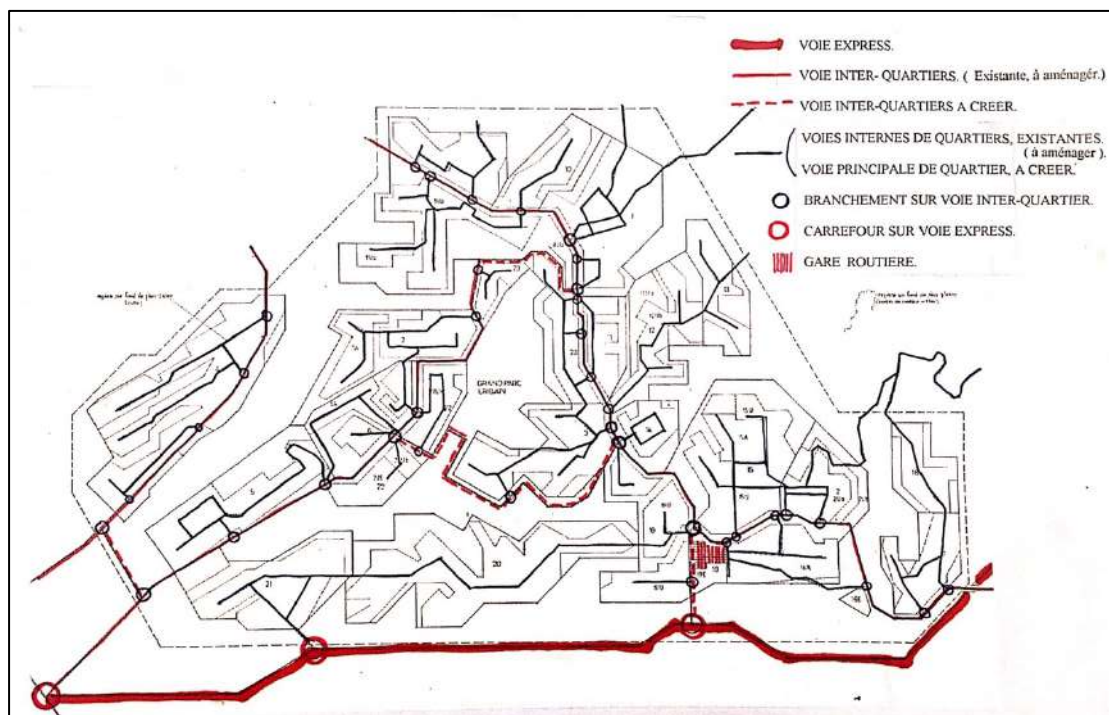


Figure 186 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Périmètre de l'agglomération. Plan de structure des axes piétonniers. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean- Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.

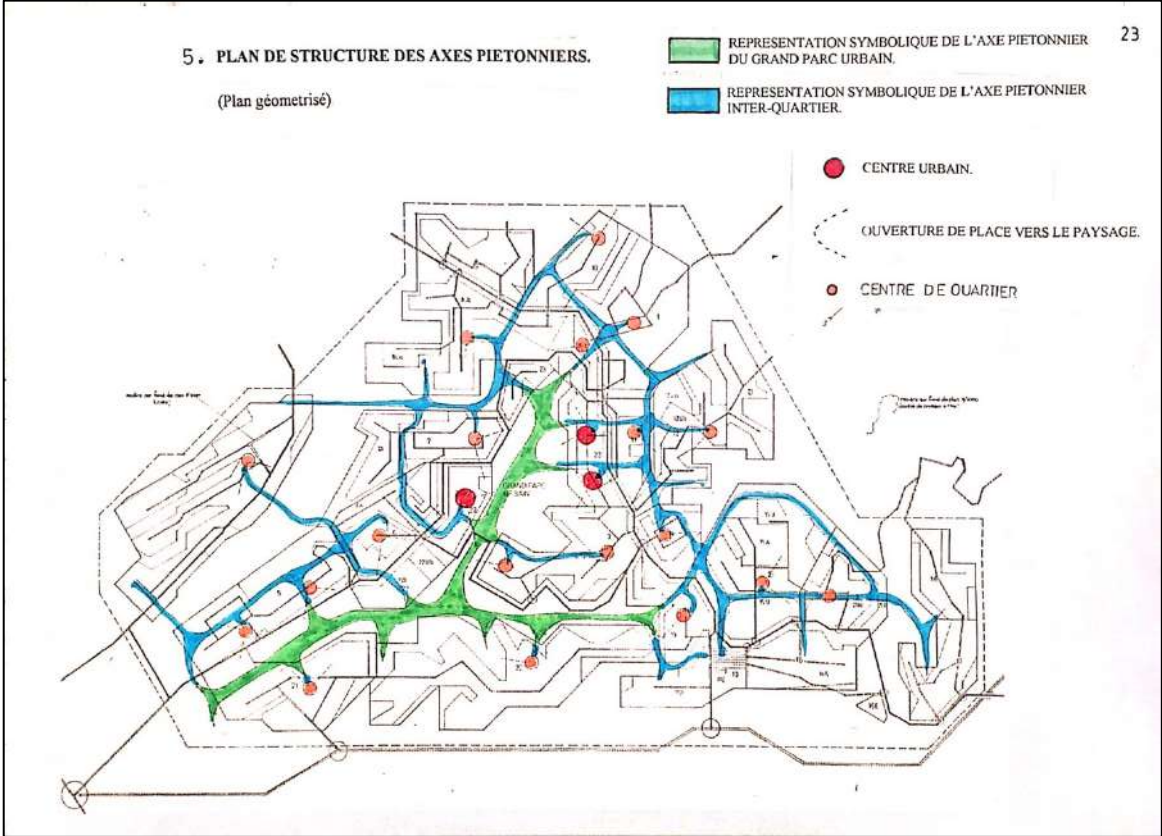


Figure 187 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Répartition des quartiers. Fonctions et densités. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.

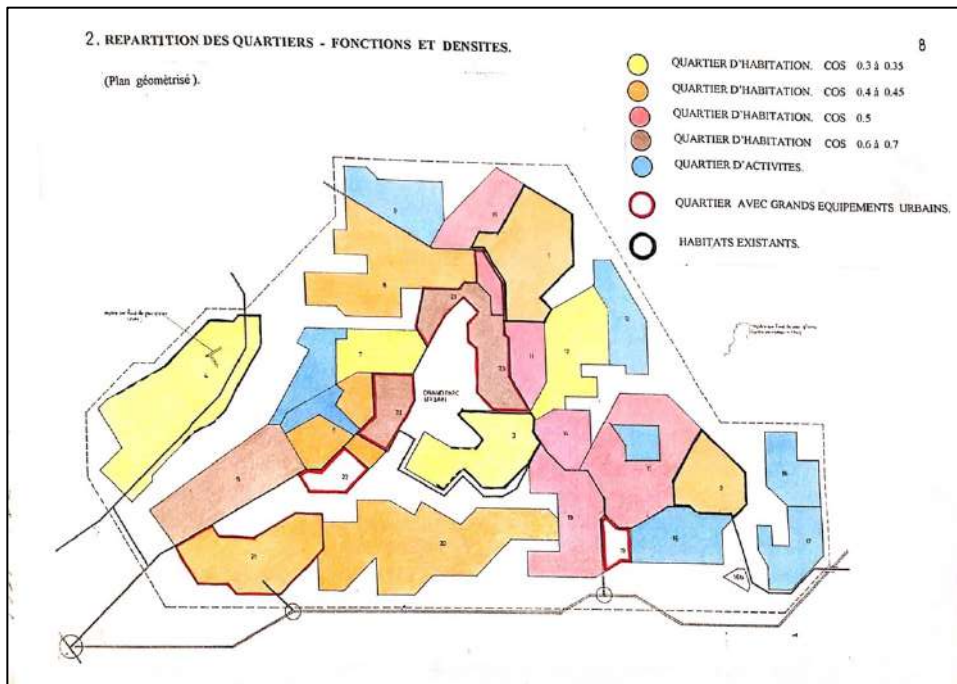


Figure 188 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Répartition des principaux équipements. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.

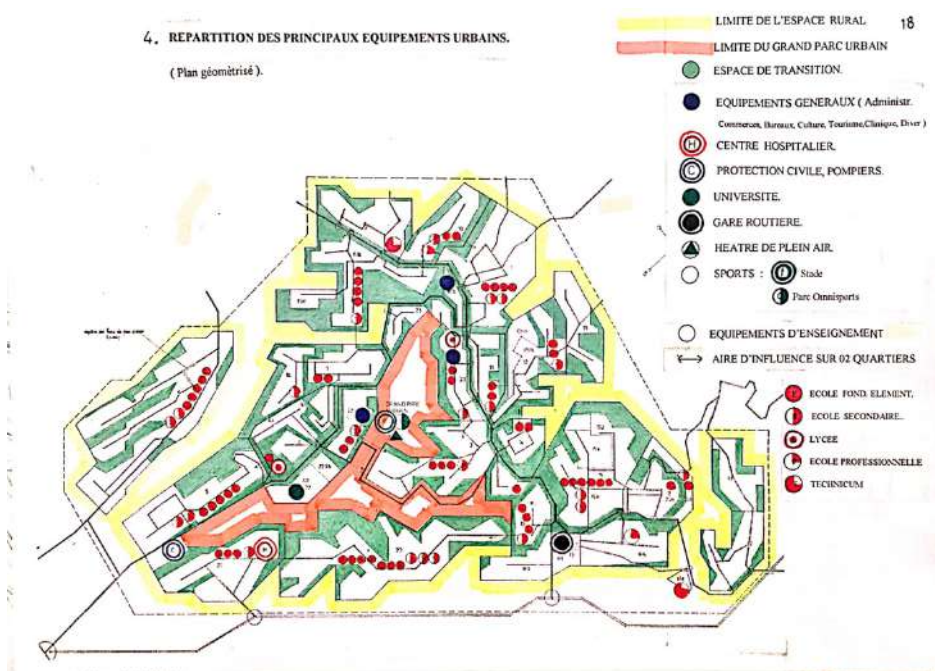




Figure 189 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Planification de la croissance. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.

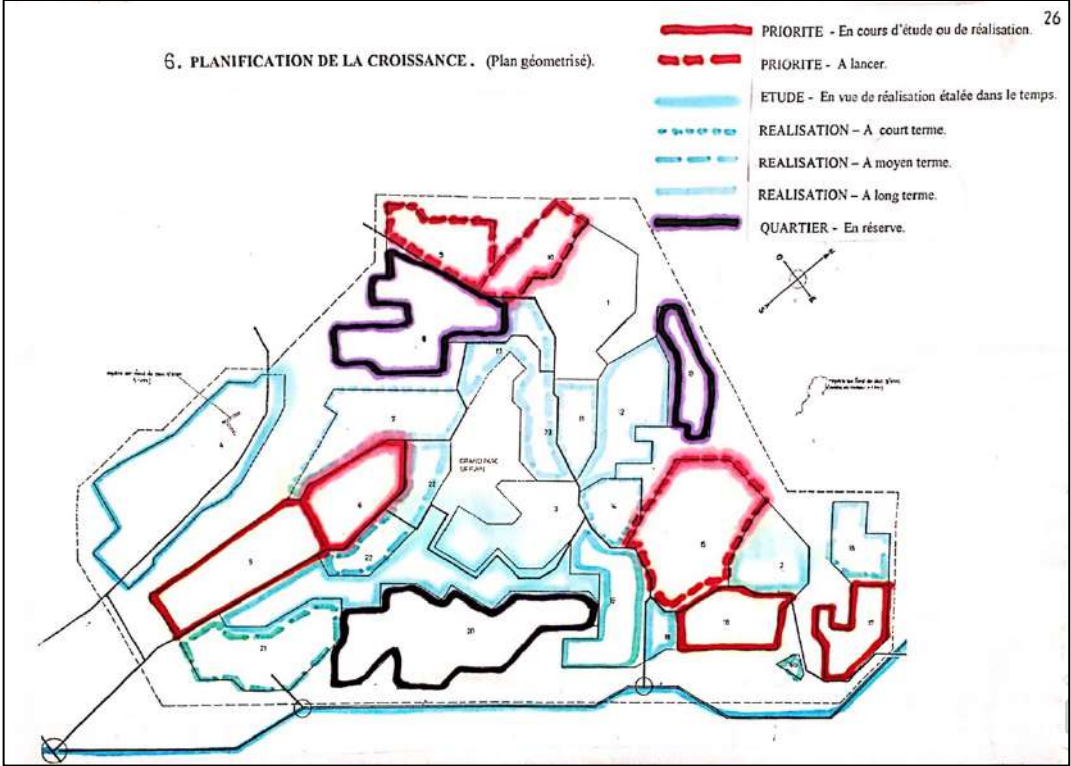


Figure 190 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Silhouettes urbaines. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.

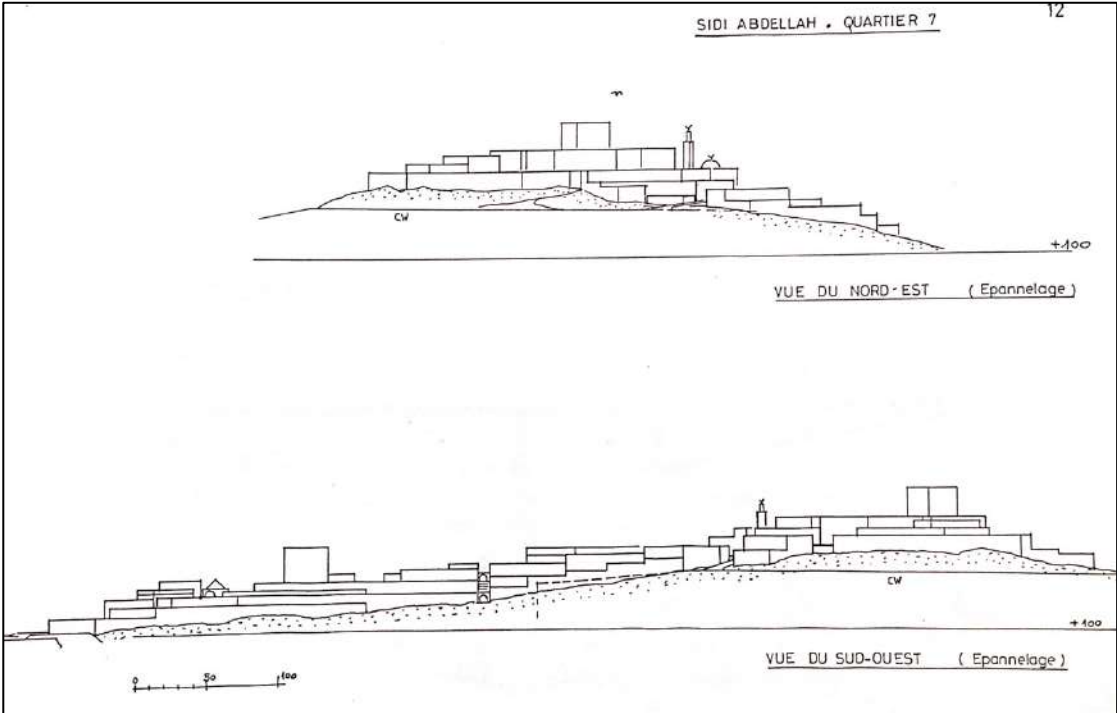


Figure 191 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Grilles combinatoires et système de coefficients. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.

**TABLEAU STATISTIQUE DES QUARTIERS**  
**LEGENDE**

Q N° du quartier  
S Surface du quartier en HA.  
dQ Découpage en fractions de quartiers: indice U : espaces urbains, équipements compris  
indice A : espaces d'activités  
indice E : équipements séparés  
indice T : espaces de transition

EQ.N Désignation des équipements : E : Ecole élémentaire  
S : Ecole secondaire  
LY: Lycée  
PR: Ecole professionnelle  
TEC:Technicum  
EU: Grands équipements de quartiers (voir fiches de quartiers)  
GR: Gare routière  
H : Centre hospitalier  
PC: Pompiers, protection civile  
UNI:Université

SE Surface des équipements en HA.  
SU Surface des espaces urbains, hors équipements, en HA.  
ST Surface des espaces de transition, en HA.  
COS Coefficient d'occupation du sol (multiplicateur de SU ou ST )  
SP1 Surface de plancher logements+commerces et activités intégrées, résultant de S x COS (en HA.)  
NL Nombre de logements  
AC Surface de plancher des commerces et activités intégrées, en m2  
TL Nombre total de logements par quartiers

34

Q	S	dQ	EQ.N	SE	SU	SA	ST	COS	SP1	NL	AC	TL
1	66,0	1U	4E 2S	4,0	49,5	-	-	0,45	22,275	2530	20000	2560
		1T	-	-	-	12,5	0,02	0,25	30	-	-	
2	34,0	2Ua	1E	0,5	16,9	-	-	0,45	7,605	865	7000	1135
		2Ub	1E 1S	1,5	5,3	-	-	0,35	1,855	230	-	-
		2T	-	-	-	9,8	0,03	0,294	40	-	-	
3	54,0	3U	3E 1S	2,5	39,2	-	-	0,35	13,72	1600	9000	1650
		3T	-	-	-	12,3	0,03	0,369	50	-	-	
4	108,0	4U	5E 2S	4,5	78,0	-	-	0,3	23,4	2730	15000	2825
		4T	-	-	-	25,5	0,03	0,765	95	-	-	
5	56,0	5U	5E 2S	4,5	36,0	-	-	0,7	25,2	2945	16000	2945
		5T	-	-	-	15,5	-	-	-	-	-	
6	42,0	6U	1E	0,5	12,0	-	-	0,4	4,8	570	2000	630
		6A	-	-	10,5	-	-	-	-	-	-	-
		6T	1E 1LY	2,5	-	-	16,5	0,03	0,495	60	-	-
7	52,0	7U	2E 1S	2,0	17,5	-	-	0,35	6,125	730	3000	800
		7A	-	-	14,6	-	-	-	-	-	-	-
		7T	-	-	-	17,9	0,03	0,537	70	-	-	
8	88,0	8Ua	4E 1S	3,0	33,0	-	-	0,4	13,2	1570	6000	1875
		8Ub	EU	2,0	2,3	-	-	0,5	1,15	130	1000	-
		8T	-	-	-	47,7	0,03	1,431	175	-	-	

Q	S	dQ	EQ.N	SE	SU	SA	ST	COS	SP1	NL	AC	TL
9	35,0	9A 9T	TEC	3,0	-	22,6	-	-	-	-	-	-
							9,4	-	-	-	-	-
10	29,0	10U 10T	2E 1S PR	3,6	15,6	-	-	0,5	7,8	885	7000	920
							9,8	0,03	0,294	35	-	-
11	23,0	11U 11T	2E 1S	2,0	11,4	-	-	0,5	5,7	665	4000	690
							9,6	0,02	0,192	25	-	-
12	50,4	12Ua 12Ub 12T	1E 1S	1,5	7,4	-	-	0,3	2,22	265	1000	1245
			1E	0,5	22,9	-	-	0,35	8,015	935	5200	-
							18,1	0,02	0,362	45	-	-
13	30,6	13A 13T	-	-	-	20,4	-	-	-	-	-	-
						10,2	-	-	-	-	-	-
14	22,0	14U 14T	2E	1,0	11,1	-	-	0,5	5,55	650	3500	690
							9,9	0,03	0,297	40	-	-
15	86,0	15U 15A 15T	6E 2S	5,0	42,9	-	-	0,5	21,45	2505	14000	2600
							12,0	-	-	-	-	-
							26,1	0,03	0,783	95	-	-
16	29,0	16A 16E 16T	PR TEC	1,6 3,0	- -	15,8 -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
							8,6	-	-	-	-	-

Q	S	dQ	EQ.N	SE	SU	SA	ST	COS	SP1	NL	AC	TL
17	37,0	17A 17T	-	-	-	29,8	-	-	-	-	-	-
							7,2	-	-	-	-	-
18	25,0	18A 18T	-	-	-	16,7	-	-	-	-	-	-
							8,3	-	-	-	-	-
19	61,0	19U 19E 19T	4E 1S GR	3,0 3,8	33,6	-	-	0,5	16,8	1960	11000	2010
							20,6	0,02	0,412	50	-	-
20	105,0	20U 20T	7E 3S	6,5	62,6	-	-	0,4	25,04	2980	11900	3160
							35,9	0,04	1,436	180	-	-
21	59,0	21U 21T	3E 1S H PC	13,5	31,9	-	-	0,4	12,76	1490	8000	1525
							13,6	0,02	0,292	35	-	-
22	41,0	22Ua 22Ub 22E	2E 1S EU UNI	5,0 11,2	9,1 3,6	-	-	0,6 0,4	5,46 1,44	620 180	5000	800
23	45,0	23U 23T	2E 1S 1LY EU	10,8	16,4	-	-	0,6	9,84	1115	9000	1180
							17,8	0,03	0,534	65	-	-
T	1178,0			102,5	558,2	142,4	374,9				158600	29240

## Sidi Bennour

Figure 192 – Le quartier de Sidi Bennour situé dans le site de Sidi Abdellah. De l’auteur.

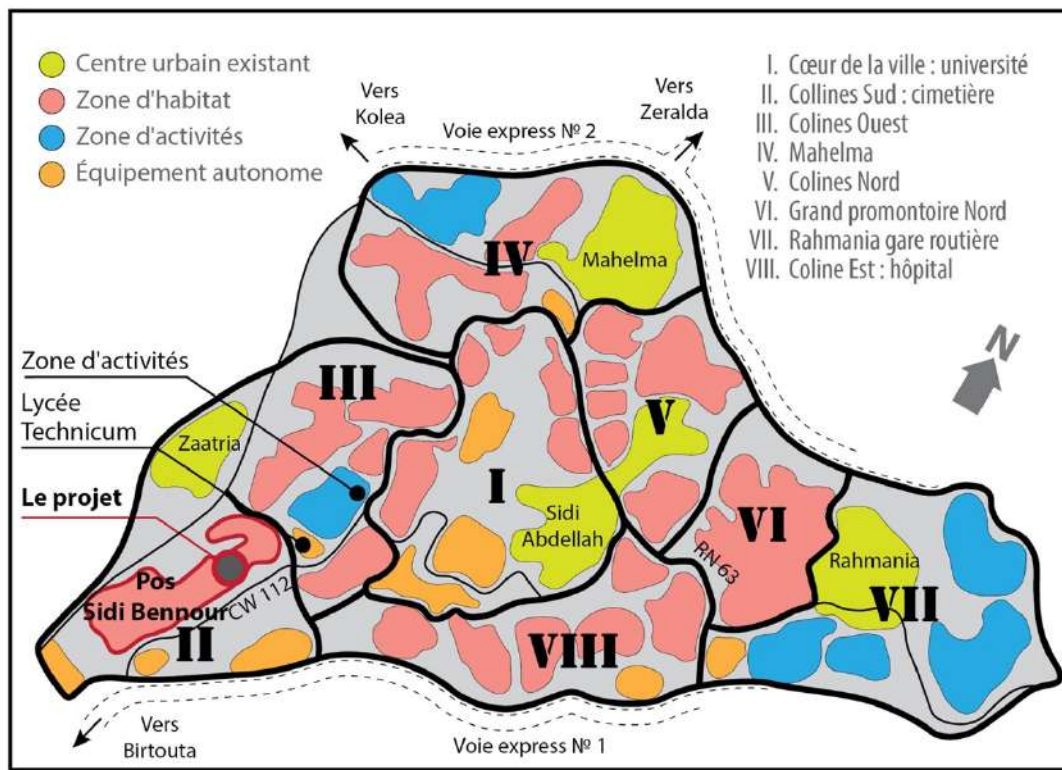


Figure 193 - Les 400 logements sociaux localisés dans le quartier de de Sidi Bennour, le long de l’unique voie mécanique.



Figure 194 - Sidi Bennour. Fragments de façades. In Le tout et le fragment (2010)

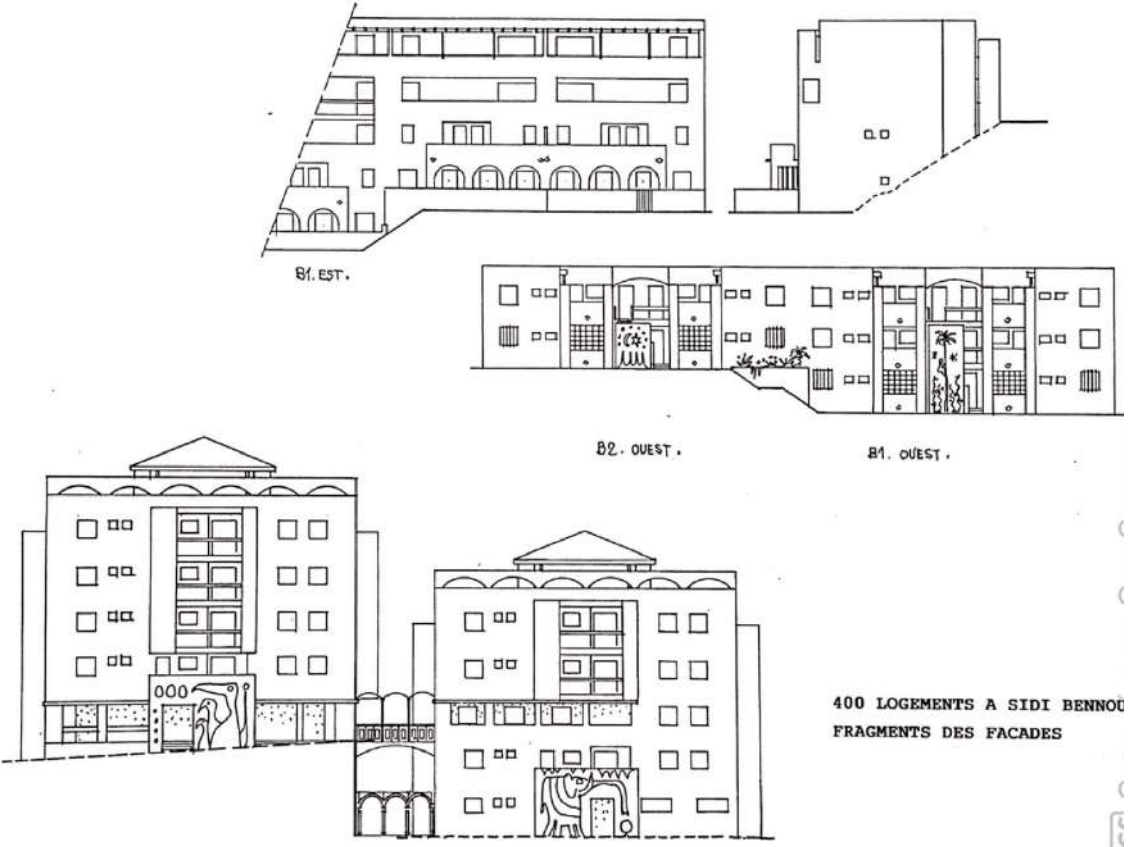


Figure 195 - Sidi Bennour. La ville médiévale comme modèle. In : Vie de villes (2007).



Figure 196 - Sidi Bennour. Immeubles sur la rue de la Mitidja. In : Vie de villes (2007).



Figure 197 - Entrée du quartier de Sidi Bennour - Pace, portes, fontaine et totems la composent.

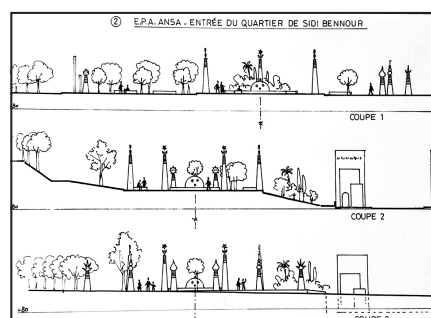
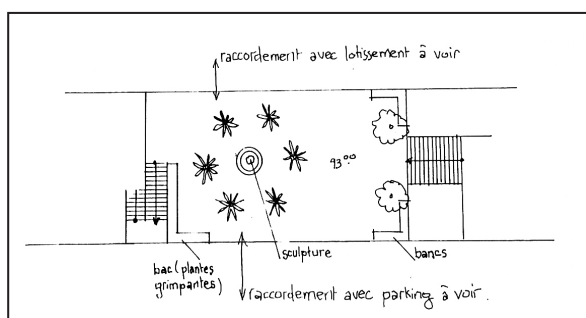
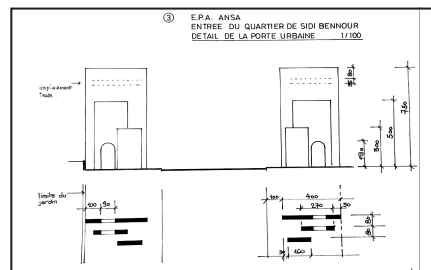
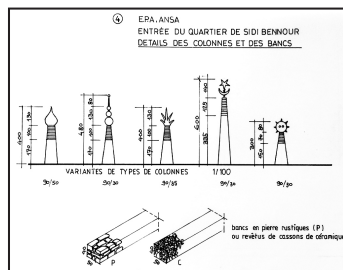
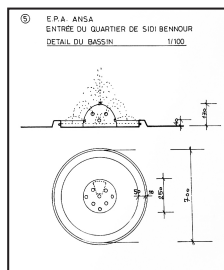
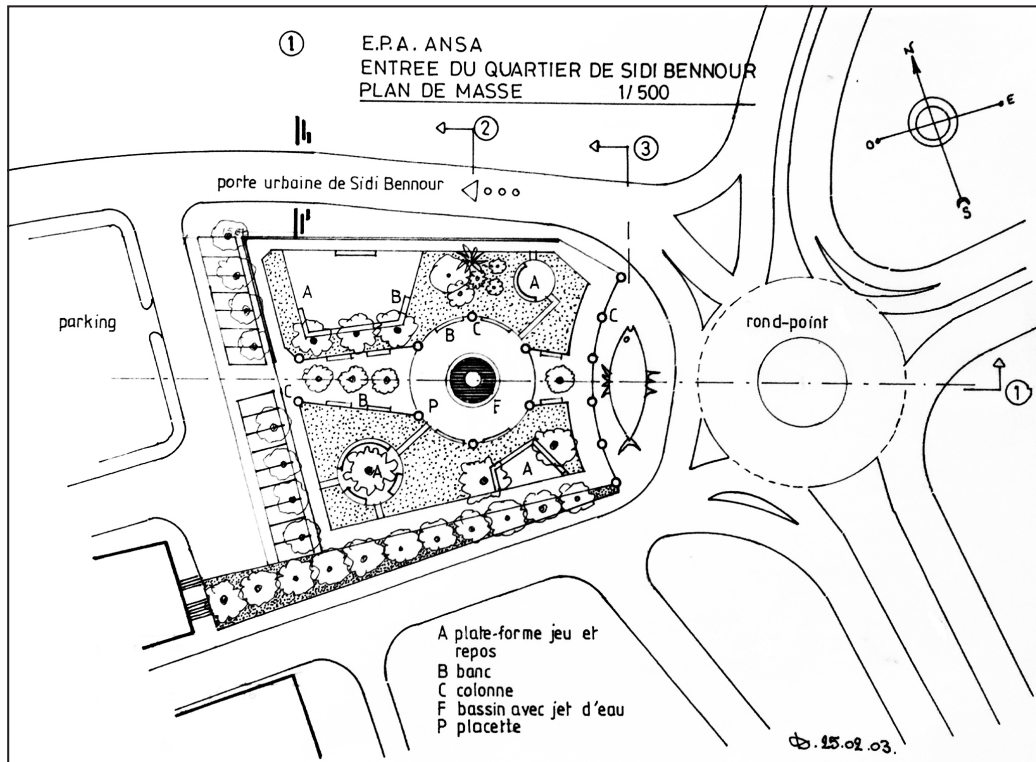




Figure 198 - Sidi Bennour. Entrée d'immeuble en mosaïque sur le thème des Mille et une nuits.



## TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Déclaration en vue de réclamer la nationalité française en application de l'article 37-1 du Code de la Nationalité française (rédaction de la loi N 73-42 du 9 janvier 1973), Consulat de France à Alger, 26 février 1984.....	1
Figure 2 - Les parents de Jean-Jacques Deluz et son frère aîné, 1942, Papier cartonné, 15x12cm .....	81
Figure 3 - t de service militaire, Confédération suisse, 1964 1949.....	82
Figure 4 - Rodolfo MILLA-VILLENA, Carte adressée à Jean-Jacques Deluz, 1 mars 1954, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 118 chemise 2.....	85
Figure 5 - Rodolfo MILLA-VILLENA, Courrier adressé à Jean-Jacques Deluz, 10 mai 1978, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 118 chemise 2.....	86
Figure 6 - Rodolfo MILLA-VILLENA, Courrier adressé à Jean-Jacques Deluz, 24 janvier 1978, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 118 chemise 2.....	87
Figure 7 - Rodolfo MILLA-VILLENA, , septembre 1959, Carte postale. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 118 chemise 2. ....	88
Figure 8 - Comparaison de façades du même type de composition. Étude de JJ Deluz. In : Maurice PASCHOUD, Centenaire de l'École polytechnique de l'université de Lausanne 1853-1953., F.Rouge/Librairie de l'Université de Lausanne, Lausanne : [s.n.], 1953. ....	90
Figure 9 - Une maison de week-end. Projet rapide en cinq jours de Jean-Jacques Deluz. In : Maurice PASCHOUD, Centenaire de l'École polytechnique de l'université de Lausanne 1853-1953., F.Rouge/Librairie de l'Université de Lausanne, Lausanne : [s.n.], 1953. ....	90
Figure 10 - Étude analytique dite « analo », détail vers 1950 combinaison des propylées du Palais de Cnossos du Musée des Travaux publics et de l'Unité d'habitation de Marseille. IN : Jacques GUBLER, Jean Tschumi architecture échelle grandeur, 2008.....	91
Figure 11 - Georges Van Bogart étude analytique 1947 1948 combinaison du Panthéon du Musée des Travaux publics et du Palazzo Pompe à des échelles différentes. In : Jacques GUBLER, Jean Tschumi architecture échelle grandeur, 2008.....	92
Figure 12 - Gartenfest à Köniz près de Berne voyage d'étude au printemps 1955 Photographie souvenir anonyme prise par l'un des élèves. In : Jacques GUBLER, Jean Tschumi architecture échelle grandeur, 2008.....	93
Figure 13 - Jean DE MAISONSEUL, Courrier adressé à Alex Gerber, 8 mars 1992. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 11-chemise 10. ....	95
Figure 14 - Louis MIQUEL, Lettre adressée à Alex Gerber, en réaction à l'interview de Robert Hansberger, 1987, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 10.....	101
Figure 15 - Cité la Montagne. Entouré,, le hammam. In : Samia HENNI, Architecture of counterrevolution. The french army in Algeria, 1954-1962, Institut d'histoire et de théorie de l'architecture, Zurich, 2016, p. 372.....	105
Figure 16 - Vue aérienne Sud Est de la cité La Concorde. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.]. ....	105
Figure 17 - Cité la Concorde. Plan de masse. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	106
Figure 18 - Cité la Concorde. Logement vertical. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.]. ....	106



Figure 19 - Cité la Concorde. Façades. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	107
Figure 20 - Groupe Taine (E et F). Plan de masse. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	108
Figure 21 - Groupe Taine- Maquette.. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	109
Figure 22 - Groupe Taine. Façades. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	109
Figure 23 - Cité les Apôtres. Plan de masse. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	111
Figure 24 - Cité les Apôtres. Logements . In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	111
Figure 25 - Cité les Apôtres. Façade. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	112
Figure 26 - Cité les Jasmins. Plan de masse. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	113
Figure 27 - Cité les Jasmins. Maquette. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	113
Figure 28 - Cité les Jasmins. Maquette. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	114
Figure 29 - - Cité les Jasmins. Façade Sud. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	114
Figure 30 - Cité les Jasmin, Tracé régulateur de la façade Sud sur la base du nombre d'Or. Dessiné par l'auteur.....	115
Figure 31 - Cité les Palmiers. Plan de masse et logements. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	116
Figure 32 - Cité les Palmiers. Vue aérienne. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	116
Figure 33 - Cité les Palmiers. Façades. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	117
Figure 34 - Cité El Bir. Plan de masse. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	118
Figure 35 - Cité El Bir. Maquette. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	118
Figure 36 - Cité El Bir. Cellules d'habitation types. In : Recueil des travaux de l'atelier Daure et Béri (document d'agence), [s.d.].....	119
Figure 37 - Projet d'aménagement du Groupement d'Urbanisme de la Région d'Alger - Programme d'aménagement, Association pour l'Étude du Développement de l'Agglomération Algéroise, 1958, p. 5. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boîte 2 - Chemise ....	120
Figure 38 - Les Annassers. Plan de masse en "doigts de gant". Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boîte 108 Chemise 05. ....	132
Figure 39 - Les Annassers. Plan de masse première tranche (sur lequel travaille Bossu).. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boîte 108 Chemise 05 .....	133
Figure 40 - Les Annassers. Maquette. Figure 38 - Les Annassers. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boîte 108 Chemise 05. ....	134
Figure 41 - Les Annassers Quartier I (1958). Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boîte 108 Chemise 05.....	134

Figure 42 - Les Annassers. Mise en application de la méthode d'Alger Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 108 Chemise 05. ....	135
Figure 43 - Pierre DALLOZ, Introduction à l'examen du plan de la région d'Alger, Association pour l'Étude du Développement de l'Agglomération Algéroise, 1961, p. 10. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 2 - Chemise 2. ....	136
Figure 44 - Jean-Jacques DELUZ, Note à M. Boilot - Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées ayant pour objet : « Annassers - Plan directeur » (Annotée par Dalloz ), 10 mars 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10. ....	155
Figure 45 - Pierre DALLOZ, Lettre adressée à M. Arrou Vignod, Chef du Service du Plan d'Aménagement au Ministère de la Construction, 25 mai 1961, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10. ....	157
Figure 46 - Convention entre la Société d'équipement de la région algéroise et l'Association pour l'embellissement du développement de l'agglomération algéroise (fac-similé), 1958. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 11-chemise 10. ....	165
Figure 47 - Jean-Jacques DELUZ, Note pour M. DALLOZ, 19 juin 1959. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1. ....	170
Figure 48 - Jean Jacques DELUZ, Courrier adressé à Pierre Dalloz avec pour objet : Plan directeur des Annassers - Plan masse des premiers quartiers, 28 mars 1961, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger. ....	172
Figure 49 - Pierre DALLOZ, Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz, 6 décembre 1959, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10. ....	174
Figure 50 - Pierre DALLOZ, Lettre adressée à Jacques Chevallier, 30 août 1962, Correspondance personnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10. ....	177
Figure 51 - Pierre DALLOZ, Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz, 13 décembre 1962, Correspondance personnelle. Fonds d'archives du Centre d'étude diocésain. Boite 112 chemise 10. ....	180
Figure 52 - Jean-Jacques DELUZ, Compte rendu de la réunion de Jean-Jacques Deluz avec MM. Boilot et Taihan, 12 janvier 1962, Rapport. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10. ....	181
Figure 53 - Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de l'Atelier d'Urbanisme de l'Algérois, 23 février 1962. ....	185
Figure 54 - Jean JORRE, Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz, 20 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10. ....	195
Figure 55 - Jean Jacques DELUZ, Courrier adressé à Jean Seyfried ayant pour objet : « Organisation de l'atelier », 14 mars 1962, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10. ....	196
Figure 56 - Jean-Jacques DELUZ, Immeuble de recasement. Cellules reconvertibles -ÉTUDE DELUZ 1960-, Alger : Atelier d'Urbanisme de l'Algérois, 26 janvier 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 2 - Chemise 1. ....	200
Figure 57 - Étude bidonvilles 1961, Alger : Association pour l'Embellissement du Développement de l'Agglomération Algéroise, 1961, p. 2. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 2 - Chemise 1. ....	220
Figure 58 - Jean-Jacques DELUZ, Robert HANSBERGER et André RAVEREAU, Agglomérations de Ghardaïa Melika Beni Isguen Bounouara El Ateuf. Plan d'urbanisme directeur. Rapport justificatif, Alger : Organisation Commune des Régions Sahariennes - Département des oasis	242



Figure 59 - Projet Toulouse Le Mirail. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10. ....	252
Figure 60 - Jacques SEYFRIED, Lettre adressée à Jean-Jacques Deluz, 3 mai 1962, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10. ....	261
Figure 61 - Jean-Jacques DELUZ, Lettre adressée à Jacques Seyfried, 10 mai 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 10. ....	262
Figure 62 Jean-Jacques DELUZ, Note à l'attention de M. le Président de l'Ordre des Architectes Conseil Régional d'Alger, 13 novembre 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 113 Chemise 06. ....	263
Figure 63 - Marcel Henri CHRISTOFLE, Lettre de recommandation à l'attention de J. Duvaux, président du Conseil supérieur de l'ordre des architectes (copie), 19 décembre 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01. ....	264
Figure 64 - Jacques DUVAUX, Lettre de J. Duvaux, président du Conseil supérieur de l'ordre des architectes, en réponse à M H Christofle, 26 décembre 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01. ....	265
Figure 65 - Jacques DUVAUX, Lettre de J. Duvaux, président du Conseil supérieur de l'ordre des architectes, en réponse à M H Christofle, 26 décembre 1961. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01. ....	266
Figure 66 - Georges LOUBET, Réponse à demande d'autorisation d'exercice de la profession d'Architecte, 2 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01. ....	267
Figure 67 - Pierre DALLOZ, Lettre de recommandation en faveur de Jean-Jacques Deluz, 19 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01. ....	268
Figure 68 - Jean Jacques DELUZ, Recours suite à la décision de la Direction de l'Architecture du Ministère des Affaires Culturelle, 26 janvier 1962, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 01. ....	271
Figure 69 - Henri BERI, Proposition d'emploi, 18 juin 1964, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 08. ....	274
Figure 70 - Abderrahmane BOUCHAMA, ORDRE DES ARCHITECTES. Désignation d'un nouveau Conseil Provisoire, 2 août 1965, Correspondance administrative. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 112 Chemise 1. ....	278
Figure 71 - Jean-Jacques DELUZ, Lettre à Robert Hansberger, 17 février 1965, Correspondance professionnelle. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 111-chemise 3. ....	280
Figure 72 - Assignation à comparaître, 2 juin 1965. ....	281
Figure 73 – Camp de toile à Tipasa. 1964. Cour centrale. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7. ....	285
Figure 74 - Camp de toile à Tipasa. 1964. Réfectoire et cour centrale. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7. ....	285
Figure 75 - Camp de toile à Tipasa. 1964. Vue depuis la colline. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7. ....	286
Figure 76 - Dortoir de l'INSSTS. (1967). Vue depuis le parc. Photo prise par l'auteur. ....	287



Figure 77 - Dortoir de l'INSSTS. (1967). Escalier menant au parc. Photo prise par l'auteur..	287
Figure 78 - Dortoir de l'INSSTS. (1967). Toiture "gauche". Photo prise par l'auteur. ....	288
Figure 79 - Dortoir de l'INSSTS.(1967) Entrée principale. Photo prise par l'auteur.....	289
Figure 80 - Dortoir de l'INSSTS. (1967). Couloir central en "pas d'âne". Photo prise par l'auteur. ....	290
Figure 81 - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Le gymnase. Photos prises par l'auteur. ....	291
Figure 82 - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). L'ancien mess des officiers (théâtre d'essai et amphithéâtre). Photo prise par l'auteur.....	292
Figure 83 - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). L'amphithéâtre. Photo prise par l'auteur. ....	293
Figure 84 - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Amphithéâtre. Plafond acoustique. Photo prise par l'auteur.....	293
Figure 85 - - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Théâtre d'essais. Photo prise par l'auteur. ....	295
Figure 86 - - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Gril du théâtre d'essai. Photo prise par l'auteur. ....	295
Figure 87 - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Gril du théâtre d'essai. Structure tridimensionnelle et machinerie. Photo prise par l'auteur. ....	296
Figure 88 - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Gril du théâtre d'essai. Structure tridimensionnelle et poulies. Photo prise par l'auteur.....	297
Figure 89 - Institut National d'Art dramatique (1964-1967). Gril du théâtre d'essai. Machinerie scénique. Photo prise par l'auteur. ....	297
Figure 90 - Réalisation du décor du Fohen. (1967). Photo de la première. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7. ....	299
Figure 91 - Réalisation du décor du Fohen.(1967).Croquis. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 120 chemise 4.....	300
Figure 92 - Réalisation des décors du Foehn. (1967). Principes. Photo de la première. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7. ....	301
Figure 93 - Réalisation des décors du Foehn. (1967). Décors vus en plan. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7. ....	302
Figure 94 - Jean-Jacques Deluz. Contrat d'engagement pour personnel étranger. (1965). Archives ESBA. ....	303
Figure 95 - Rapport à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale sur l'enseignement de l'architecture en Algérie, Alger : Direction des Beaux-Arts, avril 1963, p. 1-2. Archives administratives ESBA.....	307
Figure 96 - Belkacem CHERIF, Décision en vue de la formation d'une promotion de l'Indépendance, Ministère de l'Orientation Nationale, 27 septembre 1963. Archives administratives ESBA.....	317
Figure 97 - Bachir YELLES, Procès verbal d'installation, École Nationale de l'Architecture et des Beaux-arts, 29 août 1967. Archives administratives ESBA, Dossier administratif J.J.Deluz. ....	318

Figure 98 - Jean-Jacques DELUZ, Notice de renseignements, 25 mai 1966. Archives administratives ESBA, Dossier administratif J.J.Deluz. ....	319
Figure 99 - Bachir YELLES, Demande de dérogation au profit de J.J.Deluz, 11 février 1965, Courrier administratif. Ecole Supérieure des Beaux-arts, Dossier administratif J.J.Deluz.....	320
Figure 100 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 1 : canevas de correction - Cours de 2ème année, 1966, p. 1. Archives administratives ESBA.....	321
Figure 101 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 1, exercice 2 : fiche d'analyse statistique - Cours de 2ème année, 1966. Archives administratives ESBA.....	322
Figure 102 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 1 : esquisse-analyse - Cours de 2ème année, 1966. Archives administratives ESBA.....	327
Figure 103 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 : un centre de jeunesse - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA. ....	329
Figure 104 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 1 : présentation des documents - Cours de 2ème année, [s.d.]. Archives administratives ESBA. ....	331
Figure 105 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 : analyse morphologique du terrain (II) - Exercice 3 - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA. ....	333
Figure 106 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 4 : implantation - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA. ....	336
Figure 107 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 4 : implantation, cotation - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA. ....	337
Figure 108 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 5 : Terrassements et tracés d'ombres - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA. ....	338
Figure 109 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 5 : Terrassements et tracés d'ombres, cotation - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA. ....	339
Figure 110 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 : analyse des éléments du programme - Exercice 6 - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA. ....	340
Figure 111 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 - exercice 7 : implantation d'un théâtre de plein air - Cours de 2ème année, février 1967. Archives administratives ESBA. ....	342
Figure 112 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 2 - exercices 8 et 9 : Étude d'implantation et croquis d'esquisse - Cours de 2ème année, février 1967. Archives administratives ESBA. ....	344
Figure 113 - Jean-Jacques DELUZ, Atelier d'architecture. Projet 3 - Exposition de matériaux de construction - Cours de 2ème année, mars 1967. Archives administratives ESBA. ....	347
Figure 114 - Jean-Jacques DELUZ, Théorie de l'architecture : exercice d'analyse - Cours de 2ème année, 1967. Archives administratives ESBA.....	356
Figure 115 - Mohamed ATMANI, Plan du terrain, 1967, Papier, 21x27. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG_0641. ....	357
Figure 116 - Mohamed ATMANI, Simplification des courbes topographiques, 1967, Papier, ....	358
Figure 117 - Mohamed ATMANI, Essai d'implantation d'un théâtre de plein air, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG_0643.....	359
Figure 118 - Mohamed ATMANI, Implantation d'un théâtre de plein air, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG_0644. ....	360
Figure 119 - A. Hacène, Théorie de l'architecture- exercice d'analyse, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG_0645. ....	361



Figure 120 - A. Hacène, Théorie de l'architecture- exercice d'analyse constructive, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG_0646. ....	362
Figure 121 - A. Hacène, Théorie de l'architecture- dessin de l'architecture dans son environnement, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG_0646. ....	363
Figure 122 - A. Hacène, Théorie de l'architecture- dessin en plan, 1967, Papier, 65x50 cm. Archives artistiques ESBA-Atelier Deluz, AAIMG_0647. ....	364
Figure 123 - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), et bloc d'enseignement, vue en plan. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7. ....	366
Figure 124 - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), et bloc d'enseignement, façade Est. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7. ....	368
Figure 125 - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), façade Est. Photo prise par l'auteur. ..	368
Figure 126 - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), Entrée (H=2,26m). Photo prise par l'auteur .....	369
Figure 127 - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), volume intérieur. Photo prise par l'auteur. .....	370
Figure 128 - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), façade intérieure Ouest. Photo prise par l'auteur. ....	371
Figure 129 - Amphithéâtre de l'AFPAT (1970-1971), façade intérieure Est. Photo prise par l'auteur. ....	372
Figure 130 - Berrouaghia 500 logements (1970-1971). Plan de masse.acques MOGENET et Marcel GUITON, « Construire économiquement. Médéa, 400 logements. Berrouaghia, 500 logements. Ténès, 460 logements. », Technique & architecture, no 329, mars 1980. ....	372
Figure 131 - Berrouaghia 500 logements (1970-1971). Les décrochements des balcons : une partie ensoleillée, une autre abritée. Jacques MOGENET et Marcel GUITON, « Construire économiquement. Médéa, 400 logements. Berrouaghia, 500 logements. Ténès, 460 logements. », Technique & architecture, no 329, mars 1980. ....	373
Figure 132 - Berrouaghia 500 logements (1970-1971). Typologies d'habitat. Jacques MOGENET et Marcel GUITON, « Construire économiquement. Médéa, 400 logements. Berrouaghia, 500 logements. Ténès, 460 logements. », Technique & architecture, no 329, mars 1980. ....	373
Figure 133 - Berrouaghia 500 logements (1970-1971). Façades. Jacques MOGENET et Marcel GUITON, « Construire économiquement. Médéa, 400 logements. Berrouaghia, 500 logements. Ténès, 460 logements. », Technique & architecture, no 329, mars 1980. ....	374
Figure 134 – Les Dunes (1984-1986). Plan de masse. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7. ....	375
Figure 135 - Les Dunes (1984-1986). Maquette. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7. ....	375
Figure 136 - Les Dunes (1884-1986). Les Tours. Photo prise par l'auteur. ....	376
Figure 137 - Les Dunes (1884-1986). Une variété d'échelles. Photo prise par l'auteur.....	376
Figure 138 - Jean-Jacques DELUZ, Module d'architecture A0 - Année universitaire 1977/1978, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 1977. Archives EPAU. ....	377
Figure 139 - Jean-Jacques DELUZ, Module d'architecture A2- Année universitaire 1978/1979, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 1978. Archives EPAU. ....	380

Figure 140 - Jean-Jacques DELUZ, Programme de l'atelier - Année universitaire 1978/1979 - Deuxième semestre - Module A3, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 1978. Archives EPAU. ....	384
Figure 141 - Jean-Jacques DELUZ, EPAU: Programme d'extension, 1971, p. 2. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 66 chemise 6.....	401
Figure 142 - Jean-Jacques DELUZ, Enseignement, formation des architectes et exercice de la profession, EPAU, janvier 1982. ....	421
Figure 143 - Projet d'extension de l'EPAU. Esquisse (31 janvier 1973). Plan de masse. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9. ....	434
Figure 144 - Projet d'extension de l'EPAU. Esquisse (31 janvier 1973). Plan RDC. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9. ....	435
Figure 145 - Projet d'extension de l'EPAU. Esquisse (31 janvier 1973). Plan étage 1. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9. ....	436
Figure 146 - Projet d'extension de l'EPAU. Esquisse (31 janvier 1973). Plan étage 2. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9. ....	437
Figure 147 - Projet d'extension de l'EPAU. Esquisse (31 janvier 1973). Coupes. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9. ....	438
Figure 148 - Projet d'extension de l'EPAU. Projet I (avant-projet). Plan de masse. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9. ....	439
Figure 149 - Projet d'extension de l'EPAU. Projet I (avant-projet). RDC. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.....	440
Figure 150 - Projet d'extension de l'EPAU. Projet I (avant-projet). Étage 1. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.....	441
Figure 151 - Projet d'extension de l'EPAU. Projet I (avant-projet). Étage 2. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.....	442
Figure 152 - Projet d'extension de l'EPAU. Projet I (avant-projet). Étage 2. Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.....	443
Figure 153 - Projet d'extension de l'EPAU. Proposition intermédiaire (Deluz). Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9. ....	444
Figure 154 - Projet d'extension de l'EPAU. Projet II (1974-1988). Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.....	445
Figure 155 - Projet d'extension de l'EPAU (1974-1988). Maquette (bibliothèque, galeries, ateliers). Projet II (1974-1988). Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.....	445
Figure 156 - Projet d'extension de l'EPAU (1974-1988). Maquette vue de dessus. Projet II (1974-1988). Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9. ....	446
Figure 157 - Projet d'extension de l'EPAU (1974-1988). Bâtiments du Centre de Recherche en Architecture et en Urbanisme (CRAU).. Projet II (1974-1988). Fonds Deluz. Boite 69, chemise 9.....	447
Figure 158 - Projets d'extensions : Analyse typomorphologique. Types de composition. ....	448
Figure 159 - Projets d'extensions : Analyse typomorphologique. Circulations. ....	449
Figure 160 - Projets d'extensions : Analyse typomorphologique. Volumétries. ....	450
Figure 161 - Talesin West à trois périodes différentes.....	451
Figure 162 - Le CRAU à sa création en 1974. . In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.....	452
Figure 163 - Deluz en aède pose devant son œuvre ( années 1980).....	454



Figure 164 - Éléments picturaux : l'autoportrait- Vidéo d'animation 12mn32- sans titre. 1957.	455
Figure 165 - Éléments picturaux : l'autoportrait- Gouache sur contreplaqué. Sans titre. Sans date. 39 x 52 cm	456
Figure 166 - Éléments picturaux : l'autoportrait- Vidéo d'animation 5mn52- sans titre. 1958.	457
Figure 167 - Éléments picturaux : La matrice-Gouache sur carton. sans titre. 1998. 9 x 13 cm	458
Figure 168 - Éléments picturaux : la matrice- Vidéo d'animation 12mn32- sans titre. 1957.	459
Figure 169 - Éléments picturaux : La matrice-Gouache sur contreplaqué. Sans titre. Sans date. 46 x 75 cm	460
Figure 170 - Thématiques : la séparation. Gouache sur contreplaqué. Sans titre. Sans date. 60 x 42 cm	461
Figure 171 - Thématiques : la séparation. Gouache sur contreplaqué. Sans titre. Sans date. 37 x 83 cm	462
Figure 172 - Thématiques : la séparation. Huile sur toile. Sans titre. Sans date. 14 x 8 cm	463
Figure 173 - Thématiques : la critique de la société (les œufs, les juges) Gouache sur papier maquette.. Sans titre. 2004.	464
Figure 174 - Thématiques : la critique de la société (les œufs, les juges) Gouache sur carton. Sans titre. Sans date	465
Figure 175 - Thématiques : la critique de la société (les œufs, les juges. Détail du cylindre (vers 1980).	466
Figure 176 - Texte de présentation de l'Installation du cylindre. Dossier de genèse.	467
Figure 177 - Cylindre. dessin portant le numéro 54 : le dessin originel.	475
Figure 178 - Le cylindre. Quelques dessins.	476
Figure 179 - Le cylindre. Premiers essais de composition.	477
Figure 180 - Une organisation en pseudo-quenine	478
Figure 181 - Des essais sur la forme et sr la mise en scène.	479
Figure 182 - Sidi Abdellah (1997 -2006). Le site à partir du plateau de Sidi Bennour. In : Jean-Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.	481
Figure 183 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Plan directeur première version. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.	482
Figure 184 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Périmètre de l'agglomération. Plan géométrisé (seconde version). In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.	482
Figure 185 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Périmètre de l'agglomération. Plan géométrisé des voiries. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.	483
Figure 186 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Périmètre de l'agglomération. Plan de structure des axes piétonniers. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.	483

Figure 187 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Répartition des quartiers. Fonctions et densités. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.....	484
Figure 188 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Répartition des principaux équipements. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7. ....	485
Figure 189 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Planification de la croissance. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7. ....	486
Figure 190 - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Silhouettes urbaines. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7. ....	487
Figure 191 - - EPE-ANSA- Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah. Grilles combinatoires et système de coefficients. In : Jean- Jacques DELUZ, Jean-Jacques Deluz Architecte Urbaniste. Illustration des études et travaux, 2004. Fonds Deluz Centre d'étude diocésain d'Alger, Boite 1 chemise 7.....	488
Figure 192 – Le quartier de Sidi Bennour situé dans le site de Sidi Abdellah. De l'auteur. ....	491
Figure 193 - Les 400 logements sociaux localisés dans le quartier de de Sidi Bennour, le long de l'unique voie mécanique. ....	492
Figure 194 - Sidi Bennour. Fragments de façades. In Le tout et le fragment (2010).....	493
Figure 195 - Sidi Bennour. La ville médiévale comme modèle. In : Vie de villes (2007). ....	494
Figure 196 - Sidi Bennour. Immeubles sur la rue de la Mitidja. In : Vie de villes (2007). ....	494
Figure 197 - Entrée du quartier de Sidi Bennour - Pace, portes, fontaine et totems la composent.....	495
Figure 198 - Sidi Bennour. Entrée d'immeuble en mosaïque sur le thème des Mille et unes nuits.....	496



**Jean-Jacques Deluz (1930-2009) : itinéraire d'un  
architecte suisse à Alger**

Du tout au fragment.

**Volume III**

**ANNEXES**



# 1 Annexe I – Témoignages

## 1.1 Courrier Josette Vassalo

REPONSE A VOTRE QUESTIONNAIRE :

### 1 - La relation :

Les parents de Jean-Jacques étaient des amis de mes parents et venaient souvent en vacances chez nous à Saint-Tropez où je suis née. Mon village n'ayant pas de lycée et d'université, les parents de Jean-Jacques avaient proposé de me prendre chez eux à Lausanne où j'ai pu suivre les cours d'une école de secrétariat. Le père de Jean Jacques était géomètre et m'avait proposé de remplacer sa secrétaire qui prenait sa retraite. J'ai continué à loger chez les parents de J.J. jusqu'à notre départ à Alger . Le père de J.J. travaillait pour le gouvernement suisse et avait été chargé entre autre du remembrement des terres agricoles dans le canton de Vaud. Il travaillait aussi pour le cadastre. Pendant la dernière guerre il a dirigé des travaux de fortifications. Il avait le grade de colonel dans l'armée suisse. Je me suis fiancée à J.J. avant son départ à Paris et nous sommes mariés à Lausanne le 13 janvier 1956 après l'obtention de son diplôme . J.J. ayant été embauché par le cabinet Daures et Béri à Alger nous sommes partis de Lausanne quelques jours après notre mariage.

### 2-La généalogie:

Jean-Jacques avait deux frères : l'aîné Pierre Vincent, marié, sans enfant, était dessinateur chez un architecte, André souffrait d'une maladie dégénérative et est décédé à l'âge de 22 ans. Les relations entre J.J. et ses parents étaient assez distantes ainsi qu'avec ses frères mais cela venait de la religion protestante calviniste très puritaine, les sentiments, les émotions s'expriment peu même dans les familles. Bien que Lausanne était réputée pour ses universités et recevait beaucoup d'étudiants étrangers, ceux-ci avaient beaucoup de difficulté à s'intégrer. La société de Lausanne était une société assez fermée, les portes n'étaient qu'entrebaillées! La mère de J.J. ne travaillait pas, elle était la fille de vigneron qui avaient une propriété et des vignes sur les coteaux au dessus du lac Léman. Les automnes y sont magnifiques avec les couleurs automnales des vignobles. J.J. avait un oncle architecte, demi-frère de son père. La famille du côté de sa mère était nombreuse et se voyait assez souvent. Le grand-père paternel de J.J. était magistrat.

### 3- Le milieu familial :

Je ne sais pas si on peut dire que les parents de J.J. étaient conservateurs, l'éducation protestante calviniste pesait beaucoup dans les relations sociales et familiales. Son père était plus ouvert que sa mère. C'était un milieu de la bourgeoisie moyenne, assez fermé, replié sur lui-même mais c'était le cas de la plupart des pays d'Europe. Des qualités et des défauts comme toutes les sociétés et dans tous les pays du monde. Mai 68 a fait sauter pas mal de verrous!

### 4-La personnalité :

Dans son ouvrage : "Le tout et le fragment" que je n'ai pas lu mais dont vous donnez quelques passages, je reconnais des traits de sa personnalité quand il vivait chez ses parents :

mélancolique, solitaire, parfois il semblait s'ennuyer, il adorait les films qui passaient au ciné-club où il était abonné. Il avait des amis qui lui ressemblaient. Il souffrait de la chape du puritanisme. Oui il rêvait de changer le monde, il était contre la violence d'où quelle vienne. Il rêvait d'un paradis terrestre, d'une utopie, de briser les tabous sociaux, religieux, racistes. C'était une personnalité complexe, secrète, beaucoup de charme dont il n'était pas conscient, il n'en jouait pas. Brillant, cultivé, curieux. Je l'admirais mais je sentais toujours une distance, une carapace, j'étais du sud de la France, un caractère spontané, je n'avais pas été conditionnée par le puritanisme, c'était un peu comme le feu et la glace!

Il avait hésité entre les mathématiques et l'architecture qu'il avait choisie. Il ne parlait ni de ses études, ni de ses enseignants, ni de ses amis qu'il rencontrait dans des soirées où tous refaisaient le monde, certains écrivaient des poèmes qu'ils récitaient. Ils étaient peu nombreux et très sympatiques. Après son départ de Lausanne, J.J. n'a gardé aucun contact avec ses amis, dû moins à ma connaissance. Il y avait à l'époque une sorte de romantisme chez les jeunes, en opposition avec cette société figée, coincée dans ses certitudes bourgeoises et protestantes.

#### 5- La création :

Il lisait beaucoup mais ne parlait pas de ses lectures - Je ne l'ai jamais vu dessiner en dehors des dessins liés à ses cours d'architecture. Comme je l'ai dit il était abonné au ciné-club de Lausanne. Il aimait la poésie, Mallarmé, Verlaine, Laforgue, Rimbaud Baudelaire, Les peintres : Bosch, Breughel le vieux, Max Ernst - Carpaccio - Architecte : Gaudí, cinéastes : Bunuel - Musique Chopin et bien d'autres encore dont je ne souviens pas. Les écrivains : Cerventès, Proust, Kafka, Kessel et tant d'autres, plutôt Rousseau que Voltaire!

#### 6- La parenthèse parisienne :

Quand J.J. est parti à Paris faire son stage d'architecture, sa mère fut très inquiète parce que pour beaucoup de Suisses Paris était la capitale de la perdition. A son retour je ne l'ai jamais entendu raconter son séjour dans cette ville. J'ai lu sur internet qu'il avait rencontré Rodolpho Milla Villéna, artiste péruvien suréaliste. J'ignorais qu'il s'était épris d'une institutrice dans cette ville. Pourquoi ne pas m'en avoir parlé? - Nous aurions rompu nos fiançailles et bien des incompréhensions et des souffrances auraient été évitées. (Personnel)

#### 7- Alger

Notre mariage n'a duré que 3 ans - Il a d'abord travaillé pour Daures et Béri mais ne me parlait pas de son travail, puis il a travaillé pour l'agence d'urbanisme d'Alger. Nous avons vécu peu de temps à Diar-el-Mahçoul, cité construite, sauf erreur de ma part par Pouillon, - Je ne sais pas ce qu'il pensait de cette cité - J'ai un peu connu la villa Eléonore et ses locataires, sympatiques, tous passionnés par leurs métiers, Il était pour l'indépendance de l'Algérie, contre cette guerre qui a fait tant de victimes de part et d'autre.

Nous avons quitté Lausanne en janvier 1956 pour Alger, il neigeait, u ciel bas et gris, le



froid, nous sommes arrivés à Alger vers 15 h. nous avons trouvé le soleil, une température déjà printanière, les jardins étaient fleuris, nous étions émerveillés, en quelques heures nous étions passés du froid, de la grisaille à la douceur et la lumière d'Alger.

#### B - Catherine :

Je ne parlerai pas de Catherine en son nom, ses souvenirs, son passé lui appartiennent. Nous avons vécu à Argelès-sur-mer, à Perpignan puis à Toulouse. Après son bac Catherine a étudié à l'université de Bordeaux où elle a passé son diplôme de Sciences Po puis a intégré l'IUP l'institut d'administration des entreprises, ayant obtenu les bourses pour poursuivre ses études au Canada, elle a intégré l' Université de Colombie Britannique qui lui avait été recommandée pour ses diplômes en économie. Avant de partir au Canada elle avait commencé à travailler chez Esso à Paris en tant qu'analyste, A son retour elle a réintégré Esso. 2 ans après elle a été contactée par une banque canadienne : la Banque Royale du Canada pour un poste d'analyste dans le domaine des financements publics, privés. Elle y a travaillé un peu plus de 20 ans, puis elle a été contactée par un recruteur pour un poste d'analyste chez Moody's, toujours dans le domaine des financements publics, privés, elle y travaille toujours.

En 2013 elle a fait un voyage à Alger avec ma petite fille Maia, elle voulait lui montrer le pays où elle est née, l'ayant quitté à 3 ans elle n'en n'avait aucun souvenir, elle a fait éditer à compte d'auteur un beau livre sur Alger et ses environs.

## **1.2 Échange avec Marie Pancrazi, petite fille d'Alexis Daure. 20 avril 2020.**

Bonjour Mourad. Ce message est une très heureuse surprise !

Si j'ai découvert le travail de Jean-Jacques Deluz c'est en effet par ce qu'il avait été d'abord un collaborateur de mon grand-père, Alexis Daure, puis j'ai pu lire leurs correspondances et là, j'ai appris davantage sur leur relation, d'un point de vue plus personnel.

La rue Shakespeare m'est chère car j'y ai découvert la Tour, dont j'ai reçu en héritage les plans originaux. Mon grand-père habitait une des deux plus grades maisons ici, mitoyenne à celle de M. Deluz. Mes oncles et tantes ont grandis sur les fondations de la Tour, ma mère y est née. Josette la femme de Jean-Jacques, choisira de continuer sa vie auprès de mon grand-père. Les plans dont je vous parle représentent l'ensemble du travail du cabinet Daure et Béri, des plans, des maquettes, des photos. Je serai heureuse de vous donner les détails dès que je les aurais numérisés. J'attends en ce moment une photo de mon grand-père de la part de Josette, mais ce qu'il pouvait rester d'archives ou de témoignage de la collaboration avec M. Deluz semble avoir disparu. Je serai aussi curieuse d'en savoir plus sur vos recherches. À bientôt !

### **1.3 Échange avec Antonio Garcia Mulet, un projeteur en architecture qui a travaillé aux côtés de Jean-Jacques Deluz à l'Agence Daure et Béri comme à l'Agence du Plan. 13 mai 2020.**

Je suis arrivé à l'agence Daure et Béri vers la fin de 1956 en tant que dessinateur, n'ayant aucune formation en architecture autre que ma sensibilité à la belle architecture notamment pour la période Bauhaus. A mon arrivée il y avait dans le personnel un seul architecte en la personne de Jean Jacques Deluz le reste étaient des dessinateurs. On peut dire que la présence de Deluz architecte était comme celui d'un chef d'agence avec en prime un grand créateur. Je me suis entendu très vite avec lui et par suite nous devins de très bons amis même en dehors du travail professionnel,

La présence de Daure et Béri à l'agence était très ponctuelle. Les plans de la Concorde à Birmandreï étaient déjà réalisés à un détail près, donc la principale tâche de Daure et Béri s'était le chantier nous les dessinateurs une vingtaine avec à l'occasion quelques architectes stagiaires donc un nommé Alex Gerber et par intermittences la présence de Hanning de même aussi celui qui fut l'ingénieur attiré en son temps de Le Corbusier (Le nom ne me vient pas)

A partir de 1957 J.J. Deluz quitte l'Agence de Daure et Béri pour prendre le relais de Hanning comprenant la direction de l'amendement du plan directeur d'Alger sur les structures déjà planifiées par Hanning, comprenant notamment l'esplanade de l'amirauté du port d'Alger au pied de la Casbah et le grand ensemble des Annasser,

De mon côté je joins de nouveau Deluz en 1960 après avoir quitté Daure et Béri et passé une année chez Roland Simounet,

De 1960 à 1962 mon travail sous la direction de Deluz fut particulièrement retravailler les structures du planning d'urbanisation d'Alger et aussi les Annasser, ponctuellement sous la direction de André Ravereau et Deluz les réformes sur Ghardaïa à partir d'un cahier de charges établi à l'Agence du Plan, qui consistait à maintenir tout en faisant des réformes l'aspect traditionnel.

[https://arenatsukuba.files.wordpress.com/2012/04/arena-wp4\\_k-matsubara.pdf](https://arenatsukuba.files.wordpress.com/2012/04/arena-wp4_k-matsubara.pdf)

Voila mon cher Mourad grosso modo avec en prime quelques éléments que j'ai fouillé sur le google

bien que je pense tu dois connaître. En tout ça ma permis de me rappeler du non du Japonais donc j'ai un tres bon souvenir de lui.

Nous à Palma on nous a assoupli le confiné.. J'espère de tout coeur que pour vous ce soit le plus tôt possible.

Reçois toute mon amitié.

Tonio\_

## 1.4 Échange avec monsieur Antonio Garcia Mûlet. Lundi 5 avril 2021

Cher monsieur Garcia Mûlet, afin de rendre plus aisée notre discussion et de l'orienter. Afin également de ne pas abuser du temps précieux que vous avez la gentillesse de me consacrer, je vous propose de développer notre échange selon cinq axes :

- Votre parcours et la rencontre avec Jean-Jacques ;
- Le fonctionnement de l'agence Daure et Béri et le rôle qu'y tenait Jean-Jacques Deluz ;
- Votre passage chez Roland Simounet ;
- Votre expérience à l'Agence du Plan ;
- La relation (personnelle/professionnelle) vous liant à Jean-Jacques Deluz

**Nous allons si vous le permettez, commencer par vous présenter, en tant que témoin mais également en tant qu'acteur. Peut-on donc revenir sur certains points de votre parcours ?**

Lorsque j'ai débarqué (en 1949 ?) dans un petit bateau de pêche à Alger, je me suis retrouvé dans certaines difficultés. On voulait me réexpédier en Espagne parce que j'étais mineur. Avec un ami à moi, mineur également, nous voulions nous en gager dans la Légion Étrangère. C'était de la folie, bien sûr. Les assistants sociaux nous ont pris en main et nous ont évité de nous engager dans la Légion en nous promettant que nous finirions par obtenir la nationalité française.

Finalement, par hasard, un réfugié espagnol m'a présenté à un géomètre lequel m'a initié à la topographie. Grâce à ce géomètre, j'ai pu visiter toute l'Algérie. Je me suis marié en 1956 et à cette date, du fait des événements que vivait le pays, nos travaux de topographies réalisés dans des territoires éloignés, devenaient périlleux. Je me rappelle que nous nous sommes faits arrêter un jour sur une route. À partir de là j'ai commencé à travailler, à tout hasard, dans une agence qui s'appelait Daure et Béri, à l'époque ils recherchaient des dessinateurs.

Nous étions installés à Birmandreïs, au chemin Shakespeare, je crois que c'est comme ça qu'il s'appelait. À l'époque ils travaillaient sur le projet de la cité La Concorde, le projet était quasiment fini mais il restait quand même du travail.

C'est là que j'ai connu Jean-Jacques Deluz. On aurait pu penser que c'était l'un des patrons. Bien sûr je savais que ce n'était pas le patron, mais c'était lui qui menait tout. Il avait une grande maîtrise et une grande capacité à diriger les gens.

Je pense que Daure et Béri lui laissaient une très grande liberté d'initiative dans ces affaires. Je me rappelle qu'il participait à un concours d'échelle urbaine, organisé en interne par Daure et Béri et qui avait vu concourir les architectes de l'agence. Je ne me rappelle pas du nom. De loin et sans parti-pris, son projet était de loin le meilleur de ceux proposés, même s'il n'y a pas eu de suite. C'est là que je me suis rendu compte de sa facilité à développer une idée qui était conçue dans un endroit précis. C'était un peu dans le sud de l'Algérie mais malheureusement je ne me souviens plus du nom, de toute façon il n'y a pas eu de suite à ça.

Entretemps, on est allés travailler chez Daure et Béri au pont Burdeau, sur le Telemly. Et c'est là que Simounet, je ne me souviens plus par quel biais, m'a sollicité, je ne sais plus si c'était par l'intermédiaire de Deluz. J'avais de très bons contacts avec lui. Je me rappelle qu'il y avait des architectes qui venaient de Paris pour travailler bénévolement pour Simounet, ça leur permettait d'avoir une référence et souvent son père, qui était très présent, venait aider.

Sur un de ces projets, à partir du plan d'une cellule d'habitation, il m'avait demandé de faire une perspective. Il faut que je te dise, que quand je travaillais pour Daure et Béri, Deluz m'avait appris à tracer une perspective directement sur le plan, en m'appuyant sur un point ... en travaillant par exemple sur un plan à 2cm par mètre, je prenais un point de construction dans un angle tu vois, m'éloignant de quelques centimètres pour ne pas avoir une mauvaise déformation de ce que j'allais construire et jouer directement sur le plan avec les hauteurs et m'attacher d'un endroit à l'autre, un système très personnel à lui que je n'ai jamais vu personne d'autre utiliser ailleurs. Ensuite, lorsque j'ai travaillé ailleurs, j'ai pu apprendre à beaucoup de gens qui ne savaient pas dessiner, à monter très facilement une perspective grâce à ce système tout simple, directement sur le plan ; ça prenait moins de place pour les fuyantes. Mais bon c'est détail. Moi de mon côté, avec mon passé de topographe, je lui ai montré comment lire les levés topo et les simplifier. C'est ça que je faisais chez Daure et Béri.

A l'agence du plan, j'ai travaillé aussi avec Hansberger, pour l'obtention de son diplôme d'architecte. Cela se faisait comme ça à l'époque, je lui avais dessiné des perspectives. Il y avait encore Hanning à cette époque-là, c'est lui qui dirigeait l'agence. J'ai quitté l'Algérie un peu avant l'Indépendance, pour la France tout d'abord, ensuite pour l'Espagne.



Sur le plan humain, avec Jean-Jacques nous étions restés très proches.

Lorsque j'étais installé à Palma, bien après l'Indépendance de l'Algérie, Jean-Jacques venait très souvent me rendre visite. Plus tard, lorsque je travaillais en bureau d'étude à Paris, et que lui y venait, parfois pour donner des conférences, on se voyait tous les jours et c'était toujours un plaisir de le revoir. C'est là aussi, que plus tard, que j'ai rencontré Magda, sa compagne, c'était la dernière.

J'ai toujours été sentimentalement attaché à Jean-Jacques. Lorsqu'il a commencé à communiquer avec un e-mail, il s'est mis très tard à l'usage de l'ordinateur, aussitôt j'ai commencé à lui écrire et s'était beaucoup plus simple. Il me parlait de ses recherches, de son travail. Il m'avait dit que je figurais dans un de ses ouvrages.

Dans le travail, j'ai été initié par lui. Par tout ce qu'il me faisait faire quand je travaillais pour lui. Je n'étais qu'un simple gratteur, mais on s'entendait tellement bien dans le travail, qu'il me faisait sentir que participais avec lui à l'élaboration des projets. Il me posait des questions, demandait mon avis, indépendamment de mes tâches de gratteur. Je me rappelle qu'un fois, interpellant Jean-Jacques, un architecte de l'agence avait, pour rire, posé la question : « Alors, Tonio c'est ton bras droit ? ». Et il a répondu : « Tonio, n'est ni mon bras droit, ni mon bras gauche, on est un seul bras ».

Et puis il m'a fait comprendre le problème algérien. En tant que réfugié espagnol, j'avais un peu de mal à m'identifier à ce que faisait la France en Algérie.

**Ce que vous dites là est intéressant, dans la mesure où Jean-Jacques Deluz écrit dans un de ces ouvrages, celui-là même dans lequel vous êtes cité, qu'il avait du mal à saisir ce qui se passait autour de lui. Que le racisme qu'il voyait autour de lui, était un sentiment qu'il découvrait à Alger, dont il ignorait tout et auquel rien ne l'avait préparé.**

Je ne sais pas si je t'ai raconté une anecdote qu'il m'a racontée. Un jour où il était accoudé au comptoir du bar du coin, en train de manger un sandwich avec un petit verre de vin, un des clients lève son verre à l'Algérie française. Il y avait là des pieds-noirs et des légionnaires. Là, lui dit froidement : « Je suis désolé, je ne peux pas trinquer pour l'Algérie française parce que

je suis pour l'Algérie algérienne ». Il ne m'a pas raconté ce qui s'est passé par la suite mais j'imagine qu'il l'a dit si froidement que les gens ont dû être choqués et n'ont pas réagi. Lui qui était si fragile, avec cette douceur qui émanait du personnage lorsqu'il parlait. Il parlait avec une douceur que je n'ai jamais vue. Je ne l'ai jamais vu énervé, il était calme. Il était très difficile, mais il n'a jamais été brusque avec les gens. Il avait plaisir à les connaître profondément. Je me rappelle qu'il avait de l'empathie pour un monsieur qui avait travaillé avec nous, un monsieur un peu rond dont je ne me rappelle pas le nom. C'était un ancien colonialiste, qui avait fini par venir travailler avec nous. Il avait réalisé pour lui une étude que ce collègue avait du mal à faire. Il était bon avec tout le monde.

C'était un pacifiste extraordinaire sur tous les plans.

Je ne sais pas ce que je pourrais te dire de plus sur lui.

Je me souviens maintenant que chez Daure et Béri, à Birmendreïs, un ingénieur qui avait travaillé avec Le Corbusier, avait été consulté un jour seulement, par l'agence pour avoir son point de vue sur un projet. Je ne sais pas lequel puisque je ne travaillais pas dessus.

On avait été plusieurs fois à Ghardaïa, trois fois au moins. On travaillait avec André Ravereau.

Était-ce au temps de l'Agence du Plan ?

Oui, oui. On fait des sauts là-bas, c'était un peu avant l'Indépendance.

**À ce propos. Pourriez-vous préciser me préciser, s'il vous plait, par quel biais avez-vous été embauché à l'Agence du Plan ?**

Mais c'est grâce à Deluz. Au début j'ai rencontré Hanning, et Deluz c'était porté garant pour moi. Je t'avais envoyé des photos que j'avais découpées, où nous étions à l'agence autour d'une table. Il y avait Herbé. Lui était déjà là quand nous sommes arrivés Deluz et moi à l'agence du Plan.

Je ne sais pas si je peux te dire beaucoup plus. Finalement je ne t'apporte pas beaucoup de détails techniques. J'ai surtout sur le plan personnel que je peux le mieux en parler.

## **1.5 Échange avec Toufik Guerroudj, ancien étudiant de Jean-Jacques Deluz à l'ENABA. Il a suivi les enseignements que nous analysons dans la troisième partie de la thèse. 15 septembre 2021.**

Je suis rentré à l'ENABA en 1966

Pendant les charrettes, les professeurs après être allés au restaurant ou au cinéma pouvaient passer à minuit ou à deux heures du matin pour vérifier si on avait besoin de quelque chose. On travaillait beaucoup et tout ce faisait à l'école, les professeurs refusaient de corriger des travaux faits à l'extérieur. L'école était ouverte à tous pendant les charrettes, jour et nuit.

D'ailleurs, un jour un groupe d'étudiants qui travaillaient dans un bureau d'étude ont apporté les travaux qu'ils avaient réalisés à l'extérieur de l'école, au bureau. Ils ont été interdits d'afficher, je ne me rappelle plus très bien de l'histoire mais elle avait duré longtemps.

Jean-Jacques Deluz avait ne s'entendait pas avec un professeur, un italien dont je ne me rappelle pas le nom....

De Luigi ?

Oui c'est lui, Deluz qui était un fonctionnaliste le considérait comme dépassé. Il était d'une autre génération que lui, pourtant moi qui l'ai eu comme enseignant je peux dire que j'ai beaucoup appris de De Luigi.

Deluz est un fonctionnaliste. Sa démarche d'enseignement était fondée sur l'analyse. Il présentait sa démarche comme étant analytique alors qu'elle était fondée sur des hypothèses implicites. Or, poser des hypothèses suppose de réfléchir à une problématique et ça Deluz ne le travaillait pas avec les étudiants. Du coup, je pense que sa démarche d'enseignement est différente de la manière dont il exerçait son métier. Deluz était un bon pédagogue mais sa démarche m'avait posé un gros problème en 2<sup>ème</sup> année alors que j'étais dans son atelier. Je n'arrivais pas à passer de l'analyse au projet.

(la pratique dans l'enseignement) Le cours de construction était très utile. On y apprenait les logiques constructives, l'objectif n'était pas de calculer mais de comprendre comment ça fonctionnait. On allait lorsque cela était possible sur des chantiers avec les professeurs. Ça nous permettait de voir de près la réalité du métier.

## **1.6 Échange avec Karim Boukhenfouf, ancien élève et collaborateur de Jean-Jacques Deluz sur le projet de Sidi Bennour. 23 octobre 2021.**

Karim Boukhenfouf, à propos de sa dernière année d'études dans l'atelier Deluz : On avait senti un net changement dans son attitude. Il faisait du mieux qu'il pouvait, mais on sentait qu'il était ailleurs. Sa femme était partie se faire soigner en France, il a passé son année dans les avions et n'était pas aussi présent ou aussi disponible qu'avant. Il était très fatigué, usé par les petites piques, les petits travers que ses collègues enseignants lui faisaient. Certains profitaient de son absence pour récupérer ses étudiants et leur laver le cerveau. Les petits mots assassins lancés pendant les affichages mais il ne répondait jamais. Il était toujours calme même si dedans ça devait bouillir. Il leur faisait de l'ombre auprès des étudiants qui se battaient pour rejoindre son atelier. Les conférences qu'il donnait faisaient toujours salle comble et ça, ça ne faisait pas plaisir aux autres professeurs. Mais cette année-là (1987/88), c'était différent, il n'était déjà presque plus là, il sentait que c'était fini. »

## **2 Annexe II - Extraits du journal intime de Jean-Jacques Deluz**

## **2.1 11.11.2006.**

« Que des gens intelligents croient qu'ils vont aller au paradis ou en enfer me laisse pantois. Je préfère croire aux dieux de la mythologie grecque. Au moins, ils sont drôles. » (Edward Sorel, dessinateur américain né en 1929).

Hier soir, j'ai terminé la relecture d'Adolphe et de Cécile : Les comparaisons que M. a faites entre Constant et moi me plongent dans la perplexité. S'il y a des points que je ne peux contester – la propension à la fuite, la facilité à se laisser aller au présent, quel qu'il soit – nos caractères me paraissent très éloignés. Le portrait de Constant à vingt ans qui est en couverture de l'édition Folio est vraiment intéressant. J'y vois un très joli garçon à figure de poupée, assez infatué, la paupière un peu lourde sur un regard sournois, la bouche avec un demi-sourire à la fois boudeur et méprisant, un menton rond à fossette : l'enfant gâté à qui tout est dû est vraiment le contraire de ce que j'ai été ; (je me décrirais plutôt comme l'enfant peu aimé, et qui n'a jamais osé croire qu'on l'aimerait). Il y a aussi, dans le jugement de M. sur B.C. une certaine injustice : la sincérité de son autocritique ne me paraît pas complaisante, comme en témoigne le dernier paragraphe, à travers les larmes d'un romantisme naissant, de son message fictif à l'éditeur : « ... lisez ces lettres qui vous instruiront du sort d'Adolphe ; vous le verrez dans bien des circonstances diverses, et toujours la victime de ce mélange d'égoïsme et de sensibilité qui se combinait en lui pour son malheur et celui des autres ; prévoyant le mal avant de le faire, et reculant avec désespoir après l'avoir fait ; puni de ses qualités plus encore que de ses défauts, parce que ses qualités prenaient leur source dans ses émotions, et non dans ses principes ; tour à tour le plus dévoué et le plus dur des hommes, mais ayant toujours fini par la dureté, après avoir commencé par le dévouement, et n'ayant ainsi laissé de traces que de ses torts ».

La voix de M. au téléphone est meilleure, (encore qu'elle se soit intoxiquée au contact du parfum imperceptible de Joanne), Mais comment pourrai-je résoudre ce problème de maison en France (ou ailleurs) dans de meilleures conditions ?

## **2.2 26.11.2006. (Dimanche).**

Toute la journée sur les finitions de mon livre, qui s'avèrent constituer une montagne infranchissable. Il s'agit de renuméroter les illustrations, (environ 180), de repérer leur emplacement dans le texte, et de rendre tout ça suffisamment clair pour Bouchène : une sorte de travail de Sisyphe. (Dans le livre de Camus, le seul chapitre qui m'a paru lisible est celui où il raconte le mythe lui-même, mais il faut reconnaître que je suis nul avec la philosophie.)

Je rêve à nouveau beaucoup. Cette nuit, je me suis promené dans les rues de je ne sais quelle ville avec Rodolfo. Il y avait des histoires avec quelqu'un que je connaissais bien, (mais qui ?) qui faisait la coquette et s'habillait en femme. Il y avait M. qui voulait me quitter, il y avait plein de gens et de confusion.

J'avais rencontré Rodolfo à Paris en 1953 à la cinémathèque ; comme nous y allions souvent l'un et l'autre, nous avons fini par lier conversation, puis par nous rencontrer régulièrement. Péruvien, il était sensé faire des études en France, et habitait le pavillon espagnol de la cité universitaire, moi-même logeant dans le bâtiment voisin construit par Le Corbusier pour les suisses. Il avait une certaine avance intellectuelle sur moi, et m'initia au surréalisme dont il fréquentait les secondes zones. Par la suite, nous avons correspondu ; il s'était marié avec une psychanalyste du nom de Vilena ; je les rencontrai lors d'une escapade d'Alger à Paris, dans son minuscule logement du boulevard Saint-Germain ; je lui offris à cette occasion une peinture, que j'eus la surprise, à ma visite suivante, de voir encadrée luxueusement dans le cabinet de sa femme à Vincenne, juste derrière elle, juste en face du patient. Un jour, probablement en 58 ou 59, je lui envoyai un dessin spontané que j'avais réalisé, il y vit une analyse subconsciente de la colonisation et de la révolution algériennes. Ensuite, nous nous sommes perdus de vue. La dernière fois, il travaillait sur « les proverbes » de Breughel l'ancien, à propos desquels il démontrait que c'était, en quelque sorte, le Canard enchaîné de l'époque. Il avait identifié presque tous les personnages du tableau. En écrivant ces lignes, je ressens du regret : dès mon retour à Alger, je vais regarder sur internet si Rodolfo Milla-Vilena existe.

### **2.3 07.12.2006.**

Brutale dégradation dans ma jambe ; je commence sérieusement à appréhender le moment où je ne pourrai plus me lever ou me déplacer. J'espère avoir samedi les résultats de toutes les analyses ; en attendant, une nuit avec quelques enlissements dans le sommeil et de longues phases de douleurs. Aussi, une fois de plus, je dors le matin et somnole le reste de la journée, dans un sentiment pénible de dégoût de moi-même.

Je parlais hier des décors de théâtre : je n'ai malheureusement fait que trois expériences, les trois avec Jean-Marie. « Le Foehn », de Mouloud Mammeri, fut monté au théâtre national d'Alger : J'y expérimentai un système de décor à transformations, comportant une structure fixe en tubes d'échafaudages, et de panneaux pivotants modelant l'espace selon les scènes successives. Mes amis se mobilisèrent autour de moi pour peindre et assembler les panneaux. Mammeri dépeignait le colon (sur le modèle de Borgeaud) avec beaucoup de couleurs et le militant algérien prisonnier, joué par Agoumi, avec un certain conformisme. Les méchants sont toujours plus pittoresques que les bons. Cela provoqua des réactions indignées sur tous les bords ; le nationalisme étroit des gens du pouvoir, la nostalgie des pieds noirs, (De Maisonseul quitta la salle en claquant la porte) firent que la tournée fut interrompue et la pièce ne fut plus jouée.



Mes deux autres expériences furent pour les pièces de Pons. « Bistro » racontait des rencontres improbables dans un bar de quartier. C'était un décor unique pour lequel j'inventai des objets fictifs reconstitués avec du fer à béton trituré : chaises, tables, porte-manteaux, bar et tabourets, et le client figé devant son journal. Vincent Cassel, encore peu connu, jouait le jeune homme. L'acteur qui incarnait le barman pesait près de cent kilos ; il m'obligea à renforcer les chaises avec des tirants.

« Les Perroquets » se passait dans un petit hall de gare, et racontait un drame tragi-comique familial, à la fin duquel les deux femmes se transformaient en perroquets et grimpaient au plafond, et le père de famille finissait enfermé dans une cage à oiseaux. Le décor comportait un fond translucide derrière lequel on voyait (ou on entendait) passer les trains. Le morceau de bravoure était la coupole lumineuse du hall, qui, à la fin de la pièce, descendait du plafond pour se transformer en cage. Amar réussit à réaliser le mécanisme sans que nous ayons eu d'incident.

Bien entendu, ces trois expériences, réalisées avec des moyens réduits, étaient vouées au bricolage et au soutien des amis. Il est évident qu'avec des technologies appropriées, le décor du Foehn aurait « tourné » avec aisance, et que l'entracte, lors de la première, n'aurait pas duré une heure. D'un autre côté, il y a une certaine euphorie, voire un certain héroïsme, dans des entreprises qui sont, d'un bout à l'autre, des aventures.

Je vais essayer de retrouver le texte qui accompagnait le programme du Foehn, dans lequel je développais l'idée du comportement subjectif du décor, qui n'est pas le lieu réel où se déroule l'action, mais le lieu imaginaire dans lequel chaque objet a ses raisons dans la mise en scène.

## **2.4 16.12.2006.**

Un rêve de M. de hier, assez transparent au premier degré : nous sommes je ne sais où, moi derrière elle, quand apparaissent deux tigres féroces, qui s'avancent vers nous. M. tente de se défendre, avec une sorte de binette à trois pointes comme on en utilise dans le jardin. Moi, derrière, je mange tranquillement une petite tartine de confiture de myrtille. M. s'énerve de ma nonchalance et me crie de m'enfuir. Je lui conseille avec désinvolture de se réfugier dans une petite cage qui se trouve là. (M. note la métaphore entre les deux tigres et mes deux jambes.)

Répercussions de mon examen de conscience : thème de l'autosatisfaction. Dans l'autocritique, comment ne pourrait-il pas y avoir un minimum d'autosatisfaction ? Les suicidaires ne s'aiment pas, mais, même si j'ai une certaine fascination pour la mort, je ne suis pas suicidaire. Comme tout le monde, j'essaie de me sauver du portrait trop noir que me renvoie le miroir.

Mon héritage, la grande bourgeoisie de mon père, qui fut rejeté par sa famille pour avoir épousé une paysanne, et ma mère, vigneronne d'Epesses, romantique (ils s'étaient connus en

chantant Offenbach), terrorisée par le sexe, désillusionnée par la vie, devenue « femme de devoir », (donc castratrice, selon les manuels élémentaires), tout ce monde chargé par le puritanisme vaudois des ancêtres, a été pour moi à la fois la prison dont je ne suis pas sorti et le motif permanent de ma fuite, vers de plus ou moins illusoire libération. Sans doute, la lucidité n'existe pas, mais il me semble important de se regarder pile et face, et d'avoir un peu d'indulgence pour soi-même ; question de survie.

Il y a aussi le thème de mes inconséquences passées. Si M. me reproche l'imprévoyance qui nous a mené où nous sommes aujourd'hui, c'est bien entendu parce que nous en sommes, - elle en particulier – victimes, alors que j'aurais pu, (dû ?) organiser ma vie autrement. Il n'y a rien à dire à ça, mais on ne change pas son passé ; je ne vis avec M. que depuis une quinzaine d'années, les années les plus difficiles en Algérie, alors que ma vie précédente était relativement facile ; non pas que je me reproche la façon dont j'ai vécu chacune de ces périodes, mais plutôt l'incapacité où j'ai été d'assurer la seconde correctement. Aussi c'est un des points les moins nets de ma controverse avec M. J'ai à la fois un sentiment de culpabilité, -je vois bien qu'elle a raison puisque nous vivons mal- mais je ne peux pas regretter le passé, ce qui serait, en quelque sorte, nier ma propre existence, me nier moi-même.

## **2.5 23.12.2006.**

Avec le vent et la pluie, le poisson blanc se détériore.

Au sortir d'une sieste comateuse, alors que ma jambe va mieux, une douleur intense au bas du dos m'empêche de bouger. Je n'ose pas regarder si mes membres sont devenus des pattes d'insecte.

Presse. Liberté : l'âge moyen du mariage chez les algériens est passé de 31 à 36 ans en 5 ans, celui des femmes de 27 à 32 ans. M. me fait remarquer que si l'on remonte encore une quinzaine d'années, l'écart augmente d'au moins dix ans ; le garçon ou la fille qui met son sexe en veilleuse jusqu'à 35 ans perd tout équilibre psychique et devient une proie facile pour la religion.

Aujourd'hui, des projets organisatifs se précisent : rendez-vous avec le rhumatologue Djoudi, (qui avait été accusé à l'époque d'erreur médicale auprès de Liess), acquisition d'une chaise roulante de taille raisonnable, rénovation de la télévision, dîner de Noël chez l'ambassadeur de Suisse ; ce n'est pas la sortie du tunnel, mais ce sont quelques fenêtres ;

Younès est au cœur de tout ça.

Mon état de moribond favorise les pensées floues et les souvenirs. Des images remontent. Dans ma période d'adolescence, j'ai eu pendant longtemps des hallucinations qui me terrifiaient : j'avais assassiné je ne sais qui et avais enterré ma victime, mais je vivais dans la peur qu'on découvre le cadavre, parfois un être humain, parfois un fragment, une main. Ce qui était particulier, c'est que ce n'était pas des cauchemars dans le sommeil mais des certitudes que

j'avais, éveillé, en me couchant ou en me réveillant. J'inventais dans ma tête des ruses terribles pour détourner les soupçons. Plus tard, en voyant le chien andalou, je fus bouleversé par les images de mains, surtout (si mes souvenirs ne me trompent pas) le plan où un éphèbe tripote, du bout de sa canne, une main coupée traînant sur le trottoir. David Lynch a repris l'idée avec l'oreille couverte de fourmis dans Blue Velvet, mais avec moins de force.

Si La mort me fascinait dans ces fantasmes masturbatoires, je n'ai jamais eu beaucoup de contacts avec elle. Pourtant un souvenir émerge ; nous passons nos vacances entre Epesses, chez la tante Elisa, et Cully, chez l'oncle Paul et la tante Emma. L'oncle Paul était un drôle de bonhomme, un vigneron ancré dans la tradition et en même temps une sorte de mystique progressiste qui faisait, plusieurs fois par année, des séjours à l'hôpital de Cery, (« l'asile de fous » de Lausanne). Bien plus tard, il me citait en exemple comme celui qui avait eu le courage de quitter la Suisse. Sa première femme était morte en couches, et, selon la coutume, il avait épousé la cadette de cette famille où ma mère avait je ne sais combien de sœurs. Donc, un jour, j'étais à la fenêtre de la pièce principale, d'où je regardais la rue principale. Un garçon de mon âge, (10, 12 ans ?) descendait à fond de train un chemin débouchant sur la route, et ne put éviter un camion qui passait à ce moment ; le garçon, Nesti, fut écrabouillé sous les roues du poids lourd. Je ne sais pas si j'assistai à l'accident, ou seulement à la suite, et l'endroit était trop éloigné pour voir les détails ; le médecin arriva, ramassa, impassible, les entrailles et les remit dans le ventre de Nesti. Les femmes, autour de moi, étaient surtout excitées par l'attitude du docteur : courageux, ou cynique, ou dépourvu de sentiments ?

Cette pièce de la maison de Cully est restée très précise dans ma mémoire, en particulier cette fenêtre. Je me souviens d'y avoir passé des heures à regarder l'orage, le grand cirque des éclairs et des tonnerres. On racontait, (mais je n'y étais pas) qu'un jour, la foudre était entrée dans la maison par la cheminée et qu'une boule de feu avait traversé toutes les pièces.

Un autre curieux souvenir de cet endroit se passe un jour où, tout le monde devant sortir une heure ou deux, on m'avait confié la garde d'une petite cousine de deux ou trois ans. Je pris la chose très au sérieux, comme si j'étais autorisé à jouer à la poupée, je prenais par la main la petite fille pour faire une promenade dans le jardin, je lui racontais des histoires ou lui apportais ses jouets, et j'y trouvais une sorte de curieux bonheur.

## **2.6 26.12.2006.**

La semaine passée, Benaliouad m'avait apporté un fauteuil roulant, qui s'était avéré trop encombrant, trop lourd, et Younès avait trouvé un modèle plus adapté, sur lequel je suis assis en ce moment. Restait à régler nos comptes : je propose à Benaliouad de lui rembourser le fauteuil initial et d'en faire don à quelqu'un qui en aura besoin ; (idée, bien entendu, qui vient plus du cœur méditerranéen de M. que de mon avarice congénitale), assauts de générosités

réciroques, il pensait faire la même chose, et conclusion ; il me reste à trouver un destinataire pour ma bonne action de fin d'année.

Reçu une lettre de mon frère Pierre-Vincent – mon aîné de trois ans – qui vit sa vie de joyeux buveur (si je l'en crois) à Leysin, dans la montagne vaudoise. P.V. est un personnage intéressant : fonctionnaire à la retraite, protecteur des animaux et des victimes d'injustices, auteur de romans dont j'aime bien le caractère local, mais qu'il n'est pas encore arrivé à faire publier, de paroles de chansons dont il rêve de faire des tubes, amoureux des petites filles et des jeunes filles, après avoir vécu avec des sortes de mégères décédées les unes après les autres, passionné d'idéologie bouddhiste et de réincarnation, c'est une sorte de marginal comme il y en a plus qu'on ne croit en Suisse.

Quelques extraits : « ...je ne peux échapper à des soucis d'argent. Je touche pas mal de fric chaque mois, mais il y a cette sangsue de Flavia qui ne fait que pleurer pour que je la dépanne, les impôts, ces monstres modernes qui voudraient me bouffer jusqu'à l'os, et des tas d'autres détrousseurs de comptes en banque .... Je suis connu comme buveur et comme dragueur ! Les jolies femmes m'embrassent, parce que je suis toujours bien rasé et parfumé ... Une seule menace plane sur moi, c'est le procès intenté contre moi par la vétérinaire cantonale de Genève. J'ai « attenté à son honneur » dans un de mes articles. Le procès aura lieu le 22 février 2007. Non seulement, cela ne m'inquiète pas, mais je ris d'avance en imaginant ce que je vais dire au tribunal. « L'honneur ? L'honneur de quoi ? d'avoir fait massacrer tout un troupeau de chèvres, pour priver un couple de fromagers de leur gagne-pain, et les chasser de la ferme pour faire plaisir à un individu jouissant d'appuis politiques ? » ... Pour le moment, j'ai décidé de ne plus boire de vodka, (j'en abusais) mais je préférerais mourir que d'être privé de vin ! ... Côté Fonjallaz, il n'y a plus que Lisette, ma contemporaine. Quand nous étions enfants, nous nous sommes étreints amoureuxment sur un canapé ! Tante Elisa nous a engueulés, hurlant comme si elle voyait le Diable ! ... »

## **2.7 27.12.2006.**

Les derniers humanistes européens, Prodi et Zapatero, protestent contre la pendaison de Saddam.

M. conteste mon texte sur Abraham. Cela pose tout le problème de notre collaboration à ce journal ; le principe en est bien établi ; j'écris le soir, elle relit le lendemain, et me fait part de ses remarques pour ce qui la concerne. Les points d'achoppement sont relativement les mêmes à chaque fois : le plus grave est que je ne respecte pas le sens de ses pensées, l'explication simple étant évidemment que je ne l'ai pas bien comprise. Une autre voie plus complexe est que mon texte est toujours une tentative de traduction ou d'interprétation, dans laquelle se mélangent les idées que ses idées m'inspirent. Pour Abraham, M. n'est pas d'accord avec le titre de mécréante que je lui confère et préfère agnostique. Vis à vis de

Djamila, son discours reste ouvert pour lui faire comprendre, non pas les injustices et le totalitarisme de dieu, mais la façon dont les mythes bibliques s'inscrivent dans ceux du pouvoir patriarcal, du père sur sa famille à l'homme sur la femme, du chef de clan à la propagation fasciste. (« est-ce que vous, vous accepteriez de sacrifier votre fille ? »). Dans ce contexte, il est évident que mes sarcasmes, (« le vieil idiot ») sont spécifiquement de moi.

Reste que le patriarcat, à ses différents niveaux, a toujours été synonyme de brimades ou de répression, d'autorité et d'injustice, de pouvoir et de guerre. Mon père était certainement un brave homme, plutôt gentil, plutôt sociable dans son cercle de militaires, c'était un bourgeois banal ; pourtant il avait quelques obsessions curieuses : en particulier, celle des cheveux longs, plus liée au thème du patriarcat qu'on ne pourrait le croire. Lorsque mes cheveux poussaient, (et, dans les années quarante, nous y tenions beaucoup), surtout si j'avais été mauvais au collège, (je redoublais ma « quatrième »), il m'envoyait chez le coiffeur (qui s'appelait Descloux) pour la coupe la plus courte possible. Une fois, j'essayais de gagner quelques centimètres : j'eux la profonde humiliation de devoir y retourner. Mon père aimait aussi se lever très tôt, et, pour nous réveiller, faisait irruption dans la chambre en imitant le clairon sonnait la diane.

Il avait un ancien camarade de l'armée qui s'appelait Max Sallaz, qui était le modèle du sous-officier borné, et qui enseignait au collège scientifique. Proche de la retraite, grand, maigre, les cheveux coupés en brosse, ce bonhomme aigri devint mon « prof de classe » pour ma première quatrième. Trois ans auparavant, il avait eu Pierre-Vincent dans sa classe et l'avait classé parmi les cancre. Le premier jour, il fit l'appel : tombant sur mon nom, il me regarde d'un air hargneux ; « tu est le frère de l'autre, alors va t'asseoir au fond de la classe ! » Depuis, de toute l'année, je refusai de travailler, même lorsqu'il me flanquait des gifles et me jetait mes cahiers à la figure. Je redoublai mon année.

Cette après-midi, visite de Tarzalt qui nous apporte, selon la tradition, l'épaule d'agneau de l'Aïd. Je perçois que mon état lui met les larmes aux yeux, et lorsqu'il me dit qu'il fera une prière pour moi et que je dois garder la foi en dieu, je n'ai pas le courage de le détromper.

## **2.8 04.01.2007.**

Presse. Liberté : L'effet ne s'est pas fait attendre, les pays arabes défilent sous l'effigie de Saddam ; en Algérie, son portrait apparaît dans les vitrines et sur les calendriers, des couples baptisent leur nouveau-né du nom de Saddam Hussein.

Dans les faits divers, une femme de 35 ans se jette par la fenêtre après avoir regardé la pendaison du dictateur à la télévision ; le rapprochement est un peu court. Depuis quelques années, le suicide, qui n'était pas dans les traditions, se pratique de plus en plus : répressions patriarcales, censures religieuses, traumatismes sexuels, schizophrénie d'une société sans repères.

J'ai beaucoup pensé au suicide dans ma jeunesse, dans mes errances lausannoises, dans le froid et les décors lugubres du pont Chauderon, mais, en me remémorant ce temps, je sais que ce n'étaient que des pensées vagues et romantiques, et qu'en réalité, même si je ne savais pas vivre, j'aimais la vie. Il n'y a pas un jour de mon existence où je n'ai pas été amoureux, souvent platoniquement, parfois douloureusement, parfois même dans le bonheur. Je fus très vite conditionné par mes goûts littéraires qui remontent à mes années de collège. Après avoir redoublé ma quatrième sans difficultés, (débarrassé des professeurs les plus odieux ou les plus débiles, comme Max Sallaz dont j'ai déjà parlé, comme De Dompierre, qu'on appelait dindon, et qui enseignait les mathématiques en bavotant, binocle sur le nez, et quelques autres, ) j'eus, de la troisième à la première, Philippe Kourth comme prof de classe. Homosexuel discret, (il n'eut jamais un geste déplacé vis à vis de nous), vivant seul avec sa maman, il débarquait des Etats-Unis ; adepte de pédagogie moderne, il avait écrit une thèse intitulée « le sport et l'école ». Il sut très vite souder notre classe autour de lui en un collectif solidaire, avec ses leaders moraux et intellectuels, avec ses artistes, ses amuseurs et ses originaux, et les autres, à tel point qu'encore aujourd'hui, les survivants de la classe se réunissent chaque année à Lausanne pour évoquer les souvenirs du collège. (Je n'y suis allé qu'une fois, l'expédition n'étant pas aisée). Kourth était un passionné de Gide, il me fit lire « les faux monnayeurs », roman qui ne m'emballa pas, mais, surtout, il m'ouvrit à la littérature. Je me mis à dévorer tout ce que je pouvais, devins un habitué de la bibliothèque cantonale, où, chaque semaine, j'empruntais deux ou trois livres. Ma passion se fixa curieusement sur la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, (le symbolisme, le spleen), je lus beaucoup de poésie, et Mallarmé, Baudelaire, Jules Laforgue, Tristan Corbière, devinrent mes phares littéraires. Je m'identifiai complètement à Laforgue, dont le dandysme nostalgique, l'humour triste, me convenaient parfaitement. Je savais par cœur des poèmes entiers de Tristan Corbière. J'aimais aussi Villiers de l'Isle Adam, que je lis toujours avec le même plaisir. Je découvris ensuite Jarry, mais Kourth y était peu sensible et trouvait que ce n'était pas sérieux. Quant à Lautréamont, ce n'est que des années plus tard qu'il me fut révélé.

Lorsque je passai du collège au gymnase, j'eus un autre professeur marquant, André Guex, qui avait fait sa thèse sur Baudelaire. C'était un passionné passionnant, je ne manquai jamais un de ses cours. Il habitait Vevey, et, tous les matins, quelque temps qu'il fasse, il venait de Vevey à Lausanne sur son voilier.

A la fin du gymnase, je passai mon baccalauréat assez facilement ; mon interrogation de français tomba sur Jean-Jacques Rousseau, avec lequel j'étais déjà familier ; puis je choisis l'architecture.

## 2.9 26.01.2007. (Vendredi)

Martini : « ... une fois de plus, j'avais oublié, à vivre en Tunisie, ce qu'était la société industrielle, alors en plein boum économique en Italie. Tout cela combiné à la qualité des rencontres humaines que je faisais, grâce à Pirelli, me laissait pantois. Je sentais bien que c'était ça, ma culture, et non pas ce que je faisais en Tunisie. Et pourtant, si j'étais à chaque fois profondément frappé par la redécouverte de l'Europe, je supportais très bien de vivre au Maghreb. Quelle était la raison de cette accoutumance ? Pourquoi ne me sentais-je pas frustré ? Pourquoi ne déprimai-je pas de temps en temps ? Il faudra bien que, si je continue à écrire comme je le fais en ce moment, je cesse d'esquiver le problème et que je réponde à la question : pourquoi ? »

Bien que je n'aie pas fait en France les mêmes rencontres intellectuelles stimulantes que Martini en Italie, je peux me poser la même question que lui, pourquoi ? Il est étrange que, de 1956 à aujourd'hui, je n'ai pas quitté l'Algérie, à part les trois ans du terrorisme, pendant lesquels je restai dans l'incertitude à Rochefort.

Bien sûr, je pourrais dire que tout chez moi a été conditionné par ma vie professionnelle. Une année et demie avec Daure et Béri où je travaillai sur des milliers de logements, à peine sorti de mon diplôme, (un diplôme bien sage dont le sujet était « une école de céramique »). Six ans d'urbanisme à l'agence du Plan, dont je pris la direction en 1959 à la suite de Hanning, et où je participai à un véritable mouvement d'avant-garde dont les fruits m'ont permis de faire, longtemps après, la ville nouvelle de Sidi Abdellah. La création de mon propre bureau d'architecte sur les restes de celui de Robert Hansberger, (rue Serpagy) après l'indépendance. Les commandes de Sadek Batel, ministre de la jeunesse et des sports, l'antenne à Ghardaïa, le recrutement des Suisses, (Bachofen pour l'agence d'urbanisme dont j'étais resté le conseil, Wintsch, Braendlin, Froidevaux. Puis l'école des beaux-arts et la découverte de l'enseignement. Après la faillite de mon bureau, (1969) l'expérience amère du bureau national ETAU et la polyarthrite. La création de l'EPAU en 1970 et le retour à l'enseignement. La réouverture de mon bureau rue d'Alembert, mon association avec Jean-Marc Fleury à l'occasion du projet de centre de formation des personnels de transports à Rouiba, où je réalisai un amphithéâtre dont le volume en voiles de béton était tracé sur une épure acoustique. Mon projet de l'institut d'art dramatique et chorégraphique de Bordj et Kiffan qui dura des années avec la complicité de Jean-Marie. Les extensions de l'Epau, à la suite de Niemeyer, qui dura également des années et qui se termina dans les conflits et la jalousie vindicative des collègues. Ma collaboration avec des entrepreneurs formidables comme Haouchine et Lazali. Après le départ de Fleury, mon repli sur la rue des bananiers, les 600 logements de Cheraga gagnés sur concours, avec le bureau de Juaneda, et où je rencontrai Tarzalt. L'esplanade de la mosquée Abdelkader à Constantine. L'exil, puis, à mon retour en 1997, la rencontre au gouvernement d'Alger avec Rahmani, les logements sociaux, la ville nouvelle de Sidi Abdellah, la collaboration avec Liess Hamidi.

Les tribulations, les échecs, les expériences déconcertantes, se sont succédés durant tous ces épisodes (dont je n'ai évoqué ici que les très grandes lignes), dans une certaine fièvre créative, mais dans un contexte unimaginable d'agressivités, de machisme et de bêtises, d'acculturation des gens de pouvoir, d'incohérence d'une société à la dérive. Combien de fois me suis-je posé cette question vertigineuse : qu'est-ce que je fais là ?

Dans les années 80, fort de mon expérience de l'agence du Plan et de ma pratique de la ville, je rédigeai un mémoire sur Alger pour l'EPAU, qui, après avoir été photocopié, fut édité par Mardaga, personnage que je trouvais profondément antipathique : l'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique, sortit en 1988. Une douzaine d'années après, je le complétais par son contrepoint, (de la version objective à la version subjective), Alger, chronique urbaine, édité par Bouchène qui fit aussi paraître mon petit manifeste théorique, Les voies de l'imagination.

Mardaga ne me paya pratiquement pas de droits, parce que c'était un bandit, Bouchène non plus parce qu'il était constamment au bord de la faillite.

Pour revenir à mon sujet, dans toutes ces aventures, je restai à Alger. Parfois, à bout de patience, je fis quelques tentatives d'évasion : je postulai aux écoles d'architecture de Lausanne, de Genève, de Marseille, mais – soit mes idées hors des modes, soit mon âge – me mirent à l'écart. Je posai ma candidature comme urbaniste pour la reconstruction de Beyrouth, en vain.

Il faut dire aussi que notre vie, si elle est en grande partie conditionnée par nos actions professionnelles, est aussi tributaire de ses avatars sentimentaux ; or les échéances ne sont pas forcément coordonnées ; c'est parfois au creux de la vague et du découragement que se nouent de nouvelles amours.

Après l'épisode initial de mon premier mariage, (tentative d'accès à l'âge adulte, mariage clandestin, fuite hors de la famille et du pays, plongeon dans l'architecture active), Josette et sa fille m'ayant quitté pour vivre avec Daure, je devins le « célibataire » de Diar el Mahçoul et le centre d'intérêt d'un petit clan agité. Le bâtiment où nous habitons comportait huit logements autour d'un patio collectif, les hommes étaient des « français de France » et les femmes presque toutes des Algériennes. Une de mes seules relations pied-noir, Robert Hansberger, se tenait à l'écart de ce petit monde qu'il regardait comme un concentré douteux d'intrigues et de libertinage. C'était l'époque de gestation de l'OAS, l'éclatement du racisme, la peur des agressions, ((les populations des bidonvilles voisins nous considéraient de façon indifférenciée comme l'ennemi, les pied-noirs voyaient en nous des éléments subversifs), l'agence du Plan semblait sous l'emprise technocratique du plan de Constantine. Il aurait été temps de partir, mais je tombai amoureux fou de F.

Dans cette période trouble, au milieu des tensions et des assassinats, je vivais mes vies sentimentales, je louai un appartement pour mes rendez-vous clandestins avec F, je louai le



rez-de-chaussée d'une belle maison turque, (Dar Djenane) pour Y, et je profitai de tous côtés de mon statut de célibataire disponible.

Puis il y eut les fêtes de l'indépendance, et tout le monde s'éparpilla. Je trouvai la maison des bananiers avec JI et nous eûmes Christophe. JI n'était pas une « femme fidèle » mais la vie avec elle était facile. Je restai, dans des alternances de hauts et de bas matériels, professionnels, moraux. Dalloz me proposa de le rejoindre à Paris, Béri à Nice. J'eus, à cette époque, le sentiment que mon autonomie, même dans les difficultés et dans l'incohérence d'une société qui ne trouvait pas ses marques, valait mieux qu'un poste tranquille dans une hiérarchie bureaucratique en France.

Après leurs décès, mes parents me laissèrent 10 000 francs suisses qui me permirent quelques voyages au pays. Quant à JI, qui fit des études universitaires de géographe, elle réussit à entrer dans la coopération française et à toucher son salaire en France, ce qui nous finançait des voyages et des vacances régulières.

Mais, à la fin des années 80, je démissionnais de l'EPAU sous la pression des jalousies et de la xénophobie, et commençai à me trouver dans une situation difficile. J'étais au bord de la rupture avec JI (à ce moment là en traitement à Grenoble) lorsque M. débarqua pour un reportage photo.

M. avait vécu dans les années 60 à Alger avec Giovanni Anceschi, sa fille Giovanna était la petite copine de Christophe. Plus lucide que moi, M. quitta l'Algérie avec la conviction que les choses tourneraient mal.

A son arrivée en octobre 87, nous sommes tombés amoureux et les jours de bonheur sont des pierres précieuses dans ma mémoire, mais les jeux étaient faits : dégradation de l'Algérie, montée des intégrismes, difficultés professionnelles en dents de scie, évolution de ma polyarthrite, et perte d'horizons.

Je suis donc là, paralysé sur mon lit, à me poser des questions devenues inutiles.

## **2.10 09.02.2007. (Vendredi)**

Un vent de tempête, mais ce n'est pas un vrai hiver, et, comme je l'ai dit (voir 13.01) je ne souffre plus du froid comme cela a longtemps été le cas. Parmi mes mauvais souvenirs d'enfance, quelques-uns ont marqué ma mémoire.

Pendant quelques années, ma mère, fatiguée, avec mon petit frère sur les bras, (il avait cinq ans de moins que moi et était de santé fragile) m'avait placé chez l'une de ses sœurs, ma tante Elisa, à Epresses. Aussi j'allais à l'école du village, dont ma tante était institutrice pour les petits ; (il y avait deux classes en tout : une pour les petits, une pour les grands). Les premières années, j'étais donc avec les petits, ma tante s'endormait à son pupitre et nous faisons les fous en silence pour ne pas la réveiller. Puis je passai à la classe des grands. Un jour d'hiver, j'arrivai,

à l'heure, avec tous mes camarades, mais j'étais gelé, couvert de neige, et, pendant que toute la classe se remplissait et que la porte se refermait, je restais figé sur le palier, comme un bloc de glace, incapable d'enlever mon manteau et mes gants. Au bout de cinq minutes, le dégel me permit de rentrer. Le maître m'engueula pour ma retard et me mit « au coin » ; on devait se tenir debout face au mur, immobile, jusqu'à ce que l'instituteur ait la bonté de nous renvoyer à notre place.

Plus grand, je devins l'aide « porte-mire » de mon père géomètre. Il fallait tenir la latte verticale, sans bouger, l'œil sur la petite bulle du niveau, pendant que mon père, à sa lunette, relevait ses mesures. En pleine campagne, dans le vent, la neige, la pluie, je gelais progressivement, au point que je pris ce métier en haine. Mon père, qui espéra longtemps que je prendrais la relève de son bureau, souffrit beaucoup de ma dérive en architecture. Plus tard, il rêva encore que nous pourrions nous associer, (géomètre – architecte) pour faire ensemble des lotissements. Là encore, je devais le décevoir, j'avais d'autres ambitions et je rêvais de partir. Jeune collégien, je passais, en été, les après-midis de libre, avec quelques copains, à la piscine de Bellerive. Nous nous poursuivions, plongeons, ressortions, pendant des heures. J'en émergeai grelottant de froid, parce que j'étais maigre et fragile. Un jour, un monsieur s'approcha de moi alors que je sortais du bassin et me dit gentiment : « je suis docteur, je t'ai observé, je te conseille de ne pas retourner dans l'eau, » - Peut-être m'a-t-il sauvé la vie.

Ma sensibilité au froid ne passa pas en Algérie, et j'ai le souvenir marquant d'une nuit de mai à Ghardaïa où j'eus la conviction de n'avoir jamais eu si froid de ma vie.

Je termine la constitution de mon dossier pour la justice, et je continue de lire Martini, qui écrit à propos de la culture en Algérie :

« ... Je ne pus m'empêcher de faire le rapprochement de la conscience qu'avaient les « Mexicains de leur culture et de leur histoire et de leur volonté d'assumer leur patrimoine « avec l'irréalisme de la politique culturelle officielle de l'Algérie, malheureusement partagée « par presque toute la partie arabophone de la population, qui s'obstinait à nier l'existence « d'un passé pré arabe et pré musulman, à effacer son histoire berbère puis berbéro-« romaine, qui continuait d'honorer Si Okba et non pas la Kahena, et qui officialisera cette « politique culturelle, quelques années plus tard, dans les falsifications « révolutionnaires » de « la Charte nationale. Je mis toutes ces réflexions dans ma poche, me réservant de les faire « connaître à mes amis d'Alger. Je n'en rencontrerai pas beaucoup d'écho jusqu'à un jour « de septembre 1975 où, dans cette même ville de Mexico, j'aurai l'agréable surprise « d'entendre un certain Mostefa Lacheraf, ambassadeur de la République algérienne, « démocratique et populaire au Mexique, me les expliciter... »

Je pense même que le problème est encore plus complexe avec l'interférence de la colonisation, de la langue française, et de l'orbite culturelle internationale. Au Mexique, l'assimilation des colonisateurs et l'adoption généralisée de leur langue rend cette intégration non aléatoire et indiscutable.

## 2.11 28.03.2007.

Ce matin, un coup de téléphone de Tarzalt, autrement dit la ligne rétablie : un vrai miracle.

Le téléphone étant donc rétabli, je peux consulter mon mail : six messages de suite d'Alex et une grande lettre de Djaffar.

Dans un de ses messages, Alex m'envoie l'In mémoriam des étudiants de l'EPAU à Ravillard ; ce paragraphe résume bien l'opinion de tous :

« On se souviendra tous de son sourire lorsqu'il passait devant le gazon et voyait plein de filles, de son humour parfois incompris, de ses commentaires très marrants lors des affichages. »

Il semble que la direction de l'EPAU s'est contentée de placarder une petite affiche pour signaler le décès d'André.

Djaffar a été contacté par des gens d'Alger, (il ne précise pas qui) en vue d'un colloque sur le patrimoine dans le cadre d' « Alger, capitale de la culture arabe », cette manifestation fantôme dont je parlais il y a quelques jours. Le texte algérien (du ministère de la Culture ?) est un concentré de banalités dit en langue de bois. Titre : Médinas et ksours, entre tradition et modernité. Extraits : « ... l'occasion de montrer des capacités réelles du patrimoine « historique à assurer la modernité ... l'opportunité d'élaborer une charte sur le devenir du « patrimoine bâti historique ... la perception et la réappropriation du capital patrimonial, « essentiel pour le recouvrement de la continuité avec l'épaisseur historique et l'identité « collective ... etc. »

Extraits de la réponse de Djaffar, toujours percutant : « ... l'essentiel de la recherche (un peu « plus sérieuse) se fait en français, et les études sont officiellement dispensées en simili-« arabe...

« Cela couvre un énorme territoire et une longue période, du VIIème au XIXème siècles, de « l'Indus aux Pyrénées, intégrant divers peuples, des Espagnols aux Iraniens, en passant par « les Turcs et la Mésopotamie, certains se sont islamisés sans s'arabiser, d'autres arabisés sans « s'islamiser. Ce constat révèle la complexité du problème que pose l'intitulé officiel, « Alger, « capitale de la culture arabe » ; cette dernière affirmation laisse supposer que seuls les pays « arabophones sont concernés. Dès lors, les berbérophones sont de fait exclus ... on n'est « pas sortis de l'auberge ... ce qui menace le patrimoine, ce n'est pas le développement « économique mais la méconnaissance et l'atrophie intellectuelles ... si l'identité nationale « s'exprime au singulier, ses fondements sont pluriels ... les livres d'histoire passent sous « silence, (c'est un euphémisme) la désignation de la présence des Turcs en Algérie, étaient-« ils occupants, coopérants ou simples touristes ? Ils ont quand même dominé le pays trois « siècles durant ... »

Extraits de ma propre réponse : « ... le texte de ton interlocuteur, (tu ne dis pas qui c'est ni d'où vient ce texte, du ministère de la Culture ?) est, comme il semble que tu l'insinues, un tissu de langue de bois. Mon avis ?

- d'abord, je souscris à tout ce que tu dis en réponse, et je ne m'attends pas à autre chose qu'à des discours sans lendemains.
- Je suis bien convaincu qu'il faut sauver le « patrimoine », mais il faut d'abord bien définir les choses :

Comme tu le dis, « tradition – modernité » est un cliché éculé qui ne couvre pas les réalités. L'intellectuel qui se délecte à passer un temps dans une « maison traditionnelle » ou à y vivre (comme Ravereau) ne vit pas dans une tradition ; le paysan propulsé dans une h.l.m. n'est pas « moderne » pour autant. Dans notre nouveau monde de la complexité, le mélange des facteurs sociaux, économiques, psychologiques, urbains et architecturaux, ne permet plus ces visions simplistes.

Il est utile de classer les modèles, d'évaluer des politiques d'aménagement adaptées à chacun, avant de généraliser : la généralisation ne pouvant déboucher que sur des banalités.

- A) Patrimoine historique architectural, au sens du « monument historique » codifié au 19<sup>ème</sup> siècle, nous oriente vers la conservation ou la restitution pure et dure.
- B) Patrimoine au sens moderne du terme, c'est à dire le tissu (de la médina, du ksar) nous oriente vers une gestion intelligente, et pas forcément conservatrice, de l'objet.
- B1) Les tissus ou bâtiments historiques occupés, avec ou sans surpopulation, (donc vivants quel que soit l'état de préservation) intègrent dans cette gestion la science du compromis et les politiques de l'habitat, (tout un programme !)
- B2) Médinas, ksours, maisons anciennes à l'abandon, permettent des opérations planifiées de rénovation, où se combinent les restitutions et l'interprétation. (Sans oublier qu'un bien à l'abandon n'est pas forcément sans propriétaire).

Mis à part le « monument historique » (A), il faudrait instituer une politique d'aménagement suppléant aux structures administratives, (bureaucratiques et stériles) par des établissements d'aménagement, tels que ceux des villes nouvelles, pour les quartiers urbains nouveaux ou à rénover et pour les trames patrimoniales. Pour le moment, mes idées ne vont pas beaucoup plus loin. Je crois de moins en moins au discours et de plus en plus à l'expérimentation.

En tout état de cause, on ne peut pas bâtir une réflexion sérieuse sur une série de falsifications historiques et d'ambiguïtés culturelles.

Benaliouad : comme me l'avait dit Hind avant-hier, il tousse et crache du sang ; son médecin lui dit : c'est normal, c'est parce que vous avez beaucoup fumé. Je suis inquiet.

Je tente de lire Nietzsche, « La généalogie de la morale », malgré ma faible réceptivité aux philosophes, (disons franchement : ma méconnaissance du langage philosophique). Le bonhomme apparaît dès les premières lignes comme « le Génie » qu'on ne doit pas contester ; mélange d'humour et de suffisance : « ...qu'ils vous plaisent, ces fruits qui sont les nôtres, c'est une autre question. – Mais qu'importe aux arbres ? que nous importe, à nous autres philosophes !... »

Presse. Le Soir : l'article de A. Bouzidi, « participation de la femme au développement, le grand gâchis ! » reprend des données statistiques intéressantes.

« ... la scolarisation au niveau des trois paliers : primaire, secondaire et supérieur, nous apprend que la scolarisation des filles est de 66,92 % et celle des garçons de 65,58 %.

Dans le secondaire, 46,01 % pour les filles et 31,66 % pour les garçons. Dans le supérieur, 25,27 % pour les filles et 18,40 % pour les garçons. En 2004, 157 filles diplômées pour 100 garçons. Le nombre de femmes occupées ne représente que 15 % de la population occupée.

Les salaires des femmes sont inférieurs de 50,5 % à ceux des hommes. Dans les fonctions supérieures de l'Etat, il y a 40 489 hommes et seulement 367 femmes, soit 0,9 %.

Par contre, 37 % des magistrats, 50 % des enseignants, 53 % des médecins et 32 % des cadres supérieurs sont des femmes. »

03.04.2007.

Réda, technicien de la télévision, vient bricoler notre « démodulateur numérique » qui semble avoir déjà subi d'autres bricolages. Finalement, tout marche ; Réda, triomphant, après une heure d'efforts, me montre dans la boîte un tout petit point argenté comme une tête de clou d'un quart de millimètre, et me dit : - voilà, c'était ça, ils l'avaient mis en plus ! Moi : - alors, vous allez l'enlever ? Lui : - mais non, bien sûr, c'est bon comme ça. Je pense que je n'ai rien compris, et le soir, quand je veux l'utiliser, je ne trouve plus les manipulations à faire et n'arrive pas à capter la radio ; c'est dans l'ordre des choses. Comme le dit Djaffar, ce n'est pas la machine qui est mystérieuse, c'est nous qui sommes bêtes.

Réda me dit, puisque je suis architecte, qu'il a pour voisin Elias Bouchama ; c'est une vieille histoire, il y a bien trente ans que je ne l'ai pas vu. Dans les années 60, au début d'activité de mon bureau, j'avais rencontré (grâce à mon métreur, Marc Gibeau, un petit malin qui savait naviguer dans les eaux un peu troubles du marché de la construction) Beddredine Lazali, qui avait monté son entreprise du bâtiment, et qui avait des amis au ministère de la Jeunesse et des Sports, dont le ministre était l'ancien commandant de l'ALN Sadek Batel. Les choses s'enchaînèrent et pendant plusieurs années, je travaillais pour eux. La première opération qu'ils me confièrent fut une série de camps de toile. Il s'agissait de camps de vacances où les enfants dormaient sous la tente mais où l'infrastructure était bâtie : cuisine, dépôts, bureaux et sanitaires. Il y en avait dix, j'en projetai onze, de l'est à l'ouest de l'Algérie. Alors que mes prédécesseurs avaient dessiné des « plans – type », (baraques en parpaings de ciment avec toitures en tôle), je proposai d'adapter chaque camp aux conditions locales. Cette opération me coûta cher mais me permit de connaître une bonne partie du pays. Nous nous retrouvions sur chantier avec l'entrepreneur, (Lazali, Haouchine, Tighidet, Maroc...) choisissons les matériaux avec une préférence pour la pierre lorsqu'il y en avait, certains projets furent même complètement élaborés sur le terrain. A Cap Aokas, (c'est en y séjournant que je m'intéressais

à la grotte qui se trouve dans le tunnel routier et dont j'aurais dû réaliser les aménagements d'accompagnement touristique si l'argent n'avait pas manqué), à Fort National , Tighidet monta de belles maçonneries de pierre apparente sans aucun formalisme de jointoiment ; à Turgot (sur une plage de l'ouest) Lazali bâtit avec une structure en bois ; à Ain el Hadjar, nous fîmes des murs de pisé avec Maroc ; d'autres étaient simplement en parpaings de ciment, mais tous étaient différents. Par la suite, j'eus des travaux à Seraidi, (où je construisis un gymnase avec la collaboration de René Froidevaux), à Ain el Turk, des rénovations d'équipements sportifs à Alger, etc. Pour de plus grandes opérations, le ministère me demanda de m'associer avec Elias Bouchama, et nous aurions dû faire le stade olympique, mais nous ne faisons pas le poids ; un bureau national hongrois (qui fit d'ailleurs du bon travail) l'emporta. Elias était le fils d'Abderrahmane, communiste au temps de la guerre de libération, devenu à la fois un farouche nationaliste et un constructeur de mosquées. Son petit ouvrage, « l'arceau qui chante », est une référence. Comme il était le seul architecte algérien à l'indépendance, il fonda l'ordre national et me fit beaucoup de difficultés, (moi, un étranger) pour m'y inscrire. Un téléphone de Giovanna, qui, avec son ami, veut acheter un terrain et bâtir une maison en Argentine. Elle m'envoie un plan ou des photos pour que je lui conseille la meilleure implantation à faire. M. a l'air déconcertée par les idées de sa fille. A la soixantième page de Nina Bouraoui, je nuance mon jugement d'hier.

## **2.12 05.04.2007.**

Rêve : j'attends une place disponible dans un restaurant ; comme aucun couvert ne se libère, les employés me proposent d'aller à la taverne italienne, dont la porte est au fond de la salle. Je m'y rends, c'est une petite pièce où tout le monde est installé autour s'une seule grande table. Je m'aperçois que je connais la plupart des convives. Il y a Anne Preiss, et le cousin René. Je m'assieds à côté de Anne. La serveuse apporte un plat très appétissant de farcis, elle m'indique tous les ingrédients, je me m'en souviens pas, mais, à l'aspect, ça doit être des cœurs d'artichauts remplis de champignons et d'autres petites choses. En mangeant, je me penche pour parler avec Anne et nos lèvres s'effleurent, elle sourit ; cela se répète trois ou quatre fois, puis elle me dit : attention, tout le monde nous regarde, les gens vont jaser sur nous. Ensuite, le cousin René, habillé à la mode des années 40, avec une veste élimée et une casquette à carreaux, s'approche de moi et me dit des choses désagréables, avant e s'en aller avec un air de clochard en monologuant. René Fonjallaz, (le nom de famille de ma mère) était un commerçant enrichi dans les machines à écrire, (il représentait Olivetti) ; il était célibataire, petit, trapu, sportif, d'une élégance snob, et avait probablement des tendances homosexuelles. Chaque fois qu'il passait à la maison, il me glissait une pièce de 20 centimes. Lorsque mon petit frère André dut abandonner l'école, à cause de sa maladie dégénérative, René l'embaucha comme garçon de course. André portait des lunettes avec des pincettes qui

maintenaient ses paupières soulevées. La maladie empirant, il termina sa courte vie à la maison, chercha la consolation dans la religion, fut un adepte de l'église paroissiale. Un jour, ma mère trouva dans sa bible, glissé entre deux pages, un billet où était écrit : « pourquoi moi ? » avec un grand point d'interrogation. Il mourut à la clinique, il paraît qu'il se réveillait, l'infirmière lui apportait son petit déjeuner, il lui sourit et son cœur s'arrêta de battre. Il avait, à trente ans, un visage de petit vieux. Le cousin René acheta la maison familiale d'Epesses pour la rénover à son usage, et relogea mes deux tantes dans des petits appartements où elles crevèrent rapidement. Je me souviens avec une grande précision du moment où j'appris cette nouvelle ; j'étais dans ma chambre Le Corbusier, à la cité universitaire de Paris, et je ressentis la violente sensation qu'on me volait mon enfance. Je me jetai sur mon lit en pleurant, (ce qui m'est arrivé assez rarement dans ma vie).

Lettre de Pierre-Vincent , extraits : « ... j'ai fait quatre jours à l'hôpital du Chablais (Monthey) « pour des douleurs atroces dans l'estomac, m'empêchant de dormir, ne fût-ce qu'une « seconde. Je soupçonnais l'alcool, (-rien à voir, m'a dit le docteur Berrut), les huiles au « piment de la pizza, (-rien à voir !), les soucis, énervements dus à la Ligue dont je suis encore « le président, (-rien à voir !). A la gastroscopie, mon estomac est propre – en ordre... »

« ... j'ai appris à connaître la sagesse des Indes, très semblable à celle de mes chers stoïciens « grecs et romains de mes 20 ans. Le yoga m'a été très utile, ainsi que l'autosuggestion « positive. C'est d'ailleurs pourquoi, chez le dentiste, je dis toujours que je n'ai pas besoin « d'anesthésie locale, que je sais transformer la douleur en plaisir. Toutefois, mes maux « d'estomac de ces dernières semaines me laissent désarmé, car je ne maîtrise pas les trajets « nerveux des douleurs ressenties. Ici, je ne peux que me fier à des médicaments... » .

« ... le 22 juin, j'aurai 80 ans. Cette pénétration dans l'octogénariat sera l'occasion d'une grande fête. J'aime m'amuser, amuser les autres, faire la foire, être entouré d'amis et de jolies femmes, etc. ... »

Longue visite de Karim, qui a une vision intéressante du problème du logement, complètement faussé par le discours quantitatif et statistique des bureaucrates et des gens du pouvoir. La réalité n'est pas que les gens n'ont pas de logements mais qu'ils sont insatisfaits du leur, dans une grande majorité des cas. Aussi les listes d'inscrits chez les organismes constructeurs, (APC, AADL, CNEP, OPGI, etc) sont-elles pleines de ces insatisfaits, même s'ils ont déjà deux logements, qui prennent option de tous les côtés. Il y a aussi le cas de tous ceux qui habitent un logement précaire, qui s'en plaignent, mais ne pourraient le quitter parce que leur revenu, ressortissant au secteur informel, est lié au lieu : un poulailler, la proximité d'une usine dont ils revendent les produits, etc. Le ministère du Plan ayant été supprimé il y a plusieurs années, plus personne ne maîtrise l'interprétation des statistiques. Tout cela déborde sur des interrogations face au problème de la mixité sociale, des ghettos des très riches (qui n'arrivent pas, d'ailleurs, dans le réseau des contradictions urbaines, à être complètement entre eux), et des « indéfinis » du secteur informel, parmi lesquels les plus pauvres ; la classe moyenne est un mélange de

masse assez confus. Il y a aussi le phénomène des religieux : les barbus, riches ou pauvres, se trouvent bien entre eux, autour de leur mosquée. Je propose à Karim que nous fassions ensemble un texte que je publierai dans mes chroniques.

### **2.13 15.05.2007.**

A l'histoire des jardiniers manquait, selon M. l'essentiel : en premier lieu, la mise en congé de Mohamed avait pour essentielle raison que c'était le temps de ma maladie la plus dure, et M. s'occupait de moi 24 heures sur 24 ; or, comme on l'a vu déjà plusieurs fois, nos jardiniers font des désastres s'ils ne sont pas accompagnés minute par minute ; mais Mohamed considéra ce congé comme une vexation et disparut. Omar ne le remplaça que pour des travaux de nettoyage, tout ce qu'il était capable de faire.

Ensuite, M. trouve que l'épisode du retour de Mohamed, tel que je le raconte, ne fait pas ressortir clairement ce côté fou de la providence, puisqu'il a sonné à notre porte au moment précis où le « méchant » s'était imposé, faute de mieux, malgré tout le dégoût qu'en ressentait M. ; lequel méchant, j'ai oublié de le raconter, avait exigé d'avoir un aide (que, bien entendu, il fallait payer en plus), puis avait tenté d'abuser de nos infinies ressources financières ; M. avait eu la force d'y résister.

Zait, le beau-fils architecte de Gamaz, accepte mes conditions : mais je sens qu'il est capable d'improviser encore du n'importe quoi, vigilance !

Ce soir, pendant que nous dînons, Younès, (après qui j'ai vainement couru, téléphoniquement, toute la journée), me rapporte mon cachet, qu'il avait pris pour viser les papiers de l'appel d'offres. Il s'ensuit un long commentaire de M. sur la maîtrise des horaires, le travail à l'algérienne, les ennuis de santé qui en sont une des conséquences, sur lesquels Younès se défend comme il peut, débat auquel j'assiste sans intervenir ; comme le dit M., je suis le suisse neutre, ce qui lui paraît détestable.

Il est onze heures du soir, brève galopade dans le plafond.

Je reviens à cette histoire de neutralité considérée comme une tare congénitale, parce que je ne suis pas sûr que l'explication en soit bonne. Il me semble avoir eu depuis ma naissance ou presque un caractère sceptique (ma tante Jeannette m'appelait « contrarius »), qui s'est accentué au fur et à mesure de mes expériences. Ce scepticisme profond m'a rendu allergique aux idées arrêtées ; lorsque je défends les miennes, je ne le fais qu'avec une conviction fabriquée par le goût du travail bien fait, et parce que sont rares ceux qui comprennent que les contraires ne sont pas nécessairement contradictoires. Même durant mon adolescence, j'avais une totale indifférence vis à vis de la religion, dont je ne comprenais pas le dogmatisme et l'arbitraire, ni l'existence d'un dieu qui ne se montrait jamais, auquel on adressait des prières à sens unique. J'ai un souvenir très précis d'un cours de catéchisme ; (c'était obligatoire et cela préparait à la communion, cérémonie dont je ne me rappelle



strictement rien, sinon que c'était le jour d'une traditionnelle tarte aux pruneaux). Le pasteur Payot était un vieux petit bonhomme très gentil mais que je trouvais bête, et qui nous expliqua ce jour-là deux choses qui furent pour beaucoup dans mon scepticisme et mon athéisme : la première était que nous avons une conscience du bien et du mal, et que cette conscience était comme un téléphone directe entre chacun de nous et le bon dieu. La seconde était que les animaux n'avaient pas de conscience, puisqu'ils ne différenciaient pas le bien du mal, et qu'ils n'avaient donc pas droit à la vie éternelle. Tout cela me parut, -et me paraît toujours - sortir de croyances primitives ridicules. Je revendique aujourd'hui ce scepticisme qui me permet de vivre dans la distanciation, que d'aucuns prendront pour de l'indifférence.

## **2.14 06.06.2007.**

Le génial Mohamed s'occupe à nouveau du jardin. Il y a une invasion de fourmis partout, et particulièrement dans le jardin que j'appelle « d'en haut », celui qui est derrière la maison. Mohamed : « on va mettre de la DDT » ; mais M. lui explique que si l'on répand l'insecticide au pied de l'arbre, les fruits seront empoisonnés, et Mohamed : « mais non, puisque les oranges sont en haut ».

Je fais bien rire Younès en lui racontant l'histoire des 2000 logements pour lesquels j'avais refait une proposition d'aménagement ; (voir les 21.05, 29.05 et 03.06). Donc, j'envoie cette proposition au ministre, qui la fait suivre à ses services, lesquels l'adressent à l'ANSA pour avis ; et l'ANSA, incapable de donner cet avis, me délègue mademoiselle Zaïdi pour me consulter ! Si j'en crois le Jules César de Roger Caratini, (où l'on ne s'ennuie pas, mais l'auteur voudrait bien être Monteillhet, mais ne l'est pas), Jules César écrivait le 6 juin de l'an romain 696, il y a exactement 2065 ans, à son beau-père, alors que démarrait la guerre des Gaules : « ...les Tigurins sont les enfants de ces Helvètes qui avaient quitté leur pays une première fois, au temps de la guerre des Cimbres, conduits jusqu'en Narbonnaise par leur chef Divico, et qui avaient infligé à nos légions une double honte, celle de la défaite et celle du joug sous lequel ils firent passer nos soldats humiliés... ». Tout ancien écolier lausannois a cette image gravée dans sa mémoire, l'un des passages obligés du patriotisme scolaire étant la visite, au palais de Rumine, du grand tableau académique de Gleize illustrant l'humiliation des Romains et la gloire de Divico.

Quant au palais de Rumine, cet énorme bâtiment simili-florentin construit sur la Riponne au 19<sup>ème</sup> siècle, je rêvais, lorsque je faisais mes études d'architecture, de pouvoir le faire démolir un jour pour restituer le visage ancien de la Cité.

## 2.15 15.07.2007.

Départ de M. sur Marseille, elle sera absente jusqu'en septembre ; je suis un peu perdu.

Un téléphone de Maya : il paraît qu'un barbu à tête d'intégriste, tellement laid que la secrétaire terrifiée s'est enfermée dans son bureau en le voyant, me cherche pour je ne sais quelle vieille histoire de facture impayée ; j'ai le vague souvenir que ce bonhomme, nommé Chouïal, qui était entrepreneur, avait travaillé sur un de mes projets dans les années 70.

Passage de Jean-Marc Fleury, qui fut mon associé pendant des années. Il est venu à Alger voir dans quelle aventure Mathieu, (son fils) se lance en Algérie ; Mathieu a décidé de faire ici de la promotion immobilière et a commencé la transformation d'une vieille bâtisse pour en tirer 5 logements. Jean-Marc m'avoue qu'à Paris, dans une opération d'achat et de location de deux logements qu'il avait aménagés dans une ancienne structure industrielle, il a gagné plus et d'un seul coup que tout ce que lui a rapporté l'architecture dans l'ensemble de sa carrière. Je crois que c'est en 1970 que j'ai rencontré Jean-Marc. Je venais d'être démissionné de l'ETAU, j'avais mes premières crises de polyarthrite, et je bricolais avec Belaid, un ingénieur algérien qui était aussi un ancien boxeur. Jean-Marc et son dessinateur Georges prospectait le marché, le hasard l'avait amené chez Belaid. Or, dans le même temps, j'avais eu la visite d'un petit fonctionnaire un peu idiot, qui me dit avoir trouvé mon nom dans l'annuaire, et que son organisme cherchait un architecte ; son chef, Merrouche, était un ancien sociologue avec qui, plus tard, je travaillai sur le Tassili ; il était assez dynamique et l'affaire prit de l'ampleur : il s'agissait d'un centre de formation des personnels de transport à Rouiba, bureaux, internat, locaux d'enseignement et locaux techniques, logements, piste d'exercice pour les gros véhicules. J'avais sympathisé spontanément avec Jean-Marc et lui proposai de nous associer sur ce projet. L'opération se réalisa ; ma contribution, après les esquisses générales, fut surtout l'étude de l'amphithéâtre dont les voiles de béton constituaient une enveloppe acoustique. Nous avons trouvé un petit local sur la place de Diar el Mahçoul, où l'on travaillait derrière une vitrine, ce qui faisait de nous l'une des attractions majeures pour les bandes de gosses du quartier. Plus tard, ce local devint une antenne postale.

Nous avons fait la connaissance de Jean Mogenet, qui était un architecte de talent, et qui tient aujourd'hui une petite librairie dans le quartier de Saint-Germain, à Paris. Il nous proposa de nous réunir pour construire une maison dont le rez-de-chaussée serait son bureau, l'étage le nôtre, et l'annexe son logement. Il passa un accord avec un petit bonhomme qui logeait, à El Biar, dans un semi-bidonville, sur un terrain que lui avaient donné les pères blancs, pour lesquels il avait travaillé. Nous construirions, et, au bout de x années, l'ensemble lui reviendrait. Mogenet réalisa le projet avec beaucoup d'astuce et de modestie, en utilisant des moyens élémentaires, (murs en parpaings de ciment), avec pour seule règle d'or la simplicité, et ce fut une réussite, délais, coûts minima. Le propriétaire s'avéra être une crapule comme une autre, et, dès le délai écoulé, exigea des loyers énormes, s'enrichit, envoya ses enfants faire des études en France, et reconstruisit le bâtiment selon les normes bourgeoises.

Lorsque Jean-Marc quitta l'Algérie, je me repliai sur la rue des bananiers. Avant Diar el Mahçoul, j'avais eu deux locaux professionnels : en 1962, au départ de Robert Hansberger, je repris ses bureaux, dans un rez-de-chaussée de la rue Serpaggy ; nous étions à côté du restaurant de la Mère Michel, assez connu à cette époque. Un jour, (ou plutôt une nuit) les locaux furent cambriolés, dévastés, et une partie de mes archives disparut, ce qui fut à l'origine d'une longue histoire d'usurpation d'identité que j'ai racontée par ailleurs ; (voir la Chronique urbaine). L'inconnu vendit sous mon nom les dossiers volés à des entreprises pendant des années. Dégoûté, je décidai de déménager et trouvai un bel appartement au centre ville, rue d'Alembert, que nous laissa l'architecte Christofle, architecte en chef des monuments historiques, qui avait été le patron de Hansberger : c'est pour lui que Hansberger construisit l'annexe du Bardo et la mosquée d'Orléansville. Lorsqu'on entrait dans le nouveau bureau et que les portes étaient ouvertes, la perspective aboutissait à une grande fenêtre encadrant la vue sur le port. M. y logea pendant quelques temps, fin des années 60, et y installa un petit laboratoire photo. Je me souviens d'avoir passé dans ce labo avec elle une nuit entière à faire des tirages dont j'avais besoin pour l'école, dans le cadre d'un travail que je faisais avec Alemagna sur la Casbah. Chose curieuse, nous étions amis sans ambiguïté, et ne nous sommes réellement rencontrés que 20 ans plus tard, bien que je garde de cette nuit de travail un souvenir assez trouble et sentimental, voire même sensuel ; mais ce n'est peut-être qu'une projection rétrospective.

### **2.16 16.07.2007.**

Deuxième jour d'absence de M. Je reste un peu désemparé, même si « tout va bien ».

Réunion avec Gamaz et Zaït : je leur montre mes premières façades qu'ils acceptent sans discuter ; mais je me demande si leur arrière-pensée n'est pas : -de toutes façons, on fera ce qu'on voudra une fois que le projet sera approuvé.

Chronique de Chawki Amari dans El Watan : « ... un état islamoïde, où les hommes, seuls « dans des rues tristes et fermées à toute autre activité que le commerce, se tiennent « tendrement par la main, errant de mosquée en mosquée à la recherche de l'absolution « finale. Trop de religion tue la religion. Mais, par consensus mou, par crainte, pour faire « comme les autres ou simplement par ennui, beaucoup d'Algériens et d'Algériennes sont « prêts à accepter ce mode de vie. Tout le problème est là ... »

### **2.17 17.07.2007.**

Dans Le Monde, une page assez pathétique sur Dubillard, que je mets peut-être au-dessus de Ionesco, Beckett ou Adamov. Agé aujourd'hui de 83 ans, il a eu un accident cérébral il y a 20 ans, est resté paralysé, perdant progressivement la vue et la parole, soigné par sa femme

Maria Machado, qui a abandonné sa carrière d'actrice pour lui, sans argent, touchant de temps en temps une aumône de la société des auteurs ou du ministère de la culture ; « J'écoute de la musique, ça évite de penser », grince-t-il ; (le terme est du journaliste).

Je parlais il y a trois jours des faits divers. Ce que je remarque à force d'en lire, c'est que, en dehors de la route et du terrorisme, même si la propagation du suicide est un fait, ce qui provoque le plus de victimes est le conflit familial ; les pères tuent leurs filles ou leurs femmes, les fils tuent leur père, on s'entretue en famille. Dans le journal d'aujourd'hui, deux familles voisines s'affrontent, sortent les couteaux et les barres de fer, et laissent dix blessés graves sur le carreau.

Ce soir, par hasard, en zapant, je tombe sur « Il était une fois dans l'ouest ». Le film de Leone a pris une valeur mythique, ce n'est pas une parodie de western, comme on l'a souvent dit, mais une transgression de toutes ses conventions. Plusieurs scènes sont symphoniques, comme l'assassinat collectif d'une famille ou le duel final entre Fonda et Bronson ; Fonda, incarnation du mal, bien qu'il soit le seul à faire jouir Claudia Cardinale, extraordinaire avec son atroce sourire.

## **2.18 01.08.2007.**

Mail de Christophe, avec un portrait de sa chatte au regard féroce devant un plat de poissons.

Très longue lettre de Pierre-V., extraits : « ...Mais le pire, en ce moment, c'est la Ligue « vaudoise pour la défense des animaux. Je n'arrive pas à me débarrasser du titre de « président, parce que les folles qui dirigent le comité actuel ont saboté la dernière « assemblée générale, par crainte que je présente un candidat qualifié pour me remplacer. « ... mon groupe est appelé « le putsch » par les hitlériennes au pouvoir, ces chipies que je « voudrais faire enfermer dans des cages à souris... »

« ... mais c'est un trait caractéristique du signe du Cancer : la sédentarité ! Ah ! si j'étais en « ce moment dans ma maison natale d'Epesses, au milieu des vignes, avec le lac à mes « pieds ! Je crois que ça serait le Paradis. Je voudrais y finir mes jours avec Lisette, (si un jour « elle est veuve, Georgi son mari étant plus âgé qu'elle). Je dis souvent à Lisette qu'elle est « ma « cousine jumelle », puisque nous sommes nés dans le même bâtiment historique (et « classé) à un mois d'écart, nos mères étant des sœurs. ... »

« ...Je ne perds pas de vue que les enfants seront les maîtres de la planète dans quelques « années. J'essaie de leur inculquer le respect de la nature, des plantes et des animaux. Je « leur montre qu'on peut prendre une guêpe dans la main sans se faire piquer, et qu'on a du « plaisir à laisser une araignée se promener sur nos bras et sur notre visage. ... »

« ... Tout seul dans mon appartement, je m'ennuie. Alors je sors, je hante les établissements « publics, je partage le verre de l'amitié avec des hommes, avec des femmes. A noter que le « vin est un excellent lien entre les êtres qui sont plus ou moins comme moi. ... »

« ... Je crois aux fées protectrices et aux anges gardiens. Je veux dire par là : non pas que « je crois bêtement, mais que je veux croire, que je me forge toute une mythologie dans ma « tête et dans mon cœur. Ces êtres surnaturels, pour moi, ce sont par exemple certaines « étoiles qui ont toujours hanté mon ciel : Marilyn Monroe, probablement assassinée par le « clan Kennedy, (j'ai deux livres là-dessus) ; Dian Fossey, la protectrice des gorilles du « Rwanda, assassinée elle aussi ; Carmen Miranda que j'ai toujours adorée, ce mélange de « Portugal, de Brésil et d'Amérique du Nord. Ma toute grande chérie, dans ce domaine des « célébrités, c'est Billie Holiday, cette chanteuse de jazz si bouleversante, qui a fini « misérablement dans la drogue et l'alcool. Du côté des femmes, mes mortes, que j'ai « connues ici-bas, je me bornerai à n'en citer que quelques-unes. Je commence par Sylviane « qui, lors d'un voyage en Asie, s'est noyée dans un fleuve quelque part au Népal ; une « Muriel dont je relis souvent quelques passages de ses extraordinaires lettres d'amour qu'elle « m'écrivait quand j'étais au service des eaux. Elle a succombé à un cancer généralisé. « Danielle, protectrice d'animaux et danseuse de revues a été victime d'un accident mortel « de voiture en allant à Genève. Bien entendu Ninette, avec laquelle j'ai vécu 45 ans, et qui « m'a tout appris sur la nature, la faune et la flore, et à cause de qui je suis entré dans cette « ligue aujourd'hui à la dérive. Comment ne pas parler de Marlyse, sœur de Jean-Bernard, « fille de Marie-Anne, qui a couché plusieurs mois avec moi, et qui aurait tant aimé qu'on se « marie. Elle a été victime d'une erreur médicale, narcose trop brutale (et d'ailleurs inutile) « dont elle ne s'est pas réveillée. J'ouvre une parenthèse, car notre frère André, dit Dédé, a « également été tué par des médecins ignorants : Je ne sais si je t'en ai déjà parlé. André « avait très peu de pression, phénomène lié à sa myasthénie. A la Source, on lui a fait une « prise de sang, et son cœur a cessé de battre. Moi qui ai enseigné l'hydraulique dans le « cadre de ma profession, j'ai toujours été consterné par la bêtise et l'ignorance des « toubibs.... »

« ... Je prends gentil dans le sens très ancien du terme. Gentilhomme, ça veut dire noble. « Je suis toujours persuadé que nous sommes issus d'une famille noble du Sud-Ouest de la « France. « De Luze et d'Argelès se montraient les vallées. » J'adore donc ce mélange de la « gentillesse et de l'aristocratie. ... »

« ... Je déteste le christianisme, l'islamisme, le judaïsme, ainsi que toutes les traditions « stupides qui en dérivent. Mais je ne suis pas athée pour autant. Affirmer qu'il n'y a pas de « Dieu, c'est aussi sectaire que d'affirmer qu'il y en a un. La Création signifie-t-elle « obligatoirement qu'il y a un Créateur ? Pourquoi pas un principe créatif, une créativité « universelle, une vie qui précéderait toutes les autres formes de vie, que sais-je ? Je suis donc « libre-penseur. C'est ce que j'inscris dans les questionnaires où l'on me demande ma « confession. ... »

Je note une contradiction entre la version de la mort d'André, telle que la raconte Pierre-V. et celle que m'avait racontée ma mère, à laquelle, je suppose, on avait du cacher la vérité. (Voir le 05.04.2007)

Il ne reste que 14 jours pour soumissionner sur l'appel d'offres de Sidi Abdellah. Passage éclair de Younès, après quelques semaines de disparition. Espérons qu'il revienne.

### **2.19 02.08.2007.**

Tarzalt m'apporte les gâteaux du mariage de l'un de ses fils. Les gâteaux lui ressemblent, pas très fins. Obligation de converser une heure : redire chaque fois les mêmes choses.

Chaleur étouffante, mais amélioration de mes douleurs au genou ; inertie.

M. a le problème de la visite de Gabrielle venant d'Allemagne et d'un voyage à Bologne pour voir Giovanna qui s'entrechoquent. Je crois objectivement qu'elle devrait repousser Bologne en septembre, mais probablement sa conscience l'en empêche : être à Alger avant le Ramadhan.

### **2.20 09.08.2007.**

Pas encore de nouvelles de Wilmotte, je m'impatiente. Ma seule distraction est devenue ce journal.

Dans Le Monde, un supplément sur Antonioni et Bergman contient une fausse interview très réussie, montée par Jean-Luc Douin à partir de citations. Bergman, extraits : « ... J'ai été élevé « dans un système d'autorité très rigide, très pesant. Une éducation fondée sur le « péché, l'aveu de nos fautes, le pardon et la grâce. Les punitions allaient de soi. Une fois la « distribution des coups terminée, il fallait baiser la main de père. J'ai passé une vie entière à « le haïr mais, quand il a été veuf, nous sommes devenus très proches. ... » La morale « puritaine : « ...Je l'ai traînée jusqu'à ...14 ans, où j'ai rencontré une fille du même âge, et je « la bénis encore aujourd'hui. Durant quatre ans, nous sommes parvenus côte à côte à vivre « une camaraderie dans la contrition, le sentiment de culpabilité, l'angoisse devant les « choses sexuelles, jusqu'à établir une sorte de vie en commun. Si elle n'avait pas existé, je « serais probablement devenu complètement fou... » « ...Je n'ai plus de religion. Le ciel est « vide, j'en suis convaincu... » Cinéma : « ... La multiplication des gros plans, ou leur « absence, caractérise infailliblement le degré de l'intérêt qu'un cinéaste porte aux « hommes.... »

« Les fantômes du chapelier » de Chabrol est très fidèle au roman, et d'une très bonne qualité cinématographique ; mais, devant tout le film, à travers l'image, c'était constamment le texte de Simenon (que j'ai lu il y a plusieurs années) qui s'imposait à moi.

## **2.21 24.08.2007. (Vendredi)**

J'écris. Extraordinaire plaisir, et, bien sûr, angoisse. Le journal, qui, depuis bientôt une année, me permet de survivre, est contraint de coller à la réalité quotidienne ; par contre, la fiction, tout en transposant les réalités de toute ma vie, ouvre les portes de l'imagination, donne tous les droits à mélanger les temps et les gens, à en inventer d'autres. J'y découvre une activité aussi stimulante que la peinture. La question 1 est : est-ce que j'arriverai quand même à continuer le journal ? La question 2 : est-ce que ma fiction pourra intéresser qui que ce soit ? Quand j'étais un adolescent, je pensai vraiment que je deviendrais un écrivain ; je commençais des romans que j'abandonnais, l'histoire de Barbe-bleue dont je faisais un personnage pathétique, celle du major Davel dont je faisais un révolutionnaire anarchiste. J'écrivais des poèmes et des nouvelles, le récit d'un jeune homme, (moi, bien sûr) amoureux de deux femmes à la fois, ou un plagiat du petit prince. Je m'identifiai à Tristan Corbière, (dont les moralités légendaires n'ont rien perdu de leur fraîcheur), donc je devais mourir à 30 ans, j'avais encore le temps. Puis les études universitaires, puis Alger ; pendant plus de quarante ans, je n'écrivis plus que pour l'architecture, à part, peut-être, quelques lettres d'amour.

## **2.22 20.11.2007.**

Ma peinture est dans une situation critique, je me suis encore laissé aller dans le noir, sous des nuages de pollution rouges et noirs, et les teintes mesurées des personnages, des tas de crânes, deviennent fragiles. Mon expérience m'a appris que le tableau allait où il voulait, hors de ma volonté consciente, on verra.

Benaliouad se rend ce matin à l'ANSA pour discuter des façades des 2000 logements ; mais la secrétaire lui refuse l'accès : il faut qu'il fasse une demande d'audience par écrit ; il est parti en claquant la porte, et a bien fait.

Nuit et jour, les psalmodies incessantes, dissonantes et lugubres de l'appel des muezzins.

## **2.23 07.12.2007. (Vendredi)**

Le Monde du 09.10. : Sous le titre « Le contre – Grenelle des adeptes de la décroissance », des partisans écologistes critiquent le « Grenelle de l'environnement ». Extraits de l'article : « ... le travailler plus pour consommer plus de Nicolas Sarkozy ne peut qu'entraîner l'amplification de la crise écologique, ... L'assistance s'en est prise également à Nicolas Hulot, « le pilote d'hélico de TF1 », et à Yann Arthus – Bertrand, « l'ancien photographe du Paris – Dakar », rebaptisés « les deux éco – tartufes de la jet – set mondiale » : Tous les industriels sont chez Hulot, car ils savent qu'ils ne prennent pas de risques. M. Hulot propose de repeindre le capitalisme en vert...»

Le Monde du 11.10. : Le drame terrifiant des bonnes du Liban, importées comme de la marchandise par des agences spécialisées, avec une publicités éhontée. « ...Depuis des années, des jeunes filles d'une trentaine de pays pauvres viennent se placer comme domestiques au Liban. Aujourd'hui, elles sont plus de 90 000 Sri-Lankaises, 30 000 Ethiopiennes, 40 000 Philipinnes, ... ». A l'aéroport, dans la salle d'attente qui leur est réservée, un panneau indique « zone de réception pour les bonnes ». La jeune fille, à peine débarquée, est amenée à l'agence, « ... là elle va probablement signer un nouveau contrat, en arabe, avec des conditions qui n'auront plus rien à voir avec les engagements pris dans son pays. Son salaire risque de diminuer. Selon l'ambassade des Philipinnes, certaines jeunes filles travaillent gratis les trois premiers mois, voient la durée du séjour obligatoire passer de deux ans à trois ans, et sont privées de toute liberté : interdiction de sortir seule de la maison, de correspondre avec sa famille et de communiquer avec l'extérieur. Sans parler de la chambre promise, qui risque d'être un balcon, voire la cuisine ! ... » Les salaires sont souvent d'à peine vingt centimes d'euro de l'heure, les suicides se multiplient, ou les emprisonnement pour tentatives de fuite.

Toujours le 11.10., une image magnifique du patriarcat, « Peinture par Adolphe Dechénaud, en 1914, de la commission de direction du Comité des forges » .

Hier soir, dans un débat conduit habilement par Arlette Chabot, Guaino, Draï, Bezancenot, et une figurante représentant Bayrou, s'affrontaient, et c'était intéressant de voir le sourire



réjouit de Guaino savourant les disputes de la gauche. Dans le même numéro du Monde, cet échange entre lui et Bernard-Henri Lévy : « ... BHL avait fustigé « le mec qui fait les discours de Sarkozy » et qui est d'inspiration maurassienne... Guaino, il est raciste ... C'est lui qui a fait ce discours ignoble de Dakar, où on disait que si l'Afrique n'était pas développée, c'est parce que (les Africains) n'étaient pas inscrits dans l'Histoire... ». Guaino : « ... ce petit con prétentieux ne m'intéresse pas. Qu'a-t-il fait dans sa vie de si extraordinaire pour se permettre de juger comme ça ? ... »

Camus, « l'homme révolté », au chapitre « révolte et art » : c'est le paragraphe « révolte et style » qui retient mon attention ; le positionnement de l'artiste par rapport à la réalité y est très clairement défini : « ... si le refus est total, la réalité est expulsée dans son entier et nous obtenons des œuvres purement formelles. Si, au contraire l'artiste choisit, pour des raisons souvent extérieures à l'art, d'exalter la réalité brute, nous avons le réalisme. Dans le premier cas, le mouvement primitif de création, où révolte et consentement, affirmation et négation, sont étroitement liés, est mutilé au seul profit du refus. C'est alors l'évasion formelle dont notre temps a fourni tant d'exemples et dont on voit l'origine nihiliste. Dans le deuxième cas, l'artiste prétend donner au monde son unité en lui retirant toute perspective privilégiée. En ce sens, il avoue son besoin d'unité, même dégradée. Mais il renonce aussi à l'exigence première de la création artistique. Pour mieux lier la relative liberté de la conscience créatrice, il affirme la totalité immédiate du monde. L'acte créateur se nie lui-même dans ces deux sortes d'œuvres. A l'origine, il refusait seulement un aspect de la réalité dans le temps où il en affirmait un autre. Qu'il en vienne à rejeter toute la réalité ou à n'affirmer qu'elle, il se renie chaque fois, dans la négation absolue ou dans l'affirmation absolue... ». Sur l'imaginaire : « ... le pur imaginaire n'existe pas et, si même il existait dans un roman idéal qui serait purement désincarné, il n'aurait pas de signification artistique, la première exigence de l'esprit en quête d'unité étant que cette unité soit communicable... ». Et, dans la sélection dans le réel du signifiant, je le rejoins avec la théorie que j'avais développée sur les décors de théâtre, à l'époque où j'avais fait celui du Foehn. « ...Là où Stendhal décrit, d'une phrase, l'entrée de Lucien Leuwen dans un salon, l'artiste réaliste devrait, en bonne logique, utiliser plusieurs tomes à décrire personnages et décors, sans parvenir encore à épuiser le détail. Le réalisme est l'énumération indéfinie... »

## **2.24 16.02.2008.**

Depuis quelques temps, Alex m'envoie mail sur mail pour éclaircir la conjoncture d'une photo que lui a communiquée Gubler ; Gubler écrit un livre sur Tschumi, enquête à droite et à gauche, et Alex, (qui a travaillé chez Tschumi pendant ses études) lui apporte son aide. Mais je ne suis pas parvenu à consulter la photo, qu'il m'a communiquée plusieurs fois sur l'ordinateur, probablement pour incompatibilité de système de décryptage. Il me l'a

également postée, et nous la croyions perdue lorsqu'elle est arrivée ce matin. Après un long examen, j'ai deux conclusions positives : premièrement, elle a bien été prise lors d'une excursion conduite par Tschumi à Berne pour voir les œuvres de Brechbühler, cet émule de Le Corbusier qui poussa Tschumi hors de l'école peu après mon départ de Suisse. Nous avons visité une villa faite par Brechbühler dont j'ai un souvenir très précis parce qu'il y avait des tableaux de Klee aux murs. Par contre, je n'ai pas en mémoire le pique-nique devant une véranda où a été prise la photo, que je peux dater avec certitude de fin 54 ou 55, puisque en 53 – 54, j'étais à Paris et qu'en janvier 56 je passai mon diplôme et quittai la Suisse. Deuxièmement, je ne reconnais que deux personnes, Tschumi bien sûr et moi, assis à une table, au fond, de profil, devant une bouteille. Les autres me semblent tous des inconnus ; il faut dire que ces deux dernières années d'école, je n'y mettais presque plus les pieds, et ne me rendais à l'EPUL que pour les corrections de Tschumi. J'avais peu d'amis, aujourd'hui disparus : Roland Vogel, dont il serait intéressant de retrouver les peintures, Marc Braendlin, (vit-il encore ?), André Hauswirth qui s'est suicidé, mais aucun n'est présent sur la photo. Je n'aurais pas reconnu Aubry, identifié par Gubler, assis contre un poteau de la véranda, lui aussi, sauf erreur, disparu, qui avait un talent très fort et que j'admirais, mais qui, par la suite, se contenta d'une carrière d'enseignant.

Par le même courrier, je reçois la fiche d'état civil de Lausanne, que j'avais demandée à la bureaucratie suisse depuis plus de deux mois ; je reçois aussi le refus de mon roman par l'édition de l'Aube ; en vérité, je m'y attendais.

## **2.25 14.03.2008. (vendredi)**

Jacques Chessex, qui a quatre ans de moins que moi, (interviewé par Josyane Savigneau) est évidemment un produit du puritanisme vaudois, comme moi ; mais il y a chez lui des séquelles tourmentées de religiosité, il pense qu'il a mal aimé sa mère (c'est le sujet de son dernier livre) ; son père était directeur du collège scientifique quand j'y faisais mes études, c'était un homme sec, sévère, hautain, dont les refoulements se révélèrent plus tard dans des histoires sexuelles malsaines qui furent mises à jour et qui le conduisirent au suicide, alors que son fils avait 22 ans. (J'en avais 26, c'est l'année où je quittai la Suisse). En fait, si j'ai relativement échappé à ces extrêmes, c'est que mes parents étaient plutôt des puritains tièdes ; leurs notions de dieu ou du péché tenaient plus du conformisme que de l'hystérie ; le devoir ne se discutait pas et pesait lourdement, mais il était plus triste que dramatique ; je les juge à charge pour ma sexualité difficile, pour mes blocages gestuels, (incapacité de danser, par exemple), pour mon avarice absurde, (je me fiche de ce que je dépense mais il m'arrive d'économiser un centime sur des sommes que je dois, et je ne sais pas faire de cadeaux), je ne peux pas laisser s'exprimer mes sentiments. Par contre, intellectuellement, je n'ai pas eu de peine à

m'émanciper sans complexes, à assumer un athéisme serein et une morale que je crois honnête. Jacques Chessex a exorcisé son puritanisme dans des romans terrifiants, (dans l'un d'eux, une fille s'autopunit en se crevant un œil devant son père, dans l'église) ; il avait trouvé un temps dans le catholicisme une sorte de libération. Pour moi, je n'ai jamais eu ni de problème de religion ni de haine ; juste des regrets que ma mère eût été, dans toute son acception, une femme de devoir qui s'interdisait tout geste affectueux.

Dans une petite ville anglaise, douze adolescents (tes) se sont suicidés ces trois dernières années dans la folie de leurs relations virtuelles sur internet . J'imagine assez que la propagation – qui va à une vitesse sidérante – de l'usage d'internet va entraîner des comportements de masse imprévisibles, décollés de toutes réalités, allant du crime sadique au suicide en passant par la religiosité délirante. J'en parlais il y a quelques jours à propos du livre de Sansal : il est naïf de regarder le passé avec horreur, (le nazisme, l'esclavage, etc) alors que se prépare le terrain d'autres horreurs peut-être inimaginables.

Les français découvrent « le mur de verdure » comme une nouveauté architecturale et écologique, et commencent à en faire partout, alors que c'est une technique comme une autre. Il y a plus de trente ans, j'avais photographié, sur la Diagonale de Barcelone, un immeuble moderne complètement habillé d'un rideau vert ; et les pignons couverts de lierre ont toujours existé.

## **2.26 23.03.2008.**

J'ai travaillé avec Bedreddine Lazali depuis 1963, il venait d'installer son entreprise et avait ses entrées au ministère de la jeunesse et des sports. Mon métreur Marc Gibeaud le connaissait, -compagnons de beuveries et d'aventures – et m'avait fait intégrer dans le circuit ; le ministère me confia les projets des camps de toile qui mirent mon agence en marche. Puis Bed fut l'entrepreneur du chantier de l'EPAU, qu'il ne parvint pas à terminer, dans une période de pénuries de matériaux et de difficultés de toutes sortes ; il racheta une vieille maison sur la plage du Chenoua qu'il me fit transformer en restaurant, (Ali Bab). Ensuite il s'exila à Paris où il ouvrit un nouveau restaurant ; il y mourut il y a 3 ou 4 ans de son diabète.

Son frère, qui fut directeur de banque, n'avait pas l'envergure de Bed, mais devint aussi diabétique ; on vient de lui couper une jambe. Récemment, il m'a appelé pour le projet d'une villa destinée à son fils, et sa femme est venue cet après-midi discuter du programme avec moi ; la parcelle de terrain, au centre d'El Achour, à côté de la mosquée, est en équerre et les dimensions sont étroites ; je promets une esquisse dans les huit jours.

## **2.27 29.05.2008.**

Dans Liberté, une interview de Soheib Bencheikh, ancien muphti de Marseille, musulman progressiste, « mieux qu'y a rien » disait Aïcha ; encore qu'on puisse défendre la thèse inverse, plus « ils » sont méchants, mieux on pourra les détruire ; Bencheikh prend clairement parti sur le procès de K.Habiba : « ... Ecoeuré par la tournure prise par les évènements, il joint sa voix à celle de ceux qui dénoncent la chasse aux sorcières tout en relevant les paradoxes de l'Algérie moderne. En effet, au moment où un colloque international autour de la conception des droits de l'Homme chez l'Emir Abdelkader, avec la mise en exergue de sa défense des chrétiens au Moyen-Orient, le tribunal de Tiaret juge une femme « pour pratique illégale d'une religion autre que l'islam » ... Il a assimilé la campagne à l'inquisition menée par les « clergés autoproclamés » alors que l'islam n'a ni prêtre ni clergé... Il soupçonne les auteurs de cette honteuse campagne de vouloir « détourner l'opinion vers une direction inutile et injuste pour oublier les harragas dans un pays riche, un pays paradis ... »

Dans El Watan de hier, une photo tragique des façades de la cité des Palmiers. J'avais à l'époque, (1957) mis au point les volumes et les espaces de cet ensemble pour Daure et Béri ; mais le temps, le délaissement, la surpopulation, les logements misérables, ont eu raison de ces immeubles qu'il ne reste plus qu'à démolir. La pierre artificielle a mal vieilli, est rongée comme une peau malade, l'eau suinte de partout. J'y avais fait, il y a trois ans, une mission photos pour l'illustration du « Tout et le fragment », je vais essayer de retrouver quelques clichés. J'ai appris également qu'on allait démolir Djenan el Hassan, l'opération célèbre de Simounet.

Dans le « périple de Baldassare » d'Amin Maalouf : « ... moi qui doute de tout, comment pourrais-je ne pas douter également de mes doutes ? ... »

### **3 Annexe II – Inventaire de l’œuvre Jean-Jacques Deluz<sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> Exception faite de l’œuvre artistique.

### 3.1 INVENTAIRE DELUZ – Urbanisme

Projets	Années	Observations	Réf.Fonds
Plan d'urbanisme de détail du quartier Ameziane à Constantine, (5000 logements).	1956-1958	En collaboration avec A.DAURE et H.BERI	
Plan de masse de la cité Les Apôtres à Constantine, (400 logements).	1956-1958	En collaboration avec A.DAURE et H.BERI	
Plans de masse pour diverses cités d'habitation à Alger, La Concorde à Birmandreis (1000 logements)	1956-1958	En collaboration avec A.DAURE et H.BERI	
Les Jasmins au Clos Salembier, (300 logements), Taine Fau Frais Vallon, (300 logements), Les Palmiers à Ouchaya, (1000 logements).	1956-1958	En collaboration avec A.DAURE et H.BERI	
Plan d'aménagement de détail de la commune d'Argelès – plage.	1958	En collaboration avec A.DAURE en France	
Plan général d'aménagement du groupement d'urbanisme de la région d'Alger, (GURA, 25 communes).	1958-1961	A l'Agence du plan d'Alger	
Plan d'urbanisme de détail de la cité des Annassers à Alger, (100 000 habitants). Plans de masse des premiers quartiers, (15 000 logements, centre urbain, parc central). Etudes routières; plans d'exécution des terrassements généraux ; coordination des opérations.	1958-1961	A l'Agence du plan d'Alger	
Étude du quartier de la Marine à Alger.	1958-1961	A l'Agence du plan d'Alger	
Étude du terrain Garnier, (les Asphodèles) à Ben Aknoun, Alger, (1000 logements).	1958-1961	A l'Agence du plan d'Alger	
Plan d'urbanisme de détail du bassin de l'oued Kniss à Alger.	1958-1961	A l'Agence du plan d'Alger	
Plan d'urbanisme de détail des hauts de Bab el Oued à Alger.	1958-1961	A l'Agence du plan d'Alger	
Plan de masse du Front de mer d'Hussein Dey à Alger.	1958-1961	A l'Agence du plan d'Alger	
Plan d'urbanisme de détail du bassin de l'oued Lekhal à Châteauneuf, Alger; premières esquisses du stade olympique.	1958-1961	A l'Agence du plan d'Alger	
Plan de masse et étude routière des Tagarins, à Alger.	1958-1961	A l'Agence du plan d'Alger	
Etude analytique des densités de population et de la morphologie urbaine de la région d'Alger.	1958-1961	A l'Agence du plan d'Alger	
Mise à jour du plan régional d'Alger.	1958-1961	A l'Agence du plan d'Alger	
Plan d'urbanisme de détail du quartier d'Ouchaya à Alger.	1958-1961	A l'Agence du plan d'Alger	
Concours pour la ZUP Le Mirail à Toulouse.	1958-1961	En collaboration avec R. Hansberger	

Plan directeur d'urbanisme de la Vallée du Mzab.	1958-1961	En collaboration avec A. Ravereau	
Etudes des sites et de leur environnement, étude de système, plans de masse. Projets regroupant 3300 logements répartis à Annaba, Guelma, Tébessa, Ouenza, Harris, Merouana, Skikda, Médéa, Bou Saada, Tablat, Sour el Ghozlane, Alger, Arzew.	1969-1970	Comme responsable de la cellule habitat de l'ETAU	
Plan de lotissement et d'urbanisme de détail du quartier nord de Merouana	1974		
Plan d'urbanisme de détail de la zone ouest de Djelfa.	1978	<b>En association avec J.M.FLEURY</b>	
Concours pour l'aménagement urbain de l'îlot du Hamma à Alger, avec schéma d'urbanisme du quartier.	1984	<b>En association avec J.M.FLEURY</b>	
Concours pour l'aménagement de la vallée du Flon à Lausanne, (Suisse).		En collaboration avec R. Hansberger	
Concours pour l'aménagement de la Place de la Révolution à Blagnac, (Toulouse).		En collaboration avec R. Hansberger	
Plan d'urbanisme de détail du quartier de la Deymarde à Orange.		En collaboration avec R. Hansberger	
Consultation restreinte pour 700 logements à Reghaïa.	1986	Projet retenu	
Étude d'un centre urbain à Sarcelles, (France), plan de masse.	1989	<b>En association avec J.M.FLEURY</b>	
Concours pour l'aménagement de la Piazza Dante à Genova, (Italie).	1989	En collaboration avec R. Hansberger	
Plan de structure : axe urbain Rouvière – Foch à Mazamet, (France).	1989	En collaboration avec R. Hansberger	
Concours pour la zone d'Avignon – nord le long du Rhône; développement de ce projet dans une étude générale de programmation et d'aménagement urbain baptisée, dans sa forme la plus récente, « Axe Médicis et axe vert de la Barthelasse ».	1989-1991	En collaboration avec R. Hansberger	
Concours pour le bâtiment du Conseil général à Marseille, aménagement urbain de l'îlot.	1990	En collaboration avec R. Hansberger	
Concours pour la Place des Suisses de l'étranger à Brunnen, (Suisse)	1991	En collaboration avec R. Hansberger	
«Parvis République»: Ilot urbain d'Avignon avenue du Blanchissage : Parking, activités de centre urbain, logements et hôtel.	1992	Concours avec attribution de l'étude, non réalisée "...par suite d'entente illicite des adversaires"	
Projet de l'Esplanade de la Mosquée Emir Abdelkader à Constantine	1992	4 hectares	

Aménagement d'un carrefour et de ses abords à St Alexandre, (France)	1993	En collaboration avec R. Hansberger. Exil Avignonnais	
Aménagement d'un carrefour et de ses abords à Remoulins, (France)	1994	En collaboration avec R. Hansberger. Exil Avignonnais	
Concours international pour la reconstruction des souks de Beyrouth	1994	Projet non retenu	
Esquisse d'un plan de quartier à Lagnes, (Vaucluse, France)	1998	En collaboration avec R. Hansberger. Exil Avignonnais	
Plans de masse pour 600 logements sociaux répartis sur Reghaïa et Birtouta	1999		
Nouveau village de Boughzoul, plan d'urbanisme de détail, plan de masse.	2006		
Ville nouvelle de Boughzoul, schéma d'ensemble d'aménagement	2006	sur la base partielle de la proposition de R. Bofill	
Médéa: étude d'un nouveau pôle administratif	2006	En collaboration de Karim BOUKHENFOUF	
Révision du plan de masse des 2000 logements AADL	<b>2007</b>	<b>(Voir inventaire architecture-habitat)</b>	
Plans de masse pour l'institut des déserts du monde à Ghardaïa.	<b>2008</b>	<b>Pour le ministère de l'aménagement du territoire</b>	
Plan directeur de la ville nouvelle de Sidi Abdellah, (1000 hectares, 26 000 logements)	1997-2007	Voir plus de détails dans le document : « Rapport sur mes activités à la ville nouvelle de Sidi Abdellah de 1997 à 2007.	
Plan d'occupation du sol du quartier de Sidi Bennour, (3000 logements).			
Schéma directeur du quartier d'extension du village de Mahelma, (900 logements).			
Schéma directeur du quartier d'extension du village de Rahmania, (3200 logements).			
Plan d'occupation du sol et plan de masse du quartier d'El Menzah, (1500 logements).			
Plan d'occupation du sol et plan de masse du quartier 18, (800 logements).			
Quartier de Sidi Bennour : plan de masse de la zone sud, (1000 logements).			
Nouvelle version du plan directeur.			
Plan d'occupation du sol de la zone d'activités d' El Boustène, (46 hectares).			
Quartier de Sidi Bennour : plan de masse pour 400 logements.			
Quartier de Sidi bennour : plan de lotissement pour une coopérative, 40 maisons.			
Plan de lotissement de la zone d'activités de Sidi Bennour, (8 hectares).			



Quartiers 9, 10 et 25, plans d'occupation des sols et plans de masse.			
Quartier 11, plan de masse pour 2000 logements. (AADL).			
Quartiers 19, 20 et 21 : plans d'occupation des sols et plans de masse.			
Propriété de M. Gamaz, étude de faisabilité, plan d'urbanisme et plan de masse. (Env.600 logements).			
Plan d'occupation du sol du quartier 23.			
Plan d'occupation du sol du quartier 8.			
Nouvelle version du plan d'occupation du sol du quartier 19: secteur 1 – 2- 3.			
Plan d'occupation du sol des quartiers 12 et 13.			
Concours pour l'aménagement de la Place du Château et la construction d'un nouveau Parlement à Lausanne, (Suisse)	<b>2002</b>	<b>En association avec R.FROIDEVAUX, architecte.</b>	
Ouargla, étude critique du plan d'urbanisme de la ville, projet (plan de masse) d'un quartier structurant Touggourt, esquisse d'aménagement	<b>2002</b>	<b>Pour le compte de l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (ANAT)</b>	
Quartier dit« SUF 3 »de 3000 logements à Oran	<b>2004</b>	<b>En collaboration avec Riad BENHADDAD, architecte</b>	
Études préliminaires de la ville nouvelle de Bouinan	<b>2003</b>	<b>Dans le cadre de l'association avec OUARDANI, architecte, et BETUR-KHABABA, bureau d'études techniques, (DOK)</b>	
Plan d'urbanisme de détail et plan de masse de la zone prioritaire Est	<b>2004</b>		
Plan de masse de la zone prioritaire ouest, 5000 logements, (variante)	<b>2006</b>		
Étude d'une zone prioritaire de 2000 logements.	<b>2007</b>		

### 3.2 INVENTAIRE DELUZ - Architecture - Habitat

Projets	Années	Observations	Réf.Fonds
Cité La Concorde, 1 000 logements. Birmandreis, Alger.	1956-1958	En collaboration avec A.DAURE et H.BERI, architectes à Alger.	
Cité Les Jasmins, 300 logements. Clos Salembier, Alger			
Groupe Taine F, 300 logements. Hauts de Bab el Oued, Alger.			
Cité Les Apôtres, 400 logements. Constantine.			
55 résidences secondaires à Argelès-sur-Mer. France.			
Maison du secrétaire de mairie d'El Ateuf. M'zab.	1962	En collaboration avec P. RICKLIN	
Dortoir et foyer à Ain Benian. Alger.	1964-1965	Pour le compte du ministère de la jeunesse et des sports	
Rénovation et requalification du palais Bengana en maison d'enfants. Biskra.			
Achèvement du chantier des Asphodèles, Ben Aknoun. Alger	1966	Projet initial de Di Martino	
Etude théorique du logement urbain en Algérie : système combinatoire.	1969-1970	Comme responsable de la cellule habitat de l'ETAU	
50 logements de fonction au centre des Transmissions nationales. Boufarik.	1971	MDN	
6 logements de fonction + internat. Ecole nationale des Transmissions, El Mouradia. Alger	1972	MDN	
40 logements à Ahmeur el Ain	1973		
40 logements à El Affroun			
40 logements à Mouzaïa			
30 logements à Hadjout			
40 logements à Tipasa			
Logements de fonction, INADC, Bordj el Kiffan. Alger	1974		
Maison individuelle LAZALI à Hydra, Alger	1974	Sur la base d'un plan imposé par le lotissement	
Maison individuelle HARCHA à Merouana.	1975		
6 logements de fonction pour la RTA, Bouzaréah.	1978		
4 logements de fonction pour la RTA, El Harrach.			
Maison solaire VITALI près de Perpignan. France	1979		
Requalification d'une maison de village en un ensemble de 6 logements, Pignan. Hérault, France.	1981		
Maison individuelle Boughlali, Chéraga. Alger	1984		
Maison individuelle TABTI à Hydra, Alger.	1986		
Maison individuelle BENYEKKOU à Hydra, Alger.			
Maison individuelle DHOBB à Birmandreis, Alger.			
Maison individuelle LAZALI à Draria.			
Maison AHMEDI au village des Ouatslid. Kabylie.	1988		

Etude théorique de logements et de groupements urbains pour la promotion privée en Algérie.			
Maison individuelle Galli. Kabylie.			
Maison individuelle Issaad. Baba Hassen	1989		
Mise au point d'un projet de 26 logements à Redessan, Gard, France.	1989	pour VENTURA, architecte	
55 logements – foyers à Mazamet. France	1989	En collaboration avec R. Hansberger, architecte	
80 logements à Carpentras. France	1989	En collaboration avec R. Hansberger, architecte	
Lotissements et maisons de village à Carpentras-village,	1990	En collaboration avec R. Hansberger, architecte	
Concours pour logements – foyers à Uzès: partie nouvelle intégrée à l'ensemble du vieil hôpital.	1990	En collaboration avec R. Hansberger, architecte	
Concours pour une maison de retraite à St Rémy de Provence; une partie neuve, une partie dans l'ancien hôpital à réhabiliter.	1991	En collaboration avec R. Hansberger, architecte	
Concours pour une maison de retraite à Mazan	1991	En collaboration avec R. Hansberger, architecte	
Maison individuelle BOUSSISSE à Blida	1991		
Maison individuelle MALEK à Bordj el Kiffan.			
Maison individuelle Rachid SERIR à Draria.	1992		
Maison individuelle Omar SERIR à Birtouta.	1992		
Maison individuelle Djaffar LAZALI à Ain Taya.	1992		
Maison individuelle du Dr LARBI à Bouzareah, Alger.			
Projet de transformation et d'agrandissement de la maison BOUDJIRA à Bougara.			
Etude théorique de logements industrialisés en Algérie.			
Terrain Fabria à Rochefort du Gard: projet de bastide; variantes de morcellements.	1992	En collaboration avec R. Hansberger, architecte	
Propriété AHMEDI, 5 logements et services à Ain Kahla, Ain Taya.	1993		
Transformations de la maison VITRAC à Avignon, (France)	1994	Exil avignonnais	
Aménagement et agrandissement du Mas de Jaisse à Eygalière, France.	1996		
Maison individuelle REDISSI à Cavailon, (France).	1997		
Projet pour 300 logements sociaux à Reghaïa, quartier de Saïdani.	1998		
Construction de 150 logements sociaux à Reghaïa, pour l'OPGI d'Hussein Dey.			
Construction de 180 logements sociaux à Birtouta, pour l'OPGI d'Hussein Dey.			

Construction de 235 logements sociaux à Birtouta, pour l'OPGI d'Hussein Dey.			
Maison individuelle BOUKASSEM à Birtouta	2003		
Maison individuelle BAIRI, avenue Souidani à Alger			
Maison individuelle Tani, balcon St Raphaël, El Biar			
Maison individuelle BOU KASSEM	2004		
Nouveau village de Boughzoul : études de logements de diverses typologies.	2004	Ville nouvelle de Boughezoul - Médéa	
Ville nouvelle de Bouinan : études de logements pour la zone prioritaire est Projet pour 2000 logements dans la zone prioritaire ouest	2004	<b>Dans le cadre de l'association avec OWARDANI, architecte à Tunis, et BETUR-KHABABA, bureau d'études techniques, (DOK)</b>	
Maison individuelle Alik à Birtouta	2005		
Promotion immobilière privée : immeuble de 6 logements pour M : Amara.	2006		
Ville nouvelle de Boughzoul : études de logements.	2006		
Maison de Mme Djamilia Ould Kaci en Kabylie.	2007		
Villa pour Mme Lazali à El Achour.	2008		
40 logements semi-collectif à Zéralda pour la Présidence.	2008		
Projet de tours à Oran, rue Baki : projet 1 : 90 logements. Projet 2 : 160 logements.	2008	Non réalisé	
Institut des déserts du monde à Ghardaïa: secteur de résidences, 5 modèles de villas.	2008	Non réalisé	
Quartier de Sidi Bennour, avant-projet de 95 logements sur le promontoire nord.	1997-2006	Ville nouvelle de Sidi abdellah	
Quartier de Sidi Bennour, lotissement pour coopérative, 40 maisons.			
Construction de 400 logements pour l' APC d'Alger-centre, au quartier de Sidi Bennour. Collaboration K.Boukhenfouf.			
Construction de 2000 logement au quartier 11, pour l' AADL.			
Propriété de M.GAMAZ: env. 100 logements individuels et semi-collectifs			
Immeuble de 26 logements au quartier de Sidi Bennour			
4 maisons individuelles pour la société Vigilance au quartier de Sidi Bennour.			
42 logements au quartier 7.			

### 3.3 INVENTAIRE DELUZ - techniques et industriels

### Architecture- Équipements

<b>Equipements techniques et industriels</b>			
<b>Projets</b>	<b>Années</b>	<b>Observations</b>	<b>Réf.Fonds</b>
Chantier du dépôt d'autobus de Fougeroux	1962-1965	Projet de R. Hansberger	
Chantier des escaliers mécaniques de Laperrine à Alger	1963	Projet de R. Hansberger	
Chantier du génie civil et des aménagements de surface de l'escalier mécanique de Burdeau	1963	Projet de R. Hansberger (projet interrompu)	
Antenne pour les Transmissions nationales à Chréa, (Tour béton et atelier)	1979		
Projet de dépôts pour la société de commerce de gros El Ikhlas à Ben Hamouda, Dar el beida.	1992	Non réalisé	
Projet d'usine de fromagerie à Dra Ben Khedda, Kabylie.	1993	Non réalisé	
Esquisse pour des hangars à Hassi Messaoud.	1993	Non réalisé	
Esquisse pour une usine de fabrication de miel industriel à Koléa.	1993	Non réalisé	
Suivi de chantier des bâtiments industriels de Melox ; complexe nucléaire au nord d'Avignon, France.	1990-1991	En collaboration avec R. Hansberger	
Concours pour un parking souterrain à Albi.	1991	En collaboration avec R. Hansberger	
Concours pour une station d'épuration au Grau du Roi, (Camargue, France)	1994	En collaboration avec R. Hansberger. Exil avignonnais	
Aménagement intérieur de la Halte routière d'Avignon, (France)	1995	En collaboration avec R. Hansberger. Exil avignonnais	
Aménagements à l'usine Melox: façades de l'extension du bâtiment 500 zone d'entrée, parking et parvis salle de repos du bâtiment 502. Façades des bâtiments vestiaires et électricité.		En collaboration avec R. Hansberger. Exil avignonnais	

### 3.4 INVENTAIRE DELUZ, Architecture de tourisme et équipements urbains

<b>Tourisme et équipements urbains</b>			
<b>Projets</b>	<b>Années</b>	<b>Observations</b>	<b>Réf.Fonds</b>
Groupe scolaire de 24 classes à la cité La Concorde à Birmandreis, Alger.	1956-1958	En collaboration avec A.Daure et H.Béri	
Hammam à la cité La Montagne à Alger.	1956-1958	En collaboration avec A.Daure et H.Béri	
Projet de centre de formation professionnelle à Ain Benian.	1963		
Projet de centre de formation professionnelle à Cheraga.	1963		
Aménagement des jardins de l'hôpital de Béni Messous, Alger	1963		
Camps de vacances à Ain el Hadjar, Azzaba, Bou Isma-11, Del lys, Laarba Naït Iraten, Miliana, Oued Marsa, Marsat Ben M' Hidi, Tipasa, Turgot, Chetaibi.	1964-1965		
Projet d'Institut national des sports à El Harrach	1964-1965	En collaboration de S.Wintsch, architecte.	
Gymnase et aménagements divers au CREPS de Seraidi	1964-1965	En collaboration avec R. Froidevaux	
Requalification d'anciens hangars en complexe sportif à El Kettani, Alger.	1964-1965		
Aménagements au CREPS de Ain el Turk	1964-1965		
Projet de rénovation du stade Zevaco à El Harrach, gradins pour 30 000 places.	1964-1965		
Réhabilitation des écoles sinistrées à Bab el Oued : Rochambeau, Franklin, La Blanchère.	1964-1965		
Foyer de jeunesse et salle de sports dans un ancien hôtel à Zeralda	1964-1965	En collaboration avec R. Froidevaux	
Institut national d'art dramatique et chorégraphique de Bordj el Kiffan. Transformation de l'ancien casino et de l'ancien hôtel en blocs d'enseignement et d'internat. Constructions neuves: un gymnase, une conciergerie, 3 ateliers, 4 classes et préau, logements de fonction.	1966-1975		
Pour le ministère de l'information: étude théorique de normalisation des équipements scéniques,	1968-1971		
réhabilitation des théâtres nationaux : Alger,(Chassériau, seconds empire), Annaba, (moderne), Constantine, (second empire), Oran (fin 19ème), Bel Abbès, (années 30).	1968-1971		
Institut de formation du personnel des transports à Rouiba, administration, internat, classes, ateliers, circuit routier et station service, studios de réception, auditorium de 300 places.	1970	<b>En collaboration avec J.M.FLEURY, architecte</b>	
Cinéma avec scène polyvalente à Ras el Aïoun.	1973		
Restaurant Ali Bab au Chenoua	1973	transformation d'une villa abandonnée; aménagement de terrasses et de jardins.	

Extension de l' Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, (EPAU) à El Harrach.	1974-1987	1ère tranche réalisée par O. NIEMEYER. Extension : 20 000 m2 de planchers, avec: administration, ateliers d'architecture, classes, bibliothèque et centre de documentation, jardins. Nombreuses transformations de la partie existante.	
Locaux du CRAU, EPAU	1977		
Projet d'auditorium à l'Institut d'agriculture de Ain Taya.	1977	<b>En collaboration avec J.M.FLEURY, architecte</b>	
Maison de jeunes à Bordj el Kiffan, cité Faïz	1982	Réalisé et dénaturé par l' APC	
Maison de jeunes à Bordj el Kiffan, quartier Mouhoub	1982	Réalisé et dénaturé par l' APC	
Concours pour une maison de la culture à Oran	1983		
Musée et centre de recherche à Djanet	1984	Comme consultant du bureau ENGDIT et de l'Office du plateau du Tassili	
Concours pour l'aménagement urbain de l'îlot du Hama, Alger. Programme: bibliothèque nationale, siège de l'Assemblée nationale, logements des députés, palais des Congrès, projet au 1 /200.	1984	<b>En collaboration avec J.M.FLEURY, architecte</b>	
Projet d'hôtel – restaurant de 50 chambres à Ain Benian.	1987		
Programmation et esquisses pour un complexe touristique au Chenoua ; 50 lits, 20 bungalows.	1987		
Hôtel – restaurant de 30 chambres et relais routier de 20 chambres sur la route de Bou Saada, (Ain Diss).	1987		
Proposition pour une« Maison des Fondations» à Bonnieux, Lubéron, Avant-projet pour une maison de convalescence à Orange.	1989	En collaboration avec R. Hansberger	
Concours pour une médiathèque à Uzès, dans un bâtiment du site protégé.	1990	En collaboration avec R. Hansberger	
Projet de clinique médico-psychologique de 90 lits à Khemisti.	1990		
Concours pour 2 courts de tennis à Tarascon.	1991	En collaboration avec R. Hansberger	
Dernière tranche de réalisation de l'école de Rochefort du Gard.	1991	En collaboration avec R. Hansberger	

Ilot urbain d 'Avignon, avenue du Blanchissage : concours et attribution du projet, sous le terme générique de« Parvis République» ; activités de centre urbain, logements et hôtel.	1992	En collaboration avec R. Hansberger . Le projet n'a pas été réalisé à la suite de conflits avec les Monuments historiques.	
Concours pour un collège de 600 élèves à Nîmes.	1994	En collaboration avec R. Hansberger. Exil avignonnais	
Esquisse pour un musée de la laine à Ksar Chellala.	1994		
Avant-projet de rénovation des anciens cinémas UTOPIA transformés en centre culturel GALANTE à Avignon.	1995	En collaboration avec R. Hansberger. Exil avignonnais	
4 classes au collège de Vergès.	1995	En collaboration avec R. Hansberger. Exil avignonnais	
Concours pour une station thermale à Ste-Amélie, (Pyrénées).	1995	E En collaboration avec R. Hansberger. Exil avignonnais	
Transformation d'une salle polyvalente (architectes R. HANSBERGER et J. MOIRENC) en Centre de Congrès à Aix en Provence.	1996	En collaboration avec R. Hansberger. Exil avignonnais	
Aménagements scéniques au théâtre de la Condition des soies. (Avignon)	1998	Exil avignonnais	
Projet de 53 logements de vacances à Chenoua- plage.	1998		
Projet de centre sportif à l'avenue Ghermoul, Alger, en extension du centre existant des« Groupes laïques ».	2000		
Centre pédagogique à Rouiba pour la Croix-Rouge suisse associée au Croissant rouge algérien	2005	En collaboration avec K.BOUKHENFOUF.	



### 3.5 INVENTAIRE DELUZ - Architecture- Aménagements, décors et scénographies d'exposition

Aménagements, décors et scénographies d'exposition			
Projets	Années	Observations	Réf.Fonds
Stand Renault à la foire internationale d'Alger	1964		
Grotte de Cap Aokas: création des cheminements de visite et projet d'un spectacles« Son et Lumière»	1964-1968	En collaboration avec J.M. Boeglin, metteur en scène	
Aménagements des jardins de la faculté de botanique à Alger.	1965		
Aménagement de l'agence Air – Algérie, place Audin à Alger.	1965		
Décor pour« Le Foehn».	1967	Pièce de Mouloud MAMMERI, mise en scène J.M.BO EGLIN, au TNA d'Alger.	
Stand de l' ANC (African National Congress) à la Foire d'Alger.	1972		
Composition d'un dallage de 2500 m2 à la Radio – télévision algérienne, Alger.	1982		
Pour ICOMOS: montage d'expositions à Oran et à Constantine: a) sur la photographie aérienne. b) sur la région de Timimoun.	1987	Travail de H. IMESCH	
Festival off d'Avignon: décor et affiche pour« Bistro»	1990	Pièce de J.H.PONS, mise en scène J.M. BO EGLIN, au théâtre de la Condition des soies.	
Scénographie de l'exposition de photos de Magda TARONI sur la Casbah d'Alger, au centre culturel italien à Alger, à la librairie« La poésie dans un jardin» à Avignon, à Ferney-Voltaire, et à Essen, (Allemagne).	1991		
Façade et aire de vente en plein air du magasin« Islam-viandes» à Avignon.	1996	Exil avignonnais	
Concours pour la mise en couleurs et le traitement architectural des façades sur rivièrre de la commune de Ripoll, (Catalogne)	1996	En collaboration avec Christophe DELUZ, graphiste.	
Décor et affiche pour la pièce « Les Perroquets», festival off d'Avignon.	1998	Pièce de J.H. PONS. Mise en scène J.M.BO EGLIN, au théâtre de la Condition des soies.	
Aménagement de placettes au quartier de Sidi Bennour. A l'entrée du quartier, placette avec jet d'eau, grand motif de poisson dans le dallage.	1997-2006	Ville nouvelle de Sidi Abdellah	
Construction de la « Porte» du quartier de Sidi Bennour.		Ville nouvelle de Sidi Abdellah	
Réalisation de 4 arrêts de bus.		Ville nouvelle de Sidi Abdellah	

Conception et réalisation d'un ensemble décoratif en mosaïques aux entrées des bâtiments de l'APC d'Alger. 33 panneaux, Surface totale d'environ 400 m2, sur le thème des 1001 nuits.		Ville nouvelle de Sidi Abdellah	
Voie piétonne dans le quartier de Sidi Bennour.	1997-2006	Ville nouvelle de Sidi Abdellah	
Portes d'entrée du terrain de sports et du jeu de boules.		Ville nouvelle de Sidi Abdellah	
Placette du collège, avec motif d'un serpent au milieu des oranges.		Ville nouvelle de Sidi Abdellah	
Aménagements du lac collinaire sud: ferme expérimentale, installations de loisirs, belvédère.		Ville nouvelle de Sidi Abdellah	

### 3.6 INVENTAIRE DELUZ – Publications et production intellectuelle

Intitulés	Années d'édition ou de publication	Observations	Réf. Fonds
Structures de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture	SD	travail collectif: Bachofen, Bujard, Deluz, Gerber, Ravéreau, Ravillard, Rossier, Vivanco, Wintsch.	
«Algérie, l'héritage empoisonné» rebaptisé «Algérie, l'héritage...» par la rédaction.	1980	Techniques et architectures, n° 329	
Espaces et volumes architecturaux	1980	cours photocopié EPAU, pour 1ère année	
Quelques réflexions autour de Le Corbusier et l'Algérie	1987	colloque à Marseille, 24-26 septembre 1987, Le Corbusier et la Méditerranée, Actes publiés par l'université de Provence, 1991.	
L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique	1988	Editions Pierre Mardaga	
Charte urbanistique et architecturale	1997?	Pour le compte de E.P.A. ANSA (Ville nouvelle de Sidi Abdellah)	
Alger, chronique urbaine	2001	Editions Bouchène	
«Ordre et désordre dans les périphéries urbaines»	2002	Revue Naqd, Alger, printemps-été 2002 : Des Ordres urbains.	
Pour une analyse pluridisciplinaire du fait urbain, l'exemple d'Alger	2002	Colloque 4-5 juin 2002, Lumière sur la ville, publié par l'EPAU, le Centre culturel français et l'institut Cervantès d'Alger.	
Marseille-Alger, au miroir des mémoires : Parlez-moi d'Alger « L'urbanisme colonial à Alger»	2002	Réunion des musées nationaux. Article transformé en interview par Roncayolo en intégrant le texte de Jean-Jacque Deluz et celui de Rachid Sidi Boumediène.	
«La contribution de l'agence du Plan, entretien avec J.-J. Deluz»	2002	Alger, paysage urbain et architecture, 1800-2000, Institut français d'architecture, éd. De l'imprimeur. Retranscrit par Rachid Ouahès.	
E.P.A. ANSA, (Ville nouvelle de Sidi Abdellah) : charte	2002	En collaboration avec Isma et Liess Hamidi.	

environnementale et culturelle.			
" Architectures et villes d'orient (1850-1950)"	2003	Qantara, magazine des cultures arabes et méditerranéenne, (institut du Monde arabe), n° 48, été 2003.	
«Alger et le plan d'Alger»	2003	André Ravéreau, L'atelier du désert, éd. Parenthèses. Titre imposé, article sur André Ravéreau.	
Les voies de l'imagination	2003	Editions Bouchène	
Problématique urbaine au Maghreb, le cas de l'Algérie.	2003	Centre Jacques Berque (Maroc), colloque à Marrakech, 3ème séminaire, «Fabrication urbaine» université Cadi Ayad, Marrakech.	
Fantasmes et réalités	2008	Recueil d'articles parus dans l'hebdomadaire Les Débats. Editions Barzakh.	
Le tout et le fragment	2010	Edité à titre posthume	
Les 1001 nuits de Sidi Bennour : relation d'une expérience à la ville nouvelle de Sidi Abdellah.	//	Ne sera jamais publié	

<b>Intitulés</b>	<b>Années d'édition ou de publication</b>	<b>Observations</b>	<b>Réf. Fonds</b>
Structures de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture	SD	travail collectif: Bachofen, Bujard, Deluz, Gerber, Ravéreau, Ravillard, Rossier, Vivanco, Wintsch.	
«Algérie, l'héritage empoisonné» rebaptisé «Algérie, l'héritage...» par la rédaction.	1980	Techniques et architectures, n° 329	
Espaces et volumes architecturaux	1980	cours photocopié EPAU, pour 1ère année	
Quelques réflexions autour de Le Corbusier et l'Algérie	1987	colloque à Marseille, 24-26 septembre 1987, Le Corbusier et la Méditerranée, Actes publiés par l'université de Provence, 1991.	
L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique	1988	Editions Pierre Mardaga	
Charte urbanistique et architecturale	1997?	Pour le compte de E.P.A. ANSA (Ville nouvelle de Sidi Abdellah)	
Alger, chronique urbaine	2001	Editions Bouchène	
«Ordre et désordre dans les périphéries urbaines»	2002	Revue Naqd, Alger, printemps-été 2002 : Des Ordres urbains.	
Pour une analyse pluridisciplinaire du fait urbain, l'exemple d'Alger	2002	Colloque 4-5 juin 2002, Lumière sur la ville, publié par l'EPAU, le Centre culturel français et l'institut Cervantès d'Alger.	
Marseille-Alger, au miroir des mémoires : Parlez-moi d'Alger « L'urbanisme colonial à Alger»	2002	Réunion des musées nationaux. Article transformé en interview par Roncayolo en intégrant le texte de Jean-Jacque Deluz et celui de Rachid Sidi Boumediène.	
«La contribution de l'agence du Plan, entretien avec J.-J. Deluz»	2002	Alger, paysage urbain et architecture, 1800-2000, Institut français d'architecture, éd. De l'imprimeur. Retranscrit par Rachid Ouahès.	
E.P.A. ANSA, (Ville nouvelle de Sidi Abdellah) : charte environnementale et culturelle.	2002	En collaboration avec Isma et Liess Hamidi.	

" Architectures et villes d'orient (1850-1950)"	2003	Qantara, magazine des cultures arabes et méditerranéenne, (institut du Monde arabe), n° 48, été 2003.	
«Alger et le plan d'Alger»	2003	André Ravéreau, L'atelier du désert, éd. Parenthèses. Titre imposé, article sur André Ravéreau.	
Les voies de l'imagination	2003	Editions Bouchène	
Problématique urbaine au Maghreb, le cas de l'Algérie.	2003	Centre Jacques Berque (Maroc), colloque à Marrakech, 3ème séminaire, «Fabrication urbaine» université Cadi Ayad, Marrakech.	
Fantasmes et réalités	2008	Recueil d'articles parus dans l'hebdomadaire Les Débats. Editions Barzakh.	
Le tout et le fragment	2010	Edité à titre posthume	
Les 1001 nuits de Sidi Bennour : relation d'une expérience à la ville nouvelle de Sidi Abdellah.	//	Ne sera jamais publié	

# TABLE DES ANNEXES

<b>1</b>	<b><i>Annexe I – Témoignages</i></b> .....	<b>2</b>
1.1	Courrier Josette Vassalo .....	2
1.2	Échange avec Marie Pancrazi, petite fille d’Alexis Daure. 20 avril 2020.....	5
1.3	Échange avec Antonio Garcia Mulet, un projeteur en architecture qui a travaillé aux côtés de Jean-Jacques Deluz à l’Agence Daure et Béri comme à l’Agence du Plan. 13 mai 2020... 6	
1.4	Échange avec monsieur Antonio Garcia Mûlet. Lundi 5 avril 2021.....	8
1.5	Échange avec Toufik Guerroudj, ancien étudiant de Jean-Jacques Deluz à l’ENABA. Il a suivi les enseignements que nous analysons dans la troisième partie de la thèse. 15 septembre 2021. 12	
1.6	Échange avec Karim Boukhenfouf, ancien élève et collaborateur de Jean-Jacques Deluz sur le projet de Sidi Bennour. 23 octobre 2021. ....	14
<b>2</b>	<b><i>Annexe II – Extraits du journal intime de Jean-Jacques Deluz</i></b> .....	<b>15</b>
2.1	11.11.2006.....	16
2.2	26.11.2006. (Dimanche).....	16
2.3	07.12.2006.....	17
2.4	16.12.2006.....	18
2.5	23.12.2006.....	19
2.6	26.12.2006.....	20
2.7	27.12.2006.....	21
2.8	04.01.2007.....	22
2.9	26.01.2007. (Vendredi) .....	24
2.10	09.02.2007. (Vendredi) .....	26
2.11	28.03.2007.....	28
2.12	05.04.2007.....	31
2.13	15.05.2007.....	33
2.14	06.06.2007.....	34
2.15	15.07.2007.....	35
2.16	16.07.2007.....	36
2.17	17.07.2007.....	36
2.18	01.08.2007.....	37
2.19	02.08.2007.....	39
2.20	09.08.2007.....	39
2.21	24.08.2007. (Vendredi) .....	40
2.22	20.11.2007.....	41
2.23	07.12.2007. (Vendredi) .....	41

2.24	16.02.2008.....	42
2.25	14.03.2008. (vendredi).....	43
2.26	23.03.2008.....	44
2.27	29.05.2008.....	45
<b>3</b>	<b><i>Annexe II – Inventaire de l’œuvre Jean-Jacques Deluz</i></b> .....	<b>46</b>
3.1	INVENTAIRE DELUZ – Urbanisme .....	47
3.2	INVENTAIRE DELUZ - Architecture – Habitat .....	51
3.3	INVENTAIRE DELUZ - Architecture- Équipements techniques et industriels.....	54
3.4	INVENTAIRE DELUZ, Architecture de tourisme et équipements urbains.....	55
3.5	INVENTAIRE DELUZ - Architecture- Aménagements, décors et scénographies d'exposition .....	58
3.6	INVENTAIRE DELUZ – Publications et production intellectuelle .....	60



## RÉSUMÉ

Né à Lausanne en 1930, Jean-Jacques Deluz y obtient son diplôme d'architecte le 13 janvier 1956. Rêvant d'aventure et de lointains territoires, il embarque pour Alger le jour même. Il y passera les cinquante prochaines années de sa vie. Témoin et acteur majeur de l'architecture en période de décolonisation, l'étude de son itinéraire algérois à cheval entre deux périodes historiques, celle d'une colonisation qui s'achève et celle d'une jeune Nation qui se construit, permet d'examiner sans discontinuité l'évolution et les variations des discours développés sur ces deux périodes. Protéiforme, son œuvre offre un large champ d'interrogation.

L'étude s'insère dans cette récente tendance des recherches universitaires à reconsidérer en profondeur l'architecture -et donc les parcours d'architectes- des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles en Algérie. Un vaste processus de réappropriation historique d'un patrimoine qui réunit chercheurs algériens et occidentaux, et qui tend souvent à associer dans une même réflexion la période coloniale et celle de l'Indépendance.

Au travers d'une analyse critique et raisonnée de sa production, le présent projet de recherche s'attache à étudier le parcours professionnel et intellectuel de Jean-Jacques Deluz, corrélativement à l'identification de sa pensée et aux messages qu'elle porte. La diversité de ses archives et le soin mis à les classer, font de Deluz un personnage complexe à cerner et dont l'œuvre est difficile à aborder. Sa personnalité révèle une délicate trame d'ascendances et un jeu complexe d'influences qu'il convient de préciser.

### **JEAN-JACQUES DELUZ (1930-2009): ITINERARY OF A SWISS ARCHITECT IN ALGIERS. From the all to the fragment.**

**Mots clés :** Monographie, historiographie, parcours, modèles, architecture, enseignement, urbanisme, filiations, Jean-Jacques Deluz (1930-2009)--Critique et interprétation, Architecture -- Alger (Algérie)-1945 - .., architecture -- étude et enseignement -- Alger (Algérie) -- 1945- ..